1 Juillet
15 "
1 Avril

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIIIe ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

TOME TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1853

THE GETTY CENTER
LIBRARY.

SOUVENIRS

D'UNE STATION

DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

LE ROI GEORGE, L'EMPEREUR Y-SHING ET LA REINE POMARÉ.

I.

Du moment que la colonie de Macao n'avait plus à redouter les attaques des troupes du Céleste Empire, notre présence sur les côtes méridionales de la Chine cessait d'être indispensable (1). Sur la foi de promesses avidement accueillies, nous avions pendant quelque temps nourri l'espoir que les premiers jours de l'année 1850 verraient *la Bayonnaise* tourner sa proue du côté de l'Europe; mais cette espérance n'avait été qu'un mirage trompeur. Les dernières nouvelles que nous avait apportées le paquebot du mois de décembre 1849 nous rendaient toutes nos incertitudes, et la France n'avait jamais été plus loin de nous. Il fallait cependant quitter Macao : c'était le seul moyen de tromper notre impatience et de mettre à profit pour notre instruction des délais dont nous avions hâte de voir le terme. L'heureux accord qui n'avait cessé de régner depuis trois ans entre la légation de France et la station navale, que composait à elle seule *la Bayonnaise,* avait assuré l'indépendance de nos mouve-

(1) Voyez la livraison du 1er mai.

mens. Chargés d'éclairer la justice sur les circonstances d'un drame maritime qui s'est dénoué plus tard devant la cour d'assises de Nantes et dont je me reprocherais de remuer la poussière, nous formâmes le projet de nous porter jusqu'à l'extrémité orientale du groupe des îles Carolines.

Le 3 janvier 1850, après une courte apparition au mouillage de Wampoa, apparition destinée à rappeler au vice-roi notre présence dans les mers de Chine, nous partîmes pour Manille, où nous nous arrêtâmes une quinzaine de jours. Notre nouvelle campagne excédait un peu les limites de notre station, et il était important de passer pour ainsi dire en revue les divers intérêts confiés à notre surveillance avant d'entreprendre un voyage dont nous avions pu apprécier les difficultés et les lenteurs, lorsqu'au mois de mai 1848 nous nous étions rendus aux îles Mariannes. Cette fois d'ailleurs il s'agissait d'aller plus loin encore et d'atteindre l'île Oualan, située à près de onze cents lieues du port de Macao.

Le 28 janvier nous reprîmes la mer. Nous avions longtemps à l'avance étudié la route que nous devions suivre et calculé avec le plus grand soin le tracé qui pouvait nous offrir les chances les plus favorables. Dans une autre saison, nous eussions essayé de franchir le canal des Bashis et nous eussions été chercher sur les côtes du Japon les vents variables qui nous auraient rapidement poussés vers l'est; mais au commencement de l'hiver, la navigation sous l'équateur nous parut devoir obtenir la préférence. Nous pénétrâmes donc une troisième fois dans le détroit de San-Bernardino, et nous nous dirigeâmes par la mer de Mindoro sur l'établissement espagnol de Samboangan, devant lequel nous mouillâmes le 3 février. De ce point, la route nous était ouverte vers l'Océan Pacifique. Le 8 février, nous avions laissé derrière nous la mer des Moluques, et nous n'avions plus que sept cents lieues à faire pour arriver au terme de notre voyage.

Jusqu'à la hauteur des îles Pellew, nous avançâmes assez rapidement : la brise soufflait souvent du nord, d'autres fois de lourds orages nous amenaient quelques heures de vents d'ouest; mais le méridien des îles Pellew était à peine dépassé, qu'il fallut de nouveau lutter contre des vents d'est obstinés, de pesantes rafales et des grains si violens, qu'ils nous obligeaient à carguer presque toutes nos voiles. De toutes nos traversées, celle-ci fut sans contredit la plus ennuyeuse et la plus pénible. Le métier de marin a ses plaisirs et ses émotions; il a malheureusement aussi ses longs jours de monotonie. Quand on se traîne lourdement sur une mer assoupie, quand un ciel orageux pèse de toutes parts sur l'océan, qu'on voit se succéder, sans qu'on puisse lutter contre l'inertie des flots, des heures chaudes et nauséabondes, on se prend malgré soi à envier le sort

des prisonniers dont les yeux ne s'arrêtent pas du moins sur la morne étendue des mers. De toutes les existences enfermées, la plus triste semble alors celle de l'officier de marine. Le navire qu'on aimait n'est plus que le pire de tous les cloîtres. On regrette amèrement de voir s'écouler dans une pareille torpeur le sable stérile de sa vie. Après trois années de campagne, ces momens difficiles soumettent à de rudes épreuves les plus heureux caractères. Ces physionomies sur lesquelles le regard s'arrête périodiquement à la même heure, ces voix dont le timbre ne varie jamais, ces saillies émoussées qui n'ont plus rien d'imprévu, harassent l'esprit et lui causent de secrètes nausées. Par désœuvrement on se recherche, et l'on gémit après s'être rencontré : c'est une sorte de scorbut moral dont les organisations les plus riches sont les premières à souffrir; mais dès que les noires vapeurs du ciel se dissipent, dès qu'une brise favorable fait frémir les voiles, l'horizon de la mer et l'horizon de l'âme semblent à la fois s'embellir. On accourt l'un vers l'autre comme des oiseaux joyeux sortant de dessous la feuillée; on se sourit, on s'aime, et un rapprochement universel salue la première apparition de la terre.

Le 21 mars, cinquante-deux jours après notre départ de Manille, nous aperçûmes l'île Oualan. Produit d'une éruption basaltique, cette île élève ses pitons aigus jusqu'à 650 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle est, comme l'île Pounipet (1), dont cent lieues environ la séparent, un des sommets culminans de cette vaste cordillère sous-marine qui, du 5e au 8e degré de latitude nord, sur un espace compris entre le 135e et le 160e degré de longitude orientale, a servi de base aux travaux des zoophytes et donné naissance à de longs récifs, aujourd'hui habités, que couronnent quelques arbres et qu'envahissent parfois les eaux soulevées par les ouragans. L'île

(1) L'île Pounipet fut visitée en 1840 par la corvette *la Danaïde*, que commandait alors M. Joseph de Rosamel. Deux officiers de ce bâtiment levèrent le plan de l'île, et l'un d'eux, M. Garnault, recueillit sur les traditions et les mœurs des peuples carolins de curieux renseignemens qu'il a bien voulu me communiquer. Parmi ces traditions, il en est une surtout qui semblerait assurer à l'île Pounipet la triste célébrité d'avoir été le tombeau des derniers débris de l'expédition de Lapérouse. — On sait qu'après avoir interrogé avec un soin religieux les souvenirs des vieillards de Vanikoro, le capitaine Dillon et le commandant Dumont d'Urville crurent pouvoir affirmer que les équipages des deux corvettes de Lapérouse n'avaient pas péri tout entiers sur l'île dont les récifs avaient brisé leurs navires. Un certain nombre d'hommes s'étaient embarqués dans une chaloupe qu'on avait mis six mois à construire. Cette embarcation avait dû, suivant les uns, se diriger sur les Moluques ou sur les Philippines; d'autres inclinaient à penser qu'elle avait pu faire route vers les îles Mariannes. Cette dernière supposition, pour des raisons toutes nautiques qu'il serait trop long de déduire, m'a toujours paru la plus probable. Quoi qu'il en soit, la chaloupe partit de Vanikoro, et les naufragés laissés en arrière n'en eurent jamais de nouvelles. Sur quel point de l'Océanie

Oualan s'aperçoit de plus de 50 milles. Placée sur le passage des navires qui se rendent de la Nouvelle-Hollande en Chine, elle ne pouvait échapper longtemps aux regards des navigateurs. Elle fut signalée pour la première fois en 1804 par le capitaine américain Crozer, qui lui donna le nom d'île Strong, sous lequel elle est encore désignée par la plupart des marins étrangers. Il paraît toutefois qu'aucun Européen n'y avait débarqué avant les officiers de la corvette *la Coquille*. Poursuivant l'exploration des divers archipels de l'Océanie, le commandant de cette corvette, M. Duperrey, reconnut le 5 juin 1824, au milieu des récifs qui s'étendent à un mille au large de la pointe nord-ouest, un havre parfaitement abrité. M. Duperrey y jeta l'ancre et donna au port qu'il venait de découvrir le nom de *havre de la Coquille*. Deux officiers de la corvette, MM. Lottin et Bérard, chargés de lever le plan de l'île, rencontrèrent sur la côte opposée un nouveau port défendu des vents du large par la petite île Lélé, sur laquelle la plupart des chefs d'Oualan avaient fixé leur résidence. Ce port reçut le nom de *havre Chabrol*. Le récif qui entoure l'île présentait deux autres coupures qui donnèrent accès au *port Lottin* et au *port Bérard*. Sur tout autre point, le débarquement fut jugé impossible.

De ces quatre mouillages, le havre de la Coquille et le havre Chabrol offrent seuls une sécurité complète; mais il est difficile d'entrer dans le premier, dont la passe se dirige vers l'ouest à travers de nombreux écueils; il est plus difficile encore de sortir du second, dont l'ouverture est directement exposée à tous les vents.

Les renseignemens que je devais me procurer ne pouvaient s'obtenir que dans le port Chabrol; il fallait y aller jeter l'ancre, dussions-nous y demeurer bloqués pendant plusieurs jours. J'envoyai un canot dans le milieu de la passe, brèche étroite autour de laquelle jaillissaient de hautes gerbes d'écume, et je donnai vent arrière entre

avait péri cette embarcation? Le récit du naufrage d'une chaloupe montée par des hommes blancs qui s'était échouée, disaient les habitans de Pounipet, sur les récifs de leur île il y avait une soixantaine d'années, éveilla l'attention des officiers de *la Danaïde*, qui finirent par apprendre que dans cette chaloupe se trouvait un pierrier marqué d'une fleur de lis. Les blancs avaient longtemps résisté aux attaques des insulaires, mais ils avaient enfin été surpris au milieu de la nuit et massacrés jusqu'au dernier. Le pierrier demeura comme un trophée dans l'île. Un navire de commerce anglais l'avait emporté, disaient les habitans, peu de mois avant le passage de *la Danaïde*. Si l'on jette les yeux sur la carte, on verra quel degré de probabilité acquiert la version qui, d'après ce récit, placerait à Pounipet le second et dernier naufrage des compagnons de Lapérouse se dirigeant vers les Mariannes. Tracez une ligne de Vanikoro aux Mariannes, vous verrez qu'elle passe au milieu de l'archipel des Carolines, à cent lieues environ de Pounipet. Cette erreur de cent lieues s'expliquerait aisément, car les Français avaient dû tenir compte de la régularité des vents alisés et des courans qu'ils avaient observés déjà dans l'Océan Pacifique. Ils avaient donc probablement gouverné depuis leur départ bien à l'est du point qu'ils voulaient atteindre.

deux chaînes de brisans à fleur d'eau. Un mouvement de surprise et d'admiration se fit entendre à bord de la corvette, quand, portés sur une dernière lame, nous eûmes doublé l'extrémité du récif. Java ni les Moluques n'ont rien qu'on puisse comparer à la majestueuse beauté du bassin qui s'ouvrait devant nous : un demi-cercle de montagnes encadrait dans un rideau de sombre verdure une baie calme et profonde. Reliée par un immense banc de madrépores à ce qu'on peut appeler la terre ferme, la petite île Lélé, dont nous rasions la côte, achevait gaiement vers le nord le contour de cette baie; elle agitait au-dessus des eaux bleues le clair feuillage de ses palmiers et les touffes jaunes de ses pandanus. Des blocs de coraux et des prismes de basalte lui faisaient un rivage inaccessible aux flots de la mer. A l'abri de cette ceinture, qu'on eût prise pour l'œuvre des Pélasges ou des Cyclopes, s'épanouissaient, comme autant de fleurs dont un jonc flexible aurait rassemblé les tiges, mille bosquets dont les branches s'inclinaient jusqu'à terre. La brise qui faisait blanchir la crête des vagues en dehors de la baie ne pouvait traverser l'épaisseur de ces frais berceaux. Nos voiles étaient retombées le long des mâts, et nous glissions vers le fond de la rade, comptant sur un reste de vitesse pour atteindre aisément le mouillage. Quelques cases bientôt se montrèrent à travers les arbres; nous nous écartâmes doucement de la rive, et *la Bayonnaise* laissa tomber l'ancre à moins de cinquante brasses du village de Lélé.

Depuis le passage de M. Duperrey, en 1824, et du capitaine Lutke, de la marine russe, en 1827, aucun navire de guerre n'avait, je crois, visité l'île Oualan : aucun du moins n'avait mouillé dans le havre Chabrol; mais les navires qui poursuivent le cachalot au milieu des archipels situés sous l'équateur ne tardèrent point à fréquenter les ports découverts par M. Duperrey. Ils y trouvèrent du bois et de l'eau, les seules choses dont les baleiniers, toujours abondamment pourvus de vivres, aient souvent besoin de s'approvisionner; ils y trouvèrent surtout, ce qui n'est point un médiocre avantage pour des bâtimens de commerce, une population douce et inoffensive. M. Duperrey n'avait vu entre les mains de ces insulaires aucune espèce d'armes. Séparés par une vaste étendue de mer des autres îles, dont ils ignoraient même l'existence, les habitans d'Oualan n'avaient jamais eu d'invasion étrangère à repousser : leurs pirogues ne s'éloignaient point des récifs. S'ils se livraient quelquefois à la pêche, c'était sans courir de dangers et sans déployer d'audace : aucun besoin réel ne les sollicitait à des courses aventureuses. Les arbres à pain et les cocotiers qui abondent dans l'île suffisaient amplement à leur nourriture; les indigènes pouvaient y ajouter, à l'aide d'une culture peu laborieuse, l'igname, le taro, la banane et la canne à sucre.

Le régime social de cette population, composée de deux ou trois mille âmes, ne différait guère de celui que Cook et Lapérouse avaient observé dans les autres îles de l'Océanie. Un souverain, quelques chefs et une classe inférieure vouée aux travaux et à l'obéissance, telle est l'organisation qui se retrouve dans tous les groupes de la Polynésie. Retranché sur la petite île Lélé, où il vivait au milieu d'une aristocratie docile, le vieux souverain qu'y avaient visité les officiers de *la Coquille* exerçait une autorité tyrannique sur les habitans et les chefs d'Oualan. Une scission eut lieu entre les deux parties du royaume : les *Kanaks* d'Oualan (1) envahirent l'île Lélé, et un de leurs chefs, le Pepin d'Héristal de cette révolution, fut investi du pouvoir suprême à la place du vieux souverain, que les vainqueurs reléguèrent dans les montagnes. Au moment où *la Bayonnaise* mouillait dans le havre Chabrol, ce soldat heureux occupait encore le trône sous le sobriquet de *king George*, que lui avaient imposé les baleiniers de Sydney. La vue d'un navire n'avait rien de nouveau pour les sujets du *roi George;* cependant, avec sa vaste carène, *la Bayonnaise* était faite pour frapper leur imagination. Aussi, quand le nuage de voiles que portait sa mâture eut disparu comme par enchantement, quand son ancre eut touché le fond, et que subitement immobile elle s'arrêta en face de l'île Lélé, les Kanaks d'Oualan eurent un instant l'idée de fuir dans leurs forêts; mais rien dans nos manœuvres ne vint confirmer leurs craintes. *La Bayonnaise* se balançait nonchalamment sur ses ancres, semblable à un énorme lion endormi au soleil :

Like a huge lion in the sun asleep.

Les Kanaks ne tardèrent pas à se rassurer. Avant que le soleil eût disparu derrière les hautes montagnes de la baie, l'état-major de la corvette se présentait désarmé au milieu des Polynésiens accroupis sur la rive, et, suivant la gracieuse image du poète, le nouveau monde tendait avec confiance sa main brune à la vieille Europe :

The new world stretch'd its dusk hand to the old.

Le roi George était absent au moment de notre arrivée. Deux baleiniers américains, mouillés dans le havre de la Coquille, avaient attiré le souverain d'Oualan vers cette partie de ses domaines. Un messager courut l'avertir qu'un bâtiment de guerre, plus puissant à lui seul que toute une flotte de baleiniers, était mouillé sous les murs de sa capitale. Le lendemain, le roi George était de retour à Lélé. Nous lui fîmes savoir que nous le verrions avec plaisir à bord de la corvette. Notre invitation ne pouvait manquer de tenter sa curiosité;

(1) *Kanaks*, mot dérivé du dialecte havaiien, qui signifie *hommes;* on l'emploie pour désigner en général les habitans des îles de la Polynésie.

mais le prudent monarque hésitait à livrer sa royale personne aux périls qu'une méfiance peu flatteuse pour nous lui faisait appréhender. Il n'osa cependant s'exposer à blesser notre susceptibilité par un refus, et fit ses préparatifs de départ avec la gravité d'un Curtius prêt à se jeter dans le gouffre. Avant de le laisser sortir de son palais, la reine des îles d'Oualan voulut du moins ne négliger aucune des précautions que lui suggérait sa tendresse. Une matrone habile à conjurer les mauvais sorts fut appelée près du roi, promena lentement sa main décharnée sur son cou et sur ses épaules, en murmurant des mots mystérieux, et sa majesté, à demi tranquillisée par la vertu de cette incantation magique, se dirigea d'un pas plus ferme vers le canot qui l'attendait.

Le roi George nous trouva tous réunis sur le pont de la corvette pour le recevoir. On se figurerait difficilement l'émotion et l'étonnement de ce chef de sauvages à la vue de l'appareil militaire dont nous lui avions ménagé la surprise. Il porta un de ses doigts à sa bouche, comme un homme impuissant à traduire son extase, puis un long et sourd murmure, lentement modulé, exprima seul pendant quelques minutes la variété de ses sensations. Un pareil navire était si différent de tous les bâtimens qu'il avait vus jusqu'alors! Quand il descendit dans la batterie, son admiration sembla redoubler. Cette longue rangée de canons, ces énormes projectiles rassemblés autour des pièces, ces sabres, ces fusils, ces haches d'abordage rangés le long des cloisons ou suspendus aux massifs barreaux de chêne, lui donnaient une idée formidable de notre puissance. La parole cependant lui était revenue. Grâce à ses relations fréquentes avec les baleiniers, le roi George pouvait s'exprimer en anglais aussi couramment qu'un marchand de *China-street*. Il posa donc sa main d'un air pénétré sur mon épaule, et les premiers mots qui sortirent de sa bouche furent, je crois, une flatterie plutôt qu'une naïveté. Les sauvages ne sont pas, sur ce point, aussi sauvages qu'on le pense, et le roi George jugeait probablement qu'en fait d'éloges il ne faut jamais craindre de tomber dans l'exagération. « *Commodore,* me dit-il, *you are like god!* » Puis il ajouta aussitôt, en baissant sa main jusqu'à terre et poussant un long éclat de rire : « Voici les baleiniers, — et vous voilà, vous autres, » fit-il en se redressant de toute sa hauteur. Si le pont de la batterie n'eût arrêté son bras, le roi George nous eût donné cent coudées.

Ce monarque polynésien avait fait quelques frais de toilette pour venir à bord de *la Bayonnaise*. Au *maro* qui ceignait ses reins il avait ajouté une chemise de coton à raies bleues, qui couvrait ses larges épaules sans rien cacher de ses formes herculéennes. Sa haute stature, ses muscles fortement accusés, indiquaient une vigueur que

l'âge n'avait point encore affaiblie. Le roi George pouvait avoir alors de quarante-cinq à cinquante ans. Sa figure, d'une laideur intelligente, portait surtout l'empreinte d'une douceur craintive. Avec un peu plus de fierté et d'énergie dans les traits, il m'eût rappelé le type consacré de Chingachgook. Il était aisé cependant de découvrir dans les plis sensuels de ses lèvres, dans l'éclair, prompt à s'allumer, de ses noires prunelles, toutes les passions brutales du sauvage. L'eau de feu eût pu faire un tigre de cet agneau. Le roi George ne tarda pas à passer de la surprise à la familiarité, et me demanda pour première faveur une bouteille de *brandy*. Je la lui donnai, mais j'accompagnai ce présent d'un long sermon sur les funestes effets des boissons spiritueuses. Le roi George parut m'écouter avec componction. « Vous avez raison, me dit-il quand j'eus achevé ma harangue, *brandy very bad for the chiefs!* (l'eau-de-vie ne vaut rien pour les chefs); — je boirai la bouteille tout seul. » J'eus lieu de craindre le lendemain, en voyant sa face hébétée, que le malheureux souverain ne m'eût tenu parole.

Le rhum et le tabac sont les seuls articles recherchés sur le marché polynésien. Nous avions heureusement d'autres moyens d'exercer notre libéralité envers notre hôte. Chacun de nous s'empressa de lui apporter son présent, et bientôt le roi George se vit pourvu d'une garde-robe complète. Naïf comme un des géans de Pulci ou de l'Arioste, le sauvage se laissait habiller. Il endossait sans mot dire une longue veste rayée qui emprisonnait son buste comme une camisole de force; un col de satin qui serrait son cou comme un carcan. A chaque pièce nouvelle que notre fantaisie ajoutait à son ajustement, il se tournait vers le miroir en face duquel on l'avait posé, et se regardait avec complaisance. Un gilet à ramages et un large pantalon d'indienne complétèrent sa parure, mais il fut impossible de trouver chaussure à son pied. Le roi George était arrivé à bord de la corvette presque aussi peu vêtu que le lis dont parle l'Écriture; il crut rentrer dans ses états plus magnifiquement paré que Salomon dans toute sa gloire. Ses sujets, il faut le dire, partagèrent son illusion. Quand, débarqué sur la plage, il se dirigea d'un pas lent et majestueux vers son palais, il n'y eut sur son passage qu'un long hurlement d'enthousiasme. La reine, accourue à sa rencontre, demeurait ébahie, et, un doigt dans la bouche, levait les yeux au ciel; les enfans seuls se rejetaient en criant dans le sein de leur mère : le tricorne d'un de nos aspirans, balancé sur le chef du roi George, avait effrayé ces timides Astyanax.

Quand le souverain d'Oualan, fatigué de tant d'émotions, se fut laissé tomber sur la natte qui couvrait le sol fangeux de son palais, la reine, incapable de comprimer plus longtemps sa curiosité, l'ac-

cabla de questions. Qu'avait-il vu? que lui avait-on dit? quel motif amenait sur les côtes de leur île ces puissans étrangers? Vaine importunité : le roi George avait encore une fois perdu la parole. Il continuait à moduler son éternel murmure, semblable au bruit lointain des brisans sur la grève. Il avait vu ce que la langue polynésienne ne pouvait probablement décrire, et savourait intérieurement ses souvenirs. C'était mettre à forte épreuve la patience de sa royale compagne; mais la douceur des femmes polynésiennes ne se dément jamais. La reine s'assit donc silencieusement en face de son époux et le contempla dans le muet ravissement d'une épouse soumise. Après un quart d'heure d'attente, son seigneur et maître parut revenir du royaume des esprits. Il raconta d'une voix lente et basse les merveilles qu'avaient contemplées ses yeux. — Le pont était couvert d'hommes; il était descendu, il y avait des hommes encore. Le village de Lélé eût tenu tout entier dans ce bâtiment. Chaque chef avait sa maison, et en un seul jour on avait déployé devant lui plus de richesses que les baleiniers ne lui en avaient montré depuis sa naissance!

On devine l'effet que ces descriptions emphatiques devaient produire sur l'imagination de la reine. Il fallut que son époux consentît à la conduire le lendemain à bord de la corvette. Elle y vint accompagnée des femmes des principaux chefs. Vêtues, comme le roi l'était la veille, d'une chemise rayée qui ne voilait qu'à demi les bleus dessins de leur tatouage, les jambes entièrement nues, et ayant pour la plupart une pipe de terre bien noire passée dans le lobe inférieur de leur oreille gauche, ces dames portaient encore, comme aux jours où les virent les officiers de *la Coquille,* l'étroit *maro* tissé des fibres ligneuses du bananier et délicatement nuancé de couleurs indigènes. Elles étaient toutes d'une taille presque lilliputienne. La reine, déjà sur le retour, avait un certain air de fée Urgande et rappelait avec sa petite figure ridée ces bonnes vieilles qu'un chevalier compatissant prenait jadis en croupe, et qui, d'un coup de baguette transformant au milieu de la nuit la chaumière en palais, se changeaient elles-mêmes en nymphes éblouissantes. Il y avait en vérité une distinction singulière dans la physionomie douce et étonnée, dans la voix surtout, mélodieuse et plaintive, de cette étrange créature. C'était une fleur complétement fanée, mais qui avait eu sans doute autrefois son parfum. Sans cette affreuse pipe suspendue à son oreille, je l'aurais volontiers comparée à ces roses qu'un savant a pressées dans son herbier, ou qu'un amant oublieux a laissé se flétrir dans son portefeuille. Malheureusement cette petite reine était horriblement cagneuse. Cette difformité semblait d'ailleurs commune à la plupart des dames de la cour. Les femmes

d'Oualan qui sont nées dans une condition plus humble ne présentent pas un pareil vice de conformation; mais les grandes dames, les princesses, toute la journée accroupies sur leurs nattes, les deux cuisses repliées à la fois sous elles, peuvent à peine, quand elles veulent marcher, se soutenir sur leurs jambes amaigries. On éprouvait une sensation pénible à voir ces pauvres femmes s'avancer en trébuchant sur le pont. J'aurais encore préféré les petits pieds des dames chinoises.

En jetant les yeux sur les princesses qui accompagnaient la reine, on s'étonnait de trouver mêlées au type polynésien des physionomies presque européennes. La figure de ces femmes offrait, chose bizarre, avec des contours plus réguliers qu'on n'en rencontre d'habitude dans l'Océanie, je ne sais quelle délicatesse maladive qui annonçait un précoce étiolement. C'était la pâleur du nénuphar, la clarté défaillante d'une lampe qui s'éteint, l'apparence morbide d'une race qui s'en va. Le roi George m'avait fait de tristes confidences sur l'état sanitaire de son île, et la vue d'un village de lépreux que nous avions visité la veille n'avait que trop confirmé ces affreux renseignemens. Heureux les insulaires dont un récif mugissant défend les rivages! La civilisation du moins ne leur apportera pas ces affreux stigmates dont elle a marqué la population d'Oualan.

Les sensations de la reine ne furent pas moins vives que celles de son époux. Il n'y eut pas un coin de la corvette qui pût échapper à ses investigations. Elle s'en allait de droite et de gauche, furetant partout, trottinant comme une souris blanche, et tout émerveillée à son tour du spectacle qui avait si profondément impressionné la forte tête du roi George. Ses compagnes la suivaient, hurlant de surprise à chaque pas, et n'interrompant leur murmure admiratif que pour pousser parfois un joyeux éclat de rire. La reine ne cherchait point à dissimuler son ravissement. Elle semblait douée d'ailleurs de l'humeur la plus sociable, et son gai babil faisait plaisir à entendre : « J'aime les baleiniers, disait-elle; ils m'apportent toujours quelque petit cadeau, me font des complimens, m'appellent *good belly queen*. Ils donnent au roi George de l'huile de baleine, du rhum et du tabac. Quand nous passons plusieurs mois sans voir de navires, le peuple et le roi ne sont pas contens. » J'offris une modeste collation au couple royal. Les princesses se tinrent accroupies à la porte de la chambre, et la reine, en riant, leur jeta les miettes du festin; mais tout à coup le front du roi parut se rembrunir, et la reine écarta vivement sa chaise de la table. Mon domestique apportait en ce moment une anguille monstrueuse qu'un de nos canotiers, se promenant sur la plage, avait tuée le matin d'un coup de bâton. « Qu'avez-vous? » demandai-je au roi George. Il me montra du doigt le poisson que

mon domestique venait de déposer devant moi. J'eus alors comme un vague pressentiment de quelque superstition polynésienne. Je m'excusai de mon mieux, et je fis comprendre au roi que si nous avions assommé une des divinités de l'île, c'était par ignorance et sans mauvaise intention. Le roi, à ce discours, haussa les épaules comme un esprit fort qu'on offense. « Il ne faut pas manger de ce poisson, dit-il, parce qu'il donne la lèpre. » La reine fut plus franche; elle avoua qu'il n'en fallait pas manger parce qu'il était *tabou*. D'où venait cette interdiction, qui prend toujours, on le sait, dans les îles de l'Océanie, un caractère religieux, et dont la violation est infailliblement punie de mort? J'eus quelque peine à obtenir l'explication que je demandais. Je crus enfin comprendre qu'après un ouragan qui avait dévasté l'île, brisé les arbres à pain et ruiné les plantations de taro, les habitans n'avaient vécu, pendant près d'une année, que des murènes qu'ils allaient poursuivre au moment de la basse mer dans les anfractuosités des bancs de madrépores. C'était pour se ménager cette précieuse ressource que depuis cette époque on avait mis les anguilles de mer sous la protection de la superstition publique.

Le soleil allait disparaître quand le roi George se décida enfin à quitter la corvette. Depuis plus d'une heure, il avait trouvé une distraction qui semblait être tout à fait de son goût. Une aiguille et une paumelle de voilier à la main, il s'occupait gravement à coudre une voile que nos ouvriers réparaient dans la batterie. Je lui promis d'aller lui rendre sa visite, et le soir même, à l'heure où le peuple d'Oualan, assis sur ses talons, dévore gloutonnement la *popoïe* (1), je débarquai à l'entrée du village. Le premier insulaire que je rencontrai s'empressa de me conduire chez le roi. Une porte très basse me contraignit à me courber jusqu'à terre pour pénétrer dans une vaste cour qu'entourait une palissade de roseaux. J'avais déjà remarqué qu'aucun des habitans de l'île, fût-il au rang des chefs, n'osait se tenir debout devant le souverain d'Oualan. Les *Kanaks* que ce roi aux allures débonnaires appelait familièrement près de lui ne l'approchaient jamais qu'en rampant. Une aussi rigoureuse étiquette m'avait paru dépasser un peu les bornes de l'humilité orientale; mais comme la plupart des coutumes qui, au premier abord, étonnent ou scandalisent le voyageur, la posture des sujets du roi George avait son origine dans les nécessités d'une civilisation encore incomplète. Cette origine mystérieuse, le guichet de la case royale me la révélait. Les despotes polynésiens n'avaient dû pratiquer dans l'enceinte de leur

(1) La *popoïe*, servie d'ordinaire sur une feuille de bananier, n'est que le fruit de l'arbre à pain pétri avec de la noix de coco. On forme de ce mélange une énorme boulette au milieu de laquelle chaque convive trempe alternativement ses doigts.

demeure d'aussi étroites ouvertures, assujettir leurs sujets à d'aussi gênantes attitudes, que pour se tenir mieux en garde contre les assauts imprévus de la trahison. Ils ne voulaient pas qu'un ennemi pût venir à eux la tête haute et le bras prêt à frapper. N'ayant à redouter d'autre arme que le casse-tête, ils croyaient n'avoir rien à craindre de l'homme qui se tenait humblement courbé en leur présence. Celui qui se redressait devant la majesté royale, qui osait se placer au niveau ou même au-dessus de son souverain, devenant dangereux, était réputé criminel.

Une natte grossière couvrait le sol de la cour dans laquelle je venais de m'introduire. En face de l'entrée s'élevait la case du roi George. A voir cet édifice de style ogival, uniquement composé de roseaux et de brins d'herbe tressés, on eût dit une énorme ruche destinée à loger des abeilles. Ce palais rustique était cependant un chef-d'œuvre d'industrie et de patience. De toutes les cabanes d'Indiens, c'était sans contredit la plus élégante et la plus ingénieuse que j'eusse encore vue. Quant à l'ameublement, il était, je dois le dire, d'une extrême simplicité. Deux bancs de bois, une natte assez fine, un coffre sur lequel était posée une lampe remplie d'huile de baleine, voilà les seuls objets qui paraient la nudité de la royale demeure. La soirée était magnifique; la lune montait lentement dans le ciel. Le roi George et la reine s'accroupirent sur un coin de leur natte; je m'assis auprès d'eux, nous allumâmes nos cigares, et la conversation alla son train. L'anglais du roi George n'était pas malheureusement toujours intelligible; celui de la reine était un gazouillis difficile à déchiffrer. J'aurais donc quitté l'île Oualan très imparfaitement édifié sur les points que je m'efforçais d'éclaircir, si le roi n'eût eu l'excellente pensée de faire appeler deux linguistes attachés à sa cour, qui non-seulement nous servirent d'interprètes, mais prirent aussi bientôt une part active à la conversation.

Le roi George, — le moment est venu de lui rendre cet hommage, — pratiquait l'hospitalité comme un Médicis. Sa cour était ouverte à tous les étrangers que la fortune amenait dans son île. Il arrivait souvent qu'un bâtiment de Sydney ou des États-Unis, privé d'une partie de son équipage par la désertion, avait recueilli des renforts sur divers points de l'Océanie. Sa pêche terminée, ce navire ingrat jetait sur la première île venue les Indiens dont les services lui étaient devenus inutiles. Le roi George accueillait avec empressement ces épaves, et, grâce aux revenus considérables de sa liste civile, ses hôtes, si nombreux qu'ils fussent, n'avaient jamais à craindre de manquer de *popoïe*. Les insulaires débarqués à Oualan étaient des gens qui avaient vu le monde. Leur expérience venait souvent en aide aux notions un peu confuses que le roi George avait

acquises sur tout ce qui dépassait la limite de ses états. Le méfiant despote voyait d'ailleurs en eux le moyen d'éloigner des affaires quelques chefs trop remuans, dans lesquels il avait découvert depuis peu de secrets compétiteurs. Aussi avait-il transféré la plupart des grands offices de la couronne entre leurs mains. Un Indien de Rotoumah, à la peau noire et aux cheveux crépus, était devenu le capitaine de port du havre Chabrol; entraîné dans sa carrière aventureuse jusque sur les côtes d'Amérique, Tom avait servi dans la cavalerie péruvienne; il parlait à la fois l'espagnol et l'anglais. Un autre étranger venait des îles Sandwich. Un troisième, Antonio, était né dans les îles Tonga. Un navire américain l'avait abandonné, après un voyage infructueux, sur l'île Pleasant. Cette île, entourée d'un récif presque infranchissable, se trouve jetée au milieu de l'Océan Pacifique comme un écueil. Peu de navires osent s'en approcher. Un *convict* anglais, le *grand Bill,* y régnait par le droit de la force et de la violence. Après avoir empoisonné un déserteur français, longtemps son rival et son seul frein, il était parvenu à exercer une autorité absolue sur les naturels. Antonio saisit la première occasion qui s'offrit à lui d'échapper à ce despotisme farouche; il paya son passage sur un baleinier du prix de cinq cochons et fut déposé à Oualan. Ce malheureux, ainsi ballotté d'île en île, s'exprimait en anglais avec une merveilleuse facilité; je lui dois la majeure partie des renseignemens que j'ai pu recueillir dans mes conférences avec le roi George.

Le pouvoir n'est pas nécessairement héréditaire dans l'île Oualan. A la mort du souverain, tous les chefs se rassemblent dans la maison commune, celle où sont suspendues les grandes pirogues; ils n'en peuvent sortir qu'après avoir élu le nouveau roi. Les deux candidats à la succession du roi George étaient, en 1850, son frère Canker et son fils aîné, César; mais nous ne pûmes obtenir du monarque le plus circonspect de la Polynésie qu'il avouât de quel côté penchaient ses préférences personnelles.

Les attributions de la royauté ne se composent pas, dans ce chétif empire, de vaines prérogatives. Au roi seul appartient le sol d'Oualan et de Lélé. C'est à lui qu'appartient également le monopole du commerce. Dès qu'un baleinier se présente, que ce soit dans l'est ou dans l'ouest de l'île, le roi George est toujours le premier à monter à bord. Il offre des fruits, du taro, des ignames; il demande en échange du tabac et du rhum. Pour le rhum surtout, il se fait invariablement la part du lion. Ses sujets cependant, émus de ses largesses, le proclament un excellent roi, un habile politique, en un mot, suivant l'expression de la reine, un homme qui a du flair et y voit loin, — *a good look out.* — Quant au sol, le roi George le divise

entre les différens chefs. Il en a sa part personnelle; il a en outre la dîme qu'il prélève sur la part des autres. La classe inférieure cultive les domaines de l'aristocratie, et ses *fueros* paraissent se borner au droit de ne pas mourir de faim. Les priviléges des chefs sont plus sérieux : dès qu'ils ont payé la dîme, ils ne doivent plus rien au souverain. Ce dernier peut faire appel à leur dévouement, leur représenter la nécessité de contributions volontaires; mais le plus souvent, dans les occasions où sa liste civile est insuffisante, il faut qu'il puise dans sa *casbah*. Ce grand coffre, présent d'un baleinier, que j'avais remarqué en entrant dans la chambre du roi George, renferme les ressources secrètes à l'aide desquelles il pourvoit à tout. Là sont des chemises rayées, des paquets de tabac, deux ou trois poignées de dollars dont le roi George ne sait que faire, et, au milieu de ces objets de peu de valeur, les précieux hameçons de nacre, qui sont encore aujourd'hui considérés comme la seule monnaie courante de l'île. Ces hameçons sont apportés à Oualan par les navires européens, qui se les procurent à peu de frais dans les îles Marshall et Gilbert. Ils sont formés de deux morceaux de nacre, l'un large et plat, l'autre arrondi et pointu, qu'assemble un fil de bourre de cocotier. Le roi George a lentement amassé un grand nombre de ces hameçons; ce sera l'héritage de César, si Canker usurpe la couronne.

Ce que je m'étais proposé par-dessus tout d'approfondir, c'étaient les sentimens religieux du roi George et de ses sujets. Antonio prétendait que les naturels d'Oualan n'avaient pour toute religion que quelques superstitions grossières. « Lorsque le vent, disait-il, souffle avec violence et roule de gros nuages dans le ciel, je les ai vus s'armer de fusils ou de pierres pour mettre en fuite les esprits des morts qu'ils croient déchaînés. Quant au dieu qu'ils adorent, je n'ai jamais pu le connaître, à moins que ce ne soit les murènes du récif, le seul objet au monde que ces gens-ci paraissent vénérer. » Les naturels d'Oualan n'auraient-ils donc aucun soupçon d'un être supérieur, aucune idée, même grossière, de la Divinité? J'hésitais à le croire. Essayez cependant de parler au roi George d'un Dieu auteur tout-puissant de ce monde, créateur des hommes blancs et des Kanaks, il vous répondra avec un sourire *qu'il ne l'a jamais vu*, mais que les baleiniers américains lui ont déjà raconté quelque chose de semblable. Quant à la reine, elle vous répliquera plus hardiment que toutes ces idées-là n'ont pas le sens commun : *All humbug!* dit-elle sans hésiter. Les deux époux seront du reste unanimes à reconnaître qu'un homme mort et enterré, avec de grosses pierres sur le corps, n'a plus rien à attendre ni à demander. « Quand vous serez mort, *king George*, qu'allez-vous devenir? — On me mettra dans un trou. » Retournez votre question de cent façons, vous n'obtiendrez pas d'autre réponse.

Je me rends garant que le roi George n'a jamais soupçonné l'immortalité de l'âme. Il peut exister à cet égard quelques superstitions plus ou moins grossières parmi ses sujets; à coup sûr sa philosophie brutale est loin de les partager. Si le roi George se montre débonnaire et pacifique, s'il est généralement réputé comme un *good belly man*, un bon cœur, ou plus littéralement un bon ventre, ce n'est point qu'il se flatte de trouver dans une autre vie la récompense de sa conduite sur cette terre. Ses vertus politiques ne prennent leur source que dans un heureux naturel, et surtout dans une excessive circonspection. Respecter les hommes blancs et vivre en paix avec les navires qui apportent à Oualan le tabac, les hameçons de nacre et surtout le précieux rhum, voilà les grands principes de morale dont jusqu'ici aucune circonstance n'a pu le faire dévier.

L'indifférence sceptique du roi George semblait avoir gagné le cœur de ses sujets. Rien dans l'île où nous avions abordé ne nous révélait l'existence d'un culte religieux. Le peuple d'Oualan, comme l'affirmait Antonio, n'avait foi qu'aux sorciers, ne croyait qu'aux fantômes et ne respectait que les anguilles. Les légendes si chères aux races polynésiennes, les traditions nationales, conservées partout ailleurs dans les danses et dans les chansons populaires, semblaient ici avoir disparu sans laisser de traces et sans causer de regrets. C'est à cent lieues d'Oualan, sur un autre point de l'archipel des Carolines, dans l'île Pounipet, qu'on retrouve quelques souvenirs d'une histoire primitive qui a dû être commune aux peuples des deux îles, dont l'origine est évidemment la même. Les traditions de Pounipet remontent jusqu'aux jours fabuleux où une race de géans habitait les îles de la Polynésie. C'était une race active, une infatigable famille de travailleurs. Les uns s'occupaient à tailler les montagnes, les autres creusaient des canaux sinueux et des ports, entouraient Pounipet d'une large ceinture de corail, ou remuaient en se jouant les gros blocs de basalte. C'est de cette époque que datent les monumens dont une végétation fougueuse finira peut-être un jour par effacer les ruines, mais qui rappellent encore au navigateur étonné les travaux des Aztèques et ceux des Égyptiens. Toute une ville, bâtie, sans ciment, de prismes pentagones, couvre de ses débris le sol où la génération présente a placé ses tombeaux. Ces ruines sont l'œuvre indestructible des géans. Les Indiens de Pounipet n'en approchent jamais sans frémir. Ils racontent que les architectes qui construisirent ces solides murailles, quand ils n'eurent plus de pierres à entasser l'une sur l'autre, se livrèrent bataille et ne songèrent plus qu'à s'entre-tuer. Trois seulement survécurent, un père et ses deux fils. Les enfans entreprirent d'élever un pic aigu qui devait monter jusqu'au ciel. Le père employa ses loisirs à couper l'île en deux; il ouvrit

d'abord le canal qui forme aujourd'hui le port de Métalélim : les deux roches qui divisent la passe lui servaient à poser au-dessus de l'eau ses larges pieds. Quand il eut poussé ses travaux jusqu'au fond de la baie, il voulut faire passer son canal à travers la montagne qu'édifiaient péniblement ses fils. Chacun d'eux s'obstinant à défendre son œuvre, une lutte dénaturée s'ensuivit, et la race des géans disparut. En ce moment débarquaient sur la plage de Métalélim cinquante hommes qu'une pirogue amenait de lointains rivages. Ils contemplèrent avec effroi les travaux gigantesques de leurs devanciers, et bâtirent leurs huttes de paille sur le bord de la mer. Ce fut d'eux que sortirent les cinq tribus de Pounipet.

Ainsi se conservent à quelques lieues d'Oualan les traditions de deux migrations distinctes. La première a érigé les monumens que Cook et Lapérouse ont observés dans l'île de Pâques, qu'Anson et les officiers de *l'Uranie* ont admirés aux Mariannes, que l'on retrouve à Pounipet, sur les points les plus étrangers l'un à l'autre de l'Océanie, et jusque dans l'île oublieuse que nous étions venus visiter. — A cette race industrieuse ont succédé des colonies nouvelles : ces derniers émigrans semblent n'avoir connu que les premiers rudimens de la civilisation. Leurs prédécesseurs, si on les jugeait à leurs œuvres, auraient apporté avec eux les arts et les besoins d'une vie sociale beaucoup plus avancée.

Ce que les officiers de *la Danaïde* purent entrevoir des idées religieuses des habitans de Pounipet pendant leur séjour dans l'île indiquait un peuple doux et paisible. Point de ces sacrifices humains ni de ces mutilations sanglantes par lesquels tant d'autres peuplades de l'Océanie s'imaginent rendre hommage à la Divinité. Chaque habitant semble avoir choisi sa déité protectrice. Pour les uns, le pigeon est l'objet d'un culte superstitieux; pour les autres, c'est, comme à Oualan, la murène. Ils entourent ces dieux de leur choix d'un respect inviolable. Tout Indien coupable d'un meurtre sacrilége, quand bien même ce meurtre serait involontaire, doit fuir de sa tribu. Un culte aussi simple ne demande ni temples ni ministres. Les tribus de Pounipet ont cependant des hommes habiles à lire dans l'avenir et à converser avec les esprits. Le pouvoir mystérieux qu'on leur attribue donne à ces thaumaturges une considération et une puissance à peine inférieures à celles des chefs. Dans toutes les cérémonies importantes, ils sont invariablement appelés à jouer un rôle. Leur place est marquée dans les fêtes, et la première coupe de *kawa* est pour eux. C'est surtout à guérir les malades que leur savoir s'applique. Si l'on veut chercher dans l'étude des superstitions populaires le berceau des nations dispersées sur la surface du globe, on ne reconnaîtra pas sans une certaine surprise dans les pratiques

médicales de ces sorciers polynésiens les procédés des bonzes chinois et ceux des magiciens mongols. Dès qu'un Indien se plaint d'être malade, ses parens s'empressent d'appeler à son aide le grand médecin de la tribu. Le mal est-il léger, il suffit des infusions que le médecin ordonne; mais si le cas est grave, il faut avoir recours aux moyens surnaturels. Il existe dans l'île de Pounipet des sommets sacrés près desquels les Indiens ne s'aventurent jamais; c'est sur ces hauts lieux que l'âme du malade s'est enfuie. Il faut la contraindre à revenir animer le corps qu'elle a déserté. Il importe surtout de ne pas perdre un instant, car des ailes gigantesques qui croissent à vue d'œil vont, si l'on ne se hâte, emporter dans les cieux cette âme vagabonde. Le médecin se met donc en route; il ose gravir la montagne. — S'il réussit à saisir l'âme qu'il est venu chercher, il l'enferme soigneusement dans une noix de coco, et, à son retour, la verse avec le lait sur la tête du malade. Trop souvent, hélas! l'âme a quitté la terre, elle est partie : le médecin l'a vue qui volait battant l'air de ses noires membranes. Où ses ailes, — question difficile à résoudre! — l'auront-elles portée? « Elle est allée bien loin, répondent les naturels, bien loin d'ici! Les âmes qui l'ont précédée l'attendent pour la recevoir et lui faire les honneurs de ce nouveau séjour. Il faut les prier; il faut préparer au parent que l'on pleure un bienveillant accueil, il faut dire quelles étaient ses vertus, sa bonté, son courage, afin que les morts se réjouissent du compagnon que la terre leur envoie. C'est pourquoi les vassaux, les amis, les parens, doivent se réunir souvent sur la tombe du défunt pour célébrer ses louanges et pour chanter ensemble de longs hymnes de deuil. » A ces naïfs discours, qui ne croirait reconnaître les vieux enfans des steppes de l'Asie, les honnêtes et crédules Mongols, sous la tente desquels ont si longtemps vécu nos deux héroïques missionnaires le père Huc et le père Gabet?

J'avais pressenti l'intérêt qui devait s'attacher à la théodicée mystique des Carolins; mais ce n'est pas le roi George qui pouvait satisfaire ma curiosité sur cette question. Nous nous entendions mieux quand nous parlions des ressources agricoles de son île. Le roi George était fier à juste titre de la merveilleuse fécondité de ses états, et, comme s'il eût voulu m'en éblouir, il ne cessait de me la vanter. Après sa seconde visite à bord de la corvette, il avait convoqué tous les chefs dans la case commune : il leur avait raconté les splendeurs de *la Bayonnaise*, il leur avait en même temps fait sentir qu'il convenait de mettre leur souverain en état de reconnaître l'accueil et les présens qu'il avait reçus de ces redoutables étrangers. Bientôt en effet des pirogues chargées de taros, de fruits de l'arbre à pain, d'ignames, de cannes à sucre et de noix de coco vinrent inonder

le pont de la corvette des libéralités du roi George. Je voulus protester, exposer à ce trop généreux prince que par de pareilles largesses il finirait par affamer son île : il sourit de mes craintes, et compta sur ses doigts dix espèces de racines qui pouvaient au besoin suppléer les fruits de l'arbre à pain et ceux du cocotier. La canne à sucre était la seule rareté de l'île, la seule propriété qui parût soumise au *tabou*. A toutes ces richesses je voulus ajouter, pour les années d'ouragan, de nouvelles ressources : j'offris au roi un panier de pommes de terre, deux ou trois sacs de riz de montagne et un baril de haricots de Canton. Je doute, hélas! malgré les promesses réitérées qui me furent faites, que jamais ces semences aient été confiées à la terre : les naturels d'Oualan sont incapables d'accorder une pensée à l'avenir; pour eux, le jour présent compose toute la vie, ils ont l'insouciance des enfans et cèdent sans effort à la mollesse qu'inspire le climat énervant des tropiques. La recherche d'une jouissance nouvelle ne vaut pas à leurs yeux les fatigues au prix desquelles il faudrait l'obtenir. Les animaux qui leur ont été laissés à diverses reprises par les baleiniers ont depuis longtemps recouvré leur indépendance : les cochons courent les bois, les poules abandonnées vivent à l'état sauvage. Avec les magnifiques pigeons à gorge d'opale et de rubis qui remplissent les forêts de l'île, ces poules nous offraient une chasse à la fois abondante et facile : c'est assurément un des gibiers les plus délicats qu'aient savouré nos palais cosmopolites. Les poules sauvages d'Oualan ne le cèdent en rien, pour le goût et pour le fumet, aux faisans d'Europe.

L'objet de notre mission cependant était rempli; il ne nous fallait plus qu'une circonstance favorable pour sortir du port. Des baleiniers y avaient été arrêtés des mois entiers, et ces navires avaient pris le parti de ne plus mouiller que dans la baie située sous le vent de l'île, celle dans laquelle M. Duperrey avait jeté l'ancre et qu'il avait nommée du nom de son bâtiment. Dans le havre Chabrol, la brise qui souffle quelquefois de terre pendant la nuit vient mourir à l'entrée de la rade. On trouve dans la passe une mer toujours sourdement agitée, en dehors des récifs un abîme sans fond. Nous ne devions donc songer à franchir ce canal resserré entre deux brisans ni à l'aide de nos câbles, ni avec le secours insuffisant de nos embarcations; le vent seul pouvait nous fournir le moyen de gagner la pleine mer. Ce qu'il y avait de plus grave peut-être dans cette situation, c'est que toute tentative faite pour en sortir devait être couronnée de succès, sous peine d'amener un résultat funeste. Un navire baleinier d'un faible tonnage pouvait bien, s'il manquait de sortir, tourner sur ses talons et rentrer dans le port; mais une pareille manœuvre était à peu près interdite à *la Bayonnaise*. Avec quelle impatience nos re-

gards suivaient dans le ciel la marche des gros nuages que les vents alisés chassaient toujours devant eux! avec quelle anxiété, abusés par une bouffée trompeuse, nous allions dans la passe observer la direction de la brise! Le roi George nous promettait quelques heures de vent plus propice pour le jour de la pleine lune. Épiant cet instant favorable, si nous descendions sur la côte, nous osions à peine perdre la corvette de vue; mais sans dépasser les limites de la baie, nous trouvions de majestueux ombrages sous lesquels nous pouvions, pendant des journées entières, promener nos ennuis. Le figuier des banians, avec la forêt de racines qui pendent comme une chevelure de ses longs rameaux, couvrait d'un abri touffu le sol sablonneux sur lequel croissaient pêle-mêle les arums et les pandanus. Le *barringtonia,* au feuillage dur et sombre comme celui du laurier, répandait sur la terre ses milliers de fruits pareils à la mitre d'un évêque, qu'on voyait germer de toutes parts et pousser vers le ciel d'innombrables rejetons. A quelques pas du bord de la mer, toute trace de sentier disparaissait. La forêt vierge avec ses branches entrelacées, ses troncs serrés l'un contre l'autre, s'étendait jusqu'au sommet des montagnes. Il fallait renoncer à percer ces dédales inextricables. Les insulaires qui n'avaient pu trouver place sur l'île Lélé occupaient le rivage de la grande île. Ils cultivaient sans effort quelques racines nutritives ou des cannes à sucre, et vivaient du produit de leurs cocotiers. Quelques-uns, n'ayant pour tout vêtement que le *maro* indigène, nous rappelaient le beau type carolin que nous avions admiré à Guam (1); c'était la même perfection de formes, la même pureté de lignes respirant à la fois la vigueur et la souplesse : c'est ainsi que l'homme dut sortir des mains du créateur. Un statuaire n'eût pu se lasser de contempler ces sauvages dans le calme de leurs poses, dans la noblesse innée de leurs attitudes : c'était l'idéal de la sculpture, la beauté mâle et forte devinée quelquefois par le génie. A côté de ces hommes que n'avait point atteints la lèpre héréditaire, fatal présent de la civilisation, se montraient des cadavres vivans, lentement rongés par d'affreux ulcères. Le regard se détournait de ces malheureux, qui semblaient supporter avec une résignation apathique le fléau qui les dévorait; c'était un hideux spectacle, qui ne pouvait manquer d'exciter dans nos cœurs une profonde compassion. Par quels crimes cette race innocente a-t-elle pu mériter la colère céleste? On s'est ému du sort des populations de la côte d'Afrique; les peuples de l'Océanie devraient, à plus de titres encore, éveiller les élans de notre sympathie. On ignore peut-être en Europe de quels affreux désordres, de quelles criminelles violences

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1852.

les archipels de la Polynésie sont devenus le théâtre. Les *convicts* de Sydney, les déserteurs des navires baleiniers ont infesté ces îles; ils ont associé des populations douces et inoffensives à leurs odieux excès et à leurs sanglantes querelles : ils les en ont rendues victimes. Des tribus ont été massacrées; des navires sont venus enlever des cargaisons de tripang et de nacre le mousquet à la main; des exécutions sommaires ont eu lieu; le plus chétif Européen s'est arrogé le droit de haute et basse justice sur des peuples sans défense, et toute une génération de flibustiers, sous le nom de *frères de la côte*, a planté le drapeau d'une ignoble tyrannie sur des archipels heureux et libres il y a moins d'un demi-siècle. On a dit non sans raison que nos navires de guerre devraient se montrer plus souvent dans ces parages; j'ajoute que ce n'est point assez : les peuples polynésiens ne peuvent plus vivre que sous la tutelle de l'Europe; les ressorts de leur civilisation sont brisés aujourd'hui; ils ne sauraient plus être les naïfs sauvages que Cook nous a dépeints. Il faut les sauver du joug que des aventuriers sans mandat ont appesanti sur eux, il faut surtout les sauver des funestes passions qui les dévorent. Je souhaite ardemment, pour ma part, que la France ait son rôle dans cette œuvre providentielle; mais si des soins plus pressans doivent la détourner d'une pareille entreprise, j'appelle de mes vœux le protectorat de toute autre puissance : il n'en est point dont l'intervention, dans ces circonstances désespérées, ne puisse être utile et tutélaire.

On n'a pas oublié sans doute le temps où la France semblait avoir conçu le projet d'assurer à son commerce quelques points de refuge et de ravitaillement dans ces mers, où l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande s'étaient déjà emparées de toutes les positions importantes. L'île Oualan, explorée pour la première fois par un navire français, eût pu trouver place dans un système qui tendait moins à créer des colonies agricoles qu'à poser quelques jalons sur les grandes routes commerciales du globe. Cette île, que l'équipage d'un navire de guerre eût facilement tenue en respect, eût admirablement relié Taïti, Basilan et Mayotte. Je ne connais point de prétentions qui eussent pu, dans ce cas, prévaloir sur les nôtres. Notre action bienfaisante se fût étendue sur trois archipels. Les îles Carolines, les îles Gilbert et les îles Marshall auraient vu de meilleurs jours à l'ombre de notre pavillon, et peut-être le commerce du tripang, de la nacre et de l'écaille de tortue eût-il récompensé par d'importans profits la pensée généreuse qui aurait décidé notre occupation. Ce système d'expansion fut ruiné dès sa naissance par les embarras dont le protectorat de Taïti devint la source; une nouvelle situation politique pourrait ouvrir à la France de nouveaux horizons. Si jamais le monde européen fait enfin trève à ses stériles querelles, il n'entrera sans

doute dans la pensée de personne d'enfermer notre action dans les étroites limites de la Méditerranée. Ce jour-là, je demande qu'on n'oublie point l'archipel si intéressant des Carolines.

En dépit de l'attrait que devait nous inspirer cette phase toute nouvelle de notre campagne, nous ne pouvions nous empêcher de maudire les délais qui nous retenaient à Oualan. Le 28 mars enfin, une légère brise d'ouest s'éleva du fond de la baie. J'allai immédiatement dans ma baleinière observer quel vent soufflait dans la passe. La houle était à peu près tombée, et en dehors des récifs la brise variait du nord-nord-est au nord-est. C'était un moment précieux à saisir. En quelques minutes, nous fûmes sous voiles; nos quatre embarcations nous remorquaient avec ardeur, et la marée nous était favorable. C'est ainsi que nous nous engageâmes dans la passe. Un instant la brise nous manqua complétement, nos huniers s'affaissèrent lourdement le long des mâts. La marée et l'effort de nos canots nous soutenaient à peine contre la houle. Tout à coup la brise qui régnait au large frappe nos voiles hautes, nos vergues sont rapidement orientées, et la corvette s'élance en avant; mais sa proue est tournée vers le récif du sud. La vague déferle en mugissant sur ce banc de madrépores dont nous nous sommes déjà rapprochés. Toutes les manœuvres que l'on pouvait exécuter sont faites; il faut en attendre le résultat. Un profond silence règne à bord de *la Bayonnaise*. Notre inquiétude est déjà dissipée : la corvette s'est rangée au vent, et, comme un dauphin qui fend l'onde, elle plonge gaiement sa proue dans l'écume qu'elle soulève. Les derniers écueils sont bientôt derrière nous, et nous voguons sans crainte sur une mer profonde.

Notre traversée de retour fut aussi rapide que notre voyage de Manille à Oualan avait été pénible et contrarié. Quelques jours après notre départ, nous passions entre les îles de Rota et de Guam, nous coupions la chaîne des Bashis le 12 avril, et le 17 nous jetions l'ancre sur la rade de Macao.

II.

Pendant les trois mois que nous avions employés à parcourir l'Océan Pacifique, une date mémorable prenait place dans les annales du Céleste Empire. Les premiers Chinois qui montèrent à bord de *la Bayonnaise* nous étonnèrent par l'apparence insolite de leur crâne; le rasoir avait respecté leurs cheveux depuis plus d'un mois. La dynastie tartare était-elle donc descendue du trône? Les fils de Han se préparaient-ils à reprendre cette antique coiffure dont le sabre des Mantchoux avait exigé le sacrifice, et dont on ne trouvait

plus la trace que sur les vieux vases de porcelaine? Non, l'empire n'avait pas changé de maîtres; mais les Chinois portaient le deuil de leur père. Après trente années de règne, le fils de Kia-king, le petit-fils du glorieux Kien-long, avait rejoint dans la tombe les cinq souverains de la dynastie mantchoue, laissant à son successeur un empire ébranlé et un avenir plein d'incertitudes.

L'empereur Tao-kouang, avant de mourir, avait désigné pour lui succéder le quatrième de ses fils, qui prit en montant sur le trône le nom de Y-shing. Ce prince était issu d'une femme tartare, car, suivant les lois de la dynastie Taï-tsing, les descendans des femmes chinoises ne peuvent avoir de droits à la couronne. L'avénement du nouveau souverain ne fut marqué par aucune réforme. Le respect que les princes, comme les moindres sujets du Céleste Empire, sont tenus de montrer pour la mémoire paternelle interdit, pendant une année au moins, à l'héritier du trône tout acte qui pourrait sembler une censure de la politique suivie par son prédécesseur. Bientôt cependant des rumeurs, accueillies par les uns, repoussées comme invraisemblables par les autres, annoncèrent aux habitans de Canton qu'une conspiration avait été ourdie par un des frères du vieil empereur, et qu'avec l'assistance de Lin, mandarin bien connu par ses tendances rétrogrades, cet oncle rebelle avait réussi à enlever le trône et la vie à son neveu. C'est alors qu'on put juger de la parfaite indifférence des populations de l'empire pour ce qui pouvait se passer à Pe-king. Ces bruits, qui eussent ému si profondément une nation moins habituée à considérer la suprême puissance comme le couronnement indispensable de l'édifice social et son action tutélaire comme indépendante de la personne du souverain, éveillèrent à peine l'attention des Cantonais. On les vit vaquer à leurs affaires avec le même calme et la même patience laborieuse que par le passé. Ils laissèrent les Européens mettre tout à leur gré les deux nationalités en présence et se figurer les Chinois, sous la conduite du vieux Lin, prêts à s'élancer contre les Mantchoux, à la tête desquels venait se placer naturellement le Tartare Ki-ing. Pour eux, ils continuèrent à cultiver leurs champs, à régler leurs comptes, à vendre leurs denrées, comme si les troubles du nord ne les eussent touchés en aucune façon. L'œil le plus pénétrant n'eût pu distinguer à cette époque le moindre symptôme d'agitation dans une province que l'on a toujours signalée à bon droit comme la plus turbulente du Céleste Empire. Je fus profondément frappé de cette apathie, et j'y crus reconnaître une des causes qui entravent le plus énergiquement en Chine le progrès des révolutions. Je compris combien les mécontens, s'ils osaient arborer la bannière de la révolte, auraient de peine à passionner le peuple et à éveiller son zèle pour des projets étrangers en réalité à ses inté-

rêts intimes, combien en un mot, dans une société où chacun vivait de son labeur, où les priviléges héréditaires étaient inconnus, il faudrait que l'administration commît de fautes et d'excès pour soulever contre elle l'indignation publique. Le gouverneur de Hong-kong voulut cependant être fixé sur le degré de confiance qu'il devait accorder à ces vagues rumeurs. Il expédia dans le golfe de Pe-tche-li son secrétaire, M. Johnstone, qui s'embarqua sur le navire à vapeur le *Reynard*. La mission de M. Johnstone avait, dit-on, pour but ostensible de complimenter le jeune empereur sur son avénement au trône, pour objet réel de solliciter l'ouverture d'un nouveau port plus rapproché que Shang-hai de Tien-tsin. Cette tentative de M. Bonham pour engager une correspondance directe avec la cour de Pe-king n'obtint même pas du gouvernement chinois l'honneur d'une réponse.

Il faudrait avoir des siècles devant soi pour pouvoir se flatter de voir aboutir la moindre affaire dans l'extrême Orient. Tout marche à cette extrémité du monde avec une lenteur incroyable. Depuis notre arrivée sur les côtes de Chine, au mois de janvier 1848, nous n'avions cessé de nous croire à la veille d'une crise décisive. Les mois s'étaient écoulés, les complications s'étaient évanouies, et le Céleste Empire avait continué à se mouvoir dans son orbe accoutumé. Un nouveau règne pouvait nous promettre l'intérêt d'une phase encore inconnue : les tendances libérales d'un réformateur allaient enfin triompher, si l'on en croyait certaines imaginations enthousiastes; c'était au contraire le rapide déclin de l'empire qui devait, suivant une version plus probable, signaler l'avénement d'un nouvel Augustule. Toutes ces prédictions nous trouvèrent incrédules ou indifférens. D'autres pensées occupaient déjà notre esprit, car nous venions de recevoir l'ordre de déposer entre les mains de M. Forth-Rouen les archives de la station et d'opérer notre retour en France en doublant le cap Horn, après avoir touché aux îles Sandwich et à Taïti.

Je n'essaierai point de retracer la joie que cette nouvelle répandit à bord de la corvette. Les deux mers qui nous séparaient des rivages de l'Europe n'étaient plus à nos yeux qu'un détroit à franchir. Il nous semblait que le jour où nous aurions quitté la rade de Macao, l'espace allait s'effacer rapidement devant nous. Une station dont on ignore le terme, c'est presqu'un exil : dès qu'on nous ouvrait le chemin du port, nous n'étions plus des exilés; nous redevenions de joyeux et confians voyageurs.

Nos préparatifs de départ furent bientôt terminés; mais nous voulûmes visiter une dernière fois Hong-kong et Canton. Notre première visite à Hong-kong avait eu lieu sous les auspices du brave commandant Lapierre. Nous avions dû nous montrer touchés à cette époque de l'éminent service que la marine britannique venait de rendre sur

les côtes de la Corée aux naufragés de *la Gloire* et de *la Victorieuse* et des égards dont elle avait su entourer cet honorable malheur. Une pareille circonstance devait assurer l'avenir de nos relations avec les autorités et les principaux habitans de la colonie anglaise. L'annonce de la révolution de février nous avait inspiré, il est vrai, quelques doutes sur le maintien de la paix européenne, et nous avait commandé une légitime défiance. Quand la marche des événemens nous permit de renouer des rapports un instant interrompus, les Anglais eurent le bon esprit de ne témoigner aucun ressentiment d'une conduite qu'ils n'eussent point manqué en pareille circonstance d'imiter, et qu'ils avaient franchement déclarée *sailor-like,* ce qui, pour des Anglais, est tout dire. Je me trouvai heureux, pour ma part, de pouvoir, avant de quitter les côtes de Chine, prendre congé d'officiers que j'estimais, et dont j'avais admiré les intrépides manœuvres dans le golfe du Tong-king et dans le canal des Jonques; mais ce fut surtout aux négocians américains qui nous avaient témoigné une si généreuse sympathie pendant cette crise difficile, que j'éprouvais le besoin de parler de ma reconnaissance. M. Forbes était parti depuis près d'une année pour les États-Unis; ses compatriotes étaient devenus les miens : je les vis presque tous à Canton, et j'échangeai avec eux les vœux les plus sincères. Puisse leur honorable et persévérante industrie prospérer sur ces lointains rivages! Puissent leurs efforts servir d'exemple aux nôtres, et le *hong* français être en état de rendre un jour à la marine américaine ce que la maison Russell et Sturgis a fait tant de fois pour la marine française!

Le 4 mai 1850 devait être le dernier jour que nous passerions sur la rade de Macao. C'était une magnifique journée de printemps, tiède et sereine. Une légère brise de sud ridait à peine la surface de la baie. Nos amis nous avaient accompagnés jusqu'à bord, et dans ce moment si longtemps attendu, si impatiemment désiré, je ne sais quelle secrète émotion venait attrister notre départ. Nos voiles cependant frémissaient impatientes au haut des mâts; la marée nous pressait de partir; nous donnâmes le signal. Un effort vigoureux arracha l'ancre de la vase épaisse dans laquelle elle était enfoncée, et *la Bayonnaise,* s'inclinant gracieusement sous ses huniers, s'élança vers le canal que nous devions franchir pour gagner la haute mer.

Notre fidèle *comprador,* Ayo, n'attendait que ce moment. Il était déjà descendu dans son bateau, et surveillait d'un œil attentif nos manœuvres. Quand il vit *la Bayonnaise* tourner sur elle-même, il fit faire volte-face à sa barque, qui, sous ses deux voiles de nattes, se jouait depuis quelques minutes autour de la corvette, et à l'instant une explosion formidable de pétards se fit entendre. De longues guirlandes d'artifices, qui pendaient du haut de chaque mât, éclatèrent

l'une après l'autre comme une fusillade; le gong déchira l'air de son aigre tocsin, et Ayo, souriant au milieu de cette pluie de feu, calme au milieu de ce vacarme, nous adressa de la main ses derniers *tchin-tchins*. Peu à peu le bruit s'éteignit, la fumée se dissipa, et le plus honnête Chinois que nous eussions connu fit voile vers Macao.

Les navires de guerre qui, venus en Chine par le cap de Bonne-Espérance, avaient reçu, comme *la Bayonnaise*, l'ordre de doubler le cap Horn pour rentrer en Europe, avaient suivi une route bien différente de celle qui nous était tracée. Ils avaient tous passé au sud de la Nouvelle-Hollande ou de la terre de Van-Diémen. Pour nous, qui avions la mission de toucher aux îles Sandwich, c'était dans les régions moyennes de l'hémisphère septentrional, par 34 ou 35 degrés de latitude, que nous devions aller chercher les vents variables. Nous ne pûmes atteindre le passage des Bashis qu'après plusieurs jours d'une laborieuse navigation. Des calmes d'abord, puis bientôt de violens vents d'est retardèrent notre marche. Enfin, le 16 mai dans la soirée, nous parvînmes à sortir de la mer de Chine. Notre manœuvre ne pouvait plus être douteuse. Il fallait nous hâter de gagner les côtes du Japon. C'était là que nous attendaient probablement les vents d'ouest. Nous savions que nous allions traverser des parages peu connus; mais nous étions loin de nous promettre l'émotion d'une découverte.

Le 31 mai, vers quatre heures du matin, nous n'étions plus qu'à quatre-vingts lieues environ de Jédo, cette immense capitale d'un mystérieux empire, quand on vint m'annoncer qu'on croyait apercevoir la terre devant nous. Cette nouvelle était loin de cadrer avec mes calculs, et je crus à une illusion. Je montai cependant sur le pont, et je vis en effet, à quelques milles de la corvette, cinq ou six sommets aigus autour desquels paraissaient voler des milliers d'oiseaux. Je refis mes calculs, je consultai la carte; il n'y avait plus à en douter, nous avions découvert une île. Comme de vieux époux qui ont longtemps attendu un héritier et dont le ciel couronne enfin les vœux, nous nous trouvions pris au dépourvu; nous n'avions pas de nom préparé pour l'enfant que nous envoyait la Providence. Fallait-il l'appeler l'île de *la Bayonnaise?* Fallait-il attacher à sa venue en ce monde un souvenir emprunté aux péripéties de notre campagne? La brise était fraîche, et nous approchions rapidement de notre île. Ses sommets cependant tardaient bien à grandir. Les premiers rayons du soleil portèrent un coup fatal à nos illusions. C'était l'éternelle histoire des bâtons flottans. Notre île n'était qu'une longue chaîne de roches, dont le sommet le plus élevé avait à peine six mètres de hauteur. Nous pouvions remercier le ciel que la nuit n'eût

pas été plus noire, car nous eussions couru le risque d'aller nous briser sur cette terre inconnue. Nous en passâmes aussi près que la prudence pouvait nous le permettre, et quand nous eûmes constaté que ce n'était qu'un misérable écueil, nous refusâmes de lui donner le nom de notre corvette. Nous l'inscrivîmes sur la carte de l'Océan Pacifique avec cette désignation dédaigneuse : *Ile vue par la Bayonnaise le* 31 *mai* 1850, *par* 32° 0′ 41″ *de latitude nord et* 137° 39′ 12″ *de longitude est.*

Dès que nous eûmes doublé les côtes du Japon, nous trouvâmes de longs jours, un air frais et vivifiant, des brises qui nous faisaient faire des enjambées de quatre-vingts lieues d'un midi à l'autre. Nous eûmes soin de nous maintenir dans des parages si favorables, et nous ne redescendîmes vers le sud qu'après avoir dépassé le méridien des îles Sandwich. En approchant du tropique du Cancer, les vents alisés enflèrent de nouveau nos voiles. Le 29 juin 1850, nous étions mouillés sur la rade extérieure d'Honoloulou.

III.

J'ai souvent essayé de dégager, de toutes les controverses dont les peuples de l'Océan Pacifique sont devenus l'objet, un système qui pût rattacher leur existence à celle des deux grandes races orientales que sépare une ligne de démarcation bien tranchée. Si mon hypothèse pouvait être admise, la race noire et la race mongole auraient, par leur mélange, donné naissance aux populations de la Malaisie. Au sud de l'équateur, de la terre des Papous jusqu'aux Nouvelles-Hébrides, la première de ces races se présenterait encore dans toute sa pureté. Les peuples de la Polynésie proprement dite ne seraient au contraire que des colonies mongoles. Comment les fils de Sem se sont-ils répandus des îles Sandwich aux côtes de la Nouvelle-Zélande? Comment ont-ils peuplé le groupe des Carolines et l'archipel des Pomotou, les îles Tonga et les îles Marquises? C'est une question que je n'essaierai point de résoudre; mais rien ne me semble plus propre à expliquer la conformité de mœurs, de langage et de caractères physiques des diverses tribus polynésiennes, que l'idée de deux races s'épanchant sur la surface des mers aussi loin que les vents peuvent les porter, s'arrêtant, — la première, avec la mousson d'ouest, au groupe des îles Viti, — la seconde, avec les tempêtes de l'hémisphère nord, aux côtes du continent américain ou aux rivages des îles Sandwich. Quand nous débarquâmes à Honoloulou, ma première impression confirma l'hypothèse qui m'avait séduit. Je crus me retrouver au milieu des Carolins de l'île Oualan.

Les Polynésiens ne composent donc qu'un seul peuple à mes yeux. A peu d'exceptions près, les mêmes destinées les attendent, et la transformation qu'ils subissent, — aux îles Sandwich sous la direction des missionnaires américains, à Taïti sous l'influence de la domination française, — mérite d'autant plus d'être étudiée, qu'il s'agit sans aucun doute de fixer, dans un avenir peu éloigné, la condition future de cette intéressante portion de l'humanité.

Il faut distinguer deux sortes d'îles dans la Polynésie : les unes, comme l'écume d'une fournaise ardente, ont jailli du fond de l'océan, pour élever jusqu'aux cieux leurs sommets sillonnés par la lave; les autres, couronnées par les travaux des madrépores, ont à peine dépassé le niveau de la mer. Les vents et les oiseaux y ont apporté quelques graines, les flots ont jeté sur leurs rives quelques noix de cocos, et sur ce récif, dont la végétation avait fait une île, la vague est venue plus tard déposer des habitans. Ces îles basses sont de véritables camps de pêcheurs. Leur territoire n'offre aucune prise à la culture. Ce n'est point à cette formation incomplète qu'appartiennent les îles Sandwich. L'archipel découvert par Cook en 1778 n'a rien de commun avec la longue chaîne des Pomotou ni avec les îles à demi submergées du groupe des Carolines. Les îles Sandwich, au nombre de dix, peuvent être comparées aux Açores ou aux Canaries. Situées par 20 degrés environ de latitude nord, elles se trouvent sur le passage des navires que les vents alisés conduisent des ports de la Californie aux côtes méridionales du Céleste Empire. Les quatre îles les plus importantes de ce groupe ont reçu de leurs premiers habitans les noms d'Hawaii, de Mawi, de Wahou et de Taouaï. Hawaii est la plus grande de ces quatre îles; mais Wahou, qui possède un excellent port, est devenu le centre commercial de l'archipel. Les baleiniers viennent s'y ravitailler avant de pénétrer dans la mer d'Ochotzk ou dans le détroit de Behring, et la ville d'Honoloulou, qui leur doit sa prospérité, est aujourd'hui la première ville de la Polynésie. Bien que la superficie totale des îles Sandwich soit peu inférieure à celle de la Sicile ou de la Sardaigne, la population de cet archipel ne paraît guère dépasser cent ou cent vingt mille âmes. Sur un territoire sept fois moindre, l'île Majorque, dans la Méditerranée, offre deux fois plus d'habitans. C'est qu'aux Sandwich les naturels ne se sont pas encore éloignés des bords de la mer. L'intérieur des îles est presque entièrement inculte et dépeuplé. Comme dans toutes les contrées d'origine volcanique, le sol des Sandwich est profondément découpé. Des cratères éteints ou prêts à vomir sur la plaine leur feu qui sommeille, des vallées encaissées entre deux murailles de lave, de hautes chaînes de montagnes brusquement interrompues par des précipices, tel est l'aspect général de ces îles, où l'on

rencontre, suivant la hauteur à laquelle on s'élève, la même diversité de climats qu'à Java ou aux Philippines.

Il est généralement admis aujourd'hui que les Espagnols avaient eu connaissance des îles Sandwich avant le capitaine Cook; mais ce grand navigateur est le premier qui ait appris à l'Europe l'existence d'un archipel auquel il imposa le nom d'un des lords de l'amirauté britannique. Son navire apparut un matin, aux naturels de Taouaï, *comme une forêt flottante,* et l'archipel des Sandwich, pléiade égarée qui avait échappé pendant bien des siècles à une attraction fatale, se trouva ramené, par cette découverte, dans le tourbillon général de l'univers. Il serait difficile d'apprécier le degré de civilisation qu'avaient atteint les premiers colons de la Polynésie avant que le hasard des flots les séparât du reste de l'humanité; je serais porté à croire cependant qu'ils apportèrent avec eux dans ces solitudes les germes d'une hiérarchie sociale que la force seule n'eût point suffi à fonder. De temps immémorial, il avait existé aux Sandwich une distinction profonde entre la classe des chefs et la classe inférieure. Adorés pendant leur vie, les chefs étaient déifiés après leur mort. La terre et l'océan étaient leur propriété. Le peuple n'avait d'autre mission que de servir et d'engraisser de son labeur cette race sacrée. Aussi pouvait-on reconnaître du premier coup d'œil un chef hawaiien à sa haute stature et à son embonpoint. L'archipel était divisé en plusieurs monarchies féodales. Le pouvoir du souverain, placé sous la protection des superstitions publiques, était sans limites. Une troupe de hiérophantes, dont les fonctions étaient héréditaires, prêtaient à ses volontés le secours de leurs artifices. Les interdictions qu'il avait prononcées étaient accueillies comme un arrêt des dieux, et nul ne pouvait les enfreindre sans encourir la peine capitale. Le *tabou* était donc la première loi de l'état; quelques-unes des prescriptions de ce code rigoureux enchaînaient à leur joug jusqu'au souverain lui-même. Ainsi, sous le chaume royal comme dans la plus humble cabane, les deux époux n'auraient jamais osé s'asseoir à la même table; les hommes et les femmes devaient prendre leur repas dans des appartemens séparés. Par un singulier abus de pouvoir, c'était surtout contre les femmes que s'était acharnée la législation du *tabou;* elle ne connaissait ni infractions légères ni châtimens gradués : en la violant, c'était la Divinité qu'on offensait. Il fallait s'attendre au dernier supplice, si l'on osait lancer une pirogue à la mer pendant l'un des jours interdits, si par le plus léger bruit on troublait la solennité des prières, si on laissait involontairement son ombre se projeter sur la personne du roi, si, lorsqu'on prononçait le nom du souverain dans une chanson, lorsqu'on rencontrait le serviteur qui lui portait son *maro,* on ne se proster-

nait point à l'instant jusqu'à terre. La peine de mort était prononcée contre les coupables dans de secrets conclaves et exécutée mystérieusement au milieu de la nuit. De hideux licteurs rôdaient dans les ténèbres, assommaient ou lapidaient les victimes qu'ils étaient parvenus à saisir, et traînaient ces horribles offrandes jusque sur les autels des dieux. On n'eût point édifié un nouveau temple sans le consacrer par quelques-uns de ces sanglans sacrifices.

Quels étaient donc ces dieux dont on courtisait ainsi la faveur? Les Hawaiiens reconnaissaient six divinités principales, purs esprits qui habitaient la région des nuages. Ils les honoraient sous la forme de grossières idoles et leur prêtaient les passions des chefs dont ils étaient habitués à vénérer les puérils et cruels caprices. Les habitans des Sandwich avaient, comme ceux des Carolines, une idée confuse de l'immortalité de l'âme : ils croyaient que les esprits des morts erraient pendant quelque temps autour de leurs cadavres, fantômes irrités qui fuyaient, au sein des antres les plus obscurs, la lumière du jour, et en sortaient, après le coucher du soleil, pour venir étrangler leurs ennemis. Ces fantômes prenaient enfin leur vol vers la région céleste qu'habitait Wakea, le père de la race hawaiienne. Un homme avait-il observé fidèlement pendant sa vie les rites religieux, respecté le *tabou*, offert aux jours voulus des prières et des sacrifices, son âme obtenait de rester dans ce séjour de félicité. L'âme des mécréans au contraire, impitoyablement chassée de cet asile, était poussée par une force invincible dans l'abîme. Ces notions religieuses, qui rappellent jusqu'à un certain point les superstitions bouddhiques, étaient étrangères à la masse du peuple. Dans l'asservissement où il vivait, le peuple n'avait guère le loisir d'égarer ses pensées au-delà de la tombe. Il laissait aux chefs et aux prêtres l'espoir d'une autre vie, et croyait à peine que de pareils soucis pussent le concerner.

L'arbre à pain et le cocotier sont les deux trésors de la Polynésie. Dans les îles où ces fruits spontanés abondent, les autres productions du sol sont un luxe à peu près superflu. Cependant aux îles Sandwich la subsistance des habitans n'eût point été assurée, s'ils n'eussent ajouté aux ressources insuffisantes de leurs côtes la culture du taro et de la patate douce. Le peuple avait donc à subir dans cet archipel, malgré la fécondité du sol et la beauté du climat, la dure loi du travail. Il lui fallait déchirer le sein de la terre et créer à l'entrée des vallées ou sur le penchant des collines des barrages destinés à rassembler les eaux qui doivent fertiliser la plaine. Ce n'était point cependant à ces soins agricoles que se bornaient les obligations de la classe inférieure. Avec ses haches de pierre, elle creusait patiemment dans de

larges troncs d'arbres les pirogues des chefs; elle en perçait les bordages à l'aide d'os humains lentement aiguisés, et les cousait ensuite l'un à l'autre avec les fils tordus du cocotier; elle tissait les mailles des grands filets de pêche, fabriquait les manteaux de plumes écarlates dont se paraient les rois dans les cérémonies religieuses, poursuivait au profit de ses maîtres le poisson sur les flots, l'oiseau des tropiques sur les montagnes, et fournissait les victimes humaines que l'on offrait aux dieux. L'arrivée des navires européens fut la source d'un nouveau labeur pour la population hawaiienne. Ce que les métaux précieux avaient été pour l'Amérique, le bois de sandal le fut pour les îles Sandwich. Ce funeste présent de la nature attira sur leurs rivages les trafiquans étrangers. Les boissons enivrantes, les étoffes de soie, le fer, les armes à feu, éveillèrent la cupidité des chefs, qui n'avaient pour payer ces trésors que le produit de leurs forêts. Dans l'espace de vingt ou trente ans, près de six mille tonneaux de bois de sandal furent exportés des îles Sandwich par les navires anglais ou américains, et vendus aux Chinois de Canton. Ce ne fut bientôt que dans les gorges les plus reculées et les plus sauvages, sur les sommets les plus inaccessibles, que l'on put rencontrer ces troncs aromatiques. Non moins pénible que le travail des mines, cette âpre exploitation des forêts n'eût point tardé à creuser le tombeau d'un peuple habitué à subir son fardeau sans murmure, si, par un bonheur providentiel, l'incurie et l'imprévoyance d'une génération n'eussent si complétement moissonné ce champ fatal, qu'elles n'y laissèrent rien à glaner pour les générations futures.

Le bois de sandal n'était point un appât qui pût mettre en péril l'indépendance des îles Sandwich, mais il contribua puissamment à hâter l'unité d'une monarchie indigène. Il joua, dans les destinées de ce chétif empire, le rôle que le coton a joué plus tard en Égypte. Ce fut ce produit, payé presque au poids de l'or par les habitans du territoire céleste, qui mit aux mains d'un chef entreprenant les armes avec lesquelles il parvint à dompter ses ennemis. En 1792, quand le capitaine Vancouver, — quatorze ans après Cook, six ans après Lapérouse, — visita l'archipel des Sandwich, Kamehameha régnait sur trois des districts d'Hawaii. Ce prince, dans lequel, — singulier effet de la promiscuité polynésienne, — deux souverains voulaient reconnaître leur fils, avait déjà livré de sanglantes batailles aux chefs qui avaient entrepris de contester ses droits à ce premier héritage. Ses armes étaient alors la massue de bois de fer et la lance garnie d'une double rangée de dents de requin. Kamehameha demanda au capitaine anglais des mousquets et de la poudre. Vancouver sut résister à ses importunités; mais le fils naturel du roi de

Mawi ne tarda point à trouver des capitaines moins scrupuleux; deux matelots européens qu'il avait retenus prisonniers combattirent à ses côtés et portèrent la terreur dans les rangs des indigènes. En 1796, l'archipel tout entier reconnaissait sa domination.

Kamehameha n'était point seulement un colosse dont la massue pouvait écraser la couronne sur la tête de ses compétiteurs; il possédait, avec les muscles de fer et les membres d'un géant, l'habileté cauteleuse et la subtilité tenace d'un homme qui avait dû gravir lentement les degrés du trône. Parvenu, à la suite de sept guerres sanglantes, au faîte de la puissance, il n'abusa point de son triomphe. Il sut contenir les ressentimens des vaincus par sa fermeté vigilante et rendre la paix au royaume par une judicieuse clémence. Il mourut dans son palais d'Hawaii, composé de six huttes de paille, le 8 mai 1819. Une femme qu'il avait associée depuis longtemps à ses plus secrets desseins, Kaahumanu, issue du vieux sang des chefs hawaiiens, fit monter sur le trône l'héritier dont les dernières volontés du souverain lui avaient confié la tutèle; mais elle se réserva la réalité du pouvoir.

Les coutumes primitives s'étaient maintenues presque sans altération durant le règne de Kamehameha. Le *tabou* était encore, dans cette partie de l'archipel polynésien, la base du gouvernement et la loi suprême. Déjà cependant l'Évangile avait été apporté par les missionnaires anglais à Taïti, et le bruit de ce grand changement était arrivé jusqu'aux îles Sandwich. Les récits des Hawaiiens qui commençaient à visiter les archipels de l'Océanie sur les navires baleiniers, les railleries des étrangers qui venaient chercher à Honoloulou du bois de sandal, ne pouvaient manquer de porter aux vieilles superstitions de sérieuses atteintes. Kaahumanu osa concevoir la pensée d'une révolution religieuse.

Quelques jours après la mort de Kamehameha, le nouveau souverain des Sandwich, Liholiho, avait revêtu la pourpre hawaiienne, le manteau de plumes que le peuple honorait encore comme l'insigne de la suprême puissance. En présence des chefs et des prêtres rassemblés pour cette cérémonie, Kaahumanu invita le jeune roi à violer le *tabou*. A cette proposition, Liholiho ne put s'empêcher de reculer d'effroi; mais le Rubicon était passé : Kaahumanu devait périr ou briser le joug qu'elle avait entrepris de secouer. Le souverain oublia dans l'ivresse ses scrupules et ses terreurs. Il viola le *tabou*, et le vieil édifice des rites hawaiiens s'écroula sous l'audace d'une femme.

Un chef releva l'étendard de l'idolâtrie. Il était jeune, courageux et rempli d'une sombre ferveur. Les prêtres l'entourèrent et lui promirent la couronne. A leur voix, une partie du peuple accourut sous

la bannière rebelle. Les deux armées se rencontrèrent dans une des plaines d'Havaii. La victoire fut longtemps disputée; le défenseur des dieux succomba enfin sous les coups des athées et des révolutionnaires. Le peuple se hâta de briser des idoles qui se montraient impuissantes à protéger leurs adorateurs. Toutefois ce scepticisme n'était qu'un premier pas vers des croyances nouvelles. Dépouillés de la foi de leurs pères, les naturels d'Hawaii subirent avec empressement le joug que leur apportèrent en 1820 les missionnaires des États-Unis. En quelques années, les îles Sandwich appartinrent au protestantisme. La conversion des principaux chefs et l'exemple tout-puissant de l'altière princesse qui avait la première osé violer le *tabou* amenèrent sur les bancs des écoles méthodistes des enfans et des femmes, des hommes dans la force de l'âge et des vieillards décrépits, troupeau d'aveugles habitués à marcher dans le sentier que choisissaient leurs maîtres. La Bible remplaça donc sans difficulté le *tabou,* et les commandemens de Dieu devinrent dans les îles Sandwich la base officielle de la morale publique. Peu de temps après, une constitution fut promulguée; les droits des chefs et les charges de la classe laborieuse furent minutieusement définis, l'administration de la justice fut régularisée, et chaque année, vers le mois d'avril, on vit s'ouvrir à Honoloulou l'assemblée dans laquelle les principaux chefs, assistés de sept députés élus par le peuple, étaient admis à discuter les lois et à voter l'impôt. A l'abri de cette fiction, les missionnaires concentrèrent dans leurs mains les pouvoirs politiques et exercèrent sur la population un empire absolu. Un grave incident vint cependant les troubler dans la jouissance de leur rapide conquête. Deux prêtres catholiques débarquèrent en 1827 à Honoloulou et comptèrent bientôt dans la classe inférieure de nombreux prosélytes. Les missionnaires protestans parurent oublier dans cette circonstance les principes que leurs coreligionnaires avaient tant de fois invoqués. Apôtres de la liberté religieuse, s'ils n'armèrent point eux-mêmes la persécution contre une église rivale, ils négligèrent d'arrêter le cours des plus odieuses violences, et laissèrent le pouvoir temporel devenir le champion d'une intolérante orthodoxie. Il fallut que le pavillon français intervînt dans cette querelle et que nos frégates se chargeassent d'obtenir pour les habitans des Sandwich le droit — qu'on leur contestait — d'adorer le Dieu des chrétiens selon le rite des États-Unis ou suivant celui de l'église française. Les missionnaires protestans avaient prédit qu'en brisant l'unité religieuse de la monarchie hawaiienne, on allait jeter dans ces îles paisibles le germe de graves désordres et de dangereuses commotions. L'événement ne justifia point leurs prophéties. Les Sandwich purent compter vingt-cinq mille catholiques,

sans que le successeur de Liholiho, le roi Kamehameha III, en fût moins solidement assis sur son trône, sans que les volontés de ses conseillers en fussent moins strictement obéies.

C'est une belle mission que celle qui attend nos navires dans ces mers lointaines, où on les voit trop rarement apparaître : ils n'y vont pas défendre les intérêts d'un étroit fanatisme; ils sont chargés d'y protéger les droits les plus sacrés de la conscience humaine et de réclamer pour l'humanité tout entière la liberté de choisir ses autels et de chercher son dieu. Tel était le devoir qui avait conduit à diverses époques devant Honoloulou les frégates *l'Artémise* et *la Vénus*, les corvettes *la Bonite* et *la Boussole, la Virginie* et *la Poursuivante. La Bayonnaise* venait à son tour jeter l'ancre à l'entrée de ce port. Nous n'avions plus ni réclamations à faire valoir, ni griefs à redresser. M. le contre-amiral Le Goarant, qui nous avait précédés de quelques mois, s'était amplement acquitté de ce soin. Nous venions rappeler au gouvernement des Sandwich que la France ne perdrait jamais de vue cet important archipel, et que, sérieusement attachée à son indépendance, elle ne souffrirait point qu'une domination étrangère vînt s'y établir sous le manteau de l'intolérance religieuse.

La Bayonnaise ne devait s'arrêter que quelques jours à Honoloulou, et nous vîmes arriver sans regret le terme fixé à notre mission. Des sentiers envahis par des flots de poussière, un peuple dans cet âge ingrat où les nations ont perdu la naïve élégance de leurs vieilles coutumes sans avoir eu le temps d'acquérir aucun des raffinemens de la civilisation, un gouvernement tremblant sous la férule des docteurs qu'il maudit et redoute, des trafiquans de tous les climats guettant de ce poste avancé l'occasion d'un voyage aux bords dorés de la Californie, telles étaient les séductions que la métropole des Sandwich pouvait nous offrir. Chaque matin, avant que le soleil eût rendu les quais poudreux d'Honoloulou et ses rues sans ombrage presque impraticables, nous venions débarquer au fond du canal qui serpente doucement entre deux longues chaînes de madrépores. Il était impossible de contempler sans intérêt l'activité de ce marché polynésien, dont les produits allaient incessamment s'échanger contre l'or du Nouveau-Monde. Des navires venant de San-Francisco, et prêts à repartir pour Hong-kong ou pour Calcutta, arrivaient à chaque instant sur la rade; d'autres se lançaient sous toutes voiles dans la passe étroite qui s'ouvre entre les coraux, et jetaient aux Kanaks rassemblés sur le récif une amarre qui servait à les traîner jusqu'au milieu du port. Si nous nous détournions vers les rues adjacentes, nous y trouvions encore le mouvement d'une grande ville et l'empreinte bizarre d'une civilisation naissante : de nombreux cavaliers se croisaient sur la chaussée avec d'intrépides amazones dont les

écharpes écarlates et les tresses de cheveux flottaient au vent. Ces hardies écuyères galopant à califourchon étaient, nous assuraient nos guides, des princesses ou des dames de haut lignage; les cavaliers qui leur souriaient familièrement ou qui se hâtaient de les saluer jusqu'à terre étaient les descendans des vieux guerriers de Kamehameha, des chefs dont les pères avaient vu les navires de Cook et de Lapérouse. La face osseuse et la peau rouge de ces fonctionnaires hawaiiens juraient étrangement avec leur costume exotique : on eût dit Lucifer vêtu en *gentleman* et prêt à s'insinuer sournoisement dans un prêche. Les fonctionnaires indigènes des Sandwich, dût l'ombre de Kamehameha en gémir, n'ont pas d'autre ambition que de copier servilement les habitudes de leurs pasteurs; ils s'appliquent à parler correctement l'anglais, devenu aux Sandwich la langue officielle et la langue commerciale; ils commandent la milice ou recueillent les impôts, font adroitement et patiemment leurs affaires, prennent du thé deux ou trois fois par jour, et lisent avec la gravité convenable la Bible ou le *Common prayers,* quand ils ne sont pas ivres.

Je ne voudrais point assurément méconnaître les bienfaits des missions protestantes : elles ont arrêté les peuples de l'Océanie sur le bord de l'abîme où cette race insouciante allait s'engloutir; mais, en étudiant le nouvel état social des îles Sandwich, je me rappelais involontairement l'Indien des Philippines heureux et libre encore sous le joug de la loi qu'il confesse, trouvant dans les cérémonies du culte le plus cher de ses délassemens, dans les croyances de sa foi naïve moins de sujets de découragement que d'espoir. Ni le zèle ni la ferveur n'ont manqué aux missionnaires des Sandwich; je crains qu'il ne leur ait manqué l'onction et l'indulgence. S'ils avaient fait un peuple heureux, j'applaudirais sans restriction à leur œuvre. Je me sens peu de sympathie pour la communauté maussade dont ils se sont contentés d'être les chefs.

IV.

Le 4 juillet 1850, nous quittâmes avec joie la rade d'Honoloulou. Nous n'avions plus qu'une île à visiter dans l'Océan Pacifique; mais cette île était Taïti. Située à huit cents lieues de l'archipel des Sandwich, entre le 17e et le 18e degré de latitude méridionale, la reine de l'Océanie, après vingt-huit jours de traversée, se montre enfin à nos regards. Ses sommets couronnés d'une verdure éternelle, ses rivages bordés de forêts de palmiers, au pied desquels le flot blanchissant vient mugir, n'ont pas trompé notre attente. Au milieu des pics qu'il domine, un piton plus hardi dessine sur l'azur du ciel cinq fleurons

de basalte; c'est le *Diadème,* dont le massif sépare la vallée de Papenoo de celle de Fataoua. Groupées autour de ce géant qui veille sur la vallée sainte, de nombreuses collines s'abaissent doucement vers la plage; la rive s'arrondit comme une coupe d'agate qu'un bras invisible élèverait au-dessus des flots; le récif qui la protége s'infléchit avec elle. L'œil suit complaisamment la mollesse de ces beaux contours et la frange d'écume qui les borde. Prêtez l'oreille, vous entendrez le bruit sourd de la vague qui vient se briser sur les madrépores et retombe incessamment dans l'abîme. Ne dirait-on pas l'aboiement irrité d'un cerbère, menace encore lointaine que le vent apporte au navire? N'approchez qu'avec précaution de ces bords enchantés; craignez l'écueil qui se cache sous ces eaux si bleues et en apparence si profondes. Attendez, pour serrer de plus près la côte, que vous ayez doublé la pointe Vénus et que les cocotiers de Matavaï balancent leur tête au-dessus du frais canal qu'ils ombragent. Ne cherchez point des yeux l'entrée du port, si une main amie ne vous la signale; vous essaieriez probablement en vain de la découvrir. Au milieu du tumulte des brisans, n'apercevez-vous pas ce sillon immobile où le calme des cieux se reflète? C'est la passe de Papeïti. Guidée par un pilote habile, *la Bayonnaise* s'engage sans crainte dans cette étroite coupure, anneau brisé de la chaîne qui entoure Taïti. Le vent d'une haleine plus fraîche a gonflé nos voiles; notre ancre tombe au centre d'un bassin limpide. A notre droite, se déploie la ville, composée d'un seul rang de maisons; notre poupe est tournée vers l'îlot de Motou-Outa.

Ce n'est pas dans ce port que vinrent aborder Wallis et Bougainville. Le havre de Papeïti n'était point encore découvert. Ces heureux navigateurs jetèrent l'ancre sur des rades moins sûres que celle qui venait de s'ouvrir pour *la Bayonnaise;* mais combien leurs sensations durent être plus vives et plus neuves que les nôtres! Un essaim de pirogues se jouait autour de leurs navires, des regards étonnés suivaient tous leurs mouvemens, un peuple simple et doux les accueillait comme des demi-dieux. Le sauvage et l'homme blanc étaient alors une merveille l'un pour l'autre. Les naturels de Taïti contemplaient avec une crainte respectueuse ces étrangers dont leur candeur s'exagérait la puissance; le marin comparait avec envie sa rude et pénible existence aux jouissances faciles, aux plaisirs sans labeur d'un peuple qui semblait n'avoir jamais connu ni la contrainte ni le travail. Cette société primitive subsistait, malgré ses imperfections, par l'absence des besoins et par l'ignorance presque absolue de la convoitise. L'arbre à pain et le cocotier, les forêts de *féi* (bananier sauvage) portaient des fruits pour le peuple comme pour les plus grands chefs. La vie des Taïtiens était en réalité insouciante et facile.

Une température constamment égale et modérée, un sol plus fécond que celui des îles Sandwich, une mer plus poissonneuse, leur faisaient des conditions d'existence moins pénibles et moins laborieuses qu'aux habitans de ce grand archipel. Aussi la poésie, fille des doux loisirs, mêlait-elle quelquefois ses inspirations à leurs fêtes et son rhythme gracieux à leurs amours. Le bonheur des Taïtiens n'était fait cependant que pour eux. Quel Européen aurait pu le goûter longtemps sans lassitude? Ces enfans de la nature, étrangers aux passions qui s'allument dans nos cœurs, passaient sur cette terre comme des êtres plongés dans un demi-sommeil. Nulle inquiétude secrète n'aiguisait leurs désirs. Leurs appétits, aisément satisfaits, ne leur faisaient connaître ni les charmes ni les tourmens de la volupté. Ils arrivaient ainsi jusqu'au terme fatal sans regret des jours écoulés, sans souci des jours à venir, comme les feuilles que le vent roule sur le chemin, comme les vagues qui s'approchent insensiblement du rivage. L'arbre de la science porte des fruits amers, mais l'homme qui les a une fois approchés de ses lèvres aspire à des jouissances plus nobles que celles de cette existence apathique.

Le premier contact de la civilisation est presque toujours funeste aux peuples sauvages. Aucun d'eux n'a payé un plus terrible tribut à cette loi fatale que les heureux habitans de Taïti. Avant de les associer au bienfait de sa législation protectrice et de ses consolantes croyances, l'Europe leur apporta les fléaux qui dévorent et les vices qui dégradent. On vit dans l'espace d'un quart de siècle le chiffre de la population que, Cook avait porté à plus de 200,000 âmes, s'abaisser à moins de 7,000 habitans. Les plus riches districts de cette île féconde se trouvèrent transformés en déserts, et les goyaviers s'emparèrent des terrains qu'avait autrefois fécondés la culture. Les missionnaires protestans eurent la gloire de sauver les débris de cette race des fureurs de l'ivresse et des ravages de l'anarchie. Le roi Pomaré II, réfugié à Moréa, abjura entre leurs mains le culte des idoles. Les missionnaires l'aidèrent à remonter sur le trône, et, grâce à leurs conseils, vers la fin de 1815, la paix avait reparu à Taïti.

Le christianisme venait de triompher avec Pomaré II. Les fidèles du culte idolâtre firent de vains efforts pour atténuer les conséquences de leur défaite. La conversion des naturels eut l'entraînement d'une manifestation politique. Il n'y eut que les factieux et les esprits frondeurs qui persistèrent à méconnaître le Dieu qui avait donné la victoire au souverain légitime. Les nouvelles idées religieuses répondaient à un besoin réel. Les autels des idoles étaient renversés; le peuple n'avait plus ni espoir ni terreurs; tout frein avait disparu, toute poésie allait s'évanouir; le christianisme fut la planche de salut dans ce grand naufrage. Longtemps avant que la loi eût fait

aux Taïtiens un devoir de se rendre au temple érigé par les missionnaires, l'attrait de la prière prononcée en commun les y avait attirés. Le nouveau culte leur rendait les réunions si chères à leur race, les chants religieux, les inspirations expansives dont ce peuple discoureur et bavard cherche avec ardeur l'occasion. Les beautés littéraires de la Bible, image d'une civilisation qui se rapprochait bien plus de l'état social des Taïtiens que du nôtre, exercèrent aussi sur ce peuple naïf leur charme irrésistible. Peu de jours suffisent pour apprendre à déchiffrer une langue qui ne possède que douze lettres juxtaposées sans aucune combinaison. Aussi la plupart des habitans de Taïti se trouvèrent-ils bientôt en état de lire eux-mêmes la traduction des livres saints que les missionnaires répandaient avec profusion dans les îles de la Polynésie. Leur langue gracieuse et simple se colora en quelques années d'une teinte biblique qui parut lui prêter de nouvelles douceurs, et le *Cantique des Cantiques* devint le thème inévitable de toutes les déclarations d'amour. C'est ainsi que le livre de Dieu prit insensiblement à Taïti possession des intelligences. A cette limite poétique devait s'arrêter l'influence morale du protestantisme. Les dogmes de la vie future, les menaces de châtimens éternels ou les promesses de récompenses infinies ne rencontrèrent de la part des Taïtiens qu'une souveraine indifférence. Ils écoutèrent avec leur indulgente bonhomie, sans les croire et sans les contester, les vérités austères qu'ils ne pouvaient comprendre. Les préceptes de la loi chrétienne n'avaient point la sanction de l'opinion publique. Des amendes rigoureuses et la délation organisée pouvaient seules leur assurer une obéissance apparente. Si l'on reportait sa pensée à l'état d'anarchie d'où les missionnaires protestans avaient tiré la société taïtienne, il fallait bénir leurs efforts; mais la vieille civilisation, malgré ses abus, méritait bien encore quelques regrets, car elle n'avait fait place qu'à une civilisation incomplète. La supériorité incontestable des étoffes et des instrumens européens, la faculté de se les procurer par de faciles échanges, avaient causé la ruine de toute industrie indigène. On ne voyait plus les jeunes filles tisser sur leur métier le *maro* qui devait s'enrouler autour de leur ceinture; les garçons ne battaient plus sur la pierre de basalte l'écorce du mûrier pour fabriquer la *tapa;* ils ne creusaient plus les grandes pirogues avec lesquelles ils parcouraient jadis les îles de leur archipel. Ils achetaient des mousquets au lieu de fabriquer des casse-têtes, et poussaient le dédain des produits nationaux jusqu'à négliger d'enclore ou de cultiver leurs champs, pour se nourrir de la farine et du biscuit que leur apportaient les baleiniers. Jamais Taïti n'avait connu un pareil état d'oisiveté, jamais son sol complaisant et fécond n'avait été moins propre à nourrir une population nombreuse. A l'époque où

fut proclamé dans les îles de la Société le protectorat de la France, l'influence des missionnaires protestans avait donc porté tous les fruits qu'on devait en attendre, et notre domination, admirablement assortie au caractère aimable, à la gaieté naïve de ces bons insulaires, pouvait avoir aussi sa mission providentielle.

Il ne faut point s'étonner cependant que cette substitution n'ait pu avoir lieu sans des luttes sanglantes et de tristes orages. La présence des Français à Taïti ne blessait point seulement les préjugés religieux des indigènes, elle alarmait aussi la vénération que les Polynésiens ont vouée de tout temps à leurs chefs. Il fallut donc combattre et conquérir pour notre drapeau le droit de cité dans l'Océanie. Si nous eûmes, durant cette période regrettable, des ennemis secrets et d'autant plus dangereux qu'ils agissaient dans l'ombre, nous eûmes aussi des alliés pleins d'ardeur qui nous apprirent à mieux apprécier les qualités d'un peuple spirituel et brave qu'on était parvenu à fanatiser contre nous. A Mahahena, sur les hauteurs de Hapapé et dans la vallée de Papenoo, nous vîmes des Taïtiens figurer dans nos rangs. Le premier qui gravit le pic de Fataoua fut un chef indigène. Une sorte de fusion s'établit entre les deux races sur le champ de bataille. La terre de Taïti nous devint plus chère par le sang que nous y avions versé et par les glorieux souvenirs qui peuplent encore chacun de ses vallons. Ce qui, dans la pensée de nos ennemis, devait ébranler notre conquête lui apporta au contraire une consécration nouvelle. Les Indiens éprouvèrent le pouvoir de nos armes et se montrèrent touchés de notre clémence. L'intrépide gouverneur qui avait commencé la guerre eut l'honneur de la finir. Quand *l'Uranie*, portant le pavillon du contre-amiral Bruat, fit voile pour l'Europe au mois de décembre 1846, la tranquillité d'une île si longtemps bouleversée par les séditions était assurée, et l'esprit impressionnable du peuple taïtien se chargeait de défendre de l'oubli la gloire de nos compatriotes.

Ce fut un véritable bonheur pour nous, qui errions depuis tant de mois d'un rivage à l'autre sans jamais rencontrer le drapeau de la France, de pouvoir nous reposer enfin à l'ombre des couleurs nationales. Je comprends la prédilection de nos officiers pour cette colonie lointaine. Sur aucun point du globe, on ne pourrait trouver un climat plus salubre, des sites plus enchanteurs, une population plus aimable et plus douce. La végétation même semble, à Taïti, vouloir modérer sa force pour ne point étouffer les plantes nourricières. Les Taïtiens sont encore dignes d'habiter ce paradis terrestre. Ce ne sont plus sans doute les beaux sauvages de Cook; ce ne sont point heureusement les *gentlemen* des îles Sandwich. On peut, au point de vue de l'art, regretter leur poétique nudité, leur élégant tatouage, *co-*

quetterie de l'homme pauvre et voile du paresseux qui ne savait pas fabriquer d'étoffes (1); mais on aurait tort de croire que cette race ingénieuse a perdu tout son charme en subissant l'empire de nos idées et de nos coutumes. Les femmes de Taïti surtout ont allié à leur grâce naturelle je ne sais quelle teinte légèrement spiritualiste qui contribue à rendre plus profonds et plus durables les attachemens qu'elles inspirent. Taïti n'offre au voyageur qui passe que le rebut de sa population : le colon qui s'y crée un foyer domestique s'étonne de trouver chez ces simples et naïves créatures un abandon plein de candeur, je dirai presque de pureté. L'affection des femmes taïtiennes qui ont pris au sérieux leurs unions morganatiques est douce et bienveillante comme leur sourire. Elles n'ont point les transports jaloux des femmes de Java; elles sont également éloignées de l'indifférence des Tagales de Manille. Elles ignorent les fureurs de l'amour, elles en possèdent toutes les délicatesses. J'ai tenu dans mes mains plus d'une lettre d'adieux dont la résignation touchante, — on en jugera par une citation, — eût attendri le cœur de don Juan lui-même.

« O mon bien-aimé, mon esprit est troublé maintenant, il ne peut s'apaiser; il est comme l'eau fraîche et profonde qui ne dort jamais et s'agite pour trouver le calme. Moi, je suis comme la branche que le vent a brisée : elle est tombée à terre et ne pourra plus se rattacher au tronc qui la portait. Tu es parti pour ne plus revenir. Ton visage m'a été caché, et je ne le verrai plus. Tu étais comme la liane que j'avais fixée près de ma porte : ses racines s'enfonçaient au loin dans la terre. Mon corps voudrait te rejoindre, mais il cherche vainement à se transplanter; il se brise et tombe comme la pierre qui roule jusqu'au fond de la mer immense. Oh! mon ami, tel est mon amour, il est lié à moi comme ma propre vie.

« Salut à toi, ô mon petit ami bien-aimé, au nom du vrai Dieu, en Jésus le Messie, le roi de la paix. »

La langue taïtienne n'est point faite pour exprimer les idées fortes et sérieuses : elle se prête merveilleusement aux modulations de la poésie. Les anciennes chansons ne s'attachaient souvent qu'à rassembler à la suite l'un de l'autre des mots harmonieux. Le rhythme musical semblait être dans ces compositions le seul souci du poète; c'était aux auditeurs de trouver dans les phrases décousues dont une accentuation chantée indiquait soigneusement la cadence une allusion lointaine ou une allégorie. Quelquefois cependant une pensée inspirée par l'amour venait éclore dans le cerveau du poète et donnait un sens plus précis aux mélodies que le peuple répétait en chœur. Le plus souvent la grâce des vers taïtiens était involontaire; on eût

(1) Telle est la gracieuse excuse que les Taïtiens convertis au christianisme ont su trouver pour cette coutume païenne.

pu adresser aux bardes qui les avaient composés ce couplet que les jeunes filles de Papeïti aiment encore à s'entendre redire :

« La fleur des collines répand son parfum sans avoir de but : — l'oiseau qui chante ne sait point si on l'entendra. — Ainsi ta beauté, sans que tu y songes, s'exhale de toi comme un parfum. »

Au milieu de ces chants, si vagues dans leur expression, inégal et timide effort d'une veine paresseuse, on s'étonne d'entendre résonner parfois comme une épithète homérique. Chacune des îles de l'archipel dans les chansons des Taïtiens a son surnom qui presque toujours l'accompagne. C'est Raiatéa *à la jambe molle,* Borabora *à l'aviron silencieux,* Huahiné *qui s'entête à la danse.*

Taïti était la Lesbos et non la Sparte de l'Océanie; elle avait plus de chants d'amour que de chants de guerre. Les îles Sandwich, les îles Viti préféraient l'épopée à l'idylle. Les îles Tonga redisaient sur un mode attendri les plaintes maternelles de leur reine Fiti-Maou-Pologa, dont le fils fut emporté par les vents loin de son île natale. Sa pirogue, longtemps errante sur des flots inconnus, aborda enfin aux rivages de Samoa. Un songe avait rassuré la reine, mais n'avait point consolé sa douleur. Chaque matin, elle venait s'asseoir sur la plage, et les yeux tournés vers le nord elle donnait un libre cours à son affliction.

« Regardez, disait-elle, le nuage du matin se lève. — Où repose ce nuage vermeil? — Est-ce sur la baie d'Oneata? — cette baie où est à présent mon fils! — mon fils chéri est loin de ma maison! — Que mes larmes soient un océan! — Mon fils est allé jusqu'à Samoa. — On dit qu'il joue aux boules sur le bord de la mer. — C'était un enfant qui gagnait tous les cœurs; — il était comme le *tiaré* (1), — dont le parfum apporté par les vents — réjouit au loin le voyageur qui passe! »

La souveraine de Taïti, Pomaré, n'a jamais, comme la reine des Tonga, composé de vers; elle aime à réciter ceux que, dès son enfance, lui ont appris ses folâtres compagnes. Vous l'entendrez souvent murmurer de ces mots sans suite qui tombent mollement en cadence, dont le sens échappe à votre esprit, mais caresse en secret les souvenirs de la reine. Cette princesse, qui, par ses terreurs et ses indécisions, faillit perdre sa couronne et mit un instant en péril la paix du monde, qui eut une folle jeunesse et une maturité soucieuse, qui, plus calme aujourd'hui, ne veut vivre désormais que pour ses enfans, héritiers de Taïti et des Pomotou, de Raiatéa, de Borabora et de Huahiné, — cette reine en un mot sur laquelle ont été fixés pendant quel-

(1) Le *tiaré* est la plante que les botanistes anglais ont nommée le *gardenia*, et dont les femmes polynésiennes mêlent, à cause de son odeur suave, la fleur à leurs cheveux.

ques mois les yeux de l'Europe, voulut bien honorer notre corvette de sa visite. Nous la reçûmes avec les égards et le cérémonial qu'on n'accorde en Europe qu'aux têtes couronnées. Le canon gronda aussitôt qu'elle parut sur la plage; lorsqu'elle posa le pied sur le pont de *la Bayonnaise,* la musique l'accueillit par les airs qu'elle aimait. Elle occupa, pendant le dîner qui lui fut offert, un fauteuil élevé sur une large estrade. Admis à bord de la corvette, les Taïtiens purent contempler leur reine dominant ses hôtes étrangers de toute la hauteur de ce trône. Pomaré fut sensible à tant d'attentions. Son visage basané se dérida pour nous. Elle resta longtemps à bord de la corvette et voulut, avant de partir, poser sa couronne de fleurs sur un front qui s'inclina gaiement pour subir ce modeste diadème. — Le volage époux de Pomaré, Arii-Faite, ne sut exprimer ses sensations que par un appétit digne de Gargantua; mais parmi les princesses qui avaient suivi leur grave souveraine, nous trouvâmes de plus agréables convives. La jeune Aïmata (1), compagne destinée par la reine à l'héritier du trône; Arii-Taïmai (2), majestueuse beauté d'un âge déjà plus mûr, se montrèrent naïvement heureuses de la fête à laquelle on les avait conviées. Lorsqu'au milieu d'une pluie de feu tombant du haut des vergues elles descendirent dans le canot qui les attendait le long du bord, elles semblaient regretter la discrète prévoyance qui abrégeait pour elles les plaisirs de cette longue soirée.

J'aurais mauvaise grâce à protester contre l'enthousiasme que les femmes de Taïti ont inspiré à tant de voyageurs. Leur gaieté sans malice et leur sourire candide sont pourtant, selon moi, leur plus grand attrait. Après avoir parcouru près de la moitié du monde, je me trouvais encore de l'avis des aimables princesses qui venaient de nous quitter et dont j'admirais intérieurement le bon goût : ce ne sont, me disais-je avec elles, ni les Chinoises, ni les Malaises, ni les Polynésiennes, ce sont les femmes françaises qui sont *jolies, vahiné farani ménéné;* mais quelle que puisse être mon opinion sur la beauté des femmes de l'Océanie, je ne m'en intéresse pas moins à l'avenir d'une race qui sait allier les plus nobles aux plus doux instincts. Dans la plupart de ces archipels semés au milieu de la Mer du Sud, vous trouverez un peuple brave sans férocité, aussi prompt à pardonner les offenses qu'à les ressentir, amoureux des longs discours et des chants mélodieux, fait pour les hasards de la guerre comme pour les loisirs de la paix, ennemi de toute contrainte et plus capable peut-être de vertu que d'hypocrisie. Si ce n'est point à nous que l'avenir réserve la tutèle de ces populations, puisse du moins le ciel leur

(1) Aïmata, en taïtien, *qui mange les yeux.*
(2) Arii-Taïmai, *la princesse qui pleure.*

envoyer des maîtres indulgens! La domination qui voudrait assujettir brusquement au travail ou à la vertu une race habituée à vivre d'air et de liberté, qui tenterait de ruiner la joyeuse insouciance de ce peuple, lui ravirait du même coup le souffle qui l'anime. Que notre civilisation se montre donc une fois réellement bienfaisante envers ces pauvres sauvages qu'elle a si souvent entrepris de moraliser et qu'elle n'a jusqu'à présent réussi qu'à détruire!

Des complications politiques que le gouverneur des îles de la Société parvint à dénouer sans notre concours nous retinrent pendant près d'un mois dans le port de Papeïti. Le moment arriva enfin où il nous fut permis de poursuivre notre voyage. Le 21 août 1850, dès la pointe du jour, nous étions en dehors des récifs. La brise du matin nous abandonna quand nous avions encore en vue les navires mouillés sur la rade; mais bientôt les vents alisés vinrent enfler nos voiles. Les sommets de Taïti s'abaissèrent l'un après l'autre sous l'horizon, ceux de Moréa ne tardèrent pas à disparaître; avant le coucher du soleil, *la Bayonnaise* n'avait plus devant elle que les vastes solitudes de l'Océan Pacifique. Cinquante-trois jours nous suffirent pour doubler le cap Horn et atteindre la baie de Rio-Janeiro. Le vent nous secondait; *la Bayonnaise* semblait avoir des ailes. Tout retard désormais nous était importun. Nous n'eussions point touché sur les côtes du Brésil, si les instructions du ministre de la marine ne nous en eussent fait un devoir. Nous résolûmes du moins de ne pas nous y arrêter. Le 19 octobre, nous bordions nos huniers pour un dernier appareillage, et le 6 décembre 1850, après avoir coupé six fois l'équateur, après avoir parcouru près de vingt-six mille lieues, nous laissions tomber l'ancre sur la rade de Cherbourg, que nous avions quittée au mois d'avril 1847.

Près de trois années se sont déjà écoulées depuis le retour de *la Bayonnaise* au port; mais, grâce à la fidélité d'affectueux souvenirs, je ne suis point resté complétement étranger aux événemens qui se sont accomplis pendant ces trois ans dans les mers de Chine. Je pressentais que l'extrême Orient ne tarderait point à attirer encore une fois les regards de l'Europe. La fièvre révolutionnaire semble agiter enfin ce monde impassible. Une troupe de bandits rassemblés par la famine a pris en quelques mois vis-à-vis du gouvernement de la Chine les proportions d'une armée de rebelles. La faiblesse de ce gouvernement est parvenue à transformer des projets de pillage en projets politiques, et la bannière d'un prétendant a flotté un moment sur les murs de Nan-king. Quelle sera l'issue d'un conflit auquel le peuple n'a point encore pris part? Les descendans de Kang-hi iront-ils rejoindre les fils de Gengis-Khan dans les vastes déserts de la terre des Herbes? La Chine verra-t-elle, ainsi que le proclament les insur-

gés, le retour de ces temps heureux où des mandarins intègres n'accordaient le bouton académique qu'aux veilles studieuses des lettrés? Est-ce Confucius qui va triompher de Bouddha et de Lao-tseu? — Je me garderai bien de prédire le jour où la dynastie Taï-tsing devra se résigner à descendre du trône; la route est encore longue des bords du Yang-tse-kiang à Pe-king. Si la révolte cependant continuait ses progrès, si les succès des insurgés finissaient par provoquer un véritable mouvement national, on serait en droit d'attribuer à la crise ainsi agrandie la portée d'un événement providentiel. Les peuples n'errent point éternellement dans le même sentier. Ce ne serait pas le règne des traditions antiques, mais des destins inconnus qui s'ouvriraient alors pour la race chinoise. Nos enfans assisteront probablement à d'étranges métamorphoses. Les distances s'effacent, les nations insensiblement se confondent. Quand des navires à vapeur remonteront le cours du Yang-tse-kiang et du Houang-ho, quand des chemins de fer sillonneront le territoire céleste et pénétreront jusqu'au cœur du Thibet, Bornéo et Célèbes, Mindanao et la Nouvelle-Guinée ne manqueront plus de bras pour exploiter les richesses de leur sol. Des bords de la Californie aux côtes du Camboge s'étendra tout un monde, plus fécond et plus prospère peut-être que notre vieille Europe. Je me félicite d'avoir pu visiter, avant une transformation qui semble inévitable, ces parages reculés, cette immense arène ouverte à l'activité des générations futures. Si j'ai pu supporter sans trop d'amertume les incertitudes d'un exil de quatre ans, c'est à l'intérêt éveillé en moi par ces régions lointaines de l'extrême Orient que j'en dois rendre grâce, c'est aussi, — dois-je l'ajouter en finissant? — aux compagnons de voyage qui ont partagé avec moi les épreuves et les fatigues d'une si longue campagne. De tous les souvenirs que je veux conserver des jours que nous avons passés ensemble, celui de leur amitié, — qu'ils n'en doutent jamais, — sera le dernier à s'effacer de ma mémoire.

E. Jurien de la Gravière.

LA HOLLANDE

SOUS DEUX RÈGNES

SOUVENIRS HISTORIQUES SUR LE ROI LOUIS ET SUR LE ROI GUILLAUME Ier.

La Hollande a toujours fixé les regards de la France. Nous ne parlons pas seulement des luttes glorieuses qui fondèrent jadis les Provinces-Unies, des capitaines et des hommes d'état qui les illustrèrent, ni de la part considérable qu'elles prirent, dans le XVIIe siècle, aux plus grands événemens de l'Europe : des rapports plus immédiats rattachent cette nation à la nôtre. Depuis soixante ans, la Hollande a été entraînée dans la sphère d'action, trop souvent violente, de la France. La république batave a été créée peu d'années après la république française; plus tard, le pouvoir absolu d'un roi a été le reflet de la dictature impériale à laquelle il céda bientôt la place; enfin, quand la France fut placée sous le régime constitutionnel, la Hollande, incorporée dans le nouveau royaume des Pays-Bas, en jouit de son côté, et, séparée de la Belgique, elle le conserva, peu développé d'abord, faussé dans son application, mais consolidé, étendu avec le temps, et, grâce à Dieu, encore debout aujourd'hui. L'histoire de la Hollande, surtout dans ces derniers temps, est donc liée à celle de la France, et on ne lira pas sans intérêt quelques documens, ignorés ou peu connus, qui s'y rapportent, et que nous empruntons aux souvenirs laissés par deux hommes dont la mémoire est

honorée en Hollande, — le comte Van der Duyn et le baron de Capellen (1).

Les noms du comte Van der Duyn et du baron de Capellen ne sont pas tout à fait nouveaux en France. Le premier y est connu comme ayant eu, avec M. de Hogendorp en 1813, la plus grande part au mouvement populaire qui releva l'indépendance de la Hollande, l'autre comme ayant gouverné les colonies néerlandaises, et à ce titre il a déjà été cité à plusieurs reprises dans les travaux aussi curieux qu'instructifs que la *Revue* a publiés sur ces colonies. Il n'est cependant pas inutile d'entrer dans quelques détails plus particuliers sur ces deux personnages, dont le caractère et la vie se distinguent par des traits singuliers, et qui, unis ensemble par une longue amitié et par une étroite alliance de famille, offraient cependant entre eux de profonds contrastes. Avant de les accepter pour témoins, il faut savoir et la position qu'ils occupaient et la confiance qu'ils méritent.

Le comte Van der Duyn, né en 1771 d'une famille noble, eut l'avantage, dont il se félicite avec raison, de recevoir une éducation publique. Il fut ainsi, comme il le dit, soustrait, dès sa première jeunesse, « au luxe et aux heures irrégulières de parens vivant dans le grand monde, surtout à la négligence, à l'instruction et aux idées souvent étroites d'un gouverneur suisse, alors fort à la mode. » Il contracta au collége l'amour de l'étude, la passion de la lecture, les idées d'égalité et l'absence de toute vanité de caste. Après qu'il eut passé deux années sous les drapeaux, sa famille, dans des vues d'ambition, le retira du service pour le faire entrer à l'université de Leyde. A la fin de 1791, il prit ses degrés, et après le mariage du prince héréditaire d'Orange, fils du stathouder Guillaume V, il entra comme gentilhomme de la chambre dans la maison du jeune prince. La mort d'un oncle lui ouvrit une place dans le corps équestre de la province de Hollande, dont il se trouva le membre le plus jeune, et à la fin de 1794, quand les armées françaises s'avançaient, il y votait pour qu'à défaut de secours prompts et efficaces de l'Angleterre, on traitât avec la France. Le rejet de cette proposition par une immense majorité fut presque immédiatement suivi de l'entrée des Français et de la révolution qui érigeait la république batave. M. Van der Duyn se retira alors des affaires, et vécut pendant huit ans, avec ses livres, à la campagne, où son séjour n'était interrompu que par

(1) Ces souvenirs ont été recueillis et mis en ordre par M. le baron S. de Grovestins, ancien secrétaire du cabinet et plus tard chambellan de Guillaume Ier, roi de Hollande, sous ce titre : *Notice et Souvenirs du comte Van der Duyn et du baron de Capellen;* ils forment un volume qui n'a pas été mis en vente, qu'on n'a tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires pour des parens et quelques amis.

quelques visites à Amsterdam. A l'avénement du roi Louis, il ferma l'oreille aux ouvertures qui lui furent faites. « Soit par un reste de levain aristocratique et nobiliaire, dit-il lui-même, soit par ses principes de démocratie républicaine, il refusa de se mettre à la solde d'un étranger sans droit, sans mérite éclatant et même sans indépendance, puisqu'il n'exerçait qu'un pouvoir délégué. » Il avait donc conservé toute sa liberté d'action, et n'hésita pas, en 1812, à faire partie des conciliabules où les débris du parti d'Orange, grossis par le plus grand nombre des anciens patriotes oligarques et démocrates, également ulcérés de la réunion de la Hollande à l'empire français, préparaient les moyens de briser le joug de l'étranger. Secondée par les événemens de la guerre, la Hollande parvint, en 1813, à s'affranchir elle-même par un effort spontané, et eut ainsi la bonne fortune d'empêcher que sa délivrance fût la suite de la conquête du pays par les armées alliées. Ce mouvement ayant rappelé en Hollande le prince d'Orange, M. Van der Duyn, lors de la formation de la cour du nouveau souverain, y fut attaché avec le rang de grand-officier. A cet emploi purement honorifique, il joignit des fonctions qui lui permirent de déployer les facultés d'un esprit élevé et mûri par la réflexion et la solitude. Appelé à faire partie des commissions de constitution et de révision en 1814 et 1815, il se rangea par son vote, selon ses expressions, « du côté de ceux qui, abandonnant les souvenirs anciens et les institutions vieillies, désiraient que la constitution fût appropriée à l'esprit et aux besoins de l'époque. » En 1817, il fut placé, sans l'avoir demandé ni même désiré, à la tête de l'administration de la province de la Hollande méridionale à La Haye, avec le titre de gouverneur, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1844. C'est dans ce poste, qui le mettait en rapports journaliers avec la cour, qu'il a recueilli les faits et les impressions dont nous nous occupons en ce moment.

Si la position officielle de M. Van der Duyn donne de l'autorité aux révélations sorties de sa plume, son caractère en explique la nature et le ton. Par son éducation, par la tournure de son humeur, M. Van der Duyn est un frondeur qui juge avec sévérité les événemens et les hommes, un esprit très libéral, presque républicain, que les circonstances ont égaré parmi des courtisans. Il y a en lui et dans son style même un reflet, bien effacé il est vrai, de Saint-Simon. Dans sa jeunesse, ses amis l'avaient surnommé Pétion; mais c'était, comme il le dit, avant le 10 août et la terreur. Bien que fonctionnaire, il n'est point obséquieux. Reçu habituellement au palais du roi, il ne sait point flatter. Guillaume le lui fit sentir un jour indirectement : « Monsieur Van der Duyn est toujours avec les dames. — Oui, sire, et je me trouve bien et fort honoré d'y être. » — « Un ami, écrit-il

en racontant ce petit dialogue, me dit que ceci était un reproche plus ou moins amical de ce que je ne me mets jamais en avant pour attraper quelques mots augustes ou partager la conversation d'après dîner, que même j'ai plutôt l'air de les éviter. Je ne crois pas que cet ami ait deviné juste; mais, quand cela serait, si l'on est curieux de mon opinion, si l'on attache quelque prix à la savoir ou à s'entretenir avec moi sur les événemens majeurs et les pénibles circonstances du moment (je le dis sans aucun sentiment vaniteux ou orgueilleux), que l'on m'appelle au conseil, ou au moins que l'on m'admette dans le cabinet. Mais pour traiter ces graves et importantes matières à l'antichambre, ou même dans les conversations toujours superficielles et décousues de salon, assis sur un bout de table, comme disait l'excellent comte de Mercy, je n'en suis pas et les évite autant que je puis. » Il se plaît à observer l'attitude de chacun, à suivre de l'œil les mouvemens des personnages importans, du roi surtout, et saisit avec plaisir un mot qui échappe dans la conversation. « L'occasion d'être témoin de pareilles petites scènes et celle de faire les observations qu'elles suggèrent, écrit-il en 1831, consolent parfois un peu, mais toujours bien imparfaitement, de se trouver dans une position courtisanesque, qui ressemble d'ailleurs beaucoup, surtout dans des momens pareils, à celle d'un acteur dans les chœurs de la tragédie grecque. » Il est l'admirateur de Lafayette et professe pour le caractère et les talens de M. Odilon Barrot la plus haute estime. Ses préférences le portent vers le gouvernement constitutionnel, « le meilleur des gouvernemens dans l'état actuel de la civilisation et dans les pays dont l'étendue rend l'établissement de la république encore difficile. » — « Royalistes, s'écrie-t-il quelque part, c'est-à-dire protecteurs du pouvoir héréditaire, efforcez-vous de l'établir, cette monarchie constitutionnelle, et de la faire marcher régulièrement; c'est le seul port qui reste à votre idée chérie. »

Le caractère de M. Van der Duyn n'est pas moins que ses opinions en opposition avec sa place : il est gouverneur d'une province et il déteste les affaires. Il cherche à se rendre compte à lui-même de cette antipathie, et les raisons qu'il en donne sont naïves et piquantes. « Ma place me déplaît, et je n'y suis pas propre à cause : 1° d'un manque de fermeté dans le caractère, 2° d'une défiance de moi-même qui tient moins toutefois à la modestie qu'à un scepticisme général; voir tous les côtés d'un objet ou d'une affaire rend indécis; les gens à vue courte et bourrés d'amour-propre sont bientôt décidés et obstinés; 3° aussi à cause des personnes difficiles à manier par leur humeur et leurs préjugés, avec lesquelles j'ai immédiatement et journellement à traiter, ce qui fait que je me trouve souvent entre l'enclume et le marteau, et continuellement occupé à verser l'eau de la

modération et du calme sur le feu des jalousies et des petites prétentions; 4° puis, parce qu'avec du goût et des habitudes studieuses les affaires et surtout leurs détails me causent un ennui insupportable. Je n'ai pas pour consolation les illusions de la vanité. Je ne jouis aucunement de titres qui à la vérité ne donnent pas d'avantages et de distinctions réelles, mais qui probablement me sont enviés par bien des gens. Oh! que j'aurais de plaisir à quitter tout cela, et à planter là toute cette belle chienne de boutique! Que je le ferais vite si j'étais seul et n'avais à songer qu'à moi! Que je me réduirais volontiers au plus strict nécessaire pour me retirer avec mes chers livres dans deux chambres, libre, indépendant, maître de ma personne et de l'emploi de mon temps! Mais avec mes enfans, qui me sont si chers, je ne puis vivre ainsi... Voilà donc mon devoir tracé : reprenons demain avec quelque courage ma pénible tâche, et souvenons-nous de ce que disait feue Mme de Charrière de spirituelle mémoire : « Il faut que la chèvre broute où elle est attachée. » Il resta pourtant vingt-sept ans gouverneur de la Hollande méridionale, et en 1842 les états de la province lui firent frapper une médaille en l'honneur de la part qu'il avait prise aux événemens de 1813 et d'*une administration éclairée d'un quart de siècle.*

Après les événemens de 1848, M. Van der Duyn, qui s'était retiré de la vie politique, crut devoir y rentrer sur l'appel que le roi Guillaume II fit à son dévouement; il fut nommé membre de la première chambre des états-généraux, et, fidèle aux opinions de toute sa vie, il écrivait le 14 septembre : « Vous aurez peut-être appris que je n'ai pu me refuser à faire partie ce que l'on nommait ci-devant en France une fournée de pairs. Oui, roi et ministres ont trouvé bon d'utiliser, pour ne pas dire exploiter, l'espèce de popularité que je puis dire que je possède encore, et de laquelle j'ai reçu des preuves touchantes à l'occasion de ma maladie, en dernier lieu. Les argumens employés pour m'engager à remonter sur les tréteaux de la scène politique étaient de nature à me rendre en conscience tout refus impossible. D'ailleurs, ce que l'on veut et espère obtenir coïncidait avec mon opinion ancienne déjà de la nécessité d'une révision de notre constitution politique. » Cette nouvelle phase de la vie de M. Van der Duyn ne fut pas de longue durée; le poids des années se faisait sentir; sa santé s'était altérée. Aux premières atteintes du mal, il écrivait : « C'est peut-être le commencement lent de la fin; » et au mois de décembre 1848 il expirait au milieu de ses enfans, leur laissant un nom respecté et de nobles exemples.

La carrière de M. de Capellen a été comme parallèle à celle de M. Van der Duyn; mais si leurs opinions politiques étaient les mêmes, leurs goûts différaient profondément. « Il possédait, dit l'éditeur de

ses *Souvenirs*, tout ce qu'il faut pour réussir. On remarquait en lui un grand fonds de dignité et de fierté sans aucune apparence d'orgueil, de la bienveillance sans familiarité, de la douceur dans les formes sans faiblesse. Il possédait le don d'imposer par son air noble, grave et calme; il avait le talent d'inspirer de la confiance et du respect à ses inférieurs, tout en conservant à leur égard un ton poli et plein d'aménité; en un mot, M. de Capellen se sentait lui-même fait pour les affaires, autant que M. Van der Duyn s'y sentait peu propre. »

Aussi fut-il appelé de bonne heure à occuper les emplois les plus élevés. Tandis que M. Van der Duyn vivait dans la retraite, M. de Capellen devenait ministre de l'intérieur du roi Louis Bonaparte. En 1814, M. Van der Duyn se contentait de siéger dans des commissions constituantes, et M. de Capellen était choisi par le prince souverain des Provinces-Unies comme un *alter ego* pour administrer la Belgique, placée par les puissances alliées sous l'autorité du prince destiné à en devenir roi. Enfin il remplit pendant dix ans une vice-royauté dans les colonies des Indes orientales. Lorsque plus tard il vivait éloigné des affaires publiques, l'occasion d'y reparaître ne lui manqua point. Sous le roi Guillaume II, on lui offrit des missions diplomatiques qu'il refusa; le portefeuille des affaires étrangères lui ayant été proposé en 1841, il exposa ses vues dans un mémoire au roi, dont nous citerons quelques passages comme un modèle de l'indépendance et de la fermeté d'opinions qui conviennent aux hommes politiques sous un gouvernement libre : « J'ai l'intime conviction, disait-il, que le système actuel ne répond ni aux besoins, ni aux vœux de la portion la plus éclairée des sujets du roi, et que par conséquent il est urgent d'y apporter des modifications promptes et énergiques. Ces remèdes sont désirables et indispensables autant dans l'intérêt de la nation que dans celui du roi... Un défaut d'ensemble se fait sentir; nous manquons d'une confiance mutuelle; les rapports du roi avec les représentans de la nation (si tant est qu'on puisse donner avec vérité ce nom aux états-généraux, composés comme ils le sont actuellement) ne sont pas ce qu'ils devraient être dans un véritable état ou gouvernement constitutionnel, et cependant une position équilibrée entre les deux puissances suprêmes est une des premières conditions pour maintenir une harmonie qui doit produire les fruits les plus durables et les plus salutaires... Le roi n'a pour exécuter ses ordres et pour la mise en vigueur des lois que des ministres isolés, mais il n'a pas un ministère agissant d'après un système arrêté d'avance, et se présentant aux yeux de la nation comme un corps homogène, placé vis-à-vis des chambres de manière à leur inspirer de la confiance dans le pouvoir. » Après avoir indiqué la né-

cessité de réviser la constitution et les modifications qu'elle réclame, le mémoire se termine ainsi : « Rien ne pourrait m'engager à faire le sacrifice de ma position actuelle que l'intime conviction de pouvoir rendre d'essentiels, de grands services au roi et à la patrie. Je ne dois pas être appelé seulement à remplacer un homme, mais aussi un système. Je dois avoir la certitude que les idées développées plus haut dans cet écrit, idées à l'égard desquelles je ne voudrais ni ne pourrais transiger, seront approuvées, adoptées et suivies de tous points... Il serait présomptueux de ma part de prétendre que votre majesté me fît connaître soit par écrit, soit par un arrêté, qu'elle approuve le contenu de cette note et qu'elle adopte les idées qui y sont développées. Je dois m'attendre à la voir renoncer à l'idée, si flatteuse pour moi, de m'appeler à siéger dans son conseil; mais ma reconnaissance envers elle n'en sera pas moins grande et ne cessera qu'avec ma vie. » Les propositions de M. de Capellen ne devaient être accueillies que par le successeur de Guillaume II et sous la pression des événemens de 1848 : aussi n'entra-t-il point au ministère. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent doucement, dans l'amélioration de son domaine, qu'il ne quittait que pour venir passer l'hiver à Paris, où il avait de nombreux amis et jouissait d'une grande considération dans le monde. Il y était au mois de février 1848. La révolution l'affecta vivement et le détermina à retourner en Hollande. A peine arrivé dans sa terre de Vollenhoven, il y mourut à l'âge de soixante-dix ans.

MM. Van der Duyn et de Capellen, le premier surtout, étaient en correspondance habituelle avec leur compatriote M. de Grovestins, beaucoup plus jeune qu'eux, mais dont le caractère indépendant, l'esprit élevé et les habitudes studieuses devaient exciter leurs sympathies. M. de Grovestins, attaché au roi Guillaume par des fonctions qui pouvaient le conduire aux positions les plus élevées, y avait renoncé tout à coup, de son plein gré, pour se livrer à des compositions historiques qu'il publie en ce moment, et il était venu se fixer en France. Des relations formées à la cour de Guillaume, où elles avaient peu d'intimité, furent resserrées par cette circonstance, qui, avec d'autres hommes, les aurait tout à fait rompues : M. de Grovestins devint dépositaire de notes, de papiers, de lettres, qu'il était autorisé à publier quand les circonstances lui paraîtraient s'y prêter. C'est pour accomplir ce mandat de confiance, pour acquitter cette espèce de legs, qu'il a fait paraître le volume dont il nous reste à retracer les parties les plus curieuses (1).

(1) Nous nous aiderons en outre de mémoires manuscrits déjà rédigés par M. de Grovestins, qu'il a bien voulu nous communiquer, et d'une brochure qu'il a publiée en 1844 sous le titre de *la Conférence de Londres et Guillaume Ier*.

Comme on peut le pressentir d'après les événemens auxquels MM. Van der Duyn et de Capellen ont assisté ou pris part, leurs souvenirs embrassent toute la période écoulée depuis l'avénement du roi Louis Bonaparte jusqu'à ces dernières années. Nous suivrons, pour les faire connaître, l'ordre des temps.

M. de Capellen n'entre pas dans de grands détails sur le règne de Louis Bonaparte. Après avoir été successivement membre du conseil des finances, puis assesseur du département d'Utrecht, M. de Capellen, lors de la création du département de l'Ost-Frise, en fut nommé préfet : le roi Louis l'avait rappelé, « comme étant trop Ost-Frisois, » pour le placer au conseil d'état. Un jour, après une séance de ce conseil, il le manda dans son cabinet et lui annonça qu'il venait de réunir sur sa tête deux ministères, celui des cultes et celui de l'intérieur, jusque-là séparés, et qu'il l'attendait le soir même pour prêter serment, afin d'être installé le lendemain dans ses nouvelles fonctions. M. de Capellen se défendit d'accepter un fardeau qui lui paraissait au-dessus de ses forces. Le roi lui répondit : « C'est sur moi que tombe la responsabilité, puisque c'est moi qui vous ai choisi; les conséquences sont pour mon compte. »

Le gouvernement du roi Louis était despotique, selon l'expression de M. de Capellen. Les ministres ne formaient point un corps homogène; il leur était même interdit de délibérer entre eux. Chacun faisait les affaires de son département et en rendait compte au roi, qui entrait dans beaucoup de détails. Il présidait la réunion des ministres, qui lui présentaient individuellement leurs rapports et n'émettaient un avis que s'il les consultait. « Le corps législatif, dit M. de Capellen, était très insignifiant et adoptait presque toujours ce qui lui était présenté pour la forme. C'est au conseil d'état, où les ministres assistaient toujours et où le roi présidait, que les affaires, spécialement les projets de loi, étaient traitées sérieusement et à fond. Le roi prenait part aux discussions, et l'on a souvent remarqué la justesse de ses observations. Les discussions étaient d'ailleurs parfaitement libres en sa présence. Il s'était efforcé d'apprendre la langue hollandaise et avait pris des leçons de MM. Bilderdijk et Van Lennep; mais il n'y put parvenir. Il essaya plusieurs fois de parler cette langue, et en 1809 il prononça, à l'ouverture de l'ordre de l'Union, un discours hollandais qui fut à peine intelligible. « Il voulut, ajoute M. de Capellen, de bonne foi s'identifier avec la nation, et il épousa vivement ses intérêts; mais il se faisait illusion et voulait oublier qu'il ne devait son trône éphémère qu'à la volonté de son frère... Un de ses grands défauts était un esprit extrêmement soupçonneux. On aurait eu beau le servir avec la plus grande fidélité et le dévouement le plus absolu, on n'était jamais sûr d'être à l'abri de ses soupçons.

A la première apparence, sans examen approfondi, il retirait sa confiance à ceux qui en avaient joui pleinement. Il convenait de sa faiblesse, et m'a dit plus d'une fois que cette disposition était le fâcheux résultat de son expérience, faite surtout en France depuis sa jeunesse, ayant été si souvent trompé par ceux qu'il avait jugés les plus dignes de sa confiance. »

Le roi Louis, d'après M. de Capellen, s'est mépris lorsqu'il affirme dans ses documens que ses ministres, en 1810, lui ont conseillé de ne pas défendre le pays contre l'invasion de son frère. M. de Capellen proteste avec vivacité contre cette assertion. Il assure que la majorité des ministres, parmi lesquels il se trouvait avec Crayenhoff et Appelius, conseilla énergiquement au roi de défendre avec vigueur contre l'armée française le passage des rivières et les forteresses, et par conséquent la Hollande. Le roi leur donna d'abord de Paris des ordres en ce sens; mais un peu plus tard, intimidé sans doute par les menaces de Napoléon, il envoya contre-ordre, et commanda aux ministres de livrer les forteresses et de ne pas s'opposer au passage des rivières. « Moi entre autres, dit M. de Capellen, j'en fus désolé; je l'écrivis sans détour au roi Louis. Mais plus tard, et lorsque les provinces étaient envahies par l'armée française, Louis voulut défendre à outrance la ville d'Amsterdam et faire opérer les inondations. Il demanda encore l'avis de ses ministres, et alors nous fûmes tous d'accord que cette défense, qui pouvait durer quelques jours, serait la plus grande folie et avec cela la plus grande inconséquence, après avoir ouvert gratuitement accès à ces mêmes troupes françaises, qui, par suite de cette mesure-là, occupaient le pays et entouraient la ville d'Amsterdam; que les conséquences seraient terribles pour cette ville et pour toute la Hollande, qui, sans le moindre doute, allait être pillée, saccagée et ruinée de fond en comble, et que nous étions trop bons Hollandais pour vouloir faire ce sacrifice à une gloriole militaire. »

Ce fut à M. de Capellen le premier que le roi Louis fit confidence de son projet d'abdication en lui montrant la communication écrite de sa main qu'il le chargeait, en qualité de ministre de l'intérieur, de porter et de lire au corps législatif. « Il montra, dit M. de Capellen, beaucoup de fermeté et de caractère à cette occasion. » Le même jour eut lieu le départ du roi. Le conseil de régence qu'il avait institué, composé des ministres, envoya le général Janssens à Paris pour communiquer à l'empereur l'abdication de son frère et l'avénement du fils mineur du roi, sous la régence de sa mère, en ce moment à Plombières, et à qui le même message était adressé. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Le général Janssens trouva l'empereur à Rambouillet, où, après avoir exhalé sa fureur, Napoléon

dicta à un de ses secrétaires, en présence du général, le décret de 1810 qui prononçait la réunion de la Hollande à la France, la réduction de la dette publique au tiers, et l'envoi du prince architrésorier en qualité de lieutenant de l'empereur. Deux jours plus tard, ce haut-commissaire arrivait à Amsterdam et s'installait dans le palais du roi. Après avoir fait prêter aux ministres un serment provisoire, il leur ordonna au nom de l'empereur de continuer leurs fonctions et de se rassembler en conseil sous sa présidence jusqu'à l'établissement de l'organisation française, qui eut lieu le 1er janvier 1811. Après la première cérémonie, le prince Lebrun, voyant le ministre de l'intérieur triste et mécontent, lui demanda quelle était la cause de ce chagrin. « Je lui répondis sans détour, raconte M. de Capellen, qu'attaché à mon pays et au souverain qui venait de nous quitter, je considérais ce moment, qui rayait la Hollande des états de l'Europe, anéantissait son indépendance et son existence politique en l'incorporant à un grand empire, comme le plus malheureux de ma vie, ce qu'il devait comprendre en se mettant un moment à ma place. » Soit que le lieutenant de l'empereur ne comprît pas en effet cette douleur patriotique, soit qu'il crût devoir dissimuler ses propres impressions, il répondit à M. de Capellen : « Vous ne considérez pas la chose sous son vrai point de vue. La destinée de votre pays n'a jamais été aussi belle qu'aujourd'hui : le voilà associé aux destinées du grand empire, dont il va partager la gloire. » Puis, faisant appel à l'ambition du ministre : « Vous êtes jeune, ajouta-t-il, vous aurez un bel avenir. L'empereur y pourvoira dans sa sagesse; il vous nommera conseiller d'état ou vous placera au corps législatif, ou bien utilisera vos talens d'une autre manière. — Monseigneur, répliqua M. de Capellen, la seule et unique grâce que je vous demande, c'est de m'obtenir le plus tôt possible la démission de mes fonctions, car il m'est impossible de bien servir après avoir perdu ma patrie. Veuillez ne pas provoquer une nomination que je ne saurais accepter. » Lebrun ne put s'empêcher de rendre hommage à ces nobles sentimens; il combla de bontés M. de Capellen pendant le temps qu'il fut forcé de demeurer encore ministre, et ne prit pas en mauvaise part le refus qu'il lui fit de la croix de commandeur de l'ordre de la Réunion.

Le roi Louis s'était retiré en Styrie comme simple particulier, et y jouissait d'un revenu qui n'allait pas au-delà de 40,000 florins. Après s'être montré, pendant son règne, peu économe des deniers de l'état et surtout très généreux sur sa propre cassette, il conserva les mêmes habitudes dans sa retraite. Une grande partie de son revenu passait aux pauvres et souvent à des intrigans qui abusaient de sa facile charité. M. de Capellen dut l'engager à mettre un terme à ses prodigalités, afin de ne pas finir par se ruiner. Des relations s'étaient main-

tenues entre l'ancien ministre et le souverain dépossédé. En 1811, invité par le roi à venir le trouver dans son isolement, M. de Capellen s'y rendit, et passa environ une année près de lui. Louis avait acheté un jardin à la porte de Gratz, où il s'était établi. Tous les jours M. de Capellen y dînait avec lui, et ordinairement en tête à tête. Parfois quelque professeur, quelque savant, invité par le roi, venait animer la conversation. Le soir, on allait dans les maisons de la haute noblesse où il y avait réunion, et de temps en temps le roi recevait cette société chez lui. Il s'occupait d'ailleurs beaucoup de littérature et peu de politique. Dans ses promenades presque journalières avec M. de Capellen, il s'entretenait ordinairement de la Hollande, récapitulant les actes de son règne, regrettant de n'avoir pas pris certaines mesures favorables au pays, et songeant même, sous l'empire des illusions qui n'abandonnent jamais le cœur des hommes, aux améliorations qu'il pourrait faire, si la fortune le ramenait en Hollande. Un soir, le *Moniteur* apporta le récit du voyage de l'empereur en Hollande avec plusieurs des discours prononcés par les différens fonctionnaires. Cette lecture causa au roi Louis la plus vive irritation, témoignage d'une susceptibilité extraordinaire après l'expérience qu'il devait avoir acquise; mais, pour bien mesurer la bassesse des hommes, il faut en avoir personnellement ressenti les effets. « Il ne pardonnait pas, répétait-il, de telles lâchetés à des Hollandais qui avaient faussé leurs sermens envers lui, en se jetant dans les bras de celui qui venait de détruire leur nationalité. Il regrettait d'avoir eu si bonne opinion de ces Hollandais consciencieux, du moins l'avait-il cru, qui lui faisaient naguère de si chaudes protestations de fidélité et d'attachement. » Un de ces discours, commençant par ces mots : « Plus Français par le cœur que par les circonstances, » et prononcé par le président du tribunal d'Amsterdam, excita surtout son mécontentement. « Si un de vos anciens princes d'Orange, disait-il à M. de Capellen, venait se mettre à la tête du pays, je serais le premier à vous conseiller de lui offrir vos services; mais je ne puis que m'indigner de la conduite que les Hollandais tiennent aujourd'hui en prêtant serment à un souverain étranger pour eux, en se décorant d'un ordre substitué au mien par un jeu de mots qui fait de l'*union* du pays la *réunion* de ce pays à la France, sous la devise : *Tout pour l'empire!* » Il n'avait pas été le témoin des palinodies qui depuis cinquante ans ont salué l'avénement de chaque régime nouveau, et sa surprise peut s'expliquer. Aujourd'hui, à de pareils spectacles on ne s'étonne plus, et le mépris dispense de la colère.

Pour se distraire, il s'occupa de la composition d'un roman rempli de scènes et de personnages appartenant à la Hollande : *Marie, ou les Peines de l'amour,* fut imprimé à Gratz, où, selon toute appa-

rence, on n'avait jamais imprimé de livre français. M. de Capellen se chargea des corrections et de tous les détails de cette publication : il y employa beaucoup de temps; l'écriture du manuscrit était si peu lisible, qu'il lui fallut recopier tout l'ouvrage avant de livrer les feuilles à l'imprimerie. Ce monarque devenu romancier, cet ancien ministre copiste et correcteur d'épreuves, ce sont là des scènes qui n'appartiennent guère qu'à notre temps.

Cependant la campagne de Russie se préparait; le roi Louis en prévit les conséquences funestes. Deux sentimens se combattaient en lui : le souvenir des injures qu'il avait reçues d'un frère impérieux, et sa sympathie pour la gloire de Napoléon et de la France. Plus d'une fois il fut invité à revenir à Paris, mais il s'y refusa. Le rôle de roi exilé le flattait plus que les honneurs vulgaires qui l'attendaient en France.

Après une année de séjour, M. de Capellen, rappelé en Hollande par ses affaires et ses intérêts domestiques, annonça au roi l'intention de le quitter. Cette communication fut mal accueillie; Louis Bonaparte ne put se défendre de cet esprit ombrageux que ses serviteurs avaient toujours remarqué en lui. « Il me dit, raconte M. de Capellen, qu'il s'apercevait qu'il avait été ma dupe, que je n'étais venu le voir que pour l'espionner, et que, malgré toutes mes protestations contraires, il était sûr qu'à mon retour en Hollande il verrait ma nomination au conseil d'état ou à un autre poste, et que je finirais par me moquer de mon ancien roi. » Un pareil soupçon indigna M. de Capellen. Il répondit à cette apostrophe par écrit, avec mesure, mais avec fermeté, et la séparation se fit dans ces dispositions peu affectueuses.

M. de Capellen démentit les injurieuses suppositions du roi, et ne démentit pas son caractère. Ce fut seulement après que la Hollande eut été rendue à elle-même par les événemens de 1813, qu'il reprit des fonctions publiques. Le nouveau souverain de la Hollande l'avait institué en 1814 son commissaire général dans la Belgique, dont il attendait la royauté. Il l'envoya ensuite au congrès de Vienne pour défendre ses états héréditaires allemands, et en outre pour adhérer au traité secret qui venait de se conclure entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, en vue de résister aux exigences de la Russie et de la Prusse. Il était chargé de promettre 40,000 hommes au nom de son maître.

Le 14 juin 1815, M. de Capellen était à Bruxelles, remplissant les fonctions de gouverneur général sous le titre de secrétaire d'état, lorsque le prince d'Orange, venu à Bruxelles de Nivelles, où il avait son quartier général, pour assister à un grand bal chez le duc de Richmond, l'informa le premier que les Français avaient passé la

Sambre à Buick. Le duc de Wellington le lui annonça également, et quitta le bal en même temps que le prince, pour se rendre à l'armée. Dans la journée du 18, l'agitation était extrême à Bruxelles. Tous les regards étaient tournés vers la maison de M. de Capellen; la foule en garnissait les abords pour observer sa contenance. Plusieurs fois les nouvelles les plus alarmantes lui furent apportées du champ de bataille. Il était décidé à tenir bon jusqu'au dernier moment, et à ne sortir par une des portes de la ville que quand les Français entreraient par une autre. Son cheval fut sellé toute la journée et une partie de la nuit, avec ceux du duc d'Ursel et du comte de Mercy-Argenteau; sa proclamation de congé était rédigée sur sa table. Dès le matin, les archives et les caisses du trésor avaient été envoyées à Anvers. Le commissaire général s'y rendit aussi sur l'ordre du gouverneur, et il lui écrivit aussitôt pour s'en féliciter, parce que, en traversant le faubourg, le cri de *vive l'empereur!* qui avait partout retenti à ses oreilles, lui avait fait présumer que l'entrée des Français avait suivi de très près son départ. Lorsque sa lettre parvint à M. de Capellen, le sort des batailles avait prononcé, et la ville ne courait plus aucun danger. Un incident de cette journée en fait ressortir les vicissitudes. Dans la matinée du 18, le chargé d'affaires du comte Lobau était venu trouver M. de Capellen pour lui dire, de la part du général, que, l'entrée des Français à Bruxelles ne paraissant pas douteuse, il pouvait laisser tous ses papiers et effets dans l'hôtel d'Arberg qu'il habitait, et qu'on s'engageait à en prendre le plus grand soin. Peu d'heures après, par un de ces retours fréquens à la guerre et surtout dans ce jour funeste, le comte Lobau, prisonnier, passait sous les fenêtres de M. de Capellen avec quinze cents de ses compagnons d'infortune. Vers les huit heures, le général Vincent, commissaire autrichien, revint du champ de bataille blessé par une balle qui lui était entrée dans la main et lui causait de cruelles souffrances. Cet officier, qui avait assisté à un grand nombre de batailles, était entièrement découragé, et considérait le duc de Wellington comme très compromis. Il insista vivement auprès de M. de Capellen pour le décider à quitter Bruxelles, mais celui-ci ne put s'y résoudre. Le lendemain matin, le duc de Wellington, revenu à Bruxelles, le fit prier de se rendre chez lui. Il lui dit, en voyant passer devant la maison un grand nombre de blessés, que la victoire avait été beaucoup plus complète qu'il n'avait osé l'espérer, qu'il avait toujours désiré se trouver en face de Napoléon et que Dieu lui avait accordé cette grâce, que tout ce qu'il avait vu en Espagne et ailleurs ne ressemblait en rien à la bataille de la veille, que jusqu'à sept heures du soir et à l'arrivée de Blücher il avait eu la plus grande appréhension sur l'issue de la journée. Il était ému et regrettait la perte de tant de braves. Ces détails donnés par

M. de Capellen n'ajoutent aux documens recueillis par l'histoire que le témoignage d'un homme impartial et grave.

Mais détournons les yeux de ces scènes douloureuses et revenons aux événemens qui s'étaient passés en Hollande, à l'établissement du nouveau royaume des Pays-Bas et au prince qui en avait reçu la souveraineté.

M. Van der Duyn trace le tableau des opinions qui en 1814 se partageaient la Hollande. Il les divise en quatre catégories et les peint sous des traits que nous lui emprunterons pour éviter le reproche d'allusions. Il y avait donc alors, selon lui, en Hollande : « 1° les anciens soi-disant orangistes (soi-disant, parce qu'après avoir participé à tous les gouvernemens qui s'étaient succédé, ils croyaient néanmoins, en 1813, reprendre les mêmes droits qu'ils avaient eus en 1785), anciens aristocrates, mécontens du roi pour n'avoir pas rétabli l'ancienne république, ou du moins mis leur personne au premier rang et dans les premiers emplois; 2° les véritables orangistes, fidèles à leurs anciens sermens et à un véritable attachement pour la maison d'Orange, rentrés dans les emplois et dans les affaires seulement après la révolution de 1813 (le nombre en était très petit); quelques-uns étaient de bonne foi devenus libéraux; 3° les renégats de la cause de la liberté, anciens révolutionnaires tâchant de faire oublier leurs antécédens par un zèle ardent pour le pouvoir, avides de grands emplois, d'une servilité dégoûtante et entraînant le prince dans des essais imprudens; c'étaient ceux que sa majesté préférait : champignons qu'on écrase, instrumens dociles que l'on brise et rejette loin de soi à volonté; 4° les libéraux véritables, hommes du XIXe siècle, marchant à la tête de la civilisation moderne, guidant et devant finir par faire triompher l'opinion publique, après avoir puissamment contribué à la former. » L'esprit public et tous les hommes de mérite étaient pour les libéraux. « Depuis longues années déjà, écrivait M. Van der Duyn en 1831, et même dans notre pays de *taupes,* car nous le sommes bien plus que *grenouilles,* les gens de quelque esprit et de quelques connaissances étaient du côté de ce que l'on pouvait appeler, il y a cinquante ans, l'opposition; par exemple, dans les petits troubles, tout au plus essais de révolution qui agitèrent la république de 1781 à 1787, les connaissances et l'habileté, à très peu d'exceptions près, se trouvaient dans le parti dit patriote. Je me rappelle à ce sujet que mon père me contait que, la cour se trouvant au château de Loo, en 1786, tout ce qui tenait au parti stathoudérien y abondait journellement. Mme de Dankelmann, grande gouvernante de Mme la princesse d'Orange et femme d'esprit, disait souvent à mon père lorsqu'elle rencontrait quelque individu fort nul et fort bête : « Ah! mon cher baron, il est sûrement des nôtres! » Le roi Guillaume

voulut asseoir sa nouvelle autorité sur les opinions divergentes qu'il trouvait en rentrant dans sa patrie. Gouverner l'état, comme les anciens stathouders, en maître à peu près, si ce n'est tout à fait absolu; diriger des états provinciaux avec l'aide de l'intérêt personnel, des complaisances et de l'esprit de cour; s'appuyer sur le peuple, suivant la politique de sa maison; introduire dans la constitution quelques-unes des anciennes dénominations, pour plaire à ceux qui y étaient demeurés attachés, — tel fut le but qu'il se proposa. La constitution fut donc modelée sur les vieilles formes de la république et en reproduisit quelques-unes encore chéries : des états généraux et provinciaux, des ordres équestres, etc. La commission chargée de l'élaborer se composait d'hommes qui représentaient deux opinions fortement tranchées : les partisans de l'ancienne oligarchie républicaine exagérée, et les disciples de la révolution. Les premiers, à la faveur des vieilles dénominations, espéraient ressaisir les institutions du passé; les autres, rassurés par l'établissement d'un gouvernement monarchique, y cherchaient surtout la destruction définitive de l'ancien fédéralisme, véritable point d'appui des influences oligarchiques. Une constitution équivoque et bâtarde fut le fruit de cette double préoccupation. Lorsque, quelque temps après, la Belgique fut réunie à la Hollande, on sentit le besoin de modifier cette constitution, et ce second travail eut pour résultat des combinaisons fausses, un amalgame confus d'institutions disparates, une organisation politique qui consacrait le pouvoir direct et personnel du monarque, et ne reconnaissait pas la responsabilité ministérielle, tout en déniant au roi le droit de dissoudre les états-généraux.

Cette constitution participait des défauts mêmes de la réunion de la Belgique à la Hollande, alliance antipathique à deux pays que séparaient les contrastes les plus frappans de traditions historiques, de mœurs, de religion, de langage, d'intérêts commerciaux, alliance inspirée par la haine ou la crainte de la France, et qui était une des conceptions les plus malheureuses des cabinets européens. Pour faire face aux difficultés que l'établissement même de ce royaume devait faire naître, il eût été besoin de le confier à un chef d'un esprit élevé, étendu, également étranger à la Belgique et à la Hollande, et capable de lutter, par son impartialité, la hauteur de ses vues et l'absence de toute préoccupation personnelle, contre les divisions, les rivalités, les défiances qui devaient naturellement se former entre les deux parties du nouvel état. Le prince d'Orange, déjà rappelé par la Hollande, était imposé en quelque sorte aux souverains alliés. Loin d'accepter cet accroissement de territoire comme un présent dangereux, il le brigua. Les souvenirs de sa maison devaient pourtant l'avertir des obstacles que l'avenir lui réservait. Guillaume de Nassau-

Orange, premier du nom, fondateur de l'indépendance des Provinces-Unies, avait cru pouvoir concourir à affranchir la totalité des Pays-Bas de la domination espagnole, mais il avait tenté vainement de rallier à sa cause les Brabançons, les Flamands et les Wallons. Éclairés par cet exemple, ses fils Maurice et Frédéric-Henri n'essayèrent jamais de réunir aux Provinces-Unies le reste des Pays-Bas, demeuré fidèle à la foi romaine et redevenu espagnol. Plus tard, la cour de Madrid, ne pouvant défendre plus longtemps ces provinces, avait offert à Guillaume III d'en prendre l'administration, et ce prince prudent et éclairé, craignant d'y compromettre sa gloire et sa réputation, avait répondu par un refus. C'étaient là de graves avertissemens pour leur successeur, mais il ne les écouta pas. Il ne recula même pas devant des mesures qui, dès le début de son règne, durent faire croire à la Belgique qu'elle était livrée à la Hollande et asservie par les résolutions des puissances alliées. Cet état de dépendance apparut dans le vote même de la constitution. On sait que les délégués des provinces belges en votèrent le rejet; ce fut par un calcul peu loyal des votes, à l'aide de chiffres habilement groupés, c'est-à-dire par des adjonctions arbitraires à la minorité et des défalcations également arbitraires de la majorité, que l'on parvint à dénaturer le véritable résultat et à déclarer que la constitution avait été adoptée. On avait eu pourtant recours aux moyens les plus violens pour forcer les suffrages. M. de Capellen raconte à ce sujet un incident caractéristique : « M'étant aperçu, dit-il, que la très grande majorité des notables voterait contre la constitution, à moins qu'on n'eût recours à des moyens qui me paraissaient illégaux et de mauvaise foi pour obtenir une soi-disant majorité, je jugeai qu'il serait imprudent de pousser les choses. Il ne restait que très peu de temps. Je me rendis à La Haye pour donner au roi les informations nécessaires et lui faire prendre en considération de ne pas forcer l'opinion, mais d'aviser à d'autres moyens. Quelques heures après mon arrivée, le roi assembla son conseil, auquel j'assistai. Il fut décidé, après de longues discussions, que la chose était trop avancée pour reculer, que cela ferait le plus mauvais effet et serait considéré comme une marque de faiblesse de la part du gouvernement, et qu'on devait absolument passer outre et continuer comme on avait commencé. Je retournai dans la nuit à Bruxelles pour exécuter les ordres du roi. » Voilà sous quels auspices s'ouvrait le règne de la maison d'Orange en Belgique.

MM. de Capellen, Van der Duyn et de Grovestins peignent Guillaume Ier, chef de cette maison, et son caractère avec des traits peu flatteurs, où perce souvent le déplaisir que sa politique leur causait, mais qui portent le cachet de la vérité, étant le fruit d'observations longues, répétées et faites sur le modèle, si l'on peut ainsi parler.

Nous essaierons de dessiner, d'après eux, le portrait de ce prince, qui a, pendant quelques années, occupé l'Europe, qui joua tour à tour des rôles différens, exalté un jour par l'opposition et adopté plus tard par les légitimistes, comme le dernier défenseur de leurs principes. Il avait reçu de sa mère une éducation sévère, et d'instituteurs éminens une instruction développée; sa mémoire prodigieuse avait retenu les connaissances acquises dans sa jeunesse. Malheureusement il n'y avait rien ajouté; ses goûts ne le portaient point vers l'étude et la lecture, encore moins vers la littérature et les beaux-arts, qu'il considérait comme des futilités au moins inutiles; il avait beaucoup d'esprit, plus encore de finesse, mais sans largeur ni élévation. Son jugement, peu étendu, était ordinairement sain et d'une extrême promptitude. Il pratiquait la justice, attaché à ses devoirs de roi comme il les avait compris; aucune distraction, aucun goût plus ou moins futile ne l'en détournait un moment. Son économie parcimonieuse descendait aux moindres détails. Il pouvait faire ou laisser faire de grandes dépenses, mais il n'avait ni générosité naturelle, ni délicatesse dans sa manière de donner, et quand il ouvrait sa bourse, c'était plus par calcul, par devoir de religion ou intérêt de position que par inclination ou par le charme attaché à l'idée de faire des heureux. Quoiqu'il ne montrât pas de reconnaissance pour les services qui lui étaient rendus, il savait pourtant les apprécier, peut-être au-dessous de leur valeur réelle; mais il ne les oubliait pas toujours. S'il n'accordait point sa confiance, s'il appréciait mal le dévouement de ceux qui l'entouraient, il ne refusait pas son estime à la bonne conduite passée. Cependant il était dépourvu de sensibilité et exclusivement préoccupé de sa personne, défaut ordinaire des hommes qui exercent le commandement; il en avait aussi l'habitude de la défiance que donne l'expérience du monde, surtout à ceux dont la vie a été marquée par de nombreuses et éclatantes vicissitudes. On pouvait lui reprocher de faire trop de choses différentes, et par suite quelques-unes moins bien; il s'occupait en effet de toutes les affaires et voulait tout voir par lui-même. « C'était chose curieuse, dit M. de Grovestins après avoir rempli pendant deux ans les fonctions de secrétaire du cabinet, de voir la manière dont le roi Guillaume gouvernait son royaume pendant les cinq mois qu'il passait au Loo, sans y amener un seul de ses ministres, retenus à La Haye pour y *piocher* comme des commis. C'était un va-et-vient perpétuel de paperasses entre La Haye et le Loo, et l'on serait presque tenté de dire que celui qui jouait le rôle le plus important dans ce bizarre mode de gouvernement était le courrier qui le matin apportait ces montagnes de papiers au Loo, et qui les remportait le soir à La Haye. » Il ne savait donc pas résister, comme

nait point à l'instant jusqu'à terre. La peine de mort était prononcée contre les coupables dans de secrets conclaves et exécutée mystérieusement au milieu de la nuit. De hideux licteurs rôdaient dans les ténèbres, assommaient ou lapidaient les victimes qu'ils étaient parvenus à saisir, et traînaient ces horribles offrandes jusque sur les autels des dieux. On n'eût point édifié un nouveau temple sans le consacrer par quelques-uns de ces sanglans sacrifices.

Quels étaient donc ces dieux dont on courtisait ainsi la faveur? Les Hawaiiens reconnaissaient six divinités principales, purs esprits qui habitaient la région des nuages. Ils les honoraient sous la forme de grossières idoles et leur prêtaient les passions des chefs dont ils étaient habitués à vénérer les puérils et cruels caprices. Les habitans des Sandwich avaient, comme ceux des Carolines, une idée confuse de l'immortalité de l'âme : ils croyaient que les esprits des morts erraient pendant quelque temps autour de leurs cadavres, fantômes irrités qui fuyaient, au sein des antres les plus obscurs, la lumière du jour, et en sortaient, après le coucher du soleil, pour venir étrangler leurs ennemis. Ces fantômes prenaient enfin leur vol vers la région céleste qu'habitait Wakea, le père de la race hawaiienne. Un homme avait-il observé fidèlement pendant sa vie les rites religieux, respecté le *tabou*, offert aux jours voulus des prières et des sacrifices, son âme obtenait de rester dans ce séjour de félicité. L'âme des mécréans au contraire, impitoyablement chassée de cet asile, était poussée par une force invincible dans l'abîme. Ces notions religieuses, qui rappellent jusqu'à un certain point les superstitions bouddhiques, étaient étrangères à la masse du peuple. Dans l'asservissement où il vivait, le peuple n'avait guère le loisir d'égarer ses pensées au-delà de la tombe. Il laissait aux chefs et aux prêtres l'espoir d'une autre vie, et croyait à peine que de pareils soucis pussent le concerner.

L'arbre à pain et le cocotier sont les deux trésors de la Polynésie. Dans les îles où ces fruits spontanés abondent, les autres productions du sol sont un luxe à peu près superflu. Cependant aux îles Sandwich la subsistance des habitans n'eût point été assurée, s'ils n'eussent ajouté aux ressources insuffisantes de leurs côtes la culture du taro et de la patate douce. Le peuple avait donc à subir dans cet archipel, malgré la fécondité du sol et la beauté du climat, la dure loi du travail. Il lui fallait déchirer le sein de la terre et créer à l'entrée des vallées ou sur le penchant des collines des barrages destinés à rassembler les eaux qui doivent fertiliser la plaine. Ce n'était point cependant à ces soins agricoles que se bornaient les obligations de la classe inférieure. Avec ses haches de pierre, elle creusait patiemment dans de

larges troncs d'arbres les pirogues des chefs; elle en perçait les bordages à l'aide d'os humains lentement aiguisés, et les cousait ensuite l'un à l'autre avec les fils tordus du cocotier; elle tissait les mailles des grands filets de pêche, fabriquait les manteaux de plumes écarlates dont se paraient les rois dans les cérémonies religieuses, poursuivait au profit de ses maîtres le poisson sur les flots, l'oiseau des tropiques sur les montagnes, et fournissait les victimes humaines que l'on offrait aux dieux. L'arrivée des navires européens fut la source d'un nouveau labeur pour la population hawaiienne. Ce que les métaux précieux avaient été pour l'Amérique, le bois de sandal le fut pour les îles Sandwich. Ce funeste présent de la nature attira sur leurs rivages les trafiquans étrangers. Les boissons enivrantes, les étoffes de soie, le fer, les armes à feu, éveillèrent la cupidité des chefs, qui n'avaient pour payer ces trésors que le produit de leurs forêts. Dans l'espace de vingt ou trente ans, près de six mille tonneaux de bois de sandal furent exportés des îles Sandwich par les navires anglais ou américains, et vendus aux Chinois de Canton. Ce ne fut bientôt que dans les gorges les plus reculées et les plus sauvages, sur les sommets les plus inaccessibles, que l'on put rencontrer ces troncs aromatiques. Non moins pénible que le travail des mines, cette âpre exploitation des forêts n'eût point tardé à creuser le tombeau d'un peuple habitué à subir son fardeau sans murmure, si, par un bonheur providentiel, l'incurie et l'imprévoyance d'une génération n'eussent si complétement moissonné ce champ fatal, qu'elles n'y laissèrent rien à glaner pour les générations futures.

Le bois de sandal n'était point un appât qui pût mettre en péril l'indépendance des îles Sandwich, mais il contribua puissamment à hâter l'unité d'une monarchie indigène. Il joua, dans les destinées de ce chétif empire, le rôle que le coton a joué plus tard en Égypte. Ce fut ce produit, payé presque au poids de l'or par les habitans du territoire céleste, qui mit aux mains d'un chef entreprenant les armes avec lesquelles il parvint à dompter ses ennemis. En 1792, quand le capitaine Vancouver, — quatorze ans après Cook, six ans après Lapérouse, — visita l'archipel des Sandwich, Kamehameha régnait sur trois des districts d'Hawaii. Ce prince, dans lequel, — singulier effet de la promiscuité polynésienne, — deux souverains voulaient reconnaître leur fils, avait déjà livré de sanglantes batailles aux chefs qui avaient entrepris de contester ses droits à ce premier héritage. Ses armes étaient alors la massue de bois de fer et la lance garnie d'une double rangée de dents de requin. Kamehameha demanda au capitaine anglais des mousquets et de la poudre. Vancouver sut résister à ses importunités; mais le fils naturel du roi de

Mawi ne tarda point à trouver des capitaines moins scrupuleux; deux matelots européens qu'il avait retenus prisonniers combattirent à ses côtés et portèrent la terreur dans les rangs des indigènes. En 1796, l'archipel tout entier reconnaissait sa domination.

Kamehameha n'était point seulement un colosse dont la massue pouvait écraser la couronne sur la tête de ses compétiteurs; il possédait, avec les muscles de fer et les membres d'un géant, l'habileté cauteleuse et la subtilité tenace d'un homme qui avait dû gravir lentement les degrés du trône. Parvenu, à la suite de sept guerres sanglantes, au faîte de la puissance, il n'abusa point de son triomphe. Il sut contenir les ressentimens des vaincus par sa fermeté vigilante et rendre la paix au royaume par une judicieuse clémence. Il mourut dans son palais d'Hawaii, composé de six huttes de paille, le 8 mai 1819. Une femme qu'il avait associée depuis longtemps à ses plus secrets desseins, Kaahumanu, issue du vieux sang des chefs hawaiiens, fit monter sur le trône l'héritier dont les dernières volontés du souverain lui avaient confié la tutèle; mais elle se réserva la réalité du pouvoir.

Les coutumes primitives s'étaient maintenues presque sans altération durant le règne de Kamehameha. Le *tabou* était encore, dans cette partie de l'archipel polynésien, la base du gouvernement et la loi suprême. Déjà cependant l'Évangile avait été apporté par les missionnaires anglais à Taïti, et le bruit de ce grand changement était arrivé jusqu'aux îles Sandwich. Les récits des Hawaiiens qui commençaient à visiter les archipels de l'Océanie sur les navires baleiniers, les railleries des étrangers qui venaient chercher à Honoloulou du bois de sandal, ne pouvaient manquer de porter aux vieilles superstitions de sérieuses atteintes. Kaahumanu osa concevoir la pensée d'une révolution religieuse.

Quelques jours après la mort de Kamehameha, le nouveau souverain des Sandwich, Liholiho, avait revêtu la pourpre hawaiienne, le manteau de plumes que le peuple honorait encore comme l'insigne de la suprême puissance. En présence des chefs et des prêtres rassemblés pour cette cérémonie, Kaahumanu invita le jeune roi à violer le *tabou*. A cette proposition, Liholiho ne put s'empêcher de reculer d'effroi; mais le Rubicon était passé : Kaahumanu devait périr ou briser le joug qu'elle avait entrepris de secouer. Le souverain oublia dans l'ivresse ses scrupules et ses terreurs. Il viola le *tabou*, et le vieil édifice des rites hawaiiens s'écroula sous l'audace d'une femme.

Un chef releva l'étendard de l'idolâtrie. Il était jeune, courageux et rempli d'une sombre ferveur. Les prêtres l'entourèrent et lui promirent la couronne. A leur voix, une partie du peuple accourut sous

la bannière rebelle. Les deux armées se rencontrèrent dans une des plaines d'Havaii. La victoire fut longtemps disputée; le défenseur des dieux succomba enfin sous les coups des athées et des révolutionnaires. Le peuple se hâta de briser des idoles qui se montraient impuissantes à protéger leurs adorateurs. Toutefois ce scepticisme n'était qu'un premier pas vers des croyances nouvelles. Dépouillés de la foi de leurs pères, les naturels d'Hawaii subirent avec empressement le joug que leur apportèrent en 1820 les missionnaires des États-Unis. En quelques années, les îles Sandwich appartinrent au protestantisme. La conversion des principaux chefs et l'exemple tout-puissant de l'altière princesse qui avait la première osé violer le *tabou* amenèrent sur les bancs des écoles méthodistes des enfans et des femmes, des hommes dans la force de l'âge et des vieillards décrépits, troupeau d'aveugles habitués à marcher dans le sentier que choisissaient leurs maîtres. La Bible remplaça donc sans difficulté le *tabou*, et les commandemens de Dieu devinrent dans les îles Sandwich la base officielle de la morale publique. Peu de temps après, une constitution fut promulguée; les droits des chefs et les charges de la classe laborieuse furent minutieusement définis, l'administration de la justice fut régularisée, et chaque année, vers le mois d'avril, on vit s'ouvrir à Honoloulou l'assemblée dans laquelle les principaux chefs, assistés de sept députés élus par le peuple, étaient admis à discuter les lois et à voter l'impôt. A l'abri de cette fiction, les missionnaires concentrèrent dans leurs mains les pouvoirs politiques et exercèrent sur la population un empire absolu. Un grave incident vint cependant les troubler dans la jouissance de leur rapide conquête. Deux prêtres catholiques débarquèrent en 1827 à Honoloulou et comptèrent bientôt dans la classe inférieure de nombreux prosélytes. Les missionnaires protestans parurent oublier dans cette circonstance les principes que leurs coreligionnaires avaient tant de fois invoqués. Apôtres de la liberté religieuse, s'ils n'armèrent point eux-mêmes la persécution contre une église rivale, ils négligèrent d'arrêter le cours des plus odieuses violences, et laissèrent le pouvoir temporel devenir le champion d'une intolérante orthodoxie. Il fallut que le pavillon français intervînt dans cette querelle et que nos frégates se chargeassent d'obtenir pour les habitans des Sandwich le droit — qu'on leur contestait — d'adorer le Dieu des chrétiens selon le rite des États-Unis ou suivant celui de l'église française. Les missionnaires protestans avaient prédit qu'en brisant l'unité religieuse de la monarchie hawaiienne, on allait jeter dans ces îles paisibles le germe de graves désordres et de dangereuses commotions. L'événement ne justifia point leurs prophéties. Les Sandwich purent compter vingt-cinq mille catholiques,

sans que le successeur de Liholiho, le roi Kamehameha III, en fût moins solidement assis sur son trône, sans que les volontés de ses conseillers en fussent moins strictement obéies.

C'est une belle mission que celle qui attend nos navires dans ces mers lointaines, où on les voit trop rarement apparaître : ils n'y vont pas défendre les intérêts d'un étroit fanatisme; ils sont chargés d'y protéger les droits les plus sacrés de la conscience humaine et de réclamer pour l'humanité tout entière la liberté de choisir ses autels et de chercher son dieu. Tel était le devoir qui avait conduit à diverses époques devant Honoloulou les frégates *l'Artémise* et *la Vénus*, les corvettes *la Bonite* et *la Boussole, la Virginie* et *la Poursuivante. La Bayonnaise* venait à son tour jeter l'ancre à l'entrée de ce port. Nous n'avions plus ni réclamations à faire valoir, ni griefs à redresser. M. le contre-amiral Le Goarant, qui nous avait précédés de quelques mois, s'était amplement acquitté de ce soin. Nous venions rappeler au gouvernement des Sandwich que la France ne perdrait jamais de vue cet important archipel, et que, sérieusement attachée à son indépendance, elle ne souffrirait point qu'une domination étrangère vînt s'y établir sous le manteau de l'intolérance religieuse.

La Bayonnaise ne devait s'arrêter que quelques jours à Honoloulou, et nous vîmes arriver sans regret le terme fixé à notre mission. Des sentiers envahis par des flots de poussière, un peuple dans cet âge ingrat où les nations ont perdu la naïve élégance de leurs vieilles coutumes sans avoir eu le temps d'acquérir aucun des raffinemens de la civilisation, un gouvernement tremblant sous la férule des docteurs qu'il maudit et redoute, des trafiquans de tous les climats guettant de ce poste avancé l'occasion d'un voyage aux bords dorés de la Californie, telles étaient les séductions que la métropole des Sandwich pouvait nous offrir. Chaque matin, avant que le soleil eût rendu les quais poudreux d'Honoloulou et ses rues sans ombrage presque impraticables, nous venions débarquer au fond du canal qui serpente doucement entre deux longues chaînes de madrépores. Il était impossible de contempler sans intérêt l'activité de ce marché polynésien, dont les produits allaient incessamment s'échanger contre l'or du Nouveau-Monde. Des navires venant de San-Francisco, et prêts à repartir pour Hong-kong ou pour Calcutta, arrivaient à chaque instant sur la rade; d'autres se lançaient sous toutes voiles dans la passe étroite qui s'ouvre entre les coraux, et jetaient aux Kanaks rassemblés sur le récif une amarre qui servait à les traîner jusqu'au milieu du port. Si nous nous détournions vers les rues adjacentes, nous y trouvions encore le mouvement d'une grande ville et l'empreinte bizarre d'une civilisation naissante : de nombreux cavaliers se croisaient sur la chaussée avec d'intrépides amazones dont les

écharpes écarlates et les tresses de cheveux flottaient au vent. Ces hardies écuyères galopant à califourchon étaient, nous assuraient nos guides, des princesses ou des dames de haut lignage; les cavaliers qui leur souriaient familièrement ou qui se hâtaient de les saluer jusqu'à terre étaient les descendans des vieux guerriers de Kamehameha, des chefs dont les pères avaient vu les navires de Cook et de Lapérouse. La face osseuse et la peau rouge de ces fonctionnaires hawaiiens juraient étrangement avec leur costume exotique : on eût dit Lucifer vêtu en *gentleman* et prêt à s'insinuer sournoisement dans un prêche. Les fonctionnaires indigènes des Sandwich, dût l'ombre de Kamehameha en gémir, n'ont pas d'autre ambition que de copier servilement les habitudes de leurs pasteurs; ils s'appliquent à parler correctement l'anglais, devenu aux Sandwich la langue officielle et la langue commerciale; ils commandent la milice ou recueillent les impôts, font adroitement et patiemment leurs affaires, prennent du thé deux ou trois fois par jour, et lisent avec la gravité convenable la Bible ou le *Common prayers*, quand ils ne sont pas ivres.

Je ne voudrais point assurément méconnaître les bienfaits des missions protestantes : elles ont arrêté les peuples de l'Océanie sur le bord de l'abîme où cette race insouciante allait s'engloutir; mais, en étudiant le nouvel état social des îles Sandwich, je me rappelais involontairement l'Indien des Philippines heureux et libre encore sous le joug de la loi qu'il confesse, trouvant dans les cérémonies du culte le plus cher de ses délassemens, dans les croyances de sa foi naïve moins de sujets de découragement que d'espoir. Ni le zèle ni la ferveur n'ont manqué aux missionnaires des Sandwich; je crains qu'il ne leur ait manqué l'onction et l'indulgence. S'ils avaient fait un peuple heureux, j'applaudirais sans restriction à leur œuvre. Je me sens peu de sympathie pour la communauté maussade dont ils se sont contentés d'être les chefs.

IV.

Le 4 juillet 1850, nous quittâmes avec joie la rade d'Honoloulou. Nous n'avions plus qu'une île à visiter dans l'Océan Pacifique; mais cette île était Taïti. Située à huit cents lieues de l'archipel des Sandwich, entre le 17e et le 18e degré de latitude méridionale, la reine de l'Océanie, après vingt-huit jours de traversée, se montre enfin à nos regards. Ses sommets couronnés d'une verdure éternelle, ses rivages bordés de forêts de palmiers, au pied desquels le flot blanchissant vient mugir, n'ont pas trompé notre attente. Au milieu des pics qu'il domine, un piton plus hardi dessine sur l'azur du ciel cinq fleurons

de basalte; c'est le *Diadème*, dont le massif sépare la vallée de Papenoo de celle de Fataoua. Groupées autour de ce géant qui veille sur la vallée sainte, de nombreuses collines s'abaissent doucement vers la plage; la rive s'arrondit comme une coupe d'agate qu'un bras invisible élèverait au-dessus des flots; le récif qui la protége s'infléchit avec elle. L'œil suit complaisamment la mollesse de ces beaux contours et la frange d'écume qui les borde. Prêtez l'oreille, vous entendrez le bruit sourd de la vague qui vient se briser sur les madrépores et retombe incessamment dans l'abîme. Ne dirait-on pas l'aboiement irrité d'un cerbère, menace encore lointaine que le vent apporte au navire? N'approchez qu'avec précaution de ces bords enchantés; craignez l'écueil qui se cache sous ces eaux si bleues et en apparence si profondes. Attendez, pour serrer de plus près la côte, que vous ayez doublé la pointe Vénus et que les cocotiers de Matavaï balancent leur tête au-dessus du frais canal qu'ils ombragent. Ne cherchez point des yeux l'entrée du port, si une main amie ne vous la signale; vous essaieriez probablement en vain de la découvrir. Au milieu du tumulte des brisans, n'apercevez-vous pas ce sillon immobile où le calme des cieux se reflète? C'est la passe de Papeïti. Guidée par un pilote habile, *la Bayonnaise* s'engage sans crainte dans cette étroite coupure, anneau brisé de la chaîne qui entoure Taïti. Le vent d'une haleine plus fraîche a gonflé nos voiles; notre ancre tombe au centre d'un bassin limpide. A notre droite, se déploie la ville, composée d'un seul rang de maisons; notre poupe est tournée vers l'îlot de Motou-Outa.

Ce n'est pas dans ce port que vinrent aborder Wallis et Bougainville. Le havre de Papeïti n'était point encore découvert. Ces heureux navigateurs jetèrent l'ancre sur des rades moins sûres que celle qui venait de s'ouvrir pour *la Bayonnaise;* mais combien leurs sensations durent être plus vives et plus neuves que les nôtres! Un essaim de pirogues se jouait autour de leurs navires, des regards étonnés suivaient tous leurs mouvemens, un peuple simple et doux les accueillait comme des demi-dieux. Le sauvage et l'homme blanc étaient alors une merveille l'un pour l'autre. Les naturels de Taïti contemplaient avec une crainte respectueuse ces étrangers dont leur candeur s'exagérait la puissance; le marin comparait avec envie sa rude et pénible existence aux jouissances faciles, aux plaisirs sans labeur d'un peuple qui semblait n'avoir jamais connu ni la contrainte ni le travail. Cette société primitive subsistait, malgré ses imperfections, par l'absence des besoins et par l'ignorance presque absolue de la convoitise. L'arbre à pain et le cocotier, les forêts de *féi* (bananier sauvage) portaient des fruits pour le peuple comme pour les plus grands chefs. La vie des Taïtiens était en réalité insouciante et facile.

Une température constamment égale et modérée, un sol plus fécond que celui des îles Sandwich, une mer plus poissonneuse, leur faisaient des conditions d'existence moins pénibles et moins laborieuses qu'aux habitans de ce grand archipel. Aussi la poésie, fille des doux loisirs, mêlait-elle quelquefois ses inspirations à leurs fêtes et son rhythme gracieux à leurs amours. Le bonheur des Taïtiens n'était fait cependant que pour eux. Quel Européen aurait pu le goûter longtemps sans lassitude? Ces enfans de la nature, étrangers aux passions qui s'allument dans nos cœurs, passaient sur cette terre comme des êtres plongés dans un demi-sommeil. Nulle inquiétude secrète n'aiguisait leurs désirs. Leurs appétits, aisément satisfaits, ne leur faisaient connaître ni les charmes ni les tourmens de la volupté. Ils arrivaient ainsi jusqu'au terme fatal sans regret des jours écoulés, sans souci des jours à venir, comme les feuilles que le vent roule sur le chemin, comme les vagues qui s'approchent insensiblement du rivage. L'arbre de la science porte des fruits amers, mais l'homme qui les a une fois approchés de ses lèvres aspire à des jouissances plus nobles que celles de cette existence apathique.

Le premier contact de la civilisation est presque toujours funeste aux peuples sauvages. Aucun d'eux n'a payé un plus terrible tribut à cette loi fatale que les heureux habitans de Taïti. Avant de les associer au bienfait de sa législation protectrice et de ses consolantes croyances, l'Europe leur apporta les fléaux qui dévorent et les vices qui dégradent. On vit dans l'espace d'un quart de siècle le chiffre de la population que, Cook avait porté à plus de 200,000 âmes, s'abaisser à moins de 7,000 habitans. Les plus riches districts de cette île féconde se trouvèrent transformés en déserts, et les goyaviers s'emparèrent des terrains qu'avait autrefois fécondés la culture. Les missionnaires protestans eurent la gloire de sauver les débris de cette race des fureurs de l'ivresse et des ravages de l'anarchie. Le roi Pomaré II, réfugié à Moréa, abjura entre leurs mains le culte des idoles. Les missionnaires l'aidèrent à remonter sur le trône, et, grâce à leurs conseils, vers la fin de 1815, la paix avait reparu à Taïti.

Le christianisme venait de triompher avec Pomaré II. Les fidèles du culte idolâtre firent de vains efforts pour atténuer les conséquences de leur défaite. La conversion des naturels eut l'entraînement d'une manifestation politique. Il n'y eut que les factieux et les esprits frondeurs qui persistèrent à méconnaître le Dieu qui avait donné la victoire au souverain légitime. Les nouvelles idées religieuses répondaient à un besoin réel. Les autels des idoles étaient renversés; le peuple n'avait plus ni espoir ni terreurs; tout frein avait disparu, toute poésie allait s'évanouir; le christianisme fut la planche de salut dans ce grand naufrage. Longtemps avant que la loi eût fait

aux Taïtiens un devoir de se rendre au temple érigé par les missionnaires, l'attrait de la prière prononcée en commun les y avait attirés. Le nouveau culte leur rendait les réunions si chères à leur race, les chants religieux, les inspirations expansives dont ce peuple discoureur et bavard cherche avec ardeur l'occasion. Les beautés littéraires de la Bible, image d'une civilisation qui se rapprochait bien plus de l'état social des Taïtiens que du nôtre, exercèrent aussi sur ce peuple naïf leur charme irrésistible. Peu de jours suffisent pour apprendre à déchiffrer une langue qui ne possède que douze lettres juxtaposées sans aucune combinaison. Aussi la plupart des habitans de Taïti se trouvèrent-ils bientôt en état de lire eux-mêmes la traduction des livres saints que les missionnaires répandaient avec profusion dans les îles de la Polynésie. Leur langue gracieuse et simple se colora en quelques années d'une teinte biblique qui parut lui prêter de nouvelles douceurs, et le *Cantique des Cantiques* devint le thème inévitable de toutes les déclarations d'amour. C'est ainsi que le livre de Dieu prit insensiblement à Taïti possession des intelligences. A cette limite poétique devait s'arrêter l'influence morale du protestantisme. Les dogmes de la vie future, les menaces de châtimens éternels ou les promesses de récompenses infinies ne rencontrèrent de la part des Taïtiens qu'une souveraine indifférence. Ils écoutèrent avec leur indulgente bonhomie, sans les croire et sans les contester, les vérités austères qu'ils ne pouvaient comprendre. Les préceptes de la loi chrétienne n'avaient point la sanction de l'opinion publique. Des amendes rigoureuses et la délation organisée pouvaient seules leur assurer une obéissance apparente. Si l'on reportait sa pensée à l'état d'anarchie d'où les missionnaires protestans avaient tiré la société taïtienne, il fallait bénir leurs efforts; mais la vieille civilisation, malgré ses abus, méritait bien encore quelques regrets, car elle n'avait fait place qu'à une civilisation incomplète. La supériorité incontestable des étoffes et des instrumens européens, la faculté de se les procurer par de faciles échanges, avaient causé la ruine de toute industrie indigène. On ne voyait plus les jeunes filles tisser sur leur métier le *maro* qui devait s'enrouler autour de leur ceinture; les garçons ne battaient plus sur la pierre de basalte l'écorce du mûrier pour fabriquer la *tapa;* ils ne creusaient plus les grandes pirogues avec lesquelles ils parcouraient jadis les îles de leur archipel. Ils achetaient des mousquets au lieu de fabriquer des casse-têtes, et poussaient le dédain des produits nationaux jusqu'à négliger d'enclore ou de cultiver leurs champs, pour se nourrir de la farine et du biscuit que leur apportaient les baleiniers. Jamais Taïti n'avait connu un pareil état d'oisiveté, jamais son sol complaisant et fécond n'avait été moins propre à nourrir une population nombreuse. A l'époque où

fut proclamé dans les îles de la Société le protectorat de la France, l'influence des missionnaires protestans avait donc porté tous les fruits qu'on devait en attendre, et notre domination, admirablement assortie au caractère aimable, à la gaieté naïve de ces bons insulaires, pouvait avoir aussi sa mission providentielle.

Il ne faut point s'étonner cependant que cette substitution n'ait pu avoir lieu sans des luttes sanglantes et de tristes orages. La présence des Français à Taïti ne blessait point seulement les préjugés religieux des indigènes, elle alarmait aussi la vénération que les Polynésiens ont vouée de tout temps à leurs chefs. Il fallut donc combattre et conquérir pour notre drapeau le droit de cité dans l'Océanie. Si nous eûmes, durant cette période regrettable, des ennemis secrets et d'autant plus dangereux qu'ils agissaient dans l'ombre, nous eûmes aussi des alliés pleins d'ardeur qui nous apprirent à mieux apprécier les qualités d'un peuple spirituel et brave qu'on était parvenu à fanatiser contre nous. A Mahahena, sur les hauteurs de Hapapé et dans la vallée de Papenoo, nous vîmes des Taïtiens figurer dans nos rangs. Le premier qui gravit le pic de Fataoua fut un chef indigène. Une sorte de fusion s'établit entre les deux races sur le champ de bataille. La terre de Taïti nous devint plus chère par le sang que nous y avions versé et par les glorieux souvenirs qui peuplent encore chacun de ses vallons. Ce qui, dans la pensée de nos ennemis, devait ébranler notre conquête lui apporta au contraire une consécration nouvelle. Les Indiens éprouvèrent le pouvoir de nos armes et se montrèrent touchés de notre clémence. L'intrépide gouverneur qui avait commencé la guerre eut l'honneur de la finir. Quand *l'Uranie*, portant le pavillon du contre-amiral Bruat, fit voile pour l'Europe au mois de décembre 1846, la tranquillité d'une île si longtemps bouleversée par les séditions était assurée, et l'esprit impressionnable du peuple taïtien se chargeait de défendre de l'oubli la gloire de nos compatriotes.

Ce fut un véritable bonheur pour nous, qui errions depuis tant de mois d'un rivage à l'autre sans jamais rencontrer le drapeau de la France, de pouvoir nous reposer enfin à l'ombre des couleurs nationales. Je comprends la prédilection de nos officiers pour cette colonie lointaine. Sur aucun point du globe, on ne pourrait trouver un climat plus salubre, des sites plus enchanteurs, une population plus aimable et plus douce. La végétation même semble, à Taïti, vouloir modérer sa force pour ne point étouffer les plantes nourricières. Les Taïtiens sont encore dignes d'habiter ce paradis terrestre. Ce ne sont plus sans doute les beaux sauvages de Cook; ce ne sont point heureusement les *gentlemen* des îles Sandwich. On peut, au point de vue de l'art, regretter leur poétique nudité, leur élégant tatouage, *co-*

quetterie de l'homme pauvre et voile du paresseux qui ne savait pas fabriquer d'étoffes (1); mais on aurait tort de croire que cette race ingénieuse a perdu tout son charme en subissant l'empire de nos idées et de nos coutumes. Les femmes de Taïti surtout ont allié à leur grâce naturelle je ne sais quelle teinte légèrement spiritualiste qui contribue à rendre plus profonds et plus durables les attachemens qu'elles inspirent. Taïti n'offre au voyageur qui passe que le rebut de sa population : le colon qui s'y crée un foyer domestique s'étonne de trouver chez ces simples et naïves créatures un abandon plein de candeur, je dirai presque de pureté. L'affection des femmes taïtiennes qui ont pris au sérieux leurs unions morganatiques est douce et bienveillante comme leur sourire. Elles n'ont point les transports jaloux des femmes de Java; elles sont également éloignées de l'indifférence des Tagales de Manille. Elles ignorent les fureurs de l'amour, elles en possèdent toutes les délicatesses. J'ai tenu dans mes mains plus d'une lettre d'adieux dont la résignation touchante, — on en jugera par une citation, — eût attendri le cœur de don Juan lui-même.

« O mon bien-aimé, mon esprit est troublé maintenant, il ne peut s'apaiser; il est comme l'eau fraîche et profonde qui ne dort jamais et s'agite pour trouver le calme. Moi, je suis comme la branche que le vent a brisée : elle est tombée à terre et ne pourra plus se rattacher au tronc qui la portait. Tu es parti pour ne plus revenir. Ton visage m'a été caché, et je ne le verrai plus. Tu étais comme la liane que j'avais fixée près de ma porte : ses racines s'enfonçaient au loin dans la terre. Mon corps voudrait te rejoindre, mais il cherche vainement à se transplanter; il se brise et tombe comme la pierre qui roule jusqu'au fond de la mer immense. Oh! mon ami, tel est mon amour, il est lié à moi comme ma propre vie.

« Salut à toi, ô mon petit ami bien-aimé, au nom du vrai Dieu, en Jésus le Messie, le roi de la paix. »

La langue taïtienne n'est point faite pour exprimer les idées fortes et sérieuses : elle se prête merveilleusement aux modulations de la poésie. Les anciennes chansons ne s'attachaient souvent qu'à rassembler à la suite l'un de l'autre des mots harmonieux. Le rhythme musical semblait être dans ces compositions le seul souci du poète; c'était aux auditeurs de trouver dans les phrases décousues dont une accentuation chantée indiquait soigneusement la cadence une allusion lointaine ou une allégorie. Quelquefois cependant une pensée inspirée par l'amour venait éclore dans le cerveau du poète et donnait un sens plus précis aux mélodies que le peuple répétait en chœur. Le plus souvent la grâce des vers taïtiens était involontaire; on eût

(1) Telle est la gracieuse excuse que les Taïtiens convertis au christianisme ont su trouver pour cette coutume païenne.

pu adresser aux bardes qui les avaient composés ce couplet que les jeunes filles de Papeïti aiment encore à s'entendre redire :

« La fleur des collines répand son parfum sans avoir de but : — l'oiseau qui chante ne sait point si on l'entendra. — Ainsi ta beauté, sans que tu y songes, s'exhale de toi comme un parfum. »

Au milieu de ces chants, si vagues dans leur expression, inégal et timide effort d'une veine paresseuse, on s'étonne d'entendre résonner parfois comme une épithète homérique. Chacune des îles de l'archipel dans les chansons des Taïtiens a son surnom qui presque toujours l'accompagne. C'est Raiatéa *à la jambe molle,* Borabora *à l'aviron silencieux,* Huahiné *qui s'entête à la danse.*

Taïti était là Lesbos et non la Sparte de l'Océanie; elle avait plus de chants d'amour que de chants de guerre. Les îles Sandwich, les îles Viti préféraient l'épopée à l'idylle. Les îles Tonga redisaient sur un mode attendri les plaintes maternelles de leur reine Fiti-Maou-Pologa, dont le fils fut emporté par les vents loin de son île natale. Sa pirogue, longtemps errante sur des flots inconnus, aborda enfin aux rivages de Samoa. Un songe avait rassuré la reine, mais n'avait point consolé sa douleur. Chaque matin, elle venait s'asseoir sur la plage, et les yeux tournés vers le nord elle donnait un libre cours à son affliction.

« Regardez, disait-elle, le nuage du matin se lève. — Où repose ce nuage vermeil? — Est-ce sur la baie d'Oneata? — cette baie où est à présent mon fils! — mon fils chéri est loin de ma maison! — Que mes larmes soient un océan! — Mon fils est allé jusqu'à Samoa. — On dit qu'il joue aux boules sur le bord de la mer. — C'était un enfant qui gagnait tous les cœurs; — il était comme le *tiaré* (1), — dont le parfum apporté par les vents — réjouit au loin le voyageur qui passe! »

La souveraine de Taïti, Pomaré, n'a jamais, comme la reine des Tonga, composé de vers; elle aime à réciter ceux que, dès son enfance, lui ont appris ses folâtres compagnes. Vous l'entendrez souvent murmurer de ces mots sans suite qui tombent mollement en cadence, dont le sens échappe à votre esprit, mais caresse en secret les souvenirs de la reine. Cette princesse, qui, par ses terreurs et ses indécisions, faillit perdre sa couronne et mit un instant en péril la paix du monde, qui eut une folle jeunesse et une maturité soucieuse, qui, plus calme aujourd'hui, ne veut vivre désormais que pour ses enfans, héritiers de Taïti et des Pomotou, de Raiatéa, de Borabora et de Huahiné, — cette reine en un mot sur laquelle ont été fixés pendant quel-

(1) Le *tiaré* est la plante que les botanistes anglais ont nommée le *gardenia*, et dont les femmes polynésiennes mêlent, à cause de son odeur suave, la fleur à leurs cheveux.

ques mois les yeux de l'Europe, voulut bien honorer notre corvette de sa visite. Nous la reçûmes avec les égards et le cérémonial qu'on n'accorde en Europe qu'aux têtes couronnées. Le canon gronda aussitôt qu'elle parut sur la plage; lorsqu'elle posa le pied sur le pont de *la Bayonnaise,* la musique l'accueillit par les airs qu'elle aimait. Elle occupa, pendant le dîner qui lui fut offert, un fauteuil élevé sur une large estrade. Admis à bord de la corvette, les Taïtiens purent contempler leur reine dominant ses hôtes étrangers de toute la hauteur de ce trône. Pomaré fut sensible à tant d'attentions. Son visage basané se dérida pour nous. Elle resta longtemps à bord de la corvette et voulut, avant de partir, poser sa couronne de fleurs sur un front qui s'inclina gaiement pour subir ce modeste diadème. — Le volage époux de Pomaré, Arii-Faite, ne sut exprimer ses sensations que par un appétit digne de Gargantua; mais parmi les princesses qui avaient suivi leur grave souveraine, nous trouvâmes de plus agréables convives. La jeune Aïmata (1), compagne destinée par la reine à l'héritier du trône; Arii-Taïmai (2), majestueuse beauté d'un âge déjà plus mûr, se montrèrent naïvement heureuses de la fête à laquelle on les avait conviées. Lorsqu'au milieu d'une pluie de feu tombant du haut des vergues elles descendirent dans le canot qui les attendait le long du bord, elles semblaient regretter la discrète prévoyance qui abrégeait pour elles les plaisirs de cette longue soirée.

J'aurais mauvaise grâce à protester contre l'enthousiasme que les femmes de Taïti ont inspiré à tant de voyageurs. Leur gaieté sans malice et leur sourire candide sont pourtant, selon moi, leur plus grand attrait. Après avoir parcouru près de la moitié du monde, je me trouvais encore de l'avis des aimables princesses qui venaient de nous quitter et dont j'admirais intérieurement le bon goût : ce ne sont, me disais-je avec elles, ni les Chinoises, ni les Malaises, ni les Polynésiennes, ce sont les femmes françaises qui sont *jolies, vahiné farani ménéné;* mais quelle que puisse être mon opinion sur la beauté des femmes de l'Océanie, je ne m'en intéresse pas moins à l'avenir d'une race qui sait allier les plus nobles aux plus doux instincts. Dans la plupart de ces archipels semés au milieu de la Mer du Sud, vous trouverez un peuple brave sans férocité, aussi prompt à pardonner les offenses qu'à les ressentir, amoureux des longs discours et des chants mélodieux, fait pour les hasards de la guerre comme pour les loisirs de la paix, ennemi de toute contrainte et plus capable peut-être de vertu que d'hypocrisie. Si ce n'est point à nous que l'avenir réserve la tutèle de ces populations, puisse du moins le ciel leur

(1) Aïmata, en taïtien, *qui mange les yeux.*
(2) Arii-Taïmai, *la princesse qui pleure.*

envoyer des maîtres indulgens! La domination qui voudrait assujettir brusquement au travail ou à la vertu une race habituée à vivre d'air et de liberté, qui tenterait de ruiner la joyeuse insouciance de ce peuple, lui ravirait du même coup le souffle qui l'anime. Que notre civilisation se montre donc une fois réellement bienfaisante envers ces pauvres sauvages qu'elle a si souvent entrepris de moraliser et qu'elle n'a jusqu'à présent réussi qu'à détruire!

Des complications politiques que le gouverneur des îles de la Société parvint à dénouer sans notre concours nous retinrent pendant près d'un mois dans le port de Papeïti. Le moment arriva enfin où il nous fut permis de poursuivre notre voyage. Le 21 août 1850, dès la pointe du jour, nous étions en dehors des récifs. La brise du matin nous abandonna quand nous avions encore en vue les navires mouillés sur la rade; mais bientôt les vents alisés vinrent enfler nos voiles. Les sommets de Taïti s'abaissèrent l'un après l'autre sous l'horizon, ceux de Moréa ne tardèrent pas à disparaître; avant le coucher du soleil, *la Bayonnaise* n'avait plus devant elle que les vastes solitudes de l'Océan Pacifique. Cinquante-trois jours nous suffirent pour doubler le cap Horn et atteindre la baie de Rio-Janeiro. Le vent nous secondait; *la Bayonnaise* semblait avoir des ailes. Tout retard désormais nous était importun. Nous n'eussions point touché sur les côtes du Brésil, si les instructions du ministre de la marine ne nous en eussent fait un devoir. Nous résolûmes du moins de ne pas nous y arrêter. Le 19 octobre, nous bordions nos huniers pour un dernier appareillage, et le 6 décembre 1850, après avoir coupé six fois l'équateur, après avoir parcouru près de vingt-six mille lieues, nous laissions tomber l'ancre sur la rade de Cherbourg, que nous avions quittée au mois d'avril 1847.

Près de trois années se sont déjà écoulées depuis le retour de *la Bayonnaise* au port; mais, grâce à la fidélité d'affectueux souvenirs, je ne suis point resté complétement étranger aux événemens qui se sont accomplis pendant ces trois ans dans les mers de Chine. Je pressentais que l'extrême Orient ne tarderait point à attirer encore une fois les regards de l'Europe. La fièvre révolutionnaire semble agiter enfin ce monde impassible. Une troupe de bandits rassemblés par la famine a pris en quelques mois vis-à-vis du gouvernement de la Chine les proportions d'une armée de rebelles. La faiblesse de ce gouvernement est parvenue à transformer des projets de pillage en projets politiques, et la bannière d'un prétendant a flotté un moment sur les murs de Nan-king. Quelle sera l'issue d'un conflit auquel le peuple n'a point encore pris part? Les descendans de Kang-hi iront-ils rejoindre les fils de Gengis-Khan dans les vastes déserts de la terre des Herbes? La Chine verra-t-elle, ainsi que le proclament les insur-

gés, le retour de ces temps heureux où des mandarins intègres n'accordaient le bouton académique qu'aux veilles studieuses des lettrés? Est-ce Confucius qui va triompher de Bouddha et de Lao-tseu? — Je me garderai bien de prédire le jour où la dynastie Taï-tsing devra se résigner à descendre du trône; la route est encore longue des bords du Yang-tse-kiang à Pe-king. Si la révolte cependant continuait ses progrès, si les succès des insurgés finissaient par provoquer un véritable mouvement national, on serait en droit d'attribuer à la crise ainsi agrandie la portée d'un événement providentiel. Les peuples n'errent point éternellement dans le même sentier. Ce ne serait pas le règne des traditions antiques, mais des destins inconnus qui s'ouvriraient alors pour la race chinoise. Nos enfans assisteront probablement à d'étranges métamorphoses. Les distances s'effacent, les nations insensiblement se confondent. Quand des navires à vapeur remonteront le cours du Yang-tse-kiang et du Houang-ho, quand des chemins de fer sillonneront le territoire céleste et pénétreront jusqu'au cœur du Thibet, Bornéo et Célèbes, Mindanao et la Nouvelle-Guinée ne manqueront plus de bras pour exploiter les richesses de leur sol. Des bords de la Californie aux côtes du Camboge s'étendra tout un monde, plus fécond et plus prospère peut-être que notre vieille Europe. Je me félicite d'avoir pu visiter, avant une transformation qui semble inévitable, ces parages reculés, cette immense arène ouverte à l'activité des générations futures. Si j'ai pu supporter sans trop d'amertume les incertitudes d'un exil de quatre ans, c'est à l'intérêt éveillé en moi par ces régions lointaines de l'extrême Orient que j'en dois rendre grâce, c'est aussi, — dois-je l'ajouter en finissant? — aux compagnons de voyage qui ont partagé avec moi les épreuves et les fatigues d'une si longue campagne. De tous les souvenirs que je veux conserver des jours que nous avons passés ensemble, celui de leur amitié, — qu'ils n'en doutent jamais, — sera le dernier à s'effacer de ma mémoire.

E. Jurien de la Gravière.

LA HOLLANDE

SOUS DEUX RÈGNES

SOUVENIRS HISTORIQUES SUR LE ROI LOUIS ET SUR LE ROI GUILLAUME Ier.

La Hollande a toujours fixé les regards de la France. Nous ne parlons pas seulement des luttes glorieuses qui fondèrent jadis les Provinces-Unies, des capitaines et des hommes d'état qui les illustrèrent, ni de la part considérable qu'elles prirent, dans le XVIIe siècle, aux plus grands événemens de l'Europe : des rapports plus immédiats rattachent cette nation à la nôtre. Depuis soixante ans, la Hollande a été entraînée dans la sphère d'action, trop souvent violente, de la France. La république batave a été créée peu d'années après la république française; plus tard, le pouvoir absolu d'un roi a été le reflet de la dictature impériale à laquelle il céda bientôt la place; enfin, quand la France fut placée sous le régime constitutionnel, la Hollande, incorporée dans le nouveau royaume des Pays-Bas, en jouit de son côté, et, séparée de la Belgique, elle le conserva, peu développé d'abord, faussé dans son application, mais consolidé, étendu avec le temps, et, grâce à Dieu, encore debout aujourd'hui. L'histoire de la Hollande, surtout dans ces derniers temps, est donc liée à celle de la France, et on ne lira pas sans intérêt quelques documens, ignorés ou peu connus, qui s'y rapportent, et que nous empruntons aux souvenirs laissés par deux hommes dont la mémoire est

honorée en Hollande, — le comte Van der Duyn et le baron de Capellen (1).

Les noms du comte Van der Duyn et du baron de Capellen ne sont pas tout à fait nouveaux en France. Le premier y est connu comme ayant eu, avec M. de Hogendorp en 1813, la plus grande part au mouvement populaire qui releva l'indépendance de la Hollande, l'autre comme ayant gouverné les colonies néerlandaises, et à ce titre il a déjà été cité à plusieurs reprises dans les travaux aussi curieux qu'instructifs que la *Revue* a publiés sur ces colonies. Il n'est cependant pas inutile d'entrer dans quelques détails plus particuliers sur ces deux personnages, dont le caractère et la vie se distinguent par des traits singuliers, et qui, unis ensemble par une longue amitié et par une étroite alliance de famille, offraient cependant entre eux de profonds contrastes. Avant de les accepter pour témoins, il faut savoir et la position qu'ils occupaient et la confiance qu'ils méritent.

Le comte Van der Duyn, né en 1771 d'une famille noble, eut l'avantage, dont il se félicite avec raison, de recevoir une éducation publique. Il fut ainsi, comme il le dit, soustrait, dès sa première jeunesse, « au luxe et aux heures irrégulières de parens vivant dans le grand monde, surtout à la négligence, à l'instruction et aux idées souvent étroites d'un gouverneur suisse, alors fort à la mode. » Il contracta au collége l'amour de l'étude, la passion de la lecture, les idées d'égalité et l'absence de toute vanité de caste. Après qu'il eut passé deux années sous les drapeaux, sa famille, dans des vues d'ambition, le retira du service pour le faire entrer à l'université de Leyde. A la fin de 1791, il prit ses degrés, et après le mariage du prince héréditaire d'Orange, fils du stathouder Guillaume V, il entra comme gentilhomme de la chambre dans la maison du jeune prince. La mort d'un oncle lui ouvrit une place dans le corps équestre de la province de Hollande, dont il se trouva le membre le plus jeune, et à la fin de 1794, quand les armées françaises s'avançaient, il y votait pour qu'à défaut de secours prompts et efficaces de l'Angleterre, on traitât avec la France. Le rejet de cette proposition par une immense majorité fut presque immédiatement suivi de l'entrée des Français et de la révolution qui érigeait la république batave. M. Van der Duyn se retira alors des affaires, et vécut pendant huit ans, avec ses livres, à la campagne, où son séjour n'était interrompu que par

(1) Ces souvenirs ont été recueillis et mis en ordre par M. le baron S. de Grovestins, ancien secrétaire du cabinet et plus tard chambellan de Guillaume Ier, roi de Hollande, sous ce titre : *Notice et Souvenirs du comte Van der Duyn et du baron de Capellen;* ils forment un volume qui n'a pas été mis en vente, qu'on n'a tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires pour des parens et quelques amis.

quelques visites à Amsterdam. A l'avénement du roi Louis, il ferma l'oreille aux ouvertures qui lui furent faites. « Soit par un reste de levain aristocratique et nobiliaire, dit-il lui-même, soit par ses principes de démocratie républicaine, il refusa de se mettre à la solde d'un étranger sans droit, sans mérite éclatant et même sans indépendance, puisqu'il n'exerçait qu'un pouvoir délégué. » Il avait donc conservé toute sa liberté d'action, et n'hésita pas, en 1812, à faire partie des conciliabules où les débris du parti d'Orange, grossis par le plus grand nombre des anciens patriotes oligarques et démocrates, également ulcérés de la réunion de la Hollande à l'empire français, préparaient les moyens de briser le joug de l'étranger. Secondée par les événemens de la guerre, la Hollande parvint, en 1813, à s'affranchir elle-même par un effort spontané, et eut ainsi la bonne fortune d'empêcher que sa délivrance fût la suite de la conquête du pays par les armées alliées. Ce mouvement ayant rappelé en Hollande le prince d'Orange, M. Van der Duyn, lors de la formation de la cour du nouveau souverain, y fut attaché avec le rang de grand-officier. A cet emploi purement honorifique, il joignit des fonctions qui lui permirent de déployer les facultés d'un esprit élevé et mûri par la réflexion et la solitude. Appelé à faire partie des commissions de constitution et de révision en 1814 et 1815, il se rangea par son vote, selon ses expressions, « du côté de ceux qui, abandonnant les souvenirs anciens et les institutions vieillies, désiraient que la constitution fût appropriée à l'esprit et aux besoins de l'époque. » En 1817, il fut placé, sans l'avoir demandé ni même désiré, à la tête de l'administration de la province de la Hollande méridionale à La Haye, avec le titre de gouverneur, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1844. C'est dans ce poste, qui le mettait en rapports journaliers avec la cour, qu'il a recueilli les faits et les impressions dont nous nous occupons en ce moment.

Si la position officielle de M. Van der Duyn donne de l'autorité aux révélations sorties de sa plume, son caractère en explique la nature et le ton. Par son éducation, par la tournure de son humeur, M. Van der Duyn est un frondeur qui juge avec sévérité les événemens et les hommes, un esprit très libéral, presque républicain, que les circonstances ont égaré parmi des courtisans. Il y a en lui et dans son style même un reflet, bien effacé il est vrai, de Saint-Simon. Dans sa jeunesse, ses amis l'avaient surnommé Pétion; mais c'était, comme il le dit, avant le 10 août et la terreur. Bien que fonctionnaire, il n'est point obséquieux. Reçu habituellement au palais du roi, il ne sait point flatter. Guillaume le lui fit sentir un jour indirectement : « Monsieur Van der Duyn est toujours avec les dames. — Oui, sire, et je me trouve bien et fort honoré d'y être. » — « Un ami, écrit-il

en racontant ce petit dialogue, me dit que ceci était un reproche plus ou moins amical de ce que je ne me mets jamais en avant pour attraper quelques mots augustes ou partager la conversation d'après dîner, que même j'ai plutôt l'air de les éviter. Je ne crois pas que cet ami ait deviné juste; mais, quand cela serait, si l'on est curieux de mon opinion, si l'on attache quelque prix à la savoir ou à s'entretenir avec moi sur les événemens majeurs et les pénibles circonstances du moment (je le dis sans aucun sentiment vaniteux ou orgueilleux), que l'on m'appelle au conseil, ou au moins que l'on m'admette dans le cabinet. Mais pour traiter ces graves et importantes matières à l'antichambre, ou même dans les conversations toujours superficielles et décousues de salon, assis sur un bout de table, comme disait l'excellent comte de Mercy, je n'en suis pas et les évite autant que je puis. » Il se plaît à observer l'attitude de chacun, à suivre de l'œil les mouvemens des personnages importans, du roi surtout, et saisit avec plaisir un mot qui échappe dans la conversation. « L'occasion d'être témoin de pareilles petites scènes et celle de faire les observations qu'elles suggèrent, écrit-il en 1831, consolent parfois un peu, mais toujours bien imparfaitement, de se trouver dans une position courtisanesque, qui ressemble d'ailleurs beaucoup, surtout dans des momens pareils, à celle d'un acteur dans les chœurs de la tragédie grecque. » Il est l'admirateur de Lafayette et professe pour le caractère et les talens de M. Odilon Barrot la plus haute estime. Ses préférences le portent vers le gouvernement constitutionnel, « le meilleur des gouvernemens dans l'état actuel de la civilisation et dans les pays dont l'étendue rend l'établissement de la république encore difficile. » — « Royalistes, s'écrie-t-il quelque part, c'est-à-dire protecteurs du pouvoir héréditaire, efforcez-vous de l'établir, cette monarchie constitutionnelle, et de la faire marcher régulièrement; c'est le seul port qui reste à votre idée chérie. »

Le caractère de M. Van der Duyn n'est pas moins que ses opinions en opposition avec sa place : il est gouverneur d'une province et il déteste les affaires. Il cherche à se rendre compte à lui-même de cette antipathie, et les raisons qu'il en donne sont naïves et piquantes. « Ma place me déplaît, et je n'y suis pas propre à cause : 1° d'un manque de fermeté dans le caractère, 2° d'une défiance de moi-même qui tient moins toutefois à la modestie qu'à un scepticisme général; voir tous les côtés d'un objet ou d'une affaire rend indécis; les gens à vue courte et bourrés d'amour-propre sont bientôt décidés et obstinés; 3° aussi à cause des personnes difficiles à manier par leur humeur et leurs préjugés, avec lesquelles j'ai immédiatement et journellement à traiter, ce qui fait que je me trouve souvent entre l'enclume et le marteau, et continuellement occupé à verser l'eau de la

modération et du calme sur le feu des jalousies et des petites prétentions; 4° puis, parce qu'avec du goût et des habitudes studieuses les affaires et surtout leurs détails me causent un ennui insupportable. Je n'ai pas pour consolation les illusions de la vanité. Je ne jouis aucunement de titres qui à la vérité ne donnent pas d'avantages et de distinctions réelles, mais qui probablement me sont enviés par bien des gens. Oh! que j'aurais de plaisir à quitter tout cela, et à planter là toute cette belle chienne de boutique! Que je le ferais vite si j'étais seul et n'avais à songer qu'à moi! Que je me réduirais volontiers au plus strict nécessaire pour me retirer avec mes chers livres dans deux chambres, libre, indépendant, maître de ma personne et de l'emploi de mon temps! Mais avec mes enfans, qui me sont si chers, je ne puis vivre ainsi... Voilà donc mon devoir tracé : reprenons demain avec quelque courage ma pénible tâche, et souvenons-nous de ce que disait feue Mme de Charrière de spirituelle mémoire : « Il faut que la chèvre broute où elle est attachée. » Il resta pourtant vingt-sept ans gouverneur de la Hollande méridionale, et en 1842 les états de la province lui firent frapper une médaille en l'honneur de la part qu'il avait prise aux événemens de 1813 et d'*une administration éclairée d'un quart de siècle.*

Après les événemens de 1848, M. Van der Duyn, qui s'était retiré de la vie politique, crut devoir y rentrer sur l'appel que le roi Guillaume II fit à son dévouement; il fut nommé membre de la première chambre des états-généraux, et, fidèle aux opinions de toute sa vie, il écrivait le 14 septembre : « Vous aurez peut-être appris que je n'ai pu me refuser à faire partie ce que l'on nommait ci-devant en France une fournée de pairs. Oui, roi et ministres ont trouvé bon d'utiliser, pour ne pas dire exploiter, l'espèce de popularité que je puis dire que je possède encore, et de laquelle j'ai reçu des preuves touchantes à l'occasion de ma maladie, en dernier lieu. Les argumens employés pour m'engager à remonter sur les tréteaux de la scène politique étaient de nature à me rendre en conscience tout refus impossible. D'ailleurs, ce que l'on veut et espère obtenir coïncidait avec mon opinion ancienne déjà de la nécessité d'une révision de notre constitution politique. » Cette nouvelle phase de la vie de M. Van der Duyn ne fut pas de longue durée; le poids des années se faisait sentir; sa santé s'était altérée. Aux premières atteintes du mal, il écrivait : « C'est peut-être le commencement lent de la fin; » et au mois de décembre 1848 il expirait au milieu de ses enfans, leur laissant un nom respecté et de nobles exemples.

La carrière de M. de Capellen a été comme parallèle à celle de M. Van der Duyn; mais si leurs opinions politiques étaient les mêmes, leurs goûts différaient profondément. « Il possédait, dit l'éditeur de

ses *Souvenirs,* tout ce qu'il faut pour réussir. On remarquait en lui un grand fonds de dignité et de fierté sans aucune apparence d'orgueil, de la bienveillance sans familiarité, de la douceur dans les formes sans faiblesse. Il possédait le don d'imposer par son air noble, grave et calme; il avait le talent d'inspirer de la confiance et du respect à ses inférieurs, tout en conservant à leur égard un ton poli et plein d'aménité; en un mot, M. de Capellen se sentait lui-même fait pour les affaires, autant que M. Van der Duyn s'y sentait peu propre. »

Aussi fut-il appelé de bonne heure à occuper les emplois les plus élevés. Tandis que M. Van der Duyn vivait dans la retraite, M. de Capellen devenait ministre de l'intérieur du roi Louis Bonaparte. En 1814, M. Van der Duyn se contentait de siéger dans des commissions constituantes, et M. de Capellen était choisi par le prince souverain des Provinces-Unies comme un *alter ego* pour administrer la Belgique, placée par les puissances alliées sous l'autorité du prince destiné à en devenir roi. Enfin il remplit pendant dix ans une vice-royauté dans les colonies des Indes orientales. Lorsque plus tard il vivait éloigné des affaires publiques, l'occasion d'y reparaître ne lui manqua point. Sous le roi Guillaume II, on lui offrit des missions diplomatiques qu'il refusa; le portefeuille des affaires étrangères lui ayant été proposé en 1841, il exposa ses vues dans un mémoire au roi, dont nous citerons quelques passages comme un modèle de l'indépendance et de la fermeté d'opinions qui conviennent aux hommes politiques sous un gouvernement libre : « J'ai l'intime conviction, disait-il, que le système actuel ne répond ni aux besoins, ni aux vœux de la portion la plus éclairée des sujets du roi, et que par conséquent il est urgent d'y apporter des modifications promptes et énergiques. Ces remèdes sont désirables et indispensables autant dans l'intérêt de la nation que dans celui du roi... Un défaut d'ensemble se fait sentir; nous manquons d'une confiance mutuelle; les rapports du roi avec les représentans de la nation (si tant est qu'on puisse donner avec vérité ce nom aux états-généraux, composés comme ils le sont actuellement) ne sont pas ce qu'ils devraient être dans un véritable état ou gouvernement constitutionnel, et cependant une position équilibrée entre les deux puissances suprêmes est une des premières conditions pour maintenir une harmonie qui doit produire les fruits les plus durables et les plus salutaires... Le roi n'a pour exécuter ses ordres et pour la mise en vigueur des lois que des ministres isolés, mais il n'a pas un ministère agissant d'après un système arrêté d'avance, et se présentant aux yeux de la nation comme un corps homogène, placé vis-à-vis des chambres de manière à leur inspirer de la confiance dans le pouvoir. » Après avoir indiqué la né-

cessité de réviser la constitution et les modifications qu'elle réclame, le mémoire se termine ainsi : « Rien ne pourrait m'engager à faire le sacrifice de ma position actuelle que l'intime conviction de pouvoir rendre d'essentiels, de grands services au roi et à la patrie. Je ne dois pas être appelé seulement à remplacer un homme, mais aussi un système. Je dois avoir la certitude que les idées développées plus haut dans cet écrit, idées à l'égard desquelles je ne voudrais ni ne pourrais transiger, seront approuvées, adoptées et suivies de tous points... Il serait présomptueux de ma part de prétendre que votre majesté me fît connaître soit par écrit, soit par un arrêté, qu'elle approuve le contenu de cette note et qu'elle adopte les idées qui y sont développées. Je dois m'attendre à la voir renoncer à l'idée, si flatteuse pour moi, de m'appeler à siéger dans son conseil; mais ma reconnaissance envers elle n'en sera pas moins grande et ne cessera qu'avec ma vie. » Les propositions de M. de Capellen ne devaient être accueillies que par le successeur de Guillaume II et sous la pression des événémens de 1848 : aussi n'entra-t-il point au ministère. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent doucement, dans l'amélioration de son domaine, qu'il ne quittait que pour venir passer l'hiver à Paris, où il avait de nombreux amis et jouissait d'une grande considération dans le monde. Il y était au mois de février 1848. La révolution l'affecta vivement et le détermina à retourner en Hollande. A peine arrivé dans sa terre de Vollenhoven, il y mourut à l'âge de soixante-dix ans.

MM. Van der Duyn et de Capellen, le premier surtout, étaient en correspondance habituelle avec leur compatriote M. de Grovestins, beaucoup plus jeune qu'eux, mais dont le caractère indépendant, l'esprit élevé et les habitudes studieuses devaient exciter leurs sympathies. M. de Grovestins, attaché au roi Guillaume par des fonctions qui pouvaient le conduire aux positions les plus élevées, y avait renoncé tout à coup, de son plein gré, pour se livrer à des compositions historiques qu'il publie en ce moment, et il était venu se fixer en France. Des relations formées à la cour de Guillaume, où elles avaient peu d'intimité, furent resserrées par cette circonstance, qui, avec d'autres hommes, les aurait tout à fait rompues : M. de Grovestins devint dépositaire de notes, de papiers, de lettres, qu'il était autorisé à publier quand les circonstances lui paraîtraient s'y prêter. C'est pour accomplir ce mandat de confiance, pour acquitter cette espèce de legs, qu'il a fait paraître le volume dont il nous reste à retracer les parties les plus curieuses (1).

(1) Nous nous aiderons en outre de mémoires manuscrits déjà rédigés par M. de Grovestins, qu'il a bien voulu nous communiquer, et d'une brochure qu'il a publiée en 1844 sous le titre de *la Conférence de Londres et Guillaume Ier*.

Comme on peut le pressentir d'après les événemens auxquels MM. Van der Duyn et de Capellen ont assisté ou pris part, leurs souvenirs embrassent toute la période écoulée depuis l'avénement du roi Louis Bonaparte jusqu'à ces dernières années. Nous suivrons, pour les faire connaître, l'ordre des temps.

M. de Capellen n'entre pas dans de grands détails sur le règne de Louis Bonaparte. Après avoir été successivement membre du conseil des finances, puis assesseur du département d'Utrecht, M. de Capellen, lors de la création du département de l'Ost-Frise, en fut nommé préfet : le roi Louis l'avait rappelé, « comme étant trop Ost-Frisois, » pour le placer au conseil d'état. Un jour, après une séance de ce conseil, il le manda dans son cabinet et lui annonça qu'il venait de réunir sur sa tête deux ministères, celui des cultes et celui de l'intérieur, jusque-là séparés, et qu'il l'attendait le soir même pour prêter serment, afin d'être installé le lendemain dans ses nouvelles fonctions. M. de Capellen se défendit d'accepter un fardeau qui lui paraissait au-dessus de ses forces. Le roi lui répondit : « C'est sur moi que tombe la responsabilité, puisque c'est moi qui vous ai choisi; les conséquences sont pour mon compte. »

Le gouvernement du roi Louis était despotique, selon l'expression de M. de Capellen. Les ministres ne formaient point un corps homogène; il leur était même interdit de délibérer entre eux. Chacun faisait les affaires de son département et en rendait compte au roi, qui entrait dans beaucoup de détails. Il présidait la réunion des ministres, qui lui présentaient individuellement leurs rapports et n'émettaient un avis que s'il les consultait. « Le corps législatif, dit M. de Capellen, était très insignifiant et adoptait presque toujours ce qui lui était présenté pour la forme. C'est au conseil d'état, où les ministres assistaient toujours et où le roi présidait, que les affaires, spécialement les projets de loi, étaient traitées sérieusement et à fond. Le roi prenait part aux discussions, et l'on a souvent remarqué la justesse de ses observations. Les discussions étaient d'ailleurs parfaitement libres en sa présence. Il s'était efforcé d'apprendre la langue hollandaise et avait pris des leçons de MM. Bilderdijk et Van Lennep; mais il n'y put parvenir. Il essaya plusieurs fois de parler cette langue, et en 1809 il prononça, à l'ouverture de l'ordre de l'Union, un discours hollandais qui fut à peine intelligible. « Il voulut, ajoute M. de Capellen, de bonne foi s'identifier avec la nation, et il épousa vivement ses intérêts; mais il se faisait illusion et voulait oublier qu'il ne devait son trône éphémère qu'à la volonté de son frère... Un de ses grands défauts était un esprit extrêmement soupçonneux. On aurait eu beau le servir avec la plus grande fidélité et le dévouement le plus absolu, on n'était jamais sûr d'être à l'abri de ses soupçons.

A la première apparence, sans examen approfondi, il retirait sa confiance à ceux qui en avaient joui pleinement. Il convenait de sa faiblesse, et m'a dit plus d'une fois que cette disposition était le fâcheux résultat de son expérience, faite surtout en France depuis sa jeunesse, ayant été si souvent trompé par ceux qu'il avait jugés les plus dignes de sa confiance. »

Le roi Louis, d'après M. de Capellen, s'est mépris lorsqu'il affirme dans ses documens que ses ministres, en 1810, lui ont conseillé de ne pas défendre le pays contre l'invasion de son frère. M. de Capellen proteste avec vivacité contre cette assertion. Il assure que la majorité des ministres, parmi lesquels il se trouvait avec Crayenhoff et Appelius, conseilla énergiquement au roi de défendre avec vigueur contre l'armée française le passage des rivières et les forteresses, et par conséquent la Hollande. Le roi leur donna d'abord de Paris des ordres en ce sens; mais un peu plus tard, intimidé sans doute par les menaces de Napoléon, il envoya contre-ordre, et commanda aux ministres de livrer les forteresses et de ne pas s'opposer au passage des rivières. « Moi entre autres, dit M. de Capellen, j'en fus désolé; je l'écrivis sans détour au roi Louis. Mais plus tard, et lorsque les provinces étaient envahies par l'armée française, Louis voulut défendre à outrance la ville d'Amsterdam et faire opérer les inondations. Il demanda encore l'avis de ses ministres, et alors nous fûmes tous d'accord que cette défense, qui pouvait durer quelques jours, serait la plus grande folie et avec cela la plus grande inconséquence, après avoir ouvert gratuitement accès à ces mêmes troupes françaises, qui, par suite de cette mesure-là, occupaient le pays et entouraient la ville d'Amsterdam; que les conséquences seraient terribles pour cette ville et pour toute la Hollande, qui, sans le moindre doute, allait être pillée, saccagée et ruinée de fond en comble, et que nous étions trop bons Hollandais pour vouloir faire ce sacrifice à une gloriole militaire. »

Ce fut à M. de Capellen le premier que le roi Louis fit confidence de son projet d'abdication en lui montrant la communication écrite de sa main qu'il le chargeait, en qualité de ministre de l'intérieur, de porter et de lire au corps législatif. « Il montra, dit M. de Capellen, beaucoup de fermeté et de caractère à cette occasion. » Le même jour eut lieu le départ du roi. Le conseil de régence qu'il avait institué, composé des ministres, envoya le général Janssens à Paris pour communiquer à l'empereur l'abdication de son frère et l'avénement du fils mineur du roi, sous la régence de sa mère, en ce moment à Plombières, et à qui le même message était adressé. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Le général Janssens trouva l'empereur à Rambouillet, où, après avoir exhalé sa fureur, Napoléon

dicta à un de ses secrétaires, en présence du général, le décret de 1810 qui prononçait la réunion de la Hollande à la France, la réduction de la dette publique au tiers, et l'envoi du prince architrésorier en qualité de lieutenant de l'empereur. Deux jours plus tard, ce haut-commissaire arrivait à Amsterdam et s'installait dans le palais du roi. Après avoir fait prêter aux ministres un serment provisoire, il leur ordonna au nom de l'empereur de continuer leurs fonctions et de se rassembler en conseil sous sa présidence jusqu'à l'établissement de l'organisation française, qui eut lieu le 1er janvier 1811. Après la première cérémonie, le prince Lebrun, voyant le ministre de l'intérieur triste et mécontent, lui demanda quelle était la cause de ce chagrin. « Je lui répondis sans détour, raconte M. de Capellen, qu'attaché à mon pays et au souverain qui venait de nous quitter, je considérais ce moment, qui rayait la Hollande des états de l'Europe, anéantissait son indépendance et son existence politique en l'incorporant à un grand empire, comme le plus malheureux de ma vie, ce qu'il devait comprendre en se mettant un moment à ma place. » Soit que le lieutenant de l'empereur ne comprît pas en effet cette douleur patriotique, soit qu'il crût devoir dissimuler ses propres impressions, il répondit à M. de Capellen : « Vous ne considérez pas la chose sous son vrai point de vue. La destinée de votre pays n'a jamais été aussi belle qu'aujourd'hui : le voilà associé aux destinées du grand empire, dont il va partager la gloire. » Puis, faisant appel à l'ambition du ministre : « Vous êtes jeune, ajouta-t-il, vous aurez un bel avenir. L'empereur y pourvoira dans sa sagesse; il vous nommera conseiller d'état ou vous placera au corps législatif, ou bien utilisera vos talens d'une autre manière. — Monseigneur, répliqua M. de Capellen, la seule et unique grâce que je vous demande, c'est de m'obtenir le plus tôt possible la démission de mes fonctions, car il m'est impossible de bien servir après avoir perdu ma patrie. Veuillez ne pas provoquer une nomination que je ne saurais accepter. » Lebrun ne put s'empêcher de rendre hommage à ces nobles sentimens; il combla de bontés M. de Capellen pendant le temps qu'il fut forcé de demeurer encore ministre, et ne prit pas en mauvaise part le refus qu'il lui fit de la croix de commandeur de l'ordre de la Réunion.

Le roi Louis s'était retiré en Styrie comme simple particulier, et y jouissait d'un revenu qui n'allait pas au-delà de 40,000 florins. Après s'être montré, pendant son règne, peu économe des deniers de l'état et surtout très généreux sur sa propre cassette, il conserva les mêmes habitudes dans sa retraite. Une grande partie de son revenu passait aux pauvres et souvent à des intrigans qui abusaient de sa facile charité. M. de Capellen dut l'engager à mettre un terme à ses prodigalités, afin de ne pas finir par se ruiner. Des relations s'étaient main-

tenues entre l'ancien ministre et le souverain dépossédé. En 1811, invité par le roi à venir le trouver dans son isolement, M. de Capellen s'y rendit, et passa environ une année près de lui. Louis avait acheté un jardin à la porte de Gratz, où il s'était établi. Tous les jours M. de Capellen y dînait avec lui, et ordinairement en tête à tête. Parfois quelque professeur, quelque savant, invité par le roi, venait animer la conversation. Le soir, on allait dans les maisons de la haute noblesse où il y avait réunion, et de temps en temps le roi recevait cette société chez lui. Il s'occupait d'ailleurs beaucoup de littérature et peu de politique. Dans ses promenades presque journalières avec M. de Capellen, il s'entretenait ordinairement de la Hollande, récapitulant les actes de son règne, regrettant de n'avoir pas pris certaines mesures favorables au pays, et songeant même, sous l'empire des illusions qui n'abandonnent jamais le cœur des hommes, aux améliorations qu'il pourrait faire, si la fortune le ramenait en Hollande. Un soir, le *Moniteur* apporta le récit du voyage de l'empereur en Hollande avec plusieurs des discours prononcés par les différens fonctionnaires. Cette lecture causa au roi Louis la plus vive irritation, témoignage d'une susceptibilité extraordinaire après l'expérience qu'il devait avoir acquise; mais, pour bien mesurer la bassesse des hommes, il faut en avoir personnellement ressenti les effets. « Il ne pardonnait pas, répétait-il, de telles lâchetés à des Hollandais qui avaient faussé leurs sermens envers lui, en se jetant dans les bras de celui qui venait de détruire leur nationalité. Il regrettait d'avoir eu si bonne opinion de ces Hollandais consciencieux, du moins l'avait-il cru, qui lui faisaient naguère de si chaudes protestations de fidélité et d'attachement. » Un de ces discours, commençant par ces mots : « Plus Français par le cœur que par les circonstances, » et prononcé par le président du tribunal d'Amsterdam, excita surtout son mécontentement. « Si un de vos anciens princes d'Orange, disait-il à M. de Capellen, venait se mettre à la tête du pays, je serais le premier à vous conseiller de lui offrir vos services; mais je ne puis que m'indigner de la conduite que les Hollandais tiennent aujourd'hui en prêtant serment à un souverain étranger pour eux, en se décorant d'un ordre substitué au mien par un jeu de mots qui fait de l'*union* du pays la *réunion* de ce pays à la France, sous la devise : *Tout pour l'empire!* » Il n'avait pas été le témoin des palinodies qui depuis cinquante ans ont salué l'avénement de chaque régime nouveau, et sa surprise peut s'expliquer. Aujourd'hui, à de pareils spectacles on ne s'étonne plus, et le mépris dispense de la colère.

Pour se distraire, il s'occupa de la composition d'un roman rempli de scènes et de personnages appartenant à la Hollande : *Marie, ou les Peines de l'amour,* fut imprimé à Gratz, où, selon toute appa-

rence, on n'avait jamais imprimé de livre français. M. de Capellen se chargea des corrections et de tous les détails de cette publication : il y employa beaucoup de temps; l'écriture du manuscrit était si peu lisible, qu'il lui fallut recopier tout l'ouvrage avant de livrer les feuilles à l'imprimerie. Ce monarque devenu romancier, cet ancien ministre copiste et correcteur d'épreuves, ce sont là des scènes qui n'appartiennent guère qu'à notre temps.

Cependant la campagne de Russie se préparait; le roi Louis en prévit les conséquences funestes. Deux sentimens se combattaient en lui : le souvenir des injures qu'il avait reçues d'un frère impérieux, et sa sympathie pour la gloire de Napoléon et de la France. Plus d'une fois il fut invité à revenir à Paris, mais il s'y refusa. Le rôle de roi exilé le flattait plus que les honneurs vulgaires qui l'attendaient en France.

Après une année de séjour, M. de Capellen, rappelé en Hollande par ses affaires et ses intérêts domestiques, annonça au roi l'intention de le quitter. Cette communication fut mal accueillie; Louis Bonaparte ne put se défendre de cet esprit ombrageux que ses serviteurs avaient toujours remarqué en lui. « Il me dit, raconte M. de Capellen, qu'il s'apercevait qu'il avait été ma dupe, que je n'étais venu le voir que pour l'espionner, et que, malgré toutes mes protestations contraires, il était sûr qu'à mon retour en Hollande il verrait ma nomination au conseil d'état ou à un autre poste, et que je finirais par me moquer de mon ancien roi. » Un pareil soupçon indigna M. de Capellen. Il répondit à cette apostrophe par écrit, avec mesure, mais avec fermeté, et la séparation se fit dans ces dispositions peu affectueuses.

M. de Capellen démentit les injurieuses suppositions du roi, et ne démentit pas son caractère. Ce fut seulement après que la Hollande eut été rendue à elle-même par les événemens de 1813, qu'il reprit des fonctions publiques. Le nouveau souverain de la Hollande l'avait institué en 1814 son commissaire général dans la Belgique, dont il attendait la royauté. Il l'envoya ensuite au congrès de Vienne pour défendre ses états héréditaires allemands, et en outre pour adhérer au traité secret qui venait de se conclure entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, en vue de résister aux exigences de la Russie et de la Prusse. Il était chargé de promettre 40,000 hommes au nom de son maître.

Le 14 juin 1815, M. de Capellen était à Bruxelles, remplissant les fonctions de gouverneur général sous le titre de secrétaire d'état, lorsque le prince d'Orange, venu à Bruxelles de Nivelles, où il avait son quartier général, pour assister à un grand bal chez le duc de Richmond, l'informa le premier que les Français avaient passé la

Sambre à Buick. Le duc de Wellington le lui annonça également, et quitta le bal en même temps que le prince, pour se rendre à l'armée. Dans la journée du 18, l'agitation était extrême à Bruxelles. Tous les regards étaient tournés vers la maison de M. de Capellen; la foule en garnissait les abords pour observer sa contenance. Plusieurs fois les nouvelles les plus alarmantes lui furent apportées du champ de bataille. Il était décidé à tenir bon jusqu'au dernier moment, et à ne sortir par une des portes de la ville que quand les Français entreraient par une autre. Son cheval fut sellé toute la journée et une partie de la nuit, avec ceux du duc d'Ursel et du comte de Mercy-Argenteau; sa proclamation de congé était rédigée sur sa table. Dès le matin, les archives et les caisses du trésor avaient été envoyées à Anvers. Le commissaire général s'y rendit aussi sur l'ordre du gouverneur, et il lui écrivit aussitôt pour s'en féliciter, parce que, en traversant le faubourg, le cri de *vive l'empereur!* qui avait partout retenti à ses oreilles, lui avait fait présumer que l'entrée des Français avait suivi de très près son départ. Lorsque sa lettre parvint à M. de Capellen, le sort des batailles avait prononcé, et la ville ne courait plus aucun danger. Un incident de cette journée en fait ressortir les vicissitudes. Dans la matinée du 18, le chargé d'affaires du comte Lobau était venu trouver M. de Capellen pour lui dire, de la part du général, que, l'entrée des Français à Bruxelles ne paraissant pas douteuse, il pouvait laisser tous ses papiers et effets dans l'hôtel d'Arberg qu'il habitait, et qu'on s'engageait à en prendre le plus grand soin. Peu d'heures après, par un de ces retours fréquens à la guerre et surtout dans ce jour funeste, le comte Lobau, prisonnier, passait sous les fenêtres de M. de Capellen avec quinze cents de ses compagnons d'infortune. Vers les huit heures, le général Vincent, commissaire autrichien, revint du champ de bataille blessé par une balle qui lui était entrée dans la main et lui causait de cruelles souffrances. Cet officier, qui avait assisté à un grand nombre de batailles, était entièrement découragé, et considérait le duc de Wellington comme très compromis. Il insista vivement auprès de M. de Capellen pour le décider à quitter Bruxelles, mais celui-ci ne put s'y résoudre. Le lendemain matin, le duc de Wellington, revenu à Bruxelles, le fit prier de se rendre chez lui. Il lui dit, en voyant passer devant la maison un grand nombre de blessés, que la victoire avait été beaucoup plus complète qu'il n'avait osé l'espérer, qu'il avait toujours désiré se trouver en face de Napoléon et que Dieu lui avait accordé cette grâce, que tout ce qu'il avait vu en Espagne et ailleurs ne ressemblait en rien à la bataille de la veille, que jusqu'à sept heures du soir et à l'arrivée de Blücher il avait eu la plus grande appréhension sur l'issue de la journée. Il était ému et regrettait la perte de tant de braves. Ces détails donnés par

M. de Capellen n'ajoutent aux documens recueillis par l'histoire que le témoignage d'un homme impartial et grave.

Mais détournons les yeux de ces scènes douloureuses et revenons aux événemens qui s'étaient passés en Hollande, à l'établissement du nouveau royaume des Pays-Bas et au prince qui en avait reçu la souveraineté.

M. Van der Duyn trace le tableau des opinions qui en 1814 se partageaient la Hollande. Il les divise en quatre catégories et les peint sous des traits que nous lui emprunterons pour éviter le reproche d'allusions. Il y avait donc alors, selon lui, en Hollande : « 1° les anciens soi-disant orangistes (soi-disant, parce qu'après avoir participé à tous les gouvernemens qui s'étaient succédé, ils croyaient néanmoins, en 1813, reprendre les mêmes droits qu'ils avaient eus en 1785), anciens aristocrates, mécontens du roi pour n'avoir pas rétabli l'ancienne république, ou du moins mis leur personne au premier rang et dans les premiers emplois; 2° les véritables orangistes, fidèles à leurs anciens sermens et à un véritable attachement pour la maison d'Orange, rentrés dans les emplois et dans les affaires seulement après la révolution de 1813 (le nombre en était très petit); quelques-uns étaient de bonne foi devenus libéraux; 3° les renégats de la cause de la liberté, anciens révolutionnaires tâchant de faire oublier leurs antécédens par un zèle ardent pour le pouvoir, avides de grands emplois, d'une servilité dégoûtante et entraînant le prince dans des essais imprudens; c'étaient ceux que sa majesté préférait : champignons qu'on écrase, instrumens dociles que l'on brise et rejette loin de soi à volonté; 4° les libéraux véritables, hommes du XIXe siècle, marchant à la tête de la civilisation moderne, guidant et devant finir par faire triompher l'opinion publique, après avoir puissamment contribué à la former. » L'esprit public et tous les hommes de mérite étaient pour les libéraux. « Depuis longues années déjà, écrivait M. Van der Duyn en 1831, et même dans notre pays de *taupes,* car nous le sommes bien plus que *grenouilles,* les gens de quelque esprit et de quelques connaissances étaient du côté de ce que l'on pouvait appeler, il y a cinquante ans, l'opposition; par exemple, dans les petits troubles, tout au plus essais de révolution qui agitèrent la république de 1781 à 1787, les connaissances et l'habileté, à très peu d'exceptions près, se trouvaient dans le parti dit patriote. Je me rappelle à ce sujet que mon père me contait que, la cour se trouvant au château de Loo, en 1786, tout ce qui tenait au parti stathoudérien y abondait journellement. Mme de Dankelmann, grande gouvernante de Mme la princesse d'Orange et femme d'esprit, disait souvent à mon père lorsqu'elle rencontrait quelque individu fort nul et fort bête : « Ah! mon cher baron, il est sûrement des nôtres! » Le roi Guillaume

voulut asseoir sa nouvelle autorité sur les opinions divergentes qu'il trouvait en rentrant dans sa patrie. Gouverner l'état, comme les anciens stathouders, en maître à peu près, si ce n'est tout à fait absolu; diriger des états provinciaux avec l'aide de l'intérêt personnel, des complaisances et de l'esprit de cour; s'appuyer sur le peuple, suivant la politique de sa maison; introduire dans la constitution quelques-unes des anciennes dénominations, pour plaire à ceux qui y étaient demeurés attachés, — tel fut le but qu'il se proposa. La constitution fut donc modelée sur les vieilles formes de la république et en reproduisit quelques-unes encore chéries : des états généraux et provinciaux, des ordres équestres, etc. La commission chargée de l'élaborer se composait d'hommes qui représentaient deux opinions fortement tranchées : les partisans de l'ancienne oligarchie républicaine exagérée, et les disciples de la révolution. Les premiers, à la faveur des vieilles dénominations, espéraient ressaisir les institutions du passé; les autres, rassurés par l'établissement d'un gouvernement monarchique, y cherchaient surtout la destruction définitive de l'ancien fédéralisme, véritable point d'appui des influences oligarchiques. Une constitution équivoque et bâtarde fut le fruit de cette double préoccupation. Lorsque, quelque temps après, la Belgique fut réunie à la Hollande, on sentit le besoin de modifier cette constitution, et ce second travail eut pour résultat des combinaisons fausses, un amalgame confus d'institutions disparates, une organisation politique qui consacrait le pouvoir direct et personnel du monarque, et ne reconnaissait pas la responsabilité ministérielle, tout en déniant au roi le droit de dissoudre les états-généraux.

Cette constitution participait des défauts mêmes de la réunion de la Belgique à la Hollande, alliance antipathique à deux pays que séparaient les contrastes les plus frappans de traditions historiques, de mœurs, de religion, de langage, d'intérêts commerciaux, alliance inspirée par la haine ou la crainte de la France, et qui était une des conceptions les plus malheureuses des cabinets européens. Pour faire face aux difficultés que l'établissement même de ce royaume devait faire naître, il eût été besoin de le confier à un chef d'un esprit élevé, étendu, également étranger à la Belgique et à la Hollande, et capable de lutter, par son impartialité, la hauteur de ses vues et l'absence de toute préoccupation personnelle, contre les divisions, les rivalités, les défiances qui devaient naturellement se former entre les deux parties du nouvel état. Le prince d'Orange, déjà rappelé par la Hollande, était imposé en quelque sorte aux souverains alliés. Loin d'accepter cet accroissement de territoire comme un présent dangereux, il le brigua. Les souvenirs de sa maison devaient pourtant l'avertir des obstacles que l'avenir lui réservait. Guillaume de Nassau-

Orange, premier du nom, fondateur de l'indépendance des Provinces-Unies, avait cru pouvoir concourir à affranchir la totalité des Pays-Bas de la domination espagnole, mais il avait tenté vainement de rallier à sa cause les Brabançons, les Flamands et les Wallons. Éclairés par cet exemple, ses fils Maurice et Frédéric-Henri n'essayèrent jamais de réunir aux Provinces-Unies le reste des Pays-Bas, demeuré fidèle à la foi romaine et redevenu espagnol. Plus tard, la cour de Madrid, ne pouvant défendre plus longtemps ces provinces, avait offert à Guillaume III d'en prendre l'administration, et ce prince prudent et éclairé, craignant d'y compromettre sa gloire et sa réputation, avait répondu par un refus. C'étaient là de graves avertissemens pour leur successeur, mais il ne les écouta pas. Il ne recula même pas devant des mesures qui, dès le début de son règne, durent faire croire à la Belgique qu'elle était livrée à la Hollande et asservie par les résolutions des puissances alliées. Cet état de dépendance apparut dans le vote même de la constitution. On sait que les délégués des provinces belges en votèrent le rejet; ce fut par un calcul peu loyal des votes, à l'aide de chiffres habilement groupés, c'est-à-dire par des adjonctions arbitraires à la minorité et des défalcations également arbitraires de la majorité, que l'on parvint à dénaturer le véritable résultat et à déclarer que la constitution avait été adoptée. On avait eu pourtant recours aux moyens les plus violens pour forcer les suffrages. M. de Capellen raconte à ce sujet un incident caractéristique : « M'étant aperçu, dit-il, que la très grande majorité des notables voterait contre la constitution, à moins qu'on n'eût recours à des moyens qui me paraissaient illégaux et de mauvaise foi pour obtenir une soi-disant majorité, je jugeai qu'il serait imprudent de pousser les choses. Il ne restait que très peu de temps. Je me rendis à La Haye pour donner au roi les informations nécessaires et lui faire prendre en considération de ne pas forcer l'opinion, mais d'aviser à d'autres moyens. Quelques heures après mon arrivée, le roi assembla son conseil, auquel j'assistai. Il fut décidé, après de longues discussions, que la chose était trop avancée pour reculer, que cela ferait le plus mauvais effet et serait considéré comme une marque de faiblesse de la part du gouvernement, et qu'on devait absolument passer outre et continuer comme on avait commencé. Je retournai dans la nuit à Bruxelles pour exécuter les ordres du roi. » Voilà sous quels auspices s'ouvrait le règne de la maison d'Orange en Belgique.

MM. de Capellen, Van der Duyn et de Grovestins peignent Guillaume Ier, chef de cette maison, et son caractère avec des traits peu flatteurs, où perce souvent le déplaisir que sa politique leur causait, mais qui portent le cachet de la vérité, étant le fruit d'observations longues, répétées et faites sur le modèle, si l'on peut ainsi parler.

Nous essaierons de dessiner, d'après eux, le portrait de ce prince, qui a, pendant quelques années, occupé l'Europe, qui joua tour à tour des rôles différens, exalté un jour par l'opposition et adopté plus tard par les légitimistes, comme le dernier défenseur de leurs principes. Il avait reçu de sa mère une éducation sévère, et d'instituteurs éminens une instruction développée; sa mémoire prodigieuse avait retenu les connaissances acquises dans sa jeunesse. Malheureusement il n'y avait rien ajouté; ses goûts ne le portaient point vers l'étude et la lecture, encore moins vers la littérature et les beaux-arts, qu'il considérait comme des futilités au moins inutiles; il avait beaucoup d'esprit, plus encore de finesse, mais sans largeur ni élévation. Son jugement, peu étendu, était ordinairement sain et d'une extrême promptitude. Il pratiquait la justice, attaché à ses devoirs de roi comme il les avait compris; aucune distraction, aucun goût plus ou moins futile ne l'en détournait un moment. Son économie parcimonieuse descendait aux moindres détails. Il pouvait faire ou laisser faire de grandes dépenses, mais il n'avait ni générosité naturelle, ni délicatesse dans sa manière de donner, et quand il ouvrait sa bourse, c'était plus par calcul, par devoir de religion ou intérêt de position que par inclination ou par le charme attaché à l'idée de faire des heureux. Quoiqu'il ne montrât pas de reconnaissance pour les services qui lui étaient rendus, il savait pourtant les apprécier, peut-être au-dessous de leur valeur réelle; mais il ne les oubliait pas toujours. S'il n'accordait point sa confiance, s'il appréciait mal le dévouement de ceux qui l'entouraient, il ne refusait pas son estime à la bonne conduite passée. Cependant il était dépourvu de sensibilité et exclusivement préoccupé de sa personne, défaut ordinaire des hommes qui exercent le commandement; il en avait aussi l'habitude de la défiance que donne l'expérience du monde, surtout à ceux dont la vie a été marquée par de nombreuses et éclatantes vicissitudes. On pouvait lui reprocher de faire trop de choses différentes, et par suite quelques-unes moins bien; il s'occupait en effet de toutes les affaires et voulait tout voir par lui-même. « C'était chose curieuse, dit M. de Grovestins après avoir rempli pendant deux ans les fonctions de secrétaire du cabinet, de voir la manière dont le roi Guillaume gouvernait son royaume pendant les cinq mois qu'il passait au Loo, sans y amener un seul de ses ministres, retenus à La Haye pour y *piocher* comme des commis. C'était un va-et-vient perpétuel de paperasses entre La Haye et le Loo, et l'on serait presque tenté de dire que celui qui jouait le rôle le plus important dans ce bizarre mode de gouvernement était le courrier qui le matin apportait ces montagnes de papiers au Loo, et qui les remportait le soir à La Haye. » Il ne savait donc pas résister, comme

— Peut-on parler ainsi! s'écria Mlle de Kerbrejean étonnée de cette exaltation.

Le jeune homme se rapprocha d'elle encore, et poursuivit sans oser la regarder : — Vous avez deviné mon secret... mais vous ne savez pas l'excès de la passion qui brûle mon sang... non, vous ne savez pas ce que c'est qu'un amour tel que le mien... il m'a donné des bonheurs, des tourmens capables de me faire mourir... — Tenez, ajouta-t-il en tirant de son gilet le bout d'une étoffe bariolée; voilà le fichu que vous avez fait de vos mains pour ma pauvre grand'-mère; depuis trois mois, je le porte sur mon cœur comme une relique...

Irène hésitait à le comprendre et se taisait stupéfaite.

— Me voici tout tremblant à vos pieds, reprit-il en s'exaltant; mon âme, ma vie, tout est à vous... Mademoiselle... Irène, je vous aime!...

— Vous! s'écria la fière Bretonne avec un mouvement indicible de dédain, de froide hauteur, et, sans ajouter un seul mot, elle lui montra la porte d'un geste impérieux.

Célestin pâlit excessivement et se leva les jambes tremblantes. Il y avait dans son regard une telle expression de douleur, de violence farouche, que Mlle de Kerbrejean recula instinctivement derrière le métier à tapisserie.

— N'ayez pas peur... je m'en vais, dit-il d'une voix sourde. Ah! ah! voilà donc comme ceci devait finir...

A ces mots il se précipita hors du salon et sortit rapidement du manoir.

Un moment après, Mme Gervais entra.

— Qu'est-ce donc? dit-elle. Je viens de rencontrer Célestin Piolot qui sortait d'ici sans chapeau, les yeux égarés... il a passé devant moi comme un éclair. Est-ce que vous lui avez parlé, ma chère Irène?

Au lieu de répondre, Mlle de Kerbrejean cacha sa figure dans son mouchoir avec un geste de confusion et de chagrin, et se prit à pleurer. La gouvernante vint à elle, lui saisit la main et s'écria pleine d'inquiétude : — Qu'avez-vous, ma pauvre enfant? Je ne vous ai jamais vue ainsi... Que s'est-il donc passé?...

— Ce n'est qu'à vous que j'oserai le dire, répondit-elle en appuyant sur l'épaule de Mme Gervais son visage brûlant et inondé de pleurs; puis, quand ce flot de larmes fut un peu passé, elle raconta tout, d'une voix entrecoupée et le cœur encore gonflé d'indignation. La sage gouvernante se garda bien d'augmenter son trouble et sa confusion en paraissant attacher beaucoup d'importance à ce qui venait d'arriver; elle en entendit tout le détail sans s'émouvoir, et dit ensuite en haussant les épaules : — Voilà certes une sotte et ridi-

cule scène! Mais, chère enfant, il n'y a pas lieu de vous affliger ainsi; vous n'avez rien à vous reprocher; votre intention était bonne, et vous ne pouviez prévoir de telles extravagances. Cela ne peut avoir aucune suite d'ailleurs; cet impertinent garçon n'osera plus reparaître ici, et il évitera aussi de vous rencontrer. Certainement vous êtes délivrée pour toujours de sa présence; dès lors je crois inutile d'avertir monsieur le chevalier.

Cette façon d'apprécier les choses calma subitement Irène, et soulagea son esprit des vagues scrupules qui la tourmentaient.

— Hélas! mon Dieu! dit-elle, qui se serait douté d'une pareille folie?

— Ni vous, ni moi, certainement, répondit Mme Gervais; mais Mimi a été plus clairvoyante peut-être.

— Vous avez raison, ma bonne amie! s'écria Mlle de Kerbrejean frappée de cette observation; voilà pourquoi elle est en colère contre ce jeune homme et pourquoi elle a jeté mes roses par la fenêtre; mais elle l'aime donc?

— Elle est si fantasque, si insouciante, que bientôt elle ne pensera plus à lui, répondit Mme Gervais; en attendant, ma chère Irène, il faut éviter toute explication et laisser Mimi oublier d'elle-même ses remarques et ses suppositions.

Irène serra la main de sa gouvernante d'un air consolé, et, après un moment de réflexion, elle lui dit avec une adorable candeur : — Ma bonne amie, qu'est-ce que l'amour?

— Eh! mon enfant, que me demandez-vous là? répliqua Mme Gervais un peu embarrassée; il est bien inutile que j'essaie de vous l'expliquer; vous ne pourriez me comprendre : votre esprit n'est pas assez mûr pour cela.

— Mimi l'a compris sans explication, observa naïvement Mlle de Kerbrejean.

La gouvernante ne releva pas ce mot; elle passa son bras sous celui de la jeune fille et lui dit affectueusement : — Venez, mon cœur, allons faire un tour dans le jardin. Vous avez encore les yeux rouges et les joues brûlantes; la promenade vous remettra.

— Mon oncle ne rentrera pas encore? dit Irène en regardant la pendule.

— C'est probable, répondit Mme Gervais; quand il va dans le domaine avec les fermiers, il n'est jamais de retour avant l'heure du dîner. Tenez, chère enfant, voilà le soleil qui reparaît; prenons votre album, votre boîte de couleurs, et allons passer le reste de l'après-midi au jardin.

Il y avait devant la serre un terrain en pente où l'on avait planté autrefois un de ces jardins à compartimens symétriques qu'on appe-

lait des parterres de fleurs. Les bordures de buis, qui avaient pour le moins cent ans, formaient sur le sable jaune des lignes parallèles d'un vert obscur, entre lesquelles s'élevaient les longues hampes de la rose trémière, les cocardes multicolores du dahlia sans parfum et les disques nuancés de l'élégante reine-marguerite. Les plantes plus délicates, les arbres exotiques, qui deviennent des arbustes dans nos climats brumeux, les orangers, les géraniums odorans, fleurissaient dans des caisses, autour d'une fontaine en rocaille dont le bassin était couvert de nénuphars et de nélumbiums.

Irène fit le tour du parterre, cueillit une branche de rose-thé et revint prendre place devant une petite table disposée à l'entrée de la serre, et sur laquelle Mme Gervais avait étalé déjà les godets, les pinceaux et les couleurs.

— Voilà encore bien des pages blanches! dit la gouvernante en ouvrant l'album.

— Je vais me dépêcher de les remplir, répondit vivement Mlle de Kerbrejean; vous savez, ma bonne amie, il faut que j'aie fini quand mon père arrivera, dans deux mois peut-être.

— Pas avant le jour de l'an, je crois, dit Mme Gervais.

— Mais pas après, j'espère! murmura Irène avec un soupir. Mon Dieu, plus ce moment tant désiré approche, et plus le temps me paraît long!

Deux heures plus tard, le chevalier rentra.

— Bonjour, ma petite reine, dit-il à sa nièce qui accourut joyeuse au-devant de lui; le temps s'est remis au beau; j'ai eu grand regret de ne t'avoir pas emmenée.

— Et moi un plus grand regret encore de ne pas vous avoir suivi, répondit-elle en l'embrassant,

— Qu'as-tu fait en mon absence? reprit-il tendrement.

— J'ai peint la belle rose-thé que nous avons vue fleurir pour la première fois cette année.

— Tu vas me montrer cela.

— Non, non, pas encore! s'écria Irène en lui barrant le passage; il faut que j'y retouche. Allez-vous-en vite; moi, je vais ranger mon album, et dans un moment je vous rejoins.

Elle retourna vers la serre, et le chevalier entra avec Mme Gervais dans le salon.

— Qu'est-ce que cela? dit le chevalier en avisant une lettre sur la table; un pli à l'adresse de Mlle de Kerbrejean?

Il sonna pour demander qui avait apporté cette missive. Le domestique répondit que c'était un enfant du village.

— Voyons, je vous prie, monsieur le chevalier, dit la gouvernante étonnée et vaguement inquiète.

— Vous ne connaissez pas cette écriture? lui demanda le chevalier.

Elle fit un geste négatif.

— Je prends sur moi de rompre le cachet, s'écria-t-il, et il lut à haute voix :

« Mademoiselle,

« Après l'affront que j'ai reçu, ma dignité me défend de reparaître en votre présence : je vais quitter le pays, ne sachant où je porterai mes pas. Si quelque jour vous entendez dire qu'un malheureux a mis fin à sa triste existence, souvenez-vous de mes dernières paroles... Celui qui se dira jusqu'à son dernier soupir votre dévoué

« CÉLESTIN PIOLOT. »

Pendant cette lecture, la prudente Mme Gervais ne savait ce qu'elle allait répondre; mais, lorsqu'elle eut entendu la dernière phrase, elle se décida à taire la vérité au chevalier, qui fronçait le sourcil, parce qu'il trouvait sans doute que le mot dévoué tout court n'était pas suffisamment respectueux.

— Qu'est-ce que cela signifie? dit-il en haussant les épaules; quel affront ma nièce peut-elle avoir fait à ce garçon?

— Aucun assurément, répondit Mme Gervais; il a été traité comme il le mérite, voilà tout. Cette après-midi il est venu, ainsi que cela lui arrive quelquefois. Irène a eu avec lui une sorte d'explication, et elle a vu clairement qu'il ne se souciait point du mariage auquel on avait pensé; alors elle lui a fait comprendre qu'il devait cesser ses visites.

— La déclaration était un peu brusque peut-être, observa le chevalier; je m'étonne qu'Irène n'ait pas eu plus de ménagemens.

— C'est que ce garçon l'aura blessée par ses façons d'agir, répondit évasivement Mme Gervais; il aura ouvertement dédaigné la pauvre Mimi...

— Le drôle en est bien capable! murmura le chevalier; mais pourquoi prend-il ces airs désespérés?

— Qui le sait? fit Mme Gervais en haussant les épaules.

— Il est inutile de remettre cette lettre à Irène, reprit le chevalier.

— C'est tout à fait mon avis, répondit vivement la gouvernante; elle n'a que faire de recevoir la confidence des sentimens et des résolutions de Célestin Piolot.

Irène entra un instant après, et il ne fut question de rien. Tout semblait fini là; mais dans la soirée Magui arriva, chargée de quelques volumes empruntés à la bibliothèque du chevalier; Célestin les renvoyait simplement en se faisant excuser de ne pas les rapporter lui-même. La vieille servante ne dépassa pas l'antichambre; mais Mme Gervais l'entendit qui disait avant de se retirer : — Je m'en retourne au plus vite... Célestin est rentré aujourd'hui avec un visage qui m'a fait peur... il s'est mis à écrire, et a déchiré pour le moins

vingt lettres avant d'en réussir une; puis il est ressorti, et puis revenu, toujours avec la même figure bouleversée... Je le crois très malade...

Célestin Piolot était sorti du manoir avec la ferme intention de partir le lendemain; mais un tel acte de raison et de fermeté était déjà au-dessus de ses forces. Une attraction fatale le retint dans les lieux qu'habitait Mlle de Kerbrejean; il lui sembla que le bonheur de l'apercevoir quelquefois de loin compensait suffisamment la douloureuse humiliation, les difficultés, les amertumes d'une telle situation. Après avoir lutté faiblement contre sa passion, il s'y abandonna avec les muettes ardeurs, les secrets transports d'une nature exaltée et portée aux voluptés mystiques. Le malheureux rôdait jour et nuit aux environs du manoir avec les allures d'un fou. Malgré les orages d'automne, si longs et si fréquens sur cette côte, il allait se promener un livre à la main sur les hauteurs boisées qui dominent la grève, et d'où son regard plongeait dans les vastes jardins du manoir. Souvent il restait là jusqu'au soir, assis contre un tronc d'arbre, les pieds dans la mousse humide, épiant avec une infatigable attention les moindres indices de ce qui se passait dans la demeure des Kerbrejean. La circonstance la plus insignifiante lui causait des émotions indicibles; une porte qui s'entr'ouvrait, le pli d'un rideau qu'une main invisible soulevait, une forme vague qui se dessinait derrière les vitres, faisaient battre son cœur avec violence et blêmir son visage. Plus d'une fois, la nuit, les douaniers l'avaient aperçu errant au bord de la mer; mais ils s'étaient contentés de le surveiller un moment à distance et n'avaient pas deviné le motif de sa course nocturne : s'ils l'eussent mieux observé, ils auraient vu qu'il marchait au hasard, les yeux fixés sur une petite clarté qui tremblottait derrière les rideaux blancs de la chambre d'Irène. Les bonnes gens de P..... appréciaient diversement cette manière de vivre : les uns disaient que Célestin avait perdu l'esprit; mais le plus grand nombre avait la conviction que le sang des Piolot s'était réveillé en lui, et qu'il rôdait ainsi pour faire la contrebande.

Cependant le triste amoureux s'enhardit jusqu'à venir sous les murs du manoir, et par une nuit sombre et pluvieuse il resta plusieurs heures au seuil de cette porte qu'il ne pouvait plus franchir désormais. Une fois enfin il osa escalader le mur de clôture et pénétrer dans le jardin; de là il gagna la serre et ne se retira qu'à l'aube, en emportant quelques brins de réséda qui se flétrissaient depuis trois ou quatre jours sur la table où Mlle de Kerbrejean laissait son petit attirail de peinture.

Le lendemain matin le chevalier vint au-devant de sa nièce en disant : — Bonjour, mon cœur; comment as-tu dormi cette nuit? fort mal, n'est-ce pas? les chiens ont fait un bruit horrible.

— Oh! j'ai eu peur, mon bon oncle, répondit-elle en l'embrassant.

Pyrame aboyait avec tant de furie dans la cour, que j'ai pensé qu'il flairait des voleurs là dehors.

— Les murs sont épais et les portes solides; nous aurions pu dormir tranquilles, fussent-ils une bande devant le manoir; pourtant j'ai été vingt fois au moment de me lever pour voir d'où provenait ce vacarme.

Mimi, qui se trouvait là, intervint alors dans la conversation.

— Ce n'est pas la première fois que pareille chose arrive, dit-elle en s'approchant de la fenêtre devant laquelle Irène et son oncle étaient debout; l'autre nuit, les chiens ont aboyé avec tant de colère, que je me suis levée pour regarder à travers les persiennes s'il n'y avait personne là dehors. Il faisait un peu de lune, et j'ai vu, j'ai vu très distinctement un homme arrêté là-bas, sous le troisième tilleul, de ce côté.

— Un homme! un étranger! s'écrièrent à la fois le chevalier et Mlle de Kerbrejean.

— Il avait la tournure de Célestin Piolot, ajouta froidement Mimi.

Irène releva la tête avec un mouvement de surprise inquiète, et le chevalier repartit en haussant les épaules :

— Célestin! eh! qu'aurait-il fait là, tout seul, au milieu de la nuit?...

— Ce qu'il fait tout le long du jour, répliqua Mimi; est-ce que vous ne l'avez pas vu cent fois passer et repasser là bas dans le chemin, le nez en l'air et les mains dans ses poches, comme un grand niais qu'il est?

— Ma foi, non, répondit le chevalier, je ne l'ai jamais rencontré; mais quand même, ce ne serait pas une raison pour me faire croire qu'il vient ici la nuit rêver au clair de la lune; vous vous êtes trompée, mademoiselle Mimi.

— Ah! par exemple! murmura-t-elle, blessée.

Et sur-le-champ elle sortit du salon.

Un moment après, le jardinier parut à la porte. C'était un bon vieux paysan léonais, à la face carrée, au regard sérieux, et d'une physionomie calme jusqu'à l'impassibilité.

— Monsieur le chevalier, dit-il, je vous fais mes excuses de vous déranger avant le déjeuner; mais il faut absolument que je vous parle.

— Avance, mon brave Pierre, et explique-toi, répondit le chevalier en prenant sous son bras le bras d'Irène, qui s'était rapprochée de lui, saisie d'une vague appréhension.

— Monsieur le chevalier ne voudra peut-être pas me croire, reprit Pierre; pourtant ce que je vais lui dire est certain : quelqu'un s'est promené cette nuit dans le parterre.

— Est-ce que tu l'as vu? demanda le chevalier d'un air incrédule.

— Le promeneur? non; mais j'ai vu les semelles de ses bottes, empreintes sur le sable; de vraies bottes; cela se connaît au talon. Depuis que M. le comte est parti, je n'ai jamais vu dans le jardin de traces semblables, sauf le respect que je vous dois; mais il y a bien autre chose encore : on est entré dans la serre...

— C'est quelque maraudeur qui aura volé nos citrons et nos oranges vertes.

— Non, non, monsieur le chevalier, il n'a rien pris; au contraire il a laissé quelque chose, il a laissé cela, répondit Pierre en tirant de sa poche un vieux carnet assez sale, imprégné d'une certaine odeur mélangée d'herbes aromatiques et de bouts de cigares.

Le chevalier ouvrit le carnet et lut à haute voix sur la première page:

Chaque jour, animé d'un plus tendre délire,
Pour chanter tes attraits j'accorderai ma lyre.
Oh! ange ailé.....

— Quelle platitude! interrompit Irène, saisie d'une mortelle confusion à la seule pensée que son nom se trouvait peut-être mêlé à ces détestables rimes.

— Oh! ange ailé!... répéta le chevalier en riant; le quidam n'a pas fait sa rhétorique.

Il acheva de feuilleter le carnet, dont toutes les pages étaient barbouillées de vers inachevés et de phrases décousues; puis il reprit d'un ton plus sérieux : — Ce n'est pas la peine de déchiffrer toute cette poésie saupoudrée de fautes d'orthographe. Évidemment c'est Célestin Piolot qui en est l'auteur, je reconnais son écriture.

— Vous l'aviez vue déjà? fit Irène avec surprise.

Le chevalier se mordit la lèvre et reprit : — Conçoit-on rien à la conduite de ce drôle! Assurément ce n'est point pour voler un bouquet qu'il s'est introduit dans la serre; mais quel pouvait être son but? Il faut que j'éclaircisse cela.

— A quoi bon? dit vivement Irène; mieux vaudrait, je crois, faire semblant d'ignorer cette extravagance, qui ne se renouvellera pas.

— J'y mettrai bon ordre, répondit le chevalier; à l'avenir, on lâchera Pyrame tous les soirs, et quand il fera sa ronde dans les jardins, personne ne sera tenté de sauter par-dessus la muraille. Entends-tu, Pierre? ajouta-t-il en se tournant vers le vieux jardinier.

— Oui, monsieur le chevalier, répondit celui-ci; la nuit je lâcherai les chiens de garde, et soyez tranquille, à la moindre alerte je serai sur pied. Si ce petit Célestin s'avise d'enjamber encore une fois la muraille, il peut être sûr d'avance de recevoir dans sa culotte toute la charge de mon fusil.

— Ah! mon Dieu, Pierre, ne faites pas cela, s'écria Irène; vous pourriez le tuer...

— Soyez tranquille, mademoiselle, répondit-il, je chargerai mon fusil avec une poignée de gros sel.

— Bien. Tu peux te retirer à présent, et pas un mot à personne de tout ceci, mon vieux Pierre, dit le chevalier en s'asseyant pour lire sa gazette.

Mlle de Kerbrejean alla aussitôt trouver sa gouvernante et lui raconta avec émotion ce qui venait de se passer. — Ah! ma bonne amie, j'ai été dans une terrible angoisse, dit-elle en finissant. Lorsque cette Mimi a nommé Célestin Piolot, j'ai eu comme une sueur froide, et tandis que mon oncle lisait les vers, j'étais prête à pleurer de confusion... A présent je n'oserai plus sortir ni regarder par la fenêtre, de peur d'apercevoir cette longue figure pâle... Mon Dieu! que tout cela me donne de tourment!

— Calmez-vous, chère petite, dit Mme Gervais en l'attirant doucement sur ses genoux et en la baisant au front. En vérité, il n'y a pas lieu de se mettre dans un tel souci... Tant pis pour ce jeune homme s'il a la manie de faire des promenades extravagantes et des vers ridicules, cela ne vous regarde pas.

— Je voudrais bien ne plus entendre parler de lui! murmura Irène.

— Vous serez satisfaite, je vous le promets, répondit simplement la gouvernante.

La prudente femme savait déjà une partie de ce qu'Irène venait de lui révéler; sa surveillance avait abouti aux mêmes découvertes que la jalouse curiosité de Mimi, et depuis quelque temps elle songeait aux moyens de couper court à l'absurde roman que Célestin Piolot filait avec une si déplorable persévérance. La scène d'escalade nocturne lui parut si audacieuse, qu'elle résolut d'agir immédiatement.

Ce jour-là même, après la veillée, lorsque Mlle de Kerbrejean se fut retirée dans sa chambre, la gouvernante redescendit au salon et vint reprendre sa place devant le guéridon où elle avait à dessein laissé son ouvrage. Le chevalier lisait encore au coin du feu : — Eh bien! madame Gervais, dit-il en posant son livre, que pensez-vous de ce qui est arrivé la nuit dernière? Évidemment il s'agit d'une amourette, et je n'ai pas voulu m'expliquer là-dessus devant ma nièce, mais je suis bien aise d'en causer avec vous. La chose est claire, ma chère madame Gervais : Célestin Piolot saute par-dessus les murailles et compose des vers exécrables pour les beaux yeux de Mlle Mimi.

— Il a grand tort, car elle ne peut le souffrir, répondit tranquillement la gouvernante.

— Voyez un peu! fit le chevalier en haussant les épaules. En vérité, on devrait déclarer cela à cet amoureux transi, afin que dorénavant il ne s'expose plus à se rompre le cou, à être mangé par

Pyrame, ou à prendre un rhume de cerveau pour l'amour de cette ingrate.

— Il s'apercevra bien lui-même qu'elle le dédaigne, et tout finira là, répliqua Mme Gervais d'un air indifférent. — Et après un silence elle ajouta, en laissant aller son ouvrage et en se rapprochant du foyer : — Avez-vous remarqué, monsieur le chevalier, combien l'humeur d'Irène est changée depuis quelque temps?

— Oui, ma chère madame Gervais, répondit-il avec un soupir; elle n'a plus la même sérénité, la même gaieté enfantine. Un rien la trouble et l'agite. Elle est triste ou joyeuse sans savoir pourquoi. Que voulez-vous? notre petite fille n'existe plus, le temps nous l'a changée en une grande demoiselle de dix-sept ans!

— Elle ne s'ennuie pas encore, mais elle s'inquiète, reprit Mme Gervais. L'espérance qu'elle a de revoir bientôt son père est mêlée d'une sorte d'anxiété. Elle compte les jours à présent, et moi je tremble que l'arrivée de M. le comte ne soit pas aussi prochaine que nous l'avions pensé.

— Je ne l'attends plus, répondit le chevalier en baissant la voix. S'il devait être ici avant la fin de l'année, j'aurais reçu, par la dernière malle de l'Inde, la nouvelle de son départ. Selon toutes les probabilités, nous ne le reverrons pas avant le printemps prochain.

— Ce retard fera verser bien des larmes à Irène, dit Mme Gervais. L'hiver va lui paraître bien long, si nous sommes seuls comme les autres années. Cette enfant tombera dans la mélancolie quand elle saura qu'il lui faut attendre encore plusieurs mois le bonheur qu'elle croit si prochain. Heureusement on n'est pas inconsolable à cet âge, et il suffit d'une petite distraction pour dissiper un grand chagrin. — Vous pouvez aisément consoler Irène, monsieur le chevalier.

— Je vous comprends, répondit-il en souriant. Vous croyez donc qu'il serait à propos de faire ce voyage sans plus attendre? J'y songeais déjà. Voici la dernière lettre de Mlle de Kersalion, ajouta-t-il en tirant un papier de son portefeuille; elle renouvelle son invitation dans des termes si pressans, que, n'étant pas encore décidé à accepter, je n'ai pas voulu montrer à Irène le passage qui la regarde. Notre bonne cousine lui dit qu'elle se meurt d'impatience de la voir, et Mme de Kersalion, qui affirme depuis trente ans qu'elle est au bord de la tombe, ajoute de sa main qu'elle ne veut pas quitter ce monde sans avoir serré sur son cœur l'héritière des Kerbrejean.

— Nous irons donc à Paris bientôt? s'écria Mme Gervais d'un air de vive satisfaction.

Ce mouvement spontané d'une personne ordinairement si calme et si contenue frappa le chevalier : — Ah! mon Dieu, fit-il, ma pauvre Irène commence donc à s'ennuyer dans notre solitude?

— Pas encore, pas encore, répondit gaiement Mme Gervais; le jeune oiseau reste volontiers dans sa mousse, mais il secoue ses petites ailes et avance la tête hors du nid.

Les préparatifs du voyage se firent si promptement, que personne n'en eut connaissance au dehors. Soit par hasard, soit à dessein, Mme Gervais occupa les gens de manière qu'ils n'eurent pas le temps d'aller jaser dans le village, et Magui elle-même, cette gazette ambulante de la localité, ignora jusqu'au dernier moment que les Kerbrejean allaient à Paris.

La veille de la Toussaint, Célestin Piolot sortit, comme d'habitude, vers midi, un livre sous le bras, son chapeau mou rabattu en gouttière devant les yeux, et son paletot boutonné jusqu'au menton. Le ciel était chargé de nuages sur tous les points de l'horizon, et une petite pluie froide tombait sans interruption depuis le matin. En passant devant le manoir, le triste amoureux remarqua avec quelque surprise que les persiennes du premier étage étaient toutes fermées; mais cette circonstance n'éveilla dans son esprit aucune supposition. Il poursuivit son chemin jusqu'à mi-côte d'une hauteur couverte d'arbres aux rameaux serrés, de halliers inextricables, et s'arrêta sous un rocher au pied duquel il y avait une excavation tapissée de lierre, où l'on était à peu près à l'abri de la pluie. Le temps devenait plus mauvais : d'impétueuses ondées bruissaient dans les feuillages jaunis et lavaient les sentiers glissans. Célestin s'assit contre le rocher, les jambes serrées et les coudes sur les genoux. De cette place, on apercevait le parterre avec ses méandres de buis, et par-delà les vitrières de la serre, dans laquelle on avait rentré déjà les plantes et les arbustes exotiques; mais en ce moment la pluie étendait comme un rideau grisâtre devant cette perspective, et Célestin essayait inutilement de distinguer s'il y avait du monde derrière le mur transparent qui garantissait les orangers frileux des rigueurs de la température. Une ou deux fois cependant il crut entrevoir une femme vêtue comme Mlle de Kerbrejean qui passait contre les vitrières. Cette illusion suffisait au bonheur de toute sa journée. Après une heure d'attente et de contemplation, il se leva et reprit le chemin de P..., l'esprit exalté, le cœur enflammé de passion et tout le corps pénétré d'une humidité glaciale. Comme il passait lentement sous la terrasse, il vit venir Magui; la vieille femme sortait du manoir, et elle accourait au-devant de Célestin.

— Voici une nouvelle surprenante! cria-t-elle en lui barrant le passage; savez-vous ce que je viens d'apprendre? M. le chevalier, mademoiselle et Mme Gervais, la gouvernante, sont partis ce matin...

— Ah! fit Célestin avec un soubresaut et en s'arrêtant la figure pâle et décomposée, comme si la foudre était tombée sur lui.

— Ils sont partis au petit jour, dans la berline, continua Magui; malgré le mauvais temps, ils auront été d'une traite à Morlaix, et à l'heure qu'il est ils sont déjà sur le bateau à vapeur. Demain, il seront au Havre, et après demain à Paris; c'est Mimi qui m'a conté tout cela; elle est aimable, cette petite, quand elle veut.

— Ah! ils l'ont laissée ici! murmura Célestin sans savoir ce qu'il disait.

— Elle est restée sous la garde de Perrine, la vieille femme de chambre, répondit Magui, et elle est contente... A présent il lui semble qu'elle est la maîtresse du manoir. — Ah! me disait-elle tantôt, je ne m'ennuierai pas toute seule... Dame Perrine ne me commandera pas... Je me lèverai quand je voudrai, et me coucherai de même... J'irai lire dans la bibliothèque... je me promènerai quand il me plaira, et je mettrai tous les jours mes robes du dimanche... Ensuite elle m'a demandé de vos nouvelles d'un certain air qui m'a prouvé qu'elle vous porte amitié... Que lui dirai-je de votre part quand je la verrai?

— Vous lui direz que je me porte bien, répondit brusquement Célestin; et sans écouter plus longtemps la vieille servante, il rebroussa chemin et s'en alla errer dans les bois jusqu'à la nuit close.

Magui était trop accoutumée à ces façons d'agir pour concevoir le moindre soupçon; après avoir fait le tour du village pour répandre et commenter la grande nouvelle, elle était rentrée au logis pour préparer le dîner de son maître, et l'avait patiemment attendu comme à l'ordinaire. Lorsqu'il revint, il avait l'air d'un naufragé que la mer vient de jeter sur le rivage; ses habits étaient ruisselans; son chapeau mou, rempli d'eau comme une éponge, lui tombait sur les yeux, et ses cheveux étaient collés en mèches plates le long de son visage blême.

— Bonté divine, comme vous voilà fait! s'écria Magui, qui, ayant prévu le cas, avait allumé un fagot dont les clartés réjouissantes remplissaient la salle; passez vite d'autres hardes et réchauffez-vous un peu avant de manger; vous avez l'air tout morfondu.

— Je n'ai pas froid, répondit laconiquement Célestin.

— Alors mettez-vous à table; voilà trois heures que le dîner vous attend.

— Je n'ai pas faim.

— En ce cas vous êtes malade. Ça n'est pas étonnant avec la vie que vous menez. Je vais vous faire une bonne infusion d'armoise; quand vous l'aurez dans l'estomac, vous vous mettrez bien chaudement dans votre lit clos pour suer la promenade d'aujourd'hui, et demain il n'y paraîtra plus.

— Je n'ai pas le temps de me coucher, répondit Célestin; il faut

que je veille cette nuit pour faire mes préparatifs de voyage : demain matin je pars...

— Que me dites-vous là? s'écria Magui stupéfaite, et où allez-vous?

— A Paris.

— Tiens! vous aussi? reprit la vieille femme de plus en plus étonnée; vous y verrez peut-être les Kerbrejean?

— C'est possible, répondit froidement Célestin.

— En voilà des événemens coup sur coup! murmura Magui, et que vais-je devenir, moi?

— Vous m'attendrez ici tranquillement et prendrez soin du logis.

Et sans plus tarder il alla ouvrir la vieille armoire, le vieux bahut, et commença à en tirer ses meilleurs effets.

Magui le considéra un moment en silence; puis, venant à lui, elle lui dit : — Écoutez, Célestin Piolot : je ne suis qu'une pauvre femme à vos gages; mais c'est précisément parce que je mange votre pain que je dois vous parler selon ma conscience. Vous suivez un train de vie qui gâte vos affaires et vous nuit de toutes façons. Je sais bien que vous êtes sage; mais mieux vaudrait pour vous dépenser quelque argent au cabaret, après avoir fait une bonne journée, que de courir du matin au soir à travers champs en bayant aux corneilles. Voulez-vous que je vous donne un bon conseil? Restez au logis, travaillez de votre état, et mariez-vous avant la fin de l'année.

Célestin Piolot haussa les épaules avec une espèce d'éclat de rire : — Que je me marie, moi! dit-il sourdement; c'est impossible...

— Impossible! pourquoi? répliqua Magui; les partis ne manquent pas. Un bel homme comme vous, qui a pignon sur rue et de bons écus chez le notaire, est sûr de ne pas mourir garçon, à moins qu'il n'ait l'ambition d'épouser la fille du roi de France ou bien une Kerbrejean!

Ces derniers mots firent tressaillir Célestin; il regarda Magui d'un air troublé, comme pour lui demander si elle avait surpris son secret; mais la vieille femme, qui n'avait jamais songé à une telle énormité, poursuivit en clignant des yeux : — On a été jeune; on sait par expérience comment l'amour vient aux filles; j'en connais une qui aura du chagrin en apprenant votre départ...

— Qui donc? Cette petite Mimi? fit Célestin avec un dédain superbe; j'espère qu'elle ne s'est pas mis en tête une pareille folie; si cela était par malheur, eh bien! mon absence la guérira!...

IX.

Célestin Piolot partit en effet le lendemain; sa vieille ménagère l'accompagna un bout de chemin, et, après lui avoir fait ses adieux,

elle se hâta de courir au manoir, afin d'être la première à raconter comment son jeune maître s'était décidé aussi à aller faire un tour jusqu'à Paris la grande ville.

A cette nouvelle, Mimi ne manifesta qu'une médiocre surprise et répondit laconiquement : — Il s'ennuyait ici, apparemment; eh bien! bon voyage!...

Pourtant, lorsque Magui l'eut quittée, elle alla se cacher au fond du jardin et elle pleura longtemps. Les jours suivans, elle fut triste et de mauvaise humeur, puis elle se consola et tâcha de se désennuyer en se permettant tout ce qui lui avait été jusque-là défendu. Souvent elle s'échappait pour aller se promener au loin dans la campagne, ou bien pour faire le tour de la baie dans la barque de quelque pêcheur. Au retour, elle essuyait sans s'émouvoir les remontrances de la bonne vieille Perrine, et, comme pour lui prouver le cas qu'elle faisait de ses admonestations, elle recommençait le lendemain ses courses vagabondes. Une fois elle s'en alla ainsi toute seule jusqu'à Roscoff, fit un tour sur le port, et revint enchantée d'avoir rencontré quelques matelots ivres qui couraient les cabarets bras dessus bras dessous en chantant des chansons à boire. Ses instincts s'étaient réveillés à leur aspect; elle avait éprouvé une vague tentation de poursuivre son chemin au hasard, et de recommencer la vie insouciante et libre qu'elle avait menée dans son enfance.

Cependant l'hiver avait emporté les dernières feuilles, et le soleil ne se montrait plus qu'à de rares intervalles à travers la pluie et les brouillards. Mimi ne put continuer ses promenades, et il lui arrivait parfois de passer toute une semaine sans que le mauvais temps lui permît de franchir la porte du manoir. Un jour de désœuvrement, d'ennui désespéré, elle s'avisa de bouleverser la bibliothèque du chevalier. Il y avait dans un recoin quelques volumes oubliés depuis vingt ans peut-être; c'étaient des romans du siècle dernier : *Gonzalve de Cordoue, Estelle* et deux ou trois livres du même genre; Mimi s'en empara et les lut avidement. Ces fictions l'intéressèrent beaucoup, non qu'elle comprît grand'chose aux langoureuses tendresses de l'amant d'Estelle, aux sentimens chevaleresques de l'héroïque serviteur d'Isabelle la Catholique; mais ces grandes aventures, ce mot d'amour écrit dans toutes les pages, ces portraits de héros tous jeunes et charmans, enchantaient son imagination, et lui faisaient rêver un amant beau comme Némorin, vaillant comme Gaston de Foix, et comblé d'honneurs et de puissance comme Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine. Le souvenir de Célestin Piolot était bien effacé par ces nobles figures; Mimi ne songeait plus à lui qu'avec un amer dédain; il lui faisait l'effet d'un croquant, avec ses aïeux les contrebandiers, son talent pour fabriquer les serrures et son héritage de quinze mille francs.

Deux mois environ s'écoulèrent ainsi, et l'on attendait d'un moment à l'autre les maîtres du manoir, lorsque Nicolas, l'un des domestiques qu'ils avaient emmenés à Paris, arriva un matin chargé des ordres du chevalier et des commissions de Mlle de Kerbrejean. Le chevalier faisait savoir que son absence se prolongerait jusqu'à la fin de l'hiver, et Irène envoyait d'avance à tout le monde ses cadeaux du jour de l'an; de plus elle écrivait à Mimi une lettre de souvenir et d'amitié. Ce peu de lignes ne contenait aucun des épanchemens auxquels les jeunes filles se laissent volontiers aller dans leur correspondance, mais il y régnait comme une expansion involontaire des vives impressions, du complet bonheur d'une âme jeune qui s'ouvre à des émotions inconnues, à une nouvelle vie. Mimi s'en aperçut vaguement, et elle dit avec un soupir de regret, peut-être d'envie : — Ah! que je voudrais bien être à Paris, moi aussi... Mademoiselle est heureuse là-bas... elle ne songe guère à revenir.

Le soir, à la veillée, Nicolas raconta ses impressions de voyage. L'honnête garçon avait un esprit naturellement diffus, et la multitude de choses qu'il avait vues contribuait encore à embrouiller ses idées.

— Quand je songe à la vie qu'on mène là-bas, j'en suis encore tout ahuri, dit-il naïvement; bêtes et gens ne sont jamais en repos : les maîtres font des visites tout le jour et vont au bal toute la nuit, de manière que les voitures roulent d'un soleil à l'autre; mais grâce au ciel, dans la maison de Mme de Kersalion on n'a pas ces habitudes-là, et l'on n'y entend guère plus de bruit qu'ici. Le logis est au milieu d'un beau jardin, près du village de Neuilly. Quand je dis village, n'allez pas vous figurer deux ou trois ruelles avec des maisonnettes mal bâties et une petite place au milieu; on voit à Neuilly je ne sais combien de belles rues, et le roi y a un château. La maison de Mme de Kersalion n'est pas aussi grande que le manoir, mais elle est garnie de beaux meubles, et le beau linge, la belle argenterie, y foisonnent comme ici. Je sais cela, moi, qui ai aidé la femme de charge à ranger les armoires. L'appartement qu'on avait préparé pour M. le chevalier et pour mademoiselle est des plus magnifiques. Je n'en finirais pas si je voulais seulement vous détailler tout ce qu'il y a sur les cheminées et sur les étagères : il m'aurait fallu deux ou trois heures pour épousseter tout cela, si j'avais osé y toucher. Les premiers jours, on resta en famille; mais ensuite il vint beaucoup de monde. Toutes les dames que Mme la comtesse fréquentait de son vivant, lorsqu'elle venait à Paris, ont fait toute sorte de politesses à sa fille. Tous les jours il arrivait de nouvelles invitations. Mademoiselle est allée au bal plusieurs fois; on partait à dix heures, et c'est toujours moi qui suivais... Il fallait voir quand elle faisait son entrée, conduite par M. le chevalier; c'était un fracas, une admira-

tion... On sait bien dans l'antichambre tout ce qui se dit dans les salons, et j'étais glorieux.

— Qu'est-ce qu'on disait donc? interrompit brusquement Mimi, qui avait l'air de sommeiller au coin du feu.

— On disait que mademoiselle est la plus belle personne de France, répondit Nicolas, et de fait je crois que c'est la vérité. On ne s'en apercevait pas ici parce qu'on était accoutumé à la voir, et puis parce qu'elle n'avait jamais mis ces belles toilettes qui lui vont si bien.

— Quelles toilettes? demanda encore Mimi.

— Des robes de dentelle, des fleurs, des rubans dans les cheveux et des colliers de perles, et bien d'autres parures. C'était Mlle de Kersalion qui choisissait tout cela, et les jours de bal elle prenait plaisir à habiller de ses mains mademoiselle. Il faut vous dire qu'elles ont pris l'une pour l'autre autant d'amitié que si elles avaient passé toute leur vie ensemble.

— C'est fort naturel, dit alors la vieille femme de chambre; feu Mme la comtesse était une Kersalion, et il n'y a pas de parens plus proches, que je sache.

— Je vous demande excuse, dame Perrine, répondit Nicolas; il y a M. le duc de Renoyal.

— Je ne savais pas cela, dit-elle gravement. S'il s'agissait des Kerbrejean, je pourrais vous dire toutes leurs alliances; je ne suis pas aussi bien au fait pour les Kersalion.

— Le duc de Renoyal! répéta Mimi; c'est un grand seigneur?

La question parut impertinente et niaise à Nicolas; il haussa les épaules et reprit : — La parenté vient du côté de Mme de Kersalion; elle appelle M. le duc son neveu, ou bien Gaston, tout familièrement. Comme elle ne sort pas à cause de ses infirmités, il vient lui rendre visite souvent. Je courais toujours à la grille pour le voir arriver avec son bel attelage bai brûlé, son cocher poudré et ses valets de pied en grande livrée : certainement, sa majesté le roi n'a pas de plus beaux équipages que les siens.

Mimi se figura aussitôt un jeune homme fier, élégant, environné de luxe et habillé comme un prince des contes de fées; la pensée qu'il pourrait aimer Irène traversa vaguement son esprit, et, par une suite d'idées naturelle, elle dit tout à coup : — Et Célestin Piolot? est-ce que vous ne l'avez pas rencontré là-bas?

— J'allais oublier de vous parler de ce songe-creux! s'écria Nicolas. Je ne sais comment cela se fait, mais il est partout : on le rencontre à tous les coins de rue; souvent il a passé à côté de la voiture, et même une fois il faillit se faire écraser entre les roues. Un jour que M. le chevalier et mademoiselle sortaient du grand Opéra et que je venais de faire avancer la voiture, je me trouvai face à face

avec lui; il était en grande tenue : le gilet blanc, les gants jaunes et l'épingle d'or à la cravate; je lui donnai le bonsoir, mais il eut l'air de ne pas me reconnaître. Le lendemain, je le vis encore. On allait visiter l'église de Notre-Dame; j'étais sur le siége à côté du cocher, tenant un parapluie, parce qu'il pleuvait fort. En arrivant à la barrière, je reconnus Célestin Piolot qui s'en allait les bras balans et son chapeau sur le nez; apparemment il suivit la voiture au pas de course, car je le retrouvai devant Notre-Dame au moment où je descendais pour abaisser le marchepied.

— Il devait être bien crotté, fit dédaigneusement Mimi.

Le surlendemain, vers le soir, — c'était la veille de Noël, — dame Perrine dressait elle-même le couvert dans la salle où les gens prenaient leurs repas et se chauffaient durant l'hiver. Le soleil venait de disparaître à l'horizon embrumé, et les clartés du foyer, luttant victorieusement contre un dernier rayon de jour, illuminaient les lambris de reflets vacillans. Pierre, le vieux jardinier, apporta une brassée de menus branchages qu'il jeta dans la cheminée; puis il dit en regardant un tronc d'arbre debout près de la huche : — Je n'aurai pas le cœur gai ce soir, dame Perrine. Ça n'est jamais arrivé ici de brûler la bûche de Noël en l'absence des maîtres.

— Non, jamais, dit la bonne femme avec un soupir. Autrefois il y avait toujours grand gala la veille de Noël, et malgré les malheurs qui sont arrivés depuis, j'ai toujours vu la salle à manger ouverte ce jour-là et le couvert mis en cérémonie. Même l'année que le bon Dieu appela à lui Mme la comtesse et ses deux enfans, la collation fut servie comme les autres années, avec les candélabres allumés et le surtout garni de fleurs; mais on était bien triste à côté de ces places vides, et la pauvre petite Irène se prit à pleurer quand M. le chevalier lui présenta le gâteau monté, afin que, selon l'usage, elle mît la première la main au plat.

En ce moment, Mimi entra toute transie et vint s'asseoir au coin de la cheminée en disant : — Qu'il fait froid là dehors, dame Perrine! il gèle à pierre fendre. — Puis, avisant le couvert mis avec une recherche inaccoutumée, les pyramides de fruits symétriquement disposées aux coins de la table et les quatre chandeliers ornés de collerettes de papier blanc qui cantonnaient le napperon, elle ajouta : — Nous allons donc faire un grand souper?

— Oui, comme les autres années, répondit Perrine. M. le chevalier m'a envoyé ses ordres; il veut qu'on se régale céans. Ce soir nous avons une belle collation, et demain le dinde tournera à la broche. De plus, on tirera de la cave quelques bouteilles de bon vin pour boire à la santé des Kerbrejean.

Mimi croisa les mains sous son châle et se rencogna tristement

dans l'embrasure d'une fenêtre, les yeux tournés vers le chemin désert. Depuis deux jours, elle avait l'imagination remplie des récits de Nicolas, et elle comparait involontairement son sort avec celui de Mlle de Kerbrejean. Un vague sentiment d'envie, de douloureuse humiliation, remplissait son cœur; elle ne supportait plus la monotonie de son existence et se laissait aller à d'amères impatiences, à un chagrin profond.

Le vieux jardinier allait mettre au feu la bûche de Noël, et dame Perrine était en train de placer au centre de la table un gâteau de Savoie à cinq étages, lorsque Mimi, qui semblait plongée dans de mornes réflexions, se releva tout à coup et ouvrit brusquement la fenêtre en s'écriant : — Écoutez! écoutez!... j'entends une voiture; elle vient de ce côté...

En effet, un bruit de roues retentissait dans l'éloignement, et l'on apercevait à travers les ombres grises du crépuscule la lueur tremblottante des lanternes. Tout le monde courut à la grille, excepté Mimi, qui resta au seuil du manoir. Une chaise de poste arrivait; elle entra au grand trot et s'arrêta devant la porte.

— Monsieur le comte! s'écria la vieille femme de chambre en levant les mains au ciel.

Le comte descendit en donnant des poignées de main à tous ceux qui se pressaient autour de lui et en s'écriant : — Ma fille?... mon oncle?...

— Ils sont en bonne santé, répondit Perrine en pleurant d'émotion. Voici Nicolas qui nous a apporté de leurs nouvelles...

— Comment?... Où sont-ils?... demanda le voyageur avec une vive expression d'anxiété et d'inquiétude.

— On ne vous attendait pas, monsieur le comte, reprit Perrine, on ne vous attendait pas avant le printemps prochain, et comme mademoiselle était fort triste de ce retard, M. le chevalier l'a menée à Paris...

— Ah! c'est ma faute! murmura le comte; je devais écrire...

Il entra entouré de ses gens et aperçut alors Mimi, qui s'avançait en lui faisant la révérence.

— Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous saluer, dit-il en ôtant sa casquette de voyage et en saluant d'un air étonné.

— Vous ne me reconnaissez pas, monsieur le comte? fit la jeune fille en riant: je suis Mimi.

— Est-il possible? s'écria-t-il; comme vous avez grandi et embelli, mon enfant! c'est miraculeux!

— Venez, venez bien vite vous chauffer, vous devez avoir bien froid, dit-elle en ouvrant la porte de la salle basse.

Il s'assit au coin de la cheminée avec Mimi, tandis que Perrine faisait ouvrir les appartemens et allumer du feu partout.

— Ah! je ne suis pas fâché d'être arrivé enfin! dit-il en se débarrassant de ses bottes fourrées et du manteau qui l'enveloppait jusqu'aux yeux. Savez-vous, ma petite, que j'ai failli mourir de froid en route, malgré toutes mes précautions?

— Et quelle fatigue aussi! répondit-elle en l'aidant à quitter la longue écharpe de cachemire roulée autour de son cou; vous venez de faire je ne sais combien de mille lieues.

— Je suis revenu par le plus court chemin, la Mer-Rouge et la Méditerranée : c'est l'affaire de quatre ou cinq semaines. En débarquant à Marseille, j'ai calculé que je pouvais être ici pour passer les fêtes de Noël, je suis monté en chaise de poste, et j'ai voyagé nuit et jour... Qui pouvait savoir que je ne trouverais personne ici?... Enfin je comptais faire une surprise, et j'ai été surpris moi-même désagréablement. C'est un malheur. Demain je me reposerai, et après-demain je partirai pour Paris.

— Ah! si tôt! murmura Mimi avec une expression de chagrin sincère; est-ce qu'il ne serait pas mieux que M. le chevalier et mademoiselle vinssent vous trouver?

— Oui peut-être, dit le comte en jetant un regard autour de lui; je me retrouve volontiers ici, nous y jouirions plus tranquillement du bonheur de nous revoir; mais la saison est si mauvaise, que je n'ose pas faire voyager ma fille et surtout mon oncle, qui est déjà vieux.

— M. le chevalier se porte à ravir, répondit Mimi; vous le trouverez rajeuni.

— Tant mieux, tant mieux! On ne me fera pas, à moi, le même compliment.

— Mais si, je vous assure, dit Mimi en arrêtant sur le comte ses grands yeux brillans.

En lui faisant ce compliment, elle disait jusqu'à un certain point la vérité : le comte était fort changé, mais ce n'était pas tout à fait à son désavantage. Le climat de l'Inde avait effacé le vermillon trop vif de son teint et donné à sa figure amaigrie une pâleur bistrée. L'obésité menaçante qui alourdissait ses mouvemens avait disparu; sa taille avait repris des proportions sveltes, et sa tournure était redevenue élégante. Par malheur, il n'avait pas ressaisi sans compensation ces précieux agrémens : durant ces quatre années, le temps avait creusé de nombreux sillons sur son front et presque blanchi sa chevelure brune.

— Vous avez une tournure jeune, reprit Mimi après l'avoir considéré un instant; c'est comme M. le chevalier; quand on le voit de loin, par derrière, avec sa taille droite et menue, bien serrée à la ceinture, on le prendrait pour un jeune homme de vingt ans.

En ce moment, Perrine entra.

— Pardon, dit-elle, pardon, monsieur le comte, de vous laisser ainsi; mais il faut que j'aie l'œil sur les gens : ils ne savent plus ce qu'ils font, tant ils sont aises. Quel bonheur de vous revoir, surtout un jour comme celui-ci! Grâce au ciel, la salle à manger ne restera pas fermée ce soir! Nicolas dresse la table, et Pierre a mis la bûche de Noël dans la cheminée. Je suis en mesure de vous servir une collation présentable, et tout ira aussi bien que si nous eussions été prévenus. Il ne vous manquera que le bonheur d'avoir à vos côtés mademoiselle et M. le chevalier.

— C'est très bien! Perrine, je suis content, répondit le comte ne allumant philosophiquement son cigare.

— Le souper ne sera prêt que dans une demi-heure, ajouta Perrine; monsieur le comte voudrait-il prendre en attendant un biscuit dans du vin, ou bien un fruit pour se rafraîchir la bouche?

— Merci, Perrine, je ne prendrai pas la moindre chose, répondit-il; veillez seulement à ce que le vin de Bordeaux soit mis d'avance sur le buffet : vous savez qu'il ne faut pas le boire frais.

— Je vais moi-même à la cave, dit-elle en prenant son trousseau de clés.

Quoique M. de Kerbrejean aimât tendrement sa fille, il avait déjà pris son parti du contre-temps qui le privait du bonheur de l'embrasser à son arrivée, et, sa bonne humeur naturelle l'emportant sur un premier mouvement de tristesse, il se mit à causer avec Mimi. La fillette lui rendit compte de tout ce qui s'était passé dans le pays durant son absence. Elle avait une certaine verve naïve et railleuse qui divertit fort le voyageur, elle le fit rire aux larmes en lui racontant de quelle manière Célestin Piolot avait recueilli l'héritage de sa grand'mère et en faisant le détail de tout ce qu'il avait trouvé dans ce caveau mystérieux où la vieille femme enfermait précieusement à côté de ses louis d'or les hardes délabrées de trois ou quatre générations.

— Maintenant, monsieur le comte, dit-elle en finissant, il faut me raconter quelque chose à votre tour : vous avez vu tant de choses extraordinaires!

— Je vous assure que non, répondit-il; on se figure que les pays étrangers sont remplis de merveilles : ma foi, je n'ai rien vu qui m'ait frappé l'imagination.

— Alors ceux qui écrivent leurs voyages sont de grands menteurs! s'écria Mimi. M. le chevalier nous a lu souvent de ces relations, et il y avait des choses curieuses. Je me rappelle un de ces livres où l'on disait qu'à Bombay les femmes portaient des bracelets aux pieds et des anneaux d'or au bout du nez.

— C'est vrai, cela, dit-il en riant; j'en ai rapporté, de ces bijoux : je vous les montrerai.

Un moment après, Nicolas vint annoncer que M. le comte était servi, et Perrine lui dit d'un air triomphant : — Monsieur sera content, j'espère.

L'atmosphère de la salle à manger était chaude et parfumée. Le vieux jardinier avait eu le temps d'aller cueillir des fleurs dans la serre; les candélabres étaient allumés, et la bûche de Noël flamboyait joyeusement dans l'âtre.

— Il fait bon ici, le dos au feu, le ventre à table, dit le comte en s'asseyant; mais palsambleu! je ne peux pas souper seul : allons, Mimi, venez vous mettre là, en face de moi!

— Oui, monsieur le comte, répondit-elle en rougissant de joie et d'orgueil.

C'était la première fois qu'elle s'asseyait à la table des maîtres. Les domestiques se regardèrent étonnés, et la vieille Perrine eut un mouvement de secrète indignation.

Un séjour de quelques années dans les colonies anglaises n'avait point fait perdre à M. de Kerbrejean certaines habitudes. Il y avait pratiqué la bonne coutume britannique du *pass wine,* et après son dîner il restait volontiers à table, en face de quelques bouteilles de vin vieux. Son cerveau n'était point troublé par ces libations; il buvait sec et souvent sans qu'il y parût, et, après plusieurs heures de ce passe-temps, on ne remarquait rien en lui qu'un peu d'animation. Ce soir-là il fit monter quelques vins fins, et lorsqu'il eut soigneusement constaté l'amélioration que ces quatre dernières années avaient produite dans sa cave, il se trouva dans une disposition d'esprit très gaie. Mimi, excitée par sa bonne humeur, plaisantait familièrement avec lui et le divertissait beaucoup par ses saillies. Le souper de Noël se prolongea ainsi jusqu'à minuit. Alors le comte remplit une dernière fois son verre et l'éleva en disant : — A votre santé, belle Mimi!

— A votre heureuse arrivée, monsieur le comte, répondit-elle joyeusement. Ah! que vous avez bien fait de venir, et que je me suis amusée ce soir!

— Je crois qu'il est temps d'aller se reposer, ajouta-t-il en se levant; bonsoir, Mimi; à demain.

Un quart d'heure après, la jeune fille se déshabillait lentement, et du fond de sa chambre, contiguë à celle où couchait dame Perrine, elle faisait la conversation avec la bonne femme. Celle-ci ne prenait pas son parti d'avoir vu Mimi Tirelon assise à la table des maîtres, en face d'un Kerbrejean, et une certaine aigreur perçait dans ses paroles.

— Quel malheur, disait-elle, quel malheur que M. le comte soit

arrivé ainsi à l'improviste. S'il avait écrit, sa famille se serait trouvée ici pour le recevoir, et il n'aurait pas été réduit à votre compagnie.

— Soyez tranquille, il ne s'est pas ennuyé, répliqua Mimi.

— Son intention est de partir après-demain, continua Perrine, et certainement il passera le reste de l'hiver en famille à Paris...

— M. le comte n'a pas dit cela, interrompit vivement Mimi.

— C'est vrai; mais une fois qu'il sera là, on le décidera aisément à rester.

— Si M. le chevalier et mademoiselle savaient qu'il est ici, ils viendraient, dit Mimi après réflexion.

— Certainement, répondit Perrine; mais ils ne le sauront pas. M. le comte arrivera sans avertir personne; quelle surprise et quelle joie pour sa fille!...

— Et c'est après-demain qu'il veut partir, murmura Mimi; mais, s'il fait grand froid, il restera peut-être.

— C'est possible; en attendant, faites votre prière et couchez-vous; bonsoir, répondit Perrine en éteignant sa lampe.

Mimi fit le tour de sa chambre, et alla regarder à travers les rideaux de la fenêtre.

— Quel beau temps pour voyager! s'écria-t-elle en ricanant; quoique nous soyons à Noël, il y a des papillons blancs dans l'air. Entendez-vous, dame Perrine?

— Si la neige fond en tombant, ce n'est rien, dit la bonne femme.

— Non, non, elle ne fond pas, répondit Mimi; demain, vous verrez un beau coup d'œil; la terre sera toute blanche, et il gèlera en l'air. Bonsoir et bonne nuit.

Elle ferma alors la porte de sa chambre; mais, au lieu de se coucher, elle s'assit devant une petite table, dans le tiroir de laquelle il y avait pêle-mêle de vieilles plumes, un encrier à peu près vide et quelques feuilles de papier, barbouillées pour la plupart. Après avoir trouvé à grand'peine une page blanche, Mimi se mit à écrire pour annoncer à Mlle de Kerbrejean l'arrivée de son père. Quand sa lettre fut terminée, elle la cacheta, et mit l'adresse lisiblement; puis, considérant cette lettre, la première qu'elle eût écrite en sa vie, elle murmura satisfaite : — S'il fait bien froid, M. le comte attendra, et avant qu'il se mette en route, les autres arriveront!...

Mme Charles Reybaud.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

UN

HIVER EN CORSE

RÉCITS DE CHASSE ET SCÈNES DE LA VIE DES MAQUIS.

I.

Vers la fin de novembre 1848, nous avions débarqué à Ajaccio, un de mes amis et moi, le fusil en bandoulière et nos chiens en laisse. Nous venions là prendre notre revanche d'un passage de bécasses vainement attendu sur les coteaux du Dauphiné. Les chasseurs émigrent volontiers dans ces journées déjà froides de l'automne, où les bandes d'oiseaux voyageurs dessinent leurs triangles sur les nuages argentés. Nos premiers essais en Corse n'avaient pas été heureux. On voit du port de la ville quatre ou cinq promontoires qui découpent le rivage opposé : Capitello, l'Isolella, la Torre della Castagna, Capo-di-Muro. Toujours poussés en avant par la disette de gibier, nous avions visité successivement tous ces caps jusqu'à l'extrémité du golfe. Il faut l'avouer, malgré deux bonnes journées à Capo-di-Muro, nous étions inquiets pour l'avenir; mais le moyen de se plaindre quand on déjeune sur le sable de la grève, devant un des plus beaux golfes du monde, auprès d'un grand feu sur lequel on fait griller des andouilles embrochées dans une baguette de myrte, au pied de rochers de granit rose! D'ailleurs, la ville d'Ajaccio a aussi son charme; Naples elle-même n'a pas un climat plus beau. Au milieu de la ville, il y a des allées d'orangers qui sont couverts de fruits à la Noël; la route de la Chapelle des Grecs, entre la mer et les jardins, adossée à un coteau qui la défend de la bise, peut rivaliser

avec les plus belles promenades de l'Italie. Faut-il parler encore des jouissances gastronomiques du pays, des merles gras à fendre à l'ongle, du *bruccio*, des vins du Cap Corse, de ces oranges *mandarines* si délicates, dont Malte semblait avoir le privilége et qui prospèrent bravement dans les jardins d'Ajaccio? Les merles surtout sont dignes de leur renommée. La saison de leur passage dure du 15 décembre au 15 février. C'est le moment où le myrte et l'arbousier sont couverts de fruits et les invitent à des festins parfumés. A ce joyeux métier, ils s'engraissent au point de perdre leurs formes sveltes et leur caractère goguenard. Il faut aller en Corse pour voir le merle abruti par les excès, le merle bouffi, le merle obèse! Les paysans les prennent au lacet et les apportent par centaines au marché. — Le *bruccio*, le mets national, est un gâteau de crème solidifié par la cuisson. Il n'a pas grand mérite comme fromage; mais quand on l'imbibe de rhum et qu'on le bat avec la cuiller, il atteint les proportions d'un mets rare et exquis.

Cependant nous n'étions pas venus à Ajaccio pour y passer notre saison d'hiver; encore sous le charme d'une dernière lecture de *Colomba*, nous voulions pénétrer dans ce pays dont M. Mérimée a dessiné la physionomie avec tant d'originalité et d'esprit. Il fallait donc songer à nous équiper. En Corse, comme en Orient, on voyage à cheval. Dans cette île étrange, on côtoie sans cesse l'état sauvage. Les mœurs des animaux s'en ressentent, et aussi, — faut-il le dire? — les habitudes des hommes. Les petits chevaux corses, mal pansés, mal nourris, abâtardis faute de soins, ont conservé cependant le caractère distinctif des grandes races. Abandonnés dans des clos, dans des marais, au milieu des bois, ils vivent à peu près en liberté jusqu'à ce qu'on les prenne au lacet, comme les chevaux des *pampas* américaines. Soumis à la servitude, ils conservent jusqu'à leur dernier jour une énergie remarquable. Les porcs eux-mêmes ressemblent peu à nos cochons domestiques. Les sangliers des forêts ne dédaignent point les femelles de cette portion de leur race qui a renoncé à la liberté, et ces relations secrètes produisent des métis rabougris comme les chevaux, mais alertes et couverts de longues soies grises comme leurs nobles aïeux. On s'explique, en les voyant, la méprise d'un seigneur anglais dont le yacht avait mouillé dans une des anses voisines de Bonifacio. Il était descendu à terre pour tirer quelques perdrix, quand au coin d'un mâquis il aperçut une troupe de sangliers qui dormaient dans la bauge. Il glissa des balles dans son fusil, s'approcha en rampant le long des buissons, et fit feu de ses deux coups. Deux sangliers restèrent sur la place se débattant dans la boue; les autres s'enfuirent à travers les joncs. Pendant que notre chasseur rechargeait son arme, n'osant approcher des deux animaux blessés, il fut

assailli par des bergers qui lui firent un mauvais parti. En vain fit-il briller ses livres sterling, ce dernier argument de notre vieille Europe. Les pâtres orgueilleux n'auraient eu garde d'accepter; mais en revanche ils s'emparèrent de son fusil. Encore le fier gentleman fut-il forcé, dit-on, de porter l'un après l'autre les deux cochons qu'il avait tués jusqu'à la cabane des bergers. Il s'en alla furieux de sa mésaventure. A la ville prochaine, il informa le magistrat de ce qui s'était passé. Le fusil fut rendu, et le voyageur, déjà calmé, insista pour que la procédure n'allât pas plus loin.

Nous choisîmes quatre petits chevaux velus comme des ours, mais bien découplés. Nous devions en monter deux; le troisième portait nos bagages, le dernier était pour le guide. On chercherait vainement ici de ces intrépides muletiers qui suivent à pied les caravanes dans les déserts de la Syrie. Les Corses ont un profond sentiment de l'égalité, et ils la mettent en pratique bon gré, mal gré. Les guides se posent tout d'abord sur ce pied-là. Celui-ci, du nom de Matteo, cordonnier à Ajaccio, daigna nous honorer de sa compagnie sur les bons renseignemens qu'il reçut de nous, et un matin notre petite caravane traversa la ville, en bon ordre, précédée de nos deux chiens anglais qui bondissaient joyeusement devant nous, comme s'ils avaient compris à quelle fête nous les conduisions.

Matteo nous charmait de sa conversation. Il avait à se plaindre particulièrement du préfet. « Il trahit la Corse! » s'écriait-il avec des éclats de voix sinistres. Pour beaucoup d'habitans, celui-là « trahit la Corse » qui n'a plus de places à distribuer, ou qui refuse de prendre part aux petites querelles de l'endroit. Ainsi cheminant, nous étions arrivés au sommet des montagnes. Le soleil se couchait sur la magnifique vallée d'Ornano; bientôt la lune se leva, adoucissant les aspérités du paysage, et éclaira notre entrée dans le village de Grossetto, où nous devions passer la nuit.

Nous prîmes possession de l'auberge. Pendant que nous étions attablés devant un mince souper, les habitans du hameau entraient un à un dans la salle. L'arrivée d'un étranger est un événement dans ces vallées. Ils s'étaient établis familièrement autour de nous et nous interrogeaient avec cette avidité de nouvelles qui est particulière au pays. Nous détournions habilement la conversation en leur proposant de trinquer avec nous, fort embarrassés que nous aurions été de faire à ces insulaires le portrait de tous les personnages qui occupaient en ce moment la scène politique. Le souper fini, nous étions les meilleurs amis du monde. Un des assistans tira de sa poche un *accordéon* et se mit à jouer un air de valse; voilà nos villageois qui se divisent par couples et se prennent à tourner comme des derviches. Nous considérions gravement, à travers la fumée, les tourbil-

lons de cette valse masculine, quand un des danseurs s'arrêta et proposa d'exécuter, pour l'agrément des étrangers, un pas national. Le solo commença. A peine les premières mesures étaient-elles marquées, que la porte s'ouvrit, et nous vîmes entrer un jeune homme mince et pâle, vêtu de velours, suivant la mode corse, et d'une tournure fière. Il introduisit après lui une jeune femme très-belle, la tête enveloppée de mouchoirs blancs, à la manière des Juives de Damas. La femme s'assit au coin du feu. La danse, un instant interrompue, recommença de plus belle, et nous vîmes avec un certain effroi se développer devant nous une danse qui n'eût pas été du goût des sergens de ville, et qui nous parut être tout bonnement la danse nationale de certains bals publics de Paris. Le jeune homme, jusqu'alors spectateur immobile, se leva brusquement au moment le plus vif, et marchant droit au danseur : « Misérable! tu n'as pas honte de danser de la sorte devant la personne qui est avec moi, ma sœur, ma femme, ma *compagnie* enfin! Sang de la madone!... » A ce mot, dix paysans se précipitent sur le jeune homme, la main dans la poche de leur veste, serrant déjà la poignée de leur stylet. Nous nous élancions pour intervenir; mais un homme de haute taille avait arrêté les agresseurs du geste, et posant la main sur l'épaule du nouveau venu : — Jeune homme, dit-il, tu as trop parlé. Nous occupions cette salle quand tu y es entré; si ce qu'on y faisait n'était pas à ton gré, il fallait demander une chambre avec ta *compagnie*, qui n'est ni ta femme, ni ta sœur, mais une fille d'Olmeto. Si ces étrangers n'étaient pas là, tu passerais un mauvais quart d'heure; pour les honorer, nous te pardonnons; seulement laisse-nous en paix!

— Je n'ai pas peur de vous, s'écria le jeune homme en reculant jusqu'au mur, où il s'adossa pour dégaîner son stylet.

Nous parvînmes à grand'peine à terminer la querelle; mais ce qui donnait à cette scène violente un singulier caractère d'étrangeté, c'était l'impassibilité de la jeune femme. Elle était assise devant le feu; elle ne se retourna même pas au moment où la dispute pouvait devenir sanglante; elle ne fit pas un geste; elle semblait complétement étrangère à tout ce qui se passait. J'aurais voulu connaître l'histoire de cette fille au cœur d'airain. Combien de romans le voyageur croise-t-il sur sa route dont il ne voit qu'une scène par échappée! La vie est moins complaisante que les livres, et nous assistons rarement au dénoûment des drames que nous avons vus s'engager sous nos yeux. Précisément cette fois nous marchions en sens inverse des personnages que nous aurions voulu connaître, et le lendemain, quand ces deux amans entraient à Ajaccio, nous arrivions nous-mêmes à Olmeto.

Nous partîmes de ce village, en compagnie d'un chasseur du pays,

pour aller faire une excursion au bord du Taravo. Pour la première fois, nous eûmes l'occasion d'une de ces chasses que nous avions entrevues en espérance à travers les brumes de la Méditerranée. Les perdrix pullulaient dans les mâquis, et les canards le long des marais. En traversant une jachère, entre deux fourrés, je vis de loin mon chien, le nez au vent, la queue tendue et les yeux fixés sur un petit buisson qui occupait à peine la surface d'un mètre. Je m'approchai lentement, je fis le tour du buisson, je me baissai presque à fleur de terre, croyant surprendre un lièvre au gîte. Le buisson demeura impénétrable, et le chien immobile. Enfin, impatienté de cette longue recherche, je plongeai dans le massif le canon de mon fusil; une perdrix en jaillit de l'autre côté; pendant que je l'ajustais, une seconde prit son vol, et j'en vis sortir ainsi plus de douze les unes après les autres. Quand le gibier tient l'arrêt avec cette fermeté en plein hiver, on peut juger de la joie des chasseurs et de la fortune de la journée. Nous fîmes tant et si bien, que la nuit nous surprit au bord du Taravo à quatre ou cinq heures d'Olmeto.

Au lieu de retourner au village, nous prîmes le parti de passer la nuit dans une cabane en planches où s'abritaient quelques scieurs de long. Notre gibier fit les frais du souper, et les habitans du lieu partagèrent honnêtement avec nous leur lit de paille et leurs couvertures de laine. Le trajet du Taravo à Olmeto nous offrit plus d'une occasion de recommencer nos prouesses de la veille. Nos hôtes avaient mis à notre disposition un petit cheval qui nous soulagea du poids de nos carniers, et nous revînmes au village, rapportant une balle pleine de canards et de perdrix; mais, hélas! personne ne nous attendait au seuil de la maison pour nous souhaiter la bienvenue. Il n'y avait là ni maîtresse de maison, ni amis pour fêter notre glorieux retour : nous rentrâmes aussi obscurément que si nous n'avions tué qu'un moineau, et pour comble de disgrâce il n'y avait pas de broche. On fit sauter nos perdrix à la poële. Nous pûmes prévoir ce jour-là qu'un des grands plaisirs du chasseur, la gloriole du retour, allait nous manquer pendant tout notre voyage. N'importe, nous partîmes d'Olmeto plus rassurés, et nous côtoyâmes le beau golfe de Propriano jusqu'à la vallée pittoresque au fond de laquelle coule le Valinco. A mesure que nous approchions de Sartène, les coteaux dépouillaient leur parure sauvage; leurs flancs étaient coupés de vignes et de champs de blé; nous vîmes bientôt au-dessus de la vallée la ville assise sur un des ressauts de la montagne.

Sartène est plutôt un bourg qu'une ville : elle jouit pourtant d'une célébrité justement acquise. C'est l'arrondissement de la Corse qui fournit les plus belles *vendette*. Ceci ne doit point être pris en mauvaise part. Les contrées sauvages où la *vendetta* s'est montrée le plus

vivace ne sont pas celles où l'on rencontre le moins de nobles qualités. C'est là que s'est conservée, dans toute son énergie, cette race de héros qui a lutté pendant tant de siècles pour la liberté de sa patrie. — On connaît le trait de ce généreux Cervoni, qui vint à la tête de ses parens et de ses amis secourir Paoli, son ennemi mortel, assiégé dans le couvent de Bozio, sacrifiant ainsi sa vengeance personnelle au salut du pays. Lorsque Paoli délivré chercha son libérateur pour lui serrer la main, celui-là était déjà parti, emportant sa haine intacte après le devoir accompli. — La *vendetta* en Corse est un préjugé social comme le duel chez nous. C'est le jugement de Dieu du moyen âge. Elle ne sert pas seulement à venger les injures, elle est censée redresser les torts. Des questions de limites, des contestations de propriété ont fait exterminer des familles entières. C'est comme un champ-clos où chacun soutient son dire au risque de sa vie; seulement ici le champ-clos est vaste, et s'étend du Cap Corse à Bonifacio. L'iniquité des oppresseurs de la Corse a accoutumé ce malheureux peuple à ne compter que sur ses propres forces. Le fusil et le stylet ont remplacé la verge de la justice. La magistrature française, en y apportant ses habitudes d'impartialité, n'a pu triompher encore de cette tradition barbare. « On ne voit autre chose dans les montagnes, écrit l'historien Filippini, que des troupes d'hommes portant arquebuse. Il n'y a pas d'individu, si pauvre qu'il soit, qui n'ait la sienne de cinq à six écus. Celui qui n'en a pas vendra, pour en acheter une, sa vigne et ses châtaigniers. N'est-il pas admirable de voir des gens dont tout le vêtement ne vaut pas un demi-écu, de pauvres hères qui n'ont pas de pain dans leur maison, se croire déshonorés s'ils n'ont pas une arquebuse? Aussi les terres restent-elles sans culture, et chaque jour enfante-t-il quelque nouvel homicide! » Ces lignes écrites au XVIe siècle, on pourrait les écrire aujourd'hui en changeant le mot d'arquebuse. L'arme s'est perfectionnée, l'homme est resté le même. Pendant ces vingt dernières années, on était parvenu, à force de patience, à opérer en partie le désarmement de la Corse. Un seul jour a anéanti le fruit de ce long travail. Un armurier du pays m'a assuré qu'il s'était vendu en Corse dans la seule année 1848 plus de vingt mille fusils de chasse. Ce que je sais, c'est qu'il est rare de rencontrer un paysan sans armes. Ici chacun porte un fusil par manière de contenance, comme on a porté l'épée, comme on porte encore la canne ou la cravache. Et le fusil ne suffit pas : il faut encore le pistolet et le stylet. Les vestes de velours à larges poches sont de véritables arsenaux. Au milieu de ces querelles, de ces guerres, la famille a acquis une importance énorme; nulle part les liens du sang ne sont aussi sacrés. Chacun a cherché dans le cercle de ses parens cette patrie qui manquait au citoyen. Chaque famille est devenue ainsi

une armée dont les membres sont solidaires, en sorte que la querelle de deux voisins partage quelquefois des villages entiers.

Ce sentiment profond, exagéré même, des devoirs de la famille, n'est sans doute pas étranger aux vertus domestiques qui distinguent le peuple corse. Nulle part on ne pratique plus généreusement l'hospitalité. Nous avions donc raison de dire que nous n'entendions point chercher noise aux habitans de Sartène. Il paraît, du reste, qu'on est malvenu à blesser l'orgueil de ces robustes montagnards. Un de nos camarades, qui appartient à une famille considérable de la ville, nous a exprimé en termes farouches toute son indignation contre un voyageur qui avait eu l'audace de prétendre que Sartène était le pays de prédilection de la gale. Ce voyageur était l'auteur d'un livre intéressant sur l'Italie, M. Valéry. En vain avait-il cherché à dissimuler, sous des périphrases étranges, la laideur de ce « mal *héroïque et populaire,* dont les vives excitations et l'agitation qu'elles produisent ont été prises souvent, dit-il, pour l'amour de la gloire! » Notre ami de Sartène, dans sa colère rétrospective, nous a avoué qu'un jour il était allé de Paris à Versailles, qu'habitait M. Valéry, dans l'intention de lui faire un mauvais parti. Dieu nous préserve donc de nous brouiller avec les habitans de Sartène!

Nous quittâmes la route pour gagner à travers les montagnes le village de la Monnaccia et le golfe de Figari, qui se déploie au pied de ce plateau. Nous traversâmes une montagne d'un accès difficile par des sentiers hérissés de rochers, et nous arrivâmes un peu tard au village de Caldarelli, voisin de la Monnaccia. La nuit était obscure, et nous allions de porte en porte, demandant un gîte que nous ne trouvions pas, quand Matteo s'écria : — Allons chez le *prête!*

Le *prête,* c'était le curé du lieu, qui nous installa devant un grand feu et tira de son bahut quelques œufs et des noix, tout humilié de ne pas avoir mieux à nous offrir. Une servante accorte, vêtue d'une robe noire à jupon court, avec des brodequins grossiers et des bas rouges, se dé nenait pour nous bien recevoir. Le lendemain était un dimanche. Nous assistâmes à la messe dans une pauvre église dont le clocher sans prétention était formé d'une poutre liée à deux pins parasols. Le curé, sa messe dite, prit son bâton de myrte et se mit en devoir de nous accompagner à la chasse.

Tout le plateau qui borde le golfe de Figari est inculte et couvert, à trois pieds de hauteur, de ce ciste vivace qu'on appelle ici du nom de *mucchio.* C'est le repaire favori des compagnies de perdrix. Elles fuient devant le chien à travers ces plantes épaisses, et se font suivre ainsi, d'arrêts en arrêts, jusqu'à de longues distances. A l'heure des vêpres, le vieux curé nous dit adieu, en nous donnant rendez-vous au coucher du soleil. A notre retour, au lieu du maigre

souper de la veille, nous trouvâmes une table copieusement servie, du poisson de mer, du gibier, que sais-je encore? On avait mis le hameau au pillage pour nous recevoir. Ce bon curé nous retint plusieurs jours dans sa maison, et nous n'avons pas oublié, Dieu merci, son accueil bienveillant et les longues soirées passées à son foyer. Le maître d'école et les lettrés du village se réunissaient au presbytère; le magister et le curé étaient seuls à parler français, mais notre italien commençait à se plier au patois corse, et la conversation allait bon train. La politique se mêlait souvent à nos propos. Dans cette année 1848, le socialisme était la grande question du jour, et nous avons pu remarquer un bon sens exquis et un véritable sentiment de la liberté dans les observations de ces hommes primitifs. La Corse est le pays du monde où l'on use le moins de la propriété, mais où le droit de possession serait le plus vivement défendu. N'est-il pas singulier que ce soit dans cette Corse où l'on se tire des coups de fusil pour un pouce de terrain, que soient nées les premières idées d'égalité absolue? Le village de Cerbini, près de Levie, est le berceau de la secte des *Giovannali,* qui pratiquaient la communauté des femmes et l'association en une seule famille régie par une sorte de règle monacale.

Il faut le dire à la louange de la Corse, l'instruction y est plus répandue parmi les paysans que dans notre France civilisée. Presque tous les enfans savent lire et écrire, et nos causeurs de Caldarelli auraient semblé presque érudits à côté de certains fermiers de la Bretagne ou du Dauphiné. Les Corses, qui dédaignent volontiers les travaux manuels, estiment les travaux de l'esprit et sont tous doués d'une rare intelligence. Les bergers vêtus de peaux savent parler le *langage des dieux* comme les pasteurs de Virgile. Ce métier de pasteur convient mieux à leurs habitudes paresseuses que la culture de la terre. Leur frugalité leur permet de vivre à peu de frais. Je connais tel paysan qui vit du lait de son troupeau et des fruits de deux ou trois de ces énormes châtaigniers qui sont une des richesses de l'île. Des châtaignes ils font du pain, le *pollento,* et s'ils joignent à cela un fusil, un manteau grossier et un petit cheval, ils passent à l'état de grands seigneurs. C'est un peuple d'aristocrates en vestes rondes et en guêtres. On ne retrouve plus, sous ce climat béni, le caractère énergique de nos paysans, qui passent leurs journées courbés sur la bêche et sur la charrue. Les Corses abandonnent à des manœuvres étrangers les soins de la culture et de la récolte. Ceux d'entre eux qui travaillent en prennent à leur aise. Il ne rêvent point, comme nos cultivateurs, de moissons chargées de grains, ni de ceps couronnés de raisins. Leur rêve à eux, c'est d'être fonctionnaires, d'être employés par le gouvernement, et j'aime le mot de ce Diogène corse que j'ai rencontré sous le manteau poilu d'un berger, et

qui me disait avec amertume : « J'ai vu le moment où l'île de Corse allait mettre le cap sur Marseille pour aller à l'assaut des places! »

Il fallut cependant quitter ce bon gîte. Un jour le soleil levant nous trouva sur la route de Bonifacio. Nous avions laissé à notre droite le golfe de Ventilegne, et nous marchions vers une ligne de rochers qui découpaient l'horizon d'une façon bizarre. La route se glisse entre ces rochers par une ouverture semblable à une porte gigantesque : d'un côté, des montagnes couvertes de sapins; de l'autre, un rocher nu, portant une grande croix sur son sommet. Comme si ce passage nous avait introduits dans une terre nouvelle, le pays changea subitement d'aspect. C'étaient de toutes parts, au lieu de bergers vêtus de poils de chèvre, des cultivateurs et des vignerons en veste de toile blanche, des jardiniers portant des hottes pleines de légumes, de belles vignes, des champs de blé, des massifs d'oliviers, et devant nous, à l'extrémité du plan incliné que nous descendions, la ville de Bonifacio, mirant dans la mer ses clochers italiens. Au-delà du détroit, les villages de la Sardaigne blanchissaient sur les coteaux de l'île voisine.

L'entrée de la ville de Bonifacio a un singulier caractère de sauvagerie et de grandeur. On quitte tout à coup les champs cultivés pour s'enfoncer dans une gorge crayeuse dont les flancs blanchâtres sont coupés de quelques végétations vertes; on ne voit plus la mer ni le vaste horizon, et on arrive bientôt au fond d'une vallée sans issue, une *conque,* comme on dit en Corse, fermée de tous côtés par des rochers à pic, au bord d'un petit lac tranquille où se balancent quelques bateaux pêcheurs. En levant la tête, on aperçoit au sommet d'une côte raide, pavée, coupée de longues bandes de pierre qui forment escalier, la ville hissée sur un rocher, dans un cercle de remparts brûlés par le soleil. Le petit lac, c'est le port de la ville, qui communique à la mer par un étroit passage.

Malheureusement Bonifacio est sale et d'un aspect sombre à l'intérieur. Cette ville est suspendue sur les flots, — car la base du rocher qu'elle occupe a été rongée par les tempêtes,— et cependant à peine y voit-on la mer, tant sont rares les échappées lumineuses dans ses rues tristes et mal percées. Mais, ô voyageur ami, que ta bonne étoile écarte de tes lèvres le bouillon de Bonifacio! J'ai oublié le nom du brave homme qui nous le servit, mais je me souviendrai de son potage. Le jour de notre arrivée, on nous avait placés dans une chambre précédée d'un couloir garni de rayons. Le soir, mon compagnon se plaignit d'une odeur fâcheuse, et, guidé par son nez, comme aurait pu le faire un de nos *pointers,* vint tomber en arrêt devant l'étagère du couloir; puis, à l'aide d'une chaise, il atteignit le dernier rayon, d'où son bras ramena un gigot colossal.

— Du moufflon! m'écriai-je; quelle chance!

— Non, dit mon ami après mûr examen, c'est du cheval!

— Du cheval!

— Regarde un peu ces jarrets; ils ne peuvent avoir appartenu qu'à un cheval.

Il fallut se rendre à l'évidence. Nous ouvrîmes la fenêtre, et le quartier impur alla tomber sur les glacis du rempart.

Nous nous perdîmes en conjectures sur l'usage que pouvait faire l'hôtelier de cette venaison peu orthodoxe; mais le sommeil coupa court à nos divagations, et le lendemain nous ne songions guère à l'aventure de la veille. Nous mangeâmes bel et bien à table d'hôte, et ce fut précisément le matin de notre départ, qu'en dégustant un potage exécrable, je m'avisai de demander à l'hôtelier, par forme de plaisanterie, s'il était dans ses habitudes de faire du bouillon de cheval.

— Quelquefois, monsieur, répondit-il d'un air doux. Ici la viande de boucherie est fade, et un peu de cheval ne gâte rien.

A ces mots, nous demeurâmes stupéfaits, la cuiller à deux doigts de la bouche, immobiles comme la femme de Loth surprise par le châtiment du ciel. Que répondre à cet aveu si naïvement exprimé? Notre réponse ne se fit pas attendre : nous allâmes chercher la fin de notre potage à Porto-Vecchio.

II.

Porto-Vecchio est une des parties les moins explorées de cette Corse si peu connue. Un village groupé sur une colline et dominant une vaste rade fermée par la nature comme celles de Smyrne et de Toulon; — dans cette rade, pas un seul vaisseau, à peine quelques canots de pêcheurs; — çà et là, de petites îles composées d'un bloc de rochers couronné de pins parasols; autour de la ville, une plaine couverte de forêts, coupée d'étangs; des flaques d'eau au milieu desquelles on voit percer les branches de quelque arbre noyé dans ces bas-fonds; — des promontoires chargés de forêts impénétrables où les lianes s'enchevêtrent sur une étendue de plusieurs lieues; des taillis de bruyères de vingt pieds de hauteur; des clairières de cistes semées de bouquets d'arbousiers; — tout cela enfermé dans un hémicycle de montagnes dont les flancs déserts ne montrent pas un seul village : voilà Porto-Vecchio. A cinq lieues de distance, nous sommes loin des honnêtes jardins de Bonifacio et de ses paysans italiens.

Ne croirait-on pas, à ce tableau, voir un de ces villages perdus sur les côtes de la Nouvelle-Hollande ou dans un coin reculé de l'Amérique du Nord? Et pour compléter l'analogie nous mettons la main,

en arrivant à Porto-Vecchio, sur un être merveilleusement approprié au pays, une sorte de trappeur, de chasseur de castors, un métis à moitié policé, à moitié sauvage, un de ces êtres comme on en rencontre aux confins de la civilisation, et qui portent à la fois le caractère des deux mondes qu'ils côtoient. Vu de profil, d'un côté c'est Bas-de-Cuir, le chasseur, le *trouveur* de sentiers, *path-finder*, le traqueur de sangliers et de moufflons; de l'autre, c'est le cuisinier italien, le laboureur lucquois, le marchand de sangsues, le négociant des petits commerces. Vu de face enfin, c'est Bourrasque (Burasca), un des originaux de la Corse. Comment est-il venu en Corse? qui le sait? Il a été laboureur au Migliaciaro. Pourquoi n'est-il pas retourné en Italie avec ses camarades? Avait-il des raisons plus ou moins graves de ne pas aimer le séjour de son pays? Voilà ce que lui seul pourrait dire, et ce qu'il ne dit pas, car le bavardage n'est pas son fort. Il faut l'accepter pour ce qu'il est, sans antécédens, implanté au milieu de ce pays extraordinaire, et vivant de cette vie libre et solitaire particulière aux individualités fortement accentuées.

Nous l'avions rencontré plusieurs fois dans les environs de la ville, et il se montrait peu disposé à entrer en relations avec nous; cependant un jour il se laissa aller à partager notre pain et notre gourde de vin. Nous achevâmes la chasse de concert. Mon compagnon de voyage est un des illustres chasseurs de ce temps-ci, où les vrais chasseurs sont clair-semés; il a des armes magnifiques, et quand il se décide à envoyer un coup de fusil, il est rare qu'il n'aille pas à son adresse. Bourrasque avait considéré avec étonnement le calibre énorme de son fusil, il en avait essayé la couche et fait jouer les batteries avec un certain attendrissement; mais quand il vit les perdrix tomber mortes à des distances fabuleuses, quand il eut pu comprendre à la justesse exacte du tir, à ce sang-froid invincible, à cette marche régulière, la valeur de l'homme qui maniait cette belle arme, il se dérida tout à coup, et nous proposa de son chef de nous conduire dans des endroits à lui, *dei posti segretti,* où il y avait des bécasses à foison. De ce jour nous fûmes amis. Cette nature concentrée devint expansive dans la mesure de ses instincts. Les bonnes gens de Porto-Vecchio traitent Bourrasque comme un excentrique, comme une espèce de fou; c'est tout simplement un homme rusé, qui a compris qu'il fallait acheter par l'isolement le droit de vivre dans ce pays difficile; il s'est créé une existence à part, ne rebutant et ne recherchant personne. Le meilleur moyen de n'avoir pas d'ennemis, c'est d'éviter de se faire des amis. Grâce à ce système, il est resté en dehors des querelles locales, et il a conservé sa qualité d'étranger, — chose précieuse dans cette île terrible, — quoiqu'il habite le pays depuis tantôt vingt années.

A dater de cette heure, nous pouvons dire que nous avons commencé à chasser. Plus de fausses marches, plus de temps perdu; nous réglions nos mouvemens comme des hommes qui vont à un but marqué par un chemin connu. Ce pays de Porto-Vecchio est admirablement disposé pour la chasse. Il y a moins de chasseurs qu'ailleurs, parce qu'il est moins habité, et la conformation même du terrain est favorable au gibier. Ces étangs où jamais bateau n'a glissé sont de véritables basses-cours à canards. On les voit de loin s'ébattre au milieu des joncs et des branches avec des cris insolens. Le *rouget* et le grand *col-vert* y coudoient la *capucine* à l'élégante collerette. Les perdrix, si elles sont vivement poussées, ont pour défense ces fourrés impénétrables qu'on appelle du nom spécial d'*alcette*. En outre, le pays presque tout entier est inculte, et la culture est un puissant moyen de destruction. C'est dans les semées que les bergers s'en vont la nuit pour surprendre les perdrix, portant une planche de chêne-liége sur laquelle est clouée une lanterne à réverbérateur. Abrités derrière l'ombre de la planche, ils vont à travers terres avec précaution, dirigeant le rayon lumineux sur tous les points. Dès que les perdrix aperçoivent la lumière, elles lèvent la tête d'un air curieux, éblouies par ce météore nocturne. Toute la compagnie se dessine alors sur le blé vert. On les prend d'un coup de filet, ou on les décime d'un coup de fusil. Ici, cette chasse meurtrière est impossible, et les perdrix dorment en paix à l'abri des plantes de ciste. Enfin l'absence des habitans pendant les mois de la reproduction laisse la place libre à ces pauvres oiseaux, qui peuvent faire leurs nids sans avoir à craindre d'autres ennemis que les renards et les oiseaux de proie. Dès les premières chaleurs de mai, la fièvre pernicieuse est maîtresse de la plaine, et il faut chercher un refuge dans le haut pays. Aussi presque tous les villages du bord de la mer ont leur pendant sur la montagne.

Che due case tiene
Una ne piove.

« Si on a deux maisons, dit le proverbe corse, il pleut dans l'une. » Dans les deux quelquefois, pourrait-il ajouter, car ces pauvres gens, avec leur maison d'hiver et leur maison d'été, sont logés à faire pitié. Toujours est-il que les perdrix profitent de ce moment pour nicher, et, quand la population redescend des montagnes, les perdreaux ont *piqué le vert*.

Le voisinage des hauteurs est aussi très favorable au passage des bécasses. La moindre gelée les fait descendre de leurs retraites dans la plaine. « Montagne poudrée à frimas — bécasse à foison vers les bas. » Ces jours-là, allez au bord des marais de Porto-Vecchio. Elles partent à découvert au-dessus des buissons, et font des *crochets* au

départ comme les bécassines. Je ne parle pas des faisans. Je n'en ai pas vu voler un seul. Il y en a cependant encore quelques-uns ici et dans le Fiumorbo, à ce que dit Bourrasque; mais ce n'est pas la peine d'y perdre son temps, tant ils sont clair-semés.

Nous voilà donc au milieu de cette volière, distribuant notre plomb le mieux possible, sous la conduite d'un guide émérite. Cet homme-là a sondé tous les recoins des deux côtes de l'île; il a sillonné le pays en tous sens, depuis le Cap Corse jusqu'à Bonifacio, de Carghèse à Aleria, de l'Ile-Rousse à Porto-Vecchio; il a chassé dans toutes les plaines, pêché dans tous les marais, couché dans toutes les cabanes de bergers, marqué tous les postes d'affût, et, en fin de compte, c'est à Porto-Vecchio qu'il s'est établi. Quand il entre dans un champ et qu'il dit avec un geste de prudence : *Ci sono pernici!* on peut être sûr que le chien va lever la tête et flairer une piste.

J'avouerai toutefois que, ma première ardeur une fois apaisée, j'ai laissé, plus d'un jour, mon ami s'en aller seul avec son infatigable compagnon. Je m'abandonnais à un doux *far niente* au bord de cette belle mer; j'assistais à des pêches miraculeuses, car le poisson est aussi abondant que le gibier, ou bien, à l'heure de midi, j'allais en bateau fumer sur la rade, bercé par le remous des vagues, en compagnie d'un aimable compatriote que ma bonne étoile m'avait fait rencontrer à Porto-Vecchio. M. de X..., ancien officier de marine, par un concours de circonstances singulières, s'est établi dans ce pays il y a quelques années et y a pris racine. Aujourd'hui il est conseiller municipal de la ville et l'un des hommes importans du canton.

M. de X..., en quittant le service, s'était trouvé en face d'une fortune plus que modique et d'une retraite de lieutenant de vaisseau. Il ne lui convenait pas à lui, vieux *loup de mer,* d'aller planter sa tente dans quelque ville de province, pour y vivre à table d'hôte et passer ses journées dans le café de l'endroit à faire des parties de piquet ou d'écarté. Il avait rêvé mieux que cela pour ses vieux jours : une petite maison sur une côte sauvage, au bord d'une forêt, avec un bateau bien armé qui lui permît d'entretenir quelques relations avec la mer, sa vieille amie. Il prit donc un sac de voyage, et se mit en route. Il arriva ainsi un beau matin à Porto-Vecchio, après avoir fait vainement le tour des côtes de la France. C'était à la fin de novembre. Le soleil était magnifique et animait de sa chaude lumière ce paysage, qui est un des plus beaux du monde. Il s'assit un instant au bord de la rade, à deux cents pas de la ville, à l'ombre de quelques chênes verts, précisément au bout d'un champ d'oliviers qui s'abaissait en pente douce jusqu'à un petit port protégé par un rocher. Une ligne d'arbres dont les branches pendaient sur la mer s'étendait le long de la grève. M. de X... crut revoir un pays déjà bien

des fois visité. « C'est bien cela! » dit-il, et, pressant sa marche, il entra dans la ville du pas délibéré d'un homme qui vient de découvrir son Amérique. Le lendemain, il acheta le champ d'oliviers et ses alentours au double de leur valeur, croyant faire un marché d'or; puis il revint en France chercher sa petite fortune et commença de bâtir sa maison. Les constructions sont chères en Corse; la main-d'œuvre y est hors de prix. Il dépensa là le plus clair de son patrimoine; mais la maison était debout, triomphante, à vingt pas du rivage, ouvrant sur le golfe les trois fenêtres de sa façade neuve, et la petite embarcation qu'il avait amenée de Bastia balançait gracieusement son mât au milieu des branches de chêne vert.

Le voilà donc établi dans sa nouvelle patrie, et, plus heureux que bien d'autres, venu à bout du rêve de sa vie. L'hiver se passa au milieu des joies de sa conquête, un de ces hivers dorés comme on en voit en Corse. Quand vint le printemps, il s'étonna de voir que chacun dans la ville fît des préparatifs de départ. — Que se passe-t-il donc? demanda-t-il. Est-ce que la ville déménage?

— On va partir pour la montagne.

— Et pourquoi faire?

— Pour fuir la fièvre. J'espère bien que vous viendrez avec nous.

— Moi quitter *la Propriété* (c'est le nom de son castel)! vous me la donnez belle avec vos fièvres! J'en ai vu de toutes les couleurs, moi; elles ne m'ont pas fait broncher.

— A votre aise, monsieur!

Et la ville, suivie de ses bagages, se mit en route pour la montagne. Notre philosophe resta seul dans la Propriété, n'ayant pour voisins que quelques douaniers. L'été se passa. La fièvre respecta le courageux propriétaire, qui rit au nez des gens de la ville, quand l'automne les ramena au bord de la mer. Le second hiver continua les joies du premier; seulement M. de X... put remarquer souvent, à l'ombre de ses oliviers, une jeune fille assez bien tournée, avec son mouchoir de couleur sur la tête. Elle brisait çà et là quelques branches de chêne ou d'olivier. M. de X... la pria poliment de cesser ses promenades, et lui défendit de toucher aux arbres de la Propriété. — Je ne fais point de mal, dit-elle. Et elle revint le lendemain rôder autour de l'enclos. Un soir même, elle entra dans la maison. M. de X... se fâcha et la mit dehors. Quelques jours après, en ouvrant sa porte, il trouva sur le seuil une lettre à son adresse; il la lut et ne fut pas médiocrement étonné. « Monsieur, disait la lettre, je sais que vous êtes homme d'honneur. La petite J. m'a confié que vous l'avez séduite. Elle n'a pas voulu s'adresser à ses frères de peur d'exposer votre vie; elle a préféré venir me trouver pour me prier d'accommoder cette affaire. Je vous écris donc la présente afin de vous engager

à l'épouser comme vous le devez. » Le tout était signé d'un nom inconnu, avec deux poignards en sautoir.

— Qui m'a envoyé ce poisson d'avril? dit M. de X... Cependant cette pensée le préoccupait, et il crut devoir prendre quelques renseignemens sur l'existence du personnage qui avait signé la lettre. — C'est un bandit, lui dit-on; un très honnête homme, monsieur. Il ne vous demandera jamais rien que de juste; mais avec lui il ne faut pas gauchir, on y jouerait sa peau. Avez-vous affaire à lui?

— Non, dit-il. J'avais entendu prononcer son nom; je voulais savoir quel homme c'était.

L'habitant de *la Propriété* retourna soucieux à ses travaux ordinaires. En ce moment-là, il construisait à lui seul un quai devant son port. Chaque jour il apportait une grosse pierre et nivelait le terrain. Un soir qu'il était assis devant le feu de sa cuisine, fumant gravement sa pipe, un homme de haute taille entra, le salua poliment et lui demanda un instant d'entretien. M. de X... n'aimait pas la figure de cet inconnu; mais il n'était pas homme à reculer, et il ouvrit la porte de la chambre voisine. Quand ils furent seuls : — Monsieur, dit l'étranger, c'est moi qui ai eu l'honneur de vous écrire.

— En ce cas, monsieur, vous me permettrez de vous dire que vous avez la tête à l'envers.

— Non pas, monsieur. Cette petite effrontée est venue me trouver; elle sait que je suis honnête homme (*gualant'uomo*) et que je n'aime pas l'injustice. Elle a si bien entortillé ses phrases, que j'ai cru qu'elle allait vous rendre père. Elle sait que mes prières ont le bonheur d'être souvent exaucées.

— Celle-là n'est pas en chemin de réussir, murmura M. de X... d'un ton de colère contenue.

— Enfin, voyant que vous ne vous pressiez pas d'en finir, j'ai voulu aller aux renseignemens au risque de ma peau, monsieur. Hier soir je suis venu à la ville. Je voulais en avoir le cœur net, et il est résulté de mes renseignemens que la petite m'a trompé. Je lui ai dit deux mots à l'oreille qu'elle n'oubliera pas; mais je n'ai pas voulu quitter le pays sans venir vous faire mes excuses. Je serais désolé que vous me prissiez pour ce que je ne suis pas.

— Ma foi! vous êtes un galant homme, lui dit M. de X... en respirant plus à l'aise. Avez-vous soupé?

— Non, monsieur. J'ai toute la nuit devant moi.

Et les deux nouvelles connaissances soupèrent gaiement ensemble.

— Et qu'auriez-vous fait, dit le maître de la maison en congédiant son hôte sur le coup de minuit, si la petite avait dit vrai?

— Vous l'auriez épousée; je vous honore trop pour penser le contraire.

— Mais enfin?

— Enfin! nous autres, voyez-vous, voilà notre juge de paix! — Et il fit résonner sous sa large main le talon de son fusil.

Il est inutile de dire que la jeune fille ne revint pas se promener à l'ombre des oliviers de la Propriété; mais l'été suivant, la fièvre fut moins polie que le bandit. M. de X... fut gravement atteint; il résista grâce à un tempérament éprouvé par vingt ans de navigation. Cependant il fallut se résigner à aller passer la saison d'été à la ville. M. de X... prenait son mal en patience, quand nous l'avons connu, en attendant quelque nouvelle boutade de la fortune. Du reste, sans s'en apercevoir, il est devenu à peu près Corse; il croit fermement à l'avenir du pays qu'il a adopté, et il y travaille, selon ses forces, avec toute la sagacité d'un esprit droit et tout le courage d'un bon citoyen. Nous étions donc le mieux du monde à Porto-Vecchio, et si les lits avaient été moins durs, les perdrix un peu moins frites, nous aurions pu y passer le reste de notre vie; mais la destinée du voyageur est d'aller en avant, regrettant et se souvenant toujours.

Bourrasque était devenu, comme on le pense, notre compagnon inséparable, et il nous témoignait beaucoup d'attachement. Je me rappelle l'inquiétude que lui causa un jour ma disparition au milieu d'une partie de chasse. Vers la moitié de la journée, je m'étais laissé entraîner à poursuivre une bande de perdrix jusqu'au pied du Taglio-Rosso. Je rencontrai derrière un mur en pierre sèche un homme qui, après s'être informé, selon la coutume, de ce que je faisais dans le pays, me proposa de me conduire à un endroit voisin où je verrais des centaines de perdrix. J'eus la faiblesse de le suivre; mais au lieu de me conduire à vingt minutes de là, il me fit faire tout simplement l'ascension du Taglio-Rosso. Quand nous fûmes arrivés au sommet, après une heure de marche au pas de course, nous trouvâmes en effet les perdrix promises, et je puis dire que jamais je n'en ai vu pulluler de la sorte. Elles partaient de tous les côtés, comme un bouquet de feu d'artifice, mais sur un terrain très difficile, au milieu de rochers chancelans, de buissons épais, si bien qu'à peine en tuai-je trois ou quatre en vingt coups de fusil. Le crépuscule m'engageait au retour. Je priai mon guide improvisé de me reconduire jusqu'à la ville. Il commença en effet à descendre avec moi les pentes de la montagne, puis tout à coup il s'arrêta et me dit en se grattant l'oreille : — Je suis bandit; je voudrais bien vous accompagner plus loin, mais ce serait dangereux pour moi.

J'étais médiocrement satisfait, mais je sentis pourtant qu'il était inutile d'insister.

— Vous me donnerez, s'il vous plaît, quelques coups de poudre. Un pauvre bandit n'a guère de moyens de s'en procurer.

Je les lui donnai en rechignant, et je le quittai. Il me rejoignit au bout de quelques pas et me demanda des allumettes, puis du plomb, puis des capsules que je lui donnai. Et comme je me croyais quitte, il recommença à se gratter l'oreille d'une façon inquiétante.

— Vous avez une bien jolie poire à poudre, me dit-il d'une voix insinuante.

— C'est vrai; mais je n'en ai qu'une et je la garde.

— Elle me ferait bien plaisir.

— Allez-vous-en à tous les diables.

Et, sans attendre mon congé, je commençai à déguerpir à grands pas. Je me retournai au détour du chemin. Il était resté à la place où je l'avais laissé, et paraissait réfléchir. — S'il recommence à se gratter l'oreille, me disais-je, nous allons en voir de belles. — Cependant la nuit était venue. Je m'égarai dans la plaine, comme je l'avais prévu. Tantôt je tombais dans une fondrière, tantôt je prenais un chemin qui me conduisait à un étang. Je songeais involontairement à mon bandit et à cette maudite poire à poudre qui avait eu le malheur de lui plaire. Enfin, comme j'étais engagé dans un champ de bruyères, ne sachant guère ce que je faisais, j'entendis deux coups de fusil à une centaine de pas de moi; mon chien partit comme un trait dans cette direction, et je reconnus la voix de Bourrasque qui l'appelait. Je le rejoignis bien vite. Quand le brave homme m'aperçut, il se livra à des démonstrations de joie qui me touchèrent dans un gaillard de sa trempe. Il avait appris par un berger que j'avais gravi le Taglio-Rosso avec Giovan' Anton', et, quoiqu'il ne le pensât pas capable de me faire un mauvais parti, il errait depuis deux heures au pied de la montagne, dans l'espoir de me retrouver.

Ce bandit, alors si aimable, est devenu depuis un des plus redoutables membres de cette troupe *dei cuchi* qui désole encore en ce moment l'arrondissement de Sartène : c'est l'histoire de presque tous les bandits. Ils se jettent dans le mâquis après une vendetta où les a contraints le préjugé du pays. S'ils ont quelques ressources, ils passent en Sardaigne; sinon, ils vivent dans les bois, aidés et nourris par les bergers. Puis les souffrances, les privations, les conduisent à aller emprunter de l'argent dans les maisons où ils sont connus. Bientôt ils taxent les habitans à de fortes sommes, et, si on leur résiste, ils mettent les terres en interdit, tuent les chevaux, les vaches, les troupeaux, enfin se font voleurs de grands chemins, ce qui est une extrémité rare chez un peuple qui méprise le vol.

Ce sont sans doute ces mêmes bandits qui, depuis notre passage, ont lassé M. de X... de leurs importunités, au point qu'il a été obligé de quitter la Propriété et de venir habiter Porto-Vecchio. Du reste,

on les traque à l'heure qu'il est comme des bêtes fauves. On en a tué je ne sais combien depuis six mois. Il court à ce propos, dans toutes les chaumières de la Corse, un bruit qui est venu jusqu'en France, et que nous donnons pour ce qu'il vaut. On prétend que ce sont leurs anciens amis, les bergers, qui les trahissent et qui les tuent. On nous a raconté l'histoire de deux bandits des environs de Calvi, Séraphino et Massone, liés d'une étroite amitié, qu'un berger a endormis en versant de l'opium dans leur eau-de-vie. Il les a livrés dans cet état à la gendarmerie. — Avec les derniers bandits disparaîtra la véritable Corse. Et déjà elle n'est plus, puisqu'on a pu trouver des traîtres parmi ces généreux bergers, autrefois si loyaux et si hospitaliers!

III.

Dès les premiers jours de notre connaissance avec Bourrasque, nous avions renvoyé nos chevaux et le guide Matteo. Nous louâmes un mulet pour porter notre valise, et nous partîmes gaiement de Porto-Vecchio à pied le long de la belle route de la côte orientale qui nous conduisit à la ferme du Migliaciaro.

On a à peu près renoncé aujourd'hui à l'exploitation de ce magnifique domaine. Les champs sont retournés en friche. Là comme ailleurs, le caractère violent des habitans, les querelles, les procès, ont découragé les étrangers qui venaient apporter dans le pays leur argent et leur industrie. Il faut dire aussi que les personnes chargées de la direction de cette entreprise n'ont pas peu contribué, si nous en croyons les détails recueillis sur les lieux, à ruiner cet établissement par leur ignorance, leur incurie, par ce laisser-aller de grands seigneurs qui perd tant de nouveaux propriétaires. Des capitaux immenses avaient été dépensés à la légère dans les premiers momens d'enthousiasme, et plus tard ces mêmes capitaux, appliqués avec intelligence, avec une connaissance plus exacte des difficultés à vaincre, auraient peut-être décidé le succès de l'entreprise. Toutefois il est permis de douter qu'on puisse obtenir des succès agricoles dans une plaine d'une merveilleuse fertilité, il est vrai, mais d'où les habitans sont chassés par la fièvre pendant l'été et une partie de l'automne.

Le petit fleuve qui passe au pied de la ferme a donné son nom à tout le canton. Le Fiumorbo est un des plateaux de la Corse où l'on rencontre le plus de bécasses. Il y a aussi beaucoup de cerfs dans la forêt de Pinia, qui borde la mer. Une personne d'Ajaccio nous avait envoyé une lettre de recommandation pour un de ses parens qui habite ce pays. Qu'on nous permette de transcrire ici cette lettre, qui est un des documens intéressans de notre voyage, et qui peut faire connaître certaines nuances du caractère corse : « Mon cher parent,

disait l'habitant d'Ajaccio, je vous adresse deux personnes à moi inconnues qui partent pour le Fiumorbo. Ce que je sais, c'est qu'ils sont grands chasseurs. J'ai cru comprendre que, s'ils prenaient quelque cerf ou sanglier, ce serait pour les envoyer à Paris. Je t'engage donc à rassembler tous nos amis pour faire faire à ces messieurs une belle chasse, et qu'on puisse dire sur le continent : Voilà le produit de la chasse des P... du Fiumorbo. »

Quelques jours avant notre départ de Porto-Vecchio, nous avions envoyé à son adresse cette singulière lettre d'introduction en précisant l'époque de notre passage au Migliaciaro. A notre arrivée, nous trouvâmes nos hôtes improvisés préparés à une grande chasse. Une heure après, nous vîmes défiler sur la route toute une caravane de chasseurs montés par couples sur le dos de malheureux petits chevaux qui portaient bravement cette double charge. C'était une nouvelle bande de chasseurs amenés à notre intention par un de nos amis du continent sur le bruit de notre passage. Contre la conclusion du proverbe, l'abondance de biens fut sur le point de nuire à nos plaisirs. Nous acceptâmes gaiement ce renfort, il nous semblait tout naturel de réunir les deux bandes en une seule pour une chasse générale; mais nous avions compté sans les mœurs du pays. Les deux bandes appartenaient à des partis ennemis; elles étaient divisées par des questions électorales, et ce sont ici questions de vie ou de mort. On dépense pour l'élection d'un conseiller général ou d'un député plus d'intrigues et de paroles que toute la diplomatie européenne dans un congrès. De plus, ces deux villages appartenaient, l'un au parti *anglais*, l'autre au parti *français*. Ceci a besoin d'explication; on s'étonnerait à juste titre que l'Angleterre eût un parti sur une terre française! On range dans le parti anglais tout membre d'une famille qui s'est prononcée pour les Anglais pendant l'occupation de l'île par l'Angleterre. On voit qu'en Corse, rien ne s'oublie. Nous étions fort empêchés, comme on pense. On ne voulait entendre à aucun accommodement. Les choses prenaient une tournure inquiétante; enfin, grâce à notre prudence, un traité fut conclu. S'il se fût agi d'un seul voyageur, l'accord eût été à peu près impossible. Pour deux, il devint facile. Il fut convenu qu'une des deux communes rivales chasserait avec mon camarade, et l'autre avec moi. La chose ainsi posée nous promettait une belle chasse, grâce à la lutte de ces amours-propres surexcités.

Le lendemain donc, au point du jour, les deux compagnies se mirent en route chacune de son côté. La commune de la Ghisonnaccia, qui me faisait les honneurs de la chasse, avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses chasseurs. Tout le village y était, jusqu'à l'instituteur et à ses écoliers. Ceux-là avaient été amenés comme *voix*.

Les *voix* jouent un grand rôle dans cette chasse de traqueurs. On entoure un bois. Deux côtés sont occupés par des enfans qui sont chargés de pousser de grands cris dès que la bête est lancée. Le pauvre animal, pressé en croupe par les traqueurs et les chiens, n'osant se jeter à droite ni à gauche, à cause du bruit des voix, pousse droit à la portion du bois où il n'entend ni cris ni aboiemens, et là il rencontre dans les clairières et les sentiers le chasseur qui l'attend immobile, le fusil en main.

Nous avions, d'après ces principes stratégiques, formé autour d'un des quartiers de la forêt de Pinia une enceinte formidable. Les bergers étaient entrés avec leurs chiens dans le fourré, et bientôt nous entendîmes les hurlemens des chiens au *lancer*. Les enfans du maître d'école leur répondirent par un concert de cris aigus. J'étais posté sur la lisière du bois, au bord d'une vaste clairière coupée d'arbustes et de cistes, et j'attendais avec une certaine émotion le moment de voir bondir le cerf à travers le taillis; mais la voix des chiens changea bientôt de direction. Les cerfs, car il y en avait deux, avaient forcé la ligne des *voix*, et avaient gagné une autre partie de la forêt. Les bergers, accourus aux cris des enfans qui avaient vu passer les bêtes, *coupèrent* les chiens, et les ramenèrent dans l'enceinte. Cette fois, nous attendîmes longtemps; enfin un autre animal fut mis sur pied; les conques marines dont se servent les bergers, et qu'on appelle des cornets, retentirent dans les profondeurs de la forêt, et j'entendis deux coups de fusil éclater à des intervalles rapprochés sur la ligne où j'étais placé. Tout à coup je vis bondir à trente pas de moi quelque chose de fauve; je tirai un coup au hasard, et il me sembla voir disparaître la bête dans le fourré, comme si elle s'affaissait sur elle-même. Je courus dans cette direction, ce qui était imprudent vu la position des autres tireurs, et je ne trouvai rien, sinon quelques feuilles d'arbousier marquées de sang. Les chiens passèrent auprès de moi comme un troupeau de loups. Je retournai à mon poste. J'attendis là plus de vingt minutes, n'entendant que les cris des chiens, le cornet des bergers et les *voix* des enfans. Enfin on vint m'annoncer que la biche, — car c'était une biche, hélas! — s'était jetée dans un étang et avait été prise par les enfans. La pauvre bête captive, une liane passée autour du cou, en guise de collier, était debout, étonnée et farouche, au milieu d'un groupe de paysans. Elle ouvrait de grands yeux pleins de tristesse, et regardait autour d'elle d'un air effaré. De temps en temps elle essayait de bondir, et, retenue par ses liens, redevenait timide et découragée. Les paysans joyeux me la montraient d'un air d'orgueil.

— Il faut l'emmener vive, dit le maire; elle peut guérir de sa blessure. Vous l'emporterez à Paris.

Je ne savais que dire; mais, du fond du cœur, j'espérais que les lianes allaient se rompre; je proposai timidement de lui rendre la liberté. Des hourrahs d'indignation accueillirent mon avis. On songeait en ce moment à l'orgueil du retour : si nos rivaux étaient moins heureux! On essaya donc de faire marcher la pauvre prisonnière; mais elle se révoltait de temps en temps avec tant d'énergie, qu'on résolut de lui lier les pattes et de la placer sur le dos d'un cheval. Je demandai grâce pour elle, car, je l'avoue, j'avais le cœur navré. L'ardeur de la chasse ne me soutenait plus, et je trouvais ce jeu cruel. Le maire alors me demanda mon stylet et lui troua la gorge. La malheureuse bête resta debout sur les jambes tremblantes, poussant de temps en temps quelques soupirs, comme eût fait un être humain. Enfin elle tomba sur ses genoux. On dit que les cerfs pleurent avant de mourir; il me serait difficile de dire ce qu'a fait celui-là, car j'avais moi-même les yeux troublés par les larmes. On chargea le cadavre sur un cheval, et nous reprîmes le chemin du village en longue ligne, sur trois de front, moi placé entre le maître d'école et le maire, au son des cornets, et en murmurant de loin en loin quelques couplets de l'air de *Charles VI* : « mort aux Anglais! » — J'étais du *parti français*.

Nous rentrâmes au village dans cet ordre imposant, précédés par le cheval sur les flancs duquel pendait le corps de la biche. L'autre bande de chasseurs n'était pas encore revenue. Ils arrivèrent une heure après et les mains vides. Ce furent alors de notre côté des transports de joie. Je passai la soirée dans une sorte d'inquiétude fiévreuse, craignant à chaque instant qu'une sotte querelle ne vînt terminer d'une façon terrible cette journée sanglante. Dieu merci, tout se passa convenablement. J'offris au maire le stylet dont il s'était servi pour le coup de grâce, et, de son côté, il m'offrit, au nom de sa commune, le corps de la biche. J'ai rapporté la peau de cette pauvre bête; mais c'est un trophée qui me rappelle un triste souvenir.

Du Migliaciaro nous allâmes à Puzzichello en chassant le long des mâquis. Nous avions quitté les bords de la mer pour nous rapprocher des montagnes, et nous entrâmes au soleil couchant dans une petite vallée au-dessus de laquelle se dessinait une vaste maison blanche. C'est l'établissement de bains d'eau minérale de Puzzichello. Le régisseur nous fit préparer deux petites chambres propres, blanchies à la chaux et garnies de lits en fer. C'est là que nous découvrîmes pour la première fois les talens culinaires de Bourrasque. Jusque-là le sournois n'en avait rien dit, de crainte qu'on ne le détournât de la chasse pour l'employer à ces vils travaux; mais son amitié pour nous l'emporta, et, nous voyant réduits à des repas accommodés à la grâce de Dieu, il se mit un jour en devoir de nous

préparer un dîner. Les lacs salés des environs nous fournissaient d'excellens poissons et des huîtres vertes. Nous garnissions royalement la broche. Il ne fallait qu'un cuisinier pour mettre à profit ces riches élémens. Bourrasque fut cet homme. Il était de première force, et nous avons gardé le souvenir de ses salades d'huîtres et de ses lièvres à la *cacciatore*.

Pour la première fois depuis Ajaccio, nous rencontrions le *comfortable*, et ici dans des conditions nouvelles et meilleures, car on met un certain orgueil à fournir soi-même à ses besoins. D'ailleurs, pour des observateurs curieux, c'était une bonne fortune d'habiter cette maison. Il y avait dans cette grande caserne je ne sais combien de familles vivant en commun, comme dans un phalanstère. Les paysans d'un petit village voisin perché sur la montagne viennent y passer leur quartier d'hiver. Toute cette population, fière et paresseuse, jouissant du beau climat de la plaine, répandue sur les terrasses et dans le jardin, se chauffait au soleil, chassait, fumait, jouait aux cartes. Les femmes et les filles s'occupaient des travaux du ménage.

Comme chez tous les peuples accoutumés au *far niente*, on rencontre ici chez les femmes l'énergie et l'activité qui manquent aux hommes. Les femmes corses ne reculent pas devant les plus rudes travaux. Nous avons vu à Calvi une belle jeune femme porter la malle d'un voyageur sur ses épaules, pendant que le mari, les bras ballans et la pipe à la bouche, l'accompagnait seigneurialement en causant avec l'étranger. Du reste, ces mœurs datent de loin, et comme nous avons cité Filippini en parlant des hommes, nous pouvons chercher dans Pierre de Corse le portrait de ces vaillantes créatures : « Vous les verriez, dit-il, lorsqu'elles vont à la fontaine, portant un vase sur la tête, la bride d'un cheval passée à leur bras, et la quenouille à la main (*vas capite continentes, equum, si eum habent, brachio trahentes, linumque nentes*). Arrivées à la source, elles font boire le cheval, emplissent leur cruche d'eau, et reviennent à la maison par la même route, en tournant leur fuseau. Elles sont vertueuses et dorment peu. » Ne dirait-on pas une page détachée de la Bible ou de l'Odyssée?

Quel quartier-général que ce Puzzichello pour des touristes chasseurs! Nous tirions chaque jour quelques pièces de gibier pour entretenir le garde-manger. Le reste du temps, nous pêchions, nous prenions des bains, — un luxe rare en Corse, — et nous traquions les sangliers de concert avec nos camarades du phalanstère. On conçoit combien une chasse est facile à organiser au milieu de la famille armée qui habite cet établissement. Puzzichello est en outre le canton de la Corse où ce gibier est le plus abondant. On en *lance* quelquefois trois ou quatre dans le même fourré. On les chasse de la même façon que le cerf. La venaison se partage entre les chasseurs

par portions égales. La hure seule appartient à celui qui a abattu la bête. Dans un rayon d'une lieue autour de Puzzichello sont répandues quelques cabanes de bergers dont les chiens à oreilles droites et à longs poils servent à la fois de meute et de limiers.

Les cabanes de ces pasteurs sont construites de quelques pieux fichés en terre, sur lesquels on établit un lit de bruyères et de cistes; on recouvre le tout d'une couche de terre de façon à intercepter tout à fait la circulation de l'air. J'ai vu de ces cabanes qui contenaient des familles de sept ou huit personnes. Le feu est placé devant la porte qui sert en même temps de cheminée. Lorsqu'on approche la nuit de ces chaumières, on peut voir aux clartés du feu les têtes de tous les habitans entassés comme des cadavres sur leur lit de paille et couvrant tout le sol de la cabane. Le petit cheval, s'ils en ont un, est entravé à quelques pas de là. A côté de l'habitation, une cave grossièrement construite sert à enfermer les fromages. Les bergers s'appellent entre eux au moyen de ces *cornets* dont nous avons déjà parlé, formés d'une corne de bœuf ou d'une coquille percée par les deux bouts; le son doux et monotone de ces trompes s'entend à des distances énormes.

C'est dans l'intimité de ces paysans et de ces bergers que nous avons passé trois semaines à Puzzichello. Nos premières chasses avaient été heureuses, pour nos compagnons du moins; car pour notre part, nous ne brûlions notre poudre qu'aux renards. Les bergers ne s'en plaignaient pas, et je les soupçonne de nous avoir fait plus d'une fois chasser le renard sous prétexte de sanglier. Ici, où il n'y a pas de loups, les renards se donnent l'agrément d'emporter les petits agneaux. Quand on a passé deux ou trois heures, la main crispée et les yeux fixés sur un sentier, il n'est pas gai de se trouver en face de ce misérable gibier : mon ami et moi, nous en savions quelque chose.

Comme nous nous plaignions à Bourrasque de nos déconvenues, il nous conseilla une chasse à l'affût. Il alla reconnaître le pays pendant le jour, et le soir il nous conduisit au fond d'un ravin où il nous embusqua derrière des fourrés, après avoir enveloppé nos souliers dans des peaux de renard, pour tromper l'odorat du sanglier. Il avait eu soin de nous poster de façon à ce que le vent ne nous trahît pas. Nous étions placés tous trois sur la même ligne, de dix pas en dix pas. Devant nous s'ouvrait une clairière où la lune traçait un cercle lumineux. Nous demeurâmes ainsi plus de deux heures. Il faisait froid, et je commençais à perdre patience, quand à l'extrémité du cercle lumineux je vis passer l'ombre d'un sanglier qui marchait avec précaution, écoutant, s'arrêtant à tous les pas. Il était arrivé sans que le moindre bruit nous révélât sa marche. Il était à l'extrémité de

la clairière opposée à celle que j'occupais, et se dirigeait en droite ligne sur mon camarade. Cependant le coup de fusil attendu n'arrivait pas. Enfin, au moment où le sanglier effleurait le buisson derrière lequel mon compagnon était placé, un éclair illumina le hallier, et le sanglier roula sur l'herbe. Il se relevait, quand un second coup de fusil le fit trébucher, cette fois pour ne plus se relever.

— *Bene!* dit la voix de Bourrasque.

Nous avions attaché notre mulet à quelques centaines de pas; Bourrasque fut le chercher, et nous rentrâmes, au clair de lune, rapportant notre prise, qui était de belle taille. Bourrasque était calme, comme il convient à un sauvage.—Voilà, dit-il d'un ton bref, comme il faut tuer le sanglier; de cette façon, on n'est pas obligé de le partager.

Le plateau incliné qui conduit de Puzzichello à Aleria est un des plus giboyeux de la Corse, mais aussi le plus fréquenté des chasseurs étrangers. Le méchant petit village d'Aleria occupe l'emplacement de la ville romaine bâtie par Sylla; à peine en trouve-t-on çà et là quelques débris. Un petit fort et quelques masures occupent le sommet d'un mamelon isolé de toutes parts, qui se détache sur le fond bleu de la mer. Ce groupe jauni par le soleil, placé au-dessus de pentes abruptes où croissent de maigres oliviers, ressemble à s'y méprendre à un paysage des côtes de la Syrie ou de la Palestine. L'Étang de Diane, qui a été autrefois, dit-on, le port de la ville, est creusé au pied de ce mamelon.

Dans ce même village d'Aleria débarqua, au milieu du XVIIIe siècle, cet illustre aventurier qui fut roi de la Corse pendant quatre mois. On a fait un personnage ridicule de ce roi Théodore, et cependant, — voyez l'injustice de l'opinion! — toutes ses actions sont d'un grand cœur, presque d'un héros. Mais quoi! Voltaire l'a fait asseoir avec Candide à ce fameux dîner des rois détrônés, et de toutes ces majestés déchues, c'est le plus pauvre sire. Ses camarades d'infortune lui font l'aumône de quelques sequins pour s'acheter des habits et des chemises. Quel homme pourtant, ce Théodore de Newhoff, venu on ne sait d'où, élu roi par le libre suffrage de cette Corse indomptable, cet héroïque soldat qui se bat comme un lion, qui tient en échec la république de Gênes, cet esprit puissant qui organise en quelques jours un pays déchiré par tant de guerres; ce religieux observateur de sa parole, qui descend noblement du trône pour aller chercher des secours à sa patrie adoptive; ce diplomate hardi qu'aucun obstacle n'arrête, qu'aucune difficulté ne rebute, qui tire une armée du néant, et qui aurait sauvé encore une fois l'indépendance de la Corse sans l'intervention des armées françaises! Héros chevaleresque et malheureux qui mériterait une place dans l'histoire, et

qui ne vit cependant dans la mémoire des hommes que par les plaisanteries de Voltaire et la musique de Paisiello!

Nous étions venus jusqu'à Aleria en chassant sur les bords du Tavignano. Tout en poursuivant les perdrix, nous avions tué deux ou trois lièvres. Les lièvres ne sont pas rares en Corse, bien au contraire; mais dans ce pays couvert, dans ces plaines garnies de cistes, il est presque impossible de les tirer. Nous passâmes la nuit à Aleria pour retourner le lendemain à Puzzichello, cette fois en remontant les rives du Tagnone, un autre petit fleuve qui coupe la plaine. Nous rencontrâmes à l'auberge, venant de Bastia, un jeune médecin d'une figure aimable et d'une tournure distinguée. Il avait fait ses études en France, et à son retour il était venu se jeter dans une méchante affaire qui, dès les premiers jours, l'avait à peu près ruiné. En arrivant à son village, il avait trouvé son père mort de la fièvre et son petit patrimoine en désarroi. Il ne lui restait pour toute fortune que quelques coins de terre à peu près incultes. Or la médecine est un pauvre métier dans un pays où toute une famille s'abonne à l'année avec un médecin pour une somme de 12 à 15 francs. Il essaya donc de tirer parti de son mince héritage. Il possédait une maison où demeurait une famille pauvre depuis tantôt vingt années. Ces gens-là n'avaient jamais payé un sou de loyer. Le père du docteur les avait laissés sans les importuner, sachant qu'ils avaient des enfans à élever; mais les enfans avaient grandi et pouvaient se suffire à eux-mêmes. Le docteur pensa donc qu'il était temps de régulariser la position de ses locataires. Il leur fit entendre qu'il les tenait quittes de tous les termes passés, à la condition qu'à l'avenir le loyer serait payé exactement. On fit la sourde oreille. Au bout d'un an, le docteur leur envoya une assignation. Le vieux père entra en fureur à cette nouvelle. « Il y a assez longtemps que j'habite la maison, disait-il, elle m'appartient! » Cependant la procédure allait son train, lorsqu'un nouveau personnage entra en scène. Ce n'était ni plus ni moins que Decio, un bandit célèbre qui, à lui seul, avait mis à contribution des villages entiers. Le docteur reçut une lettre de ce misérable érigé en juge. Il le condamnait à payer les frais de la procédure et à laisser ses locataires en possession de la maison. Notre jeune médecin, tout frais émoulu des écoles de Montpellier, ne tint pas compte de cet étrange avertissement. Deuxième lettre de Decio, confirmant le premier jugement et sommant le docteur de payer au bandit 800 francs à titre de sanction pénale, faute de quoi il serait tué au coin du premier buisson. Notre homme envoya la lettre au procureur-général et *se garda;* mais se garder, c'était renoncer à sa profession et à sa clientèle. Au bout de six mois, il était ruiné. Il prit la résolution de mourir bravement ou de sortir de ce mauvais pas. Il écrivit donc au bandit

pour lui faire savoir qu'il se résignait à ses exigences et lui demanda un rendez-vous qui fut accepté, à la condition toutefois que le docteur y viendrait seul et sans armes. Celui-ci s'exécuta et partit sans armes apparentes, muni seulement de deux pistolets de poche. Au lieu fixé, il ne trouva pas Decio, mais un petit berger qui l'envoya à une demi-lieue de là. Le manége se répéta plusieurs fois. Il alla ainsi de berger en berger jusqu'à un lieu désert, dominé par un rocher escarpé. Decio était debout sur le rocher avec deux bandits armés jusqu'aux dents. C'est de là qu'il entama la conversation. Voici quelles étaient ses conditions : mise en liberté du locataire que le procureur-général avait fait arrêter; donation de la maison en bonne et due forme, et pour lui, Decio, souscription d'un effet de commerce de 2,000 francs au nom d'un tiers. Le docteur marchanda; la somme fut réduite à 1,200 francs. Decio avait tout ce qu'il fallait sur lui, — car c'était un lettré comme le curé dans *Colomba,* — écritoire, plume, papier timbré. Il descendit de sa forteresse.

— Si tu bouges, dit-il au médecin en montrant ses acolytes, voilà deux gaillards qui feront ton affaire.

— Vous voyez bien que je n'ai pas d'armes, dit le docteur.

Decio était descendu, et tirait de sa poche son écritoire et sa plume, quand le docteur lui brûla la cervelle d'un coup de pistolet, s'empara de son fusil, et se jeta derrière un rocher au moment où deux balles sifflaient à ses oreilles. De là, avec une agilité merveilleuse, il descendit les pentes de la montagne, glissant dans le mâquis comme une couleuvre, si bien qu'il échappa aux deux bandits. Ceux-ci ont dit plus tard que le docteur avait agi bravement, et que, comme Decio n'était pas leur parent, ils n'avaient plus rien à y voir.

Ce trait de courage a fait des amis au docteur; mais Decio a laissé un fils de dix ans qui s'exerce déjà à tirer à la cible, et le pauvre docteur ne voit pas l'avenir en rose. Il nous racontait cette triste histoire d'un ton dolent, sous la cheminée de cette misérable auberge. Ce qu'il y a d'effrayant, c'est que partout ce sont les mêmes histoires. Ce terrible refrain nous a poursuivis pendant tout notre voyage. L'institution du jury, déjà vicieuse en France, n'est guère faite pour extirper le mal au milieu de ce peuple sauvage. D'autre part, les faux témoignages, qui sont devenus une arme de guerre, entravent l'action de la justice, et sont eux-mêmes la cause de nouveaux malheurs. On n'a pas oublié ce terrible Santa-Lucia, qui, voyant son frère innocent envoyé aux galères, jura de punir les dix-huit faux témoins qui l'avaient fait condamner. Il a tenu parole : à ceux-ci il a logé une balle dans le cœur, à ceux-là il a crevé les yeux, à d'autres il a fait subir d'épouvantables mutilations. Un seul restait, le plus coupable de tous, l'instigateur du crime, qui vivait au fond de sa

maison à Ajaccio. Celui-là fut tué sur le seuil de l'église, à midi, d'un coup de stylet; Santa-Lucia, comme l'ange exterminateur, traversa la foule, courut à la mer, et remonta, aux yeux de toute la population, dans la barque qui l'avait amené. Il a passé depuis en Italie et s'est joint à la troupe de Garibaldi.

Et cependant qui ne l'aimerait, cette Corse où ne vit aucun animal malfaisant, ni le loup, ni le scorpion, ni la vipère, cette terre où les plantes des tropiques croissent auprès des ceps de la Bourgogne, où se pressent les forêts de hêtres gigantesques, de pins et de chênes-liéges, où croissent sans engrais tous les légumes et toutes les céréales; cette île aux rivages coupés de golfes comme celui de Naples, de rades comme celle de Smyrne, aux vallées riches de sources minérales, aux montagnes qui gardent dans leurs flancs inexploités le granit orbiculaire et le porphyre globuleux, — deux pierres uniques au monde, — le vert antique et la siénite, le plomb et l'antimoine, la serpentine et le marbre? Voilà ces montagnes, ces plaines, ces vallées, qui sont percées de belles routes : on défrichera les marais, on réparera les ports, on bâtira des églises; mais l'homme, le changera-t-on? Dans cette Corse désormais libre et française, combien faudra-t-il de siècles de liberté pour effacer l'empreinte de tant de désordres, pour détruire tant de cruels préjugés, tant de vices érigés en vertus, fruits amers de la servitude?

IV.

L'arrêté préfectoral qui fermait la chasse vint nous arracher le fusil des mains. Nous avions fait de notre mieux, et notre seul regret était de n'avoir pu faire une chasse aux moufflons. — Quoi! disait mon intrépide camarade, il n'y a ici qu'une chasse originale, et nous ne l'avons pas faite! Nous chasserons ailleurs le sanglier et la bécasse; mais le moufflon! un animal quasi fabuleux, le père de la grande race des moutons, à ce que dit Buffon. Pour un moufflon je donnerais tout le gibier que j'ai tué. — Mais avant le mois d'avril, nous disait-on, nous n'avions guère de chances de réussir. C'étaient six semaines à employer. Nous laissâmes à Puzzichello nos chiens et nos fusils, et pendant ces jours de loisir nous visitâmes le reste de l'île.

Ce qui nous a frappés surtout dans cette rapide excursion, c'est, avec la bienveillance des indigènes pour l'étranger qui voyage, la variété infinie des sites et des paysages. Il ne faut y chercher ni monumens, ni vestiges historiques. L'histoire de la Corse est pour ainsi dire isolée du mouvement européen. L'île est formée d'une longue chaîne de montagnes assez semblable à la carcasse d'un vaisseau renversé; elle est bordée d'un cordon de plaines plus ou moins

étroites, selon que la montagne s'avance en saillie vers la côte ou se replie sur elle-même. A ces élémens uniformes, on pourrait croire que la Corse est d'un aspect monotone, et cependant chaque province, chaque canton a sa physionomie propre. Ajaccio, ville neuve, à moitié française, à moitié corse, ne ressemble ni par sa structure ni par ses mœurs à Bastia, ville italienne qui porte jusque dans ses églises vêtues de marbre et dorées le reflet de la Toscane voisine. Corte, enfermé dans son cercle de montagnes, au pied du Monte-Rotondo, avec son château-fort, ses ponts élégans, ses deux rivières, son horizon borné, ne ressemble pas davantage à l'Ile-Rousse, petit port français bâti au bord de cette Provence corse qu'on appelle la Balagne. Bonifacio est génois, Carghèse est grec; le Cap Corse tient des bords du Rhône, des vignobles de l'Hermitage et de la Côte-Rôtie; le lac Nino, perdu dans les rochers sévères comme un lac alpestre, n'a point la physionomie des étangs d'Urbin et de Diane; la grotte élégante de Brando, avec ses corridors découpés à jour, ses stalactites fantastiques, n'a guère de parenté avec les coupoles rocailleuses du *Sdragunau* (grotte du dragon) de Bonifacio : là c'est une forêt de hêtres ou de pins laricio, ici les champs d'olivier ou les vignobles, ailleurs les châtaigniers. Quant aux oasis cultivées, elles n'occupent pas le dixième du terrain; elles sont pressées de tous côtés par les forêts envahissantes. Du reste, les vrais villages corses sont perdus dans les mâquis. On peut voir ailleurs des Bastia, des Corte, des Ile-Rousse; mais où trouver, sinon sur sa montagne, un village de Bocognano, au milieu de ses châtaigniers qui lui fournissent son pain, avec ses groupes de maisons brunes, ses traditions énergiques, ses sangliers domestiques qui fouillent le sol des rues? Ailleurs, c'est l'Italie, c'est la Provence, le Dauphiné, la Suisse, l'Orient; là, c'est la Corse avec ses manteaux en poil de chèvre, ses chapeaux pointus ou ses bonnets de laine brune, — la vieille commune du moyen âge avec ses partis irréconciables, ses familles armées, ses chefs traditionnels. Le passé s'y est conservé, au milieu de l'air pur de ces montagnes, comme à Pompéi le monde romain sous les cendres du Vésuve. Seulement là bas c'est un monde mort, un monde de revenans et de squelettes; ici, c'est un monde agité et bruyant, avec les couleurs de la santé et les palpitations de la vie.

Depuis vingt ans, bien des débouchés ont été ouverts; sans compter les chemins du Cap Corse et de Saint-Florent, une belle route, qui relie Ajaccio à Bastia, coupe l'île en diagonale avec un embranchement de Corte sur Calvi et l'Ile-Rousse; enfin la route de ceinture est achevée partout, hormis dans le tronçon qui relierait Ajaccio à Calvi en touchant à Carghèse. Nous avons parcouru toutes ces routes, gravi bien des montagnes, battu bien des sentiers en compagnie de

Bourrasque, qui nous éclairait de sa vieille expérience, et de tout ceci nous avons conclu que le vrai pays de chasse de l'île s'étend des bords du Taravo aux bords du Tavignano, en suivant les bords de la mer; il faut réserver toutefois une mention honorable pour le petit pays de Zilia, sur la côte occidentale. Mais revenons aux moufflons. De retour à Puzzichello au temps fixé, nous allâmes, au-dessus de la Conca, demander l'hospitalité à un berger qui nous reçut pour deux nuits dans sa cabane.

On sait que le moufflon a l'encolure, le pied et le pelage d'un cerf, la taille d'un daim à peu près et les cornes d'un bélier; ces cornes sont de la grosseur du bras au moins à la base, beaucoup plus longues que celles du bélier, plantées près des yeux, et se recourbent en cercle; ses mœurs participent à la fois du chamois et du cerf. Comme le chamois, il vit au sommet des plus hautes montagnes; mais il en descend souvent pour chercher les pâturages, et se cache dans les fourrés. C'est là que nous espérions le surprendre. Dans les plateaux où nous cherchions les moufflons, on les traque comme des sangliers. Notre première journée fut perdue : nous ne tuâmes qu'un renard. Le second jour, nous reconnûmes la trace de trois moufflons. On juge de notre joie. Malheureusement nous n'étions pas assez nombreux. Ils sortirent en bondissant du mâquis, à quarante pas de mon compagnon, qui les salua de ses deux coups de fusil : c'est une carabine qu'il aurait fallu pour les abattre. Je les vis moi-même passer à travers les rochers avec une merveilleuse agilité et regagner leurs retraites inabordables. J'étais assez joyeux de les avoir vus courir; mais le tireur était désespéré. — Je tuerai le moufflon du Jardin-des-Plantes! s'écria-t-il dans un beau mouvement de rage.

Il fallait songer à quitter la Corse. Bourrasque allait pêcher les sangsues; nos amis de Puzzichello étaient retournés à leur montagne. Ce ne fut point sans un serrement de cœur que nous mîmes le pied à l'échelle du paquebot qui devait nous ramener à Marseille. En somme, nous avions passé notre hiver loin des bruits de Paris, loin des discussions politiques, et nous avions amassé des souvenirs qui ne sont pas sans charme. Maintenant que le temps et la distance en ont adouci les teintes un peu rudes, nous la revoyons souvent dans nos rêves, cette île sauvage, mais avec les yeux du poète corse : « O Cyrno! vêtue de bruyères et couronnée de myrte, tu souris au milieu des flots comme une vierge farouche! Les princes te font les yeux doux, mais tu veux garder ta liberté. »

CHARLES REYNAUD.

LA

POÉSIE ANGLAISE

DEPUIS SHELLEY

Julian Fane's Poems, London 1853.

En fait de littérature, l'Angleterre n'est jamais une, et, pour la juger, il faut rechercher laquelle triomphe des deux influences qui la dominent tour à tour. Normande ou Saxonne? La question se résume en ces deux mots, et M. Disraëli, en intitulant un de ses ouvrages *les Deux Nations*, n'a fait que constater ce dualisme pressenti depuis longtemps déjà. On reconnaît en Angleterre, on admet tacitement une foule de vérités que l'on se garderait bien de proclamer sous une forme plus explicite. Passe pour la chose, mais le nom? c'est à y regarder à deux fois. Or cette incontestable dualité de races, cet antagonisme se produisant encore aujourd'hui, en plein XIXe siècle, au milieu d'institutions qu'on tient volontiers pour inébranlables, a je ne sais quoi qui choque et trouble l'Anglais véritable, le *genuine Englishman*, lequel en cette qualité répugne à ne pas se croire, lui comme son pays, tout d'une pièce.

Il serait curieux, utile même peut-être, de suivre les modifications sociales et politiques de l'Angleterre, suivant que l'élément normand ou saxon la domine, et de voir laquelle des deux tendances rend la nation davantage à elle-même, en met les masses, pour ainsi dire,

plus à leur aise. — Les temps de la chevalerie accomplis, la réformation assise, l'esprit saxon atteint son apogée et règne pour la dernière fois en Angleterre sous la fille de Henri VIII. Il porte la couronne avec Élisabeth, et revendique tout entière la gloire de Shakspeare. Aussi ne voit-on à aucune autre époque l'Angleterre aussi homogène, aussi *anglaise,* et il y a cinquante ans encore le *John Bull* typique se reportait toujours avec orgueil, comme vers une sorte d'âge d'or, au règne de la « bonne » *queen Bess!* Ce composé de Teuton et de Franc, qui aspire à l'unité sous le nom de *true Briton,* marchait d'ensemble plus qu'il ne l'a jamais fait depuis. Ce qu'est pour la France Henri IV, Élisabeth l'est pour l'Angleterre, et « la poule au pot » du Béarnais trouve un pendant exact dans ce qu'on a justement appelé le *beef-and-beer-ism* de la dernière des Tudors (1).

Le développement de l'esprit saxon, tel que nous l'offre le règne d'Élisabeth, coexiste-t-il de toute nécessité avec la grandeur de l'Angleterre? en est-il le signe, ou bien présage-t-il d'affreux déchiremens dans l'avenir? C'est le secret que garde peut-être la fin du siècle. Avec Élisabeth, et après avoir épuisé pour Shakspeare les trésors d'un silence de huit cents ans, le génie saxon s'éteint; tout change d'aspect. Les tendances normandes s'intronisent avec les Stuarts, et la littérature anglaise entre dans cette période d'imitation forcée où nous la voyons pendant plus de deux cents ans. Sous les républicains et Cromwell, nous assistons bien à l'insurrection de l'élément saxon; mais ici il *agit,* il prie, prêche, renverse et tue : il ne chante guère. La grande illustration de ce temps, la seule aussi, — Milton, — n'est ni Gaulois, ni Germain; c'est un classique. Enfin, depuis Charles II jusqu'à nos jours, l'esprit saxon lutte. Or c'est précisément dans cette nouvelle attitude d'antagoniste de l'élément souverain et dans le dernier moment de cette lutte que nous sommes amené à le suivre par une publication récente, où les tendances nouvelles de la poésie anglaise se révèlent avec une netteté singulière.

Que depuis vingt ans il se soit opéré en Angleterre un changement que les Anglais eux-mêmes commencent à avouer, ceci ne fait plus matière à discussion; mais, en examinant bien, ne trouverait-on pas quelque lien entre l'émancipation morale que nous signalons et la soudaine explosion de cet esprit saxon comprimé depuis deux siècles? Pour qui la connaissait à fond, l'Angleterre présentait jusqu'à ces dernières années un spectacle vraiment curieux, et qui justifiait parfaitement l'épithète de *la grande incohérente* appliquée à la nation anglaise par M. de Talleyrand. Incohérente en effet, elle l'était en tout. Vouée à la défense d'une foi dont la première base est le libre exa-

(1) Littéralement « *théorie du bœuf et de la bière.* »

men, elle interdisait d'examiner quoi que ce fût en matière de religion; fille d'une révolution qui ne reconnaissait à la royauté d'autre origine que le consentement populaire, le *original compact,* elle versait avec ardeur son or et son sang dans la cause de rois absolus dont elle niait le principe, et figurait, elle hérétique, en tête d'une alliance dont les premières formules étaient abominables à ses yeux. Ce qui se manifestait dans le monde de la politique et des grands événemens, la société, depuis le haut jusqu'en bas de l'échelle, se chargeait partout de le reproduire, et l'on peut dire sans exagération aucune que la contradiction vous heurtait dans les châteaux comme dans les chaumières. Dans le pays le plus libre du monde, certains sujets étaient mis d'avance à l'index, et il y avait défense absolue d'essayer même de les aborder. « L'analyse du cœur, dit quelque part Walter Scott dans les papiers qu'il laissa après sa mort, — quels trésors on doit y trouver! — *mais je n'ose m'y aventurer!* » Et il avait raison, car du temps où il vivait, trois pages consacrées à sonder les mystères du cœur, à dire *vrai* sur ses passions, ses souffrances, ses joies, eussent suffi peut-être pour ternir sa renommée et pour faire parler de lui les yeux baissés. Le *vrai!* pendant combien de temps a reculé devant ce fantôme le peuple anglais, ce peuple droit et loyal chez lequel un mensonge est la pire des infamies! Où trouver le mot de cette énigme, si ce n'est dans la toute-puissance du *cant?* Le faux était imposé sous peine d'excommunication, et les esprits qui trouvaient moyen de s'en arranger tombaient dans le niais; de là cette longue suite de poètes et de romanciers à l'eau de rose dont la littérature anglaise s'est affadie depuis vingt ans.

A l'heure où nous sommes, tout est changé. Le *cant,* je ne crains pas de l'affirmer, est mort; ce qui reparaît encore de lui n'est qu'une ombre capable seulement d'effrayer les gens faibles et superstitieux. Les Anglais d'aujourd'hui parlent de tout, discutent tout, laissent tout écrire, et commencent à comprendre l'injustice qu'ils se faisaient à eux-mêmes en craignant ce qui au fond ne pouvait leur nuire. Il y a vingt-trois ans, le plus grand poète que l'Angleterre ait eu depuis Shakspeare faillit être assommé par un homme qui, se faisant l'écho de la voix publique, l'appela « damné » et « *mécréant.* » Qu'on me cite à l'heure qu'il est dans les trois royaumes un homme ayant quelque valeur intellectuelle qui ne s'incline devant la victime du *cant* d'autrefois, de cet infortuné Shelley, mort sous la flétrissure publique, et de qui désormais procède plus ou moins tout ce qui, dans sa patrie, pense ou chante.

Ici une question se présente, et l'on se demande si de ce que l'Angleterre discute aujourd'hui bon nombre de choses qu'autrefois elle défendait de nommer, il s'ensuit qu'elle-même soit devenue de

mœurs moins rigides et moins pures? A cela on peut hardiment répondre : Non. Pour admettre l'extension du principe sur lequel elle a établi sa croyance, la nation anglaise n'est nullement menacée d'athéisme, — bien au contraire; — et depuis qu'elle examine et cherche davantage, on a pu voir de quel côté allaient ses tendances. De même en fait de morale; depuis que certains écrivains philosophes ont osé montrer le cœur humain à nu et rejeter loin d'eux le fatras sentimental à la mode, on ne voit pas que l'Angleterre ait à déplorer une femme compromise ou un homme ruiné de plus : l'Angleterre est plus vraie, voilà tout, et elle est partant plus libre; elle semble rentrer davantage en possession d'elle-même, et l'on peut dire qu'elle est plus anglaise que jamais.

Ce qui frappe surtout quiconque veut étudier les successives transformations de la littérature anglaise, c'est le peu de rapport existant entre cette littérature et la nation en masse depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'aux premières années du nôtre. Durant cette longue période, les écrivains sont les écrivains de la cour, du *beau monde,* comme ils le disent eux-mêmes; et pendant que le théâtre monte toujours vers ce point culminant où la réaction le saisit, grâce aux efforts des Garrick, des Kemble et de tant d'autres pour restaurer le culte de l'esprit national avec Shakspeare, les auteurs dramatiques peignent une société corrompue, frivole, mais, il faut l'avouer, une société *étrangère*, une société toute d'imitation. Le marchand de la Cité, le *gentleman farmer,* le *squire*, toutes ces classes solides chez lesquelles se retrouvait le vrai caractère national, ne se manifestaient guère, et il est à remarquer qu'on les peignait toujours sous un aspect ridicule, ni plus ni moins que s'il se fût encore agi du temps où l'on ne parlait que français, sous peine de passer pour un rustre. Oh! braves et dignes Anglais de la glorieuse *queen Bess,* « moelle de la nation, » comme vous appelait cette rude Saxonne, qu'était devenue votre puissance? — Deux gloires néanmoins restent à l'Angleterre de cette époque, et deux gloires qui en valent bien d'autres : Fielding et Richardson.

Sous le règne d'Anne Stuart et sous les deux premiers George, la tradition française se perpétue; aussi est-on prodigieusement spirituel, mais aussi peu anglais qu'auparavant. Pope, Addison, Congrève, lady Montague, Horace Walpole, tout est français, et les plus zélés partisans de la ligne hanovrienne défendent les fils des Guelfes dans un idiome emprunté à Versailles. L'éloquence parlementaire même, cette suprême gloire britannique, se complaît encore, — et cela chez les plus fougueux orateurs, — dans certaines allures classiques; le « prosateur par excellence, » Junius, ce modèle du style, ne saurait être bien compris par qui ne serait pas fort au courant

des finesses de la langue française. La même tendance marque les premières années du XIXe siècle : Moore, Sheridan, le cercle du Régent à Carlton-House, perpétuent la tradition de Louis XV; ils aspirent à Beaumarchais et descendent de Crébillon fils.

Tout d'un coup, au moment où l'Angleterre arrive à l'apogée de ces *incohérences*, où salons, théâtres, bureaux de journaux, clubs, carrefours et cabarets retentissent du bruit de victoires gagnées pour une cause que la nation n'aime pas, et se remplissent d'étrangers qu'on subit en les accablant de fêtes; au moment de ce brouhaha général, qu'on désigne habituellement sous le nom de *la paix*, — une gloire nouvelle, éclose en un jour, vient épouvanter la société et les lettres. Au premier abord, Byron semble rompre avec la tradition et se séparer des tendances de ses devanciers : au fond, il n'en est que la conséquence inévitable, que l'expression dépouillée de tout artifice. Byron est la plus sublime et la dernière incarnation de l'esprit normand en Angleterre; mais chez lui l'inspiration vient si directement de la source étrangère, que c'est en étranger, en ennemi presque, qu'il entre en scène. Byron n'a absolument rien d'anglais; fils de Rousseau et de Voltaire, tout lui est antipathique dans un pays où personne ne veut le comprendre. Fort différent en cela de Shelley, aucun retour de tendresse, aucun mouvement de regret ne se trahit jamais chez lui à l'égard de sa patrie, qu'il hait *en étranger*, en homme qui prétend n'en pas être. *I am not one of you* (je ne suis pas des vôtres), écrit-il dans une de ses lettres. Si jamais œuvre littéraire fut opposée à l'esprit de la nation à qui elle appartient, cette œuvre est à coup sûr *Don Juan*. De ce monument immortel du génie de Byron, un Anglais très bien élevé doit au moins affecter d'ignorer les détails; de cette portion incontestée de sa gloire, il doit avoir honte. Cependant *Don Juan* n'est, à tout prendre, que la conséquence logique de cette *francomanie* qui possède l'Angleterre depuis deux siècles. Les galanteries de Charles II, les bons mots de ses favoris, les petits soupers de lady Mary Montague, les *Chocolate-houses* de Richard Steele, les bals où l'on s'habillait en Diane, et les médisances d'Horace Walpole, tout cela a préparé le terrain sur lequel Byron a bâti plus tard.

Le grand trait distinctif qui signale chez l'auteur de *Don Juan* l'influence du génie normand, c'est la légèreté, qualité essentiellement anti-anglaise. Tant que règne l'école dont nous venons de parler, on essaie de plaisanter sur le vice, ce qui est justement la chose que l'esprit national a le plus en horreur. L'Anglais, dans ses fautes comme dans ses vertus, dans ses plus saints enthousiasmes comme dans les égaremens de la passion, est toujours sérieux, toujours *in*

earnest (1), et l'idée d'être accusé d'une légèreté le révolte à l'égal d'un crime. Voilà, je crois, une des raisons pour lesquelles Byron, plus célèbre de son vivant et infiniment moins réprouvé que Shelley, n'a jamais fait école dans son pays, tandis que du chantre de *Prométhée* date, — ainsi que nous l'avons déjà dit, — tout le mouvement poétique de l'Angleterre.

La preuve de toute force est la fécondité. Or, de tant d'écrivains qui se succèdent depuis Charles II jusqu'à George IV, pas un ne fait souche; tous tirent leur héritage d'une commune source : la France; aucun n'est le successeur inévitable de son devancier, et ainsi de Byron. Sans doute en Angleterre des disciples de Byron se rencontrent, mais dans le monde des salons plutôt que dans la littérature. Quant à l'école littéraire de Byron, c'est en France surtout qu'il faudrait la chercher. En Angleterre, quel écrivain pourrait-on citer, — poète ou prosateur, — dont le talent ne fût pas arrivé au même degré de développement, si l'auteur de *Lara* n'eût jamais existé? Ceci, on le comprend, n'ôte rien au génie ni à la gloire de Byron; nous n'avons voulu que prouver combien il est anti-anglais.

Les choses se passent autrement pour Shelley. Contemporain de l'auteur de *Childe-Harold,* de race noble comme lui, le génie saxon le saisit et le marque au front dès le berceau. Avant de pouvoir lire les Allemands, on dirait qu'il les sait par cœur, et, chose curieuse, il descend à degré égal de deux maîtres dont le génie semble s'exclure : de Goethe et de Jean-Paul. Comme artiste et adorateur de la forme, — du beau, — c'est l'élève passionné du vieil olympien de Weimar; mais son culte de la nature, son amour de tout être créé, sa charité, sa tendresse, son exaltation, l'exubérance de toutes ses qualités, le rattachent indissolublement à Jean-Paul. S'il a pour pères les Germains, il a du reste pour ancêtres les Grecs, et Winckelmann lui-même n'est pas plus amoureux de l'antiquité que ne l'est Shelley. Son hellénisme vient du cœur; Shelley étudie, traduit et commente Platon, comme un homme qui n'a jamais appris à le faire de par l'université. On voit que, pour le proscrit des bords de la Spezzia, la Grèce est l'objet d'une passion profonde, et qu'à tout moment il reporte vers elle cette adoration de l'éternelle beauté qui, selon l'expression d'un illustre philosophe, n'est que « la splendeur du vrai. »

Mais ce mot de *proscrit* n'étonne-t-il pas quelque peu, quand on réfléchit à l'action exercée par Shelley sur les lettres contemporaines?

(1) *Earnest* ne veut point dire *sérieux*. Ce terme implique un mélange d'activité et de gravité. Il indique aussi une persistance infatigable à atteindre un but quelconque.

C'est cette action même que nous voudrions maintenant caractériser en nous aidant des *poésies* de M. Julian Fane. Le volume de M. Fane, publié il y a quelques mois à peine, est déjà parvenu à sa quatrième édition. Fils de lord Westmorland, neveu du duc de Wellington, l'auteur tient à tout ce que l'Angleterre a de plus haut placé, de plus irréprochable, on pourrait presque dire de plus austère. Aussi me demandais-je avec curiosité, dans les poésies de M. Fane, quel serait le sens d'une pièce de vers intitulée *le Tombeau de Shelley*. Je m'attendais bien, je l'avoue, de la part du jeune poète, à quelque acte de ce courage généreux dont le secret est dans sa famille, et dont sa belle et noble tante, lady Jersey, donna une si éclatante preuve lorsque, devant tout Londres en courroux, elle tendit vaillamment sa main à Byron la veille de son exil volontaire. Mais non : les vers de M. Fane sont mieux encore que cela; ils sont un nouveau témoignage de l'influence de Shelley. Je les traduis en entier, autant à cause de leur propre valeur que pour leur tendance :

« Venez, tressez les couronnes de vos chants, pour orner le tombeau de celui qui mourut *âme de toute poésie!* — Mort? — Oh! non, il ne l'est point. Brisant trop tôt sa chrysalide, vile enveloppe terrestre, il a seulement échappé à nos yeux. Emporté par le vol de son ardente pensée, gloire ailée, à travers l'univers, vers l'immortalité il a fui. Trop faibles sont nos regards pour le suivre; mais venez tous tresser l'offrande funéraire, couronne de musique, non de lauriers, — couronne de sons, dont la morne tristesse soit digne de *cette voix qui apprit tous leurs chants au monde et aux temps nouveaux.* Muse sacrée, nous t'invoquons! Fais que de nos lèvres froides et monotones découlent des hymnes désolés, inspire-nous l'art de réveiller la lyre si harmonieuse des sanglots! Toi, invisible toujours, quelle que soit ta demeure; — que tu habites les hauteurs de Delphes, que tu baignes tes pieds divins dans les flots de Castalie; que, libre de tous liens et sans asile prescrit, tu erres dans l'infini de Dieu, ton créateur, ou bien encore, comme aucuns le disent, que tu descendes te renfermer, souveraine solitaire, dans le cœur de l'homme; — en quelque lieu que tu sois, nous te saluons, ô Muse! Fais entendre ta voix céleste, mène le chœur de nos regrets, apprends à nos chants le secret des pleurs harmonieux!

« Mais tout se tait! Elle ne veut nous écouter ni venir! Nulle corde ne vibre, nulle lèvre ne frémit, nul son n'agite d'un souffle l'océan sans ondes du désespoir! Allez donc, ô vous, ses fidèles disciples, vous, *âmes vouées au vrai,* dirigez vos pas vers ce site funèbre (1) dont l'étrange beauté le ravissait d'amour pour la mort, *lui, que nous avons perdu.* — Allez silencieusement; qu'ici nulle main inhabile ne touche à une harpe mortelle; que le pâtre même se taise, et que le poète n'ose jeter les chétives fleurs d'une imagina-

(1) Shelley est enterré dans un cimetière protestant à Rome, endroit pittoresque où il avait l'habitude de passer des heures entières en disant qu'il y devenait « amoureux de la mort. »

tion éteinte sur le sépulcre de toute harmonie! Qu'ici le silence règne seul, qu'il veille seul sur son repos sacré, jusqu'au jour où quelque voix immortelle s'élèvera, digne de célébrer le chantre d'Adonaïs (1). »

Je vois d'ici l'étonnement de bien des gens et la suspicion dans laquelle ils tiendraient volontiers un jeune homme qui proclame aussi hautement que M. Fane une admiration illimitée pour Shelley. A ceux qui ne voient dans ce poète que le chantre athée de *Queen Mab*, il faut indiquer les principaux motifs qui rendent si puissante en Angleterre l'autorité de Shelley sur la génération actuelle. On peut leur rappeler d'abord que Shelley n'a pas fait que *la Reine Mab*, et qu'il n'est guère juste de reprocher sans cesse à un homme ce qui fut l'œuvre de ses dix-huit ans. Quelque nouvelle que puisse paraître cette opinion, nous dirons ensuite que Shelley attire et domine par ses qualités mystiques et en dépit de ses erreurs religieuses. Celles-ci font même à peine tache dans son œuvre, tandis qu'au fond débordent toutes les qualités chrétiennes. Quoi qu'on en dise, aucun impie ne sortira jamais de cette école. La raison d'être de Byron est la révolte. Sans elle, il n'aurait écrit ni ses premiers, ni ses derniers vers (2). La raison d'être de Shelley est l'amour. Les facultés en vertu desquelles il est poète auraient pu tout aussi bien faire de lui un missionnaire, un apôtre. Son essor une fois pris, rien ne l'arrête; plus il monte, plus il est à l'aise. Shelley est *le poète* par excellence, — « l'âme de toute poésie, » — comme le dit M. Fane, c'est-à-dire le terme opposé au matérialisme. Voilà le secret de son influence. Toute époque illustre par la puissance d'un principe quelconque voit, à un moment donné, surgir par milliers les ennemis, sinon les destructeurs de ce principe. L'industrie, depuis vingt-cinq ans, étend sur l'Angleterre son sceptre de fer; inévitablement dès lors, tout ce qu'il y a de jeune, d'ardent, de généreux, se voue d'instinct au spiritualisme, de même qu'au sortir de grandes guerres on se serait voué à la paix, ou, à la fin d'une époque de bigoterie, au scepticisme. Ainsi plus on aura le sentiment religieux, plus on pourra se passionner pour Shelley, précisément parce que, pour citer encore M. Fane, il appelle à lui « les âmes vouées au vrai. »

Panthéiste quant à la forme, Shelley domine la génération actuelle par des qualités qui s'associent à merveille aux idées religieuses, et l'on ne peut s'étonner de voir aller à lui de jeunes esprits, avides de connaître, pieux à la fois et curieux, mais surtout distingués en

(1) *Adonaïs* est le nom sous lequel Shelley chanta le poète Keats, son ami.

(2) Ses *Bardes anglais et Critiques écossais*, et *Don Juan*. Le premier de ces deux écrits fut, on le sait, provoqué par la sévérité des journaux à l'égard de ses *pièces fugitives*, le second par la société anglaise en masse qu'il voulait attaquer.

toute chose par cet attribut saxon dont j'ai parlé, le *earnestness*. Ils interrogent les pages de *la Sorcière de l'Atlas* ou du *Triomphe de la Vie*, comme j'ai vu d'ardens ecclésiastiques interroger le magnétisme. Shelley est pour eux non pas un rêveur, mais un clairvoyant. Ceux qui ont la constante habitude de nommer Shelley et Byron ensemble, et, à cause de l'amitié qui les rapprocha un moment, de se les figurer sous ce même ciel d'Italie, déversant sur la patrie absente les flots d'une commune haine, seraient peut-être surpris d'apprendre combien de secrètes sympathies rattachaient Shelley à l'Angleterre. Tandis que le superbe auteur de *Lara* prenait plaisir à froisser les préjugés de ses compatriotes, et, pis encore, à se moquer d'eux, Shelley les indignait, il est vrai, les ameutait contre lui, mais naïvement et en s'affligeant de leur colère. Le cri le plus féroce qui soit sorti de sa plume ne vient que d'un paroxysme de douleur; tout son fiel n'est que l'amertume d'une âme blessée, où l'orgueil, par exemple, n'a jamais eu de part. Tout le poète et tout l'homme se résument, si l'on veut y faire attention, dans le portrait suivant de Shelley à quatorze ans, et que vingt fois m'ont tracé certains de ses condisciples d'Éton. C'était un être étrange, méconnu de tous, aimé d'un seul, le vieux professeur Lind, pour lequel le jeune Percy garda une vénération éternelle. Quelque chose d'ombrageux, de curieux et de craintif distinguait l'enfant de tous ses camarades, et à voir sa démarche légèrement dégingandée, son regard vacillant et doux, et un je ne sais quoi de soupçonneux qui se révélait dans chacun de ses gestes, on l'eût pris volontiers pour un faon échappé aux profondeurs des bois. L'idée parut en venir à quelque *fantaisiste* de ses compagnons; de là cet odieux hallali : — Faisons la chasse à Shelley ! — qui retentit un jour au milieu de l'école. A dater de cette heure, la « chasse à Shelley » prit rang parmi les *récréations* admises. On *lançait* le malheureux écolier, qui mettait une agilité surnaturelle à échapper à ses persécuteurs. Sautant des bancs sur les pupitres, se cramponnant partout, passant par les fenêtres, escaladant les murs, il menait parfois chasseurs et meute en rase campagne; puis, au moment où l'on arrivait à le *forcer*, mais avant qu'on eût pu l'atteindre, il se retournait en poussant un rugissement à faire reculer la troupe. Le futur auteur des *Cenci* en restait quitte pour un accès de fièvre nerveuse. « Je vivrais cent ans que jamais je n'oublierais ce cri, me disait un de ceux qui autrefois *chassaient* Shelley; cela vous glaçait le sang dans les veines, et j'ai toujours cru qu'à ce moment il était complétement *hors de lui*. »

Plus tard, la même chose se reproduit : l'Angleterre chasse encore Shelley, et le cri d'anathème qu'il profère n'est que le résultat du délire. La haine de son pays est si peu dans son cœur, Shelley est si peu anti-anglais, que plusieurs de ses meilleures inspirations datent des

jours qu'il passait à rêver sur les bords de la Tamise ou sous l'ombre des grands hêtres du Buckinghamshire. Croyez-en plutôt le témoignage de Mme Shelley elle-même. « Dans l'année 1817, écrit-elle, nous nous établîmes à Marlow, dans le comté de Buckingham. Shelley fit choix de cette campagne à cause de sa proximité de la Tamise. Il faisait ses vers pendant que son bateau s'en allait à la dérive et glissait sous les branches des hêtres de Bisham, ou bien pendant qu'il entreprenait à pied de grandes promenades dans les environs, qui sont d'une beauté extrême. Les carrières, dont le pays est plein, s'élèvent parfois en rudes montées, et dominent la Tamise, tandis qu'à d'autres endroits elles se creusent en vallons verts remplis de beaux arbres. La partie inculte de la contrée était tout ce qu'il y avait de plus sauvage, ce qui ne laissait pas de faire un contraste charmant avec les *parks* et jardins des grands propriétaires et avec les beaux champs bien cultivés qui les entouraient. La population seule, au milieu de toute cette richesse de la nature, était pauvre et malheureuse. Les *poor laws* la minaient, et les suites d'une longue guerre achevèrent de la réduire à la plus cruelle misère. Shelley ne se lassait pas de chercher à soulager les souffrances de ceux qui nous environnaient. Au milieu de l'hiver, pendant qu'il publiait *la Révolte d'Islam*, il fut atteint d'une ophthalmie terrible qu'il gagna par suite des visites incessantes qu'en tout temps il faisait chez les pauvres. Je rappelle cela, parce que cette sympathie active et profonde pour ses semblables donne un intérêt véritable à ses théories philosophiques, et appose le sceau d'une sincérité réelle à ses plaidoiries en faveur du genre humain. »

A part la poésie, y a-t-il là quelque chose qui diffère de la conduite de tout bon gentilhomme au milieu de ses paysans? Si, au lieu de se gendarmer et de proscrire l'enfant qui venait d'écrire *Queen Mab*, on eût tout simplement pris ce poème pour ce qu'il était, — c'est-à-dire la première et confuse expression des utopies et des indignations d'un esprit amoureux du beau, du juste, du bien absolu, de l'impossible enfin, — quelles qualités *radicales* dans Shelley pouvaient l'empêcher d'être un des meilleurs citoyens de l'Angleterre en même temps que le premier de ses poètes? A cette vie simple, patriarcale, à cette vie foncièrement anglaise que mène Shelley à Marlow, et qui, remarquez-le bien, n'entrave en rien son inspiration poétique, comparez les orgies de Byron à Newstead! A Dieu ne plaise que je veuiller abaisser le talent de Byron! Il fallait peut-être un peu de tout cela pour produire *Don Juan;* mais s'étonne-t-on beaucoup ensuite qu'en Angleterre Shelley, et non Byron, soit la source d'où descend la génération actuelle, — cette génération dont les tendances saxonnes paraissent surtout si franches? Ce caractère saxon de l'influence de

Shelley est peut-être ce qui sert le plus à l'étendre aujourd'hui. Il y a dans ce que j'appellerais le *shelleyisme* deux choses bien distinctes : l'élément philosophique d'un côté, aboutissant au libéralisme le plus complet, au plus entier affranchissement de la pensée, et de l'autre, le principe exclusivement littéraire, la forme. Du vivant de Shelley lui-même, ceux qui se sentaient le courage de le comprendre, d'être de son école, l'imitaient surtout par la phraséologie. Leigh Hunt, qui peut à bon droit passer pour le chef des *shelleyistes* de ce temps-là, ne s'élève guère au-dessus des proportions d'un parodiste, et l'on voit que chez le journaliste poursuivi pour attaques contre la personne sacrée du prince régent, c'est affaire de radicalisme et de philologie, rien de plus. Du vivant de Shelley d'ailleurs, ses disciples n'osaient avouer leur culte; on l'admirait d'une façon occulte et clandestine, et quiconque se fût permis de dire tout haut à l'auteur de *Prométhée,* comme Dante à Virgile : *Tu sei il mio maestro!* se serait à l'instant vu classer parmi les parias de la société. Les disciples de Shelley n'en existaient pas moins à cette époque : il y en avait, et de très fervens; mais, loin d'imprimer aucune tendance à l'opinion générale, ils en demeuraient exclus, et vivaient un peu à l'état de membres de sociétés secrètes. Le véritable mouvement commence avec Carlyle, ce grand poète en prose, autour duquel se groupe un beau jour la jeunesse studieuse, et qui révèle en quelque sorte l'Angleterre à elle-même. Pour ces jeunes gens qui, après avoir suivi de confiance les cours des professeurs d'Oxford et de Cambridge, se trouvaient tout à coup en présence du philosophe du *hero-worship,* un monde nouveau s'ouvrait, mais un monde où l'on ne pouvait se frayer un chemin qu'après avoir jeté bien loin de soi l'ancien bagage. Le temps, du reste, avait marché; on lisait Shelley sans trop de mystère, et tout ce qu'on risquait à s'avouer disciple de Carlyle, c'était de se voir traiter d'excentrique par les gens du monde, d'imbécile ou de fou par les universitaires.

Il faut bien en convenir : sur les questions de religion et de politique, les doctrines de Carlyle ne se piquaient point d'une très grande orthodoxie, et ce fut tout à fait en dehors des classes aristocratiques qu'elles commencèrent par faire leur chemin. Les hommes de lettres proprement dits, les esprits voués au progrès, tous ceux-là appartenaient à la nouvelle école, que les hautes classes affectaient de dédaigner, et dont les oisifs semblaient ignorer l'existence. Or la part que prennent à un mouvement les oisifs et les grands en peut seule constater la force irrésistible. Au groupe d'écrivains dominé par l'influence de Carlyle se rattachent deux des gloires actuelles les plus incontestables de l'Angleterre, M. et Mme Browning, dont la parenté avec Shelley se découvre dès l'abord. Cependant tout

cela ne dépassait point ce qu'on peut appeler le cercle des initiés, et, tandis que les esprits avancés, les intelligences militantes, toute cette ardente jeunesse qui en Angleterre arrive toujours à ses fins, pourvu qu'elle soit réellement dans le vrai, tandis que ces masses intellectuelles se précipitaient dans la voie ouverte par Shelley, la société proprement dite, le *monde,* se livrait plus que jamais aux *silver-fork novels* et aux poésies de *keepsake.* C'est par son ascendant littéraire que le *shelleyisme* se fit d'abord accepter des classes aristocratiques, et ici le roman a sa bonne part de la révolution. Sans vouloir appuyer trop absolument sur ce point, je dirai que M. Disraéli, dans *Coningsby,* dans *Sybil* et surtout dans *Tancred,* a puissamment aidé au mouvement actuel. La tradition saxonne, fondée par Chaucer, établie par Shakspeare, renouée par Shelley, fut continuée, après la mort de ce dernier, par Carlyle; mais le premier M. Disraeli l'intronisa dans le roman. Après les succès éclatans de l'auteur de *Coningsby,* le *cant* dut se reconnaître déchu, chassé de la sphère particulière de sa souveraineté. La *jeune Angleterre* se lança, selon la mesure de ses forces, mais sincèrement, ardemment, dans *le vrai,* et si les grands génies exceptionnels manquent, le sentiment élevé qui anime tous les talens moindres, les dirigeant tous par les mêmes chemins vers le même but, a droit à sa large part d'admiration. Pour comprendre la question dans toute son étendue, il faut songer à ce qu'était encore l'Angleterre il y a dix ans, à la puissance de certains préjugés, à l'horreur éveillée par certains noms, aux barrières morales qui, de tous côtés, enfermaient les *gens comme il faut,* et alors on appréciera l'importance de plus d'une œuvre dont la valeur intrinsèque pourrait paraître discutable. Je dis ceci pour tant de livres signés des plus beaux noms qui inondent l'Angleterre depuis huit ou neuf ans, et font pressentir l'heure où toutes les idées libérales triompheront sous les auspices de la jeune aristocratie.

Une charité inépuisable, une chaleureuse sympathie pour tout ce qui souffre, tels sont les traits qui distinguent l'école de Shelley et la rattachent (malgré elle quelquefois) à l'extrême libéralisme en fait de politique. Aussi, lorsqu'a paru le volume de M. Fane, a-t-on vu, — chose rare quand il s'agit d'un membre de l'aristocratie, — la presse avancée, la presse *radicale,* payer largement le tribut de ses éloges à ce talent naissant. Au fait, comment, lorsqu'on a pour mission de combattre le faux et le conventionnel sous toutes ses formes, comment ne se pas sentir attiré vers un poète qui, à son début, a le courage de s'écrier (dans une chanson à boire d'un remarquable entrain) : « Buvons à la mort de tout mensonge, buvons à la mort du *cant,* jusqu'à ce qu'il n'en soit plus question? »

La haine du faux et de l'injuste, ce sentiment inspire chacun des

vers de M. Fane, lequel se montre par-là le digne élève de son maître. Je citerai à ce propos un sonnet rempli de verve dédaigneuse, et d'une rare vigueur de ton. Ainsi qu'il arrive souvent aux meilleurs élans poétiques, le sujet ici est des plus simples. Il s'agit seulement d'un pauvre oiseau auquel on a appris à tirer de l'eau d'un puits fabriqué dans sa cage :

« Tu devrais à cette heure chanter la gloire de Dieu, malheureux! tandis que te voilà enchaîné et forcé par un travail mesquin, disgracieux, à te procurer péniblement ce qui te suffit à peine pour vivre! Et cela, pour distraire les regards hébétés d'un public d'imbéciles pour qui la nature ne vaut pas une paille, et qui ne savent apprécier que ce qui fausse ses lois et pervertit l'instinct de ses créatures! Les grands bois t'attendent parés de toutes leurs feuilles; c'est une limpide pluie de sons que tu dois tirer de ton bec, et non une misérable nourriture matérielle. Hélas! tu ressembles en cela à ce barde inspiré de Dieu pour charmer le monde par ses chansons, et que le monde condamna à jauger des tonneaux de bière pour vivre, — à Burns, l'immortel, à Burns, à moitié mort de faim! »

Les vers de M. Fane, ainsi que l'ont constaté du reste les critiques les plus sévères d'outre-Manche, se recommandent par de très remarquables qualités de *maestria*. Chez un tout jeune homme, chez un lauréat universitaire, cette richesse, cette infinie variété de rhythmes et cette aisance à manier la forme ont vraiment de quoi surprendre. Le volume de M. Fane se compose principalement de ce que l'on est convenu d'appeler des pièces fugitives; cependant la plupart de ces pièces se relient ensemble par une même idée, par un souvenir douloureux, et le livre se pourrait fort bien intituler *Kathleen,* du nom de celle qui en a inspiré les trois quarts. Kathleen, c'est Elvire, et ici encore, à la façon dont le poète ose s'adresser à sa bien-aimée, l'influence de Shelley se reconnaît. Si le règne est passé chez nos voisins du sentimentalisme, du clair de lune et du faux conventionnel en matière d'amour, on peut dire que nul n'y a contribué plus puissamment que Shelley. Écoutez-le plutôt lui-même :

« Il est un mot trop souvent profané pour que je le profane; il est un sentiment trop faussement dédaigné pour que tu le dédaignes..... Je ne puis donner *ce que les hommes appellent amour,* mais n'agréeras-tu point le culte qu'offre le cœur au ciel et que le ciel ne rejette pas : le désir de l'insecte pour la lumière, de la nuit pour l'aube, le dévouement à ce qui s'éloigne de la sphère de notre tristesse? »

L'amour chez Shelley est un culte, mais un culte passionné plutôt que mystique, et également éloigné du romantisme ossianique et de l'anacréontisme des poètes de la reine Anne. Ce qui mérite le nom de *passion,* c'est-à-dire la souffrance, le « mal d'amour » dans toute

sa force, dans toute son ardeur, dans tout son sérieux, était banni de ce que les Anglais appellent *polite literature*. Juliette et Desdémone cédaient la place à des ingénues qui, par crainte du *shocking*, n'osaient plus ouvrir la bouche, ou bien à des héroïnes extravagantes plus fausses, plus froides peut-être même que celles-ci. Shelley parut, et la tradition shakspearienne fut renouée encore une fois. La forme de Shakspeare elle-même fut retrouvée. Impossible de lire *les Cenci* et de ne pas reconnaître que chaque ligne dérive droit de *King John* et du *Roi Lear*. Rien n'est emprunté pourtant à Shakspeare, mais tout est *repensé*, ainsi que le voulait Goethe. Je citerai dans le livre de M. Fane une scène dramatique, un fragment qui rappelle en cela la manière des deux maîtres. Il s'agit simplement des adieux d'un fils de roi à sa fiancée. Par une chaude soirée d'été, Isabel, dans les jardins du palais, attend la venue de son amant.

« Ah! dit-elle, que l'air me semble lourd et que sombre est la face du ciel, qui prête ses propres ténèbres à mes pensées! Un silence mystérieux plane sur la terre sans vie (*strange stillness broods above the swooning earth*); l'esprit de la solitude a possession de toute chose, chaque oiseau, chaque fleur est isolé, seul et abandonné comme moi. Les timides feuilles se penchent dans une tristesse muette, et attendent le souffle du vent amoureux pour se réveiller harmonieusement (*to flutter into music*); mais le vent se tait! L'onde unie du lac sollicite le baiser de la brise, mais la brise reste loin. Heures aux ailes de plomb! heures dont le vol est pour les heureux trop rapide, heures dont la marche s'arrête dès qu'on attend, pourquoi tarder à me ramener mon bien-aimé? Pourquoi laisse-t-il son Isabel exhaler son âme en soupirs jetés au vent, ainsi que la rose jette ses parfums?

« (Une voix au loin appelle *Isabel!*)

« Sa voix! je l'ai entendue! — Mais non! cœur crédule, ce n'est point lui! — âme trop tendre, force-toi à croire qu'il n'est pas près, de peur de te briser en tombant du sommet de l'espoir! »

Le prince arrive enfin, sortant du conseil où la guerre a été résolue contre une puissance voisine. Il y a dans les paroles qu'adresse la jeune fille à son amant comme un vague souvenir de Roméo, comme une trace parfumée du passage de Juliette. Rien n'y manque, pas même les *concetti*. Isabel se plaint de sa tristesse. « Que cette tristesse ne réside-t-elle tout entière sur ta lèvre, s'écrie l'amant, afin que d'un baiser je la puisse chasser! » Sa fiancée lui répond alors : « Je crois qu'elle réside en effet sur ma lèvre, ou que tout au moins elle habite quelque partie extérieure de moi non garantie contre les sortiléges de ta présence, car à ta vue elle s'évanouit, et totalement expire sous la pression magique de ta main. Viens, que je pose ma tête sur ta poitrine, et tandis qu'une oreille s'enivrera de tes doux discours, l'autre, appuyée sur ton cœur, écoutera s'il bat juste avec

tes paroles. Parlez, lèvres adorées, quelles nouvelles m'apportez-vous? »

Je noterai encore dans un sentiment également passionné, mais plus sombre, une élégie à l'ombre de Kathleen sur le retour de l'an nouveau :

« Kathleen, ton âme le sait, une année nouvelle ne peut désormais que prolonger ma peine, et je n'attends d'elle aucune joie. L'année nouvelle, Kathleen, elle est vide de ma vie, étant vide de toi!... Ne jamais te revoir! ne t'entendre jamais! Jamais plus ne toucher aux trésors de ta lèvre embaumée! Hélas! ne plus voir, même de loin, sa fleur épanouie, et repaître mes yeux d'un baiser défendu à ma bouche!... O monde, veuf de ton éclat, lourde et ténébreuse terre, noir tombeau, abîme d'insondable obscurité qui me retiens, moi vivant, et enfouis dans ta sépulture mes désirs trépassés, que d'odieuses pensées ta seule vue m'inspire! Pour moi, les heures muettes se succèdent, mornes et funèbres, menant leur deuil de jour en jour, de mois en mois, leur deuil incessant autour d'une tombe où repose tout ce qui fut mon existence! »

Cette dernière ligne seule suffirait pour démontrer la difficulté qu'il y a à faire comprendre certains talens littéraires par la voie de la traduction. Dans l'original, l'expression : — *Bearing my dead life forwards on a bier,* — est d'une hardiesse et d'une beauté vraiment surprenantes, tandis que, revêtue d'une forme qui lui est non-seulement étrangère, mais en quelque sorte antipathique, l'idée ne s'élève guère au-dessus de l'ordinaire. « Dans la mesure qu'un écrivain est purement national, dit l'Américain Longfellow, dans cette même mesure il voit se diminuer ses chances de renommée. Toute la célébrité d'un auteur est due à ses qualités *non-patriotiques* (*his unpatriotic qualities*) (1). » Ceci est amplement prouvé du reste par le peu de rapport qui existe entre la réputation des poètes de l'école saxonne proprement dite en Angleterre même et celle dont ils jouissent sur le continent. Depuis dix ans pour le moins, chez nos voisins le nom de Shelley brille d'un éclat unique, de cet éclat qui, en Allemagne et en Italie, entoure les noms de Dante et de Goethe, tandis qu'à l'heure actuelle encore, un Français eût-il à signaler le poète anglais par excellence, il nommerait à coup sûr et sans hésiter Byron. C'est qu'il ne suffit pas de bien posséder la langue de Goldsmith et de Swift pour apprécier les beautés de l'école nouvelle. Un des plus grands railleurs, des plus fameux *wits* de l'Angleterre, Thomas Hood, disait que « la

(1) Le nom de Longfellow se trouve bien à sa place ici; car si d'un côté le talent de M. Fane offre plus d'un trait de ressemblance avec le sien, de l'autre l'auteur d'*Évangéline* et des *Voix de la Nuit* est ce que le shelleyisme a produit en Amérique de plus notable.

preuve convaincante de la non-existence des revenans se trouvait dans le fait que l'ombre du docteur Johnson laissait en paix Carlyle. » Or les œuvres que ce despote littéraire eût certes condamné à être brûlées, sous prétexte d'*incompréhensibilité*, peuvent bien demeurer quelque peu obscures pour des lecteurs étrangers, surtout pour ceux dont la langue natale dérive des racines latines. C'est dans cette difficulté d'interprétation que réside, je crois, la cause du peu de retentissement qu'a eu en France l'école anglo-saxonne.

En Angleterre, à l'heure où nous sommes, le vent est à la poésie. Un roman nouveau, même un livre politique, éveillent un écho moins immédiat dans le public qu'un petit volume de vers. Hier c'était Julian Fane, aujourd'hui c'est Alexander Smith (1); et depuis tantôt six ou huit mois les *reviewers*, gens peu poétiques de leur nature, sont obligés par l'opinion générale à *expliquer* des succès dont ils croyaient la mode passée depuis longtemps. Quant au premier de ces deux nouveau-venus, Julian Fane, il est facile de voir que l'amour de la forme domine chez lui, et c'est là un point d'une importance extrême lorsqu'il s'agit d'une langue dont les barrières sont à peu près détruites. A côté de l'esprit saxon, qui évidemment anime M. Fane et le pousse aux hardiesses de style, on découvre les marques infaillibles de ce goût « qui modère et *contient* tout, » ainsi que dit le vieux Goethe, de ce goût qui plus tard, et lorsqu'il a conscience de lui-même, devient de la réserve. C'est par ce sentiment passionné de la forme, par ce culte inné du beau, que Shelley arriva à dompter sa muse échevelée, et à régner en souverain sur une imagination effrénée au lieu de se laisser emporter par elle. Entre tous les *shelleyistes* de ce temps-ci, M. Fane, qui est le dernier et qui a le moins produit, est peut-être celui qui de ce point de vue promet le plus pour l'avenir. C'est déjà un poète; il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un jour ce fût un *maître*.

Parmi les talens littéraires qui depuis dix ans se sont fait jour en Angleterre, combien n'y en a-t-il pas que l'aristocratie peut réclamer à bon droit? Loin de nous l'idée de soutenir que tous les produits de cette littérature du *high life* soient bons, il nous suffit simplement de constater la tendance, que nous croyons excellente. Qu'on veuille bien se donner la peine de comparer les loisirs d'un homme à la

(1) M. Alexander Smith a vingt ans à peine, et son poème intitulé *a Life Drama* (*le Drame de la Vie*), publié au mois d'avril dernier, est déjà célèbre dans toute la Grande-Bretagne. Chez ce remarquable jeune homme, on reconnaît les défauts tout autant que les qualités de Shelley. L'imagination déborde; c'est presque de l'ivresse, du délire, et on sent qu'avec M. Alexander Smith le shelleyisme a atteint ses dernières limites; — plus loin on toucherait à l'extravagance.

mode en Angleterre avec ceux d'un dandy parisien, et je doute que notre amour-propre national soit fort satisfait de l'épreuve. On se fourvoie encore étrangement ici dans le jugement qu'on porte des Anglais, et surtout en leur attribuant, en leur empruntant même des travers et des ridicules qu'ils n'ont plus depuis cinquante ans. A dater du jour où a cessé le règne du *cant,* où l'Anglais véritable, le vrai Saxon, a été non-seulement rendu à lui-même, mais a osé se l'avouer, — à dater de ce jour, une transformation s'est opérée dans la société anglaise. Pour apprécier cette transformation, il faut peut-être appartenir à la société anglaise et en vivre séparé. Si on ne la quittait jamais, on subirait trop les influences qui la régissent pour pouvoir les constater. Si on ne la revoyait quelquefois, bien des nuances passeraient inaperçues. Dans l'opinion que l'on se fait d'un individu, on se laisse ordinairement beaucoup trop impressionner par le présent, c'est-à-dire par une foule d'accidens extérieurs qui ne sont que des modifications passagères et ne révèlent absolument rien sur le fond du caractère, tandis que, s'il s'agit de juger une nation, c'est le procédé contraire qu'on adopte. On se laisse guider par le passé, et l'on juge un peuple non point d'après l'idée qu'on s'en fait, mais d'après celle qu'on s'en est faite. Que d'anachronismes se commettent ainsi, que de préjugés s'enracinent! Je n'en connais, pour ma part, aucuns qui se puissent comparer aux erreurs d'appréciation échangées entre la France et l'Angleterre, erreurs, je dois le dire cependant, infiniment moins fréquentes de l'autre côté du détroit. A l'égard des Anglais, on en est encore ici au puritanisme, au *shocking* tempéré par l'excentricité. Le type conventionnel dure toujours, et l'Anglais tel qu'il est maintenant, — affranchi de tout préjugé, enthousiaste, ardent et sérieux à la fois, arrivant (à l'inverse des races méridionales) au sentiment du beau par la passion du vrai, — l'Anglais qui aujourd'hui a vingt-cinq ans, l'Anglais de l'*avenir,* est entièrement ignoré en France. On ne le connaît, comme ses auteurs, que par traduction; on ne le lit pas dans sa langue.

Il y a longtemps qu'en fait de politique on sait tous les malheurs qu'ont évités à l'Angleterre le bon sens et la droiture de son aristocratie, il y a longtemps qu'on est habitué à la voir conduire les affaires de l'état sans préoccupation de *caste;* il en est de même à l'heure actuelle pour la littérature, et nulle part on ne trouvera des idées plus libérales, plus larges que dans des livres portant sur leurs titres des noms comme ceux de Manners, de Russell, de Ponsonby, de Leweson Gower. Tous, quelle que soit la mesure de leur talent, *tendent au vrai,* et, si je ne me trompe, ceci vaut la peine d'être constaté. Si le mouvement général actuel des esprits en Angleterre est une chose intéressante à suivre, il n'est certes pas moins curieux de voir quelle

est la classe qui se met à sa tête. La manie de copier les institutions de l'Angleterre, sans jamais vouloir comprendre ses mœurs, a attiré trop de malheurs à ce pays-ci pour qu'à l'avenir il puisse lui être indifférent d'observer les diverses modifications intellectuelles ou morales de ses voisins. Le temps marche, les types s'effacent ou se métamorphosent, et, pour n'avoir pas noté les premiers indices d'une transformation évidente, on se trouve tout à coup en face d'un être nouveau aussi inexplicable que le serait l'Euphorion de Goethe pour qui ne connaîtrait ni Faust ni Hélène.

L'affranchissement moral, l'émancipation intellectuelle de toute une race esclave jusqu'ici de certains préjugés et vouée au positivisme le plus absolu, tel est le spectacle qu'offre en ce moment la jeune génération littéraire à laquelle appartient M. Julian Fane. A mon sens, les femmes se tiennent encore fort loin du niveau que cette génération a su atteindre. C'est, du reste, ce qu'on peut assez généralement remarquer en toute période de ce genre. La mission des femmes est essentiellement conservatrice : viennent-elles après une époque de désordre, elles commandent le mouvement réactionnaire, voyez l'hôtel de Rambouillet, — tandis qu'au début d'une crise en quelque sorte *révolutionnaire,* à la naissance d'une liberté quelconque, elles restent comme hésitantes et embarrassées. Serait-ce que leur organisation délicate ne supporterait point sans fléchir le poids du vrai? Et ressemblent-elles à ce que dit Goethe à propos de *Hamlet,* à un beau vase de Chine dans lequel on a planté un jeune chêne? L'arbre croît, devient beau, sain, vigoureux; mais le vase éclate. Cela est-il ainsi? Peut-être, et cette instinctive inaptitude des femmes en général à concevoir les grandes vérités abstraites sans perturbation morale m'a toujours paru l'argument le plus victorieux en faveur de la suprématie masculine. Quelques exceptions à la règle pourraient se signaler pourtant, même en Angleterre, exceptions d'autant plus éclatantes qu'elles sont plus rares. Il est certaines femmes anglaises dont la supériorité intellectuelle et la supériorité morale marchent de pair, et qui sont de taille à tout comprendre sans jamais se troubler. On en pourrait citer quelques-unes que *la lumière n'effraie pas,* selon l'expression du poète Landor (1), et que « chaque année laisse, » ainsi que le dit M. Fane, « plus grandes de cœur et plus aimables, plus riches de science et plus sereines : »

Larger of heart, more gracious, gentle wise.

Il est vrai que la pièce de vers où se trouve cette ligne est inti-

(1) « L'humanité entière a peur, dit Landor, avec cette différence que les enfans tremblent lorsqu'on les mène dans l'obscurité, et les hommes quand on les conduit à la lumière. »

tulée *ad Matrem*, et, pour qui connaît lady Westmorland, c'est tout dire. La supériorité de la mère a empêché qu'on s'étonnât des succès du fils; mais on a su gré à celui-ci de comprendre si bien à vingt ans les rares qualités d'une personne sur l'excellence de laquelle la société de toute l'Europe était fixée depuis longtemps. En effet, l'amie de Humboldt, de Rauch, de Meyerbeer, de tout ce que l'Allemagne contemporaine a d'illustre ou d'artiste, à commencer par le roi de Prusse, la noble femme que son oncle, le vieux duc de Wellington, admirait, honorait entre toutes, n'a jamais été plus dignement appréciée.

Le positivisme se transforme facilement en frivolité chez les femmes; c'est pourquoi des exceptions pareilles à celle que j'ai citée ressortent avec tant d'éclat. L'Angleterre a quelques Julie d'Angennes qu'on ne soupçonne pas ici, et dont les portraits feraient une galerie charmante; mais je suis forcé d'avouer que chez la plupart des femmes anglaises de bonne compagnie on ne découvrirait aucune trace du mouvement intellectuel qui s'est opéré. On en est resté, pour le très grand nombre, à Byron, c'est-à-dire au représentant le plus complet du réalisme, au poète chez qui le *personnage* est tout. Avec Shelley, au contraire, l'individu disparaît; tout ce qui est réel le gêne; il s'en affranchit à chaque instant pour se donner plus entièrement aux *choses*, aux idées. L'auteur de *Prométhée*, dont les tendances prennent le dessus aujourd'hui sur celles de Byron, est, pour ainsi dire, toujours *en dehors de lui-même*. On conçoit ce qu'il a fallu de transformations pour qu'un semblable esprit pût exercer de l'influence en Angleterre; mais on conçoit aussi qu'arrivant à s'exercer, cette influence soit souveraine : l'ère d'émancipation, qui, en Allemagne, date des philosophes d'il y a soixante ans, n'a pu être inaugurée chez les Anglais que par les poètes. Ce mouvement s'étendra-t-il jamais plus loin? C'est là une grave question qu'il n'est pas temps encore d'aborder.

ARTHUR DUDLEY.

SAN FRANCESCO

A RIPA.[1]

Je traduis d'un chroniqueur italien le détail des amours d'une princesse romaine avec un Français. C'était en 1726, au commencement du dernier siècle. Tous les abus du népotisme florissaient alors à Rome. Jamais cette cour n'avait été plus brillante. Benoît XIII (Orsini) régnait, ou plutôt son neveu, le prince Campobasso, dirigeait sous son nom toutes les affaires, grandes et petites. De toutes parts, les étrangers affluaient à Rome; les princes italiens, les nobles d'Espagne, encore riches de l'or du Nouveau-Monde, y accouraient en foule. Tout homme riche et puissant s'y trouvait au-dessus des lois. La galanterie et la magnificence semblaient la seule occupation de tant d'étrangers et de nationaux réunis.

Les deux nièces du pape, la comtesse Orsini et la princesse Campobasso, se partageaient la puissance de leur oncle et les hommages de la cour. Leur beauté les aurait fait distinguer même dans les derniers rangs de la société. L'Orsini, comme on dit familièrement à Rome, était gaie et *disinvolta,* la Campobasso tendre et pieuse; mais cette âme tendre était susceptible des transports les plus violens. Sans être ennemies déclarées, quoique se rencontrant tous les jours chez le pape et se voyant souvent chez elles, ces dames étaient rivales en tout : beauté, crédit, richesses.

La comtesse Orsini, moins jolie, mais brillante, légère, agissante, intrigante, avait des amans dont elle ne s'occupait guère, et qui ne régnaient qu'un jour. Son bonheur était de voir deux cents personnes dans ses salons et d'y paraître en reine. Elle se moquait fort de sa

(1) Église de Rome dans le Trastevère.

cousine, la Campobasso, qui, après avoir eu la constance de se faire voir partout, trois ans de suite, avec un duc espagnol, avait fini par lui faire dire de quitter Rome dans les vingt-quatre heures, et ce sous peine de mort. « Depuis cette grande expédition, disait l'Orsini, ma sublime cousine n'a plus souri. Voici quelques mois qu'il est évident que la pauvre femme meurt d'ennui ou d'amour, et son mari, qui est adroit, fait passer cet ennui aux yeux du pape, notre oncle, pour de la haute piété. Un de ces jours, cette piété la conduira à entreprendre un pèlerinage en Espagne. »

La Campobasso était bien éloignée de regretter son duc espagnol, qui pendant son règne l'avait mortellement ennuyée. Si elle l'eût regretté, elle l'eût envoyé chercher, car c'était un de ces caractères naturels et naïfs dans l'indifférence comme dans la passion, qu'il n'est pas rare de rencontrer à Rome. D'une dévotion exaltée, quoique à peine âgée de vingt-trois ans et dans toute la fleur de la beauté, il lui arrivait de se jeter aux genoux de son oncle en le suppliant de lui donner la *bénédiction papale,* qui, comme on ne le sait pas assez, à l'exception de deux ou trois péchés atroces, absout tous les autres, *même sans confession.* Le bon Benoît XIII pleurait de tendresse. « Lève-toi, ma nièce, lui disait-il, tu n'as pas besoin de ma bénédiction, tu vaux mieux que moi aux yeux du Seigneur. »

C'était en quoi, bien qu'infaillible, sa sainteté se trompait, ainsi que Rome tout entière. La Campobasso était éperdument amoureuse, son amant partageait sa passion, et cependant elle était fort malheureuse. Il y avait plusieurs mois qu'elle voyait presque tous les jours le chevalier de Sénecé, neveu du duc de Saint-Aignan, alors ambassadeur de Louis XV à Rome.

Fils d'une des maîtresses du régent Philippe d'Orléans, le jeune Sénecé avait été l'objet des faveurs les plus singulières. Colonel depuis longtemps, quoiqu'il eût à peine vingt-deux ans, il avait quelques habitudes de fatuité, mais sans insolence. La gaieté, l'envie de s'amuser de tout et toujours, l'étourderie, le courage, la bonté, formaient les traits les plus saillans de ce singulier caractère, et l'on pouvait dire alors, à la louange de la nation, qu'il en était un échantillon parfaitement exact. Ce caractère, dès les premiers instans, avait séduit la Campobasso. « Je me méfie de vous, lui avait-elle dit, vous êtes Français; mais je vous avertis d'une chose : le jour où l'on saura dans Rome que je vous vois quelquefois en secret, je serai convaincue que vous l'avez dit, et je ne vous aimerai plus. »

Tout en jouant avec l'amour, la Campobasso s'était éprise d'une passion furieuse. Sénecé aussi l'avait aimée, mais il y avait déjà huit mois que leur intelligence durait, et le temps, qui redouble la passion d'une Italienne, tue celle d'un Français. La vanité du chevalier

le consolait un peu de son ennui; il avait déjà envoyé à Paris deux ou trois portraits de la Campobasso. Du reste, comblé de tous les genres de biens et d'avantages, pour ainsi dire, dès l'enfance, il portait l'insouciance de son caractère jusque dans les intérêts de la vanité, qui d'ordinaire maintient si inquiets les cœurs de sa nation.

Sénecé ne comprenait nullement le caractère de sa maîtresse, ce qui fait que quelquefois sa bizarrerie l'amusait. Bien souvent encore, le jour de la fête de sainte Balbine, dont elle portait le nom, il eut à vaincre les transports et les remords d'une piété ardente et sincère. Sénecé ne lui avait pas fait *oublier la religion,* comme il arrive auprès des femmes vulgaires d'Italie; il l'avait vaincue de vive force, et le combat se renouvelait souvent.

Cet obstacle, le premier que ce jeune homme comblé de tous les dons du hasard eût rencontré dans sa vie, maintenait vivante l'habitude d'être tendre et attentif auprès de la princesse; de temps à autre, il croyait de son devoir de l'aimer. Sénecé n'avait qu'un confident, c'était son ambassadeur, le duc de Saint-Aignan, auquel il rendait quelques services par la Campobasso, qui savait tout. D'autre part, l'importance qu'il acquérait aux yeux de l'ambassadeur le flattait singulièrement. La Campobasso, bien différente de Sénecé, n'était nullement touchée des avantages sociaux de son amant. Être ou n'être pas aimée était tout pour elle. « Je lui sacrifie mon bonheur éternel, se disait-elle; lui qui est un hérétique, un Français, ne peut rien me sacrifier de pareil. » Mais le chevalier paraissait, et sa gaieté, si aimable et cependant si spontanée, étonnait l'âme de la Campobasso et la charmait. A son aspect, tout ce qu'elle avait formé le projet de lui dire, toutes les idées sombres disparaissaient. Cet état, si nouveau pour cette âme altière, durait encore longtemps après que Sénecé avait disparu. Elle finit par trouver qu'elle ne pouvait penser, qu'elle ne pouvait vivre loin de Sénecé.

La mode à Rome, qui, pendant deux siècles, avait été pour les Espagnols, commençait à revenir un peu aux Français. On commençait à comprendre ce caractère qui porte le plaisir et le bonheur partout où il se produit. Ce caractère ne se trouvait alors qu'en France, et, depuis la révolution de 1789, ne se rencontre nulle part. C'est qu'une gaieté si constante a besoin d'insouciance, et il n'y a plus pour personne de carrière sûre en France, pas même pour l'homme de génie, s'il en est. La guerre est déclarée entre les hommes de la classe de Sénecé et le reste de la nation. Rome aussi était bien différente alors de ce qu'on la voit aujourd'hui. On ne s'y doutait guère, en 1726, de ce qui devait y arriver soixante-sept ans plus tard, quand le peuple, payé par quelques curés, égorgeait le jacobin Basseville, qui voulait, disait-il, civiliser la capitale du monde chrétien.

Pour la première fois, auprès de Sénecé la Campobasso avait perdu la raison, s'était trouvée dans le ciel ou horriblement malheureuse pour des choses non approuvées par le bon sens. Dans ce caractère sévère et sincère, une fois que Sénecé eut vaincu la religion, qui pour elle était bien plus, bien autre chose que la raison, cet amour devait s'élever rapidement jusqu'à la passion la plus effrénée.

La princesse avait distingué monsignor Ferraterra, dont elle avait entrepris la fortune. Que devint-elle quand Ferraterra lui annonça que non-seulement Sénecé allait plus souvent que de coutume chez l'Orsini, mais encore était cause que la comtesse venait de renvoyer un castrat célèbre, son amant en titre depuis plusieurs semaines!

Notre histoire commence le soir du jour où la Campobasso avait reçu cette annonce fatale.

Elle était immobile dans un immense fauteuil de cuir doré. Posées auprès d'elle sur une petite table de marbre noir, deux grandes lampes d'argent au long pied, chefs-d'œuvre du célèbre Benvenuto Cellini, éclairaient ou plutôt montraient les ténèbres d'une immense salle au rez-de-chaussée de son palais, ornée de tableaux noircis par le temps; car déjà, à cette époque, le règne des grands peintres datait de loin.

Vis-à-vis de la princesse et presque à ses pieds, sur une petite chaise de bois d'ébène garnie d'ornemens d'or massif, le jeune Sénecé venait d'étaler sa personne élégante. La princesse le regardait, et depuis qu'il était entré dans cette salle, loin de voler à sa rencontre et de se jeter dans ses bras, elle ne lui avait pas adressé une parole.

En 1726, déjà Paris était la cité reine des élégances de la vie et des parures. Sénecé en faisait venir régulièrement par des courriers tout ce qui pouvait relever les grâces d'un des plus jolis hommes de France. Malgré l'assurance si naturelle à un homme de ce rang, qui avait fait ses premières armes auprès des beautés de la cour du régent et sous la direction du fameux Canillac, son oncle, un des *roués* de ce prince, bientôt il fut facile de lire quelque embarras dans les traits de Sénecé. Les beaux cheveux blonds de la princesse étaient un peu en désordre; ses grands yeux bleus foncés étaient fixés sur lui: leur expression était douteuse. S'agissait-il d'une vengeance mortelle? était-ce seulement le sérieux profond de l'amour passionné?

— Ainsi vous ne m'aimez plus? dit-elle enfin d'une voix oppressée.

Un long silence suivit cette déclaration de guerre.

Il en coûtait à la princesse de se priver de la grâce charmante de Sénecé, qui, si elle ne lui faisait pas de scène, était sur le point de lui dire cent folies; mais elle avait trop d'orgueil pour différer de

s'expliquer. Une coquette est jalouse par amour-propre; une femme galante l'est par habitude; une femme qui aime avec sincérité et passionnément a la conscience de ses droits. Cette façon de regarder, particulière à la passion romaine, amusait fort Sénecé : il y trouvait profondeur et incertitude; on voyait l'âme à nu pour ainsi dire. L'Orsini n'avait pas cette grâce.

Cependant, comme cette fois le silence se prolongeait outre mesure, le jeune Français, qui n'était pas bien habile dans l'art de pénétrer les sentimens cachés d'un cœur italien, trouva un air de tranquillité et de raison qui le mit à son aise. Du reste, en ce moment il avait un chagrin : en traversant les caves et les souterrains qui, d'une maison voisine du palais Campobasso, le conduisaient dans cette salle basse, la broderie toute fraîche d'un habit charmant et arrivé de Paris la veille s'était chargée de plusieurs toiles d'araignée. La présence de ces toiles d'araignée le mettait mal à son aise, et d'ailleurs il avait cet insecte en horreur.

Sénecé, croyant voir du calme dans l'œil de la princesse, songeait à éviter la scène, à tourner le reproche au lieu de lui répondre; mais, porté au sérieux par la contrariété qu'il éprouvait : « Ne serait-ce point ici une occasion favorable, se disait-il, pour lui faire entrevoir la vérité? Elle vient de poser la question elle-même; voilà déjà la moitié de l'ennui évité. Certainement il faut que je ne sois pas fait pour l'amour. Je n'ai jamais rien vu de si beau que cette femme avec ses yeux singuliers. Elle a de mauvaises manières, elle me fait passer par des souterrains dégoûtans; mais c'est la nièce du souverain auprès duquel le roi m'a envoyé. De plus, elle est blonde dans un pays où toutes les femmes sont brunes : c'est une grande distinction. Tous les jours j'entends porter sa beauté aux nues par des gens dont le témoignage n'est pas suspect, et qui sont à mille lieues de penser qu'ils parlent à l'heureux possesseur de tant de charmes. Quant au pouvoir qu'un homme doit avoir sur sa maîtresse, je n'ai point d'inquiétude à cet égard. Si je veux prendre la peine de dire un mot, je l'enlève à son palais, à ses meubles d'or, à son oncle-roi, et tout cela pour l'emmener en France, au fond de la province, vivoter tristement dans une de mes terres... Ma foi, la perspective de ce dévouement ne m'inspire que la résolution la plus vive de ne jamais le lui demander. L'Orsini est bien moins jolie : elle m'aime, si elle m'aime, tout juste un peu plus que le castrat Butafoco que je lui ai fait renvoyer hier; mais elle a de l'usage, elle sait vivre, on peut arriver chez elle en carrosse. Et je me suis bien assuré qu'elle ne fera jamais de scène; elle ne m'aime pas assez pour cela. »

Pendant ce long silence, le regard fixe de la princesse n'avait pas quitté le joli front du jeune Français.

« Je ne le verrai plus, se dit-elle. » Et tout à coup elle se jeta dans ses bras et couvrit de baisers ce front et ces yeux qui ne rougissaient plus de bonheur en la revoyant. Le chevalier se fût mésestimé, s'il n'eût pas oublié à l'instant tous ses projets de rupture; mais sa maîtresse était trop profondément émue pour oublier sa jalousie. Peu d'instans après, Sénecé la regardait avec étonnement; des larmes de rage tombaient rapidement sur ses joues. « Quoi! disait-elle à demi-voix, je m'avilis jusqu'à lui parler de son changement; je le lui reproche, moi qui m'étais juré de ne jamais m'en apercevoir! Et ce n'est pas assez de bassesse, il faut encore que je cède à la passion que m'inspire cette charmante figure! Ah! vile, vile, vile princesse!... Il faut en finir. »

Elle essuya ses larmes et parut reprendre quelque tranquillité. — Chevalier, il faut en finir, lui dit-elle assez paisiblement. Vous paraissez souvent chez la comtesse... Ici elle pâlit extrêmement. — Si tu l'aimes, vas-y tous les jours, soit; mais ne reviens plus ici... Elle s'arrêta comme malgré elle. Elle attendait un mot du chevalier; ce mot ne fut point prononcé. Elle continua avec un petit mouvement convulsif et comme en serrant les dents : — Ce sera l'arrêt de ma mort et de la vôtre.

Cette menace décida l'âme incertaine du chevalier, qui jusque-là n'était qu'étonné de cette bourrasque imprévue après tant d'abandon. Il se mit à rire.

Une rougeur subite couvrit les joues de la princesse, qui devinrent écarlates. « La colère va la suffoquer, pensa le chevalier; elle va avoir un coup de sang. » Il s'avança pour délacer sa robe; elle le repoussa avec une résolution et une force auxquelles il n'était pas accoutumé. Sénecé se rappela plus tard que, tandis qu'il essayait de la prendre dans ses bras, il l'avait entendue se parler à elle-même. Il se retira un peu : discrétion inutile, car elle semblait ne le plus voir. D'une voix basse et concentrée, elle se disait, comme si elle eût été à cent lieues de lui : « Il m'insulte, il me brave. Sans doute, à son âge et avec l'indiscrétion naturelle à son pays, il va raconter à l'Orsini toutes les indignités auxquelles je m'abaisse... Je ne suis pas sûre de moi; je ne puis me répondre même de rester insensible devant cette tête charmante... » Ici il y eut un nouveau silence qui sembla fort ennuyeux au chevalier. La princesse se leva enfin en répétant d'un ton plus sombre : *Il faut en finir.*

Sénecé, à qui la réconciliation avait fait perdre l'idée d'une explication sérieuse, lui adressa deux ou trois mots plaisans sur une aventure dont on parlait beaucoup à Rome...

—Laissez-moi, chevalier, lui dit la princesse l'interrompant; je ne me sens pas bien...

« Cette femme s'ennuie, se dit Sénecé en se hâtant d'obéir, et rien de contagieux comme l'ennui. » La princesse l'avait suivi des yeux jusqu'au bout de la salle... « Et j'allais décider à l'étourdie du sort de ma vie! dit-elle avec un sourire amer. Heureusement, ses plaisanteries déplacées m'ont réveillée. Quelle sottise chez cet homme! Comment puis-je aimer un être qui me comprend si peu? Il veut m'amuser par un mot plaisant, quand il s'agit de ma vie et de la sienne!... Ah! je reconnais bien là cette disposition sinistre et sombre qui fait mon malheur! » Et elle se leva de son fauteuil avec fureur. « Comme ses yeux étaient jolis quand il m'a dit ce mot!... Et, il faut l'avouer, l'intention du pauvre chevalier était aimable. Il a connu le malheur de mon caractère; il voulait me faire oublier le sombre chagrin qui m'agitait, au lieu de m'en demander la cause. Aimable Français! Au fait, ai-je connu le bonheur avant de l'aimer? »

Elle se mit à penser et avec délices aux perfections de son amant. Peu à peu elle fut conduite à la contemplation des grâces de la comtesse Orsini. Son âme commença à voir tout en noir. Les tourmens de la plus affreuse jalousie s'emparèrent de son cœur. Réellement un pressentiment funeste l'agitait depuis deux mois; elle n'avait de momens supportables que ceux qu'elle passait auprès du chevalier, et cependant presque toujours, quand elle n'était pas dans ses bras, elle lui parlait avec aigreur.

Sa soirée fut affreuse. Épuisée et comme un peu calmée par la douleur, elle eut l'idée de parler au chevalier : « car enfin il m'a vue irritée, mais il ignore le sujet de mes plaintes. Peut-être il n'aime pas la comtesse. Peut-être il ne se rend chez elle que parce qu'un voyageur doit voir la société du pays où il se trouve, et surtout la famille du souverain. Peut-être si je me fais présenter Sénecé, s'il peut venir ouvertement chez moi, il y passera des heures entières comme chez l'Orsini.

« Non, s'écria-t-elle avec rage, je m'avilirais en parlant; il me méprisera, et voilà tout ce que j'aurai gagné. Le caractère évaporé de l'Orsini que j'ai si souvent méprisé, folle que j'étais, est dans le fait plus agréable que le mien, surtout aux yeux d'un Français. Moi, je suis faite pour m'ennuyer avec un Espagnol. Quoi de plus absurde que d'être toujours sérieux, comme si les événemens de la vie ne l'étaient pas assez par eux-mêmes!... Que deviendrai-je quand je n'aurai plus mon chevalier pour me donner la vie, pour jeter dans mon cœur ce feu qui me manque? »

Elle avait fait fermer sa porte; mais cet ordre n'était point pour monsignor Ferraterra, qui vint lui rendre compte de ce qu'on avait fait chez l'Orsini jusqu'à une heure du matin. Ce prélat avait servi de bonne foi les amours de la princesse; mais il ne doutait plus, de-

puis cette soirée, que bientôt Sénecé ne fût au mieux avec la comtesse Orsini, si ce n'était déjà...

« La princesse dévote, pensa-t-il, me serait plus utile que femme de la société. Toujours il y aura un être qu'elle me préférera : ce sera son amant; et si un jour cet amant est Romain, il peut avoir un oncle à faire cardinal. Si je la convertis, c'est au directeur de sa conscience qu'elle pensera avant tout et avec tout le feu de son caractère... que ne puis-je pas espérer d'elle auprès de son oncle! » Et l'ambitieux prélat se perdait dans un avenir délicieux; il voyait la princesse se jetant aux genoux de son oncle pour lui faire donner le chapeau. Le pape serait très reconnaissant de ce qu'il allait entreprendre... Aussitôt la princesse convertie, il ferait arriver sous les yeux de Benoît XIII des preuves irréfragables de son intrigue avec le jeune Sénecé. Pieux, sincère et abhorrant les Français, le pape aura une reconnaissance éternelle pour l'agent qui aura fait finir une intrigue aussi déplaisante à sa sainteté. — Ferraterra appartenait à la haute noblesse de Ferrare; il était riche, il avait plus de cinquante ans... Animé par la perspective si voisine du chapeau, il fit des merveilles; il osa changer brusquement de rôle auprès de la princesse. Depuis deux mois que Sénecé la négligeait, il eût pu être dangereux de l'attaquer, car à son tour le prélat, comprenant mal Sénecé, le croyait ambitieux.

Le lecteur trouverait bien long le dialogue de la jeune princesse, folle d'amour et de jalousie, et du prélat ambitieux. Ferraterra avait débuté par l'aveu le plus ample de la triste vérité. Après un début aussi saisissant, il ne lui fut pas difficile de réveiller tous les sentimens de religion et de piété passionnée qui n'étaient qu'assoupis au fond du cœur de la jeune Romaine; elle avait une foi sincère. — Toute passion impie doit finir par le malheur et par le déshonneur, lui disait le prélat. — Il était grand jour quand il sortit du palais Campobasso. Il avait exigé de la nouvelle convertie la promesse de ne pas recevoir Sénecé ce jour-là. Cette promesse avait peu coûté à la princesse : elle se croyait pieuse, et, dans le fait, avait peur de se rendre méprisable par sa faiblesse aux yeux du chevalier.

Cette résolution tint ferme jusqu'à quatre heures; c'était le moment de la visite probable du chevalier. Il passa dans la rue, derrière le jardin du palais Campobasso, vit le signal qui annonçait l'impossibilité de l'entrevue, et, tout content, s'en alla chez la comtesse Orsini.

Peu à peu la Campobasso se sentit comme devenir folle. Les idées et les résolutions les plus étranges se succédaient rapidement. Tout à coup elle descendit le grand escalier de son palais comme en dé-

mence, et monta en voiture en criant au cocher : « Palais Orsini. »

L'excès de son malheur la poussait comme malgré elle à voir sa cousine. Elle la trouva au milieu de cinquante personnes. Tous les gens d'esprit, tous les ambitieux de Rome, ne pouvant aborder au palais Campobasso, affluaient au palais Orsini. L'arrivée de la princesse fit événement; tout le monde s'éloigna par respect; elle ne daigna pas s'en apercevoir : elle regardait sa rivale, elle l'admirait. Chacun des agrémens de sa cousine était un coup de poignard pour son cœur. Après les premiers complimens, l'Orsini, la voyant silencieuse et préoccupée, reprit une conversation brillante et *disinvolta*.

— Comme sa gaieté convient mieux au chevalier que ma folle et ennuyeuse passion! se disait la Campobasso.

Dans un inexplicable transport d'admiration et de haine, elle se jeta au cou de la comtesse. Elle ne voyait que les charmes de sa cousine; de près comme de loin, ils lui semblaient également adorables. Elle comparait ses cheveux aux siens, ses yeux, sa peau. A la suite de cet étrange examen, elle se prenait elle-même en horreur et en dégoût. Tout lui semblait adorable, supérieur chez sa rivale.

Immobile et sombre, la Campobasso était comme une statue de basalte au milieu de cette foule gesticulante et bruyante. On entrait, on sortait; tout ce bruit importunait, offensait la Campobasso. Mais que devint-elle quand tout à coup elle entendit annoncer M. de Sénecé! Il avait été convenu, au commencement de leurs relations, qu'il lui parlerait fort peu dans le monde, et comme il sied à un diplomate étranger qui ne rencontre que deux ou trois fois par mois la nièce du souverain auprès duquel il est accrédité.

Sénecé la salua avec le respect et le sérieux accoutumés; puis, revenant à la comtesse Orsini, il reprit le ton de gaieté presque intime que l'on a avec une femme d'esprit qui vous reçoit bien et que l'on voit tous les jours. La Campobasso était attérée. « La comtesse me montre ce que j'aurais dû être, se disait-elle. Voilà ce qu'il faut être, et que pourtant je ne serai jamais! » Elle sortit dans le dernier degré de malheur où puisse être jetée une créature humaine, presque résolue à prendre du poison. Tous les plaisirs que l'amour de Sénecé lui avait donnés n'auraient pu égaler l'excès de douleur où elle fut plongée pendant toute une longue nuit. On dirait que ces âmes romaines ont des trésors d'énergie inconnus aux autres femmes pour souffrir.

Le lendemain, Sénecé repassa et vit le signe négatif; il s'en alla gaiement; cependant il fut piqué. « C'est donc mon congé qu'elle m'a donné l'autre jour? Il faut que je la voie dans les larmes, » dit sa vanité. Il éprouvait une légère nuance d'amour en perdant à tout jamais une aussi belle femme, nièce du pape. Il s'engagea dans les

souterrains peu propres qui lui déplaisaient si fort, et vint forcer la porte de la grande salle au rez-de-chaussée où la princesse le recevait.

— Comment! vous osez paraître ici! dit la princesse étonnée.

— Cet étonnement manque de sincérité, pensa le jeune Français; elle ne se tient dans cette pièce que quand elle m'attend.

Le chevalier lui prit la main; elle frémit. Ses yeux se remplirent de larmes; elle sembla si jolie au chevalier, qu'il eut un instant d'amour. Elle, de son côté, oublia tous les sermens que pendant deux jours elle avait faits à la religion; elle se jeta dans ses bras : « Et voilà le bonheur dont désormais l'Orsini jouira!... » Sénecé, comprenant mal, comme à l'ordinaire, une âme romaine, crut qu'elle voulait se séparer de lui avec bonne amitié, rompre avec des formes. « Il ne me convient pas, attaché que je suis à l'ambassade du roi, d'avoir pour ennemie mortelle (car telle elle serait) la nièce du souverain auprès duquel je suis accrédité. » Tout fier de l'heureux résultat auquel il croyait arriver, Sénecé se mit à parler raison. — Ils vivraient dans l'union la plus agréable; pourquoi ne seraient-ils pas très heureux? Qu'avait-on, dans le fait, à lui reprocher? L'amour ferait place à une bonne et tendre amitié. Il réclamerait instamment le privilége de revenir de temps à autre dans le lieu où ils se trouvaient; leurs rapports auraient toujours de la douceur...

D'abord la princesse ne le comprit pas. Quand, avec horreur, elle l'eut compris, elle resta debout, immobile, les yeux fixes. Enfin, à ce dernier trait de la *douceur de leurs rapports,* elle l'interrompit d'une voix qui semblait sortir du fond de sa poitrine et en prononçant lentement :

— C'est-à-dire que vous me trouvez, après tout, assez jolie pour être une fille employée à votre service!

— Mais, chère et bonne amie, l'amour-propre n'est-il pas sauf? répliqua Sénecé, à son tour vraiment étonné. Comment pourrait-il vous passer par la tête de vous plaindre? Heureusement jamais notre intelligence n'a été soupçonnée de personne. Je suis homme d'honneur; je vous donne de nouveau ma parole que jamais être vivant ne se doutera du bonheur dont j'ai joui.

— Pas même l'Orsini? ajouta-t-elle d'un ton froid qui fit encore illusion au chevalier.

— Vous ai-je jamais nommé, dit naïvement le chevalier, les personnes que j'ai pu aimer avant d'être votre esclave?

— Malgré tout mon respect pour votre parole d'honneur, c'est cependant une chance que je ne courrai pas, dit la princesse d'un air résolu, et qui enfin commença à étonner un peu le jeune Français. « Adieu! chevalier... » Et, comme il s'en allait un peu indécis; « Viens m'embrasser, » lui dit-elle.

Elle s'attendrit évidemment; puis elle lui dit d'un ton ferme : « Adieu, chevalier... »

La princesse envoya chercher Ferraterra. « C'est pour me venger, » lui dit-elle. Le prélat fut ravi. « Elle va se compromettre; elle est à moi à jamais. »

Deux jours après, et comme la chaleur était accablante, Sénecé alla prendre l'air au Cours sur le minuit. Il y trouva toute la société de Rome. Quand il voulut reprendre sa voiture, son laquais put à peine lui répondre : il était ivre; le cocher avait disparu; le laquais lui dit, en balbutiant, que le cocher avait pris dispute avec un *ennemi*.

— Ah! mon cocher a des *ennemis!* dit en riant Sénecé.

En revenant chez lui, il était à peine à deux ou trois rues du Corso, qu'il s'aperçut qu'il était suivi. Des hommes, au nombre de quatre ou cinq, s'arrêtaient quand il s'arrêtait, recommençaient à marcher quand il marchait. « Je pourrais faire le crochet et regagner le Corso par une autre rue, pensa Sénecé. Bah! ces malotrus n'en valent pas la peine; je suis bien armé. » Il avait son poignard nu à la main.

Sénecé parcourut, en pensant ainsi, deux ou trois rues écartées et de plus en plus solitaires. Il entendait ces hommes, qui doublaient le pas. A ce moment, en levant les yeux, il remarqua droit devant lui une petite église desservie par des moines de l'ordre de saint François, dont les vitraux jetaient un éclat singulier. Il se précipita vers la porte, et frappa très fort avec le manche de son poignard. Les hommes qui semblaient le poursuivre étaient à cinquante pas de lui. Ils se mirent à courir sur lui. Un moine ouvrit la porte; Sénecé se jeta dans l'église; le moine referma la porte précipitamment. Au même instant, les assassins donnèrent des coups de pied à la porte. Les impies! dit le moine. Sénecé lui donna un sequin. « Décidément ils m'en voulaient, dit-il. »

Cette église était éclairée par un millier de cierges au moins.

— Comment! un service à cette heure! dit-il au moine.

— Excellence, il y a une dispense de l'éminentissime cardinal-vicaire.

Tout le parvis étroit de la petite église de *San-Francesco a Ripa* était occupé par un mausolée magnifique; on chantait l'office des morts.

— Qu'est-ce qui est mort? quelque prince? dit Sénecé.

— Sans doute, répondit le prêtre, car rien n'est épargné; mais tout ceci, c'est argent et cire perdus; M. le doyen nous a dit que le défunt est mort dans l'impénitence finale.

Sénecé s'approchait; il vit des écussons d'une forme française; sa curiosité redoubla; il s'approcha tout à fait et reconnut ses armes! Il y avait une inscription latine :

Nobilis homo Johannes Norbertus Senece eques decessit Romæ.

« Haut et puissant seigneur Jean Norbert de Sénecé, chevalier, mort à Rome. »

« Je suis le premier homme, pensa Sénecé, qui ait eu l'honneur d'assister à ses propres obsèques... Je ne vois que l'empereur Charles-Quint qui se soit donné ce plaisir..... Mais il ne fait pas bon pour moi dans cette église. »

Il donna un second sequin au sacristain. — Mon père, lui dit-il, faites-moi sortir par une porte de derrière de votre couvent.

— Bien volontiers, répondit le moine.

A peine dans la rue, Sénecé, qui avait un pistolet à chaque main, se met à courir avec une extrême rapidité. Bientôt il entendit derrière lui des gens qui le poursuivaient. En arrivant près de son hôtel, il vit la porte fermée et un homme devant. « Voici le moment de l'assaut, » pensa le jeune Français; il se préparait à tuer l'homme d'un coup de pistolet, lorsqu'il reconnut son valet de chambre. — Ouvrez la porte, lui cria-t-il.

Elle était ouverte; ils entrèrent rapidement et la refermèrent.

— Ah! monsieur, je vous ai cherché partout; voici de bien tristes nouvelles; le pauvre Jean, votre cocher, a été tué à coups de couteau. Les gens qui l'ont tué vomissaient des imprécations contre vous. Monsieur, on en veut à votre vie.....

Comme le valet parlait, huit coups de tromblon partant à la fois d'une fenêtre qui donnait sur le jardin étendirent Sénecé mort à côté de son valet de chambre; ils étaient percés de plus de vingt balles chacun.

Deux ans après, la princesse Campobasso était vénérée à Rome comme le modèle de la plus haute piété, et depuis longtemps monsignor Ferraterra était cardinal.

Excusez les fautes de l'auteur.

HENRI BEYLE (1).

29 et 30 septembre 1831.

(1) Il y a un peu plus de dix ans, une mort subite enlevait aux lettres un esprit dont la vive et ferme initiative s'était fait sentir dans les directions les plus variées. M. Henri Beyle, ou, pour rappeler un pseudonyme bien connu, M. de Stendhal, laissait après lui, outre un ensemble d'œuvres qui méritaient de lui survivre, plusieurs manuscrits posthumes qu'un éditeur vient d'acquérir. Il devient ainsi possible de réunir tous les écrits de M. Beyle et d'en former une édition complète, qui n'existait pas encore, et qui ne peut manquer d'être recherchée. Le récit qu'on vient de lire appartient à cette portion inédite et posthume des œuvres d'Henri Beyle que l'éditeur, M. Michel Lévy, a bien voulu nous communiquer.

LES

PROTESTANS FRANÇAIS

EN EUROPE

Histoire des Réfugiés protestans de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours, par M. Charles Weiss. [1]

Deux faits également importans au point de vue politique et social, mais qui impliquent entre eux une évidente contradiction, — la déclaration de 1682 et la révocation de l'édit de Nantes, — dominent l'histoire religieuse du XVIIe siècle. L'un affranchit la royauté de la domination temporelle de la cour de Rome, et constitue, dans l'ordre des faits purement humains, l'indépendance de l'église nationale; l'autre au contraire soumet la conscience des citoyens à la domination religieuse de l'état. Le premier s'accomplit dans les régions sereines de la discussion théologique; le second se déroule comm un drame terrible au milieu des violences, des supplices, et sur tous les champs de bataille où la France se trouve aux prises avec l Europe. Tous deux enfin marquent, chacun à sa date, l'apogée de la grandeur de Louis XIV et le point de départ de sa décadence.

Tacite dit avec raison qu'il y a dans la vie des peuples certains événemens sur lesquels l'histoire s'arrête toujours avec une curiosité nouvelle, parce qu'on y trouve, malgré la fuite du temps qui les éloigne sans cesse, l'émotion puissante que fait naître le spectacle des grandes fautes, des grandes vertus ou des grands malheurs. Cette remarque s'applique justement à la révocation de l'édit de Nantes, qui, placée entre le XVIe siècle et le XVIIIe, forme un point de jonction entre la terreur religieuse et la terreur révolutionnaire,

(1) 2 vol. in-18, 1853, chez Charpentier, rue de Lille.

entre la Saint-Barthélemy et 93. Aussi, depuis tantôt deux siècles, les historiens, les publicistes, les économistes, ont-ils insisté tout particulièrement sur ce grand épisode de nos annales. Il est resté pour les protestans le sujet d'une longue et vive polémique, et comme il marque pour eux dans la société moderne l'ère de la persécution et du martyre, ils en ont étudié l'histoire avec une fervente curiosité. Cette étude se rattache à un vaste ensemble de travaux entrepris par les églises réformées sur leurs doctrines et leurs annales, travaux qui depuis quelques années ont été extrêmement féconds. Le mouvement en France a commencé vers 1819 par la fondation de la *Société biblique*, et depuis lors il ne s'est point ralenti. La *Société des Traités religieux*, celle des *Missions évangéliques*, celle pour l'*Encouragement de l'instruction primaire*, s'établirent successivement de 1821 à 1829, et secondèrent la publication de nombreux ouvrages, parmi lesquels les traductions et les réimpressions des anciens écrivains de la réforme occupèrent le premier rang. Le *Mémoire* sur la liberté des cultes de M. Alexandre Vinet, les *Vues sur le protestantisme en France* de M. Vincent, le *Musée des Protestans célèbres* de M. Guizot, sont à peu près les seuls ouvrages originaux et vraiment notables qui sortirent des presses protestantes sous la restauration.

De 1830 à notre temps, le protestantisme a multiplié les preuves de son activité intellectuelle. Tandis que dans la communion catholique on réimprimait les écrivains du moyen âge, qu'on étudiait, pour les faire revivre, l'architecture et l'archéologie sacrées, et qu'on cherchait dans le passé, pour combattre l'indifférence du présent, de grandes leçons et de grands exemples, un mouvement analogue s'accomplissait dans les églises réformées. MM. Alexis Muston, Schmidt, Merle d'Aubigné, Borel, Monastier, Coquerel, Crottet, publièrent, dans l'espace de quelques années, l'histoire des *Vaudois*, des *Cathares*, de la *Réformation au* XVIe *siècle*, des *Pasteurs du Désert*, des *Églises de Nimes*, *de Pons*, *de Gémozac*, etc. M. de Felice fit paraître en 1850 une *Histoire des Protestans de France*, livre d'une foi sévère et ardente, plein d'onction, éloquent même en plusieurs pages, mais trop évidemment écrit sous l'impression des souvenirs du XVIe et du XVIIe siècle. Enfin M. Weiss vient d'ajouter à cette importante série de travaux un livre qui les complète, et qui éclaire d'une lumière nouvelle l'un des côtés les plus curieux et les moins connus, non-seulement du protestantisme, mais même de notre histoire nationale. Jusqu'ici en effet, la question de la révocation de l'édit de Nantes était restée en bien des points obscure et vague. On savait que l'émigration avait été considérable, mais personne encore n'avait suivi les émigrés dans leur exil; on savait que leur départ, en appauvrissant la France, avait enrichi les états voisins, mais on n'avait point dressé l'inventaire exact des pertes de notre industrie, des bénéfices des industries étrangères; en un mot, on n'avait point constaté dans le détail et dans l'ensemble les résultats économiques, politiques et intellectuels de la proscription du XVIIe siècle, par rapport à l'Europe et à la France. C'est la recherche de ces résultats qui fait le sujet du livre de M. Weiss. Protestant très convaincu, mais supérieur à cet esprit de secte qui se montre en général plus exclusif encore que l'esprit de parti, l'historien des réfugiés français a gardé dans toutes ses appréciations une équité parfaite; il a marché toujours en s'appuyant sur des faits et des

preuves; il a parcouru une partie de l'Europe, consulté les archives des églises françaises établies hors de France, les traditions et les souvenirs des familles réfugiées, et après plusieurs années d'investigations, il est parvenu à reconstruire l'histoire complète du protestantisme français en Europe, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Cette histoire, on va en juger, est en bien des points celle même du mouvement des idées et du progrès matériel dans tous les états où s'est portée l'émigration française.

L'édit de Nantes, promulgué en 1598, en assurant aux protestans l'égalité civile, la liberté de conscience, la liberté de la parole et de la plume, mit fin aux guerres de religion, mais sans désarmer les haines religieuses. Les luttes avaient été trop ardentes pour ne point laisser après elles, d'un côté comme de l'autre, des ressentimens profonds. Quoi qu'on ait dit d'ailleurs du scepticisme qui avait pénétré dans la société française à l'époque de la renaissance, l'immense majorité de la nation était très sincèrement, très ardemment catholique. De plus, cette antique idée que le roi de France était le fils aîné de l'église laissait dans une foule d'esprits la conviction qu'on ne pouvait se séparer de l'église sans se séparer du roi, et par cela même on se montrait défiant à l'égard des réformés, car, à une époque où l'esprit d'association était si puissant, on ne croyait pas qu'il fût possible de former une secte sans former en même temps un parti complétement isolé du reste de la nation. L'assemblée de Saumur ne justifia que trop cette défiance; elle organisa au sein du royaume une véritable république représentative, dirigée par de grands seigneurs et administrée, — pour les affaires religieuses, par les consistoires, les colloques, les synodes provinciaux, les synodes nationaux, — pour les affaires civiles, par les conseils provinciaux, les assemblées de cercles et les assemblées générales. Ces assemblées, sous le règne de Louis XIII, se constituèrent souverainement. Celle qui fut convoquée à La Rochelle en 1621 fit une déclaration d'indépendance et partagea le royaume en divers gouvernemens militaires. Les réformés prirent les armes cette même année sans aucune provocation; ils les prirent encore en 1625, au moment même où la paix avec l'Espagne était rompue, car il semble qu'en France il soit dans la destinée fatale des partis politiques ou religieux de profiter, pour satisfaire leur ambition ou leurs rancunes, des malheurs publics ou des embarras de la guerre.

Cette agression dans un pareil moment, dit M. Weiss, qui ne dissimule jamais les torts, de quelque côté qu'ils viennent, souleva la juste colère du roi. Il était indispensable au salut de la France que les réformés cessassent de former un parti politique. Richelieu résolut de frapper un grand coup. Il fit la paix avec tous les ennemis qui pouvaient l'embarrasser au dehors, dépensa 40 millions pour s'emparer de La Rochelle, dernier boulevard du protestantisme armé, et termina la lutte en 1629 par le traité d'Alais, qui garantissait aux réformés le libre exercice de leur culte. Quand il les eut vaincus et réprimés par les armes, il songea, dit-on, à les ramener dans le sein de l'église par la persuasion ou les faveurs, non par zèle pour la foi catholique, mais parce qu'il craignait qu'en laissant subsister au sein de l'état une croyance dissidente, on ne la vît plus tard se réveiller comme parti. En ce

point d'ailleurs, Richelieu subissait l'influence de la tradition du moyen âge, qui posait comme un axiome de salut public ce précepte absolu : *Une loi, un roi, une foi.* Le grand ministre échoua dans cette tentative, et il se disposait à user de contrainte, quand la mort vint l'arrêter dans ses projets. Mazarin fut plus conciliant : il laissait chanter le peuple; il laissa de même les huguenots discuter et se livrer sans entraves à leur ardeur ou plutôt à leur monomanie pour la controverse. « Le petit troupeau, disait-il, peut brouter de mauvaises herbes, pourvu qu'il ne s'égare pas. » Dès ce moment, le protestantisme, accepté comme croyance, entra dans une phase nouvelle. La plupart des hommes qu'il avait ralliés à ses doctrines appartenaient à la partie riche et active de la population, et le nombre en était considérable, puisqu'ils avaient dans le royaume plus de huit cents églises. Habitués depuis longtemps à une vie difficile et à la lutte, les protestans français appliquèrent à l'industrie et au grand commerce leur intelligence et leur activité, et il en résulta tout à coup dans notre pays un progrès extraordinaire, un mouvement d'affaires jusqu'alors inconnu.

Ici se place une question intéressante et qui n'a jamais été jusqu'ici résolue d'une manière complète : nous voulons parler de l'incontestable supériorité que les protestans du XVIIe siècle acquirent dans le commerce et l'industrie sur la population catholique. Il est pour nous très évident que, si les réformés perfectionnèrent la fabrication des étoffes et des tapis, l'art du teinturier, du tanneur, etc., cela ne tenait point à leurs doctrines, et il nous paraît également fort difficile d'admettre qu'en fait d'intelligence ils se soient trouvés tout à coup, par le seul fait de leur séparation d'avec l'église romaine, beaucoup mieux partagés que leurs anciens coreligionnaires. Il faut donc chercher des causes plus positives et plus mondaines. Or ces causes, nous le pensons, tiennent avant tout à ce fait trop peu remarqué, qu'ils se trouvèrent complétement en dehors de l'ancienne constitution des corps d'arts et métiers, et qu'ils furent par cela même dégagés des entraves sans nombre que les statuts des corporations imposaient à ceux qui en faisaient partie. Par ces statuts, en effet, les procédés de fabrication étaient minutieusement réglés, ce qui rendait très difficile toute espèce de perfectionnement. Les heures de travail, l'emploi des matières premières, le nombre des ouvriers de chaque état, étaient réglés comme la fabrication, et les gens de métier se trouvaient par cela même emprisonnés dans la routine. Ils étaient de plus soumis à une foule d'impôts onéreux qui absorbaient une partie des profits du travail. L'association des capitaux et des bras était sévèrement interdite. Le chômage des fêtes, l'obligation d'assister aux *honneurs du corps,* c'est-à-dire aux noces, aux baptêmes, etc., la défense de travailler à la lumière, paralysaient les bras pendant une grande partie de l'année. Comme le remarque avec raison M. Weiss, les protestans travaillaient trois cent dix jours par an, tandis que les catholiques ne travaillaient que deux cent soixante jours, ce qui assurait aux premiers la supériorité d'un sixième de temps par année de travail. Les statuts des corps de métiers, en imposant à leurs membres l'obligation d'être nés dans l'église catholique, avaient affranchi fatalement les réformés de toutes les charges qui pesaient sur les métiers; libres de s'unir, par cela seul qu'ils étaient huguenots, ils réalisèrent les premiers en France

l'association des bras et du capital; ils formèrent les grandes entreprises des *manufactures réunies*, établirent le salaire proportionnel au travail, perfectionnèrent les procédés de fabrication, et se trouvèrent, en présence d'une législation qui datait du moyen âge, jouir de tous les bienfaits du régime moderne. Ils étaient arrivés à la liberté par l'exclusion, ils arrivèrent par la liberté à la fortune, et le dicton : *Riche comme un protestant*, fut bientôt populaire dans tout le royaume.

Vers 1660 cependant, une ère nouvelle commença pour les réformés français. L'esprit de persécution se réveilla dans le gouvernement, sans qu'aucun acte hostile eût provoqué de leur part la rigueur avec laquelle on les traitait. En 1662, Louis XIV fit raser vingt-deux temples dans le pays de Gex; en 1664, il interdit aux réformés l'exercice d'une foule de professions, et comme on ne s'arrête jamais dans la violence, on aggrava chaque jour la rigueur des mesures coërcitives. Les enfans, enlevés à leur famille, furent contraints, dès l'âge de sept ans, d'abjurer la croyance dans laquelle ils étaient nés. On supprima les pensions des officiers réformés et celles de leurs veuves; on abolit les lettres de noblesse récemment accordées, et, comme si la violence ne suffisait pas, on eut recours à l'argent. En 1677, Louis XIV établit une caisse secrète alimentée par les droits régaliens, et dont les fonds furent appliqués à l'achat des consciences. Cette caisse était administrée par Pélisson; l'argent était envoyé aux évêques, qui adressaient au roi les procès-verbaux d'abjuration et les quittances. Il en coûtait six livres par tête. Ce qu'il y a de plus étrange au milieu de tout cela, c'est que Louis XIV n'avait, à l'égard des protestans, aucune haine; il croyait sincèrement travailler à leur bonheur tout en travaillant à son propre salut, et il recommandait sans cesse de les traiter avec douceur. Il faut du reste reconnaître ce fait, que ce prince fut presque toujours trompé par ses agens; qu'on lui expédia souvent de fausses dépêches, et que dans la généralité de Paris, qui se trouvait pour ainsi dire plus près de ses yeux et de sa surveillance personnelle, la persécution fut beaucoup moins cruelle. Il subissait d'ailleurs des influences fatales auxquelles son manque absolu d'instruction le rendait très accessible, et Mme de Maintenon, entre autres, pour qui l'histoire a été, ce nous semble, beaucoup trop indulgente, irritait sa dévotion, mal entendue et tout extérieure. Après s'être montrée longtemps conciliante, la petite-fille de d'Aubigné, la veuve de Scarron devenue reine, la calviniste devenue catholique, se jeta en vieillissant dans le prosélytisme avec cette dureté que développe souvent chez les femmes mêlées à de grandes intrigues politiques l'impérieuse faiblesse de leur sexe. Louvois, dont l'humeur s'accommodait de la violence, activa la persécution; il y *mêla du militaire* suivant le mot de Mme de Caylus, et les dragons furent chargés de seconder les missionnaires. On ne sait que trop comment ils s'acquittèrent de cette tâche et par quels actes sauvages ils déshonorèrent leur titre de chrétiens et de soldats. Il y eut alors autour du roi comme une sorte de conspiration, d'une part pour lui cacher les cruautés exercées sur une partie de ses sujets, de l'autre pour lui faire croire que le miracle de la conversion s'était accompli dans tout le royaume. Trompé par de faux rapports et des abjurations arrachées par la contrainte et l'argent, Louis XIV se persuada qu'il avait à peu près complétement extirpé l'hérésie,

qu'il fallait en faire disparaître les derniers vestiges et frapper un coup décisif pour abattre le petit nombre de ceux qui s'obstinaient encore dans la foi nouvelle. Dans cette pensée, il signa, le 22 octobre 1685, la révocation de l'édit de Nantes. Les considérans de cet édit célèbre portaient que tous les efforts de son aïeul et de son père avaient eu pour but de faire triompher la religion chrétienne, mais que la mort de Henri IV et les guerres soutenues par Louis XIII avaient retardé l'accomplissement de ce grand dessein; qu'il avait, quant à lui, continué leur œuvre, et plus heureusement, « puisque la meilleure et la plus grande partie de ses sujets de la religion prétendue réformée avaient embrassé la religion catholique. » En conséquence, l'édit de Nantes était inutile, et il le révoquait, ainsi que tous les articles particuliers qui avaient été ajoutés depuis. Le grand roi cependant n'était point tellement rassuré sur son triomphe, qu'il ne crût devoir recourir aux mesures les plus rigoureuses pour le consolider. Par une contradiction singulière, après avoir déclaré que le protestantisme était abattu, il le traitait encore comme un ennemi redoutable, et il ordonnait que tous les temples fussent démolis, les enfans baptisés par les curés des paroisses et les écoles des religionnaires fermées dans tout le royaume. Les ministres devaient se convertir ou quitter la France dans un délai de quinze jours sous peine des galères, et, par une contradiction nouvelle, tandis que l'édit plaçait les pasteurs réformés entre l'exil ou la conversion, il défendait en même temps aux autres réformés de sortir du royaume. Après les avoir privés de toute liberté religieuse et civile, le roi les enchaînait ainsi à la persécution, *en attendant qu'il plût à Dieu de les éclairer.*

Le jour même où fut enregistré l'édit de révocation, on commença la démolition des temples. Ce fut une véritable croisade, et dans tous les rangs de la population catholique on applaudit à ce qu'on appelait la piété du roi et à la victoire qu'il venait de remporter sur l'hérésie. La révocation de l'édit de Nantes, il est triste de le dire, fut populaire comme la Saint-Barthélemy. Les jansénistes applaudirent, tout en recommandant la modération; les jésuites applaudirent en recommandant la violence, et parmi les personnages éminens qui combattirent ou blâmèrent les *convertisseurs,* on ne cite guère que le marquis d'Aguesseau, le cardinal de Noailles, le marquis de Pomponne, Catinat, Vauban, Colbert, Saint-Simon et Racine, qui dans la tragédie d'*Esther,* représentée en 1689, fit plusieurs allusions aux événemens qui s'accomplissaient sous ses yeux. Fénelon se prononça également pour la clémence; il adressa au roi un mémoire où il lui donnait des avis sévères et peignait le père Lachaise, son confesseur, *comme un aveugle qui en conduisait un autre* : « Vous n'aimez point Dieu, disait l'archevêque de Cambrai; vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave. C'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles et endurci sur des maux terribles, etc. » La voix de Fénelon ne fut point écoutée. Mme de Maintenon, par haine du père Lachaise, parut un instant incliner elle-même vers la modération; mais les rigueurs ne furent point adoucies.

Ce fut là la folie du grand règne, folie cruelle et qui n'eut point uniquement sa source dans les passions religieuses. On avait vu au XVIe siècle Condé

et Coligny se jeter avec ardeur dans le parti de la réforme, parce que les Guises étaient catholiques; on vit dans le siècle suivant Le Tellier et Louvois, ennemis de Colbert, s'acharner à représenter les protestans comme des sujets rebelles, parce que, suivant la juste remarque de Voltaire, Colbert les représentait comme des sujets utiles. Les protestans d'ailleurs étaient riches; ils possédaient d'importantes manufactures, de grandes propriétés. On vit dans la persécution un moyen de se débarrasser d'une concurrence redoutable, et dans la vente forcée de leurs biens une source de spéculations avantageuses. Une grande partie de la nation encouragea par ces motifs les rigueurs de Louis XIV, et Mme de Maintenon elle-même ne rougit pas de se montrer favorable à la *bande noire*.

Frappés tout à la fois dans leur conscience, leur liberté, leur fortune, menacés jusque dans leur existence, les réformés s'obstinèrent néanmoins à espérer; ils s'étaient habitués depuis si longtemps à regarder Louis XIV comme le père de ses sujets, qu'ils ne pouvaient croire qu'il fût le persécuteur acharné d'une partie d'entre eux. Il fallut bientôt renoncer à cette illusion : la pénalité fut aggravée d'une manière effrayante. Lorsque les huit cents temples du royaume eurent été rasés au niveau du sol, on décréta, contre ceux des réformés qui retourneraient aux anciennes pratiques de leur culte, le fouet, les galères, la marque du fer rouge, la mort. Défense fut faite sous les mêmes peines de quitter le royaume. Il n'y eut d'exception que pour le maréchal de Schomberg, le marquis de Ruvigny et le vieux Duquesne, alors âgé de quatre-vingts ans. Tout espoir était perdu désormais, et cependant les réformés semblaient confirmés dans leur foi par la persécution. Ils résistèrent obstinément, parce qu'ils se regardaient comme ayant un motif sacré de résister. On eut beau surveiller les côtes, les frontières et les chemins, encourager la délation, promettre des récompenses considérables à ceux qui ramèneraient les fugitifs, envoyer par bandes aux galères, en les chargeant des chaînes les plus gênantes et les plus lourdes qu'on pût trouver, les émigrans qu'on était parvenu à saisir; ils glissaient entre les mains des surveillans et des gardes, et bon nombre de catholiques, attendris par tant de malheurs, favorisèrent leur fuite. Que devinrent ces proscrits qui furent dispersés plus loin que les Juifs? Quel fut le sort de ces colonies françaises qui se fondèrent à la fin du XVIIe siècle sur tous les points de l'Europe? Qu'ont-elles fait pour payer l'hospitalité que leur accordèrent l'Allemagne, le Danemark, l'Angleterre, la Hollande, la Suisse et l'Amérique? Quels élémens nouveaux de prospérité ont-elles portés dans leurs patries adoptives? Quelles pertes leur éloignement a-t-il fait essuyer à cette terre natale qui les avait si durement repoussées de son sein? Telles sont les questions qui se posent maintenant à nous avec la récente *Histoire des Réfugiés français*, et auxquelles nous allons essayer de répondre.

La révocation de l'édit de Nantes était à peine connue en Europe, que tous les états protestans, amis ou ennemis de la France, s'empressèrent, par sympathie religieuse et par calcul politique, d'offrir un asile aux réfugiés. L'Europe entière avait compris le parti qu'elle pouvait tirer de l'émigration. L'électeur Frédéric-Guillaume, pour attirer les réformés proscrits dans le duché de Brandebourg, qui devait devenir bientôt le royaume de Prusse, leur assura, dès le mois d'octobre 1685, par l'édit de Potsdam, un asile inviolable dans

ses états et de nombreux priviléges. Le pays messin seul versa dans le Brandebourg plus de trois mille personnes qui y portèrent environ 2 millions d'écus, et comme les résidens prussiens épiaient les émigrans à leur sortie de France pour les engager à profiter des priviléges offerts par Frédéric-Guillaume, on en compta bientôt dans ses états plus de vingt-cinq mille, qui reçurent des avantages de toute espèce : on leur donna le droit de bourgeoisie, l'exemption de tout impôt, des terres, des maisons, des instrumens de travail, et des grades supérieurs à ceux qu'ils occupaient en France. Les soldats formèrent cinq régimens, et six cents officiers environ furent répartis dans les rangs de l'armée prussienne. Les marins recrutèrent la flotte que l'électeur avait formée, et allèrent fonder diverses colonies sur les côtes de la Guinée, au Sénégal et dans les îles de Saint-Thomas et de Saint-Eustache. La destinée militaire des réfugiés qui trouvèrent un asile en Prusse fut des plus brillantes, et les armées de Louis XIV les retrouvèrent en face d'elles à l'avant-garde aux batailles de Neuss, de Fleurus, de Malplaquet, aux siéges de Bonn et de Namur. Quelques-uns s'élevèrent aux grades de généraux, et contribuèrent puissamment dans la guerre contre les Suédois à assurer la prépondérance du Brandebourg dans le nord de l'Allemagne. Leurs descendans reparurent avec éclat dans la guerre de sept ans, et les noms de plusieurs d'entre eux, La Motte-Fouqué, Hautcharmoy, Dumoulin, Forcade, sont inscrits sur la colonne érigée à Berlin en l'honneur du grand Frédéric.

Les commerçans rendirent à leur nouvelle patrie des services non moins signalés, et l'on peut dire qu'ils créèrent complétement l'industrie prussienne, ou plutôt qu'ils enrichirent la Prusse des plus belles et des plus importantes industries de la France : la chapellerie, la ganterie, la teinturerie, les velours, les soies, les tapis d'Aubusson, etc. Grâce à leurs efforts intelligens, Halle et Magdebourg devinrent en peu d'années de grandes villes manufacturières. La concurrence anglaise et française fut écrasée, et en même temps qu'ils affranchissaient la Prusse des importations étrangères, ils lui créaient de nombreux débouchés avec la Pologne, la Russie et la Suède, et fondaient, par le comptoir d'escompte dit *bureau d'adresse,* le premier établissement de crédit commercial qu'ait possédé la monarchie de Frédéric.

L'influence des protestans français ne fut pas moins grande sous le rapport du développement intellectuel de la Prusse que sous le rapport industriel et commercial. Frédéric Ier, qui descendait par sa mère de l'amiral de Coligny, seconda puissamment les travaux scientifiques et littéraires des réfugiés. Il fonda en leur faveur le *collége français,* l'*académie des nobles* et l'*institut français*. Lacroze, Ancillon, Basnage, de Vignolles, Pelloutier, Formey, entrèrent à l'académie de Berlin, et créèrent en 1696 le *Nouveau journal des Savans*. La Prusse devint dès lors, comme la Hollande, une sorte de champ d'asile ouvert à ceux qu'on appellerait aujourd'hui les libres penseurs. Il s'y forma une littérature française, complétement indépendante, et surtout très hostile à la politique du gouvernement français. Les calvinistes frayèrent la route aux philosophes, et s'il est vrai que la réforme et plus tard la philosophie préparèrent la révolution française, on peut dire aussi sans exagération que les plus vives attaques contre la société française du XVIIIe siècle sont parties de Potsdam et de Berlin ; c'est même peut-être à l'influence des

réfugiés, à la haine qu'ils avaient semée autour d'eux contre la France, qu'on a dû de voir la Prusse marcher en tête de la coalition de 1792.

En suivant jusqu'à notre temps l'histoire de la descendance des réfugiés français en Prusse, on rencontre quelques-uns des noms les plus célèbres de l'Allemagne moderne. Par sa mère, M. de Humboldt appartient à la colonie française. Adalbert de Chamisso, que Hoffmann, le fantastique conteur, reconnaissait comme son maître; Frédéric Ancillon, à qui l'on doit le *Tableau des révolutions du Système politique de l'Europe*, et qui fut longtemps ministre dirigeant du cabinet de Berlin; Charles de Savigny, le restaurateur de la science du droit romain; Michelet, l'un des représentans les plus distingués de l'école hégélienne; La Motte-Fouqué, l'auteur du célèbre roman d'*Ondine*, sont tous les arrière-petits-fils de la France; ils ont gardé dans leur patrie adoptive la vive empreinte du génie national de leurs ancêtres, la méthode, la clarté, la tendance aux applications pratiques, et l'on peut dire sans exagération que l'Allemagne n'a point de savans ou d'écrivains plus populaires. Les travaux d'érudition de M. de Savigny, par exemple, ont créé en Prusse tout un système législatif et politique, système du reste complétement opposé à l'influence et aux idées françaises.

Les réfugiés de la Prusse ont gardé longtemps la constitution particulière et autonome qu'ils avaient adoptée au XVIIe siècle; ils ont formé longtemps des communes distinctes, et ce n'est qu'en 1808 que leur organisation fut complétement modifiée. Une réaction violente contre la langue et la littérature françaises s'était opérée après la mort de Frédéric II; les guerres de la révolution et de l'empire la rendirent plus vive encore. Le gouvernement prussien, après la bataille d'Iéna, proscrivit la langue des vainqueurs; les réfugiés en grand nombre germanisèrent leur nom, et aujourd'hui ils sont pour la plupart complétement absorbés dans la population indigène.

Dès le premier moment de la révocation de l'édit de Nantes, la Hollande ne se montra pas moins empressée que la Prusse à profiter de la faute immense que venait de commettre le gouvernement de Louis XIV. Depuis longtemps déjà, ce pays était ouvert aux vaincus de tous les partis, aux proscrits de toutes les croyances. Il s'était ouvert, pendant la guerre de trente ans, pour les Allemands fuyant Wallenstein, pour les Anglais fuyant Marie Tudor, pour les Wallons, les Brabançons et les Flamands fuyant le duc d'Albe et le prince de Parme. Lorsque Henri III, en 1583, publia l'édit de conversion, la Hollande reçut de nombreux émigrans français; elle en reçut encore un très grand nombre de 1668 à 1681, et elle les accueillit tous avec le plus vif empressement. Le prince d'Orange, qui déjà rêvait la couronne d'Angleterre, comprit toutes les ressources que lui offrait l'émigration militaire de la France : il fit voter par les états 180,000 florins affectés à la dépense des officiers, et pourvut avec une égale sollicitude à l'établissement des ouvriers et des commerçans. Le comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande, en voyant le tort immense que l'émigration causait à la France, adressa des représentations fort justes à Louis XIV; mais le monarque ne vit dans les rapports de son ambassadeur que *les effets d'une imagination blessée*. Dans la seule année 1686, soixante quinze mille nouveaux réfugiés vinrent s'établir dans les Provinces-Unies, et, comme la plupart d'entre eux par-

venaient, malgré les efforts du gouvernement français, à réaliser leur fortune avant de franchir la frontière, l'argent afflua tellement dans la Hollande, qu'en 1687 le taux de l'intérêt à Amsterdam était tombé à 2 pour 100, et que cette ville seule servait aux protestans français 150,000 florins de rentes viagères.

Sous le rapport commercial, les résultats de l'émigration pour les Provinces-Unies ne furent pas moins importans. Harlem vit s'établir d'importantes fabriques de ces magnifiques étoffes de soie à fleurs qu'on appelait *belles triomphantes*. Amsterdam, qui jusqu'alors avait été exclusivement maritime, devint en peu d'années une des cités manufacturières les plus importantes de l'Europe. La Hollande, par son commerce cosmopolite, fit sur tous les marchés du monde une concurrence victorieuse au commerce français, en même temps qu'elle s'affranchissait vis-à-vis de la France d'un tribut annuel de plus de 42 millions qu'elle lui payait pour achat de montres, de dentelles, d'étoffes de soie, de gants, de quincaillerie, etc. Les colonies profitèrent comme la métropole. Trois mille réfugiés environ se rendirent au cap de Bonne-Espérance et peuplèrent une vallée qu'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de *Vallée des Français*. Ils la transformèrent en un immense vignoble, et y produisirent pour la première fois ces vins fumeux du Cap, qui font sur tous les marchés de l'Angleterre une si rude concurrence à nos vins français. Perdue à l'extrémité du monde, la colonie française du Cap est encore représentée aujourd'hui par une population d'environ quatre mille âmes, et elle habite principalement deux grands villages nommés, l'un le village de Charron, du nom de son fondateur, l'autre le village de La Perle. Tout en gardant fidèlement le culte et la langue des ancêtres, elle est devenue tellement étrangère à cette vieille Europe, dont la sépare l'immensité des déserts ou des mers, que, parmi ceux qui la composaient en 1828, personne ne savait que la France, depuis la fin du dernier siècle, avait enfin proclamé la liberté de conscience comme le dogme inviolable des sociétés modernes.

Au double point de vue de la politique et de la guerre, les réfugiés français de la Hollande exercèrent sur les affaires de leur temps une très grande influence. Tandis que les réfugiés de Londres préparaient de longue main l'avénement du prince d'Orange au trône d'Angleterre, celui-ci recrutait principalement avec les réfugiés de la Hollande l'armée qui devait, à la bataille de la Boyne, lui assurer la couronne. Ce fut un réfugié, Brousson, qui conçut la pensée de la ligue d'Augsbourg, et plus tard, quand éclata la guerre de la succession, des ingénieurs français, sortis de l'école fondée par Louvois, dirigèrent les siéges entrepris par les armées des alliés. Enfin la haine contre la France était si ardente au cœur de ses enfans proscrits, qu'en 1708 des officiers protestans au service de la Hollande pénétrèrent de Courtrai jusqu'aux environs de Versailles, et vinrent enlever, sur le pont de Sèvres, le premier écuyer du roi, M. de Beringhen.

Nous avons dit que la colonie française de Berlin, religieuse ou philosophique, contribua puissamment à préparer la révolution française; on peut dire avec autant de raison que la colonie littéraire de la Hollande contribua à préparer en France l'avénement du scepticisme philosophique au XVIIIe siè-

cle. Aussi longtemps que les calvinistes étaient restés les sujets de Louis XIV, ils s'étaient tenus prudemment sur la défensive : du moment où ils eurent franchi la frontière, ils commencèrent l'attaque avec une vivacité sans égale. L'esprit de parti s'allia à l'esprit de secte. Bayle fraya la voie où bientôt Voltaire devait entraîner son siècle. En 1689, le livre intitulé *les Soupirs de la France esclave* mit en cause le principe de la royauté, et fit pour la première fois un appel à la nation contre le monarque qui la gouvernait. Claude, dans un autre écrit non moins célèbre, *les Plaintes des protestans de France,* publia un manifeste violent en faveur de la coalition contre Louis XIV. Jurieu se posa fièrement en adversaire de Bossuet. Les Hollandais, qui gardaient de notre injuste agression un profond ressentiment, laissaient faire et laissaient dire. Tous les livres proscrits, tous les livres précurseurs des grandes secousses politiques, les *Contes* de La Fontaine, le *Contrat social, la Nouvelle Héloïse,* l'*Émile,* et une foule de pamphlets hostiles au gouvernement français ou au catholicisme, furent imprimés dans les Provinces-Unies. C'est là qu'est née la presse périodique; c'est là qu'ont été fondées les premières *revues,* telles que la *Gazette de Harlem,* le *Mercure historique et politique,* qui devint plus tard la *Gazette de Leyde,* si célèbre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la *Bibliothèque universelle,* la *Bibliothèque choisie,* la *Bibliothèque des Sciences,* etc. Ce furent des réfugiés, tels que Basnage, Élie Benoît et Michel Janiçon, qui dotèrent les premiers la Hollande de travaux vraiment sérieux sur sa propre histoire. La langue française se substitua partout à la langue latine, dont l'usage était général dans les écoles hollandaises. Cette propagation de l'idiome national fut, il faut en convenir, une faible compensation pour les dommages que les émigrés calvinistes causèrent à leur ancienne patrie, et cette importation de notre langue, au lieu d'étendre notre influence, ne servit qu'à la combattre et à l'atténuer. A l'exception de Bayle, les publicistes français naturalisés en Hollande furent avant tout des pamphlétaires et des controversistes de circonstance. D'ailleurs le français, tel qu'ils l'écrivirent, perdit bientôt sa verve et son éclat; il prit une tournure hollandaise, et devint, sous le nom de *français réfugié,* une langue à part, toute hérissée de barbarismes.

En Angleterre, les réfugiés n'avaient pas trouvé un accueil moins sympathique qu'en Hollande. Longtemps avant la révocation de l'édit de Nantes, la cause des protestans français était regardée en Angleterre comme une cause nationale. M. Weiss cite même un mémoire du *British Museum* dans lequel on cherchait à établir qu'en France le protectorat des réformés appartenait de droit à la Grande-Bretagne. Aussi, durant les longues guerres du XVIe siècle, le gouvernement anglais ne cessa-t-il jamais d'intervenir d'une manière plus ou moins directe dans nos luttes religieuses. Il aida puissamment au triomphe d'Henri IV, et ce fut là, sans aucun doute, un des services les plus signalés qu'une alliance anglaise ait jamais rendus à la France, car Henri IV représenta l'ordre après l'anarchie, la tolérance après l'esprit de fanatisme, la grandeur et la force du pays après de longues années d'épuisement et de faiblesse.

Déjà, dans les invasions des XIVe et XVe siècles, les Anglais, on le sait, avaient eu soin de transporter en Angleterre les ouvriers français les plus

habiles qu'ils trouvaient établis dans les villes momentanément soumises à leur domination. A plus forte raison devaient-ils profiter avec empressement du secours inespéré que la persécution apportait à leur industrie naissante, et ils en profitèrent en effet avec cette entente pratique des affaires qui les a distingués dans tous les temps. Le 28 juillet 1681, Charles II, tout pensionné qu'il était par Louis XIV, accorda, par l'édit de Hamptoncourt, des lettres de naturalisation et de grands priviléges aux émigrans. Onze cent cinquante d'entre eux furent naturalisés dans la même année, et en moins de dix ans, c'est-à-dire de 1680 à 1690, leur nombre s'éleva à plus de quatre-vingt mille. La plupart se fixèrent à Londres. Des habitans d'Amiens, de Cambrai et de Tournai formèrent à Édimbourg un quartier nouveau qui reçut le nom de *quartier de Picardie.* Les officiers et les soldats qui avaient suivi le prince d'Orange reçurent en Irlande, du gouvernement ou des propriétaires du pays, d'importantes concessions de terres, et formèrent autour de Dublin des colonies destinées à protéger cette ville. Le trésor public et la charité privée vinrent en aide en même temps aux familles pauvres. Jamais l'hospitalité d'un grand peuple ne s'exerça plus magnifiquement, et jamais, on peut le dire, l'hospitalité ne fut payée par de plus grands services.

Lorsque Guillaume d'Orange s'embarqua à Naerden pour conquérir le trône d'Angleterre, sur les douze mille hommes qui composaient sa petite armée, on ne comptait pas moins de trois régimens d'infanterie française et de sept cent trente officiers réfugiés, vieux soldats qui avaient appris la guerre sous Condé et Turenne. C'était un Français, Goulon, qui commandait l'artillerie; c'était un maréchal de France, Schomberg, qui dirigeait les opérations. En reconnaissant sur le champ de bataille le corps expéditionnaire que Louis XIV avait envoyé, sous les ordres du duc de Lauzun, pour combattre Guillaume, Schomberg dit aux régimens réfugiés : *Messieurs, voilà nos ennemis, en avant!* Ceux-ci se portèrent à l'attaque avec une fureur irrésistible et décidèrent la victoire. Un fait analogue se produisit sur le champ de bataille d'Almanza. Un régiment de réfugiés cévenols, qui combattait avec l'armée anglaise, se trouva placé en face d'un régiment français qui s'était signalé contre les camisards; les deux troupes, en se reconnaissant, s'élancèrent à la baïonnette l'une contre l'autre avec une telle furie, que des deux côtés il ne resta pas trois cents hommes debout. Le maréchal de Berwick, qui fut témoin de ce combat, n'en parlait jamais sans émotion, en disant que de sa vie il n'avait vu une pareille rage et une plus terrible action de guerre.

En contribuant à placer Guillaume d'Orange sur le trône d'Angleterre, les soldats protestans avaient couronné le plus redoutable ennemi de Louis XIV; les ouvriers protestans à leur tour, en portant dans la Grande-Bretagne leur intelligence et leurs bras, donnèrent un essor jusqu'alors inconnu à l'industrie de leur patrie adoptive, et l'affranchirent de 47 millions de marchandises qu'elle achetait, année moyenne, sur nos marchés. Toujours habiles à profiter de nos revers industriels, les Anglais ne se bornèrent point à attirer et à retenir chez eux les travailleurs protestans; ils recrutèrent également, et en très grand nombre, des ouvriers catholiques, en leur offrant, avec le libre exercice de leur culte, les mêmes avantages qu'aux réformés. Sur les vingt mille tisserands qui se trouvaient à Laval et aux environs, quatorze mille passèrent

dans la Grande-Bretagne et y naturalisèrent la fabrication des toiles à voiles, dont la France avait eu jusqu'alors le monopole. Tours, dont Henri IV avait voulu faire la capitale manufacturière de la France centrale, perdit trente mille habitans. Il en fut de même à Lyon, où le nombre des métiers de soieries était descendu, en 1698, de quinze mille à quatre mille. Pendant ce temps, les manufactures anglaises prospérèrent en raison directe de la décadence de nos propres manufactures. La fabrication des étoffes de soie occupait dès 1694 plus de mille métiers à Cantorbéry, et bientôt le commerce des soieries, dont nous avions eu jusque-là le monopole, nous fut disputé par nos voisins. Les réfugiés leur portèrent le secret de la fabrication du taffetas dit taffetas d'Angleterre, et cette branche fut complétement perdue pour nous, ainsi que les brocarts, les satins, les velours, les horloges, les cristaux, la quincaillerie, les instrumens de chirurgie, dont nous les avions en grande partie approvisionnés jusqu'alors. Il en fut de même pour les batistes, les tapisseries des Gobelins et les chapeaux en poil de lapin, de chèvre et de castor. Ces chapeaux, dits de Caudebec, avaient été longtemps pour la France l'objet d'un commerce important et tout à fait exceptionnel, car même dans le XVIIe siècle une foule de recettes industrielles étaient encore à l'état de *secrets*. Les procédés occultes de la fabrication des *caudebecs* furent emportés en Angleterre, et les cardinaux romains eux-mêmes, qui jusque-là s'en étaient fournis chez nous, furent obligés de les acheter à la manufacture de Wandsworth.

Ainsi, par la proscription de 1685, Louis XIV détruisait lui-même ce qu'il s'était efforcé de créer. Le père Lachaise avait presque ruiné l'œuvre immense de Colbert. La Grande-Bretagne, jusqu'alors tributaire, s'était affranchie de la France, et elle travaillait, avec les bras de nos ouvriers, à nous supplanter sur tous les marchés du monde. Par un brusque retour vers l'intolérance du moyen âge, par un démenti cruel donné aux progrès de la civilisation dont elle était si fière, la France s'était faite l'auxiliaire la plus active de la grandeur et de la prospérité d'une puissance rivale. Dans la seule année 1689, on convertit en argent anglais 900,000 louis d'or, perte d'autant plus irréparable que nous ne possédions guère à cette époque plus de 500 millions de numéraire. Quant à la littérature des réfugiés, elle eut de l'autre côté du détroit beaucoup moins d'influence qu'en Prusse et en Hollande, et le seul ouvrage important publié par les protestans français fut l'*Histoire d'Angleterre*, de Rapin Thoyras, qui prit, comme officier, une part très active à l'expédition de Guillaume d'Orange.

La Suisse, qui depuis longtemps était devenue, comme la Hollande et l'Angleterre, une terre d'asile pour tous les proscrits, reçut également un assez grand nombre d'émigrés protestans. Genève profita utilement, pour ses fabriques d'horlogerie, de la présence de ses nouveaux hôtes. Les paysans du Languedoc et du Dauphiné introduisirent dans les cantons la culture de la vigne et du mûrier; mais comme en général la Suisse était pauvre et peu commerçante, les réfugiés qui disposaient de quelques ressources furent à peu près les seuls qui s'y fixèrent. Ils y portèrent, comme partout, une haine irréconciliable contre la France, et leur rôle, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, fut avant tout un rôle politique. Berne, Zurich, Schaffhouse, Saint-Gall, tout en conservant leurs relations diplomatiques avec la

France, entretinrent des rapports suivis avec Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre, et donnèrent des troupes à la grande coalition européenne. Genève, sommée par Louis XIV d'expulser les réfugiés, fut contrainte d'obéir à cet ordre, mais elle se vengea par des menées occultes plus fatales au grand roi qu'une rupture ouverte. Tous les cantons embrassèrent sa querelle. Pendant la guerre des Cévennes, ils secondèrent activement les camisards. Il en fut de même lors de la guerre de la succession. Les réfugiés avaient tellement popularisé la haine contre leur propre pays, qu'en 1707, lorsque le prince de Conti éleva, concurremment avec la maison de Brandebourg, des prétentions sur la principauté de Neufchâtel, les cantons, excités par leurs intrigues, déférèrent la souveraineté de ce petit état à Frédéric Ier, et c'est là ce qui explique ce droit d'intervention que la Prusse n'a jamais cessé depuis de réclamer dans les affaires de la confédération helvétique. Louis XIV eut beau menacer, les cantons répondirent par des préparatifs de guerre. Cette fois encore, comme toujours, les réfugiés se placèrent à l'avant-garde; l'Europe coalisée leur promit son appui, et le grand roi fut forcé de céder. Ainsi, par rapport à la Suisse, la révocation de l'édit de Nantes eut encore pour la France des résultats funestes. Elle changea en hostilité sourde la neutralité jusqu'alors bienveillante d'un état voisin, et elle déposa dans les cantons les germes d'un esprit anti-français qui s'est depuis réveillé dans maintes circonstances.

Telle est l'histoire de l'émigration protestante dans les pays les plus rapprochés de la France ou dans ceux où elle exerça le plus d'influence; il faut la suivre maintenant aux extrémités de l'Europe septentrionale. On la retrouve en Danemark, où elle forme quatre colonies importantes, la première à Copenhague, la seconde à Altona, les deux autres à Frédéricia et à Glukstadt. On la retrouve aussi en Suède, où du reste le luthéranisme se montra peu bienveillant à son égard. Enfin on la retrouve en Russie, où les recommandations de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, avaient préparé aux réfugiés un accueil hospitalier. En 1688, les czars Pierre et Ivan leur accordèrent, par un ukase, le libre accès de toutes les provinces moscovites. Plus de trois mille d'entre eux entrèrent dans le régiment modèle formé par Pierre le Grand, et leur influence se fit glorieusement sentir dans l'instruction et la discipline de l'armée qui devait plus tard triompher à Pultawa. Les sympathies de Pierre le Grand pour les réfugiés ne se démentirent jamais. Lorsqu'il eut bâti Saint-Pétersbourg, il leur permit d'y construire un temple. Il donna des terres à ceux qui voulaient se livrer à la culture, et aujourd'hui même il existe sur les bords du Volga une petite colonie française, agricole et commerçante, qui forme, au milieu de la grande famille moscovite, une famille distincte, dont les membres ont gardé, avec leur culte et leur langue maternelle, l'habit à basques et la perruque du règne de Louis XIV.

L'émigration protestante ne s'arrêta point aux limites de la vieille Europe; elle se fraya le chemin du Nouveau-Monde, pour chercher, au sein d'une nature sauvage encore et sur une terre inexplorée, cette liberté dont elle était si jalouse. Déjà, au XVIe siècle, Coligny avait formé le projet de réunir sous une seule et même direction et de fixer dans une même colonie de l'Amérique ceux de ses coreligionnaires qui préféraient l'exil à l'abjuration. Une première expédition fut tentée en 1555 par Durand de Villegagnon. Elle échoua

complétement. Quelques années plus tard, en 1562, Jean Ribault partit de Dieppe avec deux navires, et débarqua près de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, qui sépare la Floride moderne de la province de Georgie : il y construisit le fort Charles, la première citadelle de l'Amérique du Nord sur laquelle ait flotté le drapeau européen; mais cet établissement fut bientôt abandonné. Coligny cependant ne se découragea point. Une expédition nouvelle, dont le commandement fut confié à René Laudonnière, vint s'établir dans les mêmes contrées; les Espagnols, auxquels les nouveaux colons portaient ombrage, s'emparèrent par surprise du fort que ceux-ci avaient construit, et les pendirent en attachant cette inscription au-dessus de leur tête : *Pendus comme hérétiques et non comme Français.* Un gentilhomme de Mont-de-Marsan, Dominique de Gourgues, résolut de tirer vengeance de cet acte de cruauté : il vendit son patrimoine, recruta deux cents volontaires, et partit du port de Bordeaux en 1567 sur trois navires parfaitement équipés. Sa traversée fut heureuse. Il tomba à l'improviste sur les Espagnols qui s'étaient rendus coupables du meurtre de ses compatriotes, et les fit attacher au gibet avec cette devise : *Pendus comme assassins et non comme Espagnols.* Lorsqu'il revint en Europe, l'Espagne mit sa tête à prix, après en avoir au préalable obtenu l'autorisation du roi de France.

Dans le cours du XVIIe siècle et longtemps avant la révocation de l'édit de Nantes, un assez grand nombre de réfugiés se rendirent dans le Nouveau-Monde et s'établirent de préférence dans l'état de New-York, la Virginie, le Maryland, et surtout dans la Caroline du sud. De 1686 à 1699, l'émigration s'accrut considérablement. La colonie du Santee et celle de Charleston, la plus importante de toutes, atteignirent un remarquable degré de prospérité. Quatre cents familles environ parmi celles qui les composaient demandèrent au gouvernement de Louis XIV l'autorisation de s'établir dans la Louisiane, à la seule condition qu'on leur accorderait la liberté de conscience. Le ministre Pontchartrain leur répondit que le roi ne les avait pas chassés de ses états pour qu'ils formassent une république dans ses domaines du Nouveau-Monde. L'Angleterre, cette fois encore, s'empressa de profiter de cet incroyable aveuglement. Elle s'efforça, par des faveurs de toute espèce, de fixer les réfugiés dans ses colonies naissantes, « afin, dit l'acte de la législation de la Caroline du sud, de contribuer à l'établissement des manufactures de soie, et de hâter en même temps l'introduction de la vigne et de l'olivier. » Dès ce moment, les réfugiés de l'Amérique, attachés sans retour à leur nouvelle patrie, la fécondèrent par leur travail, la défendirent contre la France et l'Espagne, et s'associèrent à toutes ses luttes et à toutes ses gloires. Des sept présidens qui dirigèrent le congrès de Philadelphie pendant la guerre de l'indépendance, trois, Henri Laurens, Jean Jay, Élie Boudinot, étaient d'origine française. Après avoir suivi l'histoire des colonies protestantes en Amérique, on regrette avec M. Weiss que la pensée de Coligny n'ait pu se réaliser, et qu'il ne se soit pas rencontré un chef influent pour rallier sous un même drapeau tous les proscrits et fonder avec eux dans le Nouveau-Monde une France protestante.

On voit quel intérêt s'attache à l'histoire des protestans français en Europe comme dans le Nouveau-Monde. Il ne faudrait cependant pas s'exagérer l'im-

portance intellectuelle de l'émigration, et peut-être pourrait-on reprocher à l'écrivain qui vient de traiter avec des documens nouveaux cette question délicate — d'incliner un peu trop vers cette idée, qu'au XVIIe siècle la supériorité de l'intelligence était tout entière du côté des protestans. M. Weiss lui-même reconnaîtra qu'on peut, sans démentir l'histoire, réclamer l'égalité en faveur des catholiques; car le mérite de son livre, c'est de ne point s'adresser à telle communion religieuse plutôt qu'à telle autre, mais à tous ceux qui veulent s'instruire par les leçons du passé. Aujourd'hui, grâce aux recherches récentes, c'est avec une pleine connaissance du sujet que l'attention de la France peut se reporter sur les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes. On peut mesurer dans toute son étendue et sous les aspects les plus divers le désastre occasionné par ce décret. On a peine à comprendre comment Louis XIV, qui fit de si grandes choses, a pu commettre une pareille faute, comment il ne s'est point arrêté devant la morale humaine, devant l'intérêt de l'état, devant la religion. On se demande comment, à l'exception de Fénelon et du cardinal de Noailles, personne ne s'est rencontré dans le haut clergé français pour lui représenter que jamais la véritable tradition catholique n'avait admis qu'on pût employer contre l'hérésie d'autres armes que les armes spirituelles, que saint Augustin avait recommandé de combattre l'erreur et non les hommes, et que l'église gallicane, dans la barbarie même du moyen âge, avait déclaré par la bouche du plus éloquent de ses apôtres, par la bouche de saint Bernard défendant les Juifs, qu'on doit enseigner et persuader la foi, et non l'imposer : *fides suadenda, non imponenda.*

Au point de vue religieux, la révocation fut un acte complétement inutile, car le protestantisme, comme il arrive toujours pour les croyances religieuses, se soutint et se fortifia par la persécution. En effet, vers 1680, la France comptait environ douze cent mille protestans sur une population totale de vingt millions d'habitans. Aujourd'hui, sur trente-six millions, elle compte environ dix-huit cent mille réformés, et de la sorte la proportion est restée la même. Au lieu de ramener dans le giron de l'église romaine ceux qui s'en étaient séparés, la révocation en éloigna au contraire une foule d'hommes qui se jetèrent dans le philosophisme par crainte d'un despotisme religieux, et le XVIIIe siècle vit se former un parti qui attaqua le catholicisme en prenant pour prétexte la haine de l'intolérance.

Au point de vue gouvernemental, la révocation fut un fait désastreux pour l'autorité royale et pour Louis XIV personnellement; car, en pénétrant dans le domaine de la conscience, ce prince, qui avait si nettement posé le principe de la séparation des deux pouvoirs, se plaçait pour ainsi dire en dehors du droit dont lui-même avait fixé les règles. Il démentait ainsi et la politique de sa race et sa propre politique; il reconstituait comme parti le protestantisme, depuis longtemps vaincu et désarmé, et il provoquait la résistance de la part de sujets fidèles et dévoués, qui, éblouis, comme le reste de la nation, par sa puissance et les splendeurs de son règne, n'avaient su jusqu'alors qu'admirer et obéir. Il donna en outre aux coalitions de l'Europe protestante un prétexte en quelque sorte permanent; il aggrava les rivalités politiques de toutes les haines implacables des passions religieuses, et se plaça par ses proscriptions, vis-à-vis des princes réformés de l'Europe, dans une

situation de tous points identique à celle où la convention, un siècle plus tard, se plaça vis-à-vis des rois par le meurtre de Louis XVI.

Au point de vue économique enfin, la révocation fut bien autrement désastreuse encore. Quatre cent mille personnes actives et énergiques, comme celles qui dans tous les temps se portent avec ardeur aux nouveautés téméraires, quittèrent le royaume pour n'y jamais rentrer. Plus de trois cent mille autres, y compris les victimes de la guerre des Cévennes, périrent sur les champs de bataille, sur les galères, sur les échafauds, ou moururent de misère et de faim en cherchant à fuir au-delà des frontières, ou à échapper, en se réfugiant dans les montagnes et dans les bois, à la persécution qui s'efforçait de les saisir partout. Il n'y a point là d'exagération. On n'a, pour vérifier ces chiffres, qu'à consulter les documens officiels du temps, et à faire le total ville par ville, province par province. Cette perte fut d'autant plus regrettable pour la France, que les derniers désastres de la guerre de la succession, et principalement l'hiver de 1709, causèrent dans le royaume une effrayante mortalité. Un nombre considérable de matelots expérimentés, de soldats d'élite, de vieux officiers formés à l'école de la grande guerre, d'ingénieurs formés à l'école de Vauban, tournèrent contre le pays qui les exilait leur bravoure et leur expérience. Nos manufacturiers les plus riches portèrent hors de France leurs capitaux, nos ouvriers les plus habiles le secret de nos plus belles industries. Nos fabriques, les premières du monde à cette date, furent brusquement paralysées dans leur essor. La Prusse, grâce aux réfugiés, se constitua pour la première fois comme puissance commerciale. Par eux, la Hollande et l'Angleterre furent initiées à la fabrication de toutes les denrées dont nous avions eu jusqu'alors le monopole exclusif, et notre commerce, perdant ce qu'elles cessèrent de nous acheter pour elles-mêmes, fut diminué de tout ce qu'elles vendirent à ceux que nous avions approvisionnés jusque-là. Après avoir retrouvé sur tous les marchés du monde le commerce des réfugiés, la France retrouva sur tous les champs de bataille leur haine et leur bravoure; car, il faut le dire, elle n'eut jamais, à de très rares exceptions près, d'ennemis plus implacables. Parmi les calvinistes marquans du XVIIe siècle, Duquesne fut le seul qui resta tout à la fois fidèle à sa croyance et à son pays; il fit jurer à ses enfans de ne jamais porter les armes contre la France, et ce fut là l'unique exemple de patriotisme que donnèrent ceux qu'atteignit la révocation. Triste effet des passions religieuses, qui sont, on peut le dire, le fléau de la véritable piété, et qui, plus implacables que les passions politiques, ne pardonnent jamais, étouffent dans le cœur des persécuteurs le sentiment de la justice et de la pitié, dans le cœur des proscrits le sentiment de la patrie, et font verser des flots de sang par ceux mêmes qui invoquent le Dieu de paix!

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1853.

Tel est le caractère de ces questions immenses qui ouvrent tout à coup de si étranges horizons pour le monde, en le mettant dans la cruelle alternative de la paix ou de la guerre : on les retrouve partout, sous toutes les formes, suspendant tous les intérêts, dominant les situations. Elles finissent par lasser et épuiser l'attention. Les notes diplomatiques, les memorandums, les ultimatums, se multiplient et ne les éclairent guère davantage. Les affaires d'Orient ont cela de particulier aujourd'hui, qu'elles sont arrivées à un point où d'un côté il y a un ensemble de faits et de complications dont la guerre semblerait le dénoûment invincible, tandis que d'un autre côté il y a dans l'opinion publique européenne une singulière obstination de confiance dans le maintien de la paix. La guerre apparaît presque comme le seul résultat logique de ces difficultés, et on n'y veut point croire; on n'y croit pas parce qu'on ne saurait s'arrêter à la pensée que de grands gouvernemens risquent avec une telle légèreté ou un tel aveuglement le repos du monde, parce que tout dit qu'un conflit serait sans motif, qu'un recours à la force serait illégitime, parce qu'enfin au-dessus de la logique des passions et des ambitions qui peut mener à la guerre, il y a la logique des grands intérêts de l'Europe qui mène à la paix. Que disent donc en ce moment les faits relativement à l'Orient? Ils montrent la situation sous le même aspect, la Russie persistant plus que jamais dans ses prétentions excessives, la Turquie conservant son attitude de résistance, l'Angleterre et la France poursuivant une politique commune en continuant à prêter à l'empire ottoman l'appui de leur nom, de leurs conseils et au besoin de leurs flottes. Seulement cette situation touche de plus en plus à son extrême période. Un dernier ultimatum de la Russie transmis au divan vient de rencontrer un nouveau refus de la Porte. Après le départ précipité du prince Menchikof, ce qui restait de la légation russe à Constantinople quitte aussi le sol turc. Il semblerait, par suite, que

nous soyons au moment des résolutions décisives, où il faut choisir entre le paix et la guerre, et c'est là, sans nul doute, ce qui a inspiré au cabine a Saint-Pétersbourg la pensée de fixer l'état de la question au point de vue russe dans une note adressée à ses agens près des diverses puissances. Or en quoi se résume cette note, cette exposition solennelle placée sous l'autorité du nom de M. de Nesselrode? Est-elle de nature à modifier les impressions ressenties en Europe? Révèle-t-elle quelque grief de la Russie inconnu jusqu'à ce moment? Fait-elle apparaître comme beaucoup plus légitime toute tentative qui serait faite par le gouvernement russe pour obtenir par la voie des armes ce que les négociations n'ont pu lui donner? La Russie peut indubitablement encore recourir à la force en jetant son armée dans la Moldavie et la Valachie; rapprochée de sa déclaration, cette occupation n'en restera pas moins un acte de force que rien n'explique dans les difficultés d'un ordre général récemment suscitées, et que rien n'autorise dans les conditions spéciales faites aux provinces du Danube par le traité de Balta-Liman.

La note du cabinet de Saint-Pétersbourg a eu cet avantage et ce succès, de pouvoir être interprétée dans un sens favorable à la paix aussi bien que dans un sens moins rassurant; c'est toujours la merveille des documens diplomatiques dans les situations difficiles. Au fond, c'est dans cette note même qu'on pourrait trouver les meilleurs argumens contre les prétentions de la Russie en montrant les erreurs ou les confusions sur lesquelles ces prétentions reposent. Et d'abord il y a, ce nous semble, dans la communication émanée du cabinet du tsar, un simple mot où se révèle la singulière ambition de la Russie; ce mot, c'est la qualification d'église *gréco-russe* donnée aux églises orientales. N'est-ce point une prétention suffisamment réfutée et que repoussent, comme nous l'indiquions récemment, les communions mêmes auxquelles ce nom s'applique? Il n'y a point d'église gréco-russe en Orient, il y a des églises grecques nées et constituées avant même qu'il y eût une Russie, et qui ne pouvaient pas prendre apparemment un nom qui n'existait pas. Ce n'est point exclusivement, à vrai dire, d'une considération religieuse qu'est né ce rôle protecteur revendiqué aujourd'hui si entièrement par le gouvernement russe, c'est la politique qui l'a créé, c'est la décadence progressive de la puissance turque coïncidant avec l'agrandissement de la Russie qui a amené cette situation, ce protectorat de fait, qui ne rend pas plus vraie la qualification d'église gréco-russe donnée aux communions orientales, et qui surtout n'explique point comment la Russie se croirait le droit de faire consacrer par une convention diplomatique cette sorte d'absorption, dont le dernier mot serait inévitablement de réunir sous sa suprématie toutes les populations grecques de l'Orient. Quant à la nature même des difficultés les plus récentes, est-il nécessaire de dissiper une fois de plus la confusion faite par la Russie entre ses réclamations concernant les lieux saints et les exigences postérieures que le prince Menchikof a été chargé de faire triompher? La question des lieux saints a été réglée, la note russe elle-même l'avoue, sans difficulté de la part de la Turquie, sans obstacle de la part de la France. Comment donc serait-ce encore la question des lieux saints? Comment l'Europe pourrait-elle accepter sans contestation cette étrange connexité établie entre des réclamations portant sur un point spécial, auxquelles il a été pleinement satisfait

d'ailleurs, et un acte d'une portée générale, tendant à modifier si sensiblement les relations de l'empire russe et de la Porte, et à livrer au tsar une portion de l'autorité souveraine du sultan sur onze millions de ses sujets? Le cabinet de Saint-Pétersbourg répond à cela qu'il ne réclame rien d'inusité et de nouveau, que ces stipulations qu'il propose, elles existent déjà en sa faveur depuis le traité de Kaïnardgi, confirmé par tous les autres traités subséquens, qu'un acte nouveau n'aurait de valeur que comme réparation des mauvais procédés du passé en même temps que comme garantie plus étroite de l'avenir, et nullement comme titre à des avantages qui ne lui soient acquis. « Si nous sommes forts, dit la note russe, nous n'en avons pas besoin; si nous sommes faibles, un pareil acte ne nous rendrait pas plus à craindre. » On pourrait assurément contester cette manière de poser la question, qui semble si singulièrement faire abstraction du droit; mais enfin n'est-ce point là en substance ce qu'on dit depuis longtemps dans un autre sens? Si la Russie ne demande rien de nouveau, rien que ne lui assurent déjà les traités qu'elle a avec la Porte ottomane, où donc est la nécessité d'une convention nouvelle? Quelle force ajoutera cette convention aux stipulations antérieures? En quoi liera-t-elle plus strictement la Turquie? Si au contraire il y a quelque chose de nouveau dans les prétentions russes, comment la Porte ne serait-elle point en droit de peser, d'examiner, de repousser même les conditions et la forme de l'engagement qui lui est proposé ou plutôt imposé? Et en réalité, si par l'acte qu'elle réclame la Russie ne poursuivait pas un accroissement d'influence et de prépondérance réelle en Orient, comment s'expliquerait cette insistance poussée au point de suspendre la guerre sur l'empire ottoman et sur l'Europe? Évidemment personne ne s'y trompe. La Russie sent bien que, sous une forme quelconque, — traité, *sened* ou simple note diplomatique souscrite par le divan, — ce qu'elle réclame, c'est un accroissement d'influence; le gouvernement turc sent bien que ce serait pour lui une diminution d'indépendance; l'Europe ne sent pas moins qu'il en résulterait un déplacement de souveraineté en Orient, une atteinte peu déguisée à l'intégrité de l'empire ottoman, et voilà la raison de la situation de tout le monde, de la Russie, de la Porte et de l'Europe, dans cette question.

Quoi qu'il en soit, au dernier ultimatum russe parvenu à Constantinople, le divan a répondu par un refus; mais en même temps il paraît avoir joint à ce refus la proposition d'envoyer un ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg pour expliquer sa situation et renouer les négociations si brusquement rompues par le prince Menchikof. Cette proposition doit d'autant plus peser dans la balance, que peu auparavant le gouvernement turc avait publié un firman par lequel il déclare de nouveau solennellement maintenir les priviléges et immunités des églises d'Orient. Le sultan ne semble même pas éloigné aujourd'hui de déclarer irrévocables les concessions faites aux chrétiens de toutes les communions, et de contracter, à défaut d'un engagement diplomatique, un engagement moral vis-à-vis de toutes les puissances chrétiennes. Tel est donc le terrain où se débat en ce moment cette souveraine question de la paix et de la guerre. Il s'agit de savoir si la Russie acceptera les engagemens de la Turquie, pris par le divan en vertu de sa souveraineté propre, sans aucun caractère synallagmatique, ou si, en persistant rigoureu-

sement dans son ultimatum, elle poursuivra une tentative personnelle, exclusive, et qu'on peut certainement qualifier de démesurée.

Pour tous ceux qui pèsent dans leur esprit les chances de la paix, il est une question qui a dû s'élever. Quelle est l'attitude de l'Autriche dans ces circonstancs? De quel côté penche son influence? A-t-elle, comme on l'a dit, le rôle, sinon d'une médiatrice officielle, du moins d'une puissance s'interposant pour le maintien d'une paix à laquelle elle est la première intéressée? La situation de l'Autriche, à vrai dire, n'est point des plus faciles. Le concours énergique qu'elle a reçu du tsar en 1849 n'a point été peut-être, autant qu'on pourrait le croire, un acte de chevaleresque désintéressement, si, comme on l'assure, en retour de ce service éminent, elle a dû s'engager moralement à se ranger du côté de la Russie dans tout conflit qui pourrait éclater. L'exécution de cet engagement semble avoir été réclamée au moment où échouaient définitivement les négociations du prince Menchikof, et, d'après des versions accréditées, l'Autriche se serait ainsi trouvée entre l'intérêt évident qu'elle avait à s'opposer, plus encore que toute autre puissance, aux projets de la Russie, — et ses obligations morales de 1849. Quelles étaient cependant les limites de ces obligations? Un tel engagement pouvait-il s'appliquer à un conflit dont l'Autriche désapprouverait le principe aussi bien qu'à une guerre légitime? Le cabinet de Vienne ne paraît point être entré dans ces questions. Il aurait évité de discuter ses obligations; il aurait seulement objecté que s'il détournait ses forces militaires de leur destination actuelle en Hongrie, dans la Lombardie, dans la Vénétie, pour appuyer les mouvemens des Russes sur le bas Danube, le résultat le plus clair, ce serait de livrer de nouveau ces portions de l'empire à une explosion révolutionnaire, possible surtout à un moment où les circonstances générales feraient fermenter toutes les passions. En outre, l'armée autrichienne ne risquerait-elle pas de se trouver dans une situation fausse, qui serait la source de froissemens et de mécontentemens profonds? Si des mouvemens intérieurs éclataient, ne s'étendraient-ils pas à toute l'Allemagne, et la Russie elle-même, dans ce cas, serait-elle sûre de la Pologne? L'engagement pris en 1849, et qui avait pour but la répression de la révolution, de concert avec la Russie, aurait ainsi pour bizarre conséquence de lui frayer de nouveau la route. Après cela, le seul rôle qui reste à l'Autriche évidemment est celui d'une intervention conciliante et modératrice, aussi conforme à ses propres intérêts qu'aux intérêts de l'Europe. De toutes les médiations qui peuvent être tentées, c'est sans nul doute la plus efficace. On s'est un peu hâté peut-être de donner à cette médiation presque un caractère officiel. L'internonce autrichien, M. de Bruck, à son arrivée à Constantinople, a dû peser de ses conseils sur le cabinet ottoman. Il n'est point étranger, assure-t-on, à la résolution du divan d'étendre ses concessions, et de donner une forme irrévocable aux garanties en faveur des chrétiens. Quant à une médiation réelle, elle n'a pu être encore ni offerte, ni acceptée, et la question d'ailleurs est de savoir si elle serait agréée par le tsar, surtout lorsque l'on considère l'immensité des préparatifs militaires qui ont précédé la mission du prince Menchikof, et semblaient dénoter une résolution déjà fort arrêtée d'aller jusqu'au bout. Si donc les bons offices de l'Autriche peuvent être une des chances de la paix, sa médiation n'en est point

la garantie. La paix, elle est tout entière aujourd'hui dans la décision suprême que s'est réservée l'empereur Nicolas avant de donner à son armée l'ordre de franchir le Pruth.

Quel que soit cependant le résultat actuel de ces complications, paix ou guerre, — et il n'est point impossible encore que les considérations de la paix n'exercent leur souveraine influence sur l'esprit élevé du tsar, — ces complications n'en sont pas moins un symptôme nouveau du mouvement qui s'accomplit, qui peut être précipité ou retardé, mais qui se dessine avec une étrange puissance. Ce mouvement, c'est le développement immense de la Russie, que le ministre de l'empereur Nicolas constate avec orgueil dans sa note. Depuis plus d'un siècle, en effet, la Turquie dépérit, la Russie grandit, et l'Europe observe. Chaque lutte nouvelle a été l'occasion d'un accroissement et s'est terminée par un traité qui constatait une victoire de plus pour l'empire des tsars. Les étapes de cette carrière d'agrandissement sont les traités de Kainardgi, de Bucharest, d'Andrinople, d'Unkiar-Skelessi. Le rôle de la Russie a été sans cesse de s'introduire dans les affaires de la Turquie, d'enfoncer son coin dans cet empire vermoulu, tantôt agissant en ennemie, tantôt s'offrant comme alliée, passant habilement de l'hostilité à la protection, gagnant autant de terrain par la paix que par la guerre, et arrivant aujourd'hui à vouloir constater dans un traité nouveau une sorte de partage de la suzeraineté des sultans. C'est ainsi que s'est développé cet empire, qui s'appuie au pôle, fait face à l'Allemagne, étend son influence vers la Perse, est gardé presque sur tous les points par des frontières inaccessibles, et dont l'ambition, servie par d'ardentes passions religieuses, ne cesse d'avoir l'œil fixé sur Constantinople. Qu'a fait cependant l'Europe? Qu'a fait le pays en qui se résume plus particulièrement la civilisation occidentale, — la France? L'Europe s'est consumée dans des luttes intestines; la France a passé son temps à détruire ou à édifier des régimes politiques; elle s'est dévorée elle-même dans des perturbations qui enchaînaient ses forces, ou les tournaient vers des entreprises impossibles et qui affaiblissaient en elle l'instinct de ses grands intérêts dans le monde. Ce sont les révolutions surtout qui ont contribué à fausser ou à paralyser la politique de l'Occident. L'Europe a fait avec la Russie depuis un siècle ce qu'elle fait depuis cinquante ans avec les États-Unis : elle a vendu elle-même ses possessions à l'Union américaine; elle a favorisé les émancipations prématurées et les démembremens des états voisins de la république nouvelle. Quand le Texas a proclamé son indépendance, elle a approuvé, — et elle a approuvé encore quand le Texas s'est annexé aux États-Unis. Lorsque la guerre du Mexique a éclaté en 1846, elle n'a eu rien à y voir, c'était une affaire de l'autre monde, et de fait il n'y a eu que deux ou trois provinces mexicaines absorbées. Aujourd'hui c'est tout le Mexique que les États-Unis menacent, en même temps qu'ils professent comme politique l'exclusion de l'Europe de tout le continent américain, et le difficile est véritablement de savoir comment on s'y opposerait : de telle sorte qu'entre ces deux mouvemens d'expansion les plus immenses et les plus redoutables qu'ait vus la civilisation moderne, celui de la Russie et celui des États-Unis, la politique européenne se trouve hésitante, souvent divisée et impuissante à rien empêcher, après

avoir perdu les occasions d'interventions efficaces. Il serait difficile évidemment de pressentir ce qui peut résulter de ces grands mouvemens des peuples. Ce que nous savons, c'est que, si l'Europe ne retrouve sa liberté d'action et l'instinct de ses véritables intérêts, elle peut être exposée à des déceptions plus cruelles encore. Mais, pour ne parler que de la Russie, quel peut être le moyen d'arrêter ce développement gigantesque, du moins en ce qu'il a de plus menaçant pour l'Europe? C'est là toujours le difficile quand les crises sont arrivées à un certain degré. Un auteur anglais, dans une brochure, — *Solution de la question d'Orient*, — cherchait récemment une issue; il la trouvait dans la création d'un empire grec à Constantinople, sous l'autorité souveraine d'un prince chrétien indépendant. L'auteur oublie peut-être un peu qu'on ne crée point des empires et des princes à volonté et à jour fixe. Dans tous les cas, l'intérêt supérieur, c'est que, sous une forme quelconque, sous la forme de l'empire turc actuel ou d'un empire grec indépendant, l'intégrité de l'Orient demeure un fait acquis à la politique occidentale, comme elle est déjà consacrée par le droit. Tout le reste est sujet à discussion. Ce n'est point là d'ailleurs une œuvre facile, et la première condition pour l'accomplir, c'est que l'Europe puisse tourner vers l'étude et la défense de ces grandes questions un peu de ces forces qu'elle use trop souvent à se détruire elle-même en prétendant se rajeunir. Voilà pourquoi l'état intérieur d'un pays donne presque toujours la mesure de ce qu'il peut au dehors et de l'efficacité de sa politique dans le monde.

La vie intérieure de la France, il est superflu de le dire, est semée de peu d'incidens aujourd'hui, depuis que l'action politique, moins partagée, est soumise à des règles et à des limites qu'il serait difficile de franchir. Elle est organisée pour le repos, comme en d'autres temps elle est organisée pour l'agitation permanente. Les préoccupations actuelles les plus vives peut-être sont celles des affaires du dehors et celles des affaires industrielles, qui réagissent incessamment les unes sur les autres. La Bourse est un bruyant théâtre politique où l'on a déjà fait assez souvent franchir le Pruth par les troupes russes. Entre ces deux ordres de préoccupations diverses, il resterait peu à dire, si le gouvernement n'avait publié dans ces derniers jours un certain nombre de décrets modifiant l'organisation des départemens ministériels par suite de la suppression du ministère de la police générale, fixant l'état des princes de la famille impériale, soumettant à des conditions nouvelles la décoration de la Légion-d'Honneur et les décorations étrangères obtenues par des Français. Résumons rapidement ces diverses mesures. C'est toujours chose assez grave que de toucher à l'organisation du pouvoir ministériel, qui a déjà subi tant de modifications et de changemens. Combien de fois les administrations ne se sont-elles pas trouvées scindées, les intérêts intervertis et divisés moins encore dans la vue d'un service meilleur que par des considérations politiques accidentelles et peu durables! Il est cependant curieux de voir comme on finit toujours par revenir à des conditions plus rationnelles, basées sur l'analogie des services, sur l'identité des intérêts. Il y a deux ans bientôt, l'agriculture et le commerce, après avoir formé longtemps une administration spéciale, avaient été rattachés au ministère de l'intérieur; ils vont aujourd'hui composer, avec les travaux publics, un ministère unique et indé-

pendant. De toutes les combinaisons qui pouvaient être tentées, celle-là est sans doute la meilleure, parce qu'elle est la plus logique. N'y a-t-il point en effet les liens les plus étroits entre l'industrie, le commerce, l'agriculture et toutes les entreprises de travaux publics? N'y a-t-il point un avantage réel à réunir ces intérêts divers, qui touchent au développement matériel du pays, pour les soumettre dans leur ensemble à une même direction, à une même impulsion? Cette mesure se lie d'ailleurs à une mesure plus grave et d'un caractère politique qui n'est autre que la suppression du ministère de la police générale. C'est à l'intérieur qu'est rendue la direction de la police, comme elle lui appartenait autrefois. Aujourd'hui que l'inutilité du ministère de la police générale est reconnue par le gouvernement même qui l'a constitué, il est bien permis de croire que ce n'est là jamais qu'une institution transitoire. C'est un rouage qui risque souvent d'offrir moins d'avantages que de difficultés, ne fût-ce que par les conflits qui peuvent s'élever incessamment entre les fonctionnaires spéciaux de la police et les autres fonctionnaires administratifs, même assez fréquemment avec les autorités militaires. Nous ne parlons du reste ici que de ce genre de considérations. C'est une observation à faire. Depuis cinquante ans, dans notre histoire, le ministère de la police reparaît par intervalles : il a existé sous l'empire, il a existé même sous la restauration; jamais il n'est parvenu à s'établir d'une manière permanente; né dans certaines circonstances, il a disparu avec elles. A quel titre et à quelle condition la police pourrait-elle donc être une institution permanente? A la condition qu'elle fût ce qu'elle n'a jamais été, ce qu'elle ne peut pas être, — une sorte de gouvernement supérieur embrassant la direction politique, la direction intellectuelle, la direction morale du pays. Mais alors c'est un gouvernement universel tenant dans sa dépendance tous les services, et comme ce gouvernement ne peut pas se réaliser, la police, constituée d'une manière indépendante, reste toujours ce qu'elle est, — une hiérarchie de surveillance, ayant à sa tête un ministre et finissant par un agent vulgaire souvent disposé à faire sentir l'action du pouvoir dans tous les détails de la vie des populations, — car, s'il est dans une localité où l'on ne conspire pas, il faut bien qu'il fasse quelque chose. Dans un temps normal, la police n'est qu'une partie de l'administration ordinaire. Observer l'état du pays, les courans de l'opinion, les besoins et les vœux des populations, n'est-ce point la mission de toutes les autorités administratives? Dès lors un ministère spécial n'est plus qu'une superfétation inutile.

Quant au décret qui règle l'état des princes de la famille impériale, il suffira de dire que, s'inspirant du décret de 1806, il constitue l'autorité de l'empereur sur sa famille; il donne au chef de l'état un droit souverain qui s'étend à tous les actes de l'existence des princes, lesquels ne peuvent s'éloigner de Paris ou de la France sans un congé de l'empereur, et sont même soumis, au besoin, à une hiérarchie de punitions allant des arrêts à l'exil. Des diverses mesures récentes dont nous parlions, une des plus importantes, à un autre point de vue, est celle qui a trait aux décorations, soit nationales, soit étrangères. Il ne faut point certes se plaindre des garanties plus rigoureuses qui peuvent être imposées à ce sujet. Rien n'est plus fait pour ôter de leur valeur à ces distinctions que la profusion avec laquelle elles étaient distribuées,

si bien que cela a pu être quelquefois une manière de se signaler que de ne point porter la plus petite décoration, ruban, collier ou plaque. Le gouvernement a donc attaché des conditions assez sévères principalement au droit de porter des décorations étrangères. La première de ces conditions est l'acquittement d'une rétribution, qui ne laisse point que d'être élevée, comme préliminaire indispensable de toute autorisation. La seconde, qui n'est pas la moins grave, doit réduire singulièrement le nombre de ceux qui peuvent porter des décorations d'un certain ordre. Ainsi les officiers supérieurs et les fonctionnaires civils d'un rang analogue ont seuls droit à la décoration en sautoir; les plaques et les grands cordons appartiennent exclusivement aux généraux et aux fonctionnaires civils d'un rang équivalent. Il va en résulter un assez grand massacre de décorés. En vérité, il n'y a point de mal à ce que ceux qui reçoivent des ordres étrangers en soient réduits, pour toute ressource, à faire annoncer leur bonne fortune par le journal, afin que l'univers en soit instruit. La mesure adoptée par le gouvernement ne semble-t-elle pas seulement impliquer toute une organisation hiérarchique du pays? La hiérarchie militaire est prise ici comme type. Il est sans doute des fonctions civiles dont l'analogie avec les fonctions militaires peut être facilement établie, il en est d'autres pour lesquelles cela n'est point peut-être aussi aisé. D'un autre côté, un membre de l'Institut, par exemple, est-il un fonctionnaire, et de quel rang est-il? Un ancien ministre conserve-t-il le droit de porter des décorations en rapport avec la position qu'il a occupée? Nous ne parlons pas des simples particuliers, qui ne sont rien, n'ont jamais rien été, et n'en sont pas moins décorés de plusieurs ordres; ceux-là sont la justification même de la mesure du gouvernement. Il est enfin un décret qui touche à un intérêt bien différent, et qui assurément a une place particulière dans cet ensemble de dispositions récentes : c'est celui qui établit une exposition universelle des beaux-arts, coïncidant avec l'exposition universelle de l'industrie qui doit avoir lieu en 1855.

Mais ici n'est-ce point déjà toucher à ce monde des arts, de l'imagination, de l'intelligence, qui a ses incidens propres, et dont chaque évolution se mesure aux œuvres que chaque jour produit, à toutes les manifestations nouvelles de la pensée? Dans ce monde idéal où tout vient se mêler et où tout se renouvelle, où toutes les tentatives ont leur place, et où la vie se produit sous les formes les plus diverses, — histoire ou philosophie, récit poétique ou drame; — dans ce monde enfin qui apparaît souvent moins comme l'expression que comme le contraste de la réalité, un des charmes les plus élevés pour l'esprit sans doute est celui qui consiste à reproduire l'existence, les traits, la physionomie d'un de ces hommes qui ont eu leur heure d'éclat, en qui se résume toute une portion morale et intellectuelle du passé, et dont l'originalité est empreinte d'un caractère profond, presque saisissant. C'était une de ces figures que M. Mignet faisait revivre l'autre jour au sein de l'Académie des sciences morales, en traçant le portrait d'un philosophe moderne, de Jouffroy, mort avant l'âge, il y a plus de dix ans déjà. M. Mignet a consacré à Jouffroy une de ces notices substantielles, élégantes et sobres, qui lui sont devenues familières, et qui sont moins un éloge académique vulgaire qu'un portrait savant et animé. Il a reproduit l'homme et le temps avec un

accent particulier de sympathie, qui se reportait naturellement sur tout ce mouvement intellectuel au milieu duquel le philosophe avait vécu, et dont il avait été l'un des organes. Cela est bien simple, M. Mignet est du temps de Jouffroy par les idées, par les goûts, par les espérances politiques. M. Mignet est resté pour voir le naufrage de plus d'une de ces espérances, de plus d'une de ces idées, sans cesser d'y croire. Jouffroy est tombé avant l'heure, épuisé et vaincu par les luttes intérieures, et après avoir révélé un talent qui semblait capable de plus d'œuvres qu'il n'en a produit. C'était au reste une des natures les plus rares, chez qui le travail philosophique prenait une forme animée et vivante; la poésie se mêle, chez Jouffroy, à l'observation des phénomènes de la conscience, qui furent l'objet principal de ses études; une sorte d'émotion contenue et palpitante se faisait sentir dans ses écrits comme dans sa parole. Ce mélange d'observation psychologique, de poésie, d'émotion, d'angoisse intérieure même parfois, est ce qui fait l'originalité de Jouffroy, dont les idées philosophiques seules seraient loin, certes, de donner une idée suffisante.

A un certain point de vue, Jouffroy peut passer pour un des types mélancoliques et douloureux de toute une classe d'esprits de notre temps, de ceux que le scepticisme envahit sans les satisfaire. Qu'on se souvienne de ces émouvantes et éloquentes pages dans lesquelles il raconte cette nuit, cette fatale nuit de décembre, où, seul dans sa chambre étroite, voyant la nuit s'écouler, la lune décroître, les étoiles jeter leur clarté vacillante, il sentit la foi de sa mère pâlir dans son âme, et, à la place de sa foi détruite, ne trouva plus que le vide, un vide désolant et nu. Qui n'a point eu aussi de nos jours sa nuit de décembre? Qui n'a point éprouvé à un moment donné les mêmes angoisses, les mêmes défaillances? C'est par-là que Jouffroy est véritablement le type d'une certaine classe d'esprits à un certain moment de ce siècle. Le penseur qui sera le type des jours nouveaux, qui exprimera le besoin renaissant des âmes lassées, sera celui qui aura eu, lui aussi, sa veillée nocturne, où, à la clarté des étoiles, au milieu des murmures de la nuit, il aura senti la foi reprendre possession de son âme, retrouvant ainsi toutes ces règles simples et sévères de l'existence que Jouffroy regrettait, et qui arrêtent les esprits sur cette pente au bout de laquelle on ne trouve que la désolation et la ruine. Plus avancé dans la vie, Jouffroy n'eût point écrit sans doute cet article terrible tracé au milieu des émotions frémissantes de la jeunesse : *Comment les dogmes finissent!* Il eût senti où cela conduisait, et que le véritable titre d'un tel sujet était : Comment les civilisations finissent! comment les peuples finissent! — Les civilisations et les peuples, en effet, ne se forment ni ne vivent au hasard. C'est un ensemble de croyances religieuses qui les vivifie et les soutient. Proclamer la déchéance d'un dogme, c'est proclamer la fin d'une civilisation. Mais alors il faudrait avoir à donner au monde une autre âme, une foi nouvelle et supérieure. Ce n'est donc point sans utilité que les œuvres de Jouffroy peuvent être encore interrogées et étudiées, et ce n'est point sans à-propos que M. Mignet, l'autre jour, rendait la vie à cette rare nature, à ce talent profond et fin, où il y avait presque autant du poète que du philosophe.

Ce n'est point là d'ailleurs seulement qu'on peut aller chercher quelque chose de la vie intellectuelle contemporaine. On touche de trop près encore

au mouvement moral et politique. L'esprit littéraire se produit sous mille formes différentes, depuis le récit de voyage jusqu'au drame ou à la comédie, depuis la poésie jusqu'à la critique. Quelle séduction plus vive et plus charmante, par exemple, que celle d'un livre fait avec tous les souvenirs, toutes les impressions d'une vie promenée à travers toutes les contrées du monde, et avec un talent, un art de récit difficile à égaler! C'est là véritablement le genre d'attrait des *Scènes et Récits des pays d'outre-mer* de M. Théodore Pavie. M. Pavie est un voyageur universel : quelle est la région qu'il n'ait point visitée? L'Égypte et toute cette partie de l'Orient lui sont familières; il a vu l'Inde et la Chine; il a parcouru l'Amérique tout entière, bivouaquant dans la *pampa*, pénétrant jusqu'au cœur des provinces Argentines, traversant les neiges des Andes, passant en un mot au milieu de tous les spectacles, au milieu de tous les contrastes de la nature morale et physique. Il a connu quelques-uns de ces farouches personnages qui sont la sombre et terrible poésie de ces contrées, Facundo Quiroga notamment, qui avait été surnommé à Buenos-Ayres le tigre de la *pampa*. On devine ce que cette vie volontairement adonnée aux excursions les plus lointaines a pu laisser de souvenirs variés, d'impressions vives dans un esprit observateur et fin, dans une imagination délicate et curieuse de nouveauté. Ici d'ailleurs les récits de M. Pavie ne prennent point cette forme directe où le voyageur se met perpétuellement en scène et est le principal personnage qu'il aime à reproduire. L'auteur voyage non pour se voir lui-même, mais pour voir les autres, et c'est d'ordinaire dans le cadre d'une petite histoire, d'une fiction rapide, qu'il fait entrer la description des lieux, la peinture des mœurs, l'étude des passions et des caractères : sorte de drame multiple qui se déroule ainsi en Égypte avec *Ismaël Er-Raschydi*, dans l'Amérique du Sud avec *les Pincheyras* ou *Pepita*, dans l'Inde avec *Sougandhie*, au Canada avec *la Peau d'Ours*, sur la côte de Coromandel avec *Padmavati*, et qui fait éclater dans la vie familière l'originalité diverse des races humaines. Chose plus étrange encore, M. Pavie réussit à faire oublier qu'il est un savant connaissant à peu près toutes les langues des pays qu'il a visités et dont il reproduit quelques scènes. Il ne songe qu'à charmer l'imagination, et ne dit point un mot de l'aiguille de Cléopâtre quand il est en Égypte. C'est ainsi qu'en s'effaçant modestement il réussit à vous intéresser dans un livre qui est tout à la fois un voyage et un roman, une fiction et une peinture exacte de la vie humaine dans ses manifestations les plus variées et les plus caractéristiques.

De tels livres simples et sans faste sont faits pour montrer ce qu'il y a encore de talens fidèles et sûrs, gracieux et charmans, et ce que peut produire cette alliance de l'imagination et de l'observation réelle dans un genre littéraire dont on a tant usé et qu'on n'a point épuisé. Si le roman, ou plus simplement le récit, a de ces bonnes fortunes trop rares, il n'en est pas toujours ainsi au théâtre, où l'on voit assez souvent mettre en jeu de grands élémens pour aboutir à de médiocres résultats. C'est en réalité l'histoire d'une tentative récente faite pour transporter un roman de M. de Balzac, *le Lys dans la Vallée*, sur la scène du Théâtre-Français. L'auteur d'*Eugénie Grandet* n'eut jamais de bonheur au théâtre; ses œuvres n'en ont point encore aujourd'hui. Il ne gagne pas de batailles après sa mort. *Le Lys dans la Vallée* n'est point le meilleur roman de M. de Balzac, mais c'est un de ceux où il a sondé le

plus hardiment et avec le plus de puissance les mystères de la vie privée. On sait ce qui se cache sous ce titre séraphique : c'est l'histoire, la lamentable histoire d'une pauvre âme opprimée, froissée dans ses instincts et sa délicatesse par le despotisme conjugal d'un homme égoïste, et qui, dans la résignation même où elle vit, subit les atteintes de la passion, — passion inavouée d'abord, déguisée sous toute sorte de tromperies charmantes, ardente pourtant et mortelle. Reproduire tout cela, c'est l'œuvre d'une analyse pénétrante et forte, habile à scruter les secrets du cœur. Comment le drame y réussirait-il? comment pourrait-il peindre ces nuances intimes, ces progrès, ces mouvemens de la passion? Là où le roman triomphe, le drame échoue. Le drame n'a qu'un avantage, c'est que ses héros sont un peu moins bavards, les conditions scéniques ne peuvent se prêter aux développemens infinis; mais alors les situations se dessinent moins, la logique des caractères est faussée, la passion ne s'explique plus; les personnages, à force d'être transformés, sont écourtés, la noble et douce héroïne de Clochegourde devient presque vulgaire; lady Arabelle est une intrigante éhontée. Quant à ce pauvre Félix de Vandenesse, qui n'avait point déjà un beau rôle dans le roman, il joue un personnage légèrement stupide dans le drame. M. de Mortsauf seul conserve quelque chose de sa physionomie première, et c'est peut-être grâce à l'acteur. Tout cela s'agite sans vivre réellement, jusqu'à ce que cette malheureuse comtesse exhale son dernier soupir, ballottée comme elle le fut dans sa vie entre son amour et sa vertu, jusqu'à ce que cette âme dévorée et consumée s'envole purifiée de son enveloppe terrestre, — et alors on se demande à quoi bon transporter sur la scène ce qui est du domaine du roman, à quoi bon défigurer ce qu'il y a parfois de charmant et de profond dans l'œuvre de Balzac, sans effacer ce qu'il y a trop souvent aussi de grossier et de choquant? On se demande si cette manie de traduire en drame ou en comédie tout ce que le génie romanesque invente n'est pas le plus triste signe d'indigence, et si les victoires que gagne le Théâtre-Français avec ces travestissemens n'équivalent pas à des défaites.

Rentrons maintenant dans l'histoire politique. Nous laissions récemment la Hollande sous l'empire d'une émotion religieuse assez vive et de complications intérieures qui n'étaient point sans gravité. C'était tout un changement de direction dans le gouvernement, changement provoqué par l'organisation du culte catholique. Quelle est maintenant la situation de la Hollande? Quels sont les résultats des élections qui viennent d'avoir lieu? Quelle est la politique destinée à prévaloir à l'issue d'une crise où bien des questions délicates, bien des intérêts, étaient engagés? Le résultat le plus évident peut-être des élections récentes, c'est la défaite qu'a éprouvée cette portion du libéralisme dont l'ancien ministre, M. Thorbecke, est le principal chef. Le parti dit des réformés historiques a gagné quelques voix; le nombre des députés catholiques est d'une quinzaine environ. La fraction la plus considérable de la seconde chambre, et qui semble devoir constituer la majorité, appuie le cabinet nouveau, dont la politique jusqu'ici paraît devoir prendre un caractère conservateur plus prononcé, sans déroger essentiellement à la constitution. C'est dans ces conditions que s'ouvraient les états-généraux le 14 juin. Le roi lui-même inaugurait cette session extraordinaire. On n'était point d'ailleurs sans attendre avec quelque impatience l'expression de la pensée du gouver-

nement. Il résulte du discours royal que les difficultés avec Rome ne sont point aplanies, et que le gouvernement est dans l'intention de présenter une loi interprétative des dispositions constitutionnelles qui garantissent la liberté religieuse et assurent une égale protection à tous les cultes, en stipulant néanmoins la surveillance de l'état. C'est cette surveillance qu'il s'agit d'organiser, et, à vrai dire, c'est là l'unique affaire de la session qui vient de s'ouvrir à La Haye.

Peu de jours sont encore écoulés depuis l'ouverture de cette session, et les chambres hollandaises ont eu à peine le temps de préparer et de discuter la réponse au discours royal. Dans ces discussions, du reste, il faut le remarquer, il s'est manifesté un esprit réel de conciliation et de modération bien éloigné des tendances complétement réactionnaires qu'on redoutait. Les adresses présentées au roi par les deux corps des états-généraux se ressemblent en cela : elles sont une offre de concours au gouvernement dans les circonstances actuelles, en vue de la loi annoncée; mais elles mettent au-dessus de tout le principe de la liberté, de la tolérance religieuse, si profondément enraciné en Hollande. Elles sont même empreintes d'une certaine réserve au sujet des causes de la récente agitation religieuse, qu'elles s'abstiennent de caractériser et de juger, et c'est sur ce point principalement qu'ont roulé les discussions de l'adresse. C'est ainsi que, dans la première chambre, M. Van Dam van Isselt avait proposé un amendement tendant à exprimer une sorte de ressentiment contre l'organisation catholique, contre l'allocution papale surtout. Cet amendement a été repoussé à une quasi-unanimité. Dans la seconde chambre, M. Van der Bruggem s'est fait l'organe des mêmes griefs et des mêmes plaintes; il n'a point réussi davantage à faire modifier le sens général de l'adresse. Maintenant quelle sera la loi que le cabinet hollandais médite pour organiser la surveillance de l'état sur les diverses communions? D'un côté, l'égalité de protection pour tous les cultes est garantie par la constitution, la liberté religieuse est un droit; de l'autre, il n'est point douteux que cette liberté ne saurait être absolue, que l'état a le droit de veiller au respect des lois du pays. Ce sont deux principes également sacrés. S'il n'est pas toujours facile de les faire vivre en bon accord, de les empêcher de se heurter, il n'est point certainement impossible d'arriver à une transaction convenable, qui ne blesse en rien les droits de la conscience religieuse. A mesure que s'apaise l'émotion récemment soulevée en Hollande, peut-être cette œuvre devient-elle plus facile au gouvernement et aux chambres. Ce n'est point lorsque l'irritation s'en va, lorsqu'on revient à une plus exacte appréciation des choses, qu'il serait sage d'imprimer à une loi un caractère de réaction, et telle n'est point, à ce qu'il semble, l'intention du cabinet hollandais. Comme nous le disions, le ministère de La Haye ne paraît vouloir s'éloigner en rien de la constitution, il veut seulement la pratiquer dans un sens plus conservateur. Si l'on considérait bien, peut-être trouverait-on que le véritable résultat de la crise récente de la Hollande a été encore plus politique que religieux; il a consisté à ramener au pouvoir des hommes plus conservateurs que ne l'étaient les précédens ministres. L'essentiel est aujourd'hui que ce déplacement d'influence ne tourne point contre le principe souverain de la liberté religieuse. Au milieu de ces diversions politiques, les esprits s'étaient quelque peu détournés des progrès industriels et commerciaux; l'attention publique y re-

vient aujourd'hui à l'occasion de l'établissement récent d'une ligne de télégraphie sous-marine entre la Hollande et l'Angleterre, de Scheveningue à Harwich. Le télégraphe de l'état est maintenant en communication avec plus de quatre cent vingt villes en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie. Cette accélération des communications est un des stimulans nouveaux du commerce.

Si la Hollande a été un moment sous le poids d'une crise qui pouvait sembler menaçante pour sa constitution même, l'Espagne est depuis plus longtemps déjà dans une situation qu'il serait difficile de caractériser, mais qui n'est point à coup sûr une situation normale. En peu de mois, trois ministères différens se sont succédé; chacun à son jour est arrivé avec la pensée de modifier la politique de celui qu'il venait remplacer. Au fond cependant, le changement n'était point aussi essentiel qu'on pourrait le supposer. Et en effet quelles modifications sérieuses ont été apportées dans la situation politique de l'Espagne? Des questions d'un ordre supérieur et touchant à la nature même des institutions ont été posées, elles n'ont été résolues ni dans un sens ni dans l'autre. Aucune réforme n'a été accomplie, il est vrai; mais ce serait s'aventurer singulièrement de dire que la constitution actuelle en est beaucoup plus intacte. La vérité est qu'il est utile pour l'Espagne que ces difficultés soient franchement étudiées, et se dénouent d'une manière quelconque, pour rétablir un peu de certitude. En attendant, le cabinet actuel vient de passer par une crise nouvelle et d'achever de se compléter, par la nomination de M. Moyano au ministère de *fomento*, de M. Calderon de la Barca, ministre aux États-Unis, au ministère des affaires étrangères; M. Luis-Maria Pastor remplace, comme ministre des finances, M. Manuel Bermudez de Castro, qui a donné sa démission. Quelle a été la cause de cette crise? Le cabinet espagnol, il faut bien le dire, a vécu depuis deux mois à une condition, celle de ne point aborder un certain nombre de questions brûlantes, sur lesquelles les divergences étaient faciles à prévoir. Le jour où ces questions ont été abordées, l'antagonisme a éclaté, et c'est la tendance représentée par M. Bermudez de Castro qui a été vaincue. Par exemple, M. Bermudez de Castro était d'avis de fixer dès ce moment l'époque de la convocation des cortès, de faire cesser l'espèce de proscription qui pèse encore sur le général Narvaez, de renvoyer aux chambres, conformément à l'opinion du conseil d'état, la décision à intervenir sur la concession du chemin de fer du nord, enfin d'ajourner indéfiniment les réclamations adressées par les héritiers du prince de la Paix pour la restitution de leurs biens. C'est sur ces divers points que M. Bermudez de Castro s'est trouvé en désaccord complet avec ses collègues, et notamment avec le président du conseil, le général Lersundi. Maintenant le cabinet de Madrid aura-t-il plus d'unité? Marchera-t-il d'un pas plus ferme? Parviendra-t-il à se créer une situation assurée en évitant de se prononcer sur les questions les plus essentielles? C'est, dit-on, l'espoir de M. Egaña, ministre de l'intérieur, d'arriver à un apaisement des partis et des irritations qui permette de résoudre avec plus de liberté les problèmes politiques restés jusqu'ici en suspens. Toujours est-il qu'une telle situation ne saurait se prolonger longtemps sans que les plus sérieux intérêts à l'Espagne ne finissent par en ressentir les contre-coups.

Le Nouveau-Monde, pas plus que l'ancien, n'est exempt en ce moment de périls et de causes de perturbation. D'un bout à l'autre de l'Amérique, on pourrait voir s'agiter bien des questions redoutables; mais il n'est point certainement de pays qui, plus que le Mexique, soit assailli par toute sorte de complications, — et comme si ce n'était pas assez de l'anarchie intérieure qui désole toutes les provinces mexicaines depuis plus d'un an, il vient de s'y joindre une de ces difficultés qui surviennent toujours à point pour fournir un prétexte aux Américains : c'est au sujet de la vallée de Messilla, qui se trouve sur la frontière du Mexique et des États-Unis. D'après le traité qui a cédé diverses provinces mexicaines à l'Union après la guerre de 1846, la vallée de Messilla paraît incontestablement appartenir au Mexique; mais les autorités américaines l'ont fait envahir à main armée. Les autorités mexicaines, à leur tour, l'ont fait occuper de nouveau par la force, en expulsant les soldats américains. Le gouvernement de Washington a blâmé et destitué le gouverneur du Nouveau-Mexique, qui avait ordonné la première invasion; mais en même temps il a envoyé un général pour reprendre possession de la vallée de Messilla. Cet incident, on le pense, a suffi pour soulever toutes les passions américaines et pour irriter, d'un autre côté, les susceptibilités nationales au Mexique, de telle sorte que, si un conflit s'engage entre les troupes des deux pays sur le point contesté et que le sang coule, il est peut-être assez difficile que la guerre n'éclate pas de nouveau d'une manière plus générale, surtout plus décisive qu'en 1846. Cette redoutable éventualité est d'autant moins facile à conjurer, que les gouvernemens semblent jusqu'ici peu disposés à se faire de mutuelles concessions. C'est le parti démocrate qui occupe le pouvoir aux États-Unis, on le sait, et on ne peut guère espérer qu'il laisse échapper l'occasion de satisfaire une ambition qui ne se déguise plus. D'un autre côté, le général Santa-Anna, depuis qu'il est rentré au Mexique et qu'il a repris la dictature, semble prendre à tâche de préparer une nouvelle lutte. Cependant cette lutte, quelle autre issue peut-elle avoir que la ruine complète du Mexique déjà à demi dissous par l'anarchie? C'est le triste, mais infaillible dénoûment d'une guerre inégale qui serait entreprise aujourd'hui.

Dans ces conditions, il est facile de le comprendre, il reste assez peu de chances pour la solution de la question de l'isthme de Tehuantepec, qui avait été récemment l'objet d'un nouveau traité. Si l'on s'en souvient, le 14 mai 1852, un décret du congrès général de Mexico autorisait le gouvernement à faire une concession nouvelle de la ligne de communication interocéanique. Cette concession a été faite à une compagnie mixte, composée d'Américains et de Mexicains. C'est sur la base de ce traité de concession qu'une convention a été signée à Mexico, le 21 mars dernier, par deux délégués du gouvernement mexicain et par M. Conkling pour le gouvernement de Washington. D'après ce traité, la voie de communication par l'isthme de Tehuantepec doit être libre et franche pour toutes les nations du globe. Maintenant c'est aux événemens à prononcer sur le sort de ce traité et peut-être sur le sort du Mexique.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LA

DERNIÈRE BOHÉMIENNE

DERNIÈRE PARTIE.[1]

X.

Le lendemain, en se levant, M. de Kerbrejean aperçut à travers les vitres le ciel sans soleil, la campagne couverte de neige, et les vagues sombres de la marée montante qui balayait la grève avec un bruit rauque. L'aspect de ce paysage glacé le fit frissonner; il s'installa près de la cheminée dans un de ces fauteuils moelleux et profonds où l'on est aussi chaudement que dans son lit, et déclara qu'il ne mettrait pas le pied dehors de la journée. A l'heure du déjeuner, Mimi parut; elle revenait de l'église toute pimpante et dans ses plus beaux atours. Il ne pouvait lui venir à l'esprit de se mettre en frais de coquetterie pour un homme de quarante-cinq ans; mais l'approbation et les éloges du comte la flattaient, et elle avait la bonne volonté de lui plaire. Peut-être même entrevoyait-elle déjà la possibilité de prendre quelque influence sur son esprit et d'obtenir ainsi certaines choses qui flattaient sa vanité. Lorsqu'elle parut, M. de Kerbrejean s'écria d'un air satisfait : — Bonjour, Mimi; vous venez à propos pour déjeuner avec moi; mais d'abord venez vous chauffer un peu, et dites-moi le temps qu'il fait là dehors.

— Un temps affreux, répondit-elle en ôtant son manteau de mérinos et sa petite capote de paille noire; malgré mes gants de laine, j'ai pris l'onglée; voyez...

(1) Voyez les livraisons du 15 juin et du 1er juillet.

A ces mots, elle étendit ses mains fines et potelées en montrant le bout de ses doigts couleur de rose.

— Ah! pauvre petite, dit le comte en plaisantant; c'est comme en Russie; les mains sont gelées, et peut-être le nez aussi...

— Je ne crois pas, fit-elle en dilatant ses narines délicates avec un sourire qui laissait voir de petites dents égales et blanches qui ressemblaient à un rang de perles.

— Tant mieux! reprit le comte toujours du même ton; mais cela pourrait arriver, si ce grand froid continue; pour empêcher un tel malheur, je vais vous donner un cache-nez.

Et aussitôt il alla chercher lui-même dans ses coffres de voyage une écharpe de soie qu'il jeta au cou de Mimi.

— Merci, monsieur le comte, grand merci! s'écria-t-elle ravie; ah! que c'est beau, cette étoffe-là!

Elle courut devant une glace, admira l'effet de ce tissu bariolé; puis elle l'ôta de son cou pour le rouler en turban autour de sa tête.

— Regardez donc, monsieur le comte, fit-elle en se retournant; est-ce que je ne suis pas jolie ainsi?

— Oh! *beautiful!* dit-il entre ses dents d'un air d'admiration.

Elle était en effet d'une beauté fort attrayante; par une sorte de coquetterie instinctive, elle relevait les bras en cambrant sa taille flexible, comme pour rattraper les bouts flottans de l'écharpe, et il y avait en ce moment, dans sa physionomie, dans son regard, quelque chose qui rappelait les grâces effrontées de sa mère la bohémienne.

Presque au même instant dame Perrine entra.

— Est-ce que Nicolas n'a pas averti monsieur le comte qu'il est servi? dit-elle en regardant Mimi de travers et en lui faisant signe d'ôter au plus vite la coiffure de fantaisie qu'elle chiffonnait en se mirant dans la glace; mais la jeune fille ne tint pas compte de cette injonction muette, et sans tourner la tête, elle dit tranquillement : — Voyez-vous, dame Perrine, je m'habille en sultane.

— Allons, follette; vous avez entendu, le déjeuner est servi, dit le comte en se levant et en l'invitant du geste à le suivre dans la salle à manger.

Mimi posa l'écharpe au dossier d'un fauteuil, lissa ses cheveux en jetant encore un coup d'œil sur la glace, et dit en passant triomphante devant la vieille Perrine : — M. le comte a bien des bontés pour moi; il veut que je lui fasse compagnie, et il m'a fait cadeau de cette jolie écharpe. Aussi je l'aime de tout mon cœur.

Les jours suivans, la campagne demeura ensevelie sous son linceul de neige; il faisait un froid rigoureux, et le comte, enfermé dans les appartemens bien chauffés du manoir, ne songea même pas à se

mettre en route. Il se serait assurément fort ennuyé, s'il n'y avait eu en face de lui que l'honnête figure de Nicolas et le visage ridé de dame Perrine; mais Mimi lui faisait si bonne compagnie, qu'il ne trouvait pas le temps trop long. C'étaient toujours les mêmes affinités qui l'entraînaient irrésistiblement; une personne plus spirituelle et plus distinguée que Mimi l'aurait moins attiré; cette petite lui plaisait surtout par ses côtés vulgaires, et il se laissait aller à l'agrément de sa société tout comme il en était venu jadis à passer sa vie au milieu des gabelous et des habitués du café de Neptune. La fillette, glorieuse et charmée de son succès, prenait des airs d'enfant gâté; elle s'épanouissait en quelque sorte dans la familiarité du comte, sautillait autour de lui, l'agaçait, le cajolait du matin au soir, tout cela sans malice, sans calcul arrêté, sans aucune prévision intéressée.

Dès les premiers jours, elle avait engagé M. de Kerbrejean à lui montrer les curiosités qu'il rapportait de son voyage, et ils avaient ouvert ensemble une caisse remplie des produits de l'industrie indienne. Tous ces objets avaient été réunis sans beaucoup de discernement et formaient un pêle-mêle devant lequel Mimi s'extasia toute une matinée. Le comte l'ayant invitée à choisir ce qui lui plairait le mieux, elle prit une étoffe de soie rose brochée d'argent, un flacon d'essence de santal, un bouquet de plumes d'argus disposées en éventail, et des bracelets de laque rouge pailletés d'or; c'était là ce qui avait le plus excité sa convoitise, et elle ne fit pas grand cas d'un carré de cachemire que le comte lui donna pour remplacer son manteau de mérinos.

Les faveurs dont Mimi était l'objet causaient un certain étonnement à la domesticité du manoir, et dame Perrine en était toute bouleversée de surprise et d'indignation. Le respect lui fermait la bouche; mais elle s'épanchait en secret avec son vieux camarade Pierre le jardinier et avec le fidèle Nicolas. — M. le comte est trop bon, leur disait-elle; il encourage des familiarités dont il devrait s'offenser. Cette péronnelle lui manque de respect à tout moment. Jour de Dieu! comme M. le chevalier la remettrait à sa place, s'il l'entendait babiller avec tant de liberté! Depuis qu'elle dîne tous les jours avec M. le comte, elle est d'une arrogance sans égale, et il n'y a plus moyen de lui faire la moindre remontrance; je ne crois pas que Mme Gervais elle-même en vînt à bout maintenant. Il lui passe par l'esprit toute sorte d'idées fantasques; par exemple, elle prend l'habitude de veiller dans sa chambre, quand tout le monde est couché; la nuit dernière, m'étant aperçue qu'elle n'avait pas éteint sa lumière, je me suis levée pour savoir ce qu'elle faisait, et je l'ai vue, par le trou de la serrure, qui taillait cette belle étoffe que M. le comte lui a donnée.

— Elle a osé mettre les ciseaux là-dedans! s'écria Nicolas.

— Oui, mon cher enfant, elle coupait et rognait à son idée ce beau satin à fleurs d'argent, elle qui n'est pas seulement en état de tailler un tablier de cuisine. Enfin patience; ce grand froid ne durera pas toujours, M. le comte s'en ira à Paris, et alors tout cela finira.

Deux ou trois jours après, Mimi s'esquiva à l'issue du dîner, et le comte passa seul au salon pour prendre sa tasse de café. La vieille femme de chambre entra alors sous un prétexte et se mit à rôder autour du guéridon où Nicolas venait d'apporter le plateau chargé de liqueurs et tout l'attirail nécessaire pour fumer, non pas le vulgaire cigare ou l'âcre cigarette, mais cette longue pipe indienne dont le tuyau serpentin aboutit à une carafe de métal. Tandis que M. de Kerbrejean, renversé dans un fauteuil au coin du feu, buvait son café à petites gorgées et fumait son houcca, dame Perrine s'approcha en se frottant les mains et en disant : — Il semble que le temps s'adoucit un peu; si cela continue, nous pourrions bien avoir demain un commencement de dégel.

— Peuth! fit le comte; il n'y a pas apparence; j'ai mis le nez à la fenêtre tantôt; le vent soufflait du nord-est, et je vous assure qu'il n'était pas chaud.

— C'est pourtant terrible que cette neige et cette froidure retiennent monsieur le comte comme prisonnier, ajouta Perrine.

— Oh! oui, murmura-t-il en s'agitant dans son fauteuil.

— Ce mauvais temps n'est pas général, à ce qu'il paraît, continua la bonne femme; un douanier qui vient de Morlaix disait ce matin que par-delà les chemins sont praticables; Dieu veuille que cela soit vrai! Monsieur le comte doit être si impatient d'embrasser sa fille!

— Je donnerais tout au monde pour qu'elle fût ici! murmura M. de Kerbrejean avec un soupir.

En ce moment, la porte s'ouvrit brusquement; Mimi entra comme un tourbillon et vint se placer en face du comte, après avoir tourné lentement sur elle-même comme pour lui montrer l'ensemble de sa parure.

— Bonté divine, quelle mascarade! murmura dame Perrine en levant les mains au ciel.

— Tournez-vous encore, petite, qu'on vous voie mieux! s'écria le comte; c'est très joli, ce costume-là! Moi qui me figurais que vous ne sauriez rien faire de cette belle étoffe rose et argent! Eh! eh! vous en avez fait une robe de bal qui vous sied très bien.

Il disait vrai : elle était d'une beauté triomphante avec son corsage un peu décolleté, ses manches courtes et ses bracelets de clinquant attachés au-dessus du coude, comme les portent les bayadères. Pour compléter sa parure, elle avait planté dans son chignon le bouquet

de plumes d'argus et attaché à sa ceinture, avec un ruban, le flacon émaillé qui contenait l'essence de santal. Tout cela était d'un effet bizarre et charmant; elle ressemblait à une princesse des romans de chevalerie tombant comme des nues dans un vieux château. — Qu'elle est gentille ainsi! reprit le comte en se tournant vers Perrine comme pour l'engager à s'avancer et à exprimer aussi son admiration; mais la vieille femme, se contenant à grand'peine, répondit froidement : — L'ajustement est un peu léger pour la saison; Mlle Mimi risque de gagner un gros rhume. — Et là-dessus elle sortit du salon en faisant signe à Nicolas de la suivre.

— C'est vrai, petite, vous devez geler avec vos bras nus, dit le comte en tisonnant pour ranimer le feu. Approchez-vous donc de la cheminée.

— Bah! je ne crains pas le froid, répondit-elle. — Et comme pour prouver que c'était la vérité, elle prit un écran pour s'en servir en guise d'éventail. Puis tout à coup elle se mit à danser en chantant l'air d'un boléro. Les pas qu'elle improvisait n'étaient pas très corrects, et il y avait plus de vigueur que de grâce dans ses mouvemens. Cette espèce de pantomime était une réminiscence de ses exercices d'autrefois. L'écran lui servait de tambour de basque; elle l'élevait au-dessus de sa tête en arrondissant les bras, et bondissait sur le tapis avec une verve, un entrain incroyables. Chose bizarre! en ce moment certains instincts s'éveillaient en elle et la jetaient dans de vagues regrets : elle songeait à l'effet prodigieux qu'elle produirait en dansant ainsi en public avec sa belle robe rose brodée d'argent et son diadème de plumes.

— Bien! très bien! s'écriait le comte en battant la mesure avec le pied et en jetant de grosses bouffées de fumée par le nez. Certes, je ne m'attendais guère à avoir ce soir le ballet et la pantomime.

— Ah! c'est fatigant de chanter et de danser tout à la fois, dit Mimi en s'arrêtant enfin et en tombant haletante dans un fauteuil.

— Je le crois bien! répliqua le comte; vous n'en pouvez plus, petite follette.

— Voyez comme le cœur me bat, répondit-elle en se penchant pour qu'il appuyât la main sur son corsage.

— Oh! oh! je n'en doute pas, fit-il un peu ému et en riant de cette ingénuité; vous êtes toute en moiteur. Il faudrait prendre quelque chose de chaud.

— Je veux bien, répondit-elle.

Le comte ne sonna pas; il prit lui-même sur le guéridon du sucre, du rhum et de l'eau qu'il mit dans une tasse; puis il fit tiédir devant le feu cette espèce de punch et le présenta à Mimi, qui but d'un trait et lui rendit la tasse en disant simplement : — Merci, c'est très bon.

— Vous avez assez dansé comme cela, petite Mimi, reprit le comte; faisons une partie, cela vous reposera.

— Volontiers, répondit-elle; jouons comme hier, aux dominos.

Le comte n'aimait pas les jeux qui exigeaient des combinaisons profondes, mais il faisait volontiers sa partie de dominos. D'ailleurs Mimi avait une manière de jouer qui le divertissait singulièrement : elle riait, se passionnait, s'emportait à propos du double blanc ou du double six; parfois elle essayait de tricher, et lorsqu'elle avait perdu, elle se livrait à une désolation comique. La partie se prolongea ainsi toute la soirée.

Au premier coup de minuit, Mimi se leva, repoussa vivement la table de jeu, et dit en s'avançant avec une grande révérence : — Monsieur le comte, je vous souhaite une bonne année suivie de beaucoup d'autres également heureuses.

Là-dessus elle lui tendit les deux joues et l'embrassa cordialement.

— Je n'y pensais pas! s'écria-t-il; c'est demain le jour de l'an.

— C'est aujourd'hui, reprit Mimi en regardant la pendule; voyez, l'année est commencée depuis une minute.

— Et moi qui n'ai pas songé à vos étrennes! ajouta le comte en fouillant machinalement dans ses poches.

— Oh! rien ne presse, répondit Mimi en riant; j'attendrai bien encore un peu.

— Il y a donc huit jours que je suis ici? murmura M. de Kerbrejean d'un air sincèrement étonné; cela me semble impossible.

— Vous n'avez donc pas une seule fois regardé l'almanach? lui demanda Mimi.

— Ma foi! non, répondit-il. Grâce à vous, petit lutin, je ne me suis pas ennuyé un moment, et le temps a passé sans que j'y prisse garde.

En rentrant dans sa chambre, Mimi passa et repassa deux ou trois fois devant la glace pour s'admirer encore; puis elle se déshabilla lentement, sans tenir compte des observations de dame Perrine, qui lui disait à travers la porte : — Tenez, Mimi, cela fait pitié de voir qu'une fille de votre âge, élevée dans une maison comme celle-ci, ait si peu de jugement et de retenue. M. le comte, qui est la bonté même, vous passe toutes ces impertinences et même il s'en amuse; mais à quoi cela vous mènera-t-il? Que diraient les gens du dehors, s'ils vous avaient vue ce soir habillée comme une comédienne? Je vous le dis de bonne amitié, ma pauvre Mimi, vous avez tort de vous abandonner à vos mauvais penchans de malice et d'orgueil; ils vous font commettre des fautes qui retomberont sur vous quelque jour.

La bonne femme continua une demi-heure sur ce ton; de temps en temps elle faisait une petite pause, comme pour attendre l'effet de son discours. Enfin, n'obtenant pas un seul mot et n'entendant plus

aucun mouvement, elle alla regarder par le joint de la porte : Mimi dormait déjà profondément. La robe rose, le bouquet de plumes et le flacon gisaient pêle-mêle devant le lit, et la lampe fumait et pétillait sur la table de nuit. Perrine considéra un instant ce tableau, puis elle s'avança sans bruit, éteignit la lampe, et se retira en murmurant : — C'est inutile; jamais avec la queue d'un corbeau on n'a fait un panache blanc.

Le lendemain, quand Mimi s'éveilla, un rayon de soleil passait à travers ses rideaux, et l'on entendait au dehors le mugissement des bestiaux qui sortaient de l'étable.

La jeune fille comprit qu'il était tard déjà.

— Ah! grand Dieu! fit-elle tout haut et en se levant précipitamment, il est pour le moins neuf heures!...

— Neuf heures trois quarts! lui cria dame Perrine du fond de l'autre chambre. Dépêchez-vous de vous vêtir, on a peut-être besoin de vous là-bas.

— Qui donc? M. le comte? demanda vivement Mimi.

— Point du tout, répondit dame Perrine en se montrant, c'est Mme Gervais qui tantôt demandait après vous.

— Mme Gervais! elle est ici!

— Oui, ma petite, et M. le chevalier, et mademoiselle aussi. Ils sont tous arrivés ce matin vers sept heures.

— Est-il possible?... je n'ai rien entendu, murmura Mimi.

— Mademoiselle a demandé de vos nouvelles deux ou trois fois, ajouta Perrine; vous devriez descendre.

— Dans un moment, répondit-elle; puis, allant vers la glace, elle se mit à arranger lentement ses cheveux.

— Ah! sournoise, vous aviez écrit en cachette, poursuivit la vieille femme, c'est ce qui fait que M. le chevalier et mademoiselle sont revenus.

— Vous voyez que j'ai eu une bonne idée, répliqua Mimi avec un sourire contraint. A présent, les voilà réunis, et tout est pour le mieux.

— Non pas, non pas, fit dame Perrine entre ses dents; je crois qu'il aurait mieux valu que M. le comte allât à Paris!

— Il fait beau temps aujourd'hui, n'est-ce pas? reprit Mimi avec un soupir.

— Un temps magnifique; le vent a tourné cette nuit. Il a fait une grosse pluie qui a balayé toute la neige; puis le soleil s'est levé, clair comme au mois de mars. Dehors l'air est très doux, et il fera bon se promener sur l'heure de midi. Et tenez, ajouta la vieille femme en regardant par la fenêtre, voilà M. le comte et mademoiselle qui sont déjà dans le jardin.

Elle s'en alla à ces mots. Dès qu'elle fut sortie, Mimi vint regarder à travers les vitres, et elle aperçut dans la grande allée Mlle de Kerbrejean, qui marchait appuyée au bras de son père. A cette vue, une poignante jalousie lui gonfla le cœur, des larmes roulèrent dans ses yeux, et elle murmura avec une amertume profonde : — Le voilà avec sa fille qu'il aime... A présent je vais retourner dans un coin, et personne ne fera plus attention à moi!

Un quart d'heure après, elle descendit. La famille allait se mettre à table. Mimi, entendant parler dans la salle à manger, s'arrêta sur le seuil et jeta un coup d'œil à travers la porte entr'ouverte. Le comte était debout entre sa fille et Mme Gervais, qui étaient assises déjà, et il n'avait pas l'air de se souvenir que la veille c'était Mimi qui se trouvait en face de lui à la place du chevalier. La jeune fille comprit que, si elle ne parvenait pas sur-le-champ à reprendre sa position, elle était reléguée pour toujours à l'office. Elle entra résolument et vint faire ses complimens de bienvenue à Irène. Celle-ci l'embrassa cordialement et lui dit avec effusion : — Tu as bien fait de m'écrire, ma chère Mimi. Nous sommes venus le surprendre, ce méchant père qui ne donnait pas de ses nouvelles... Il m'a dit que tu avais été bien gentille pour lui, et je t'en remercie de tout mon cœur.

La jeune fille fit une nouvelle révérence et resta debout devant la table en regardant le comte. Celui-ci eut un instant d'embarras et d'hésitation, puis il dit, en faisant signe à Nicolas de mettre un couvert à côté du chevalier : — Petite Mimi, allons, placez-vous là.

Elle n'attendit pas une seconde invitation et s'assit triomphante. Mme Gervais et le chevalier firent un mouvement de surprise; Nicolas regarda tout effaré du côté de l'office, où dame Perrine était occupée à compter ses pots de confiture, et la charmante Irène dit avec un sentiment de délicate bonté : — Ce pauvre père! il n'aime pas à dîner seul; par bonheur Mimi lui aura fait compagnie en notre absence.

— Elle est si gaie, si drôlette quand elle veut, reprit le comte en regardant Mimi comme pour l'engager à se départir de l'air sérieux et posé qu'elle avait pris subitement.

Mais elle ne changea pas de contenance et demeura silencieuse tout le temps du déjeuner. Sa curiosité était d'ailleurs fort excitée par le tour qu'avait pris la conversation. Le chevalier parlait à son neveu de l'affection que les dames de Kersalion avaient conçue pour Irène, et il lui faisait entrevoir que désormais les deux familles passeraient ensemble une partie de l'année.

Le comte n'opposait aucune objection à ce projet, mais au fond il n'en était nullement charmé, et l'idée de se retrouver au milieu d'un certain monde l'effarouchait singulièrement. Le chevalier s'en

aperçut, et il se hâta d'ajouter : — Nous serons ici encore plus souvent qu'à Neuilly. Mme de Kersalion est convaincue que ce changement de résidence sera favorable à sa santé; quant à sa fille, elle ne désire qu'une chose, c'est de se réunir pour toujours à Irène. L'affection réciproque, les liens de parenté, les intérêts de famille, ont naturellement amené ces arrangemens que tu approuveras, je n'en doute pas, mon cher Jean.

Celui-ci se contenta de répondre par un signe d'assentiment et dit, en s'adressant à sa fille : — Mlle de Kersalion était fort jolie autrefois; elle te ressemblait un peu.

— Ah! cher papa, vous me flattez! s'écria Irène. Voulez-vous que je vous fasse son portrait? Ma chère Louise est très belle encore : elle a une taille élégante, des yeux charmans et la plus magnifique chevelure blonde. Par malheur elle s'obstine à croire qu'elle a le visage et la tournure d'une vieille demoiselle, et elle s'habille en conséquence : point de fleurs, ni de rubans, ni d'étoffes de couleur claire; toujours des fichus unis, des robes noires ou grises, pas un pauvre petit chiffon rose ou bleu.

— Mais elle doit faire tache dans le monde, observa M. de Kerbrejean.

— Le monde! elle n'y va jamais. Je n'ai pu la décider une seule fois à m'accompagner lorsque mon bon oncle me menait au spectacle ou au bal.

— Mais chez elle?

— Oh! les visites ne l'obligent pas à se mettre en frais de toilette. Ma tante de Kersalion ne quitte presque pas sa chambre. Sans être précisément infirme, elle est d'une santé très délicate; le bruit la fatigue, le monde l'ennuie; depuis longtemps elle ne reçoit personne.

— Et M. le duc de Renoyal? murmura étourdiment Mimi.

— Ah! il a l'honneur d'être connu de vous? fit le chevalier en regardant la fillette à travers ses gros sourcils.

— C'est Nicolas qui nous a parlé de lui, répondit-elle un peu interdite.

— Le duc de Renoyal! je l'ai vu grand comme cela, dit M. de Kerbrejean en mettant sa main à la hauteur de la table; sa mère était une Kersalion. Il doit avoir aujourd'hui vingt-six ou vingt-sept ans. C'était un très joli petit garçon, bien adoré, bien gâté...

— Il se souvient aussi de toi, interrompit le chevalier; quand nous irons à Paris, vous renouvellerez connaissance.

Les voyageurs avaient passé soixante heures en chaise de poste; ils étaient accablés de fatigue. Aussitôt après le déjeuner, Mme Gervais emmena Irène, afin qu'elle prît un peu de repos, et le chevalier monta chez lui pour se mettre au lit pendant quelques heures. Lors-

que Mimi fut seule avec le comte, elle s'écria joyeusement : — Ah! enfin! nous allons rire un peu!

— Eh! eh! je ne demande pas mieux, répliqua-t-il subitement égayé; mais, dites-moi, mignonne, pourquoi donc étiez-vous si sérieuse durant le déjeuner?

— Parce que je voyais du coin de l'œil les gros sourcils froncés de M. le chevalier, répondit-elle effrontément.

— Venez çà, que je vous donne vos étrennes, reprit le comte en tirant de sa poche une de ces boîtes ornées de fines incrustations d'ivoire et d'argent qu'on fabrique à Bombay.

— Des bonbons! ah! grand merci! je les aime beaucoup, s'écria Mimi en ouvrant la boîte. Puis elle ajouta d'un air désappointé : — Ce sont des pièces de vingt francs!

— Rien que cela, simplette! fit le comte avec un gros rire; soyez tranquille, il y en a assez pour acheter des dragées et autre chose encore.

— Merci, grand merci, monsieur le comte, répéta Mimi en mettant négligemment la boîte dans sa poche.

— Voulez-vous venir vous promener un peu là dehors? reprit M. de Kerbrejean; tantôt je suis sorti et j'ai trouvé qu'il faisait bon au soleil.

— Allons, je le veux bien, répondit gaiement la jeune fille; si le dégel n'avait pas rempli les chemins de boue, nous irions faire un tour jusqu'au village.

— Essayons toujours, répondit le comte en mettant son chapeau.

Ils sortirent ensemble. Mimi n'osa pas prendre le bras du comte, mais elle marcha près de lui en folâtrant et en babillant avec sa verve ordinaire. L'air s'était subitement attiédi, un vent doux et léger séchait la plage, et les bateaux pêcheurs réunis au fond de la baie formaient une escadrille prête à gagner la haute mer.

Mimi s'arrêta en disant : — Est-ce qu'il ne serait pas plus commode et plus agréable de se promener en bateau que de traîner ses souliers à travers les galets et les herbes marines?

— C'est tout à fait mon sentiment, répondit le comte en hélant une barque.

Quelques momens après, ils vogùaient sur les flots tranquilles de la baie. Le comte tira sa montre, — Midi trois quarts, dit-il; nous avons le temps d'aller faire un tour en pleine mer. Le voulez-vous, petite Mimi?

— De tout mon cœur, s'écria-t-elle ravie.

Cette proposition venait de lui faire comprendre que le comte n'était pas entièrement absorbé par le bonheur de revoir sa famille, et elle en conclut naturellement qu'il aurait toujours le même besoin

d'être distrait, cajolé et amusé : elle ne se trompait pas, l'habitude était prise déjà, et il était subjugué bien plus encore qu'elle ne pouvait se le figurer.

Bien avant l'heure du dîner, Mlle de Kerbrejean et le bon oncle descendirent au salon, pensant y trouver le comte. Ils apprirent, non sans quelque étonnement, qu'il était encore à la promenade avec Mimi.

— Je vais au-devant de lui jusque sur la terrasse, dit Irène en s'enveloppant de sa pelisse; voici la nuit, il ne saurait tarder.

Le chevalier resta seul à tisonner devant le feu. Un instant après, Mme Gervais entra. Elle était soucieuse : dame Perrine venait de lui faire part de tout ce qui s'était passé depuis huit jours, et elle avait comme un pressentiment de l'ascendant funeste que Mimi pourrait prendre sur le comte. La chose lui paraissait si grave, qu'elle n'hésita pas à en parler au chevalier; mais celui-ci ne partagea pas ses appréhensions.

— Je connais Jean, lui répondit-il, c'est un pauvre esprit, toujours livré à quelque influence qui le domine à son insu. J'espérais, je l'avoue, que durant ces quatre années il se serait un peu relevé de l'espèce d'affaissement moral où il était tombé; je reconnais que c'était une illusion : il n'y a rien de changé en lui que sa corpulence et la couleur de ses cheveux. Malgré son petit génie et la faiblesse de son caractère, il est incapable de manquer à certains devoirs. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que Mlle Mimi lui fasse compagnie tant qu'elle voudra, et même qu'elle le divertisse par ses imaginations folâtres; d'ailleurs tout cela ne saurait durer, je vais m'occuper sérieusement d'établir cette enfant, et, dussé-je doubler la dot que lui donnera l'oncle Tirelon, je viendrai à bout de lui trouver un mari.

Il était presque nuit lorsque le comte rentra au manoir. Irène avait pris son bras, et Mimi les suivait en chantonnant. On fit cercle autour du foyer avant de passer à table, et le chevalier dit à son neveu : — Si tu n'étais pas revenu si tard, nous aurions pu jeter un coup d'œil dans les appartemens, où je veux mettre les ouvriers au plus tôt.

— Quels appartemens? demanda le comte.

— Eh! mais ceux que Mme de Kersalion et sa fille occuperont ce printemps. J'avais donné des ordres déjà, et l'on devait se mettre à l'œuvre en notre absence; à présent, tu donneras ton avis, et nous dirigerons ensemble les ouvriers. Il y aura aussi quelques travaux à faire dans le jardin; Irène veut une serre pareille à celle qu'il y avait sous son balcon, à Neuilly.

— Ah! mon oncle, vous ai-je dit cela? s'écria Irène en rougissant, comme si ces paroles eussent renfermé quelque allusion.

— Mon Dieu, non, répliqua le chevalier avec un sourire; mais j'ai deviné... quand nous aurons arrangé ce réduit, tu iras volontiers t'y asseoir avec Louise.

— Avec ma bonne, ma charmante Louise! murmura Mlle de Kerbrejean; ah! que je serai heureuse de la revoir!

Dès le lendemain, le chevalier parcourut le manoir en dressant ses plans, et deux ou trois jours plus tard il commençait à les mettre à exécution : les meilleurs ouvriers qu'il y eût à quelques lieues à la ronde furent mandés, et tandis qu'ils travaillaient à l'intérieur, une escouade de terrassiers bouleversait les jardins.

XI.

Moins d'une semaine après le retour des Kerbrejean, Célestin Piolot arriva un soir à P..., le bâton du voyageur à la main et le havresac sur le dos. Quoiqu'il fût harassé de fatigue, il passa sans s'arrêter devant son logis et poursuivit son chemin jusqu'à l'endroit où, après avoir tourné un petit promontoire, on découvrait l'anse au fond de laquelle était situé le manoir. Il faisait sombre; le vent soufflait du large, et la mer agitée se brisait contre les rochers avec un bruit rauque et profond. Au premier plan, les sinuosités du rivage et les pentes gazonnées qui dominaient la grève se confondaient dans les ténèbres; par-delà ces lignes confuses, la demeure des Kerbrejean s'élevait comme une masse noire, percée çà et là de points lumineux, et plus loin encore la cime des bois séculaires se découpait nettement sur le ciel parsemé d'étoiles scintillantes. A l'aspect de ce paysage nocturne, Célestin s'arrêta saisi d'une émotion inexprimable; des larmes d'attendrissement et d'amour coulèrent de ses yeux, et il murmura pénétré de joie : — Maintenant, du moins, je pourrai l'apercevoir tous les jours...

Puis, tout haletant et brisé, il s'en revint chez lui. Magui avait déjà verrouillé la porte du vieux logis; en reconnaissant la voix de son jeune maître qui l'appelait après avoir soulevé le heurtoir, elle accourut sa lampe à la main.

— Jésus! s'écria-t-elle, vous voici de retour! Je ne vous attendais pas, savez-vous! C'est égal, vous trouverez le logis bien approprié et toute chose à sa place. Entrez vite; il y a du feu, et, sans aller chez les voisins, j'aurai bien de quoi vous faire souper.

— J'ai surtout besoin de me reposer, répondit Célestin en la suivant d'un pas alourdi.

— Comme vous voilà maigre et écloppé! fit-elle en le considérant. Ah! mon pauvre garçon, est-ce que vous vous seriez comporté comme l'enfant prodigue?

Célestin secoua la tête et répondit en souriant tristement : — Ce ne sont pas les plaisirs qui m'ont mis ainsi.

— Ce n'est pas le travail non plus, répliqua la bonne femme en regardant les mains du jeune ouvrier.

— Ah! reprit-il après avoir jeté un coup d'œil autour de lui, j'aime mieux être ici qu'à Paris!

— Je le crois bien! s'écria la vieille servante. Ici, vous êtes chez vous.

Après un moment de silence, Célestin ajouta, le cœur palpitant et d'une voix tremblante : — Que fait-on par ici? Avez-vous vu les gens du manoir?

— Oh! il y a du nouveau, répondit vivement Magui. D'abord M. le comte est arrivé.

— Ah! s'écria Célestin, voilà donc pourquoi Mlle Irène est revenue!

— Vous savez déjà qu'elle est ici? dit Magui étonnée.

— Oui, j'ai appris cela vaguement, balbutia le jeune homme; mais vous devez le savoir mieux que moi, si vous avez vu Mlle de Kerbrejean.

— Pas plus tard qu'aujourd'hui je l'ai rencontrée à la porte du manoir avec M. le chevalier; ils étaient là surveillant une bande d'ouvriers qui travaillent chez eux.

— Ah! ah! ils font donc bâtir?

— Pas que je sache; mais on fait de grands embellissemens. Les peintres, les vitriers, les menuisiers, remettent tout à neuf. C'est là qu'il y aurait maintenant de la besogne pour un bon ouvrier comme vous!...

Célestin ne releva pas cette insinuation; il s'accouda d'un air rêveur sur la table que Magui venait de pousser devant lui et ne répondit plus que par monosyllabes aux discours de la vieille servante.

Le jour suivant, lorsque le chevalier sortit pour faire sa ronde matinale, il trouva à la porte du manoir Célestin Piolot qui l'attendait. Le jeune ouvrier avait repris la casquette et la blouse, et il portait sous son bras le sac qui renfermait ses outils de serrurier. Malgré une nuit de repos et le déjeuner réconfortant que lui avait donné Magui, il avait encore l'air fatigué, et sa figure hâve semblait accuser de longues privations : la folle passion qui le dévorait avait fait en lui les mêmes ravages que la misère ou les excès. Le chevalier fut touché de compassion à sa vue; il pensa que les ardeurs de la jeunesse l'avaient entraîné et qu'il revenait humilié, meurtri et surtout repentant.

— Bonjour, mon garçon, dit-il en lui tendant la main. Vous avez été à Paris; je vous ai rencontré deux ou trois fois, ce me semble. Ce séjour ne vous a guère réussi, à ce que je vois. Vous avez bien

fait de revenir. Dites-moi ce que vous comptez faire à présent et si je puis vous servir en quelque chose.

— Vous êtes bien bon, monsieur le chevalier, répondit Célestin encouragé par cet accueil bienveillant; on m'a dit que vous faisiez faire de grands embellissemens au manoir, et je viens vous demander du travail.

— Il y en aura pour vous tant que vous voudrez, dit vivement le chevalier; mais avant de vous mettre à l'ouvrage, vous devriez prendre quelques jours de repos pour vous rétablir un peu.

— C'est inutile, monsieur le chevalier; le travail ne me nuira pas, au contraire, répondit Célestin en regardant autour de lui comme pour chercher la place où il allait s'installer.

— Puisque vous avez si bon courage, venez, dit le chevalier en l'emmenant dans une salle transformée en chantier.

A déjeuner, le digne homme ne manqua pas de raconter comment Célestin Piolot s'était présenté devant lui, et la commisération dont il avait été saisi en le revoyant le visage hâve, le corps voûté, l'air maladif et presque nécessiteux.

— Qui sait, dit-il, qui sait où ont passé les vieux écus de cette pauvre Cattel? Son petit-fils ne les a pas trop ménagés peut-être; mais le voilà qui rentre dans la bonne voie : en m'abordant ce matin, il m'a demandé du travail; je lui en ai donné, et il s'est mis sur-le-champ à l'ouvrage.

En entendant ces paroles, Mimi fit un petit éclat de rire et regarda furtivement Irène; celle-ci garda un silence indifférent, et Mme Gervais dit au chevalier : — Ce garçon est habile, dit-on; il fera mieux peut-être que les autres ouvriers, qui ne peuvent parvenir à restaurer les belles serrures du salon.

Le même jour, Mlle de Kerbrejean entra dans la salle où Célestin travaillait avec plusieurs compagnons; elle le salua d'un air de froide bienveillance, comme on salue quelqu'un dont on se souvient à peine et à qui l'on n'a jamais songé, puis elle détourna la tête sans affectation. Le jeune homme s'inclina sans pouvoir proférer un mot et sans oser lever les yeux sur elle. C'était la première fois depuis plusieurs mois qu'il entendait le son de sa voix, qu'il respirait le léger parfum qu'exhalaient ses vêtemens, et les forces de son âme ne suffisaient pas à une telle félicité. Lorsque Irène fut sortie, il s'assit à l'écart, la tête dans ses mains, s'enivrant de ses propres émotions et plongé dans une sorte d'extase.

— Qu'a-t-il donc? fit un de ses camarades en le considérant à la dérobée; est-ce qu'il est malade?

— Eh! non, murmura un autre; il est fatigué et mol au travail.

Dès lors Célestin bénit sa destinée et pria le ciel de prolonger son

bonheur. Pour que ses vœux fussent complétement exaucés, il aurait fallu que toutes les ferrures du manoir se rompissent l'une après l'autre, et il ne l'espérait pas; mais il se flattait que le travail dont il était chargé pourrait durer jusqu'à la fin de l'hiver. Cette époque fut véritablement la plus heureuse de sa vie; la présence d'Irène attendrissait et calmait son âme; lorsqu'il la voyait passer si sereine et si belle, il était tenté de se prosterner et de l'adorer comme une vision céleste; mais aucune manifestation ne trahit ses secrets transports. Mme Gervais elle-même, qui d'abord l'observait avec méfiance, avait fini par croire qu'il était guéri de sa folie. Quant à Mimi, elle ne se souciait plus de pénétrer ses sentimens et ne prenait pas même garde à lui. La fillette continuait à environner le comte de ses cajoleries, et elle avait réussi à se mettre sous sa protection immédiate; lorsqu'elle avait à craindre les sévérités de Mme Gervais ou les gronderies de dame Perrine, elle se réfugiait près de lui, et de là elle les bravait ouvertement. M. de Kerbrejean n'avait pas repris ses anciennes habitudes : il ne sortait presque jamais du manoir; mais il tenait si peu de place dans son intérieur, qu'on ne s'apercevait pour ainsi dire pas de sa présence. Il se levait tard, fumait le houcca dans son appartement une partie de la journée, et ne se retrouvait guère avec sa famille qu'à l'heure des repas. Après le dîner, il jouait aux dominos avec Mimi, soutenait, non sans effort, un moment de conversation avec le chevalier, parlait affectueusement à sa fille de la pluie et du beau temps, et s'allait coucher au premier coup de dix heures.

Quelques semaines s'écoulèrent ainsi. On était au milieu de février; déjà la température s'était radoucie, et par momens il y avait dans l'air de tièdes bouffées qui faisaient pressentir les brises embaumées du printemps. Les travaux exécutés sous la direction du chevalier marchaient rapidement; déjà les ouvriers avaient mis la dernière main à la serre qu'il faisait construire, et les jardiniers achevaient de la complanter. Les parois étaient tapissées de lierre; une fontaine rustique murmurait dans le fond, au pied d'un rocher dont les anfractuosités étaient remplies de terre végétale. Deux grands magnolias entrecroisaient leurs rameaux au-dessus de la vasque où flottaient des plantes aquatiques, et les violettes commençaient à fleurir au bord du petit sentier qui serpentait autour du rocher. On eût dit un paysage en miniature environné d'une muraille de verre. Le jour même où ces travaux furent terminés, Irène emmena triomphalement son père dans la serre.

— Cher père, lui dit-elle tendrement, nous mettrons ici quelques-uns des arbres que vous avez vus dans vos voyages : ne seriez-vous pas content de vous asseoir avec moi sous une touffe de lataniers et de voir fleurir entre ces rochers quelques-unes des belles plantes de l'Inde?

— Certainement, cela me ferait plaisir, répondit-il en se rangeant pour laisser passer Mimi, qui venait d'un pas nonchalant et sans manifester la moindre curiosité.

La jeune fille jeta un coup d'œil autour d'elle, et dit entre ses dents : — Voilà cette merveille! ce n'est pas la peine d'en parler. Je ne vois rien qu'un peu de verdure au-dessus d'un tas de pierres, dans un endroit qui ressemble tout à fait à une grande lanterne.

Le comte se prit à rire en entendant cette comparaison, et, faisant un signe de tête à Mimi, il murmura : — Elle est amusante, cette petite!

Mlle de Kerbrejean, subitement attristée, quitta le bras de son père pour aller au-devant du chevalier, qui venait les rejoindre. La présence de ce dernier mettait toujours un terme aux saillies de Mimi; malgré sa hardiesse naturelle, jamais elle n'avait osé se livrer devant lui aux espiégleries qui divertissaient le comte. Quoique celui-ci l'invitât du geste à rester, elle alla s'asseoir en dehors de la serre, les bras croisés sur ses genoux et les pieds au soleil. Un instant après, M. de Kerbrejean vint la trouver. Irène le suivit des yeux, puis elle se tourna vers le chevalier, et lui dit avec un soupir : — Ce pauvre père! il était habitué à une vie active, le repos l'accable; à présent qu'il ne change plus de place, il s'ennuie.

— Tu t'es aperçue de cela? fit le chevalier d'un air pensif.

— Hélas! dès le premier jour. Il nous aime bien, je le sais, mais notre présence ne lui suffit pas; il aurait besoin de quelques distractions. Son humeur n'est point triste naturellement; le babil de Mimi l'amuse, et il n'est content que lorsqu'il la voit bourdonner autour de lui, ce qui prouve qu'il aime le bruit et le mouvement.

Le chevalier réfléchit un peu, puis il dit, subitement décidé : — Je ne vois qu'un moyen de le distraire, c'est de l'emmener à Paris.

— Ah! murmura Irène, partirions-nous bientôt?

— Dans huit jours, au plus tard.

— Si tôt! mon Dieu!

— Quoi! tu voudrais différer? dit le chevalier avec un sourire; je ne m'attendais pas à cela.

— Eh! mon bon oncle, c'est à vous de décider, répondit-elle en rougissant. Je vous obéirai toujours avec joie.

— Tu seras heureuse de revoir ta chère Louise, reprit le chevalier d'un air de bonhomie. Va, mon enfant, va vite dire tout cela à Mme Gervais.

— Oh! elle aussi sera bien contente, elle m'aime tant! répondit Irène.

Le chevalier se rapprocha de son neveu, et, lui prenant le bras sans affectation, il l'emmena sur la terrasse pour lui faire part de ses projets de voyage. Il s'attendait à quelque difficulté, à quelque

objection; le comte n'en fit aucune; la proposition parut au contraire lui être agréable, et il répondit sans hésiter : — Allons à Paris, j'y consens; ce voyage fera plaisir à tout le monde. Les jeunes filles ne sont jamais si contentes que lorsqu'elles peuvent changer de place.

— Je crois en effet qu'Irène retournera volontiers à Paris, dit gaiement le chevalier.

Il n'y eut pas pour le moment d'autre explication, et, par une sorte d'accord tacite, le soir, à table, il ne fut question de rien en présence de Mimi.

Le lendemain matin, Mme Gervais descendit avant l'heure ordinaire et vint trouver le chevalier, qui était déjà dans le salon.

— Est-ce qu'Irène est souffrante? s'écria-t-il en voyant entrer la gouvernante tout attristée et soucieuse.

— Non, monsieur le chevalier, grâce au ciel, répondit-elle; je viens seulement vous avertir d'une chose qui m'afflige encore plus qu'elle ne m'étonne. Hier soir, en rentrant dans sa chambre, Mimi était toute transportée de joie, et elle a dit à Perrine : — Eh bien! on vous laisse toute seule ici!... nous allons passer les derniers jours du carnaval à Paris.

— Qui donc a parlé de l'emmener? s'écria le chevalier.

— M. le comte, apparemment.

— Nous le ferons renoncer à cette idée; Mlle Mimi restera, je vous le jure.

— Il vaudrait encore mieux qu'elle s'en allât, répondit Mme Gervais. Je crains bien que cette enfant ne vous donne du souci; on ne peut plus la garder ici sans danger.

— Sans danger pour qui? s'écria le chevalier. Est-ce qu'elle filerait quelque amourette avec un de nos ouvriers?

— Plût au ciel! murmura la gouvernante.

— Que soupçonnez-vous donc?

— Je ne soupçonne plus, je vois. — Et, après un moment d'hésitation, elle ajouta : — Je vois la faiblesse de M. le comte.

— Moi aussi, je m'en suis aperçu, répondit tranquillement le chevalier; mais je connais mon neveu : cela ne tire pas à conséquence. Jadis il passait sa vie au café de Neptune, en compagnie de ses amis les douaniers; aujourd'hui il se complaît dans la société de Mlle Mimi; mais qu'il la perde de vue quelques jours, et il ne songera plus à elle....

— Il faudrait d'abord en venir là, murmura Mme Gervais d'un air peu convaincu.

Le chevalier sentit qu'une explication devenait nécessaire, et il monta sur-le-champ chez son neveu. Il trouva celui-ci en pantoufles et en robe de chambre, dissertant avec Nicolas devant une

grande malle qu'il avait fait apporter dans son cabinet de toilette.

— Tu fais déjà tes préparatifs de départ? lui dit le chevalier en entrant; c'est s'y prendre d'avance.

— Je calcule les dimensions de cette malle, répondit-il; assurément elle pourra voyager avec nous.

Le chevalier fit signe à Nicolas de sortir, et reprit en s'asseyant : — Bon Dieu! que veux-tu faire de cette machine-là; c'est à peine si elle pourrait tenir sur l'impériale d'une diligence. — Puis il ajouta avec intention : — Nous irons en poste dans la berline.

— Il n'y a que quatre places, observa le comte.

— Eh bien? fit le chevalier.

— Je ne vois pas qu'il y ait moyen d'aller ainsi?

— Comment! Irène et Mme Gervais dans le fond, nous deux sur la banquette de devant.

— Et Mimi? où la mettrons-nous? dit résolument le comte.

— Nous la laisserons où elle est, répliqua le chevalier; tu voulais emmener cette petite? Quelle idée!... cela ne se peut pas.

M. de Kerbrejean hocha la tête de l'air d'un homme qui s'obstine et ne veut pas discuter.

— Cela ne se peut pas, répéta le chevalier.

— Pourquoi donc? s'écria le comte d'un air presque irrité.

— Devrais-tu me le demander? répondit le chevalier en haussant les épaules. Mlle Mimi est une petite personne qui n'est pas destinée à rester au milieu de nous; elle serait déplacée dans le monde où nous allons vivre. C'est un tort peut-être de l'avoir admise dans notre intimité, et je trouve qu'il sera bien de profiter de cette occasion pour rompre des habitudes qui ne sauraient durer.

Le comte avait changé de visage à cette espèce de déclaration; évidemment elle l'irritait et l'embarrassait. Au lieu d'y répondre, il dit en se contenant : — Personne ici n'aime cette enfant, je le sais bien; c'est une raison pour que je la protége. Je lui ai promis de la mener à Paris, elle y viendra.

— Vraiment! interrompit le chevalier assez froidement; mais tu as donc perdu l'esprit!... Que feras-tu de cette petite en arrivant chez Mme de Kersalion? A quel titre lui sera-t-elle présentée? Quelle figure fera-t-elle dans son salon? et que va-t-on dire quand on entendra annoncer en même temps que la famille Kerbrejean Mlle Mimi Tirelon? Un beau nom, ma foi!...

— Elle peut en changer, dit sourdement le comte.

A ce mot, le chevalier regarda son neveu avec une sorte de stupeur; il comprit tout à coup l'empire que Mimi avait pris sur ce pauvre esprit et les conséquences que pourrait avoir cette monstrueuse folie. Il fut près d'éclater; mais, le premier moment passé,

il sut se contenir et dissimuler son indignation, et le comte put croire que, s'il l'avait entendu, il ne l'avait pas compris.

Il y eut un silence; puis le chevalier dit, en changeant brusquement de propos : — J'ai remis d'un jour à l'autre de te faire une communication importante; il s'agit de l'établissement de ta fille.

— Ah! vous avez quelque parti en vue?

— Un grand parti; nous reparlerons de cela bientôt, répondit le chevalier en se levant; à présent, je crois qu'il est temps de marier Irène.

Mme Gervais attendait dans le salon.

— Eh bien? dit-elle en allant au-devant du chevalier.

Le digne chevalier s'assit, encore tout suffoqué d'étonnement et d'indignation : — Vous aviez raison, s'écria-t-il; cette drôlesse a ensorcelé mon neveu.

— C'est sans le vouloir, répondit la gouvernante; elle n'a pas conscience du mal qu'elle fait. L'orgueil, une sorte de jalousie envieuse la dominent; elle a voulu partager avec Irène l'affection de M. le comte, et, sans le savoir, elle a dépassé son but... Soyez assuré qu'elle ne se doute pas des véritables sentimens qu'il a pour elle...

— Cette innocence perverse est pire que le vice! s'écria le chevalier.

— Ainsi M. le comte a déclaré sa volonté? poursuivit Mme Gervais; il veut emmener Mimi à Paris?

Le chevalier fit un signe affirmatif; il n'osa pas répéter à Mme Gervais le mot qui l'avait fait trembler, et dit seulement : — Qui sait maintenant jusqu'où peut aller cette folie?... Le jour où nous en aurions par malheur quelque témoignage évident, j'emmènerais ma nièce, et je ne crois pas que son père osât me la redemander... D'ailleurs, s'il plaît à Dieu! le temps n'est pas éloigné où elle aura un autre protecteur...

Irène entra en ce moment.

— Qu'est-il donc arrivé? dit-elle après avoir embrassé le bon oncle; vous avez un air terrible, et Mme Gervais est toute triste.

— M. le chevalier est contrarié, répondit simplement la gouvernante; ce voyage dont vous avez parlé hier n'aura pas lieu peut-être...

— Tu ne reverras pas encore ta chère Louise, ajouta le chevalier en attirant sa petite-nièce auprès de lui et en la baisant au front.

— C'est un bonheur qui n'est que différé, répondit-elle d'un air de timide regret.

On ne parla plus d'aller passer la fin de l'hiver à Paris, et il n'y eut rien de changé, en apparence, dans la manière d'être des habitans du manoir. Pourtant le contentement et la paix ne régnaient pas dans tous les cœurs : M. de Kerbrejean avait par momens une phy-

sionomie qui trahissait les secrets emportemens d'une passion inassouvie, et le chevalier, qui l'observait avec une colère contenue, s'apercevait qu'il commençait à être très malheureux. Quant à Mimi, elle s'était lassée tout à coup de lui prodiguer ses prévenances et ses cajoleries; soit qu'elle fût certaine de son influence, soit par l'effet d'un simple caprice, elle ne faisait plus aucuns frais pour lui plaire, et une sorte d'apathie avait succédé à sa turbulente gaieté. La seule Irène avait toujours la même douceur enjouée, la même sérénité d'esprit. Elle semblait porter sur son front pur et fier le sceau d'une heureuse destinée, et son aspect commandait irrésistiblement l'admiration, le respect et l'amour.

Le chevalier avait résolu d'éloigner Mimi. M. de Kerbrejean, qui soupçonnait son dessein, ne négligeait aucune occasion de lui faire comprendre qu'il exigeait qu'elle restât. Une sourde irritation régnait entre eux; elle aurait éclaté indubitablement, si la catastrophe la plus imprévue n'eût fait diversion à ces troubles intérieurs et changé subitement la situation.

Un matin, la nouvelle des événemens de février arriva au manoir; un seul journal apportait de vagues détails et faisait pressentir de grands malheurs. Le lendemain, on eut la certitude de tous ces désastres. Le pillage et l'incendie de Neuilly étaient des faits accomplis; d'effroyables excès avaient été commis, et l'on ne savait pas encore le nombre des victimes. Le courrier n'avait apporté aucune lettre des dames de Kersalion, et ce silence paraissait d'un funeste augure. Mlle de Kerbrejean était dans les larmes; le chevalier, mortellement inquiet, avait résolu de partir pour Paris, si l'on ne recevait point de nouvelles les jours suivans, et Mme Gervais consternée ne savait comment relever le courage d'Irène.

La nouvelle de la révolution avait produit une grande agitation parmi les ouvriers qui travaillaient au manoir. Ils s'étaient dispersés dès le premier jour et ne semblaient pas disposés à reprendre bientôt leur tâche. Jamais le café de Neptune n'avait été visité par des consommateurs aussi nombreux. Déjà les orateurs improvisés péroraient debout sur les tables chancelantes, et du matin au soir les refrains patriotiques retentissaient dans cet abominable bouge.

Dans l'après-midi du troisième jour, Célestin Piolot se présenta au manoir, chamarré de rubans tricolores et un paquet de journaux à la main : il venait offrir sa protection aux Kerbrejean.

— J'ai reçu de bonnes nouvelles, dit-il d'un air important; il y a grande apparence que Ravachon sera envoyé dans le département avec des pouvoirs très étendus.

Malgré ses inquiétudes et la gravité de la situation, le chevalier ne put s'empêcher de sourire.

— Votre ami le poète? s'écria-t-il. Tudieu! quel homme politique nous aurons là!...

— Il écrit aussi bien en prose qu'en vers, répondit sérieusement le jeune homme.

— Oh! je n'en doute pas.

— Avec sa capacité, il ira loin, je le prédis. Dès aujourd'hui sa position est très belle; il a des amis intimes dans le gouvernement. Quand il arrivera, je vous présenterai à lui, si vous le désirez.

— Grand merci, dit le chevalier, je n'ai rien à lui demander. Toute mon ambition se borne à vivre tranquille au milieu de ma famille. Il faut espérer que les gens qui sont, comme nous, en dehors des affaires publiques pourront dormir chez eux en sûreté.

— Le peuple n'abusera pas de sa victoire! répondit emphatiquement Célestin.

Et là-dessus il se retira. En sortant, il aperçut derrière une fenêtre le visage pâle et abattu d'Irène. A cette vue, il tressaillit, et murmura, le cœur gonflé d'orgueil et de joie : — A présent la fraternité n'est plus un vain mot... Les préjugés sont abolis; je suis l'égal des Kerbrejean!...

Ce jour-là même, vers la tombée de la nuit, toute la famille était réunie dans le salon. Irène, Mme Gervais et le chevalier formaient à l'écart un groupe silencieux; le comte, enfoncé dans son fauteuil, semblait dormir les yeux ouverts, et Mimi, assise sur un coussin à l'angle de la cheminée, bâillait derrière un journal qu'elle s'était amusée à plisser en forme d'éventail.

Un violent coup de sonnette interrompit ce silence et fit tressaillir tout le monde. En même temps les chiens aboyèrent avec fureur dans la cour, et la levrette du chevalier sauta par terre en jappant.

— Il y a des étrangers à la grille! s'écria Irène.

M. de Kerbrejean et le chevalier s'étaient levés, et Mimi avait tourné la tête en murmurant : — Bon! voici du monde.

— Les gens n'ouvriront pas sans mon ordre, dit le chevalier. Restez tous; je vais voir ce que c'est. Du temps de la première république, parfois on recevait comme cela des visites auxquelles on ne s'attendait pas.

Il prit son chapeau et sortit. Irène le suivit jusqu'à la porte du manoir. Déjà Nicolas et le vieux jardinier attendaient munis d'une lanterne. Il n'y avait guère qu'une centaine de pas de l'entrée du manoir à la grille. Irène, arrêtée sur le seuil, écouta un moment avec anxiété; puis elle jeta un cri étouffé et rentra dans le salon, les jambes tremblantes, le visage pâle et radieux. Elle s'assit près de Mme Gervais et balbutia, en tâchant de dominer son émotion : — Je ne sais pas,... mais j'ai cru reconnaître... Il me semble que ce sont des amis qui arrivent.

Avant qu'elle se fût autrement expliquée, le chevalier entra donnant le bras à une dame âgée. Derrière lui venaient une autre dame et un jeune homme.

— Ma tante!... ma chère Louise!... s'écria Mlle de Kerbrejean.

Toutes trois s'embrassèrent avec des exclamations et des larmes de joie. Tandis qu'elles se livraient à cette première effusion, le chevalier présentait le jeune homme à son neveu en lui disant : — Mon cher Jean, voici M. le duc de Renoyal, que tu ne reconnaîtrais peut-être pas, si je ne le nommais ..

M. de Kerbrejean tendit la main au jeune duc, et s'avança pour saluer les dames de Kersalion; puis on s'assit autour du foyer tous ensemble, en s'adressant mutuellement des questions entrecoupées d'exclamations de surprise et de joie. La vieille dame prit la parole pour expliquer ce voyage précipité et cette arrivée inattendue.

— Savez-vous que ma maison de Neuilly doit être en cendres à l'heure qu'il est? dit-elle de sa petite voix dolente et flûtée; quand nous sommes partis, on était en train de brûler le château, et comme nous sommes à si peu de distance, on entendait de chez nous les chants et les cris des pillards et des incendiaires... Je ne veux pas vous parler de ces horreurs; vous en verrez de reste le récit dans les journaux... Je vous dirai seulement qu'à l'aspect de ces bandes déguenillées qui arrivaient de tous côtés avec des fusils, j'ai eu si grand'peur, que je suis sortie de ma chambre... Au premier moment de danger, mon neveu était accouru avec quelques-uns de ses gens, on avait barricadé les portes et braqué des fusils derrière les fenêtres; mais je ne me souciais pas du tout de soutenir un siége... J'ai supplié Gaston de ne pas risquer sa vie pour nous défendre, et de nous emmener tout simplement, si c'était possible. Il me semblait que nous ne pourrions jamais nous en aller trop loin de la capitale du monde civilisé! Louise n'était pas aussi effrayée, elle aurait, je crois, fait bonne contenance devant l'ennemi; mais quand j'ai parlé de nous réfugier en Bretagne, elle a été encore plus pressée que moi de partir. Mon neveu n'a pas hésité à nous accompagner; grâce à lui, nous avons pu traverser ce pays bouleversé. Je vous assure qu'il n'est pas commode de voyager sur le territoire de la république; il nous fallait à chaque instant exhiber des passeports qui n'étaient pas en règle; heureusement les gens chargés de ces formalités ne savaient pas lire, et Gaston parvenait à leur donner des explications qui prouvaient que notre voyage ne mettait pas la patrie en danger. En arrivant à Morlaix, nous n'avons point trouvé de chevaux; il aurait fallu attendre jusqu'à demain peut-être; nous avons préféré laisser là notre chaise de poste et prendre une petite voiture de louage. Cette affreuse machine nous a cahotés jusqu'à un demi-quart de lieue d'ici; mais en prenant le chemin de traverse, nous sommes tombés

dans une ornière dont nous n'avons pu nous tirer. Je me suis bravement décidée à faire le reste de la route à pied, moi qui depuis vingt ans n'ai jamais marché qu'autour de ma chambre! Mais j'étais si heureuse d'arriver que je ne sentais pas la fatigue.

— Chère tante, si nous avions su, nous serions tous allés au-devant de vous, dit Irène en serrant les mains de la vieille dame; mais nous ne nous doutions pas du bonheur qui était près de nous arriver!

— Savez-vous, chère enfant, que nous avons fait de grands projets durant notre voyage? dit alors Mlle de Kersalion; mon cousin veut échanger son hôtel du faubourg Saint-Germain contre quelque vieux château au bord de la mer, et ma mère est très décidée à acheter une terre dans ces environs, afin de s'établir pour toujours en Bretagne.

— Qu'est-il besoin de faire toutes ces acquisitions? répliqua gaiement le chevalier; il y a place pour tous ici, et s'il le faut, nous ajouterons une aile au manoir. Mon cher duc, telle est l'hospitalité bretonne; j'espère que vous ne la refuserez pas.

— Je l'accepte d'un cœur plein de reconnaissance, répondit le jeune homme avec émotion.

— Par bonheur, nous avions fait quelques dispositions, continua le chevalier, toujours du même ton enjoué. En attendant qu'on ait bâti l'aile neuve, nos hôtes voudront bien se contenter des appartemens qui viennent d'être restaurés et remeublés. Irène avait comme un pressentiment de ce qui arrive; elle a tant pressé les ouvriers, que tout s'est trouvé prêt comme par enchantement.

— Oui, ma tante, tout était prêt pour vous recevoir, dit Irène en s'asseyant aux pieds de la vieille dame. Vous pourrez monter quand vous voudrez dans votre appartement; Perrine et votre femme de chambre doivent avoir tout disposé chez vous selon vos habitudes: on vous servira comme à Paris.

— Non pas, mignonne, répondit-elle vivement; je ne veux pas me remettre sur ma chaise longue; je dînerai à table avec vous. L'air de ce pays m'a déjà rendu mes forces; je ne sens plus mes maux.

Une heure après, Nicolas ouvrit la porte à deux battans et annonça que le dîner était servi. M. de Kerbrejean s'avança pour donner le bras à la vieille dame, le chevalier emmena de même Mlle de Kersalion, et le duc s'approcha d'Irène en lui disant à demi-voix : — Chez ma tante, j'avais l'heureux privilége de vous conduire quelquefois; voulez-vous accepter mon bras comme à Neuilly?

Elle ne répondit que par un timide regard, et, appuyant sa petite main au bras du duc, elle se laissa emmener lentement en écoutant ce qu'il lui disait encore presque à voix basse.

Alors Mimi sortit du coin où on l'avait oubliée. Après avoir hésité un moment, elle passa aussi dans la salle à manger et se glissa der-

rière le comte. Celui-ci se tourna vers elle tandis qu'on prenait place à table, et lui dit avec une expression de regret, de chagrin, de passion contenue : — Vous ne dînez pas avec nous, ma pauvre Mimi... mais ne vous chagrinez pas, cela ne durera pas longtemps, je vous le jure.

Mme Gervais avait prévu cette petite complication. Elle attendait dans l'antichambre. — Venez, Mimi, dit-elle en s'approchant de la jeune fille, qui sortait de la salle à manger le visage assombri; venez, on va nous servir chez moi.

— Merci, je n'ai pas faim, répondit-elle sans s'arrêter.

Mme Gervais essaya de la retenir; mais elle ne l'écouta pas et franchit rapidement l'escalier comme pour lui échapper. En rentrant dans sa chambre, elle tomba sur un siége et se prit à pleurer avec un transport de dépit et de colère. Jamais son cœur n'avait été si rempli d'amertume, jamais elle n'avait éprouvé un sentiment si profond d'humiliation et de jalousie : elle venait de comprendre que, malgré l'espèce d'ascendant qu'elle avait pris sur le comte, sa position restait tout à fait inférieure, et, chose qui la blessait par-dessus tout, qu'elle n'était rien aux yeux de ces étrangers qui venaient en quelque sorte prendre place dans la famille.

Elle était là depuis deux heures, plongée dans un sombre abattement et ne s'apercevant ni de l'obscurité qui régnait autour d'elle ni du froid qui commençait à la gagner, lorsqu'on frappa un léger coup à la porte; d'abord elle ne répondit pas, pensant que c'était Perrine ou Mme Gervais; puis, comme on ouvrait doucement, elle cria, impatientée : — Qui va là?

— C'est moi, Mimi, répondit le comte; où donc êtes-vous, ma pauvre enfant, et que faites-vous ici sans lumière?

— Rien, dit-elle en allant au-devant de lui pour le guider; on n'y voit goutte par ici, n'est-ce pas? mais je vais allumer la bougie.

Le comte frissonna au contact de cette main froide et douce; sa lourde imagination s'émut, et il murmura avec un soupir : — Ah! ma chère Mimi!

— Asseyez-vous là, dit-elle en le poussant à tâtons vers une chaise; ensuite elle alluma les deux bougies qui étaient sur la cheminée.

Le comte s'était un peu remis de son émotion; il rapprocha machinalement sa chaise du foyer, étendit les mains pour se chauffer, quoiqu'il n'y eût pas trace de feu, et dit, sans lever les yeux sur Mimi : — Ah! je me suis bien ennuyé ce soir!

— Vous aviez pourtant belle compagnie, répondit-elle assez froidement; deux grandes dames et un grand seigneur. Vous avez dû les trouver fort aimables?

— Assurément; mais ils ont trop d'esprit pour moi, cela me gêne.

Tenez, petite Mimi, j'aime cent fois mieux être là à vous entendre babiller que d'écouter leur conversation alambiquée.

— Qu'est-ce qu'ils disent donc?

— Que sais-je! ils parlent de tant de choses et changent si souvent de propos, que c'est très difficile à retenir. Je me souviens pourtant que Mlle de Kersalion a parlé de vous.

— De moi! elle m'a donc vue?

— Oui, quand vous sortiez, et elle trouve que vous avez de grands yeux mauresques les plus beaux du monde.

— Et M. le duc?

— Le duc n'a rien dit.

Mimi s'accouda sur la cheminée, et considéra un moment dans la glace ses yeux veloutés, sa petite bouche épanouie et le gracieux contour de son visage, puis elle dit en se penchant vers le comte avec un geste coquet : — Je suis donc jolie?

— Vous êtes belle, s'écria-t-il entraîné, vous êtes belle à rendre fous d'amour tous ceux qui vous verront.

— Vraiment! fit-elle en se redressant d'un air fier et ravi; eh bien! tant mieux!

Le comte vit clairement qu'elle ne l'avait pas compris et qu'elle ne soupçonnait même pas les ardeurs qui le consumaient. Cette conviction refoula l'aveu prêt à lui échapper peut-être; il détourna les yeux, recula sa chaise et dit en maîtrisant son émotion : — Il se fait tard; ces dames s'étaient retirées quand je suis monté; à présent, Irène veille dans la chambre de Mlle de Kersalion, et mon oncle cause avec le duc au coin de son feu. Ce que j'ai de mieux à faire, c'est de m'aller coucher de ce pas. Bonsoir, ma petite Mimi.

Dame Perrine monta un instant après; elle apportait elle-même le souper sur un plateau. La bonne femme était intérieurement charmée que Mimi eût été remise, comme elle disait, à sa place; mais elle était aussi disposée à faire tout ce qu'elle pourrait pour la consoler de ce revers. — Tenez, mauvaise, lui dit-elle en posant le plateau sur une table; j'étais en peine de vous ce soir, quoique vous ne le méritiez guère. Pourquoi n'avez-vous pas voulu faire compagnie à Mme Gervais?

— Parce que je préférais être seule, répondit brusquement Mimi.

— Est-ce que dorénavant vous comptez vivre enfermée dans votre chambre? reprit la bonne vieille Perrine en haussant les épaules.

— Oh! non pas! répliqua vivement Mimi. Tenez, ajouta-t-elle en élevant les bras et en faisant claquer ses doigts comme si elle jouait des castagnettes, tenez, mon chagrin est passé déjà; je suis contente.

— Alors il vous passe par l'esprit quelque malice! s'écria Perrine.

— Point du tout; je pense à la compagnie qui est arrivée ici ce

soir, et cela me met de bonne humeur. Savez-vous que cette vieille madame est bien drôle avec sa petite taille, sa petite voix et sa petite santé?...

— Vous perdez le respect, mademoiselle Mimi, interrompit Perrine scandalisée.

— Sa fille ne lui ressemble pas, continua imperturbablement Mimi; c'est un autre genre : elle a l'air d'une sauterelle verte avec son cou grêle et sa longue taille menue.

— La figure de M. le duc vous revient sans doute davantage? s'écria Perrine avec intention.

— Je n'ai pas pris garde à lui, répondit hypocritement Mimi.

— Vraiment! fit Perrine d'un air incrédule, vous n'avez pas remarqué que c'est un très bel homme?

Mimi secoua la tête.

— Pourtant vous avez eu tout le temps de le voir, reprit malicieusement la bonne femme. Quand ces dames sont montées chez elles avant le dîner, vous n'avez pas bougé de votre coin; vous étiez là, regardant de tous vos yeux M. le duc; puis, au moment où il sortait pour aller s'habiller, vous vous êtes glissée tout doucement dans l'antichambre afin de vous trouver sur son passage apparemment, et quand il est descendu pour le dîner, vous êtes rentrée sur ses talons...

La fillette haussa les épaules en souriant et s'écria : — Qu'il était bien chaussé, dame Perrine, avec ses bas de soie et ses petits souliers vernis!

XII.

Dans les familles qui ont conservé leurs traditions et où l'on trouve encore une certaine simplicité de mœurs, le foyer domestique est un centre inaccessible aux influences extérieures. On ressentait à peine chez les Kerbrejean le contre-coup des événemens qui venaient de bouleverser tant d'existences; les habitans du manoir oubliaient dans leur retraite les calamités du temps présent; après le premier mouvement de surprise et de consternation, ils avaient détourné leurs regards de l'orgie politique et s'étaient réfugiés dans le sanctuaire paisible de la vie intime et murée. Leurs hôtes avaient pris place dans ce tranquille intérieur, et chacun s'y était promptement créé des occupations et des habitudes.

Dès le matin, Mme de Kersalion faisait transporter son fauteuil de malade sur la terrasse, afin de respirer toute la journée les brises toniques de la mer. Souvent elle disait, avec l'égoïsme mignard d'une femme qui a passé sa vie sur une chaise longue, en proie à toutes les variétés de névralgies qui font la fortune et le désespoir des mé-

decins : — Vraiment, ces messieurs qui voulaient mettre le feu à ma maison m'ont rendu un signalé service; depuis qu'ils m'ont fait si grand'peur, je me porte infiniment mieux.

M. de Renoyal passait une partie de son temps dans la bibliothèque, en compagnie du chevalier, qui s'occupait avec lui d'archéologie. Gaston de Renoyal était un homme élégant et sérieux, assez désabusé pour vivre heureux loin du monde, où il avait eu pourtant une position très haute et très enviée. Sa cousine, la douce et charmante Louise, partageait ses sentimens; elle se trouvait si heureuse, qu'elle bénissait dans son cœur la tempête qui l'avait tout à coup jetée sur cette plage hospitalière.

Lorsque le soleil de mars eut reverdi les champs, et que les violettes et les pervenches commencèrent à pousser le long des sentiers, on fit de longues promenades aux environs du manoir, dans les vallées agrestes, autrefois couvertes de forêts, au fond desquelles les druides célébraient leurs sacrifices. Il y avait, non loin de la mer, dans une lande inculte qu'on appelle encore aujourd'hui *Parc-an-Dolmen*, un de ces monumens du culte druidique dont la vieille terre de Bretagne est couverte. De grandes mousses brunes tapissaient les pierres amoncelées en forme d'autel; un églantier avait poussé entre ces blocs informes, et ses rameaux élégans se balançaient au-dessus de l'espèce de déversoir par lequel s'écoulait le sang des victimes humaines. Les bois profonds qui à une époque reculée environnaient ce lieu sinistre n'existent plus; mais un chêne, unique rejeton de la forêt sacrée, projette encore son ombre sur le dolmen. Les promeneurs s'arrêtaient quelquefois devant ce débris des anciens âges et se reposaient sur l'épais gazon qui croissait à l'entour. Lorsque Irène s'asseyait ainsi au pied du dolmen et rejetait en arrière sa chevelure blonde en relevant son front, où rayonnait une douce et sereine fierté, on eût dit qu'une de ces jeunes druidesses auxquelles les peuples de l'ancienne Armorique attribuaient des dons divins revenait visiter le sanctuaire désert et dévasté de son terrible dieu.

Depuis l'arrivée des nouveaux habitans du manoir, Mimi se tenait à l'écart avec une persévérance obstinée; jamais elle ne paraissait dans le salon, même aux heures où elle était sûre de n'y rencontrer qu'Irène et Mlle de Kersalion causant familièrement, un ouvrage de broderie à la main. Le comte lui-même ne la voyait qu'en passant; elle le fuyait évidemment, ennuyée de sa présence. Pourtant elle ne vivait pas confinée dans sa chambre; comme disait Perrine, on ne pouvait faire un pas dans le manoir sans apercevoir le bout de sa robe, et elle semblait toujours aux aguets dans l'escalier ou dans les corridors. En effet, elle cherchait sans cesse quelqu'un dont la vue

la jetait dans d'inexprimables émotions, et Gaston de Renoyal aurait pu dire qu'il la trouvait à chaque instant sur son passage, tantôt vive, pimpante et souriante, tantôt languissante et triste; mais il ne prenait pas garde à elle et ne se doutait nullement que cette belle jeune fille était éperdûment amoureuse de lui.

Quelques semaines s'écoulèrent ainsi. On était au commencement d'avril, et presque chaque jour les habitans du manoir faisaient de longues excursions à travers la contrée pittoresque qui s'étend de la rade de Morlaix à l'anse de Goulven. Un matin, on décida d'aller visiter les fertiles jardins qui environnent Roscoff; c'était une promenade de deux ou trois lieues. Mme de Kersalion et le chevalier montèrent en voiture avec M. de Kerbrejean, tandis que M. de Renoyal, Irène et Mlle de Kersalion partaient à cheval et galopaient le long de la grève. Dès qu'ils eurent franchi la grille, Mimi descendit sur la terrasse, et, s'accoudant sur la balustrade de pierre, elle suivit longtemps du regard le cavalier et les deux amazones; puis, lorsque la petite cavalcade eut disparu, elle passa son mouchoir sur ses yeux secs et brûlans, en disant avec une sombre amertume : « Ils sont heureux!... »

Presque au même instant, une voix cria sous la terrasse : — Bonjour, mademoiselle Mimi.

Elle s'avança aussitôt et répondit en saluant de la main : — Bonjour, Célestin Piolot; que faites-vous là-bas? Entrez donc, vous vous reposerez un moment.

Le jeune homme paraissait hésiter.

— Entrez, entrez donc, répéta Mimi, il n'y a personne : ils sont tous à la promenade; si vous étiez venu un moment plus tôt, vous les auriez rencontrés.

Célestin alla passer par la grille, et Mimi vint au-devant de lui.

— Il y a bien longtemps qu'on ne vous a vu, dit-elle en l'emmenant sur la terrasse; est-ce que vous ne viendrez plus travailler au manoir?

— C'est selon, répondit-il évasivement; depuis que Ravachon est arrivé, j'ai toujours été avec lui; nous avons fait une tournée ensemble dans le département, et je ne suis revenu qu'hier soir.

— Il y a encore de l'ouvrage ici pour vous, reprit Mimi en insistant; rien n'est fini, il faut que vous veniez mettre la dernière main à la nouvelle serre...

— Je ne demande pas mieux; mais ce ne sera que dans quelques jours : les affaires publiques passent avant tout.

— Ah! ah! vous êtes donc dans le gouvernement?

— Je lui dois mon concours; Ravachon sera ici demain. Il y a de

grandes questions sur le tapis à cause des élections, et nous viendrons en parler avec les Kerbrejean.

— Eh! eh! vous trouverez belle compagnie au salon, fit Mimi en jetant un coup d'œil sur le costume du jeune homme.

— Vous voulez dire ces dames de Paris et leur cousin? Qu'est-ce que cela me fait! Vous verrez comme je les aborderai : à présent, nous allons de pair avec tout ce beau monde, et même, savez-vous, j'ai le pas sur les Kerbrejean comme premier magistrat municipal : ma nomination est arrivée ce matin, je suis maire de la commune de P...

— Ça ne fera pas beaucoup d'effet sur eux, murmura Mimi.

— Il ne tenait qu'à moi d'avoir une autre position, reprit Célestin Piolot d'un air important : avec les amis que j'ai, on arrive à tout, ils m'auraient envoyé où j'aurais voulu avec une belle place; mais je ne veux pas m'éloigner d'ici.

— Ah! dit Mimi, vous avez toujours la même idée?

Célestin ne prit pas garde à ce mot, et il ajouta en considérant la jeune fille : — Mais parlons un peu de vous, mademoiselle Mimi; je vous trouve fort amaigrie et défaite. Est-ce que vous avez été malade?

— Non, répondit-elle froidement, mais je crois que je me meurs.

— Ah! mon Dieu! et pourquoi? s'écria Célestin Piolot.

— Je me meurs de chagrin, ajouta Mimi, toujours du même ton.

Le jeune homme lui prit la main et la regarda d'un air touché qui semblait solliciter une confidence plus entière; mais elle secoua la tête comme pour lui faire entendre qu'il y avait au fond de son cœur quelque chose qu'elle ne voulait pas dire. Un soupçon traversa l'esprit de Célestin, il se prit à sourire et murmura avec intention : — Il y avait de bien aimables jeunes gens parmi les ouvriers qui travaillaient ici...

— Qu'osez-vous dire là? s'écria Mimi révoltée et en rougissant d'indignation.

— Ne vous offensez pas, répondit Célestin en s'excusant; quand même vous auriez donné votre cœur à l'un de ces braves garçons, cela ne saurait vous faire tort aux yeux de qui que ce soit, une telle inclination ne pouvant avoir d'autre fin que le mariage.

— Je ne me marierai jamais, jamais! interrompit-elle de plus en plus courroucée et humiliée.

— Vous aimez donc quelqu'un que vous ne pouvez pas épouser? répliqua Célestin sans soupçonner la portée de ses paroles.

Mimi trembla de s'être trahie, et elle se hâta d'ajouter : — C'est l'ennui qui me consume; je ne peux plus me souffrir ici.

— Est-il possible? dit Célestin étonné; voilà pourtant bien des années que vous êtes chez les Kerbrejean, et ils vous ont toujours bien traitée : j'en ai été témoin.

— Je ne me plains pas d'eux, répondit Mimi d'un air sombre; mais maudit soit le jour où je suis entrée dans leur maison! Je n'étais pas faite pour y vivre, et, voyez-vous, jamais, jamais je ne m'y suis habituée. Ils eussent mieux fait de me laisser chez votre vieille grand'mère; elle m'aurait mise à la porte, et je serais retournée d'où je venais en gagnant ma vie au hasard. A présent je songe souvent au temps où je m'en allais ainsi avec mon père... mon pauvre père qui m'aimait tant...

Ce souvenir l'attendrit, et les larmes lui vinrent aux yeux. — Vous voyez là-bas ce gazon, ajouta-t-elle en se penchant sur la balustrade; c'est là que mon père s'est assis avec moi pour la dernière fois. Hier, deux pauvres enfans, deux vagabonds, comme on dit, s'étaient arrêtés à la même place, le frère et la sœur, je crois. Le garçon avait une grosse veste avec de gros souliers, et il portait sur son dos une caisse où il y avait une vilaine bête, une marmotte. La petite fille était encore plus mal vêtue que son frère, et elle avait une mauvaise vielle toute démantibulée, avec un paquet de chansons passé dans la ceinture; mais tous deux avaient une bonne figure réjouie, et ils riaient de tout leur cœur parce que la marmotte faisait des gentillesses sur l'herbe. J'ai pleuré en les voyant et j'ai été tentée de les suivre. Oui, si, au lieu de prendre le chemin de Saint-Pol, ils étaient allés du côté de Morlaix, je serais partie avec eux!

— Vous n'aimez donc personne ici? s'écria Célestin d'un air de reproche.

— Non, répondit-elle franchement.

Ce mot révolta le jeune homme et refroidit subitement la sympathie avec laquelle il écoutait les confidences de Mimi. Il laissa aller sa main qu'il tenait encore dans les siennes, et, après un silence, il reprit en tournant les yeux vers le jardin : — Vous dites qu'il y a encore quelque chose à faire dans la serre?

— Venez voir, répondit-elle en se levant.

Elle le conduisit devant le fragile édifice dont les vitrières relevées laissaient apercevoir la fontaine rustique murmurant sous un cintre de verdure et les plantes rares qui commençaient à fleurir au pied des rochers.

— C'est pourtant Mlle de Kerbrejean qui a donné le plan de cette petite merveille! s'écria Célestin avec admiration.

— Et vous y avez travaillé d'un grand courage, répliqua Mimi d'un air de sourde raillerie; c'est vous qui avez placé tous ces châssis et ajusté de vos mains toutes ces ferrailles. Certainement vous ne saviez pas pourquoi mademoiselle était si impatiente que vous eussiez fini cette espèce de cage en verre.

Célestin n'entendit pas ces derniers mots. Il était entré dans la

serre et regardait autour de lui avec un sentiment de mélancolique bonheur. En ce moment, il aurait voulu être seul pour se mettre à genoux devant le siége où s'asseyait Mlle de Kerbrejean, et baiser la trace que ses pieds d'enfant avaient laissée sur le sable. Mimi le considéra un instant; puis, venant à lui et le touchant au bras, elle lui dit à voix basse : — Est-ce que vous êtes toujours amoureux de mademoiselle?

A cette question inattendue, Célestin se troubla et balbutia quelques mots sans suite.

— Vous l'aimez encore, cela se voit, reprit Mimi avec un geste d'amère commisération; eh bien! vous êtes fou et je vous plains... Elle ne vous aimera jamais.

— Jusqu'à présent je n'ai rien espéré, répondit Célestin.

— Et à présent? demanda Mimi.

— A présent, qui sait? répondit Célestin avec une naïve présomption.

Mimi haussa les épaules avec une espèce d'éclat de rire, et, regardant le jeune ouvrier en face, comme pour voir l'effet du coup qu'elle allait porter, elle lui dit : — Vous vous flattez que son cœur n'est à personne? Eh bien! détrompez-vous : elle aime M. de Renoyal.

Célestin pâlit et baissa la tête sur ses mains sans proférer un mot.

— Elle l'aimait déjà à Paris, continua impitoyablement Mimi. C'est Mlle de Kersalion qui est sa confidente. J'ai écouté aux portes et j'ai entendu. Savez-vous pourquoi elle a fait arranger ainsi cette serre? Parce que c'est dans un endroit tout semblable qu'elle a vu pour la première fois M. de Renoyal. Quand elle venait toute seule ici, c'était pour songer à lui, et elle se complaisait tant dans ce souvenir, qu'elle restait là des journées entières...

— Et il l'aime aussi? interrompit Célestin.

Mimi secoua la tête et répondit avec conviction : — Non, il n'aime personne.

Les préoccupations du moment avaient distrait jusqu'à un certain point le jeune homme de sa passion; mais elle se réveilla plus ardente à cette révélation inattendue. Il éprouva un effroyable transport de jalousie en songeant à ce rival indifférent qui n'avait eu qu'à se montrer pour gagner le cœur d'Irène, et une envieuse haine l'anima contre lui; mais c'était un de ces hommes dont la tête est remplie d'illusions tenaces, et il ne renonça pas aux vagues espérances que le dernier cataclysme politique avait fait naître en lui.

— Eh bien! reprit Mimi après un long silence, avez-vous toujours l'idée de rester ici?

— Oui, répondit-il sans hésiter.

— Alors vous avez un espoir?

— Oui, tant qu'elle n'est pas mariée.

Un moment après, le jeune ouvrier se retira, et Mimi passa le reste de la journée à marcher le long de la terrasse les yeux tournés vers le chemin. Elle était encore là le soir lorsque les promeneurs rentrèrent, et le comte l'aperçut en passant, quoiqu'elle se fût précipitamment retirée derrière une charmille. Depuis deux jours, il ne l'avait pas vue, car elle ne se souciait plus de lui plaire et de l'amuser, et elle le fuyait, lasse du rôle qu'elle s'était imposé vis-à-vis de lui.

Le jour tombait; les fenêtres du manoir s'illuminèrent l'une après l'autre; on voyait de grandes ombres s'allonger sur les rideaux transparens; les sonnettes résonnaient au fond des corridors; les gens allaient et venaient pour le service, et l'on entendait de tous côtés ce léger tumulte qui, dans les maisons nombreuses, précède l'heure du dîner. Mimi s'approcha d'une des fenêtres du rez-de-chaussée, et, collant son visage contre la persienne, elle regarda ce qui se passait dans le salon. M. de Renoyal, habillé déjà pour le dîner, était seul et debout devant la cheminée; son profil élégant se dessinait sur le fond obscur des lambris, et il semblait considérer avec une admiration mélancolique le tableau qui représentait la comtesse et ses enfans.

— Qu'il est fier! qu'il est beau! murmura Mimi avec un tressaillelement de cœur inexprimable; que je l'aime, mon Dieu!

Presque au même instant la porte s'ouvrit, et Mlle de Kerbrejean parut souriante et belle comme un ange, avec sa robe de mousseline blanche et ses nœuds de rubans dans les cheveux; elle rougit en s'apercevant que le duc était seul, et s'arrêta comme embarrassée de ce tête-à-tête. Alors M. de Renoyal s'approcha d'elle avec un geste respectueux, la conduisit à sa place, et passa aussitôt dans l'appartement de Mlle de Kersalion, qui était contigu au salon. Cette petite scène n'avait duré qu'une minute; mais, dans un si court espace de temps, Mimi avait éprouvé toutes les alternatives dont les âmes fougueuses comme la sienne sont susceptibles; la violence de son émotion faisait bouillonner son sang et fléchir ses genoux. Lorsqu'elle vit que M. de Renoyal se retirait, elle murmura avec une joie indicible et une expression de triomphe : — Non, il ne l'aime pas!...

Quelques momens après, tout le monde entra à la fois dans le salon, et presque aussitôt l'on passa à table. Mimi se rassit alors contre la charmille sans songer que la nuit était vènue et qu'il était temps de rentrer. Il faisait sombre autour d'elle sous les arbres qui déjà s'étaient couverts d'un léger feuillage; mais la lune se levait à l'horizon et éclairait en plein le banc sur lequel Mimi était comme affaissée. Il n'y avait pas longtemps qu'elle était là, lorsque M. de Kerbrejean parut tout à coup devant elle en disant : — Ma pauvre

Mimi, que faites-vous donc ici? je viens de vous chercher partout dans le manoir.

Elle releva brusquement la tête, et s'écria étonnée : — C'est vous, monsieur le comte? Vous ne vous êtes donc pas mis à table?

— Non, répondit-il; j'ai prétexté la fatigue de notre promenade à Roscoff pour me retirer, et l'on me croit dans ma chambre... J'ai fait cela, parce que je voulais profiter de ce moment pour vous parler...

Mimi se releva à demi comme pour le suivre.

— Non, non, reprit-il, restez ici; nous ne serions peut-être pas seuls là haut, et j'ai à vous dire des choses que personne autre que vous ne doit entendre... Ah! ma chère Mimi, voilà un mois passé que vous ne savez plus que devenir ni moi non plus; mais cela va changer enfin...

— Est-ce que quelqu'un doit partir? interrompit-elle frappée d'une vague inquiétude.

— Oui, nous deux, répondit-il.

— Vous voulez partir et m'emmener? s'écria-t-elle avec un geste de refus involontaire.

Il crut comprendre qu'elle se faisait un scrupule de s'en aller seule avec lui, et il se hâta d'ajouter : — Vous ne savez pas, Mimi, tout ce que je veux faire pour vous... Allez! vous serez heureuse, je vous le promets...

Elle le regarda interdite, en faisant dans son esprit de folles suppositions, qui certes n'approchaient pas de la vérité; un moment elle se figura qu'il allait lui déclarer qu'il l'adoptait et qu'elle serait aussi sa fille. A cette pensée, elle tressaillit d'une joie triomphante, et elle se baissa pour effleurer de ses lèvres la main du comte.

— Oh! Mimi, ma belle Mimi! fit celui-ci avec un mouvement passionné; — puis il recula jusqu'à l'autre extrémité du banc et reprit d'un ton plus calme : — Je ne déclarerai mes intentions qu'au dernier moment, quand tout sera prêt pour notre départ. Auparavant il va se passer ici un grand événement : je marie ma fille.

— Ah! tant mieux! s'écria Mimi, et c'est bientôt?...

— Oui, bientôt, répondit le comte d'un air de satisfaction; dans quinze jours, Irène de Kerbrejean s'appellera madame la duchesse de Renoyal.

— Ah! c'est lui qu'elle épouse!... dit Mimi d'une voix étranglée.

— Elle restera ici, heureuse avec le mari qu'elle a choisi, poursuivit le comte; elle vivra au milieu d'une famille qui l'aime. Moi, je m'en irai et je n'aurai que vous, Mimi; mais je ne regretterai rien. Me comprenez-vous à présent?

Elle ne répondit pas; c'était à peine si elle l'avait entendu.

— Mimi, reprit le comte en lui prenant la main, dans quelques se-

maines vous serez ma femme, vous serez la comtesse de Kerbrejean....

— Moi, votre femme! s'écria-t-elle avec une espèce d'éclat de rire insultant; je ne veux pas!

La possibilité d'un tel refus ne s'était pas présentée à l'esprit du comte, et il regarda Mimi d'un air stupéfait.

— Non! reprit-elle énergiquement, je ne veux pas épouser un homme de votre âge.

Elle se leva à ces mots et s'éloigna précipitamment. Le comte ne songea pas à la retenir; il était comme pétrifié d'étonnement et de confusion. L'espèce d'outrage qu'il venait de recevoir en face avait subitement calmé les effervescences de son imagination. Il se prit à réfléchir et à former des résolutions sensées. Par momens, certains retours le troublaient encore; mais sa faiblesse n'alla pas jusqu'à chercher Mimi pour lui adresser des reproches ou des supplications. Il remonta courageusement chez lui et ne sortit plus de sa chambre. Pourtant, lorsque Perrine vint, comme de coutume, lui donner le bonsoir en faisant sa ronde, il la retint, et, après quelques questions insignifiantes, il lui demanda en soupirant ce que faisait Mimi.

— Elle vient de se coucher sans souper, répondit la bonne femme. Depuis quelque temps, elle est d'une humeur de plus en plus farouche et extravagante. Certainement elle a dans l'esprit quelque chose qui la tourmente grandement...

— Avez-vous deviné ce que c'est? interrompit le comte.

— Peut-être bien, répondit dame Perrine en clignant les yeux. Aujourd'hui elle a passé plus d'une heure dans la serre, en tête à tête avec Célestin Piolot.

— Cette drôlesse! s'écria M. de Kerbrejean avec une sourde colère; mais ce premier mouvement s'évanouit à l'instant, et il ajouta comme en se parlant à lui-même : — Il aurait fallu savoir cela plus tôt!...

Mimi s'était en effet retirée dans sa chambre; mais, au lieu de se coucher, elle avait fait sans bruit ses préparatifs de départ. Vers une heure après minuit, lorsqu'elle comprit que tout le monde dormait dans le manoir, elle descendit à tâtons, ouvrit doucement les portes, et franchit sans peine, en faisant un détour, les limites du domaine des Kerbrejean. Lorsqu'elle eut atteint la grève, elle se retourna une dernière fois vers le manoir, et murmura avec une imprécation : — Je m'en irais au bout du monde pour ne pas voir leur bonheur!...

Il faisait une belle nuit de printemps claire et sereine; la lune à son déclin répandait sur les flots assoupis sa lumière bleuâtre, et aucun autre bruit que le murmure égal des vagues ne troublait le silence universel. Mimi marchait d'un pas rapide sans jeter les yeux sur ce paisible tableau. Quand elle fut devant le logis de Célestin Piolot, elle frappa à la fenêtre derrière laquelle rayonnait la clarté

d'une lampe. Le jeune homme était encore levé, et il ouvrit aussitôt le volet.

— C'est vous! ici, à cette heure! s'écria-t-il en voyant Mimi enveloppée dans son châle, un petit paquet au bras et sa capote de paille posée en l'air sur son chignon.

— Je pars, répondit-elle avec beaucoup de sang-froid; ces enfans dont je vous ai parlé doivent être encore à Saint-Pol; je vais tâcher de les rejoindre.

— Et où irez-vous ensuite?

— A la grâce de Dieu, devant moi, comme autrefois, quand j'étais petite.

— Quelle folie! s'écria Célestin; une fille de votre âge ne peut pas voyager ainsi! et puis que ferez-vous? comment gagnerez-vous votre vie?...

Elle entr'ouvrit son châle et lui montra suspendu à son côté le rouleau de fer-blanc qui contenait ses papiers, et son tambour de basque, qu'elle portait sous le bras.

— Oui, je m'en vais, dit-elle avec résolution, et je vous conseille de faire comme moi : mademoiselle épouse dans quelques jours M. de Renoyal.

Célestin s'appuya aux barreaux de la fenêtre comme un homme qui sent tout à coup le sol manquer sous ses pieds, et dont le cerveau est comme frappé de vertige; puis il murmura d'une voix étouffée : — Est-ce bien vrai ce que vous dites là?...

— Vous le verrez, puisque c'est devant vous qu'ils se marieront, répliqua Mimi; n'êtes-vous pas le maire de P.....

— Je donnerai ma démission, s'écria Célestin, et, vous avez raison, je m'en irai! Tous mes liens sont rompus... je me dévoue à ma patrie... J'irai retrouver Ravachon.

— Adieu, reprit-elle en croisant son châle. Si l'on me cherche demain, dites que je suis partie et que je ne reviendrai plus.

Ce fut ainsi que la fille du saltimbanque quitta le manoir. Le lendemain, lorsqu'on apprit son départ, Irène pleura beaucoup, M. de Kerbrejean s'étonna, et le chevalier fit courir après elle pour lui envoyer de l'argent. Le digne homme s'inquiétait de ce qu'elle était partie avec un si léger bagage, et il demanda à Perrine, qui était occupée à ranger la chambre de la fugitive, si elle avait pris du moins ses meilleurs effets.

— Point du tout, monsieur, répondit la vieille femme de chambre en ouvrant l'un après l'autre les tiroirs; tout son petit trousseau est en place; elle n'a rien emporté qu'un bouquet de plumes et sa belle robe de soie rose à fleurs d'argent. Allez! c'est une vraie bohémienne.

Mme Charles Reybaud.

REMBRANDT

SA VIE ET SES ŒUVRES.

Rembrandt, né en 1606 à Leyerdorp, était le fils d'un meunier nommé Gerretsz. Comme son père avait amassé par son travail une certaine aisance, Rembrandt fut destiné à l'étude des lettres. Peut-être le meunier rêvait-il pour son fils la gloire du barreau ou la dignité de magistrat. Ce que nous savons d'une manière positive, c'est que Rembrandt, dès qu'il eut entre les mains une grammaire latine, manifesta son aversion pour ce genre d'étude. Au lieu d'apprendre docilement les déclinaisons et les conjugaisons, il s'occupait à dessiner tout ce qu'il voyait, depuis la tête du professeur jusqu'aux bancs de la classe. Quand il s'agissait de réciter sa leçon, il restait court, et son maître, pour punir sa paresse, le condamnait à étudier tandis que ses camarades allaient jouer. Comme la peinture, dans les premières années du XVIIe siècle, jouissait en Hollande d'une grande faveur, le meunier Gerretsz ne se fit pas longtemps prier pour renoncer à ses premières espérances. Voyant que son fils témoignait du dégoût pour l'étude des lettres latines, il ne s'obstina pas dans l'ambition qu'il avait conçue, et ne songea qu'au bonheur de son enfant. Il avait trouvé dans son moulin une sorte de richesse : pourquoi son fils, dans la pratique de la peinture, n'aurait-il pas une chance égale? Gerretsz eut bientôt pris son parti. Il y avait alors à Leyde, c'est-à-dire à quelques lieues de son moulin, un peintre dont le nom serait aujourd'hui complétement oublié, s'il n'était associé dans l'histoire au nom de Rembrandt : ce peintre s'appelait Swanenburg. Gerretsz résolut de lui confier son fils.

Dès les premiers jours, le fils du meunier montra les plus heureuses dispositions. Son intelligence rétive, si obstinément fermée lorsqu'il s'agissait d'étudier la grammaire latine, s'ouvrit rapidement pour recueillir les leçons de Swanenburg. Il copiait avec une fidélité surprenante et très rapidement les modèles que son maître lui fournissait. Il possédait une aptitude si merveilleuse pour l'imitation, qu'au bout de quelques mois Swanenburg n'avait plus rien à lui enseigner et le confessait franchement. Le meunier, fier et joyeux des progrès de son fils, ne perdit pas un instant et s'enquit d'un maître plus habile. Après avoir quitté Swanenburg, Rembrandt étudia tour à tour chez Lastman et Pinas. Les ouvrages qui nous restent de ces deux maîtres se recommandent par l'exactitude des détails, mais n'offrent pas un grand charme. Quand on les compare aux ouvrages de leur élève, on voit qu'ils n'ont pu lui enseigner que la pratique matérielle du métier; quant à l'art de concevoir un sujet, de grouper les personnages, de concentrer l'attention, ce n'est pas dans leurs leçons que Rembrandt l'a puisé. Toutefois, bien qu'il pressentît sans doute l'insuffisance de leur savoir, il se montra docile et assidu, comme s'il eût espéré la révélation de secrets importans. Rembrandt copiait Lastman et Pinas comme il avait copié Swanenburg. Malgré la confiance que lui inspirait son génie précoce, il ne dédaignait pas leur expérience. S'il devinait sa supériorité, il mettait à profit leurs conseils. Animé du désir, soutenu par l'espérance de les surpasser, il suivait fidèlement la voie qu'ils lui indiquaient; il avait pour eux la même déférence que Raphaël pour le Pérugin.

Cependant Lastman et Pinas devaient s'avouer vaincus au bout de quelques années, et s'ils ne confessaient pas leur défaite aussi franchement que Swanenburg, ils n'essayaient pas de cacher leur admiration pour les ouvrages de leur élève. Satisfaits de la réputation dont ils jouissaient, ils surent fermer leur cœur au démon de la jalousie. En sortant de leur atelier, Rembrandt ne devait plus avoir d'autre maître que la nature. Il le comprit et revint au moulin de son père. L'imitation avait pour lui tant d'attrait, lui offrait un intérêt si puissant, qu'il n'éprouvait pas le besoin de renouveler souvent le sujet de ses études. Un arbre contemplé attentivement aux différentes heures de la journée, éclairé à demi par l'aube naissante, inondé de lumière à midi, doré à la fin du jour par les derniers rayons du soleil couchant, suffisait pour occuper toutes ses facultés. Toutes les faces de la réalité lui étaient bonnes, parce qu'elles avaient toutes quelque chose à lui apprendre. Il serait temps de faire un choix quand il saurait ce qu'il voulait savoir : aussi ne se pressait-il pas de quitter le moulin de son père. Tous les jeux de la lumière trouvaient en lui un observateur attentif et passionné. Comme s'il eût pressenti qu'il ne

devait pas essayer de lutter avec l'Italie pour la pureté des lignes, pour l'élégance des contours, pour la noblesse de l'expression, il s'attachait sans relâche à saisir, à fixer sur la toile les accidens les plus fugitifs; il épiait, il guettait la lumière, il la suivait jusque dans ses dernières dégradations. Je ne m'étonne pas qu'il ait trouvé plus tard dans cet agent mystérieux de si puissantes ressources; il avait compris de bonne heure qu'il devait chercher dans l'emploi de la lumière une voie nouvelle, une voie inattendue; son espérance s'est pleinement réalisée.

On se tromperait pourtant si l'on rangeait Rembrandt parmi les imitateurs naïfs de la nature. Ce fils de meunier qui ne voulait pas entendre parler de la grammaire latine, qui se trouvait heureux dans le moulin de son père et passait des journées entières à étudier, à copier l'ombre d'une branche sur un ruisseau, n'était rien moins que naïf; il savait bien qu'il ne lui était pas donné de lutter avec la nature. Si la ligne et la forme se laissent aborder, la lumière défie l'imitation. Aussi résolut-il bientôt de tourner la difficulté en éclairant les objets d'une manière toute personnelle, et en effet toutes ses œuvres se distinguent par une distribution de lumière qui n'appartient qu'à lui; il ne s'est pas contenté de représenter ce qu'il voyait, ou plutôt il n'a pas essayé de le représenter. Désespérant de reproduire sur la toile ce que ses yeux avaient aperçu, il s'est décidé à ne plus voir, à ne plus regarder que ce qu'il pouvait montrer. Il a mesuré avec une précision mathématique la quantité de lumière qu'il pouvait soumettre à sa puissance, et n'a jamais franchi la limite qu'il avait marquée.

Rien au monde n'est moins neuf qu'un pareil procédé; pour le concevoir et pour l'appliquer, il faut avoir longtemps étudié la nature sans parti pris, sans arrière-pensée, sans doctrine exclusive, en dehors de toutes les traditions d'écoles. Or c'est précisément par cette épreuve laborieuse que Rembrandt se préparait à fonder la méthode qui lui appartient, et, je pourrais ajouter, dont il a emporté le secret, car les plus habiles ont échoué lorsqu'ils ont voulu marcher sur ses traces. Pour la découverte et l'application du procédé que j'ai tâché de formuler, les études faites au moulin de Leyerdorp valaient mieux que les leçons de Lastman et de Pinas. Le maître le plus habile n'en dit pas autant que l'observation personnelle. Il y a des ruses que l'atelier n'enseignera jamais et que l'esprit conçoit en présence de la nature. Au moulin de Leyerdorp, Rembrandt n'avait à se préoccuper d'aucune manière, d'aucune tradition; il copiait de son mieux ce qu'il voyait, et quand, après des efforts multipliés pour imiter ce qu'il avait devant lui, il comprit toute son impuissance, il abandonna l'imitation pour l'interprétation. Sans prendre le temps

d'analyser la marche de sa pensée, il renonça au but qu'il s'était proposé d'abord et qu'il ne pouvait atteindre, et se donna une tâche plus modeste, quoique bien difficile encore. Il est probable qu'il fût arrivé plus lentement à la découverte de son procédé, s'il eût prolongé son séjour dans les ateliers de Lastman et de Pinas. Pour mesurer ses facultés, pour déterminer les ressources de son art, il valait mieux qu'il fût livré à lui-même et n'eût d'autre interlocuteur que la nature. Ses maîtres lui avaient appris tout ce qu'ils pouvaient lui apprendre, la composition des couleurs et le maniement du pinceau; la nature seule devait lui enseigner où commence, où finit le domaine de l'art. C'est en parcourant la campagne, c'est en observant tour à tour l'ombre du feutre sur le front d'un paysan ou l'image brisée d'un chêne dans l'eau courante, qu'il a conçu nettement toute la stérilité de l'imitation pure, de l'imitation littérale, toute la puissance, toute la fécondité de l'interprétation appuyée sur de solides études. La solitude était pour lui pleine de leçons qu'il eût vainement cherchées dans l'atelier des maîtres les plus savans.

Cependant, parmi les amis de son père, il se trouvait plus d'un amateur éclairé. Une composition du jeune Rembrandt ayant éveillé leur attention d'une manière toute particulière, ils lui conseillèrent de la porter à La Haye. C'était là seulement qu'elle serait dignement appréciée. Ils lui donnèrent le nom et l'adresse d'un connaisseur qui ne pouvait manquer d'acheter son tableau, et Rembrandt partit plein d'espérance. Parfaitement accueilli par le Mécène qui lui avait été indiqué, il savourait avidement les louanges qui lui étaient prodiguées. Quel ne fut pas son étonnement, lorsque son nouvel ami lui offrit cent florins en échange de son œuvre! Rembrandt n'avait jamais vu une somme pareille. Pour qu'un tel trésor lui fût offert, il fallait de toute nécessité que son tableau se recommandât par une valeur réelle. Aussi, à dater de ce jour, Rembrandt conçut de lui-même une très haute opinion; il n'y avait en effet, dans le bonheur qui lui arrivait, ni prestige de renommée, ni piége tendu par une louange anticipée. Il était venu à La Haye inconnu; il lui avait suffi de montrer son tableau pour tirer de la poche d'un amateur une somme de cent florins. Il pouvait donc sans présomption croire qu'il possédait dans son talent un instrument et un gage de fortune. Il avait fait à pied le voyage de Leyde à La Haye; pour revenir plus vite au moulin de son père et lui montrer sans tarder le trésor qu'il ne devait qu'à lui-même, il prit le chariot de poste. Les biographes racontent que le chariot s'étant arrêté pour la dînée, tous les voyageurs descendirent, à l'exception de Rembrandt, à qui peut-être la joie avait ôté l'appétit; et comme le garçon d'auberge, en donnant l'avoine aux chevaux, avait négligé de les dételer et de les attacher,

ceux-ci, leur repas achevé, partirent dans la direction de Leyde, n'emmenant que Rembrandt. Quand le jeune peintre eut étalé devant son père les cent florins qu'il venait de recevoir, le meunier ouvrit de grands yeux et s'applaudit d'avoir cédé à temps aux instincts de son fils. Il se sut bon gré de n'avoir pas persisté à vouloir faire de lui un savant.

Si je raconte avec tant de détails cette première aubaine de Rembrandt, c'est qu'elle exerça sur sa destinée une action décisive. D'après le témoignage de ses contemporains, son premier voyage à La Haye éveilla en lui une passion nouvelle qui n'a rien à démêler avec l'art et qui ne devait plus sommeiller un seul jour : dès qu'il eut compté cent florins, il devint avare. Que voyait-il dans l'or? Il est assez difficile de le dire. L'or ne représentait pas pour lui toutes les jouissances qui peuvent s'acheter, car au temps de sa plus grande richesse, il n'a jamais changé la première simplicité de ses habitudes. Ni ses vêtemens ni sa table ne révélaient son opulence. Il est donc permis de croire que l'or avait pour lui une autre signification. Peut-être n'y voyait-il que le témoignage irrécusable de l'estime accordée à son talent. Quelle que soit la valeur de cette dernière conjecture, il est hors de doute que la vie de Rembrandt s'est partagée entre deux passions, celle de l'art et celle de l'or, et pour être juste, nous ajouterons que la première de ces deux passions, sans le secours de la seconde, n'eût peut-être pas suffi pour enfanter les œuvres si nombreuses, si variées, qui nous étonnent chaque jour par un charme nouveau. Épris de l'amour unique de l'art, il n'eût pas songé à multiplier les formes de sa pensée, et comme sa pensée ne le portait pas vers l'élégance et la pureté des lignes, ses loisirs, ses tâtonnemens, fussent demeurés sans profit pour nous; aiguillonné par l'amour de l'or, il n'a pas perdu un seul jour. Tout ce qu'il a vu, il a voulu le rendre; tout ce qu'il a tenté d'exprimer s'est révélé à nous avec une pleine évidence. Avons-nous donc le droit de nous plaindre? Affranchi de l'avarice, eût-il produit, outre des tableaux dont le nombre n'est pas connu, trois cent soixante-seize eaux-fortes qui, avec les variantes, s'élèvent à six cent quatre-vingt-sept? Il est au moins permis d'en douter. J'insiste d'autant plus volontiers sur cette considération, que, dans l'œuvre de Rembrandt, rien n'indique la précipitation ou la négligence. Il a multiplié ses productions pour multiplier ses profits; mais il ne lui est pas arrivé une seule fois d'abandonner son travail avant d'avoir réalisé sa pensée. S'il a su tirer parti de son talent comme un négociant très habile, rendons-lui cette justice, qu'il a toujours poursuivi l'accomplissement de sa volonté comme un artiste désintéressé qui tient avant tout à se contenter lui-même.

Si l'avarice lui eût inspiré dans sa vie une seule mauvaise action, je condamnerais en lui comme en tout autre une passion qui se concilie difficilement avec les sentimens élevés; mais comme elle n'a jamais attiédi dans son âme la passion du beau tel qu'il le comprenait, loin de la condamner, j'y applaudis. Quelle que fût la fécondité naturelle de son esprit, il est à peu près certain que, s'il n'eût pas été dévoré de l'amour de l'or, nous posséderions à peine la moitié de son œuvre. Il aurait eu beau ressasser vingt fois sa pensée, il n'eût jamais rencontré l'élévation, la pureté familières à Rome et à Florence. Il était dans sa nature de produire promptement; eh bien! cette heureuse faculté, abandonnée à elle-même, n'eût pas porté tous ses fruits : l'amour de l'or en a doublé la puissance, en obligeant Rembrandt à l'appliquer plus souvent. Les esprits inattentifs m'accuseront d'avoir entrepris l'apologie de l'avarice; je ne perds pas mon temps à leur répondre. Quant à ceux qui ont suivi pas à pas le développement de ma pensée, ils ne se méprendront pas sur mon intention, et leur approbation me suffit. Si l'avarice eût dominé chez Rembrandt l'amour de l'art, comme cela est arrivé plusieurs fois, l'avarice eût été un malheur. Servant d'aiguillon au travail sans jamais le hâter, c'est presque un surcroît de génie.

Le mariage de Rembrandt suffirait seul à nous prouver que l'avarice n'avait pas envahi son âme tout entière. Fêté, recherché comme il l'était, il lui eût été facile, à coup sûr, de faire un riche mariage, et pourtant il choisit pour compagne une paysanne du village de Ransdorp, dans la province de Waterland, une fille qui n'avait d'autre fortune que sa jeunesse et sa beauté. Certes, si Rembrandt n'eût écouté que le démon de l'avarice, il n'aurait jamais pris une telle détermination. Riche déjà du fruit de son travail, il pouvait doubler sa richesse en se mariant, et pourtant il n'en fit rien. Il faut donc croire que l'or gagné par son burin ou son pinceau avait pour lui un prix particulier, et qu'il trouvait dans les florins dont on couvrait ses gravures un charme qu'il n'eût pas trouvé dans la dot la plus opulente. A peine marié, il s'empressa de reproduire sa jeune femme dans tout l'éclat de sa fraîcheur et de sa beauté. D'ailleurs il ne changea rien à sa manière de vivre : toujours même simplicité, poussée souvent jusqu'à la parcimonie. La seule dépense inutile qu'il se permît, c'était la toilette de sa femme, car il aimait à la voir parée; mais il n'oubliait jamais son origine villageoise, et voulait que la paysanne se retrouvât sous les plus riches parures.

Il est curieux de voir à quelles ruses Rembrandt avait recours pour contenter son avarice. Tantôt il mettait ses gravures en vente publique et allait lui-même surenchérir, tantôt il chargeait son fils d'aller les vendre, en disant aux acheteurs qu'il les lui avait dérobées.

Ce dernier trait mérite d'être noté comme un trait de génie. Plaute et Molière en eussent été jaloux. Sans approuver toutes ces supercheries, je suis loin cependant de partager la colère des biographes qui accusent Rembrandt d'avoir déshonoré son art par son ignoble passion pour l'or. Conseiller le mensonge à son fils pour élever le prix de ses œuvres n'était certes pas une action louable; mais il est probable que l'auteur de ce coupable conseil n'en avait pas mesuré toute la portée morale, et n'y voyait qu'une espiéglerie, une manière ingénieuse d'exploiter l'engouement de ses compatriotes. Ramené à ces proportions, le stratagème de Rembrandt ne mérite plus la colère de l'historien.

Encouragé par le succès, Rembrandt imagina un jour une ruse plus hardie que toutes les précédentes : il disparut et répandit le bruit de sa mort. Son atelier, mis en vente, produisit une somme fabuleuse, et le mort reparut au milieu des acheteurs ébahis. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de justifier une telle action, car les œuvres d'un peintre doublent de valeur dès que la main qui les traçait s'est glacée. Il y a donc dans une telle conduite une indélicatesse qui touche à l'improbité, et cette accusation est trop bien fondée pour que j'essaie de la combattre. Cependant des juges plus indulgens pourraient répondre : « Le prix payé pour les œuvres de Rembrandt, qui passait pour mort, était un prix librement consenti, et reposait sur l'estimation personnelle des acheteurs. La résurrection inattendue de l'auteur ne change pas la valeur intrinsèque de ses œuvres. Ceux qui les avaient acquises pour en jouir, pour les garder, n'ont rien perdu; quant à ceux qui voulaient spéculer sur le prix de leur marché, ils ne sauraient nous inspirer une bien vive compassion. Ils ont agi légèrement et portent la peine de leur étourderie. » Voilà ce que pourraient dire des juges indulgens; mais l'histoire ne s'est pas associée à cette interprétation complaisante de la conduite de Rembrandt.

Il serait difficile d'imaginer un caractère et des habitudes plus contraires au libre développement de la fantaisie. La parcimonie, la lésinerie, ne s'accordent guère avec la vie de l'imagination, et cependant Rembrandt est un des esprits les plus féconds qui se rencontrent dans la série entière des artistes européens; car, jusqu'à son dernier jour, — et il mourut à l'âge de soixante-huit ans, en 1674, — il ne cessa de produire. Il y a dans cette contradiction un mystère que je ne me charge pas de pénétrer. C'est un génie à part, sans aïeux ni descendans. S'il appartient à son temps et à son pays par le costume de ses personnages, il appartient au monde entier par l'énergie et la vérité de la pantomime, par l'expression toujours vraie des physionomies. La tradition était pour lui comme

non avenue, et l'on peut se demander, en feuilletant ses œuvres, ce qu'il eût gagné à la consulter. Ses armoires étaient pleines de vieilles étoffes, de costumes chargés de clinquant, de vieilles armures de tous les temps et de tous les pays. Il disait, en montrant cet amas confus de casques et de turbans, de sabres et de boucliers, de serge et de brocart : « Voilà mes antiques. » C'était pour lui, en effet, une source inépuisable d'inspirations, et il est permis de croire que les œuvres de l'art antique lui eussent porté moins de profit, car il y a celà de particulier dans le génie de Rembrandt, qu'il ne tient compte ni du temps ni du lieu dans la représentation d'aucune scène. Qu'il s'adresse à l'Ancien, au Nouveau-Testament, l'aspect du pays, le costume des personnages, sont pour lui sans importance. La vérité telle que la comprend l'érudition ne saurait entrer dans l'esprit de Rembrandt; il ne cherche et ne poursuit que la vérité humaine, sans acception ni de lieu ni de temps. Pourvu que les personnages expriment la pensée qu'il a conçue, pourvu que la lumière et l'ombre, habilement distribuées, mettent le paysage en harmonie avec le sujet, Rembrandt ne demande rien de plus. Je ne songe pas à lui faire un mérite de son ignorance volontaire, mais je crois qu'une étude plus attentive des lieux et des temps n'eût pas élevé de beaucoup la valeur de ses œuvres. Entendons-nous cependant : je ne voudrais conseiller à personne de mépriser, à l'exemple de Rembrandt, la vérité locale et historique; cette ignorance, que j'absous dans le peintre d'Amsterdam, serait sans excuse chez un peintre de nos jours. Amplement rachetée chez lui par des qualités de premier ordre, elle ne saurait se comprendre aujourd'hui chez un peintre, même très habile, tant les moyens d'information sont multipliés. Les renseignemens que Rembrandt dédaignait sont aujourd'hui à la portée de tout le monde; les posséder n'est pas un mérite, les négliger est une faute qui ne saurait se concevoir.

Pour bien comprendre le génie de Rembrandt, il faut se pénétrer d'une vérité qui domine l'histoire entière de l'art, à savoir qu'il y a dans toutes les œuvres de l'intelligence humaine deux parts bien distinctes : l'une qui relève de la passion pure et qui s'adresse à la passion, l'autre qui relève de la science et qui s'adresse à la science. De ces deux parts, Rembrandt n'a choisi que la première, mais il la possède pleine et entière, et sur ce terrain il ne craint pas de rival. Il a si complétement négligé la seconde part, qu'il y aurait de l'injustice à s'en préoccuper dans l'étude de ses œuvres. Je sais très bien qu'on peut faire aux œuvres de Rembrandt une objection d'une autre nature, et cette objection est tellement grave, qu'il est impossible de la passer sous silence : la vérité historique et locale n'est pas la seule chose qui lui manque, la noblesse prise dans le sens le

plus élevé du mot est presque toujours absente. Je ne veux pas parler de la noblesse telle que l'enseignent les académies de tous les temps et de tous les pays, de la noblesse exprimée par un style convenu; non, je parle de la noblesse qui tient au choix de la forme. Or Rembrandt n'a pas traité l'élévation de la forme avec moins de dédain que la vérité historique et locale, et cependant, cette réserve faite, je ne crains pas d'affirmer qu'il demeure, sur le terrain qu'il a choisi, comparable aux maîtres les plus habiles, à ceux mêmes qui ont respecté toute leur vie les conditions qu'il a négligées. Certes, pour mériter un pareil éloge, qui lui est décerné d'une voix unanime par tous les esprits vraiment impartiaux, il faut être singulièrement fort, et nous verrons que l'étude attentive de ses œuvres ne permet pas d'élever un doute à cet égard. En demeurant Hollandais dans l'acception la plus étroite du mot, Rembrandt a trouvé moyen d'être éternellement vrai. C'est l'homme qu'il interroge, c'est l'homme qu'il veut exprimer, c'est l'homme qu'il émeut et qu'il attendrit, qu'il exalte ou qu'il plonge dans la rêverie, qu'il emporte d'un vol puissant dans les régions les plus hautes de la fantaisie, ou qu'il étreint d'une douleur poignante. Quel plus beau, quel plus glorieux triomphe l'art peut-il se proposer? et combien peuvent se vanter de l'avoir obtenu parmi les maîtres mêmes qui ont ajouté à la connaissance parfaite des temps et des lieux une noblesse constante dans le choix de la forme? S'il ne possède pas toutes les parties de son art, ce que je ne songe pas à nier, il en possède du moins la partie la plus précieuse, la plus intime, celle qui ne s'enseigne dans aucune école, que le génie peut seul deviner et qui assure à ses œuvres une éternelle durée. Le premier venu, sans être bien savant, peut relever aujourd'hui ce qu'on est convenu d'appeler les erreurs de Rembrandt; ces erreurs frappent tous les yeux, et sont d'autant plus faciles à compter, qu'elles n'appartiennent pas au hasard, mais bien à un parti pris. Qu'on le sache bien en effet, Rembrandt, lorsqu'il se trompait, se trompait volontairement. Il n'avait pas oublié l'histoire, il ne voulait pas s'en souvenir. Il ne voyait dans l'Ancien, dans le Nouveau-Testament, que des passions à exprimer. Il ne tenait aucun compte du théâtre où s'accomplissait le drame qu'il avait choisi.

Bien que l'érudition n'eût pas encore réuni, à l'époque où il vivait, tous les documens que nous possédons aujourd'hui sur le paysage et les costumes de l'Orient, il aurait pu, sans de grands efforts, contenter ceux qui ont étudié le passé. Il ne l'a pas voulu, et je ne m'en plains pas. Renfermé dans l'expression de la vérité purement humaine, c'est-à-dire tout simplement de la vérité éternelle, il n'a rien négligé pour résoudre le problème qu'il s'était posé, et les esprits les plus sévères avoueront qu'il n'a pas failli à sa tâche. Si Rembrandt

n'est pas un peintre savant dans le sens historique du mot, c'est à coup sûr un peintre philosophe. S'il ignore ou s'il n'exprime pas le côté local et passager de la vie humaine, il connaît à fond, il exprime admirablement le côté intime, le côté éternel de son art, je veux dire la passion. Quoiqu'il manque de noblesse, il sait pourtant varier la physionomie de ses personnages selon leurs diverses conditions. Cette variété de physionomies suffit pour assurer l'intérêt de ses compositions. Refuser de se placer à son point de vue, ce n'est pas vouloir le juger, mais se résoudre d'avance à le condamner. Prendre l'art grec et l'art italien comme point de départ et tenter d'estimer Rembrandt d'après les modèles qu'Athènes et Rome ont légués à notre admiration est tout bonnement la plus folle de toutes les pensées. En procédant ainsi, nous n'arriverions pas à la justice, mais à la négation absolue. Or nier un maître aussi puissant ne va pas à moins qu'à nier l'évidence. En dehors de la beauté telle que la Grèce et l'Italie l'ont comprise, il y a bien des manières d'émouvoir et de charmer par l'expression des sentimens humains : la manière choisie par Rembrandt, dépourvue d'élégance et de noblesse, rachète par l'énergie les défauts que je viens de signaler. Aussi je ne crains pas de le proposer pour modèle dans tout ce qui touche à la vérité de la pantomime. Outre les parties purement matérielles de son art, dans lesquelles il a excellé, où personne même ne s'est élevé aussi haut que lui, je veux dire la distribution de l'ombre et de la lumière, il offre encore un côté purement moral qui ne sera jamais étudié sans fruit. Les nuances les plus délicates du sentiment sont saisies et rendues par lui avec une finesse qui atteste les plus profondes méditations. Ce peintre, que le vulgaire s'est habitué à regarder comme un génie capricieux, amoureux de l'ébauche, inhabile à rendre sa pensée d'une façon complète, est un des philosophes les plus profonds qui aient jamais manié le pinceau. Pour ceux qui savent lire dans ses œuvres, il est évident qu'il n'a rien ébauché, qu'il a tout achevé, qu'il a dit tout ce qu'il voulait dire, et que sa conception n'est jamais demeurée au-dessous du sujet.

L'enseignement de Rembrandt, tel que nous le révèlent ses biographes, offre un caractère particulier et qui mérite d'être noté. Cet homme, qui connaissait si parfaitement tous les procédés de son art, ne permettait pas à ses élèves d'étudier en commun. Il avait établi dans son atelier ce que nous appelons aujourd'hui le régime cellulaire. Chacun de ses élèves, placé dans une chambre à part, étudiait le modèle vivant sans savoir ce que faisaient ses camarades. Je ne veux pas exagérer la portée de cette mesure; cependant il est impossible de n'y pas voir un respect profond pour l'indépendance, une déférence réfléchie pour l'originalité native. Rembrandt, qui ne pro-

cédait de personne, qui ne ressemblait à personne, voulait que tous ses élèves gardassent la même liberté. Il craignait les dangers de l'imitation involontaire. Tous ceux qui ont fréquenté les ateliers où se trouvent réunis de nombreux élèves savent en effet que trop souvent l'élève qui a devant les yeux le modèle vivant, au lieu de copier ce qu'il voit, reproduit volontiers ce qu'il voit copié près de lui. Il est vrai que le régime cellulaire adopté par Rembrandt détruit à peu près toute espèce d'émulation; mais il n'est pas moins vrai que l'élève, mis aux prises avec la nature vivante, obligé de lutter avec le modèle qu'il a sous les yeux, ne pouvant compter que sur son travail personnel, ne pouvant invoquer un secours étranger, fait une dépense d'énergie à laquelle il n'aurait pas songé, s'il eût pu compter sur l'épreuve tentée par un camarade. Il est malheureusement vrai que cent élèves qui ont vécu cinq ans dans un même atelier, sous le régime de l'enseignement en commun, le quittent presque toujours en possession d'un procédé uniforme qui ne permet pas de discerner leurs instincts personnels. Rembrandt, qui connaissait ce danger, avait cru le prévenir en soumettant tous ses élèves à des études solitaires. Je ne prétends pas donner sa méthode comme excellente et souveraine. Il y a cependant dans ce respect pour l'indépendance des facultés naturelles quelque chose qui mérite d'être noté. Si les écoles offrent un avantage, c'est à coup sûr l'enseignement des procédés matériels, sur lesquels repose la pratique de l'art; mais à côté de cet avantage que je ne veux pas contester, elles offrent un danger que Rembrandt avait compris : c'est l'uniformité de l'expression. Contre ce danger, il n'avait rien trouvé de mieux que l'enseignement cellulaire; or je crois qu'il avait fait fausse route. Si l'étude solitaire du modèle vivant respecte en effet l'indépendance des facultés naturelles, elle éteint complétement l'émulation, et n'est pas moins dangereuse que l'imitation involontaire et mécanique des ateliers où se pratique l'enseignement en commun. Il est bon sans doute que chacun garde sa nature et mette dans ses œuvres, même informes et inachevées, l'empreinte de son caractère; mais il n'est pas moins salutaire que les hommes voués à la représentation de la forme trouvent dans leurs jeunes années, à tous les momens de leur travail, l'aiguillon sans cesse ravivé de l'émulation. Or l'enseignement cellulaire, considéré par Rembrandt et par quelques-uns de ses biographes comme si propice à l'indépendance du génie, anéantit toute espèce d'émulation; c'est pourquoi je ne saurais m'associer aux éloges qu'ils lui décernent. Je crois que tous les maîtres qui ont pratiqué l'enseignement sont de mon avis, qu'il est possible de concilier l'indépendance et l'émulation. Je crois qu'un peintre habitué à discerner les facultés natives de ses élèves peut, tout en respec-

tant le caractère original de leur esprit, les stimuler par l'exemple de leurs camarades. L'émulation et l'imitation ne sont pas synonymes; c'est une vérité banale que je n'ai pas besoin de démontrer, il me suffit de l'énoncer. Rembrandt, en partant d'un principe vrai, n'avait pas su s'arrêter à temps. L'idée qui servait de base à son enseignement, juste en elle-même, finissait par devenir fausse en arrivant à ses dernières conséquences. L'indépendance de l'esprit, respectée jusqu'à l'excès, manquait de ressort, parce qu'elle n'avait plus devant elle l'aiguillon de l'émulation; toutefois ce trait méritait d'être rappelé, parce qu'il prouve que Rembrandt demeurait dans son enseignement fidèle aux principes qu'il pratiquait lui-même, c'est-à-dire qu'il ne voulait pas imposer à ses élèves la tradition, qu'il avait lui-même dédaignée. Si je le mentionne et si je le discute, c'est uniquement parce qu'il se coordonne d'une façon parfaite avec l'ensemble du caractère que j'ai tâché d'esquisser. S'il s'agissait d'un autre homme, ce trait serait sans importance; mais avec un homme comme Rembrandt, tout est bon à noter.

Quand on étudie un caractère aussi entier, rien n'est à dédaigner. A cet enseignement se rapporte une anecdote qui ne doit pas être omise, parce qu'elle rappelle l'avarice de Rembrandt. Ses élèves s'amusaient à peindre des florins sur des morceaux de carton; Rembrandt ne manquait jamais de les ramasser. Je ne garantis pas l'exactitude du fait; mais l'anecdote est caractéristique, car elle rappelle la passion du maître pour l'or. Il avait d'ailleurs habitué ses élèves au trompe-l'œil. Un jour, pour mystifier les bourgeois d'Amsterdam, il imagina d'enlever le châssis d'une de ses fenêtres; à la place du châssis, il mit une peinture représentant sa servante dans l'attitude d'une fille curieuse qui regarde dans la rue : la réalité de cette image était si fidèlement rendue, que plusieurs passans s'y laissèrent prendre; ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'on s'aperçut de la supercherie. Les élèves d'un tel maître n'avaient pas grand'peine à représenter des florins capables de tromper l'œil le plus exercé. Je ne veux pas négliger un fait mentionné par Sandrart, contemporain de Rembrandt : c'est qu'il demandait à chacun de ses élèves 100 florins pour étudier dans son atelier, et qu'il ajoutait à ce profit déjà fort honnête, car il s'agit de 100 florins d'or, la vente des copies exécutées par eux, et que les amateurs achetaient comme des œuvres du maître.

Dans tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je n'ai fait aucune mention des sources auxquelles Rembrandt avait pu puiser. Les biographes n'en mentionnent qu'une seule, mais elle est d'une haute importance : il s'agit en effet des gravures de Marc-Antoine Raimondi. Ce graveur, demeuré sans rival jusqu'ici, a reproduit, comme chacun le sait, de

nombreux dessins de Raphaël qui ne sont jamais passés à l'état de peinture. Les gravures de Marc-Antoine seront l'éternel désespoir des artistes modernes. Il est impossible, en effet, d'épouser plus fidèlement la forme; toutes les ruses du burin inventées depuis trois siècles n'ont pas réussi à détrôner la suprématie de Marc-Antoine. Edelinck, Drevet, Bolswert, qui passent à bon droit pour des prodiges d'habileté, n'ont pas effacé Marc-Antoine. Rembrandt recueillait avidement et achetait à grand prix toutes les œuvres du maître bolonais; mais il est probable qu'il ne négligeait pas les œuvres d'Albert Dürer.

Quel profit a-t-il tiré de ce double enseignement? — Question délicate, insoluble au premier aspect, et qui pourtant se résout d'elle-même dès qu'on veut prendre la peine de l'étudier avec attention. Marc-Antoine et Albert Dürer représentent en effet deux faces de l'art qui n'ont rien à démêler avec la manière de Rembrandt. Or, à mon avis, c'est précisément dans la diversité même des procédés qu'il faut chercher la solution de la question. Marc-Antoine et Albert Dürer cherchent, avant tout, la précision de la forme. Je laisse de côté la mélancolie et l'austérité qui caractérisent le maître allemand; je ne veux m'occuper que de la simplicité des contours qui lui est commune avec le maître bolonais. Or j'imagine que Rembrandt, en étudiant les gravures de Marc-Antoine et d'Albert Dürer, n'avait en vue qu'une seule chose : ce qu'ils avaient voulu et rendu d'une manière excellente, ce qu'il ne devait pas tenter de reproduire après eux. Il a dû se dire : « Voilà des hommes d'une habileté consommée, qui ont traduit en pleine lumière des personnages nettement dessinés; je ne peux pas espérer les surpasser, pas même les égaler dans le champ qu'ils ont choisi; je n'ai qu'un seul profit à tirer de leurs œuvres, c'est de tenter une voie nouvelle dans un champ nouveau. Ce qu'ils ont essayé, ce qu'ils ont réussi à faire au milieu de la lumière diffuse, je veux le tenter, je le ferai dans une lumière avarement ménagée. » C'est, à mon avis, la seule manière d'expliquer la passion de Rembrandt pour les gravures de Marc-Antoine, car il est impossible de saisir en son œuvre si abondant et si varié l'imitation la plus légère du maître bolonais. Il consultait Marc-Antoine, non pas pour le suivre, mais pour éviter avec soin tous les sentiers qui auraient pu le mener sur sa trace. Voulant demeurer lui-même et ne ressembler à personne, il interrogeait les maîtres les plus habiles, non pas pour les suivre, mais pour se frayer une route nouvelle : méthode périlleuse pour les esprits débiles, méthode victorieuse pour les esprits vraiment puissans. J'aime à croire que tous les juges impartiaux se rangeront à mon avis.

Reste à vider une dernière question : Rembrandt a-t-il voyagé?

Quelques-uns de ses biographes l'affirment, et la seule preuve qu'ils invoquent, c'est la date de Venise, inscrite sur trois gravures. Quant à moi, je ne crois pas que Rembrandt ait jamais quitté la Hollande. J'incline à penser que la date de Venise, inscrite sur ces trois gravures, est tout simplement une supercherie ajoutée à tant d'autres pour amadouer la curiosité de ses compatriotes.

Si Rembrandt eût visité Venise, comme l'affirment quelques-uns de ses biographes, il serait impossible de comprendre sa persistance dans le procédé qu'il avait adopté. Titien, Paul Véronèse, Bonifazio et Giorgione auraient nécessairement modifié sa manière. L'école vénitienne, si faible sur tant de points, sur le contour, sur le style, sur l'élévation, garde aujourd'hui et gardera éternellement le mérite incontestable d'une couleur lumineuse et vraie. Aucun des maîtres que je viens de citer n'a jamais songé à tricher sur le contour; ils ont toujours éclairé en pleine lumière les objets qu'ils voulaient représenter. Il ne leur est jamais arrivé de dérober dans la pénombre la forme vraie d'un personnage. Si Rembrandt eût connu familièrement ces maîtres illustres, s'il eût été témoin de l'enchantement produit par la magie de leur talent, s'il eût séjourné pendant quelques années sous le climat qui les avait inspirés, eût-il résisté à la tentation de marcher sur leurs traces? Pour ma part, je ne le crois pas. Je disais tout à l'heure qu'il avait consulté Marc-Antoine et Albert Dürer pour ne pas les imiter, et la pensée que j'énonce semblerait me mettre en contradiction avec moi-même. Je ne crois pas qu'il soit possible de comparer l'habileté du graveur à l'attrait du peintre. Rembrandt pouvait se garder de l'imitation de Marc-Antoine, d'Albert Dürer, comme d'un danger sérieux; mais je ne pense pas qu'il eût contemplé impunément les toiles de Titien et de Paul Véronèse. D'ailleurs, les trois gravures de Rembrandt qui portent le nom de Venise ont toutes la date de 1635, et ces trois gravures n'ont rien qui les distingue des œuvres précédentes. Est-il probable qu'un esprit aussi fin, aussi exercé, aussi curieux, ait visité la patrie de Paul Véronèse et de Titien sans rapporter dans son pays le souvenir d'un tel voyage? N'eût-il même séjourné qu'un an à Venise, est-il probable qu'il ait pu, de retour en Hollande, continuer sans trouble et sans distraction l'application de sa méthode? Les fresques de Saint-Antoine de Padoue, les admirables peintures du buffet d'orgues de Saint-Sébastien n'auraient pas manqué d'influer d'une manière décisive sur la manière du maître hollandais; c'est pourquoi je ne crois pas au voyage de Rembrandt à Venise. En 1635, Rembrandt n'avait que vingt-neuf ans; il était dans la fleur de sa popularité. S'il eût fait un voyage à Venise, il n'aurait pas manqué d'en tirer parti. Les trois gravures datées de 1635 sont à mes yeux un travail sans importance

pour un esprit aussi industrieux. L'école de Venise, qui ne saurait entrer en balance avec les écoles de Florence et de Rome sous le rapport de l'élévation et du style, n'a rien à démêler avec la manière de Rembrandt.

S'il y avait dans l'Italie une école à choisir pour y chercher les origines de ce talent singulier, ce serait à Parme qu'il faudrait s'adresser; encore faudrait-il bien se garder de pousser trop loin la comparaison des procédés. Si les fresques d'Allegri rappellent en effet dans plusieurs parties, je devrais dire présagent, la manière de Rembrandt, il serait puéril de rapporter au maître parmesan la dégradation des teintes que nous admirons dans le maître hollandais. La coupole de Parme, qui malheureusement est beaucoup trop élevée et qu'on ne peut étudier qu'en montant dans les combles de l'église, n'a rien à démêler avec les procédés de Rembrandt. Il est très vrai que Corrége est le seul maître italien dont la manière offre quelque parenté avec celle du maître hollandais. Cependant il ne faudrait pas abuser de cette similitude, car les procédés du maître parmesan, étudiés avec attention, ne sauraient se confondre avec les procédés du maître hollandais. Depuis le *Mariage mystique de sainte Catherine,* que nous possédons au Louvre, jusqu'à *la Vierge couronnée par le Christ,* qui se voyait autrefois sous une des portes de Parme, et qui se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de la ville, il n'y a rien dans la manière du maître parmesan qui se puisse comparer précisément aux compositions de Rembrandt, et si ces exemples ne suffisaient pas, je citerais l'*Antiope,* modelée en pleine lumière. Je ne veux pas pourtant contester l'analogie qui semble relier Corrége à Rembrandt. Il est certain, en effet, que le maître parmesan a plusieurs fois noyé les contours de ses figures dans une demi-teinte que le peintre d'Amsterdam semble affectionner, il est certain qu'il a plusieurs fois suivi une méthode qui semble initier l'œil du spectateur à la méthode du maître hollandais; mais je ne crois pas que Rembrandt ait connu Corrége : il s'est rencontré avec lui, et rien de plus. Ce n'est ni un disciple, ni un rival du maître parmesan, c'est tout simplement un génie solitaire, qui, en cheminant dans le sentier qu'il s'était frayé, a retrouvé sans plagiat ce qu'un maître illustre avait trouvé avant lui. Je ne crois pas que l'érudition la plus patiente puisse découvrir les origines de Rembrandt, et si je mentionne l'allusion faite à Corrége par plusieurs de ses biographes, c'est de ma part pure complaisance, car l'Italie n'a rien à réclamer dans le génie du maître hollandais.

Entamons maintenant l'examen des œuvres de Rembrandt. Elles sont nombreuses et variées; les unes appartiennent à la fantaisie pure, et lors même que je réussirais à prouver qu'elles se recom-

mandent par des qualités excellentes, je n'aurais pas gagné la cause du maître hollandais devant les amis de la grande peinture. Aussi n'est-ce pas par l'étude des œuvres de pure fantaisie que je veux ouvrir la discussion. J'aborderai franchement et de prime abord ses compositions bibliques, et je prendrai deux œuvres capitales, *le Christ en Croix* et *le Christ détaché de la Croix*. Tous ceux qui ont visité Venise connaissent une composition du Tintoret qui représente le même sujet, placée dans une salle du couvent de Saint-Roch; le maître vénitien a prodigué dans cette œuvre toutes les richesses de son imagination, mais sa prodigalité n'est qu'un pur gaspillage, car malgré les trois gibets qui dominent toute la toile, l'œil ne sait où se fixer. La foule est tellement nombreuse, que le spectateur ne sait où arrêter son regard. Quoique la toile n'ait pas moins de trente pieds de long, il semble que l'imagination du peintre s'y trouve encore à l'étroit. Que l'on compare la composition du Tintoret à celle de Rembrandt, et l'on comprendra l'intervalle qui sépare le caprice d'une fantaisie effrénée — de la prévoyance d'un esprit habitué à la réflexion. Dans *le Christ en Croix* de Rembrandt, la foule est nombreuse et drue; mais avec quel art l'ombre et la lumière sont distribuées! A gauche, la canaille, qui se rue toujours avec empressement au spectacle des supplices, foule sans nom, qui n'a pas besoin d'être éclairée, qui accepte sans murmure le triomphe de la force sur le droit, du mensonge sur la vérité, qui contemple aujourd'hui sans colère, avec une curiosité sauvage, le martyre du Christ, et qui quatorze siècles plus tard recueillera avec la même avidité le dernier soupir de Jean Huss sur le bûcher. L'ombre suffit à ce troupeau inintelligent, pour qui la vue du sang versé n'est qu'une distraction. Dans la partie gauche de sa composition, l'auteur s'est conduit tout autrement. L'œil saisit sans peine la douleur peinte sur les visages de la Vierge mère, de Madeleine et de saint Jean. Quoique ces trois figures ne soient pas modelées en pleine lumière, il est facile cependant de deviner le sentiment qui les anime, et le caractère des trois personnages est admirablement rendu : affliction sans mesure, mais pourtant mêlée de résignation, pour la Vierge même; affliction passionnée pour la pécheresse repentante; affliction tendre et pieuse pour le disciple bien-aimé. C'est ainsi que Rembrandt a conçu la partie pathétique de son sujet. On me dira que le Christ n'est pas beau, et certes, si l'on entend comparer le torse du divin supplicié à l'Antinoüs de la villa Albani, on aura trop facilement raison. On me dira que les deux larrons sont présentés d'une façon étrange, et qu'on a peine à discerner leurs dernières convulsions : je répondrai que la pénombre même où Rembrandt a plongé les deux larrons est à mes yeux un artifice de composition. Il n'a pas voulu distraire

l'attention du sujet principal, et, pour atteindre plus sûrement son but, il s'est contenté d'indiquer les deux larrons. Pour la question de l'expression religieuse, la discussion devient plus délicate. Il est certain que je ne voudrais pas comparer *le Christ en Croix* de Rembrandt au *Christ en Croix* de Fra Angelico, qui se voit au couvent de Saint-Marc de Florence : ce serait engager une partie déjà perdue d'avance. Le peintre de Fiesole lutte en effet d'onction et de ferveur avec la prose rimée de Jean de Todi, connue dans la liturgie catholique sous le nom de *Stabat Mater*, et qui a inspiré à Pergolèse des accens si pathétiques. Entamer une telle comparaison serait pure folie; mais il y a diverses manières de comprendre le même sujet. Si Fra Giovanni est supérieur à Rembrandt par l'énergie de l'expression religieuse, si les saintes femmes placées au pied de la croix, dans le couvent de Saint-Marc, répandent des larmes sincères et témoignent par leur attitude une affliction poignante que rien ne saurait surpasser, Rembrandt a trouvé dans le côté populaire du sujet des ressources auxquelles nul maître n'avait songé avant lui. Son œuvre n'est pas l'œuvre d'un croyant, je le veux bien, mais c'est à coup sûr l'œuvre d'un maître qui comprend le côté poétique de la tradition chrétienne. La canaille curieuse et sauvage qui assiste à la crucifixion de l'homme-Dieu est à mes yeux une trouvaille sans prix. Rembrandt seul était peut-être capable de l'imaginer et de nous la montrer. Le contraste de cette foule ignorante et sans pitié avec le disciple désolé et la mère désespérée qui recueille les dernières paroles du Christ est une invention pleine à la fois de délicatesse et de profondeur, que les maîtres les plus habiles et les plus savans ne dédaigneraient pas. Parlerai-je du Christ lui-même? Quoiqu'il ne soit pas placé sur le premier plan, quoiqu'il soit séparé par la foule de l'œil du spectateur, il exprime cependant très nettement une douleur infinie, mêlée d'une confiance sans bornes dans la miséricorde divine. Son visage respire la conscience et l'orgueil d'un sacrifice glorieusement accompli. Dans le visage de la victime, on lit clairement que son sang est un sang fécond qui fructifiera pour la rédemption du genre humain. Quant à moi, plus je contemple cette composition, plus j'y découvre de beautés inattendues; les rayons qui tombent d'en haut et viennent éclairer la face du Sauveur suffiraient seuls pour exciter notre admiration; ils semblent répondre d'une manière éloquente aux paroles que l'Évangile nous a transmises, et qui sont les dernières prononcées par le Christ : « Seigneur, Seigneur, ayez pitié de moi ! » La lumière qui se projette sur les traits du supplicié semble dire que le ciel vient d'accueillir sa prière. C'est pourquoi *le Christ en Croix* de Rembrandt, si discutable sous tant de rapports, me paraît une œuvre capitale.

J'arrive au *Christ détaché de la Croix,* composition plus généralement connue et bien souvent attaquée. Il existe sur ce sujet deux œuvres qui jouissent d'une légitime popularité : la fresque de Daniel de Volterre, à la Trinité-du-Mont, et le tableau de Rubens, dans la cathédrale d'Anvers. La fresque de Daniel se recommande certainement par des mérites considérables; cependant l'amour de la précision dégénère trop souvent chez l'auteur en sécheresse, et quoiqu'elle puisse être étudiée avec fruit, on peut dire qu'elle n'offre pas un très-vif intérêt. Quant au tableau de Rubens, bien qu'il ait été endommagé d'une façon très fâcheuse par les savonnages des prétendus restaurateurs qui abondent en tout pays, et qu'il semble aujourd'hui à demi effacé si on le compare au *Christ en Croix* du même auteur, qui lui sert de pendant, c'est à coup sûr une des compositions les plus savantes que l'on puisse citer. Rubens, né en 1570, était mort en 1640. Il est donc certain que Rembrandt a dû connaître la composition de Rubens; mais il s'est bien gardé de l'imiter. Il a compris qu'il ne pouvait pas lutter avec le maître d'Anvers en restant sur le même terrain que lui. Rubens avait prodigué avec une sorte d'ostentation son savoir anatomique; Rembrandt s'est proposé une autre tâche : l'expression des sentimens éprouvés par les acteurs de ce drame suprême. Au premier plan, sur le devant de la composition, une sorte de bourgmestre vêtu d'une redingote à brandebourgs, appuyé sur une canne richement ornée, qui assiste à la cérémonie funèbre comme un homme chargé d'en dresser le procès-verbal; — sur la croix, le corps du Christ à demi détaché, dont le torse rigide et incliné sur la hanche droite indique nettement l'absence de la vie; — sur les branches mêmes de la croix et sur l'échelle qui s'y appuie, des hommes à peine vêtus qui semblent appartenir à la plus humble condition et dont le visage respire une compassion profonde. Si la composition de Daniel de Volterre offre aux regards des morceaux très finement étudiés, si la composition de Rubens se recommande par une rare élégance, on ne peut nier que la composition de Rembrandt n'exprime plus fidèlement la nature intime du sujet. Il y a dans son *Christ détaché de la Croix* un côté passionné que ni Daniel, ni Rubens ne paraissent avoir entrevu. Est-ce à dire que l'œuvre de Rembrandt soit à l'abri de tout reproche? Telle n'est pas ma pensée; tout en reconnaissant ce qu'il y a d'excellent dans l'expression des visages, tout en admirant l'affaissement de la victime, l'empressement attendri des gueux qui déclouent ses mains et ses pieds, je suis forcé de reconnaître que chacun de ces personnages offre à l'œil des lignes souvent disgracieuses. Je passerais volontiers condamnation sur les gueux, qui sont peut-être des croyans faisant office de valets de bourreau, mais il me semble que le Christ pourrait offrir des lignes plus

élégantes; sans lui prêter la beauté païenne, sans essayer de le transformer et de lui donner les traits d'Endymion, d'Adonis ou d'Apollon, il me semble qu'il eût été facile de le montrer sous un aspect moins rabougri. L'expression paraîtra peut-être grossière, et cependant je crois qu'elle peut seule rendre ma pensée. Le Christ de Rembrandt semble en effet appartenir à cette race chétive, appauvrie, étiolée depuis plusieurs générations faute d'air et de lumière, qui se rencontre trop souvent dans les faubourgs des grandes villes industrielles, et qui ne peut offrir ni un soldat à l'armée ni un laboureur à l'agriculture. Or rien n'autorise à représenter le Christ sous cet aspect. Je pense donc que Rembrandt a eu tort de lui refuser tous les signes de la force et de l'élégance; mais, ces réserves faites, je m'empresse d'ajouter que *le Christ détaché de la Croix* est à mes yeux une œuvre aussi importante au moins que *le Christ crucifié* du même auteur.

Si j'avais même une préférence à exprimer, ce serait en faveur du *Christ détaché de la Croix,* car dans cette dernière composition l'intérêt, concentré sur un plus petit nombre de figures, a quelque chose de plus saisissant. Il est impossible de contempler sans un profond attendrissement cet épisode suprême de la rédemption humaine. L'absence de noblesse et d'élégance qui frappe tous les yeux n'attiédit pourtant pas l'émotion du spectateur. Il y a dans cette manière de comprendre et d'interpréter la tradition chrétienne une puissance qui se rit de toutes les poétiques et défie toutes les objections. Oui, sans doute, ce proconsul romain n'est qu'un bourgmestre d'Amsterdam; oui, sans doute, ces valets déguenillés qui déclouent la victime ressemblent à des mendians; oui, le Christ, le Christ même, par sa nature chétive, semblerait devoir imprimer au tableau un cachet prosaïque, et pourtant il n'en est rien. Malgré tous ces défauts, que je ne songe pas à contester, *le Christ détaché de la Croix* est encore aujourd'hui et demeurera sans doute éternellement une des œuvres les plus poétiques de la peinture. Comment expliquer ce prodige? D'une manière bien simple, par la profondeur et la sincérité de l'expression. *Le Christ détaché de la Croix,* dont les incorrections sont faciles à noter, sans être cependant aussi nombreuses qu'on le dit généralement, ne peut manquer de garder longtemps la popularité dont il jouit parmi les artistes et les amateurs, parce que sa popularité repose sur un solide fondement. S'il ne possède pas l'élégance et la noblesse dont toutes les écoles se vantent d'avoir et de transmettre la recette, il possède une qualité plus précieuse, que nulle école n'a jamais enseignée. Il exprime admirablement sous une forme évidente et victorieuse la tradition évangélique. Aussi, tant que la foi chrétienne sera debout, *le Christ*

détaché de la Croix comptera parmi les œuvres les plus vraies de la peinture moderne.

La Résurrection de Lazare et *le Christ chassant les vendeurs du Temple* se placent sur la même ligne. Le Christ debout commande à Lazare de se lever, et Lazare sort à demi de son tombeau. La stupeur des assistans est rendue avec une étonnante variété : chez les uns, l'étonnement se traduit en effroi ; chez d'autres, il est mêlé d'attendrissement et de reconnaissance. La tête de Lazare, languissante et pâle, ressemble à celle d'un homme qui s'éveillerait d'un long sommeil et chercherait à rassembler ses pensées confuses. La disposition des groupes, l'attitude des personnages, tout révèle la main d'un maître puissant et prévoyant. La physionomie du Christ est pleine de grandeur et de mansuétude, et les plis de son manteau ont une ampleur qui ajoute encore à la beauté du personnage. Rembrandt n'eût-il fait que *la Résurrection de Lazare,* son rang serait marqué parmi les plus habiles. Il y a dans la distribution de la lumière quelque chose de mystérieux et de magique. Quoiqu'il ait traité avec son dédain habituel le choix des costumes, il serait difficile au spectateur de s'en préoccuper, tant le peintre a su mettre d'évidence et de vivacité dans l'expression des sentimens. Ici toute comparaison avec les écoles d'Italie serait oiseuse. Rembrandt a traité le récit évangélique avec une liberté, une familiarité de style que Florence n'eût peut-être pas acceptée au xve siècle, mais qui pourtant n'enlève rien à l'effet pathétique du miracle. La résurrection de Lazare, telle qu'il l'a comprise et rendue, émeut profondément tous ceux qui mettent la vérité de l'expression au-dessus des traditions académiques. Dans cette composition d'ailleurs, la figure du Christ respire une telle majesté, qu'elle ne permet pas aux regards de s'arrêter sur les parties secondaires. A peine remarque-t-on que le pied droit du Christ est dessiné d'une façon incomplète.

Le Christ chassant les vendeurs du Temple est une composition pleine de verve et d'énergie. La canaille, balayée par le fouet du Christ, fuit épouvantée, essayant pourtant d'emporter dans sa fuite quelques débris des denrées qu'elle exposait dans le sanctuaire. Il règne dans toute cette scène une confusion qui s'accorde merveilleusement avec le sujet. Le Christ frappe à coups redoublés. Tonneaux défoncés, pièces d'or et d'argent semées sur les dalles, bétail et publicains, tout se mêle et se confond sous le regard du spectateur. Le Christ attire d'abord tous les yeux, car il occupe le centre de la composition, et le fouet qu'il tient à deux mains ne laisse aucun doute sur la mission qu'il va remplir. Au fond, vers la droite, on aperçoit le grand-prêtre qui vient assister au châtiment des publicains. Cette figure calme et majestueuse contraste heureusement

avec le caractère tumultueux de la scène. Je ne dis rien de l'architecture du temple, car si elle ne s'accorde pas avec les données que nous possédons aujourd'hui, elle n'offre pourtant rien de singulier, rien qui étonne ou blesse le goût.

Abordons maintenant un autre genre de composition. Nous savons tout ce que Rembrandt a su faire dans le genre religieux, suivons-le dans le domaine de la fantaisie. *La Ronde de nuit,* placée au musée d'Amsterdam, est, de l'aveu de tous les artistes, de l'aveu même de ceux qui sont loin de partager les doctrines de Rembrandt, un prodige d'exécution. Jamais peut-être la magie de la couleur n'a été poussée plus loin. D'instant en instant, le regard découvre un nouveau personnage qui semble se détacher de la toile. On dirait que la baguette d'un enchanteur, en frappant les murailles, anime les pierres et les transforme en figures vivantes. Soldats, chef de ronde, bourgmestre, sont rendus avec un relief qui touche à la réalité même. La jeune fille placée à gauche du spectateur est charmante de grâce et d'ajustement. C'est d'ailleurs une œuvre de fantaisie s'il en fut jamais, car le titre sous lequel ce tableau est connu est loin d'exprimer nettement ce que l'œil y découvre. On dit que c'est une ronde de nuit; mais alors comment expliquer le tambour qui précède la troupe? Que signifie cette jeune fille dont le regard effaré semble implorer secours? Que signifie la plume attachée au chapeau du chef de ronde comme en un jour de parade? Quel rôle joue dans la scène le bourgmestre? Dans quel monde sommes-nous? Est-ce un souvenir, est-ce un rêve que le peintre a voulu représenter? Je laisse à de plus habiles le soin de décider cette question. Quelque opinion qu'on adopte à cet égard, il est impossible de méconnaître la vie et le mouvement qui animent toute cette toile. Rêve ou réalité, souvenir ou caprice, c'est une des œuvres les plus puissantes que le pinceau ait jamais enfantées. Ici Rembrandt n'a pas à redouter les objections des puristes, car ils ne peuvent discuter *la Ronde de nuit,* comme *le Christ en Croix,* au nom des traditions consacrées par l'école; placé sur un terrain nouveau, sur un terrain qui lui appartient tout entier, il n'a pas à craindre qu'on lui oppose les efforts tentés par ses devanciers pour le développement du même thème. Pour ma part, malgré ma profonde admiration pour *la Ronde de nuit,* je ne la mets ni au-dessus du *Christ en Croix* ni au-dessus de *Lazare sortant du tombeau;* mais je conçois très bien que les défenseurs des traditions académiques se trouvent plus à l'aise en face de cette toile que devant les compositions bibliques de Rembrandt. Ils peuvent en effet la louer sans se rendre coupables d'impiété : célébrer le mérite d'une telle œuvre n'est pas un cas de conscience, car, après tout, ce n'est, disent-ils, qu'un tableau de genre. Ne parlons

pas de Rembrandt lorsqu'il s'agit de grande peinture, de sujets de haut style. Ici, à la bonne heure, il a traité un sujet qui ne dépasse pas ses forces; aussi s'en est-il tiré adroitement. — Je n'essaierai pas de troubler la conscience des puristes; je les laisserai admirer en paix *la Ronde de nuit* et dédaigner *la Résurrection de Lazare.* Toutes les convictions sincères ont droit au respect; cependant il sera toujours permis de plaindre les esprits exclusifs qui voient dans une manière unique l'accomplissement des conditions de l'art, et s'interdisent ainsi des sources fécondes et variées de joie et d'admiration.

La Leçon d'anatomie, du musée de La Haye, nous montre le talent de Rembrandt sous un aspect nouveau. C'est ici en effet une œuvre de pure réalité; mais quelle réalité! Le docteur Tulp explique à ses élèves les fonctions des muscles fléchisseurs de la main; il soulève avec la pince les tendons qui leur servent d'attache. Les élèves, réunis autour du cadavre, suivent d'un œil attentif la démonstration du professeur. Quoi de plus simple, quoi de plus aride en apparence qu'un tel sujet? Et pourtant Rembrandt a tiré d'une telle donnée un tableau qui, sans acception de doctrine et d'école, peut passer à bon droit pour une des œuvres les plus solides de la peinture moderne. Je veux bien reconnaître que le thorax offre une convexité trop prononcée; ce détail, sans importance, n'enlève rien à la réalité générale du *sujet.* Les membres sont dessinés avec une précision magistrale. Réduite à ces élémens, la composition que j'étudie serait déjà très digne d'attention; mais ce n'est pas le seul mérite qui la recommande. Ce qui donne à ce tableau une valeur inestimable, ce qui fait de cette scène d'amphithéâtre quelque chose d'intéressant pour ceux mêmes que la science n'a jamais intéressés, c'est l'étonnante variété que Rembrandt a su imprimer à la physionomie des élèves. Toutes les nuances, je dirais volontiers tous les degrés de l'intelligence, se peignent dans l'attitude et le regard des auditeurs : l'un, qui a deviné la démonstration, se borne à constater par le regard ce qu'il savait d'avance; un autre contemple d'un œil étonné ce qu'il n'a pas su deviner; un troisième regarde sans comprendre; un quatrième suit d'un œil distrait la démonstration du professeur, comme s'il ne trouvait pas dans son intelligence la force d'accorder ce qu'il voit avec ce qu'il entend. C'est à mes yeux la vérité prise sur le fait, car toutes les sciences qui s'adressent à la fois aux yeux et à l'intelligence permettent de contrôler sûrement les sentimens exprimés par Rembrandt. Qu'il s'agisse de l'analyse d'une fleur, de sa décomposition en calice, en corolle, en ovaire, en pistil, en étamine, ou de l'action chimique des corps les uns sur les autres, il n'est que trop facile de retrouver chaque jour les nuances variées d'intelligence exprimées par les auditeurs du docteur Tulp. Depuis

ceux qui comprennent tout à fait jusqu'à ceux qui ne comprennent absolument rien, quelle diversité de physionomie! Rembrandt, qui très certainement avait assisté aux leçons de son ami le docteur Tulp, a rendu à merveille ce qu'il avait vu. L'écueil naturel d'un tel sujet était la trivialité. Rembrandt l'a si bien évité, que le spectateur ne peut pas même se douter du danger auquel le peintre a échappé. Ce sujet en effet serait devenu trivial, si l'artiste se fût borné à reproduire littéralement le spectacle qu'il avait eu sous les yeux; mais Rembrandt introduit dans cette donnée purement matérielle un intérêt moral. L'impassibilité du professeur devant le cadavre qui sert à la démonstration, l'attention des auditeurs, vive ou languissante selon le degré de leur intelligence, font de *la Leçon d'anatomie* une leçon de philosophie, car c'est à la philosophie seule qu'il appartient de régler l'expression du visage selon l'état du cœur et de l'intelligence. Je ne m'arrêterai pas à discuter le reproche adressé par quelques esprits chagrins au docteur Tulp; je n'essaierai pas de justifier son impassibilité devant le cadavre, sujet de la leçon. Que signifie en effet cette étrange accusation? Si le professeur, pour complaire à ces esprits damerets, se laissait aller à l'émotion, si le spectacle de la mort l'attendrissait au point d'amener la pâleur sur son visage, que deviendrait son enseignement? Quel profit ses élèves pourraient-ils tirer de sa parole? Si le médecin, pour pratiquer utilement son art, doit demeurer impassible devant la souffrance, exigerons-nous qu'il s'émeuve au spectacle de la mort? Il suffit d'énoncer une pareille accusation; la réfutation est écrite d'avance dans l'esprit du lecteur.

Un coloriste aussi habile que Rembrandt ne pouvait manquer de montrer tout son savoir dans un tel sujet. Il a su en effet représenter la lividité cadavérique sans rien exagérer. Le mort placé devant nos yeux n'a rien de hideux, rien qui repousse le regard; la chair inanimée n'est pas encore atteinte par la décomposition. Si le sang ne circule plus dans les veines et dans les artères, les tissus placés entre la chair et la peau n'ont pas encore été dénaturés. C'est, de la part du peintre, une preuve de bon goût. Si la valeur philosophique de Rembrandt avait besoin d'être démontrée, il suffirait d'invoquer *la Leçon d'anatomie*. Cette toile en effet n'a pu être conçue que par un esprit habitué dès longtemps à la méditation. Un esprit vulgaire et frivole n'eût tiré d'un tel sujet qu'un parti mesquin; un esprit profond pouvait seul l'agrandir et le féconder. Si la donnée appartient à la réalité, si elle ne relève ni de l'histoire, ni de la poésie, ni de la légende, il n'est pas moins vrai que Rembrandt a su l'idéaliser par l'expression variée des physionomies. Les nuances d'attention que je décrivais tout à l'heure sont en effet une véritable création dont la réalité a sans doute fourni les élémens, mais qu'un esprit puissant

était seul capable de réunir et de coordonner. Envisagée sous cet aspect, *la Leçon d'Anatomie* n'est plus un tableau purement anecdotique, un souvenir d'amitié, mais un tableau de l'ordre le plus élevé. L'intérêt moral, ajouté à l'intérêt de l'imitation, recommande cette œuvre non-seulement à ceux qui veulent copier habilement la réalité, mais bien aussi aux esprits plus délicats qui cherchent dans les traits du visage l'expression tout à la fois précise et variée des sentimens humains.

Quelle richesse, quelle abondance dans ce maître hollandais que les puristes dédaignent comme un faiseur d'ébauches! Éloquent et passionné dans la peinture religieuse, maître souverain dans le domaine de la fantaisie, imitateur fidèle de la réalité, sous quelque aspect que nous l'envisagions, il nous étonne et nous éblouit. Les reproches mêmes que nous sommes obligé de lui adresser n'entament pas notre admiration. Lorsqu'il manque de noblesse, il rachète ce défaut par l'énergie de l'expression. Quand il néglige de dessiner avec précision les extrémités d'une figure, l'œil du spectateur trouve à peine le temps de s'en apercevoir, tant il y a de spontanéité dans l'attitude du personnage. Personne plus que moi n'admire et ne chérit l'harmonie des lignes, que la Grèce et l'Italie ont consacrée par tant de chefs-d'œuvre; mais en présence des œuvres de Rembrandt, j'oublie sans peine pour quelques instans les affections que j'ai puisées dans mes études. Je jette un voile sur la Grèce et sur l'Italie pour ne plus songer qu'à la vérité librement comprise, librement rendue. Que les apôtres du style s'indignent tout à leur aise et me traitent d'impie et de blasphémateur, je ne me crois pas hérétique pour adorer en même temps les fresques du Vatican et les toiles de Rembrandt. Sans vouloir établir aucune comparaison, sans vouloir mettre sur la même ligne le chef de l'école romaine et le fils du meunier de Leyerdorp, ce qui serait une folie, mon enthousiasme pour *l'École d'Athènes* ne m'empêche pas d'admirer sincèrement *la Résurrection de Lazare* et *la Leçon d'anatomie.*

La manière dont Rembrandt a compris le portrait lui assigne un rang à part parmi les peintres qui ont traité cette partie de l'art. Nous possédons à Paris même les preuves de ce que j'avance, plusieurs portraits de l'auteur par lui-même. Chacun a pu voir dans la galerie de Sébastien Érard, à la Muette, deux portraits à mi-corps, de grandeur naturelle, désignés dans le catalogue de vente sous le nom des *Deux époux,* l'un vêtu de velours, l'autre vêtu de satin, qui excitaient une admiration unanime. Malheureusement ces deux merveilles ont aujourd'hui quitté la France. Ces deux morceaux de premier ordre suffiraient seuls pour démontrer que Rembrandt n'est inférieur, comme peintre de portraits, ni à Rubens, ni à Van Dyck.

Toutefois ces deux argumens victorieux ne sont pas les seuls que nous puissions invoquer. Il y a dans le recueil de ses eaux-fortes des têtes délicieuses de jeunes filles dont le charme et l'éclat n'ont jamais été surpassés, des têtes blondes et dorées dont le sourire nous ravit en extase, et qu'on dirait dessinées par la main d'une fée. Le portrait du bourgmestre Six n'est pas au-dessous des portraits de Van Dyck gravés à l'eau-forte par Van Dyck lui-même. La tête du bourgmestre se détache en pleine lumière dans l'embrasure de la fenêtre. C'est un des morceaux les plus précieux dans le recueil des eaux-fortes de Rembrandt.

Ce qui caractérise, au premier aspect, la manière du maître hollandais dans la série de ses portraits, c'est le respect scrupuleux de tous les détails. Cependant ce n'est certes pas le seul mérite qui le recommande : tout en ayant l'air de s'en tenir à la réalité pure, il sait lui imprimer un cachet d'originalité qui n'appartient qu'à lui. Il ne se contente pas de copier servilement ce qu'il voit, il accentue, il exagère au besoin les traits caractéristiques de son modèle, et c'est là précisément ce qui fait de tous ses portraits de véritables créations. Un œil exercé reconnaît sur-le-champ un portrait sorti de sa main. Rembrandt dédaigne ou plutôt il évite avec soin toutes les attitudes convenues : il s'attache surtout à saisir la physionomie individuelle des modèles qui posent devant lui; il n'essaie pas de les ennoblir, sa préoccupation constante est de les laisser tels qu'ils sont. Pour atteindre ce but, il étudie avec soin, il rend avec une exactitude qui peut parfois sembler puérile tous les plis de la peau du visage; mais il prend si bien ses mesures, que jamais aucun de ces détails ne distrait l'attention de l'ensemble de la physionomie. Nous avons vu de nos jours bien des peintres essayer de copier la nature, sans omettre aucun des élémens de la réalité, mais ils se heurtaient presque tous contre un écueil que Rembrandt a su éviter : ils attribuaient à tous les détails une importance égale, et, dans cette imitation acharnée, l'ensemble de la physionomie perdait son unité. Ils copiaient les rides des tempes, les gerçures mêmes des lèvres; s'ils rencontraient une verrue sur la joue, ils l'accueillaient comme une bonne fortune et se hâtaient de la transcrire. Chacun sait s'ils ont réussi, par ce procédé, à composer de beaux portraits. Rembrandt, qui aux yeux des esprits frivoles semble appartenir à l'école de l'imitation pure, est loin pourtant de mériter cette qualification. Il imite avec une habileté rare ce qu'il voit, mais il ne se contente pas d'imiter. Par cela seul qu'il a résolu d'accentuer, d'exagérer au besoin les traits caractéristiques de son modèle, il se trouve amené à introduire dans sa composition un élément nouveau, l'idéal. L'exagération des détails caractéristiques équivaut en effet, sinon au sacrifice complet, du

moins à l'atténuation des détails secondaires; or, pour tous ceux qui ont étudié la théorie générale des arts du dessin, sculpture et peinture, qu'on est convenu d'appeler arts d'imitation, il est évident que le sacrifice des détails secondaires compte parmi les conditions fondamentales de la beauté.

C'est pour avoir respecté toute sa vie ce principe consacré par les maîtres de tous les temps que Rembrandt occupe un rang si élevé parmi les peintres de portraits. Toutefois, dans l'application même de ce principe, il a su garder son originalité. Quoique ses portraits de jeunes filles se recommandent par la suavité la plus exquise, quoique ses portraits d'hommes respirent souvent l'austérité la plus profonde, il ne saurait être confondu ni avec Rubens ni avec Van Dyck. Il comprend d'une manière toute personnelle l'interprétation du modèle. Chez lui, l'art disparaît tout entier sous la naïveté de l'expression. Il n'y a pas en effet une tête peinte ou gravée par lui qui ne semble au premier aspect transcrite littéralement : c'est, à mon avis, le triomphe de l'art. Il ne cherche pas l'élégance, et il la rencontre souvent. Ces jeunes filles qui sourient, dont l'œil humide exprime le bonheur et appelle le désir, prodiges de grâce et de fraîcheur, semblent n'avoir rien à démêler avec la fantaisie; le spectateur croit avoir devant les yeux la nature prise sur le fait. Oui, sans doute, c'est l'image de la nature, mais l'image qui est venue se peindre dans l'œil d'un artiste consommé et qu'une main habile pouvait seule retracer. Rembrandt voit la nature comme les yeux vulgaires ne sauraient la voir, et il transforme ce qu'il a vu par une action mystérieuse qui échappe à toute analyse. Il est frappé tout d'abord par le côté individuel de son modèle, qui échapperait à bien des regards, et c'est ce côté qu'il s'attache à reproduire. C'est ce qui explique l'infinie variété des portraits qu'il nous a laissés. Si toutes ces œuvres, si excellentes par leur exécution, portent l'empreinte de sa manière, elles nous étonnent surtout par la diversité des attitudes, par le caractère personnel de chaque physionomie. Sous ce rapport, Rembrandt ne redoute aucune comparaison; dans toutes les écoles de l'Europe, il n'y a pas un maître qui ait traité le portrait avec plus de souplesse et de variété. Dans ses œuvres capitales, le côté matériel ne mérite pas une moindre attention que le procédé intellectuel sur lequel je viens d'insister. L'empâtement est d'une incroyable hardiesse et pratiqué avec une telle habileté, qu'il n'exclut jamais ni la délicatesse ni l'élégance. On raconte que Rembrandt, voyant un jour dans son atelier un amateur s'approcher d'un de ses tableaux, comme s'il eût espéré saisir son secret, l'arrêta court par le bras en lui disant : « La peinture sent mauvais et ne veut pas être flairée. » Cette boutade, bien interprétée, signifie tout simplement qu'il attachait une grande importance à l'effet et ne voulait pas que sa peinture fût étudiée à la

loupe. Elle ne fait pas de lui, comme on l'a dit, un charlatan qui a recours, pour étonner, aux plus grossières supercheries et redoute l'attention des connaisseurs. Les portraits de Rembrandt, malgré leur empâtement, soutiennent l'examen aussi victorieusement que les portraits mêmes dont la couleur est employée avec tant d'avarice qu'elle laisse apercevoir la trame de la toile.

Les paysages de Rembrandt complètent dignement la série de ses œuvres : j'y retrouve la simplicité, la familiarité de style qui charment tous les yeux dans ses autres compositions. La donnée la plus insignifiante en apparence lui suffit pour intéresser : un moulin, une chute d'eau, une barque arrêtée au bord d'un canal, deviennent sous sa main des élémens poétiques. Ses biographes racontent que le goût du paysage lui vint dans ses fréquentes excursions chez le bourgmestre Six, qui possédait une maison de plaisance à quelques lieues d'Amsterdam. Il est possible en effet que ces visites au bourgmestre lui aient inspiré plus d'une œuvre dans ce genre; mais il est probable qu'avant de connaître Six, il avait déjà tenté le paysage plus d'une fois. Les études solitaires qu'il avait poursuivies avec acharnement à Leyerdorp, pendant quelques années, avaient dû attirer son talent de ce côté. Devenu riche par son travail, explorant les environs d'Amsterdam dans ses momens de loisir, il a choisi sur sa route quelques bouquets d'arbres, quelques accidens de terrain, et les a reproduits à l'eau-forte. Ce n'était pour lui qu'une distraction, un délassement qui tenait peu de place dans sa vie; mais il a trouvé dans cette distraction l'occasion de montrer son talent sous une face que ses admirateurs les plus fervens n'eussent pas devinée. Ici en effet il ne pouvait pas distribuer, j'allais dire manier la lumière, comme dans ses compositions bibliques, dans ses portraits. Il lui fallait accepter la forme des objets telle qu'elle se révèle à tous les regards; il n'a point bronché en face de cette nouvelle difficulté. Le paysage connu sous le nom des *Trois Arbres* est un modèle de finesse et de profondeur : plus on le regarde et plus on le voit s'agrandir. L'horizon semble reculer devant l'œil étonné. Des nuages que le spectateur n'aperçoit pas, mais qu'il devine, plongent dans l'ombre les premiers plans, et une lumière abondante inonde le fond du tableau. S'il fallait chercher quelque part un terme de comparaison, on ne le trouverait guère que dans les œuvres de Ruysdael, et encore la ressemblance serait-elle incomplète; car Ruysdael, qui trouve souvent des effets si puissans, surtout lorsqu'il s'attache à reproduire un paysage d'automne, donne beaucoup plus d'importance que Rembrandt à l'exécution des détails, et ses tableaux, qui étonnent l'œil le plus attentif par la précision des terrains et du feuillage, produisent à l'instant même l'effet qu'ils doivent produire. Les paysages de Rembrandt agissent autrement sur la pensée du spectateur. L'œil ne dé-

couvre pas en un instant toutes les richesses de la composition. Par un artifice, que je ne me charge pas d'expliquer, l'auteur trouve moyen d'éveiller plusieurs sentimens, comme pourrait le faire la musique ou la poésie : il agit sur nous graduellement, au lieu d'agir instantanément. Je ne veux pas pousser plus loin ce rapprochement, qui finirait par devenir subtil jusqu'à la puérilité; il me suffit de l'avoir indiqué. Ce que je voudrais faire bien comprendre, c'est la manière toute personnelle dont Rembrandt interprète la nature. En général, ses paysages ont un caractère mélancolique, mais ils se distinguent pourtant par une incontestable variété. Il s'attache plutôt à retracer l'impression produite par les choses que l'aspect des choses elles-mêmes, c'est-à-dire, en d'autres termes, que le paysage, en passant de son œil à sa pensée, se modifie sans se dénaturer.

Je ne voudrais pas entamer ici une discussion en règle sur les procédés de l'intelligence; on m'accuserait à bon droit de pédantisme. Cependant il m'est impossible de ne pas insister sur ce point délicat. Il y a parmi les paysagistes comme parmi les peintres de figures deux classes d'hommes bien distinctes. Les uns regardent et copient plus ou moins fidèlement ce qu'ils ont vu; ils transcrivent et n'interprètent pas; on dirait que tout le travail se passe entre l'œil et la main. Les autres ne prennent le pinceau qu'après avoir soumis le témoignage de leurs yeux à l'épreuve de la méditation; parfois même la volonté n'intervient pas dans la transformation qu'ils font subir au sujet de leurs études. Attristés ou réjouis par le spectacle d'un fleuve, d'une prairie ou d'une forêt, ils éprouvent le besoin d'associer le spectateur à leur émotion, et traduisent presque à leur insu plutôt ce qu'ils ont senti que ce qu'ils ont vu. C'est à cette famille d'élite qu'appartient Rembrandt. Philosophe pénétrant lorsqu'il s'agit d'exprimer, de deviner les passions humaines, il se montre poète dans la peinture de paysage, il nous oblige à partager sa joie et sa tristesse. Et comment s'y prend-il? Il met en évidence le sens qu'il a découvert dans le spectacle d'un ravin, d'une vallée ou d'un ruisseau qui chemine paisiblement sur un lit de cailloux. Dans son œuvre, le cœur et l'intelligence jouent un rôle plus important que l'œil ou la main. Si son regard est pénétrant, si sa main est habile, son cœur s'émeut facilement, son intelligence est amoureuse de la rêverie, et c'est là ce qui explique pourquoi ses paysages, après nous avoir charmés au premier aspect, nous attachent, nous attendrissent comme pourrait le faire la plus touchante élégie. Il semble qu'il nous transporte dans un monde nouveau. C'est bien le terrain que nous foulons aux pieds, c'est bien l'herbe fraîche dont la senteur parfume l'air que nous respirons, c'est bien le feuillage agité par le vent que le promeneur solitaire prend parfois pour le bruit d'une mer lointaine; tout cela est bien réel; mais on dirait qu'un esprit mystérieux prend possession

de nous dès que nous jetons les yeux sur le paysage retracé par Rembrandt; la rêverie nous envahit, comme si la voix d'un guide invisible murmurait à notre oreille une formule d'initiation. C'est pourquoi les paysages de Rembrandt passent à bon droit auprès des esprits éclairés pour de véritables poèmes, car la pensée n'y tient pas moins de place que l'imitation de la nature. Ils parlent vivement aux yeux et ne parlent pas moins vivement à l'intelligence; or c'est à cette double condition que les œuvres du ciseau et du pinceau prennent rang à côté de la poésie. Quelle que soit la diversité des procédés, toutes les formes de l'imagination doivent se proposer l'émotion comme but suprême : la mélodie des vers, l'éclat de la couleur, la pureté des contours, ne sont que des moyens pour l'artiste vraiment digne de ce nom. L'art ne s'adresse à l'oreille ou aux yeux que pour atteindre l'intelligence. C'est ce que Rembrandt avait parfaitement compris, comme le prouvent toutes ses œuvres.

Quel rang faut-il assigner à Rembrandt dans l'histoire de la peinture? Cette question serait difficile à résoudre et peut-être insoluble, si l'on voulait tenir compte de tous les genres de mérite; mais elle se simplifie singulièrement dès qu'on la ramène à des termes plus précis. Il y a en effet deux manières d'envisager les maîtres de toutes les écoles : le côté général ou purement intellectuel, et le côté technique ou relatif aux procédés de l'art. Si je voulais assigner le rang de Rembrandt en n'examinant que le côté intellectuel de ses œuvres, je me trouverais fort embarrassé, car j'aurais devant moi des hommes nombreux, d'une valeur considérable, qui, sous le rapport de l'intelligence, ne lui sont pas inférieurs. La question posée en ces termes serait de nature à décourager les plus hardis; à proprement parler, elle serait sans issue; aussi je me hâte de la transformer, et voici comment je la pose : quelle est la valeur de Rembrandt dans l'emploi des procédés techniques de la peinture? La question ainsi simplifiée, je ne la crois pas difficile à résoudre. Il suffit de jeter un regard général sur l'histoire de la peinture. Trois maîtres souverains dominent dans l'expression de la forme par la couleur : Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël; deux maîtres moins savans, mais non moins habiles, viennent après eux : Titien et le Corrége. Après les maîtres italiens que je viens de nommer, Rubens est le seul qui exprime une manière nouvelle, et après Rubens je ne vois que Rembrandt qui donne à la peinture un aspect inattendu.

Michel-Ange représente la science sous sa forme la plus absolue. Bien qu'il ait montré dans la voûte de la chapelle Sixtine une grâce, une délicatesse, une suavité que les admirateurs les plus fervens de ses œuvres précédentes n'eussent pas osé prévoir; bien qu'il ait traité les premiers chapitres de la Genèse avec une élégance que Raphaël n'eût pas dédaignée, à ne considérer que l'ensemble de son talent, il

faut reconnaître pourtant qu'il s'est surtout attaché à la démonstration de la forme; c'est là en effet ce qui caractérise le talent de Michel-Ange. Depuis la chapelle des Médicis à Florence jusqu'au *Christ* de la Minerve à Rome, depuis le *Moïse* de Saint-Pierre-aux-Liens jusqu'à la *Piéta* de Saint-Pierre, jusqu'au *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, nous retrouvons partout le même caractère : la démonstration de la forme. Je ne m'arrête pas aux reproches formulés par quelques esprits chagrins qui l'accusent de révéler son savoir avec une sorte d'ostentation; je m'en tiens à mes impressions personnelles. Or il est certain que toutes les œuvres de Michel-Ange, y compris même la *Sainte Famille* de la Tribune de Florence et *les Parques* de la galerie Borghèse, expriment une prétention uniforme et constante. Michel-Ange, pour nous, signifie la science absolue. Je ne parle pas de la chapelle Pauline pour une raison excellente, c'est que les sacristains du Vatican ont trouvé moyen de la réduire à néant. L'attention la plus persévérante, le regard le plus pénétrant ne réussiront jamais à deviner ce que Michel-Ange a voulu peindre sur les murailles de cette chapelle; nous en serions réduit à invoquer le témoignage de George Vasari et d'Ascanio Condivi, sans pouvoir le contrôler; il vaut mieux nous taire.

Ainsi Michel-Ange représente pour nous l'expression scientifique de la forme. Léonard de Vinci, aussi savant que Michel-Ange, nous offre pourtant la science sous un aspect nouveau. En même temps qu'il tient à montrer le fruit de ses études, il s'attache constamment à concilier l'élégance avec le savoir. Qu'il me suffise d'indiquer *la Cène* de Sainte-Marie-des-Grâces et *l'Adoration des Mages* de la galerie des Offices. Ces deux compositions suffisent à résumer toute la manière du maître florentin, qui est devenu plus tard le chef de l'école milanaise. Dans ces deux œuvres si puissantes, on retrouve tout le savoir de Michel-Ange enrichi d'un élément nouveau, la grâce, que Michel-Ange n'a sans doute pas ignoré, mais qu'il n'a guère mis en œuvre que dans la voûte de la Sixtine, et surtout dans *la Naissance d'Ève.*

J'arrive au divin Sanzio, que les historiens appellent le prince de la peinture, bien qu'il soit certainement moins savant que Michel-Ange et Léonard de Vinci. Or quelle est la qualité qui le distingue, qui le recommande à l'admiration éternelle de tous les artistes? C'est la suavité des contours et l'harmonie des lignes. Sous ce rapport, Raphaël n'a jamais été dépassé. *L'École d'Athènes, le Parnasse,* sont là pour attester ce que j'affirme. S'il a montré dans *l'Incendie du Borgo* et dans *les Sibylles* de Sainte-Marie-de-la-Paix une science anatomique comparable à celle de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, il est certain pourtant que la science n'est pas le caractère

distinctif de son talent. Ce qui le recommande avant tout, c'est l'élégance de la composition. Depuis *la Vierge* de Dresde, si habilement gravée par Müller, jusqu'à *la Vierge à la Chaise,* qu'on admire au palais Pitti; depuis *la Vierge* de Foligno, qui se voit au Vatican, jusqu'à la grande *Sainte Famille* que nous possédons au Louvre, achetée par François Ier deux ans avant la mort de l'auteur, toutes les œuvres de Raphaël sont avant tout des œuvres gracieuses.

Titien marque dans l'histoire de la peinture un pas nouveau. Moins préoccupé de la science que Léonard et Michel-Ange, quoiqu'il soit loin d'être ignorant, il s'attache surtout à la couleur. *L'Assomption de la Vierge* et *la Présentation au Temple,* placées aujourd'hui à l'Académie de Venise, sont des sujets d'étude inépuisables. Les trois maîtres qui ont précédé Titien n'avaient jamais rencontré, peut-être même jamais cherché, une telle splendeur de coloris. Il y a dans ces deux compositions un charme divin qui ne tient pas à la forme des personnages, mais bien à l'éclat lumineux dont le peintre a su les revêtir. C'est dans la peinture un accent nouveau, une note nouvelle que personne ne connaissait. Les apôtres qui regardent la Vierge ravie au ciel par les anges nous éblouissent par la splendeur de leur visage. Les anges qui ravissent la Vierge sont la lumière même. Dans *la Présentation au Temple,* nous retrouvons les mêmes qualités tempérées par la nature du sujet. Tous les personnages sont éclairés d'une lumière abondante que Michel-Ange, Léonard et Raphaël n'ont jamais trouvée au bout de leur pinceau.

Corrége, dans la coupole de Parme, a fait un pas de plus; il a montré la forme dans l'ombre que Michel-Ange, Léonard, Raphaël et Titien n'avaient pas devinée, ou du moins qu'ils n'avaient montrée que d'une manière passagère. Dans l'accomplissement de cette tâche difficile, il a révélé une habileté que personne ne songe à contester. Au point de vue de la science, je suis loin de le mettre sur la même ligne que Michel-Ange et Léonard; mais sous le rapport du charme et de l'expression, je n'hésite point à le placer au même rang, ce qui n'est point un mince éloge. Au lieu de s'attacher à nous offrir la forme du corps en pleine lumière, Antonio Allegri a tenté surtout d'exprimer ce que Milton appelle, dans *le Paradis perdu,* les ténèbres visibles, c'est-à-dire qu'il s'est efforcé de peindre les corps dans la pénombre, en ménageant si habilement la dégradation des teintes, que l'œil découvre la forme malgré la pénurie de la lumière.

Ici, on le sent bien, en parlant des cinq maîtres italiens, je ne m'attache pas à la chronologie rigoureuse, je m'attache uniquement aux accens nouveaux introduits dans la peinture par le chef de l'école florentine, le chef de l'école milanaise, le chef de l'école romaine, le chef de l'école vénitienne et le chef de l'école de Parme. La diversité

des accens suffit à justifier la manière dont je les envisage. Ainsi, sans sortir d'Italie, nous avons la science pure, représentée par Michel-Ange; la science alliée à la grâce, représentée par Léonard de Vinci; la grâce alliée à la science, mais la dominant, représentée par Raphaël; l'éclat de la couleur lumineuse et vraie, représenté par Titien; le dessin de la forme dans l'ombre, représenté par Corrége.

Quelle manière nouvelle rencontrons-nous après les cinq manières que je viens de signaler? Une seule mérite un rang à part dans l'histoire de la peinture, la manière de Rubens. Rubens, en effet, qui avait fait un long séjour en Italie et avait étudié avec un soin particulier l'école vénitienne, ne l'a pourtant pas copiée. S'il est possible de reconnaître dans ses compositions la trace de Titien et de Paul Véronèse, il faut avouer cependant que le maître né à Cologne, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans les murs d'Anvers, introduit à son tour une note nouvelle dans la peinture. La forme, que Michel-Ange et Léonard avaient comprise sous l'aspect purement scientifique; la forme, que Raphaël, Titien et Allegri avaient représentée tour à tour par l'harmonie des lignes, l'éclat de la couleur, les ténèbres visibles, — Rubens a tenté de l'exprimer par un procédé nouveau, et chacun reconnaîtra qu'il a pleinement réussi dans sa tentative. On peut lui contester, dans plusieurs de ses compositions, la noblesse, l'élévation du style, on ne peut lui contester la réalité de l'imitation. Personne avant Rubens n'avait rendu la chair d'une manière aussi vivante. Sous ce rapport, les cinq maîtres italiens que j'ai nommés tout à l'heure ne sauraient lui être comparés. Depuis les naïades de la galerie de Médicis composée pour le palais du Luxembourg, et que nous possédons aujourd'hui au Louvre, jusqu'à *la Descente de Croix* de la cathédrale d'Anvers; depuis *la Crucifixion de saint Pierre,* qui se voit aujourd'hui à Saint-Pierre de Cologne, jusqu'à *la Sainte Famille* qu'on admirait naguère dans la galerie Boursault, et qui aujourd'hui a quitté la France, il n'y a pas une seule toile de Rubens qui ne révèle pleinement ce qu'il a tenté, ce qu'il a voulu. Le but constant de toutes ses préoccupations, c'est la chair vivante et frémissante, et nul maître n'a jamais réussi aussi bien que lui à exprimer la chair. Qu'importe qu'il n'ait pas toujours choisi ses modèles avec un soin scrupuleux, qu'importe qu'il ait copié la forme flamande, réduite à ses élémens primitifs, aussi souvent, plus souvent peut-être que la forme flamande modifiée, enrichie par le mélange du sang espagnol, telle que nous l'admirons à Bruges? Ce qui demeure constant, à l'abri de toute contestation, c'est que Rubens a exprimé la vérité de la chair comme personne n'avait su le faire avant lui.

Venu après les cinq maîtres italiens qu'il connaissait d'une façon incomplète, à l'exception de Raphaël, que Marc-Antoine Raimondi

avait dû lui révéler, après Rubens qu'il possédait certes tout entier, que pouvait faire Rembrandt pour laisser une trace durable de son passage? Il n'avait qu'un parti à prendre, et c'est celui qu'il a choisi : tenter une manière nouvelle. Sa manière en effet diffère manifestement des six manières que je viens de signaler. Lumineux au besoin comme Titien, imitateur fidèle de la chair comme Rubens, inférieur à Michel-Ange et à Léonard sous le rapport du savoir, dédaigneux des contours ou inhabile à les reproduire d'une façon aussi harmonieuse que Raphaël (le lecteur choisira), — s'il était permis de lui assigner un modèle, Antonio Allegri serait le seul qui se présenterait; mais, la supposition admise, quelle différence entre le maître et l'élève! Antonio Allegri n'abandonne jamais la suavité des contours; Rembrandt semble en faire peu de cas. Le peintre de Parme relève directement de Léonard de Vinci, Léonard de Vinci n'a rien à réclamer dans la manière de Rembrandt. Le style du maître hollandais est un style à part, ses procédés ont été créés par lui et ne relèvent que de lui seul. L'emploi de la lumière tel qu'il le comprend, tel qu'il le pratique, est infiniment plus savant, plus ingénieux que l'emploi de la lumière conçu et pratiqué par Antonio Allegri. Aucun maître italien n'avait imaginé les procédés que Rembrandt a mis en usage; c'est pourquoi je ne crains pas de lui assigner le septième rang dans le gouvernement de la peinture. Je me représente en effet le domaine de cet art comme régi par sept maîtres souverains constituant une sorte d'heptarchie. La forme pure appartient à Michel-Ange et à Léonard; la forme moins savante, mais plus harmonieuse, appartient à Raphaël; la splendeur du coloris, à Titien; la forme dessinée dans la pénombre, au Corrége; la chair vivante, à Rubens; la forme tracée dans les ténèbres mystérieuses et pourtant intelligibles, au fils du meunier de Leyerdorp. Le maître hollandais a introduit à son tour une note nouvelle dans la peinture, que personne avant lui ne peut revendiquer, et qui établit son incontestable originalité.

Sans doute il se rencontre dans les écoles de France, d'Espagne et d'Allemagne des maîtres qui ne lui sont pas inférieurs sous le rapport intellectuel; mais aucun de ces maîtres, si éminent qu'il soit, ne peut se vanter d'avoir introduit dans la peinture une note nouvelle. Nicolas Poussin se place d'emblée par la composition à côté des premiers maîtres d'Italie; mais sa manière de peindre n'a rien qui le sépare d'eux. Aussi savant, plus savant peut-être que Raphaël dans l'art de grouper ses personnages, de varier leurs attitudes et l'expression de leur visage, il n'a pas une manière de peindre qui lui appartienne en propre; s'il est l'expression la plus haute de la raison dans l'histoire de son art, il n'a pas d'originalité technique. Murillo et Velasquez ne peuvent, pas plus que Nicolas Poussin, se

vanter d'avoir mis en œuvre des procédés nouveaux. La valeur qui leur appartient ne signale pas un progrès dans le maniement du pinceau. Albert Dürer et Holbein, si habiles dans l'imitation de la réalité et souvent si éloquens, demeurent sans importance dans la question que nous agitons. Il n'y a rien en effet dans leurs procédés qui leur assigne une place à part. Leur manière d'employer la couleur n'offre rien d'inattendu, rien d'individuel.

Rembrandt seul, après Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, Titien, Corrége et Rubens, nous offre une manière vraiment nouvelle, un procédé nouveau, un progrès réel dans le maniement du pinceau. Lors donc que j'assigne à Rembrandt le septième rang dans l'heptarchie de la peinture, je n'entends pas le mettre au-dessus de Nicolas Poussin, de Velasquez et de Murillo, au-dessus d'Albert Dürer ou d'Holbein sous le rapport de la composition ou de l'expression; telle n'est pas ma pensée : je veux seulement constater qu'il a manié le pinceau comme personne ne l'avait fait avant lui, et c'est à nos yeux ce qui lui donne droit au septième rang. En effet, après Michel-Ange, Léonard, Raphaël, Titien, Corrège, Rubens et Rembrandt, l'esprit le plus érudit chercherait vainement un artiste qui pût leur être comparé sous le rapport de l'originalité. En dehors de cette heptarchie, il n'y a guère eu jusqu'ici qu'imitation, plagiat au point de vue technique : des maîtres habiles se sont produits, mais aucun de ces maîtres ne mérite dans l'histoire de la peinture une place aussi importante. Variété, finesse, fidélité d'imitation, élégance de lignes, sobriété de style, profondeur de composition, ils ont pu tout prodiguer, sans détrôner les rois que je viens de nommer.

Arrivé au terme de cette étude, je ne voudrais pas qu'on se méprît sur le sens de ma pensée. Je ne voudrais pas laisser croire que les œuvres de Rembrandt sont aussi salutaires pour les jeunes artistes que les œuvres de Léonard et de Raphaël. Comme la beauté est le but suprême des arts du dessin, il est évident que les chefs de l'école milanaise et de l'école romaine sont des guides plus sûrs que le maître hollandais; mais après avoir suivi ces guides presque divins, il sera toujours bon, toujours utile de s'adresser au maître hollandais pour essayer de lui dérober le secret de ses procédés. Pour ma part, je ne vois pas pourquoi il serait défendu de dessiner aussi purement que Léonard et Raphaël, en noyant le contour des corps dans une ombre mystérieuse, comme l'a fait Rembrandt. C'est, je l'avoue, un problème difficile à résoudre; je ne crois pas pourtant qu'il soit absolument insoluble. Je me contente d'affirmer que Rembrandt est dans l'histoire de la peinture un des sept maîtres qui représentent vraiment une manière à part.

GUSTAVE PLANCHE.

LES FRANÇAIS

DU CANADA.

Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par M. F.-X. Garneau; 3 vol. in-8°, Québec 1852.

On a dit souvent et l'on répète tous les jours que les Français ne savent pas coloniser. Dans notre nation, composée de tant d'élémens divers, on affecte de voir un peuple léger, mobile, à la façon de celui d'Athènes, prompt à s'enflammer pour une entreprise hasardeuse, héroïque le plus souvent, mais trop vite rebuté par les obstacles qui s'opposent à la rapide exécution de ses projets. Ce jugement nous paraît injuste; il permet de supposer chez ceux qui l'expriment une connaissance imparfaite de l'histoire. En admettant qu'il y ait dans le caractère de la nation française, prise en masse, un fonds de mobilité, peut-on reprocher ce défaut aux Normands, aux Bretons, aux Basques, qui formèrent, avec les habitans des côtes de la Guyenne et de la Saintonge, le noyau de nos colonies? Si la France n'avait eu ni le génie des entreprises commerciales, ni l'esprit de colonisation, on ne l'aurait pas vue, la première, explorer les solitudes de l'Amérique du Nord, occuper les Antilles, former des comptoirs en Asie et en Afrique, bâtir des forts sur tous les points du globe. N'avait-elle pas eu le premier rôle dans les croisades, qui furent les grandes expéditions du moyen âge? Certes, l'énergie, la persévérance, l'opiniâtreté même, ne manquèrent pas aux pionniers qui, au milieu de tant de vicissitudes, campèrent sur les bords du Saint-Laurent, des grands lacs, de l'Ohio, du Missouri, du Mississipi, et dans les territoires de l'ouest, où on les retrouve encore. Ils ne se laissèrent pas abattre par

les difficultés incessantes qu'ils rencontrèrent, ces Normands, ces Bretons, hommes de fer et capables de supporter tous les climats, eux qui chassaient, commerçaient, défrichaient le désert depuis la baie des Chaleurs jusqu'au Mexique, préparant ainsi à leur pays tout un continent auquel on pût un jour donner le nom de Nouvelle-France.

Reconnaissons donc que la France possédait dans les populations diverses qui se sont partagé son territoire, — et dont elle a su faire la nation la plus homogène de l'Europe, — tous les élémens qui pouvaient concourir à son agrandissement dans le Nouveau-Monde. On a reproché aux premiers explorateurs de s'être laissé dominer par l'ardeur des aventures, qui est le trait distinctif du caractère national. En plus d'une occasion, les gentilshommes auxquels furent confiés les intérêts et la direction de nos établissemens d'outre-mer, poussant droit devant eux, l'épée à la main, reculèrent les limites de nos possessions sans avoir les moyens nécessaires pour consolider leur conquête. Le mal n'eût pas été grand et ces entreprises auraient même tourné à l'avantage de la métropole, si celle-ci se fût occupée plus activement d'envoyer des colons derrière eux; mais à cette époque la France n'était point surchargée de population, le nouveau continent, à peine découvert et dont on ne parlait guère ailleurs que dans les provinces maritimes, n'attirait pas encore les émigrans. Quelque misérable que fût au XVe et au XVIe siècle le sort des paysans, le sentiment de la patrie les attachait au sol. Un colon de l'Acadie, qui écrivait au XVIIe siècle, Lescarbot, fait cette judicieuse et consolante remarque dans ses *Mémoires* : « Si l'on ne réussit pas (et on ne réussit jamais en Acadie), il faut l'attribuer partie à nous-mêmes, qui sommes en trop bonne terre pour nous en éloigner et nous donner de la peine pour les commodités de la vie. » Il dit vrai, le naïf écrivain. La population de nos villes et de nos campagnes n'est pas si tourmentée du besoin d'acquérir les commodités de la vie, qu'elle consente à s'expatrier. Cependant il a pu remarquer aussi, lui qui fut un vrai colon, intelligent et courageux, combien les Français se façonnent aisément aux exigences d'un climat nouveau : cette facilité d'acclimatation témoigne d'un esprit actif et prompt à se créer des ressources, et ce sont là des qualités sans lesquelles on ne peut mener à bien la colonisation.

Quand la France s'occupa de fonder des colonies à l'exemple de l'Espagne et du Portugal, elle n'était point en mesure de fournir des émigrans à ses nouvelles possessions. La prospérité de ces colonies naissantes, considérables par leur étendue, mais pauvrement peuplées, intéressait l'avenir plus que le présent. Cet avenir, quelques hommes de génie surent le deviner. Malheureusement pour ces établissemens lointains, ce fut précisément durant les deux siècles qui suivirent la découverte de l'Amérique que la France se sentit de

plus en plus attirée dans les voies nouvelles où elle a marché jusqu'à ce jour avec des chances diverses et à travers bien des transformations. A chaque guerre qui éclata en Europe, la France dut concentrer toute son action sur le continent, quitte à abandonner momentanément le soin de ses colonies, ce qui arriva trop souvent, comme on le verra en étudiant l'histoire du Canada. François Ier n'eut ni le loisir ni le pouvoir de soutenir les établissemens d'outre-mer, qu'il encouragea toutefois à diverses reprises. Plus heureux que lui, Richelieu, qui avait eu la joie de voir la maison d'Autriche abaissée, songea à relever du même coup la marine, le commerce et les colonies, qui sont une seule et même chose. Après Richelieu, Louis XIV, tout glorieux que fut son règne et même à cause de son éclat, ne sut pas maintenir à ces possessions d'outre-mer la prospérité qu'il leur avait d'abord assurée. Il détourna la France des expéditions lointaines en fournissant un aliment plus prochain à ses ambitions et à son ardeur guerrière; enfin, en l'entraînant dans une guerre ruineuse, mais gigantesque, il lui révéla le secret de ses destinées. La nation française, si prompte à s'élever à la hauteur des grands hommes qui la gouvernent, ne renonça point à l'idée de dominer sur l'Europe. Le faible gouvernement qui laissa la France s'allanguir au milieu du XVIIIe siècle acheva la destruction des colonies, qui avaient cessé d'occuper l'esprit public, si ce n'est par intervalles, et pour la ruine du plus grand nombre. Sous le règne de Louis XV, le Canada nous fut définitivement enlevé; de braves colons, que n'avait point atteints la démoralisation générale et qui avaient si bien mérité de leur pays, perdirent leur nationalité. Séparés à jamais de leur patrie, ils en ont conservé un pieux souvenir, ils en ont obstinément gardé la langue, les traditions et même l'esprit. Récemment même a paru à Québec une histoire complète du Canada, écrite dans notre langue et empreinte de ce sentiment de sympathie filiale pour la France. C'est ce livre curieux à tous égards et plein de documens précieux qui nous fournit le sujet de cette étude. Il ne peut manquer d'être lu avidement par les voyageurs, assez nombreux aujourd'hui, qui visitent les bords du Saint-Laurent. Ceux qui ne connaissent ni le Canada ni ses habitans ne pourront se défendre, nous l'espérons, de ressentir de l'affection et du respect pour ce petit peuple soumis à de si rudes épreuves, et qui, séparé de nous par des événemens sur lesquels il n'y a plus à revenir, témoigne de la vitalité de notre nation dans le Nouveau-Monde, comme aussi de son aptitude à s'implanter sur un sol étranger.

I.

L'histoire de nos établissemens au Canada s'ouvre par une double lutte des hardis émigrans qui s'y installent, d'une part contre l'indif-

férence de la métropole, de l'autre contre les peuplades indigènes et les colonies rivales. S'il convient de laisser au Vénitien Sébastien Cabot l'honneur d'avoir découvert les côtes de l'Amérique septentrionale depuis la Floride jusqu'au Labrador, il faut reconnaître aussi qu'il fut suivi de près par nos marins. A la tête de l'expédition dont Henri VII d'Angleterre lui avait confié le commandement, Cabot visita ces parages en 1497, et, trois ans après le voyage du navigateur vénitien, — à l'époque où le Portugais Cortereal explorait ces mêmes rivages, — les Bretons, les Normands, les Basques, disent des documens anciens, pêchaient déjà la morue sur le banc de Terre-Neuve et sur les côtes du Canada. Un peu plus tard, en 1518, un Français, le baron de Léry, tenta de fonder un établissement dans le nord de l'Acadie, aux lieux que fréquentaient le plus volontiers nos bâtimens pêcheurs : son projet échoua. En 1523, le Florentin Verazzani, envoyé par François Ier, mit à la voile avec *la Dauphine,* qui portait cinquante hommes d'équipage, toucha les côtes de la Floride et remonta jusqu'au 50e degré de latitude nord. La triste fin de Verazzani, qui périt à son troisième voyage, les guerres d'Italie et la captivité de François Ier empêchèrent les Français de former aucune entreprise de colonisation jusqu'en 1534.

A cette époque, l'amiral Philippe de Chabot, voyant le succès des Portugais et des Espagnols dans l'Amérique méridionale, proposa au roi de reprendre ses desseins sur le Nouveau-Monde. Les pêcheries considérables que nos navigateurs avaient établies sur les côtes de Terre-Neuve devaient servir de noyau aux colonies futures. Jacques Cartier s'embarqua, avec une soixantaine de Malouins, sur deux petits bâtimens. Poussé par un vent favorable, il atteignait Terre-Neuve en vingt jours. Dans un second voyage, il découvrit le Saint-Laurent, qu'il reconnut jusqu'à Montréal. Cette fois il avait quitté Saint-Malo à la tête d'une petite escadre de trois navires portant ensemble cent dix hommes; des gentilshommes bretons l'accompagnaient en qualité de volontaires, et l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, avait béni ces pieux et hardis aventuriers après une messe solennelle « à laquelle ils avaient tous communié très dévotement. » L'expédition hiverna au Canada, au pied de la bourgade indienne nommée *Stadaconé,* et qui devint la belle et forte ville de Québec. Les naturels accueillirent partout les Français avec des marques de respect. Ils baisèrent les bras de Jacques Cartier, qui leur apparaissait comme un personnage extraordinaire. A Hochelaga (Montréal), ils lui présentèrent les malades et les infirmes pour qu'il les touchât de ses mains, et le chef indien lui offrit le bandeau de fourrure rouge, simple diadème qui ceignait son propre front. Toutefois la rigueur du climat et le scorbut, qui ne tarda pas à se déclarer parmi les Français, réduisit la petite troupe de Jacques Cartier aux plus

tristes extrémités. Au mois d'avril de l'année suivante (1535), vingt-six hommes avaient succombé. Cartier, contraint d'abandonner un de ses navires au Canada, fit voile pour la France aux premiers jours du printemps.

La guerre s'était allumée de nouveau entre François Ier et Charles-Quint, et pour la seconde fois on oublia des explorations qui avaient livré à la France une vaste étendue de territoire propre à la colonisation. Il en fut ainsi jusqu'en 1763 en ce qui touche le Canada. Chaque fois que la France se trouva engagée dans les grandes guerres qui éclataient en Europe, le contre-coup s'en fit sentir en Amérique d'une façon désastreuse. L'insuccès de ces tentatives avait refroidi les esprits. Le Canada, disait-on, était un pays insalubre, couvert de neige pendant six mois, dans lequel on ne trouvait ni or ni argent. Cependant François Ier ne renonçait pas facilement à ses desseins : sa vie entière en fournit la preuve. En 1540, François de La Roque, seigneur de Roberval, gentilhomme picard, obtint le gouvernement des contrées déjà découvertes; Cartier fut choisi pour commander l'escadre et y transporter des colons. Malheureusement ils durent interrompre leur tâche, à peine commencée. Trois ans après leur départ, le roi faisait revenir en France le gouverneur Roberval et ses compagnons; il voulait utiliser la valeur de ce gentilhomme et son influence sur les populations de la Picardie, qui allait devenir le théâtre des hostilités.

A la paix (1545), Roberval, qui s'était illustré sur les champs de bataille pendant ces deux années de séjour en Europe, organisa une nouvelle expédition. Il prit avec lui son frère, que le roi François Ier appelait volontiers *le gendarme d'Hannibal*, comme il surnomma François de Roberval lui-même le *petit roi de Vimeux* (son pays natal). Les deux Roberval partirent en 1549, la troisième année du règne d'Henri II; ils périrent avec tous leurs compagnons sans qu'on ait jamais entendu parler d'eux. Pour la quatrième fois, on oublia le Canada et toute l'Amérique. Douze ans plus tard, l'amiral Coligny obtint de la cour la permission d'établir des huguenots à la Caroline. La petite colonie existait depuis trois ans déjà lorsque Philippe II, sous prétexte que ce territoire relevait de sa couronne, la fit attaquer par une flotte de six vaisseaux aux ordres de don Pedro Menendez. Surpris dans leur fort, les Français furent massacrés froidement par les Espagnols avec leurs femmes et leurs enfans; ceux qui échappèrent, ayant été faits prisonniers presque aussitôt, furent fusillés et pendus, sous prétexte qu'ils étaient *hérétiques et ennemis de Dieu*. Catherine de Médicis n'avait point paru ressentir cet affront, mais la nation tout entière aspirait à la vengeance. Un gentilhomme gascon, Dominique de Gourgues, bon catholique, se chargea de châtier les Espagnols. Il avait de la rancune contre eux. Fait prisonnier par les troupes de

Charles-Quint à la suite d'un engagement où tous ses soldats avaient été tués, de Gourgues s'était vu jeté sur une galère. Pris par les Turcs peu de temps après, les chevaliers de Malte l'avaient enfin délivré de cette double captivité. Homme de guerre distingué, excellent marin, il se met en tête d'aller en Caroline venger le massacre de ses compatriotes. Il vend tout son bien, arme trois navires, enrôle quatre-vingts matelots et cent cinquante hommes de guerre, la plupart gentilshommes, et cingle vers Cuba. De là, tout son monde se trouvant réuni, il se transporte sur les côtes de la Caroline. Les trois forts élevés par les Espagnols sont pris et les garnisons détruites. Les prisonniers ayant été amenés sur le lieu où Menendez avait fait graver ces mots : *Je ne fais ceci comme à des Français, mais comme à des luthériens,* — de Gourgues les fit pendre avec cette inscription : *Je ne fais ceci comme à Espagnols, mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers.* Coup de main hardi, fait d'armes glorieux, s'il n'eût été accompagné d'odieuses représailles!

La cour de France, on le voit, subordonnait ses entreprises d'outre-mer aux affaires qui l'occupaient sur le continent. François Ier était jaloux des agrandissemens de l'Espagne, de l'influence prestigieuse de cette puissance contre laquelle il luttait plutôt en chevalier qu'en habile politique. Il eut trop peu de succès dans les grandes guerres qu'il conduisait en personne pour qu'il lui fût possible de mener à bien de lointaines expéditions. Les entreprises qui eurent lieu sous son règne et sous les suivans émanaient moins de la cour que des villes maritimes, des provinces du littoral, représentées par un gentilhomme comme Roberval ou par un marin comme Jacques Cartier. Cependant elles avaient besoin d'être appuyées par le gouvernement pour porter des fruits. Le coup de main hardi exécuté par de Gourgues contre les Espagnols de la Floride est une nouvelle preuve de l'esprit d'indépendance qui animait à cette époque tant de gentilshommes intrépides. Ces aventuriers audacieux, même quand ils avaient en vue la gloire et l'intérêt de leur pays, l'entraînèrent trop souvent dans des difficultés inextricables par suite des querelles qui éclataient entre les colonies de deux nations rivales. En attendant que le gouvernement décidât, on se battait, on s'entr'égorgeait; la force tenait lieu de droit. L'esprit d'aventure avait seul animé les premiers explorateurs. L'amiral de Coligny, que ses opinions religieuses tenaient en suspicion, fut le premier à comprendre que le Nouveau-Monde devait servir d'asile aux malcontens, aux dissidens de toute sorte, à ceux qui ne trouvaient plus en Europe assez d'espace pour respirer. L'idée de Coligny fut reprise avec succès par l'Angleterre. Le protestantisme, secte nouvelle, se tourna avec espérance vers un monde nouveau; son génie raisonneur et pratique avait besoin d'aller fonder loin de la vieille Europe une société véritablement

réformée, qui ne s'inspirât du passé ni par le cœur ni par l'esprit.

Quoique abandonné par la cour de France, le Canada était toujours visité par nos pêcheurs. En 1578, à Terre-Neuve seulement il vint cent cinquante navires français. Deux neveux de Cartier, héritiers des priviléges accordés auparavant à celui-ci, se livraient au commerce des pelleteries sur les bords du Saint-Laurent et de ses affluens. Ces priviléges furent révoqués vingt années plus tard; le gouvernement de Henri III conféra au marquis de La Roche, gentilhomme breton, la charge de lieutenant-général du Canada, de l'Acadie et des îles adjacentes. C'est de cette époque, 1598, que date l'organisation permanente du pays qui reçut plus tard le nom de Nouvelle-France. Aussi, sous le règne de Henri IV, le commerce des pelleteries prit-il une extension considérable au Canada. Le capitaine Champlain, qui a légué son nom à l'un des plus gracieux lacs de l'Amérique, remonta le Saint-Laurent à la tête d'une flottille composée de barques de douze à quinze tonneaux, frayant ainsi la route aux voyageurs qui devaient un jour explorer les profondeurs de ce grand continent aussi loin qu'ils trouveraient un ruisseau capable de porter leurs pirogues. Deux vaisseaux chargés d'émigrans catholiques et huguenots, partis du Havre en 1604, arrivèrent en Acadie sous la conduite de M. de Monts, gentilhomme de Saintonge. L'Acadie, fréquentée par les traitans, passait pour le plus beau pays de la Nouvelle-France. On y trouvait d'excellens ports, un climat tempéré, un sol fertile dans l'intérieur, et sur la côte une grande quantité de poissons, la morue, le saumon, le hareng, le maquereau, l'alose, le phoque et la baleine. Les Micmacs ou Souriquois, indigènes de la contrée, se faisaient remarquer par leur bravoure et aussi par la douceur de leurs mœurs; ils accueillaient les Français avec une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Enfin l'Acadie avait sur le Canada ce précieux avantage, que les vaisseaux pouvaient y aborder en toute saison. Après avoir visité la côte jusqu'au cap Cod (près de Boston), les colons vinrent fonder la ville de Port-Royal, aujourd'hui Annapolis. Jusque-là les émigrans ne s'étaient point occupés de défricher les terres. Lescarbot, à qui l'on doit de si excellens mémoires sur la colonisation de l'Acadie, fit enfin comprendre à ses compagnons que la culture de la terre était la seule garantie du succès de leur entreprise. Par ses paroles et surtout par ses exemples, il entraîna les colons; ceux-ci firent du charbon de bois pour lutter contre les rigueurs de l'hiver; ils ouvrirent des routes, dressèrent des fourneaux et des alambics pour clarifier la gomme du sapin et en tirer le goudron, et les Indiens, émerveillés de ces simples travaux d'un peuple civilisé, s'écriaient avec admiration : « Oh! les Normands savent bien des choses! » Sur ces entrefaites, les Hollandais de la Nouvelle-York, poussés par un sentiment de jalousie et de convoitise, attaquèrent à

l'improviste nos colons de l'Acadie; ils enlevèrent toutes les pelleteries acquises par la société pendant le cours d'une année, et le gouvernement français retira le privilége de ce trafic à la colonie qui le possédait. Contraint d'abandonner le pays, le gouverneur Poutrincourt fut reconduit jusqu'au rivage par les indigènes qui versaient des larmes, et quand les Français revinrent trois ans après, ils reconnurent que les sauvages Souriquois avaient respecté leurs propriétés comme si elles eussent été un dépôt confié à leur fidélité. Le fort, les maisons et les meubles étaient encore dans l'état où ils les avaient laissés.

Quelques années plus tard, l'Acadie recevait de nouveaux colons; les jésuites avaient formé un établissement sur les bords de la rivière Penobscot. La France prétendait avoir le droit de s'étendre vers le sud jusqu'au 40e degré; mais l'Angleterre réclamait la possession de toute la côte d'Amérique depuis la Virginie jusqu'au 45e degré. Bien qu'on fût en pleine paix, une flotte anglaise vint ravager et livrer aux flammes les habitations des colons français. Pour la troisième fois Port-Royal était détruit. Une partie des habitans de l'Acadie abandonna l'Amérique avec l'ancien gouverneur Poutrincourt, qui vint se faire tuer en France au siége de Mery-sur-Seine; les autres se réfugièrent au Canada, dans les établissemens fondés sur le Saint-Laurent par Champlain. Refoulés au-delà du 45e degré, les Français tournèrent tous leurs efforts vers les régions de l'ouest. De Monts, muni d'un nouveau privilége concédé pour un an, gardait l'espoir de pénétrer par le Saint-Laurent jusqu'à l'Océan Pacifique et de là en Chine. Cette même année (1608), Champlain, qu'il avait pris pour lieutenant, fonda Québec. Les Indiens établis à Stadaconé et à Hochelaga au temps de Jacques Cartier avaient disparu pour faire place à une nation plus puissante, plus intelligente aussi, celle des Iroquois, qui occupaient les forêts situées à l'ouest du lac Ontario. Champlain crut de son intérêt de prêter aux tribus opprimées le secours de ses armes; il attaqua et battit sans peine les Iroquois, reconnut le lac Ontario et fit construire, à son retour de ses expéditions multipliées, le château de Saint-Louis à Québec, qui servit de résidence aux gouverneurs du Canada jusqu'en 1834, époque à laquelle un incendie l'a réduit en cendres.

Le prince de Condé et le duc de Montmorency avaient porté le titre de lieutenant-général du Canada, et cependant ce fut en 1628 seulement qu'on vit les bœufs attelés à la charrue labourer les terres fertiles des bords du Saint-Laurent. Jusqu'alors la traite des pelleteries avait occupé presque exclusivement les Français, dont les comptoirs étaient établis à Tadoussac, à Québec, aux Trois-Rivières et au Sault-Saint-Louis. Les priviléges accordés aux compagnies avaient été souvent révoqués; tantôt la colonie commerçait librement et avec de pleins pouvoirs, tantôt elle retombait sous le régime du monopole.

Ces brusques changemens, si préjudiciables aux intérêts des colons et à ceux de la France, désolaient Champlain. Il s'en plaignit à Richelieu, qui organisa la compagnie des *Cent Associés* et concéda à ceux-ci, à perpétuité, la Nouvelle-France et la Floride, « à la réserve de la foi et hommage au roi et de la nomination des officiers de la justice souveraine, lesquels devaient être présentés par la compagnie, mais confirmés par la couronne. » C'était ce même principe des associations particulières déjà mis en pratique par lui-même dans l'île de Saint-Christophe, en 1625. En l'appliquant sur une plus grande échelle par son acte de 1628, Richelieu traça le plan que suivirent plus tard les puissantes sociétés des Indes, et dont la compagnie anglaise a su tirer un si admirable parti.

II.

L'enfance de la colonie avait duré tout un siècle, et à mesure qu'elle grandissait, les obstacles naissaient autour d'elle. M. de Monts avait abandonné l'Acadie après le retrait de son privilége. « Il tourna entièrement ses vues du côté du Canada, où deux motifs le firent persister dans ses projets, dit M. Garneau : l'augmentation des possessions françaises et l'espoir de pénétrer quelque jour par le Saint-Laurent jusqu'à l'Océan Pacifique et de là en Chine. » C'étaient là de beaux rêves; mais pour les réaliser il eût fallu jouir d'une longue paix. On avait fait un grand pas dans la colonisation; la compagnie des Cent Associés comptait parmi ses membres le cardinal Richelieu, le maréchal d'Effiat, le commandeur de Razilli et Champlain, sur qui reposait son avenir. Peu s'en fallut cependant que le Canada, envahi par les Anglais sans motif légitime, ne fût une fois encore abandonné, après que le traité de Saint-Germain-en-Laye l'eut rendu à la France. Dans cette guerre inattendue qui avait livré momentanément à l'Angleterre la Nouvelle-France et la ville de Québec, les huguenots français avaient pris parti pour les ennemis de leur nation. Cette conduite blâmable à tous égards exaspéra Richelieu; il interdit le séjour de la colonie entière à tous ceux qui professaient la religion réformée (1). Ce fut à cette époque que l'on donna le nom de Nouvelle-France aux pays de l'Amérique septentrionale occupés par nos colons; ce nom s'appliquait à l'immense contrée qui embrasse la baie d'Hudson, le Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Canada et une partie des provinces septentrionales des États-Unis. Lescarbot, que nous avons déjà cité, disait dans ses *Mémoires* : « Notre Nouvelle-France a pour limites, du côté de l'ouest, les terres

(1) Bientôt après, les colonies anglaises, effrayées de l'influence que les jésuites prenaient sur l'esprit des sauvages, défendirent, *sous peine de mort*, à tout prêtre catholique de s'établir sur le territoire de la Nouvelle-Angleterre.

jusqu'à l'Océan Pacifique au-deçà (*sic*) du tropique du Cancer, au midi les îles de la mer Atlantique, au levant la Mer du Nord, et au septentrion cette terre qui est dite inconnue vers la mer glacée jusqu'au pôle arctique. » C'était pousser un peu loin les prétentions; autant valait dire : Nous réclamons la propriété de toutes les terres à découvrir jusqu'à l'Océan Pacifique à l'ouest et au nord! Cependant il ne faut pas perdre de vue que des Canadiens parcoururent plus tard toutes ces contrées, y fondèrent des comptoirs pour la traite des pelleteries et en prirent en quelque sorte possession, puisque les premiers ils donnèrent des noms aux fleuves, aux lacs et aux baies qu'aucun Européen n'avait visités avant eux.

Le Canada ayant été restitué à la France, Champlain y retourna avec une escadre richement chargée et reprit aussitôt la direction des affaires. Cet homme de bien, énergique et intelligent, qui avait été l'ami de Henri IV et qu'on avait vu pendant trente années se dévouer à la prospérité de la colonie, mourut bientôt après, en 1635, au moment où les jésuites jetaient les fondemens du collége de Québec, et quand des ouvriers industrieux venus des diverses provinces de la France commençaient à s'établir sur les bords du Saint-Laurent. Sept années plus tard, M. de Maisonneuve arrivait au Canada. « Il avait commencé le métier des armes dans la Hollande à l'âge de treize ans, dit un vieux chroniqueur, et avait conservé sa piété au milieu de ces pays hérétiques. Il avait appris à pincer du luth pour passer son temps seul et n'être pas obligé d'aller dans la compagnie des méchans. » Ce personnage à la fois sérieux et doux, remontant le fleuve sans se laisser intimider par le voisinage des Iroquois, éleva une bourgade entourée de palissades, qu'il nomma Ville-Marie. Il y appela les sauvages chrétiens et ceux qui voulaient le devenir, et leur enseigna l'art de cultiver la terre. La bourgade nommée d'abord Ville-Marie est le berceau de la noble et grande ville de Montréal. A cette même époque, la duchesse d'Aiguillon faisait construire l'Hôtel-Dieu de Québec, et une jeune veuve de distinction, Mme de la Peltrie, commençait à bâtir le couvent des Ursulines, où elle s'enfermait pour le reste de ses jours.

Ces pieuses fondations, dont le Canada s'honore encore aujourd'hui, ne s'élevaient pas au sein de l'abondance et de la sécurité que procure la paix. Les colons avaient semé du blé pour la première fois en 1644, et, vu le petit nombre des cultivateurs, la récolte était bien faible. De plus, les Iroquois, devenus puissans depuis la défaite des Algonquins et ennemis des Français, qui avaient soutenu ceux-ci, se glissaient par troupes nombreuses si près des fermes, que le paysan canadien n'allait plus aux champs sans emporter son mousquet avec lui. Munis d'armes à feu que leur avaient vendues les Hollandais de la Nouvelle-York, ces terribles sauvages menaçaient la colonie sur tous

les points. Leur fureur se tourna contre les Hurons et particulièrement contre les paisibles bourgades où les jésuites missionnaires avaient réuni quelques centaines de familles. Un grand nombre de ces néophytes fut massacré impitoyablement; d'autres, faits prisonniers, expirèrent dans les tortures, et l'on vit les prêtres dévoués qui avaient consacré leur vie à ce malheureux troupeau encourager jusqu'à la fin les Hurons éperdus, recevoir la mort avec eux, et comme eux aussi endurer sans se plaindre tous les tourmens que la rage inspirait aux vainqueurs. Les incursions des Iroquois semèrent partout le carnage et la terreur; la famine suivit de près, et les Hurons qui avaient survécu au massacre de leur tribu, chassés des campagnes et des forêts, n'osant s'abriter derrière les palissades de la ville naissante de Montréal, durent s'enfuir par des chemins détournés jusqu'à Québec; quelques-uns s'allèrent même cacher vers les grands lacs et jusque sur les bords de la Susquehanna, en Pensylvanie. Ainsi fut dispersée, en 1650, la nation des Hurons, la plus florissante du Canada douze années auparavant. Les colons de la Nouvelle-France perdirent en elle une alliée utile; privés de cette avant-garde qui protégeait leurs frontières, ils se trouvèrent face à face avec des ennemis nombreux, implacables, rusés comme des renards et féroces comme des loups. Telle était la puissance des Iroquois, que les colons de la Nouvelle-Angleterre refusèrent d'aider les Canadiens à les combattre, soit qu'ils redoutassent cette race indomptée, soit qu'il leur convînt de laisser les Français exposés à ses attaques (1). On a presque perdu le souvenir de ces sauvages en Europe, et leur nom fait rire celui qui l'entend prononcer. Cependant on voit quel rôle sérieux ils ont joué dans l'histoire de nos établissemens d'outre-mer. M. Garneau, qui les connaît par la tradition et par l'étude qu'il a faite des relations anciennes, donne sur ces hordes oubliées de curieux détails; il les décrit et les dénombre avec un soin scrupuleux, de telle sorte qu'on peut, en lisant son ouvrage, suivre leurs mouvemens comme, dans les *Commentaires* de César, on suit ceux des nations gauloises luttant contre les aigles romaines.

On se passa du secours des Anglais. Pendant plusieurs années, la colonie fut dans de continuelles alarmes; les Iroquois rôdaient par bandes, dans le silence de la nuit. Ils se glissaient partout, à la manière des serpens. On surprit parfois jusque dans la cime des arbres

(1) La réponse du conseil de Boston aux propositions que lui firent deux pères jésuites est curieuse; elle ressemble à celle du rat de la fable : « Nous ne pouvons douter que Dieu ne bénisse et vos armes et les nôtres, puisqu'elles sont employées pour la défense des sauvages chrétiens, tant vos alliés que les nôtres, contre des barbares infidèles qui n'ont ni foi ni Dieu..... comme vous pouvez l'apprendre plus au long desdits sieurs nos députés, qui vous assureront du désir sincère que nous avons que le ciel aille toujours bénissant vos provinces et vous comble de ses faveurs. »

des sentinelles perdues qui épiaient depuis vingt-quatre heures le mouvement des colons. Ce fut au milieu de ces désastres et de ces périls que le pays situé autour de Montréal et des Trois-Rivières fut conquis à la civilisation. Le fondateur de Montréal, M. de Maisonneuve, qui était allé chercher des travailleurs en Europe, reparut en 1653 avec des paysans honnêtes et fermes, choisis dans l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Bretagne. Fatigués eux-mêmes de tant de combats, les Iroquois se décidèrent à demander la paix, et on la conclut dans une entrevue « où le père Lemoine, dit la chronique, leur adressa un discours qui dura au moins deux heures, parlant comme un chef, allant et venant comme un acteur, suivant l'usage indien. »

L'esprit des sauvages est mobile comme celui des enfans, auxquels ils ressemblent d'ailleurs par l'impétuosité de leurs désirs. Bientôt les hostilités recommencèrent, et cependant la colonie prospérait. Il arrivait des renforts à Québec; on osait enfin le prendre de plus haut avec les Iroquois, qui, de leur côté, baissaient le ton; Colbert était ministre. La compagnie des *Cent Associés*, fondée par Richelieu, avait produit d'assez pauvres résultats : elle fut dissoute, et la colonie reçut une nouvelle organisation. Le cardinal-ministre qui régnait au nom de Louis XIII avait vu dans les associations particulières le moyen le plus efficace d'intéresser au sort des colonies les villes maritimes et les riches négocians; satisfait d'avoir établi en France d'une façon définitive l'unité du pouvoir monarchique, il croyait utile de laisser aux établissemens d'outre-mer une certaine indépendance. Le ministre d'état contrôleur général des finances sous Louis XIV dut suivre une marche tout opposée. Dans les colonies d'Amérique comme dans le royaume de France, tout releva du souverain. Le système féodal fut introduit au Canada. On y établit les tenures en *franc-aleu* et à titre de fiefs, ainsi que les seigneuries; les seigneurs reçurent par délégation le droit de haute, moyenne et basse justice, ce dont, à la vérité, ils ne songèrent point à se prévaloir. Le pouvoir des gouverneurs, qui était d'abord absolu, fut tempéré par l'institution d'une cour souveraine, revêtue d'attributions analogues à celles des parlemens, et où siégeaient, à côté du gouverneur et de l'évêque, cinq conseillers nommés par ceux-ci « conjointement et annuellement, » et assistés du procureur du roi et de l'intendant. Cette réforme était due à Colbert, qui avait envoyé un commissaire au Canada pour examiner l'état du pays et l'éclairer sur les abus de l'ancienne administration. Cependant, en 1664, la compagnie des Indes occidentales ayant été créée par ordonnance royale, Québec fut érigé en prévôté, et c'est de cette époque que date l'introduction au Canada des coutumes de Paris, qui survécurent à l'existence éphémère de la compagnie et régissent encore

l'ancienne colonie française. Au spirituel, le Canada relevait alors de l'archevêché de Rouen. Tant que le pays avait été considéré comme pays de missions, les récollets et après eux les jésuites y avaient seuls desservi les paroisses. Érigé en vicariat apostolique, l'an 1657, par le pape, le Canada eut un évêque particulier qui résida à Québec, et un clergé régulier, qui a su, à travers bien des orages et des vicissitudes, se concilier l'affection et le respect des habitans. La concorde ne régna pas toujours entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel; des luttes éclatèrent aussi entre les gouverneurs et le conseil. En somme, la colonie se trouva organisée assez solidement pour résister aux crises qui la menaçaient.

Par l'édit royal de 1664, la compagnie des Indes occidentales se trouvait maîtresse de toutes les régions possédées par la France dans les deux hémisphères. Sur la demande de la compagnie, Louis XIV voulut nommer le vice-roi de toute l'Amérique et le gouverneur provincial du Canada : son choix se fixa sur le marquis de Tracy, lieutenant-général dans ses armées pour la première de ces deux charges, et il conféra la seconde à Daniel de Rémi, seigneur de Courcelles. M. Talon, intendant en Hainault, passa en cette qualité au Canada, et bientôt débarquèrent à Québec les vingt-quatre compagnies du régiment de Carignan, qui venait de se distinguer en Hongrie contre les Turcs. Le marquis de Tracy avait pris Cayenne aux Hollandais et soumis plusieurs îles avant d'arriver à Québec. Conduit processionnellement à la cathédrale par l'évêque et tout son clergé, il refusa le prie-dieu et s'agenouilla sur le pavé nu de la basilique : c'était un homme de la trempe des anciens chevaliers, courageux, pieux et modeste. La population entière l'accueillit avec des cris de joie, et les sauvages, accourus à la ville, virent avec une admiration mêlée d'effroi les chevaux montés par les officiers du régiment de Carignan. C'étaient les premiers qu'on eût encore amenés au Canada. Le marquis de Tracy fit construire des forts pour tenir en respect les Iroquois. Une expédition ayant été dirigée contre ces sauvages, M. de Courcelles, à pied, chaussé de *raquettes*, comme ses braves soldats, et portant ses vivres sur son dos, parcourut près de trois cents lieues de forêt, en plein hiver, au milieu des neiges. Les Iroquois épouvantés abandonnaient leurs villages, que les vieilles troupes françaises traversaient tambour battant, enseignes déployées; pour la seconde fois ils demandèrent la paix. De son côté, l'intendant Talon encourageait l'industrie, organisait de nombreux essais de culture, établissait de nouvelles branches de commerce, nouait des relations avec Madère, les Antilles et l'ancien continent. Il donna une telle impulsion à la pêche du loup marin, que bientôt le Canada exporta une grande quantité d'huile en France et dans les îles du golfe

du Mexique. Ce fut aussi l'intendant Talon qui le premier envoya dans nos ports des échantillons des diverses espèces de bois dont la marine du roi pouvait tirer parti. En 1668, on compta onze vaisseaux mouillés dans la rade de Québec. Pour augmenter le nombre des colons, on eut l'idée de licencier au Canada le beau régiment de Carignan, à la condition que les soldats consentiraient à s'établir dans la colonie. Ces terribles guerriers, qui avaient dévasté le Palatinat sous Turenne, se transformèrent en cultivateurs paisibles; leurs officiers, presque tous gentilshommes, ayant obtenu des seigneuries, se fixèrent eux-mêmes sur ces fiefs et avec empressement, comme s'ils eussent été encore sous les lois de la discipline militaire.

Jusqu'en 1685, la colonie continua de prospérer. Courcelles et Talon, l'un à la tête des troupes, l'autre en dirigeant l'administration, avaient rendu aux colons la sécurité qui leur manquait auparavant et la confiance dans l'avenir de ces établissemens si souvent menacés. Sous M. de Frontenac, qui succéda à Courcelles, les missionnaires et les voyageurs étendirent leurs explorations au nord, à l'ouest et au midi. Les lacs Erié, Huron et Michigan sont successivement visités; deux jeunes traitans pénètrent dans le pays des Sioux, jusqu'à l'extrémité du Lac Supérieur, et deux jésuites arrivent, en poursuivant leurs courses apostoliques, dans la vallée du Mississipi. Là des indigènes apprennent aux missionnaires qu'un grand fleuve arrose le pays. Deux autres pères, envoyés par l'intendant Talon pour reconnaître cette vallée, atteignent le Mississipi (en juin 1673), et le descendent jusqu'à la rivière Arkansas. Ce fut alors que le Normand Robert de La Salle résolut d'atteindre l'embouchure du fleuve immense, dont le cours n'était pas encore entièrement connu. A son arrivée à Québec, il s'achemina vers le fort de Cataroquoi (Kingstown), où il construisit un grand navire, qui entra bientôt dans le lac Ontario, toutes voiles au vent. Ce navire traversa l'Ontario et vint jeter l'ancre près des chutes du Niagara, à l'entrée de la rivière de ce nom, où devait s'élever une forteresse. Les compagnons de La Salle contemplaient avec admiration la gigantesque cascade, tandis que les sauvages regardaient avec surprise et épouvante le gros vaisseau dont la retentissante artillerie ébranlait les échos de ces rives silencieuses depuis tant de siècles. Quel devait être alors l'aspect sauvage de ces forêts, dans lesquelles il nous souvient de nous être égaré nous-même, et d'avoir erré toute une nuit il y a vingt ans! Avec un second navire, La Salle parcourut le lac Érié, et s'avança jusqu'aux rives du lac Michigan. Dans un second voyage, il atteignit le Mississipi, passa au milieu des Chicachas, des Taenzas, des Chactas et des Natchez, tribus puissantes alors, les unes éteintes et ignorées, les autres immortalisées par la plume de Chateaubriand

et dispersées dans l'ouest; enfin il aperçut l'Océan. Ses projets étaient accomplis; il venait d'obtenir la récompense des fatigues, des dangers sans nombre qu'il lui avait fallu surmonter. A ce beau pays, voisin du tropique, éclairé par un soleil étincelant, il donna le nom de Louisiane en l'honneur de Louis XIV. La cour de France, satisfaite du rapport qui lui avait été fait de ces importantes découvertes, confia au courageux explorateur la tâche difficile de commencer la colonisation de la Louisiane.

III.

Tout était donc magnifiquement préparé sur le continent américain pour l'agrandissement des possessions françaises. Un reflet de la gloire de Louis XIV semblait échauffer le Canada. Sous l'impulsion d'un intendant éclairé, le pays prospérait, et les émigrans commençaient à venir. L'embouchure du Saint-Laurent, celle du Mississipi, tout le cours de ces grands fleuves, avec les lacs et les rivières intermédiaires, appartenaient à la France. Pour consolider la colonie et lui assurer dans un prochain avenir un développement merveilleux, il avait suffi de quelques années de paix et d'un bon administrateur secondé par des hommes intelligens et hardis. L'incurie du gouverneur qui remplaça Frontenac faillit tout perdre. Les Iroquois ne sommeillaient jamais. Battus par les Français, refoulés dans les bois, ils ne laissaient échapper aucune occasion de se venger, et faisaient aux colons tout le mal possible. En 1689, une troupe de quatorze cents sauvages traversa le lac Saint-Louis en pleine nuit, au milieu d'une tempête de pluie et de grêle, et débarqua dans le plus profond silence à la pointe de l'île de Montréal. Les colons dormaient, quand tout à coup un cri terrible retentit dans l'obscurité. Hommes, femmes et enfans sont égorgés; la flamme dévore les maisons et force les fuyards à se précipiter entre les mains de l'ennemi, qui exerce sur eux toutes les cruautés que lui inspire sa férocité naturelle, excitée par le désir de la vengeance. La plume se refuse à décrire les horreurs qui épouvantèrent cette nuit terrible. On appelle encore, dans le Canada, cette fatale année de 1689 l'*année du massacre*. Pendant deux mois, les Iroquois restèrent maîtres des campagnes. Le gouverneur Denonville, se jugeant trop faible pour les combattre, tremblait devant ces barbares exaspérés, qui l'avaient endormi à force de ruses. Denonville était pourtant un homme d'esprit, mais il ne sut rien faire à propos. Il s'occupa constamment de nouer des alliances avec les tribus indiennes, et perdit leur confiance en leur manquant de parole; il rêva de grands armemens, et ne trouva jamais assez de soldats pour accomplir le plus simple projet. Son exemple

prouve une fois de plus que dans les colonies il faut surtout des hommes d'action, qui se fient moins à leurs lumières qu'à celles de l'expérience, des gens pratiques, doués de sang-froid, persévérans dans leurs entreprises, dussent-ils passer pour n'avoir ni imagination ni esprit. Pour expliquer cet affaiblissement subit de la colonie, il faut se rappeler qu'on était, en France, au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes et à la veille de nouvelles guerres. L'émigration forcée des protestans avait appauvri la population française. Prêt à lutter seul contre l'Europe, Louis XIV n'avait pu envoyer au Canada que deux cents hommes de troupes, et on ne comptait pas alors dans tout le pays plus de treize cent cinquante habitans en âge de porter les armes.

M. de Frontenac revint au Canada l'année suivante (1690). Il avait à se défendre contre les colonies anglaises et contre la confédération des tribus iroquoises. Cependant on le vit, par son énergie et son habileté, triompher de tous les obstacles. La guerre qu'il soutint contre les colonies voisines, plus puissantes et mieux organisées, fut l'une des plus glorieuses dont le Canada ait gardé le souvenir. Non-seulement Frontenac repoussa les attaques dirigées de toutes parts contre les ports du littoral et les villes de l'intérieur, non-seulement il sut inspirer à ses braves Canadiens une patience héroïque dans les momens de crise, mais encore il osa prendre l'offensive, et enleva aux Anglais Terre-Neuve et les établissemens formés par eux à la baie d'Hudson. L'histoire de nos colonies se lie trop souvent à celle de nos malheurs pour que nous prenions plaisir à l'étudier, et nos armées ont accompli trop de merveilleux exploits dans le vieux monde pour que ces expéditions entreprises à travers les solitudes du nouveau continent nous émeuvent beaucoup. Cependant nos marins n'ont point oublié le brillant fait d'armes du commandant d'Iberville, qui, surpris avec un seul vaisseau, dans la baie d'Hudson, par trois vaisseaux anglais, en fit sombrer un, captura le second et força le troisième à prendre la fuite. A la paix de Ryswick, le gouverneur Frontenac, se voyant débarrassé des Anglais, traita avec la confédération iroquoise, qui « envoya dix ambassadeurs pour pleurer les Français tués pendant la guerre. » Cette manière de demander excuse après les atrocités commises paraîtra assez naïve, surtout si l'on songe que les Iroquois coupaient par quartiers les Français tués dans le combat, afin de les faire bouillir dans leurs chaudières et de les manger.

En 1701, un nouveau traité fut conclu avec les Indiens, qui envoyèrent treize cents des leurs pour assister à cette solennelle entrevue. Jamais on n'avait vu tant de tribus indiennes représentées en un même lieu. Il y avait là, dans cette enceinte où siégeaient les dames et les notables de la colonie au milieu d'un cercle de soldats

et de miliciens, des députés de toutes les nations sauvages qui occupaient alors l'ouest et le nord de l'Amérique, depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'aux vallées du Bas-Mississipi. Les colonies voisines ne voyaient pas sans inquiétude et sans jalousie cette conférence, dans laquelle les indigènes venaient en masse reconnaître l'ascendant de la France. Les Iroquois *ensevelirent en terre* la hache sanglante qu'ils avaient si longtemps tenue levée sur les blancs. Cette paix était en partie l'ouvrage d'un chef huron doué d'un esprit, on devrait presque dire d'un génie extraordinaire. Les Canadiens le nommaient *le Rat,* traduction du mot huron *Kondiaronk.* Ce Huron avait été l'âme de la dernière guerre qui venait d'ensanglanter le pays; on l'avait vu déployer, durant ces luttes acharnées, tout ce qu'il peut y avoir de sagacité, d'énergie et d'astuce dans un cerveau humain. Contraint de céder devant la force, convaincu, par les récens succès des Français, de leur supériorité et de leur véritable puissance, il avait senti que l'intérêt des tribus indiennes exigeait désormais qu'elles fissent la paix. Durant la cérémonie et pendant qu'un chef iroquois pérorait longuement, le Rat se trouva mal. On le plaça sur un fauteuil, comme un sage digne de respect; il fit signe qu'il voulait parler, et on s'approcha de lui pour l'écouter. La dignité de ses paroles et la profonde justesse de ses pensées émurent toute l'assemblée. Il s'exprima avec la dignité d'un héros et aussi avec cette haute sagesse particulière aux esprits supérieurs, qui, après avoir réfléchi beaucoup, semblent, au moment de la mort, posséder le don de prophétie. Les sauvages applaudissaient, et les blancs écoutaient encore, qu'il avait fini de parler. Le Rat se trouvait si faible, qu'on le transporta à l'Hôtel-Dieu, où il expira bientôt. Ainsi mourut cet homme étonnant qui avait compris les grandeurs du christianisme et de la civilisation, sans être dupe des intrigues et de l'ambition des nations européennes. Dans sa naïve fierté, il disait n'avoir rencontré parmi les Français que deux hommes d'esprit, M. de Frontenac et le père Carheil, de qui il avait reçu le baptême. Sa mort causa un deuil général. On lui fit de magnifiques obsèques; sa dépouille mortelle, accompagnée des autorités civiles et militaires et des députations des tribus indiennes, fut déposée dans l'église paroissiale. Les Canadiens se rappellent avec un orgueil mêlé de tristesse ces *grands jours* où les chefs sauvages tenaient leurs assises sous la présidence du gouverneur, dans la ville de Québec. M. Garneau a une manière simple, attachante, de raconter ces événemens effacés et de les faire revivre sous nos yeux. Nourri, comme ses compatriotes, des traditions de son pays, il semble qu'il ait été le témoin de ces scènes étranges et qu'il les écrive de souvenir.

Une nouvelle ère de calme et de prospérité semblait donc s'ouvrir

pour le Canada. Cette même année 1701, une troupe de colons alla s'établir à Détroit, position avantageuse que le père Hennepin avait découverte lorsqu'il marchait en avant-garde comme compagnon de La Salle, et dont il avait dit : « Ceux qui auront le bonheur de posséder un jour les terres de cet agréable et fertile pays auront de l'obligation aux voyageurs qui leur en ont frayé le chemin. » Ce point devait relier le Canada à la Louisiane; il était comme la clé de voûte de l'édifice qu'il s'agissait de consolider. Cependant la guerre de succession venait d'éclater. La France n'avait qu'une population de 18,000 habitans, dispersée sur de grands espaces, à opposer aux 262,000 habitans des colonies anglaises. Confians en leur propre valeur, les colons canadiens proposèrent tout simplement au gouvernement français de conquérir la Nouvelle-Angleterre. D'Iberville offrait d'enlever Boston et New-York en plein hiver; il ne demandait que 1,000 Canadiens et 400 soldats. Le traité de Montréal, conclu avec les Indiens, assurait la paix du côté de l'ouest et du sud-ouest. Il s'agissait donc de pousser à de nouveaux combats ces sauvages que l'on avait eu tant de peine à calmer. Ceux-ci commençaient à se lasser de ces expéditions multipliées entreprises pour le compte des blancs, et qui troublaient sans cesse leurs solitudes. L'un d'eux disait avec fierté, et non sans raison : « Il faut que ces gens-là aient l'esprit bien mal fait. Après la paix conclue, un rien leur fait reprendre la hache. Nous, quand nous avons fait un traité, il nous faut des raisons puissantes pour le rompre. » L'alliance des Indiens était avidement recherchée par les deux nations; Anglais et Français se la disputaient avec plus d'acharnement que de dignité. Le gouverneur du Canada, redoutant les menées de l'ennemi et se sentant trop faible pour se défendre sans le secours des auxiliaires sur lesquels il s'habituait à compter, résolut de prendre l'offensive et de compromettre les Indiens au début de la campagne. Il lança une de leurs tribus du côté de Boston. Chaussés de longues *raquettes,* Indiens et Canadiens traversèrent la forêt sur une neige haute de quatre pieds, en plein hiver, et s'élançant, comme des patineurs, à travers le pays ennemi, où personne ne les attendait, ils se mirent à le ravager à leur aise, pillant les bourgades et détruisant les fermes. Contrairement aux usages de l'époque, les Canadiens accueillirent avec bienveillance les prisonniers qui tombèrent entre leurs mains. Ceux qui étaient jeunes finissaient par embrasser le catholicisme, et on leur accordait volontiers des lettres de *naturalité;* mais pour quelques-uns que l'on arrachait ainsi à la mort, combien d'autres tombaient sous la hache des sauvages!

Cette première expédition fut le prélude de beaucoup d'autres accomplies avec la même audace. Les Canadiens excellaient dans ces

attaques impétueuses, hardies, véritables coups de main à la sauvage, qui ressemblaient un peu aux invasions des anciens Normands. Les Indiens, une fois animés au combat, s'y mêlaient avec enthousiasme, avec rage, sans prévoir qu'ils finiraient par être eux-mêmes la proie du vainqueur, s'ils ne périssaient pas les premiers dans ces luttes acharnées. Pour ces barbares, il ne s'agissait pas de contraindre une nation rivale à se renfermer dans les limites de son territoire, mais bien d'anéantir une tribu ennemie, de diminuer le nombre des chasseurs et des guerriers répandus dans les forêts. Un épisode de cette guerre même fait voir jusqu'où pouvait aller la férocité de ces dangereux alliés. A l'ouest du lac Michigan, dans les savanes, vivait la nation des Outougamis, vulgairement appelés *les Renards*. Ces *Renards*, moins rusés que les Iroquois, mais devenus odieux à tous les autres Indiens par leur mauvaise foi et leurs rapines, promirent aux Anglais, dont ils avaient accepté l'alliance, de brûler l'établissement canadien de Détroit. Dans le fort de cette petite ville, il n'y avait alors que trente Français; mais à leur appel 600 Indiens de diverses tribus se hâtèrent d'accourir. Les Renards, cernés dans leur camp, qu'ils avaient entouré de palissades, comprirent qu'il ne leur restait plus de salut que dans la fuite. Ils essayèrent de s'échapper à la faveur d'une nuit orageuse. Surpris dans leur retraite par l'ennemi, qui faisait bonne garde autour du camp, ils furent entourés et massacrés jusqu'au dernier. Guerriers, femmes, enfans, la tribu entière des Outougamis fut anéantie en quelques heures.

Le traité d'Utrecht, survenu en 1713, fut plus funeste au Canada que ces tristes guerres dont la colonie supportait si héroïquement les chances diverses. Louis XIV cédait à l'Angleterre la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, l'Acadie, renonçait à ses droits sur le pays des Iroquois. Il restait donc à la France l'embouchure du Mississipi où la colonisation n'avançait pas, l'embouchure du Saint-Laurent avec les rives du fleuve; mais le Canada se trouvait de toutes parts menacé et cerné par un ennemi puissant qui recevait des renforts nombreux. Ce fut pour remédier en quelque manière à ce fatal traité que de sages esprits conçurent la pensée de fonder une colonie nouvelle au Cap-Breton, situé au midi de l'île de Terre-Neuve, dont il est séparé par une des bouches du Saint-Laurent, large d'environ quinze lieues; on y bâtit la ville de Louisbourg, qui ne coûta pas moins de 30 millions de francs à fortifier, et cependant on n'y exerçait pas d'autre industrie que celle de la pêche. Malgré l'importance que prit peu à peu cet établissement, il n'était guère de nature à consoler le Canada des pertes immenses qu'il venait d'éprouver. Il ne dut qu'à l'imprudence même des Anglais un assez rapide accroissement de population. A cette époque, le gouverneur anglais de l'A-

cadie et de Terre-Neuve, fort surpris de voir que ses subordonnés parlaient leur langue propre, professaient leur religion et entretenaient des communications journalières avec leurs frères du Cap-Breton, prétendit *anglifier* en masse ces vieux Canadiens. Sa tentative brutale et impolitique eut pour résultat de provoquer parmi ceux-ci une désertion considérable : les uns passèrent au Cap-Breton, d'autres s'établirent à l'île Saint-Jean, que l'on songeait aussi à coloniser.

A l'autre extrémité de la Nouvelle-France ainsi démembrée se déroulait une série d'événemens désastreux. Les premiers colons de la Louisiane furent des Canadiens. Tandis qu'une partie de ce petit peuple disputait aux traitans anglais les bords glacés de la baie d'Hudson, une autre était allée s'établir sous des latitudes brûlantes voisines du tropique, où elle se trouvait en lutte avec les Espagnols. Il fallait des émigrans pour peupler ce fertile pays. Le gouvernement français afferma la colonie naissante au commerçant Crozat, qui, après des tentatives infructueuses, remit au roi son privilége. Pendant cette période, — elle n'avait duré que cinq années, de 1712 à 1717, — la colonie déclina rapidement; on ne trouva rien de mieux que de la concéder à la trop célèbre compagnie d'Occident établie par Law. Les suites de cette aventure financière sont trop connues pour qu'il soit utile de s'y arrêter. A la ruine des affaires succéda la famine. En 1772, un ouragan détruisit de fond en comble la ville oubliée de Biloxi et la Nouvelle-Orléans, fondée depuis peu d'années. Pour comble de malheur, les Français, trop confians dans l'apparente sincérité des Chicachas et des Natchez, ne se gardèrent point avec assez de précaution. Ces deux peuplades formèrent ensemble le projet de massacrer les colons : ce fut celle des Natchez qui l'exécuta. Sous le prétexte d'une chasse dont le produit devait servir à fêter l'arrivée de deux bateaux chargés de munitions pour les forts et de marchandises précieuses, les Natchez achètent des fusils et se répandent en nombre autour des habitations. Trois coups de feu retentissent bientôt. A ce signal, les Indiens se précipitent sur les blancs, égorgent ceux qu'ils trouvent désarmés; deux cents personnes sont tuées en quelques instans; soixante femmes et cent enfans faits prisonniers expirent au milieu d'horribles tourmens. Les Français prirent leur revanche, et bientôt les Natchez furent contraints de se disperser chez les tribus voisines; ceux qui essayèrent de résister se virent réduits à demander la paix. Le parlementaire était un de leurs chefs, nommé *le Soleil;* Perrier, qui commandait les Français, eut la lâcheté de le faire saisir et la cruauté de l'envoyer en esclavage à Saint-Domingue. Cette trahison ranima l'orgueil des Natchez. Pour venger ce chef illustre, dont la famille les gouvernait de temps immémorial, ils se battirent en désespérés et si longtemps,

que, les principaux d'entre eux ayant tous péri, ils cessèrent d'exister à l'état de nation. Quant aux Chicachas, ils avaient eu l'habileté de se retirer à temps du complot; ce sont leurs descendans que l'on voyait encore, il y a peu d'années, chasser sur les bords de la Rivière-Rouge et du Vashita, avec les Chactas, fraction de la tribu des Natchez qui n'avait pas pris part à la lutte.

IV.

Durant une période de vingt-cinq années, le Canada n'avait pas joui de quatre ans de paix. Beaucoup d'hommes valides étaient morts les armes à la main; un plus grand nombre venait de partir pour occuper les postes établis sur les grands lacs et dans la vallée du Mississipi. L'émigration était à peu près nulle. Tandis que les Canadiens, transformés par la force des choses en véritables soldats, se disséminaient sur de grands espaces, les Anglais des provinces voisines défrichaient le sol en colonnes serrées. A la différence des hardis Canadiens, qui se croyaient largement indemnisés de leurs peines et de leurs misères, s'ils plantaient le drapeau de la France sur un fort perdu dans les bois, les habitans de la Nouvelle-Angleterre songèrent à leur intérêt propre autant qu'à la gloire de leur pays. Partout où abordent les émigrans venus de la Grande-Bretagne, on voit commencer un peuple nouveau; partout où les Français mettent le pied, c'est un rameau de la vieille France qui s'implante avec sa sève native. On conçoit très bien que le voisinage des Canadiens turbulens, aventureux, inquiétât les planteurs de Boston, tout occupés de défrichement et de commerce. La paix ne pouvait exister entre ces deux nations que ne séparait point la mer : l'une devait céder la place à l'autre, et il fut facile de deviner de quel côté pencherait enfin la victoire, quand on vit les colonies anglaises se peupler rapidement et le Canada rester à peu près stationnaire (1). Ce dernier pays continuait à suivre les anciens erremens, à compter sur son propre courage, à rêver des conquêtes chimériques, et auprès de lui la civilisation, aidée par l'arrivée de nombreux émigrans, marchait avec une force irrésistible. Le commerce des pelleteries, si important alors en Amérique, avait passé presque entièrement entre les mains d'une compagnie canadienne, qui l'avait pour ainsi dire conquis au prix de guerres sanglantes. Les Anglo-Américains, peu soucieux de remporter sur les sauvages de si coûteuses victoires, songèrent à attirer ceux-ci dans leurs intérêts.

(1) En 1744, la population du Canada était de 50,000 habitans; elle avait plus que doublé depuis 1719, non par l'effet de l'immigration, mais par l'augmentation des familles établies dans le pays.

Au temps où Montréal était le principal comptoir de la compagnie des pelleteries, les sauvages arrivaient chaque année en juin avec leurs canots d'écorce chargés de pelleteries. Comme on les traitait bien, chaque année aussi ils amenaient quelque tribu nouvelle, et ce fut bientôt une foire à laquelle se rendaient tous les indigènes du nouveau continent. Après avoir eu une audience publique du gouverneur, les Indiens déposaient leurs marchandises dans les comptoirs; on leur donnait en échange des pièces d'une étoffe dite *écarlatine,* du vermillon, des couteaux, de la poudre, des fusils. Le traité de 1713, dont nous avons parlé plus haut, fit perdre aux Canadiens les fourrures de la baie d'Hudson. Bientôt le gouverneur de New-York, Burnet, interdit aux traitans français l'entrée de son territoire, et il ouvrit à Oswégo, sur la rive méridionale de l'Ontario, un comptoir qui épargnait aux Indiens des grands lacs et des pays de l'ouest la peine de descendre le Saint-Laurent. Aux lois qui défendaient à tout Français de commercer avec la Nouvelle-Angleterre, la France répondit par des ordonnances non moins rigoureuses. Les compagnies canadiennes durent abandonner entre les mains du roi leurs comptoirs de traite, qui furent affermés à des marchands investis de priviléges. Ceux-ci eurent recours à la ruse pour faire rapidement fortune; ils enivraient les sauvages et les trompaient avec effronterie. De ce jour, la traite des pelleteries fut un commerce à jamais compromis, sinon perdu. Chaque traitant enrichi s'en allait vivre ailleurs à sa guise, en répétant ce déplorable adage : « Après moi le déluge (1). » Enfin il résulte des documens officiels que le Canada ne rapporta jamais à la France au-delà du tiers de ce qu'il lui coûtait (2). Par suite des besoins toujours croissans de la colonie, le gouvernement lui permit d'établir des manufactures et de fabriquer des étoffes, priviléges que l'on avait, avant 1716, obstinément refusés à l'Amérique. On vit se dresser partout des métiers à tisser, dans les villes, dans les campagnes, dans les seigneuries. Le paysan des bords du Saint-Laurent, aussi laborieux dans la paix qu'infatigable dans la guerre, se montrait apte aux travaux les plus divers, et ces précieuses qualités, il les dut à la défense qu'avait faite Louis XIV d'introduire des esclaves au Canada.

Lorsque la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angle-

(1) Le père Lafitau avait introduit au Canada la culture du *jin-seng*, cette plante si prisée des Chinois. On en vendit une seule année pour 500,000 fr. Pour aller plus vite en besogne, les spéculateurs firent sécher la plante au four, au lieu de la faire sécher à l'ombre et lentement. Les Chinois refusèrent cette marchandise détériorée, et cette industrie s'éteignit complètement.

(2) Soit, vers 1750, 2 millions et 1/2 pour les exportations, et 8 millions pour les importations.

terre, il pouvait y avoir de l'embouchure du Saint-Laurent au lac Érié dix-huit cents soldats pour garder la colonie; sur ce nombre, mille environ étaient disséminés dans les postes, et huit cents au plus tenaient garnison à Louisbourg, sur l'île du Cap-Breton. Cette place forte était la clé du Canada, qu'elle protégeait du côté de la mer; de plus, elle couvrait la retraite des corsaires intrépides qui, en temps de guerre, ruinaient le commerce des colonies voisines. Les Anglais, au lieu d'attaquer leurs ennemis du côté de la terre, résolurent de détruire Louisbourg, dont la prise valait à leurs yeux les victoires qu'ils ne se flattaient pas de pouvoir remporter sur des miliciens difficiles à surprendre. Prompts à prendre l'offensive, les Canadiens se jetèrent tout d'abord sur l'Acadie; ils ravagèrent la côte de Terre-Neuve, et la consternation se répandit dans le Massachusetts, quand Louisbourg n'était pas menacé encore. Une révolte, qui éclata parmi les soldats de la garnison, éveilla tout à coup l'ardeur belliqueuse des Anglo-Américains. Dans cette ville forte et facile à défendre, il ne régnait plus d'union ni de confiance entre les soldats et les officiers. Bientôt Louisbourg, assiégé par des forces considérables, tomba au pouvoir de l'ennemi. La nouvelle de cette catastrophe arriva en France au lendemain de la victoire de Fontenoy.

Les Canadiens consternés virent dans cet échec terrible le prélude d'une attaque sur Québec. M. de Beauharnais, qui commandait en Canada, demanda des secours que M. de Maurepas lui envoya sans délai. Trois mille hommes de troupes sont embarqués sur onze vaisseaux. La flotte, battue des vents, est dispersée sur la côte; une maladie contagieuse décime les matelots et les soldats, et en peu de semaines cette expédition formidable semble s'être évanouie comme un rêve. Ce désastre jeta dans l'âme des Canadiens un profond désespoir. Une seconde tempête fit échouer la tentative de débarquement que l'on voulut essayer avec les débris de l'escadre. Qu'étaient auprès de ces malheurs sérieux les succès multipliés, mais partiels, que les Canadiens remportaient sur les postes ennemis? La France comptait alors d'intrépides et habiles marins, La Jonquière, L'Estanduère et d'autres; cependant la marine, trop négligée par le cardinal Fleury, qui abhorrait la guerre, éprouva de si cruels revers, qu'après trois combats où nos marins avaient fait des prodiges de valeur, il ne nous restait plus que deux vaisseaux. Comment secourir des colonies quand on n'a plus de flottes? Louis XV disait un grand mot vide de sens lorsqu'il s'écriait à propos du traité d'Aix-la-Chapelle : « Je veux faire la paix non en marchand, mais en roi! » On rendit le Cap-Breton à la France en échange de Madras, pris sur les Anglais par La Bourdonnaie, et des conquêtes faites en Flandre; mais on ne nous rendit point nos flottes détruites.

La question des frontières entre les colonies anglaises et françaises n'était point encore résolue. L'ambassadeur anglais à Paris se plaignait des empiétemens des Français; la France, de son côté, se plaignait de la conduite des Anglais sur l'Océan, où ils agissaient en maîtres. Le point que se disputaient avec le plus d'acharnement les deux nations était la vallée de l'Ohio, pays plus fertile, plus agréable à habiter que les bords des grands lacs et les froides régions du nord-ouest. Les forts élevés par les Canadiens depuis le lac Érié jusqu'auprès de l'Ohio inquiétaient les colons de la Virginie. Enfin les Français en bâtirent un dernier, qu'ils nommèrent fort Duquesne, sur les bords mêmes de la rivière. Un corps de troupes anglaises ne tarda pas à marcher contre eux. Avec leur seule mousqueterie, les Canadiens firent taire neuf pièces de canon qui garnissaient les retranchemens anglais, et l'ennemi sortit si précipitamment, après avoir capitulé, qu'il oublia derrière lui un drapeau. L'officier qui commandait les troupes anglaises, c'était le colonel Washington! Cette affaire, dans laquelle éclata la valeur des Canadiens, conduits par M. de Villiers, eut lieu en 1742; elle fut le premier acte du grand drame de trente ans qui coûta à la France tant de braves soldats et de si fortes possessions, et qui fit perdre à sa rivale ses propres colonies. Avec la guerre de sept ans, les hostilités recommencèrent en Amérique. Le Canada, épuisé par tant de combats, n'avait plus d'autres ressources que le zèle et l'ardeur de ses habitans. On se battait de part et d'autre avec acharnement; il arriva même une fois encore que les bandes canadiennes, pour se venger de l'envahissement de l'Acadie et des terres adjacentes, défirent les Anglais, et se ruèrent sur le pays ennemi avec des hordes d'Indiens, ravageant tout, faisant trembler jusque dans les villes ceux qui la veille les croyaient vaincues et domptées.

En 1756, Montcalm arriva au Canada avec des renforts, qui se composaient de 1,000 soldats et 400 recrues. En y joignant les troupes venues de France l'année précédente et celles de la colonie, l'armée régulière s'élevait à 4,000 hommes; avec les miliciens et les sauvages, elle formait en tout 12,000 combattans. Les colonies anglaises venaient de mettre sur pied 25,000 hommes, miliciens et soldats. Au début de la campagne, la victoire se déclara pour les Français; pendant deux années, les Canadiens se donnèrent le plaisir de raser les forts construits par les Anglais. Malheureusement ils eurent la douleur de voir, sans être capables de les en empêcher, leurs sauvages alliés massacrer les prisonniers après le combat. Les rigueurs de l'hiver n'arrêtaient point ces courses effrénées. Épouvantée de cette irruption violente, l'Angleterre porta son armée à 50,000 hommes, dont la moitié à peu près consistait en soldats réguliers, et la France abandonnait sa colonie victorieuse! « Nous combattrons, écrivait Montcalm au ministre; nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les

ruines de la colonie ! » Et pourtant, le 1er mai 1758, le général n'avait que 6,000 soldats réguliers, bataillons de ligne, troupes de marine et troupes coloniales, pour défendre cinq cents lieues de frontières! Le Canada fut envahi par l'ouest et par l'est, par les lacs et par la mer; après un siége mémorable, Louisbourg devint pour la seconde fois la proie de l'ennemi. A la tête de 16,000 hommes, le général Abercromby courut attaquer 3,500 Français retranchés sur une hauteur entre le lac George et le lac Champlain. Montcalm attendit de pied ferme les Écossais et les grenadiers anglais; quand ceux-ci furent arrivés à vingt pas des retranchemens, le feu commença. Pendant six heures consécutives, les colonnes ennemies renouvelèrent leurs attaques avec un sang-froid et une valeur extraordinaires : toujours repoussées, elles durent se retirer en laissant sur le champ de bataille plus de deux mille morts. Cette brillante victoire ne pouvait sauver le Canada, que les troupes anglaises envahissaient de toutes parts. Il n'arrivait point de renforts. Les Indiens abandonnèrent le parti de la France qu'ils avaient embrassé jadis avec ardeur et fidèlement soutenu. Les troupes du Canada étaient mal payées et manquaient du nécessaire; une sourde animosité se déclarait entre les Français d'Europe et les créoles. On n'ignorait pas dans les colonies anglaises à quelles extrémités se trouvait réduite la Nouvelle-France, dont la conquête n'était plus qu'une affaire de temps. Afin de porter un coup décisif et d'utiliser sur un même point ses puissantes armées, l'Angleterre résolut d'attaquer Québec. De leur côté, les Canadiens se préparèrent à une défense héroïque. On fit, dans l'hiver de 1759, le dénombrement des hommes capables de porter les armes : il se trouva 15,000 habitans âgés de seize à soixante ans. L'armée se composait de 5,300 soldats. Au mois d'avril, l'évêque ordonna des prières publiques dans toutes les églises, et les habitans s'y portèrent en foule : ces braves gens avaient gardé la foi des anciens temps à une époque où la France semblait prendre plaisir à fouler aux pieds ses croyances.

Il n'entre point dans notre plan de retracer la mémorable et triste campagne qui se termina par la conquête du Canada. Les péripéties de ce drame lugubre sont bien connues, et il en a été parlé en diverses occasions ici même; tout récemment encore, une plume habile en a esquissé les dernières scènes (1). — On sait quelle oppression pesa sur les Canadiens durant la première phase de l'occupation anglaise, quelles mesures brutales et impolitiques furent adoptées plusieurs fois contre les restes de ce petit peuple indompté, notamment en Acadie. Il ne nous appartient pas non plus de suivre l'auteur de

(1) Voyez, dans la série de M. Ampère sur l'Amérique, *la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France*, livraison du 15 janvier 1853.

l'*Histoire du Canada* dans la partie de son travail qui se rapporte aux événemens récens. Ce que nous avons cherché dans ce précieux ouvrage, c'est l'histoire des Canadiens, des premiers colons établis sur les bords du Saint-Laurent, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à l'époque de la prise de Québec. La France ne peut refuser ses sympathies à ceux qui furent ses enfans et semblent l'être encore; mais elle a dû forcément demeurer neutre dans les querelles qui ont surgi, depuis 1763, entre les colons anciens et le gouvernement nouveau qui les régit. L'auteur de cette histoire semble s'être proposé de mettre complétement en lumière tous les titres qu'ont les Canadiens aux égards des nations de l'Europe. Il a gardé le culte d'un passé glorieux, et il se montre le champion du parti français. Il lutte avec énergie et conviction en faveur des libertés que ses pères ont sauvées du naufrage de leur nationalité, et cette noble cause, il la défend avec l'énergie d'un Canadien de vieille souche. Il y a peut-être à la surface de ses idées une certaine ébullition, une ardeur gauloise qui va jusqu'à l'entraînement; il a lu beaucoup, et ses citations feraient supposer qu'il n'est pas assez en garde contre l'exagération et l'emphase de certains écrivains déclamatoires, Raynal par exemple. Cependant, sur les questions fondamentales, il a des jugemens solides et empreints d'impartialité; aussi son livre est-il beaucoup meilleur qu'on ne le supposerait à première vue. Ce qui lui donne une véritable importance, c'est l'abondance des documens qu'il renferme. Un pareil ouvrage mérite d'attirer notre attention, car il retrace (plus complétement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici) une grande et belle page de notre propre histoire. En le lisant, on est ému; il semble qu'une voix fraternelle nous dise avec l'accent d'un reproche tempéré par l'affection : « Depuis un siècle, nous sommes séparés de vous, et nous sommes restés ce que nous étions; vous nous avez abandonnés, puis oubliés, et nous n'avons cessé de penser à la patrie, de l'aimer et de tourner nos cœurs vers elle. » Enfin on éprouve quelque chose de cette surprise agréable et triste dont on est saisi quand on entend parler français en débarquant à Québec.

Lorsque le Canada tomba aux mains de l'Angleterre, il ne comptait pas plus de 60,000 habitans (1). Durant deux siècles, il eut à lutter tantôt contre les Indiens, tantôt contre les colonies voisines, et ne reçut que rarement les secours dont il avait besoin pour assurer son entier développement. L'émigration ne vint point ranimer, à des intervalles réguliers, ses forces épuisées; à peine si quelques milliers de laboureurs, pris dans l'intérieur de la France, se groupèrent autour des Normands, des Basques et des Bretons qui formaient le noyau de la colonie. Ce petit peuple de pêcheurs et de fermiers

(1) Aujourd'hui le nombre des Canadiens s'élève à 700,000.

ne se lassa jamais de lutter contre les rigueurs du climat et les difficultés de sa position. A force de persévérance et de valeur, il conquit un vaste territoire qu'il eût été du devoir de la France de peupler. La place était prête; les émigrans n'avaient qu'à venir s'installer sur des terres débarrassées d'ennemis. Les premiers colons avaient fait leur devoir de pionniers. Le Canadien fut dès le principe entreprenant et avide d'aventures; la nécessité le rendit industrieux; le travail le maintint probe et honnête; la guerre développa en lui des instincts belliqueux jusqu'à l'héroïsme. Fidèle à son pays, dont elle eut plus d'une fois à se plaindre, la nation canadienne ne ressentit jamais, à aucune époque, cette jalousie secrète qui pousse les colonies à l'indépendance; elle resta européenne par l'esprit en face des États-Unis émancipés, l'Angleterre même eut à se féliciter de sa loyauté. Le sentiment de répulsion pour le vieux monde, qui s'appelle de nos jours *américanisme,* ne germe point dans le cœur des Canadiens, et quand même leurs voisins leur en feraient un reproche, nous devons leur en faire un mérite. Absorbés dans les flots croissans d'une population imbue d'idées nouvelles et qui leur est peu sympathique, ils sont ombrageux à l'endroit de leur nationalité effacée. Que les États-Unis prennent un accroissement gigantesque et rêvent des destinées merveilleuses, que l'Angleterre étende sa domination au fond des contrées asiatiques, — le Canadien ne saurait s'associer intimement et avec enthousiasme à ces triomphes de la race anglo-saxonne. Il a son patriotisme à lui, l'amour de sa nationalité, la fierté innée chez les descendans de ceux qui fondaient sur un continent inconnu la Nouvelle-France. A travers tout le pays qui porta ce beau nom et jusqu'aux bords de l'Océan Pacifique, il existe encore des hommes hardis, aventureux, hospitaliers aussi, de mœurs simples et naïves, qui, devenus habitans des solitudes américaines depuis des générations, n'entendent point prononcer sans tressaillir les *douces appellations* de la patrie. Remercions donc M. Garneau d'avoir retracé les annales de ce peuple sorti du milieu de nous. De l'immense territoire où flotta longtemps notre pavillon, il ne nous reste rien aujourd'hui, rien que des souvenirs amers et des leçons dont on peut profiter. Soixante années après la perte du Canada, la Providence nous a donné un autre désert à coloniser. L'Algérie, assise sur les bords de la Méditerranée, à trois jours de nos ports, est occupée par nos troupes. Aujourd'hui nos armées ont ouvert à la colonisation un pays immense, plus fertile, plus facile à peupler que ne le fut le Canada. Puisse la France, qui regorge d'habitans, déverser sur ce sol choisi les émigrans laboureurs que les bords du Saint-Laurent ne virent point arriver en assez grand nombre, et qu'attend avec impatience l'avant-garde des premiers colons!

TH. PAVIE.

PROMENADE

EN AMÉRIQUE.

LA HAVANE ET L'ILE DE CUBA [1].

ASPECT DE LA HAVANE. — CHARME DU CLIMAT. — LA FIÈVRE JAUNE. — ÉTABLISSEMENS UTILES. — L'ILE DE CUBA. — COLOMB A RENCONTRÉ L'AMÉRIQUE EN CHERCHANT L'ASIE. — MATANZAS. — VALLÉE D'YOUMOURI. — LA NATURE TROPICALE. — UNE PREMIÈRE REPRÉSENTATION A MATANZAS. — SUCRERIES. — L'ESCLAVAGE A CUBA. — LA TRAITE. — LES CHINOIS EN AMÉRIQUE. — RIVALITÉ DE LA BETTERAVE ET DE LA CANNE. — LE TABAC. — HISTOIRE DE L'USAGE DE FUMER ET DE PRISER. — POLITIQUE DE L'ESPAGNE. — CAUSES DE MÉCONTENTEMENT. — DÉPART POUR LE MEXIQUE.

En vue de Cuba, 30 janvier 1852.

J'ai laissé derrière moi tout ce qui ressemblait à l'hiver et aux frimas. Sur ma tête est le ciel des tropiques. A l'horizon, je vois les montagnes de Cuba au lieu des côtes plates du continent américain. Il me semble que j'ai passé de la Mer du Nord à la Méditerranée. Une chaude lumière baigne les contours gracieux et hardis des rivages bleuâtres qui se déroulent devant mes regards. Le soleil va se coucher derrière les sommets enflammés; l'un d'eux se dresse là-bas comme une pyramide lumineuse dans une vapeur d'or. Le bateau se hâte, car il faut être arrivé à l'entrée du port de La Havane avant la nuit pour pouvoir aborder ce soir. Les Espagnols ont gardé les précautions prudentes du passé : les pilotes ne sortent point après le coucher du soleil, et comme les compagnies d'assurance ne répondent de rien si l'on ne prend un pilote, nous n'essaierons pas d'entrer

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 janvier, des 1er et 15 février, du 15 mars et du 1er avril, du 1er mai, des 1er et 15 juin 1853.

sans être munis de ce secours et de cette garantie. Il en résulte que, bien qu'il fasse encore jour, comme le soleil est couché depuis dix minutes, nous emploierons la nuit à nous promener en vue de la ville. S'il s'agissait d'entrer dans un port des États-Unis, les choses ne se passeraient pas ainsi; mais nous avons quitté le pays de la liberté et de l'audace, nous sommes retombés sous l'empire des règlemens. Du reste, la nuit est superbe, l'air d'une extrême douceur; mais il est impatientant d'aller et de venir en présence du phare pendant douze heures, comme un soldat en faction marche devant sa guérite.

31 janvier.

Nous entrons de grand matin dans cette rade de la Havane, qu'on dit la plus belle rade fermée du monde. En effet, elle s'enfonce au pied des collines qui la dominent, et va tourner derrière la ville, présentant ainsi l'abri le plus parfait qu'on puisse imaginer. Ces collines sont verdoyantes, tapissées de fleurs jaunes; en quelques endroits, des groupes de palmiers s'inclinent sur leurs flancs. A droite, la ville s'étale avec ses maisons blanches ou colorées et ses quais magnifiques. Une petite barque nous porte à terre. A peine débarqué sous un immence hangar, qui s'étend sur tout l'emplacement où s'opère le chargement et le déchargement des navires et qui avertit des ardeurs du climat, je me trouve au milieu d'une cohue bruyante, dans laquelle domine la population de couleur. Ces hommes à demi nus font voir des épaules, des bras et des poitrines qui sont souvent d'une grande beauté de forme; on dirait des statues vivantes d'ébène ou de bronze. Leur travail s'exécute au milieu des cris, des rires et des chants; ils jouent et se culbutent comme des singes. Une singularité me frappe : durant cinq mois que j'ai passés aux États-Unis, je ne me souviens pas d'avoir entendu un seul ouvrier chanter en travaillant. Le peuple américain est trop sérieux et trop appliqué pour se donner ce genre de distraction. Sur la terre des hommes libres, tout s'accomplissait en silence. Voici des esclaves, et ils chantent. Certes je n'en conclurai pas qu'ils sont plus heureux; incontestablement ils sont plus gais, mais la gaieté n'est pas le bonheur. Je trouve aussi des oisifs, des gens qui regardent travailler et ne travaillent pas, des *flâneurs,* ce qui est rare en Angleterre et inconnu aux États-Unis.

La Havane offre cette particularité, qu'elle a l'aspect d'une ville espagnole avec un mouvement commercial qui rappelle les villes des États-Unis. Après avoir remarqué en passant cette scène animée, nous entrons dans des rues en général assez étroites, bordées de maisons de pierre, ce qui m'est nouveau et agréable. Mes yeux commençaient à se lasser de cette éternelle ville à larges rues, se prolongeant entre

des maisons de briques, et que sous différens noms je rencontrais partout. Les églises ne sont plus bâties sur ce même modèle de faux gothique ou de grec plus faux encore qu'élève aux États-Unis un art sans originalité et sans caractère. Ce n'est pas que ce que je vois soit bien remarquable comme architecture : c'est le genre espagnol du dernier siècle un peu lourd, un peu surchargé; mais je retrouve de la physionomie et de la variété, des monumens qui ne sont pas d'hier et qui disent quelque chose. Les maisons blanches ou peintes en bleu, en vert, en rose, en jaune, offrent un aspect bariolé qui étonne d'abord le regard, mais qui le réjouit. Partout des toits plats en terrasse à la manière de l'Orient. Des vases de faïence coloriée sont placés au bord de ces terrasses et se détachent avec élégance sur le ciel. Ce ciel est splendide; les hommes portent des pantalons blancs, beaucoup d'entre eux des vestes blanches et de grands chapeaux de paille. Tout a un air de canicule, et nous sommes au 31 janvier.

L'hôtel où nous descendons est tenu par une famille de réfugiés de Saint-Domingue. Comme en Espagne, les chambres à coucher sont petites; elles sont défendues par des barreaux et des volets, mais n'ont pas de vitres. Les lits sont des lits de sangle sans matelas, ce qui est plus frais, et au bout de quelques jours ne semble pas trop dur. L'endroit qui me plaît surtout dans l'hôtel, c'est une terrasse d'où l'on découvre une foule de clochers de toutes formes et de toutes nuances, et où je jouis de l'aspect à demi oriental de la ville étagée à mes pieds dans sa pittoresque irrégularité. Aux États-Unis, dans les promenades publiques, je ne rencontrais guère que quelques pauvres diables lisant un journal; nulle part il n'y avait un lieu fréquenté à une certaine heure par la bonne compagnie, comme le Corso à Rome, Chiaja à Naples, les Champs-Elysées ou le bois de Boulogne à Paris. Ici, j'ai rencontré une promenade admirable aux portes de la ville. Une longue allée part de la mer et suit les remparts; d'autres allées viennent aboutir à celle-là : c'est un véritable *cours,* où, avant le coucher du soleil, on se promène en voiture, surtout en *volantes.* Les *volantes* méritent une description, car elles entrent pour beaucoup dans la physionomie particulière de La Havane : ce sont des voitures ouvertes, à un cheval et à deux places, dont les roues sont rès hautes; un nègre en postillon les conduit. C'est dans ces chars que les dames vont goûter la fraîcheur du soir. L'extrémité de leurs robes se rabat un peu des deux côtés de la volante. J'aime à voir ces voitures d'un aspect singulier passer rapidement, emportant deux ou trois femmes seules dont le regard vous frappe en passant, et à suivre les plis flottans de leur robe blanche aux derniers rayons du jour, en vue de la mer, à travers une allée de palmiers. Puis on revient, à l'autre bout de la ville, gagner une place carrée qui est la

promenade d'hiver. Au centre s'élève une eau jaillissante entourée de fleurs et d'arbustes parmi lesquels on remarque la végétation exotique et bizarre des cycas; on fait le tour de cette place tandis que la musique militaire retentit en plein air. En ce moment, le clair de lune achève d'embellir ces heures nocturnes. Un ciel incomparable, d'un bleu velouté comme l'air qu'on respire, et dans lequel notre regard plonge avec des délices infinies, semble une immense vague d'azur qui se recourberait mollement sur nos têtes. Les choux-palmistes qui encadrent le bassin dessinent à nos pieds l'ombre noire de leurs troncs un peu inclinés et l'ombre entremêlée de lumière que jettent leurs palmes. Nulle part je n'ai autant éprouvé dans une ville, dans une foule, le charme des impressions que la nature réserve d'ordinaire pour la solitude; rien n'est poétique comme cette promenade au cœur d'une capitale, sous les tropiques, parmi les palmiers et les cycas. Il est fâcheux seulement que l'indolence naturelle aux créoles ne permette pas aux dames havanaises de marcher. A Cadix, à Séville, on fait de même tous les soirs le tour d'une place plantée d'arbres; mais les belles Andalouses viennent y montrer leur taille cambrée et leur pied mignon. A La Havane, les femmes comme il faut restent dans leurs volantes, qui s'arrêtent tout autour de la promenade. C'est de là qu'elles jouissent du charme de ces belles soirées en prenant des glaces et en causant avec les hommes de leur connaissance debout auprès de la volante. On les voit beaucoup moins bien ainsi. Se défieraient-elles de l'effet de leur beauté, et craindraient-elles qu'on ne trouvât pas au même degré chez elles les agrémens dont je parlais tout à l'heure? Je ne saurais le croire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne mettent jamais pied à terre. La femme du gouverneur actuel a voulu joindre cette réforme à celles que son mari s'efforce d'introduire dans la colonie : elle a essayé de marcher; mais le scandale a été si grand, qu'elle a dû renoncer à une tentative qui semblait ajouter aux causes de la révolution dont l'île est menacée.

Il ne faut pas que cette magnificence de la nature tropicale, cette gaieté d'une ville espagnole, l'élégance des volantes et même les beaux yeux des Havanaises fassent oublier la condition de la population esclave dont la présence attriste tout ce spectacle. Du reste, les renseignemens que je recueille me portent à penser que le sort des noirs de La Havane n'est pas rigoureux. Le laisser-aller des manières espagnoles permet une familiarité que ne tolérerait pas la fierté froide et sévère de la race anglo-saxonne. Ici les esclaves appellent leur maître *niño* et leur maîtresse *niña*, terme caressant qu'on adresse communément à un jeune homme ou à une jeune fille. Lorsque le propriétaire loue ses nègres comme manœuvres ou porte-faix, ce qu'ils font au-delà de la tâche ordinaire est pour eux. Quand ils ont gagné cent piastres, ils ont le droit de forcer leur maître à

prendre cette somme en à-compte, et de cent piastres en cent piastres données successivement, ils arrivent à se racheter. Ils ont un syndic chargé de défendre leurs intérêts. S'ils sont mécontens de leur maître, on leur permet de le quitter, et le maître doit leur donner une *licence* de trois jours pour en chercher un autre. Comment le préjugé de la couleur, qui existe cependant, serait-il aussi absolu à Cuba qu'aux États-Unis, quand les mélanges sont bien plus fréquens? On me dit que beaucoup de familles blanches ont du sang noir dans les veines. Aux États-Unis, rien ne ferait admettre dans la société un homme d'origine africaine; ici on ferme souvent les yeux sur cette origine, on peut même, en payant une certaine somme, être déclaré blanc ou du moins être autorisé à *passer pour blanc*, ce qui quelquefois n'empêche pas d'avoir un teint qui ailleurs serait désigné par une tout autre épithète.

On m'a raconté l'histoire d'une négresse esclave qui, s'étant rachetée, est retournée dans son pays. Elle était propre tante du roi de sa nation; malgré tous les avantages de cette situation, elle n'a pu s'en accommoder. La grossièreté, la cruauté de son peuple, l'ont révoltée; elle a voulu parler religion, on ne l'a point écoutée, et elle est revenue à la Havane.

4 février.

J'ai retrouvé le charme de la vie méridionale, de cette existence au dehors, en plein air, dans laquelle c'est un bonheur constant de voir et de respirer. Le matin, je me lève avant le soleil; je monte sur la terrasse à plusieurs compartimens qui forme au-dessus de la maison que j'habite une véritable promenade. Toutes les autres maisons ont une terrasse du même genre, comme dans les villes d'Orient. Nulle part autour de moi ces tristes toits pointus de Paris ou de Londres. Je jouis de la rapide fraîcheur du matin; puis le soleil se lève derrière une église à demi ruinée. En venant des États-Unis, on n'est pas fâché de trouver quelque chose qui ressemble à une ruine. Le lever du soleil est admirable, mais il dure peu; c'est l'inconvénient des tropiques. Je ne puis m'empêcher de regretter mes beaux levers de soleil de Sorrente, quand, sur une terrasse assez semblable à celle-ci, je contemplais les teintes innombrables qui se succédaient longtemps dans le ciel et les nuances variées dont se teignaient tour à tour les îles, le Vésuve et la mer. Je descends ensuite pour aller rôder par la ville avant que la chaleur du jour se fasse sentir. J'entre çà et là dans une cour ou dans un cloître remplis de fleurs et de lianes, où s'élèvent quelques touffes de bananiers au puissant feuillage. Je vais visiter chaque jour le marché aux poissons. C'est en général un lieu peu attirant. Que de fois j'ai maudit celui qui, à Rome, déshonore le portique d'Octavie! Mais ici les poissons, étince-

lant des plus vives couleurs, rouges, roses, verts, dorés, donnent aux yeux un éblouissant spectacle. Je m'assieds sous un arbre du côté de la rade; je vois les bâtimens franchir son étroite entrée, passer sous le fort et glisser, les voiles tendues, au pied des collines qui élèvent en face de la ville leurs pentes vertes couronnées de palmiers. Je fais ensuite quelques visites à des Havanais de conditions diverses, et je recueille partout l'expression d'un mécontentement universel contre l'Espagne. Je vais souvent terminer la matinée à la chancellerie, où je prends des notes dans les journaux de l'île et les documens que M. d'Hauterive, notre consul général, veut bien m'indiquer, ou, ce qui vaut encore mieux, dans sa conversation instructive et animée. Je reviens dîner à l'hôtel; je trouve un dîner français, une table d'hôte française. Le dîner est assez bon et se prolonge raisonnablement; puis mes compagnons de voyage et moi nous sortons pour aller à l'Alameda, munis de cigares du cru, voir les dames passer en *volantes* et fuir à nos regards comme de beaux oiseaux des tropiques. Le soleil se couche trop vite, mais magnifique, en coup de foudre, et laissant après lui dans le ciel ces teintes ineffables que ne connaissent point nos pâles climats. Les premières étoiles apparaissent sur un fond couleur de fleur de pêcher ou d'améthyste. Après les nuances violacées se montrent le rose, le blanc, l'oranger, et tout à coup la nuit s'abat sur la ville. On revient alors par la promenade d'été, maintenant déserte, car il ne faut pas oublier que nous sommes en hiver et qu'on le dit cette année fort rigoureux. Il est vrai qu'au mois de janvier nous n'avons ici que la température de notre mois de juillet.

Cette promenade, qui longe la rade, est délicieuse. La lune se lève; les navires se détachent en noir au sein de la blancheur incomparable qu'elle répand sur les collines et sur les eaux. De ce calme, de ce silence nous passons au bruit, au joyeux tumulte d'un immense café où l'on se réunit pour prendre des glaces. L'absence de cafés attriste singulièrement pour un Français les villes anglaises et américaines. En sortant, il m'arrive de retourner seul sur la petite place si remplie tout à l'heure et où je ne trouve plus d'autre compagnie que les palmiers et les eaux qui jaillissent solitaires. Je m'abreuve de la fraîcheur, de la suavité de la nuit. Je ne puis détacher mes regards de ce ciel qui semble envelopper la terre avec amour; je ne me lasse point de contempler la *nuit brillante,* comme a dit Louis Racine d'après Homère :

Nuit brillante, dis-nous qui t'a donné tes voiles!

Je m'écrie comme lord Byron : « Non, belle nuit, tu n'es pas faite pour le sommeil! » Et tout en disant cela je rentre pour me coucher; mais ce n'est qu'après être monté encore sur la terrasse afin de me

rapprocher un peu plus de ce beau ciel qui vous attire et vous fascine ainsi que l'azur des eaux tranquilles attire et fascine le pêcheur dans la ballade de Goethe. Ce ciel au reste n'est pas toujours pur. Quelquefois il se couvre en partie. La nature prend un air de tempête, mais de tempête des tropiques, ardente et sombre. Le ciel alors est à la fois éclatant et orageux comme une vie de poète. Je me décide enfin, bien à regret, à rentrer dans ma cellule sans vitres, où la lune me suit encore à travers les barreaux de fer, seule clôture de ma fenêtre, et, plein de ces images et de ces souvenirs d'une journée de La Havane, je m'endors au chant des *serenos* (1).

Les jours de spectacle, nous nous rendons au théâtre. Le coup d'œil du grand théâtre de La Havane est éblouissant. La salle est vaste, les toilettes brillantes. Les loges ne sont séparées du couloir que par une sorte de grillage qui permet d'admirer les dames havanaises. Elles sonten général fort belles. C'est le type espagnol, un peu plus fort et un peu moins fin, mais très séduisant encore. On a eu à La Havane d'assez bonnes troupes italiennes. Cette année elles font défaut, et l'on est obligé de se contenter d'un ballet français, de quelques farces espagnoles et d'une famille d'équilibristes et de danseurs de corde. Près du théâtre sont des bals publics, où le même couple exécute pendant plusieurs heures une danse nationale à la fois assez indécente et très monotone.

J'ai trouvé des maisons fort agréables à La Havane et de bonnes conversations; mais ce qu'on a dit de la guerre, qu'elle gâte la conversation, on peut bien le dire de la fièvre jaune. J'étais hier chez une dame très gracieuse et très spirituelle. On n'a parlé pendant deux heures que fièvre jaune, avec des intervalles consacrés au tétanos. Le tétanos en effet paraît très fréquent ici. On raconte toute sorte d'histoires terribles de tétanos survenu pour s'être lavé le visage avec de l'eau froide ou s'être coupé en se rasant. Pour la fièvre jaune, c'est la peste du Nouveau-Monde. Peut-être provient-elle des Indiens; ceux qui habitaient la baie de Massachusetts avaient eu avant l'arrivée des colons une maladie qui les rendait jaunes. Du reste, la fièvre jaune ne jaunit pas toujours. Le vomissement noir, qui lui a donné ici et au Mexique son redoutable nom (*vomito negro*), n'est pas même un symptôme constant. Heureusement cette maladie, si souvent funeste aux étrangers, semble, comme il arrive avec le temps à la plupart des maladies, devenir plus rare et plus bénigne. M. Grand-

(1) On nomme ainsi les *watchmen*, qui, selon l'usage espagnol, annoncent avec une sorte de psalmodie lente et grave l'heure de la nuit et l'état du ciel. Leur nom de *serenos* n'a pu leur être donné que sous un beau climat. Dans quelques cantons de la Suisse, on est réveillé par les veilleurs de nuit qui font entendre ces lugubres paroles : « Priez pour les pauvres trépassés. » On ne s'aviserait point d'un pareil refrain dans un pays où les gens du guet s'appellent *serenos*.

Boulogne, médecin français distingué établi à La Havane depuis plusieurs années, me dit avoir vu peu de cas de fièvre jaune. Elle semble aussi s'adoucir à la Nouvelle-Orléans; le nombre des malades admis à l'hôpital qui ont succombé à ce fléau en 1850 a été moindre qu'en 1849, bien que le nombre des admissions ait été plus considérable. Probablement les améliorations sanitaires dans les deux villes ont contribué à ce résultat. On a contesté la transmission contagieuse de la fièvre jaune comme celle de la peste. L'opinion la plus vraisemblable est l'opinion moyenne, qui admet pour les deux maladies l'influence des circonstances locales et de la prédisposition des individus sur l'explosion et le développement du mal, mais qui admet aussi que des personnes ou des objets venant d'un pays infecté peuvent, par leur présence, produire cette éclosion et favoriser ce développement. Toutefois je m'arrête et ne veux pas mériter, en m'étendant trop sur un si triste sujet, le reproche que j'adressais tout à l'heure aux conversations de La Havane.

Il vaut mieux aller lire des ouvrages espagnols sur Cuba à la bibliothèque de l'Université. L'Université est un lieu très agréable. Imaginez un cloître entourant une cour remplie, on pourrait dire encombrée d'une végétation admirable, d'arbres à formes pour moi nouvelles, au sommet desquels s'enroulent des lianes et pendent de belles fleurs rouges parmi la verdure. La bibliothèque est placée entre cette cour et une autre cour au milieu de laquelle jaillit en murmurant une fontaine. J'aurais eu grand plaisir à lire dans ce lieu de délices, entre la verdure et l'eau. Malheureusement le bibliothécaire était à la campagne et avait prudemment emporté la clé, comme faisaient, dit-on, jadis les gardiens de notre cabinet de médailles quand ils allaient à Rome. Je me suis présenté plusieurs fois sans plus de succès. Enfin j'ai pu pénétrer dans la bibliothèque. J'y ai trouvé nos traités scientifiques récens et les œuvres de M. Cousin. Comme je commençais à lire, le bibliothécaire, après avoir causé très poliment avec moi, m'a averti qu'il était professeur, que l'heure de sa classe était arrivée, et a mis de nouveau la clé dans sa poche. Voilà le laisser-aller et la bonhomie des habitudes méridionales. De même à Rome, quand vous vous présentez chez un banquier pendant le mois d'octobre, il se peut qu'on vous réponde : « Il est à la campagne et fait *son mois d'octobre, — fà l'ottobre.* » Ce sans-gêne indolent, qui a bien ses inconvéniens, ne me déplaît pas ici; il me repose de l'ardente et incessante activité des États-Unis, activité que j'admirais fort, mais qui avait fini par m'étourdir comme le ferait le spectacle d'une roue toujours en mouvement. J'ai trouvé du reste une autre bibliothèque dont les entours ne sont pas si charmans, mais qui a l'avantage d'être ouverte tous les jours.

Il n'y a pas, comme on peut croire, un très grand mouvement

scientifique et littéraire à la Havane. Cependant on constate un progrès marqué dans le nombre des élèves qui suivent les écoles. Il existe à la Havane une école de mécaniques (*escuela de machinas*). Le gouverneur actuel, général Concha, a fait beaucoup pour cet établissement : il y a établi quinze bourses d'une once par mois (environ 80 francs) réservées aux orphelins des officiers et des familles émigrées de la terre ferme. L'école est maintenant ouverte à 240 élèves.

On doit reconnaître que beaucoup d'améliorations ont été introduites à La Havane depuis un certain nombre d'années. Le gouverneur Tacon, homme d'une volonté énergique, a rétabli la sécurité, qui était loin d'exister avant lui. Les vols et les assassinats étaient alors des événemens ordinaires. Un gouverneur auquel on se plaignait qu'un garçon de caisse eût été volé dans les rues de la capitale, se bornait à répondre : Je ne sors pas le soir; faites comme moi. Un de ses parens ayant tué le consul de Suisse pour le voler, il fallut que les consuls de France et d'Angleterre s'unissent pour obtenir, avec de grandes difficultés, que l'assassin fût exécuté. Depuis l'administration de Tacon, il ne se passe plus rien de pareil.

La prison, qui au dehors semble un palais, n'est pas, dit-on, aussi bien tenue au dedans que les prisons des États-Unis, dont l'aspect extérieur est si triste. Il y a bon nombre d'établissemens charitables à La Havane, et entre autres une société de bienfaisance pour les Catalans. Ce que l'on paie pour obtenir un permis de voyage dans l'île est affecté à ces divers établissemens : ainsi ce serait faire une bonne action que de la parcourir dans son entier; mais ce voyage, car c'en serait un, offrirait d'assez grandes difficultés. En certains endroits, la population est rare. On peut, dans le centre de l'île, faire trente lieues sans trouver une goutte d'eau. Je me bornerai donc à quelques excursions. L'un des points que l'on nous dit mériter le mieux d'être visité, c'est la petite ville de Matanzas et ses environs, à une trentaine de lieues de La Havane.

Avant de partir, nous avons voulu voir la *villa Fernandina*. Une villa tropicale est encore autre chose que les villas italiennes. C'est un jardin qui ressemble à une serre. Tous ces arbres exotiques, au feuillage étrange et gracieux, que l'on a vus ailleurs comme des raretés mises sous verre, et qu'on n'imagine guère que formant des forêts impénétrables, sont là plantés en allées ou groupés en bosquets. Un tel jardin a tout le charme de l'invraisemblable, il semble qu'on se promène dans un rêve.

L'île de Cuba a environ cent cinquante lieues de longueur, on la compare à une langue d'oiseau. Dans son premier voyage, Colomb, n'étant pas arrivé jusqu'à l'extrémité de l'île, la prit pour un continent et crut qu'il avait vu la côte orientale de l'Asie. Il fit même signer à l'équipage et au pilote une déclaration constatant que cette terre

était le continent asiatique, car Colomb a découvert l'Amérique et ne l'a point connue. Après quatre voyages dans le Nouveau-Monde, il est mort convaincu qu'il avait quatre fois passé d'Europe en Asie et ne soupçonnant pas l'existence d'un continent nouveau. On a dit de très belles choses sur le génie de Colomb, qui lui avait fait deviner l'existence d'un monde; mais rien n'est plus contraire à la vérité. Colomb voulait aller aux Indes par l'ouest, comme les Portugais y étaient allés par l'est; il pensait trouver la ville aux toits d'or de Cipango, dont avaient parlé les voyageurs du moyen âge, et qu'on supposait exister à l'extrémité de l'Asie. Arrivé à l'embouchure de l'Orénoque, il se demandait s'il n'était pas à l'embouchure d'un des quatre fleuves du paradis terrestre. Le nom d'Indes Occidentales donné aux possessions espagnoles du Nouveau-Monde, et que conservent encore aujourd'hui les Antilles anglaises, est un monument qui atteste l'erreur de ce grand homme. Ce n'est pas la première fois qu'on a dû une découverte aux illusions du génie. Peut-être même Colomb n'eût-il pas tenté d'aller à travers une mer inconnue chercher la pointe orientale de l'Asie, si une autre erreur, celle des géographes alexandrins et des premiers géographes modernes (1), ne lui avait fait croire que le but de ses efforts était moins éloigné de l'Espagne qu'il ne l'était réellement (2). Ce n'est donc point par une vue géographique supérieure aux idées de son temps, vue que Colomb n'a point eue et ne pouvait guère avoir, qu'il mérite une gloire immortelle; c'est par la persévérance, le courage qu'il déploya dans son entreprise, c'est par l'humanité dont il fit preuve envers les Indiens, par son désintéressement, sa grandeur d'âme et ses malheurs. Colomb fut surtout un grand caractère, et le Tasse l'a bien chanté quand il l'a appelé ce *cœur magnanime.* Du reste, il a attaché justement son nom à la découverte que lui doit le genre humain, et dont il ne lui a pas été donné à lui-même de connaître ici-bas la véritable nature. La gloire est la récompense de ceux qui osent et réussissent dans une entreprise hardie et utile, même quand ils se trompent. Colomb est assez grand pour n'avoir pas besoin qu'on fasse à sa renommée l'aumône insultante d'un mérite qui n'a pas été le sien. Les déclamations vulgaires et erronées sur sa divination d'un continent auquel il n'a jamais cru, même après l'avoir rencontré, doivent être oubliées; mais n'est-ce pas un fait bien plus frappant, bien plus propre à sug-

(1) Ptolémée prolongeait beaucoup trop à l'est l'extrémité de l'Asie. Sur le globe de Behaim, terminé l'année même du départ de Colomb, Cipango, que celui-ci allait chercher et qu'il croyait seulement à sept cent cinquante lieues des Canaries, était placé au 280e degré de longitude orientale, tout juste où devait se trouver l'Amérique.

(2) Un reste de cette erreur s'est propagé jusqu'au XVIIe siècle. Sanson s'obstinait toujours à reculer les côtes orientales de la Chine au 180e degré, bien qu'elles soient au 165e. (Walckenaër, *Biographie universelle,* t. II, p. 2, art. Delisle.)

gérer des méditations profondes, que cette illusion d'où sort une immense découverte, cette chimère, ce rêve qui enfante un monde?

Bien que Colomb ait trouvé l'Amérique comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, je n'en aurais pas été moins curieux de voir le tombeau d'un des hommes célèbres dont l'âme a été la plus noble et le caractère le plus pur. Ce tombeau est dans la cathédrale de La Havane. Malheureusement on la répare en ce moment; elle n'est pas ouverte, et je suis obligé de me contenter d'un souvenir de la cathédrale de Séville, où j'ai lu, sur la pierre tumulaire du fils de Colomb, ce magnifique hommage à la mémoire de son père, qui a fait croire à quelques voyageurs que là reposaient les os de Christophe Colomb lui-même :

A Castilla y a Leon
Nuevo mundo dió Colon.

Matanzas, 5 février.

Nous sommes arrivés ce matin dans la jolie ville de Matanzas. Le balcon de notre hôtel donne sur une rade dans laquelle se trouvent un assez grand nombre de bâtimens des États-Unis et un bâtiment français. Des deux côtés, de gracieuses collines s'abaissent vers la mer. Nous nous amusons quelque temps à regarder des pélicans qui se tiennent immobiles et comme endormis jusqu'au moment où ils se laissent tomber dans l'eau sur leur proie; puis nous allons voir notre consul, M. Vergne, qui, avec une obligeance toute magnifique, arrive bientôt à notre porte suivi de deux *volantes*, et nous conduit au plus beau point de vue des environs de Matanzas, celui d'où l'on embrasse la vallée d'Youmouri.

C'est là que j'ai eu pour la première fois le spectacle complet de la nature tropicale. On commence par suivre en montant un chemin très raboteux. A mesure qu'on s'élève, on voit se développer la rade de Matanzas. Du côté opposé, on découvre, par une soudaine échappée de vue, la vallée d'Youmouri, avec ses palmiers et ses cocotiers irrégulièrement jetés sur ses parois inclinées et verdoyantes. Cet éclair est incomparable; c'est comme si le rideau d'un théâtre se levait tout à coup pour laisser apercevoir un moment une décoration fugitive; en continuant à monter, on voit les palmiers et les cocotiers border la route; les haies sont formées de grands cierges et d'autres cactus qui ont la forme de candélabres. La vallée commence à reparaître au-dessous de la route, et l'œil ne se lasse pas d'y errer parmi cette végétation extraordinaire. Nous sommes arrivés ainsi à une habitation délaissée par ses propriétaires, et qui n'est plus occupée que par des esclaves. En général, dans l'île de Cuba, on n'habite guère la campagne pour son plaisir; on n'y est retenu que par l'exploitation des sucreries, et alors y vivre, c'est à peu près comme vivre dans une manufacture ou une usine. Ce lieu a donc été abandonné, quoique

l'un des plus ravissans de l'univers. Cet abandon ajoute peut-être à son charme; une teinte de mélancolie vient se refléter sur le plus splendide paysage qui fut jamais. La mer, la vallée, les montagnes, la végétation inaccoutumée des tropiques, vous jettent dans une sorte d'extase pleine d'étonnement. Il est impossible de ne pas se rappeler vivement les descriptions de Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie*. Je trouve jusqu'à l'ajoupa construit avec des feuilles de bananiers. Voilà un vieux noir qui ressemble à Domingo; mais a-t-il une maîtresse aussi bonne que Mme de La Tour ou Marguerite? Un négrillon monte sur un cocotier et en rapporte un fruit que nous ouvrons. Je trouve assez agréable le liquide qu'il contient, c'est une eau sucrée légèrement acidulée et très rafraîchissante. Nous sommes entourés de noirs et de négresses de tous les âges. On me dit leurs prix à mesure qu'ils passent près de nous : cela varie depuis 600 piastres, prix moyen d'un nègre, jusqu'à 80 piastres, que peut valoir un négrillon. J'apprends que la mère a le droit de racheter d'avance son enfant en donnant 20 piastres avant sa naissance et 30 un mois après. L'esclavage seul gâte un peu l'impression d'enchantement qui m'arrive de partout. Je me dis avec un certain contentement : J'ai vu la nature tropicale dans son éclat; à cette heure, toutes les sortes de végétation ont passé devant mes yeux, depuis les sapins et les bouleaux nains qui expiraient dans les marais de la Laponie jusqu'à ces palmiers, ces cocotiers, ces bananiers, ces yuccas, ces cactus, cette flore équinoxiale qui est la même des deux côtés de l'équateur. J'ai donc maintenant contemplé les principaux aspects de la nature et parcouru toute la gamme des harmonies divines ici-bas.

On donnait ce soir la première représentation d'une tragédie. J'ai voulu, pour la singularité du fait, aller au spectacle à Matanzas. Le sujet de la tragédie était Pélage; presque à tous les vers éclatait un sentiment de patriotisme espagnol que le public me semblait partager. Le mot Espagne faisait toujours applaudir. Dans la disposition où sont les esprits, je m'étonnais de cet enthousiasme; mais j'ai appris que c'étaient les Espagnols et non les créoles qui applaudissaient. Il y a entre ces deux parties de la population une irréconciliable inimitié. Les Cubans ne veulent pas être Espagnols et ne se regardent pas comme tels. On m'a parlé de deux enfans, l'un né d'une mère créole, l'autre d'une mère espagnole, et qui étaient déjà des *frères ennemis*. A la fin de la pièce, on a appelé l'auteur, il a paru; en même temps un nuage est descendu derrière lui. De ce nuage est sorti un petit génie, lequel tenait une couronne. Cette couronne a été placée sur la tête du poète par deux actrices qui l'accompagnaient. Ne saluant point le public, mais souriant et couronné, le nuage et le petit génie à ses côtés, il faisait le plus drôle de triomphateur qu'on puisse imaginer.

Avant de quitter Matanzas, nous sommes allés à quelque distance voir des sucreries. J'étais bien aise de comparer l'organisation de ces établissemens, et surtout la condition des esclaves, avec ce que j'avais vu à la Louisiane. Nous avons pris un chemin de fer dont les départs ne sont point d'une extrême exactitude. Les précautions n'abondent pas à Cuba plus qu'aux États-Unis. L'indolence créole produit le même effet que l'activité fiévreuse de la race anglo-saxonne. Là on n'a pas le temps de penser au danger, ici on ne se donne pas la peine de le prévenir. Il est curieux de regarder à travers les deux portières d'un wagon pendre au vent les grandes feuilles du bananier. Ce que nous voyons, ce sont de véritables champs de bananes, comme nos terres labourées sont des champs de blés; le bananier est même, de tous les végétaux alimentaires, celui qui, sur une même étendue de terrain, peut nourrir le plus grand nombre d'hommes. Par moment, on traverse un magnifique fouillis de végétation primitive qui est presque impénétrable aux yeux, comme il doit l'être au pied du voyageur. Ailleurs, les cocotiers et les choux-palmistes fuient derrière nous avec les rails du chemin de fer, sur lequel ils inclinent leur tronc léger et leur élégante couronne. Une jeune fille, qui a de très beaux yeux, est assise en face de moi, dans une attitude de nonchalance, mangeant des oranges; puis elle se met à peigner ses cheveux noirs, et finit par prendre une épingle et s'en servir en guise de curedent.

Nous avons vu d'abord une petite sucrerie dont le propriétaire est le type du colon français de Saint-Domingue, gai, cordial, actif, hospitalier. Son établissement offre un exemple de la plus petite sucrerie qui puisse marcher avec avantage. M... a 200 nègres, dont 40 sont ce qu'on appelle *bons nègres,* et fait 500 caisses de sucre. Il y a dans l'île une sucrerie de 800 nègres, qui produit 10,000 caisses; c'est trop vaste : la surveillance des esclaves et le soin de leur santé sont trop difficiles. Une mortalité parmi les noirs, un incendie dans un champ de cannes, peuvent causer un dommage immense; mais en général il y a profit à avoir une plantation un peu considérable, car les frais sont en partie les mêmes dans une petite plantation et dans une grande. Il faut également payer un *majoral* et un *maître de sucre.* Celui-ci reçoit jusqu'à 5,000 francs, tout juste comme un professeur du Collége de France. Le prix de la terre est la moindre dépense. En somme, une sucrerie qui produit de 3 à 5,000 caisses est la plus profitable.

Je recueille ces renseignemens avec un mélange de curiosité et de déplaisir : je ne puis m'accoutumer à ces évaluations de capitaux et de bénéfices dans lesquelles le travail de l'homme est compris et compté comme une force brute dont on dispose sans la participation de celui qui la fournit. Un fait qu'on me raconte vient fort à propos

pour me rafraîchir l'âme; il s'agit d'un nègre qui avait sauvé M.... enfant lors du massacre de Saint-Domingue, et qui a vieilli dans sa maison, traité par lui comme un père et assis à sa table, chacun se faisant un honneur de toucher la main du bon noir; je ne sais si l'on pourrait citer quelque chose de semblable aux États-Unis. Il y a soixante ans que cette terre est cultivée; épuisée par la culture, elle a besoin d'être fumée à grands frais. M... est attaché à sa propriété et y reste; mais son fils, qui a été élevé aux États-Unis et dont les manières américaines font avec les manières françaises du père le plus frappant contraste, voudrait, comme un véritable *Yankee,* abandonner cette exploitation usée pour aller cultiver une terre nouvelle.

Nous avons visité ensuite un établissement considérable, qui passe pour un des mieux tenus qui soient dans l'île. C'est là que pour la première fois j'ai vu les noirs, hommes et femmes, travailler à abattre la canne. Ce spectacle était triste. L'empressement forcé des travailleurs se hâtant de frapper ces grandes cannes qui tombaient autour d'eux, la présence des surveillans armés de fouets, la pensée surtout que ces êtres humains agissaient par une volonté étrangère, comme une meule tourne parce qu'on la fait tourner, me serraient le cœur. Quelques momens après, l'administrateur me fit sourire en me disant : « On prétend que les esclaves sont malheureux; vous pouvez en juger. Je suis sûr que vous n'avez pas entendu un coup de fouet retentir. » — Il y avait un quart d'heure que nous étions dans la plantation!

Je crois en effet que les cruautés sont rares, bien qu'on nous avoue que les suicides sont fréquens. J'entends dire : « Ils se pendent assez souvent; *on ne sait vraiment pas pourquoi;* » mais ce travail dont je viens d'être témoin est rude. Puis il faut placer la canne sous les rouleaux, remuer et transvaser la liqueur sucrée, etc. C'est encore une besogne très pénible, et, pendant le temps de la roulaison, les nègres qui y sont employés travaillent seize et même quelquefois dix-huit heures par jour. Ce labeur, tout violent et excessif qu'on peut le trouver, n'est pas ce qui a soulevé en moi le plus d'indignation contre l'esclavage tel qu'il existe dans l'île de Cuba. J'ai demandé quelle espèce d'instruction morale et religieuse recevaient les nègres de la plantation, et j'ai appris que cette instruction était nulle : « On les baptise, m'a-t-on répondu; on les marie, s'ils le désirent. A leur mort, on va quelquefois chercher M. le curé, pour les confesser; mais il demeure assez loin, et nous n'aimons pas à le déranger. Le soir, on fait la prière, sauf à l'époque de la roulaison, parce qu'alors on n'a pas le temps. » Mais ni catéchisme, ni prédication pour les noirs; nul moyen que la notion du bien et du mal parvienne à leur intelligence : ils sont exclus de toute idée morale. On dit que les colons espagnols sont en général moins durs pour leurs

esclaves que les habitans des États-Unis. Si je compare cette plantation, qui passe pour une des mieux administrées, avec celles que j'ai vues à la Louisiane, je ne suis pas frappé de la grande douceur des maîtres. Dans l'île espagnole, le maximum des coups de fouet est plus considérable. Le *majoral* peut en donner vingt de son autorité; à la Louisiane, chez M. Roman, ce n'était que cinq. M. Roman ouvrait les portes de son habitation à des prêtres catholiques, même à des méthodistes qui pouvaient apporter quelque enseignement religieux. Ici il n'y a rien de pareil, et on ne fait pas plus pour cultiver le sens moral du nègre que pour développer celui du porc qu'on lui permet d'élever et de vendre à son profit.

J'admettrai que dans le détail les esclaves soient assez bien logés, suffisamment nourris, soignés dans leurs maladies; je conviendrai que pendant le déjeuner Mme..., femme du directeur de la sucrerie, nous a avoué en souriant que nous n'aurions pas beaucoup de lait pour notre café, parce qu'on le réservait pour les malades. Tout cela n'empêche point que cette activité forcée, sans espoir, sans désir personnel, ne soit semblable à celle d'un animal ou d'une machine, et cette absence complète de développement moral suffirait seule, — quand même, ce qui est impossible, il n'y aurait aucune cruauté employée dans le traitement des noirs, — pour faire condamner l'esclavage non pas seulement comme une barbarie contre le corps, mais surtout comme un meurtre de l'âme.

La traite, interdite par la loi, se fait notoirement à Cuba. La plupart des gouverneurs qui ont précédé le général Concha la toléraient, sauf à se faire donner une ou deux onces d'or par tête de nègres introduits, tandis qu'on en donnait autant à d'autres fonctionnaires. Le général Concha a repoussé cet odieux marché; il a prévenu les traitans qu'ils eussent à bien prendre leurs mesures, car si l'importation d'esclaves noirs dans l'île venait à sa connaissance, il sévirait. Malgré cette restriction, il ne leur est pas très difficile de continuer leur infâme commerce, quelquefois même ils ne prennent pas la précaution de se cacher. Récemment une cargaison de nègres a été débarquée effrontément, et la ville de Matanzas a été un beau jour presque affamée par les achats faits pour les nourrir. Cette impudence a contraint l'autorité à saisir la pacotille humaine. Tant que l'esclavage sera maintenu, la traite existera en fait partout où il n'y aura pas, comme aux États-Unis, une population suffisante d'esclaves, ce qui est une autre source d'immoralité; car l'absence de la traite encourage les haras humains qui existent en Virginie, et qui offrent une difficulté de plus pour l'émancipation par la multiplication toujours croissante des esclaves à affranchir. Quoi qu'on fasse, les conséquences d'un mauvais principe sont toujours mauvaises.

L'introduction des appareils perfectionnés pour la production du

sucre est beaucoup plus difficile ici qu'à la Louisiane. J'ai dit qu'il fallait faire de grands frais préalables pour l'acquisition et l'installation de ces appareils qui sont dispendieux avant d'être économiques. Or très souvent ceux qui entreprennent l'exploitation d'une sucrerie manquent des capitaux nécessaires, ils empruntent et paient avec les produits; mais c'est une rude affaire d'emprunter dans un pays où le taux légal de l'intérêt est à 12 pour 100. En général les choses se passent ainsi : le marchand d'esclaves, qu'on appelle l'importateur de noirs, en avance un certain nombre au planteur sur la promesse d'être remboursé par lui. Les fournisseurs avancent de même les alimens des esclaves. Un incendie dans la plantation suffit pour mettre l'emprunteur dans un grand embarras; aussi beaucoup de planteurs sont-ils gênés et hors d'état d'employer des procédés qui pourraient augmenter la production et permettre ainsi de se passer du travail esclave.

On sait que l'Angleterre a cherché à remplacer dans ses colonies les esclaves qu'elle avait émancipés par des engagés malais ou chinois. De même à Cuba on a fait venir depuis quelque temps un assez grand nombre de Chinois, et on s'en trouve bien; ils supportent la fatigue continue de l'époque de la roulaison comme les nègres. Quand on a voulu les frapper, ils ont résisté et n'ont pas consenti à recevoir des coups de fouet; mais on a nommé un chef parmi eux qui leur donne des coups de bâton, et ils acceptent. En effet, le bâton est dans leurs mœurs; l'énumération des coups à recevoir remplit tout leur code pénal, et forme l'ensemble de leur législation criminelle. Les Chinois commencent à connaître les chemins de l'Amérique, on sait à quel point ils abondent en Californie; déjà ils occupent un quartier de la ville de San-Francisco, où ils ont bâti une pagode. Le jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance américaine, ils ont figuré avec leurs étendards, sur lesquels étaient peints des dragons, dans la procession civique en l'honneur du congrès et de Washington.

Un argument a été mis en avant contre l'emploi des esclaves dans l'île de Cuba, et je le reproduis ici sans me prononcer sur sa valeur, mais avec le désir qu'il soit bon. L'abolition de l'esclavage pourrait, à quelques égards, être favorable à la culture générale de cette île. Les plantations de sucre absorbent tous les capitaux, car les plantations de café sont de plus en plus abandonnées, par suite de la concurrence du Brésil et de Java. Peut-être l'île gagnerait-elle à une culture plus variée de produits tels que le maïs, le blé, le cacao, qui, comme le tabac, n'ont nul besoin du travail esclave.

Enfin il est un adversaire puissant de l'esclavage, le plus puissant de tous peut-être, la betterave. La première chose à faire par les abolitionistes, ce serait de ne jamais mettre un morceau de sucre dans leur thé, ou, s'ils n'ont cette vertu, au moins de se servir tou-

jours d'un sucre différent du sucre de canne. Aux États-Unis, l'on fabrique et l'on consomme chaque année une assez grande quantité de sucre d'érable; mais, bien que très suffisant pour l'usage, le produit de l'érable ne vaut pas celui de la canne, tandis que le sucre de betterave est identique au sucre de canne, et pourrait lui être substitué sans nul inconvénient pour les consommateurs.

Le *Diario,* journal du gouvernement, après avoir raconté, d'après l'*Économist,* tous les progrès qui ont été accomplis en Europe dans la production du sucre de betterave, s'efforce de se dissimuler à lui-même et de déguiser aux autres les craintes que lui fait concevoir pour le sucre colonial la rivalité du sucre européen. Il tâche de se rassurer en disant que dans les pays très peuplés on n'abandonnera pas à la betterave le terrain destiné aux céréales, que les gouvernemens désirent maintenir l'existence du sucre colonial, que la zone où croît la betterave est limitée. On pourrait opposer aussi aux chances d'envahissement du sucre de betterave la nécessité d'avoir sous la main le combustible et l'engrais. Malgré tout cela, la France, la Belgique, l'Allemagne, offrent encore un beau champ de bataille. Le *Diario* termine par cette conclusion où perce un certain effroi à travers un langage qui veut être confiant : « Sans nier que la betterave ne soit une rivale terrible pour la production sucrière des tropiques dans de nombreux marchés de l'ancien monde et dans les plus importans d'entre eux, il n'y a pas cependant de raisons suffisamment fondées de prophétiser avec assurance qu'elle en conquerra bientôt et absolument le monopole. »

On voit que la sécurité du sucre de canne n'est pas très grande; j'avoue que je suis peu attendri sur son sort et peu touché de ses inquiétudes. Que la canne soit remplacée par la betterave, ou, si elle veut échapper à ce destin, qu'elle s'ingénie comme son ennemie, que sa production devienne plus économique en se simplifiant et se perfectionnant : dans les deux cas, un coup aura été porté à l'esclavage, et des millions d'êtres humains ne seront plus dégradés pour que nous puissions manger des confitures et boire de l'eau sucrée.

On ne saurait venir à La Havane et passer sous silence le tabac, qui a fait la célébrité de cette ville. J'y suis pour ma part aussi peu disposé que qui que ce soit, et je recueille avec empressement le plus de documens qu'il m'est possible sur la culture, la préparation du tabac et son histoire.

Le tabac est en général cultivé dans cette île par de petits propriétaires qui se livrent à ce travail minutieux en famille, ce qui est la meilleure condition pour que la plante atteigne toute la perfection de son développement; puis le tabac est acheté par des courtiers qui parcourent l'île, et vendu par eux à des négocians de La Havane;

ceux-ci préparent ces cigares si renommés qu'on fume ou qu'on croit fumer dans toutes les parties du monde. Les chemins de fer, en se multipliant dans l'île de Cuba, augmenteront les bénéfices des petits planteurs en les soustrayant à l'impôt que lèvent sur eux les courtiers ambulans, et en leur permettant d'envoyer directement les feuilles de tabac à La Havane ou dans les autres villes. Il est certain qu'il se fume en Europe beaucoup de cigares qui portent le nom de cette capitale et qui ont une tout autre origine. Cependant il faut reconnaître que de médiocres cigares peuvent venir réellement de Cuba. Il y a pour le tabac, comme pour le vin, des *crus,* des qualités diverses. Le vin de Suresne est français aussi bien que le vin de Bordeaux, et il arrive à La Havane, des différentes parties de l'île, des feuilles de tabac qui sont loin de se valoir.

Il se produit dans le monde environ 374 millions de livres de tabac, dans lesquels Cuba ne figure que pour 10 millions. Les États-Unis en fournissent 219 millions, et l'Europe 136, dont la Russie 21 millions, la France 20 millions, et l'Allemagne plus de 40 millions. Quant à la consommation, l'Allemagne tient encore le premier rang parmi les états européens; sa consommation en tabac s'élève à une valeur de 45 millions de livres sterling, celle de l'empire britannique à 21 millions. Chose singulière, il paraît qu'eu égard à la population, c'est la nation anglaise qui fume le plus, *la mas fumadora,* dit la statistique havanaise que j'ai sous les yeux. La France, qui a presque le double d'habitans, n'y figure que pour la moitié, c'est-à-dire pour une valeur de 10 millions. L'Espagne fume très peu de tabac de Cuba, car il est frappé à son entrée dans le royaume d'un droit assez élevé. C'est un des griefs de Cuba.

La consommation du tabac augmente rapidement partout. On sait que chaque année en France la perception de l'impôt sur cette matière donne un produit plus considérable. En Angleterre, on a importé pour la consommation près de 4 millions de livres de plus en 1852 qu'en 1851 (1). A New-York, on dépense moins pour le pain que pour le tabac (2). Il faut remarquer que, conformément au principe démocratique, les cigares de luxe y sont frappés de droits assez forts, et sont par conséquent un peu chers, tandis que le tabac commun y est au contraire à bas prix.

C'est un fait bien curieux que l'usage universel dans le monde de cette plante, dont on ne connaissait pas l'existence il y a trois cent

(1) En 1851, 27,853,253 livres; en 1852, 31,049,654 livres. *Galignani's Messenger*, 2 août 1852.

(2) En 1838, on dépensait dans cette ville pour le pain 3,493,050 dollars, et pour le tabac, 3,650,000 dollars. *American Almanack*, 1838. — Cette différence n'a pu qu'augmenter depuis.

cinquante ans. Depuis lors, tous les peuples ont adopté la coutume de fumer, coutume dont l'empire est, comme on l'a remarqué, plus vaste que ne le fut jamais l'empire romain. Cette habitude presque universelle du monde civilisé est, il faut bien le reconnaître, originairement une invention de sauvages. Les peuples de l'antiquité ne l'ont pas connue; l'on sait seulement que les Thraces respiraient la fumée du chanvre, fumée enivrante sans doute, car c'est du chanvre qu'on tire le hachich aux propriétés exhilarantes. L'usage du tabac semble avoir été général parmi les nations américaines; les antiquités de l'Ohio nous ont prouvé qu'il existait dans la vallée du Mississipi au moins cinq cents ans avant la découverte du nouveau continent. Jacques Cartier le trouva en vigueur au Canada, et Cortez au Mexique. C'est à Haïti et dans l'île de Cuba qu'on l'a observé pour la première fois; et, chose remarquable, les naturels de cette île prédestinée connaissaient déjà le cigare, car ils fumaient des feuilles de tabac roulées. Du reste, l'historien Oviedo est aussi sévère pour cet emploi du tabac que pourraient l'être aujourd'hui ses plus mortels ennemis : « Les Indiens de cette île, dit-il, parmi leurs mauvaises habitudes, ont une coutume particulièrement détestable, qui est d'aspirer des fumées qu'ils appellent *tobaco* (1), et qui leur font perdre le sentiment... » Évidemment c'est une exagération des effets narcotiques du tabac. « Et ils font cela, poursuit le même auteur, avec une herbe qui, à ce que je puis croire, a la qualité d'un poison. » Le même auteur nous apprend que les Indiens cultivaient le tabac dans leurs jardins. De son temps, l'usage de fumer n'était pas encore adopté par les Européens; il en parle avec mépris, et ajoute que les nègres seuls y avaient recours pour se délasser (2).

C'est aussi dans l'île de Cuba qu'on voit paraître pour la première fois l'habitude de prendre le tabac par les narines. L'usage de priser s'y montre à côté de l'usage de fumer. On se servait, d'après le témoignage d'Oviedo, d'un tube bifurqué; on insérait dans chaque narine une des deux extrémités de la fourche, et on humait ainsi le tabac en poudre. M. le docteur Roulin a vu près du fleuve Méta un Indien faire arriver ainsi dans son nez une poudre appelée *yopo*.

Les Mexicains fumaient après dîner la pipe et le cigare; ils se pinçaient le nez pendant cette opération, apparemment pour ne rien perdre de la fumée qu'ils avalaient souvent. La fumée du tabac

(1) *Tobaco* ou *Tobacco* était le nom du roseau percé à travers lequel les Indiens d'Haïti aspiraient la fumée; ils appelaient le tabac *cohoba* ou *cohobba*. C'est par confusion que le nom du tuyau de pipe a été transporté à la plante. Telle est la véritable origine du mot tabac, qui ne vient point, comme on l'a dit souvent, de l'île de *Tabago*.

(2) La première nouvelle de la pipe fut apportée en Europe l'an 1498 par un prêtre nommé Romano Paño que Colomb avait laissé à Haïti lors de son second voyage.

était chez les peuples de race mexicaine, comme chez les sauvages de l'Amérique septentrionale, une chose sacrée. Elle joua un rôle dans les cérémonies du sacre de Montezuma, et sur un bas-relief du Yucatan on voit deux hommes offrant à une sorte de croix la fumée d'un cigare, comme le major Long a vu les Omahwas dans la vallée du Mississipi, quand ils ont rencontré et tué des bisons, fumer en action de grâces avant d'y toucher, disant : « Maître de la vie, voici de la fumée. »

Les Indiens de la Virginie croyaient que le Manitou (l'esprit) résidait dans la fumée de tabac. Chez les Natchez, le prêtre, marchant à la tête du peuple, allait sur un tertre attendre le lever du soleil, et alors il lançait une bouffée de tabac en l'honneur de l'astre que ces peuples adoraient. Encore aujourd'hui, certains sauvages, s'ils rencontrent un serpent-sonnette, animal qu'ils appellent leur *grand-père,* dirigent tout à coup vers lui la fumée de leur pipe. Peut-être est-ce un moyen de l'engourdir. La pipe ou, comme disent tous ceux qui croient faire de la couleur locale en employant un vieux mot français, le *calumet* ne figure pas seulement dans les conseils des Indiens et dans leurs assemblées pacifiques; il y a le calumet de la guerre aussi bien que le calumet de la paix. Quand on prépare une expédition, on fait circuler la pipe rouge; chacun en tire une gorgée, et par là s'enrôle dans l'expédition. Outre cet emploi du tabac dans les cérémonies religieuses et les délibérations politiques, les naturels de l'Amérique s'en servaient encore soit comme remède, ce que pratiquaient les Mexicains, soit pour rendre à la vie les noyés, ainsi que Diereville l'observa chez les Indiens de l'Acadie.

Le tabac a aussi son histoire dans l'ancien monde. D'abord il y fut employé comme plante médicinale. A la fin du XVIe siècle, l'illustre Raleigh introduisit l'usage de fumer à la cour d'Angleterre. On raconte que son domestique, lui voyant une pipe allumée à la bouche, crut qu'il brûlait et lui jeta un seau d'eau sur la tête. On rapporte aussi qu'un jour Raleigh décida la reine Élisabeth à l'imiter et fit fumer une pipe à sa majesté. On ajoute qu'Élisabeth ayant parié avec lui qu'il ne pourrait peser la fumée qu'il produisait, Raleigh compara le poids du tabac avant l'opération et après : il détermina ainsi celui de la fumée exhalée, et la reine, admirant cette analyse, qui peut-être n'était pas très rigoureuse, dit à l'illustre voyageur, après avoir payé le pari, qu'il était le premier qui eût fait de l'or avec de la fumée. Elisabeth ne manquait jamais une occasion de se montrer bel esprit. Jacques Ier n'imita point l'indulgence d'Élisabeth pour ce goût nouveau, et, bien que fondateur de la Virginie, dans laquelle le tabac était la culture presque unique et même servait de monnaie pour solder les appointemens des employés civils et des ministres anglicans,

il écrivit contre une habitude qu'il détestait un livre auquel il donna pédantesquement le titre grec de *Misocapnos* (ennemi de la fumée). Jacques ne fut pas le seul souverain qui se montrât hostile à l'usage de fumer. Cet usage fut interdit en Russie sous peine de mort; il le fut également dans la Nouvelle-Angleterre. En Turquie les sultans à l'instigation des muphtis, en Chine les empereurs de la dynastie des Ming, proscrivirent le tabac comme en Russie les tzars et en Amérique les puritains. Ceux-ci comparaient la fumée de la pipe à celle qui s'exhale du puits de l'abîme, et pendant l'horrible immolation des prétendues sorcières appelée la *tragédie de Salem,* une des victimes ayant allumé sa pipe sur l'échafaud, on s'écria : « Voyez comme elle est entourée des flammes et de la fumée de l'enfer! » Cromwell, malgré son puritanisme, ne s'interdisait point cette jouissance. On raconte même que, pendant ses incertitudes au sujet du titre de roi qu'il était tenté de prendre, il se faisait apporter des pipes et une chandelle; puis, après avoir fumé abondamment, il revenait à la grande affaire.

L'usage de priser a inspiré aussi quelques scrupules. Le pape Urbain VIII excommunia ceux qui useraient du tabac dans les églises. Clément XI, plus indulgent, restreignit l'interdiction à l'église de Saint-Pierre. Ainsi le tabac, qui chez les indigènes du continent américain faisait partie du culte, que les natifs de l'île de Cuba tenaient, au dire d'Oviedo, pour une chose sainte, était à Boston, à Constantinople, à Rome, une chose profane. On assure même qu'un candidat à la canonisation fut privé des honneurs de la sainteté, parce que l'avocat du diable prouva qu'il avait la coutume de priser. D'autres papes, il est vrai, se montrèrent moins rigoureux et consacrèrent l'usage de la tabatière en y puisant eux-mêmes. L'un d'eux ayant présenté la sienne à un cardinal qui refusa en répondant : « Saint père, je n'ai pas ce vice, » le pape, justement mécontent de la forme de ce refus, lui dit : « Si c'était un vice, tu l'aurais. »

On sait que la pipe en Allemagne et en Hollande, en Espagne le cigare et surtout la cigarette, sont depuis longtemps un besoin universel. En France, l'usage de fumer fut jusqu'à ces derniers temps le propre des marins et des soldats. On le vit par intervalles se glisser passagèrement dans le beau monde, mais à titre de fantaisie et de débauche, durant l'époque de la fronde, et au XVIIIe siècle, sous la régence. Aujourd'hui cet usage est si répandu qu'un homme de la génération actuelle qui ne fume pas est presque une exception. Cette coutume, inconnue avant la découverte de l'Amérique, a fait en trois siècles littéralement le tour du globe, et, à travers tout l'Orient, où elle est plus générale que partout ailleurs, est remontée jusqu'à la Chine. On a de la peine à s'imaginer les Orientaux sans chibouk et

sans narguilé; cependant il est certain qu'ils ne connaissaient rien de semblable avant Colomb (1).

Un usage aussi universellement adopté doit avoir sa raison d'être dans l'effet légèrement narcotique du tabac, dans son action sur le système nerveux. Il n'est permis qu'aux matelots à bord de trouver un plaisir dans le goût du tabac mâché. Pour tous ceux qui fument, ce n'est pas ce goût, fort désagréable en lui-même, qui constitue l'attrait; c'est évidemment l'effet moral et intellectuel que le principe narcotique contenu dans le tabac produit sur le cerveau, et par suite la disposition rêveuse qu'il communique à la pensée. Excitée et reposée tout ensemble et bercée vaguement, elle semble onduler et s'exhaler avec la fumée qui monte ou flotte capricieusement dans les airs.

En venant à la Havane, j'étais convaincu que ce que l'on m'avait dit aux États-Unis du mécontentement des habitans de l'île était au moins très exagéré, et même que les Yankees supposaient ce mécontentement pour avoir le droit d'en profiter; mais, depuis que je suis ici, je le vois se manifester à chaque instant, et cela dans toutes les classes, depuis les plus grands personnages jusqu'à ceux dont la condition est la plus modeste. Tout le monde est d'accord pour se plaindre de l'Espagne. « Ce qui a tué dans l'île la culture du café, me dit un riche propriétaire, c'est qu'on a frappé les farines américaines d'un droit qui en quadruple la valeur : maintenant les États-Unis portent leurs farines au Brésil et en rapportent du café. » Une dame ajoute à propos des fêtes qu'on va célébrer pour l'accouchement de la reine : « Elles seront bien tristes. » Voici comment la conversation s'engage entre moi et un créole très honorable que je me dispenserai de nommer. Nous parlions législation, et il m'apprenait que l'Espagne songe à se donner un code. « Mais, ajouta-t-il vivement, il n'y aura rien de semblable pour Cuba. Notre île est bonne pour payer des impôts d'importation et d'exportation qui montent l'un dans l'autre à 33 pour 100. L'Espagne trouve toujours moyen de tirer de nous quelque argent : voilà tout ce que sait faire notre gouvernement; si vous voulez, nous vous le donnerons à bon marché. En ce qui concerne la justice, il y a une amélioration. On a supprimé les épices des juges,

(1) Un fait remarquable prouve que l'usage de fumer n'est pas très ancien en Orient : c'est que dans les *Mille et une Nuits*, dont la dernière rédaction paraît être du XVIe siècle, et où les mœurs orientales sont peintes avec une merveilleuse fidélité, il n'est jamais fait mention de la pipe. On n'y voit pas non plus figurer le café. Aujourd'hui le tabac et le café sont devenus des besoins si impérieux pour les Turcs, que pendant le jeûne du ramadan, aussitôt qu'un coup de canon a annoncé le coucher du soleil, ces hommes à jeun depuis son lever allument une pipe et prennent une tasse de café avant de toucher à aucun aliment.

ils ont 5,000 piastres d'appointemens (25,000 francs). Aussi ce ne sont plus eux qui font traîner les procès; ce sont les employés inférieurs qui maintenant les rendent interminables. Du moindre clerc, souvent d'un simple expéditionnaire dépend le sort des parties. Dans la justice criminelle, point de contradiction de témoins. On n'est pas présent à leur déposition; on peut seulement, pour sa satisfaction, les voir jurer. Toutes les questions sont faites par écrit, et on y répond de même. Cela forme un dossier dont on lit un extrait aux juges. Les jugemens sont incroyables. L'autre jour, un avocat avait deux procès. Il se croyait sûr de gagner l'un et se croyait sûr de perdre l'autre : le contraire est arrivé. » Mon interlocuteur conclut comme Pantagruel que le meilleur serait de jouer la décision des tribunaux à beaux petits dés, comme disait le sage Brid'oison.

Ce n'est pas que l'île de Cuba ne jouisse en somme d'une prospérité réelle; la population s'accroît (1), le mouvement général du commerce, les revenus des douanes augmentent chaque année (2). Les écrivains des États-Unis ont soin de faire remarquer que ce progrès correspond à celui des États-Unis, qui tient la plus grande place dans le commerce de Cuba. Il est certain que, sauf le café, dont la production a baissé sensiblement, tous les autres produits de l'île suivent une progression constante (3); mais les habitans de Cuba sont peu touchés de ces progrès, dont l'Espagne profite plus qu'eux-mêmes, et que des impôts pesans qu'ils ne sont point appelés à voter diminuent considérablement.

Le gouvernement, dans son journal officiel, affirme que l'on paie en somme plus de taxes aux États-Unis que dans l'île de Cuba. Il en conclut que les habitans de Cuba sont plus heureux que les citoyens des États-Unis, parce que les états de l'Ohio, de New-York, de Maryland et de Pensylvanie ont graduellement augmenté l'impôt de 80 pour 100. Quand le fait serait vrai, qu'importe? Tout est dans la nature et l'emploi de l'impôt; celui qu'on prélève aux États-Unis n'est point destiné à favoriser une métropole jalouse et à solder des

(1) En 1850, la population fixe de la Havane et de ses dépendances rurales s'est élevée de 142,000 âmes à 150,161. En 1849, la population de l'île a augmenté de 5 pour 100.

(2) Selon le *Diario* de Cadix, les douanes de Cuba ont en 1850 rapporté 7,729,685 piastres; en 1851, 8,462,834.

(3) De 1826 à 1849, l'exportation du tabac en feuilles a triplé; celle des cigares a presque quadruplé. Pendant la même période, l'exportation des mélasses s'est élevée de 71,600 à 228,400 boucauts (70 kil.), celle du rhum de 3,600 pipes à 14,900, et celle de la cire de 25,800 arobes (11 1/2 kil.) à 48,900 (*Annales du commerce extérieur*, 3e série des avis divers, no 543, p. 7). Le progrès a continué. En 1849, le commerce général de Cuba à l'entrée et à la sortie était de 48,757,016 piastres; en 1850, il a été de 54,615,175 piastres; en 1851, il a encore augmenté, pour les importations, de 2,662,767 piastres, et pour les exportations, de 3,195,391 piastres, d'après les documens officiels les plus récens.

fonctionnaires détestés. Le citoyen des États-Unis paie volontiers parce qu'il est libre, parce que lui-même est appelé à diriger pour sa quote-part l'emploi des sommes votées, parce qu'il s'appartient, qu'on ne lui envoie pas de deux mille lieues des soldats pour le garder, des administrateurs pour le gouverner, des juges pour le juger, que chacun est appelé à défendre le pays comme milicien, à le gouverner comme administrateur, à lui donner la justice comme juré. Cette différence a été bien exprimée par un écrivain de Cuba : « Le fisc est tout dans ce pays-ci, dit-il; l'action protectrice du gouvernement s'y fait sentir dans toutes les institutions, et il n'y a pas une entreprise publique ou privée de quelque importance où l'on ne compte sur l'assistance du trésor. » Prenez le contre-pied absolu, et vous aurez une idée exacte de la manière d'agir des États-Unis.

Les deux sujets les plus sérieux de mécontentement contre l'Espagne sont d'une part les impôts indirects dont elle frappe la colonie par ses douanes, et de l'autre l'impossiblité pour les créoles d'obtenir aucun emploi.

Le gouvernement espagnol a conservé le vieux système, qui était autrefois celui de tous les états vis-à-vis de leurs colonies, et qui consiste à sacrifier constamment les intérêts de celles-ci aux intérêts de la mère-patrie, au lieu de favoriser le développement colonial et d'en profiter. Ainsi, par des droits exorbitans sur les farines des États-Unis, on force les habitans de faire venir d'Espagne le blé qui les nourrit, et qui lui-même paie un droit considérable. Ce qui blesse encore plus les créoles, c'est qu'aucunes fonctions, depuis les plus élevées jusqu'aux plus infimes, ne leur sont jamais confiées : à quoi les Espagnols répondent qu'en Espagne des postes importans sont occupés par des natifs de Cuba; mais cela n'empêche point les autres natifs de sentir très amèrement l'exclusion dont ils sont frappés dans leur patrie. Un personnage considérable de l'île me disait : « Je ne pourrais être garde-chasse. » On remarque avec un vif déplaisir qu'il n'y a point eu de grâce pour les créoles compromis dans les derniers événemens, mais que la reine a mis le plus grand empressement à gracier les Américains des États-Unis. Les jeunes gens apprennent l'anglais, et quand on leur parle de leur nationalité espagnole, ils répondent : « Nous ne sommes point Espagnols; nous voudrions pouvoir oublier notre langue. » En somme, la désaffection de la colonie est arrivée au comble. La Havane s'appelle la cité très fidèle et a des clefs pour armoiries. Cette fidélité pourrait bien consister un de ces jours à se servir de ces clefs pour ouvrir la porte aux États-Unis. Ce n'est pas que les habitans de Cuba aient un goût particulier pour les Américains du Nord. De plus, la mollesse ordinaire aux créoles n'en a pas fait en général des hommes

bien entreprenans et bien hardis. Tant que l'Espagne aura, comme aujourd'hui, une armée et une flotte pour contenir Cuba, Cuba ne se soulèvera pas facilement; mais on peut affirmer que la force est le seul lien qui la rattache à la métropole. Or ce n'est pas là une garantie d'avenir. Cette situation a pour l'Espagne un grave inconvénient; tous les revenus qu'elle tire de sa colonie sont employés maintenant à l'entretien de l'armée et de la flotte. Que l'Espagne ait besoin de ses soldats ou de ses marins dans une lutte européenne, et Cuba lui échappe sans retour. Le parti violent prévaut aujourd'hui dans les conseils de l'Espagne, les passions sont excitées au plus haut degré contre la colonie. J'ai entendu des Espagnols déclarer que c'était avec elle une guerre à mort, qu'il n'y avait rien à faire et rien à accorder, qu'on allait interdire aux habitans de Cuba d'envoyer leurs fils étudier aux États-Unis, etc. C'est une politique désespérée. On ne se maintient pas longtemps par ces moyens extrêmes. D'autre part, je crois savoir de bonne source que le gouverneur actuel, le général Concha, qui a si vigoureusement anéanti les bandes de Lopez, réprimé les tentatives d'émeute, et par là conservé Cuba à l'Espagne, est menacé d'un rappel, et cela parce que cet homme si ferme est en même temps un homme sage, parce qu'il pense qu'il faudrait profiter du moment où l'on est victorieux et fort pour faire aux créoles quelques concessions qui pourraient les ramener (1).

Les États-Unis ne renoncent point à s'emparer de Cuba, cette île magnifique qui est à leurs portes et que touchent leurs bateaux à vapeur en allant de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les états du sud aimeraient fort qu'un état à esclaves de plus fût introduit dans l'Union; aussi les associations pour préparer la conquête de Cuba se multiplient et s'étendent chaque jour. La société de *l'Étoile solitaire* est organisée dans toutes les grandes villes des États-Unis, tient des *meetings* publics et réclame hautement l'annexion de l'île espagnole. Les argumens qui se débitent ou s'écrivent à ce sujet sont quelquefois incroyables : tantôt on insiste sur la nécessité d'avoir un pays dont le climat soit doux pour l'usage des poitrinaires, tantôt on soutient que Cuba est une partie intégrante du continent qui a été accidentellement détachée de la Floride par le *gulf stream*. A ce compte, la France, qui, aux époques antédiluviennes, tenait probablement à l'Angleterre, pourrait, au nom de la géologie, en revendiquer la possession! Jusqu'ici, ces argumens n'ont pas persuadé le gouvernement des États-Unis, et il ne s'est point prêté aux plans d'invasion; mais en supposant que l'honnêteté politique soit toujours représentée dans la présidence américaine, ce dont je ne voudrais

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, le général Concha a été destitué brutalement.

pas répondre, la constitution donne au président trop peu de pouvoir sur les états pour lui permettre d'empêcher des coups de main semblables à celui de Lopez. Je ne crois pas que ces coups de main réussissent, surtout tant que la flotte et l'armée espagnoles seront là; mais, comme je l'ai dit, elles peuvent être appelées ailleurs. Est-il possible de conserver longtemps un pays qu'on possède malgré lui? Enfin, si les créoles parvenaient à organiser dans l'île une insurrection sérieuse et à tenir sur un point quelconque, ils se trouveraient dans une situation assez semblable à celle des colonies anglaises, quand elles s'insurgèrent contre la métropole pour des griefs beaucoup moindres. Il serait bien difficile alors au congrès et au président de l'Union américaine, poussés par l'opinion, d'empêcher que des secours fussent portés aux insurgés, et même de ne pas soutenir à Cuba le principe auquel les États-Unis doivent leur existence.

23 février.

Il y a un pays plus menacé que Cuba, parce qu'il est encore plus mal gouverné; ce pays, c'est le Mexique. Comme le Mexique est toujours au moment de se briser et de se dissoudre, si on veut le trouver à peu près vivant, il faut se hâter de le visiter. J'en ai grande envie, et mon compagnon de voyage, M. de Villeneuve, y est tout disposé (1). L'on nous dit que la nature y est aussi puissante que la société y est faible, et que de magnifiques spectacles nous y attendent; mais comment faire? il n'y a pas en ce moment de bateau à vapeur entre La Havane et Vera-Cruz. Nous sommes allés voir, il y a quelques jours, un petit bâtiment à voiles; il était si encombré de passagers, que nous n'aurions su où nous loger pendant une traversée qui, dans cette saison, peut être orageuse. Enfin le ciel nous a envoyé une corvette espagnole; elle a touché à La Havane et va continuer sa route jusqu'à Vera-Cruz. Aller voir la corvette, retenir nos cabines est l'affaire d'une demi-heure; mais le vent favorable est moins pressé de souffler que nous de partir. Le départ est remis d'un jour à l'autre. Ce matin, nous sommes venus encore une fois à bord apprendre qu'on ne partait point. Au moment où nous nous retirions piteusement, le capitaine se ravise, et nous dit de rester jusqu'à midi pour voir si le vent ne se lèverait pas. En effet, une heure après, nos voiles s'enflaient doucement, nous sortions de la rade, et nous voguions vers le Mexique pour de moins grandes aventures, mais presque avec autant d'enthousiasme que Fernand Cortez.

J.-J. Ampère.

(1) Mon autre compagnon de voyage, M. de Béarn, nous avait quittés à mon grand regret, rappelé à Washington par ses devoirs diplomatiques. Depuis, il a visité lui-même le Mexique.

BEAUMARCHAIS

SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS.

IX.

LA GUERRE DES ÉTATS-UNIS. — LA FLOTTE DE BEAUMARCHAIS.

I. — BEAUMARCHAIS ET LA DÉPUTATION AMÉRICAINE A PARIS.

Nous avons laissé Beaumarchais au moment où il reçoit secrètement du ministère des affaires étrangères une subvention d'un million pour fonder une maison de commerce destinée à l'approvisionnement des colonies américaines insurgées contre l'Angleterre (1). Le fait de cette avance d'un million est constaté par le reçu de Beaumarchais que nous avons cité. La destination de ce million est également constatée par ce passage d'une lettre de M. de Vergennes à Louis XVI, en date du 2 mai 1776, publiée pour la première fois en 1809 (2). « Sire, écrit M. de Vergennes, j'ai l'honneur de mettre aux pieds de votre majesté la feuille qui doit m'autoriser à fournir *un million de livres* pour le service des colonies anglaises, si elle daigne la revêtir de son approuvé. Je joins pareillement, sire, le projet de la réponse que je me propose de faire au sieur de Beaumarchais; si votre majesté l'approuve, je la supplie de vouloir bien me la ren-

(1) Voyez, dans la livraison du 1er juin 1853, les *Débuts politiques de Beaumarchais*, et pour les premiers chapitres de la série, les livraisons des 1er, 15 octobre, 1er, 15 novembre 1852, 1er janvier, 1er mars, 1er mai 1853.

(2) Dans l'*Histoire de la Diplomatie française*, de M. de Flassan.

voyer tout de suite. Elle ne partira pas écrite de ma main, ni même de celle d'aucun de mes commis ou secrétaires : j'y emploierai celle de mon fils, qui ne peut être connue, et, quoiqu'il ne soit que dans sa quinzième année, je puis répondre affirmativement de sa discrétion. »

Nous n'avons pas retrouvé la réponse dont parle ici M. de Vergennes dans les papiers de Beaumarchais; mais quoique ce dernier ait constamment refusé, et avec raison, aux États-Unis le droit de lui demander compte de ce million, — afin d'achever de mettre hors de doute qu'il l'a reçu, et qu'il l'a reçu pour s'en servir dans son entreprise en faveur des colonies insurgées, — nous citerons encore ces lignes d'une lettre confidentielle écrite par Beaumarchais à l'un de ses agens en Amérique, vingt ans plus tard, le 15 avril 1795 :

« J'ai donné ce reçu d'un million que le roi ordonnait que l'on ajoutât à mes forces; je l'ai donné dans la même forme que celui de tous les autres millions que j'ai rassemblés, moi tout seul, chez mes différens associés. A quel titre mes débiteurs américains prétendent-ils tordre à leur profit et faire entrer mes récépissés en Europe, acquittés ou non acquittés, dans leur refus de me payer, comme si je les avais chargés de faire honneur à mes engagemens, quand depuis vingt ans ils ont manqué à tous les leurs à mon égard? »

Ici en effet se présente une question qu'il faut traiter tout de suite, au début même de la grande opération que nous avons à exposer, car elle a été la source de toutes les difficultés que Beaumarchais va rencontrer, et l'appréciation de la moralité de son entreprise dépend avant tout de la solution de cette question, en quelque sorte préjudicielle. A quelles conditions le gouvernement français accordait-il cette avance secrète d'un million à Beaumarchais? — Entendait-il que ce dernier serait tenu de livrer *gratis* aux Américains tout ou partie des cargaisons qu'il leur adressait? — Ou bien cette subvention secrète d'un million avait-elle seulement pour but d'aider Beaumarchais à former avec l'argent des particuliers une maison de commerce qui pût faire aux Américains, dont le crédit en Europe à ce moment était nul, les meilleures conditions possibles, leur demander, à défaut d'argent, des retours en nature, subir les risques de ces retours, les attendre patiemment, mais s'alimenter et se soutenir par eux? C'est sous cette dernière physionomie qu'il convient, — nous l'avons dit en racontant les débuts de cette affaire (1), — d'envisager l'opération entreprise par Beaumarchais avec l'assentiment et l'appui secret du ministère. Il faut maintenant démontrer ce que nous n'avons fait qu'affirmer, car si cette partie de la vie de Beaumarchais est restée peu connue en France, elle a beaucoup oc-

(1) Voyez la livraison du 1er juin 1853.

cupé l'Amérique, où elle a été souvent et complétement dénaturée.

Voici le thème de quelques écrivains américains hostiles à Beaumarchais : suivant eux, l'auteur du *Barbier de Séville* aurait indignement exploité les États-Unis. Il aurait reçu à titre gratuit du gouvernement français et du gouvernement espagnol, non-seulement un million, mais tous les millions convertis par lui en fournitures; il les aurait reçus avec la mission expresse d'envoyer ces fournitures *gratis* aux Américains, il en aurait audacieusement exigé le paiement, et comme les nécessités de la politique par rapport à l'Angleterre imposaient aux gouvernemens donateurs le silence sur leurs véritables intentions, Beaumarchais, leur agent, aurait profité de cette circonstance pour extorquer aux États-Unis des sommes énormes (1). A ce roman injurieux pour Beaumarchais il faut opposer la vérité, qui serait peu honorable pour le gouvernement des États-Unis, si l'on ne savait combien les gouvernemens qui se fondent sont entourés de tiraillemens et de désordres, et qu'il suffit quelquefois d'un homme malintentionné et jaloux pour entraîner d'autres hommes qui ignorent les faits à des actes d'une injustice flagrante et d'une révoltante ingratitude. Beaumarchais a reçu, non pas des millions, mais un million, du gouvernement français, pour se charger à ses risques et périls d'une opération qui en un an l'avait entraîné à une mise en dehors de plus de 5 millions. Nous le verrons tout à l'heure, en un moment d'extrême détresse occasionnée par la négligence qu'apportait le congrès dans l'exécution des engagemens les plus formels, implorer vainement de M. de Vergennes un nouveau secours d'un million qui lui est refusé (2). Reçut-il en plus du gouvernement espagnol un million? C'est une question au moins douteuse, car je n'ai pas trouvé trace dans ses papiers de ce million, et je ne vois à l'appui de l'opinion qui présente Beaumarchais comme l'ayant reçu qu'une phrase de la lettre de M. de Vergennes au roi citée plus haut, dans laquelle le ministre, en demandant l'autorisation de délivrer un million à Beaumarchais, parle de son intention de proposer au *ministère* espagnol de *doubler l'opération*. Ce qui me porterait à douter

(1) Ce thème est amplement développé dans l'ouvrage intitulé : *A Political and civil History of the United States of America from* 1763 *to* 1797, by Timothy Pitkin. Je n'ai pu me procurer l'ouvrage de M. Pitkin, mais j'ai lu un résumé très complet du chapitre consacré à Beaumarchais dans un journal français publié aux États-Unis; j'ai entre les mains tous les documens soumis au congrès à diverses époques sur cette affaire; j'ai enfin sous les yeux les *Mémoires* d'Arthur Lee, l'adversaire le plus acharné de Beaumarchais, qui le premier a mis en circulation la thèse adoptée par M. Pitkin. Je crois donc pouvoir réfuter cette thèse en connaissance de cause.

(2) Neuf ans après l'époque où nous sommes arrivés, en 1785, Beaumarchais reçut du gouvernement une indemnité de plus de 2 millions, mais pour une affaire toute spéciale, et qui n'a point trait aux fournitures faites pour les États-Unis.

que cette intention de M. de Vergennes ait été réalisée, c'est que dans la collection de documens publiés sous le titre de *Vie d'Arthur Lee* (1), il n'est pas question d'un million donné à Beaumarchais par le gouvernement espagnol. Arthur Lee, l'ennemi déclaré de l'auteur du *Barbier de Séville*, envoyé précisément vers cette époque en Espagne pour solliciter des secours, n'aurait pas manqué de chercher à constater ce fait, s'il eût existé. Il résulte au contraire des informations recueillies dans cet ouvrage que le gouvernement espagnol avait chargé un négociant de Bilbao, nommé Guardoqui, d'une opération à peu près semblable à celle dont Beaumarchais était chargé en France. Ce fait d'un million reçu de l'Espagne me paraît donc au moins douteux; ce qui est certain, c'est que Beaumarchais, confiant dans les engagemens pris au nom du congrès par le premier agent des États-Unis à Paris, avait formé une association avec divers armateurs de Nantes, du Havre, de Rochefort, de Dunkerque, et avec des banquiers hollandais, qu'il avait expédié au congrès plus de 5 millions de cargaisons, et qu'au bout de deux ans le congrès n'avait pas encore répondu à une seule de ses lettres, qu'il avait tout reçu avec le plus grand plaisir, mais qu'il n'avait rien payé, ni en argent ni en nature, et que, grâce à lui, Beaumarchais avait été deux ou trois fois sur le point de faire faillite. Ce ne fut qu'après que la guerre déclarée entre la France et l'Angleterre eut permis à M. de Vergennes d'intervenir dans la question, que le congrès, passant tout à coup du plus dédaigneux et du plus inconcevable silence au plus poétique enthousiasme, envoya à Beaumarchais une adresse flamboyante, que l'on trouvera plus loin, en y joignant non pas de l'argent, mais des lettres de change à trois ans de date, destinées à régler *la moitié* d'une créance qui datait déjà de près de trois ans! Quant à l'autre moitié, qui n'était pas encore payée vingt ans plus tard, à la mort de Beaumarchais, elle ne le fut jamais complétement. Il est clair que, si l'auteur du *Barbier de Séville* s'enrichit par son commerce en Amérique, ce n'est pas dans ses rapports avec le congrès, au moins durant cette première période. C'est quand il eut pris le parti de vendre non plus au gouvernement, mais aux particuliers, et dans tous les cas, de ne plus rien livrer à personne que contre des marchandises ou de l'argent.

Reste à expliquer par quelles circonstances le congrès des États-Unis fut conduit à considérer si longtemps Beaumarchais comme un être fictif destiné à lui envoyer *gratis* et indéfiniment des canons, des fusils, de la poudre, des habits, des souliers, des tentes, des couvertures, etc. On se souvient de l'ardeur avec laquelle Beaumarchais à

(1) *Life of Arthur Lee*, by Richard-Henri Lee; Boston, 1829.

Londres, dès le début de l'insurrection américaine, plaidait pour les *insurgens* auprès de Louis XVI et de ses ministres, avec quelle souplessse d'argumentation il travaillait sans relâche à démontrer que le moment était venu de secourir secrètement les Américains. Nous ne dirons pas avec l'ami Gudin qu'en agissant ainsi, Beaumarchais ne songeait absolument qu'à la gloire de servir une cause juste en même temps que les intérêts de son pays. L'auteur du *Barbier de Séville* aimait la gloire incontestablement, mais il faudrait être doué de la candeur qui distingue l'honnête Gudin pour ne pas reconnaître qu'il aimait aussi les affaires, qu'il ne détestait pas *la bonne, la douce, la trois, quatre, six, dix fois agréable recette,* comme dit Figaro. Les citoyens des États-Unis, qui jusqu'ici du moins ne passent pas pour le peuple le plus chevaleresque dans les questions de *make money,* ne sauraient faire un crime à un particulier de n'avoir point songé, pendant les trois années les plus laborieuses peut-être de sa carrière si agitée, à leur consacrer toutes ses facultés, à leur procurer, au milieu d'obstacles de toute nature, les moyens de soutenir une campagne décisive qui entraîna l'alliance déclarée de la France et par suite le triomphe de leur indépendance, le tout pour l'unique plaisir de se voir qualifié par Arthur Lee d'*aventurier,* et par le congrès d'*homme généreux qui a gagné l'estime d'une république naissante et mérité les applaudissemens du Nouveau-Monde.* Beaumarchais tenait sans doute à mériter les applaudissemens du Nouveau-Monde, mais il tenait aussi à ce que ses opérations fussent à la fois profitables au Nouveau-Monde et à lui. Cependant la première partie de sa correspondance avec Louis XVI et M. de Vergennes prouve qu'il ne songeait pas d'abord à se lancer dans une entreprise aussi considérable et aussi chanceuse que celle de se faire à ses risques et périls le fournisseur direct des colonies insurgées, même avec une subvention du gouvernement. Il demandait au ministère français une somme de 2 ou 3 millions, en se chargeant de la transformer en fournitures et de remettre lui-même ces fournitures, avec une commission apparemment, aux agens de l'Amérique. Il avait communiqué cette première idée à un Américain qui se trouvait à Londres à la fin de 1775, et qu'il est nécessaire de bien faire connaître à cause du rôle important qu'il va jouer dans la suite de cette affaire. C'était un Virginien nommé Arthur Lee, encore jeune et inconnu, qui étudiait le droit à Londres au moment où éclata la révolution américaine, dont les frères avaient pris une part active à cette révolution, qui fut depuis membre de la députation américaine à Paris et ensuite membre du congrès. Un écrivain des États-Unis, le seul qui à ma connaissance ait esquissé avec exactitude les rapports de Beaumarchais et d'Arthur Lee, M. Jared Sparks, peint ainsi le caractère de ce dernier :

« Il méritait, dit-il, de la considération par ses talens naturels et acquis. Il était bon écrivain, et il défendit la cause de son pays avec ardeur et persévérance; mais son caractère était inquiet et violent. Jaloux de ses rivaux, se défiant de tout le monde, il s'engageait lui-même et il engageait tous ceux qui se trouvaient en rapport avec lui dans une succession de disputes et de difficultés (1). » Il faut ajouter à ce portrait qu'Arthur Lee était dévoré d'ambition et toujours disposé à se faire valoir aux dépens d'autrui. Sa correspondance avec le comité secret du congrès, à l'époque où il faisait partie de la députation américaine à Paris avec Silas Deane et Franklin, n'est qu'une série d'insinuations amères, et souvent des plus injurieuses, contre ses deux collègues. Il ne tint pas à lui que Franklin notamment ne passât pour un voleur, et qu'on ne crût en Amérique que c'était Arthur Lee qui seul avait décidé l'alliance entre les États-Unis et la France. — Son biographe, qui porte le même nom et qui sans doute est son parent, semble adopter cette dernière opinion avec une bonne foi très respectable, mais très mal renseignée sur ce point. Nous avons eu occasion d'étudier de près les travaux de la députation américaine à Paris, et nous pouvons affirmer qu'Arthur Lee n'y exerça aucune influence, qu'il n'avait aucun crédit sur le gouvernement français, et qu'il joua réellement auprès de lui le rôle de *la mouche du coche*. C'est ce qui explique parfaitement son irritation permanente contre ses deux collègues.

Tel était l'homme que Beaumarchais rencontra à Londres à la fin de 1775 chez Wilkes, et à qui il fit part de ses instances auprès du gouvernement français pour obtenir des secours secrets en faveur des Américains. Enchanté de trouver une occasion de se donner de l'importance, Arthur Lee écrit tout de suite au comité secret du congrès « qu'à la suite de ses *actives démarches* auprès *de l'ambassadeur de France à Londres*, M. de Vergennes *a envoyé à lui, Arthur Lee*, un *agent secret pour l'informer* que la cour de France ne peut songer à faire la guerre à l'Angleterre, mais qu'elle est prête à envoyer pour cinq millions d'armes et de munitions au Cap Français, pour les faire passer de là aux États-Unis. » Il n'y avait pas un mot de vrai dans cette nouvelle. M. de Vergennes n'avait envoyé nul agent à Arthur Lee pour lui faire des promesses de ce genre. Beaumarchais l'avait rencontré chez Wilkes, lui avait parlé de ses plans, de ses espérances, de ses instances auprès de M. de Vergennes. Arthur Lee, pour se grandir aux yeux du congrès, avait complétement dénaturé cette conversation, et la preuve que l'invention venait de lui et non de Beaumarchais, c'est qu'au même moment ce dernier sollicitait

(1) *Life of Benj. Franklin*, by Jared Sparks, p. 447.

ardemment et vainement de M. de Vergennes ces secours secrets, en joignant précisément à ses instances celles d'Arthur Lee, qui se déclarait prêt à venir à Paris, si le ministre le désirait. Les étranges amplifications du jeune Américain avaient naturellement fait sur le comité secret du congrès une impression profonde; c'était la première nouvelle de ce genre qui arrivait en Amérique; on en avait conclu qu'Arthur Lee était un très habile négociateur, et comme avant d'avoir reçu cette nouvelle, on avait déjà envoyé en France un agent particulier pour solliciter les mêmes secours qu'Arthur Lee assurait lui être promis, on se réserva d'adjoindre celui-ci au nouvel agent.

En attendant, Beaumarchais poursuivait ses instances auprès de M. de Vergennes, qui non-seulement n'avait rien promis, mais qui refusait toujours. Les chances de triomphe des colonies étaient encore trop incertaines pour qu'on s'exposât à une guerre avec l'Angleterre, guerre qui résulterait nécessairement d'une indiscrétion des Américains divulguant les secours donnés. Comment s'assurer de leur discrétion? On a vu Beaumarchais proposer, dans ses mémoires au roi, divers moyens. Le plus sûr parut être de changer la physionomie de l'opération, de cacher aux *insurgens* eux-mêmes la source des secours qu'ils recevraient, et, au lieu de donner ces secours gratuitement, de subventionner en secret plusieurs (1) maisons de commerce qui enverraient aux Américains des fournitures, en leur accordant toute facilité pour des paiemens en nature. C'est dans ces conditions qu'une subvention fut concédée à Beaumarchais. Qui ne comprend en effet que, — lorsque le gouvernement français, suivant d'ailleurs l'exemple que lui avait donné si souvent l'Angleterre et dans la guerre de Corse et dans nos guerres civiles du XVIe siècle, se décidait à secourir les *insurgens* sous cette forme indirecte pour éviter la guerre, — il devait non-seulement permettre, mais il devait vouloir que les secours fournis ne le fussent pas à titre gratuit? Cette gratuité eût manifestement dénoncé à l'Angleterre sa coopération. Ainsi Beaumarchais accepta de se faire le fournisseur direct des Américains avec une subvention secrète d'un million, sous la condition non pas d'accorder gratuitement ce million, et à plus forte raison une série indéfinie de millions qu'on ne lui donnait pas, mais d'accepter le mode de paiement qui conviendrait le mieux aux Américains, de braver en même temps les chances d'une entreprise qui offrait des difficultés et des dangers sans nombre, et dont cette première avance

(1) La lettre de M. de Vergennes au roi, citée plus haut, une lettre de Louis XVI au roi d'Espagne, publiée par M. de Flassan, et quelques autres documens trouvés dans les papiers de Beaumarchais me portent à penser que plusieurs maisons de commerce furent en effet subventionnées également dans la même intention.

d'un million n'était qu'une juste compensation (1). Il est donc certain que Beaumarchais n'a trompé personne, qu'il a fidèlement rempli, on le verra, les intentions de M. de Vergennes, et qu'il a au contraire été trompé par les Américains sous l'influence d'Arthur Lee.

En revenant de Londres à Paris, Beaumarchais avait continué avec ce dernier une correspondance en chiffres. Lorsqu'il eut été convenu avec M. de Vergennes que l'opération aurait un caractère exclusivement individuel et commercial, que la coopération du gouvernement se bornerait à une subvention secrète d'un million, et que cette coopération serait cachée aux Américains eux-mêmes, Beaumarchais, deux jours après avoir reçu le million, le 12 juin 1776, écrit à Arthur Lee, conformément aux instructions ministérielles, le billet suivant :

« Les difficultés que j'ai trouvées dans ma négociation auprès du ministère m'ont fait prendre le parti de *former une compagnie* qui fera passer au plus tôt les secours de munitions et de poudre à *votre ami*, moyennant des retours en tabac au Cap Français. »

Sur ces entrefaites, l'agent américain envoyé directement par le congrès à Paris, Silas Deane, arrive. Comme il était seul muni des pouvoirs du congrès pour traiter en son nom, Beaumarchais contracte naturellement avec lui et n'écrit plus à Arthur Lee. Celui-ci avait compté sur la coopération de Beaumarchais pour se grandir aux yeux du congrès; « il espérait, dit l'auteur de la *Vie de Franklin*, jouer le rôle principal dans l'opération. En apprenant qu'elle passait dans les mains de M. Deane, il accourut à Paris, accusa M. Deane d'intervenir dans ses propres affaires, s'efforça de faire naître une querelle entre lui et Beaumarchais, et, ne pouvant y parvenir, retourna à Londres vexé de son désappointement et furieux contre M. Deane (2). » A ce récit très exact, il faut ajouter que Lee n'était pas moins furieux contre Beaumarchais que contre Deane. Afin de se venger de l'un et de l'autre, il imagina d'écrire à leur insu au comité secret du congrès que tous deux s'entendaient pour tromper à la fois le gouvernement français et les États-Unis, en transformant en une opération commerciale ce qui, dans les intentions du ministère, devait être un don gratuit. C'est de ce roman insidieux d'Arthur Lee que sont nés tous les embarras de Beaumarchais dans ses

(1) En admettant même que Beaumarchais n'a point eu à restituer ce million au gouvernement français sous une forme ou sous une autre, je fais une supposition qui me paraît probable, mais qui n'est encore qu'une supposition. Ce qui est incontestable, c'est que, six mois après l'avance de ce million, un certificat de M. de Vergennes, avec un *bon* écrit de la main du roi, constate que *l'application de cette avance a été faite suivant les intentions du roi*. Par conséquent Beaumarchais, comptable envers le roi seul et M. de Vergennes, est complétement déchargé de ce côté-là.

(2) *Life of Franklin*, by Jared Sparks, p. 449.

rapports avec le congrès. Nous verrons plus tard M. de Vergennes lui-même s'expliquer très nettement sur ce point; mais comme sa réponse officielle, à l'époque où elle fut adressée au congrès, pourrait être considérée comme dictée par les convenances politiques, nous devons, en exposant les arrangemens contractés entre Silas Deane et Beaumarchais sous l'œil même de M. de Vergennes, chercher à démêler les véritables intentions du ministre dans une affaire qui, par sa nature même d'affaire secrète, a laissé naturellement peu de documens écrits de la main de ce dernier.

Une première preuve en faveur de Beaumarchais nous est fournie par un de ces incidens un peu comiques qui, dans la vie de l'auteur du *Barbier de Séville*, se mêlent toujours aux choses les plus sérieuses, et que nous devons raconter parce qu'il vient à l'appui de notre thèse. Au moment où le premier agent du congrès, Silas Deane, arriva à Paris, en juillet 1776, Beaumarchais, quoique le plus ardent, n'était pas le seul avocat des *insurgens* auprès du ministère. Avec lui rivalisait de zèle un vieux médecin, nommé Dubourg, assez savant en botanique, qui s'était lié autrefois en Angleterre avec Franklin, et qui se remuait beaucoup pour la cause américaine. Franklin, avant d'être envoyé lui-même en France, avait adressé Silas Deane au docteur Dubourg. Ce docteur, à qui M. de Vergennes accordait quelque confiance, avait été mis dans la confidence des intentions du ministre, de subventionner secrètement diverses entreprises commerciales destinées à envoyer des fournitures aux Américains, et il avait compté qu'il serait choisi pour diriger une opération de ce genre, lorsqu'il apprit que le ministre, plus confiant sans doute dans l'habileté de Beaumarchais que dans la sienne, avait donné la préférence à ce dernier. Mécontent de se voir supplanté par l'auteur du *Barbier de Séville*, le vieux docteur écrit à M. de Vergennes la lettre suivante :

« Monsieur le comte,

« J'ai vu ce matin M. de Beaumarchais, et j'ai conféré volontiers avec lui sans réserve. Tout le monde connaît son esprit, et personne ne rend plus justice que moi à son honnêteté, sa discrétion, son zèle pour tout ce qui est grand et bon. Je le crois un des hommes du monde les plus propres aux négociations politiques, mais peut-être en même temps un des moins propres aux négociations commerciales. Il aime le faste, on assure qu'il entretient des demoiselles; il passe enfin pour un bourreau d'argent, et il n'y a en France *ni marchand ni fabriquant qui n'en ait cette idée et qui n'hésitât beaucoup à faire la moindre affaire de commerce avec lui*. Aussi m'étonna-t-il bien lorsqu'il m'apprit que vous l'aviez chargé non-seulement de nous aider de ses lumières, mais de concentrer en lui seul *l'ensemble et les détails de toutes les opérations de commerce tant en envois qu'en retours, soit des munitions de*

guerre, soit des marchandises ordinaires de la France aux colonies unies et des colonies en France, la direction de toutes les affaires, le règlement des prix, la conclusion des marchés, les engagemens à prendre, les recouvrêmens à faire, etc. Peut-être est-il cent, peut-être mille personnes en France, qui, avec des talens fort inférieurs à ceux de M. de Beaumarchais, pourraient mieux remplir vos vues, en inspirant plus de confiance à tous ceux avec lesquels elles auraient à traiter. »

Avant de montrer l'auteur du *Barbier de Séville* réfutant à sa manière les accusations du docteur, nous devons faire remarquer combien cette lettre est importante pour l'éclaircissement d'une affaire assez difficile à débrouiller, et qui, on le verra, a fait naître aux États-Unis les contestations les plus acharnées. Cette lettre, qui prouve que le docteur Dubourg était dans la confidence des intentions du ministre, prouve en même temps jusqu'à la dernière évidence, par les passages que nous avons soulignés, qu'en accordant à l'opération fondée par Beaumarchais, à ses risques et périls, une subvention secrète d'un million, M. de Vergennes n'entendait pas que l'opération n'aurait qu'un caractère commercial *fictif,* qu'il entendait encore moins lancer Beaumarchais dans une mise en dehors de cinq ou six millions, uniquement pour les beaux yeux des *insurgens*, mais qu'il pensait que l'opération s'alimenterait avec l'argent du commerce, et qu'elle se soutiendrait par les bénéfices résultant des retours en nature sur lesquels Beaumarchais avait le droit de compter d'après les engagemens formels pris par l'agent du congrès.

Il faut dire maintenant l'effet que produisit la lettre du docteur Dubourg accusant Beaumarchais par-devant M. de Vergennes d'*entretenir des demoiselles.* Le ministre, malgré sa gravité, trouva plaisant de communiquer la lettre du docteur à Beaumarchais, qui de son côté, sans doute pour égayer le ministre, lui envoya une copie de sa réponse au docteur Dubourg. Elle est ainsi conçue :

« Ce mardi, 16 juillet 1776.

« Jusqu'à ce que M. le comte de Vergennes m'ait montré votre lettre, monsieur, il m'a été impossible de saisir le vrai sens de celle dont vous m'avez honoré. Ce monsieur *qui ne veut ni ne peut rien prendre sur lui avec moi* était une chose inexplicable (1). J'entends fort bien maintenant que vous avez voulu vous donner le temps d'écrire au ministre à mon sujet; mais, pour en recevoir des notions vraies, était-il bien nécessaire de lui en offrir de fausses? Eh! que fait à nos affaires que je sois un homme répandu, fastueux, et qui entretient des filles? Les filles que j'entretiens depuis vingt ans, monsieur, sont bien vos très humbles servantes. Elles étaient cinq, dont quatre sœurs

(1) Ce passage s'applique à Silas Deane, qui venait d'arriver, et que Beaumarchais n'avait pas encore vu, parce que le docteur Dubourg le dissuadait sans doute de s'aboucher avec lui.

et une nièce. Depuis trois ans, deux de ces filles entretenues sont mortes à mon grand regret. Je n'en entretiens plus que trois, deux sœurs et ma nièce, ce qui ne laisse pas d'être encore assez fastueux pour un particulier comme moi. Mais qu'auriez-vous donc pensé, si, me connaissant mieux, vous aviez su que je poussais le scandale jusqu'à entretenir aussi des hommes, deux neveux fort jeunes assez jolis, et même le trop malheureux père qui a mis au monde un aussi scandaleux entreteneur (1)? Pour mon faste, c'est encore bien pis. Depuis trois ans, trouvant les dentelles et les habits brodés trop mesquins pour ma vanité, n'ai-je pas affecté l'orgueil d'avoir toujours mes poignets garnis de la plus belle mousseline unie? Le plus superbe drap noir n'est pas trop beau pour moi, quelquefois même on m'a vu pousser la faquinerie jusqu'à la soie, quand il fait très chaud; mais je vous supplie, monsieur, de ne pas aller écrire ces choses à M. le comte de Vergennes : vous finiriez par me perdre entièrement dans son esprit.

« Vous avez eu vos raisons pour lui écrire du mal de moi que vous ne connaissiez pas; j'ai les miennes pour ne pas en être offensé, quoique j'aie l'honneur de vous connaître. Vous êtes, monsieur, un honnête homme tellement enflammé du désir de faire un grand bien, que vous avez cru pouvoir vous permettre un petit mal pour y parvenir.

« Cette morale n'est pas tout à fait celle de l'Évangile; mais j'ai vu beaucoup de gens s'en accommoder. C'est même en ce sens que, pour opérer la conversion des païens, les pères de l'église se permettaient quelquefois des citations hasardées, de saintes calomnies qu'ils nommaient entre eux des fraudes pieuses. Cessons de plaisanter. Je n'ai point d'humeur, parce que M. de Vergennes n'est pas un petit homme, et je m'en tiens à sa réponse. Que ceux à qui je demanderai des avances en affaires se défient de moi, j'y consens; mais que ceux qui seront animés d'un vrai zèle pour les amis communs dont il s'agit y regardent à deux fois avant de s'éloigner d'un homme honorable qui offre de rendre tous les services et de faire toutes les avances utiles à ces mêmes amis. M'entendez-vous maintenant, monsieur?

« J'aurai l'honneur de vous voir cette après-midi d'assez bonne heure pour vous trouver encore assemblés. J'ai celui d'être avec la plus haute considération, monsieur, votre très humble et très-obéissant serviteur bien connu sous le nom de *Roderigue Hortalez et compagnie* (2). »

(1) Cette réponse de Beaumarchais avait eu, à ce qu'il paraît, du succès dans sa famille, car je vois Julie saisir la balle au bond et écrire à ce sujet à son frère une lettre qui commence ainsi : « *Monsieur l'entreteneur*, je me sens forcée de vous dire que votre lettre à M. le docteur a fait fortune parmi nous; les filles que vous entretenez sont bien *vos très humbles servantes*, mais pourvu que vous les augmentiez, » et après avoir développé ce thème, Julie conclut à son ordinaire par des vers plus gais que poétiques, comme elle en mêlait volontiers à tout ce qu'elle écrivait :

Car si vous voulez nous en croire,
Vous augmenterez fort la gloire
Des bienfaits dont vous nous comblez
En nous doublant les fonds que vous nous accordez.

« Je suis en attendant ce moment désiré, monsieur l'entreteneur, votre, etc. JULIE B. »
Il est probable que Julie gagna à la lettre du docteur un supplément d'*entretien*.

(2) Le docteur Dubourg garda toujours rancune à Beaumarchais des préférences de

L'Espagne ayant déjà porté bonheur à l'auteur du *Barbier de Séville*, c'est sous ce nom de *Roderigue Hortalez et compagnie*, destiné à dépister l'ambassadeur d'Angleterre, que Beaumarchais couvrit ses opérations d'armateur secrètement appuyé par la cour de France. Malgré le mauvais vouloir du docteur Dubourg, il fallut bien que Beaumarchais et Silas Deane s'abouchassent enfin.

L'agent du congrès avait été présenté secrètement par ce même docteur Dubourg à M. de Vergennes le 17 juillet 1776. La situation des colonies insurgées était à cette époque extrêmement critique. Elles luttaient vaillamment, mais elles avaient épuisé la ressource ruineuse du papier-monnaie; elles manquaient d'armes, de munitions, leurs troupes étaient à moitié nues, tandis que l'Angleterre, résolue aux derniers sacrifices pour étouffer la rébellion, avait envoyé en Amérique le général Howe avec des renforts considérables. Les troupes américaines avaient perdu plusieurs batailles, et bientôt le congrès lui-même allait être obligé de fuir de Philadelphie, occupée par les Anglais, pour s'établir à Baltimore. La campagne suivante devait être décisive, et l'on pensait généralement en Europe que les Américains seraient écrasés. C'est dans cet état de choses que le congrès envoyait Silas Deane à Paris, pour tâcher de se procurer à crédit du gouvernement ou des particuliers deux cents pièces de canon, des armes, des munitions, des effets d'habillement ou de campement pour vingt-cinq mille hommes. M. de Vergennes répondit naturellement aux demandes de l'agent du congrès par un refus formel, motivé sur les rapports pacifiques entre la France et l'Angleterre. Seulement il lui indiqua Beaumarchais comme un *négociant* qui pourrait peut-être lui venir en aide à des conditions raisonnables. Le lendemain Beaumarchais écrit à Silas Deane la lettre suivante :

« Paris, ce 18 juillet 1776.

« Je ne sais, monsieur, si vous avez avec vous quelqu'un de confiance pour vous traduire les lettres françaises qui traitent d'affaires importantes; de mon côté, je ne serai pas en état de conférer avec vous en anglais jusqu'après le retour d'une personne que j'attends en ce moment de Londres et qui nous servira d'interprète (1). En attendant, j'ai l'honneur de vous informer que

M. de Vergennes, et comme il était très lié avec Franklin, lorsque ce dernier eut rejoint Silas Deane en France, le docteur l'indisposa contre Beaumarchais, ce qui fut un nouvel obstacle ajouté à tous ceux qui croisaient ses opérations. Du reste, le docteur fut puni de sa jalousie, car, n'ayant pu obtenir pour ses projets de commerce la coopération du ministère, il voulut équiper un petit navire à lui tout seul; ce navire fut arrêté et confisqué par les Anglais, qui s'adjugèrent *gratis* la pacotille du docteur.

(1) Silas Deane, à son arrivée en France, savait très peu le français; toutes ses lettres, soit au ministre, soit à Beaumarchais, sont écrites en anglais. Beaumarchais, de son côté, quoiqu'il eût séjourné en Angleterre, ne savait guère de l'anglais que ce fameux mot qu'il donne dans *le Mariage de Figaro* comme le fond de la langue.

j'ai depuis quelque temps conçu le projet d'aider les braves Américains à secouer le joug de l'Angleterre. J'ai déjà essayé différens moyens d'ouvrir une secrète et sûre correspondance entre le congrès général et une maison de commerce que je suis en train de former, et dont le but sera de fournir le continent, soit par la voie de nos îles, soit directement, si cela est possible, de tous les articles dont les Américains ont besoin, et qu'ils ne peuvent plus tirer de l'Angleterre. J'ai déjà parlé de mon plan à un *gentleman* à Londres qui se dit très attaché à l'Amérique (1); mais notre correspondance, depuis que j'ai quitté l'Angleterre, se poursuivant avec difficulté et en chiffres, je n'ai reçu aucune réponse à ma dernière lettre, dans laquelle je fixais quelques points de cette grande et importante affaire. Puisque vous êtes revêtu, monsieur, d'un caractère qui me permet d'avoir confiance en vous, je serai très satisfait de renouer d'une manière plus certaine et plus régulière une négociation qui n'a été jusqu'ici qu'effleurée. Mes moyens ne sont pas encore très considérables, mais ils s'accroîtront beaucoup, si nous pouvons établir ensemble un traité dont les conditions soient honorables et avantageuses, et dont l'exécution soit exacte. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS (2). »

On le voit, dès les premières relations de Beaumarchais avec l'agent du congrès, il n'y a nulle ambiguité sur la nature de l'affaire. Il ne s'agit pas d'un don que Beaumarchais serait chargé de transmettre, mais d'un traité commercial dont l'exécution soit exacte. Toutefois, comme l'opération était trop chanceuse pour qu'un vrai négociant, dans la situation des affaires d'Amérique, l'eût entreprise uniquement à ses risques et périls, et comme Beaumarchais n'était point négociant de profession, il n'était pas difficile à Silas Deane de soupçonner que l'homme qu'on lui indiquait et qui s'adressait à lui était plus ou moins soutenu par le ministère. Il devait donc, à moins d'une connivence coupable dont Arthur Lee l'a très injustement accusé, il devait, tout en acceptant Beaumarchais tel qu'on le lui présentait, c'est-à-dire comme un négociant agissant en son propre nom, tenir le ministère au courant des engagemens que ce négociant lui demandait de prendre. Aussi l'a-t-il fait, et c'est ce qui résulte de la lettre suivante, écrite par Silas Deane, en date du 19 juillet 1776, à l'homme de confiance de M. de Vergennes, M. Gérard, depuis Gérard de Rayneval, alors premier commis aux affaires étrangères. Cette lettre prouve que Silas Deane a communiqué à M. Gérard la première lettre de Beaumarchais qu'il n'a pas encore vu, et qu'il a demandé conseil sur ce qu'il devait faire. « Je n'ai pas encore

(1) On comprend que le *gentleman* dont il est question ici est Arthur Lee.

(2) Cette première lettre à Silas Deane, qui est importante pour tout ce qui va suivre, n'ayant pas été retrouvée par moi dans les papiers de Beaumarchais, j'ai été obligé de la traduire aussi exactement que possible sur la traduction anglaise, qui figure dans les documens fournis au congrès des États-Unis par Silas Deane.

eu le plaisir de voir M. de Beaumarchais, écrit Silas Deane à M. Gérard; mais je suis plein de confiance, d'après les renseignemens que vous m'avez donnés sur lui, qu'il sera en état de me procurer les choses dont j'ai besoin, et que je dois m'adresser à lui de préférence à toute autre personne. Je pense que par lui les fournitures mentionnées dans mes instructions me seront procurées avec le plus grand secret et la plus grande certitude. » Le même jour a lieu la première conférence entre Beaumarchais et l'agent du congrès, car le lendemain Silas Deane écrit à Beaumarchais la lettre suivante :

« Paris, hôtel Grand-Villars, 20 juillet 1776.

« Monsieur,

« Conformément à votre demande dans notre entrevue d'hier, je vous envoie ci-incluse une copie de ma commission et un extrait de mes instructions, qui vous donneront la certitude que je suis autorisé à faire les acquisitions pour lesquelles je me suis adressé à vous. Pour l'intelligence de cet extrait, il est nécessaire de vous informer que j'avais reçu ordre de m'adresser d'abord aux ministres, afin d'obtenir d'eux par voie d'achat ou d'emprunt les fournitures dont nous avons besoin, et, au cas où le crédit et l'influence du congrès dans les circonstances présentes ne seraient pas suffisans pour les obtenir par ce moyen, j'avais mission de tâcher de me les procurer partout ailleurs. Je vous ai déjà fait part de ma demande au ministre et de sa réponse.

« A l'égard du crédit que nous vous demanderons pour les fournitures et les munitions que je compte obtenir de vous, j'espère qu'un long crédit ne sera pas nécessaire. Un an est le crédit le plus long que mes compatriotes sont habitués à prendre, et le congrès ayant engagé une grande quantité de tabac dans la Virginie et dans le Maryland, ainsi que d'autres articles qui seront embarqués aussitôt qu'on pourra se procurer des navires, je ne doute pas que des retours considérables en nature vous seront faits d'ici à *six mois* et que *le tout sera soldé d'ici un an.* C'est ce dont je presserai le congrès dans mes lettres. Cependant les événemens de la guerre sont incertains, et notre commerce est exposé à en souffrir; mais j'espère que, quoi qu'il arrive, vous recevrez bientôt des retours assez considérables pour pouvoir attendre. Dans le cas où une somme quelconque vous resterait due, après que le crédit dont nous conviendrons serait expiré, il est bien entendu que l'intérêt d'usage vous serait alloué pour cette somme.

« Aussitôt que vous aurez pu faire traduire cette lettre et l'incluse, j'aurai l'honneur de me présenter chez vous. En attendant, je suis avec tout le respect et l'attachement possibles, votre, etc.

« SILAS DEANE. »

A cette lettre de Silas Deane Beaumarchais répond par une lettre en date du 22 juillet, dans laquelle, après avoir accepté la forme des *retours en nature* et les délais demandés par l'agent du congrès, sur la question de la fixation du prix des fournitures il s'exprime ainsi :

« Comme je crois avoir affaire à un peuple vertueux, il me suffira de tenir par devers moi un compte exact de toutes mes avances. Le congrès sera le

maître ou de payer les marchandises sur leur valeur usuelle au temps de leur arrivée au continent, ou de les recevoir suivant les prix d'achat, les retards et les assurances, avec une commission proportionnée aux peines et soins qu'il est impossible de fixer aujourd'hui. J'entends servir votre pays comme s'il était le mien propre, et j'espère trouver dans l'amitié d'un peuple généreux la véritable récompense de mes travaux que je lui consacre avec plaisir. »

L'agent du congrès accepte avec reconnaissance cet arrangement par la lettre suivante, qui nous donnera en même temps une idée des difficultés de l'entreprise et par conséquent des services rendus par Beaumarchais :

« Paris, ce 24 juillet 1776.

« Monsieur, j'ai lu avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22, et je pense que vos propositions pour le règlement du prix des marchandises et fournitures sont justes et équitables. La généreuse confiance que vous placez dans la vertu et la justice de mes constituans m'inspire la plus grande joie, me donne les espérances les plus flatteuses pour le succès de l'entreprise à leur satisfaction aussi bien qu'à la vôtre, et me permet de vous assurer de nouveau que les colonies unies prendront les mesures les plus efficaces pour vous envoyer des retours et justifier sous tous les rapports les sentimens qui vous animent pour elles. Toutefois, comme le prix des effets d'équipement seuls s'élèvera déjà à 2 ou 3 millions et comme les canons, les armes, les munitions, feront monter la somme beaucoup plus haut, je ne puis, à cause de l'incertitude de l'arrivée des navires pendant la guerre, aller jusqu'à vous affirmer que des retours pour la totalité vous seront faits dans les délais indiqués; mais dans ce cas, ainsi que je vous l'ai écrit antérieurement, je compte qu'on vous allouera pour la balance un intérêt satisfaisant. Quant aux cargaisons envoyées d'Amérique, soit en France, soit aux Indes occidentales, à titre de retours pour vos avances, je pense qu'il n'y a aucune objection à ce qu'elles soient adressées, soit à votre maison en France, soit à vos agens partout où elles pourront arriver.

« Je vois ici que l'exportation des canons, armes et autres munitions de guerre est prohibée, et que par conséquent ces objets ne pourront être exportés qu'en secret. Cette circonstance me donne beaucoup d'inquiétudes, car si je ne puis les embarquer publiquement, je ne puis aussi me les procurer ouvertement sans éveiller des alarmes qui seront peut-être fatales à nos opérations. Vous savez que l'ambassadeur d'Angleterre est attentif à tout ce que je fais, que ses espions surveillent tous mes mouvemens, et surveilleront probablement de même tous les mouvemens de ceux avec qui je serai en relation. Dans une telle situation, connaissant très peu votre langue, je prévois bien des difficultés auxquelles je ne sais comment faire face, et qui vous embarrasseront peut-être beaucoup vous-même, malgré votre intelligence supérieure et votre habileté. Deux choses, vous en conviendrez, sont dans ce moment aussi essentielles que de se procurer les canons, les armes, etc., etc. : la première, c'est que les objets soient de bonne qualité (1); la seconde, qu'ils

(1) On a écrit souvent que les fournitures faites par Beaumarchais au congrès étaient

puissent être embarqués sans être arrêtés et retenus. La destinée de mon pays dépend en grande partie de l'arrivée de ces secours. Je ne puis donc être trop inquiet sur ce point, et il n'est pas de dangers ou de frais, si grands qu'ils soient, qui ne doivent être hasardés, si cela est nécessaire, pour un objet aussi capital et aussi important. Je vous prie de réfléchir mûrement là-dessus et de me communiquer vos réflexions. J'ai passé chez vous ce matin avec le docteur Bancroft dans l'intention d'en conférer avec vous, mais vous étiez parti pour Versailles. Permettez-moi d'appeler vivement votre attention sur ces derniers points, et de vous assurer que j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, monsieur, votre, etc.

« SILAS DEANE. »

Ces lettres suffisent, ce nous semble, pour préciser nettement la nature de l'opération et les engagemens très formels et très incontestables pris par l'agent du congrès. Nous avons dû entrer dans ces détails, parce que le résultat qui va suivre est des plus étranges. S'il était besoin d'une nouvelle preuve que ni Beaumarchais ni Silas Deane ne contractèrent à l'insu du ministre, je la trouverais encore dans ce passage d'une lettre de Silas Deane à M. de Vergennes, en date du 18 novembre 1776, qui constate que l'agent du congrès, tout en acceptant, comme il devait le faire, la position prise par le gouvernement, qui se déclarait complétement étranger à l'opération, n'en tient pas moins le ministre au courant de tout ce qui se passe entre lui et Beaumarchais.

« Je vous écris, dit Silas Deane à M. de Vergennes, à la suite de votre entrevue avec M. de Beaumarchais ce matin. Je voudrais avoir votre direction générale et votre avis sur cette délicate, critique et importante affaire, préalablement à toute application d'une manière plus publique. »

L'opération était en effet des plus difficiles, car il s'agissait d'un commerce prohibé officiellement, dont la prohibition était rigoureusement surveillée par l'ambassadeur d'Angleterre, et qui ne devait recevoir l'appui officieux du gouvernement français qu'à la condition que cet appui serait soigneusement caché. La moindre indiscrétion, le moindre embarras diplomatique occasionné par l'affaire allait transformer immédiatement l'appui du ministère en persécution. C'est dans ces conditions que l'auteur du *Barbier de Séville* devait faire extraire sans bruit, et par fractions, de divers arsenaux de l'état, 200 pièces de canon, des mortiers, des bombes, des boulets, 25,000 fusils, 200 milliers de poudre (1), faire fabriquer des effets d'habille-

en général de mauvaise qualité. Il a pu y avoir sur ce point quelques négligences de détail qui s'expliquent par les obstacles dont l'opération était entourée; mais pour l'ensemble l'accusation n'est pas fondée : je vois dans les papiers de Beaumarchais la preuve que les agens de l'Amérique inspectaient avec soin les cargaisons avant le départ.

(1) Il parait que les Américains, à cette époque, manquaient de poudre; les moyens

ment et de campement pour 25,000 hommes, réunir tous ces objets dans divers ports, les expédier aux *insurgens*, le tout sans éveiller les soupçons de l'ambassadeur d'Angleterre. Mais ce n'est pas en vain que Beaumarchais a pris pour devise : *Ma vie est un combat.* Les choses compliquées lui conviennent mieux que les choses simples. Une fois rassuré sur les résultats de l'opération par les engagemens de Silas Deane, il loue dans le faubourg du Temple une immense maison connue sous le nom d'hôtel de Hollande, il s'y installe avec ses bureaux, ses commis, et passe du jour au lendemain de l'état d'auteur comique à l'état de négociant espagnol connu sous le nom de *Roderigue Hortalez et compagnie.* En quelques mois, au milieu d'obstacles dont le détail serait trop long, il avait réuni au Havre et à Nantes tous les objets mentionnés plus haut. Silas Deane avait promis de fournir des navires américains pour transporter les cargaisons; mais ces navires n'arrivaient pas, et il était important que les secours parvinssent assez tôt pour servir dans la campagne de 1777. Beaumarchais s'arrange avec des armateurs et fournit les navires. Sur une lettre d'Arthur Lee, qui lui en fit un crime plus tard, Silas Deane demandait à enrôler des officiers d'artillerie et du génie, et à les expédier en même temps que les canons et les boulets. Beaumarchais obtient du ministère qu'il fermera les yeux sur cette opération; il enrôle lui-même quarante ou cinquante officiers qui doivent se rendre isolément au Havre et s'embarquer sous la conduite d'un général d'artillerie nommé Ducoudray (1).

Cependant, malgré les précautions prises, l'expédition avait fait du bruit. Je lis dans une lettre du lieutenant de police à M. de Vergennes, en date du 12 décembre 1776, les lignes suivantes : « L'arrivée du docteur Franklin à Nantes fait beaucoup de sensation, et *le départ de M. de Beaumarchais, que l'on dit partout s'être rendu au Havre, n'en fait pas moins.* » Pour éviter des querelles avec l'ambassadeur anglais, il avait été arrêté entre les ministres que ce convoi

de fabrication n'étaient pas sans doute assez perfectionnés pour leur permettre de s'en procurer chez eux. Il faut dire ici que les armes ou munitions tirées des arsenaux de l'état n'étaient point données *gratis* à Beaumarchais. C'est ce qui résulte du passage suivant d'une lettre inédite du ministre de la guerre, le comte de Saint-Germain, en date du 25 août 1776, au comte de Vergennes, que j'extrais des papiers de Beaumarchais : « Cette compagnie, écrit M. de Saint-Germain, paiera comptant les bouches à feu sur le pied de 40 sous la livre de fonte, les fers coulés 90 fr. le millier, et les fusils 23 fr. Dans *le cas où elle demanderait des délais, elle en donnerait une caution valable.* » Dans une autre lettre adressée à Beaumarchais, en date du 30 juin 1776, le ministre de la guerre lui écrit à propos de la poudre qu'on lui a livrée et qu'il doit remplacer dans trois mois : « Je dois vous prévenir que la poudre que vous aurez à remplacer ne pourra être reçue qu'après qu'elle aura été éprouvée suivant les règlemens. »

(1) Ces officiers, enrôlés par Beaumarchais et Silas Deane, et qui précédèrent Lafayette en Amérique, ne réussirent pas tous également. Plusieurs apportaient des pré-

de munitions et d'officiers serait présenté comme une expédition faite par le ministre de la marine pour les besoins des colonies françaises; mais l'expédition était considérable, on employait des bâtimens de commerce au lieu d'employer des navires de l'état, les officiers qui devaient s'embarquer avaient été indiscrets, la présence de Beaumarchais au Havre avait mis le comble à l'inquiétude de l'ambassadeur anglais. Bien que Beaumarchais fût parti sous le faux nom de Durand, si j'en juge par une lettre d'un des officiers à Silas Deane, il avait trahi son incognito en mêlant à une aussi importante affaire des préoccupations littéraires qui peignent l'homme au naturel. « Je crois, écrit cet officier, que le voyage de M. de Beaumarchais a fait plus de mal que de bien. Il est connu de beaucoup de monde, et il s'est fait connaître de toute la ville par la représentation de *ses comédies,* où il a été faire répéter les acteurs pour qu'ils jouassent mieux. Tout cela a rendu inutile la précaution qu'il avait prise de se cacher sous le nom de Durand. »

Beaumarchais assure au contraire que lui seul avait pu tempérer l'indiscrétion des officiers. Quoi qu'il en soit, lord Stormont avait adressé au gouvernement les remontrances les plus véhémentes. Le roi, qui ne voulait pas la guerre, le ministère, qui ne se sentait pas prêt à la faire, avaient craint de trop s'avancer. Un contre-ordre avait été envoyé au Havre et à Nantes, avec défense aux officiers de s'embarquer et aux navires de partir; mais lorsque le contre-ordre arriva au Havre, le plus fort des trois navires de Beaumarchais, *l'Amphitrite,* qui portait la plus grande partie des officiers et des munitions, avait déjà pris la mer. Les deux autres restèrent seuls séquestrés. Beaumarchais revient en toute hâte et se met en quatre pour obtenir la révocation du contre-ordre. Le billet suivant de M. de Vergennes à son premier commis, M. Gérard, peint assez bien ce qu'avait de délicat la situation des ministres dans une affaire de ce genre.

tentions supérieures à leur capacité; les Américains de leur côté étant très jaloux, il en résulta des froissemens. Cependant c'est Beaumarchais qui expédia aux États-Unis les officiers français ou étrangers qui se distinguèrent le plus après Lafayette, notamment le marquis de La Rouërie, très aimé de Washington, dont Chateaubriand parle avec éloge dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe,* le comte de Conway, Irlandais de mérite, le général polonais Pulawski, et surtout le vieux général Steuben, compagnon d'armes de Frédéric, qui rendit de grands services en organisant sur un très bon pied les milices américaines. Il est assez plaisant de voir l'auteur du *Barbier de Séville* recommandant au congrès ce vieux général et dissertant sur la guerre : « L'art de faire la guerre avec succès, écrit-il, étant le fruit du courage combiné avec la prudence, les lumières et l'expérience, un compagnon d'armes du grand Frédéric, qui ne l'a pas quitté pendant vingt-deux ans, nous paraît à tous un des hommes les plus propres à seconder M. Washington. »

« M. de Beaumarchais, dit M. de Vergennes, m'écrit sur le même sujet et me marque qu'il veut tenir de moi cette permission (la révocation du contre-ordre) : je me garderai bien de la lui énoncer, quoique *je l'aie par écrit* (1); mais comme très heureusement M. de Sartines a été chargé de cette besogne, je vais le renvoyer à lui. Je vous prie de vous expliquer de même dans votre réponse aux Américains, sans cependant désigner les masques. »

Beaumarchais obtient enfin la permission de faire partir les deux navires séquestrés; mais voilà qu'au moment où ils vont prendre la mer, on apprend que *l'Amphitrite*, que l'on croyait déjà bien loin, au lieu de suivre sa route, a fait deux relâches, une à Nantes, l'autre à Lorient, où le navire est encore, et cela parce que le général Ducoudray ne s'est pas trouvé commodément installé sur ce bâtiment. Nouvelles clameurs de lord Stormont; M. de Vergennes, irrité de se voir de nouveau compromis, s'en prend à Beaumarchais et retire la permission accordée. Le général Ducoudray écrit à Beaumarchais une longue lettre d'explications embarrassées et d'excuses. Beaumarchais, furieux à son tour, lui répond :

« Paris, le 22 janvier 1777.

« Toute votre conduite, monsieur, en cette affaire, étant inexplicable, je ne prendrai pas le soin inutile de l'étudier; il me suffit de chercher à m'en garantir pour l'avenir, ainsi que mes amis. En conséquence, et comme véritable armateur du vaisseau *l'Amphitrite*, je joins ici l'ordre au capitaine Fautrelle d'y garder l'autorité sans partage. Vous avez assez de sagacité pour être persuadé que je n'ai pas pris un parti aussi tranchant sans en avoir conféré sérieusement avec des amis puissans et sages. Vous aurez donc la bonté, monsieur, de vous y conformer ou de chercher un autre vaisseau pour passer où il vous plaira d'aller, sans que je prétende gêner votre conduite en rien autre chose que sur les objets qui me sont relatifs et tendent à me nuire. Vous voudrez bien, au reçu de cette lettre, remettre au capitaine Fautrelle tous les paquets, instructions et lettres destinés à opérer la remise directe de la cargaison de son navire, et me faire passer par M. de Francy un compte en règle et figuré de tout l'argent que vous avez dépensé dans vos courses aussi étonnantes que peu nécessaires, si votre intention toutefois est de nous en faire supporter les frais, ce que nous examinerons avec équité dans le comité de nos affaires. J'ai l'honneur, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

En même temps Beaumarchais écrit à son agent de confiance, M. de Francy (2), qui est parti pour Lorient :

(1) Ceci me paraît indiquer que, vu la gravité possible des conséquences de cette demi-complicité du gouvernement dans les opérations de Beaumarchais, chaque ministre, quand il fallait prendre une détermination, demandait un ordre écrit de la main du roi. C'est ainsi seulement que peut s'expliquer la phrase de M. de Vergennes.

(2) Nous devons dire un mot de ce M. de Francy dont il va souvent être question. C'était un jeune homme très distingué, auquel Beaumarchais avait donné toute sa con-

« Paris, ce 22 janvier 1777.

« Il faut dire comme Bartholo, *le diable est entré dans mon affaire*, et remédier comme nous pourrons au mal passé, en l'empêchant de renaître. Remettez la lettre ci-jointe à M. Ducoudray. Je vous l'envoie ouverte, afin que vous puissiez répondre à ses objections, de ma part, s'il en faisait. Exhibez au capitaine Fautrelle l'ordre que nous lui donnons ci-joint en qualité de propriétaire du vaisseau qu'il commande, et prenez sa parole d'honneur qu'il s'y conformera entièrement. Je reçus hier une lettre de mon neveu avec la

fiance, et qu'il chargea plus tard d'aller le représenter en Amérique, où il lui fut fort utile. Francy, en servant loyalement les intérêts de son patron, fit lui-même, à la grande satisfaction de Beaumarchais, une assez belle fortune; malheureusement il était poitrinaire, et il mourut jeune encore. J'ai de nombreuses lettres de lui qui contiennent des détails assez curieux sur les hommes et les choses en Amérique au moment de la révolution, et qui, en même temps qu'elles font honneur à son intelligence et à l'élévation de ses sentimens, prouvent la sincérité et la vivacité d'une affection que Beaumarchais inspirait à tous ceux qui l'entouraient. Je dois ajouter que Francy était le frère cadet de Théveneau de Morande, dont il a été déjà question dans un des chapitres précédens, mais qu'il ne ressemblait point à son frère sous le rapport de la moralité; aussi Beaumarchais, en tenant l'un à distance, avait su distinguer le mérite de l'autre et se l'était attaché. J'ai dû parler sévèrement de Morande, parce qu'il m'est démontré qu'une partie de sa vie a été peu estimable; je n'ai fait du reste que reproduire avec des adoucissemens ce qu'ont déjà dit de lui plusieurs écrivains, j'ai fait remarquer le premier que l'âge avait apporté une notable amélioration dans la vie de ce libelliste. Cependant j'apprends que Morande a laissé une famille honorable, qui s'est affligée de ce qui a été publié dans ce recueil sur l'auteur du *Gazetier cuirassé* à propos de ses relations avec Beaumarchais. Tout ce que je puis faire, en restant fidèle au premier devoir d'un écrivain, qui est de dire la vérité, c'est d'insister un peu plus sur la meilleure partie de la vie de Morande. Il est certain qu'après avoir vécu d'abord à Londres en trafiquant de l'injure et de la diffamation, cet écrivain, par la protection même de Beaumarchais, avait conquis une position plus avouable : il rédigea pendant plusieurs années en Angleterre le *Courrier de l'Europe*, que j'ai parcouru et qui est écrit en général avec une décence qu'on n'attendrait pas de l'auteur du *Gazetier cuirassé*. Plus tard, au commencement de la révolution, il rentra en France. On aurait pu croire, en raison de ses antécédens, qu'il allait se ranger du côté du plus fort et *hurler avec les loups*, c'est-à-dire les jacobins; il n'en fit rien. Il fonda, sous le titre de *l'Argus patriote*, un journal que je ne connaissais pas et que sa famille m'a communiqué. Dans ce journal, publié de 1791 à 1792, Morande défend avec autant de courage que de talent le parti monarchique constitutionnel, le parti de la modération, de la raison et de la justice, le parti pour lequel combattait à la même époque le noble et malheureux André Chénier. L'auteur de *l'Argus patriote* se montre plein de respect pour Louis XVI à une époque où le roi-martyr était déjà livré aux plus infâmes outrages, et plein d'intrépidité contre une faction redoutable et forcenée; ce journal est certainement un titre en faveur de l'homme qui le rédigeait. C'est à cette attitude que Morande dut l'honneur d'être arrêté après le 10 août, et de n'échapper que par un hasard heureux aux massacres de septembre. Il est donc juste de lui tenir compte de cette partie de sa vie; mais, si elle peut mitiger une rigoureuse appréciation des écarts très graves de sa jeunesse, elle ne doit pas la faire disparaitre. L'homme à qui Beaumarchais pouvait écrire amicalement et sans l'offenser : « Vous êtes devenu un honorable citoyen, ne redescendez jamais de la hauteur où vous voilà, » est un homme à qui sa conscience disait incontestablement qu'il n'avait pas toujours été un citoyen honorable.

vôtre. Aussi enfant que les autres, mon neveu paraît avoir de l'inquiétude de remonter sur *l'Amphitrite* (1). Vous sentez le peu d'égards que je dois à cette puérilité; recommandez-le seulement de nouveau à M. de Conway et au chevalier de Bore. Ordonnez au capitaine de recevoir sur son bord M. le marquis de La Rouërie, qui nous est spécialement recommandé. Remettez au capitaine la règle générale et secrète de sa route, et de ce qu'il doit faire en suivant sa vraie destination. Si la force majeure des circonstances l'obligeait à relâcher à Saint-Domingue, convenez avec lui et M. de Conway de ne s'y point arrêter, mais d'écrire à M. le comte d'Émery (2), de la rade, pour le prévenir que l'inquiétude seule des mauvaises rencontres a fait diriger l'ordre fictif de la marche de *l'Amphitrite* sur Saint-Domingue, et prendre de lui un nouvel ordre fictif pour la France, afin de se mettre à l'abri par cet ordre, en cas de rencontre anglaise entre Saint-Domingue et la vraie destination du navire. Vous savez bien que toutes les précautions du ministère se prennent d'accord avec nous; c'est là-dessus qu'on peut compter.

« Aussitôt après le départ de *l'Amphitrite* vous passerez par Nantes, où je crains pourtant que vous ne trouviez *le Mercure* parti, car il est prêt à mettre à la voile. Bonjour, mon cher Francy; revenez bien vite à Paris. C'est assez trotter pour une fois : d'autre ouvrage vous attend ici; mais j'en partagerai le travail. Rapportez-moi cette lettre. »

Malgré tous ces contre-temps, les trois premiers navires de Beaumarchais purent enfin partir; ils échappèrent heureusement aux croiseurs anglais et arrivèrent, au commencement de la campagne de 1777, dans la rade de Portsmouth. En recevant pour la première fois d'Europe une telle cargaison de canons, de poudre, de fusils, d'habits et de souliers pour 25,000 hommes, le peuple américain battit des mains. De son côté, l'agent américain à Paris, Silas Deane, dès le 29 novembre 1776, écrivait au comité secret du congrès :

« Je ne serais jamais venu à bout de remplir ma mission sans les efforts infatigables, généreux et intelligens de M. de Beaumarchais, à qui les États-Unis sont plus redevables sous tous les rapports qu'à toute autre personne de ce côté de l'Océan. Il est grandement en avance pour des munitions, des effets d'habillement, d'équipement, et d'autres objets, et j'ai la ferme confiance que vous lui ferez passer le plus promptement possible des retours considérables. Il vous a écrit par M. Macrery, et il vous écrira de nouveau par ce navire. Je ne saurais, dans une lettre, rendre pleine justice à M. de Beaumarchais pour son habileté et son zèle à soutenir notre cause. Tout ce que je puis dire, c'est que dans cette opération il s'est conduit d'après les prin-

(1) Ce neveu de Beaumarchais, nommé Des Épiniers, partait pour l'Amérique en qualité d'officier d'artillerie. La veille d'un combat, il écrivait à son oncle : « Votre neveu, mon très cher oncle, peut bien se faire tuer, mais il ne fera jamais rien d'indigne de quelqu'un qui a l'honneur de vous appartenir; c'est aussi certain que la tendresse qu'il aura toujours pour le meilleur de tous les oncles. » Des Épiniers mourut, je crois, en Amérique, avec le grade de major.

(2) Le gouverneur de Saint-Domingue.

cipes les plus larges et les plus libéraux, et qu'il a fait de nos affaires les siennes propres. Son influence et son crédit, qui sont grands, ont été entièrement employés à servir nos intérêts, et j'espère que les résultats égaleront ses vœux. »

Beaumarchais s'attendait naturellement à recevoir au plus vite du congrès beaucoup de remerciemens et beaucoup de tabac de Virginie et de Maryland : il ne reçut pas même de réponse à ses lettres. Ces retours, qui, d'après les promesses formelles de Silas Deane, devaient arriver en six mois, n'arrivèrent point. Beaumarchais envoya encore deux navires et deux cargaisons : pas de nouvelles du congrès. Silas Deane confus ne savait comment expliquer ce silence. Tous deux avaient compté sans Arthur Lee, qui venait d'être adjoint, ainsi que Franklin, à la députation américaine en France. Franklin était arrivé à Paris en décembre 1776; Arthur Lee arriva à la fin du même mois. Sa première lettre confidentielle au comité secret du congrès, en date du 3 janvier 1777, le caractérise très bien : « Les politiques de cette cour, écrit-il, sont dans une sorte d'hésitation tremblante (*in a kind of trembling hesitation*). » On ne se douterait pas pourquoi.

« C'est parce que, ajoute Lee, les promesses qui me furent faites par l'agent français à Londres, et que je vous communiquai par M. Story, n'ont pas été entièrement remplies. Le changement du mode de transmission de ce qu'on avait promis a été combiné avec M. Deane, qu'Hortalez ou Beaumarchais a trouvé ici à son retour de Londres, et avec lequel tous les arrangemens ont été faits. »

Dans une autre lettre confidentielle, Lee a l'audace d'écrire :

« M. de Vergennes, le ministre, et son secrétaire *nous ont assuré à plusieurs reprises* (*have repeatedly assured us*) qu'aucun retour n'était attendu pour les cargaisons envoyées par Beaumarchais. Ce *gentleman* n'est pas un négociant; il est connu pour être un agent politique employé par la cour de France. »

Les documens que nous avons cités, la déclaration très nette de M. de Vergennes que nous citerons en son lieu, ainsi que les lettres de Beaumarchais au ministre, nous autorisent à affirmer que cette assertion d'Arthur Lee était un insigne mensonge. Il paraît éprouver lui-même une certaine gêne de ce mensonge, car, dans une lettre qui suit celle que nous venons de citer, il écrit : « Le ministère *nous a souvent donné à entendre* (*has often given us to understand*) que nous n'avions rien à payer pour les cargaisons fournies par Beaumarchais; cependant ce dernier, avec la persévérance des aventuriers de son espèce, persiste dans ses demandes. »

Il est inutile de faire remarquer que les lettres de ce genre sont

toujours des lettres signées par Arthur Lee tout seul et écrites à l'insu de ses deux collègues. Placé entre les affirmations contradictoires de Silas Deane et d'Arthur Lee, le comité secret du congrès attendait le témoignage de Franklin, et Franklin gardait le silence. Dès le premier jour de la réunion des trois commissaires américains à Paris, Deane et Arthur Lee étaient à couteaux tirés. Franklin, déjà prévenu contre l'auteur du *Barbier de Séville* par son ami le docteur Dubourg, et dans la vaine espérance d'avoir la paix avec Arthur Lee, avait pris le parti de lui sacrifier Beaumarchais, en déclarant à Deane qu'il ne voulait se mêler en rien de la transaction faite entre lui et ce dernier. Il faut ajouter à cela que ce même général Ducoudray que nous avons vu plus haut si vertement réprimandé par Beaumarchais était arrivé en Amérique furieux contre lui, et après lui avoir écrit en France la lettre la plus embarrassée et la plus humble, il avait débuté aux États-Unis par l'insulter dans le pamphlet le plus violent (1).

Enfin, pour achever d'expliquer l'attitude du comité secret du congrès, qui sans cela serait inexplicable, il faut dire que les lettres de Beaumarchais lui-même étaient assez bizarrres par un mélange de *patriotisme* et de *négociantisme*, également sincères chez lui, pour inspirer de la défiance à des esprits déjà prévenus. Qu'on se figure en effet de sérieux *Yankees*, qui presque tous avant de faire la guerre avaient fait le commerce, recevant des masses de cargaisons embarquées souvent à la dérobée, pendant la nuit, et dont les factures présentaient par conséquent quelques irrégularités, le tout sans autre lettre d'avis que des missives un peu ébourriffées, signées du nom romanesque de *Roderigue Hortalez et compagnie*, dans lesquelles Beaumarchais mêlait des protestations d'enthousiasme, des offres de services illimités, des conseils sur la politique à suivre, à des demandes de *tabac*, d'*indigo* ou de *poisson salé*, et qui se terminaient par des tirades comme celle-ci par exemple :

« Messieurs, considérez ma maison comme la tête de toutes les opérations utiles à votre cause en Europe, et ma personne comme le plus zélé partisan de votre nation, l'*âme de vos succès* et l'homme le plus profondément pénétré de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« RODERIGUE HORTALEZ et Cie. »

L'esprit calculateur des Yankees était naturellement porté à penser qu'un être aussi ardent et aussi fantastique, si toutefois cet être existait réellement, jouait une comédie commerciale convenue entre le gouvernement français et lui, et qu'on pouvait en toute sûreté de

(1) Peu de temps après son arrivée en Amérique, ce général se noya au passage d'une rivière.

conscience utiliser ses fournitures, lire ses amplifications, et se dispenser de lui envoyer du tabac.

Beaumarchais cependant était indignement sacrifié. Il avait reçu à la vérité une subvention d'un million, il le cachait parce qu'il lui était expressément ordonné de le cacher; mais avec ce million, sur la foi des engagemens formels de Silas Deane, il s'était embarqué dans la plus dangereuse des opérations; il avait emprunté de l'argent de partout, fait des commandes considérables qu'il n'avait point payées, et il était harcelé de créanciers. « J'ai été, écrivait-il à cette époque, pendant quinze jours entre la vie et la mort. » Plus tard, Franklin, appréciant enfin sa situation avec plus de justice, écrivait à Robert Morris : « Quand il est venu me solliciter de lui donner une cargaison à valoir sur son paiement, il avait des larmes dans les yeux en m'exposant la détresse à laquelle lui et ses associés se trouvaient réduits par le retard de nos envois. » Malheureusement à cette époque Franklin se laissait persuader par Lee que Beaumarchais tirait tout son argent des coffres de l'état, tandis qu'à la date du 18 février 1777, en expédiant un cinquième navire, il demandait en vain à M. de Vergennes un deuxième million que le ministre lui refusait net. Il écrivait aussi en vain au congrès, à la date du 20 décembre 1777 : « Je suis épuisé d'argent et de crédit. Comptant trop sur des retours tant de fois promis, j'ai de beaucoup outrepassé mes fonds, ceux de mes amis; j'ai même épuisé d'autres secours puissans que je m'étais d'abord procurés sous ma promesse expresse de rendre avant peu. » Le congrès continuait à faire la sourde oreille, et cependant Beaumarchais ne pouvait plus s'arrêter : une opération l'entraînait dans une autre. Persuadé que ses débiteurs finiraient par ouvrir les yeux, il se préparait à commercer, non plus avec le gouvernement américain, mais avec les particuliers. L'hypothèse d'une guerre prochaine entre la France et l'Angleterre devenant chaque jour plus probable, il achetait de l'état un vaisseau à trois ponts fort avarié de 60 canons, qui se nommait *l'Hippopotame;* il le faisait radouber complétement, le baptisait du nom plus poétique de *Fier Roderigue* (1), et il écrivait au ministre de la marine, qui ne voulait pas laisser partir son vaisseau pour complaire à lord Stormont : « Ce vaisseau est plutôt armé contre les Américains que pour

(1) Comment faisait-il face à toutes ces dépenses? Je serais embarrassé pour le préciser bien nettement; ses lettres nous indiqueront plus loin quelques-uns de ses associés. Je vois dans ses papiers qu'il en a de toute espèce, armateurs ou négocians, et même d'un genre assez inattendu. Ainsi il écrit au subrécargue du *Fier Roderigue,* à la date du 14 mars 1778 : « Dans la facture générale que vous m'enverrez de la livraison entière, aux articles qui regardent le marquis de Saint-Aignan et le marquis de l'Aubespine, au lieu de mettre leurs noms en toutes lettres, ne les désignez que par des initiales; ils

eux, puisque je le destine à m'aller chercher promptement et d'autorité des retours que l'indolence ou la pénurie de mes débiteurs me retiennent depuis trop longtemps. *L'Amérique aujourd'hui me doit cinq millions.* » A la même époque, en proposant à M. de Vergennes un projet d'emprunt pour les Américains, il écrit : « Si l'on est surpris que, malgré les *mécontentemens excessifs* que j'ai des Américains, mon zèle pour eux soit toujours aussi chaud, le mot de l'énigme, c'est que je vois toujours la France dans l'Amérique. »

N'est-il pas évident pour tout homme de sens que si, comme l'affirmait si effrontément Arthur Lee, Beaumarchais eût été chargé par le ministère d'envoyer gratis ses cargaisons en Amérique, il n'aurait jamais eu l'audace d'écrire aux ministres eux-mêmes des lettres où il se plaint sans cesse de ses *débiteurs d'Amérique,* et que, s'il eût ainsi frauduleusement dénaturé sa mission, la Bastille en eût fait justice?

II. — LES FLOTTES DE BEAUMARCHAIS DANS LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

Déterminé à voir clair dans l'intrigue qui empêchait le congrès de remplir les engagemens de Silas Deane, Beaumarchais envoya enfin en Amérique le jeune de Francy, avec la double mission d'obtenir justice du congrès pour le passé et d'empêcher qu'à l'avenir ses cargaisons fussent livrées gratis. Je citerai ici deux de ses lettres inédites à Francy, parce qu'elles le montrent bien sous son véritable aspect, aussi ardent dans ses correspondances intimes que dans ses lettres officielles, et avec cette étrange variété d'allures et d'instincts qui le caractérise.

« Paris, ce 28 décembre 1777.

« Je profite, mon cher Francy, de toutes les occasions pour vous donner de mes nouvelles; qu'il en soit ainsi de vous, je vous prie.

« Quoiqu'il soit aujourd'hui le 20 décembre 1777, mon grand vaisseau n'est point encore parti; mais c'est un sort à peu près commun à tous les vaisseaux marchands destinés pour l'Amérique. Le ministère a craint que le commerce n'enlevât à la fois trop de matelots dans un temps où il peut en avoir besoin d'un moment à l'autre. Les ordres les plus rigoureux ont été donnés dans tous les ports, mais surtout dans celui où j'arme. Il paraît que la force et la capacité de mon navire ont fait faire au lord Stormont quelques levées de boucliers sur lesquelles le ministère a craint qu'on ne le soup-

peuvent désirer un jour que leurs noms ne soient pas cités dans une affaire de commerce; et pourvu que nous nous y reconnaissions eux et moi, cela suffit quant à présent. » Ainsi le goût du commerce n'était pas seulement l'attribut de l'auteur du *Barbier de Séville :* voici de très grands seigneurs qui, au lieu d'aller « se faire *casser la tête aux insurgens,* » comme on disait alors, préfèrent leur vendre des pacotilles par l'intermédiaire de Beaumarchais.

connât de favoriser une opération qui, dans le vrai, se fait sans lui et même malgré lui. Prêt à mettre à la voile, mon artillerie m'a été enlevée, et l'embarras de la ravoir ou d'en former une autre est ce qui me retient au port. Je lutte contre des obstacles de toute nature, mais je lutte de toutes mes forces, et j'espère vaincre avec de la patience, du courage et de l'argent. Les pertes énormes que tout cela me cause ne paraissent toucher personne; le ministre est inflexible; il n'y a pas jusqu'à MM. les députés de Passy (1) qui ne prétendent aussi à l'honneur de me contrarier, moi, le meilleur ami de leur pays! A l'arrivée de *l'Amphitrite*, qui enfin a débarqué à Lorient un faible chargement de riz et d'indigo, ils ont eu l'injustice de s'emparer de la cargaison, en disant qu'elle leur était adressée, et non à moi; mais, comme dit fort bien M. de Voltaire,

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

« On avait probablement pris ma patience pour de la faiblesse et ma générosité pour de la sottise. Autant je suis attaché aux intérêts de l'Amérique, autant je me suis tenu offensé des libertés peu honnêtes que les députés de Passy ont voulu prendre avec moi. Je leur ai écrit la lettre dont je vous envoie copie, et qu'ils ont laissée sans réponse jusqu'à ce moment. En attendant, j'ai fait arrêter la cargaison entre les mains de MM. Bérard frères, de Lorient, et en cela je n'ai point cru déroger à ma conduite franche et généreuse envers le congrès, mais seulement user du droit le plus légitime sur le premier et très faible retour d'une avance énorme : cette cargaison ne vaut que 150,000 livres. Vous voyez qu'il y a bien loin de cette goutte d'eau à l'océan de mes créances (2).

« Quant à vous, mon cher, je vous crois arrivé. Je crois que vous avez obtenu du congrès un à-compte raisonnable et tel que la situation des affaires d'Amérique a permis qu'on vous le donnât. Je crois, suivant mes instructions, que vous avez acquis et acquérez encore tous les jours des tabacs, je crois que mon ou mes vaisseaux trouveront leurs retours prêts à embarquer aussitôt qu'ils arriveront où vous êtes. J'espère encore que si les événemens les retardaient ici plus que je ne le crois, vous aurez suivi le conseil de notre ami Montieu, et que vous m'enverrez au moins par *le Flamand* et tel autre adjoint que vous pourrez lui donner, en usant du superflu de l'armement dont Landais a surchargé ce vaisseau, une cargaison qui me tire un peu de la presse horrible où je suis.

« Je ne sais si je me flatte, mais je compte sur l'honnêteté, sur l'équité du congrès comme sur la mienne et la vôtre. Ses députés ici ne sont pas à leur aise, et le besoin rend souvent les hommes peu délicats : voilà comment j'explique l'injustice qu'ils ont essayé de me faire (3). Je ne désespère pas même de

(1) La députation américaine, dont le chef, Franklin, était établi à Passy.

(2) C'était en effet le premier retour qui arrivait en Europe sur un des vaisseaux de Beaumarchais. Franklin et Lee, qui dans cette circonstance agissaient malgré Silas Deane, n'osèrent point insister, et la cargaison resta à Beaumarchais.

(3) Cette explication peut paraître étrange; mais elle n'est pas dénuée de probabilité, au moins pour une époque un peu antérieure à celle où Beaumarchais la donnait, ignorant alors que le gouvernement français venait d'avancer secrètement de l'argent aux

les ramener à moi par la douceur de mes représentations et la fermeté de ma conduite. Il est bien malheureux, mon ami, pour cette cause, que ses intérêts en France aient été confiés à plusieurs personnes à la fois; un seul eût bien mieux réussi, et pour ce qui me regarde, je dois à M. Deane la justice, qu'il est honteux et chagrin tout à la fois de la conduite de ses collègues avec moi, dont le tort appartient tout entier à M. Lee.

« J'éprouve aussi des désagrémens de la part du congrès provincial de la South-Caroline, et j'écris par L'Estargette à M. le président Rutledge pour demander justice de lui-même à lui-même. L'Estargette, qui correspondra avec vous, vous apprendra quel succès aura ma juste représentation (1).

« A travers tous ces désagrémens, les nouvelles d'Amérique me comblent de joie. Brave, brave peuple! dont la conduite militaire justifie mon estime et le bel enthousiasme que l'on a pour lui en France! Enfin, mon ami, je ne veux des retours que pour être en état de le servir de nouveau, pour faire face à mes engagemens, de façon à pouvoir en contracter d'autres en sa faveur (2).

« Il me semble, si j'en crois les nouvelles, que nos Français ont fait des merveilles dans toutes les batailles de Pensylvanie. Il eût été bien honteux pour moi, pour mon pays, pour le nom français, que leur conduite n'eût pas répondu à la noblesse de la cause qu'ils ont épousée, aux efforts que j'ai faits pour procurer de l'emploi à la plupart d'entre eux, enfin à la réputation des corps militaires dont ils ont été tirés.

« La ville de Londres est dans une combustion épouvantable; le ministère est aux abois. L'opposition triomphe, et même avec dureté. Et le roi de France, comme un aigle puissant qui plane sur tous ces événemens, se ré-

députés d'Amérique. Le fait est que ces derniers ne recevaient pas plus de fonds du congrès que Beaumarchais n'en recevait de retours en nature. Silas Deane avait été obligé d'abord d'emprunter à Beaumarchais les sommes nécessaires à son entretien personnel. Arthur Lee cherchait à abuser de ce fait contre son collègue; mais il n'y avait sur ce point aucun mystère. Loin de le cacher, Beaumarchais en parle souvent dans ses lettres au congrès avec une insistance qui n'est peut-être pas toujours de très bon goût, mais qui prouve du moins la parfaite innocence de cet emprunt, que la nécessité seule avait forcé Silas Deane à contracter, puisque son pays ne lui envoyait pas un sou. Quant à Franklin, lorsqu'il débarqua en France, il était un peu plus riche, car il écrit à son collègue Silas Deane, de Quiberon, en décembre 1776 : « Notre vaisseau a apporté en *indigo* pour le compte du congrès une valeur d'environ 3,000 livres sterling, qui doit être à nos ordres pour payer nos dépenses. » A défaut de lettres de change, le congrès lui avait au moins alloué de *l'indigo* pour subsister. C'est dans cette même année 1777 que le gouvernement français donna lui-même à diverses reprises de l'argent aux députés de Passy jusqu'à concurrence de 2 millions, qui furent consacrés en partie à l'entretien des agens et des sous-agens de l'Amérique en France, et en partie à l'achat de fournitures pour le congrès. L'emploi de ces millions occasionna plus tard au sein du congrès des discussions un peu scandaleuses.

(1) Après avoir commercé avec le congrès général, Beaumarchais livrait aussi des fournitures aux divers états, et n'en était guère mieux payé.

(2) Voilà le vrai Beaumarchais, à la fois spéculateur et enthousiaste. On ne peut pas dire qu'il pose ici, car il n'écrit pas officiellement à un pouvoir quelconque, mais confidentiellement à son agent d'affaires. Le mot *mon estime*, ainsi que le mot *pour moi* à l'autre paragraphe, sont encore bien dans son genre de fatuité naïve.

serve encore un moment le plaisir de voir les deux partis flottans entre la crainte et l'espérance de sa décision, qui doit être d'un si grand poids dans la querelle des deux hémisphères.

« Vous prescrire pédantesquement votre conduite à deux mille lieues de moi, mon cher ami, serait imiter la sottise du ministre anglais qui a voulu faire la guerre et dessiner la campagne de son cabinet! Je mets à profit sa leçon. Servez-moi de votre mieux, c'est le seul moyen de vous rendre utile à moi, à vous, et de devenir intéressant à l'Amérique elle-même.

« Faites comme moi; méprisez les petites considérations, les petites mesures et les petits ressentimens. Je vous ai affilié à une cause magnifique; vous êtes l'agent d'un homme juste et généreux. Souvenez-vous que les succès sont à la fortune, que l'argent qui m'est dû est au hasard d'un grand concours d'événemens, mais que ma réputation est à moi, comme vous êtes aujourd'hui l'artisan de la vôtre. Qu'elle soit toujours bonne, mon ami, et tout ne sera pas perdu quand tout le reste le serait. Je vous salue comme je vous estime et vous aime. »

Le passage qui suit est un *postscriptum* où l'on voit Beaumarchais appliquant à la politique les ressources de la comédie, et combinant ingénieusement les moyens d'éluder les ordres ministériels, comme il aurait arrangé une pièce de théâtre :

« Voici ce que je pense relativement à mon grand vaisseau : je ne puis manquer à la parole que j'ai donnée à M. de Maurepas, que mon vaisseau ne servirait qu'à porter à Saint-Domingue sept ou huit cents hommes de milice, et que je m'en reviendrais sans toucher au continent. Cependant la cargaison de ce vaisseau est très intéressante pour le congrès et pour moi : elle consiste en habits de soldats tout faits, en draps, couvertures, etc. Il porte une artillerie de 66 canons de bronze, dont 4 pièces de 33 livres, 24 pièces de 24 livres, 20 pièces de 16 livres, de 12 livres et de 8 livres de balles, plus 33 pièces d'artillerie de 4 livres de balles, ce qui fait en tout 100 canons de bronze et beaucoup d'autres marchandises.

« A force d'y rêver, j'ai pensé que vous pourriez vous arranger secrètement avec le comité secret du congrès, pour qu'on envoie un ou deux corsaires américains sur-le-champ à la hauteur de Saint-Domingue. L'un d'eux enverra sa chaloupe au Cap Français, ou bien il fera le signal convenu depuis longtemps pour tous les navires américains qui viennent au Cap, *de mettre une flamme blanche, d'arborer pavillon hollandais au grand mât et de tirer trois coups de canon;* alors M. Carabasse (1) ira à bord avec M. de Montaut, capitaine de mon vaisseau *le Fier Roderigue*. Ils s'arrangeront pour qu'à la sortie de mon vaisseau le corsaire américain s'en empare, sous quelque prétexte que ce soit, et qu'il l'emmène. Mon capitaine protestera de violence et fera un procès-verbal avec menace de ses plaintes au congrès. Le vaisseau sera conduit où vous êtes. Le congrès désavouera hautement le brutal corsaire, rendra la liberté au vaisseau, avec des excuses obligeantes pour le pavillon français : pendant ce temps, vous ferez mettre à terre la cargaison,

(1) L'agent de Beaumarchais au Cap.

vous emplirez le navire de tabac, et vous me le renverrez bien vite avec tous ceux que vous aurez pu y joindre. Comme M. Carmichaël (1) va fort vite, vous aurez le temps de faire cette manœuvre soit avec le congrès, soit avec un corsaire ami discret. Par ce moyen, M. de Maurepas se voit dégagé de sa parole envers ceux à qui il l'a donnée, et moi de la mienne envers lui, car nul ne peut s'opposer à la violence, et mon opération aura eu son succès, malgré tous les obstacles dont mes travaux sont semés

« Voilà sur quel fonds d'idées je vous prie, mon cher ami, de travailler fructueusement et vite, car mon vaisseau partira avant le 15 de janvier. Il aura ordre d'attendre de vos nouvelles au Cap Français.

« D'après tout ce que je fais, le congrès ne doutera plus, j'espère, que le plus zélé partisan de la république en France ne soit votre ami

« RODERIGUE HORTALEZ et Cie. »

La lettre suivante donnera une idée de l'importance des armemens de Beaumarchais. Elle est écrite au moment où la guerre vient d'éclater entre la France et l'Angleterre.

« Paris, le 6 décembre 1778.

« Je vous dépêche en avant le corsaire *le Zéphyr* pour vous prévenir que je suis prêt à mettre à la mer une flotte de plus de douze voiles à la tête desquelles est *le Fier Roderigue*, que vous m'avez renvoyé, et qui m'est arrivé à Rochefort le 1er octobre en bon état. Cette flotte peut contenir de cinq à six mille tonneaux, et elle est armée absolument en guerre. Arrangez-vous en conséquence. Si mon navire *le Ferragus*, parti de Rochefort en septembre, vous est parvenu, gardez-le pour le joindre à ma flotte en retour. Ceci est un armement commun entre M. de Montieu (2) et moi. Nous avons composé les cargaisons sur l'état de marchandises que vous m'avez envoyé par *le Fier Roderigue*, quoiqu'à dire vrai je me sois plus essentiellement occupé de moyens de revoir mes fonds que de les accumuler sans cesse. La plus forte partie du chargement sera donc de tafia, sucre, et d'un peu de café. Ayant beaucoup de place en allant, nous avons même pris le fret que nous avons trouvé; mais nous ne rapporterons rien à personne en revenant.

« Ainsi quincaillerie anglaise, draps, gazes, rubans, étoffes de soie, clous, toiles, agrès, des essais dans plusieurs genres de toiles peintes, papier, livres, brosses et généralement tous les articles que vous avez préférés, nous vous les envoyons. Faites en sorte que cette flotte reste à la planche le moins possible; car, quoiqu'elle soit forte et très bien armée, il ne faut pas que les avis qu'on aura de son séjour où vous êtes donnent le temps à nos ennemis de se disposer à barrer notre retour. 1° le commerce; 2° la guerre.

« Elle vous arrivera au plus tôt dans le cours de février, étant destinée à faire un détour en allant pour approvisionner nos colonies de farines et salaisons dont elles ont grand besoin, et dont le produit, nous rentrant en lettres de change sur nos trésoriers avant le retour de la flotte, nous mettra en

(1) C'était un agent de l'Amérique à qui Beaumarchais confiait sa lettre pour M. de Francy.

(2) C'était un armateur de Nantes associé avec Beaumarchais.

état de faire face, en l'attendant, à la terrible mise-hors que cet armement nous coûte. Elle ne doit mettre à la voile que dans les premiers jours de janvier.

« Vous recevrez par *le Fier Roderigue* tous mes comptes avec le congrès bien en règle, l'assurance comprise, et *sans polices fournies*, parce que j'ai été moi-même mon assureur, et que c'est une chose hors de doute, à la décision de tout le commerce d'Europe, qu'assurer ou courir les risques d'assurance donne un droit incontestable au paiement. Il en résulte seulement que le congrès ne paiera point les cargaisons qu'il n'aura pas reçues et qui auront été raflées en route sur les vaisseaux envoyés d'Europe. Je joindrai à mes comptes l'état exact de ce que j'ai reçu du congrès malgré l'infidèle députation de Passy, qui m'a disputé chaque cargaison de retour, et qui m'aurait encore arraché celle de *la Thérèse*, si M. Pelletier (1), bien instruit par moi, ne l'avait pas vendue d'autorité. Cette injure perpétuelle indigne mon cœur et m'a fait prendre l'irrévocable résolution de n'avoir plus aucune relation avec la députation tant que ce fripon de Lee en sera. Il faut que les Américains entendent bien mal leurs intérêts pour laisser à notre cour un homme aussi suspect et surtout aussi malhonnête (2).

« L'on m'a promis, mon cher, votre commission de capitaine, j'espère être assez heureux pour vous l'envoyer par *le Fier Roderigue;* mais pourtant n'y comptez que quand vous la tiendrez dans vos mains (3). Vous connaissez notre pays; il est si grand qu'il y a toujours bien loin de l'endroit où l'on promet à celui où l'on donne. Bref, je ne l'ai pas encore, quoiqu'elle soit promise.

« Tous les autres détails vous arriveront par *le Fier*. Eh! que diriez-vous si je vous mettais à même, à son arrivée, d'embrasser à bord notre ami Montieu? Il en a bonne envie; mais cela n'est pas encore décidé.

« Je n'ai reçu aucun autre argent pour M. le comte de Pulaski que celui qu'il m'a remis lui-même, sur lequel je viens de payer cent louis à son acquit. Je vous enverrai son compte bien net. Il devait m'écrire, et je n'ai jamais reçu de ses nouvelles.

« J'approuve ce que vous avez fait pour M. de Lafayette. Brave jeune homme qu'il est! c'est me servir à ma guise que d'obliger des hommes de ce caractère (4). Je ne suis pas encore payé des avances que vous lui avez faites; mais je suis sans inquiétudes. Il en est ainsi de M. de La Rouërie.

« Quant à vous, mon cher, je me réserve de vous écrire de ma main ce que je veux faire pour vous. Si vous me connaissez bien, vous devez vous attendre que je vous traiterai amicalement. Votre sort est désormais attaché au mien

(1) M. Pelletier Du Doyer, autre armateur également lié d'intérêts avec Beaumarchais.

(2) Il va sans dire que nous n'adoptons pas plus le jugement de Beaumarchais sur Lee que l'opinion de Lee sur Beaumarchais.

(3) C'était un brevet de capitaine au service des colonies que Francy demandait à Beaumarchais de lui obtenir du ministère pour augmenter sa considération en Amérique. Francy avait été élève de marine. Beaumarchais obtint le brevet qu'il demandait ; il le lui envoie par la lettre qui suit celle-ci avec des épaulettes faites de la main de Mme de Beaumarchais.

(4) Lafayette était dévoré par les usuriers américains. Francy, qui s'était lié avec le jeune général, n'avait pas hésité à lui prêter de l'argent appartenant à Beaumarchais.

pour la vie. Je vous estime et vous aime, et vous ne tarderez pas à en recevoir les preuves. Rappelez-moi souvent au souvenir et à l'amitié de M. le baron de Steuben. Je me félicite bien, d'après ce que j'apprends de lui, d'avoir donné un aussi grand officier à mes amis les *hommes libres* et de l'avoir en quelque façon forcé de suivre cette noble carrière. Je ne suis nullement inquiet de l'argent que je lui ai prêté pour partir. Jamais je n'ai fait un emploi de fonds dont le placement me soit aussi agréable, puisque j'ai mis un homme d'honneur à sa vraie place. J'apprends qu'il est inspecteur général de toutes les troupes américaines; bravo! dites-lui que sa gloire est l'intérêt de mon argent et que je ne doute pas qu'à ce titre il ne me paie avec usure.

« J'ai reçu une lettre de M. Deane (1) et une de M. Carmichaël : assurez-les de ma tendre amitié. Ce sont là de braves républicains, et qui seraient autant utiles ici à la cause de leur pays que ce bas intrigant de Lee lui est funeste. Ils m'ont flatté l'un et l'autre du plaisir de les embrasser bientôt à Paris, ce qui ne m'empêchera pas de leur écrire par *le Fier Roderigue*, bien fier de se voir à la tête d'une petite escadre, qui, je l'espère, ne se laissera pas couper les moustaches. Elle a promis au contraire de m'en apporter quelques-unes.

« Adieu, mon cher Francy, je suis pour la vie tout à vous.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Cependant au milieu des préoccupations commerciales de Beaumarchais, et sous l'influence même de ses armemens, les rapports entre la France et l'Angleterre s'aigrissaient de plus en plus. Le succès des troupes américaines dans la campagne de 1777, succès auquel l'auteur du *Barbier de Séville* pouvait se flatter d'avoir puissamment contribué, avait relevé la cause des *insurgens* auprès de la cour de Versailles. On ne donnait plus d'argent à Beaumarchais, mais on donnait secrètement des millions à Franklin et à Silas Deane. L'Angleterre, de plus en plus irritée, s'arrogeait le droit de visiter en pleine paix nos navires de commerce, d'examiner les cargaisons et de s'emparer de toutes celles qui lui paraissaient suspectes. D'un autre côté, voyant la France disposée à s'allier avec les Américains, elle semblait renoncer enfin à l'espoir de les soumettre, et se préparait elle-même à traiter avec eux. On envoyait de Londres des émissaires secrets aux agens américains de Paris; on parlait hautement en Angleterre de s'arranger à tout prix avec l'Amérique et de se venger ensuite sur la France. Franklin et Silas Deane, tout en repoussant les propositions des agens anglais, les faisaient valoir auprès du gouvernement français, en le pressant de prendre un parti et de reconnaître enfin l'indépendance américaine. Louis XVI et M. de Maurepas hésitaient encore, le roi parce qu'il n'aimait pas la guerre, M. de Maurepas parce que son grand âge lui inspirait une vive répugnance pour les embarras que la guerre entraîne. M. de Vergennes, appuyé par M. de Sartines, était le plus résolu. Dès le mois

(1) Deane avait été rappelé en Amérique après la conclusion du traité d'alliance.

d'août 1777, en réponse à une proposition insidieuse de l'Angleterre demandant à la France de signer un traité de garantie pour la sûreté des possessions des deux couronnes en Amérique, le ministre écrivait au roi cette note restée inédite jusqu'à ce jour :

« Une assurance pour la sûreté des possessions des deux couronnes en Amérique semble aussi peu convenable qu'inutile. Ce serait nous lier les mains et placer dans la main de notre ennemi une verge toujours levée dont nous sentirions le redoutable effet chaque fois qu'il voudrait nous extorquer quelque injuste et nouvelle complaisance.

« Si les condescendances ne suffisent pas à l'Angleterre, il ne doit plus y avoir à opter, et il serait prudent, à tout événement, de faire passer dès aujourd'hui des ordres secrets à tous nos commissaires dans les ports de ne pas expédier les bâtimens français qui peuvent se préparer au départ, sous divers prétextes qu'on prolongera pendant quinze jours, — d'envoyer des bâtimens d'avis à Terre-Neuve, sur le grand banc, dans nos îles et dans le Levant, pour qu'on y soit sur ses gardes, et qu'on ne s'expose pas témérairement à l'incertitude des événemens (1). »

Beaumarchais, persuadé de son côté que les hésitations trop prolongées du gouvernement à reconnaître l'indépendance américaine amèneraient la paix entre l'Angleterre et l'Amérique aux dépens de la France, assiégeait M. de Maurepas et M. de Vergennes de mémoires volumineux où il exposait, avec sa pétulance ordinaire, l'alternative impérieuse sur laquelle il fallait opter. Dans un de ces mémoires inédits en date du 26 octobre 1777 et intitulé *Mémoire particulier pour les ministres du roi et Manifeste pour l'état*, Beaumarchais, après avoir examiné toutes les faces de la question et prouvé que le système de l'inaction ne doit pas être continué, rédige avec l'aplomb qui le caractérise un projet de manifeste pour le roi Louis XVI, dans le cas où on se déciderait enfin à reconnaître l'indépendance des États-Unis, et ce qui est assez curieux, c'est qu'à tout prendre la substance de ce projet proposé par Beaumarchais le 26 octobre 1777 se retrouve dans la déclaration officielle notifiée par le gouvernement français à la cour de Londres le 13 mars 1778. Après avoir rédigé son manifeste, Beaumarchais entre dans l'exposé des mesures à prendre, et discute la nuance d'opinion de chaque ministre absolument comme s'il faisait partie du conseil. On voit du reste qu'il ne fait que continuer par écrit une discussion entamée sans doute en sa présence chez M. de Maurepas.

« Tel est à peu près (écrit-il) le manifeste que je propose au conseil du roi. Bien est-il vrai que cet écrit, ne faisant qu'étendre les droits de la neutralité française et mettre une égalité parfaite entre les contendans, peut irriter les Anglais sans satisfaire les Américains. S'en tenir à ce point est peut-être laisser

(1) L'Angleterre, dans la guerre précédente, nous avait appris la défiance en attaquant nos navires à l'improviste et sans déclaration de guerre.

encore à l'Angleterre le pouvoir de nous prévenir et d'offrir à l'Amérique cette même indépendance au prix d'un traité d'union très offensif contre nous. Or, dans ce chaos d'événemens, dans ce choc universel de tant d'intérêts qui se croisent, les Américains ne préféreront-ils pas ceux qui leur offrent l'indépendance avec un traité d'union à ceux qui se contenteront d'avouer qu'ils ont eu le courage et le succès de se rendre libres?

« J'oserais donc, en me rangeant de l'avis de M. de Vergennes, proposer de réunir au troisième parti les conditions secrètes du second, c'est-à-dire qu'à l'instant où je déclarerais l'Amérique indépendante, j'entamerais secrètement un traité d'alliance avec elle; et comme c'est ici l'instant de répondre à l'objection de M. le comte de Maurepas et de le guérir de son inquiétude sur la division d'intérêts des députés de Passy ou le peu de consistance de leurs pouvoirs, pour me procurer toutes les sûretés dont un pareil événement est susceptible, je ne conclurais point le traité en France avec la députation de Passy, mais je ferais partir en secret un agent fidèle qui, sous le prétexte d'aller simplement régler les droits de commerce des deux nations, serait spécialement chargé d'accomplir avec le congrès les conditions particulières de ce traité, qui ne ferait que s'entamer en Europe et seulement pour contenir la députation.

« Cet agent bien choisi, ce voyage promptement fait, ces pouvoirs habilement confiés, si l'on fait donner par écrit aux députés du congrès en France leur engagement de ne rien entamer avec les Anglais jusqu'aux premières nouvelles de l'agent français en Amérique, on peut compter avoir trouvé le seul topique aux maux que M. de Maurepas appréhende.

« A l'instant donc où je déclarerais l'indépendance, où je me ferais donner l'engagement de la députation, où je ferais partir mon agent pour l'Amérique, je commencerais par garnir les côtes de l'Océan de soixante à quatre-vingt mille hommes, et je ferais prendre à ma marine l'air et le ton les plus formidables, afin que les Anglais ne pussent pas douter que c'est tout de bon que j'ai pris mon parti.

« Pendant ce temps, je ferais l'impossible pour arracher le Portugal à l'asservissement des Anglais, quand je devrais l'incorporer au pacte de la maison de Bourbon.

« Je ferais exciter en Turquie la guerre avec les Russes, afin d'occuper vers l'Orient ceux que les Anglais voudraient bien attirer à l'Occident. Ou, si je ne croyais rien pouvoir sur les Turcs, je ferais flatter secrètement l'empereur (1) et la Russie de ne pas m'opposer au démembrement de la Turquie, sauf quelques dédommagemens vers la Flandre autrichienne, — tous les moyens étant bons, pourvu qu'il en résulte l'isolement des Anglais et l'indifférence de la Russie pour leurs intérêts (2).

« Enfin, si pour conserver l'air du respect des traités je ne faisais pas rétablir Dunkerque, dont l'état actuel est la honte éternelle de la France, je ferais commencer un port sur l'Océan tel et si près des Anglais, qu'ils pussent regarder le projet de les contenir comme un dessein irrévocablement arrêté.

(1) D'Autriche sans doute.

(2) Ceci est la partie fantastique du *Mémoire* de Beaumarchais; mais elle nous montre combien la situation en 1777 était différente de celle d'aujourd'hui.

« Je cimenterais sous toutes les formes ma liaison avec l'Amérique, dont la garantie aujourd'hui peut seule nous conserver nos colonies, et comme les intérêts de ce peuple nouveau ne peuvent jamais croiser les nôtres, je ferais autant de fonds sur ses engagemens que je me défierais de tout engagement forcé de l'Angleterre. Je ne négligerais plus jamais une seule occasion de tenir dans l'abaissement ce perfide et fougueux voisin qui, après nous avoir tant outragés, fait éclater dans sa rage aujourd'hui plus de haine contre nous que de ressentimens contre les Américains, qui lui ont enlevé les trois quarts de son empire.

« Mais craignons de passer à délibérer le seul instant qui reste pour agir, et qu'à force d'user le temps à toujours dire : *Il est trop tôt*, nous ne soyons obligés de nous écrier bientôt avec douleur : *Oh ciel! il est trop tard.* »

Il nous a paru assez intéressant de montrer Beaumarchais discutant ainsi avec les ministres de Louis XVI sur le *parti à prendre*, disant : *Je ferais*, et se mettant naïvement à la place du roi de France. La vérité est qu'on fit une partie de ce qu'il conseillait de faire : en même temps qu'on notifiait à la cour de Londres la reconnaissance de l'indépendance américaine, on concluait secrètement un traité d'alliance avec les Américains, et l'on envoyait M. Gérard à Philadelphie en qualité de ministre plénipotentiaire pour veiller à la ratification du traité.

La cour de Londres, considérant la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis comme une déclaration de guerre, rappela son ambassadeur, et les deux nations se préparèrent à la lutte. Le premier coup de canon fut tiré par l'Angleterre le 18 juin 1778. L'amiral Keppel, croisant avec une flotte en vue des côtes de France, à la hauteur de Morlaix, rencontre la frégate *la Belle-Poule*, commandée par le lieutenant Chadeau de La Clocheterie; il envoie une frégate anglaise ordonner à l'officier français de se rendre sous la poupe de son vaisseau pour être interrogé. La Clocheterie répond qu'il n'a point d'interrogatoire à subir de la part d'un amiral anglais. La frégate anglaise lui tire un coup de canon; La Clocheterie riposte par toute sa bordée. Le combat s'engage entre les deux frégates à la vue de l'escadre. Bientôt la frégate anglaise est mise hors de combat. L'amiral Keppel détache deux vaisseaux contre *la Belle-Poule*, qui se retire devant des forces supérieures et rentre à Brest avec vingt-cinq hommes tués et cinquante-sept blessés.

Ces premiers coups de canon furent accueillis en France avec un hourrah d'enthousiasme. On a discuté souvent depuis sur l'utilité et les résultats de cette guerre pour l'Amérique : il est certain que la puissance anglaise n'a pas été aussi affaiblie qu'on le croyait par la séparation des colonies; il n'est pas moins certain que les Américains ne se sont pas toujours montrés reconnaissans des sacrifices considérables que la France fit pour eux à cette époque; mais en dehors

de la question d'utilité, il y avait alors une question de sentiment qui primait tout chez un peuple non encore blasé par cinquante ans de crises révolutionnaires, et le gouvernement fut irrésistiblement entraîné par l'opinion. — A l'impulsion de la fierté nationale froissée par l'humiliant traité de 1763 et l'arrogance de l'Angleterre s'ajoutait l'admiration inspirée par les *insurgens*. Ces hommes, vus de loin luttant au nom du droit contre la force, semblaient plus grands que nature, et l'Angleterre, vers laquelle se tourne aujourd'hui avec des regards d'envie tout homme qui a le sentiment de la dignité humaine, tout homme qui aime d'une égale passion l'ordre et la liberté, l'Angleterre, avec qui une guerre aujourd'hui serait la plus déplorable calamité au point de vue de la civilisation, avait alors contre elle non seulement les vieilles préventions populaires, mais l'aversion qu'inspire toujours aux esprits élevés une politique injuste, égoïste et oppressive.

Beaumarchais se lança dans la guerre avec la même ardeur que dans le commerce. On va voir aux prises ses instincts patriotiques et ses calculs de négociant. Le voici d'abord demandant des matelots au ministre de la marine, M. de Sartines, pour le service de son grand vaisseau.

« Paris, ce 12 décembre 1778.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous demander une nouvelle lettre à M. de Marchais, sans laquelle il jure ses grands dieux qu'il ne donnera pas un seul homme au *Fier Roderigue*, qui deviendrait bientôt l'humble Roderigue, car il ne peut être fier que par vos bontés; — plus l'ordre de me livrer les canons, boulets, etc., etc., par voie de compensation, au lieu de ce mot si dur, *argent comptant*, qu'on nous jette à la tête pendant que nous avons les mains pleines de réclamations légitimes, et que nous demandons à être payés de nos avances faites et de nos fournitures pour la marine, les plus claires possibles.

« Je ne puis croire, monsieur, que je sois plus maltraité que le dernier des corsaires, parce que j'en suis le plus audacieux. Je vais croiser à travers l'Océan, convoyer, attaquer, brûler ou prendre des écumeurs, et parce que j'ai 60 canons et 160 pieds de quille, je me verrais moins bien accueilli que ceux qui ne nous vont pas à la jarretière! J'ai trop de confiance en votre équité pour le craindre. Mon *Fier Roderigue* est absolument en guerre et sans aucune cargaison. Pendant que les autres se videront et se rempliront, lui croisera fièrement et balaiera les mers d'Amérique. Voilà, monsieur, sa vraie destination. Voyez vous-même si votre sage ordonnance est moins applicable à lui qu'à tous les projets de frégate qui ne sont encore que dans les espaces de l'imagination, pendant que *le Fier Roderigue* est prêt à labourer l'Atlantique aussitôt que vous lui permettrez d'avoir des matelots.

« Si je me présentais aujourd'hui devant vous et que j'eusse l'honneur de vous proposer de construire et d'armer un vaisseau de cette importance, et toujours propre à tenir lieu d'un vaisseau de roi partout où je l'enverrai,

croyez-vous, monsieur, que vous lui refuseriez des canons et le titre de capitaine de brulôt pour son commandant? D'aussi faibles encouragemens pour d'aussi grands objets ne seraient rien à vos yeux. Comment donc vous est-il moins précieux étant tout fait que s'il était à faire?

« Je vous demande bien pardon; mais la multiplicité des objets qui vous occupent a pu vous dérober une partie de l'importance de mon armement, consacré au triple emploi d'encourager le commerce de France par mon exemple et mes succès, d'approvisionner les îles sur ou sous le vent qui en ont le plus grand besoin, et de conduire au continent de l'Amérique, dans le temps le plus orageux, une flotte française marchande si considérable, que les nouveaux états puissent juger par cet effort du vif désir que la France a de soutenir nos nouvelles liaisons de commerce avec eux.

« C'est à votre sagesse que je présente ces graves objets; il n'en est point, j'ose le dire, de plus dignes de l'attention et de la protection d'un ministre aussi éclairé. Agréez, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Le Fier Roderigue partit donc avec ses 60 canons, convoyant dix bâtimens de commerce. A la hauteur de l'île de la Grenade, il rencontra la flotte de l'amiral d'Estaing, qui se préparait à livrer bataille à celle de l'amiral anglais Biron. En voyant passer de loin ce beau vaisseau de guerre qui se prélassait au vent, l'amiral d'Estaing lui fit signe d'arriver; apprenant qu'il appartenait à sa majesté Caron de Beaumarchais, il se dit que ce serait dommage de ne pas en tirer parti, et vu l'urgence du cas, il lui assigna son poste de bataille sans en demander l'autorisation au propriétaire, laissant aller à la merci des flots et des Anglais les malheureux bâtimens de commerce que ce vaisseau de guerre protégeait. *Lr Fier Roderigue* se résigna bravement à son sort, prit une part glorieuse au combat de la Grenade, contribua à forcer à la retraite l'amiral Biron; mais il eut son capitaine tué, et il fut criblé de boulets. Le soir même du combat, le comte d'Estaing, éprouvant le besoin de consoler Beaumarchais, lui écrit à bord du vaisseau-amiral et lui envoie par l'intermédiaire du ministre de la marine le billet inédit suivant, qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans les archives d'un auteur dramatique :

« A bord du *Languedoc*, en rade de Saint-George,
île de la Grenade, ce 12 juillet 1779.

« Je n'ai, monsieur, que le temps de vous écrire que *le Fier Roderigue* a bien tenu son poste en ligne et a contribué au succès des armes du roi. Vous me pardonnerez d'autant plus de l'avoir employé aussi bien, que vos intérêts n'en souffriront pas, soyez-en certain. Le brave M. de Montaut (1) a malheureusement été tué. J'adresserai très incessamment l'état des grâces au ministre, et j'espère que vous m'aiderez à solliciter celles que *votre marine* a très justement méritées.

(1) C'est le capitaine de Beaumarchais.

« J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que vous savez si bien inspirer, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« ESTAING. »

Le ministre de la marine s'empresse de faire passer cette lettre à Beaumarchais, qui répond ainsi au ministre :

« Paris, ce 7 septembre 1779.

« Monsieur,

« Je vous rends grâce de m'avoir fait passer la lettre de M. le comte d'Estaing. Il est bien noble à lui, dans le moment de son triomphe, d'avoir pensé qu'un mot de sa main me serait très agréable. Je prends la liberté de vous envoyer copie de sa courte lettre, dont je m'honore comme bon Français que je suis, et dont je me réjouis comme l'amant passionné de ma patrie contre cette orgueilleuse Angleterre.

« Le brave Montaut a cru ne pouvoir mieux faire, pour me prouver qu'il n'était pas indigne du poste dont on l'honorait, que de se faire tuer : quoi qu'il puisse en résulter pour mes affaires, mon pauvre ami Montaut est mort au lit d'honneur, et je ressens une joie d'enfant d'être certain que ces Anglais, qui m'ont tant déchiré dans leurs papiers depuis quatre ans, y liront qu'un de mes vaisseaux a contribué à leur enlever la plus fertile de leurs possessions.

« Et les ennemis de M. d'Estaing, et surtout les vôtres, monsieur, je les vois ronger leurs ongles, et mon cœur saute de plaisir !

« Vous connaissez mon tendre et respectueux dévouement.

« BEAUMARCHAIS. »

Cependant la joie du patriote se trouvait un peu mitigée par les angoisses du négociant. Le rapport du capitaine en second du *Fier Roderigue*, qui avait pris le commandement après la mort de son chef, arrivait en même temps que le billet de l'amiral d'Estaing. Ce rapport était également très satisfaisant au point de vue de la gloire de Beaumarchais, mais il était très inquiétant au point de vue de sa caisse. Dans cette circonstance, l'armateur adresse au roi la lettre suivante :

« 11 septembre 1779.

« Sire,

« Je ne viens pas vous demander le prix de mes travaux; vos sages ministres savent que mon souverain bonheur serait qu'ils pussent être tous utiles à votre majesté.

« Je ne demande point le prix de la campagne du *Fier Roderigue*, trop honoré qu'un vaisseau à moi ait mérité l'éloge de l'amiral en combattant en ligne dans une escadre conquérante.

« Mais, sire, la guerre est un jeu de roi qui écrase les particuliers et les balaie comme la poussière. *Le Fier Roderigue* convoyait dix autres navires destinés à des opérations de commerce également utiles à l'état sous une autre forme.

« La mort de mon premier capitaine, trente-cinq hommes hors de service, le délabrement de mon vaisseau, le plus maltraité de l'escadre (ayant eu

trois boulets dans le flanc, quatre à la flottaison, dont deux ont percé à jour, cinq dans les mâtures qui les ont très offensées, un dans la grande pompe qui l'a mise en pièces, quarante dans les voiles qui les ont criblées, et le reste dans les gréemens qui les ont hachés); l'épuisement total de matelots où l'on a mis mes autres navires à leur arrivée au Fort-Royal pour compléter les équipages de l'escadre; l'ordre donné au *Fier Roderigue* de se réparer et de suivre l'escadre; l'obligation où je suis d'envoyer de nouvelles instructions au nouveau chef de ma flotte, et l'impossibilité que de plus de trois mois cette flotte marchande, qui en a déjà perdu onze, parte sous convoi du *Fier Roderigue* pour sa vraie destination : — tout cela, sire, ruinant ma campagne, dont les avances ont été énormes, et jetant loin les rentrées de fonds qui devraient être faites à présent, me force d'implorer les bontés de votre majesté.

« Que je ne périsse point, sire, et je suis content. Le service que je demande est de peu d'importance.

« On me mande de la Grenade que l'on tire à vue sur moi 90,000 livres pour les réparations urgentes du *Fier Roderigue*. Sur plus de 2 millions que j'ai avancés cette année à ma flotte, il ne me reste plus à payer que cent mille écus, moitié le 25 de ce mois et moitié au 10 octobre. Je supplie votre majesté de vouloir bien ordonner que cette modique somme de 400,000 livres me soit prêtée pour quelques mois seulement de son trésor royal. M. le comte de Maurepas sait, par l'expérience de ses bontés pour moi, que je suis fidèle à mes engagemens. A l'arrivée des fonds considérables que j'attends de la Martinique, où mes denrées ont été vendues, je rembourserai au trésor le capital et les intérêts.

« Ce n'est qu'après un calcul, inappréciable aujourd'hui, qui aura mis sous les yeux des ministres mes pertes réelles, que j'invoquerai la justice de votre majesté pour leur remboursement; mais c'est à titre de grâce que je demande le prêt momentané de 400,000 livres que le désordre de cette campagne rend indispensables pour empêcher de périr un des plus fidèles sujets de votre majesté dont la perte entraînerait un découragement général (1).

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

En même temps Beaumarchais faisait décorer son capitaine en second de la croix de Saint-Louis, et il faisait passer dans la marine militaire un de ses officiers qui fut depuis amiral (2).

Bientôt le comte d'Estaing, qui avait fait avarier si glorieusement le vaisseau de l'auteur du *Barbier*, revient en France; Beaumarchais

(1) Beaumarchais reçut cette première indemnité de 400,000 livres à valoir sur une indemnité plus considérable dont le chiffre restait à établir. Il fut fixé par trois fermiers-généraux délégués par le ministre. Les dix navires convoyés par *le Fier Roderigue* ayant été dispersés et pour la plupart pris par les Anglais, les pertes de Beaumarchais dans cette campagne furent énormes, et, après bien des débats, l'indemnité fut fixée à 2 millions en plusieurs termes, qu'il toucha successivement, et dont le dernier lui fut payé en 1785, à sa sortie de la prison de Saint-Lazare.

(2) C'est l'amiral Ganteaume, qui fut successivement matelot et officier de Beaumarchais. J'ai plusieurs lettres de lui à l'auteur du *Barbier de Séville* empreintes du respect d'un sujet pour son souverain.

s'empresse d'aller lui présenter ses hommages; l'amiral était absent, et, pour excuser son absence, il écrit à Beaumarchais ce billet facétieux :

« Un vice-amiral peut être décrédité, prenant trop sur lui, ayant usé, *abusé même des forces navales* de M. de Beaumarchais. Ne pas recevoir la visite de *son souverain*, c'est ce qui ne s'est jamais vu; c'est bien malgré moi que cela a été. Les bontés excessives dont on avait honoré la veille, par une multitude de visites inattendues, le Jeannot aquatique lui avaient fait fermer sa porte sans en prévoir une qui lui aurait fait autant de plaisir.

« M. d'Estaing prie M. de Beaumarchais d'agréer ses excuses et ses regrets; ils sont d'autant plus grands, qu'il est obligé d'aller boîter à Versailles pour quelques jours. Les chirurgiens l'assurent qu'en vertu des escaliers et des révérences il en reviendra impotent pour au moins trois semaines. S'il ne l'est pas, il demandera un rendez-vous à Paris; sinon il tâchera d'obtenir par un billet une visite qui l'intéresse autant. »

« Passy, ce 26 décembre 1779. »

Beaumarchais riposte immédiatement et sur le même ton.

« 27 décembre 1779.

« Très digne et très respectable amiral, qui pouvez bien être attaqué, mais jamais décrédité, — comme vous n'avez usé de la marine de moi souverain que pour le service d'un autre aussi puissant qu'équitable, — espérons qu'il fera justice à tous deux, en vous comblant d'honneurs et en réparant mes pertes.

« Vous recevrez, quand vous pourrez, l'hommage de moi, souverain, votre serviteur, qui n'avais pas attendu vos grands exploits pour vous apprécier, et qui me suis battu cent fois de la langue contre l'armée de coquins qui vous faisait injure, pendant que vous frappiez si fièrement de l'épée contre les ennemis de l'état. Le plus pressant est de rétablir votre santé, dont nous avons grand besoin, et si par hasard vous formiez le projet de faire par écrit l'apologie de votre conduite militaire, comme on cherche à l'insinuer, je vous supplie de rejeter cette idée avec un grand signe de croix comme une tentation du démon. Je vous en conjure, et cela de la part de tout ce qui vous honore et nommément de la part d'un vieillard célèbre qui vous aime et qui brûle de vous voir assis à côté de lui un bâton à la main au grand tribunal de l'honneur dont vous remplissez si glorieusement les devoirs (1).

« Je prends la liberté, pour vous désopiler la rate, de vous adresser mon dernier opuscule politique, lequel n'a pas le bonheur de plaire à tout le monde. Lorsque vous m'accorderez un quart d'heure, vous serez bien sûr de combler de joie celui qui est avec le plus respectueux dévouement, à la fin comme au commencement et dans le cours de toutes les années, digne et respectable amiral, votre très humble serviteur.

« DE BEAUMARCHAIS. »

(1) Il s'agit sans doute de M. de Maurepas, qui désirait que l'amiral d'Estaing gardât le silence sur les critiques dont sa campagne avait été l'objet.

L'opuscule que Beaumarchais envoyait à l'amiral d'Estaing pour lui *désopiler la rate* était un ouvrage très sérieux qui allait également lui procurer de la gloire et des soucis. En échangeant des coups de canon, l'Angleterre et la France échangeaient aussi des *manifestes*. La cour de Londres avait chargé la plume de l'historien Gibbon de dénoncer au monde entier la perfidie de la cour de Versailles. Oubliant sa propre histoire, remplie d'artifices diplomatiques du même genre et bien plus graves, le gouvernement anglais exagérait et torturait la très faible part que la cour de France avait prise aux secours expédiés aux Américains avant la rupture des deux gouvernemens. Beaumarchais, qui venait de figurer dans le débat à coups de canon, crut devoir intervenir dans la querelle à coups de plume. Il y était en quelque sorte autorisé, car le mémoire justificatif de la cour de Londres, en reprochant au ministère français d'avoir protégé une compagnie de commerce dirigée par Beaumarchais, attaquait ce dernier en personne et très vivement. En demandant au ministère la permission de répondre en son nom personnel, Beaumarchais écrit : « Si cela est sans conséquence de la part d'un homme privé, cela ne sera peut-être pas sans force sous la plume d'un homme piqué. » Il obtint cette permission, et en décembre 1779 il publia, sous le titre d'*Observations sur le Mémoire justificatif de la cour de Londres*, une brochure qui a été insérée dans la collection de ses œuvres, et dont par conséquent nous parlerons peu. Cette brochure, écrite avec la verve un peu inégale quant au ton, mais toujours animée, qui le distingue, fit une grande sensation. Il mettait à son tour en relief toutes les perfidies anciennes du gouvernement anglais, toutes les vexations qu'il avait fait subir à notre commerce depuis trois ans, la patience avec laquelle le gouvernement français les avait supportées, et comment, pour complaire à lord Stormont, il s'y était lui-même plus d'une fois associé. Malheureusement l'auteur, entraîné par la vivacité de sa plume, avait commis une erreur grave : en insistant sur les conditions humiliantes du traité imposé par l'Angleterre en 1763, à la suite de la guerre de sept ans, il avait accepté sans vérification une opinion généralement répandue, qu'il existait dans ce traité un article secret par lequel la France accordait honteusement à l'Angleterre le droit de *limiter le nombre de ses vaisseaux*, et, sous l'impression de ce fait qu'il croyait vrai, Beaumarchais avait écrit les lignes suivantes : « Mon courage renaissait en pensant que ma patrie serait vengée de l'abaissement auquel on l'avait soumise en fixant par le traité de 1763 le petit nombre de vaisseaux qu'on daignait encore lui souffrir. »

A la lecture de cette phrase, le duc de Choiseul et tous les anciens ministres de Louis XV qui avaient signé le fatal traité de 1763, et qui

se sentaient déjà assez humiliés par les clauses réelles de ce traité, s'empressèrent de recourir au roi, invoquant sa justice contre un écrivain qui tendait à les déshonorer, et ils demandèrent que la brochure de Beaumarchais fût supprimée par arrêt du conseil, comme *fausse et calomnieuse*. L'assertion de Beaumarchais avait été faite de bonne foi, elle avait même été émise avant lui par des écrivains français et anglais. Il proposait une rectification, le duc de Choiseul insistait pour une suppression motivée. Le conseil des ministres s'assembla, et c'est dans cette circonstance que Beaumarchais adressa à tous les ministres réunis une lettre inédite qui m'a paru assez curieuse de ton pour être reproduite :

« 19 décembre 1779.

« Messeigneurs,

« Si un guerrier qui se bat pour son pays n'en doit pas recevoir un soufflet déshonorant parce que l'inégalité du terrain l'aurait fait broncher un instant, est-il de la justice du roi de ranger dans la classe des libellistes scandaleux, dont les arrêts suppriment les ouvrages, un écrivain qui repousse avec force et dignité les noires imputations des ennemis de la patrie, parce qu'il est tombé avec cent mille autres dans une erreur involontaire, mais facile, avantageuse même à relever dignement?

« Lorsque l'homme qui n'a prétendu qu'à l'honneur d'avoir raison ne rougit pas d'avouer publiquement son erreur et d'en tirer un grand fruit pour la cause qu'il défend, y a-t-il de l'inconvénient à le laisser s'en relever lui même?

« Que peut-il en effet résulter de plus fort contre une assertion hasardée que le désaveu libre et franc de son auteur, lorsqu'il peut le répandre aussi rapidement que son ouvrage? Et doit-on garder au zèle, au travail, au patriotisme, le déshonneur des suppressions destinées à punir les écarts volontaires, les coupables gangrénés et les pécheurs impénitens?

« Avant de me traiter avec cette cruauté, je supplie les ministres du roi de lire ce que j'envoie au *Courrier de l'Europe*, à celui *du Nord*. La même chose en substance sera mise à l'instant dans tous les papiers publics, avec promesse à tous ceux qui me remettront l'exemplaire fautif de leur en faire tenir deux rectifiés.

« Je les supplie aussi de réfléchir que discréditer un semblable écrit par la flétrissure d'un arrêt est lui ravir tout ce qu'il renferme de bon et de louable, et rendre au reproche de perfidie du manifeste anglais toute sa force par le désaveu des grands principes de la réponse.

« A la douleur que j'en éprouve d'avance, je sens que je n'en pourrai supporter l'odieux effet. Ma tête échappe à ma raison, et j'ai passé la plus cruelle des nuits.

« On m'apporte à l'instant, de la part d'une parente de M. de Choiseul, un exemplaire émargé de sa main pour m'être remis, avec ces mots, page 35 : *Ce fait est faux et absurde*. Ce sont justement les termes de votre projet d'arrêt. Il les aura donc dictés lui-même!

« *Faux!* l'expression est juste, puisque le fait n'est pas vrai; mais *absurde!*

Après Dunkerque et son commissaire anglais, osera-t-on, sans baisser les yeux, qualifier d'absurde un fait maritime qui nous regarde, quelque dur qu'il puisse être?

« Détruire un port de France à dix lieues de l'ennemi par son ordre, et le tenir en ruine sous la honteuse inspection d'un commissaire à lui, voilà ce qui est vraiment *absurde* et n'en existe pas moins sous nos yeux indignés depuis cent ans.

« Je parle à des cœurs français, je dois être entendu. Eh! laissez-moi, messeigneurs, laissez-moi, je vous en conjure, me relever de mon erreur. Je puis le faire honorablement et avec fruit; mais je sens bien au mal qui me suffoque que j'en mourrai de douleur, si vous avez la cruauté de livrer ma personne et mon ouvrage à la dégradation d'une flétrissure.

« Il ne resterait plus à mes amis qu'à faire imprimer les douze ou quinze cents lettres exaltées que j'ai reçues depuis six jours (1), où le cœur des bons citoyens se montre à découvert par la vivacité de leurs remerciemens;

« Où l'un dit : *Je mettrai cet écrit dans une case à part, avec Tacite, le cardinal de Retz, Price et Sidney, car aucun monument aussi noble, aussi digne de la nation, n'honorera les événemens actuels;*

« Où l'autre écrit : *L'auteur a l'ivresse du patriotisme; sa plume étincelle. Il est donc vrai que l'homme ne fait de grandes choses que lorsqu'il est animé de grandes passions!*

« Où un troisième avoue *qu'il n'a jamais bien connu la question, et qu'avant moi tout le monde donnait le tort à la France, mais qu'enfin voilà l'opinion fixée;*

« Où tous me rendent grâce de mon zèle et de mon courage dans un pays où si peu de gens se soucient d'en montrer pour la gloire de la France. Ces lettres de mes concitoyens montreraient qu'une telle bizarrerie est attachée à mon sort, que je ne puis rien entreprendre de bien qui ne me porte dommage. Il a voulu, dirait-on, travailler, armer pour son pays, on a arrêté ses expéditions; il a voulu écrire pour défendre l'honneur de la France, on a supprimé ses ouvrages. Sa nation l'estimait, et l'autorité l'écrasait. Il n'avait donc plus d'autre choix que de mourir ou de s'enfuir.

« Par grâce, par humanité, si je ne puis l'obtenir par justice, ne me donnez pas le crève-cœur d'une suppression pendant que vous souffrez un Linguet! Il vous a tous insultés, je vous ai tous respectés; il a fait l'*aiguillonnade* et moi les *observations*. Quelle différence et d'œuvre et de récompense!

« Si cet affreux arrêt est lancé, je me regarde comme un membre coupé, mort, qui ne tient plus à rien, et je ne veux plus devoir à la France que l'extrême-onction ou un passeport.

« Je vous demande pardon, mais je suis au désespoir.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

(1) Il y a un peu d'exagération dans les *douze* ou *quinze cents* lettres, et ce qui suit ne brille pas par la modestie; mais on n'a jamais dit que Beaumarchais était modeste. On comprend du reste que dans cette circonstance il cherchât assez naturellement à rehausser la valeur de sa brochure. Le fait est que si je n'ai pas trouvé dans ses papiers douze ou quinze cents lettres, j'en ai trouvé plusieurs très enthousiastes et qui prouvent l'effet produit par son ouvrage.

Malgré les ardentes prières de Beaumarchais, son ouvrage fut, je crois supprimé, mais sans qualification blessante pour lui. Il n'en circula pas moins, et l'auteur se contenta de rectifier la phrase qui avait blessé le duc de Choiseul, en la remplaçant par celle-ci, qui restait toujours bien dure pour le signataire du traité de 1763 : « Mon courage renaissait quand je pensais que ma patrie serait vengée de l'abaissement auquel on l'avait soumise par le traité de 1763; *que le voile obscur, le crêpe funéraire dont notre port de Dunkerque était enveloppé depuis soixante ans serait enfin déchiré.*

Cependant Beaumarchais, tout en guerroyant pour l'Amérique avec le canon ou la plume, attendait encore le paiement de ses fournitures. Le congrès persistait à le considérer comme un homme trop heureux de les lui envoyer gratis depuis deux ans et demi. Il n'avait été répondu à ses réclamations que par le plus dédaigneux silence, lorsque enfin il reçoit tout à coup la lettre suivante qui, rapprochée du glorieux billet de l'amiral d'Estaing, que nous avons cité plus haut, ajoute une bizarrerie de plus à la carrière de l'auteur du *Barbier de Séville.*

Par ordre exprès du congrès siégeant à Philadelphie.
A M. de Beaumarchais.

« 15 janvier 1779.

« Monsieur,

« Le congrès des États-Unis de l'Amérique, reconnaissant des grands efforts que vous avez faits en leur faveur, vous présente ses remerciemens et l'assurance de son estime. Il gémit des *contre-temps que vous avez soufferts pour le maintien de ces états.* Des circonstances malheureuses ont empêché l'exécution de ses désirs; mais il va prendre les mesures les plus promptes pour l'acquittement de la dette qu'il a contractée envers vous.

« Les sentimens généreux et les vues étendues qui seuls pouvaient dicter une conduite telle que la vôtre font bien l'éloge de vos actions et l'ornement de votre caractère. Pendant que, par vos rares talens, vous vous rendiez utile à votre prince, vous avez gagné l'estime de cette république naissante et mérité les applaudissemens du Nouveau-Monde.

« JOHN-JAY, président. »

Comment s'était opéré ce singulier revirement dans les dispositions du gouvernement des États-Unis? C'est ce que nous expliquerons en suivant Beaumarchais dans ses derniers débats avec le congrès américain, pendant qu'il publie sa grande édition de Voltaire et qu'il prépare *le Mariage de Figaro.*

LOUIS DE LOMÉNIE.

LES

BAINS DE MER.

I.

LA MAISON.

Sage qui tient son âme ouverte à l'avenir :
Hélas! je vis d'espoir moins que de souvenir.
Mon chant mêlé de plainte est pour tout ce qui tombe,
Je visite un berceau moins souvent qu'une tombe.
Ce que j'aime ira-t-il sous la commune loi?
Verrai-je en mon pays, ô mon cher de Belloy,
Tout pâlir, les enfans au langage infidèles,
Et les men-hîr brisés pour les routes nouvelles?
Je veux, poète ami, dans un vivant tableau,
Montrer le temps ancien devant le temps nouveau.

La maison du marin, dans la mer réfléchie,
D'une chaux vive et claire est récemment blanchie;
Une vigne l'entoure, et devant l'humble lieu,
Son fils entre ses bras, est la mère de Dieu.
Malgré le poids des ans, brave encore et légère,
Voici comme un matin parlait la ménagère :

« — La chaleur est venue et la saison des bains;
Mon mari, mes enfans, n'épargnons pas nos mains :

Mettez dans chaque lit une couche de paille,
D'un bel enduit de chaux recouvrez la muraille,
A défaut de richesse ayons la propreté,
Une maison riante et pleine de clarté.
Ceux que l'été conduit sur ces pauvres falaises
Dans leurs grandes maisons avaient toutes leurs aises :
A ces corps épuisés, à ces esprits souffrans,
Soyons hospitaliers... Enfin, pour être francs,
Cette saison apporte au logis une somme
Telle que nul filet n'en recueille, mon homme!
La dot de notre fille ainsi va s'amassant,
Et le fils a déjà gagné son remplaçant.
Pour Dieu, ne grondez plus! Des moissons aux vendanges
Habitons le hangar, les étables, les granges;
A d'autres la maison : quand ils seront partis,
Riches nous rentrerons, pauvres étant sortis. »

D'une voix qui commande, ainsi parlait la mère;
Mais sombre était le fils et sombre aussi le père.

Avec leurs voiles verts, avec leurs feutres gris,
Arrive cependant de Nantes, de Paris,
Le monde des baigneurs. Assemblés sur la grève,
Ils contemplent les flots qu'ils n'avaient vus qu'en rêve.
Le grand spectacle emplit leur esprit et leurs yeux;
Tous, jusques aux parleurs, deviennent sérieux :
Quel magique opéra, quelle ardente peinture
Devant toi ne pâlit, souveraine nature!

Chaque jour a sa fête, et d'abord dans la mer,
Dans ces flots écumeux chargés de sel amer,
On se plonge, on reçoit les assauts de la lame,
Et le corps affaibli se ranime avec l'âme.
De nageurs se faisant apprentis matelots,
Ils suivent les pêcheurs au milieu des îlots.
Noirmoutiers à leurs pas ouvre son sanctuaire :
Moines qui blanchissez cet antique ossuaire,
Vous morts dans le silence et les austérités,
Que vous devez gémir de ces légèretés!...
Mais vous vous rendormez paisibles dans vos tombes
Au long roucoulement de vos sœurs les colombes. —
Visitant chaque îlot et leurs roches à pic,
Les barques vont ainsi tout le long de Pornic.

Dans les terres parfois de longues promenades
Emportent à grand bruit désœuvrés et malades.
Les dames, hardiment suivant leurs cavaliers,
Passent, brillans éclairs, à travers les halliers;
D'autres, qu'a transportés leur calèche superbe,
Descendent et gaîment font un repas sur l'herbe,
Tandis que sur le bord d'un taillis, à l'écart,
Son album déployé, rêve un ami de l'art.
Au retour, les bains frais où vient trembler la lune,
Le bal sous les bosquets, le concert sur la dune,
Mille intrigues; enfin, baigneurs, vous le savez,
Les plaisirs... et les maux de Paris retrouvés.

Quel est donc parmi vous, sous un chapeau de paille,
Ce porteur éternel d'un binocle d'écaille,
Tout de la tête aux pieds habillé de nankin,
Qu'une rime très riche a surnommé faquin?

Oh! le fils du marin et de la bonne hôtesse
A senti son esprit déborder de tristesse.
Il quitte pour trois mois son logis, son bateau.
Adieu! — Comme il passait sous les murs du château,
Trouvant le vieux recteur, il découvre sa tête;
Puis, sa course reprise, à la fin il s'arrête
Près d'un immense amas de dôl-men renversés,
Énigmes pour nos temps, titres des jours passés;
Là, tourné vers le port et sa maison natale,
Le jeune Gratien pleure, et son cœur s'exhale :

« Adieu donc, mon pays, puisqu'on n'y vit plus seul!
Enclos où dans ses bras me portait mon aïeul,
Église où tout enfant j'allais servir la messe,
D'où si léger, si pur, je sortais de confesse,
Adieu! Mais, flots amers, nids des bois, prés en fleurs,
J'emporte vos parfums, vos chansons, vos couleurs.
Ah! de loin j'aperçois ma barque et ses deux rames!
Demain avec un autre elle fendra les lames...
C'est une chose étrange en moi, cœur si chrétien,
Frère de tous, cherchant toujours quelque lien :
Tout, hors de mes amis, m'emplit d'inquiétude,
J'ai besoin du silence et de la solitude.
Bonheur de vivre seul et maître dans son bourg!
Tout le jour on travaille, et le soir on discourt

Attablés en buvant sur le seuil de l'auberge,
Puis chacun va dormir sous ses rideaux de serge.
Le dimanche, après messe et vêpres et sermon,
Les boules bruyamment courent sur le gazon.
Dans mon heureuse enfance ainsi vivaient nos pères :
Les fronts étaient joyeux, les mœurs étant sincères...
Oh! par les citadins nos champs sont envahis!
Mais nos souliers ferrés vont-ils dans vos pays,
Hommes vains et légers, et vous, ces élégantes
Par qui nos libres sœurs deviennent des servantes?
Ah! si là, dans ce fond, j'en voyais un marcher,
Ma main ferait bondir sur ses pas ce rocher!...
Non, adieu. Dans mon cœur n'allumons point la haine,
Et de retour, Seigneur, à la saison prochaine,
Que, passant mon chemin sans me voir coudoyer,
Je retrouve la paix assise à mon foyer! »

Il partait, mais Odette avait suivi son frère :
— « Vous me quittez, dit-elle, et vous quittez la mère? »
Puis elle s'arrêta, triste, sur le chemin,
Attendant sa réponse : il lui tendit la main,
D'une larme il mouilla ce gracieux visage,
Et sans autre parole : « O ma sœur, soyez sage! »

Il s'enfuit, et bientôt la poudre des sentiers
D'un nuage blanchâtre enveloppait ses pieds.

II.

L'ÉGLISE.

Après six jours d'ennuis et de rudes travaux
Pour le pain nécessaire et pour tant d'autres maux,
Il est doux, lorsque luit le matin du dimanche,
De voir en beau costume, habit bleu, coeffe blanche,
A la messe du bourg venir ces travailleurs :
Ils marchent sérieux par les sentiers en fleurs,
A travers les grands blés, au bord des vertes haies,
Humant à pleins poumons la senteur des futaies,
Et ravivés par l'air, l'aspect de chaque lieu,
Ils entrent sourians dans la maison de Dieu.

Pornic, c'est votre fête aujourd'hui : cent villages
Dans les terres épars ou qui longent les plages
Sont venus, et pêcheurs, campagnards et bourgeois
Encombrent le chemin et le pied de la croix;
Les mains serrent les mains; on cause, on s'examine :
Plus d'un œil est perçant, plus d'une langue est fine.
Chut! la cloche a sonné, la foule entre, et chacun
Confond tous ses pensers dans le penser commun.
Voici le Kyrié, l'Épître, l'Évangile.
Tout le drame divin sur cet autel fragile
S'accomplit. Mais le prêtre ôte ses ornemens,
Monte en chaire, et de là, muet quelques momens,
Ce vieillard :

« Aimez-vous, enfans, les uns les autres,
Voilà ce que disait le plus doux des apôtres.
Après lui je dirai : Marins et paysans,
Chrétiens de toute classe, aimez-vous, mes enfans.
Ainsi vous parlerait Ève, mère des mères,
Et, serrés dans ses bras, nous nommerait tous frères...
Des frères cependant séparés, différens,
Par l'orgueil insensé de nos premiers parens,
Eux qui sortis pécheurs de l'unité suprême,
Nous somment d'y rentrer par le mot divin : J'aime!
Pour le bonheur commun, ô mes fils, aimez-vous!
Plus de riche orgueilleux, plus d'ouvrier jaloux.
Toujours lorsqu'à l'autel s'élèvera l'hostie,
Élevez tous votre âme et n'ayez qu'une vie.
Préparés par l'amour, hommes de la cité,
Ayez donc le respect de l'hospitalité;
Et vous, gens du pays, accueillez avec joie
Les frères que le ciel chaque été vous envoie. »

A ces mots, le bon prêtre ouvrit des bras tremblans,
Et chacun l'admirait sous ses beaux cheveux blancs;
Sur lui les jeunes gens fixaient leurs yeux de flammes,
Et les vieillards pensifs, les blonds enfans, les femmes,
Tels ceux-là qu'instruisit l'apôtre bien-aimé,
Savouraient ce discours, comme un miel, embaumé.

Il reprit : « Aimez-vous avec des âmes pures,
Et surtout aimez Dieu, vous tous ses créatures.
Oh! combien de motifs, marins et campagnards,
De tourner vers le ciel votre âme et vos regards!

Comme un père est heureux s'il a pour sa famille
Le pain qui la nourrit et le lin qui l'habille,
Lui, le père céleste, il vous a tout donné :
Le grain germe en vos champs dès que l'heure a sonné;
Il s'élève, il mûrit, et vos granges sont pleines;
Brebis sur vos coteaux et moissons dans vos plaines,
Tout abonde; la mer, immense réservoir,
D'innombrables poissons pour vous sait se pourvoir;
Vos barques sur ses flancs passent comme des reines :
Que vos bonheurs sont grands, si grandes sont vos peines!
Mais aimez le travail, c'est lui qui vous rend forts.
Tirez même un orgueil permis de vos efforts :
L'animal par instinct trouve sa nourriture,
L'homme, tel qu'un tribut, l'arrache à la nature,
Et vous, mes paroissiens d'un jour, que des ennuis
Autant que les plaisirs sur nos bords ont conduits,
Laissez-vous pénétrer par leurs charmes austères;
Tout entiers plongez-vous dans les eaux salutaires,
Et quand de la cité vous prendrez les chemins,
Plus riches des bienfaits répandus par vos mains,
Saluez d'un adieu d'amour et d'espérances
Le grand réparateur de toutes les souffrances. »
Bientôt le saint vieillard devant l'autel chantait :
« Allez, la messe est dite! » — Et le chœur répondait :
« Grâces à Dieu! »

Voyez la pieuse assemblée,
Dans quel ordre parfait elle s'est écoulée!
Sous le porche ils semblaient, passant avec lenteur,
Se rappeler encor la voix de leur pasteur...
Mais, aux bras des messieurs bruyans, les demoiselles
Avec de grands éclats déployaient leurs ombrelles;
Déjà, pendant la messe, on les vit maintes fois,
Sur leurs chaises penchés, causer à demi-voix,
Lorgner et se sourire, et c'était un scandale
Pour ceux qui gravement à genoux sur la dalle,
L'œil fixé sur l'autel, disaient leur oraison.
Et voici derechef sur ce pieux gazon,
Quand chacun prie encor pour un père, une mère,
Pour tous ceux qui sont là sous leur monceau de terre,
Qu'ils passent en dansant, tous ces couples légers!...
« Çà, que viennent ici faire ces étrangers? »

III.

LE BAL.

— « Non, ma mère, ce soir n'allons pas à la danse.
Je suis jeune et pourtant mûre pour la prudence.
Si mon frère était là, lui, mon ange gardien,
J'irais, j'irais danser : avec lui tout est bien.
— Ma fille, j'ai pour vous les plus fines dentelles,
Jamais riche à Pornic n'en porta de si belles.
Venez donc à ce bal, Odette, mon espoir :
Mes yeux dans votre éclat, mes yeux veulent vous voir. »
Elle dut obéir; puis, à tout ce qui brille,
Pourquoi tenter les yeux et l'esprit d'une fille?
Ajoutons que ce bal, le dernier de l'été,
Avec mille splendeurs, ce bal sera fêté :
Artifices, jongleurs. Un chanteur en vacances
Doit sur le piano soupirer ses romances.

La veille de ce jour, Gratien à son bord,
Cabotier de Paimbœuf près de quitter le port,
Lisait dans un billet sans nom : « Revenez vite!
Le mal qu'on voit en face est un mal qu'on évite. »
Aussitôt le marin vers Pornic voyageait,
L'âme et l'esprit troublés. Cependant chaque objet
Tout le long du chemin comme un ami l'accueille,
Sur sa tige la fleur et l'oiseau sous la feuille,
Si bien (comme à vingt ans ils savent s'enchanter!)
Qu'en mesurant ses pas il se prit à chanter :

« Marin, j'ai visité bien des terres, des îles,
Mais dans le nouveau monde et dans le monde ancien,
Je songeais à mon bourg parmi ces grandes villes;
Admirant ces pays, je regrettais le mien.

Dans les temples dorés, lorsque, plein de surprise,
J'entrais, cherchant celui qu'il faut chercher partout,
Pourquoi rêver au saint de ma petite église,
Entre deux pots à fleur dans sa niche debout?

Certe en ces beaux climats bien des filles sont belles;
Mes regards les suivaient et j'étais ébloui :

« Cependant ta moitié, jeune homme, vit loin d'elles? »
Me demandait mon cœur, et je répondais : « Oui. »

A ton chant de retour, marin, je veux moi-même
Unir un nouveau chant pour la terre que j'aime!

Le poète est heureux à qui le ciel donna
Un sol vierge et puissant que son cœur devina;

Quand d'autres murmuraient : « Terre inculte et sauvage! »
Moi, je t'aime, ai-je dit; tu n'es point de notre âge.

Oui, ton charme indicible est dans cette âpreté,
Et tu lui dois ta force et ta douce fierté.

Aussi je chanterai dans mes rimes dernières
Et tes antiques mœurs et tes nobles chaumières.

Et mon œuvre sera. Du fond de mes taillis
Je pourrai m'écrier : Breton, j'eus un pays!...

Homère ne chantait que les fils de l'Hellade :
Un ami me l'a dit, et sa voix persuade.

Mais finis, Gratien, ta chanson de retour
Où la tristesse calme alterne avec l'amour.

— Soutenez-moi, Seigneur! une heure, une heure encore,
Je verrai mes parens, mes amis, ma maison,
La Vierge que pour moi ma vieille mère implore :
Contre un bonheur si grand soutenez ma raison.

Hâtez-vous donc, mes pas! que votre course est lente!
Plus léger est mon cœur. Allez, allez, mes pas!
Ceux dont je suis aimé déjà sont dans l'attente;
Pour les bien embrasser ouvrez-vous, mes deux bras!

Que nul ne soit absent dans la chère famille.
Qu'au foyer je retrouve et le pain et l'honneur!
Si ce joyau du pauvre avec moins d'éclat brille,
Contre un malheur si grand soutenez-moi, Seigneur! —

Mais tous ces noirs pensers, de nouveau son jeune âge
Devant lui les chassa : le parfum de la plage

L'enivrait; dans le port il revoit son bateau;
Soudain, près des dôl-men, sous les murs du château
Il passe comme un cerf sans détourner la tête,
Et baigné de sueur à sa porte il s'arrête.

Le logis est désert! Reprenant son bâton,
Ami fidèle et sûr qu'il ramène au canton,
Par le bourg il s'en va pour chercher ceux qu'il aime,
Sur la grève, à l'auberge... Ardeur chez tous la même!
La poitrine battante et les cheveux au vent,
Vers vous, objets aimés, que j'ai couru souvent!

Sous des arbres lointains, le son d'une musique
L'attire : c'est le bal où la noblesse antique
Et tous les étrangers s'assemblent; il accourt :
S'il a les pieds légers, Gratien n'est point sourd,
Car, sous l'ombrage, au cri d'une voix bien connue
Il s'élance d'un bond : « Ma sœur! » A sa venue,
Cette enfant, jusque-là courageuse, pâlit
Et, remerciant Dieu, sur l'herbe défaillit.
Le bâton du marin et le jonc du jeune homme
Que son habit nankin dans le pays renomme
Sonnèrent : l'étranger fut brave et de bon ton,
Mais un jonc est flexible et dur est un bâton.

Partout qu'ils sont pressés les noirs semeurs d'alarmes!
Les vieux parens d'Odette étaient chez eux en larmes.
Gratien, à son bras tenant sa jeune sœur,
Entra dans la maison, les yeux pleins de douceur :
« Mon père, la voici. » Puis, de ses deux mains fortes,
Maître dans sa chaumière, il en ferma les portes.
Et, montrant une fleur : « Qu'elle est fraîche! dit-il.
Cette fleur a vécu dans l'air seul du courtil. »

A. Brizeux.

LE STÉRÉOSCOPE

ET

DE LA VISION BINOCULAIRE.

Εἰσί μοι ὀφθαλμοί . . . . . ἀμφω,
Καί νόος ἐν στήθεσσι τετυγμένος οὐδὲν ἀεικής.
J'ai des yeux . . . . . deux yeux,
Et une sensation intérieure qui en résulte sans rien d'étrange.
(HOMÈRE, *Odyssée.*)

Le stéréoscope, l'un des instrumens magiques de la science et de l'industrie moderne, se présente sous la forme d'une boîte de grandeur moyenne armée de deux tuyaux de lorgnette qui appellent l'application des deux yeux. Une double peinture, un double dessin, une double miniature, une double figure géométrique, un double daguerréotype, sont placés au fond de la boîte et sont regardés par les deux yeux à la fois, au moyen des deux tuyaux implantés sur la boîte. Alors, par un effet vraiment magique, par une irrésistible illusion, avec une conviction complète de sensation, le dessin prend du relief, la peinture devient de la sculpture.

Ce curieux instrument, le plus nouveau et peut-être le plus répandu déjà de tous les instrumens de l'optique appliquée à l'industrie serait assez difficile à faire connaître au lecteur, même avec le secours de la gravure. Il en est de même au reste de tous les objets dont il faut représenter les trois dimensions, et non pas seulement le plan ou l'élévation; mais le grand nombre de stéréoscopes qui se construisent maintenant par milliers en France, en Angleterre, en Amérique, le bas prix de leur construction, dont on peut dire que les fabricans et les acheteurs ont *abusé* (nous reviendrons sur cette idée tout à l'heure), enfin les étonnans effets de cet appareil optique m'autorisent à parler du stéréoscope comme s'il était connu ou même sous les yeux de tous ceux qui liront ces pages.

Défini étymologiquement d'après son nom tiré de cette belle langue grecque qu'aucune autre n'a pu égaler dans l'expression de la pensée, le stéréoscope signifie « instrument qui montre tous les objets en relief; » un dessin, ainsi

que nous venons de le dire, devient une statue. La première partie du mot signifie un *corps solide*, un *corps saillant*, un *objet réel*, et non pas seulement une représentation sur le papier ou sur la toile. La seconde partie du mot signifie *vision*. Le nom de stéréoscope indique donc la *vision en relief*, et jamais instrument n'a été plus fidèle à son nom.

Défini par énumération, le stéréoscope a pour objet la représentation naturelle et pour ainsi dire statuaire de tous les objets de la nature que peuvent reproduire le crayon, le pinceau, la chambre noire, le daguerréotype, le talbotype, enfin tout ce que peut contenir l'album le plus riche et le plus varié.

Théoriquement, la portée de ce modeste instrument n'est pas moindre. Pour faire naître ses magiques illusions, il introduit dans chaque œil, au moyen d'un double dessin ou d'une double peinture, la même sensation que les yeux auraient reçue de la vision naturelle, et la conséquence est que la sensation qui en résulte est parfaitement celle que nos yeux reçoivent des objets eux-mêmes, en sorte que s'il reste encore aux physiciens ou même aux métaphysiciens des incertitudes sur les causes morales ou physiques qui nous font percevoir si bien le relief des corps par la vision naturelle, le stéréoscope n'a rien à voir dans ces discussions. Il suffit de dire qu'il peint au fond de nos yeux les objets de la nature, comme ils s'y peignent quand nous les regardons eux-mêmes, et qu'ainsi nous les *voyons* à l'aide du stéréoscope exactement comme s'ils existaient devant nous.

Il va sans dire que déjà la construction du stéréoscope a éprouvé bien des modifications. Partons du stéréoscope à boîte armée de deux tuyaux oculaires et mettons-y d'abord un double daguerréotype de paysage ou d'architecture monumentale. Le daguerréotype de droite sera vu par l'œil droit seulement, le daguerréotype de gauche sera vu de même exclusivement par l'œil gauche, et si l'artiste a pris les deux points de vue comme les aurait vus le spectateur, en fermant alternativement l'œil droit et l'œil gauche, le contemplateur stéréoscopique recevra par l'instrument la même impression qu'il eût reçue de la nature elle-même; le paysage, le monument, renaîtront devant lui. Il se promènera par la vue entre les arbres fuyant les uns derrière les autres comme dans une forêt, et les colonnes, les arcs-boutans, les statues du monument, laisseront la vue tourner tout à l'entour et pénétrer entre les parties saillantes et la masse centrale de la fabrique.

Si, au moyen d'une double représentation, on a dessiné une figure entière, un buste, un portrait, une machine d'industrie même très compliquée, un échantillon d'histoire naturelle, un solide géométrique, le stéréoscope rendra ces objets présens. Le sculpteur, le modeleur pourra les reproduire comme d'après nature; le peintre ou le dessinateur pourra les repeindre ou les redessiner en les prenant d'autres points de vue que ceux qui ont été primitivement choisis. Il n'est point de paroles qui puissent rendre les exclamations de surprise qui éclatent de tous côtés, lorsque l'introduction des stéréoscopes a lieu dans une société ou une soirée un peu nombreuse, et que chacun de ceux qui ont trouvé un effet étonnant de stéréoscope veut le faire admirer au point de vue qui le frappe lui-même le plus incroyablement. Au reste, la reproduction par la sculpture d'un double dessin stéréoscopique n'est point seulement une possibilité, l'épreuve en a été faite avec le plus grand succès.

Ainsi un habitant des îles Sandwich, ou du Japon, ou des antipodes (à la Nouvelle-Zélande) peut désormais envoyer à un sculpteur de Paris une double plaque daguerrienne (où n'y a-t-il pas maintenant un daguerréotype?), et il recevra son buste aussi bien modelé que s'il eût fait lui-même le voyage de Paris. Strictement parlant, avec le stéréoscope, une plaque, un dessin pesant un petit nombre de grammes, deviennent l'équivalent d'un buste difficile à transporter, à placer, à éclairer convenablement.

Un mot sur l'histoire du stéréoscope.

Le nom et une première esquisse de l'instrument appartiennent à un Anglais, M. Wheatstone, physicien de premier ordre et célèbre pour sa mesure de la vitesse de l'électricité, qu'il a trouvée être du même ordre que la vitesse de la lumière, laquelle ferait en une seconde sept ou huit fois le tour de la terre. M. Wheatstone a été aussi l'un des premiers et des plus habiles *établisseurs* des télégraphes électriques. Avant 1838, M. Wheatstone eut l'idée de prendre deux miroirs, de les assembler comme le sont deux couvertures d'un livre relié que l'on ouvre à moitié, et, mettant tout près du nez la ligne de jonction des deux miroirs, de regarder avec chaque œil dans chaque miroir deux dessins placés l'un à droite, l'autre à gauche de l'observateur. Lorsque celui-ci était parvenu à saisir la superposition des deux reflets des miroirs, alors l'effet du relief apparaissait; mais, comme l'a très bien dit M. Brewster, l'auteur du vrai stéréoscope populaire, c'était plutôt un appareil qu'un instrument, et cette belle invention fut oubliée pendant dix ou douze ans. Sir David Brewster, tout en réclamant sa part comme auteur du stéréoscope usuel à tuyaux oculaires avec verres grossissans, etc., rend pleine justice à son célèbre et habile compatriote. L'érudition, toujours un peu jalouse du mérite contemporain, n'a pas manqué de remonter à Léonard de Vinci et même à Galien pour trouver des observations relatives à la vision par les deux yeux, d'où, avec un peu de complaisance, on conclurait que ni M. Wheatstone ni M. Brewster ne sont les premiers inventeurs du stéréoscope, ni M. Jules Dubosq, de Paris, le premier grand constructeur dont les stéréoscopes à l'exposition de Londres aient fixé l'attention de la grande reine d'Angleterre. On irait jusqu'à trouver le nom du constructeur babylonien qui, sur les bords de l'Euphrate ou du Tigre, a présenté un stéréoscope à la fameuse Sémiramis, à l'exposition de l'an 1851 avant notre ère; mais laissons parler sir David Brewster lui-même, qui, ayant été élu *associé étranger de l'Institut de France* (la plus haute marque de considération que puisse recevoir un savant sur cette planète), visita la France en 1850, et vint prendre place aux fauteuils académiques du palais des Beaux-Arts. L'article dont nous citons un extrait est de M. Brewster, bien que le savant Anglais n'y prenne pas la parole en son nom :

« Après avoir esssayé, mais en vain, d'engager quelques-uns des opticiens ou des photographes de Londres à construire son stéréoscope et des doubles daguerréotypes pour cet instrument, M. Brewster apporta à Paris, au printemps de 1850, un très bel instrument exécuté par Loudon, opticien à Dundee, et un portrait binoculaire fait par lui-même. Il montra cet instrument à M. l'abbé Moigno, l'auteur distingué de l'ouvrage intitulé *l'Optique moderne*, à M. Soleil et à M. Dubosq-Soleil, éminens opticiens de Paris, ainsi qu'à quelques-

ques-uns des membres de l'Institut de France (et notamment à l'auteur du présent article). Ces messieurs comprirent tout de suite la valeur de l'instrument, non-seulement comme un joujou amusant par ses effets magiques, mais encore comme un important auxiliaire pour les arts du dessin et pour la sculpture M. Dubosq se mit immédiatement à confectionner le nouveau stéréoscope, et exécuta en même temps une immense variété de beaux doubles daguerréotypes binoculaires sur des objets vivans ou inanimés, des hommes, des statues, des monumens d'architecture, des ornemens, des arbres, des bouquets de fleurs, des échantillons d'histoire naturelle, des solides et des figures de géométrie, etc., etc.. que des milliers de personnes s'empressèrent de venir contempler avec le nouvel instrument...

« Dans la belle collection d'instrumens de physique et d'optique que M. Dubosq-Soleil présenta à la grande exposition de Londres en 1850, et pour laquelle il reçut la *grande médaille du conseil*, il plaça un des stéréoscopes à lentilles de sir David Brewster avec une belle série de daguerréotypes binoculaires. Cet instrument attira particulièrement l'attention de la reine, et M. Dubosq exécuta un beau stéréoscope qui fut offert en son nom à sa majesté par sir David Brewster. Par suite de cette exposition, M. Dubosq reçut une immense commande de stéréoscopes-Brewster qui furent introduits en ce pays (l'Angleterre). La demande devint néanmoins telle que des opticiens anglais se consacrèrent exclusivement à la manufacture des stéréoscopes, et en débitèrent en quelques mois plusieurs centaines, sinon plusieurs mille. Des sculpteurs entrevirent l'application du stéréoscope à leur art, et nous avons récemment appris de Paris qu'un artiste distingué de cette capitale a modelé une statue d'après le relief produit par le stéréoscope. »

Après s'être plaint de quelques journalistes qui ont parlé du stéréoscope-Brewster sans en nommer l'auteur, l'illustre patriarche des savans anglais procède à la théorie de l'instrument, qui nous semble fort simple, quand on veut bien la rapporter à la vision naturelle, comme nous l'avons dit plus haut. L'article du savant associé étranger de l'Institut de France contient sur la formation des images photographiques par des lentilles d'une ouverture plus ou moins grande un incroyable contre-sens scientifique, développé avec une complaisance non moins étonnante, et qui ne peut être attribué qu'à une inadvertance favorisée par l'éloignement des académies et des contradicteurs empressés qu'elles fournissent complaisamment et en abondance.

Voici donc pour tout le monde et en peu de mots la théorie, ou, pour parler moins superbement, le secret des effets magiques du stéréoscope. Quand nous regardons un objet ordinaire avec les deux yeux, nous le voyons tel qu'il est, saillant, solide, en relief. Nous faisons du relief, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, et la preuve, c'est que quand on veut approfondir pourquoi la vision par les deux yeux nous donne la sensation, la perception du relief, on rencontre plusieurs opinions fondées les unes sur la physique des sens, les autres sur les notions que l'intelligence, aidée du tact, aurait introduites dans l'habitude des jugemens de l'organe; heureusement la théorie du stéréoscope n'a pas besoin de remonter si haut.

Tout le monde conçoit en effet que, puisque la vision par les deux yeux nous donne le sentiment du relief, on produirait ce même résultat en intro-

duisant immédiatement dans chaque œil, au moyen de deux peintures différentes et prises de deux points de vue convenables, les mêmes images que reçoit l'œil de l'objet lui-même. Si donc les peintures qui se forment au fond de l'œil sur le tableau nerveux qu'on appelle la rétine, en venant directement de l'objet, sont remplacées par de fidèles peintures daguerriennes ou autres que l'instrument introduit au fond de chaque œil, cet organe se trouvera exactement dans le même cas que s'il eût reçu ces peintures de l'objet réel lui-même, et les impressions reçues étant les mêmes, les sensations et perceptions du relief et de toutes les autres propriétés de l'objet, comme ses couleurs, ses dégradations de teinte, ses détails de forme, etc., seront les mêmes aussi. En un seul mot, ce que fait la nature pour l'œil, le stéréoscope le fait pareillement.

Il serait trop long et trop fastidieux de faire connaître tous les détails du stéréoscope ou plutôt des stéréoscopes. Nous avons déjà dit que dans l'ancien appareil de M. Wheatstone, les deux dessins étaient ramenés à la superposition dans l'œil au moyen de deux miroirs. M. Brewster a remplacé les miroirs par des prismes réflecteurs qui opèrent de face. On peut même supprimer les miroirs en regardant les deux dessins chacun avec un œil, ce que l'on fait en disposant une espèce de cloison en avant du nez, de manière à forcer la vision de chaque œil à s'attacher à un seul dessin. Je crois que ces tours de force seraient fort dangereux pour les enfans et pour les personnes qui ont de la tendance à loucher. Pour ceux qui voudront s'exercer à produire simplement ces belles illusions, je recommanderai de placer sur une table le double dessin qu'ils veulent voir stéréoscopiquement, ensuite de placer la main ou une feuille de carton devant la figure, de manière que chaque œil ne voie qu'un des dessins, puis de fixer le regard, tantôt sur les dessins, tantôt sur l'extrémité de la feuille de carton ou des doigts de la main, en remuant la tête d'avant en arrière jusqu'à ce qu'on voie naître entre les deux dessins, qui paraissent écartés l'un de l'autre, un troisième dessin intermédiaire. Une fois cette apparition produite, il faut y diriger son attention; alors sans miroirs, sans loupes, sans boîte, sans appareil aucun, on reproduit l'effet du stéréoscope. Pour surcroît de bonheur, on est louche pour toute sa vie!

J'ai dit plus haut que les constructeurs et les acheteurs avaient abusé du stéréoscope. En effet, la grande facilité d'assembler les côtés d'une boîte de quelques décimètres de dimension, d'y implanter deux tuyaux garnis de loupes et de réflecteurs (chacun de ces objets, suivant M. Brewster, revenant en gros à 5 francs la douzaine!), et enfin d'y adapter des daguerréotypes éclairés en dessus ou par transparence, ont fait de cet instrument un article de pacotille que M. Dubosq a débité à près de dix mille, et les opticiens de Londres et de New-York avec autant de succès. Mais admettez qu'un double daguerréotype, une double photographie sur papier, enfin une double miniature exécutée avec tous les raffinemens de l'art, soient mis dans un stéréoscope de choix, et voyez l'admirable effet artistique qui en résultera : on rendrait impérissables les formes statuaires des plus beaux modèles, les poses artistiques des premiers artistes dramatiques, les traits chéris des parens, des amis et des bienfaiteurs, et l'on produirait l'immortalisation physique des

grandes renommées qui font la gloire des peuples. « Ne serions-nous pas heureux, s'écrie M. Brewster, de voir s'animer des tableaux photographiques, de voir Démosthènes lançant la foudre de son éloquence contre le roi de Macédoine, Brutus immolant César au pied de la statue de Pompée, saint Paul prêchant à Athènes, ou *celui dont le nom n'a pas besoin d'être prononcé,* dans l'attitude de la bonté et de la beauté céleste, proclamant la rédemption du genre humain? Avec quel ravissement nous contemplerions ces vivifications si sympathiques et si divines! Les héros et les sages des anciens temps, tout mortels qu'ils étaient, auraient pu être embaumés et seraient devenus plus impérissables que par les procédés de l'art égyptien, conservant les formes de la vie, des affections et de la puissance intellectuelle, et s'incarnant dans l'immortalité stéréoscopique bien mieux que dans les hideuses momies qui sauvent à grand'peine et bien incomplétement les dépouilles des rois de la corruption universelle. » S'il est une intelligence, un corps, une illustration qui ait mérité cette préservation pour l'éternité, c'est certainement l'auteur du stéréoscope, l'éminent physicien, l'infatigable doyen de la science optique, sir David Brewster.

Ceux qui ont visité à Londres la basilique sans rivale de Westminster ou les invalides maritimes de Greenwich ont vu avec un sentiment douteux d'admiration les figures en cire de Marie Stuart ou de Nelson, avec une couche plus ou moins épaisse de charbon de terre indigène. Qu'on remplace ces figures *à la Curtius* par des stéréoscopes, objets d'art avouables par le bon goût et par l'imagination, et quelle galerie bien supérieure aux galeries historiques de Versailles on obtiendrait! Et qu'on n'objecte pas la petitesse nécessaire des daguerréotypes et des stéréoscopes actuels; je me suis assuré que M. Dubosq possède tous les élémens d'amplitude et de grossissement qui peuvent arriver, quand on voudra, à la grandeur naturelle, au *full size,* des personnages à représenter.

Le stéréoscope fait encore de la carte plate d'un pays un plan en relief qui en fait ressortir toute la géographie physique. La carte de la lune reproduit avec les ombres du premier et du dernier quartier les volcans, les cratères, les chaînes de montagnes, les coulées de laves, les entassemens de rocs, les fentes du terrain que l'on avait pris pour des fortifications, les cirques, les plaines basses, les pics isolés, enfin toute la topographie de cette planète secondaire, dont la carte est beaucoup plus avancée, à une distance de 360,000 kilomètres, que la carte de l'Afrique, qui touche les populations musulmanes de la France.

Je ne finirais pas si je voulais passer en revue tout ce que l'activité intellectuelle et industrielle a déjà fait pour le stéréoscope. Sous le titre de bioscope, M. Dubosq a introduit dans cet instrument le mouvement et la vie, et en combinant les effets du stéréoscope avec ceux de la persistance des images dans l'œil, on arrive à des effets dont tout ce qu'on rapporte de fabuleux sur l'antique magie ne peut approcher; mais on perd en généralité d'effet ce qu'on gagne en merveilleux. La science la plus positive trouvera aussi un utile auxiliaire dans le stéréoscope. La superposition des objets doubles permet de jeter un fond bleu sur un fond rouge, et d'avoir par ce moyen un fond vert. Les physiciens savent ce qu'il y a encore à chercher sur le mélange

des couleurs, sur les couleurs complémentaires, les couleurs de contraste, et sur les couleurs propres des corps. Le stéréoscope deviendra un instrument de recherches, un véritable outil, dans ces difficiles spéculations théoriques et expérimentales. En physique comme en astronomie, l'art d'observer, qui n'est que le fondement de la science, est lui-même, comme dit Fontenelle, une très grande science.

J'ai trouvé plusieurs personnes qui s'affligeaient de voir que le stéréoscope, à la vérité construit et apprécié par des Français, fût une invention anglaise; mais le daguerréotype est français, et d'ailleurs il n'y a point de nationalité pour les sciences pas plus que pour l'intelligence du genre humain. C'est là une des belles paroles de Napoléon Ier. J'ai déjà dit ailleurs que, sans la haute protection de Napoléon III pour un Anglais, M. Brett, l'Angleterre, qui communique maintenant au continent par des fils électriques sous-marins aboutissant en France, en Belgique et en Hollande, serait encore, pour ses correspondances privées et politiques, à la merci des hasards météorologiques. Dans peu, non-seulement *il n'y aura plus de Pyrénées*, mais plus d'Alpes, plus de Caucase, plus d'Atlantique, plus de Pacifique.

La théorie du stéréoscope se réduit donc à dire que cet instrument fait, pour la vision avec les deux yeux, ce que les objets réels font eux-mêmes, et que, par suite, les doubles peintures stéréoscopiques apparaissent *comme si* elles existaient réellement; mais la question de la vision naturelle est si belle par elle-même, qu'il serait fâcheux de ne point aborder ici ce sujet, où la science et le raisonnement ont triomphé depuis longtemps. Des vérités acquises depuis longtemps n'en sont pas moins précieuses.

On connaît depuis bien des années l'expérience qui consiste à prendre l'œil d'un grand animal récemment tué, un œil de bœuf par exemple. Après avoir aminci, au moyen d'une lame bien tranchante, la partie postérieure de cet œil, on voit se peindre en transparence sur le fond une image des objets, celle des fenêtres, des maisons ou des arbres voisins se détachant sur le ciel. C'est une vraie chambre-noire ordinaire. Plusieurs penseurs ont été embarrassés de savoir comment une image sans relief, une image plate et sans épaisseur donnait à l'animal la sensation du relief et des distances. Voici comment s'opère ce jugement.

Si l'on regarde les objets avec un seul œil, on sait que, si l'on observe des objets inconnus où rien ne puisse aider la sensation matérielle, on juge fort mal leur relief, dès qu'ils sont à la distance de quelques décimètres. En effet, si l'œil agit seul, les divers points de l'objet, qui sont à diverses distances, ne peindront pas leurs images avec la même netteté dans l'œil, et il en résultera pour cet organe un moyen de juger ou plutôt de sentir les diverses distances par le plus ou moins de netteté qu'elles créent au fond de l'œil; mais dès que la distance de l'objet devient un peu plus considérable, un mètre par exemple, toutes les images ont sensiblement le même degré de netteté ou de trouble, et ce moyen de perception fait défaut à l'œil agissant seul. Employons maintenant les deux yeux.

Alors, à moins que la distance ne soit immense, par exemple plusieurs centaines de mètres, chaque œil reçoit une impression différente. L'œil droit atteint des points de l'objet que ne voit point l'œil gauche de son côté, et réciproquement. L'habitude, l'exercice, le tact appelé comme auxiliaire, les di-

verses circonstances de couleur, d'illumination, de formes, arrondies ou abruptes, techniquement de galbe, percues par les deux yeux, donnent le relief. Remarquons, comme une utile déduction des effets du stéréoscope, que puisque les peintures plates de cet instrument donnent de merveilleux reliefs, les physiciens, qui ne voulaient pas admettre que les images sans épaisseur qui se forment au fond de l'œil pussent donner la sensation du relief, ne sont plus fondés dans leur objection, puisque (on ne peut pas trop le répéter) des images parfaitement planes et sans épaisseur, celles du stéréoscope, donnent complétement la sensation du relief.

Cependant, dira-t-on, pour les grandes distances, pour les paysages alpestres, pour les beaux paysages des Vosges, pour les immenses panoramas des contrées observées du sommet des monts, comme la Limagne d'Auvergne vue du sommet du Puy-de-Dôme, — pour ces grandes étendues, nous jugeons très bien les distances diverses, et l'art reproduit admirablement les fuyans des chaînes et des cimes situées à perte de vue les unes derrière les autres par rapport au point central qu'occupe l'observateur.

La réponse est simple. Il s'introduit là un nouvel élément: la perspective aérienne proprement dite, c'est-à-dire l'extinction de lumière que produit une grande masse d'air traversée par les rayons lumineux. Tout le monde a remarqué combien les montagnes éloignées sont *bleuies* par l'interposition de l'air, et dans certaines circonstances de pluie cessante et près des bords de la mer, j'ai pu observer des fonds de paysages teintés de l'outremer le plus violet possible. Cet effet de perspective aérienne, d'extinction de lumière, ne commence pas avant la distance de deux cents mètres, suivant les observations précises de M. Arago, quand l'air est serein. Par des temps de brouillard ou lorsqu'on s'élève dans les nuages, la perspective se clôt à de bien faibles distances. Alors, dit Homère, chacun ne voit pas plus loin que la distance où il peut lancer une pierre. Dans certains nuages et dans certains brouillards de Paris et de Londres, cette distance est beaucoup moindre, et l'on voit à peine l'extrémité de la canne de quatre-vingts centimètres à un mètre de longueur que l'on tient à la main. Sans considérer les cas extrêmes, lorsque d'un lieu élevé de Paris, du sommet d'un monument, de l'arc de triomphe de l'Étoile par exemple, on observe vers la fin du jour les diverses collines qui s'étendent au couchant de la capitale, leurs divers plans et leurs diverses distances sont admirablement accusés par la perspective aérienne. Je dis ici perspective aérienne proprement dite, car, malgré les physiciens et leurs mesures de précision désespérantes pour les idées fausses, les artistes admettent la perspective aérienne et la dégradation des teintes pour des distances très petites. C'est un autre effet appelé du même nom. Si la science positive n'a rien à voir avec l'imagination qui crée les merveilles de la peinture, il n'en est pas moins vrai que l'art ne peut créer sans s'assujettir aux lois physiques de la nature. Si la nature n'est point l'art, il n'y a point d'art sans la nature.

Dans le thème, si souvent reproduit par les prédicateurs protestans, des merveilles de la création, l'œil et la vision ont été fréquemment l'objet de curieuses remarques; mais déjà, mettant de côté les grandes distances et regardant un objet, une statue, un tableau, une miniature, un daguerréotype, que nous disent la théorie et l'expérience? L'objet réel, la statue, sont vus avec toutes les ressources de l'organe. Si la statue est d'un excellent artiste, elle

donnera, sous huit points de vue divers, huit aspects heureux. L'art parlera sans efforts; mais si c'est un tableau, que dira la toile plate représentant des objets en relief?

Évidemment il y aura quelque chose de moins naturel; mais par la haute estime des chefs-d'œuvre de la peinture, on peut juger que ce qui manque physiquement au tableau est bien peu de chose comparativement à ce que le génie y a mis. Malgré tous les artifices de la couleur, des ombres, du dessin, quand on regarde un tableau avec les deux yeux, on trouve une différence entre l'effet produit par la toile, qui n'occupe qu'un seul plan, et ce que produiraient des objets réels plus ou moins distans du spectateur. Tout le monde sait qu'en fermant un œil, une grande partie de cette *invraisemblance* tacite disparaît, et que le tableau gagne tout de suite en naturel. C'est surtout au premier abord que cet effet est sensible. Plus tard l'imagination, entraînée par le talent de l'artiste, n'écoute plus les faibles réclamations de la sensation, pas plus qu'on ne résiste à l'entraînement des représentations théâtrales malgré les invraisemblances de la scène, des décorations, de l'illumination, de la pose des acteurs parlant au public, et enfin de la présence des spectateurs eux-mêmes.

Mais c'est surtout pour les peintures qui se voient de très-près, comme les épreuves daguerréotypes et les miniatures, que l'usage des deux yeux est fatal. Ces représentations planes d'objets en relief semblent vous dire elles-mêmes : fermez un œil, et il n'est point d'amateur montrant une collection de ces admirables chefs-d'œuvre qui n'invite son hôte à rehausser ainsi le mérite des plus belles miniatures. Une autre règle que l'on peut, je crois, admettre pour *donner du naturel* aux objets d'art, c'est de ne point rester fixément à la même place. Les mouvemens même très petits que se donne le spectateur sauvent une grande partie des invraisemblances physiques de l'art en ôtant à l'organe la possibilité de s'appesantir et de se fixer sur ce qui fait la différence entre la toile et le relief.

Pour revenir plus spécialement au stéréoscope, nous dirons que l'étonnant succès, la popularité de ce bel instrument, se sont produits d'eux-mêmes et sans le patronage tout-puissant et presque toujours indispensable de la presse scientifique et de la presse périodique. Il en a été de même pour le télégraphe électrique, et jusqu'à un certain point pour le daguerréotype, les locomotives, les agens médicaux qui suppriment la douleur, l'électrotypie ou sculpture électrique, et tant d'autres inventions capitales, l'honneur exclusif de notre siècle. Le stéréoscope est recherché, parce qu'indépendamment de ses applications utiles il produit de beaux effets, des effets vraiment artistiques, et que, pour passionner les hommes, plutôt que de répondre à la question : *A quoi bon?* il vaut mieux pouvoir répondre à la question : *En quoi beau?*

Une question m'a souvent été faite dans ces réunions si admirables de la société parisienne, où tant de bons esprits, peut-être un peu indolens, excités par l'instinct puissant de la sociabilité, apportent le tribut de leurs idées, et qui autrement, suivant l'expression de l'abbé Dubos, s'en iraient *sans déballer*, réunions dans lesquelles l'homme spécial que l'on interroge peut dire sans honte : *Je ne sais pas*, ou dire sans pédantisme ce qu'il sait, où enfin l'homme du monde peut poser sans inconvénient pour lui les problèmes les plus inso-

lubles, ceux du moins qui l'ont été depuis quarante siècles pour le genre humain. Pourquoi, me demande-t-on, la fin du dernier siècle et la première moitié de celui-ci ont-elles vu tant d'inventions physiques si neuves, si belles, si utiles, si merveilleuses, tandis que les progrès des arts d'imagination ou même ceux des sciences métaphysiques ou philosophiques n'ont point été aussi éclatans? Et là-dessus même plusieurs de ceux qui se servent le plus des chemins de fer, du télégraphe électrique et de l'éthérisation crient hautement à l'*utilitarisme!* c'est-à-dire à une trop grande prépondérance des intérêts matériels. J'admets plus que personne que l'homme *ne doit pas vivre seulement de pain,* qu'il a une âme et une imagination comme il a un corps, et que la puissance dominante est en définitive la puissance morale de la pensée bien plus que la puissance mécanique des agens soumis à l'homme par son intelligence, savoir : les animaux, l'eau, le fer, l'électricité; mais enfin, et en revenant à la question, pourquoi tant de progrès industriels depuis un demi-siècle?

Le voici. Lorsque dans les écoles et dans les livres on s'occupait de savoir si la matière pouvait être conçue sans la notion de l'espace et du temps, si les qualités essentielles de l'existence dépendaient de telle ou telle qualité nécessaire, si la matière, l'espace et le temps, ces trois grands fondemens de l'univers où nous vivons, ou plutôt où nous pensons; si, dis-je, ces trois grands élémens sont indispensables à l'existence des êtres, en sorte par exemple qu'on pût créer un monde sans substance matérielle, sans espace ou sans durée : quelle intelligence pouvait atteindre à la solution de pareilles questions? Mais la science moderne est plus modeste. Elle ne cherche point l'*absolu,* si difficile à trouver, elle se contente des rapports, lesquels sont bien plus accessibles à nos intelligences. Ainsi je ne sais pas quelle est l'essence de la substance matérielle, mais je puis la comparer à un poids donné, le gramme, et dire que tel corps pèse autant que tant de grammes et de milligrammes. L'essence de l'espace m'est inconnue, mais je mesure tel espace que je veux, la terre entière, la France, Paris, en kilomètres et en mètres. J'ignore ce que c'est que le temps en lui-même, mais je puis dire que telle durée est de tant de secondes, la seconde étant la quatre-vingt-six mille quatre centième partie du jour, dont la période est invariable. Je ne sais pas ce que c'est en soi-même que la force mécanique et le mouvement, mais j'emprisonne la vapeur et j'en mesure l'élasticité pour l'employer plus tard à mouvoir des masses immenses. Le secret des découvertes de la science moderne, c'est tout simplement qu'elle n'a cherché que ce qui était accessible à nos moyens d'expérimentation : au lieu d'épuiser ses forces sur les notions inaccessibles de l'absolu dans la nature des êtres, elle en a observé les propriétés secondaires. Elle a expérimenté, elle a pesé, elle a mesuré, elle a comparé. L'homme ne connaît pas plus la nature intime de la force de la vapeur, dans la locomotive qu'il a créée qu'il ne connaissait, il y a quelque mille ans, la nature de la force dans le cheval, le chameau ou l'éléphant qu'il faisait servir à la locomotion. Ainsi la réponse très simple à cette question : Pourquoi *depuis peu d'années* la science a-t-elle tant trouvé? est la suivante : C'est que *depuis peu d'années* la science n'a cherché que ce qu'il était possible de trouver.

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1853.

Voici près de quatre mois déjà que, jetés dans toutes les complications de cette malheureuse affaire d'Orient, les gouvernemens et les peuples en sont périodiquement à consulter les signes et à se demander où ils vont. Un jour, ce sont les influences pacifiques qui semblent triompher; un autre jour, c'est une conflagration qui paraît imminente; d'heure en heure, on s'avance sur un terrain qui devient de plus en plus étroit; les questions ne font que s'aggraver, les rapports entre les gouvernemens s'aigrissent, les intérêts s'inquiétent, les susceptibilités s'irritent, et on en arrive à cette situation qui a été résumée dans un mot d'un air presque paradoxal et qui n'est que juste : — C'est que la guerre semble inévitable et qu'elle est impossible; dernier mot des situations inextricables d'où chacun sent qu'il faut sortir au plus vite et dont personne n'entrevoit l'issue! Combinez ces deux choses contradictoires : telle est encore en définitive l'expression la plus exacte de la phase nouvelle où est entrée la question orientale. On se trouve en présence de l'inévitable et de l'impossible. Réunissez toutes les causes qui peuvent rendre un conflit probable et le précipiter même; aussitôt la conscience publique s'élèvera comme un obstacle souverain, pour réclamer une solution conforme aux besoins actuels du monde, au mouvement des intérêts, à la sécurité universelle. Énumérez toutes les raisons favorables à la paix; aussitôt vous vous heurterez aux deux mobiles les plus dangereux, parce qu'ils sont les plus difficiles à vaincre, — l'ambition exaltée d'un peuple, l'amour-propre engagé d'un gouvernement. On peut voir aujourd'hui, et ce n'est point la première fois au sujet des affaires orientales, quelle différence il y a entre la politique théorique, qui procède souvent de l'imagination ou de l'ambition, et la politique pratique. Que de théories n'a-t-on point faites sur l'Orient, sur la dissolution de l'empire turc et sur sa reconstruction! Que de combinaisons chimériques n'a-t-on point essayées! Que de transformations nouvelles n'a-t-on point ima-

ginées! Arrivez au résultat, à une tentative quelconque d'application; alors la réalité éclate, les antagonismes s'éveillent, les intérêts s'entrechoquent, et le moins qui puisse s'ensuivre, c'est qu'on se trouve en face d'une conflagration pleine de redoutables mystères. Il semble en vérité, à certaines époques, qu'il soit nécessaire de voir le péril prendre les proportions les plus extrêmes pour qu'un peu de sagesse triomphe dans les conseils politiques du monde.

Pour le moment, est-ce en faveur de la guerre, est-ce en faveur de la paix, que se réunissent le plus de chances? Si on jugeait absolument d'après l'apparence des choses, il est évident qu'on ne saurait croire beaucoup à la paix. Les conséquences du dernier ultimatum transmis à Constantinople se développent aujourd'hui. L'armée russe est entrée le 25 juin dans les provinces moldo-valaques, opérant ainsi son premier mouvement sur le Pruth. Elle occupe naturellement les principautés sans résistance. Quelque prévue que fût cette occupation, elle n'en constitue pas moins un fait considérable, qui, s'il n'est pas la guerre, n'est point assurément la paix non plus; nous parlons d'une paix normale et sûre. Ce qu'il y a de plus grave peut-être d'ailleurs, c'est le commentaire dont le cabinet impérial a accompagné ce premier acte coërcitif vis-à-vis de la Turquie. M. le comte de Nesselrode, dans une nouvelle note circulaire, adressée aux agens diplomatiques russes, assure que c'est la paix. Il n'y a certes qu'à s'entendre à ce sujet. En réalité, les traités sur lesquels s'appuie la Russie stipulent les conditions dans lesquelles elle a le droit d'occuper les principautés danubiennes : ce sont des conditions toutes d'ordre intérieur. L'ordre a-t-il été troublé à Jassy ou à Bucharest? Il n'en est rien; dès lors, comment l'invasion actuelle, motivée par des considérations entièrement étrangères aux stipulations des traités, serait-elle un acte parfaitement pacifique et régulier? Se saisir d'un « gage matériel,» ainsi que le dit le chancelier de Russie, pour contraindre le divan à se rendre, sauf à aller plus avant, si la Turquie ne cède pas, — comment serait-ce là encore la paix? C'est une occupation matérielle qui n'a point trouvé de résistance matérielle, mais qui reste dépourvue à coup sûr de toute sanction de droit. Tout ce qu'a pu faire raisonnablement la Turquie, tout ce qu'a pu faire la modération de l'Europe, c'est de considérer la situation extrême où s'était placée la Russie et de laisser s'accomplir cet acte inévitable pour tenter de renouer sur ce terrain nouveau des négociations plus heureuses. Mais ici, malheureusement, il se trouve un fait plus sérieux et plus étrange encore, c'est la manière dont le gouvernement russe juge dans sa note l'attitude des puissances alliées de la Turquie. Aux yeux du cabinet de Saint-Pétersbourg, ce sont ces puissances mêmes, l'Angleterre et la France, qui, par une singulière interversion des rôles, ont placé la Russie sous le coup de démonstrations comminatoires; en se rendant dans les eaux turques, les deux flottes ont consommé une « occupation maritime » à laquelle la Russie a dû répondre par l'occupation territoriale des principautés. L'argument, il faut bien le dire, est assez peu sérieux et surtout peu digne d'un gouvernement comme celui du tsar. Cela ressemble un peu trop au fait d'un provocateur puissant qui dirait à un homme plus faible : Si vous appelez au secours, je vous tue. La Turquie cependant n'a point fait autre chose. Menacée de l'invasion de son territoire par un ultimatum hautain, elle a invoqué le secours de ses alliés,

non pas même comme moyen matériel de défense pour le moment, mais comme appui moral. Les flottes combinées de la France et de l'Angleterre n'ont point franchi les Dardanelles, comme elles en auraient eu le droit rigoureusement; elles sont restées à Besika, où elles sont encore. En quoi leur présence dans des eaux où toutes les marines peuvent se rencontrer aurait-elle été une provocation légitime à l'invasion des principautés? En quoi serait-elle en ce moment même un obstacle à des négociations nouvelles, ainsi que le disait tout récemment lord John Russell dans la chambre des communes? La présence des deux flottes dans les parages de Constantinople n'a eu qu'une signification : c'est que l'Angleterre et la France désapprouvaient les exigences du cabinet de Saint-Pétersbourg, et qu'il y avait dans une telle question un intérêt européen avec lequel la Russie avait à traiter au moins autant qu'avec l'intérêt turc. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que le gouvernement russe a cédé à des entraînemens plus forts que lui peut-être; il s'est trouvé placé au milieu de passions religieuses et nationales dont il n'est point complétement le maître, et qui comptent peu avec les traités, lorsqu'il s'agit de l'agrandissement de la Russie vers l'Orient. Il n'est guère possible de se faire illusion à cet égard après le manifeste publié par l'empereur Nicolas au moment où il donnait l'ordre à son armée de franchir le Pruth.

Quel est en effet le caractère de ce manifeste, remarquable à plus d'un titre? C'est une sorte de brûlant appel fait à l'instinct religieux du peuple. Assurément on ne saurait traiter avec légèreté le sentiment au nom duquel parle l'empereur Nicolas. Nous trouvons très heureux au contraire les peuples qui ont une foi, qui la défendent, qui y trouvent l'élément de leur grandeur nationale; mais il ne faut point oublier aussi qu'à côté du chef de la *foi orthodoxe*, pour parler le langage du manifeste, il y a le souverain lié par les traités, assujetti à toutes les conditions du droit international. Il serait trop aisé, au nom d'un principe supérieur, de se mettre au-dessus du droit positif et de justifier tous les moyens par une prétendue légitimité du but ou par une pensée d'agrandissement national en faveur de laquelle les peuples absolvent tout. Et puis, si ce droit positif est suspendu pour l'un au nom des intérêts de la religion grecque, pourquoi ne serait-il pas suspendu pour tous par d'autres motifs? Pourquoi la France n'aurait-elle pas le droit de se jeter sur le Rhin, l'Espagne sur le Portugal, les États-Unis sur Cuba, l'Angleterre un peu partout? La force seule, déguisée sous un prétexte quelconque, reste souveraine. Par malheur, ce n'est pas d'aujourd'hui que la politique russe est entrée dans cette voie. Les événemens actuels reportent naturellement vers une époque où ce système d'envahissement, décoré d'une couleur religieuse, a commencé à se développer. Un *Recueil de Documens* publié ces jours derniers rappelait une déclaration de l'impératrice Catherine II, qui a précédé de peu le partage de la Pologne. Catherine, elle aussi, bien qu'assez sceptique, comme on sait, mais très bonne Russe, revendiquait le protectorat des églises grecques de Pologne. Les intérêts de ses coreligionnaires lui servaient merveilleusement à s'introduire dans les affaires de cet infortuné pays; elle parlait le même langage qu'on parle aujourd'hui, — et elle servit si bien la religion, que les provinces polonaises bientôt se sont trouvées être des pro-

vinces russes. C'est le même système que la Russie semble pratiquer depuis longtemps avec la Turquie, et qu'elle poursuit avec une volonté d'autant plus inflexible que le but semble plus rapproché. Le tsar investi d'un droit de protection sur toutes les populations grecques de l'Orient, que resterait-il à faire? M. de Nesselrode, dans sa dernière note, renouvelle les déclarations qu'il a déjà faites en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman, il proteste contre toute pensée de conquête. Seulement ces déclarations mêmes ne laisseraient pas d'avoir besoin de certains éclaircissemens, — car enfin de quelle intégrité s'agit-il? Est-ce de l'intégrité réelle, effective, se traduisant en une indépendance complète de la Porte? Est-ce de l'intégrité dont parlait l'illustre chancelier de Russie lui-même dans une dépêche adressée au grand-duc Constantin en 1830, lorsqu'il disait : « ..... Dans l'opinion de l'empereur, cette monarchie, réduite à n'exister que sous la protection de la Russie et à n'écouter désormais que ses désirs, convenait mieux à nos intérêts politiques et commerciaux que toute combinaison nouvelle qui nous aurait forcés, soit à trop étendre nos domaines par des conquêtes, soit à substituer à l'empire ottoman des états qui n'auraient pas tardé à rivaliser avec nous de puissance, de civilisation, d'industrie et de richesse? » On voit que, si la Russie voulait laisser vivre l'empire ottoman après la guerre de 1828, elle lui mesurait la vie. Elle ne voulait pas conquérir la Turquie, elle voulait seulement ce qu'elle appelait des *clés de position pour la tenir en échec*. Le protectorat réclamé aujourd'hui sur les Grecs n'est-il point une de ces *clés de position?* Mais alors une intégrité de ce genre n'est-elle pas cent fois pire qu'une incorporation pure et simple à la Russie? Nous n'insistons pas davantage sur ces souvenirs. Il serait digne de l'empereur Nicolas, non point certes d'abdiquer la grandeur de son pays, ce qu'on ne saurait réclamer de personne, mais de s'arrêter là où l'intérêt européen est en contradiction si éclatante avec ses prétentions actuelles. Dans les nouveaux essais de conciliation qui peuvent survenir, il est facile sans doute à des gouvernemens qui n'ont nourri jusqu'ici aucun mauvais vouloir contre la Russie — de tenir compte de sa dignité et de sa situation. Il n'en est pas moins vrai cependant que les chances de la paix diminueraient beaucoup, si le gouvernement russe continuait à poser comme condition préalable de tout arrangement la soumission absolue de la Turquie et la retraite des flottes combinées de la France et de l'Angleterre, selon la note de M. de Nesselrode. Pour tout dire, cela équivaudrait simplement à une rupture de toute négociation. Ce n'est au surplus, en ce moment, ni à Paris, ni à Londres, ni même à Saint-Pétersbourg, que cette redoutable question semble devoir être tranchée; c'est à Constantinople, où tous les efforts de la diplomatie sont tournés vers la recherche d'une issue pacifique. Il a même été question, assure-t-on, d'une note délibérée par les représentans de toutes les puissances, et qui, par la médiation de l'Autriche, serait soumise à l'assentiment de la Russie. Tel est donc aujourd'hui l'état de cette longue et obsédante affaire : la guerre dans la Mer-Noire, c'est pour le continent le point de départ d'une série d'événemens dont il serait impossible de calculer la portée; la paix, en laissant le destin de la Russie s'accomplir dans le Bosphore, c'est l'abdication de l'Europe. Entre ces deux extrêmes, la diplomatie intervient et dit, selon son habitude : Ajournons la

grande crise, le dénoûment suprême. — Mais quoi qu'il arrive aujourd'hui, après la durée déjà trop prolongée de ces graves complications, ce qui n'est point douteux, c'est qu'on ne saurait trop se hâter de faire cesser un état qui a presque tous les inconvéniens des situations tranchées sans en avoir les avantages, et où les intérêts de toute sorte s'allanguissent dans l'incertitude. Autrefois, lorsque les relations du commerce étaient moins nombreuses, lorsque la civilisation n'avait pas le caractère industriel qu'elle a pris de notre temps, lorsque la solidarité de tous les intérêts était moins intime et moins forte, une guerre ou une menace de guerre ne pouvait pas avoir une aussi prompte, une aussi désastreuse influence. Aujourd'hui tout s'arrête, tout est suspendu, les entreprises n'oseraient braver les chances d'un avenir si peu assuré; la stagnation d'une industrie se communique à l'autre; le développement de tous les pays est atteint dans son essence, dans ses premiers élémens. Nous ne savons s'il n'est point dans la politique de la Russie de prolonger cet état; dans tous les cas, ce ne peut être la politique de la France et de l'Angleterre, d'autant plus que l'une et l'autre auraient bientôt perdu en richesse matérielle, en production, en valeurs industrielles, ce que la Russie, par la nature même de sa civilisation, ne peut pas perdre, — et c'est en quoi, sans qu'on le remarque, la lutte n'est point égale. C'est l'intérêt de l'Angleterre et de la France de ne plus laisser cette incertitude peser sur l'Europe; c'est encore plus l'intérêt de la Turquie, qui épuise ses ressources en armemens peut-être inutiles, et qui finira par avoir dépensé autant que pour une guerre réelle. Faut-il croire cependant qu'il s'est élevé quelque divergence dans le cabinet anglais au moment de prendre une décision, qu'il y a eu le parti des résolutions hardies et le parti de la temporisation? On le dit, et on ajoute même que le chef du cabinet, lord Aberdeen, aurait un instant donné sa démission. Au fond, ce qui résulte de plus clair des déclarations récentes de lord Palmerston dans le parlement, c'est que ces divergences ne portaient pas sur le principe de la communauté d'action avec la France, puisque l'union des deux gouvernemens est attestée en termes des plus explicites. Or c'est cette union qui reste le moyen le plus efficace pour faire cesser toutes les obscurités de la situation actuelle, et pour décider promptement s'il faut que l'Europe songe à la défense d'un intérêt universel, ou si elle peut se rejeter avec sécurité vers tous les travaux de la paix, un moment interrompus ou du moins paralysés par cette crise de la politique extérieure.

Quant à l'état intérieur de la France, son histoire ne saurait être aujourd'hui ni aussi longue, ni aussi variée. Depuis que les affaires d'Orient sont venues remplir la scène et déplacer si subitement, si complétement l'intérêt, la vie intérieure de notre pays reflète toute cette animation du dehors sans y ajouter beaucoup. Le prince Menchikof est presque devenu un moment un de nos personnages politiques, dont on s'est plus occupé que de beaucoup d'autres, et bien des gens emploient consciencieusement leur temps à apprendre la géographie des principautés moldo-valaques et de la Mer-Noire. Au milieu de cette stagnation intérieure, devenue habituelle, il est cependant un incident sérieux dont nous voudrions dire un mot avec toute la réserve nécessaire. Ce n'est rien révéler de bien inconnu que de constater qu'il s'est répandu dans ces derniers temps plus d'un bruit sinistre de conspirations

secrètes tramées et dirigées contre la vie du chef de l'état. Récemment encore à la suite d'une soirée passée par l'empereur dans un théâtre, un bruit de ce genre a circulé. Si ces bruits étaient mal fondés, ce serait la chose la plus heureuse; s'ils avaient quelque fondement, il ne serait certainement point nécessaire de se placer à un point de vue politique pour juger comme elles le méritent de semblables tentatives. Lors même qu'il n'y aurait pas contre de tels crimes un sentiment de répulsion qui a sa source dans une sphère bien supérieure à la politique, tous les partis honorables seraient intéressés les premiers à les considérer sous le même jour, car quel est parmi eux celui qui n'a point vu depuis trente ans la même perversité sanguinaire s'exercer contre des princes en qui il personnifiait ses idées et ses affections? Le malheur est que ces actes odieux se sont décorés souvent d'une couleur politique et qu'on s'est plu quelquefois à leur laisser ce caractère, tandis qu'il ne sont en réalité que le fruit des plus violentes passions échauffées et excitées dans le secret des bouges révolutionnaires. Au milieu de leurs épreuves et de leurs fortunes diverses, dans un temps comme le nôtre, les partis sérieux et honnêtes ont du moins fait ce progrès, qu'ils n'ont même aucune peine à répudier de pareils auxiliaires. Celui qui arriverait au pouvoir par cette voie plierait sous le poids d'une invincible fatalité d'origine. Quant au fanatisme révolutionnaire, qui agit ici comme toujours pour son propre compte, il ne raisonne guère; indépendamment de ce qu'il y a d'odieux dans ses œuvres, il ne voit pas qu'il justifie toutes les sévérités, qu'il ne fait que discréditer davantage encore la révolution, dont il prétend servir la cause, et qu'en se remettant dans la mémoire de la France sous une forme nouvelle et plus repoussante, il ne fait que lui rappeler ce qu'il lui a coûté déjà, les spectacles dont il l'a effrayée, les épreuves dans lesquelles il l'a plongée, les excès qu'il a suspendus sur elle, les suprêmes nécessités auxquelles il l'a conduite pour échapper à son joug. Tel est l'enseignement permanent qu'offre le fanatisme révolutionnaire sous toutes les formes, et qu'il rend plus saisissant encore lorsqu'il se dépouille de tout voile pour n'être plus que le prosélytisme du meurtre.

Ce sont là au surplus des diversions douloureuses dans la vie d'un pays comme la France, qui, si les révolutions lui laissaient sa liberté, aurait tant de progrès à poursuivre, tant d'améliorations à réaliser, tant d'intérêts à faire grandir. Le premier de ces intérêts peut-être, c'est la civilisation de l'Afrique, œuvre immense qui ne sera accomplie que lorsque la colonisation sera venue achever ce que les armes ont commencé. Quelque opposition, quelque défiance qu'ait rencontrée parfois la conquête de l'Algérie, elle ne constitue pas moins la seule grande tâche qui soit échue à notre pays depuis plus de trente ans. Tandis que d'autres peuples s'agrandissaient de toutes parts et répandaient au loin leur civilisation, toute notre action, pourrait-on dire, s'est concentrée sur cette terre, d'abord infructueusement, puis avec des chances plus heureuses, et enfin on a pu pressentir le jour où l'Algérie deviendrait une possession florissante de la France, — possession doublement acquise par l'épée et par le travail. Ce n'est point de sitôt d'ailleurs que la protection de notre armée sera inutile à la colonisation africaine. Nous disions un mot, il y a peu de temps, d'une expédition nouvelle qui vient d'avoir lieu. Comme

toutes celles précédemment dirigées sur la Kabylie, cette expédition avait pour but de faire pénétrer et d'asseoir la domination de la France dans ce massif de montagnes où vivait une population indépendante et rebelle, qui interceptait jusqu'ici les communications entre les côtes et l'intérieur; c'est là même une des causes qui ont longtemps paralysé le développement des villes du littoral, telles que Dellys, Bougie, Djidjelli, Collo. L'expédition récente a pleinement atteint son but en amenant la soumission des tribus les plus hostiles. Après avoir commencé par quelques combats heureux, par des marches vaillantes, elle s'est terminée par un travail d'un autre genre, par l'ouverture d'une route entre Djidjelli et Constantine. Les armes ont fait place un moment à la pioche, et nos soldats se sont employés à cette œuvre nouvelle avec la même ardeur qu'aux combats de la veille. La dernière expédition, dite des Babors, a donc eu pour résultat la pacification complète de la Kabylie, et place par suite toute cette portion de l'Algérie dans des conditions plus normales et moins incertaines. A mesure cependant que s'affermit la domination militaire de la France sur le sol de l'Afrique, ce qui reste à faire devient plus sensible encore : c'est l'œuvre plus difficile et plus lente de la colonisation successivement étendue à toutes les portions de l'Algérie qui peuvent être facilement livrées à l'agriculture ou à l'industrie. L'histoire des progrès accomplis jusqu'ici en Afrique sous ce rapport est écrite dans une publication administrative pleine d'intérêt et assez récente, qui paraît sous le titre de *Tableau de la situation des établissemens français dans l'Algérie de* 1850 *à* 1852. C'est de l'histoire en chiffres comme toutes les statistiques, mais qui laisse apercevoir le mouvement d'intérêts dont notre possession est déjà le théâtre. Malheureusement ce qui manque le plus encore, c'est la population européenne, nous pourrions même ajouter la population française. Contre une population de plus de deux millons d'indigènes, le chiffre des Européens ne s'élevait en 1852 qu'à cent trente et un mille environ, et sur ce chiffre, le nombre des étrangers, Espagnols, Maltais, Italiens, etc., balançait celui des Français. Dans deux des provinces, à Alger et à Oran, le nombre des étrangers l'emporte même. Ce n'est point évidemment un résultat bien considérable encore que l'introduction de soixante mille Français et même de cent trente mille Européens depuis vingt ans, et il ne serait point inutile, il nous semble, de chercher aujourd'hui les moyens de détourner au profit de l'Afrique un peu de ce courant d'émigration qui se dirige vers le Nouveau-Monde. Une des parties les plus curieuses de ce livre sur les *établissemens français dans l'Algérie* est celle qui raconte tous les efforts imposés à l'administration pour réduire et transformer les populations indigènes en les assujettissant à une vie plus réglée, sans froisser trop directement leur religion, leurs usages et leurs mœurs. Ici les chiffres et les faits n'ont-ils pas une sorte d'éloquence particulière? N'aident-ils pas à pénétrer dans ce mystérieux travail d'assimilation, qui finira peut-être par modifier profondément ces races? Dans tous les cas, n'éclairent-ils pas cette lutte sourde, intime, permanente, qui existe entre une civilisation supérieure envahissante, et tout ce qu'il y a d'élémens de résistance dans la vie et dans la nature arabes? Ce serait à coup sûr un tableau saisissant et dramatique à retracer pour quelque esprit vigoureux et sagace en même temps que savant, et c'est ainsi que la littérature elle-même pourrait trouver en Afrique des élémens nouveaux d'inspiration et de science.

L'intelligence n'a pas trop de puiser à toutes les sources qui peuvent lui être offertes depuis l'étude des plus étranges et des plus curieux phénomènes de la civilisation jusqu'à l'observation des mœurs, de toutes les nuances sociales, depuis la connaissance de l'univers extérieur jusqu'à l'analyse attentive du monde intérieur, depuis l'étude des faits et de l'histoire jusqu'à la recherche philosophique de tous les problèmes de l'homme et de la destinée humaine. C'est ainsi qu'elle se nourrit, s'entretient, se développe, se multiplie, et forme ce qu'on nomme le mouvement intellectuel d'un temps, — mouvement qui a lui-même d'ailleurs ses périodes, ses phases, ses heures d'éclat ou de ralentissement. Pour ceux qui vivent de cette vie intellectuelle cependant, pour ceux-là surtout qui ont eu leur part d'influence acquise par la volonté et la puissance de leur esprit, il y a un moment presque solennel : c'est celui où ils s'arrêtent, au milieu de toutes les révolutions contemporaines, pour considérer ce qu'ils ont fait, quel espace ils ont parcouru; — c'est le moment où ils se replient sur eux-mêmes et s'interrogent pour savoir à quel point ils sont parvenus, et pour résumer une fois de plus leur pensée. M. Cousin donne cet exemple dans son livre récent : *Du Vrai, du Beau et du Bien.* Ce n'est point une œuvre nouvelle, c'est le résumé de ses leçons professées entre 1815 et 1821; mais à ceux qui demandent à M. Cousin une doctrine précisée et formulée en quelques pages, l'auteur répond par ce livre, où, sous cette triple invocation du vrai, du beau et du bien, sont rassemblés en effet tous les problèmes de la philosophie sur Dieu, sur l'âme humaine, sur la morale, sur le droit naturel, — et il se trouve même parfois que le professeur de 1818 n'a eu qu'à reproduire bien des démonstrations, bien des développemens, pour toucher à des questions dont plus d'une est restée actuelle. Qu'on relise par exemple le chapitre sur la morale, on retrouvera la revendication éloquente des plus justes et des plus fortes notions opposées aux morales frauduleuses ou incomplètes qui conduisent l'homme, ou à s'absorber dans les suggestions corruptrices de l'intérêt, ou à se méconnaître lui-même. Ce n'est point seulement en effet parce que la morale est un devoir, qu'une philosophie saine la relève à sa vraie hauteur; c'est aussi parce que seule elle forme des hommes virils par le cœur et par l'esprit, capables d'arriver à la liberté et de se gouverner justement, sans aller se heurter en aveugles aux rudes corrections que les événemens infligent parfois. Aussi M. Cousin a-t-il le droit de rappeler ces leçons en les appuyant au grand dogme chrétien, et de se moquer quelque peu de cette foule d'esprits superficiels qui se croient de profonds penseurs, « parce qu'après Voltaire ils ont découvert des difficultés dans le christianisme. » M. Cousin n'en a que plus d'autorité pour parler encore une fois à la jeunesse en résumant toute la philosophie dans un mot : *sursum corda!* Et quand il serait vrai que dans le cours d'une longue carrière philosophique M. Cousin eût émis parfois des opinions qui ne seraient point également admises par bien des esprits aux yeux desquels la philosophie n'explique pas tout, pas même tout ce qu'elle croit expliquer, il y a des momens qui se prêtent à ces polémiques intellectuelles, qui les rendent naturelles et utiles, comme aussi il y a des momens où elles ressemblent à quelque chose de beaucoup trop tardif ou beaucoup trop prématuré.

Ce n'est point sans raison à coup sûr que l'auteur *du Vrai, du Beau et du Bien* raille spirituellement ceux qui découvrent après Voltaire des diffi-

cultés dans le christianisme. Il n'a oublié d'y joindre, — et ce n'est point, il est vrai, de son sujet, — que cette autre famille d'esprits qui abusent véritablement du christianisme ou plutôt qui se font un christianisme à eux, fils de leurs rêves et de leurs fantaisies étranges, aussi commode et aussi large que possible, assez large pour contenir tout ce que l'esprit révolutionnaire peut enfanter de folies lugubres. Ils ont imaginé une philosophie de l'histoire d'après laquelle Jésus-Christ est quelque peu l'ancêtre de Robespierre, et le christianisme n'est que le premier acte d'un drame dont la révolution française est le dénouement. Dans l'intervalle naturellement, tout ce qui a eu le caractère d'une révolte ou d'une scission constitue la véritable tradition chrétienne. C'est une quintessence particulière qui a abouti souvent à de singuliers blasphèmes, sans compter tout ce que le bon sens a eu à souffrir en chemin; le bon sens était aussi respecté que le christianisme dans ces travestissemens. Malheureusement pour lui, l'auteur d'un livre récent sur *les Réformateurs du* XVIe *siècle*, M. Chauffour-Kestner, sans tomber dans cet excès, n'échappe point encore à cette triste influence. Vous aurez ici également la grande trilogie, le christianisme, la réforme, la révolution. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que bien des inventeurs ou des sectateurs de ces idées ont cru quelquefois qu'ils réagissaient contre le scepticisme irréligieux du XVIIIe siècle : ils ne faisaient que le reproduire sous une forme nouvelle, déclamatoire, amphigourique, touchant même au mysticisme assez souvent. On a pu voir ainsi fréquemment plus d'une page du *Dictionnaire philosophique* mal déguisée sous un lyrisme prétentieux et faux. Considérées au point de vue littéraire, certes les biographies que M. Chauffour retrace d'Ulrich de Hutten le pamphlétaire et de Zwingli le réformateur de Zurich laisseraient encore beaucoup à désirer; mais ce qui nous frappe, c'est l'esprit; ce qui nous a souvent frappés, c'est cet amour singulier qu'on nourrit en France pour tous les hérésiarques, même quand on fait profession de ne point partager leurs doctrines. Cela touche de plus près qu'on ne pense à une des causes les plus sérieuses de nos grands désastres : c'est qu'en vérité nous aimons les résistances révolutionnaires, les oppositions qui vont jusqu'à la rupture, les réformes qui vont jusqu'à la destruction, si elles ne sont pas immédiatement satisfaites. Le radicalisme n'est ni dans nos goûts, ni dans nos mœurs peut-être : il est dans nos esprits. Nous ne connaissons pas cette opposition qui sait se soumettre au besoin et attendre, qui double sa force par le respect de la loi, concilie le culte des traditions avec le progrès, préfère une victoire ajournée à un triomphe onéreux obtenu par la violence, et ne finit par résister ouvertement qu'après avoir épuisé toutes les voies pacifiques et régulières; c'est ce qui fait que la liberté politique a été jusqu'ici parmi nous si incertaine et si peu durable, et qu'elle s'est fondée en Angleterre, où les oppositions ont toujours gardé dans le passé un certain caractère défensif et conservateur.

Il semble qu'il y ait certains peuples, certaines races qui se prêtent plus particulièrement à ce genre de résistance méthodique et calme qui n'est pas cependant moins forte. La Hollande est un de ces pays, et elle se personnifie à un certain moment dans Guillaume d'Orange, dont M. Eugène Mahon vient d'écrire l'histoire. Le héros de l'indépendance hollandaise, de la résistance des Pays-Bas à la domination espagnole, Guillaume le Taciturne, est certainement une des plus remarquables figures du XVIe siècle. Et à quoi est dû

surtout le succès de ses efforts? Justement à ce calme, à cette modération, à cet esprit de conduite qui l'ont accompagné depuis le jour où, jeune encore, il était le conseiller de Charles-Quint, jusqu'au moment où, victime dévouée à l'assassinat par la colère de Philippe II, il tombait sous le poignard de Gérard, après avoir mérité le nom de libérateur. Lui mort cependant, son œuvre restait debout, les Pays-Bas étaient indépendans et libres. Ces quelques années d'histoire, que raconte M. Mahon dans *Guillaume le Taciturne et les Pays-Bas*, forment une période digne d'être observée comme contenant le germe des plus grands événemens. Ce petit peuple qui se trempe dans les mâles et vigoureuses luttes de son indépendance, c'est celui qui tiendra tête à Louis XIV; ces gueux de mer que la rude main de Guillaume d'Orange discipline et pousse contre les flottes espagnoles, c'est le noyau de la marine hollandaise. Cet antagonisme déjà sensible entre les provinces du nord et celles du midi au sortir du joug de Philippe II, c'est toute l'histoire contemporaine, la séparation de la Hollande et de la Belgique. Ainsi les événemens se mêlent, s'engendrent, et le passé est la racine du présent. Il n'est point jusqu'aux difficultés religieuses les plus actuelles qui ne se lient encore à tout ce passé.

Ces difficultés religieuses sont l'incident le plus saillant de l'histoire de la Hollande aujourd'hui. On n'a point oublié que récemment, lors de l'ouverture des chambres, le roi avait fait pressentir la prochaine présentation d'une loi destinée à régler le principe constitutionnel de la liberté religieuse, en le faisant concorder avec la surveillance de l'état sur les divers cultes. Cette loi vient d'être présentée en effet à la seconde chambre des états-généraux, et la première impression, il faut bien l'avouer, n'a point été des plus favorables. Ce n'est jamais un problème bien facile à résoudre, surtout en matière religieuse, que de concilier la liberté avec la surveillance. Rien n'est plus aisé peut-être dans la pratique, lorsque la puissance civile et la puissance religieuse sont animées d'un égal esprit de modération. Le difficile est d'arriver à formuler cette transaction en projet de loi. Ainsi la loi nouvelle présentée par le cabinet hollandais pose bien le principe de la liberté entière des communions; mais immédiatement suit, pour les divers cultes, l'obligation de soumettre leur organisation à l'approbation de l'état, lequel peut évidemment en suspendre l'exécution. Le roi se réserve la faculté d'exiger un serment de fidélité et d'obéissance des ministres du culte qui auraient prêté un autre serment jugé dangereux. Ceci se rapporte au serment religieux des évêques. Les étrangers ne peuvent être admis à administrer le culte sans autorisation du gouvernement. Les siéges ecclésiastiques ne peuvent être établis sans l'approbation royale. Dans son ensemble, la loi nouvelle est certainement une application du mot qui a été dit autrefois : régler, c'est restreindre. Qu'en sera-t-il de ce projet? Jusqu'ici, son sort semble assez douteux. Les catholiques et les libéraux avancés le repoussent comme portant atteinte à la liberté religieuse. Les réformés historiques le considèrent avec une certaine défiance, parce qu'ils en craignent pour eux l'application; les rétrogrades le trouvent trop modéré. Le parti conservateur ministériel l'appuie, mais sans déguiser la pensée d'y apporter des modifications sérieuses, de telle sorte qu'on ne saurait dire encore comment le projet sortira des délibérations des chambres. Il sera sans nul doute adouci dans quelques-unes de ses dispositions; cela est d'autant plus probable, qu'une note récente du car-

dinal Antonelli, au sujet de l'organisation catholique d'où est née l'émotion religieuse en Hollande, est faite pour calmer bien des susceptibilités. Elle rend hommage au gouvernement hollandais actuel, repousse toute pensée d'immixtion dans les questions intérieures, et ajoute ce qui est vrai : c'est qu'en s'organisant, le culte catholique n'a fait que profiter d'un article de la constitution. Quant au serment prescrit aux évêques, le saint-siége lui-même reconnaît la nécessité de le changer dans les pays de cultes mêlés, afin d'ôter tout prétexte aux inquiétudes que pourrait faire naître la différence des religions. Ainsi les réclamations du gouvernement néerlandais sont déjà satisfaites sur ce point, et la note du cardinal Antonelli est empreinte d'un assez grand esprit de conciliation et de modération pour qu'il ne doive plus rester bientôt de traces de l'agitation religieuse récemment soulevée. C'est à la Hollande à faire le reste en ne s'écartant pas, dans la loi actuellement soumise aux états-généraux, de l'esprit de tolérance dont elle tire si justement orgueil comme d'une de ses traditions les plus chères. La Hollande a une histoire moins éclatante peut-être, mais plus sûre que bien d'autres pays, que le merveilleux fascine aisément, comme l'Italie par exemple.

L'Italie, depuis qu'elle est retombée dans la stagnation politique, n'offre plus les mêmes élémens d'intérêt ou de curiosité. Le Piémont seul a conservé l'activité normale de la vie constitutionnelle et libre, et en ce moment même vient de se clore à Turin une des plus longues et des plus laborieuses sessions législatives. Il y a quelques jours déjà que la chambre des députés ne se réunissait plus. Les dernières séances du sénat étaient consacrées à la discussion de la loi sur la navigation transatlantique, en vertu de laquelle un service régulier de paquebots va être établi entre Gênes et divers points de l'Amérique. Aujourd'hui enfin les travaux législatifs se trouvent légalement terminés pour le moment. C'est une session laborieuse qui vient de s'achever, disions-nous : le parlement piémontais en effet était resté réuni depuis le 19 novembre 1852 jusqu'à ces derniers jours sans interruption, et dans cet intervalle il a eu à discuter et à voter plus de cent projets de loi touchant aux intérêts les plus divers et les plus graves. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'aucune crise politique sérieuse n'est venue interrompre ces travaux, et cependant il y a des momens où le Piémont s'est trouvé dans des situations difficiles, qui étaient assez propres à réveiller les passions soit dans la chambre, soit au dehors. Il suffit de rappeler notamment l'affaire des séquestres lombards. Les chambres piémontaises ont su éviter le piége des discussions irritantes pour rester dans le domaine des travaux utiles et pratiques. Budget, loi sur la contribution personnelle et mobilière, nouvelle réforme des tarifs de douanes, concession des biens domaniaux de Sardaigne, loi sur les sociétés anonymes et les assurances mutuelles, établissement de la ligne de navigation transatlantique, répression de la traite des noirs, télégraphie électrique, chemins de fer de Novare à Arona, de Gênes à Voltri, de Turin à Pinerolo, sans compter la ligne de Savoie, tels sont quelques-uns des plus sérieux objets que les chambres de Turin ont eu à régler législativement. Comme on voit, le régime constitutionnel n'est point si stérile et si infructueux pour le Piémont; l'activité pratique vient se joindre au développement d'une liberté modérée, et les Piémontais doivent d'autant plus tenir à cette modération même dans l'usage de la liberté politique, qu'ils peuvent

voir auprès d'eux, dans le reste de l'Italie, où conduisent les excès révolutionnaires. Il est des états où on n'en a pas encore fini avec les souvenirs et les legs douloureux de ces tristes années qui sont derrière nous maintenant. Voici deux ans déjà que s'instruit à Florence un procès politique contre M. Guerrazzi et un certain nombre de personnes mêlées aux mouvemens révolutionnaires de 1848 et 1849. Ce procès vient de finir, et M. Guerrazzi notamment a été condamné à quinze ans de travaux. On ne nous soupçonnera point sans doute d'une grande sympathie pour les révolutionnaires; mais enfin une telle condamnation, outre ce qu'elle a de rigoureux, ne vient-elle pas bien tard? Nous ne citerons qu'une des anomalies de ce triste procès. Les faits imputés à M. Guerrazzi, comme ministre après la fuite du grand-duc en 1848, se sont passés sous l'empire d'un statut constitutionnel accordé par le grand-duc lui-même, et qui déférait au sénat le jugement des ministres mis en accusation. Aujourd'hui le statut a disparu et le sénat aussi, de sorte qu'à la rigueur il n'y aurait point de juges réguliers en ce moment pour M. Guerrazzi. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'après ces périodes révolutionnaires, où il est difficile de faire exactement la part de tout le monde, il faut se hâter de couper court à ces répressions posthumes. Le mieux est d'empêcher le retour des révolutions par la sagesse, par une fermeté prudente et par la satisfaction de tous les besoins légitimes d'un pays.

Quand on considère le monde et le drame contemporain dans la variété de ses scènes et de ses incidens, l'Europe seule a-t-elle donc le privilége de ces agitations mystérieuses qui travaillent les races et les peuples, et les font marcher, par des voies inconnues, vers une destinée plus inconnue encore? Non certes; regardez à l'extrémité orientale de l'univers : là aussi l'empire réputé le plus stationnaire, le plus livré à l'immobilité, s'agite dans une crise singulière et redoutable. La Chine elle-même a ses chocs de races, de dynasties, de civilisations, qui se résolvent dans une tentative de révolution jusqu'ici victorieuse. La question est de savoir aujourd'hui si la dernière heure de la domination tartare des Tsings va sonner, si la civilisation formaliste et corrompue des mandarins chinois sera définitivement vaincue dans cette lutte. Nous en disions un mot l'autre jour, et en ce moment même une nouvelle lumière est jetée par un livre curieux, — *l'Insurrection en Chine,* — sur ce mouvement bizarre, si compliqué, si confus, et trop peu suivi depuis son origine. Le dernier coup frappé par les insurgés chinois est la prise de Nankin, qui est fort probable, quoiqu'elle ait été mise en doute. Ainsi l'insurrection serait maîtresse de l'Athènes de l'empire du milieu, et il ne lui resterait plus qu'à marcher sur la capitale politique, sur Pékin.

Mais quelle est la nature, quels sont les moyens, les élémens, quelles sont les tendances de cette insurrection? Le mérite du livre de MM. Yvan et Callery est de faire assister à ce drame étrange et original et même de le décomposer parfois d'une manière piquante. Ce n'est point, il s'en faut, un mouvement ordinaire et sans consistance, il remonte déjà à trois années et est allé toujours en grandissant jusqu'à la dernière victoire. Son premier théâtre, habilement choisi, a été le Kouang-si, l'une des provinces chinoises les plus pauvres et les plus inaccessibles; ses premiers soldats ont été recrutés dans les tribus insoumises des Miao-tze, rudes et intrépides peuplades des montagnes. Il s'est enveloppé d'abord d'un certain mystère; on ne

connaissait point le sens de cette levée de boucliers; le gouvernement même affectait de traiter les insurgés comme des pirates du Fo-kien qui s'étaient retirés dans les montagnes. Bientôt le but et les moyens de l'insurrection se sont révélés. Le but, ce n'était rien moins que de renverser la domination des conquérans, la dynastie des Mantchoux, pour la remplacer par la vieille dynastie des Mings; le moyen principal, c'était de faire appel au sentiment national chinois. C'est ainsi que l'insurrection partant du Kouang-si est allée en s'étendant depuis 1850, et a rayonné dans les provinces de Kouang-toung, de Hou-nan, de Hou-pé, pour arriver en ce moment jusqu'à Nankin, où elle est entrée victorieuse. Il s'est trouvé là d'ailleurs bien à propos un descendant vrai ou supposé de la vieille famille des Mings, du nom de Tien-te, *lumière céleste*. Tien-te a vingt-trois ans à peine; c'est un adolescent, mais dont tous les actes décèlent une habileté singulière, une force rare de volonté et une surprenante précocité d'intelligence. Tien-te est le chefsuprême de l'insurrection; il est salué empereur par tous les siens, et a une armée de cent mille hommes sous ses ordres. Tous ces insurgés affectent de remettre en honneur les vieux usages, les anciens vêtemens chinois, et de détruire tous les signes distinctifs qui rappellent la domination des Mantchoux. Dans sa portée politique, la révolution chinoise tend à un fractionnement de l'empire. Sous l'autorité suprême de l'empereur Tien-te règneraient des rois feudataires qui sont déjà les chefs des divers corps de l'armée insurgée. Le plus considérable de ces chefs qui conquièrent leur royauté est Houng-sieou-tsiuen, qui porte le titre de *Taï-ping-wang*, roi grand pacificateur. Mais il est un côté de l'insurrection plus difficile à pénétrer, c'est le côté religieux. Quelle est la croyance religieuse des insurgés? Ce qu'il y a de plus clair jusqu'ici, c'est qu'ils procèdent, le fer et la flamme à la main, par la destruction des temples boudhiques, des monastères et des monumens. La tour de Nankin elle-même a semblé menacée malgré sa qualité de merveille du monde.

D'après quelques termes des proclamations insurrectionnelles, on a pu croire qu'un certain élément chrétien entrait dans l'insurrection chinoise; on a supposé d'abord que des missionnaires catholiques n'y étaient point étrangers. Il ne paraît pas qu'il en soit rien cependant. L'influence qui a pu se glisser est plutôt l'influence protestante, communiquée par les sociétés secrètes très nombreuses en Chine. L'une de ces sociétés, *l'Union chinoise*, a été créée par un Allemand du nom de Gutzlaff, qui avait été un émissaire des sociétés bibliques et avait acquis une grande influence en Chine. Un des principaux conseillers de Tien-te passe pour être un disciple de Gutzlaff. A cette formidable insurrection, qu'a eu cependant à opposer le gouvernement chinois? L'empereur a envoyé généraux sur généraux qui allaient successivement se faire battre; il multiplie les bulletins où il annonce la défaite des rebelles; il invoque les dieux, et n'en est pas plus avancé. Seulement de temps à autre il destitue ou fait exécuter ceux de ses généraux qui sont battus. Une des plus malheureuses et des plus amusantes de ces victimes dont MM. Yvan et Callery racontent les tribulations est ce pauvre Siu, gouverneur du Kouang-toung. Siu, qui se serait bien passé d'aller châtier les rebelles, ne crut mieux faire, pour être agréable à son maître, que de lui envoyer dans une cage de fer un prisonnier qu'il dit être le faux empereur Tien-te. En effet, le prisonnier de Siu fit les aveux les plus complets, qui furent insérés au journal officiel de

Pékin, puis il fut exécuté; mais au même instant le véritable Tien-te gagnait une bataille sur les troupes impériales, et il en est résulté finalement l'exécution du malheureux Siu lui-même. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que le gouvernement chinois se défend faiblement, avec désordre, comme les pouvoirs qui se sentent mourir. Après la prise de Nankin, il a appelé à son aide les étrangers, ceux qu'il traitait naguère de *barbares;* mais il est douteux que ceux-ci répondent à l'appel. Maintenant l'insurrection a dû se diriger sur Pékin. Quel sera l'avenir de ce mouvement? MM. Yvan et Callery, en terminant, rapportent une prophétie chinoise, d'après laquelle ce sont les Fo-lan-si, en d'autres termes les Français, qui doivent chasser les Tartares. Les Fo-lan-si, cela veut dire l'esprit chrétien que la France est allée porter en Chine depuis deux siècles. N'est-il point singulier de voir ainsi le nom de la France vivre au loin, tandis que nous avons étrangement mis notre patriotisme à détruire ces choses qui faisaient son ascendant et en entretiennent encore le souvenir?

CH. DE MAZADE.

DU MYSTICISME AU XVIIIe SIÈCLE, *Essai sur la Vie et la Doctrine de Saint-Martin, le Philosophe inconnu*, par E. Caro, professeur agrégé de philosophie au lycée de Rouen (1). — Il se pourrait très bien que le mysticisme reprît du crédit. Lorsque l'esprit humain est mécontent des réalités, lorsque l'expérience a déçu la raison et que notre sagesse s'est vue la risée des événemens, on se sent triste et humilié, et si l'on ne se jette dans une incrédulité moqueuse ou dans l'activité absorbante des intérêts matériels, on est tenté de se réfugier dans le monde spirituel et de remonter vers l'invisible. Dans toute société policée, ce refuge existe, il est publiquement, officiellement ouvert à tous, c'est la religion établie, et parmi nous, grâce à Dieu, la religion établie, c'est le christianisme. Toute religion est au fond un mysticisme, et le christianisme lui-même en est un, si l'on prend ce mot dans sa meilleure part, et s'il n'exprime que la foi dans une révélation directe de Dieu à l'homme; mais on sait que ce mot a un sens particulier; car dans le sein même du christianisme il y a des mystiques, secte innocente, touchante, admirable quelquefois, et qui peut rester orthodoxe, quoique toujours au moment de cesser de l'être; secte dangereuse, hérétique, profanatrice, et qui peut arriver aux plus grands égaremens sur le dogme et la morale. C'est que la disposition mystique, le tour d'esprit qu'elle suppose et le genre d'idées auxquelles elle conduit, sont en soi des choses difficiles à régler, comme tout ce qui ne reconnaît pas la loi de la raison; et lorsque la mysticité pénètre au sein du christianisme même, elle en accepte rarement le frein, elle trouve encore trop lourd le joug léger de l'Évangile, et, s'efforçant témérairement d'anticiper sur la vie éternelle, elle tend à se faire elle-même un ciel; et peut, sans le savoir, se tourner en une nouvelle sorte d'idolâtrie.

La mysticité est donc quelque chose de plus que le sentiment religieux; le mysticisme est quelque chose de plus que la religion. Il y a une disposition spéciale de la nature humaine, dont chacun de nous a le germe en soi, mais qui, plus puissante et plus développée chez quelques-uns, engendre les véritables mystiques, sorte de gens qu'il est très difficile de définir, et qui, se plaçant en dehors de tout ce qui est pratique, naturel, rationnel, établi par

(1) Paris, 1 vol. in-8°, chez Hachette.

le commun consentement des intelligences, poursuivent le divin et l'idéal, et n'atteignent souvent que le merveilleux et l'imaginaire. Par le caractère même d'une telle tendance et l'indétermination de son objet, on voit qu'elle peut mener au faux comme au vrai, au sacré comme au profane, au bien comme au mal. La mysticité ainsi comprise n'est donc pas inhérente à la religion. Elle peut exister en dehors du christianisme; elle peut se rencontrer dans les sciences et jusque dans la politique; il y a même un mysticisme irréligieux, un mysticisme révolutionnaire. Comme penchant intellectuel, c'est en quelque sorte une forme qui s'adapte à toutes les matières, et suivant la distinction des esprits, la nature des croyances et la délicatesse des consciences, elle donne des produits aussi inégaux, aussi différens que la spiritualité si pure de Gerson ou de Fénelon, les rêveries téméraires de Boehm, la théosophie suspecte de Swedenborg, les chimères aventureuses de Mesmer et de Cagliostro, l'illuminisme grossier de dom Gerle et de Catherine Théot.

C'est plutôt du côté de Fénelon qu'il faut placer Saint-Martin, qui, vers la fin du siècle dernier, a, dans sa foi naïve et subtile, tenté de remplacer tout ensemble l'esprit philosophique et la tradition ecclésiastique par une révélation dont il ne trouvait le titre que dans sa pensée. De tous les mystiques hétérodoxes, Saint-Martin est peut-être le plus chrétien; c'est assurément le plus intéressant. Il est de ces hommes dont on ne parle que pour en dire du bien. On ne lit guère ses écrits, mais on loue l'auteur. Ses vertus personnelles et sa vie presque ascétique ont laissé une bonne et pure renommée, et des esprits supérieurs ont estimé le sien. Cependant il est resté, quoique son nom soit presque célèbre, *le philosophe inconnu*, et il ne cesserait pas de l'être, si l'on ne devait le connaître que par ses ouvrages. Quoiqu'ils contiennent des choses remarquables, ils ne peuvent être goûtés, si l'on n'est de sa secte, ou si l'on ne partage ses dispositions. Pour l'immense majorité des lecteurs, ils sont obscurs, vagues, ennuyeux, et cependant ils sont très dignes de curiosité. Saint-Martin est au nombre des écrivains qu'il est difficile de lire et qu'il est bon de connaître; par conséquent, il gagne à être interprété. Pour qui n'est pas mystique, le mysticisme n'est intelligible que s'il est analysé, et ceux qui le jugent se font mieux entendre que ceux qui le prêchent.

Mais il faut que l'interprète soit fidèle, l'analyse exacte, le juge compétent. Ces conditions sont remplies par l'ouvrage que M. Caro a publié sous le titre d'*Essai sur la vie et la doctrine de Saint-Martin*. M. Caro n'est point mystique, mais il aime et comprend le mysticisme; il en connaît et il en montre la faiblesse et le danger, mais il sait combien dans Saint-Martin la doctrine était noble, élevée, moralement irréprochable. C'était un libéral nullement révolutionnaire, un chrétien de cœur, sinon d'esprit, un philosophe par l'intention et non par la méthode. Le tableau des opinions au milieu desquelles il s'est formé, les simples événemens de sa vie, les antécédens de ses doctrines, leur caractère, leur portée, la valeur de ses ouvrages et de son talent, enfin le fort et le faible du mysticisme, tout est traité avec une parfaite clarté et une haute raison dans l'ouvrage qui nous occupe. Éclairé par la philosophie, appuyé sur la foi, M. Caro peut en toute assurance se prononcer sur les questions qu'il agite; son intelligence, souple et pénétrante, est bien maîtresse de son sujet; quand il expose et quand il conclut, il mérite et captive la confiance, et nous aimons mieux l'en croire sur Saint-Martin

qu'entendre Saint-Martin lui-même. La lecture d'un pareil ouvrage transporte l'esprit bien loin du temps présent, et c'est par là qu'elle nous paraît convenir au temps présent. CHARLES DE RÉMUSAT.

Nous avons déjà parlé d'une correspondance russe écrite à Paris par M. Ph. Chasles, professeur au Collége de France, traduite et publiée en russe à Saint-Pétersbourg, dirigée en général contre la société et la littérature françaises, en particulier contre la *Revue des Deux Mondes* et son directeur. Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, publié en français, nous apporte à ce sujet une pièce que nous devons mettre sous les yeux de nos lecteurs. Cette pièce, tout honorable pour les rédacteurs de la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg*, prouve que, mieux éclairés sur le caractère de la correspondance de M. Ph. Chasles, ils n'ont pas hésité à se séparer de leur correspondant. Voici en effet ce que nous lisons dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* à la date du 24 juin (6 juillet) dernier : « M. le rédacteur de la *Gazette* (russe) *de l'Académie* nous prie d'insérer la déclaration suivante : « Nos lecteurs ont déjà connaissance « d'un procès littéraire très désagréable pour nous, puisqu'il a été intenté con- « tre un de nos correspondans, M. Philarète Chasles, qui s'est rendu coupable « d'attaques dirigées contre M. Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*. « Ce n'est point à nous de juger l'affaire; mais nous croyons de notre devoir « d'annoncer : 1° que, ne voulant pas donner lieu à des discussions qui nous « sont étrangères, mais néanmoins fort désagréables, nous interrompons, « *avant la fin du procès*, toutes relations littéraires avec M. Philarète Chasles; « 2° que toutes ses lettres qui ont paru jusqu'à présent dans la *Gazette* (russe) « *de Saint-Pétersbourg* (gazette de l'Académie) ont été traduites par le sous- « signé; 3° que plusieurs expressions y ont été omises, mais que rien n'y a « été ajouté, la rédaction s'étant vue obligée d'ailleurs de remplacer quelques « mots par d'autres à peu près équivalens, *mais moins durs;* 4° enfin que « l'original des lettres de M. Philarète Chasles est déposé à la rédaction de la « *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg*. A. OTSCHKINE,

« Rédacteur de la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg* (gazette de l'Académie). »

Ainsi le rédacteur de la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg* ne s'est pas contenté de publier cette déclaration dans sa feuille, qui avait accueilli les lettres de M. Chasles; il a voulu aussi qu'elle fût insérée en français dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*, afin de mieux montrer sans doute que sa religion avait été surprise. Il s'est heureusement trouvé à Saint-Pétersbourg un journal et un écrivain pour répondre aux attaques dont nous étions l'objet sans le savoir; nous remercions l'écrivain et le *Journal* (français) *de Saint-Pétersbourg* d'avoir, par une initiative honorable et bienveillante, provoqué la loyale déclaration de M. Otschkine. Cette déclaration de la *Gazette* (russe *de Saint-Pétersbourg* est un premier résultat qui nous permet d'attendre sans impatience le jugement de la magistrature française. V. DE MARS.

V. DE MARS.

BOLINGBROKE

SA VIE ET SON TEMPS.

I.

On demandait un jour devant M. Pitt quelles étaient les plus regrettables des œuvres excellentes de l'esprit humain que le temps nous a ravies. L'un disait : Les livres perdus de Tite-Live; un autre, ceux de Tacite; un troisième, une tragédie latine. — Un discours de Bolingbroke, dit M. Pitt. — La réputation d'orateur que Bolingbroke a laissée est en effet du premier ordre. La postérité l'a respectée sur la foi des contemporains. L'homme d'état n'a pas échappé aux arrêts sévères de l'histoire. La raison a contesté les doctrines du philosophe, et, si le mérite de l'écrivain est encore reconnu, il a été mis à son rang par la critique. Le caractère de Bolingbroke, comme sa politique, ses principes et ses ouvrages, est tous les jours librement discuté; mais son éloquence est hors de question, et l'on peut dire que c'est la seule partie de sa renommée que le temps ait laissée tout entière. « Lord Bolingbroke, dit Voltaire, un des plus brillans génies et l'homme le plus éloquent de son siècle! » Comment contester ce jugement? Comment apprécier un talent dont aucun monument ne subsiste? Dans les recueils les plus complets des débats du parlement britannique, à peine rencontre-t-on cinq ou six fois le nom de Bolingbroke, et, réunis ensemble, les extraits de discours qu'on lui attribue ne formeraient pas vingt lignes. A toutes les époques, les Anglais ont estimé l'éloquence à son prix. L'histoire, depuis deux

siècles et plus, ne nomme pas un de leurs hommes illustres sans dire comment il parlait, et c'est chez eux le plus populaire comme le plus nécessaire des talens. Cependant un long temps s'est écoulé avant que l'on prît soin de livrer et de conserver à la nation les discours prononcés pour elle. Non-seulement les discussions des deux chambres sont restées généralement secrètes jusqu'à l'époque de la guerre d'Amérique, mais on essayait peu, avant cette époque, de dérober au mystère et à l'oubli les paroles les plus mémorables, les plus décisives, les plus brillantes, qui remuaient les assemblées, influaient sur les affaires, et pouvaient devenir des élémens de l'histoire. Si quelquefois les opinions étaient recueillies par des auditeurs un peu plus curieux que les autres, leurs maigres analyses n'en conservaient guère que la substance, et il faut arriver jusqu'à lord Chatham pour trouver quelques fragmens développés, où se reconnaissent encore le mouvement, la forme et la couleur du talent. Quant à Bolingbroke, on doit renoncer, autrement que par ses écrits qui ont parfois le ton un peu oratoire, à se faire une exacte idée des moyens de séduction qu'au rapport des contemporains il portait du monde à la tribune. Mais, quels qu'ils fussent, il a joué par eux un assez grand rôle dans les affaires de son pays et de l'Europe, la supériorité de son esprit est attestée par d'assez frappans témoignages, enfin il offre dans sa personne un assez curieux assemblage de bien et de mal, de qualités éclatantes et de passions dangereuses, d'idées élevées et d'opinions suspectes, pour qu'on puisse avec un vif intérêt rechercher quelle fut sa vie, et la raconter avec l'espérance d'être lu. Son nom d'ailleurs est parmi nous plus connu que lui-même. C'était un ministre qui plaisait à Louis XIV et un philosophe du goût de Voltaire. Il a résidé en France longtemps, et il avait laissé quelques souvenirs à la société du XVIIIe siècle. Heureusement ces souvenirs sont restés obscurs; on ne sait pas bien précisément parmi nous ce qu'il faut penser du rôle qu'il a rempli, de ses talens vantés avec une sorte de mystère, de son caractère, sur lequel ceux mêmes qui l'ont loué ne s'expliquaient pas. L'histoire d'Angleterre, que l'on nous permette de le dire, a été en France, après la chute des Stuarts, si mal sue et si peu comprise, qu'il était difficile à nos aïeux, contemporains de Bolingbroke, de se bien expliquer un tel personnage, et l'on est toujours frappé d'étonnement, quand on lit ce qui, pendant plus de cent ans, s'écrivait chez nous sur le compte de nos voisins. Il faut, bien entendu, excepter Voltaire et Montesquieu; mais ni l'un ni l'autre n'entrent dans les détails de l'histoire, et quand le premier parle de Bolingbroke, on sent qu'il ne dit pas tout. Séduit peut-être par sa renommée philosophique, un écrivain qui avait pu le voir, un élève de Voltaire, Saint-Lambert, a composé en 1753 un essai sur

la vie de Bolingbroke. C'était assurément un homme d'esprit et un homme du monde. Il y a des choses agréables dans son ouvrage; mais, sans parler de quelques erreurs matérielles assez étranges, il est singulier de voir à quel point les affaires d'Angleterre y sont présentées sous un faux jour. Ce qu'apportent avec elles les révolutions, ce que sont les partis dans un pays libre, ce que les opinions politiques peuvent inspirer de passions, imposer de devoirs, entraîner d'excès, enfin la situation et le rôle de la royauté, des chambres, des ministres *aux murs de Westminster,* tout cela qu'on pouvait en quarante-huit heures aller voir de ses yeux, semble aussi ignoré d'un écrivain qui connaît Versailles, d'un colonel qui sera de l'Académie, que pouvaient l'être les événemens énigmatiques de quelque obscure république de l'antiquité. Un an après Saint-Lambert, Favier traduisit, sous le titre de *Mémoires secrets de mylord Bolingbroke,* une lettre apologétique où cet homme d'état explique sa conduite comme il lui convient. Favier était, on le sait, un publiciste de profession. Il faisait pour Louis XV et pour ses ministres des mémoires sur les cours de l'Europe, et il a été le maître de Dumouriez. Cependant il n'a pas l'air de s'être rendu un compte bien lumineux des affaires de la cour de Saint-James, et ce qui est public en Angleterre est encore resté pour lui un secret d'état. Enfin le général Grimoard, qui en 1808 a publié une traduction en trois volumes de lettres choisies de Bolingbroke avec un essai sur sa vie, a beau venir après la révolution française, il comprend les choses à peu près comme ses devanciers, et il parle de l'Angleterre avec autant d'intelligence que le faisait à la même époque *le Moniteur universel.* Ce sont là de ces exemples trop communs qui donnent de terribles doutes sur tout ce qui se raconte, et qui font trembler pour la vérité de l'histoire.

Après ces remarques, il y aurait une insupportable fatuité à promettre des récits plus vrais et des appréciations plus justes, si l'on ne se hâtait de dire que l'on s'appuie en écrivant sur les documens que l'Angleterre fournit en si grand nombre aujourd'hui à qui veut étudier un moment ou un événement quelconque de son histoire dans le dernier siècle (1). Et puis, pourquoi n'en pas convenir? on s'imagine que ceux qui ont vécu, depuis trente ou quarante ans, au cœur

(1) Ce n'est pas qu'il existe en Angleterre rien de complet sur Bolingbroke. Ce qu'il y a de mieux se trouve dans les *Revues;* deux excellens articles dans celle d'Édimbourg, l'un de lord Brougham, l'autre attribué à M. Macaulay; un troisième dans le *Quarterly,* et que je crois de M. Croker. Les *Mémoires* publiés à Londres en 1752 ne sont qu'un fragment d'apologie. La vie écrite par Olivier Goldsmith, mise en tête d'un ouvrage de Bolingbroke en 1771, et de ses œuvres complètes en 1777, est un éloge élégant et bref qui avait grand besoin des supplémens ajoutés dans les éditions de 1809 et de 1844. M. Cooke a publié en 1835, sous le titre de *Mémoires,* une biographie de Bolingbroke en deux volumes. L'ouvrage, assez instructif, n'a pas eu beaucoup de succès.

des affaires de la France ont appris la langue que parle l'histoire d'Angleterre. Les sentimens et les pensées qui animent les acteurs ou les témoins de ces scènes appelées restauration, révolution, la vie des partis, le monde parlementaire, sont des choses qu'ils doivent connaître au moins par expérience. Il peut être aujourd'hui très inutile de savoir tout cela, et nous penchons à le croire; mais enfin ils le savent, et il leur manque la flexibilité d'esprit nécessaire pour apprendre autre chose. Peut-être leur passera-t-on d'oser écrire sur ce qu'ils pensent connaître, de profiter d'une expérience qui probablement doit finir avec eux, et de parler de ce dont ils se souviennent avant que ce soit tout à fait oublié. Les hommes d'aujourd'hui seront plus heureux : dispensés d'un laborieux apprentissage, ils recueilleront sans avoir semé; leur destinée ne leur coûtera nul effort; ils jouiront du bonheur de leur patrie sans y être pour rien, et s'étonneront qu'on ait pris tant de peine avant eux pour des choses aussi indifférentes que les affaires publiques.

Essayons donc de raconter ce qui se passait au commencement du dernier siècle chez une nation condamnée par la Providence à cette sorte de travail forcé que l'on nomme la liberté politique.

II.

Henry Saint-John naquit le 1er octobre 1678 à Battersea, dans un domaine longtemps possédé en Surrey par ses ancêtres. Sa famille était d'une ancienne noblesse : le nom de Saint-John se lit parmi ceux des compagnons de Guillaume le Conquérant. Guillaume de Saint-Jean était, suivant le rôle de l'abbaye de la Bataille, le quartier-maître général ou le maréchal des logis de l'armée normande, comme disent les écrivains qui ne se piquent pas de rester aussi fidèles au ton des chroniques que M. Augustin Thierry. Mabile, dernière héritière du nom de Saint-Jean, le porta dans la maison des seigneurs de Basing, en épousant Adam de Post, d'une race saxonne du Hamshire, laquelle possédait vingt-cinq manoirs avant la conquête. Guillaume, son fils, prit sous le roi Jean le nom maternel, et devint le chef et la souche d'une famille considérable et quelquefois citée dans l'histoire. Des deux branches titrées, l'une, celle des lords de Bletsho, comtes de Bolingbroke, se distingua lors de la révolution dans le parti du parlement; l'autre, celle des seigneurs de Lidyard Tregoze, vicomtes Grandison, se signala dans le parti du roi. Vers le même temps, le chef d'une autre ligne, sir Walter Saint-John de Battersea épousait sa cousine, la fille du lord grand juge Saint-John, qui avait marqué dans le parti républicain. Il siégea au parlement sous Charles II et Guillaume III, et ne mourut qu'en 1708. Son fils épousa lady Mary,

seconde fille du comte de Warwick, et il en eut plusieurs enfans. L'aîné était Henry, le seul de cette race qui dût illustrer son nom; sa famille était pieuse et austère, séparée par des dissidences religieuses de l'église épiscopale; et quoique son père ne fût rigide ni dans la foi ni dans les mœurs, on croit que son enfance fut soumise à la discipline prêcheuse des ministres puritains. Du moins dit-il quelque part qu'on l'obligeait, chez son aïeul, à lire jusqu'à la dernière page les commentaires d'un docteur Manton, qui se vantait d'avoir composé cent dix-neuf sermons sur le cent dix-neuvième psaume.

Eton est l'école de l'Angleterre qui ressemble le plus à nos colléges malgré de notables différences, et qui a produit le plus grand nombre d'hommes illustres dans la politique et dans les lettres. Deux élèves s'y faisaient remarquer à la fin du XVIIe siècle : Robert Walpole et Henry Saint-John; l'un d'un esprit droit, solide, pénétrant, mais sans éclat et même sans facilité, et qui n'arrivait au succès que par le travail; l'autre, d'une intelligence vive et brillante, dont le talent précoce se développait sans effort et se formait sans étude. Dès lors, tous deux se déplurent; ils furent rivaux, destinés à demeurer tels et même quelque chose de plus pendant toute leur vie; c'étaient, pendant toute leur vie, d'anciens ennemis de collége.

Celui qui devait un jour succomber dans la lutte semblait de beaucoup alors le plus richement partagé des dons qui présagent la fortune et aident à la renommée. Sa figure belle et prévenante, les grâces de sa personne et de ses manières, ajoutaient au charme d'un esprit vif et piquant, secondé par des facultés puissantes, et quand Saint-John entra à l'université d'Oxford par le collége de l'église du Christ, il y fit aussitôt admirer ses talens et prédire ses succès. Mais une certaine inquiétude se mêlait déjà aux espérances que donnait sa brillante jeunesse. Quoiqu'il ne négligeât pas d'orner et d'exercer son esprit, son penchant l'entraînait avec excès vers le plaisir, et sans scrupule comme sans choix, il s'abandonnait à toutes les passions dont la cour de Charles II avait laissé l'exemple à la jeune noblesse. Quoiqu'il possédât la littérature latine, sût très bien l'italien et le français, et qu'il prétende avoir toujours conservé le goût de l'étude, il ne parut, à peine entré dans le monde, connaître d'autre ambition que celle de tout dépasser par l'éclat de ses désordres : complaire aux ruineux caprices des plus fastueuses courtisanes, absorber sans trouble apparent des flots de vins précieux, c'est toute la réputation qu'il paraissait poursuivre, et rien n'indiquait encore à cette époque qu'il dût être autre chose qu'un libertin spirituel, ni laisser d'autre souvenir que celui de quelques bons mots improvisés dans l'ivresse. Cependant il faisait quelquefois des vers. On en a conservé qu'il écrivit

à la louange de Dryden et de sa traduction de Virgile (1). Il protégea, dit-on, généreusement la vieillesse et la décadence du poète dont il aimait le mâle talent et la très libre conversation. Une ode, *Almahide*, des stances à une maîtresse et le prologue d'une tragédie d'*Altemire*, tels sont les médiocres monumens de son talent poétique. Il composait des vers pour se faire en tout comparer à Rochester; mais il ne l'égalait pas.

Il fit bientôt un voyage sur le continent; on croit qu'il y séjourna deux années. Dans ce voyage, dont il ne reste aucune trace hors deux lignes d'une lettre où l'on voit qu'il passa par Milan, il acheva d'acquérir une connaissance assez parfaite de la langue française pour qu'il pût la parler et l'écrire avec facilité, avantage dont il tira beaucoup de parti dans sa carrière politique. A son retour, il se maria, quoique peu préparé par son âge et par ses mœurs pour un tel engagement. Il épousa, à vingt-deux ans, la fille de sir Henry Winchescomb, qui lui apporta une grande fortune, 40,000 livres sterling, dit-on. Cette union, comme on pense bien, ne fut pas heureuse. Le mari, impérieux et volage, se plaignit bientôt de l'humeur de sa femme, qui se plaignait de ses infidélités. Les griefs de part et d'autre firent un peu de bruit, et longtemps avant le jour où les événemens les séparèrent, ils vécurent dans les froids rapports d'une mutuelle indépendance. Mais avant toute rupture, au moment où par son mariage Saint-John semblait régler sa vie, il tourna ses regards vers le parlement. Son grand-père, qui vivait encore, y avait siégé pour le comté de Wilts, où son père était élu par le bourg de Wotton-Basset. La famille de sa femme figurait aussi avec influence dans la chambre des communes, et il y remplaça son père aux élections générales de 1700. Au même moment, son ancien condisciple Robert Walpole entrait au parlement pour le bourg de Castle-Rising, Norfolk. Rivaux futurs, déjà peut-être jaloux, il ne pouvaient s'unir sous un commun drapeau. Le parti whig ouvrit ses rangs au jeune Walpole. Pour Saint-John, il avait été élevé parmi les dissidens attachés tous aux principes de la révolution de 1688. Son père, homme de mœurs légères, n'était ni presbytérien ni républicain; pourtant, élu par les

(1) Parmi le peu de vers qu'a laissés Bolingbroke, on cite ordinairement une petite pièce en l'honneur de l'*ingénieux et savant docteur Mathanasius*, insérée avec d'autres poésies en diverses langues en tête du fameux *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*. Ce sont vingt-six vers anglais, bien qu'imprimés en caractères grecs, qui dans l'édition de La Haye 1714 sont signés H. D. B. A. A. S. Ces initiales sont, dans une édition postérieure, expliquées par ces mots : *Henricus de Bolinbroke* (*sic*) *Annœ a secretis*. Jamais Bolingbroke, quoique Goldsmith s'y soit trompé, n'avait travaillé pour l'œuvre du sieur de Sainte-Hiacynthe. C'est celui-ci qui s'empara des vers insérés dans l'édition du Virgile de Dryden, et les appliqua avec de très faibles changemens à la gloire de son fameux pseudonyme.

whigs, il votait en whig au parlement. Le fils était un esprit libre et téméraire, au moins indifférent aux croyances religieuses, peu touché de l'autorité des traditions, des engagemens ou des doctrines, entreprenant, indépendant, ambitieux; il se jeta dans le parti tory, dont il devint bientôt la force et la parure.

Mais ici, pour bien expliquer sa conduite, il faut écrire, ou peu s'en faut, un fragment de l'histoire d'Angleterre.

III.

Rien n'est plus populaire aujourd'hui dans la Grande-Bretagne que le souvenir de 1688 et la gloire de Guillaume III; mais le sentiment de la postérité n'était pas celui des contemporains. Sans doute la révolution avait assuré la puissance et l'inviolabilité des principes pour lesquels la nation avait souffert et lutté, surtout depuis quarante ans. La vieille et chère constitution, développée dans le sens de la liberté publique, était enfin assise ou raffermie sur de solides fondemens. Le pays voyait à la fois ses traditions consacrées, son ambition satisfaite, sa sagesse récompensée par ses lois, et un prince dont il pouvait être fier lui avait été donné comme pour rattacher à la délivrance d'un grand peuple le prestige d'un grand homme. Cependant, tant que dura son règne, l'inquiétude, le doute et même un certain mécontentement émurent, sinon profondément le gros de la nation, au moins les grands partis et ce qu'on appelle dans les états libres le monde politique. Quand on a exécuté l'entreprise toujours hasardeuse de se donner un gouvernement, j'entends un gouvernement fondé sur des principes et tenu d'observer la justice et les lois, on devient d'autant plus difficile pour lui, qu'on en a plus attendu, et les obstacles qu'il rencontre, les périls qu'il court, les fautes qu'il commet, étonnent et inquiètent d'autant plus qu'il est nouveau, qu'il a ses preuves à faire, son existence même à justifier. Sitôt que, par une fatalité inévitable, il laisse apercevoir qu'il est dans la condition de toutes les choses humaines, c'est-à-dire imparfait, gêné, destructible, on entre en défiance de sa durée, on se demande si l'on a eu raison d'applaudir ou de coopérer à son établissement. Les timides s'effraient trop, les difficiles exigent trop. Un pouvoir héréditaire que l'on n'a pas vu naître, qu'on ne croit pas voir mourir, est admis presque comme quelque chose de nécessaire. On peut plaindre ses revers ou blâmer ses erreurs, on en conçoit peu d'inquiétude. Les individus ne se sentent pas responsables de sa destinée et sont portés à croire en son avenir, parce qu'ils semblent n'y pas être personnellement intéressés. Un sentiment contraire, qui devrait rendre plus indulgent pour un gouvernement qu'on a vu s'éta-

blir, rend quelquefois plus sévère à son égard; on lui pardonne moins parce qu'on s'y intéresse davantage, et la crainte même qu'il n'échoue l'affaiblit encore et le met en péril. Bien donc que la nation anglaise ne se soit jamais repentie d'avoir ôté la couronne aux Stuarts pour la donner aux Nassau, des citoyens éclairés purent, en voyant les embarras du nouveau règne, les résistances des partis, leurs luttes ardentes secondées et comme animées par les institutions nouvelles, se demander avec anxiété si le grand changement de 1688 avait été nécessaire, et l'établissement d'alors, conçu pour le plus grand bien de la société. Il en avait coûté à beaucoup de consciences pour y souscrire. Ce sacrifice fait à l'utilité publique, avait-on eu raison de le faire? C'est là de ces questions qu'on peut indéfiniment agiter et dont la solution est en grande partie du ressort des événemens. Dans l'église surtout, on se la posait avec des scrupules rétroactifs. Jacques II était détesté, mais son frère avait laissé dans le cœur des Anglais un bon souvenir qui ne s'explique guère chez un peuple aussi sensé, et il a fallu toutes les révélations de l'histoire pour ramener son nom au degré de mépris qui lui est dû. Tandis que leurs récens malheurs rendaient moins odieux le nom des Stuarts, leur habile successeur se donnait dans sa pensée une mission un peu différente de ce que la nation attendait de lui. Les grands intérêts du protestantisme, la grande cause de l'indépendance de l'Europe, menacée à ses yeux par la France, les grandes passions qui tout jeune l'avaient engagé, lui, le chef contesté d'une petite république de marchands, dans une lutte d'égal à égal contre le plus puissant monarque du monde, ne cessèrent pas de le préoccuper sur le trône de l'Angleterre autant et plus peut-être que le maintien littéral et l'heureux ménagement des institutions de son royaume. Quelquefois peut-être cette fière nation put croire que les pensées de son roi avaient un autre objet qu'elle-même, et qu'elle n'était pour lui, faut-il le dire? qu'un instrument. Jusque dans son gouvernement intérieur, il ne fut jamais peut-être en pleine intelligence avec ceux-là même qui l'avaient appelé à la couronne. Sincèrement résolu à respecter la religion et les institutions nationales, il avait peine à concevoir qu'on prît plus de sûretés contre lui que contre les princes qui les avaient comprimées ou trahies. Jamais il n'admit que son nom, ses convictions, son avénement, sa gloire, ne fussent pas la première sauvegarde des droits du pays, et qu'on lui demandât plus qu'aux Tudors ou aux Stuarts. Il voyait une défiance injurieuse, il voyait de l'injustice et de l'ingratitude dans les précautions, dans les restrictions que chaque loi nouvelle opposait à l'exercice de son pouvoir. Habitué par tradition de famille à faire une guerre de chicane à l'esprit républicain, il croyait le retrouver dans le génie constitutionnel de

l'Angleterre, et il doutait quelquefois s'il était roi, trouvant sa politique moins libre, sa volonté moins à l'aise dans le palais de Henry VIII et d'Élisabeth que dans la résidence presque municipale de Guillaume le Taciturne. Il n'accepta souvent qu'avec effort les conditions qui lui étaient faites; plusieurs fois il menaça de déposer son autorité plutôt que de la garder à ce prix, et il fallut toute la supériorité de son âme pour qu'il consentît à exécuter loyalement, contre son orgueil et contre sa raison, les clauses du contrat passé entre la nation et lui. Ce ne fut pas sans combats qu'il parvint à mettre d'accord son rôle et sa nature, et à demeurer à la fois un roi constitutionnel et un grand homme. Il y réussit cependant. De lui date cette forme nouvelle et perfectionnée de la royauté dans le monde, et il est probable que d'ici à plus d'un siècle, peu de monarques auront autant de mérite à l'accepter; car si elle gêne les grands hommes, elle élève les hommes ordinaires. Mais s'il tint suffisamment sa parole, il disputa tout ce qu'il put disputer; il ne dissimula ni scrupules ni ennuis, et son humeur mélancolique, sa froideur un peu défiante, ses manières simples et sévères, sa fierté qui dédaignait de plaire, ses amitiés exclusives, sa rare bienveillance, sa discrétion impénétrable, enfin ses qualités autant que ses défauts, éloignèrent de lui la faveur publique à ce point qu'un historien a pu dire avec raison que Guillaume III fut un roi moins populaire que Charles II.

Ce contraste entre son caractère et sa situation rendit laborieuse cette première expérience de la monarchie représentative. Tout fut contesté; chaque pas fut lent et parut hasardé. On ne revint pas en arrière, mais on avança péniblement. Les hésitations ébranlèrent la confiance; chaque victoire trop disputée ne put être obtenue sans transaction, et parut incomplète, ou laissa quelque ressentiment au vainqueur. On ne sut gré de rien: on ne se sentit pas toujours rassuré ni satisfait; mais on apprit à réussir et à mériter, on apprit l'obstination et la prudence, ces deux vertus des peuples libres. Ainsi l'on gagna plus en réalité qu'on ne l'aurait fait, si la vie politique eût été plus facile; mais les esprits absolus se plaignirent, les esprits faibles se troublèrent, les esprits hostiles prirent soin de tout envenimer. Tandis que ceux qu'on appelait les whigs républicains, et qui n'étaient guère que des libéraux défians, s'irritaient que la révolution portât si peu de fruits, ou les portât si péniblement, les jacobites demandaient ironiquement si elle valait ce qu'elle avait coûté, et exigeaient d'elle plus que de raison, habiles à trouver dans les institutions des armes contre les institutions mêmes. Ces opinions extrêmes se rencontraient parfois réunies dans une opposition querelleuse. Les whigs, qui pendant douze années restèrent prédominans, étaient bien obligés, en maintenant dans les lois les

principes de la révolution, de soutenir le pouvoir, de l'assister dans ses embarras, de le couvrir dans ses périls, enfin de lui passer les exigences et même les fautes qui ne compromettaient rien d'essentiel. C'est à eux que revenait presque constamment la tâche ingrate de réprimer les complots ou les menaces des ennemis de la royauté protestante. Ils n'avaient pu le faire toujours avec une juste mesure, jamais sans paraître se départir en quelque chose des principes de liberté et de tolérance que réclamaient ceux-là surtout à qui ces principes étaient nouveaux. Tandis que le prince les trouvait encore trop près d'être républicains et se plaignait de leur jalousie envers le pouvoir, il obtenait assez d'eux pour que leurs adversaires les appelassent des courtisans. Dans le langage des partis, on est courtisan quand on appuie la royauté, républicain quand on défend la liberté, traître ou déserteur quand, de l'opposition montant au pouvoir, on soutient le gouvernement qu'on a voulu; jamais on ne peut changer de situation sans passer pour changer de principes. Les tories n'épargnaient pas ces injustices à leurs adversaires, et, les accusant d'une souplesse excessive, se donnaient le facile avantage de les mettre en contradiction avec leur passé, sans négliger de montrer au besoin que le gouvernement pourrait trouver ailleurs des appuis plus honorables et plus consistans. Ils dénonçaient tour à tour leurs adversaires comme trop complaisans pour des whigs, ou trop révolutionnaires pour des royalistes; eux seuls ils étaient le parti qui aurait su être gouvernemental avec indépendance et monarchique sans apostasie. Parfois opposans jusqu'à l'hostilité contre les principes de 1688, ils ne l'étaient pas contre le pouvoir royal en lui-même, et semblaient s'offrir à lui comme une réserve, aux Stuarts comme une avant-garde. Parmi eux d'ailleurs un grand nombre avaient pris part à la révolution. Les conséquences leur en pouvaient déplaire, et parmi ces conséquences la plus déplaisante était la puissance des whigs. C'est au point que, si cette puissance eût été exclusive et perpétuelle, l'irritation, la défiance et la crainte auraient peut-être replié successivement tous les tories sur les jacobites. Jamais cependant ils ne se laissèrent pousser tous à cette extrémité : une modération véritable ou une ambition intelligente retint plusieurs de leurs chefs dans un état de disponibilité pour le ministère. Le concours primitif des deux partis dans l'établissement de la dynastie nouvelle, leur force respective, la politique de Guillaume, n'avait presque jamais permis que le torisme fût absolument exclu de l'administration. Il y fut sans cesse représenté, soit par des hommes qui n'en avaient jamais renié les principes, soit par ces habiles, plus sincères qu'on ne croit, qui touchent alternativement aux deux partis, et qui peuvent les servir tour à tour sans les captiver ni les compromettre.

Cependant les whigs, qui formaient le parti prépondérant, et dans les cas extrêmes toute la majorité, subissaient la loi commune aux partis de gouvernement; ils s'étaient usés au pouvoir. Chaque dissolution avait éclairci leurs rangs dans le parlement. Attaqués à des titres divers, jugés ici trop maniables, là trop indociles, peu agréables au roi, si ce n'est dans la personne de quelques chefs, compromis dans l'opinion pour avoir toléré ou exploité les abus inévitables, ils voyaient baisser leur force et leur crédit, le gouvernement leur tombait des mains, et ils n'entraient au parlement qu'en nombre presque égal à celui des tories, quand Henry Saint-John fut élu membre de la chambre des communes.

IV.

Le cabinet formé cinq ou six ans auparavant s'était peu à peu décomposé. Quoique les ministères de Guillaume III aient été en général des coalitions, quoiqu'il se soit presque toujours efforcé d'y réunir en de certaines proportions les deux partis qui l'avaient appelé au trône, cependant la nécessité des affaires l'avait, en 1694, forcé à donner aux whigs une domination à peu près exclusive. Parmi les tories modérés auxquels il pouvait sans trop de défiance laisser une grande part dans le gouvernement, le comte de Nottingham l'avait quitté le dernier; homme versatile, mais attaché à la succession protestante et qui ne la trahit jamais. Sunderland, que ses variations profondément calculées avaient enfin amené au cœur du parti whig; Shrewsbury, qui n'était lié au parti que par ses actions; Godolphin, serviteur capable et fidèle de toute politique régnante, pourvu qu'elle fût raisonnable; enfin Somers, Montague, Russell, dont les noms parlent d'eux-mêmes, étaient restés au pouvoir. C'est sous leurs yeux que s'était faite la paix de Ryswick; ils en avaient l'honneur et la responsabilité. Ce traité, qui sans être glorieux avait au moins l'avantage de faire reconnaître au plus auguste représentant de la monarchie héréditaire et absolue une royauté fondée par une révolution, et qui amenait Louis XIV à s'entendre avec Guillaume III pour disposer de la monarchie espagnole, devait être le terme du pouvoir de ceux qui l'avaient signé. A peine avait-il été conclu qu'une grande question s'était élevée, celle des armées permanentes. Le fait l'a décidée sur le continent, et il faudra que de gré ou de force la liberté politique, si elle s'y naturalise jamais, s'accommode de cette solution; mais on peut douter qu'elle se fût établie et consolidée en Angleterre, si au XVIIe siècle l'existence continue des troupes soldées n'y eût été considérée comme une exception, et si par exemple sous les Stuarts la force habituelle de l'armée se fût élevée à plus de sept

ou huit mille hommes. Par le *bill des droits,* toute armée permanente était interdite en temps de paix sans le consentement du parlement. Cet article avait été suspendu par la guerre; mais la pacification générale de l'Europe devait mettre un terme au développement excessif de l'état militaire du pays. Cependant Guillaume III voulait conserver des forces de terre et de mer assez imposantes; il craignait qu'un désarmement n'encourageât ou ne ranimât la belliqueuse ambition de la France. Soit conviction, soit déférence, les hommes d'état whigs s'accordaient avec lui sur ce point, mais ils n'entraînaient pas tout leur parti, et donnaient beau jeu aux tories, qui, en désarmant le roi de la révolution, semblaient cette fois entrer dans l'esprit de la constitution et jouer le rôle du patriotisme. La majorité fut avec eux. Vainement le roi menaça-t-il de renoncer au gouvernement. L'armée fut licenciée, ou du moins réduite à sept mille hommes. La résistance que les chefs du parti de la cour avaient faite à cette mesure produisit un double et triste effet; elle porta un coup funeste à la popularité des whigs dans l'esprit de la nation, et comme elle fut vaine, elle acheva de persuader au roi que pour le moment ils ne formaient pas à eux seuls un suffisant parti de gouvernement, et que sa politique serait mieux comprise ou mieux servie par les tories, s'il parvenait à les rallier. Déjà, devant la sévérité de l'opinion, lord Sunderland s'était cru obligé de résigner ses fonctions de lord chambellan. Édouard Russell, comte d'Orford, qui avait habilement dirigé la marine dans la dernière guerre, quitta l'amirauté, soupçonné de malversation. Enfin le premier des whigs, le chancelier Somers, poursuivi par la malveillance de la chambre, fut forcé de rendre le grand sceau. Ainsi l'administration s'en allait en lambeaux. Le duc de Shrewsbury avait été forcé, par une chute de cheval, de renoncer au poste de secrétaire d'état. Lui-même était convenu avec lord Sunderland qu'il fallait refaire une nouvelle majorité, et il partit pour l'Italie. Force était donc de recomposer le cabinet. Ce fut, avec l'agrément du roi, lord Rochester qui ouvrit la porte aux tories. Sous le titre de lord lieutenant d'Irlande, avec dispense de résider dans son gouvernement, il fut mis à la tête de l'administration. Le second fils du célèbre comte de Clarendon, Laurens Hyde, comte de Rochester, était un tory intolérant en politique comme en religion, à qui il ne manquait pour être jacobite que d'être resté fidèle en 1688 à Jacques II, son beau-frère. Ambitieux, impérieux, violent, il apportait au pouvoir plus d'autorité que d'habileté. Il fallait un ministre pour les affaires. Montague, qui sous ce rapport possédait la confiance des communes, avait tout facilité en quittant la chambre et l'échiquier pour le titre, alors vacant, de lord Halifax. Godolphin fut élevé à la dignité de premier commissaire de la trésorerie. Il avait plutôt

de la sagesse que des principes, et il couvrit le nouveau cabinet de son expérience et de sa neutralité. Sa présence au pouvoir annonçait l'adhésion du comte de Marlborough, dont la fille avait épousé son fils. Marlborough, disgracié quelque temps sous le dernier ministère, réconcilié depuis peu avec le roi, était puissant par son habileté et par ses intrigues, par une certaine grandeur qui frappait dans sa personne et couvrait son égoïsme et son avidité d'un prestige qu'on ne s'expliquait pas, car les jours de sa gloire n'étaient pas venus. Séparé de ses plus anciens conseillers, isolé dans son ministère, le roi réserva plus que jamais sa confidence pour des amis personnels, tels que les deux Hollandais Bentinck et Keppel, l'un comte de Portland, l'autre comte d'Albemarle, et il attendit de sang-froid la nouvelle majorité dont on lui annonçait la venue.

Il avait à regret consenti, six ans auparavant, à l'acte qui réduisait à trois années la durée des parlemens. Le quatrième de son règne avait atteint le terme légal en 1700, et c'est en vertu de cette loi que fut, au commencement de 1701, convoqué le cinquième parlement du règne, celui où parut Saint-John pour la première fois. Les tories l'avaient emporté dans les élections, et l'on comptait pour diriger la chambre sur Robert Harley. C'était un homme d'un âge déjà mûr, qui siégeait depuis longtemps dans le parlement sans y jouer un premier rôle, quoiqu'il s'y fût fait remarquer dès 1692 plutôt cependant par son intelligence que par son éloquence. Il avait en tout temps conduit un de ces détachemens d'hommes éclairés et flottans qu'on appelle en France *tiers-parti*, et qui pour leur politique louvoyante sont connus dans l'histoire d'Angleterre sous le nom expressif de *trimmers*. Mécontent de n'être pas compté autant qu'il s'estimait, il avait fini par pencher du côté des tories, et il passait après Montague pour le membre le plus habile dans les matières de finances. A cette époque, les fonctions d'orateur de la chambre des communes n'étaient pas, comme aujourd'hui, reléguées dans un ministère d'impartialité. Loin de se renfermer dans une immobile dignité, le président pouvait sans trop se compromettre servir d'intermédiaire entre la couronne et l'assemblée, et exercer autour de lui une influence qui allait quelquefois jusqu'à la corruption. Harley, désigné par la cour, fut élu par 249 voix contre 125.

Trois grandes affaires occupèrent la session. La première est la succession au trône d'Angleterre. Anne, belle-sœur de Guillaume III et fille de Jacques II, mariée à George, prince de Danemark, était l'héritière constitutionnelle de la couronne; mais elle venait de perdre le duc de Gloucester, son fils unique. Sophie, nièce par sa mère de Charles Ier et veuve du premier électeur de Hanovre, était après Anne la seule princesse du sang royal qui professât la religion ré-

formée. Dans l'esprit de la révolution de 1688, c'était elle qui devait être appelée à la couronne. En ouvrant la session, le roi avait recommandé au parlement de prendre des mesures pour assurer la succession dans la ligne protestante, et Harley proposa ces mesures. Sa motion surprit et satisfit le public. Les tories étaient soupçonnés d'un secret penchant pour l'héritier direct de Jacques II. La plupart n'avaient pas sans regret porté atteinte aux règles ordinaires de l'hérédité monarchique, et auraient accueilli tout moyen honorable d'y revenir; mais ils n'étaient pas ennemis de la constitution de leur pays, mais ils étaient zélés pour la religion de leur pays, ils se regardaient comme le parti de l'église. D'ailleurs on les attendait à cette épreuve. L'opinion publique était impérieuse, la nécessité pressante; tout effort pour s'y soustraire eût été une vaine témérité. Il n'y avait de possible que ce qu'on fit. Saint-John en convient, et il s'associa aux mesures proposées, quoiqu'il ait écrit plus de trente ans après que son parti n'en fut pas extrêmement charmé et n'affecta pas de le paraître. Il convient qu'il y avait alors *un grand levain de jacobitisme dans le camp tory*. Le roi put d'ailleurs s'apercevoir qu'il avait peu gagné à ses nouvelles alliances. A la déclaration que la couronne ne pourrait jamais être portée hors de la communion de l'église établie par la loi, on ajouta dans le même bill quelques dispositions pour prévenir l'influence des étrangers dans le gouvernement, assurer l'indépendance et la responsabilité du conseil privé, exclure les fonctionnaires de la chambre des communes et garantir l'inamovibilité des juges. Whigs et tories, par des motifs divers, s'accordèrent pour prendre ces précautions constitutionnelles, qui, même depuis qu'on s'est relâché de quelques-unes, font de l'acte d'établissement (*act of settlement*) un complément nécessaire du *bill des droits*.

Une autre question des plus graves était posée par les événemens. Le roi d'Espagne venait de mourir léguant ses états au duc d'Anjou, second fils du dauphin de France, et Louis XIV avait accepté le testament. Cependant, en conséquence de la paix de Ryswick, un traité réglait le partage éventuel de cette monarchie, et il ne semblait pas que les puissances qui l'avaient signé fussent libres de ne le pas exécuter. La France, en le foulant aux pieds, ranimait les craintes jalouses de la Hollande et de l'Angleterre. Si le traité de partage ne devait pas subsister, au moins de nouvelles garanties devaient-elles être prises dans l'intérêt de l'équilibre européen. Des signes de guerre paraissaient donc à l'horizon. Cependant, comme le dernier traité avait été mal accueilli et qu'au fond les tories, alors prépondérans, n'épousaient point contre Louis XIV tous les ressentimens de Guillaume III, l'opinion fut d'abord incertaine; on hésitait à rallumer une conflagration générale, parce qu'une convention d'une utilité

douteuse était mise en oubli. Le roi écrivait, le 16 novembre 1700, au grand pensionnaire Heinsius : « Le testament du roi d'Espagne n'a pas été plus tôt connu, que l'opinion a prévalu généralement qu'il valait mieux pour l'Angleterre voir la France accepter le testament qu'exécuter le traité de partage... Ces sentimens sont contraires aux miens, car je suis parfaitement convaincu que s'il en arrive ainsi, l'Angleterre et la république sont dans le dernier danger d'être ruinées et perdues. Je veux espérer que la république le comprend ainsi et déploiera toute sa force pour empêcher un si grand mal. C'est une extrême mortification pour moi, dans cette importante affaire, de ne pouvoir agir avec toute la vigueur qu'elle réclame et donner le bon exemple; mais il faut que la république le fasse... » Il essaya, quant à lui, de gagner du temps; mais la Hollande elle-même ayant consenti à reconnaître Philippe V, sauf à prendre ses sûretés, Guillaume, contraint par l'opinion et par son conseil, adopta non sans regret la même résolution (avril 1701); cependant il ne la publia pas en Angleterre, comptant bien que les événemens lui permettraient de retirer une concession qui coûtait à son orgueil et à sa prévoyance. Ainsi le traité de partage, dont lui seul peut-être dans son royaume avait senti toute la nécessité, proclamée plus tard par Bolingbroke lui-même, était de fait abandonné.

Il avait été négocié sous le dernier ministère; la nouvelle chambre ne l'avait jamais approuvé. Par cette convention, la France, l'Angleterre et la Hollande, disposant sans le concours de l'empereur, avaient attribué l'Espagne à l'archiduc Charles, son second fils, les Deux-Siciles au dauphin, et distribué le reste à titre de compensations, suivant les intérêts des puissances contractantes. Mal reçu dans tous les pays qu'il concernait, ce traité, négocié par le comte de Portland sous la direction du roi, avait été seulement communiqué à quelques-uns des ministres. Les droits soit du conseil de cabinet, soit du conseil privé, étaient encore imparfaitement réglés; il n'y avait même pas d'usage constant. Un certain nombre de personnages importans dans l'état, dans le palais, dans les chambres, avaient le titre de membres du conseil privé. Dans certaines occasions, la couronne en convoquait à son choix quelques-uns et les réunissait aux ministres; et c'était là le conseil privé en exercice, le seul conseil exécutif dont l'existence fût et soit encore légale. Les actes du souverain, obligatoires pour les sujets, doivent être ainsi rendus par lui en conseil privé. Quant au conseil de cabinet ou des ministres, jusqu'ici même aucune loi ne l'a constitué ou reconnu. La nécessité des affaires a peu à peu amené les choses dans l'état que nous voyons. Le chancelier, le président du conseil, trois secrétaires d'état, les chefs de la trésorerie et un certain nombre de fonctionnaires, tous désignés officiellement

pour composer le cabinet, se réunissent habituellement pour délibérer sur les affaires du gouvernement, et forment comme une section permanente du conseil privé, dont ils sont d'ailleurs tous membres. C'est là le ministère. Il n'en était pas encore tout à fait ainsi au commencement du XVIIIe siècle. Cette organisation, qui satisfait aux nécessités d'état, réalise toutes les conditions de la responsabilité ministérielle. Guillaume III ne les admettait pas dans leur plénitude, et surtout en matière de négociation il prenait beaucoup sur lui. Le traité de partage n'avait été délibéré par aucun conseil; le chancelier, sur une simple lettre du roi, l'avait scellé en blanc. La chambre, sans se rendre parfaitement compte des meilleurs moyens de s'assurer le contrôle efficace et régulier du gouvernement, sans pouvoir réclamer l'appui de règles formelles, avait le sentiment de ses droits et les exerçait avec indépendance. Son énergie était cette fois animée par sa passion. Cabinet et majorité ressentaient un vif désir de traiter en ennemis les derniers ministres. A la haine contre les whigs s'unissait une malveillance secrète contre Guillaume. C'était d'ailleurs une vraie satisfaction que de suspendre sur la tête des whigs ces mots de trahison ou d'accusation par eux prononcés tant de fois, et de dénoncer à son tour des favoris et des courtisans. Quoique le traité, critiquable dans le fond et dans la forme, ne fût criminel à aucun degré, il devint l'occasion ou le prétexte d'une de ces haineuses poursuites que les partis alors ne s'épargnaient pas les uns aux autres. Le renversement d'un ministère suffisait rarement à leur vengeance, et les rancunes implacables caractérisent en particulier les factions qui se croient les conservatrices par excellence de l'ordre et du pouvoir. Une première accusation fut lancée contre le comte de Portland, le négociateur d'un traité qualifié de destructif du commerce anglais et de dangereux pour la paix de l'Europe, et Saint-John fut avec Harley, Harcourt, Bromley et d'autres chefs du même parti, nommé du comité de trente-deux membres chargé d'aller soutenir l'*impeachment* devant la chambre des lords. Somers, Orford, Halifax, furent bientôt compris dans les mêmes poursuites; mais la chambre haute était animée des pensées de Guillaume III. L'esprit de la révolution s'y maintenait dans sa pureté première, à l'abri des fluctuations de l'opinion publique. C'était là d'ailleurs que siégeaient les ministres whigs et qu'ils exerçaient toute leur influence. Il y eut conflit entre les deux pouvoirs. Le tribunal donna tort à l'accusateur; l'une des deux chambres censura l'autre. Celle des communes s'irrita et devint menaçante. Les francs-tenanciers du Kent lui adressèrent une pétition qui ressemblait à une remontrance et qui fut déclarée séditieuse. C'est pour la condamner que pour la première fois Bolingbroke prit la parole. Ceux qui l'avaient remise allèrent en pri-

son. La presse envenima la querelle. Swift, alors peu connu, publia son premier ouvrage politique. C'était une histoire des dissensions de la noblesse et du peuple dans Athènes et dans Rome, où, sous le voile des allusions, il dénonçait l'esprit de violence et d'envahissement de la chambre élective, et défendait les pairs accusés : Portland était Phocion, Somers Aristide, Orford Thémistocle, et Halifax Périclès. Cet ouvrage, encore estimé des critiques, est tout à la gloire des whigs et de Guillaume III. Swift, porté en général pour la prérogative royale, était destiné à devenir un tory forcené; mais à cette époque on accusait les tories de faire alliance avec les républicains, et les communes, pour satisfaire leurs passions, exagéraient leurs priviléges. De Foe, le pamphlétaire le plus fécond du temps, et qui appartenait au parti populaire, écrivit dans le même sens que Swift, et sous la forme d'une pétition supposée, une représentation hardie qu'il signa *Légion* et qu'il remit, dit-on, lui-même déguisé en femme à l'orateur au moment où celui-ci entrait au parlement. La chambre chercha vainement à se venger; l'anonyme était à cette époque une protection suffisante, et aujourd'hui encore la loi anglaise donne peu de moyens d'en déchirer le voile. Une controverse très animée suivit, où De Foe soutint sa thèse par des écrits successifs. Les droits tant des pairs que du peuple contre les communes furent énergiquement revendiqués; la nature du gouvernement fut étudiée et discutée dans de nombreux écrits dont quelques-uns sont attribués à lord Somers. Le public en général, celui du moins dont la voix se fait entendre, ne fut pas pour la chambre élective. Dans la situation critique où était l'Europe, elle choquait, en cédant aux préjugés et aux rancunes de la petite aristocratie des campagnes moitié tory, moitié jacobite, la politique des hommes d'état et le patriotisme des masses.

A cette époque, la guerre était devenue inévitable. En apprenant que l'Angleterre et la Hollande reconnaissaient la royauté du duc d'Anjou, l'empereur s'était plaint, non sans raison, et il avait réuni ses armées. Les états-généraux, à qui la France ne donnait nulle satisfaction sur leurs intérêts liés de tant de manières à la question de la succession d'Espagne, et qui voulaient avant tout se faire une frontière du côté des Pays-Bas, avaient réclamé l'appui des Anglais. Le parlement consulté, et qui commençait à ouvrir les yeux, avait promis au roi son concours *dans l'assistance qu'il prêterait à ses alliés et à la liberté de l'Europe.* On en venait à regarder la royauté d'un Bourbon en Espagne comme incompatible avec l'équilibre général. L'opinion publique revenait au roi, abandonnant avec les communes le ministère qui les avait soutenues dans leurs luttes contre les lords. Guillaume alors sent qu'il redevient le maître. Aussitôt il

proroge le parlement, nomme le comte de Marlborough général en chef, devinant dans cet homme naguère en disgrâce l'héritier et le vengeur de sa politique guerrière, et il va sur le continent former cette coalition célèbre qui fut appelée *la grande alliance*. Sur ces entrefaites, Jacques II se meurt à Saint-Germain (septembre 1701), et Louis XIV, touché des pleurs d'une femme, oubliant auprès du lit d'un mourant qu'il avait à Ryswick reconnu une autre royauté, croit sa grandeur intéressée à proclamer étourdiment, sous le nom de Jacques III, le prince de Galles encore enfant. C'était le sûr moyen de populariser en Angleterre la guerre de la succession qui commençait. Cette faute inouïe rendait à Guillaume toute sa liberté. Affranchi désormais de son parlement et de son ministère, il dissout l'un, dédaigne l'autre, et, tandis que le prince Eugène marchait en Italie, il ouvre la session du parlement nouveau par un discours remarquable qui peut être regardé comme son testament politique, et où l'on crut reconnaître la main de lord Somers (30 décembre 1701). La nation était avec lui, et les dernières élections, sans ôter aux tories la majorité, les avaient affaiblis. Quarante-six d'entre eux n'avaient point été renommés. Une majorité faible reporta Harley au poste d'orateur. Le sentiment public d'ailleurs pesait sur les communes et forçait les dissidences à s'effacer en présence du danger. Un bill d'*attainder*, c'est-à-dire une mise hors la loi pour haute trahison, fut rendu contre le *prétendu* prince de Galles. Un autre bill connu sous le nom de bill d'abjuration, et qui obligeait tous les officiers publics, tous les membres de l'église ou des universités, toutes les personnes qui tenaient école, à reconnaître par serment le droit de Guillaume, à nier par serment le droit de Jacques et de sa race, prit naissance à la chambre des lords, et, bien que modifié par l'autre chambre, il fut regardé comme une victoire éclatante de ceux qui se glorifiaient de la révolution sur ceux qui s'en excusaient. Il créa dans la nation une nouvelle division, celle des *jureurs* et des *non-jureurs*, mais il ne laissa aux incertains que la ressource de la restriction mentale ou du parjure.

La main mourante de Guillaume III signa ces lois conservatrices de la succession protestante et des principes de 1688. Le 19 mars 1702, ce grand homme n'était plus.

V.

Un mois avant de mourir, il avait donné au comte de Carlisle la place de Godolphin et demandé à Rochester sa démission; mais la reine Anne arrivait au trône le cœur plein de ressentiment contre la mémoire de son beau-frère. Elle n'aimait ni sa personne, ni ses prin-

cipes, ni ses amis. Élevée dans les idées de la pure église anglicane, elle avait par zèle protestant adhéré à la révolution, mais elle regardait l'autorité royale comme sacrée, la tolérance religieuse comme une faiblesse, les dissidens comme des hérétiques ou des profanes, les whigs comme des républicains. Les tories l'avaient soutenue contre le roi, d'après l'usage invariable de toute opposition d'appuyer l'héritier de la couronne contre la couronne même, et c'est à eux qu'elle croyait devoir l'avantage de tenir sa dotation et tout son établissement du parlement et de la loi, non de la munificence royale. Son avénement présageait donc celui des tories. Son mari, le prince George de Danemark, était pour eux, quoique avec modération, et elle avait toute confiance dans le comte de Rochester, son oncle, qui était comme leur chef. Cependant sa première affection semblait toujours appartenir à la célèbre Sarah Jennings, comtesse de Marlborough. Cette confidente de sa jeunesse et de ses disgrâces avait lutté avec elle et pour elle contre les volontés de Guillaume III, et, quoique déjà son impérieuse autorité se fît pesamment sentir, elle était encore la plus forte. Les souvenirs d'une affection de vingt ans, l'habitude, la faiblesse, cette obstination d'amour-propre qui empêche de rompre, car une rupture ressemble à l'aveu d'une erreur, tout soumettait encore la reine à l'ascendant d'une femme supérieure, dont l'âme était grande, mais altière, ambitieuse, violente, passionnée d'amour et d'orgueil pour la gloire de son mari. Lady Marlborough n'aimait ni lord Rochester, ni lord Nottingham, ni l'église, ni les tories. Si elle eût été absolument libre, elle aurait laissé aux whigs une grande part du gouvernement; mais, disgraciée sous le dernier règne, elle comptait, ainsi que lord Marlborough, dans le parti opposé. Elle n'entreprit pas de lutter ouvertement contre le courant qui le ramenait au pouvoir. Il lui suffit d'être la maîtresse de la cour, avec les titres de première dame, d'intendante de la garde-robe et de la cassette, et de gouvernante du parc de Windsor (1), tandis que son mari commanderait les armées. Il voulait la guerre, et seul il pouvait la conduire. La reine, qui la trouvait toute décidée et qui la savait populaire, consentait à la déclarer, et, pour la faire, Marlborough annonçait qu'il ne pouvait répondre de rien, si les finances ne dépendaient entièrement de Godolphin, son allié. C'est ainsi que Godolphin fut lord trésorier et que Rochester redevint lord lieutenant d'Irlande. Le prince de Danemark, qui entrait dans le cabinet comme lord grand amiral, les autres ministres, les deux secrétaires d'état, lord Nottingham et sir Charles Hedges, étaient tories.

(1) *First lady of the bed chamber, lady of the wardrobe, groom of the stole, keeper of the privy purse, ranger of Windsor.*

Marlborough et Godolphin passaient pour l'être; mais le premier ne pensait qu'à sa propre grandeur, et l'autre, homme froid et grave, aimant le pouvoir, mais aimant l'état, médiocre en talens, mais non en jugement, en intégrité, en fermeté, n'avait les préjugés d'aucun parti. Cependant toute l'administration aurait paru homogène, même exclusive, si les ducs de Devonshire et de Somerset n'eussent, en leur qualité de membres du conseil privé, exercé quelquefois une influence modératrice. Ils grossirent la majorité qui, dans le premier conseil, décida, contre le vœu de Rochester, que la politique du feu roi serait suivie et que l'Angleterre agirait, non comme auxiliaire, mais comme partie principale dans la guerre qui éclatait. Le vent de l'opinion publique soufflait dans ce sens. Les récens adversaires du traité de partage ne pouvaient être contre la politique de guerre. Harley, qui sans être ministre demeurait chargé de la direction de la chambre, suivit en cela le mouvement du ministère, et Saint-John, qui s'était étroitement attaché à lui, a toujours reconnu que la guerre de la succession était nécessaire.

Harley était presbytérien d'origine; Saint-John avait été comme nourri dans le puritanisme. L'un et l'autre pourtant s'étaient jetés dans le parti de l'église. Les whigs étaient dissidens ou s'appuyaient sur les dissidens. Les tories, soupçonnés d'être jacobites, ménageaient les jacobites. Le danger de l'église protestante menacée par les dissidens, le danger de la succession protestante menacée par les jacobites, tels étaient les deux griefs ou les deux prétextes dont les deux partis s'armaient l'un contre l'autre, comme des seuls moyens d'exciter les passions publiques. La cause de l'église était donc celle qu'affectaient de servir un indifférent comme Harley, un profane comme Bolingbroke. Seulement l'un la soutenait avec des ménagemens pour les dissidens qui lui gardaient un reste de confiance, l'autre avec une ardeur qui rachetait sa vie scandaleuse et son incrédulité soupçonnée. Tous deux voyaient que le protestantisme épiscopal était, après l'amour de sa prérogative, le plus stable des sentimens de la reine, et le disputait pour le moins à l'amour de la liberté politique dans le cœur de la multitude. Là donc ils prenaient tous deux leur point d'appui. Harley, prudent jusqu'à l'indécision, réservé jusqu'à la dissimulation, savait gagner sans éclat une utile influence sur les hommes. La souplesse de son esprit égalait celle de son caractère. Sans inspirer à personne une foi entière, il donnait à tous des espérances, et son habileté dans la diplomatie parlementaire semblait le réserver à un grand pouvoir, dont son aptitude aux affaires l'aurait rendu digne, si l'hésitation et l'artifice n'eussent à la longue compromis sa réputation et son autorité. Plus jeune et plus brillant, moins gouverné par l'expérience, plus entraîné par ses

goûts, Saint-John n'était plus sincère qu'autant qu'il était plus passionné; car la parfaite loyauté politique eût paru duperie à ce grand esprit, qui comprenait tout, excepté la supériorité du bien sur le mal. Noble et gracieux, remuant et hardi, généreux, insinuant, éloquent, il fascinait par ses talens et ses manières ceux que ses excès avaient choqués ou qui redoutaient ses principes. Capable d'application au milieu des plaisirs, pénétrant avec facilité, laborieux avec aisance, habile à couvrir de maximes générales des combinaisons toutes personnelles, il avait plus de vues que de sagesse, et il aurait été encore plus capable de faire de grandes choses que de bonnes choses. Mais son activité, son opiniâtreté, son audace, pouvaient compenser de graves défauts. Il avait tous les dons heureux et redoutables qui séduisent les cours, entraînent les assemblées, et trompent quelquefois jusqu'à la postérité. Cependant cette dernière bonne fortune a manqué à Bolingbroke.

Au commencement d'un règne, la loi ne laissait plus au parlement que six mois d'existence. Un nouveau parlement fut donc convoqué, où les tories arrivèrent en foule (octobre 1702). Ils fortifièrent leur majorité, qu'on évaluait à deux contre un, en décidant suivant leur intérêt tous les cas d'élections contestées, et commencèrent leurs délibérations par un hommage à lord Marlborough. Il avait, disait leur adresse, *rétabli* (*retrieved*) la gloire de la nation. C'était un trait lancé contre le feu roi et le traité de Ryswick. A son retour, le général, qui dans une première campagne avait fondé sa renommée, fut complimenté au nom des deux chambres. La reine le fit duc; mais lorsqu'elle voulut qu'une pension de 5,000 livres sterling lui fût assignée sur le produit des postes, la chambre des communes rejeta cette aliénation partielle d'un revenu public, et de ce jour Marlborough se défia des tories.

Cette même chambre, qui disait la gloire nationale *rétablie,* avait exprimé le vœu de voir l'église *restaurée* dans ses droits et priviléges, et l'on va connaître comment sa piété entendait cette restauration dont Saint-John se porta aussitôt un des fervens promoteurs.

La tolérance religieuse était une des qualités de Guillaume III. Dévoué à la cause de la réformation, attaché par tradition de famille au plus rigoureux calvinisme, élevé dans une politique qui s'appuyait en Hollande du fanatisme du peuple contre les doctrines plus modérées de l'aristocratie républicaine, il s'élevait par ses lumières au-dessus de ces préjugés et de ces calculs misérables, et il commença son règne par la tentative de réunir sous une loi commune toutes les sectes protestantes. Il avait échoué, mais du moins un des premiers actes sanctionnés par lui, l'acte de tolérance, *toleration act.* accordait l'impunité et la liberté civile à toutes celles qui se distin-

guaient de l'église épiscopale. Contre ces dissidens, dont le nombre était estimé à deux millions ou aux deux cinquièmes de la population du royaume, subsistait la loi qui prescrivait, pour l'admission aux divers emplois publics, même électifs, l'épreuve appelée *test*, c'est-à-dire l'obligation de recevoir le sacrement suivant le rit anglican. Cependant cette obligation dégénérait en simple formalité : tout dissident à qui sa conscience ne l'interdisait pas s'y soumettait une fois, prenait possession de son emploi, et retournait ensuite aux pratiques et aux assemblées de sa secte. On échappait donc à l'uniformité religieuse que la législation avait voulu établir au moins parmi les serviteurs de l'état. Ceux qui éludaient ainsi la loi étaient appelés les *conformistes par occasion*, et depuis longtemps la *conformité occasionnelle* était attaquée violemment dans la chaire et par la presse, comme une dérision de la loi, un mensonge autorisé, une hypocrisie tolérée, une profanation, un sacrilége. Dans le parlement, l'opposition dévote déclamait sur ce texte, et devenue majorité, c'était naturellement un de ses premiers devoirs que d'abolir le scandale qu'elle avait longtemps dénoncé. Ce qui rendait ce devoir très doux à remplir, c'est qu'en général les dissidens étaient presbytériens, et les presbytériens whigs, et qu'en les frappant de certaines incapacités, on comptait diminuer leur nombre et surtout leur influence. Un bill contre la conformité occasionnelle était donc une mesure d'exclusion contre les whigs, et proposer un tel bill à la chambre, c'était, sous couleur de fortifier, de glorifier l'église, proposer à la majorité d'affaiblir l'opposition. La loi fut présentée en effet. Elle prononçait des peines contre quiconque, après avoir satisfait au *test*, assisterait aux offices d'un culte différent du culte épiscopal; elle doublait la pénalité en cas de récidive; elle autorisait, pour être appliquée, un espionnage inquisitorial et délateur. Et par qui fut-elle présentée, cette loi de persécution, qui aurait eu tant besoin de l'insuffisante excuse que la ferveur de l'orthodoxie prête à ses injustices? Par un des futurs maîtres de Voltaire.

Saint-John, qui, choisi cette année pour accompagner la reine à Bath, avait, en passant par Oxford, été reçu docteur à l'université, s'unit pour faire cette motion avec Arthur Annesley, un tory assez vif qui fut depuis lord Anglesea; avec William Bromley, vrai modèle du gentilhomme de province, tous deux membres du parlement pour cette même université d'Oxford, l'*alma mater* de l'intolérance anglicane. Le bill passa avec grande faveur à la chambre des communes; mais à celle des lords il souleva une vive résistance. Là vivait encore l'esprit du dernier règne; là le cabinet ne dominait pas. La discussion fut brillante et animée. Cependant le principe même du bill fut à peine combattu. C'est à ses conséquences, à la rigueur des dispo-

sitions que l'on s'attaqua. Godolphin et Marlborough l'appuyèrent de leurs votes. Le prince de Danemark, qui siégeait comme duc de Cumberland, et qui lui-même était conformiste occasionnel, puisqu'il était luthérien, vota comme le ministère; seulement il disait à lord Wharton dans son anglais germanique : « Mon cœur est avec vous » (*my heart is vid you*). Toutefois des amendemens furent adoptés. Un conflit s'éleva entre les deux chambres, parce que celle des lords avait réduit le taux des amendes et paru statuer ainsi en matière de taxation. On chicana, on conféra; Saint-John alla dans la chambre peinte argumenter contre Somers, et Bromley contre Halifax; puis enfin l'on persista; la chambre haute maintint ses trois amendemens, chacun à une voix de majorité, et chaque fois cette voix ne fut pas celle du même pair. Enfin, pour cette session, le bill fut perdu.

Cependant il était appuyé au dehors par une opinion très forte : dans le peuple, il trouvait des adhérens passionnés; les femmes surtout se montraient fort exaltées. Ce qui prouve néanmoins que la mesure n'était religieuse qu'en apparence, c'est que la plupart des évêques votèrent avec l'opposition. Ainsi les évêques n'étaient pas de la haute église, car c'est de ce temps surtout que date la distinction usitée entre la haute et la basse église : l'une signalée par une orthodoxie étroite, zélée pour la monarchie au point de soutenir le principe de l'obéissance passive, cherchant l'appui de la cour et le monopole des dignités de la hiérarchie, jacobite, ou peu s'en faut, à force d'absolutisme; l'autre, plus populaire par ses mœurs et ses maximes, passionnée pour la révolution, dévouée à la succession protestante, presque presbytérienne par haine du pouvoir absolu. Celle-ci avait pour elle l'archevêque de Canterbury et la majorité de l'épiscopat; celle-là, l'archevêque d'York et l'évêque de Londres. De là deux grands partis, au fond beaucoup plus politiques que religieux. De l'aveu de Swift, qui n'est pas un témoin suspect, la reine elle-même n'avait pas grande crainte pour l'église, et en la défendant ne songeait qu'aux intérêts de son pouvoir. Le parti de la haute église, des tories de *haute volée*, des *high flyers*, comme on les appelait, était celui de la cour, celui du ministère, celui de Rochester, de Buckingham, de Nottingham, celui que Harley comblait de caresses, celui dont Saint-John se fit avec effronterie l'énergique instrument. Le bill de la conformité occasionnelle devint la pierre de touche qui servit, jusque dans le torisme, à distinguer les ardens et les tièdes. Repris souvent et sans succès, il divisa souvent la majorité, et ne finit par triompher qu'au moment où l'esprit qui l'inspirait touchait au terme de son pouvoir.

Quand on n'a pas vécu dans les temps de révolution, on a peine à s'expliquer la conduite des partis à cette époque de l'histoire d'An-

gleterre : les opinions se croisent, se confondent, se transforment dans un désordre apparent où il est difficile de les reconnaître. Des mesures commencées dans un esprit se terminent dans un autre, et une opinion se défend contre une opinion rivale avec les armes que celle-ci lui a forgées. Le bill contre les non-conformistes débutait par une déclaration en faveur de la tolérance, et aboutissait à une nouvelle persécution. Nous allons voir une mesure accordée aux plaintes du jacobitisme devenir une garantie pour la révolution. La chambre des communes avait adopté une proposition qui donnait un an de délai à ceux qui n'auraient pas encore abjuré *le prétendu prince de Galles;* mais les pairs y firent plusieurs amendemens, un entre autres qui érigeait en crime de haute trahison toute tentative de troubler l'ordre de la succession protestante. L'autre chambre, prise au dépourvu, n'osa pas rejeter ces amendemens. Le seul sur lequel il y eut un vote ne passa qu'à une voix de majorité, et le nom de Saint-John figura sur la liste des opposans. On ne demanda pas de division sur l'article qui créait un nouveau cas de trahison; mais il fut vivement combattu, et par les mêmes adversaires. La liste des cent dix-sept opposans put donc être présentée comme un dénombrement officiel des ennemis de la succession protestante, et douze ans après on y trouva un chef d'accusation contre lord Bolingbroke. Au moment même où la question se décidait, elle semblait tellement posée entre le successeur hanovrien et le prétendant de Saint-Germain, qu'on raconte que Granville, s'étant approché de sir Matthiew Dudley, lui dit en souriant : « Comment vous portez-vous, *mein Herr Dudley?* — *Fort bien, monsieur Granville,* » répondit en français sir Matthiew.

Godolphin et Marlborough, moins persuadés chaque jour que les intérêts du torisme fussent ceux de l'état, reconnaissaient que la guerre, leur plus grande affaire, exigeait d'eux une politique supérieure à leur parti. Quoique le rang de premier ministre ne fût pas régulièrement attaché au titre de grand trésorier, Rochester avait toujours envié ce poste à Godolphin. Il aimait la domination, sans y être fort habile; il avait tous les préjugés de son parti, un zèle violent, une volonté rude, et las des échecs que ses collègues ne sauvaient pas à sa cause, il se retira, et le gouvernement de l'Irlande fut donné au duc d'Ormond, moins tory peut-être et plus jacobite, un seigneur brave et léger, plus fait pour la guerre que pour le gouvernement. La duchesse de Marlborough, toujours activement ambitieuse, continua de miner la haute église et ses adhérens dans l'esprit de la reine, et quand, dans la session suivante, le bill contre la conformité occasionnelle fut reproduit, le cabinet s'y montra plus indifférent. Godolphin, sans refuser son vote, parla d'inopportunité; le prince de Danemark s'absenta de la chambre haute, et le projet

n'alla pas jusqu'à la seconde lecture. Ce résultat, précédé de vives discussions, en provoqua de plus violentes encore. Les évêques s'étaient toujours en majorité prononcés pour la tolérance, leur primat, l'archevêque de Canterbury, leur donnant l'exemple. Burnet, évêque de Salisbury, le célèbre auteur de l'*Histoire de mon Temps*, avait prononcé un discours qui lui fait grand honneur. Pour répondre aux attaques dont il était l'objet, il le publia, et les attaques redoublèrent. Du côté de la persécution, le défenseur accoutumé de la haute église, Charles Leslie, qui refusait le serment contre les Stuarts, se signala par ses publications, et du côté de la tolérance, un jeune ministre commença par une apologie des évêques la réputation qui devait recommander le nom de Hoadley à tous les amis d'un christianisme libéral. « Jamais je n'ai vu ni lu d'exemple d'une si grande et si ardente explosion d'esprit de parti, écrivait le docteur Swift, qui se trouvait alors à Londres (16 décembre 1703). C'était si général que j'ai trouvé les chiens des rues plus querelleurs et plus insolens qu'à l'ordinaire, et la veille au soir du jour où le bill a été discuté, un comité de chats whigs et tories a eu un chaud et bruyant débat sur le toit de notre maison. Mais comment s'en étonner, quand les dames mêmes sont divisées en haute et basse église, et par zèle pour la religion ont à peine le temps de dire leurs prières? » L'échec qu'éprouva l'église fut imputé par son parti au ministère. On l'accusa de maladresse ou de froideur; on regretta hautement lord Rochester. La majorité des communes devint plus défiante et plus irritable. La chambre des lords, à qui un complot jacobite en Écosse venait d'être dénoncé, avait nommé un comité d'information. Aussitôt l'autre chambre l'accusa d'empiéter sur l'autorité royale, sans s'apercevoir qu'en chicanant sur des questions de forme elle s'exposait au reproche d'indifférence sur le fond, et semblait préférer la prérogative du trône à sa sûreté. La monarchie en effet fut toujours plus chère aux tories que le monarque. La reine aimait leur zèle; mais elle commençait à trouver qu'il ne s'adressait pas assez à sa personne, et les communes, qui lui plaisaient par leurs principes, la contrariaient par leur exigence. La chambre des pairs, qui ne pensait pas comme elle, lui donnait moins d'embarras : celle-ci soutenait le gouvernement sans s'y fier, le suppléait quelquefois, et le pouvoir, s'appuyant sur elle sans le déclarer, cherchait son indépendance dans la lutte des deux chambres. Nous avons vu en France, sous la restauration, le ministère opposer par instans l'expérience de la chambre des pairs à l'ardeur royaliste de celle des députés. Nous l'avons vu quelquefois se servir de l'opposition en la désavouant, pour se défendre de la domination exclusive de son propre parti. Le ministère de la reine Anne tenait une conduite analogue, et alors il

suffisait à Godolphin de laisser agir l'influence des ducs de Somerset et de Devonshire dans le conseil privé. Aussi lord Nottingham demanda-t-il qu'ils n'y fussent plus appelés, et comme la reine, très attachée à Somerset, résista, il donna sa démission. Deux tories déclarés quittèrent avec lui des charges de cour. La partie modérée du ministère se sentit plus forte. Ainsi l'esprit des whigs, à défaut des whigs eux-mêmes, reprenait peu à peu le dessus.

VI.

Cependant il y avait nécessité de ménager une majorité forte et passionnée. On pouvait ne pas la satisfaire sur les choses, non la blesser dans le choix des personnes; on devait se rapprocher d'elle, même en s'éloignant de ses idées. La situation voulait une politique compliquée. Le torisme franc et qui marche à découvert, déjà suspect à la chambre haute, le devenait à l'opinion publique. Il fallait quelque chose de moins décidé; il fallait des hommes adroits et clairvoyans, à qui toute consistance fût indifférente, à qui la passion fût étrangère, qui prissent pour règle l'intérêt du moment et fissent du pouvoir le but et non le moyen, de ces hommes qui n'ont pas une cause à servir, mais une ambition à satisfaire, et qui au besoin gouvernent comme d'autres conspirent. Harley fut nommé secrétaire d'état à la place de lord Nottingham. Il était attaché au parti de la haute église sans partager ses fureurs; il était puissant dans la chambre basse, il y était peu compromis, puisqu'il la présidait et n'y parlait pas. Son intelligence était prompte et flexible, ses formes conciliantes, son expérience consommée, son égoïsme bienveillant; mais, quoique courageux au besoin et persévérant, il avait l'esprit timide et indécis : il ajournait tout, il négligeait tout, dépensant beaucoup d'activité à éviter l'action, usant toute son habileté dans l'intrigue, et condamné par ses défauts à une incomparable fausseté.

Saint-John s'était dévoué à lui, autant du moins que Saint-John se dévouait. Saint-John était de position comme l'extrême droite de Harley, mais il n'avait pas plus de préjugés que lui, et son esprit était aussi souple, quoique son caractère le fût moins. La chambre n'avait pas de plus grand orateur. Harley fit Saint-John secrétaire de la guerre (avril 1704). Cette place, importante dans les circonstances où se trouvait l'Angleterre, ne donnait pourtant pas plus qu'aujourd'hui le rang de ministre ni l'entrée dans les conseils de cabinet; mais elle posait Saint-John dans la chambre comme représentant du gouvernement, à côté des deux secrétaires d'état Hedges et Harley, et de Boyle, chancelier de l'échiquier. C'était un ministère intermédiaire, un de ces ministères contre lesquels tout le monde se

coalise s'ils sont malheureux, avec qui personne ne veut rompre s'ils ont du bonheur. Celui-ci fut heureux. La campagne de 1704 fut une des plus brillantes de Marlborough; elle le fit passer du rang des généraux habiles dans celui des grands capitaines. C'est l'année de la bataille de Hochstett. La gloire désintéresse les nations; elle donne au pouvoir plus d'indépendance, elle calme ou décourage les partis, comme une grande passion glace dans l'âme toutes les autres. « Quand arriva la nouvelle de la bataille de Blenheim, dit spirituellement dans ses mémoires lady Marlborough, on eût dit qu'au lieu de battre les Français, c'était l'église qu'il avait battue. »

Cette fois le bill contre les non-conformistes rencontra une forte résistance même dans la chambre des communes. On échoua dans la tentative de l'annexer à la loi de l'impôt foncier pour forcer le vote de l'autre chambre, car il est de principe que les pairs ne peuvent amender les lois de taxation, qui doivent être adoptées ou rejetées intégralement. C'est Harley, dit-on, qui suggéra cet expédient à Bromley et aux tories, qui donnèrent dans le piége, et ne s'aperçurent pas que Harley voulait leur plaire et non les servir. Le débat venu, Harley se tut; mais le chancelier de l'échiquier Boyle combattit fortement et le bill et l'expédient. Saint-John parla contre un procédé qui pouvait compromettre le vote des subsides nécessaires aux frais de la guerre. Une nouvelle division se créa dans le sein du parti; on distingua les *tackers* des non-*tackers*, ceux qui voulaient de ceux qui ne voulaient pas clouer le bill à une loi de finances. Il y eut même une fraction de *tackers* modérés aux dépens desquels la polémique s'égaya, et les tories crièrent à la trahison des ministres. Harley et Saint-John avaient en effet voté contre le *tack*, quoique le premier passât pour l'avoir conseillé. Aussi, après le vote négatif de la chambre des lords, le duc de Buckingham ne crut-il pas pouvoir garder le sceau privé, qui fut confié au duc de Newcastle, connu par ses relations avec les whigs. On vit bientôt arriver du continent le duc de Marlborough, amenant avec lui son prisonnier de Hochstett, le maréchal de Tallard. Il venait comme pour recueillir sa gloire. Il n'était plus question de lui refuser une récompense nationale. Une adresse des communes en fit la demande à la reine, et, par un bill que proposa Saint-John, le manoir royal de Woodstock fut donné à la maison de Marlborough, avec un vaste domaine où le contrôleur des bâtimens de la couronne eut ordre de faire construire, au milieu d'un parc magnifique, le palais de Blenheim, massif monument du goût médiocre de sir John Vanbrugh.

Marlborough, au faîte de la puissance, devenait le véritable chef de l'administration et plus que premier ministre. C'était le plus intrigant des grands hommes. Toujours maître de lui-même, mêlant la

feinte et l'audace, la flatterie et la fierté, il savait tout supporter, tout oser, tout feindre, et arrachait à l'admiration ce qu'il n'aurait pu obtenir de la confiance. Telle est l'insaisissable souplesse de sa politique que des historiens différens le peignent au même moment de sa vie, les uns comme le chef des whigs, les autres comme l'espérance des Stuarts. Il ne refusait le mensonge de ses promesses à personne, poussait la duplicité jusqu'à la perfidie, et ne se dévouait qu'à sa fortune, dont sa gloire même était un instrument. Saint-John, qui a fini par être l'ennemi le plus direct de sa politique, mais dont l'imagination était séduite par son génie, a, longtemps après avoir succombé dans la lutte, écrit qu'il le regardait « comme le plus grand général et le plus grand ministre que son pays et peut-être aucun pays eût produit. » Un jour, en France, on rappelait devant lui l'avarice trop souvent reprochée au vainqueur de Blenheim, et Bolingbroke exilé, proscrit pour l'avoir combattu, répondait : « C'est un si grand homme, que j'ai oublié ses vices. »

En 1705, le secrétaire de la guerre pouvait les connaître, mais songeait encore moins à s'en souvenir. C'était une bonne fortune pour un orateur que d'avoir à défendre le budget des exploits d'un tel capitaine. Entraîné dans le mouvement d'une guerre qu'on a pu justement appeler une guerre whig, il semble qu'à cette époque Saint-John négligeait un peu ces distinctions de parti et coopérait avec ardeur à une politique qu'il devait bientôt sévèrement juger et arrêter dans son essor. Il écrivait à Marlborough : « Nous espérons bien que les Hollandais se rendront aux désirs de votre grâce, sans quoi la guerre devient un jeu pour nos ennemis et ne peut finir que par une mauvaise paix, qui est notre ruine certaine. » Le gouvernement dont il était membre commençait à se croire assez fort par ses succès pour s'élever, au moins en apparence, à une neutralité supérieure à toutes les opinions. La grande personnalité de Marlborough tendait à s'affranchir de tous les liens des factions, et la sagesse de Godolphin aurait ambitionné de pouvoir être impartiale. On résolut donc qu'aux élections prochaines (octobre 1705) les ministres assisteraient en spectateurs. Les tories n'étaient pas habitués à cet abandon, et l'église, en sonnant l'alarme, avertit les dissidens, qui portèrent des candidats modérés. Les whigs, reprenant confiance, déployèrent une grande activité. Le vent de l'opinion avait changé, et les élections en fournirent la preuve. Godolphin comprit ce signal. Il n'y avait plus dans le cabinet de tory extrême que le garde du grand sceau, sir Nathan Wright, méprisé de tous les partis. Godolphin le remplaça par William Cowper, légiste renommé, qui passait pour le meilleur orateur des whigs modérés, et dont le nom est encore placé non loin de celui de Somers dans la mémoire du parti. Quand la chambre des

communes eut à choisir son président, elle préféra John Smith, proposé par Robert Walpole, à Bromley, le promoteur opiniâtre du bill de conformité, et le gouvernement, appuyé sur une majorité de conciliation, mais dont la tendance avait changé de côté, parut replacé dans sa situation naturelle.

Il s'écoula deux années, les plus calmes, et qui comptent parmi les plus glorieuses du glorieux règne accordé par la Providence à la fille maussade de Jacques II. La guerre continua d'être brillamment favorable à la grande alliance. Les batailles de Ramillies et de Turin contristèrent de nouveau la vieillesse de Louis XIV. L'Angleterre se calmait dans son orgueil. Au parlement, l'opposition était impuissante; un bill, dit le bill de régence, pourvut sagement au cas où le trône deviendrait vacant; la débile santé de la reine faisait une loi de le prévoir. On avait pensé à réclamer la présence de la princesse Sophie en Angleterre; mais cette seule idée irritait la reine, et l'on régla seulement comment serait constituée une régence intérimaire, si l'héritier présomptif ne se trouvait pas dans le royaume au moment de la fin du règne. Cette mesure, que les tories combattirent, fut regardée comme une nouvelle garantie donnée à la succession protestante. La grande affaire de l'union de l'Écosse à l'Angleterre fut terminée quelque temps après avec l'appui des whigs, qui en espéraient un nouveau renfort pour le presbytérianisme, et le royaume de la Grande-Bretagne fut constitué (mai 1707). Il fallut à cette occasion changer le titre de quelques-uns des premiers officiers de l'état, et on la saisit pour nommer lord Cowper chancelier de la Grande-Bretagne. Robert Walpole entra dans le conseil de l'amirauté, tandis que, par compensation, sir Simon Harcourt et d'autres amis de Harley obtenaient des positions importantes; mais de toutes les promotions qui signalaient l'influence des whigs, la plus significative avait eu lieu l'année précédente. Lord Sunderland avait remplacé Hedges dans le poste de secrétaire d'état. L'ancien ministre de Guillaume III, le gendre de Marlborough, était un singulier collègue pour Harley, dont la situation, comme celle de Saint-John, devenait fausse dans une administration où ils semblaient n'être entrés que pour assister au déclin de leur parti.

Mais ces contradictions entre les faits, les opinions et les paroles n'étaient pas une insurmontable difficulté pour de tels hommes. Saint-John était protégé par l'éclat de son talent. Il s'était appliqué dans ses fonctions spéciales à bien servir l'armée et son chef. Il se rendait agréable à Marlborough, et nul ne savait plus éloquemment le louer dans la chambre des communes. Les succès de deux campagnes déposaient en faveur de l'administration militaire, et Saint-John après tout était le secrétaire de la guerre de Blenheim et de

Ramillies. D'ailleurs, n'étant pas ministre, il avait plus d'indépendance et moins de responsabilité, et sa position était inattaquable tant que celle de Harley demeurait assurée. Quant à celui-ci, il se jouait au milieu des intérêts divers qui se croisaient autour de lui; il ne se piquait ni de conséquence, ni de franchise; il s'épargnait les professions de foi publiques, en diversifiant les manifestations particulières de dévouement. On croyait peu en lui, mais on le disait capable, et on ne le supposait pas entreprenant. On profitait de son aptitude aux affaires, de la facilité de son commerce, et comme il paraissait songer à se maintenir, non à diriger, Godolphin, à qui il avait su plaire, le regardait comme un élément utile d'un ministère où l'esprit de gouvernement devait dominer l'esprit de parti. Et cependant tout le monde se défiait de lui. « Hier, 5 janvier 1705-6, écrivait lord Cowper dans son journal, j'ai dîné avec le secrétaire d'état Harley, qui m'avait invité. Présens, le duc de Marlborough, le lord trésorier (Godolphin), lord Halifax, M. Boyle, chancelier de l'échiquier, M. Saint-John et lord Sunderland. Lord Somers, à ce que j'ai compris, avait été invité, mais il n'est pas venu, étant allé à sa maison de campagne; du reste, le secrétaire Harley dit qu'il lui avait écrit une lettre très aimable pour s'excuser de son absence. J'ai pensé, dès que j'ai vu la compagnie, que la réunion avait pour but de réconcilier Somers et Halifax avec Harley, ce qui m'a été confirmé, lorsque après le départ du lord trésorier, qui s'en est allé le premier, le secrétaire Harley a pris un verre et bu à l'amour et à l'amitié, et à l'éternelle union, et a demandé, pour y boire encore, du vin de Tokay (nous en avions bu deux bouteilles, bon, mais épais). J'ai répondu que son Lisbonne blanc était le meilleur pour boire à l'union, parce qu'il était très-clair. Je suppose qu'il a saisi cela, comme l'a fait, je l'ai remarqué, presque toute la compagnie, et qu'il a compris cette allusion à son humeur, qui est de ne jamais agir clairement, ouvertement, mais toujours avec réserve, si ce n'est dissimulation ou simulation, et d'aimer les détours, même lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, mais par une satisfaction intérieure qu'il trouve à s'applaudir de son adresse. Si jamais homme est né sous la nécessité d'être un traître, c'est lui. »

Les calculs de Harley étaient plus profonds et plus redoutables que ne le soupçonnaient ses collègues. Tandis qu'il se prêtait complaisamment à leurs desseins, il observait la reine. Il ne lui échappait pas qu'elle était triste, contrainte, humiliée, que la nomination de lord Sunderland avait été arrachée à sa faiblesse, que la politique à laquelle elle prêtait son nom lui déplaisait au fond, surtout qu'elle souffrait impatiemment le joug de sa favorite officielle, cette altière Sarah, alors au comble de la grandeur. Harley entreprit secrètement

de la délivrer, ou tout au moins de la consoler, en s'introduisant dans son intime confidence, grâce à une intrigue de petits appartemens dont il fit naître ou saisit l'occasion avec beaucoup d'adresse et de mystère.

Quoique ce récit ne soit pas de la biographie de Bolingbroke, il l'intéresse, et nous en rappellerons les principaux incidens.

La reine avait mal aux yeux; on s'en inquiétait. « Elle aura mal aux yeux, dit un jour son mari, tant qu'elle aura la manie de veiller comme elle fait. » Ces mots échappés au prince George donnèrent à penser à lord Godolphin, surtout à la duchesse de Marlborough. Pourquoi la reine veillait-elle? avec qui, pour qui? On la savait faible, plaintive, aimant les confidences, les amitiés dérobées. Ce n'était point avec sa première dame qu'elle passait ainsi les nuits. De son côté, le lord trésorier entrevoyait dans le parlement des obstacles qui ne lui semblaient pas naturels : il soupçonnait une intrigue, peut-être même l'intrigant; mais il ne savait rien.

La duchesse de Marlborough avait, plusieurs années auparavant, secouru les enfans d'une sœur de son père, mariée à un marchand de la Cité qui s'était ruiné. L'aînée de ces orphelins était une fille, Abigaïl Hill, qui disait avoir avec Robert Harley les mêmes liens de parenté qu'avec lady Marlborough; mais il n'avait, ajoutait-elle, jamais rien fait pour elle, et ce n'est pas à lui, mais à sa toute puissante cousine qu'elle devait le titre de femme de chambre de la reine, encore princesse de Danemark. Dans l'été de 1707, la duchesse fut étonnée d'apprendre qu'Abigaïl était secrètement mariée avec un gentilhomme de la chambre du prince, du nom de Masham; elle la fit venir, lui reprocha ce mystère, et, l'attribuant à la timidité et au défaut d'usage, elle lui pardonna, l'embrassa, et lui demanda seulement si la reine était instruite. Mme Masham répondit avec un air de naturel que les autres femmes de chambre lui en avaient parlé; mais quand lady Marlborough témoigna à la reine sa surprise de ce qu'elle n'avait pas eu la bonté de l'informer du mariage de sa cousine, cette princesse ne sut répondre que ces mots : « Je lui ai dit cent fois de vous en parler, mais elle n'a pas voulu. » La reine avait donc été dans le secret. Il y avait là quelque intimité cachée; l'œil perçant de la duchesse eut bientôt tout pénétré. La jeune Masham était une favorite, la vraie favorite; la reine l'avait dotée; elle avait assisté à son mariage dans la maison du docteur Arbuthnot, un Écossais, son médecin de confiance. Abigaïl venait tous les soirs chez la reine, quand le prince était couché; elle restait enfermée deux heures avec elle. Une correspondance secrète de Harley passait par ses mains.

Lady Marlborough écrivit à sa cousine qu'elle connaissait sa conduite et son ingratitude, et ayant averti Godolphin de se tenir sur

ses gardes, elle ne s'occupa guère de regagner la tendresse de la reine; elle aurait su mal s'y prendre. Soit franchise, soit orgueil, soit confiance dans la hauteur de sa position, elle parla sévèrement à son obscure rivale, la traita en ennemie, et n'entretint la reine que d'amitié blessée et de services méconnus. De là des entrevues pénibles, des raccommodemens passagers, des alternatives de tendresse et d'aigreur qui ne pouvaient que rendre plus agréables et plus nécessaires les complaisances d'une nouvelle amie. Cependant Godolphin et Marlborough pressèrent la reine de faire un choix entre eux et le secrétaire d'état, dont elle avait fait un confident. Ils menacèrent d'une démission qui peut-être était acceptée, si la chambre n'avait aussitôt fait entrevoir la menace d'un refus de subsides. En même temps on découvrit que le maréchal de Tallard, qui vivait prisonnier en Angleterre, correspondait avec Chamillart, et que ses lettres passaient par l'office du secrétaire d'état. Un commis, qui avait même obtenu la confiance de Harley, fut arrêté, et sur son aveu condamné pour trahison. Cette arrestation amena celle de quelques espions soupçonnés de servir à la fois ou plutôt de trahir à la fois la France et l'Angleterre, et que Harley avait toujours protégés. La chambre des pairs intervint dans l'examen de cette affaire, et, sans inculper directement le ministre, parut l'accuser de négligence, en votant une adresse à la reine pour éveiller sa vigilance sur le retour possible de semblables trahisons. Marlborough et Godolphin lui firent de nouvelles représentations, et lui annoncèrent leur retraite, sans produire sur elle beaucoup d'impression. Ils s'abstinrent en conséquence de paraître au prochain conseil. La reine le présidait; Harley commençait à rendre compte de quelques affaires, et les ministres assistans semblaient l'écouter avec impatience, quand le duc de Somerset dit et répéta avec force qu'on ne pouvait délibérer en l'absence du trésorier et du général. L'attitude du reste du conseil avertit la reine que son ministère était dissous. Elle leva la séance, manda le duc de Marlborough et lui annonça la démission de Harley (février 1708). Sa retraite entraîna celle de ses amis : on pense bien que Saint-John était du nombre. Il eut pour successeur Robert Walpole, destiné à se trouver partout son rival et son adversaire; Harley fut remplacé par Boyle. Ce n'était pas le moment d'entourer le trône d'amis douteux; le bruit courait d'une invasion des côtes de l'Écosse, préparée à Dunkerque et commandée par le prétendant en personne. Des mesures de défense furent ordonnées, et l'on remarqua que la reine, dans sa réponse aux adresses du parlement, remercia la chambre des lords de son zèle et de son ardeur à soutenir *la révolution*, mot qu'elle affectait jusque-là de ne point prononcer.

La dissolution qui suivit changea décidément la majorité, et bien-

tôt le grand ministère whig fut constitué. Les cinq *lords de la junte*, comme on les appelait, Somers, Orford, Wharton, Halifax et Sunderland, furent réunis sous Godolphin dans le même cabinet avec Marlborough et Cowper. On peut remarquer que la chambre des pairs domine dans cette administration, qui est restée célèbre dans les annales du parti whig. C'est peut-être une des circonstances qui ont donné à ce parti, le plus populaire après tout, une réputation aristocratique. Nous verrons au reste, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, plus d'un exemple de cette composition ministérielle. Walpole finit par être presque le seul *commoner* du cabinet qu'il dirigeait; mais il le valait tout entier, tandis qu'en 1708 le secrétaire d'état Boyle et le chancelier de l'échiquier Smith étaient loin d'égaler leurs collègues de l'autre chambre. D'ailleurs ce même Walpole, quoique ses fonctions ne le fissent pas ministre, était là pour les seconder, pour les suppléer même. Trois ans auparavant, Spencer Compton lui écrivait : « M. Smith a une fluxion sur les yeux, et si M. Walpole devait être absent, les pauvres whigs pourraient perdre les occasions favorables qui pourraient s'offrir, faute de quelqu'un pour les guider (*a leader*). »

VII.

Le ministère de Godolphin fait cependant époque dans les fastes parlementaires, non qu'il se soit à l'intérieur signalé par rien de remarquable, mais il profita de la nouvelle gloire que les journées d'Oudenarde et de Malplaquet jetèrent sur le nom de Marlborough. L'opposition fut un moment réduite au silence, comme sous l'administration de Chatham pendant la guerre de sept ans, et l'on crut à la longue durée d'un pouvoir confié aux premiers hommes du pays, appuyé par l'opinion, favorisé par la fortune, rehaussé par la victoire. Sa prospérité même devait abréger son existence. Il semble que trop confiant dans sa force, il négligea les soins dont la force ne peut se passer. Il ne persécuta pas ses adversaires, mais il les dédaigna; il n'opprima pas la reine, mais il la négligea, et ne tint compte ni de sa vanité ni de son humeur. Elle ne craignait rien tant que d'être menée, et elle était très exigeante sur l'étiquette que le ministère oubliait souvent. Obligé par la politique d'inquiéter ses préjugés monarchiques et religieux, il aurait dû ménager sa personne et son caractère, et chercher à s'assurer d'une bienveillance qu'on pouvait gagner par de petites choses. Marlborough était respectueux et complimenteur, mais son ambition était insatiable, et sa grandeur eût fait ombrage au moins jaloux des monarques. Il alla, dit-on, jusqu'à ambitionner le titre de général en chef à vie, et le brevet en aurait

été peut-être signé sans la noble résistance de lord Cowper, qui refusa de le sceller. La hauteur de sa femme, la froideur de Godolphin, la vivacité de Sunderland, pesaient à la reine, qui se voyait comme captive d'une seule famille. Lord Somers avait plus de mesure et de douceur. On a loué ses manières aimables, mais son goût et sa santé n'en faisaient pas un membre actif du cabinet; il s'effaçait même volontiers, et ne savait que motiver avec supériorité son avis dans le conseil. Tant que la guerre durait, le ministère pouvait se croire nécessaire, puisque Marlborough était indispensable; il ne faisait pas de doute, par politique comme par intérêt, que la guerre ne dût être poussée à outrance et continuer d'être heureuse et populaire. Il ne songeait pas assez que toute guerre n'a qu'un temps, que la victoire même conduit au désir de la paix, qui en est la récompense naturelle, et qu'il ne faut pas s'exposer au soupçon d'exploiter, dans un intérêt ministériel, jusqu'à la gloire de son pays.

Aux élections de 1708, Saint-John n'avait pas été réélu, tant le mouvement de l'opinion était contraire à son parti. A cette époque, il disparaît complétement de la scène politique. On dit que pendant deux ans il s'adonna sérieusement à l'étude et perfectionna les talens littéraires qu'il devait déployer dans la seconde partie de sa vie. Lui-même a prétendu que sa retraite fut alors celle d'un philosophe, quoiqu'un de ses amis ait proposé pour le pavillon où il travaillait une inscription cyniquement expressive, dont nous n'oserions, même en anglais, citer les vers. « Il est vrai, écrivait-il en français, en 1711, à un ami de sa jeunesse, que je me suis retiré, il y a trois ans, à la campagne, et il est aussi vrai que j'y ai passé mon temps dans la lecture et les plaisirs champêtres, sans avoir jamais regretté ou la cour ou cette fortune riante dont mon ambition s'était flattée. » Il est probable cependant que ces deux années d'études ne furent pas perdues pour le plaisir et pour l'intrigue. Saint-John n'était pas homme à négliger l'un ni l'autre. Harley, son maître et encore son ami, devait le tenir quelque peu au courant des menées secrètes qu'il n'avait pas interrompues.

La reine était vaincue, mais non résignée. Son amour-propre et sa conscience, ses affections et ses préjugés, tout souffrait en elle. Avec son nouveau ministère, l'église lui paraissait livrée aux esprits forts et l'état aux républicains. Les exploits de Marlborough commençaient à l'embarrasser au lieu de l'enorgueillir, et à lui faire désirer davantage une paix qu'ils lui rendaient plus facile. Elle n'osait encore, dans sa pensée, secouer le joug d'un défenseur si illustre et si populaire; mais elle trouvait chaque jour plus gênante la présence de celle qui négligeait également de lui plaire et de la conduire. Devant lady Marlborough, elle était contrainte et n'était plus dominée. Capri-

cieuse dans ses affections, vive et dissimulée dans ses antipathies, c'est pour les satisfaire, c'est pour se débarrasser de serviteurs importuns, beaucoup plus que pour changer de politique, qu'elle entra enfin dans une conspiration contre ses ministres. On a parlé d'une paire de gants que la duchesse de Marlborough lui avait refusée, d'une porte fermée avec fracas en signe de colère, du fameux verre d'eau qu'elle répandit sur la robe de mistress Masham. Ce qui est sûr, c'est que la docilité insinuante de cette seconde favorite devint à la fois la consolation et la ressource de la reine. C'est la discrète Abigaïl qui, secrètement raccommodée avec Harley, transmettait ses condoléances, ses conseils, ses promesses. Quoique le parlement fût unanime, c'est-à-dire qu'aucune opposition n'osât le diviser, Harley ne désespérait pas. Il voyait naître peu à peu dans la nation un retour vers les idées pacifiques; il suivait, il encourageait au besoin les efforts constans de la haute église pour propager dans les cœurs ses ressentimens et ses alarmes, et il savait que ces prédications trouvaient accès dans la multitude, et ranimaient le feu caché du fanatisme orthodoxe. Le prince de Danemark avait cessé de vivre. Quoiqu'il partageât les sentimens de la reine, il les tempérait, et surtout il lui recommandait le bon accord avec Marlborough, qu'il traitait comme un ami. Livrée à elle-même, aigrie encore par sa tristesse, Anne devint plus violente dans ses ressentimens et plus hardie dans ses espérances. Cependant elle ne trahissait que par une froideur morne le secret de ses émotions et de ses manœuvres. Elle se prêtait de mauvaise grâce aux exigences de ses ministres, résistait quelquefois, n'éclatait jamais. Il devenait impossible de la regagner ou de la subjuguer assez pour supprimer ce travail souterrain de dissolution qu'elle poursuivait silencieusement dans sa chambre à coucher et dans son cabinet de toilette. Les ministres étaient forcés de souffrir ce qu'ils ne pouvaient empêcher, et ce qu'ils se persuadaient qu'ils ne devaient pas craindre. Confians dans leur union, dans leurs succès, dans leur influence parlementaire, ils pensaient que l'état serait plus fort que la cour, ou plutôt, comme l'état, la cour même était avec eux. La cour, c'étaient eux. Que pouvait faire une camarilla obscure, un complot de femmes de chambre, contre la politique des pairs du royaume, contre le concert des chefs de l'aristocratie du pays, défendue dans le sénat par de grands orateurs, dans les camps par un grand capitaine?

Cette confiance portait ses fruits ordinaires. Les ministres se laissaient aller chacun à leurs défauts. Godolphin avait plus de jugement que d'esprit. Il était inactif, il négligeait les hommes pour les affaires. Ses collègues, supérieurs en talent, commençaient à se plaindre. Marlborough, plus propre que personne, par le charme et l'adresse de ses manières, à maintenir l'union et à diriger les esprits,

était chaque année longtemps absent, et durant ses campagnes c'était sa femme seule qui le représentait, avec plus de dévouement que d'habileté. On trouvait d'ailleurs qu'il ne pensait qu'à lui et faisait du parti whig le marchepied de sa puissance. Lady Marlborough, en revanche, se disait mécontente de la froideur de Somers, de l'ambition de Halifax, de l'ingratitude de Sunderland. Par son caractère, elle était incapable de diriger son parti; par sa position, elle l'était devenue de le servir. Ses rapports avec la reine avaient changé de nature depuis la promotion de lord Sunderland au poste de secrétaire d'état. La duchesse avait abusé de son pouvoir pour arracher cette nomination que son mari absent ne désirait pas. Anne, avant d'être reine, avait, dans sa facile générosité pour ses favorites, donné de ses deniers une dot de dix mille livres sterling à lady Anne Churchill pour épouser Sunderland, ce qui n'avait pas empêché celui-ci de s'opposer vivement, dans la chambre haute, à l'établissement par la loi de la dotation de la princesse de Danemark. La reine d'Angleterre n'oubliait pas les injures de la princesse de Danemark, et elle n'avait pu pardonner à lady Marlborough de les oublier pour elle. Pendant quelque temps, une vieille familiarité donna aux relations de ces deux femmes un caractère d'odieuse fausseté. Aux jours de leur intimité et de leurs communes disgrâces, elles s'étaient, pour s'affranchir de la gêne de l'étiquette, donné par convention mutuelle des noms bourgeois dont elles continuaient d'user dans leurs entretiens et leurs correspondances; les curieux mémoires de lady Marlborough sont remplis de lettres aigres-douces où mistress Freeman rappelle ses vingt-cinq ans de dévouement et de services à mistress Morley, qui supplie *sa chère Freeman* d'épargner ses plaintes *à sa pauvre, à son infortunée Morley*. Cette lecture est fort piquante; mais survient une lettre où la Freeman dit à la Morley : *Votre Majesté*, et l'on sent alors que l'orage est près d'éclater.

Dès le mois de mars 1708, la duchesse écrivit à la reine qu'elle jugeait convenable de se retirer à la campagne, et, lui rappelant une certaine promesse de donner à ses deux filles ses divers emplois, elle lui offrit d'en faire l'abandon. La reine ne répondit point, et les deux amies ne se virent plus qu'aux jours de cérémonie. Une fois seulement (avril 1710), la duchesse demanda une audience qui devint une scène de rupture et précipita les événemens.

Le ministère avait fait une faute. Au commencement de la session de 1709, au moment où le duc de Marlborough, félicité de nouveau par les deux chambres, semblait encore tout-puissant, une motion fut dirigée dans celle des communes contre le docteur Henri Sacheverell. C'était un déclamateur chagrin, turbulent et de mauvais goût, au dire de Saint-John lui-même, et qui, dans un sermon pro-

noncé récemment à Saint-Paul, commentant les paroles de l'apôtre sur les périls parmi les faux frères, avait attaqué les dissidens et leurs patrons, lancé de vives allusions contre leur influence, et, en opposant la reine à son gouvernement, prêché l'absolutisme de la prérogative et anathématisé toutes les doctrines de liberté. C'était évidemment prêcher contre la révolution et la constitution; mais, quoique l'orateur eût été complimenté par le lord-maire, l'incident en lui-même avait peu de gravité : le discours était médiocre, et ce n'était pas la première fois que des sectateurs de la haute église avaient apitoyé les fidèles sur la triste condition de la royauté, en condamnant comme autant de sacriléges les limitations légales de son pouvoir. Cependant l'impunité de ces attaques commençait à lasser la patience des ministres, et surtout de Godolphin. Ils craignaient sans doute qu'elles ne parvinssent à tourner l'opinion, et ils conçurent l'idée malheureuse de la retenir et de la fixer par un procès. Contre l'avis de Somers et de Marlborough, ils donnèrent les mains au projet d'accusation présenté dans la chambre des communes, et, après un vif débat, Sacheverell fut traduit devant la cour des pairs. Des ministres, Boyle et Smith, Walpole, alors trésorier de la marine, le général Stanhope, un des hommes considérables du parti, figurèrent dans le comité d'*impeachment*. Cette affaire, qui ne méritait pas une si imposante intervention, porta le trouble dans le public. La chaire et la presse s'en emparèrent. Londres n'eut plus d'autre entretien. Toute la passion était pour l'accusé. La faction des *high flyers* se déploya dans toute sa violence, et le ministère fut peu appuyé.

Ce procès impolitique fut cependant l'occasion d'une belle et mémorable discussion, soutenue avec une liberté, une habileté, une éloquence qui le rendent encore un instructif et intéressant sujet d'étude. Le débat roulait sur ces questions : — Quels sont les principes du gouvernement civil? Quel contrat unit la royauté et le peuple? L'obéissance est-elle sans limite? Existe-t-il un droit de résistance? — On le voit, ce n'est pas moins que la révolution de 1688 qui était en débat; c'est la vraie théorie de la révolution, de la constitution anglaise, que les accusateurs revendiquaient contre un prédicateur d'absolutisme, contre ces doctrines serviles auxquelles croyaient Charles Ier et Louis XIV, les Stuarts et les Bourbons, Laud et Bossuet, une bonne part des clergés anglican et gallican. Sous ce procès où l'on semblait ne discuter qu'une question de l'histoire d'Angleterre, le vrai sens d'un événement, le vrai sens de la loi établie, s'agitait la plus grande question philosophique que la politique ait posée aux nations modernes : il s'agissait des droits du genre humain. Burke a eu raison de rechercher dans une analyse du procès de Sacheverell

l'esprit de la constitution de son pays, et peut-être aurait-il pu en concevoir après cet examen une idée plus haute et plus vaste encore qu'il ne l'a fait. Les hommes de cette époque n'étaient pas au-dessous de leur cause; ils voyaient plus profondément qu'on ne l'a dit ce que renfermaient leurs principes. Seulement ils avaient le bonheur de les trouver écrits de la main du temps dans leur histoire et dans leur loi. Aussi la discussion fut-elle digne de son objet. On cite encore les discours des jurisconsultes Lechmere et Parker. Quand on les relit aujourd'hui, quand on étudie ce débat où une révolution était expliquée et défendue, au nom d'un gouvernement, par des hommes de gouvernement tels que Stanhope et Walpole, on ne peut s'étonner que le pays qui donnait, il y a cent quarante ans, de pareils spectacles au monde, témoin alors si peu attentif de pareils spectacles, soit aujourd'hui ce qu'il est en Europe, la leçon vivante des nations : *En populus sapiens et intelligens!*

Mais le procès avait un mauvais côté. On demandait un jour à Guillaume III l'autorisation de poursuivre un ecclésiastique si ardent qu'il se réjouirait du martyre. « S'il est ainsi, dit le roi, je l'attraperai bien. » La persécution pouvait seule faire un personnage du docteur Sacheverell. Sa cause fut habilement soutenue par ses conseils, à la tête desquels se présenta Simon Harcourt. L'accusé lui-même se défendit avec art et avec succès dans un discours qu'on attribua à la coopération de Harcourt et d'Atterbury. On le trouva mesuré et touchant, ce qu'on n'attendait pas du pétulant prédicateur. Beaucoup de gens sensés disaient qu'on aurait mieux fait de le dédaigner. Si d'ailleurs il avait enseigné de faux principes, il avait, par voie d'allusion, fait la satire du ministère. Godolphin, sous le nom de *Volpone,* le renard de la comédie de Ben Jonson, jouait un rôle dans son sermon, et le reproche d'avoir calomnié l'administration figurait parmi les quatre chefs d'accusation. La poursuite ressemblait donc à une vengeance de la vanité ministérielle. La liberté de la presse en était presque menacée. Un accusé qui appartient au clergé a d'ailleurs beau jeu à invoquer sa conscience. Ce n'est jamais lui, c'est l'église qui a parlé par sa bouche, qui est persécutée dans sa personne. L'opinion publique prit donc Sacheverell sous sa protection. La multitude se souleva bruyamment pour lui. Londres paraissait en feu. La cour des pairs était ennuyée d'avoir sur les bras une telle affaire. Les ministres regrettaient de l'avoir entamée. « Ce fatal procès prend tout mon temps et me rend malade, écrivait Godolphin; une vie de galérien serait un paradis pour moi. »

Cependant les commissaires de l'*impeachment* réussirent à faire admettre leurs quatre articles d'accusation. La cour des pairs déclara Sacheverell coupable; mais elle ne prononça ni amende, ni

prison, et se contenta de lui interdire la chaire pour trois ans et d'ordonner que ses sermons fussent brûlés en présence du lord-maire et des shériffs de Londres. Cette sentence modérée fut accueillie comme un acquittement. C'est le procès qui parut condamné. Sacheverell eut tout ensemble l'attitude d'un vainqueur et celle d'un confesseur de la foi. Il fut promené en pompe dans les rues de Londres, alla solennellement rendre des actions de grâces dans toutes les églises, reçut les hommages de la Cité, un cadeau de 3,000 guinées d'un prosélyte anonyme, et après avoir vu sa gloire célébrée par les feux de joie, par les cris de la populace, il partit, *martyr sans martyre, héros sans héroïsme,* pour une tournée triomphale dans les comtés, où il fut accueilli par des cavalcades, des harangues, des salves d'artillerie et de cloches, des banquets et des illuminations. « Les ministres avaient un curé à rôtir, a dit Bolingbroke, et ils l'ont rôti à un feu si violent, qu'ils s'y sont brûlés eux-mêmes. »

« La partie est gagnée, » s'était écrié Harley en apprenant à la campagne, où il était à table avec des amis, l'affaire de Sacheverell; et faisant sur-le-champ atteler ses chevaux, il était retourné à Londres. Là il n'avait rien négligé pour attiser le feu de la passion publique en faveur d'un homme qu'il ne voulut pourtant défendre à la chambre qu'en se moquant de ses sermons. Il savait que la reine, après les avoir blâmés devant Burnet, les prenait fort à gré. Elle ne déguisait plus son intérêt pour ce nouvel apôtre de sa prérogative. Cachée dans une tribune particulière, elle avait assisté au procès; elle s'était refusée à toute répression sévère contre les émeutes qui avaient menacé les maisons de quelques-uns des accusateurs et des juges. Enfin elle était tellement outrée contre ses ministres, qu'elle voulut voir Harley. Par les soins de mistress Masham, de secrets entretiens leur furent ménagés. Harley était méfiant; il se tint sur ses gardes. Anne se plaignit de sa réserve; elle n'osait le lui dire, elle le lui écrivit. Un soir, il reçut une lettre toute salie des mains d'un commissionnaire qui lui dit la tenir d'un jardinier de Kensington. Cette lettre faisait connaître les embarras de la reine, l'exhortait à s'expliquer librement, lui demandait prompte assistance. Mistress Masham ouvrit de nouveau son escalier dérobé. Harley, avec sa prudence ordinaire, ne parla pas à la reine d'un changement total; il dit seulement qu'il serait bon de revenir à un système moins exclusif, à une politique de modération, que la reine ne pouvait être esclave d'un parti, qu'il fallait qu'elle fût maîtresse d'accorder ses bonnes grâces à qui les méritait, à des partisans de la haute comme de la basse église, et qu'elle devait peu à peu réduire le pouvoir exorbitant de Godolphin et de Marlborough, en reprenant la libre disposition des emplois. On convint qu'elle saisirait la première occa-

sion de faire une nomination sans consulter ses ministres. La lieutenance de la Tour de Londres était vacante. On décida qu'elle serait donnée à lord Rivers, qui seulement, afin de ne rien brusquer, irait solliciter l'agrément de Marlborough pour la demander à la reine. Le duc ne refusa pas, disant avec sa manière courtoise que la place était trop peu de chose pour lord Rivers; mais, convaincu que la reine ne ferait rien sans le consulter, quand il la vit il lui proposa pour l'emploi vacant le duc de Northumberland, dont le régiment eût été donné au comte de Hertford, que la reine ne pouvait souffrir. Elle lui répondit qu'il venait trop tard, et qu'elle avait nommé lord Rivers. Marlborough surpris ne cacha pas son dépit; mais la chose était faite.

Vers le même temps, on commençait à redire que la France faisait des propositions de paix, et quoique les conférences de La Haye n'eussent rien produit, le bruit se répandait en Europe qu'un changement dans l'opinion et dans le gouvernement de l'Angleterre allait bientôt faciliter un accommodement. Enhardie par ces circonstances ou docile aux obsessions de sa chère confidente, la reine, qui cherchait désormais les occasions de rupture, demanda à lord Marlborough un régiment vacant par la mort du comte d'Essex pour un frère d'Abigaïl Masham. C'était un mauvais officier et un ennemi politique. Marlborough, blessé, quitta Londres et se retira à Windsor. L'affaire fit du bruit; la chambre des communes s'en émut; on prétendit qu'elle voterait une adresse contre les conseils et l'influence des favorites. Anne, qui avait résisté aux représentations de Godolphin, prit peur et retira sa recommandation. Elle se contenta de donner à James Hill une pension de 1,000 livres sterling, et à lui, ainsi qu'à son beau-frère Masham, le grade d'officiers généraux. Non découragée cependant par cette tentative avortée, elle écrivit à Godolphin, qui était à Newmarket, qu'elle voulait faire duc le marquis de Kent et nommer à sa place lord chambellan le duc de Shrewsbury. C'était un homme considérable, très éclairé, très aimé, mais d'un caractère inquiet et timide, et qui ne savait ni dominer ni se soumettre. Il avait épousé une Italienne, longtemps sa maîtresse, et lady Marlborough avait traité la nouvelle duchesse avec sa hauteur accoutumée, tandis que la reine, malgré sa pruderie, lui avait témoigné beaucoup de bienveillance et offert un rang à la cour. Offensé par l'une, encouragé par l'autre, Shrewsbury avait voté pour l'acquittement de Sacheverell. C'était à lui que Harley avait prié la reine de soumettre ses propositions. Consulté sur les dangers possibles d'un changement de cabinet, il avait fait les réponses les plus rassurantes, et comme il passait pour craintif, sa résolution avait affermi les courages. Le choix d'un tel nom était pour Godolphin un

coup imprévu. Il le sentit et ne put l'éviter. Malgré une lettre forte et sensée, qu'il écrivit de Newmarket, la clé et la baguette de lord chambellan furent données à Shrewsbury. Cette hardiesse en annonçait une plus grande. Tout à coup en effet, Marlborough, qui était retourné à son quartier général en Flandre, apprit que Sunderland allait être remplacé comme secrétaire d'état. Écarter son gendre du conseil, sans motif apparent, c'était s'attaquer à lui. Il s'empressa d'écrire à la reine une lettre où il la suppliait au moins d'attendre son retour. Sa femme, qui ne voyait plus Anne seule, lui demanda une audience, et la trouva inébranlable. Lord Dartmouth fut nommé secrétaire d'état. Aux cris de joie des tories répondit la baisse des fonds publics. Des deux côtés du détroit, on s'alarma, comme si Marlborough avait déjà quitté ou perdu son commandement. Les huit ministres lui adressèrent une lettre commune pour le conjurer, au nom de sa gloire et de son pays, de ne point abandonner son armée : il fallait tout faire, lui disaient-ils, pour éviter la dissolution du parlement. Des députés de la banque d'Angleterre vinrent, introduits par le duc de Newcastle, exposer à la reine les inquiétudes de la Cité : Anne assura qu'elle ne projetait pas d'autres changemens; mais elle reçut avec un vif déplaisir les représentations de l'empereur et des états-généraux qui avaient pris l'alarme, tandis que le gouvernement français annonçait avec empressement dans la gazette officielle le renvoi de lord Sunderland. Marlborough résolut de patienter jusqu'à ce qu'il pût juger de l'état des affaires. Les stériles conférences de Gertruydenberg venaient de se rompre (25 juillet 1710). Il prenait des villes, tandis que lord Townshend à La Haye soutenait diplomatiquement la politique de la guerre. Rien au dehors n'était donc encore compromis; mais au dedans la position du cabinet ne pouvait se prolonger.

La reine avait sans doute compté sur des démissions spontanées que l'opinion publique, moins imbue qu'aujourd'hui du principe de l'unité du ministère, ne commandait pas. Cependant lord Godolphin se rendit auprès d'elle et la pressa d'expliquer enfin ses intentions. Elle répondit en le priant de lui continuer ses services, et le jour même (8 août 1710), un groom des écuries en habit de livrée apporta au premier ministre une lettre où elle lui demandait de briser sa baguette de lord trésorier, ce qui serait pour tous deux moins désagréable qu'une entrevue. Il rompit aussitôt la précieuse baguette blanche, *white staff*, et en jeta les morceaux dans la cheminée en présence de Smith, qui fut chargé de porter sa réponse au palais. Smith profita de l'entrevue pour offrir sa démission de chancelier de l'échiquier. Harley le remplaça dès le lendemain, et la trésorerie ayant été mise en commission, il en fut un des commissaires. A la

manière successive dont s'opéra le renouvellement du cabinet, on supposa que Harley en aurait voulu garder quelques membres. On dit qu'il fit des efforts pour retenir Cowper et des offres à Walpole lui-même, en le menaçant s'il les refusait; mais Walpole avait de bonne heure conseillé à ses amis une retraite en masse, pensant qu'une rupture moins tardive et plus éclatante aurait peut-être intimidé la reine et son conseiller. Celui-ci trouvait déjà que les choses allaient trop loin : il répugnait aux changemens complets et aux systèmes exclusifs; mais toute transaction était impossible, ni les whigs ni les tories n'en voulaient, et la reine tenait à se délivrer d'une *junte oppressive*. Au mois de septembre, elle réunit le conseil, et fit lire une proclamation portant dissolution du parlement et préparée par Simon Harcourt, qu'elle venait de nommer tout exprès attorney général. Le chancelier Cowper voulut prendre la parole; elle lui imposa silence. Les jours suivans, elle annonça la formation d'un nouveau cabinet. Rochester en était le chef avec le titre de président du conseil, Harcourt avait le grand sceau, et Saint-John était secrétaire d'état. Le duc d'Ormond remplaçait le comte de Wharton dans le gouvernement de l'Irlande. Le renouvellement fut complet. Toutes les places passèrent aux tories. De tous ses anciens serviteurs, Anne ne garda que le duc et la duchesse de Somerset, pour laquelle elle avait un goût particulier. Lady Marlborough ne fut pas d'abord congédiée; mais elle avait cessé d'être reçue par sa maîtresse. Une révolution ministérielle déterminée tout entière par un acte de bon plaisir est une chose rare dans les annales politiques de la Grande-Bretagne. On rencontrerait peu d'exemples analogues dans toute la durée du XVIIIe siècle. Il faut descendre jusqu'au règne du triste George III, jusqu'au ministère de lord Bute en 1762 ou au renvoi de M. Fox en 1784, pour retrouver un de ces capricieux coups de tête de la prérogative royale.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA PRESSE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

LA PRESSE AUX ÉTATS-UNIS.

I.

LES ORIGINES DE LA PRESSE AMÉRICAINE.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord sont le seul pays au monde où la presse périodique n'ait point eu à soutenir de luttes longues et pénibles, où elle n'ait point acquis l'influence et la popularité au prix de la persécution, où elle ait pris place de bonne heure et presque sans résistance dans les mœurs nationales. Aussi est-ce la plus jeune des nations qui nous offre les journaux les plus anciennement établis, des feuilles politiques déjà plus que centenaires. On peut dire que les Américains ont eu des journaux dès qu'ils ont pu les imprimer. La presse, dont les débuts ont été si laborieux en Europe, n'a guère rencontré au-delà de l'Atlantique d'autres obstacles à son développement que les difficultés matérielles, difficultés inévitables dans un pays nouveau, où tout était à créer, et où la politique jalouse de l'Angleterre, étouffant à dessein le moindre germe d'industrie, tournait opiniâtrément tous les esprits vers les occupations agricoles. Ce n'est pas sans surprise que l'historien voit apparaître les journaux dans les colonies anglaises dès les premières années du XVIIIe siècle. C'est une preuve irrécusable, et de l'activité intellectuelle de cette société naissante, et de la rapidité avec laquelle les idées et les usages se transmettaient déjà de la métropole au continent américain.

On doit se rappeler en effet (1) qu'en 1704 le journal était encore une nou-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1852, dans la livraison du 1er janvier 1853, l'histoire de *la Presse en Angleterre.*

veauté en Angleterre. La presse, poursuivie avec acharnement par les Stuarts, n'avait commencé à respirer qu'en 1688. Aucun journal n'avait d'existence assise, de clientelle étendue, de réputation faite. La première feuille quotidienne ne devait paraître à Londres que vingt ans plus tard, en 1723. S'il en était ainsi dans la riche et populeuse Angleterre, où de si grands intérêts commerciaux avaient besoin de la publicité, et avec une capitale comme Londres, qui était déjà la ville la plus peuplée du monde, quelles chances d'existence pouvait avoir un journal dans les colonies d'Amérique? La population totale des *plantations*, comme on les appelait alors, atteignait déjà à 200,000 âmes; mais cette population, disséminée sur trois cents lieues de côtes, se répartissait entre dix ou onze colonies, dont quelques-unes encore à l'état d'enfance, et qui formaient toutes autant de sociétés distinctes, gouvernées par des administrations séparées, régies par des lois différentes et sans relations entre elles. Les colonies de la Nouvelle-Angleterre, qui composaient le groupe le plus considérable, n'avaient ensemble que 80,000 habitans, et Boston, qui, par le nombre de ses habitans, par l'activité de son commerce, par les ressources qu'elle offrait, tenait, sans conteste, le premier rang parmi les cités américaines, Boston ne comptait pas plus de 8,000 âmes. La population d'ailleurs n'était pas seulement clair-semée, elle était pauvre et privée des industries les plus indispensables. Le journal ne peut exister sans l'imprimerie, et rien n'était plus facile que de compter les presses qui fonctionnaient alors sur le continent américain. En 1671, soixante-quatre ans après le premier établissement des Anglais dans la Virginie, le gouverneur, sir William Berkeley, disait dans un rapport : « Grâces en soient rendues à Dieu, nous n'avons ici ni écoles gratuites, ni imprimerie, et j'espère que nous n'en aurons point d'ici cent ans; car l'instruction a mis au monde l'indocilité, les hérésies et les sectes, et l'imprimerie a propagé, avec tous ces maux, les attaques contre les gouvernemens. » Le vœu de Berkeley faillit être exaucé; soixante ans s'écoulèrent encore avant que la Virginie, la plus peuplée et la plus riche des colonies, eût une seule imprimerie. La plupart des autres colonies n'en eurent guère que vers le milieu du XVIIIe siècle. Non-seulement les fondateurs des premières imprimeries avaient presque tous commencé ou complété leur apprentissage à Londres, mais ils étaient obligés de faire venir d'Angleterre leur matériel et leurs caractères. Franklin est le seul Américain qui ait pu fondre des caractères d'imprimerie avant la guerre de l'indépendance; il y parvint par l'aiguillon de la nécessité et à l'aide de procédés de son invention.

Cependant l'imprimerie n'est pas la seule condition indispensable à l'existence d'un journal : un service de postes n'est pas moins nécessaire. A moins d'avoir une très-grande ville pour berceau, le journal végète et étouffe au lieu où il a pris naissance, s'il n'a pas les moyens de se répandre au dehors et d'aller chercher au loin le curieux et l'oisif. Au commencement du XVIIIe siècle, il n'y avait en Amérique que trois localités qui méritassent le nom de villes, Boston, New-York, Philadelphie, et il n'existait aucune communication entre elles. Ces trois villes n'avaient de nouvelles les unes des autres que par les navires de Boston qui allaient aux Bermudes ou à la Jamaïque chercher le sucre, la mélasse et le rhum, et qui, soit à l'aller, soit

au retour, faisaient escale à Philadelphie ou à New-York. Pendant l'hiver, aucune communication n'avait lieu par mer, et n'était possible par terre. Cet ensemble de circonstances défavorables n'empêcha pas pourtant les journaux de naître sur le continent américain; mais on ne s'étonnera point que l'histoire des premiers efforts de la presse ne se puisse séparer ici de l'histoire de l'imprimerie et de l'histoire de la poste.

I.

En 1638, un ministre dissident d'Angleterre, le révérend John Glover, envoya en présent à l'université que les colons venaient de fonder à Cambridge un assortiment de caractères d'imprimerie. Des marchands d'Amsterdam, par pure charité et en vue de venir en aide à la foi protestante, donnèrent à l'université une somme de 40 livres sterling pour acheter une presse; des souscriptions firent le reste. Parmi les premiers colons se trouvait un ouvrier imprimeur, Stephen Daye, qui manœuvra cette presse, mais qui ne tarda point à succomber à la rigueur du climat. Thomas Green, à qui l'on doit la publication de quelques écrits de théologie et de quelques livres classiques pour l'université, est vraiment le premier qui ait introduit l'imprimerie en Amérique. Il eut pour successeurs non-seulement son fils aîné, Barthélemy Green, qui fut longtemps le seul imprimeur de Boston, et qui devait y imprimer le premier journal américain, mais toute une lignée de petits-enfans qui propagèrent son art dans toute la Nouvelle-Angleterre. On trouve quelqu'un des descendans de Thomas Green au berceau de quatorze ou quinze des plus anciens journaux des États-Unis.

C'est aux Campbell que revient l'honneur d'avoir organisé le premier service de postes; mais cette création se fit longtemps attendre. Le 5 novembre 1639, l'assemblée des colons du Massachusetts désigna, dans la ville naissante de Boston, la maison de Richard Fairbanks comme le lieu où seraient reçues en dépôt les lettres arrivées d'Europe ou à destination d'outre-mer. Fairbanks était rendu responsable des lettres remises à sa garde, et il lui était alloué 1 penny par lettre, comme dédommagement de ses peines. Chacun demeurait libre de recourir ou non à l'entremise de ce dépositaire. Il paraît que cette rétribution de 1 penny était une lourde charge pour les premiers colons, car elle ne fut pas payée. Près de quarante ans plus tard, en 1677, on voit les principaux marchands de Boston se plaindre du grand nombre de lettres qui sont perdues : personne n'en veut prendre soin sans rétribution; on les entasse pêle-mêle sur une table au milieu de la Bourse, à la merci du premier qui veut s'en emparer. Sur la demande des commerçans, la cour générale du Massachusetts nomma un dépositaire, chargé de recevoir les lettres apportées d'outre-mer par chaque navire et de les faire remettre à leurs destinataires; mais il ne s'agissait encore que des lettres venues d'Europe ou à destination d'Angleterre : de relations postales entre les diverses colonies, il n'en était pas question.

Ce n'est que sous Guillaume III qu'on voit naître quelque chose qui ressemble à un service de postes. En 1691, un certain Thomas Neale obtint du roi, par lettres-patentes, l'autorisation d'établir dans les principaux ports

des *plantations* des bureaux pour recevoir et expédier les lettres et dépêches, suivant un tarif qui serait arrêté par les assemblées coloniales, et à la charge de transporter gratuitement les correspondances relatives au service public. Les bénéfices éventuels de l'entreprise devaient revenir à Thomas Neale; mais l'administration et la nomination des agens furent réservées à un directeur-général (*postmaster-general*) désigné lui-même par le directeur-général des postes d'Angleterre. La spéculation de Neale fut très malheureuse, malgré le monopole dont les assemblées coloniales investirent son entreprise et malgré les subventions qu'elles lui votèrent en plusieurs occasions. Dans le Massachusetts, les recettes arrivaient à peine à couvrir le tiers des dépenses; le service y fut organisé en 1693 par l'Écossais Duncan Campbell, et dix ans plus tard, en 1703, on voit le directeur des postes, John Campbell, successeur de Duncan, réclamer de l'assemblée coloniale des mesures pour assurer l'observation du monopole des postes et une allocation annuelle pour couvrir l'insuffisance régulière des recettes. C'est ce John Campbell qui, ne recevant pas le salaire attribué à ses fonctions et obligé de faire marcher la poste à ses frais, eut l'idée de publier un journal pour se créer une source de revenus et se faire un titre de plus à la bienveillance des autorités du Massachusetts.

Le célèbre ministre John Cotton avait importé d'Angleterre en Amérique l'habitude d'adresser le jeudi à ses paroissiens une allocution où il expliquait quelque point d'histoire ou de morale pris dans la Bible : c'est ce qu'on appelait la *leçon* (*lecture*), et l'usage s'en est conservé à Boston. L'affluence qu'attirait chaque jeudi le désir d'entendre le plus éloquent et le plus renommé des prédicateurs puritains détermina l'assemblée ou *cour générale* du Massachusetts à établir ce jour-là à Boston un franc-marché. Les colons prirent donc l'habitude de se rendre à Boston le jeudi. Aussitôt après la leçon, on se répandait sur le marché pour causer des affaires de la colonie, pour échanger les nouvelles locales, pour s'informer des nouvelles d'outre-mer. Par suite, on avait fixé à ce jour-là le départ de la poste pour les autres colonies. Ce concours de monde, cette curiosité universelle, donnèrent à John Campbell l'idée de son entreprise. Directeur des postes, il était le premier au courant des nouvelles d'Europe : les courriers lui apprenaient les on-dit de toute la colonie; les jours de marché, sa maison ne désemplissait pas de visiteurs qui venaient apporter ou retirer leurs lettres. Il s'avisa qu'il y aurait peut-être quelque profit pour lui à imprimer et à mettre en vente une feuille volante contenant les actes et ordonnances des autorités, les bruits de la colonie et le résumé des nouvelles d'outre-mer. C'est ainsi que naquit le premier journal américain, le *Boston News-Letter* (*Lettres de nouvelles de Boston*), dont le titre rappelle les feuilles manuscrites qui ont précédé les journaux et en ont donné l'idée. Quant à l'imprimeur, nous avons vu que John Campbell n'avait pas le choix : il n'y avait pas encore à Boston d'autre imprimerie que celle de Barthélemy Green, fils aîné de Thomas Green, imprimeur de l'université de Cambridge. Le *Boston News-Letter* fut donc imprimé par Barthélemy Green, et la vente en fut confiée au papetier Nicolas Boone, dont la boutique était située en face de la maison de prière où se faisait la leçon du jeudi. Le premier numéro parut le jeudi 24 avril 1704.

Il est probable que Campbell avait reçu les encouragemens des autorités.

locales, car il semble avoir cru qu'en publiant le *Boston News-Letter* tous les jeudis, il remplissait une sorte de service public. Non-seulement il parle de sa mission (*trust*), mais dans les nombreuses pétitions qu'il adresse à la cour générale pour obtenir une subvention en faveur de la poste, la publication de son journal est presque le premier titre qu'il mette en avant : « Depuis deux ans, dit-il dans une pétition de 1706, le pétitionnaire s'est imposé pour le bien public la charge et la dépense d'imprimer chaque semaine une lettre de nouvelles, contenant les événemens du dehors et de l'intérieur, et l'a publiée à un prix plus modéré qu'on ne le fait dans une partie de l'Angleterre, quoique les frais soient ici quatre fois plus considérables. Cependant le pétitionnaire n'a point reçu encore un encouragement suffisant pour défrayer les charges indispensables de son œuvre. » Les plaintes réitérées de Campbell montrent que son entreprise n'était pas des plus lucratives; elle fut en outre traversée par des malheurs. Le grand incendie du 9 octobre 1711, qui consuma une grande partie de Boston, détruisit les bureaux de la poste, la maison que Campbell venait de rebâtir, son mobilier, la presse et le matériel d'imprimerie qu'il avait achetés.

Campbell, sans se décourager, eut de nouveau recours aux presses de Barthélemy Green, et le *Boston News-Letter* n'éprouva aucune interruption; la collection en existe encore, et elle a été consultée avec fruit par les annalistes de Boston quand ils ont voulu écrire l'histoire de leur ville. Les feuilles sont numérotées et se succèdent régulièrement de semaine en semaine, mais le format varie perpétuellement de l'in-folio à l'in-quarto, et même à l'in-octavo. Campbell en donne ingénument la raison dans son numéro 577, en date du 2 mai 1715 : « Si l'entrepreneur, dit-il, recevait un encouragement convenable, soit sous la forme d'un traitement, soit par un nombre suffisant de souscripteurs qui s'engageraient pour l'année entière, il donnerait une feuille par semaine pour répandre les nouvelles; mais, faute de l'un ou de l'autre de ces encouragemens, il est réduit à faire de son mieux. » Quand la publication du journal coïncidait avec l'arrivée d'un navire d'Europe, on donnait une pleine feuille aux abonnés; on se réduisait par économie à l'in-octavo quand les nouvelles chômaient. Peu à peu les annonces vinrent se joindre aux nouvelles; elles finirent par rendre lucrative une entreprise d'abord onéreuse, et lorsqu'en 1718 Campbell fut remplacé dans ses fonctions de directeur des postes, il n'en continua pas moins à publier son journal.

Le *Boston News-Letter* demeura près de seize ans le seul journal américain. Ce n'est qu'en 1719 qu'André Bradford, qui cumulait à Philadelphie le métier d'imprimeur-libraire et les fonctions de directeur des postes, suivit l'exemple que lui avait donné Campbell, et publia, le 19 décembre, l'*American Weekly Mercury*, le premier journal qu'ait eu la Pensylvanie. D'autres journaux ne devaient pas tarder à naître. Le successeur de Campbell dans la direction des postes, William Brooker, fit paraître, le 18 décembre 1720, la *Gazette de Boston*. M. Thomas, dans son *Histoire de l'Imprimerie américaine*, fait remonter au 21 décembre 1719 l'apparition de la *Gazette*, qui aurait été, suivant lui, le second journal non-seulement de Boston, mais de l'Amérique. Cette publication fut un coup sensible pour le vieux Campbell, qui, dans sa feuille, s'exprima en ces termes sur le compte de son concurrent : « Je plains

les lecteurs du nouveau journal; ses feuilles sentent la bière forte bien plus que l'huile studieuse; ce n'est pas là une lecture pour les honnêtes gens.» Malgré la concurrence de la *Gazette*, le *Boston News-Letter*, ou, comme on l'appelait habituellement en constatant son droit d'aînesse, le *vieux journal*, demeura une bonne affaire : Campbell ne s'en défit qu'en 1722. Il céda tous ses droits à son imprimeur, Barthélemy Green. Il vécut encore six ans, et la date précise de sa mort nous est donnée par le journal qu'il avait fondé. On lit dans le *Boston News-Letter* du 7 mars 1728 : «Lundi dernier, 4 courant, est mort ici, à l'âge de 75 ans, John Campbell, écuyer, jadis directeur des postes en cette ville, éditeur du *Boston News-Letter* pendant longues années, et l'un des juges de paix de sa majesté pour le comté de Suffolk.»

La *Gazette* avait déjà changé de mains. En quittant la direction des postes, William Brooker céda son journal à son successeur. Pour constater ses relations avec la poste, la *Gazette* paraissait avec une vignette représentant d'une part un navire, et de l'autre un postillon sonnant du cor. Elle demeura le journal de la poste jusqu'en 1732. Un nouveau directeur nommé Husk, n'ayant pu s'arranger avec son prédécesseur, publia à son compte une feuille qu'il intitula *The Post-Boy* (*le Postillon*), et qui prit pour vignette le postillon sonnant du cor, ne laissant que le navire à la *Gazette*. Celle-ci avait été acquise par l'imprimeur Thomas Green, frère cadet de Barthélémy, qui continua de la publier jusqu'en 1752. Appelé dans le Connecticut pour y être l'imprimeur officiel de la colonie, Green céda son journal à un de ses confrères, à Kneeland. Le nouveau propriétaire fit prendre à la *Gazette* un sous-titre d'une longueur interminable : il l'intitula «*Weekly Advertiser* (*l'Annonceur hebdomadaire*), contenant les nouvelles les plus fraîches de l'intérieur et d'outre-mer.» Ce sous-titre d'*Advertiser* finit par prédominer, et nous verrons un journal s'emparer du titre de *Gazette de Boston* et faire oublier complétement la feuille qui la première avait porté ce nom.

La *Gazette de Boston* se bornait, comme le *News-Letter*, auquel elle faisait concurrence, à publier les ordonnances administratives, à enregistrer les faits locaux, les arrivages et le prix des denrées. Elle n'accompagnait les nouvelles d'aucun commentaire, et ne soumettait les actes de l'autorité à aucune discussion. Elle répondait donc imparfaitement à l'idée que nous nous faisons d'un journal. Sept mois après son apparition, on vit naître à Boston une feuille qui devait au contraire publier des articles originaux et intervenir activement dans les affaires locales, mais qui allait aussi pour la première fois mettre la presse aux prises avec la justice et attirer sur elle les rigueurs de la loi.

Il y avait alors à Boston un fabricant de chandelles nommé Josiah Franklin, homme intelligent et industrieux, instruit dans les matières théologiques, estimé de toute la ville pour sa probité rigide et sa piété. Fils d'un cultivateur aisé du comté d'Oxford en Angleterre, Josiah Franklin devint presbytérien vers les dernières années du règne de Charles II, et en 1682, lorsque l'on crut au renouvellement des persécutions contre les non-conformistes, il passa en Amérique. Il y épousa en secondes noces la fille d'un des plus anciens émigrans de la Nouvelle-Angleterre, d'un des patriarches de la colonie, de Peter Folger, que Cotton Mather mentionne dans ses *Magnalia Christi* parmi

les serviteurs les plus éprouvés du Christ. Arrivé à l'aisance par son industrie, Josiah Franklin envoya James, l'aîné de ses fils, faire dans la mère-patrie l'apprentissage du métier d'imprimeur. James revint d'Angleterre en 1717 avec une presse, des caractères et un matériel complet, et s'établit à Boston. Il eut pour premier apprenti son frère cadet, alors dans sa treizième année, enfant studieux, d'un esprit vif et pénétrant, que l'on avait destiné au métier de coutelier, et qui obtint, à force d'instances, d'être employé dans l'imprimerie de son frère. Les loisirs involontaires de James Franklin furent plus d'une fois consacrés à publier des ballades ou des complaintes sur les événemens du jour, premiers essais de cet enfant qui débutait par des chansons, et qui devait finir par être le représentant glorieux et l'un des législateurs de son pays. A la fin de 1720, James Franklin fut chargé d'imprimer les premiers numéros de la *Gazette de Boston*, mais ce travail lui fut ôté presque aussitôt pour être donné à Thomas Green. Le ressentiment de ce procédé fut sans doute au nombre des causes qui suggérèrent au jeune imprimeur, homme d'esprit, mais emporté, opiniâtre et vindicatif, l'idée de publier un journal pour son propre compte.

Les encouragemens ne durent pas lui manquer au sein de sa propre famille. Josiah Franklin avait été rejoint en Amérique par son frère Benjamin. Celui-ci s'était toute sa vie occupé de politique plus qu'il ne convenait peut-être à un homme de sa condition et plus qu'il n'avait été avantageux à ses intérêts. Il avait employé une partie de son avoir à faire collection de tous les pamphlets et de toutes les brochures relatives aux affaires d'Angleterre qui avaient paru de 1641 à 1717. Il avait en outre pris des notes étendues sur les événemens de chaque jour, grâce à un système de sténographie dont il était l'inventeur. Enfin il avait, à ses loisirs, composé plusieurs ouvrages de piété destinés à ne jamais voir le jour. L'oncle Benjamin était l'oracle de la famille; c'était lui qui s'était chargé en quelque sorte de l'éducation du plus jeune des fils de Josiah, de son filleul Benjamin. Il avait enseigné à celui-ci son système de sténographie, et il récompensait l'aptitude et l'assiduité de son élève en lui racontant une foule d'anecdotes sur les hommes et les choses du temps. Très pieux, mais un peu porté à la controverse, il développait chez son neveu le goût de la discussion et la subtilité naturelle à un esprit pénétrant. Un tel homme ne devait pas s'effrayer d'un journal. En outre, plusieurs des gens les plus considérés de la ville se réunissaient fréquemment chez les Franklin; les uns étaient attirés par l'esprit de Benjamin, les autres estimaient dans Josiah le gendre de Pierre Folger, l'homme d'un sens droit et juste, toujours de bon conseil. Dans ces assemblées, on causait des événemens et des préoccupations du jour : on devait aisément en écrire. Sept mois après la publication de la *Gazette de Boston*, le 17 juillet 1721, on vit paraître le premier numéro du *Courrier de la Nouvelle-Angleterre* (*New-England Courant*). Dès le premier jour, le nouveau journal différa sensiblement de ses deux devanciers. Ceux-ci ne contenaient que des nouvelles locales, des extraits des lettres d'outre-mer, les prix des marchés et quelques annonces, jamais aucun article de fond. Le *Courrier* au contraire fut presque exclusivement composé d'articles originaux, de courtes dissertations de morale ou de littérature. L'Angleterre avait vu fleurir, de 1709 à 1718, *le Babillard*,

le Spectateur, *le Tuteur*, tous ces recueils de critique et de morale tués bientôt par une législation fiscale, mais dont l'existence éphémère a suffi pour immortaliser les noms de Swift, de Steele et d'Addison. Ce fut un journal du même genre que voulurent faire les Franklin : la mode retardait de dix ans d'un hémisphère à l'autre.

Le jeune Benjamin, qui avait eu assez de crédit pour faire imprimer ses ballades par son frère, contribua peut-être de ses avis à faire donner au *Courrier* ce caractère didactique. Lui-même a raconté quelle impression profonde produisit sur lui la lecture d'un volume dépareillé du *Spectateur* que le hasard lui fit rencontrer à cette époque, et par quel travail acharné il arriva à s'assimiler complétement les idées et jusqu'au style et à la manière d'Addison. C'était là l'occupation de ses nuits; le jour était employé à composer et à tirer le journal, ou bien à le porter en ville aux abonnés. L'apprenti ne tarda point pourtant à devenir un des principaux rédacteurs du *Courrier*. Le soir, en se retirant, il déposait sous la porte de l'imprimerie des articles non signés qui étaient recueillis le lendemain; il assistait impassible, mais le cœur plein de joie, aux discussions que ces articles anonymes soulevaient entre les amis de la famille, et il avait presque toujours le plaisir de les voir insérer dans le *Courrier*. Bientôt il lui arriva de se trahir, et il fut admis au conseil. Rien ne permet aujourd'hui de reconnaître la part qui revient à Franklin dans les essais sous forme d'articles ou de lettres et dans les courts paragraphes qui remplissent les premiers numéros du *Courrier*. Cette égalité de ton tourne à l'éloge du journal autant qu'à celui du jeune auteur : ni l'esprit, ni même le talent d'écrire ne manquaient aux collaborateurs de Franklin. Le *Courrier* contient sur les poètes du temps des appréciations où un jugement sévère est assaisonné de gaieté, et qui sont de bons articles de critique à la façon anglaise; mais la morale y tient beaucoup plus de place que la littérature; les vices du temps sont censurés avec verve, quelquefois avec brutalité, et le ton est le plus habituellement celui de la satire. Ni le gouvernement, ni le clergé puritain ne sont ménagés; toutefois on évitait avec quelque soin les personnalités, et il est rare de rencontrer un nom propre dans le *Courrier;* la critique demeure presque toujours générale, mais elle arrive parfois à la rudesse et à la violence, et même ne hait pas toujours les gros mots. Néanmoins, à tout prendre, et surtout à le comparer aux journaux qui suivirent et même aux journaux américains de notre temps, le *Courrier* n'offre rien de très répréhensible.

On n'en jugeait point ainsi alors, et les Franklin se firent immédiatement beaucoup d'ennemis. La suprême influence dans la colonie appartenait encore au clergé presbytérien. Toutes les affaires importantes se décidaient dans les réunions des ministres : nul candidat n'arrivait aux honneurs municipaux ou aux assemblées législatives que de leur gré et avec leur appui. Ils ne se bornaient pas à contrôler la marche du gouvernement, ils censuraient la conduite des particuliers, mettant les citoyens à l'index, qui pour une opinion hétérodoxe, qui pour sa négligence à venir aux offices, qui pour la tiédeur de sa foi. Cette domination de la chaire n'avait pas toujours produit d'heureux effets : il n'y avait pas bien longtemps encore que toute la colonie avait été bouleversée, toutes les familles mises en alarme et le sang

innocent répandu à flots, par suite de l'accusation de sorcellerie portée par des ministres contre quelques infortunés. Aussi, quoique la ferveur religieuse fût loin de s'assoupir, un certain nombre d'esprits commençaient à être impatiens du joug, et ils trouvaient appui chez tous les dissidens. Les ministres défendaient énergiquement leur pouvoir contesté et menaçaient volontiers de recourir à l'emploi de la force, à l'exil et à la persécution, pour rétablir l'unité de foi et ramener le respect de leurs décisions. Une intolérance passionnée était encore le trait distinctif du puritanisme. Les Franklin avaient de tout autres idées. Non-seulement leur père et leur oncle avaient souffert pour leur foi religieuse, mais leur grand-père maternel, Pierre Folger, avait toujours été partisan de la tolérance; il avait même publié en 1675 une pièce de vers où il réclamait la liberté de conscience pour les quakers, les anabaptistes et autres sectaires, alors cruellement persécutés par les puritains du Massachusetts. Par tradition et par principes, les Franklin étaient donc les adversaires du joug que la chaire faisait peser sur la population, et surtout de la contrainte morale, de l'hypocrisie que devait s'imposer quiconque avait une étincelle d'ambition : ils firent la guerre aux faux dévots et à la confusion du sacré et du profane. Aussi ne tardèrent-ils point à être considérés comme des impies, comme des ennemis du Seigneur, et les réunions qui avaient lieu chez James Franklin furent baptisées du nom de *club des libres penseurs*, et même de *club des diables d'enfer*. Le doyen des ministres puritains, le vieil Increase Mather, alors âgé de quatre-vingts ans, avait été au nombre des premiers souscripteurs du *Courrier;* mais dès le troisième numéro il y reconnut l'inspiration de Satan, et il refusa de le recevoir. Ce fut bien pis quand le *Courrier* entra en lutte directe avec le clergé sur une question médicale. Les ministres, les deux Mather à leur tête, recommandaient chaudement la pratique de l'inoculation; les médecins la combattaient comme une innovation dangereuse, et le *Courrier*, sous prétexte d'impartialité, servait d'organe à ces derniers. La controverse s'aigrit et entraîna même des désordres quand la passion populaire se mit de la partie. Increase Mather ne put y tenir, et le 24 janvier il fulmina dans la *Gazette de Boston* une véritable excommunication contre le *Courrier*. Cette pièce extraordinaire, qu'il signa de son nom et qui était un appel direct aux rigueurs du pouvoir civil, se terminait ainsi : « Moi qui ai vu ce qu'était la Nouvelle-Angleterre à ses commencemens, je ne puis qu'être confondu de la dégradation de cette terre. Je me souviens du temps où le gouvernement civil aurait pris des mesures efficaces pour supprimer un *pamphlet maudit* comme celui-là. Si ces mesures ne sont prises, j'ai bien peur que quelque *terrible jugement* ne pèse sur ce pays, que la *colère de Dieu ne se lève*, et qu'il n'y ait point de remède. Je ne puis m'empêcher de prendre en pitié ce pauvre *Franklin;* il est bien *jeune* encore, mais peut être aura-t-il *bientôt* à comparaître devant le trône et au jugement de DIEU, et quelle excuse donnera-t-il alors pour avoir imprimé des choses si indignes et si abominables? Et je dois en conscience inviter les abonnés du *Courrier* à réfléchir aux conséquences d'être *complices des crimes d'autrui*, et à ne plus soutenir ce *journal de perdition.* »

Les Franklin s'empressèrent de réimprimer l'excommunication d'Increase

Mather avec tout son luxe de *capitales* et d'*italiques* comminatoires : ils répondirent sur le ton du badinage, et, quinze jours après, ils informèrent malicieusement Mather et le public qu'il leur était venu quarante nouveaux abonnés depuis le commencement du mois. Ils avaient jusqu'ici les rieurs de leur côté, mais ils ne devaient pas braver impunément un parti qui était en possession du pouvoir. La session de la cour générale arriva, et le *Courrier* du 11 juin 1722 ayant lancé un sarcasme contre les lenteurs des autorités en une circonstance insignifiante, James Franklin fut cité dès le lendemain devant la cour générale, et condamné à la prison comme coupable d'avoir publié des articles contenant « des réflexions audacieuses sur le gouvernement de sa majesté, sur l'administration de cette province, sur le sacerdoce, les églises et l'université, qui tendent à remplir de vanité l'esprit du lecteur au grand déshonneur de Dieu et au détriment des bonnes âmes. »

Cette condamnation de James Franklin est surtout remarquable en ce qu'elle fut l'œuvre du pouvoir populaire. Ce fut la cour générale qui s'arrogea le droit de juger et de condamner l'écrivain, et elle le frappa, non-seulement sans l'intervention du jury, mais sans aucune forme de procès, sans débat contradictoire, et sans dire où elle puisait cette autorité. C'est la première affaire où la liberté de la presse se soit trouvée en jeu en Amérique. Les législatures coloniales, à l'imitation du parlement anglais, n'hésitèrent jamais à se croire affranchies, vis-à-vis des écrivains, de toutes les formes établies, et même du principe fondamental de la loi anglaise, qui est le jugement par jury; mais les mœurs furent plus fortes qu'elles, et la révolution qui consacra l'indépendance des États-Unis consacra du même coup la liberté absolue de la presse.

James Franklin demeura un mois en prison, et le *Courrier* fut dirigé dans cet intervalle par le jeune Benjamin, qui sut, comme il le dit, trouver l'occasion de « donner sur les doigts à leurs adversaires. » James, qui, de sa prison, encourageait les vivacités de son frère, était loin de songer à modifier le ton de son journal. Le premier numéro qui fut publié après sa sortie de prison parut avec cette épigraphe, tirée d'un sermon célèbre du temps : « Et voici qu'après avoir anathématisé un homme et l'avoir abandonné au démon, quand le démon n'a pas pu ou n'a pas voulu le prendre, ils envoient le shérif et le geôlier ramasser les restes du démon. » On juge aisément de la glose qui accompagnait un pareil texte. C'était d'abord le vingt-neuvième chapitre de la grande charte, avec le commentaire tout entier de lord Coke, puis d'innombrables citations de jurisconsultes et de membres du parlement sur la liberté individuelle et sur la liberté de la presse. Ce fut le point de départ d'une polémique nouvelle, plus ardente encore que la première, et qui ajouta à l'irritation des adversaires du *Courrier*. Ceux-ci mirent à profit le ressentiment des autorités et l'influence du clergé, et six mois ne s'étaient pas écoulés que James Franklin se vit un second démêlé avec la cour générale. L'accusation s'empara cette fois d'un article sur *l'hypocrisie*, où l'on maltraitait les hypocrites de toute sorte, mais où il n'était fait mention d'aucun nom propre ni d'aucune classe de personnes. Voici le passage le plus saillant de l'article coupable; il semble bien difficile d'y démêler la moindre allusion : « On a raison de dire que la religion est la chose essentielle, mais trop de religion est pire

que pas du tout. Le monde regorge de fourbes et de scélérats; mais de tous les fourbes le pire est le fourbe religieux, et les scélératesses commises sous le manteau de la religion sont les plus exécrables de toutes. On assure que l'honnêteté morale ne suffit pas à conduire par elle-même un homme au ciel; soit, je suis sûr pourtant que personne n'y entre sans la posséder. — Renfermerais-tu de pareilles gens dans ton sein, ô Nouvelle-Angleterre? Plût au ciel qu'il ne s'en rencontrât aucun! mais, hélas! je le crains, le nombre n'en est que trop grand. Certains disent : Trouvez-moi un honnête homme qui se conduise en tout comme un dévot? Qui aurait cru qu'une pareille distinction fût possible? C'est que le pays tout entier porte la peine des coquineries de quelques loups revêtus de la peau d'agneaux, et, grâce à eux, nous sommes représentés partout comme un ramassis de fourbes et d'hypocrites. »

Voilà l'article qui mit en émoi toute la ville de Boston, et qui souleva la colère de la législature du Massachusetts. On ne saurait croire quelle passion fut déployée en cette occasion. L'article coupable parut le lundi 14 janvier 1723; le soir du même jour, la chambre basse de la cour générale nomma une commission pour étudier l'affaire et présenter un rapport et des conclusions; le 15, le rapport fut fait et les conclusions votées; le 16, le bill fut adopté par l'autre chambre et sanctionné par le gouverneur, et il fut signifié le 17 à James Franklin. Le rapport de la commission existe encore dans les archives législatives du Massachusetts; il est ainsi conçu :

« La commission nommée pour prendre en considération le journal intitulé : *Courrier de la Nouvelle-Angleterre* et publié le lundi 14 de ce mois, est humblement d'avis :

« Que la tendance du journal est de tourner la religion en ridicule et de déverser sur elle le mépris; qu'il y est fait un abus profane des saintes Écritures, que les fidèles ministres de l'Évangile y sont l'objet de critiques injurieuses, que le gouvernement de sa majesté est outragé, et la paix et le bon ordre des sujets de sa majesté dans cette province troublés par ledit *Courrier*. Pour prévenir le retour de semblables délits, la commission propose humblement qu'il soit fait à James Franklin, imprimeur et éditeur dudit journal, sévères défenses d'imprimer ou de publier le *Courrier de la Nouvelle-Angleterre*, ni aucun pamphlet ou journal analogue sans l'avoir soumis d'abord à la révision du secrétaire de cette province, et les juges de session de sa majesté pour le comté de Suffolk, à leur prochaine réunion, sont invités à exiger dudit Franklin caution suffisante de se bien conduire pendant douze mois. »

La peine dont on frappait James Franklin était hors de proportion avec l'offense commise : l'opinion publique en jugea ainsi dès lors; mais ce qui frappa surtout les colons, profondément imbus des idées anglaises, c'est qu'au mépris des principes fondamentaux de la législation britannique, l'éditeur du *Courrier* venait d'être pour la seconde fois condamné sans avoir été entendu et sans être jugé par ses pairs. Non-seulement il n'y avait pas de liberté possible pour la presse, mais il n'y avait plus de sécurité pour aucun citoyen, si les assemblées législatives usurpaient le pouvoir des cours de justice, et s'arrogeaient le droit de rendre des arrêts en dehors de toutes les formes con-

sacrées. La mesure qui atteignait James Franklin causa donc une émotion extrême, et du Massachusetts cette impression se répandit bientôt dans les autres provinces, malgré la difficulté des communications. André Bradford, qui publiait à Philadelphie le *Mercure Américain*, reproduisit dans son numéro du 26 février le texte de la décision rendue contre Franklin, et fit suivre ce document de l'article à la fois violent et satirique que voici :

« Punir d'abord et s'informer ensuite, c'est, de l'avis de lord Coke, renverser les notions de la justice. Voici pourtant une sentence sévère portée contre M. Franklin, sentence qui va jusqu'à lui enlever partie de son gagne-pain, sans qu'il soit admis à donner aucune explication. Ce vote contre le *Courrier* est propre à faire croire aux gens mal informés que l'assemblée du Massachusetts est entièrement composée de tyrans et de bigots qui font de la religion l'instrument même de la ruine du peuple. Cela paraîtrait d'autant plus vraisemblable, que la lettre du *Courrier* censurée par l'assemblée peint au naturel et démasque les hypocrites qui se parent de religion, et de fait les politiques les plus en renom de cette province, tels que l'infâme gouverneur Dudley et sa famille, ont toujours été remarquables pour leur hypocrisie, et c'est l'opinion générale dans le Massachusetts que quelques-uns des hommes au pouvoir n'y ont été élevés que pour être comme une verge entre les mains du Très-Haut et châtier les péchés du peuple.

« Nous n'avons pu nous empêcher de faire entendre ces vérités, par compassion pour les malheureux habitans de cette province, qui doivent désormais renoncer à faire usage de leur bon sens et de leur raison, et se soumettre à la tyrannie du joug clérical et de l'hypocrisie.

« *P. S.* Des lettres particulières de Boston nous informent que les boulangers de cette ville appréhendent de n'avoir plus permission de faire et de vendre du pain sans soumettre préalablement la pâte à l'inspection et aux balances du secrétaire général. »

La décision de la cour générale, qui soumettait le *Courrier* à la censure préalable, jeta James Franklin dans une grande perplexité. Il sortit d'embarras au moyen d'une de ces supercheries auxquelles se prête la jurisprudence anglaise. Le numéro du 11 février contint la déclaration suivante : « Le précédent éditeur de ce journal a reconnu que la nécessité d'aller soumettre tous les manuscrits et toutes les nouvelles publiques au secrétaire du gouvernement entraînerait tant d'inconvéniens, que les bénéfices de la publication disparaîtraient : il a donc entièrement abandonné son entreprise. » Ce numéro portait en effet la signature de Benjamin Franklin le jeune. Celui-ci, même après son départ de Boston, demeura l'éditeur nominal du *Courrier* tant que le journal vécut, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1727. Non-seulement la cour générale du Massachusetts ne s'offensa point d'une supercherie qui mettait à néant une de ses décisions; mais, intimidée sans doute par le mauvais effet de sa première campagne contre la presse, elle s'abstint de toute poursuite ultérieure, quoique le *Courrier* n'eût rien rabattu de la vivacité de son langage ni de l'âpreté de sa polémique. Cependant, si ce journal ne baissa point le ton, il perdit son meilleur rédacteur, celui dont la collaboration donne seule aujourd'hui à la collection du *Courrier* un intérêt historique. Huit mois après la seconde condamnation du journal, Benjamin Franklin quitta Boston.

Des démêlés avec son frère aîné furent la cause déterminante, mais ne furent pas l'unique raison de son départ. Josiah Franklin s'alarmait de l'ardeur que son jeune fils apportait dans les luttes de la presse; il croyait découvrir en lui un irrésistible penchant pour la médisance et la satire, et l'avertissait sans cesse de se tenir en garde contre ces deux défauts. Ce père sensé n'était pas seul de son avis. Bien des gens prenaient mauvaise opinion de ce tout jeune homme déjà si batailleur, et déploraient qu'il ne consacrât son intelligence et son esprit « qu'à ridiculiser et vilipender son prochain. » Franklin d'ailleurs ne se contentait pas d'écrire; il parlait, il recherchait ardemment les occasions de controverse, afin de faire briller la subtilité et la causticité de son esprit. Dans un pays où la dévotion était générale et où elle atteignait si aisément au fanatisme, il mettait la discussion sur les matières religieuses, et débattait les questions de foi avec plus d'ardeur que de prudence et de jugement. Aussi les bonnes âmes le montraient-elles au doigt comme un jeune homme sans religion et même comme un athée. Franklin s'alarma et se fatigua de cette situation, et quelques dégoûts qu'il essuya chez son frère le déterminèrent à quitter furtivement Boston dans l'été de 1723. Franklin, du reste, n'était pas perdu pour le journalisme : nous l retrouverons à Philadelphie.

Le *Courrier* vécut encore quatre années; il ne cessa de paraître qu'en 1727. A cette époque, James Franklin, qui faisait de médiocres affaires à Boston, où plusieurs imprimeries avaient été fondées, se résolut à quitter cette ville. Il émigra dans la colonie de Rhode-Island, où il n'y avait point encore d'imprimerie, et s'établit à Newport, qui demeura jusqu'à la révolution la seconde ville de la Nouvelle-Angleterre. Il y publia, à partir de septembre 1732, la *Gazette de Rhode-Island*. Il mourut deux ans et demi après, en février 1735; mais après une courte interruption son journal fut repris par sa veuve et par ses héritiers. Le départ de James Franklin de Boston mit fin à l'existence du *Courrier;* néanmoins le succès qu'avait obtenu ce journal avait déjà engagé Barthélemy Green, demeuré propriétaire du *Boston News-Letter*, à publier concurremment avec cette feuille, remplie exclusivement de nouvelles et d'annonces, un journal politique et portant à peu près le même titre : ce fut le *Weekly News-Letter*, dont le premier numéro parut le 5 janvier 1727. Green réunit bientôt ses deux journaux en un seul, sous le nom de *Boston Weekly News-Letter;* mais tout en ayant la prétention de faire un journal politique, il s'efforça de vivre en paix avec tout le monde, et ne se permit aucune des témérités qui avaient valu au *Courrier* une dangereuse célébrité. On n'eut jamais le moindre écart à reprocher à Barthélemy Green; c'est ce qu'attesterait au besoin l'épitaphe du digne imprimeur, qu'on lit encore dans le cimetière de Boston : « Il eut soin de ne rien publier qui pût donner offense, et qui fût léger ou nuisible. » Le *Boston News-Letter* sortit des mains de la famille Green en 1769, pour passer entre celles de Draper, imprimeur en titre de la cour générale, qui le fondit avec la *Gazette du Massachusetts*, dont il était propriétaire. Le nouveau journal, qui réunissait les titres de ses deux devanciers, continua de paraître le jeudi.

Au moment où le plus ancien des journaux américains essayait de se transformer, le 27 mars 1727 paraissait le *New-England Journal*, qui fut imprimé

conjointement par Thomas Green et Samuel Kneeland pendant près de vingt-cinq ans. L'un des premiers numéros de ce journal mentionne aux nouvelles locales la mort, à l'âge de 77 ans, de l'oncle de Franklin, Benjamin Franklin, « chrétien rare et exemplaire. » L'apparition du *New-England Journal* coïncide avec la naissance du grand mouvement religieux dont les prédicateurs méthodistes Edwards et Whitefield furent les principaux propagateurs, et qui arriva à son apogée en 1740. Ce fut comme une recrudescence et comme un rajeunissement du puritanisme : on faillit voir renaître les passions religieuses, la rigueur ascétique et l'austère discipline des anciens jours. Le *New-England Journal* fut l'organe de ce mouvement extraordinaire; c'est dire assez que la controverse religieuse et la théologie y tinrent une grande place. « Notre but, disent les éditeurs dans le premier numéro, est de mettre sous les yeux du public tous les renseignemens édifians que nous pourrons recueillir. » En conséquence, ils publiaient de nombreux extraits des ouvrages de piété, et surtout des livres qui pouvaient jeter quelque lumière sur l'état du protestantisme dans le monde, sur ses progrès ou ses souffrances. Du reste, le *New-England Journal* était assez bien fait; si l'élément religieux y prédominait, les nouvelles étrangères et les nouvelles locales n'en étaient pas moins recueillies et classées avec soin. C'est le premier journal américain qui se soit astreint à enregistrer régulièrement les décès et les naissances, pour permettre aux statisticiens de suivre les mouvemens de la population. A l'imitation du *Courrier*, il publiait de temps en temps des essais philosophiques ou littéraires. La tradition rapporte cette part de la rédaction du journal à un prédicateur alors en vogue, le docteur Byles, et à Matthew Adams, ce protecteur bienveillant qui avait mis sa bibliothèque à la disposition de Franklin tout enfant, et à qui celui-ci a consacré dans ses mémoires quelques lignes reconnaissantes. D'après tout ce qui précède, on voit que la politique ne tenait qu'une place secondaire dans le *New-England Journal*, qui ressemblait, plus exactement encore que le *Courrier*, au *Spectateur* et aux autres journaux didactiques de l'Angleterre.

On en peut dire autant du *Weekly Rehearsal*, dont le premier numéro parut le 27 septembre 1731. Ce journal fut fondé et rédigé presque en entier par un homme qui jouait un rôle considérable dans la Nouvelle-Angleterre, par Jérémy Gridley, jurisconsulte profond et bon écrivain, d'opinions libérales, mais très royalistes, et qui eut cette singulière fortune d'instruire et de former pour le barreau plusieurs des promoteurs de l'indépendance américaine. Procureur-général du Massachusetts, député à la législature, colonel de la milice, président de la société maritime, grand-maître des francs-maçons, Jérémy Gridley ne put longtemps cumuler tant de fonctions avec la rédaction d'un journal. Il se défit du *Weekly Rehearsal*, au bout d'un an, en le cédant à son imprimeur, Thomas Fleet. Celui-ci était un radical anglais qui s'était fait plus d'une affaire à Londres pour ses opinions démocratiques et son hostilité contre le haut clergé. En butte à des poursuites pour quelques propos malsonnans tenus à l'occasion d'une procession tory, il émigra en Amérique et s'établit à Boston, où ses descendans existent encore. Fleet avait vu à l'œuvre la presse anglaise; aussi, dès qu'il eut acquis le *Rehearsal*, il s'empressa de transformer complétement ce journal. Il changea son nom contre celui d'*Eve-*

ning Post, il lui fit prendre le format, l'aspect et la distribution des journaux de Londres. L'*Evening Post* vécut vingt-trois ans entre les mains de Fleet et des fils de celui-ci. L'impartialité de sa rédaction, le mérite de ses articles politiques, l'abondance et la variété de ses renseignemens, le choix de ses nouvelles, assuraient à l'*Evening Post* le premier rang parmi les feuilles politiques de la Nouvelle-Angleterre. Il eût été à la tête de toute la presse américaine, si Benjamin Franklin n'était rentré dans la carrière.

Nous avons vu Franklin quitter Boston dans l'été de 1723. C'est dans les mémoires de ce grand homme qu'il faut lire l'intéressante et instructive histoire des épreuves qui l'attendaient à Philadelphie d'abord, et ensuite en Angleterre. Cinq ans plus tard, nous retrouvons Franklin de retour à Philadelphie, établi sur la place du Marché, à la fois imprimeur, libraire et papetier, et faisant aussitôt, grâce à sa bonne conduite et à son activité, une rude concurrence à son ancien patron Keimer, et même à André Bradford. Dès que Franklin se vit à la tête d'une imprimerie, en face de caractères souvent inactifs et de papier blanc, la démangeaison d'écrire le reprit, et il rêva de faire un journal. Il y en avait déjà un à Philadelphie, l'*American Mercury*, établi en 1720 par André Bradford, mais cette circonstance était loin de décourager Franklin. « Je fondais, dit-il, mes espérances sur ce que l'unique journal qui existât alors était tout à fait insignifiant, fort mal administré, dépourvu de tout agrément, et rapportait pourtant de l'argent à Bradford. » Franklin ne sut pas tenir son dessein secret, en attendant qu'il eût réuni les moyens d'exécution nécessaires, et Keimer, averti par une indiscrétion, s'empressa de devancer son jeune concurrent. Il distribua immédiatement dans Philadelphie un prospectus rempli des plus belles promesses, et fit paraître, dès les premiers jours de 1729, un journal qui portait ce titre monstrueux : *l'Instructeur universel dans tous les arts et toutes les sciences, ou Gazette pennsylvanienne*. Un homme moins avisé que Franklin eût été fort embarrassé; en vrai journaliste, il avait sa vengeance toute prête. Il se fit le collaborateur bénévole de Bradford, pour relever le journal de celui-ci et arrêter l'essor de la feuille rivale. L'*American Mercury* publia, sous le titre de *the Busy-Body* (*l'Officieux*), une série d'articles sur les mœurs, les usages et les ridicules du pays, véritable galerie de satires morales, où l'imitation d'Addison est manifeste pour le style et pour les idées. L'allure en est assez vive et la langue en est bonne, mais le fond est des plus minces. Cinq ou six de ces articles sont l'œuvre exclusive de Franklin; pour les autres, il fut aidé ou même suppléé par son ami Breintnall. Les deux collaborateurs, du reste, ne s'étaient point proposé de corriger la société, mais de se créer un cadre pour jeter le ridicule à pleines mains sur le prospectus comme sur le journal de Keimer, et ils arrêtèrent tout net le développement de *l'Instructeur universel*.

Keimer ne put soutenir longtemps la lutte : à l'expiration du troisième trimestre, il fit offrir à Franklin, pour une bagatelle, son journal et ses quatre-vingt-dix abonnés. Franklin accepta immédiatement le marché : Keimer en était pour son mauvais procédé, et se trouvait lui avoir épargné tous les frais de premier établissement. Le premier numéro de la *Gazette de Pennsylvanie*, car tout le reste du titre disparut, qui soit sorti des presses de

Franklin, est le quarantième, publié le 25 septembre 1729. Le jeune imprimeur résolut de métamorphoser complétement le journal dont il était devenu maître, il y mit même une sorte de coquetterie : il se servit de papier bien collé et bien blanc, il fit choix de son plus beau caractère, et soigna extrêmement l'impression; il ne voulut pas seulement être lisible, il voulut être agréable à l'œil. On n'avait encore rien vu de semblable comme typographie dans la province, où les publications du gouvernement étaient faites sur du papier gris et sale, et étaient souvent inintelligibles à force de fautes d'impression; mais la *Gazette de Pennsylvanie* ne se recommanda pas seulement par la beauté de l'exécution matérielle : elle eut tout de suite une politique très nette. Franklin n'ignorait pas, après l'expérience de ce qu'il avait vu à Boston, quel puissant moyen d'influence et d'action, quel admirable instrument est un journal entre des mains fermes, prudentes et honnêtes. Aussi n'hésita-t-il point à prendre part dans les querelles politiques qui divisaient alors la Pensylvanie.

Une lutte assez vive venait de s'engager entre le gouverneur Burnet et l'assemblée, lutte qui devait se continuer sous les gouverneurs suivans. Burnet, conformément à ses instructions, réclamait comme gouverneur un traitement fixe de mille livres sterling une fois voté. L'assemblée, sans chicaner sur le chiffre, voulait que ce traitement fût voté tous les ans avec les dépenses ordinaires. « Elle regardait l'obligation qu'on voulait lui imposer comme contraire à la charte de la province et à la grande charte. Elle croyait à la nécessité d'une dépendance mutuelle entre le gouverneur et les gouvernés. Rendre le gouverneur indépendant ne pouvait manquer d'être dangereux et funeste pour la liberté de la province; c'était le plus court chemin vers la tyrannie. On croyait d'ailleurs que la province n'en demeurait pas moins dans la dépendance de la couronne, lorsque le gouverneur à son tour dépendait de ses administrés et de sa propre conduite pour un traitement libéral, puisque les actes qu'il pouvait être contraint de sanctionner avaient besoin pour être valables de l'approbation de la métropole. » Dès le 2 octobre 1729, c'est-à-dire dès le second numéro qu'il publia, Franklin se prononça de la façon la plus catégorique pour l'assemblée dans un article qu'il rédigea lui-même et dont la lecture est encore curieuse. Ceux qui savent que le gouvernement anglais voyait de très mauvais œil les assemblées coloniales débattre sans cesse leurs droits et leurs franchises, et les colons discuter sur la politique au lieu de planter du tabac et du coton, ne peuvent s'empêcher de prendre pour autant d'épigrammes les complimens un peu ironiques que Franklin adresse à la mère-patrie. Après avoir loué le gouverneur de l'honorable fidélité avec laquelle il suivait les instructions qui lui étaient envoyées d'Angleterre, Franklin poursuivait ainsi : « L'amour et le dévouement de cette province pour la dynastie actuelle sont trop connues pour qu'on puisse seulement soupçonner sa fidélité. On nous permettra donc de donner aussi quelques éloges à cette assemblée qui continue à soutenir si résolûment ce qu'*elle croit* être son droit, le droit du peuple qu'elle représente, et cela en dépit des manœuvres et des menaces d'un gouverneur renommé pour son adresse et son habileté politique, soutenu par des instructions venues d'Angleterre, et puissamment aidé par cet avantage assuré à sa politique de pou-

voir attirer à son parti les hommes influens par la libre disposition de tant de postes qui donnent honneur et profit. Notre heureuse mère-patrie remarquera peut-être avec satisfaction que, si ses coqs belliqueux et ses limiers incomparables perdent de leur feu et de leur intrépidité naturelle, quand ils sont transportés sous un autre climat comme ce peuple l'a été, — du moins ses *fils*, même à l'extrémité du monde, même à la troisième et quatrième génération, conservent encore cet ardent amour de la liberté et cet indomptable courage qui de tout temps ont si glorieusement distingué les Bretons et les Anglais entre tous les hommes. »

Cette déclaration de principes donna pour abonnés à Franklin tous les membres de l'assemblée; elle lui fit en outre des recrues dans le gros du parti populaire, et fut pour lui la source de divers avantages. « Les hommes importans de la province, dit-il, voyant un journal entre les mains de gens qui savaient aussi se servir d'une plume, jugèrent à propos de m'être agréables et de me venir en aide. » Franklin en effet ne tarda pas à devenir l'imprimeur de l'assemblée, puis le rédacteur de ses procès-verbaux. Lorsque la province émit du papier-monnaie, ce fut lui qui fut chargé de l'imprimer, ce qui lui valut par contre-coup l'impression du papier-monnaie des provinces voisines. Aucun autre imprimeur n'aurait pu faire aussi bien que lui et à si bon compte; pourtant on n'eût peut-être pas songé à lui sans son journal. A la différence de la plupart des hommes qui rejettent volontiers loin d'eux l'échelle dont ils se sont servis, Franklin aima toujours son métier et lui demeura reconnaissant. Quand il enregistre dans ses mémoires quelqu'un de ces petits avantages qui furent pour lui autant de pas vers la fortune, il ne manque jamais de s'écrier : « Voilà ce que me valut d'avoir appris quelque peu à écrivasser! (*to scribble.*) »

La *Gazette de Pennsylvanie* eut bientôt un grand nombre d'abonnés, et le propriétaire de l'*American Mercury* en prit naturellement ombrage. Bradford, qui était directeur des postes, ne craignit pas, pour nuire à son concurrent, d'interdire aux courriers de se charger de la *Gazette*, et de prendre aucune lettre, aucune dépêche à l'adresse de Franklin. Celui-ci trouva le procédé peu loyal, et il le déjoua en gagnant à prix d'argent les courriers. Néanmoins le public demeura convaincu que le journal de Franklin était confiné dans Philadelphie, et qu'il avait par conséquent une circulation moins étendue que le journal de la poste, qui pouvait aller partout. Par suite de cette opinion, presque toutes les annonces étaient portées au *Mercury*, et Bradford se faisait ainsi à peu de frais un beau revenu. Après d'inutiles efforts, Franklin finit par s'adresser au directeur-général des postes, et réclama contre l'usage exclusif de la poste que Bradford s'attribuait au préjudice de ses concurrens et du public. Le directeur-général lui donna gain de cause, et on lit dans la *Gazette* du 28 juillet 1735 l'avis suivant : « Grâce à l'indulgence de l'honorable colonel Spotswood, directeur-général des postes, l'imprimeur de ce journal est autorisé à expédier la *Gazette* franche de port sur tout le parcours de la route postale, de la Virginie à la Nouvelle-Angleterre. » Deux ans plus tard, en 1737, Spotswood, mécontent de la négligence que Bradford apportait dans son service et de la façon irrégulière dont il tenait ses comptes, le destitua et offrit la direction des postes à Franklin, qui l'accepta

dans l'intérêt de son journal. « Les appointemens étaient minces, dit-il, mais les facilités de correspondance que me donnait cette position me permirent d'améliorer mon journal, augmentèrent le nombre des abonnés et multiplièrent les annonces, si bien que la *Gazette* finit par me rapporter un gros revenu. » Le préjugé qui avait été préjudiciable à Franklin opérait désormais en sa faveur; le *Mercury* perdit ce que gagnait la *Gazette*, et, satisfait de ce retour de la fortune, Franklin ne songea point à rendre à Bradford le tour que celui-ci lui avait joué en mettant l'interdit sur son journal.

On sera peut-être curieux de savoir quelles étaient la célérité et la régularité de cette poste dont la faveur faisait et défaisait la fortune des journaux. Nous voyons par un avis inséré dans le *Boston-News-Letter* qu'à la fin de 1714 on établit un service postal entre Boston et New-York, les deux plus grandes villes des colonies. Tous les quinze jours, des courriers partaient de chacun des deux points extrêmes pour se rencontrer alternativement à Saybrook et à Hartford, les deux principaux centres de population du Connecticut, et y échanger leurs sacs de lettres. Chacun de ces courriers distribuait lui-même le long de la route les lettres des stations intermédiaires. Les choses étaient moins avancées encore en Pensylvanie, ainsi que le prouve l'avis suivant inséré dans la *Gazette* à la date du 27 octobre 1737, pour annoncer l'entrée en fonctions de Franklin : « Avis est donné au public que le bureau de la poste est établi maintenant chez Benjamin Franklin, rue du Marché, et qu'Henry Pratt est nommé courrier de la poste pour toutes les étapes entre Philadelphie et Newport, en Virginie. Il part vers le commencement de chaque mois et revient au bout de vingt-quatre jours. Les particuliers, les commerçans et autres peuvent être assurés qu'il transportera soigneusement leurs lettres et exécutera fidèlement leurs commissions, ayant déposé à cette fin un bon cautionnement entre les mains de l'honorable colonel Spotswood, directeur-général des postes pour toutes les possessions de sa majesté en Amérique. » Six ans plus tard, en 1743, un léger progrès fut accompli : la poste partait de Philadelphie pour New-York tous les huit jours en été et tous les quinze jours en hiver; la poste pour la Virginie partait une fois par quinzaine en été et une fois par mois en hiver.

Revenons à la *Gazette de Pennsylvanie*. Franklin avait deux qualités qui ne se trouvent pas toujours réunies chez le même homme : il avait l'esprit à la fois inventif et pratique. Aussi son journal fut-il entre ses mains un puissant instrument de progrès, une tribune toujours au service de toute amélioration, de toute pensée utile. Il ne se bornait pas en effet à traiter les questions politiques, quoiqu'il fût l'âme du parti populaire; il étudiait avec soin les intérêts locaux. Dès que son attention était appelée sur un mal, il cherchait aussitôt le remède, faisant aussi bon accueil aux suggestions d'autrui qu'à ses inspirations propres et allant droit à l'application. C'est dans son journal qu'il émit plusieurs de ses idées les plus utiles, qu'il fit comprendre, par exemple, à ses concitoyens la nécessité de tenir prêts les moyens d'éteindre les incendies très fréquens et très désastreux dans une ville nouvelle et remplie de constructions en bois. Il en résulta la formation de compagnies de pompiers, munies de pompes déposées en lieu sûr et toujours prêtes à fonctionner, institution que l'Angleterre a empruntée à l'Amérique,

et la France à l'Angleterre. La sécurité des personnes et des propriétés n'avait d'autre garantie à Philadelphie que la surveillance négligente de la milice urbaine. On dut au journal de Franklin l'institution d'une garde de nuit permanente et les moyens de subvenir à cette dépense. Ce fut encore la *Gazette* qui appela l'attention des autorités provinciales et du gouvernement anglais sur la nécessité de mettre en état de défense les côtes et les frontières de la Pensylvanie.

C'était là, après tout, d'assez grands intérêts, mais Franklin ne dédaignait pas non plus les petites réformes et les améliorations de détail. C'est ainsi qu'il fit paver le marché de Jersey, qui était proche de sa maison, puis sa rue, qui conduisait au marché, puis finalement la ville tout entière. La ville pavée, il s'agissait de la tenir propre. Franklin suggéra et fit adopter un système de cotisation pour faire balayer deux fois par semaine ces pavés dont on lui devait l'idée. Ce grand homme était peut-être plus fier de ces petits succès dus à son journal que de ses plus belles découvertes en physique. Il rapporte ces victoires de sa plume avec complaisance, n'oubliant jamais de dire que c'est à force de causer et de barbouiller du papier qu'il a fait prévaloir telle ou telle réfome utile. Il nous raconte même, à propos d'une idée d'autrui, quelle était sa règle de conduite et sa petite tactique. Un de ses meilleurs amis, le docteur Bond, eut, en 1751, la pensée d'établir à Philadelphie un hôpital pour les malades indigens et les émigrans. Il se donna une peine extrême pour recueillir des souscriptions; mais l'idée d'un hôpital était toute nouvelle en Amérique, on ne comprenait bien ni le projet lui-même ni les moyens d'exécution, et les démarches du docteur eurent peu de succès. Bond vint conter sa mésaventure à Franklin, ajoutant que si personne ne souscrivait, c'est que lui, Franklin, l'âme de toutes les améliorations, ne se mêlait pas de l'affaire. « Je questionnai le docteur, dit Franklin, sur la nature et sur l'utilité probable de son projet, et recevant de lui des explications satisfaisantes, non-seulement je m'inscrivis parmi les souscripteurs, mais j'entrai de grand cœur dans le dessein de provoquer les souscriptions d'autrui. Seulement, avant toute sollicitation individuelle, j'entrepris de préparer les esprits en écrivant sur ce sujet dans le journal; ce qui était ma constante habitude en pareil cas, et ce que le docteur avait négligé de faire. » Franklin écrivit donc dans la *Gazette de Pennsylvanie* deux articles sur le projet du docteur Bond, puis ces deux articles furent réimprimés en brochure et distribués. Les souscriptions affluèrent, et le premier hôpital américain fut fondé.

Si fécond cependant que fût l'esprit de Franklin, il n'avait pas toujours des réformes à proposer ou à patroner; en outre les nouvelles chômaient quelquefois, la malle d'Angleterre n'arrivait qu'une fois par mois en été, et à de plus longs intervalles encore en hiver. Comment remplir le journal d'une malle à l'autre sans nouvelles d'outre-mer et sans discussions locales? Les autres feuilles d'Amérique faisaient flèche de tout bois, et on lit dans un journal de cette époque le séduisant appel que voici : « Tous les gens d'esprit, soit en cette ville, soit à la campagne, feraient plaisir à l'éditeur en lui envoyant par écrit et franc de port leurs réflexions. Nous désirons en effet que les affaires de la Nouvelle-Angleterre ne tombent pas dans un complet oubli,

comme les affaires et l'histoire des anciens habitans de ce pays. Nous imprimerons ces communications avec soin, sur le plus beau papier possible et dans le format in-4°. » Franklin, quoique plus riche de son propre fonds, se trouvait aussi quelquefois en présence d'une page blanche; mais il faisait tourner au profit de la morale ces lacunes de la politique. « Je considérais aussi mon journal, dit-il quelque part, comme un moyen de plus de répandre l'instruction, et dans cette vue j'y réimprimais fréquemment des extraits du *Spectateur* et d'autres écrits moraux; j'y publiais aussi parfois de petites pièces de ma façon qui avaient été composées pour être lues au sein de notre société littéraire. » Franklin cite particulièrement deux pièces de ce genre : « un dialogue socratique tendant à prouver qu'un homme vicieux, quels que soient ses dons naturels et ses talens, ne peut jamais être avec justesse qualifié d'homme de sens; et un discours sur l'empire à exercer sur soi-même, ayant pour objet de montrer que la vertu n'est bien assurée qu'autant que la pratique du bien est passée en habitude, et ne rencontre plus l'opposition d'inclinations toutes contraires. » On voit, par les paroles mêmes que nous venons de citer, que Franklin conservait pour *le Spectateur* une admiration persévérante. L'imitation d'Addison est manifeste dans son journal : Franklin emprunte la manière, le ton, et jusqu'à la mise en scène de l'écrivain anglais. Ses articles sont de petits essais de morale, ou le développement de pensées philosophiques, parfois de simples lieux communs, médiocrement rajeunis. On trouve dans le nombre une couple de portraits à la façon de La Bruyère, et finement esquissés; mais le cadre que Franklin affectionne est celui d'une lettre, et il prend à ravir le ton du badinage ou celui d'une malicieuse bonhomie. Il s'est adressé à lui-même une foule de lettres humoristiques sur des points de morale pratique et sur l'économie domestique. Un assez grand nombre de ces articles ont été recueillis dans l'édition des œuvres complètes de Franklin, par M. Jared Sparks; nous n'en citerons donc aucun, préférant nous en tenir à une annonce qui se trouve dans le numéro du 23 juin 1737 : « Il a été enlevé, il y a quelques mois, d'une des stalles de l'église, un livre de prières relié en rouge, doré et portant sur les deux couverts les initiales D et F (Deborah Franklin). La personne qui a pris ce livre est invitée à l'ouvrir, à y lire le huitième commandement, et à le replacer ensuite dans la stalle où il était, moyennant quoi il ne sera plus question de rien. » Nous ne savons si la femme de Franklin retrouva son livre de prières à sa place, mais l'avis au voleur méritait ce succès : il est caractéristique, et montre mieux que de longues citations la manière originale de cet excellent journaliste et le tour piquant qu'il savait donner à ses idées.

L'âge et l'expérience avaient corrigé chez Franklin ce penchant à la satire et à la malignité qu'il s'accuse d'avoir trop écouté dans sa jeunesse; aussi la *Gazette* ne lui attira-t-elle aucun des désagrémens que le *Courrier* avait valus à son frère et à lui. Il publia même dans son journal, en 1757, sur la liberté de la parole et de la presse, un article dont les doctrines étonneraient bien ses successeurs de la presse américaine. Franklin avait d'autant plus de mérite à s'observer ainsi, qu'il était, comme les journalistes de tous les temps et de tous les pays, en butte à de perpétuelles obsessions de la part de tous les gens qui avaient une rancune à satisfaire ou un amour-propre à soulager. Il rend

témoignage lui-même de ces importunités intéressées et du soin avec lequel il se surveillait : « Dans la direction de mon journal, dit-il, je m'attachais à exclure toutes ces diffamations, toutes ces attaques personnelles qui, dans ces dernières années, ont fait si grand tort à notre pays. Toutes les fois qu'on me demandait l'insertion d'un article de ce genre, et que l'auteur, suivant l'usage, invoquait la liberté de la presse et comparait les journaux aux diligences, où tout le monde a droit à une place pour son argent, je répondais invariablement que j'imprimerais cet article séparément si l'auteur le désirait, et lui fournirais autant d'exemplaires qu'il en voudrait distribuer lui-même, mais que je ne voulais pas prendre sur moi de répandre ses attaques; que j'avais contracté vis-à-vis de mes abonnés l'engagement de leur fournir une lecture utile ou agréable, et que je ne pouvais, sans une injustice manifeste, remplir leur journal de querelles particulières qui ne les intéressaient en rien. »

Franklin écrivait ces lignes dans sa vieillesse, longtemps après avoir quitté la carrière, et quand il se rendait à lui-même ce témoignage, il ne pouvait se dissimuler que son exemple n'avait été suivi ni par ses contemporains, ni surtout par ses successeurs. Aussi ajoute-t-il, peut-être par allusion aux attaques incessantes dont lui-même, dont Washington, dont les défenseurs les plus dévoués de l'indépendance furent l'objet de la part de la presse américaine : « Aujourd'hui la plupart de nos imprimeurs ne se font aucun scrupule de satisfaire et de flatter la malice des gens par de fausses accusations contre les plus nobles réputations du pays, et d'augmenter les animosités mutuelles jusqu'à provoquer des duels. De plus ils poussent l'indiscrétion jusqu'à publier sur le gouvernement des états voisins, et même sur la conduite des meilleurs alliés de la nation, des réflexions injurieuses qui peuvent entraîner les plus funestes conséquences. Je ne parle de tout ceci que pour faire réfléchir les jeunes imprimeurs, et pour les encourager à ne pas salir ainsi leurs presses, et à refuser avec fermeté de ternir par ces ignobles pratiques l'honneur de la profession. Ils peuvent voir, par mon exemple, qu'après tout cette ligne de conduite ne sera nullement préjudiciable à leurs intérêts. »

Franklin n'avait point en effet à se plaindre de la fortune : son journal, qui était déjà une entreprise assez lucrative, lui avait valu une clientèle nombreuse, les impressions de la législature coloniale et plusieurs commandes importantes; il était l'imprimeur le plus occupé, non-seulement de la Pensylvanie, mais des provinces voisines. L'*Almanach du bonhomme Richard,* qu'il publia vingt-cinq ans, et dont il vendait, en dépit des contrefaçons et des imitations, le nombre presque incroyable de dix mille exemplaires, représentait à lui seul un revenu considérable dans un pays tout neuf où l'argent était rare; n'oublions pas non plus la direction des postes, à laquelle un traitement était attaché. Enfin, par l'influence croissante de la *Gazette,* des services rendus et de la fortune, Franklin, d'abord secrétaire-rédacteur de l'assemblée coloniale, était devenu député lui-même et l'âme du parti populaire. Dès qu'il fallait composer une commission ou remplir un poste de confiance, il était le premier sur lequel on jetât les yeux; aussi dut-il songer à se décharger d'une partie de ses occupations, et surtout de la direction de son imprimerie : il prit pour associé un Écossais du nom de David Hall. Cette

association, qui commença en 1748, dura dix-huit ans. David Hall se consacra tout entier aux impressions, à la librairie et à la vente du papier : c'était en effet Franklin qui fournissait de papier plusieurs des imprimeurs américains, trop pauvres pour s'approvisionner directement en Angleterre. Franklin continua à s'occuper spécialement de la *Gazette*, car on voit, par sa correspondance avec sa femme, que même dans ses missions à la frontière, soit pour négocier avec les Indiens, soit comme commissaire de la province près de l'armée, il se faisait suivre par ses lettres, ses journaux et les cancans de la province, ce qu'il appelle les histoires de X, Y, Z, et il gronde quand la bonne Deborah, trop occupée dans son ménage, a oublié de lui écrire et de lui envoyer les journaux des provinces du nord. En 1757 seulement, lorsque Franklin reçut de l'assemblée de Pensylvanie sa première mission en Angleterre, la *Gazette* tomba aux mains de David Hall; celui-ci la dirigea avec prudence et habileté, et en 1766, quand il eut complétement remboursé Franklin, il demeura seul maître de l'imprimerie et du journal qui en était une dépendance (1).

Même après cette séparation, Franklin ne rompit pas complétement avec la *Gazette de Pennsylvanie;* il y publia de loin en loin quelques lettres et quelques articles, lorsqu'il voulut donner son avis, ou lorsqu'il eut besoin d'intervenir dans les affaires intérieures de la province. Il aimait trop son métier pour y renoncer entièrement, et il connaissait trop bien le parti qu'on peut tirer de la publicité pour ne pas s'en servir au profit de la cause qu'il soutenait. Il suivait donc avec une attention extrême la presse anglaise, et ne manquait jamais d'adresser des rectifications à qui de droit, quand on médisait de ses commettans, quand on mettait en doute la fidélité des Américains ou qu'on les tournait en ridicule. L'opposition anglaise appuyait les réclamations des colonies; Franklin était en relation avec les journaux de l'opposition et leur fournissait des notes et des articles. C'est ainsi que le *Chronicle* de Londres publia en 1766 les lettres de Franklin à Shirley sur les taxes qu'on voulait imposer aux colonies; en 1767, une apologie des colonies accusées de favoriser la contrebande; en 1768, un exposé des griefs et des prétentions des Américains. On voit donc que, pour avoir passé les mers et avoir changé de théâtre, Franklin n'avait pas brisé sa plume. Cependant l'histoire de ce grand homme ne nous appartient plus, dès qu'il cesse d'être directeur de journal, et que ses relations avec la presse deviennent purement accidentelles; laissons-le donc suivre la brillante carrière dont la presse lui a ouvert l'entrée, et revenons à notre sujet.

Le premier-né de la presse avait attendu quinze ans l'apparition d'une feuille rivale; les vingt années qui suivirent furent plus fécondes. En 1740, il existait déjà quatorze journaux en Amérique. On en comptait cinq dans la seule ville de Boston : le *Boston Weekly News-Letter*, de Green l'aîné; la *Gazette de Boston*, de Thomas Green; le *New-England Journal*, de Thomas Green et Samuel Kneeland; le *Post-Boy*, journal de la direction des postes;

(1) Dans une lettre adressée d'Amérique à Franklin à la fin de 1766, la *Gazette* est appelée « le journal de M. Hall, » et au commencement de 1767 Franklin parle de son association avec Hall comme expirée. David Hall mourut en 1772.

enfin l'*Evening-Post*, de Thomas Fleet. New-York en avait deux : la *Gazette* et le *Journal*. Dans le Maryland, une *Gazette* avait été publiée à Annapolis, de 1727 à 1736, par William Parker. Après neuf années d'interruption, elle fut ressuscitée en 1745 par Jonas Green, et ne cessa plus de paraître régulièrement. La *Gazette de Maryland* existe encore, et se trouve le plus ancien des journaux américains. La Caroline du sud avait une *Gazette* à Charlestown depuis 1731, le Rhode-Island une à Newport depuis 1732, la Virginie une également à Williamsburgh depuis 1736. La Pensylvanie était, après le Massachusetts, la province la mieux partagée. On trouvait à Philadelphie la *Gazette* et le *Mercury*, qui devait en 1742 passer aux mains de William Bradford et devenir le *Journal de Pennsylvanie*, et à Germantown un journal allemand, fondé en 1739 par un nommé Sower. Ce dernier fait est curieux, mais il n'est pas le seul qui prouve que les Allemands affluaient déjà en Pensylvanie, où ils forment aujourd'hui au moins la moitié de la population. Sur six imprimeries alors établies dans la colonie, deux n'imprimaient que l'allemand, deux imprimaient l'allemand et l'anglais, deux seulement étaient complétement anglaises. En 1743, un journal allemand fut établi à Philadelphie par un allemand nommé Anthony Ambruster, à qui Franklin dut défendre de faire usage de son nom. En 1751, un journal fut publié à Lancaster, moitié en allemand et moitié en anglais. Du reste, dès cette époque, quand on voulait qu'une annonce s'adressât à tout le monde, on était obligé de la publier à la fois en anglais et en hollandais, afin qu'elle fût comprise des Allemands de la Pensylvanie et des riches familles hollandaises de la province de New-York.

A la date à laquelle nous sommes arrivés, et en présence de quatorze journaux, nous pouvons considérer la presse périodique comme bien établie en Amérique. Les années suivantes virent naître un nombre encore plus considérable de feuilles politiques : bientôt non-seulement chaque colonie, mais chaque ville un peu importante aura la sienne. Ce serait donc se perdre dans des détails infinis que de vouloir faire connaître l'origine et la fortune de ces feuilles, souvent insignifiantes et presque toujours éphémères. C'est l'histoire collective des journaux qu'il nous faut poursuivre désormais, en essayant de montrer le rôle de la presse dans les affaires intérieures des colonies et son influence sur les événemens.

II.

Les écrivains qui, soit en Angleterre, soit en France, se sont occupés des États-Unis, ne font presque tous commencer l'histoire des colonies américaines qu'à la veille même de leur rupture avec la métropole, à l'opposition que rencontra l'acte du timbre. Si les cent années qu'on néglige ainsi méritaient cet oubli, ne serait-ce point un légitime sujet de surprise que de trouver tant de décision, de fermeté et d'ensemble dans la résistance des colonies sur une question de principe? car il n'y avait rien d'excessif ni d'onéreux dans les impôts décrétés par le parlement. Cette lutte juridique et légale qui précède la lutte à main armée, cette union, cette énergie, cette prudence soutenues pendant quinze ans, ne sont point le fait d'un peuple au berceau. Le

fait est que la population des États-Unis n'en était pas à faire son apprentissage de la liberté. Cette société si jeune encore était, pour l'éducation politique, au niveau, sinon en avance de l'Angleterre elle-même. L'Amérique avait faiblement ressenti le contre-coup des révolutions de la métropole. Le puritanisme, faisant prévaloir dans la société civile les idées et les formes de son organisation religieuse, avait pu développer presque sans résistance les principes démocratiques qu'il contient en germe : la nécessité, cette incomparable maîtresse, avait enseigné aux colonies à s'administrer et à se défendre elles-mêmes. Enfin le pouvoir royal, représenté par des gouverneurs changés à tout instant et sans cesse incertains du lendemain, avait toujours été faible, précaire, hors d'état de mettre obstacle aux progrès de l'esprit de liberté.

Si le parlement d'Angleterre rencontra en Amérique des adversaires habiles et décidés qui ne faiblirent jamais et qui lui rendirent coup pour coup, c'est que la lutte contre la métropole avait été précédée, comme préparation et comme apprentissage, par la lutte obscure des assemblées provinciales contre les gouverneurs, qui représentaient ou la royauté ou les propriétaires féodaux. Il n'était pas une assemblée coloniale qui ne prétendît, vis-à-vis du gouverneur, à tous les droits que le parlement anglais exerçait vis-à-vis de la couronne. Cette lutte commença avec les premières années du XVIIIe siècle, et se termina presque partout, vers le milieu du siècle, par le triomphe des assemblées. Le lendemain de leur victoire, les assemblées se trouvèrent en face du parlement et l'affrontèrent avec le même succès. Les journaux américains, qui exercèrent une influence décisive sur cette seconde lutte, avaient eu une part modeste, mais réelle, à la première.

Jefferson n'a point dédaigné d'écrire l'histoire des démêlés de la Virginie avec ses gouverneurs. Lui-même y avait pris une part active, et c'est la réputation d'écrivain et d'orateur qu'il s'y était faite qui lui valut d'être envoyé, malgré sa jeunesse, au congrès continental, pour y représenter la province. C'est également au milieu de ces luttes obscures que Patrick Henry acquit cette popularité qui lui permit d'exercer une action décisive sur l'esprit de ses compatriotes aux jours de la révolution. On connaît déjà le rôle joué par Franklin dans l'histoire intérieure de la Pensylvanie; deux ouvrages publiés par lui en Angleterre, et dont l'un eut à Londres même deux éditions, font connaître dans le plus grand détail tous les points en litige entre les colons et les descendans de Penn, demeurés propriétaires de la province. Ces deux ouvrages sont en quelque sorte le résumé de la polémique soutenue pendant trente ans par Franklin en faveur du parti populaire, depuis le jour où il devint maître de la *Gazette de Pennsylvanie*. C'est l'influence acquise par Franklin, comme l'écrivain et la sentinelle vigilante du parti colonial, qui lui valut d'être envoyé à l'assemblée, et de voir chaque fois sa réélection combattue avec acharnement par les gouverneurs. On réussit enfin à l'écarter de l'assemblée; mais celle-ci le vengea noblement en le chargeant d'aller défendre à Londres, devant le conseil du roi et devant le parlement, les intérêts qu'on avait voulu priver de son appui.

Nulle part la lutte entre l'assemblée coloniale et les gouverneurs royaux ne fut plus vive et plus obstinée que dans la colonie de New-York. Cette lutte y trouvait pour alimens les traditions libérales soigneusement conservées par

les riches propriétaires d'origine hollandaise, et la répulsion instinctive ressentie par cette partie de la population pour tout ce qui venait d'Angleterre. New-York, que la métropole avait dotée de franchises, qu'elle avait embellie de constructions dispendieuses, qu'elle avait comblée de faveurs de toutes sortes, New-York, résidence d'un gouverneur habituellement pris dans la haute aristocratie et d'un nombreux personnel de fonctionnaires, New-York, garnison préférée des fils de famille, qui y menaient grand train, était toute dévouée à la couronne; Albany était dans des sentimens tout contraires, et le fonds de la population dans les campagnes appartenait tout entier à l'opposition. La lutte atteignit son apogée sous le gouvernement de William Cosby, de 1732 à 1736. William Bradford, père d'André Bradford de Philadelphie, avait fondé, en 1725, un journal hebdomadaire, la *Gazette de New-York*. Ce journal était dans les intérêts du gouverneur, ou, comme on disait déjà, de la cour. Le chef de l'opposition, Rip Van Dam, dont le nom trahit assez l'origine hollandaise, encouragea un imprimeur de ses compatriotes, John Peter Zenger, à entrer à son tour dans la carrière. Le *New-York weekly Journal* (*Journal hebdomadaire de New-York*) parut en 1733, et prit une attitude très-hostile vis-à-vis du gouverneur et de son conseil. Outre le *Journal*, on publiait de temps en temps des ballades où on tournait en ridicule les partisans de William Cosby dans la législature. Le gouverneur et le conseil prirent fort mal ces attaques, et, par un arrêté motivé, déclarèrent que les nos 7, 47, 48 et 49 du journal de Zenger et deux des ballades publiées par le même imprimeur étaient attentatoires à la dignité du gouvernement de sa majesté, contenaient des outrages contre la législature et les personnes les plus distinguées de la colonie, et tendaient à provoquer à la sédition et au trouble. En conséquence, journaux et ballades furent condamnés à être brûlés par la main du bourreau. A l'ouverture de la session législative, en octobre 1734, l'assemblée fut invitée à voter une récompense pour arriver à découvrir les auteurs de ces libelles séditieux; mais les membres de l'opposition, qui goûtaient fort les articles du *Journal*, et qui passaient même pour les écrire, étaient en majorité dans l'assemblée, et on vota l'ordre du jour sur cette proposition. Alors le gouverneur et le conseil firent intenter directement des poursuites par le procureur-général; Zenger fut arrêté et traduit devant la justice comme coupable de diffamation et de calomnie.

Ce procès mit toute la colonie en émoi. Les avocats de Zenger, Alexander et Smith, commencèrent par attaquer la compétence du tribunal. Au lieu d'avoir été nommés par la couronne et à vie, les juges avaient été nommés par le gouverneur Cosby seul, sans le concours du conseil, et par commission temporaire indéfiniment révocable. Les avocats prétendirent que les membres de la cour ne siégeaient pas en vertu d'une investiture légale, et n'offraient à l'accusé aucune garantie d'impartialité. La cour frappa de suspension les deux avocats, comme coupables d'offense envers elle. Zenger constitua deux nouveaux avocats, John Chambers de New-York, et le doyen du barreau de Philadelphie, André Hamilton, qui fit le voyage tout exprès pour plaider cette cause. Une foule considérable accourut pour assister aux débats. Zenger se reconnut l'imprimeur et l'éditeur des journaux incriminés,

il assuma la responsabilité de tous les articles, et il demanda à faire la preuve des faits articulés. Le président se refusa à laisser faire cette preuve, parce qu'elle ne pouvait qu'aggraver la diffamation. Il prétendit même, selon la jurisprudence qui prévalait alors en Angleterre, que le jury, juge du fait, devait se borner à constater si Zenger était ou non l'éditeur des articles incriminés, et laisser à la cour, juge du point de droit, l'appréciation du caractère diffamatoire de ces articles. André Hamilton soutint la thèse contraire. « Puisqu'on nous refuse de faire la preuve des faits, dit-il aux jurés, c'est votre conscience que nous invoquons en témoignage de nos assertions. Si vous croyez que nous avons dit vrai, souvenez-vous que vous avez le droit d'apprécier aussi bien que de constater les faits, et que c'est peut-être votre devoir d'user de ce droit. » Il termina par ces paroles : « La question qui se débat devant vous n'est pas seulement la cause d'un pauvre imprimeur, ni même celle de la colonie de New-York seule; c'est la meilleure des causes, la cause de la liberté. Tout homme qui préfère l'indépendance à une vie d'esclavage bénira et honorera en vous les hommes dont l'impartial verdict, comme un fondement inébranlable, aura assuré à nous, à notre postérité, à nos voisins ce droit que nous donnent et la nature et la dignité de notre pays, la liberté de combattre l'arbitraire en disant, en écrivant la vérité. » Le jury presque sans délibérer acquitta Zenger, et son verdict fut accueilli dans la salle par trois salves d'applaudissemens : Zenger fut mis en liberté le lendemain, après huit mois de détention préventive. Le conseil municipal de New-York vota des remerciemens à Hamilton, et lui conféra le droit de bourgeoisie « pour son habile et généreuse défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse. » Le diplôme de bourgeoisie fut présenté à Hamilton dans une boîte d'or du poids de cinq onces et demie; sur le couvercle étaient gravées les armes de la ville avec cette inscription : *Demersæ leges, timefacta libertas tandem emergunt.* On lisait à l'intérieur : *Non nummis, virtute paratur,* et autour de la boîte ce mot de Cicéron : *Ita cuique eveniat ut de republica meruit.* Telle fut l'impression produite par ce procès, que, cinquante ans plus tard, Gouverneur Morris ne craignait pas d'appeler l'acquittement de Zenger « l'aube de la révolution américaine. »

Pierre Zenger mourut dans l'été de 1746, la publication de son journal fut continuée après lui par sa veuve et ensuite par son fils John Zenger. La qualité d'organe de l'opposition semble du reste avoir valu au *Journal de New-York* plus de popularité que d'argent, car, en tête du numéro du 25 février 1751, on lit l'avis au public qui suit :

« MM. les abonnés de la campagne sont instamment priés d'envoyer l'arriéré de ce qu'ils doivent; s'ils ne s'acquittent promptement, je suspendrai l'envoi du journal, et je verrai à faire rentrer mon argent autrement. Quelques-uns de ces abonnés commodes sont en arrière de plus de sept années. Après les avoir servis tant d'années, je crois qu'il est temps et grand temps qu'ils me remboursent mes avances, car la vérité est, ils peuvent m'en croire, que j'ai usé mes habits jusqu'à la corde.

« *N. B.* Messieurs, si vous n'avez pas d'argent comptant par devers vous, pensez pourtant à votre imprimeur; quand vous aurez lu cet avis et que vous y aurez réfléchi, vous ne pouvez faire moins que de dire : « Allons, ma

femme (c'est aux gens mariés surtout que je m'adresse, mais que les célibataires en fassent leur profit), allons, ma femme, envoyons à ce pauvre imprimeur de la farine ou quelques jambons, du beurre, du fromage ou de la volaille, etc.! En attendant, je suis votre serviteur, JOHN ZENGER. »

Il ne semble point que cet appel attendrissant ait eu beaucoup de succès, et qu'à défaut de l'argent comptant, qui était alors fort rare dans les colonies, les provisions aient afflué chez Zenger, car dans le courant de l'année suivante il fut obligé de suspendre la publication du *Journal de New-York*. Cette publication ne fut reprise qu'après un intervalle de plusieurs années, à l'époque des premiers démêlés des colonies avec l'Angleterre, lorsque l'opposition sentit de nouveau le besoin d'un organe spécial. La presse n'était point un métier lucratif, car de 1740 à 1770 on voit naître et mourir à New-York douze ou quinze journaux dont quelques-uns n'ont pas vécu plus de deux ou trois ans. Un de ceux qui fournirent la carrière la plus longue fut *le Postillon hebdomadaire*, fondé en janvier 1743 par James Parker, et qui allait entrer dans sa dixième année, lorsque Parker se mit la justice à dos par un article contre l'église épiscopale, plus puissante à New-York que dans aucune autre colonie. C'est une lettre de Franklin qui nous apprend ce fait en même temps qu'elle nous révèle l'opinion de ce grand homme sur les procès de presse. La lettre est adressée à Cadwallader Colder, qui remplissait à New-York les fonctions de conseiller près le gouverneur, et qui fut même quelque temps vice-gouverneur : « J'apprends, écrit Franklin, que Parker a fait la sottise de publier dans son journal un article qui lui suscite bien des tracas. Je ne puis imaginer comment il s'est laissé aller à cette publication, car je le connais pour un croyant sincère et très opposé à tout ce qu'on appelle *liberté de penser*. Il est maintenant fort au regret de ce qu'il a fait et me demande d'intervenir près de vous pour que vous obteniez du gouverneur une ordonnance de non-lieu, promettant d'être très circonspect à l'avenir et très attentif à ne plus donner pour la politique ou la religion aucun sujet de plainte à vous et à vos amis, et je crois cette promesse très sincère de sa part.... Quant à la cause de la religion, le meilleur service qu'on puisse lui rendre, à mon avis, est d'arrêter les poursuites; car si l'on appréhende quelque fâcheux effet de la publication de cet article, l'éclat d'un procès et d'une condamnation lui donnera mille fois plus de publicité, tant est grande la curiosité des gens en pareil cas. Cet article est d'ailleurs une vieillerie qui a déjà été publiée, en Angleterre d'abord, ensuite ici (à Philadelphie), par André Bradford. Comme on n'y prit pas garde, cela tomba à plat et fut mis en oubli : il en arriverait encore autant aujourd'hui, si on faisait preuve de la même indifférence. »

La révolution de 1776 et le triomphe des idées démocratiques devaient seuls faire prévaloir cette doctrine de Franklin, qui est devenue la thèse favorite de tous les Américains et la règle de conduite de leur gouvernement; mais, avant 1776, elle avait contre elle l'opinion de tous les jurisconsultes et l'intérêt des autorités coloniales. La feuille de Parker cessa d'exister; le même sort attendait encore plusieurs journaux.

Le Massachusetts, qui exerça une action si décisive dans la révolution et qui détermina la rupture avec la mère-patrie, était aussi de toutes les colonies celle où les luttes politiques étaient les plus vives. Deux partis s'y étaient

constitués de bonne heure, l'un favorable et l'autre contraire à la suprématie de la métropole et à l'autorité des gouverneurs envoyés par elle : ces partis, à l'imitation de ceux qui divisaient l'Angleterre, avaient pris les noms de tories et de whigs. Des relations, éphémères d'abord, mais qui se cimentèrent et devinrent plus régulières et plus étroites avec le temps, s'étaient nouées entre les partis anglais et les partis qui leur correspondaient en Amérique. Cependant pour les whigs d'Angleterre les questions de liberté n'étaient guère encore qu'une arme de parti, et si les traditions de 1688 leur servaient à la fois d'enseigne et de bouclier, il n'y avait chez eux aucune hostilité ni pour la royauté ni pour l'église établie. Les whigs d'Amérique prenaient plus au sérieux et avaient plus à cœur les principes qui leur étaient communs avec l'opposition anglaise : sans le savoir peut-être, et assurément sans mesurer toute la portée et toutes les conséquences de leurs doctrines, ils allaient beaucoup plus loin que leurs coreligionnaires apparens; ils ne dataient pas seulement de 1688, ils dataient volontiers de 1640 et même de 1649. L'agitation religieuse, dont nous avons déjà parlé, avait eu pour objet de ramener à sa ferveur première le puritanisme languissant et dégénéré : les Whitefield, les Davenport, les Crosswell, en prenant le rôle de missionnaires et de prédicateurs ambulans, en allant de village en village dénoncer la tiédeur et l'infidélité du clergé presbytérien, en proclamant partout du haut de la chaire la nécessité du *réveil* religieux, ne s'étaient proposé que de rétablir dans sa rigueur l'orthodoxie calviniste. Toutefois il était impossible de raviver le puritanisme et de restaurer la suprématie de l'autorité spirituelle dans les affaires civiles, sans faire revivre en même temps le vieil esprit des *pèlerins*, qui, identifiant la société politique avec la société religieuse, où toute autorité dérivait de l'élection et où la décision de la majorité faisait loi, avait abouti directement à la souveraineté du peuple. Aussi le grand mouvement religieux qui, au XVIIIe siècle, transforma la Nouvelle-Angleterre eut-il pour conséquence immédiate une résurrection du républicanisme. La génération qui prépara et qui accomplit dans le Massachusetts la révolution arriva à la jeunesse et à la vie politique de 1740 à 1750. Cette génération, qui se croyait simplement libérale, était au fond républicaine : elle prétendait borner sa tâche à défendre les droits des colons et à repousser d'injustes empiétemens; mais la conséquence logique des principes qu'elle invoquait, c'était la négation absolue de l'autorité de la métropole, c'était l'indépendance. Une part considérable dans la propagation de ces idées doit être rapportée à l'université d'Harvard, pépinière où se recrutait le clergé puritain, et qui conservait soigneusement comme le feu sacré les traditions des anciens jours. Les ouvrages d'Algernon Sidney, de Milton et de Locke y faisaient la base de l'enseignement du droit politique et du droit civil. C'est d'Harvard que sortirent presque simultanément — James Otis, délégué du Massachusetts au premier congrès révolutionnaire; John Hancock, qui mit le premier son nom au bas de la déclaration d'indépendance; Josiah Quincy, qui dès 1774 écrivait de Londres à ses concitoyens qu'il fallait « sceller leur témoignage de leur sang; » Joseph Warren, qui tomba sur le premier champ de bataille de l'indépendance; Samuel Adams, John Adams, Jonathan Mayhew, qui tous furent ou les précurseurs ou les directeurs du mouvement révolutionnaire.

L'esprit des *pèlerins* revivait tout entier en Samuel Adams; la passion politique était entretenue et enflammée chez lui par la passion religieuse. Ni Endicott, ni Higginson, ni même aucun des indépendans du long parlement n'eut pour l'épiscopat et pour la royauté une haine plus vivace et plus vigoureuse : un fanatisme inexorable fut la source de tous ses écrits et la règle de toute sa conduite. Ce fut en 1743 qu'il soutint à Harvard son second examen pour la maîtrise ès-arts; il choisit pour sujet de thèse la question suivante : « Est-il légitime de résister au magistrat suprême, si la communauté ne peut être sauvée autrement? » C'était à mots couverts et sous le vêtement de l'école la question de la légitimité du droit d'insurrection. Samuel Adams se prononça pour l'affirmative. Il avait économisé une partie de la pension que ses parens lui faisaient à l'université : à sa sortie, il employa cet argent à publier une brochure intitulée : *Englishmen's Rights*, où il revendiquait pour les colons tous les droits des citoyens anglais; mais l'important était de définir ces droits, et le pamphlet d'Adams, qui semblait n'être qu'un exposé des principes whigs, contenait en substance une théorie qui conduisait droit au républicanisme.

Le père de Samuel Adams le destinait au barreau; sa mère voulait le tourner vers le commerce : le jeune maître ès-arts se consacra presque exclusivement à la politique. Il rassembla ses anciens camarades de l'université et les compagnons de sa jeunesse, et forma une société où l'on débattait les affaires de la colonie. Le public ne se blessa point des opinions ardentes de ces jeunes gens, ni de la liberté et de la vivacité de leur langage; il n'y vit que l'exagération naturelle à leur âge, et il appela ironiquement les réunions présidées par Adams le *club des claqueurs de fouet*. Cependant Samuel Adams ne s'en tint pas à des paroles : il s'entendit avec les imprimeurs Rogers et Daniel Fowle pour la publication d'un journal auquel chacun des membres du club serait obligé de fournir à son tour un article. Ainsi naquit en 1748 l'*Independent Advertiser*, qui avait pour vignette l'image de la déesse de la liberté, et qui fixa immédiatement l'attention par l'attitude hostile qu'il prit vis-à-vis du gouverneur de la colonie. Au nombre des jeunes gens qui rédigeaient ou inspiraient ce journal était un homme remarquable qui, en 1747, à l'âge de vingt-sept ans, avait été élu ministre d'une des principales paroisses de Boston. C'était le fondateur de la secte des unitaires, aujourd'hui en majorité dans le Massachusetts; c'était Jonathan Mayhew, le premier membre du clergé américain qui ait osé rejeter ouvertement le dogme de la Trinité. Mayhew, pour son début, prêcha et fit imprimer un sermon sur les droits du jugement individuel dans les matières de foi; mais, par une conséquence facile à prévoir, l'orateur qui revendiquait pour la conscience une indépendance sans contrôle dans le domaine spirituel devait admettre difficilement que l'homme ne fût pas aussi le souverain juge de ses obligations dans l'ordre temporel. Mayhew, qui rompait avec l'orthodoxie calviniste, ne devait pas s'incliner davantage devant le prestige de l'autorité monarchique. Le 30 janvier 1749, anniversaire séculaire de la mort de Charles Ier, avait été, des deux côtés de l'Atlantique, pour la plupart des prédicateurs, l'occasion de payer un tribut d'hommages à la mémoire d'un prince infortuné, et, pour les théologiens anglicans, le prétexte d'exposer leurs théories favorites sur l'autorité royale.

Le 30 janvier de l'année suivante, Mayhew prit à son tour pour sujet d'un sermon la *légitimité* de la mort de Charles Stuart : avec une amertume de langage digne des anciens indépendans, il soutint que ce prétendu martyr avait été un tyran, et qu'il avait mérité son sort par ses attentats contre la liberté civile et contre la vérité religieuse, et il qualifia de résistance légitime et glorieuse la conduite du parlement régicide. Ce discours produisit une immense sensation qui eut son contre-coup jusqu'en Angleterre; mais les plus avancés des dissidens l'envisagèrent eux-mêmes comme une hardiesse inutile et comme une imprudence. L'*Independent Advertiser*, au contraire, reproduisit ce sermon et le combla d'éloges : il tint la même conduite à propos de plusieurs des discours de Mayhew, et notamment d'un sermon prêché en 1754 à l'occasion d'une élection générale. Dans ce sermon, Mayhew, en feignant de combattre encore la monarchie absolue, et sans diriger d'attaque directe ni même de blâme contre une monarchie limitée, fit l'apologie du gouvernement républicain, qu'il présenta comme fondé sur la volonté et par l'autorité du peuple, et comme le seul gouvernement qui tende uniquement au bien-être et à la prospérité des nations.

Cette année 1754 vit la mort de l'*Independent Advertiser*. Le gouverneur avait obtenu la majorité dans la législature; il fit adopter un bill qui établissait certains droits de douanes. Ce vote fut amèrement blâmé par le journal, qui publia, sous le titre de *Monstre des Monstres*, une violente diatribe contre la législature. L'imprimeur du journal, Daniel Fowle, fut immédiatement arrêté, et, comme il se refusa à faire connaître l'auteur de l'article, il fut mis en jugement et condamné à un an d'emprisonnement. Cette mésaventure le dégoûta momentanément du métier : en 1756, Daniel Fowle quitta Boston, et se transporta à Portsmouth, où il établit la première presse qui ait fonctionné dans le New-Hampshire, et où il fit paraître, à partir du 7 octobre 1756, la *Gazette de New-Hampshire*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort, arrivée en 1787, et qui existait encore, il y a quelques années, entre les mains de ses successeurs.

La place laissée vacante par l'*Independent Advertiser* fut immédiatement remplie. Les imprimeurs Edes et Gill firent paraître en avril 1755 la *Gazette de Boston*, qu'Edes publia sans interruption jusqu'en 1798. Samuel Adams, éclairé par l'expérience et mûri par l'âge, en fut le principal rédacteur. La *Gazette de Boston* prit la même vignette et la même devise que l'*Independent Advertiser;* mais elle ne commit aucune des imprudences gratuites qui avaient perdu ce journal : elle fut le défenseur non-seulement le plus ferme, mais aussi le plus habile des droits des colonies. Aussi devint-elle à la fois le point de ralliement des whigs contre les gouverneurs Barnard et Hutchinson, et du clergé dissident contre l'anglicanisme. Les ministres Mayhew et Cooper, étroitement unis avec tous les chefs des whigs, développaient en chaire les principes que leurs amis soutenaient dans la *Gazette*, et le journal combattit avec eux, de 1760 à 1764, le projet attribué à la métropole de vouloir établir dans la Nouvelle-Angleterre des évêques et toute la hiérarchie anglicane. La passion politique et la passion religieuse amenèrent ainsi, chacune à son tour, des auxiliaires à Samuel Adams, et groupèrent peu à peu autour de la *Gazette*, avec Mayhew et Cooper, le bouillant James Otis, devenu cher à tout

le Massachusetts pour avoir osé plaider en 1758 l'illégalité du droit de perquisition que s'arrogeaient les employés des douanes; le jurisconsulte Oxenbridge Thacher, profondément versé dans les questions de droit administratif, de commerce et de finances; l'opulent Samuel Dexter, qui mettait sa fortune et son esprit au service des lettres et de ses amis politiques; John Adams, qui devait être le premier successeur de Washington; James Bowdoin, et toute cette pléiade d'orateurs, de légistes et de patriotes qui se prononcèrent pour l'indépendance dès le début de la lutte, qui ne désespérèrent point après les premiers revers, et que les Américains désignent par cette appellation collective : *les hommes de* 76, comme nous disons en France les hommes de 89.

A cette époque, la conquête du Canada vint dissiper les inquiétudes qu'inspirait aux Américains le voisinage de la domination française, et rendit moins nécessaire à leurs yeux la protection de la métropole. Cette sécurité, longtemps souhaitée, fut favorable au développement des sentimens d'indépendance qui fermentaient déjà dans quelques colonies, et dont l'acte du timbre détermina la première explosion. L'impulsion partit de la province où les théories politiques avaient été le moins débattues et où elles semblaient devoir exercer le moins d'empire. Ce fut l'assemblée de Virginie qui donna le signal par la célèbre déclaration qui porte le nom de *Résolutions de Virginie*, et où les droits des colonies sont établis et les prétentions du parlement repoussées, en vertu des mêmes principes qui servirent, douze ans plus tard, de base à la déclaration d'indépendance. Ces résolutions furent proposées et défendues par un légiste dont l'éloquence est demeurée proverbiale aux États-Unis, par Patrick Henry; elles furent votées le 29 mai 1765. Le gouverneur se fit apporter par le secrétaire de l'assemblée le registre des délibérations; il en arracha lui-même le texte de la déclaration qu'il mit en pièces, et il prononça immédiatement la dissolution de l'assemblée. Cependant une copie des résolutions avait déjà été envoyée à Annapolis, à la *Gazette du Maryland*, qui s'empressa de publier ce document et qui y donna toute son approbation. Dans cette *Gazette du Maryland* écrivait alors Charles Carroll, qui fut un des signataires de la déclaration d'indépendance, et qui, comme plusieurs des hommes qui exercèrent une influence décisive sur la révolution américaine, devait à la France et aux idées françaises une partie de son éducation et de ses convictions. D'origine irlandaise et catholique de naissance, Charles Carroll avait été envoyé tout enfant au célèbre collége de Saint-Omer, où fut élevé plus tard O'Connell, et de là à Louis-le-Grand, puis enfin à Bourges, où il étudia le droit civil. Il avait ensuite passé deux ans à Londres, à Temple-Bar, pour apprendre la jurisprudence anglaise. Il venait de rentrer dans son pays natal à l'âge de vingt-sept ans, et de débuter avec éclat au barreau, quand l'acte du timbre le jeta dans la presse et fit de lui le chef de l'opposition dans le Maryland. C'est par le journal de Carroll que le texte des *Résolutions de Virginie* fut connu dans les colonies du centre. On s'arracha la *Gazette du Maryland*, et le président de l'assemblée de Pensylvanie, Galloway, ne put s'en procurer un exemplaire pour l'envoyer à Franklin : il dut transcrire de sa main la copie qu'il avait. Franklin, que ses compatriotes consultaient, les exhorta à la résistance et reprit la plume pour les encourager. Il ne se borna pas à attaquer l'acte du timbre dans ceux des journaux

anglais qui lui ouvrirent leurs colonnes; il adressa à la *Gazette de Pennsylvanie* plusieurs lettres où il traitait la question de l'impôt au point de vue du principe qui veut que toute taxe soit consentie. Tous ses amis prirent parti dans le même sens et devinrent les collaborateurs volontaires de la *Gazette de Pennsylvanie*. « Ce n'est pas seulement notre propriété que nous défendons, écrivait Charles Thomson, le voisin et l'ami de Franklin, c'est notre liberté, ce sont nos droits les plus essentiels qu'on détruit. » La question fut envisagée au même point de vue par le parti populaire dans la Caroline du sud. Il existait déjà deux journaux à Charleston, la *Gazette de la Caroline du sud*, fondée le 8 janvier 1732 par Thomas Whitmarsh, et la *Gazette générale Américaine*, établie en 1758 par Robert Wells. Un troisième journal, la *Gazette and Country journal*, fut créé en 1765 par Charles Crouch, uniquement pour combattre l'acte du timbre.

La déclaration de l'assemblée de Virginie ne fut connue dans la Nouvelle-Angleterre que par la publication qu'en fit le premier un journal de la colonie de Rhode-Island, le *Newport Mercury* (1). Cette publication, qui fut considérée par les autorités anglaises presque comme un acte de trahison, faillit coûter l'existence à ce journal. Le *Mercury* ne s'en tint pas là cependant; il prit hautement parti pour les droits des colonies, et pendant toute la période révolutionnaire il fut l'organe du ministre puritain Ezra Stiles, des Ellery, des Vernon, des Ward, des Marchant et de tous les hommes qui, par leurs écrits, leurs discours et leur exemple, entraînèrent la population de Rhode-Island dans le parti de l'indépendance. Après la colonie de Massachusetts, celle de Rhode-Island est celle qui, relativement au chiffre de sa population, a fourni le plus de soldats aux armées américaines de 1775 à 1782.

Si l'œuvre de Patrick Henry arriva tardivement à la connaissance des whigs du Massachusetts, elle les trouva du moins tout préparés à la résistance. Dès l'année précédente, sur la seule nouvelle des projets du ministère anglais, la *Gazette de Boston* s'était énergiquement prononcée, et Oxenbridge Thacher, dont la mort fut, en 1765, un deuil pour toute la colonie, avait publié, sous ce titre : *Sentimens d'un Anglo-Américain sur l'établissement des droits de douane dans les colonies*, un petit écrit dans lequel il ménageait fort peu le gouvernement de la métropole. Thacher avait emprunté l'épigraphe de ses articles à la fable de Phèdre : *l'Ane et les Voleurs*.

..... Ergo, quid refert mea
Cui serviam? clitellas dum portem meas.

Cette épigraphe résumait parfaitement la pensée de l'écrivain, qui concluait au retrait des impôts ou à la rupture du lien colonial. James Otis, dont l'intelligence allait s'éteindre vaincue par la passion, par la préoccupation de la lutte et par l'excès du travail, publia la même année 1764 son meilleur écrit,

(1) Ce journal avait été fondé à Newport en 1758 par James Franklin, fils du frère aîné de Benjamin : il fut continué après la mort de son fondateur par la veuve de celui-ci et par Samuel Hall. Il existe encore et se trouve aujourd'hui le doyen des journaux de la Nouvelle-Angleterre.

la célèbre brochure, *les Droits des colonies revendiqués et démontrés*, dont John Adams a dit qu'elle était alors aussi familière à tous les Américains que leur alphabet. Otis prenait pour point de départ ce principe, « que l'autorité suprême ne peut enlever à aucun homme aucune part de sa propriété sans qu'il y ait consenti en personne ou par son représentant, » et il en concluait qu'aucune taxe ne peut être levée sur le peuple sans son consentement ou celui de ses députés. Mais si la Grande-Bretagne n'avait le droit de tirer de ses colonies aucun revenu, les dépenses que lui imposaient leur administration, leur défense et la protection de leur commerce étaient pour elle des charges sans compensation. La thèse d'Otis ne laissait à la métropole qu'une souveraineté nominale incapable d'aucun effet utile, et, malgré les protestations de l'écrivain, elle conduisait à une séparation. Lorsque l'acte du timbre eut été voté, Jonathan Mayhew, qu'attendait une mort prochaine, monta en chaire et prêcha sur les devoirs des chrétiens qu'il définit ainsi : défendre à tout prix leurs libertés religieuses et conserver soigneusement leurs droits civils. Les émeutes de Boston suivirent de quinze jours ce sermon. Au même moment, John Adams, récemment sorti d'Harvard et qui venait de se faire inscrire au barreau de Boston, débuta dans la *Gazette de Boston* en y publiant un *Essai sur le droit canon et le droit féodal* qui fut réimprimé comme brochure en Angleterre, et y reçut les applaudissemens intéressés de toutes les sectes dissidentes et de l'opposition parlementaire.

Cet *Essai* est un véritable pamphlet écrit avec toute l'ardeur de la jeunesse et au milieu des entraînemens de la lutte; le style en est vif et nerveux, et d'une éloquence quelquefois déclamatoire, mais où respirent la ferveur religieuse et la passion politique. John Adams célèbre avec enthousiasme les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, ces puritains si souvent honnis et ridiculisés par les courtisans comme des enthousiastes, comme des hommes superstitieux et comme des républicains, et de chacun de ces sujets de reproche il leur fait un titre d'éloges. Les auteurs qu'il invoque sont Hampden, Vane, Milton, Nedham, Harrington, les orateurs, les écrivains, les théoriciens du long parlement et de la république. L'objet de ces articles était de prouver que le droit canon et le droit féodal, présentés comme étant en vigueur en Angleterre et comme près d'être appliqués aux colonies, étaient les deux plus grands systèmes de tyrannie qui eussent jamais existé. Le gros de la démonstration roulait sur cette proposition, qu'au début et dans l'âge d'ignorance de l'espèce humaine, la monarchie avait été la forme universelle de gouvernement, mais que le peuple s'était rendu plus libre à mesure qu'il était devenu plus éclairé; que l'amour du pouvoir, qui avait souvent engendré la servitude, avait aussi fait naître par contre-coup la liberté. En effet, si cette passion avait toujours entraîné les rois, les nobles et les évêques à renverser par la violence et la fraude les bornes mises à leur autorité, toujours aussi elle avait eu pour résultat de provoquer dans les masses le désir de l'indépendance, et de susciter des efforts pour renfermer l'autorité des grands dans les limites de l'équité et de la raison. On imagine aisément les développemens passionnés auxquels prêtait un pareil thème. Le jeune auteur, sans garder de vains ménagemens et sans voiler sa pensée, se reposait sur le courage du peuple pour repousser la tyrannie du parlement britannique; il faisait appel

à la chaire, au barreau, aux universités, les suppliant de jeter tous ensemble le cri de liberté.

La sensation produite par ces articles fut profonde et s'accrut encore de tout le succès qu'ils obtinrent en Angleterre, où lord Chatham, Burke et les chefs de l'opposition prêtaient leur appui moral à la résistance des colonies. John Adams acquit aussitôt une grande popularité, à laquelle il ajouta par de nouveaux écrits, et Samuel Adams seul put lui disputer le premier rang parmi les écrivains du parti populaire. La *Gazette de Boston* devint la directrice de l'opinion dans les colonies, le point d'appui de la résistance, et elle obtint même le dangereux honneur d'occuper d'elle le parlement anglais. Le ministère voulut, en 1767, attirer sur l'audacieux journal les rigueurs de la législature. M. Grenville se leva un jour au sein de la chambre des communes, et déclara qu'il prenait la parole pour appeler l'attention de la chambre sur un article de la *Gazette de Boston* qu'il avait entre les mains, article qui niait formellement l'autorité législative du parlement, et où les délits de rébellion et de haute trahison étaient manifestes, et il demanda que cet article fût lu et déféré à la justice de la chambre. L'opposition combattit cette motion et parvint à la faire rejeter. Le duc de Bedford, qui fit le même jour une motion analogue au sein de la chambre des lords, n'eut pas plus de succès, et ce double échec fut l'avant-coureur du rappel de l'acte du timbre. Ce ne fut pas du reste la seule fois que la *Gazette de Boston* eut le privilége de défrayer les débats du parlement et la polémique des journaux anglais. Telle était l'influence que John Adams acquit par son active collaboration à la *Gazette*, par ses brochures, par sa participation à toutes les réunions et à toutes les démarches de l'opposition, que le gouvernement songea à le détacher du parti populaire, ou au moins à s'assurer sa neutralité. Un de ses amis les plus chers, quoique dans les rangs opposés, Jonathan Sewall, qui venait d'être nommé avocat-général du Massachusetts, fut chargé en 1768 de lui offrir le poste honorable et lucratif d'avocat-général près la cour d'amirauté. John Adams, pauvre et déjà chargé de famille, répondit par un refus.

Il faut le reconnaître d'ailleurs, la population des colonies était unanime pour repousser l'acte du timbre et toute tentative d'établir un impôt direct au profit de la métropole : les hommes les plus modérés et les plus sincèrement attachés à la domination anglaise ne se séparaient pas sur ce point de leurs compatriotes, et si les colonies du sud n'employaient pas le langage ardent et agressif de la Nouvelle-Angleterre, elles n'étaient pas moins fermes dans leurs idées de résistance. Cependant des doutes naquirent plus tard, lorsque le parlement se fut restreint à établir des taxes indirectes, des droits de douane, en invoquant la suprématie commerciale que les colonies ne lui avaient jamais déniée, et lorsqu'on entrevit une lutte violente et la possibilité d'une séparation. Alors seulement la division se mit dans les rangs des colons, et un parti nombreux, qui comprenait l'élite du barreau et du clergé, se rattacha à la mère-patrie, et lui demeura fidèle, même au prix des plus grands sacrifices et de l'exil.

Ce serait donc une erreur de penser que les droits de la métropole ne trouvèrent de défenseurs ni dans la population ni dans la presse. Aux États-

Unis, où l'on paraît croire que pour justifier la révolution de 1776 il est nécessaire de la présenter comme accomplie par l'effort unanime du peuple, le jour de la justice peut n'être pas encore venu pour les *loyalistes* américains; mais l'impartiale postérité doit tenir compte à ceux-ci de leurs efforts et de leurs travaux, et elle leur fera une place dans l'histoire de la lutte. C'est dans les provinces du sud que l'Angleterre conserva le plus de partisans : en Georgie, l'opinion loyaliste demeura maîtresse du terrain jusqu'au dernier jour de la guerre; dans la Caroline du sud, il fallut que l'opposition fondât un journal pour avoir un organe, et dans la Caroline du nord ce ne fut que très tard qu'un champion prit en main la cause populaire, encore était-ce un homme étranger à la province. Ce n'est qu'en 1773 que William Hooper, natif de Boston et ancien élève d'Harvard, qui était venu s'établir comme avocat au barreau de Wilmington, publia ses *Lettres de Hampden.*

Dans la Virginie, au contraire, les whigs se trouvèrent dès le premier jour en possession du champ de bataille; le parti tory n'avait ni écrivain ni journal à opposer aux trois hommes remarquables qui prêtaient à l'opposition le secours de leur plume. Jefferson, Richard Bland et Arthur Lee n'eurent donc pas d'adversaires. Néanmoins la Virginie, province tout agricole, où nul intérêt commercial n'était compromis, où nulle passion religieuse n'était allumée, se montra toujours assez tiède pour la cause révolutionnaire. L'opinion publique y eût été plus hésitante encore, si quelque voix avait pu s'élever en faveur de la mère-patrie. Dans le Maryland, un homme de savoir et d'esprit, un jurisconsulte renommé, l'avocat-général Daniel Dulany, combattit avec persévérance et talent pour les droits de la couronne, et tint tête à lui seul à Charles Carroll, à Stone, à Samuel Chase et à Paca, qui tous les quatre devaient signer la déclaration d'indépendance. Samuel Chase, caractère ardent et passionné, donna le signal de la démolition des bureaux du timbre et des bureaux de la douane. Après avoir soutenu la polémique la plus vive contre le maire et les autorités municipales d'Annapolis, il transporta la lutte des régions de la spéculation dans le domaine des faits, et quitta la plume pour servir la révolution de sa personne, soit au congrès, soit dans de nombreuses et importantes missions. L'âme de la lutte au sud de l'Hudson fut Charles Carroll, le plus riche particulier peut-être de toutes les colonies, et qui mit sans réserve au service de la cause américaine sa fortune, son influence, son temps et son talent. Dès le début de la querelle, il dit à Samuel Chase : « Nous n'en serons pas quittes sans les baïonnettes, » et toute sa conduite fut réglée d'après cette conviction. Personne n'aventurait un enjeu aussi considérable dans la lutte, personne ne fut plus promptement décidé et ne se prononça plus hautement et avec plus d'énergie. L'ardeur de son cœur perçait jusque dans ses écrits. Un membre de la chambre des communes, M. Graves, frère de l'amiral de ce nom, publia sur les troubles d'Amérique une lettre adressée à Charles Carroll, et dont l'objet était de tourner en ridicule toute idée d'une résistance de la part des colons. M. Graves prétendait que 6,000 soldats anglais traverseraient le continent américain d'une extrémité à l'autre. Carroll fit à cette lettre une réponse passionnée qui était un véritable cri de guerre. Après avoir reproduit la bravade de Graves, il ajoutait : « Vos soldats traverseront l'Amérique? Soit! mais ils ne seront maîtres que du terrain sur lequel ils campe-

ront. Devant eux, autour d'eux, ils ne trouveront que des ennemis. Si nous sommes battus en plaine, nous nous retirerons dans nos montagnes et nous vous braverons encore. Nos ressources croîtront avec nos besoins. La nécessité nous stimulera, jusqu'à ce que, lassée de combattre en vain et de lutter contre une résolution que victoires sur victoires ne sauraient dompter, l'Angleterre rappelle ses armées et se retire de la lice après d'immenses sacrifices. Non, notre parti est pris de supporter toutes les conséquences du duel qui s'apprête : il nous en coûtera peut-être des flots de sang, mais nous ne doutons pas du succès. »

Dans la colonie de New-York, les deux chefs de l'opposition, Philip Schuyler et George Clinton, étaient tous deux étrangers à la presse. On dut faire revivre le vieil organe des whigs, le *Journal de New-York*, dont nous avons raconté la triste fin entre les mains de John Zenger. Ce fut l'imprimeur John Holt qui se chargea de cette résurrection, et la plume fut tenue par un Écossais du nom de Mac Dougal. Le parti de la cour disposait au contraire de plusieurs journaux, et notamment de la *Gazette Royale*, imprimée par James Rivington. La polémique de ces journaux était alimentée par des écrivains habiles, appartenant à la magistrature ou au clergé anglican : c'étaient l'avocat-général Seabury, le révérend Samuel Chandler, le révérend John Vardill, auteur de satires politiques dans lesquelles les whigs étaient fort maltraités, le docteur Myles Cooper, président du collége du roi, et, le plus habile de tous, Isaac Wilkins, chef du parti royaliste dans la législature coloniale, écrivain et orateur distingué, dont il nous reste quelques discours vraiment remarquables, et qui ne jeta point sans succès dans la balance du côté de l'Angleterre le poids de son influence et de son talent. La province de New-York, fort endettée par suite des sacrifices qu'elle avait dû faire pour la conquête du Canada, n'avait pas été moins hostile que les autres colonies à l'acte du timbre qui menaçait son commerce; mais l'opposition perdit toute force dès qu'on eut obtenu satisfaction sur ce point : l'opinion publique, grâce aux efforts des écrivains loyalistes, se calma de plus en plus, et l'assemblée garda constamment vis-à-vis de la métropole l'attitude la plus conciliante. Cette tiédeur de la législature et de la population faisait le désespoir des whigs, et Mac Dougal soulagea son mécontentement dans un véritable pamphlet intitulé : *Un Fils de la liberté aux habitans trahis de la bourgeoisie de New-York*. Cet écrit lui valut une arrestation en décembre 1769, et une détention de plusieurs mois qu'il prolongea volontairement par son refus de faire amende honorable. La cause populaire trouva de plus habiles et de plus heureux défenseurs dans Livingston, ancien gouverneur de New-Jersey, et dans le gendre de celui-ci, Jay, dont le nom indique assez l'origine française. Toutefois la partie était encore inégale entre les avocats et les adversaires de la couronne, lorsque l'équilibre fut rétabli par l'apparition d'un nouveau champion dans l'arène. C'était l'homme qui devait être l'ami, le confident et le coadjuteur fidèle de Washington, Alexandre Hamilton, écrivain, administrateur et soldat, qui mit au service de son pays une épée vaillante et un génie organisateur; Hamilton, dont la mémoire était demeurée sans tache, malgré les insinuations de l'envieux et vindicatif Jefferson, mais dont la gloire grandit à mesure que le temps et l'expérience font mieux apparaître ce qu'il y avait

de désintéressement dans sa conduite, de patriotisme et de sagesse dans ses opinions, de clairvoyance et presque de divination dans ses jugemens. Plus la vérité se fera jour, et plus l'historien reconnaîtra qu'après le nom de Washington la révolution américaine n'en offre pas de plus pur que celui d'Hamilton. Le publiciste profond qui devait dans ses écrits jeter les bases de la constitution fédérale, et qui devait être le défenseur et le commentateur encore admiré des lois de son pays, débuta, comme jadis Franklin, par des chansons. Il est vrai qu'il avait alors seize ans. Fils d'un père écossais et d'une mère française, né en 1757 à l'île de Nevis, une des Antilles, Hamilton se trouvait à New-York pour faire ses études au moment où la révolution éclata. John Vardill, dans ses satires politiques, accablait de sarcasmes le parti populaire, et jetait à pleines mains le ridicule sur John Holt et le malheureux *Journal de New-York*. Hamilton adressa à Holt des réponses en vers burlesques, où il rendait coup pour coup à l'écrivain loyaliste, avec autant de verve que de gaieté. Ce fut là son entrée dans la carrière. Bientôt après, dans une réunion populaire, les avis étaient partagés et la discussion s'égarait, lorsqu'un tout jeune homme, encouragé par ses voisins, profita d'un moment de silence, et par l'éclat de sa parole, par la vigueur et la puissance de son argumentation, entraîna l'assemblée. C'était encore Hamilton. Il devint dès lors le collaborateur assidu du *Journal de New-York*, et chaque semaine rompit des lances contre son ancien professeur Myles Cooper. Celui-ci s'étonnait des progrès que faisait M. Jay, dont il estimait d'ailleurs le savoir et le talent; quelles furent et sa surprise et son incrédulité lorsqu'on lui apprit que le polémiste redoutable auquel il avait affaire était un de ses élèves, qui même n'avait point encore tout à fait renoncé à profiter de ses leçons! Cependant le parti loyaliste redoublait d'efforts : Isaac Wilkins, qui avait déjà publié un écrit remarquable sur la « contestation entre la Grande-Bretagne et ses colonies, » fit paraître, à la fin de 1774, en collaboration avec Seabury, deux attaques très vives contre le congrès révolutionnaire. La première était intitulée : *Libres Réflexions sur les mesures prises par le congrès continental ;* la seconde : *Examen de la conduite du congrès par un fermier de Westchester*. Ces deux écrits, pleins de talent et d'habileté, et où les conséquences d'une rupture avec l'Angleterre étaient présentées avec force, produisirent une grande impression : le gouvernement anglais les fit réimprimer et distribuer à profusion dans les colonies, sans excepter le Massachusetts. Là le parti populaire répondit à cette distribution en mettant en pièces et en brûlant solennellement tous les exemplaires qu'il put trouver; mais brûler n'était pas répondre : Hamilton se chargea de cette tâche, et la façon dont il s'en acquitta lui mérita les applaudissemens de tout le parti, le plaça, malgré sa jeunesse, au premier rang des écrivains patriotes, et lui valut le surnom d'apologiste et de vengeur du congrès (*vindicator of congress*) que les journaux de Boston lui décernèrent.

A mesure que la querelle se prolongeait et s'aggravait entre les colonies et la mère-patrie, la polémique des partis s'envenimait. Les chefs de l'opposition dans le Massachusetts ne se contentaient plus ni des philippiques acérées de leurs journaux, ni des correspondances qu'ils avaient organisées entre toutes les colonies, ni des circulaires et des manifestes qu'ils lançaient dans

le public. Ils publièrent à Boston, en 1768, sous le nom de *Journal of Occurrences*, une espèce de compte-rendu, moitié imprimé, moitié manuscrit, destiné uniquement à enregistrer jour par jour les agressions ou les petits excès dont pouvaient se rendre coupables les soldats des deux régimens cantonnés à Boston et les employés des douanes. Aucun moyen n'était négligé pour stimuler l'esprit public. Lors de la dernière guerre, Franklin avait publié dans la *Gazette de Pennsylvanie* du 9 mai 1754 un article sur un succès obtenu par les Français dans le Canada, et sur l'avantage que leur donnait l'unité de direction et de commandement; suivant son habitude de toujours traduire sa pensée en images et en comparaisons pratiques, afin de la mieux fixer dans l'esprit des lecteurs, il avait mis au bas de son article, en guise de signature, une vignette en bois, représentant un serpent coupé par morceaux. Chaque tronçon du serpent contenait la lettre initiale d'une des colonies, et au centre on lisait en grosses capitales cette devise : *Join or die* (*s'unir ou périr*). Les journaux whigs allèrent déterrer cette vignette de Franklin, pour se l'approprier comme un signe de ralliement, et la plupart d'entre eux la reproduisirent régulièrement en tête de leurs colonnes, avec sa devise significative. La *Gazette de Boston* tenait toujours le premier rang parmi les adversaires du parlement britannique. Les vides laissés dans sa rédaction par la mort prématurée de Thacher et de Mayhew, par la démence de James Otis, avaient été promptement comblés : Josiah Quincy, Warren, le ministre puritain Chauncy, marchèrent hardiment dans la voie tracée par leurs devanciers. Samuel Adams redoublait de vivacité et d'efforts; il apportait dans la lutte une persévérance infatigable, une vigilance de tous les instans, et cette habileté, cette souplesse qui s'allient plus communément qu'on ne croit avec le fanatisme. « Je ne connais pas sous le ciel, disait de lui le gouverneur Hutchinson, d'homme plus habile à tuer la réputation du prochain. » John Adams lui-même, quoique moins absolu dans ses idées que son fougueux homonyme et d'un caractère plus calme, se laissait entraîner, par la contagion de l'exemple et l'échauffement de la lutte, à d'étranges violences de langage. Dans un tableau d'une éloquence presque sauvage, il comparait les administrateurs de la colonie à une volée de corbeaux abattue sur la Nouvelle-Angleterre, et dont l'avidité ne trouvait de bornes que dans la rapacité plus grande du vautour anglais, auquel il fallait laisser la plus grosse part. Pour expliquer l'opiniâtreté de l'Angleterre, il représentait Grenville, le chancelier de l'échiquier, en face d'un trésor vide et imaginant de taxer les colonies pour jeter une pâture aux cormorans affamés du parlement britannique. Il dépeignait Hutchinson en proie aux tiraillemens de l'avarice, plus impérieux chez lui que ceux de la faim. Si tel était le langage que se permettait un homme éminent et d'un esprit élevé, on jugera facilement des excès auxquels se livraient les journaux de Boston. Le déchaînement de la presse du Massachusetts s'explique jusqu'à un certain point par les mesures de rigueur dont la ville de Boston était l'objet, par la fermeture violente de son port et la ruine de son commerce. Ce que l'on comprend moins aisément, ce sont les outrages prodigués par certains journaux aux patriotes les plus éprouvés. Il n'était pas jusqu'à Franklin, l'habile défenseur des colonies devant le parlement, qui ne fût souvent l'objet de leurs attaques. On lui reprochait trop de temporisation

et de mollesse; on l'accusait de vouloir, tout en servant les colonies, sauver sa place de directeur des postes de Pensylvanie et la place de son fils, gouverneur de la province de New-Jersey. Bientôt la *Gazette* elle-même parut trop pâle à une portion du parti whig, et en 1769 le *Massachusetts Spy* fut fondé.

Ce journal représente le côté exagéré et violent de la révolution américaine. Les rédacteurs de la *Gazette de Boston*, malgré l'ardeur de leur polémique, n'arrivèrent que graduellement et assez tard à désirer l'indépendance de leur pays. Ils s'efforcèrent aussi longtemps que possible de prévenir toute agression matérielle et de renfermer la résistance dans les limites de la stricte légalité. Favorables en principe au régime républicain, ils eussent accepté la suprématie nominale de la monarchie anglaise, si elle avait respecté leur liberté religieuse et leurs franchises locales; ils se gardaient surtout d'attaquer les conditions essentielles du gouvernement, et tous, à l'exception de Samuel Adams, devaient plus tard se rallier franchement à la constitution fédérale. Un tout autre esprit animait les jeunes gens inexpérimentés et les théoriciens aventureux qui rédigeaient le *Massachusetts Spy*. Dès 1771, ce journal, sous la signature *Mutius Scévola*, proclamait la déchéance de toutes les autorités, qualifiait le gouverneur Hutchinson d'intrus et d'usurpateur, et sommait l'assemblée de prendre en main l'administration de la province. Le *Massachusetts Spy* ne se contenta point de pousser de toutes ses forces à une rupture violente, de conseiller sans cesse le recours aux armes, et d'attaquer avec passion tous les hommes qui parlaient de conciliation, il se fit en outre l'écho de toutes les idées émises par la philosophie du XVIIIe siècle sur les droits de l'homme, sur l'organisation du pouvoir et sur l'égalité universelle. Au nom de la liberté individuelle, ses rédacteurs eussent anéanti toute autorité et jusqu'à l'empire de la loi. La guerre, en tournant vers les opérations militaires l'attention de tous les esprits, enleva aux prédications du *Massachusetts Spy* tout le danger qu'elles pouvaient avoir. Au début des hostilités, on fut contraint de transporter ce journal dans la petite ville de Worcester, et à la paix, il s'y éteignit obscurément, après avoir essayé de se transformer en une revue. Une pérégrination semblable fut imposée par les succès des Anglais à un autre journal, à la *Gazette d'Essex*, fondée en 1768 à Salem par l'imprimeur Hall, transportée en 1775 à Cambridge sous le nom de *New England Chronicle*, et transférée à Boston en 1785. Ce journal mérite une mention, parce que sa collection offre peut-être le récit le meilleur et le plus complet de la guerre de l'indépendance; elle est extrêmement précieuse à consulter pour l'exactitude des faits et des dates, et pour une multitude de détails qui ne se trouvent point ailleurs. Nommons ici, par la même occasion, un autre journal que la querelle avec l'Angleterre fit naître dans une petite ville du Massachusetts, la *Gazette* créée à Newburyport par Thomas et Tinges.

On voit avec quelle rapidité croissait le nombre des journaux d'opposition; le gouvernement anglais ne manquait point cependant de défenseurs, même dans le Massachusetts. John Mein, imprimeur et libraire à Boston, s'associa avec un autre imprimeur de la ville, John Fleming, pour publier le *Boston Chronicle*, dont le premier numéro parut en décembre 1767. Pour la grandeur du format, pour la beauté du papier, pour l'exécution typographique,

le nouveau journal l'emportait sur toutes les feuilles de l'opposition : il eut de plus sur elles l'avantage immense de paraître deux fois par semaine au lieu d'une. Grâce à ses relations avec le gouvernement, il était aussi le plus vite et le mieux renseigné sur les affaires d'Europe; il publiait des extraits des livres nouveaux et des articles littéraires intéressans. Il eut donc tout d'abord un assez grand succès. Les droits de la couronne y étaient défendus avec habileté et surtout avec verve. John Mein était lui-même un bon écrivain, plein de malice et de gaieté, et autour de lui s'étaient groupés quelques gens d'esprit qui lui prêtaient un concours actif. C'était d'abord un négociant de Boston, Joseph Green, grand faiseur de petits vers et de bons mots, qui parodiait à ravir les sermons politiques du docteur Byles et des autres prédicateurs méthodistes, qui persiflait impitoyablement les francs-maçons, tous engagés dans l'opposition, et à qui le papier-monnaie du Massachusetts inspira les *Lamentations de M. Vieux-Cours*, contre-épreuve américaine de la complainte française sur la mort de *M. Crédit*. C'était ensuite un employé supérieur des douanes, Samuel Waterhouse, qui employait à défendre la mère-patrie les loisirs forcés que lui faisait l'opposition, et qui excellait à saisir les ridicules des gens, enfin quelques jeunes officiers de la garnison de Boston. Le fanatisme religieux et politique des chefs des whigs, l'affectation qu'ils mettaient à copier les puritains, leurs déclamations, leurs perpétuelles harangues, leur ardeur à sauver tous les matins les droits du peuple et la patrie, étaient autant de sujets de moqueries pour le *Boston Chronicle*, dont la verve railleuse n'épargnait ni les hommes ni les choses. Mais il en est, paraît-il, des journaux comme des enfans : quand ils ont trop d'esprit, ils vivent peu. Le parti populaire prit en une haine profonde le journal qui tournait en dérision ses chefs et ses principes, et à mesure que les passions s'échauffèrent, Mein, qui signait le *Chronicle* comme éditeur, se vit en butte à une animadversion dangereuse : il fut l'objet de menaces, et il finit par avoir des raisons sérieuses d'appréhender pour sa vie. Dans l'automne de 1769, il fut obligé de se cacher, et au mois de novembre il s'embarqua secrètement pour l'Angleterre, laissant à l'abandon sa librairie, qui fut fermée. Le gouvernement anglais le dédommagea de ses pertes, et l'employa dans les journaux de Londres, où il put impunément maltraiter les Américains. Après le départ de son associé, Fleming essaya de continuer la publication du *Boston Chronicle*, mais le soin de sa sûreté l'obligea d'y renoncer dans les premiers mois de 1770. Cet acte de prudence ne désarma point les ennemis que lui avait faits son journal, et en 1778 Fleming fut compris dans l'acte de proscription qui bannit du Massachusetts, sous peine de mort, les personnes demeurées fidèles à la cause royale, et qui confisqua leurs propriétés. Force lui fut d'aller rejoindre Mein en Angleterre.

Après la suspension du *Chronicle*, plusieurs des hommes importans de la province se réunirent pour fonder, dans l'intérêt de la cause royaliste, un journal ou plutôt une sorte de revue qui paraissait tous les samedis sans nouvelles, ni étrangères ni locales, sans annonces, et qui contenait uniquement des articles politiques. Ce recueil fut appelé *le Censeur;* on fit venir pour le diriger un nommé Ézéchiel Russell, qui avait essayé sans succès de fonder un journal à Portsmouth dans le New-Hampshire. Il n'eut pas meil-

leure chance avec *le Censeur*, qui vécut à peine une année. *Le Censeur* mort, il ne resta plus au gouvernement d'autre organe que la *Gazette du Massachusetts*, publiée tous les lundis par les imprimeurs Mill et Hicks. La cause royaliste fut soutenue avec talent dans ce journal par plusieurs des hauts fonctionnaires et des personnages marquans de la province; presque tous les rédacteurs étaient ou des légistes, ou des hommes politiques habitués au maniement des affaires et qui avaient joué un rôle dans la colonie. On peut citer parmi les principaux le jurisconsulte Daniel Leonard, qui avait débuté par être whig; le lieutenant-gouverneur André Ollivier, le doyen du conseil du Massachusetts; William Brattle, en qui John Adams trouva un rude jouteur, et l'avocat-général Jonathan Sewall. La *Gazette du Massachusetts* dut à Daniel Leonard une série d'articles fort habiles, signés, suivant l'usage anglais, du pseudonyme latin de *Massachusettensis*, et qui firent une si grande impression que les whigs jugèrent nécessaire d'en publier une réfutation en règle. Le soin de l'écrire fut confié à John Adams, qui prit à son tour le pseudonyme de *Novanglus*. Cette polémique remarquable, qu'on n'a pas dédaigné de réimprimer en 1823 comme un document capital pour l'histoire de la révolution, fut brusquement terminée par la journée de Lexington, qui vit couler le sang américain. A partir de ce moment, il fut impossible de rien publier en faveur de la cause royale sans attirer sur soi les violences populaires. Ce ne fut pas seulement à Boston que la terreur imposa silence aux écrivains loyalistes : à New-York, un rassemblement se forma et se porta sur le collége du roi pour saisir et jeter à l'eau le docteur Myles Cooper. Hamilton, averti de ce qui se passait, devança le rassemblement, et, du haut des marches du collége, il harangua la foule, la suppliant de ne pas déshonorer la cause américaine par un assassinat : il arrêta quelques instans cette multitude furieuse, et donna par-là à son ancien maître le temps de s'échapper et de gagner un des bâtimens de guerre stationnés dans la rade. Hamilton réussit également à sauver la vie de Thurman, membre de la législature de New-York, mais il ne put préserver du pillage et de la destruction la maison et les ateliers de James Rivington, imprimeur de la *Gazette royale*. Ce furent ces excès, préludes de nombreux massacres et de proscriptions en masse, qui révoltèrent l'âme noble et généreuse d'Hamilton et le jetèrent dans la vie des camps. Pour se soustraire au spectacle de scènes qui eussent attristé son cœur et ébranlé ses convictions, il déposa momentanément la plume et endossa l'habit du soldat.

Ces violences et ces persécutions, qui devaient redoubler de rigueur pendant la guerre, s'expliquent par les défections journalières que subissait la cause populaire. A mesure que la rupture avec la métropole devenait plus imminente et la nécessité de décider la querelle par les armes plus manifeste, le doute pénétrait dans les esprits et l'hésitation dans les cœurs. Les hommes modérés et réfléchis élevaient la voix pour prêcher la conciliation. Beaucoup de patriotes sincères croyaient la prospérité de l'Amérique attachée à son union avec la métropole, et étaient convaincus que, même si la guerre réussissait et conduisait à l'indépendance, on n'aboutirait par des flots de sang qu'à la ruine des colonies. Était-ce pour une question théorique, où le droit paraissait douteux, qu'il fallait rompre avec l'Angleterre, au lendemain du jour où cette

puissance avait dépensé des millions et un sang généreux pour délivrer les colonies du dangereux voisinage des Français et des missionnaires papistes du Canada? Toutes ces raisons et mille considérations secondaires agissaient fortement sur les esprits. A New-York, sur 2,500 électeurs municipaux, on ne put jamais, en mars 1775, faire concourir plus de 929 votans à l'élection des délégués au congrès continental; dès qu'une force anglaise parut, la ville et la colonie se prononcèrent en faveur de la métropole, et des milliers de volontaires s'enrôlèrent au service de la cause royale. Il en fut de même dans le New-Jersey, et le gouverneur de cette colonie, le propre fils de Franklin, surpris dans sa demeure et enlevé par une compagnie de partisans, refusa de jamais se rallier à la cause de l'insurrection, et émigra en Angleterre dès qu'il en eut la faculté. Dans la Georgie et les Carolines, la majorité appartenait incontestablement aux loyalistes. En Pensylvanie, on vit se rattacher à la même cause l'homme le plus considérable de la province, Joseph Galloway, qui avait été le compagnon fidèle de Franklin pendant toute la lutte contre le gouvernement des propriétaires, qui avait été durant de longues années le président de l'assemblée provinciale, qui en 1765 avait pris parti en cette qualité contre l'acte du timbre, et qui avait siégé dans le congrès continental. Il en fut de même d'Allen, qui siégeait aussi dans le congrès, et de Duché, qui en était à la fois le secrétaire et le chapelain. John Dickinson, qui en 1765 avait publié contre l'acte du timbre les *Lettres d'un Fermier*, tant louées par Franklin et réimprimées en Angleterre, et qui, jusqu'en 1774, avait été le membre le plus actif et le plus influent du parti whig, combattit de toutes ses forces en 1776 la déclaration d'indépendance. Des hommes importans de la Pensylvanie, Franklin et Hopkinson seuls persévérèrent jusqu'au bout; la délégation de la province au congrès se trouva également partagée au moment du vote sur l'indépendance, et Morton, qui fit pencher la balance, mourut de douleur un an après, en déclarant que depuis ce jour funeste il n'avait jamais goûté un instant de calme ni reposé paisiblement une nuit. La Virginie elle-même, la Virginie qui avait donné au mouvement révolutionnaire son généralissime et ses officiers supérieurs, au congrès ses orateurs et ses écrivains, la patrie de Washington, de Patrick Henry, de Jefferson, des frères Lee, de Madison, hésitait encore au 15 mars 1776, ainsi que l'atteste une lettre écrite par le colonel Joseph Read à Washington inquiet. Cette lettre nous apprend en même temps l'action puissante qu'exerçaient sur les esprits les écrits de Thomas Paine, et surtout sa brochure intitulée : *Common Sense* (*le Sens Commun*).

Le premier homme de guerre qui mit au service de la cause américaine son expérience et ses talens militaires fut un officier supérieur anglais, le général Lee. Par une coïncidence singulière, le premier écrivain qui accepta complétement la pensée et les conséquences d'une rupture absolue et qui écrivit le mot *indépendance*, contre lequel John Adams protestait encore à la veille de la journée de Lexington, fut aussi un écrivain anglais. Ce fut Thomas Paine, qui était établi en Pensylvanie depuis quatre ou cinq ans au plus, et qui, de juillet 1775 à juillet 1776, publia à Philadelphie un recueil mensuel, le *Pennsylvania Magazine or American Museum*, dans lequel il prêchait une séparation absolue avec l'Angleterre. A la fin de 1775, il écrivit dans la

même intention sa célèbre brochure *Common Sense*, uniquement consacrée à démontrer les avantages de toute sorte que les colonies gagneraient à se déclarer et à se rendre indépendantes. Cette brochure, fort applaudie par les whigs, produisit une impression profonde, et il s'en vendit en quelques mois le nombre prodigieux de cent mille exemplaires. Ce succès encouragea Paine, à qui il donna à la fois un nom et de l'autorité : il renonça à son recueil pour publier de temps en temps, sous le titre de *Crise Américaine*, de petits pamphlets reliés l'un à l'autre par la communauté du titre et par un numéro d'ordre. Il en parut dix ou douze, à des intervalles inégaux, chaque fois que des circonstances graves demandèrent qu'on stimulât l'esprit public, et tous les témoignages contemporains s'accordent à constater l'action efficace que plusieurs de ces écrits exercèrent sur l'opinion.

Toutefois, ce qui parle plus haut que ces témoignages, ce qui atteste invinciblement l'influence considérable exercée par la presse sur un des plus grands événemens du XVIIIe siècle, ce sont les hésitations mêmes des patriotes les plus sincères et la défection de beaucoup d'entre eux. Il fallut de la part de la presse une prédication incessante et des efforts infatigables pour grouper et retenir la masse du peuple autour des chefs de l'opposition, pour prévenir et combattre les défaillances de l'opinion, pour entretenir la foi et l'ardeur dans les âmes à travers les épreuves d'une lutte prolongée. Il existait entre les colonies et la métropole bien des causes de désunion, mais il y avait aussi de puissans motifs de rapprochement, et la séparation pouvait être ajournée pour longtemps. Si l'on cherche attentivement quel était le fond des idées et des opinions dans la Nouvelle-Angleterre, on arrive aisément à se convaincre que l'*Essai sur le droit canon et le droit féodal* était l'expression fidèle de l'esprit public, et que d'une part le fanatisme puritain et les tendances démocratiques du Massachusetts, de l'autre l'intolérance religieuse et les institutions aristocratiques de l'Angleterre, créaient entre deux peuples sortis de la même souche un antagonisme inconciliable. On comprend à merveille que la Nouvelle-Angleterre, une fois engagée dans la lutte, y ait apporté toute l'énergie et toute la persévérance de la race anglo-saxonne, qu'elle ait entraîné et violenté en quelque sorte les autres colonies, qu'elle ait supporté presque à elle seule le poids de la guerre, et que l'indépendance ait été pour elle comme une représaille des persécutions autrefois subies par ses fondateurs; mais qui éveilla ce fanatisme religieux et politique alors qu'il sommeillait? qui évoqua ces souvenirs du passé? qui passionna pour des questions théoriques cette population de laboureurs et de marchands? qui l'anima d'un même esprit de sacrifice, sinon les hommes dont les noms se sont déjà tant de fois rencontrés sous notre plume?

On prend d'habitude la date de 1776 comme le début de la révolution américaine; nous dirions volontiers que cette date en marque le couronnement. C'est le 4 juillet 1776 que la déclaration d'indépendance fut définitivement votée. La même nuit, John Adams, dont l'éloquence avait emporté ce vote, écrivait à sa femme : « Hier a été décidée la plus grande question qui ait été débattue en Amérique, et jamais peut-être question plus grande n'a été agitée entre des hommes. Une résolution a été votée, sans le dissentiment d'une seule colonie, portant que les États-Unis sont et de droit doivent être

des états libres et indépendans. Ce jour est maintenant passé. Le 4 juillet 1776 demeurera une époque mémorable dans l'histoire de l'Amérique. Je suis disposé à croire qu'il sera fêté par les générations à venir comme le grand anniversaire de la patrie. Il devrait être solennisé comme un jour de délivrance par des actes publics d'adoration envers le Dieu tout-puissant. Il devrait être, aujourd'hui et à tout jamais, célébré par des pompes, des processions, des jeux, des réjouissances, par le son du canon et des cloches, par des feux d'artifice et des illuminations, et cela d'un bout du continent à l'autre. Vous allez croire que l'enthousiasme me transporte : il n'en est rien. Je sais parfaitement tout ce qu'il va coûter de labeur, de sang et d'argent pour soutenir cette déclaration, pour défendre et faire vivre ces états nouveaux, et cependant à travers cette sombre perspective je puis voir que la fin vaut plus encore que tous les moyens qu'elle coûtera, je vois la postérité qui triomphe, quoique vous et moi puissions pleurer amèrement, et pourtant je ne suis pas sans espoir. » Le jour où une pareille lettre fut écrite par un père de famille à une femme justement adorée, le jour où de pareils sentimens étaient dans le cœur de tout un peuple, tout était consommé. La partie dramatique de la révolution, celle qui frappe les imaginations et se grave dans les mémoires, les vicissitudes de la guerre, les victoires et les revers, les alternatives de la joie et de la douleur, tout cela devait se dérouler encore pendant sept années, mais déjà une barrière infranchissable s'élevait entre les colonies et la métropole. L'Angleterre eût remporté vingt victoires, ses armées eussent incendié toutes les villes, ses flottes détruit tous les ports des États-Unis, qu'elle n'aurait pu dompter la résistance des Américains; pour avoir été retardé de quelques années, pour avoir été acheté au prix de plus grands malheurs et par une plus grande effusion de sang, l'inévitable dénoûment de la lutte eût été l'indépendance de l'Amérique. L'épée de Washington ne fit que défendre une révolution déjà accomplie par l'opinion; mais former cette opinion, briser un à un tous les liens que la tradition, l'habitude, l'affection, les souvenirs de famille, les services réciproques avaient établis entre les colonies et la métropole, éveiller dans le peuple le sentiment de ses droits et la conscience d'un avenir distinct de celui de l'Angleterre, habituer ce peuple à séparer dans l'idée de patrie la terre américaine de cette autre terre natale qu'il avait coutume d'appeler ses foyers (*home*) ou son vieux pays (*old country*), l'amener à envisager de sang-froid et même à désirer une rupture, créer un esprit national américain, enfanter enfin l'indépendance morale dont l'indépendance matérielle ne fut que la conséquence et la consécration, ce fut l'œuvre de la presse durant dix longues années, et, de l'avis de John Adams lui-même, « ce fut là vraiment la révolution américaine. »

CUCHEVAL-CLARIGNY.

L'IRLANDE

DEPUIS LA DERNIÈRE FAMINE.

Pendant les cinq années qui ont suivi l'année 1847, l'Irlande a dû lutter chaque jour contre les conséquences de la famine. Cette terre si habituée au malheur a été soumise à des épreuves de souffrance qui lui étaient inconnues. Il suffit de citer un chiffre pour en faire mesurer l'étendue. L'Irlande comptait, avant la dernière famine, de 8 à 9 millions d'habitans : elle n'en possédera bientôt plus que 6 ou 5 millions. Si tous ceux qui ont disparu ne sont pas morts de misère, de maladie et de faim, c'est que beaucoup se sont dérobés au péril en fuyant leur pays natal. Le fléau ne s'est pas borné à exercer ses ravages sur les choses qui seules paraissaient être de son empire : sa prolongation et son intensité ont agi sur les imaginations, modifié les mœurs, changé les idées du peuple. La situation sociale tout entière est devenue incertaine et précaire; à chaque heure, elle se transforme. Il y a trois ans encore, la plupart des propriétaires ignoraient s'ils étaient riches ou ruinés, si l'héritage de leurs pères était une fortune ou devenait un fardeau. Tel qui possédait 50,000 acres n'avait pas le lendemain un seul acre au soleil. Ceux des pauvres qui n'étaient pas morts de faim, ou qui n'avaient pas émigré, ne savaient comment conserver les seuls biens qui appartiennent aux plus malheureux, la vie et la patrie. L'Irlande devait-elle produire désormais pour eux la subsistance? Combien, lesquels seraient contraints de s'expatrier? Cela dépendait du hasard de la prochaine récolte. C'est que les pommes de terre n'avaient pas uniquement ici l'importance d'une denrée alimentaire difficile à remplacer. Dans la condition économique de l'Irlande, aucune autre production aussi nutritive ne pouvait être cultivée

par la masse de la population. Un changement de culture nécessitait une véritable révolution sociale, et c'est une grande révolution, celle qui détruit la culture à la main, force à mettre en herbages la terre de labour, divise la propriété, ne permet d'exploiter la terre qu'à la condition de posséder des capitaux et contraint le petit tenancier à se faire journalier!

Aujourd'hui cette révolution est en partie accomplie, la famine s'est chargée de la besogne que des théories violentes voulaient imposer à la législation. Quel que soit le sort de la récolte des pommes de terre, les plus mauvais jours de l'Irlande ne se renouvelleront pas. Après cinq années d'un malheur inouï, elle marche vers un état économique meilleur et plus stable. Les désastres ont été connus, le bien ne doit pas rester ignoré, et il nous paraît intéressant de rechercher comment s'est améliorée une situation qui paraissait désespérée. On ne peut avoir habité l'Irlande sans éprouver une vive sympathie pour ce pays, sans désirer faire connaître les causes réelles de ses souffrances et les espérances qu'il est permis de concevoir pour son avenir. Le spectacle de la misère irlandaise n'est pas d'ailleurs seulement de nature à émouvoir le cœur; il ne montre pas seulement sous leur forme la plus douloureuse les effets du mal, il apprend à s'attacher à tout ce qui est vrai en économie publique, en politique, en morale et en religion.

On nous permettra cependant d'exprimer très-peu d'opinions théoriques. Dans l'état transitoire de l'Irlande, les systèmes courraient grand risque d'être démentis par les faits. Sur toutes les questions de l'ordre moral et de l'ordre matériel plane aujourd'hui en Irlande la question des subsistances. La révolution agricole qui transforme la situation sociale modifie en même temps les conditions morales du pays; la solution de nombreux problèmes économiques, politiques et religieux est subordonnée à la disparition ou à la durée de la cause même qui a produit la famine et a amené la dépopulation. Si les passions s'agitent toujours, ce n'est pas à elles seules qu'il appartiendra de décider des événemens : la sagesse comme la folie demeurent frappées d'impuissance en face des cruels caprices de la nature.

Aussi c'est la famine, ce sont des souffrances cruelles qui ont ouvert en Irlande la voie des améliorations pour les générations futures. En présence d'infortunes poignantes frappant du même coup toutes les classes de la société, on ne saurait de sang-froid supputer les avantages économiques qui résultent de la mort des uns, de l'expatriation des autres, de la ruine de beaucoup. A cette heure sans doute, le champ de la famine est circonscrit, cette question de vie ou de mort que doit décider la maladie ou la santé d'une racine ne s'applique plus à la généralité : beaucoup de propriétaires et de tenanciers

sont définitivement sauvés; mais le sort de tous n'est pas fixé encore, et s'il répugne à l'humanité de faire la théorie des faits inévitables, d'autres motifs commandent également de ne peindre qu'avec le langage de la modération un état de choses qui offre malheureusement trop de prise aux déclamations passionnées.

De grands crimes ont certainement été commis en Irlande, et une cruelle responsabilité pèse sur les auteurs de ces crimes. Ce n'est pas seulement l'oppression d'une génération qu'on doit leur reprocher : ils ont organisé la misère et la famine pour les générations suivantes; mais les coupables n'existent plus, et les enfans s'efforcent de réparer ce qu'ont fait leurs pères. Aucun gouvernement ne s'est imposé pour son propre pays des sacrifices aussi considérables que ceux de l'Angleterre en Irlande depuis dix ans. Aucune révolution démocratique n'a décrété en faveur des pauvres plus que n'a donné dernièrement la propriété irlandaise. Est-ce le moment de s'appesantir sur les anciens griefs et de signaler avec amertume ceux qui restent à redresser? Laissons de côté les colères historiques les plus légitimes : elles doivent se taire devant deux sentimens, la pitié pour ceux qui souffrent, le respect pour ceux qui s'efforcent de les soulager.

Nous autres Français, nous sommes particulièrement tenus d'admirer la fermeté d'âme déployée par tous au milieu de cette horrible crise. Quelques faits suffiront pour faire juger l'étendue des dangers contre lesquels l'Irlande a eu à lutter depuis 1847. Plus de la moitié de la population totale de l'île, c'est-à-dire la population entière de certaines provinces, a dû être employée dans les ateliers nationaux. Deux millions d'hommes poussés par la famine ont quitté pour toujours leur patrie. Dans ce pays, quiconque n'est pas propriétaire est *tenant,* expression qui s'applique à tout locataire d'une maison, d'une ferme ou d'une parcelle de terre. Les idées socialistes durent donc prendre en Irlande une forme spéciale, et les *tenanciers,* s'étant persuadé qu'ils resteraient maîtres de la terre placée entre leurs mains après la dépossession des propriétaires, se vendaient entre eux au milieu même de la famine, à des prix considérables, des baux onéreux. — Quel était pendant ce temps d'angoisse le chiffre de l'armée anglaise en Irlande? Il ne montait pas au tiers de l'armée française en France relativement au nombre des habitans des deux pays. Cette société ruinée, affamée, exposée à tous les périls du pillage, de l'assassinat et de l'insurrection, n'a pas été un seul instant effrayée. Elle s'est confiée dans sa propre énergie et dans la Providence. Après s'être imposé les plus durs sacrifices, après avoir donné volontairement ce que la violence n'aurait pu arracher, aujourd'hui elle se retrouve libre, active, mieux assise qu'avant la tempête, et travaille à réparer ses pertes à l'aide de l'expérience du passé. Tant de malheur

et tant de courage commanderaient l'indulgence, s'il était jamais permis de se poser en juge sévère de ceux qui donnent de tels exemples de constance, de fermeté et de générosité pratique.

I.

Pour donner une idée même superficielle de l'état actuel de l'Irlande, il est nécessaire de rappeler en quelques mots les causes historiques de la misère irlandaise. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le livre de M. Gustave de Beaumont permet d'épargner les développemens. Cet ouvrage éclaire encore aujourd'hui le procès permanent de l'Irlande. Si des événemens nouveaux sont survenus, si la conduite du gouvernement anglais et de l'aristocratie irlandaise, d'indifférente et d'oppressive, est devenue active et généreuse, les conséquences des crimes séculaires n'en subsistent pas moins. Après les guerres mi-partie nationales, mi-partie civiles qui, pendant des siècles, ont ravagé l'Irlande, les guerres religieuses lui portèrent un coup plus fatal encore. La masse presque entière de la propriété fut confisquée, et le vainqueur, non content d'avoir dépouillé le vaincu, s'efforça de le maintenir indéfiniment dans un état d'abaissement social. Une série de mesures barbares et iniques, appelées les *lois pénales,* s'opposèrent à ce que les catholiques irlandais pussent acquérir la richesse et l'instruction. Toutes les plaies sociales de l'Irlande datent des *lois pénales.* La misère irlandaise est fille de l'oppression. La famine de ces dernières années a donné au milieu du XIXe siècle le spectacle d'une famine du moyen-âge. Cette fièvre contagieuse qui a succédé à la famine, et qui a été plus meurtrière qu'elle, c'est une épidémie du moyen-âge. Ce qui blesse nos cœurs, ce qui afflige nos yeux, c'est le spectacle d'une situation qui était celle de toute l'Europe il y a quelques siècles. Ici la transition a été plus brusque; la marche de la civilisation, si longtemps retardée, a été précipitée ensuite d'une manière artificielle, et surtout il y a eu des témoins, enfans d'une civilisation meilleure, pour dénoncer le crime. Au jour de la justice tardive, l'Irlande s'est trouvée dans une situation économique analogue à celle d'une colonie d'esclaves émancipés, c'est-à-dire avec des propriétaires ruinés, avec un peuple dépourvu d'industrie et de capitaux, sans classe moyenne qui eût pu accumuler des richesses et fût capable de les employer dans l'intérêt social.

Au fond de toutes les questions économiques et agricoles que soulève l'état de l'Irlande, on retrouve toujours comme raison dominante le manque de capitaux. Les lois pénales, qui s'appliquaient aux 8/10mes de la population, c'est-à-dire à la population entière de la

plus grande partie de l'Irlande (car la portion protestante de l'Ulster forme un tout à part), ces lois pénales se sont opposées directement à la formation du capital irlandais, et en provoquant un état de malaise moral qui dure encore, elles ont empêché l'introduction du capital anglais. En Irlande, il n'y a guère que des terres nues et des bras sans outils. Le produit de chaque récolte ne sert pas à féconder la récolte suivante. Aucune réserve n'est accumulée, aucune dépense productive ne peut être effectuée. Le propriétaire, riche en apparence, n'est pas le maître de son revenu, qui passe entre les mains des créanciers hypothécaires. Les fermiers n'ont ni avance ni industrie. Cet agent, accumulé de génération en génération, qui rend les fils moins misérables que ne l'ont été les pères, qui fait vivre une population considérable là où languissaient des hordes clair-semées, qui assure une production plus grande pour la même somme de travail, le capital fait défaut. En même temps, lorsqu'une denrée nouvelle, susceptible par le travail à la main de fournir une plus grande quantité de nourriture sur la même étendue de terrain, a été introduite, la population pauvre de l'Irlande a doublé en quarante ans. Tandis que le misérable augmentait sa famille, le propriétaire multipliait ses dettes, se fiant sur l'accroissement temporaire des revenus que créait une situation anormale. Toutes les difficultés sociales, toutes les absurdités agricoles, tous les vices dans la position réciproque du propriétaire et du tenancier, les cruautés et les vengeances, se sont multipliés avec l'accroissement général de la population, accompagné d'une diminution graduelle dans la richesse réelle; puis, quand est venu le jour où la récolte des pommes de terre a manqué, trois millions d'Irlandais ont péri ou ont été obligés de s'expatrier! Que ceux qui accusent l'invention des machines et les progrès de l'industrie moderne d'avoir amené le paupérisme veuillent bien prendre la peine de visiter le Connaught; ils apprendront à estimer l'industrie et la civilisation. Que ceux qui appellent le capital du riche le *tyran du pauvre* se rendent dans le Connemara; ils verront une misère sans égale produit de la loi agraire, car on ne peut appeler autrement un état de choses où le terrain est divisé par acre et par demi-acre, et où le tenancier ne paie pas le propriétaire. Qu'on n'attribue pas non plus à la différence de races et de religions la supériorité des environs de Belfast sur le reste de l'Irlande : si la partie protestante de l'Irlande est riche et la partie catholique misérable, c'est que les lois pénales n'ont que partiellement agi dans l'Ulster, c'est que la législation n'a pas été la même pour tous les habitans de cette terre. Ceux qui ont joui de leur liberté naturelle sont actifs et intelligens; ceux que pendant des siècles on a cherché à dégrader et à abaisser sont restés pauvres et ignorans.

Ce qui rend très-difficile l'appréciation des affaires d'Irlande, c'est que, par suite de l'accroissement successif de la population et de plusieurs années de famine, les effets de l'oppression se font surtout sentir depuis l'époque même où l'oppression a disparu, c'est qu'ils ont atteint leur maximum dans les temps d'une réparation généreuse. Aussi, il faut le dire, John Bull et les *Wild Irish* ne se ménagent pas les invectives réciproques; ils répètent les déclamations du passé quand les faits ont changé de face, et beaucoup de gens doux et pacifiques prennent encore des attitudes, les uns de tyran, les autres de rebelle. Cette tyrannie et cette rébellion ne sont plus maintenant que de vieilles formes oratoires; pour le démontrer, il suffit d'énumérer les principales mesures adoptées par le gouvernement anglais depuis le grand acte de l'émancipation des catholiques en 1829.

En Irlande, les choses matérielles et morales se tiennent de si près, qu'il convient de placer en première ligne, parmi les mesures salutaires, l'abolition de la taxe pour la réparation des églises protestantes et la commutation des dîmes en un prélèvement fait sur le propriétaire. Aujourd'hui c'est le propriétaire, en général protestant, qui paie directement pour le culte protestant, tandis qu'autrefois c'était le tenancier catholique qui remettait la dîme de ses propres mains dans celles du ministre anglican. Cette concession toute morale était devenue nécessaire à cause des troubles soulevés par la perception de la dîme, car peu importe, au point de vue économique, que l'impôt soit payé par le propriétaire ou par le fermier. Après ce premier pas dans une voie de ménagemens pour les justes susceptibilités des catholiques, le gouvernement anglais, pressé par l'esprit de liberté qui régnait alors dans le monde, obtint du parlement d'autres témoignages d'une tolérance active. On sait qu'une subvention fixe a été accordée au grand séminaire catholique de Maynooth. Quatre grands colléges laïques ont été subventionnés par l'état, et le système nouveau des écoles nationales pour l'instruction primaire a acquis un immense développement. Cinq cent cinquante enfans reçoivent dans ces écoles une instruction plus élevée que celle d'aucun autre pays. Sous le patronage de l'état, catholiques et protestans sont admis dans les mêmes lieux, sous les mêmes maîtres, sur un pied d'égalité parfaite. Plusieurs bills ont déjà passé, et d'autres sont discutés en ce moment pour régler, dans un autre ordre d'intérêts, la question si difficile des droits du propriétaire et du tenancier. Malheureusement, en pareille matière, la législation ne peut rien sans les mœurs et contrairement à l'état social; plusieurs grosses injustices ont déjà néanmoins disparu de la loi, et si l'importance du *tenant right bill* est circonscrite dans le présent, elle est grande pour l'avenir.

Les sacrifices faits par l'Angleterre au milieu de la famine de l'Irlande ont été immenses. En estimant à 200 millions de francs les secours publics et les charités privées, on n'est pas au-dessus de la réalité. Toutes les formes ont été essayées pour arriver au soulagement de la misère. Une partie des fonds du gouvernement a été distribuée en purs dons, sans conditions. Ce mode de distribution n'a pas été le seul, et on a plusieurs fois changé de système. C'est ainsi qu'à une autre époque de la crise on a accordé une subvention égale au montant des sommes votées pour le soulagement de la misère par chaque grand jury de comté. Enfin, à une autre époque encore, le gouvernement avança à chaque comté de l'Irlande les sommes votées par lui, remboursables par annuités en quarante ans. Depuis cette avance, il a été créé une caisse permanente de subventions et de prêts pour stimuler le travail : de subventions, lorsque les travaux de desséchement conduisent à l'amélioration des voies navigables anciennes ou à la construction de voies navigables nouvelles; — de prêts, lorsque les travaux n'ont pour résultat que l'amélioration des propriétés privées. Presque partout en Irlande, les fermes ne sont ni entretenues, ni bâties par le propriétaire. Le plus souvent la demeure du tenancier n'est qu'une misérable hutte appelée *cabine* comme celle de l'oncle Tom. Un autre fonds spécial a été consacré, non pas à développer le crédit foncier et la dette hypothécaire (on verra comment le gouvernement anglais traite les terres hypothéquées), mais à favoriser certaines améliorations agricoles définies qu'empêchait d'effectuer le manque de capitaux. Les conditions du prêt sont 6 pour 100, intérêt et amortissement compris, et en vingt ans l'emprunteur est libéré.

La grande innovation en faveur de laquelle et contre laquelle il y a le plus à dire, c'est l'établissement d'un vaste système de charité publique. Les *poor laws* ont commencé à agir en Irlande en 1839. En 1846, la dépense était de plus de 10 millions; en 1847, de plus de 20 millions; en 1848, de près de 46 millions; en 1849, d'environ 54 millions; depuis, elle a diminué. Ce n'est pas tout, on a fondé trois sortes d'hôpitaux publics soutenus par des prélévemens de sources différentes, et dans chaque circonscription limitée on a institué des dispensaires avec le traitement et les remèdes gratuits.

Enfin, au moment même où les revenus diminuaient par suite de la famine et de l'émigration, alors que la taxe des pauvres écrasait les propriétaires et les mettait hors d'état de payer les intérêts des créances hypothécaires anciennes, tout à coup les difficultés légales qui s'opposaient à l'expropriation de toute espèce de propriété ont été supprimées, et c'est dans une situation exceptionnelle accablante pour le propriétaire que s'est opérée une liquidation forcée dont les

conséquences ont été d'amener des propriétaires nouveaux là où existaient des propriétaires obérés et de morceler les grands domaines. La cour des *encumbered estates* (propriétés grevées d'hypothèques) a été instituée pour juger sommairement dans tous les cas où l'intérêt de la dette dépasse le revenu réel. Elle procède immédiatement à la vente et délivre ce qu'on appelle des titres parlementaires de propriété, c'est-à-dire des titres désormais inattaquables, qui facilitent les mutations. Près d'un cinquième de la propriété irlandaise est aujourd'hui à la disposition de la cour des *encumbered estates*.

Telles sont les principales mesures prises par l'Angleterre pour diminuer une responsabilité que la dernière famine rendait accablante; mais à côté de ces questions tout irlandaises, il en est d'autres plus générales qui influent également sur la situation économique de l'Irlande. De ce nombre sont le *free trade*, l'*income tax* appliquée à l'Irlande, et la distribution relative des impôts entre les deux grandes îles britanniques.

Comme tous les malheureux, les Irlandais ont l'habitude de se plaindre; ils se plaignent généralement à raison et quelquefois à tort. En ce qui touche l'agriculture anglaise, les effets de la suppression des droits sur les céréales ont été longtemps controversés, mais il n'est pas possible de considérer le *free trade* comme préjudiciable à l'Irlande. Si bas que puisse tomber le prix du grain dans ce pays, il sera encore trop élevé relativement à celui de la main-d'œuvre et aux ressources du pauvre, tandis que le haut prix des bestiaux, des laines, du beurre, favorise extrêmement le fermier et le propriétaire. En augmentant dans une proportion considérable la consommation de la viande en Angleterre, le *free trade* accroît les bénéfices de la branche d'industrie agricole la plus importante de l'Irlande, créée par la nature pays de pâturages et destinée de plus en plus à le redevenir.

Il serait injuste d'isoler la question de l'*income tax* appliquée à l'Irlande d'un autre fait financier. L'établissement de cet impôt, insupportable sans doute à cause du mode de perception, mais insupportable en Angleterre comme en Irlande, a été compensé pour cette dernière par la remise des intérêts et du capital de la dette contractée envers le trésor public pendant la famine et appelée les *consolidated annuities*. Plus la localité était pauvre, plus la charge des *consolidated annuities* était élevée. Presque nulle dans l'Ulster, elle devenait accablante dans le Connaught. En outre elle était payée moitié par le propriétaire, moitié par le fermier; le propriétaire était responsable pour une charge proportionnelle à la totalité du revenu de sa terre, quelles que fussent les dettes hypothécaires, et le tenancier d'un bail de 125 fr. devait payer sa quote-part. Avec l'*income tax*,

tous les tenanciers dont le bail ne monte pas à 5,000 fr. sont exceptés, et l'intérêt de la dette hypothécaire est défalqué du revenu imposable. Aussi cette innovation a-t-elle plus agité le parlement que l'Irlande; en réalité, cela n'a été que la substitution d'un impôt de quotité là où existait le système de la répartition pour le paiement d'une dette de valeur égale, et une charge plus considérable imposée aux riches afin de dégrever les pauvres. Toutefois il eût été de meilleure politique de se montrer généreux plutôt qu'équitable à la suite des ravages de la famine et de remettre les *consolidated annuities* sans exiger de compensation. Si un ministre aussi libéral et aussi éclairé que M. Gladstone n'a pas agi ainsi, c'est que l'extension de l'*income tax* à l'Irlande a été la séduction offerte à l'Angleterre pour obtenir la prolongation générale de l'impôt pendant sept ans.

La répartition de l'impôt entre les deux îles est pour les Irlandais un thème d'incessantes récriminations. Les patriotes irlandais, considérant que les intérêts politiques et coloniaux de la Grande-Bretagne doivent être indifférens à l'Irlande, prétendent que les dépenses coloniales et maritimes, les arrérages de la plus grande partie de la dette, doivent être payés exclusivement par l'Angleterre. Posée dans ces termes, la discussion financière devient une querelle de nationalité. Rien cependant n'est plus simple en soi que la question de la distribution de l'impôt entre les deux îles. En Angleterre et en Irlande, presque tous les impôts destinés à subvenir aux dépenses de l'état sont des impôts indirects, et en matière de taxe indirecte il est certain qu'on paie en proportion de la consommation. Ces taxes peuvent peser inégalement sur différentes classes dans un même pays; elles ne peuvent pas être réparties inégalement entre deux pays. Il y a plus, l'Irlande est exemptée de plusieurs des taxes indirectes qui se paient en Angleterre; mais d'un autre côté elle a à subvenir aux frais de deux cultes différens, elle paie l'un volontairement, et l'autre contrainte par la loi. Le somptueux établissement du clergé anglican est un luxe que se donne l'Angleterre protestante aux dépens de l'Irlande catholique. On peut dire encore que si, par sa nature, la taxe des pauvres est une taxe essentiellement locale, des situations par trop chargées devraient cependant appeler le secours de la communauté tout entière, et puisqu'une portion des frais généraux d'établissement pour les *poor houses* est supportée en Angleterre par l'état, il serait juste que le même secours et quelques autres soulagemens fussent accordés à l'Irlande, comme l'a parfaitement démontré M. Scully dans une des dernières séances du parlement. En somme, l'Irlande, sous le rapport financier, n'est pas traitée cruellement par l'Angleterre, mais elle a grand'peine à supporter l'égalité; elle a besoin, pour pouvoir se relever, d'être ménagée.

Sans doute, des critiques peuvent être adressées au principe et à

l'exécution de plusieurs des mesures qui viennent d'être signalées. Les allocations du gouvernement anglais pendant la famine ont été généralement mal dépensées. Ce n'est pas seulement en France que les ateliers nationaux donnent un travail improductif. Les prêts faits pour provoquer les améliorations agricoles ont au contraire eu des résultats excellens, mais les secours partiels d'un gouvernement ne modifient pas une situation économique tout entière. Il y a beaucoup à dire en principe contre la loi des pauvres; après l'avoir vue fonctionner en Irlande, je n'en souhaite pas l'application en faveur des classes souffrantes de mon pays. Elle aurait eu, sans l'émigration, des conséquences atroces pour les pauvres, et d'un autre côté, dans certains districts, elle a été une spoliation véritable de la propriété. Néanmoins, prises dans leur ensemble, les mesures adoptées par le gouvernement anglais ont un caractère de bienveillance qu'il serait injuste de méconnaître. Pourquoi paraissent-elles à la fois insuffisantes et excessives?

Les deux plus importantes de ces mesures, les *poor laws* et la cour des *encumbered estates*, ne s'appliquent qu'aux situations extrêmes et perdues. Celle-ci dégage la terre en ruinant le propriétaire, celle-là empêche le pauvre de mourir de faim à la condition qu'il ira en prison. Toutes deux étaient inévitables, elles étaient les conséquences nécessaires d'une situation fatale; mais le principe du mal n'est pas atteint. Comme dirait un médecin, on n'a traité que les symptômes. La cause pour laquelle l'Irlande a été jetée en arrière de plusieurs siècles, comme état économique, n'est pas suffisamment modifiée. Les motifs qui font que la propriété se vend à un prix si inférieur dans une des îles britanniques, que l'intérêt hypothécaire y est accablant, que le capital manque pour produire le travail, — qui ferait la richesse des uns et assurerait la vie des autres, — ces motifs subsistent encore ou ne sont que faiblement atténués. Dieu me garde de blâmer aucune des mesures de charité publique adoptées en Irlande! Le peuple mourait non pas seulement de misère, mais de faim : il fallait à tout prix venir à son secours. Seulement ce serait une grande erreur de juger des avantages de la loi des pauvres par les charges qu'elle impose à la propriété, et de croire qu'elle enrichit les uns parce qu'elle ruine les autres. Elle ne donne aucun moyen à l'homme abattu de se relever; elle absorbe tous les revenus de la propriété, elle diminue la somme des salaires consacrés au travail productif, elle rend toutes les améliorations impossibles, elle appauvrit la généralité et n'a de contrepoison que l'expatriation. De plus, en Irlande la loi des pauvres place le propriétaire vis-à-vis du tenancier dans des conditions de dureté particulière dont j'aurai à examiner les effets.

C'est un préjugé très commun que la terre ne paie rien ou presque

rien en Irlande, parce qu'aucun impôt de l'état ne pèse sur elle. La terre paie en Irlande beaucoup plus qu'en Angleterre, plus même qu'en France, et, ce qui surtout est grave, elle paie d'une manière inégale et incertaine. Le *county cess* et le *vestry cess* (impôts de comté et de paroisse) doivent pourvoir à ces dépenses, nécessaires dans tous les pays civilisés, auxquelles subviennent en France les centimes départementaux et communaux, avec cette différence que, la commune ayant très peu d'importance en Irlande, ce qui est dépense communale en France est ici dépense de comté, — avec cette aggravation aussi, que, dans l'organisation administrative anglaise, un grand nombre de dépenses sont localisées, et qu'en Irlande l'entretien des routes et une grande partie des frais de la police armée tombent à la charge du comté. Depuis la publication du livre de M. de Beaumont, le montant des *county cess* a doublé; il atteint aujourd'hui un chiffre qui est le huitième de la valeur imposable du pays. Ce n'est pas tout. Parmi les dépenses localisées se trouve l'entretien de l'église anglicane en Irlande, qui donne lieu à un impôt spécial créé en remplacement de la dîme. Les *church rates* ont été supprimés, et les églises du culte établi sont entretenues au moyen de prélèvemens faits sur les traitemens des hauts dignitaires. Le système de perception des dîmes a été amélioré, et on a diminué le montant de la rente fixe qui l'a remplacé lorsque l'assiette de cette taxe fut modifiée. Malgré ces améliorations, le fardeau financier du *tithe rent charge* (1) est encore bien lourd, sans parler des griefs moraux que cet impôt soulève. En additionnant le revenu de la dîme et celui des biens dont jouit le clergé établi, on arrive à un résultat étrange que peut seul expliquer le petit nombre de personnes professant le culte anglican en Irlande. Relativement au nombre des fidèles, sur le pied où est payé le culte anglican dans ce pays, les frais du culte catholique monteraient en France à près de 500 millions. Encore ce culte si bien rétribué n'est-il pas celui de la majorité de la population. Celle-ci doit subvenir par des dons volontaires à l'entretien du clergé catholique. C'est une charge nouvelle qui retombe sur la terre et dont il est difficile d'évaluer le montant. Non-seulement la dépense du culte n'est pas en Irlande supportée par l'état, mais l'Irlandais paie deux fois : il paie pour soutenir les ministres de la religion qu'il professe; il paie surtout pour maintenir un culte qui lui est au moins indifférent.

La taxe des pauvres et toutes les autres taxes de charité publique qui se perçoivent en même temps que le *poor rate,* et ne sont pas confondues avec le *county cess,* s'élevaient, comme on l'a déjà vu, à plus de 54 millions de francs en 1849. Le montant varie chaque

(1) C'est le nom de l'impôt fixe substitué à la dîme.

année et suivant chaque localité. Je prends l'année 1849 comme exemple, tout en faisant remarquer qu'elle a été particulièrement chargée, et que la taxe des pauvres a beaucoup diminué depuis. D'après l'évaluation cadastrale opérée en 1841 sous le contrôle des commissaires de la loi des pauvres, le produit net de la propriété immobilière en Irlande montait à 13,187,421 livres sterling. En 1849, la charge du *poor rate* a été de 2,177,651 livres sterling, c'est-à-dire à peu près le sixième du revenu présumé. Encore la réduction de la dépense ne peut-elle être proportionnelle à l'amélioration future de la condition du peuple. Un tiers de la taxe est dévoré par les frais généraux et permanens des *poor houses;* c'est la condition nécessaire du système. L'évaluation en chiffres français des frais de l'administration pour le soulagement des pauvres fera mieux ressortir l'énormité de l'abus : cette administration coûte en Irlande 17 millions avant qu'un seul malheureux ait été secouru; mais les moyennes ici donnent une idée très insuffisante des cas particuliers. Quand on parle de l'Irlande comme d'un tout, on se sert d'une expression fausse : la situation du nord ne ressemble à aucun degré à celle de l'ouest. L'effet de la taxe des pauvres a donc dû être très différent en Ulster et en Connaught, très différent aussi pour chaque localité dans chacune des provinces, car les frais généraux du *poor house* se prélèvent par *union* (1), et les frais d'entretien des pauvres sont répartis entre les districts électoraux relativement au nombre des habitans de chacun de ces districts qui ont été secourus. Je prends quatre exemples, deux dans l'Ulster et deux dans le Connaught.

Londonderry (dans l'Ulster).	Évaluation du revenu.	111,959 liv. sterl.
	Poor rate en 1849. . .	7,199
Lislburn.	Évaluation du revenu.	136,397 liv. sterl.
	Poor rate en 1849. . .	4,294

On ne peut considérer dans les lieux qui viennent d'être cités la taxe des pauvres comme un fardeau accablant; mais cette taxe n'est pas un *cess* ou impôt fixe, c'est un *rate,* en d'autres termes une contribution qui s'accroît indéfiniment en proportion des besoins, comme une assurance mutuelle. Voyez ce qui se passe dans le Connaught :

Westport.	Évaluation du revenu.	38,876 liv. sterl.
	Poor rate en 1849.	32,113
Clifden.	Évaluation du revenu.	22,426 liv. sterl.
	Poor rate en 1849.	22,526

(1) On appelle *union,* en Irlande, une division du comté dont la superficie tient le milieu entre l'étendue d'un arrondissement et celle d'un canton français. Le district électoral est une subdivision de l'*union.*

Comme on dit dans le langage irlandais, on paie dans l'union de Clifden 21 shillings sur 20. Je me trompe, on paie beaucoup plus. Il y a encore à solder le *county cess* et le *tithe rent charge*. Avant le budget de M. Gladstone, on avait aussi à payer les *consolidated annuities*. Je ne sais pas précisément à combien elles montaient à Clifden; mais dans une union voisine la dette contractée envers le gouvernement, pour secourir les affamés pendant la famine, s'élevait au quadruple du produit annuel de la propriété et faisait peser sur elle pendant quarante ans une charge de 2 shillings par livre. Aussi 300,000 acres d'un seul tenant, appartenant à l'union de Clifden, ont-ils été vendus presque simultanément à la cour des *encumbered estates*, et l'ancien propriétaire de l'admirable château de Clifden est aujourd'hui ministre de la paroisse. Il existait dans ce pays sauvage du Connemara une propriété célèbre par son étendue. Ce qu'on appelait la loge du portier de Ballynahinch était à 21 milles irlandais du château, c'est-à-dire à 9 ou 10 lieues françaises. Il y a deux générations à peine, le *landlord* de Ballynahinch disait avec orgueil : « Un rescrit du roi ne vaut pas un denier au milieu de mes lacs et de mes bruyères. » Voici quel a été le sort du dernier propriétaire de ce domaine extraordinaire. J'ai entendu raconter son histoire sur les lieux; la trouvant répétée avec simplicité dans un livre de jurisprudence écrit en faveur des procédés de la cour des *encumbered estates*, je me borne à traduire.

« Feu Thomas Barnewell Martin, qui mourut de la fièvre prise pendant qu'il remplissait ses devoirs de gardien de la loi des pauvres, et il était vraiment un gardien des pauvres, ne laissa qu'une fille, la dernière descendante d'une des familles normandes établies le plus anciennement en Irlande. Cette dame contracta une dette personnelle dans le temps de la famine, afin d'acheter des vivres qui pussent nourrir ses tenanciers affamés. Lorsque le paiement fut exigé, avec l'humanité caractéristique de sa famille, elle ne voulut pas trop presser dans leur détresse ceux qui dépendaient d'elle, et on saisit, par exécution du shériff, le château et le domaine de Ballynahinch. Ce coup précipita sa ruine. L'héritière des Martin fut contrainte à fuir, avec son mari, sa maison démantelée, et elle aussi dut s'expatrier et chercher un refuge de l'autre côté de l'Atlantique. Elle mourut avant d'avoir atteint la terre étrangère. Elle mourut sans enfant et sans patrie, méritant ainsi, en terminant les destinées d'une race illustre, cette devise mélancolique et triomphante que Richard Cœur de Lion avait conférée à son grand ancêtre sir Olivier Martin, lorsqu'il combattit à ses côtés dans la terre-sainte et partagea ensuite sa captivité : *Sic itur ad astra.* »

De si grands sacrifices ont-ils ramené l'abondance dans ces contrées désolées? D'autres sacrifices faits postérieurement, et dont la forme soulève des questions morales des plus controversables, ont-ils du moins relevé la misère du Connemara jusqu'au niveau ordinaire

de la misère irlandaise? Nullement. Encore aujourd'hui ce pays porte partout les stigmates de la famine; mais, je l'avoue, le Connemara est une exception dans le Connaught, comme le Connaught est une exception en Irlande. Pour montrer jusqu'où pouvait aller la loi des pauvres, j'ai pris les cas les plus extrêmes. Les unions qui avoisinent celles de Clifden et de Westport se rapprochent davantage de la moyenne, non pas de l'Irlande, mais du Connaught.

A Balinrobe, l'évaluation du revenu est de	85,217 livr. sterl.
Le *poor rate* a été en 1849 de	39,844
A Castlebar, l'évaluation du revenu est de	50,000
Le *poor rate* a été en 1849 de	32,000

Or, si l'on considère que, d'un côté, dans les parties les plus malheureuses de l'Irlande, le revenu a diminué depuis l'évaluation cadastrale, que, d'un autre côté, là plus qu'ailleurs les propriétés sont grevées d'hypothèques, on se trouve, pour une portion du Connaught, en présence de cette situation économique également fatale au propriétaire et au tenancier : tous les bénéfices de la propriété qui ne sont pas consacrés au paiement des créanciers hypothécaires sont absorbés par l'entretien des *poor houses!* Tant que durera un pareil état de choses, toute amélioration est impossible dans la condition du propriétaire et dans celle du pauvre, tout progrès social est arrêté. L'expropriation des uns, l'expatriation des autres, sont les seules solutions d'une question ainsi posée. Il semble qu'il ne s'agisse plus de créatures humaines, mais de choses inanimées, et que la mort seule puisse engendrer la vie. La première fois que je vins en Irlande, sur le chemin de fer de Kingstown à Dublin, que l'on prend en descendant du paquebot d'Holyhead, un voyageur me demanda si j'avais jamais vu l'Irlande, et il ajouta : « C'est un pays bien malheureux, qui sera bien riche quand tous les anciens propriétaires seront dépossédés, et quand tous les anciens habitans auront disparu. » En visitant plus tard le Connaught, je me rappelai cet odieux propos. Pendant quelques années, on frémit de le dire, les faits ont été en harmonie avec les vœux les plus sacriléges. Les cœurs humains étaient prêts à désespérer. Heureusement une logique infernale ne gouverne pas le monde, et il arrive un moment où le mal combat lui-même le mal.

A côté des mesures prises par le gouvernement pour combattre la famine se place un fait considérable qui les a merveilleusement secondées, et qui les domine en quelque sorte. L'émigration d'un grand nombre d'Irlandais, cette émigration provoquée par l'excès de la misère et du désespoir, a amélioré la condition de ceux qui restent dans leur pays. La Providence, en donnant une bonne récolte l'année dernière, en permettant d'espérer une récolte encore plus

abondante cette année, a relevé l'Irlande des profondeurs de la détresse où elle était tombée. Ceux qui ont pu résister à la tempête ouvrent leur voile avec confiance aux brises de l'avenir. Mais ici s'élèvent des doutes nouveaux : jusqu'où ira l'émigration? quels seront les effets économiques de la dépopulation ?

Tout le monde a entendu parler de la folie avec laquelle les paysans irlandais faisaient surenchérir la location des terres. Quiconque ne pouvait réussir à devenir tenancier se croyait un homme mort. Les passions agraires ont couvert cette terre de crimes sanglans; mais la famine a brisé tous les anciens instincts. Les sentimens se sont transformés. Depuis la maladie des pommes de terre, l'Irlandais est dégagé de son amour pour le sol. Il a peur de ne pouvoir vivre dans son pays; il songe à faire fortune et espère trouver le bonheur sur une autre terre. Les *national schools* ont grandement élargi ses idées; les nouvelles qui arrivent de l'autre côté de l'eau portent les imaginations au-delà des mers. Est-ce une preuve de progrès et d'initiation à la vie civilisée? Le vol tient actuellement dans les statistiques judiciaires la place que le meurtre occupait autrefois. Comment des populations si pauvres, auxquelles manque la subsistance journalière, trouvent-elles à se procurer les sommes nécessaires pour l'expatriation? Au commencement, un grand nombre de propriétaires ont payé le passage des tenanciers, qui ruinaient la terre quand on la leur laissait cultiver, et qui, dans le cas contraire, menaçaient de représailles sanglantes. Les gardiens de la loi des pauvres ont été autorisés à accorder des passages gratuits aux plus malheureux. Chacun, à l'exception du clergé catholique, poussa à l'émigration. Chose singulière, ces émigrans semblent perdre l'ardeur de la foi religieuse en même temps que le sentiment national. Ils songent moins à l'éternité dès qu'ils aspirent au bien-être sur cette terre. Cependant l'expatriation n'aurait pas eu les proportions colossales qu'elle a atteintes, elle ne s'accroîtrait pas sur une échelle chaque jour plus large, si l'émigration ne fournissait elle-même aux dépenses de l'émigration. Un des traits les plus honorables de la population irlandaise, c'est le dévoûment des fils pour leurs pères, c'est l'esprit de charité qui anime tous ces malheureux : ils se secourent les uns les autres et partagent le repas de la misère. Dès qu'un Irlandais est débarqué en Amérique, il s'efforce de réunir la somme nécessaire pour payer le voyage d'un de ses parens et soutenir les autres en attendant. Le nouveau venu imite la conduite de celui qui l'a précédé, et en deux ou trois ans la famille entière est de l'autre côté de l'eau. Plus il y a de gens partis, plus il arrive d'argent pour en faire partir d'autres, car l'ouvrier irlandais trouve aux États-Unis un salaire élevé en même temps que des vivres à bon marché. Dans toutes les lettres écrites aux parens, qui circulent de main en main parmi les habitans de la

paroisse, on retrouve toujours cette phrase : « Je gagne un dollar par jour, je mange du pain et de la viande, j'économise pour le passage d'un tel ou d'une telle. Si je n'ai pas écrit plus tôt, c'est que je n'ai pas voulu envoyer une lettre vide à mes parens. »

Ce n'est pas par des relevés statistiques qu'on peut avoir une idée complète du mouvement de l'émigration. Presque tous ceux qui s'embarquent à Liverpool pour les États-Unis sont des Irlandais, et beaucoup d'autres, attirés en Angleterre par le haut prix des salaires, y remplacent les Anglais qui se dirigent vers l'Australie. On peut cependant, sans se tromper beaucoup, évaluer à un tiers de la population catholique le chiffre des émigrans irlandais, et ce nombre, déjà si considérable en lui-même, paraîtra encore plus important, si l'on considère qu'il est composé presque exclusivement d'individus jeunes et valides. Quel était donc l'état de l'Irlande avant l'émigration? De quoi vivaient ses habitans? Le tiers de la population pauvre, plus de la moitié des bras actifs ont disparu dans les districts catholiques, et le manque d'ouvriers ne se fait pas encore sentir. C'est à peine si le prix des salaires est augmenté; dans beaucoup de lieux, il est resté absolument le même. Mangeait-on moins? Que pouvaient retrancher les pauvres sur leur nourriture actuelle? Ce n'est pas à dire pour cela que l'Irlande fût trop peuplée pour la fécondité incomparable de son sol, et qu'elle ne doive, dans d'autres conditions sociales, nourrir un nombre d'habitans égal ou supérieur à la population qui y mourait de faim. La partie protestante, où la population est la plus dense, est celle où l'on a le moins émigré. Ce qui est trop certain, c'est que les portions catholiques de l'Irlande, celles autrefois opprimées et depuis agitées, manquaient des moyens nécessaires pour féconder le sol. Le pays créé riche par la nature avait été appauvri par les effets combinés de l'oppression et de l'ignorance. Il possédait l'outil et l'ouvrier, mais il lui manquait le capital et l'industrie. Sans les qualités si différentes de l'Anglo-Saxon et de l'Irlandais, sans la fermeté inébranlable et l'insouciance hardie qui écartent également les craintes, on serait très effrayé du développement progressif de l'émigration. Voici tout simplement ce que l'on dit : Si la diminution des bras accroît le prix du salaire, on aura moins de *poor rate* à payer. Les ouvriers seront plus heureux, et les propriétaires y gagneront. Quand un déficit trop considérable se fera sentir dans la population, les lois naturelles qui augmentent l'offre en proportion de la demande rétabliront l'équilibre; aucun danger n'est égal à celui de revoir les temps de la famine.

Cette fermeté que l'on montre en face d'une perturbation nouvelle qui menace l'avenir au lendemain de crises terribles est d'autant plus remarquable, que les effets futurs de l'émigration ne peuvent être qu'imparfaitement appréciés. Si l'imagination des faiseurs de

systèmes se plaît, je ne sais pourquoi, à l'horrible spectacle d'une population tout entière s'expatriant en masse, de toute une race de propriétaires disparaissant du sol, les faits ne marchent pas si vite, et, Dieu merci, la pratique sera plus modérée que ne le sont les théories. Loin de voir les ouvriers anglais se transporter sur un sol où ne les attire pas un salaire de 8 *pence* par jour, l'Irlande voit ses propres enfans émigrer en Angleterre. Les Anglais n'ont pas acheté plus d'un dixième des propriétés vendues par la cour des *encumbered estates*. Sans doute la proportion entre le nombre des catholiques et celui des protestans a changé par suite de l'émigration; mais la grande majorité du peuple irlandais restera catholique, et la question religieuse demeurera toujours la même. Ce qui supplée le vide de la population n'est pas une population nouvelle, ce sont les changemens agricoles. L'état de l'Irlande est encore trop agité, les préjugés anglais contre ce pays sont trop enracinés pour qu'un grand nombre de fermiers paisibles d'Angleterre vienne transporter ici leur industrie et leurs capitaux. D'un autre côté, si des colons écossais sont venus exploiter quelques parties du Connaught entièrement ravagées par la famine, l'Irlande est trop peuplée, trop civilisée pour exciter l'ardeur des coureurs d'aventures; sa situation n'est pas assez bonne pour séduire les uns, et elle n'est pas assez mauvaise pour attirer les autres. La transformation que subit l'Irlande est donc une transformation intérieure; c'est elle-même qui se modifie à mesure que sa population diminue, et chaque incident arrête ou précipite le mouvement. Si on n'est pas arrivé au terme de cette transformation, il est certain qu'elle ne sera pas absolue, et pour ne parler que de l'émigration, quoi de plus puéril et de plus odieux que de penser et d'espérer que tous les Irlandais quitteront leur pays? Comment! cette race réputée pour son patriotisme abandonnerait sa patrie quand elle pourra espérer y vivre aussi bien qu'ailleurs! Défiez-vous de ces théories que l'on invente pour justifier les crimes du passé, pour se dispenser d'être humain, pour se réjouir du mal en l'appelant un bien; si elles charment l'intolérance de sectaires économiques ou religieux, elles n'en sont pas moins condamnables pour être contraires à la vérité aussi bien qu'à la morale. Un tableau fidèle de la situation actuelle des diverses parties de l'Irlande suffira pour le démontrer, en complétant ce que nous avons dit des effets généraux de la dernière famine.

La crise a offert des aspects singulièrement variés, suivant les provinces, suivant les localités, et dans chaque localité en proportion du plus ou moins de fécondité du sol, surtout en raison du mode de fermage. Les colonies presbytériennes établies depuis longtemps dans l'Ulster ont fait d'une partie de cette province socialement et moralement quelque chose comme l'Écosse. On s'y plaît à répéter :

Belfast est plus près de Glasgow que de Dublin; nous sommes plus Écossais qu'Irlandais. Dans la partie du Leinster qui formait l'ancien *pale*, c'est-à-dire le pays conservé par les Anglais depuis la première invasion, naturellement les populations, les mœurs, l'état social et économique offrent un mélange qui n'est ni tout à fait l'Angleterre, ni tout à fait l'Irlande. L'Irlande pure existe dans le Munster et dans le Connaught, mais la différence entre les deux provinces est extrême pour certaines parties du moins. Le Tipperary et le Limerick, par exemple, possèdent des terres d'une fécondité admirable et sont des pays d'une grande richesse naturelle. Je n'ai vu nulle part un sol aussi fertile; grâce à la nature de la terre et à la qualité de l'atmosphère, l'herbe croît avec une telle violence, qu'elle semble pousser sous la dent des bestiaux affamés par les privations de l'hiver. C'est un dicton du comté de Limerick que rien de ce qu'on a perdu dans un pré ne se retrouve, parce que l'herbe pousse pendant qu'on cherche. Il y a dans le Tipperary même des terres arables louées en corps de ferme (comme on dirait en Brie, ce qui, appliqué à l'Irlande, est une expression figurée) à 100 et 125 francs l'acre irlandais, c'est-à-dire à près de 200 à 250 francs l'hectare. Il y a aussi des étendues considérables louées par parcelles sur le pied de 200 francs l'acre irlandais, c'est-à-dire de 400 francs l'hectare, tout cela au lendemain de la famine, au milieu de l'émigration.

Dernièrement je rencontrai un homme tel que la France seule en produit. Après avoir fait comme matelot la pêche de la baleine et s'être livré à des entreprises variées, le hasard le conduisit dans une ville maritime d'Irlande. Le mariage l'y retint; sans s'inquiéter des principes de la division du travail, ce Français se fit à la fois courtier de commerce, interprète pour toutes les langues et loueur de chevaux. A ces industries diverses il en ajouta deux autres, l'établissement d'un bal public et une exploitation agricole. L'occasion me parut bonne pour connaître au juste les profits ou les pertes qu'avait pu faire un fermier dans les parties riches du Munster l'année dernière, la première des bonnes années après la famine. Voici le résumé de ce que me dit avec sincérité notre compatriote : « Je loue douze acres (six hectares), je paie mon propriétaire deux livres par acre (100 francs par hectare). Mes déboursés sont montés l'année dernière à 40 livres *cess* et *rate* compris. Le rendement brut a été de 84 livres, j'ai donc eu un bénéfice net de 20 livres (500 francs). » Que dans une année bonne relativement à celles qui l'avaient précédée, mais en réalité moyenne, le fermier gagne vingt là où le propriétaire obtient vingt-quatre, que six hectares rapportent 600 francs à l'un et 500 francs à l'autre, ce n'est pas, à vrai dire, une mauvaise condition agricole, et le fermier n'est pas mal partagé; mais si ces douze acres avaient été divisés entre douze tenanciers, comme cela n'arrivait que

trop souvent, il y a quelques années encore, en Irlande, il aurait fallu partager entre douze familles un bénéfice de 500 francs et faire vivre là-dessus une cinquantaine d'individus. Si même la personne dont je viens de faire le compte avait eu pour unique industrie l'exploitation d'une ferme de douze acres, elle aurait misérablement vécu. En effet, un des plus grands malheurs de l'Irlande était la subdivision infinie des locations dans les parties où on ne cultive que des denrées alimentaires et où les produits exceptionnels ne donnent pas des prix rémunérateurs pour le travail à la main. Peut-être le plus grand progrès économique qui se soit produit est la réduction du nombre des petites fermes qu'essaient d'effectuer les propriétaires, et qui ne peut s'opérer que grâce à l'émigration. La division à peu près égale des terres à cultiver entre tous les habitans était un des fléaux de l'Irlande. Autant de chefs de famille, autant de fermes. Bien peu pouvaient vivre convenablement sur les produits de la terre qu'ils cultivaient, et aucun ne pouvait trouver de l'ouvrage ailleurs.

En deux ans seulement, à partir de 1847, le nombre des fermes au-dessous d'un acre a diminué de quarante mille, et celui des fermes d'un acre à cinq acres de plus de trente-trois mille. Ce mouvement s'est continué depuis. Beaucoup de petits tenanciers deviennent des journaliers; ils travaillent dans les fermes agglomérées, et reçoivent un salaire. Si la terre rapporte moins d'une manière absolue, le bénéfice relatif que l'on en retire est plus considérable, et le nombre des malheureux dont l'existence dépend uniquement de la récolte des pommes de terre a infiniment diminué. Ainsi des fermiers riches et des prolétaires certains de trouver du travail, en d'autres termes des capitaux et des salaires, voilà le premier pas vers la destruction du paupérisme en Irlande. Les faits, on le voit, n'y plaident pas en faveur des doctrines socialistes. J'étais, il y a un an, dans le Munster; les fermiers parlaient toujours de réductions de loyer et demandaient des *abatemens*. Croire à un meilleur avenir pour l'Irlande passait encore pour être un trait de vanité nationale. A cette heure, chacun dit qu'aucun pays du monde n'est plus fertile. On raconte que la récolte d'un acre peut se vendre jusqu'à 1000 francs. Après chaque foire de village, on prétend qu'il s'est vendu autant de bestiaux qu'à la foire de Ballinasloe, ce qui est pour le fermier irlandais l'expression superlative de l'abondance.

En réalité, l'influence combinée de l'émigration, du *free trade*, des changemens agricoles et des habitudes meilleures se fait fortement sentir en Irlande; la valeur de la propriété se relève, les dernières ventes accusent une augmentation de prix d'un tiers sur ceux d'il y a trois ans. Grâce au prix des bestiaux, qui se maintient, les fermiers font des bénéfices. Il est vrai que le revenu de la terre ne s'est encore que faiblement accru depuis la famine; cela tient à un

reste d'ébranlement et à la nécessité de modifier la culture. D'ailleurs on exploite contre les propriétaires les souffrances réelles du passé. Deux des usages les plus pernicieux de l'Irlande étaient la location des terres à des prix exorbitans, et par contre l'habitude de ne pas payer le prix total du fermage. Cela conduisait à la ruine des tenanciers dans le temps où la terre était recherchée. Depuis que le fermier est devenu rare, la question a changé de face, et c'est lui qui abuse à son tour de la position des propriétaires.

Il y a un an, les *cabines* encore peuplées n'avaient pas l'air plus habitable que celles qui étaient abandonnées. Les murs en terre étaient lézardés, gluans et verdâtres. Le chaume pourri de la toiture pendait dans l'intérieur. On aurait dit que les habitans se considéraient comme des occupans passagers; peu leur importait de se coucher sous des décombres humides, leur existence tout entière n'était-elle pas précaire et désolée? Aujourd'hui ces chaumières ne sont certes pas des palais, leur aspect navrera le cœur du voyageur qui ne les a pas vues dans un état pire encore; mais si l'on compare l'état des habitations irlandaises en 1853 à l'aspect qu'elles offraient au commencement de 1852, on aperçoit des traces de soins, et rien ne prouve plus le retour de l'espoir que le soin de soi-même et de sa pauvre demeure. La population paraît aussi mieux nourrie, et le nombre des malheureux demandant à être enfermés dans les *poor houses* a diminué de moitié. On sent que la partie catholique de l'Irlande, qui possède le plus bel instrument de richesse, une terre généreuse, et où le pauvre est cependant si misérable, pourrait être dans peu d'années aussi prospère que le Yorkshire, si le capital y était aussi abondant. C'est le manque de capital, joint à l'ignorance créée par la pauvreté, qui perpétue les procédés les plus désastreux; c'est lui qui fait croupir le paysan dans la paresse, dans la misère et dans l'agitation politique. Même sur les points les plus riches, faute de numéraire, on se paie par échange de denrées, par échange de services, par équivalens. On cultive l'orge et l'avoine à la bêche, et l'on fait produire des champs quarante années de suite sans jamais les fumer.

Si le manque de capital a fait si cruellement sentir son influence dans des lieux où un sol riche appelle les soins de l'homme et le récompense du travail même inintelligent, que sera-ce des territoires naturellement pauvres? Dans le Connaught, par exemple, on trouvera partout visibles les traces de la famine. J'ai entendu dire que là aussi, à certains égards du moins, grâce à de nouveaux acquéreurs qui avaient apporté des capitaux, grâce surtout à l'émigration, la situation était mieux assise qu'avant le fléau. Parler ainsi, c'est dire que les épidémies fortifient les populations, parce qu'elles tuent les faibles et ne laissent vivre que les robustes. A ce compte, les districts les plus pauvres de l'Irlande ont besoin, pour paraître tout à

fait prospères, de la bénédiction d'une nouvelle famine. La détresse est là d'une telle profondeur, qu'on se sent pris de vertige à la considérer. Vous éprouvez une sensation analogue à celle qui vous ébranle lorsque vous visitez une maison de fous. Personne ne saurait rester insensible devant cet amas de misère humaine qui, sur quelques points de l'Irlande, attire et repousse à la fois les regards. Le mal est trop profond pour que la charité privée puisse l'atténuer sensiblement, et la charité publique contribue à diminuer la charité privée. Une des pensées les plus cruelles, c'est que l'excès de la misère arrête l'élan de la charité. Si vous appreniez qu'il existe près de vous une personne assez misérable pour vivre d'orties pilées, dont le mets le plus succulent se compose de quelques grains d'avoine jetés dans l'eau salée, vous vous empresseriez de la secourir; mais ce n'est pas une seule personne, c'est une population entière qui vit ainsi, et dans les districts les plus pauvres, plus de la moitié du revenu du propriétaire est consacrée à la charité légale. Ce sacrifice, très supérieur à celui que font ailleurs la plupart des gens riches, ce sacrifice, nuisible aux pauvres à d'autres égards, ne produit qu'un soulagement insuffisant. J'ai connu des âmes assez belles et assez fortes pour ne pas s'arrêter devant l'impossible, celles-là sont en petit nombre; puis, on doit le dire, c'est contre le pauvre qu'il faut lutter lorsqu'on travaille à le sauver, car tous les préjugés de ce monde ne sont pas aristocratiques. La misère irlandaise est la vieille compagne des absurdités agricoles et des procédés défectueux de culture. Le pauvre se voit dépossédé comme tenancier, et ne sait pas que le grand fermier donne du travail et des salaires. Le progrès est pour l'Irlandais l'inconnu et la violence; il s'attache à la routine comme le naufragé à la planche pourrie que le vent chasse loin du rivage. Que le propriétaire veuille rompre avec les procédés qui paralysent le développement du travail, il est accusé de cruauté. Qu'il renvoie des tenanciers qui ne le paient pas et ruinent la terre, sa cruauté paraîtra encore plus grande; et quoique rien ne semble plus naturel que cet acte de propriétaire, il n'est pas toujours moralement permis de l'accomplir en Irlande. Cependant la taxe des pauvres, on l'a vu, est accablante dans les parties les moins riches. Son poids, joint au fardeau de la dette hypothécaire, met le propriétaire dans une situation qui l'expose à manquer à ses engagemens personnels, s'il se montre toujours compatissant. Il ferait la charité aux malheureux qu'il pressure, s'ils n'étaient pas ses tenanciers; il les laisserait habiter au moins leurs cabines, si la loi des pauvres ne le contraignait pas à nourrir tôt ou tard les gens inoccupés. Ainsi, même quand il ne demande pas l'aumône, le pauvre devient un être nuisible, sa présence seule est une cause de ruine pour le propriétaire, et on comprendra quelles conséquences peuvent sortir d'une pareille

situation, pour peu qu'on réfléchisse à la nature et à l'étendue de la propriété en Irlande. Tandis que le propriétaire devient insolvable s'il se montre humain, le pauvre a pour compensation la possibilité d'aller chercher en prison une nourriture de trois sous par jour, et d'abandonner pour cette maigre pitance sa femme et ses enfans, qui viendront bientôt le joindre. Il y a donc un vice radical dans la situation, elle est immorale et cruelle; la question est toujours la même avant et après les lois des pauvres, avant et après la famine, avant et après l'émigration et l'institution de la cour des *encumbered estates*. A peine le terrain est-il déblayé d'un côté, que la source du mal jaillit d'un autre. Un gouvernement ne peut se proposer pour but, ni de déposséder successivement les propriétaires de la terre, dans l'espérance qu'elle s'engraissera des capitaux que chacun y versera avant sa ruine, ni de chasser les gens de leur pays. La Providence n'a pas créé une race d'hommes pour être impuissante à vivre sur son sol natal et capable de prospérer ailleurs. Il est insensé de reprocher aux gouvernemens les malheurs inhérens à toute société humaine; mais, quand la mesure ordinaire du mal est de beaucoup dépassée, on a le droit de leur reprocher l'excès de l'infortune, et la raison et l'impartialité accusent alors à juste titre la législation.

II.

Il faut le reconnaître, beaucoup de personnes croient qu'il y a dans la force des choses en Irlande un obstacle qui résiste à tous les essais de réforme. Au moment où l'œuvre de la réparation est aux trois quarts achevée, on semble prêt à désespérer. Le découragement s'est emparé dernièrement des hommes d'état les plus généreux. Comment une tiédeur subite a-t-elle pu succéder à l'ardeur qui emporta le grand acte de l'émancipation des catholiques? Depuis vingt ans que l'Angleterre a rompu avec les anciens erremens de sa politique irlandaise, elle a brisé un à un chacun des chaînons de la tyrannie. En imposant le propriétaire au profit du pauvre, elle a frappé le protestant en faveur du catholique; en fondant des écoles laïques, elle a mis à la portée des hommes de toutes les croyances des moyens d'instruction. Des fonctionnaires des deux cultes remplissent sur un pied d'égalité des emplois publics. Chaque jour, le gouvernement n'est-il pas l'objet d'attaques passionnées, parce qu'il a admis dans son sein des Irlandais catholiques? Ce sont là de grands changemens, ils ont exigé de la part du gouvernement anglais des efforts considérables, et quelle récompense a-t-il recueillie pour les progrès faits dans la voie de la justice?

A en croire les discours de ceux qui représentent l'Irlande, les tories comme les radicaux, la situation matérielle du pays s'est peu amélio-

rée; quant à la situation morale, elle n'a subi aucun changement; jamais peut-être des mesures aussi justes n'ont obtenu des résultats aussi contestés. Il semble que chaque concession faite à l'Irlande, au lieu d'inspirer de la reconnaissance, accroît l'ardeur des attaques, et le terrain de la discussion, pour être plus rétréci, n'en est pas moins ouvert à la violence des passions. Quiconque se bornerait à lire ces discours et prendrait les mots pour des réalités croirait l'Irlande dans une situation morale très peu différente de celle qui précéda l'émancipation des catholiques. M. O'Connell donnait au moins un corps, une forme, aux griefs du peuple irlandais; il était menaçant et intelligible. A cette heure, ce sont des rumeurs vagues, des déclamations d'apparat, des querelles intestines et des irritations dont il n'est pas toujours aisé d'entrevoir le but. Cette violence de paroles n'a d'autre effet que de provoquer une indifférence systématique. Sous le coup de ces récriminations incessantes, on se laisse aller à la mauvaise humeur, le fond des choses est oublié, on accuse le climat, la race, la religion, tout ce qui est Irlandais, riche et pauvre, catholique et protestant. Cependant le climat de Belfast ressemble à celui de Galway; l'Irlandais bien nourri travaille en Angleterre comme un Anglo-Saxon, et même avant son heureuse révolution, la Belgique catholique était un pays très industrieux et très avancé en agriculture. — Raison de plus, ajoute-t-on, l'Irlande ne ressemble à rien; l'Irlande, c'est l'Irlande; ce qui est vrai ailleurs n'est pas vrai là. — On ne peut nier certains défauts du caractère irlandais, à d'autres égards si plein de charme : il règne dans la *verte Érin* un goût naturel pour l'agitation, une disposition à croire que, parce que le gouvernement a opprimé jadis, une fois qu'il est devenu humain, il doit faire le bonheur de ses propres mains comme il a fait le malheur. La situation de rebelle sans rébellion paraît agréable. Beaucoup d'autres critiques peuvent être fondées : elles prouveraient seulement une chose, c'est que l'action du bien est d'autant plus lente que celle du mal a été plus prolongée. L'accumulation du mal a produit en Irlande un effet semblable à celui qu'on appelle en chimie la chaleur latente : celle-ci s'épuise tandis que le thermomètre marque toujours le même degré; mais, tout en étant niés à la fois par les ennemis et par les défenseurs officiels, les progrès moraux n'en sont pas moins réels dans une certaine mesure, et les semences de justice ont porté leurs fruits.

Si l'on doit à l'émigration d'avoir débarrassé le pays de toutes les bandes d'assassins agraires, il est certain que, pour une cause ou pour une autre, elles ne se reforment pas. L'Irlande est à cette heure une contrée où la vie des hommes est aussi en sûreté que dans aucune autre portion de l'empire britannique. Sans pousser trop loin les

inductions, ce fait nouveau ne prouve-t-il pas au moins l'assoupissement des passions haineuses dont le meurtre était le symptôme cruel? Il n'est pas possible, je le crois, de contester l'heureuse influence exercée par les *national schools*. Si les partis extrêmes se liguent pour les attaquer, c'est qu'elles ruinent l'esprit de faction. Leur plus grand mérite, quoique ce mérite soit grand, n'est peut-être pas de répandre l'instruction : elles inspirent des sentimens de conciliation, et font comprendre qu'un gouvernement peut n'être pas toujours un ennemi. Les fondateurs des *national schools*, les hommes impartiaux de toutes croyances appelés à les diriger, seront considérés un jour comme les régénérateurs de l'Irlande. J'ai bien des fois entendu dire à des gens en guenilles : « Les enfans qui grandissent seront moins malheureux que ne l'ont été leurs pères; ils seront instruits, ils sauront gagner leur vie, ils se détesteront moins. » Ces pauvres gens sont infiniment plus reconnaissans du soin pris pour les instruire que de tous les secours pécuniaires. C'est pour eux la preuve que l'Angleterre ne cherche pas à les dégrader; cela les charme et les étonne. Si grande que soit leur détresse, les Irlandais ont en horreur le *poor house;* ils aiment tant la liberté et peut-être l'oisiveté! On les voit causer autour de leur feu de tourbe ou au coin d'un champ, appuyés sur leur bêche, comme s'ils étaient des méridionaux. La conversation et, je crains, la conversation politique est la consolation de leur misère; mais tous savent et quelques-uns disent que les propriétaires ont fait de grands sacrifices pour les empêcher de mourir de faim. Quelles qu'en soient les causes, la famine, l'émigration, la conduite du gouvernement anglais, celle des propriétaires, l'excès des malheurs ou le développement des lumières, la situation s'est sensiblement améliorée, et l'état moral du peuple irlandais ne ressemble pas au tableau qu'on en fait. Il paraît être dans une situation incertaine et transitoire plutôt que passionnée. J'ai plus d'une fois adressé cette question à des hommes en guenilles : « A quelle cause attribuez-vous la misère du peuple en Irlande? » On m'a répondu : « Nous avons pensé ceci, nous avons pensé cela, nous ne savons plus que croire, mais des hommes ne devraient pas être aussi malheureux que nous le sommes. » Dans la classe plus élevée, dans celle qui « mange du pain, » pour répéter l'expression avec laquelle un enfant me l'a une fois désignée, l'amertume paraît plus vive, soit qu'on y sente plus fortement les griefs, soit qu'on y exprime plus librement sa pensée.

Néanmoins il y a toujours quelque chose de fondé dans les préjugés, et il serait superficiel de passer trop légèrement sur les accusations qu'adressent au climat irlandais et à la race celtique les détracteurs de l'Irlande. Lorsqu'on soutient avec raison que l'action

de la législation est très considérable sur les mœurs, on ne saurait nier à plus forte raison celle de la religion; mais d'un autre côté il faut que toutes les conditions soient portées en ligne de compte, il faut savoir pourquoi tel climat, telle race, telle religion, produisent en Irlande des effets qu'on ne saurait leur imputer ailleurs. En Irlande, tout est original; le climat, l'aspect des lieux, la nature des caractères, le tour de l'esprit et les élémens contraires y sont dans un état de lutte constant. Pour donner une idée exacte de la situation de ce pays, il faudrait pouvoir à la fois le peindre en touriste et le juger en philosophe. Chacun se fait une idée de ce qu'on appelle un climat tempéré, un climat du nord, un climat du midi; celui de l'Irlande n'a de rapports avec aucun des trois. C'est d'abord le climat d'une île et ensuite celui du nord-ouest; cela veut dire des journées d'hiver chaudes comme celles d'été et des jours d'été froids comme ceux d'hiver; beaucoup de pluie, toujours du vent et peu de soleil, une température variant plusieurs fois dans le cours d'une journée et plus égale qu'aucune autre relativement aux différentes saisons de l'année. « C'est un charmant climat que celui-ci, me disait un Irlandais. Nous n'avons jamais ni froid ni chaleur; le vent sèche la terre et supplée le soleil. » Lorsque le vent d'est ne règne pas, l'atmosphère est imprégnée d'une humidité pénétrante. Les jours de pluie, très communs, ne sont pas même les plus humides. L'hiver, quand souffle la tempête, on se croirait en mer, tant le vent sévit avec violence, et les gens sortent de leurs cabines pour apprécier les ravages de l'ouragan, comme un marin à la cape examine les avaries qu'il devra réparer dès que le calme sera revenu; mais, à la première éclaircie, sans avoir éprouvé les rigueurs des contrées septentrionales, on a toutes les jouissances de leurs printemps magiques. L'air est doux, la terre est couverte d'herbes et de fleurs; il n'est pas de chose plus délicieuse et plus rare qu'un beau jour d'Irlande. Si le ciel est bas, tellement bas qu'on aurait envie de se baisser pour voir au loin, ces nuages venus des extrémités de l'Atlantique déroulent presque au niveau du sol des formes d'une ampleur grandiose, et en dépit de la latitude, l'épaisseur leur donne des couleurs si puissantes, que les teintes paraissent chaudes. Au lever du soleil (qui se lève tard ici en hiver), tandis que l'éclat de la lumière est encore intercepté par la couche épaisse des nuages, quelques rayons brisés frappent celle-ci par en bas et produisent des effets de couleur d'une violence admirable. C'est qu'aussi en Irlande, le fluide humide est toujours en mouvement; on y connaît à peine les brouillards épais de l'hiver, bien que dans les beaux jours d'été une brume de chaleur intercepte souvent les rayons du soleil, comme si on était sous les tropiques.

En somme, l'Irlande est un pays salubre, on n'y meurt que de faim, et comme dans certaines parties il règne sous un sol gras et riche une couche de pierres calcaires, la terre, continuellement arrosée et drainée par la nature, devient d'une fécondité admirable. Malheureusement ce climat, qui ne nuit point à la santé et qui certes n'arrête pas l'accroissement de la population, porte singulièrement à la mollesse. A degré égal de misère, un homme vivra peut-être en Irlande quand il ne pourrait ailleurs supporter les mêmes privations : l'air y est peu stimulant et sans influences pernicieuses; mais certainement celui qui veut travailler en Irlande comme on travaille dans un autre pays doit être au moins aussi bien nourri, je crois même qu'il doit l'être mieux, pour être en état de résister à l'influence énervante de l'atmosphère. C'est l'action combinée du climat et d'une nourriture insuffisante qui explique la langueur de l'ouvrier irlandais en Irlande. J'ai dit plus haut quel était le prix de l'alimentation dans les *poor houses*, trois sous français par jour. Cette alimentation est encore supérieure à celle de la population pauvre. Un père de famille gagne en été 8 *pence*, c'est-à-dire 16 sous français, sur lesquels doit vivre une famille toujours nombreuse; encore autrefois était-il très difficile de se procurer de l'ouvrage, et même depuis l'émigration, en comptant comme de raison les dimanches et les jours de fête, les enterremens auxquels se rend toute la population, une chose, une autre, les tempêtes violentes, — l'ouvrier irlandais occupé ne travaille guère plus de cent cinquante jours par an. Travaillant la moitié moins de temps que l'ouvrier anglais ou français, moins bien payé qu'eux, il ne se nourrit aussi qu'à moitié, et tandis qu'il souffre cruellement, son travail se ressent de sa faiblesse; on a reconnu dans les grands travaux qu'en définitive le prix de la main-d'œuvre était toujours aussi cher en Irlande qu'en Angleterre. Les animaux de travail n'étant guère mieux nourris que ceux qui les conduisent, hommes et bêtes sont toujours affamés. Peut-être aussi les longues soirées d'hiver et le grand nombre de journées inoccupées contribuent-ils à maintenir dans la campagne, en Irlande, cet état d'agitation politique qui se remarque sur le continent parmi les ouvriers des grandes villes, dont la profession est sédentaire; mais quand on considère dans son ensemble ce malheureux peuple d'Irlande si déguenillé et si intelligent, plein de vivacité et d'esprit, incapable d'efforts suivis, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Voilà les conséquences de la misère héréditaire! Quand on réfléchit aux causes des vices qui accablent ces malheureux, vices que l'on retrouve, sans être toujours accompagnés des mêmes vertus, partout où l'homme a subi les entraves de la tyrannie, on réprime un premier sentiment de dédain pour tourner sa colère contre les causes du mal.

Tout le monde convient que les effets économiques créés par une législation injuste ne peuvent être détruits en un jour. Comment peut-on se refuser à admettre qu'il en soit de même pour les effets moraux? Le plus grand crime de l'oppression est d'abaisser l'opprimé. Lorsque l'oppresseur devient juste et humain, l'opprimé reste longtemps avant de paraître son égal. Il semble en quelque sorte, par ses mœurs, justifier après coup la tyrannie du passé; la sympathie qu'excitait l'injustice dont il était victime a disparu avec elle : on le plaint moins et on le juge plus sévèrement. Ce n'est pas en un jour que la loi donne l'activité, la prévoyance, l'industrie, les lumières et les vertus de l'homme libre. On dit que l'Irlande n'est jamais satisfaite, que chaque concession nouvelle accroît l'ardeur de ses exigences : je ne sais. Il est possible que les Irlandais soient toujours ce peuple qui n'a jamais pu être dompté et qui n'a jamais su garder son indépendance; mais voici ce dont je suis certain, c'est qu'en matière de justice ce n'est pas assez de faire beaucoup : on n'a rien fait quand on n'a pas tout fait. Une grosse injustice, qui blesse à la fois le sentiment national et le sentiment religieux, subsiste toujours. Il y a dans la législation un péché capital capable de détruire à lui seul la fécondité de toutes les bonnes semences. Une des plus grandes fautes politiques que l'on puisse commettre dans tous les pays, c'est, en brisant les fers, de laisser subsister leurs empreintes, c'est d'afficher le dédain pour les sentimens tout en respectant les droits. Quand deux causes peuvent être assignées à un mal cruel, — l'une obscure, confuse, inventée peut-être par le préjugé, l'autre claire et palpable, celle-là irrémédiable, celle-ci à la portée du législateur, — il n'est vraiment pas permis d'hésiter, et l'Angleterre n'a pas le droit de se plaindre de l'ingratitude de l'Irlande, tant qu'elle ne saura pas elle-même sacrifier ses préjugés.

Par ses mœurs, par ses croyances, par sa misère, par l'action calculée de la législation, le peuple irlandais a été jeté en dehors du mouvement de la civilisation britannique. Amoureux des traditions du passé, respectant toutes les ruines qui jonchent le sol de sa patrie, les familles de ses chefs naturels ayant pour la plupart disparu dans les guerres civiles, il a dû, dans son isolement et dans sa faiblesse, chercher un guide et un maître. Qui pouvait être ce guide et ce maître, si ce n'est le clergé catholique? L'influence du clergé est le fait dominant de la situation morale de l'Irlande. Les catholiques riches et laïques eux-mêmes, dans l'état d'opposition de classes qui divise ce pays, ne sauraient exercer l'influence politique d'un clergé qui, sortant des rangs du peuple, s'en distingue par l'instruction, par le caractère sacré, par l'organisation, sans que les liens de classes soient ou paraissent jamais brisés. Le clergé a souffert tout ce qu'a

souffert le peuple; il personnifie son malheur et son histoire. Si puissante en ce qui concerne les mœurs, la nationalité irlandaise est plus vraie en religion qu'en politique. Depuis longtemps, elle n'aspire plus à l'indépendance absolue; elle tend seulement à créer un empire dans l'empire. C'est avec une grande raison que M. Burke écrivait il y a soixante ans: « Prenez garde, le catholicisme en Irlande n'est pas seulement une religion, c'est aussi une nationalité. » Bien plus, à côté de l'abandon de soi-même et d'une imprévoyance dégradante, par une noble réaction de la nature humaine, l'âme du pauvre en Irlande s'élève à une contemplation passionnée du bonheur éternel. Le malheur a engendré chez lui un état moral mélangé d'insouciance et d'enthousiasme, de ce qu'il y a de plus abject et de plus élevé, et qu'on peut appeler le mysticisme de la misère. Tout le porte à rester fidèle à la vieille religion, pour me servir de son expression habituelle, et au clergé qui le soutient par ses consolations spirituelles, alors que tout secours humain paraît impuissant.

En un sens, les ennemis du clergé irlandais ont raison; il n'y a de questions politiques véritablement graves dans ce pays que les questions religieuses ou celles adoptées par le clergé. La paix avec l'église peut seule diminuer l'agitation permanente des esprits, et la sanction morale de l'acte d'union, c'est un concordat avec Rome. Oui, la situation actuelle de l'église catholique d'Irlande perpétue le malaise, accroît le trouble des esprits, maintient l'état chronique de désaffection qui ronge ce beau pays. C'est un grand malheur pour l'Irlande que l'action de la religion et celle de la civilisation y soient en quelque sorte ennemies, c'est un grand malheur pour l'église, pour le gouvernement et pour le peuple. Il serait grand temps de faire cesser une guerre qui produit la misère et le crime : dans ce pays, la responsabilité morale est cruelle pour ceux qui gouvernent comme pour ceux qui sont chargés du salut des âmes.

On ne voit pas sans surprise les hommes s'indigner, s'irriter même quand, dans le champ de la morale et de la politique, ils récoltent ce qu'ils ont semé. On a fait des lois pour empêcher les catholiques irlandais d'acquérir l'instruction et la richesse, puis on s'étonne de leur ignorance et de leur misère. On maintient le clergé catholique dans une situation extra-légale, en même temps on s'indigne de ne pas trouver en lui une force gouvernementale; ses principes sont attaqués au nom de la liberté, et sa conduite est accusée au nom de l'ordre. Évidemment, tout principe d'autorité possède une tendance vers le despotisme. L'Angleterre elle-même, qui a su si glorieusement trouver les moyens de concilier l'ordre et la liberté, en offre plus d'un exemple. Sous la reine Anne, la chambre des lords n'a-t-elle pas ordonné que le fameux décret de l'université d'Oxford

sur l'obéissance passive fût brûlé par la main du bourreau comme contraire à la liberté du sujet et aux lois du royaume? Mais lorsqu'il s'agit de l'empire britannique, la question véritable n'est pas de savoir quelles sont les tendances générales de l'église catholique dans les pays où elle domine. Si la religion catholique est celle de la majorité en Irlande, elle est celle de la minorité dans l'ensemble des îles britanniques. Son action politique ne peut s'exercer que dans la nomination d'un douzième des membres du parlement impérial, et on ne saurait comprendre comment la religion d'une minorité catholique menace les libertés civiles d'un pays protestant. Il y a plus, l'accusation réelle portée contre le clergé irlandais est de tout autre nature : c'est celle de semer l'agitation, de fomenter la haine du pauvre contre le riche et d'exciter des sentimens de déloyauté, en se servant de ce mot dans le sens anglais.

La nature de ces imputations prouve à elle seule qu'en accusant l'église irlandaise, c'est autre chose que le principe catholique qu'on attaque : il n'est pas de l'essence de la religion catholique d'être animée d'un esprit révolutionnaire et de se livrer à des manœuvres socialistes. C'est un manque de respect pour la sainteté du dogme et pour celle de l'église de rendre celle-ci responsable des vices d'un système qui lui a été imposé par les conséquences nécessaires de l'intolérance exercée contre elle. Je l'ai déjà fait remarquer, l'église catholique d'Irlande n'a pas d'existence légale; ce qui est plus grave, elle subsiste par les dons d'une population misérable. Que des préjugés ennemis s'efforcent d'agrandir le débat et essaient de confondre une exception funeste avec le principe; que des amis violens ne craignent pas de compromettre le principe, afin de couvrir l'exception; qu'ils semblent s'entendre implicitement les uns et les autres pour dissimuler la vérité : — c'est ce qu'on rencontre d'ordinaire dans l'histoire des passions; mais pour qui conserve en même temps sa foi et son impartialité, il ne s'agit en réalité que d'une question de politique pratique, — l'appréciation des effets de la contribution volontaire appliquée à l'église catholique d'Irlande.

Lorsqu'une société est assez heureuse pour posséder à la fois ces deux biens, des sentimens religieux et des mœurs publiques, elle se gouverne en quelque sorte elle-même. Tout ce qui est la liberté lui convient, et le système de la contribution volontaire peut être sans inconvénient, appliqué aux États-Unis aussi bien que dans certaines parties de l'Écosse. Il n'en est pas de même là où le sentiment religieux est défaillant, ni là où les mœurs publiques sont faibles, et si, par suite d'événemens séculaires, la foi religieuse se confond avec les passions nationales, si les intérêts de la politique et ceux de la religion s'unissent dans les cœurs, si la diversité des croyances stimule

les haines de classes, alors la contribution volontaire pour l'entretien des ministres du culte devient un système extrêmement dangereux. Ce serait une erreur d'espérer que l'organisation de la hiérarchie puisse, dans une situation pareille, conjurer tous les périls. Le prêtre nommé par l'évêque ne dépend-il pas toujours pour sa subsistance du bon vouloir de ses paroissiens? Ceux-ci peuvent à leur gré le mettre dans l'aisance ou le plonger dans la misère. Il est moralement leur directeur et matériellement leur dépendant. Sans doute le montant de la contribution à payer par les catholiques suivant leur fortune est en principe réglé dans chaque diocèse, mais qui ne comprend que ces règles doivent être mal observées? Elles le sont à ce point que la rétribution devient tout à fait arbitraire et se perçoit parfois de la manière la plus fâcheuse. Il n'y a là aucun rapport avec ce que nous appelons en France le casuel; c'est par l'aumône, à la façon des ordres mendians, que vit le clergé irlandais; encore ceux qui prennent sur leurs privations pour l'aider à soutenir son existence et son rang sont-ils ceux-là mêmes dont il doit diriger les consciences et contrôler les préjugés. En Irlande, le système de la contribution volontaire est donc de nature à produire des effets à peu près semblables à ceux du suffrage universel appliqué à la nomination des ecclésiastiques, suffrage universel d'une seule classe et de la classe pauvre, d'une seule nation quand il y a deux nationalités en présence, n'agissant pas directement sur la nomination, mais exerçant tous les jours une influence indirecte! S'il était vrai que le prêtre irlandais, si remarquable par sa piété, par son zèle, par sa moralité, toujours prêt à censurer avec fermeté et à corriger avec vigueur les mœurs individuelles, fût faible, incertain, vacillant devant les passions générales, et quelquefois parût être leur instigateur ou leur complice, il n'y aurait pas lieu d'en être surpris. Comment remplir la tâche ingrate de demander de l'argent à des gens qui meurent de faim, et ne pas ménager leurs préjugés? comment vivre par l'aumône des mendians, et leur prêcher les vertus sociales en même temps que les vertus chrétiennes? D'ailleurs, les choses humaines ne sont pas d'une clarté absolue; on peut croire bon d'exciter les passions quand elles ravivent la foi; on se sert sans scrupule de l'arme de la politique lorsqu'on se persuade qu'elle protége la cause de la religion, et que l'influence de l'homme de parti accroît celle du prêtre.

Cependant les vertus chrétiennes sont capables de triompher des vices de la situation la plus fausse, et grâce au respect héréditaire du peuple irlandais pour son clergé, celui-ci pourrait maintenir son autorité par la seule puissance du caractère religieux. Il n'est nécessaire ni de nier des accusations peut-être trop généralisées, ni de les

faire porter sur la religion, pour expliquer une agitation que ferait naître la position du clergé irlandais sans aucune provocation de sa part. Ceux qui ont créé cette situation, ceux qui la maintiennent, sont responsables de ses conséquences fatales. A côté de ce clergé qui vit à la lettre sur le denier de la veuve et de l'orphelin, il en existe un autre très respectable dans ses mœurs, mais dans des conditions différentes à tous autres égards. De tous les contrastes, le plus choquant n'est pas le contraste de l'inégalité naturelle des conditions, c'est celui de l'inégalité légale dans des positions semblables. Ici les positions ne sont pas même semblables. Le clergé rétribué a pour fidèles les gens riches, l'autre les pauvres; celui-ci possède un troupeau nombreux, celui-là dans beaucoup de paroisses compte à peine quelques auditeurs, et, ce qui est tout en Irlande, le clergé rétribué est anglican, le clergé non rétribué est catholique et Irlandais. On a cru résoudre la difficulté en changeant la dîme en une contribution sur le propriétaire; mais chaque fois que l'Irlandais pauvre remet son offrande au prêtre catholique, ce sacrifice réveille son amertume, et rappelle les griefs anciens de l'Irlande. Qu'il me soit permis de répéter encore ici le mot si puissant de M. Burke : « Le catholicisme en Irlande est non-seulement une religion, c'est aussi une nationalité. » Pourquoi le clergé protestant est-il rétribué? pourquoi le clergé catholique ne l'est-il pas? Si l'Angleterre n'a pas agi en Écosse comme en Irlande, bien que le culte dominant n'y fût pas le culte anglican, c'est que l'Écosse n'a pas été conquise. Ces biens que possède aujourd'hui le clergé anglican ont autrefois appartenu à l'église catholique d'Irlande. Pourquoi n'en jouit-elle plus? Encore une fois, parce que l'Irlande a été conquise. L'Irlande est donc traitée en pays conquis; la liberté religieuse a été rendue, mais la blessure du sentiment national n'a pas été cicatrisée. Pour peu que l'on ait visité ce pays et causé avec quelques hommes du peuple, on voit à quel point cette question des biens du clergé agite les esprits. Après tous les récens efforts de l'Angleterre pour se concilier l'Irlande, il semble qu'elle n'ait rien fait, parce que ce déni de justice subsiste encore.

Jamais ceux qu'animent des passions contraires ne comprennent bien les questions de sentiment. Il a fallu toute la supériorité de M. Pitt pour penser, comme M. Fox, que la première chose à faire pour pacifier l'Irlande était de subvenir sur les fonds de l'état aux dépenses du clergé catholique en Irlande, et de lui donner ainsi un équivalent pour ses biens irrévocablement perdus. Certes chacune des lois pénales était plus odieuse que l'injustice dont l'église catholique d'Irlande est victime; le grand acte de l'émancipation paraît d'une importance plus considérable que ne peut l'être la simple ré-

tribution du clergé catholique : on oublie que sur tous ces points la question de sentiment est la même. C'est la puissance des émotions qu'ils éprouvent, et non l'importance du but, qui agite les hommes. Il n'était ni grand politique ni grand connaisseur du cœur humain, celui qui disait avec étonnement dans la chambre des lords : « Nous n'entendions pas parler des catholiques avant d'avoir adouci les lois contre eux; depuis que nous les avons délivrés d'une partie de l'oppression, ils se montrent désaffectionnés. — Cela est vrai, lui a-t-on répondu; mais cela prouve que vous avez fait trop ou trop peu; vous n'avez aujourd'hui ni les bénéfices de la rigueur ni ceux de la douceur. Les lois qui empêchaient les catholiques d'acquérir la puissance et la richesse sont rappelées, les lois qui pouvaient les irriter subsistent. Si vous étiez déterminés à offenser les catholiques, vous auriez dû les maintenir dans leur état de faiblesse; si vous avez pris la résolution de laisser jouir les catholiques de leurs forces naturelles, vous auriez dû cesser de les offenser; et comme il n'est pas sur la terre un homme assez dépravé pour songer à imposer aux catholiques d'Irlande leurs anciennes chaînes, quelle absurdité de ne pas rendre leurs dispositions amicales, quand on laisse leurs bras et leurs jambes libres? »

Les violences de l'intolérance politique et religieuse n'ont pas complétement disparu, mais c'est en général par des argumens d'une autre nature qu'on attaque aujourd'hui l'Irlande; on dit : — La famine, la dépopulation, l'expropriation, suffisent pour régénérer ce pays; il est inutile de s'occuper d'autres questions, les fléaux matériels dispensent désormais d'être justes. — Qui parle ainsi blesse non-seulement l'honnêteté, mais méconnaît la réalité de la situation; nulle part autant qu'en Irlande les causes morales n'ont agi sur les faits matériels : c'est à la justice de réparer les maux de l'oppression, c'est l'équité seule qui peut donner la confiance et le crédit, plus que jamais nécessaires au moment d'une transformation. D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, l'Irlande n'est pas un pays vaincu par la famine et prêt à céder la place à des occupans étrangers; beaucoup de sociétés fières de leur prospérité ne manifestent pas l'énergie et la jeunesse qui éclatent sur cette terre, dont les habitans sont destinés, dit-on, à disparaître. Si tout paraît faire question en Irlande, la population, le mode de fermage, les procédés d'agriculture, l'administration, la justice, l'éducation publique, la nationalité, la religion; si sur toutes ces questions plane le plus cruel de tous les problèmes de l'humanité, le paupérisme; si l'on n'est d'accord que sur un point : l'étendue de la misère, — au milieu de tant de choses incertaines ou du moins débattues, il est possible de reconnaître une amélioration sensible dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. Ce

conflit de tous les élémens qui se heurtent sans rien perdre de leur force n'est pas une décomposition; ce chaos à travers lequel l'esprit ne sait rien entrevoir, c'est celui d'une création nouvelle, on sent vibrer la vie sous les ruines; l'ancien état de choses fait insensiblement place à une société mieux organisée, et l'avenir, toujours obscur, paraît cependant assuré. Les individus ont souffert, beaucoup souffrent encore, mais l'Irlande est sauvée, et peut-être ne sera-t-elle pas toujours une exception cruelle parmi les malheurs de l'humanité. Il dépend de deux puissances, l'une temporelle, l'autre spirituelle, d'accélérer ou d'arrêter des progrès incontestables, de perpétuer la misère ou de l'atténuer. Tous les systèmes reconnaissent également cette vérité : une des plus grandes causes de la détresse de l'Irlande, c'est le manque de capitaux. Que les capitaux anglais consentent à venir chercher des placemens en Irlande, où ils rapporteraient le double de ce qu'ils rendent en Angleterre; que l'Irlande possède à la bourse de Londres un crédit semblable à celui dont jouit Ceylan ou l'Amérique du Sud : toutes les améliorations qui paraissent aujourd'hui chimériques deviennent à l'instant même possibles. Pour les stimuler, il n'y aurait besoin ni d'expatrier ceux-ci, ni de ruiner ceux-là, ni d'inventer des systèmes nouveaux, ni d'accroître les dépenses du gouvernement; il suffirait de laisser agir l'instrument du travail que l'Angleterre possède en si grande abondance. A d'autres égards, l'Irlande a pu se plaindre des conséquences inévitables de sa position géographique; mais son union avec l'Angleterre lui donne des moyens de se relever qui n'existeraient pour aucun autre pays aussi pauvre, livré à ses propres forces. Malheureusement, si les intérêts de l'Angleterre et de l'Irlande sont identiques, les passions sont ennemies dans les deux pays, et l'antagonisme des passions l'emporte sur la communauté des intérêts. Une seule chose peut faire abonder les capitaux en Irlande, c'est le repos définitif et assuré de cette île, et c'est à troubler ce repos que chacun tour à tour semble s'appliquer. On a peine à comprendre l'acharnement d'une lutte qui a le paupérisme pour témoin et pour victime, et qu'après des siècles d'expérience on hésite à se montrer complétement juste et à assurer le progrès matériel. Lorsqu'il quitta la vice-royauté d'Irlande, il y a plus de cent ans, lord Chesterfield disait à un évêque anglican : « Songez moins à la papauté et plus à la pauvreté. » C'est pour n'avoir pas suivi ce conseil que des millions d'hommes ont péri et que des millions d'hommes souffrent encore.

JULES DE LASTEYRIE.

Irlande, juillet 1853.

LE TIERS-ÉTAT

ET

DE SON ROLE POLITIQUE EN FRANCE.

Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État, par M. Augustin Thierry.

On ne mesure l'action exercée par les esprits créateurs qu'en comparant le point où ils ont pris la science avec celui où ils l'ont conduite. En se reportant à ce qu'étaient les études historiques pour la génération qui nous a précédés, nous embrassons sans effort l'étendue de la révolution qui s'opéra sous l'influence de quelques intelligences supérieures éclairées par le jour que les bouleversemens de notre siècle ont soudainement répandu sur le passé. Qu'était l'histoire de France pour la jeunesse à laquelle on l'enseignait d'après les résumés d'Anquetil? Qu'était-elle pour nos pères, condamnés à l'étudier dans les dissertations du père Daniel et les narrations pompeuses de l'abbé Velly, les seules sources ouvertes aux gens du monde depuis que le sévère Mézeray avait vieilli et que Varillas était enterré sous l'amas de ses compilations indigestes? Quelle idée éveillait dans l'esprit, quelle émotion pouvait susciter dans l'âme ce froid récit espacé règne par règne, dans le cours duquel tous les acteurs revêtaient le même costume, parlaient la même langue, exprimaient invariablement les mêmes idées? La France administrative de Colbert, la monarchie absolue de Richelieu, les guerres de Flandre du grand roi et les plaisirs de sa cour, tel était le cadre où se montraient, habillés comme on l'était au Théâtre-Français avant la réforme de Talma, ces chefs barbares qui avaient renversé la société gallo-ro-

maine, sans même soupçonner l'existence de la future monarchie française dont on les proclamait rois. Dans cette longue galerie qui s'ouvrait à Pharamond pour se clore à Louis XV, venaient se ranger, comme des héritiers naturels se succédant les uns aux autres, Clovis en manteau fourré d'hermine, Childéric transformé par Velly en prince aimable, perdant sa couronne pour avoir trop aimé, et les princes fainéans dépeints les uns en moines, les autres en Sardanapales. Puis arrivait Charlemagne, vêtu en roi de cœur; plus loin, suivaient dans leur rang et ordre les rois capétiens, sans que rien laissât soupçonner ni par le fond des choses ni par la couleur la transformation sociale dont l'avénement de la troisième dynastie avait été la manifestation en même temps que la conséquence.

Dans ces placides récits, on montrait les successeurs de Hugues Capet triomphant, par la seule force de leur droit monarchique, de la rébellion des grands vassaux; l'émancipation des communes était présentée comme un retour sous la domination directe des rois légitimes; puis l'on vous faisait voir ceux-ci triomphant de l'Angleterre par leur épée au xve siècle, comme ils avaient auparavant triomphé de la féodalité. Dans ce programme, le pouvoir royal était le seul pivot de l'activité nationale, l'alpha et l'oméga de l'histoire. L'œuvre principale des écrivains qui se vouaient à l'écrire consistait naturellement dès lors à éclairer les origines de la monarchie, à faire ressortir son antiquité et ses droits, à décrire les batailles où nos rois marchaient toujours au premier rang, et les fêtes brillantes de leur cour, qui avait fait de la France la plus policée des nations en même temps que la première des monarchies.

L'université impériale goûtait assez cette manière d'écrire l'histoire. L'empereur Napoléon, qui tenait fort à hériter de Charlemagne, aimait à voir celui-ci succéder à Clovis, afin de parfaire les quatorze siècles monarchiques dont il entendait être l'expression dernière et suprême. La restauration attachait un prix plus grand encore à renouer la chaîne des temps et à faire émaner de l'initiative royale toutes les institutions et tous les progrès; mais le temps des lieux communs et des généralités historiques était passé. Une grande révolution s'était opérée dans l'opinion au sein de la France émancipée; des partis s'étaient constitués autour d'une tribune retentissante, et, pour paraître avec plus d'autorité sur le théâtre des luttes politiques, ceux-ci aspiraient à se donner des racines dans l'histoire. Au grand air de la liberté, tous les horizons furent agrandis, et, sous l'ardent reflet des révolutions, le passé rayonna de lumières inattendues. Deux hommes contribuèrent surtout en France à renouveler les études historiques : M. Guizot par ses cours et M. Augustin Thierry par ses livres imprimèrent à la pensée publique une impulsion fé-

conde en introduisant dans l'histoire, l'un l'esprit politique issu des temps modernes, l'autre la couleur locale empruntée à la vivante évocation du passé. Tandis que l'auteur de l'*Histoire de la Civilisation en France et en Europe* étudiait dans leurs élémens générateurs la formation des sociétés modernes et celle des gouvernemens libres, l'auteur de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* s'emparait du plus grand épisode du moyen âge après celui des croisades et le peignait avec un éclat incomparable. M. Thierry, substituant l'histoire des peuples à celle des individualités royales, faisait pour la première fois revivre dans un grand tableau les races les plus diverses par leur origine, par leur génie et par leurs destinées : élémens antipathiques destinés à se fondre par le travail des siècles dans une glorieuse unité. La brutalité de l'oppression et les joies sensuelles de la conquête, les humiliations et les tristesses du servage, l'orgueil des vainqueurs, le désespoir des vaincus dépossédés de la terre natale, — tous ces contrastes d'abord terribles, puis affaiblis de génération en génération, mais toujours persistans lors même que le secret en échappe, — des luttes gigantesques finissant par des guet-apens de voleurs, des combats homériques aboutissant à des légendes, — telle fut l'épopée par laquelle M. Augustin Thierry remplaça les traités philosophiques du XVIIIe siècle et les œuvres incolores qui les avaient précédés.

Un tel début révélait une mission : l'écrivain y dévoua sa vie et ses forces. Pendant que M. Guizot était contraint de suspendre pour les devoirs de la vie publique ses grands travaux commencés, M. Thierry s'enfonçait de plus en plus dans la retraite et dans le silence. La Providence, comme si elle eût voulu l'isoler de ce monde, ne lui avait laissé que la lumière intérieure; il dut faire recueillir par d'autres mains ces fruits du savoir destinés à mûrir laborieusement pour lui dans le silence et dans la nuit, et ce fut sous le reflet de sa pensée qu'il contempla cette nature extérieure resplendissante sous son pinceau de tant de couleurs et de clartés.

Après avoir donné à l'Angleterre l'explication du grand fait historique qui l'a constituée, et dont l'empreinte est restée vivante dans ses mœurs comme dans ses lois, M. Thierry appliqua sa pensée et sa méthode à la France. Il voulut la doter, non d'une histoire complète, rendue difficile par la variété de nos transformations sociales et la diversité des races qui les ont subies, mais de récits épisodiques dans lesquels cette histoire viendrait se condenser autour d'un petit nombre de types habilement choisis. Les *Lettres sur l'Histoire de France* et les *Récits des temps mérovingiens* ont éclairé les siècles les plus obscurs par de saisissantes évocations. Autour d'un chef barbare, quelquefois autour d'un moine ou d'une jeune fille, vient se

grouper ou une classe ou une race entière, et dans ces admirables esquisses, c'est le cœur de tout un peuple qu'on sent battre dans quelques poitrines.

Cependant, en consommant cette révolution littéraire dans l'isolement complet des joies et des affaires du monde, M. Augustin Thierry était loin de demeurer étranger aux passions qui agitaient la France : il en subissait l'influence et les reflétait vivement dans tous ses écrits. Sans le vouloir et sans le soupçonner, il transportait parfois rétrospectivement dans le domaine de l'histoire l'esprit des luttes engagées par le libéralisme de la restauration contre les théories politiques de la droite. C'était le temps où M. Royer-Collard posait à la tribune, à l'état de théorie philosophique, le gouvernement des classes élevées par la pensée et par le travail. M. Guizot préparait par ses livres l'œuvre à laquelle il allait consacrer sa vie. Benjamin Constant s'attachait à ramener à des formules précises les doctrines de l'école libérale. — M. Thierry s'efforça de donner une généalogie à cette école fort ignorante du passé, et qui s'obstinait à ne dater que de 1789. C'était au nom de l'histoire qu'il prétendait transporter à la bourgeoisie cette légitimité du droit et cette prédominance dans l'exercice de la puissance publique que la royauté réclamait pour elle-même, au nom des principes qui avaient constitué la nation depuis l'origine de la monarchie française.

A l'ardeur de ces luttes succéda, après la révolution de juillet, l'apaisement protecteur qui suit la victoire et la modération que suscite la responsabilité. L'illustre historien avait vu dans l'érection de la monarchie de 1830 la consécration logique et solennelle de toutes ses théories historiques. A ses yeux, la bourgeoisie venait d'imiter ce qu'avait fait l'aristocratie française au xe siècle en imprimant à une victoire, œuvre légitime du progrès des temps, le sceau définitif qui marque presque toujours les grandes transformations sociales. Dans un renouvellement de jeunesse et d'ardeur, il se dévoua à étudier, en remontant à ses sources les plus obscures, l'origine de ce tiers-état qui, parvenu à la plénitude de son développement intellectuel et de son influence, venait de faire un roi à la manière des grands vassaux couronnant le duc de France. Préoccupé de sa pensée fondamentale, il put arriver à M. Thierry de faire souvent dans le passé la part de la bourgeoisie trop grande, celle de la noblesse et surtout la part de l'église trop petite; il parut parfois méconnaître que, sans figure et au pied de la lettre, la France avait été faite par la main du clergé du VIe au XIIe siècle, et que ses frontières avaient été tracées par le sang de la noblesse du XVe au XVIIe. On aurait dit parfois qu'il portait aux deux premiers ordres de l'état des sentimens analogues à ceux que le duc de Saint-Simon professait pour le troisième; et si l'élévation de sa pensée ne l'avait défendu

contre les entraînemens de sa nature, on aurait pu craindre qu'il ne devînt le Boulainvilliers de la bourgeoisie.

C'est mûrie par les années, et sans doute aussi par les déceptions, que cette pensée nous arrive aujourd'hui. L'*Essai sur l'histoire de la formation et du progrès du tiers-état* est le résumé fidèle et comme le solennel testament de cette laborieuse vie, si passionnée dans son calme, si animée dans sa solitude. L'école monarchique avait donné l'établissement de la royauté comme but final à l'histoire. C'était pour arriver au plein épanouissement de l'autorité royale telle que la France l'avait possédée au XVIIe siècle, qu'au dire de ses écrivains les races conquérantes et conquises s'étaient enfin confondues, et que l'unité nationale s'était élevée sur les ruines des antiques provinces soumises à une administration uniforme. Invasion du droit romain dans le droit coutumier, prédominance conquise par le pouvoir judiciaire sur le baronage, fusion des peuples, des idées et des idiomes, tous ces miracles d'alchimie historique avaient eu pour conséquence dernière l'unité nationale constituée et représentée par l'unité monarchique. De toutes ces affirmations, M. Thierry n'en conteste qu'un petit nombre. Il accorde volontiers aux théoriciens de la puissance royale presque toutes leurs prémisses, mais il aboutit à de tout autres conclusions. Il établit qu'en faisant le vide autour d'elle, en brisant sous ses pieds toutes les forces indépendantes, la royauté préparait, dans une profonde ignorance du résultat final, l'avénement d'une classe qu'elle avait élevée sans soupçonner son avenir. Dans cet abaissement de toutes les grandes existences, dans ce nivellement du sol et des personnes, où l'école monarchique voyait un but définitif, M. Thierry ne signale qu'un moyen, et la prépondérance politique des classes industrielles et lettrées lui semble sortir du système de Louis XIV aussi nécessairement que le règne du grand roi était sorti de l'œuvre séculaire de saint Louis, de Philippe le Bel, de Louis XI et de Henri IV.

Les lecteurs habituels de ce recueil savent assez que notre pensée concorde sur ce point-là presque complétement avec celle de l'auteur de l'*Essai sur l'histoire du tiers-état*. Nous tenons comme lui pour démontré que du long enchaînement des idées et des faits qui en constituent l'unité, l'histoire de France aboutit à cette double conclusion, — que le pouvoir doit avoir chez nous pour instrumens les intelligences, et pour lest les intérêts, et que l'avénement à la suprême direction de la société des hommes qui représentent la double puissance de la pensée et du capital est un fait normal et légitime comme l'avait été au Xe siècle celui des grands barons qui représentaient alors notre nationalité naissante contre les traditions germaniques. Mais si le gouvernement de la démocratie rencontre devant lui la résistance de tous les intérêts, le gouvernement de l'aristocratie

ce le de tous les instincts nationaux, et si le génie de ce pays rend l'un et l'autre impossible, de son côté la bourgeoisie possède-t-elle toutes les qualités requises pour l'exercice du pouvoir? Est-elle, quant à présent, en mesure de l'exercer d'une manière permanente sans le concours de ceux qui constituaient jadis les ordres privilégiés de la société, et qui viennent de plus en plus, par l'effet des mœurs et des institutions civiles, se confondre dans ses rangs? A-t-elle l'esprit à la hauteur de sa fortune, et ne serait-ce pas dans le désaccord au moins temporaire qui existe entre sa mission sociale et son insuffisance à l'accomplir qu'il faudrait chercher le triste secret de toutes les révolutions de notre temps? Cette formidable question s'est certainement trouvée posée pour l'auteur de l'*Essai sur l'histoire du tiers-état*, comme elle l'est depuis longtemps pour nous-même.

Lorsqu'à la fin du xe siècle la féodalité militaire chassa les débiles successeurs de Charlemagne pour placer l'un des siens à sa tête, et qu'elle érigea une royauté française dégagée de toute solidarité avec la Germanie, patrie primitive des conquérans, cette grande révolution eut un succès complet, et nul n'a peint en traits plus originaux que M. Thierry lui-même (1) ce changement de dynastie, œuvre d'une idée et date d'une ère nouvelle. Mais la bourgeoisie contemporaine a-t-elle réussi, et les destinées de la monarchie de 1830 ont-elles été les mêmes que celles de la monarchie de Hugues Capet? Le principe du suffrage universel, qui domine aujourd'hui tous les pouvoirs publics, n'est-il pas le contre-pied de son propre principe? La bourgeoisie a-t-elle défendu contre une surprise le gouvernement qui était la plus haute expression de ses idées, de ses vœux et de ses intérêts? A-t-elle tenté le plus léger effort pour conserver le pouvoir, et une journée n'a-t-elle pas suffi pour le lui enlever? N'avait-elle pas montré la même impuissance et la même faiblesse soixante années auparavant? N'avait-elle pas laissé sortir la spoliation et la mort d'une révolution qu'elle avait faite pour garantir sa prépondérance exclusive, et les discours des orateurs de 1791 n'ont-ils pas abouti à la république aussi bien que ceux des orateurs réformistes? D'aussi désastreuses récidives n'ont pu manquer de frapper l'esprit de M. Thierry, et peut-être ont-elles obscurci en quelques points la perception qu'en des temps moins troublés il avait de son sujet. Il y a dans son livre pourtant des pages qui jettent un jour singulier sur l'esprit natif de la bourgeoisie et sur les défaillances soudaines qui ont humilié la France depuis 1792 jusqu'à notre temps. La bourgeoisie peut y apprendre à quelles conditions elle a autrefois conquis l'indépendance, et à quelles conditions plus tard elle a conquis le pouvoir, — à quel prix de tels biens s'achètent et à quel prix on les garde;

(1) Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, et spécialement la lettre xiie.

elle peut reconnaître aussi combien a été lente son initiation politique. Je ne voudrais d'autres témoignages que ceux de M. Thierry, d'autres documens que ceux qu'il nous fournit avec une si merveilleuse abondance, pour constater qu'après des luttes séculaires le sens de la vie publique commençait à peine à se développer dans la classe de la nation dont il retrace l'histoire. Qu'on interroge avec nous ce tableau magnifique où dans un cadre restreint se pressent tant de figures et s'amoncellent tant de siècles : ce n'est qu'après avoir résumé les traits principaux que nous chercherons à en tirer une conclusion, ou du moins à formuler quelques-unes des conséquences auxquelles, en nous aidant de ce grand travail, nous avons été conduit.

Rien ne rappelle mieux l'idée du chaos avant l'heure où la parole créatrice eut divisé les élémens et fécondé l'abîme que le flot confus de ces populations barbares destinées à former un jour les diverses nations modernes, en s'incorporant, sous la vivifiante influence du christianisme, les débris des vieilles sociétés renversées par elles. Auprès des malheureux Gallo-Romains dépossédés par l'invasion de la majeure partie de leurs propriétés héréditaires, vous apercevez les Francks, divisés eux-mêmes en deux tribus principales, l'une vivant selon le droit salique, l'autre sous la législation des Ripuaires. Bien avant celles-ci, vous découvrez sur le sol ravagé des Gaules d'autres tribus d'origine germaine, mais déjà rapprochées de la civilisation romaine par des croyances et des habitudes communes, et qui occupent une sorte de situation intermédiaire entre les sauvages conquérans et les tristes débris de l'empire, tombés de la plénitude du luxe et des jouissances au dernier degré de l'abaissement et de la misère. Chacune de ces races possède un droit distinct, et la répression pénale s'exerce de l'une à l'autre selon la qualité des personnes et la dignité originaire de leur sang. Une seule classe d'hommes reste, sans distinction d'origine, invariablement soumise à l'oppression qui l'écrase et au mépris qui l'atteint. Le Franck, le Burgonde et le Visigoth n'ont guère plus d'entrailles que le citoyen romain ou le Gaulois tributaire pour ces êtres maudits auxquels appartient à peine le nom d'hommes, de telle sorte que, dans l'infinie bigarrure de ces sociétés agitées, où les races sont partout juxtaposées sans être nulle part confondues, l'esclavage apparaît comme la seule institution commune et la seule doctrine universellement admise.

Néanmoins cette rude condition ne tarda pas à s'adoucir sous une double influence. En embrassant le christianisme, les Barbares comme les Gallo-Romains avaient subi l'influence lente, mais certaine, d'une loi de fraternité et d'une religion d'amour. Il suffisait de prier aux mêmes autels, de connaître l'identité d'origine des enfans d'Adam et la destinée commune des membres et des héritiers du Christ, pour que l'esclavage païen subît une transformation profonde. Une autre

cause, que M. Augustin Thierry met dans tout son jour, avança singulièrement cette modification, commencée avant l'invasion des Gaules : ce fut la transition par laquelle les tribus conquérantes passèrent de l'état nomade et guerrier à une situation sédentaire et agricole. L'esclave, transporté de la maison au domaine rural, quittant le service personnel pour le maniement de la charrue, avait déjà, et par ce seul fait, changé de condition : de la catégorie des choses mobilières il était entré dans celle des immeubles. Pendant que l'esclavage se transformait sous l'action de ces causes diverses, mais également puissantes, la classe des petits propriétaires libres allait diminuant chaque jour par l'effet des bouleversemens quotidiens qui transformaient sans cesse cette société mobile comme la mer soulevée par les tempêtes. Ces petits propriétaires, en disparaissant, allaient se perdre dans la classe des colons et dans celle des *lites,* tandis que, par un mouvement simultané, les esclaves transformés en serfs se rapprochaient à leur tour de cette condition intermédiaire entre l'esclavage et la liberté. Ce fut le premier pas vers la fusion des races par la création d'une population rurale ayant certains intérêts à mettre en commun en dehors de ceux des dominateurs du sol. « Dans le colonat se fit donc la rencontre des hommes libres déchus vers la servitude et des esclaves parvenus à une demi-liberté. »

Cette situation se dessine nettement à partir du VIIIe siècle. Alors commence à se faire sentir dans son énergie souveraine l'action civilisatrice de l'église. Maîtresse de terrains immenses concédés avec les populations rurales qui les garnissent, l'église trouvait groupés sur ses domaines ces colons et ces serfs déjà passés à l'état de semi-liberté. Des chapelles s'élevaient de toutes parts sur les ruines des temples païens, au bord des sources consacrées et dans l'enceinte des cromlechs druidiques. La circonscription immédiate de ces chapelles devint une paroisse, ce premier élément de la vie civile. De nombreux monastères furent construits au sein des solitudes en partie pour les défricher, en partie pour les protéger par une solennelle consécration. Au pied de leur clocher se groupèrent les industries indispensables à la culture renaissante et aux besoins de ces populations si diverses d'origine, mais alors réunies par une même foi et protégées par un même symbole. Tandis que les serfs défrichaient les forêts, ou s'efforçaient de retrouver les traditions perdues des arts, leurs fils étaient admis à s'enfermer dans l'enceinte sacrée; ils y vivaient dans le recueillement et dans l'étude, sur le pied de la plus complète égalité avec les fils de leurs maîtres, et l'on voyait les rois barbares incliner leur front chevelu devant ces colons et ces serfs couverts du froc monastique ou revêtus de la mitre épiscopale.

Dans les campagnes, sous l'autorité des abbés, — dans les villes, sous celle des prélats, — on vit donc renaître les rudimens de l'existence

municipale. Les traditions romaines furent recueillies et appliquées là où elles n'avaient pas entièrement péri, et ce fut conformément à celles-ci que l'église reçut le dépôt des actes qui, sous l'administration impériale, s'inscrivaient sur les registres de la cité. Le christianisme fut le centre commun qui attira tant de forces résistantes. Au xe siècle, la transformation de l'antique esclavage en servage de la glèbe était consommé sur tous les points. On cessa d'appartenir à l'homme pour appartenir à la terre.

Vers la même époque se dessinait une nationalité nouvelle dans laquelle les distinctions primitives des races tendaient de plus en plus à disparaître, d'abord entre les tribus conquérantes successivement établies dans les Gaules, puis entre ces tribus elles-mêmes et le reste des populations indigènes. A ces divisions originaires se trouva substituée celle que le temps et les événemens avaient tracée. On eut d'un côté tous les possesseurs du sol, formant pour le défendre une puissante fédération militaire, de l'autre les habitans de toute origine qui garnissaient et cultivaient la terre, population sans énergie et sans nul moyen de défense, forcément soumise aux seigneurs comme les castes agricoles l'ont été sous toutes les civilisations aux castes guerrières. La première pensée comme le premier intérêt de cette confédération baroniale fut de se conférer à elle-même un caractère héréditaire et de l'imprimer à la terre, qui était le signe et le gage de sa puissance; mais ce passage de l'état viager à l'état féodal ne servit pas seulement les intérêts des possesseurs du sol et de la caste militaire : cette révolution eut aussi une influence heureuse sur la condition des serfs. Participant à la fixité que prenaient les institutions et les personnes, ceux-ci cessèrent d'être transportés comme un bétail d'un domaine sur un autre; ils durent vivre et mourir sur celui qui les avait vus naître, à la possession duquel ils se trouvaient indirectement participer, et la famille agricole se constitua fortement par la permanence de la résidence et du servage, et par l'effet même des restrictions qui enchaînaient ou limitaient la liberté des personnes en attachant celles-ci au sol natal.

Pendant que la société rurale s'asseyait sur la propriété comme sur le roc, les villes grandissaient par l'effet même des désastres qui les frappaient quelquefois et dont elles étaient incessamment menacées. Pour les protéger ici contre les hommes du Nord que l'Océan vomissait sur toutes les grèves, là contre les brigands descendant comme des vautours de leur aire suspendue au haut des rochers, on ceignait ces villes de fortes murailles, on les couronnait de bastions. Les évêques dans les cités où ils avaient la juridiction territoriale, les agens royaux dans celles du domaine, réunissaient des approvisionnemens et des armes; ils y appelaient les populations circonvoisines et s'efforçaient de les y fixer au prix de concessions précieuses, afin de

rendre leurs villes plus fortes et d'avoir plus de bras à opposer à l'ennemi. Les populations se condensèrent donc dans ces lieux d'asile, et le spectacle des grandes perturbations suscita le besoin, fit naître le désir d'obtenir des garanties pour sa fortune et pour sa personne. Dès le commencement du XIe siècle, on sentait circuler dans ces agglomérations bourgeoises comme un premier frisson de liberté. Sous le réseau d'acier dont la féodalité enlaçait la France, se ranimaient de confus souvenirs du droit municipal, réchauffés au foyer des inspirations chrétiennes. Ce mouvement était surtout prononcé dans les provinces qui touchaient à l'Italie, où la ruine des institutions romaines avait été moins complète, parce que le flot de l'invasion y était en quelque sorte venu mourir. Aucune puissante monarchie ne s'était constituée au-delà des Alpes; les villes toscanes et lombardes avaient pu se maintenir et s'organiser dans une sorte d'isolement, et les traditions de l'antique municipe vinrent se combiner avec le génie de l'époque féodale dans un système de gouvernement à la fois très énergique et très libre dont rien en Europe n'avait pu jusqu'alors donner l'idée. Le peuple conféra à des magistrats élus par lui et placés sous son contrôle la triple puissance administrative, judiciaire et militaire, et des souvenirs dont la grandeur remplissait encore le monde firent généralement attribuer à ces magistrats municipaux le nom de consuls. Ce mouvement pénétra la France, d'un côté par les Alpes, et de l'autre par la mer. M. Thierry nous montre, au XIIe siècle, le consulat établi dans les nombreuses cités françaises liées à l'Italie par leurs relations maritimes; il constate que cette influence italo-romaine s'étendit successivement à toutes les provinces méridionales, c'est-à-dire à près d'un tiers de la France actuelle.

Pendant ce temps, les provinces du nord marchaient au même but par des voies différentes. Sans aucun concert et sans aucun centre commun d'action, une révolution se préparait dans toutes les agglomérations urbaines par la seule influence des germes de liberté jetés à tous les vents du haut des chaires chrétiennes. Une aspiration irrésistible vers l'affranchissement personnel, un besoin général de garanties pour la fortune mobilière et les industries naissantes se produisirent simultanément du Rhin aux Pyrénées. Malgré la conformité du but, ce mouvement affecta deux formes opposées, selon l'influence qui prédominait au sein des villes où il se révélait. Tandis que le consulat s'établissait dans les pays d'outre-Loire, la commune jurée naquit dans le nord, non des souvenirs romains à peu près perdus dans ces contrées, mais des traditions germaines appliquées aux besoins nouveaux qui commençaient à se produire dans cette partie de la France aussi bien que dans les provinces méridionales. Cette double forme de la commune

jurée et de la commune régie par des consuls divisa donc le royaume du nord au sud sans rien ôter d'ailleurs, par sa diversité, à la puissance du grand mouvement émancipateur. Ces conquêtes étaient arrachées par la force ou achetées à prix d'argent, suivant la résistance que faisaient les seigneurs ou les charges dont ils étaient grevés, et les chartes, gages et monumens de ces populaires victoires, assuraient aux bourgeois qui les avaient scellées de leur sang une sorte de souveraineté dans l'enceinte des villes analogue à celle que les barons exerçaient sur les campagnes. Quelle que fût la forme extérieure sous laquelle se traduisît l'idée d'affranchissement, il s'agissait toujours de ramener au régime public de la cité et sous la garantie des conventions écrites tous ceux qui vivaient antérieurement sous la juridiction illimitée des chefs de la hiérarchie territoriale.

Parvenus à ce point de l'histoire, nous touchons au doigt la racine des temps et des intérêts modernes. « La bourgeoisie, nation nouvelle, dit M. Thierry, dont les mœurs sont l'égalité civile et l'indépendance dans le travail, s'élève entre la noblesse et le servage et détruit pour jamais la dualité sociale des premiers temps féodaux. Ses instincts novateurs, son activité, les capitaux qu'elle accumule, sont une force qui réagit de mille manières contre la puissance des possesseurs du sol, et, comme aux origines de toute civilisation, le mouvement recommence par la vie urbaine. L'action des villes sur les campagnes est l'un des grands faits sociaux du XIIe et du XIIIe siècle; la liberté municipale à tous ses degrés s'écoula des unes sur les autres, soit par l'influence de l'exemple et la contagion des idées, soit par l'effet d'un patronage politique ou d'une agrégation territoriale. »

Nul n'a peint avec des couleurs plus vives que M. Thierry le grand tableau de l'affranchissement des communes. Les *Lettres sur l'histoire de France* avaient depuis longtemps popularisé ces pittoresques annales de Vézelay, de Reims et de Laon, auxquelles l'historien du tiers-état vient d'ajouter une œuvre de science et d'art bien plus complète encore en nous donnant la monographie de la constitution communale d'Amiens. Le panégyriste des classes moyennes s'arrête avec une complaisance bien naturelle sur cet âge héroïque de la bourgeoisie, qui est demeuré en même temps la période la plus politique de son histoire. La bourgeoisie se jeta en effet avec un admirable entrain dans le grand mouvement d'émancipation des XIIe et XIIIe siècles, parce que ce mouvement, bien qu'inspiré par une pensée générale et généreuse, avait pour elle l'extrême avantage de demeurer local et de ne se lier qu'à ses intérêts propres. C'est pour cela qu'il fut, bien plus que les autres crises dans lesquelles la bourgeoisie a eu un rôle, inspiré de son esprit et marqué à son empreinte. Des nombreuses révolutions que cette classe de la société a tentées,

celle-là est la seule qui lui ait pleinement réussi et où elle soit demeurée jusqu'au bout maîtresse de son terrain et de sa victoire.

Les franchises locales une fois conquises et le droit municipal fondé, la seule pensée politique qu'il soit possible de signaler au sein des classes bourgeoises durant la seconde moitié du moyen âge, c'est un dévouement sans bornes à l'autorité monarchique. Ce sentiment provenait pour elles d'une double source : il leur était inspiré par le souci de leurs propres intérêts, puisque la royauté féodale ne pouvait échanger son pouvoir nominal contre un pouvoir effectif qu'en élevant de plus en plus la condition des hommes nouveaux placés comme elle dans un état d'antagonisme contre la caste militaire et l'aristocratie territoriale. Le tiers-état le puisait aussi dans les traditions impériales, ranimées par l'étude du droit romain, que toute l'Europe empruntait alors à l'Italie. Par une des plus étranges singularités de l'histoire, il arriva que les descendans affranchis des serfs consacrèrent leur sang et leurs efforts les plus persévérans à transformer les héritiers du premier chef couronné par la féodalité en successeurs des empereurs aux mains desquels le peuple-roi avait abdiqué sa toute-puissance. Saint Louis empruntait au Digeste et à la Bible, commentés par les prélats et par les légistes, l'idée de son autorité souveraine. Des bourgeois remplissaient ses conseils, siégeaient dans ses cours de justice désertées par ses barons, et poursuivaient avec acharnement l'extension de la puissance royale en invoquant en faveur du petit-fils de Robert le Fort les souvenirs confondus des Césars et des rois hébreux.

La monarchie féodale avait formé les grandes assemblées de la nation selon l'esprit des coutumes germaines; ces assemblées s'étaient recrutées des seuls représentans des possesseurs du sol et des chefs de l'église, parce que la féodalité et le clergé avaient seuls exprimé pendant longtemps la totalité des intérêts sociaux. Sitôt qu'il exista en dehors de la hiérarchie ecclésiastique et militaire des hommes libres et propriétaires, encore que dans une condition subordonnée, ceux-ci se trouvèrent tout naturellement appelés à profiter du principe féodal, qui reconnaissait à tous les membres de la société le droit de voter les subsides et de participer à l'autorité publique. La bourgeoisie bénéficia de ce droit sans même le revendiquer : à l'origine en effet, l'usage en importait bien plus à la royauté qu'à elle-même, car, confinée dans ses intérêts locaux et placée sous le régime des franchises municipales, qui suffisaient pour sauvegarder ceux-ci, la bourgeoisie n'était pas sensiblement affectée par les questions de politique générale ou de législation. Aussi le droit de siéger dans les assemblées nationales paraît-il n'avoir été pendant longtemps de sa part l'objet d'aucune insistance, la matière d'aucune réclamation, et, comme le fait observer M. Thierry, cette partici-

pation à l'autorité publique, tout importante qu'elle soit, semble aux contemporains à peine digne d'une mention. Cependant, après que d'irréparables désastres provoqués par l'imprévoyance de la royauté et la folle témérité de la noblesse eurent, dans le cours du XIVe siècle, ouvert la France à l'ennemi, décimé sa population et anéanti toutes les ressources de la monarchie, il s'opéra dans l'esprit de la bourgeoisie un changement notable, et son attitude, jusqu'alors si effacée aux états-généraux, se trouva tout à coup transformée.

Aux demandes réitérées de subsides provoquées par les calamités de la guerre et par les dilapidations princières, les représentans des villes répondirent par des plaintes suivies bientôt après de menaces et de projets pour l'entière réformation de l'état. Lorsque, après la bataille de Poitiers, la France vit son roi prisonnier et la plupart de ses gentilshommes tués ou captifs, les bourgeois se prirent, au dire de Froissart, « à parlementer et à murmurer, à tant haïr et blâmer les chevaliers et escuyers retournés de la bataille, que envis ils s'embatoient ès-bonnes villes. » Dans cette fermentation générale, accrue chaque jour par l'annonce de nouveaux malheurs, huit cents députés, dont quatre cents de la bourgeoisie, entreprirent la réforme du gouvernement avec une ardeur qui ne tarda pas à leur faire dépasser le but. Délibérant sans distinction d'ordres et avec toute la violence des temps révolutionnaires, l'assemblée de 1356 forma dans son sein une sorte de comité de salut public; elle notifia à la royauté, représentée par un jeune prince écrasé sous le coup qui venait d'atteindre son père, des résolutions qui allaient à déclarer les états à peu près souverains en toute matière; elle exigea la mise en accusation des conseillers du roi, la destitution en masse des magistrats, et le droit de se réunir désormais en tout temps sans nulle convocation royale. C'était la république supplantant la monarchie.

Effrayés d'un mouvement auquel ils s'étaient associés sans en mesurer la portée, les députés ecclésiastiques désertèrent l'assemblée; il en fut de même de ceux de la noblesse, moins propres à discuter des plans d'organisation politique et financière qu'à mourir bravement une hache d'armes à la main, et qui aimaient mieux chercher leur revanche de Crécy et de Poitiers que tenir tête aux gens du tiers. Les états, abandonnés par les deux premiers ordres, subirent alors sans contre-poids la pression de la plus basse démocratie, et les bourgeois se trouvèrent à la merci de passions populaires qu'ils étaient fort inhabiles à réfréner. Alors se déroula cette longue série d'événemens dont on avait déjà fait ressortir le caractère étrange et presque prophétique, mais que l'auteur de l'*Histoire du tiers-état* a placé dans un cadre où ils ne peuvent manquer de fixer tous les regards et d'éveiller toutes les pensées. Une assemblée désertée par le clergé et par la noblesse, et dans laquelle le tiers-état domine seul; l'auto-

rité royale impuissante et avilie; les députés des villes se subordonnant, moitié par besoin de direction, moitié par l'influence des menaces populaires, à la députation de Paris; la démagogie et l'émeute se mettant dans la capitale au service du pouvoir municipal, et bientôt après le menaçant lui-même; la révolution se faisant homme dans la personne d'Étienne Marcel, qui formule, en termes presque conformes à ceux de notre langue politique contemporaine, la souveraineté du peuple et le transport de l'autorité publique de la couronne à la nation; cet homme versant le sang moins pour satisfaire ses propres passions que celles des instrumens auxquels il obéit en paraissant leur commander, arborant des couleurs nouvelles, comme symbole d'une révolution populaire, et, pour sanction de ce changement, aspirant à faire passer la couronne de la branche de Valois à la branche d'Évreux; puis, à la suite des longs désordres de la capitale, la jacquerie dans les provinces, avec ses colères et ses vengeances, l'étranger profitant de cette universelle anarchie pour ajouter toutes les humiliations à toutes les douleurs : telle est la grande page d'histoire dans laquelle la bourgeoisie de 1789 aurait pu lire, à près de cinq siècles de distance, ses espérances et ses déceptions.

Si la prudence consommée de Charles V tira la France d'une crise devenue plus redoutable par les agitations populaires que par les succès mêmes de l'ennemi, les calamités du règne suivant la replongèrent dans l'abîme. Durant l'orageuse minorité et la longue démence de Charles VI, le tiers-état, excité par le spectacle de tous les scandales et des plus odieuses dilapidations, reprit le cours des idées politiques formulées aux états de 1355 et de 1356; mais dans cette tentative nouvelle il perdit plus vite et plus complétement encore la direction du mouvement qu'il avait suscité. Les réformes réclamées au commencement du xve siècle, les hardies tentatives concertées entre le corps de ville et l'université, dont l'un fournissait à la bourgeoisie ses hommes d'action et l'autre ses hommes de parole, aboutirent à l'émeute des cabochiens et à la formation d'une faction plus menaçante encore pour les chefs du tiers-état que pour les agens de l'autorité royale. Le concert des Maillotins et des Bourguignons avait livré Paris au bras des écorcheurs, et l'on avait vu les lettrés et les riches marchands, après avoir, sinon invoqué, du moins subi le concours de la plus brutale populace, monter confondus avec les meneurs de celle-ci sur les potences élevées par la réaction monarchique. Écrasés de confiscations juridiques, pressurés d'impôts, les bourgeois de Paris subirent le contre-coup de la victoire que venait de remporter la royauté sur les communes flamandes. La bataille de Rosebecque fut gagnée contre eux, et après de longues et stériles agitations l'on vit le pouvoir de la couronne sortir plus éclatant et moins contesté des tentatives par lesquelles le tiers-état s'était efforcé de

lui imposer des règles et des limites. La légitimité du but avait été compromise par la violence des moyens, et les essais malheureux du xve siècle provoquèrent une alliance toute nouvelle entre la royauté et la noblesse. Marcel et les jacques, Caboche et les écorcheurs avaient rapproché des forces jusqu'alors incompatibles. Servie par les terreurs publiques, devenue le seul symbole de la nationalité française contre l'étranger maître de la moitié du territoire, la royauté gagnait chaque jour du terrain, malgré les velléités des résistances bourgeoises si malheureuses et si malhabiles, résistances presque complétement concentrées d'ailleurs dans la capitale. M. Thierry a fort bien démêlé cette opposition entre les tendances politiques et quasi-révolutionnaires de la bourgeoisie parisienne et le génie inerte, pacifique et purement légiste du tiers-état dans le reste du royaume. Des deux classes qui le composaient en effet, la classe commerçante était exclusivement attachée aux franchises municipales, à l'existence privilégiée des communes, et elle aspirait à étendre son importance et sa richesse beaucoup plus qu'à s'engager dans la vie publique dont elle n'avait ni le goût ni l'intelligence. La seconde classe, celle des officiers royaux de justice et de finance, sortie presque tout entière de la roture, ne connaissait qu'une science, la jurisprudence romaine, n'admettait qu'un droit, celui de l'état, et qu'un représentant de l'état, le roi. Chez les hommes appartenant à ces deux catégories, chaque jour plus nombreuses et plus puissantes, le sentiment de l'égalité civile était vif, mais celui de la liberté politique était nul : ils tenaient beaucoup moins à participer au pouvoir qu'à grandir leur position personnelle, et la seule pensée générale qui les inspirât était l'abaissement de toutes les puissances et de toutes les forces sous le niveau commun de la loi. Le pouvoir absolu de la royauté était donc la conséquence nécessaire des dispositions natives de la bourgeoisie.

Si celles-ci ne rencontrèrent pas dans la personne du roi Louis XI leur expression la plus vraie, il faut du moins voir dans ce prince l'instrument prédestiné à faire passer dans les faits les idées, les désirs et les antipathies de la bourgeoisie française. D'une part, il abaissa tellement les têtes, qu'il dépassa par sa sévérité jusqu'aux plus cruelles exigences de l'envie; de l'autre, il abaissa tellement les caractères, qu'aucune parole généreuse ne put sortir de la conscience publique, lorsque sa main de plomb eut cessé de peser sur elle. Aux états-généraux de 1484, le tiers-état resta fort en arrière des idées qu'il avait exprimées à ceux de 1413. Bien qu'on y votât par tête, mode qui assurait aux députés des villes un avantage considérable, on ne vit ceux-ci reprendre aucun des hardis projets de réforme issus, au commencement du siècle, du concert de l'échevinage parisien avec l'université. La forte discipline de Louis XI avait enlevé aux esprits l'audace et jusqu'à la tentation des projets novateurs. Si

le journal de Masselin enregistre quelques mots hardis de certains députés des deux premiers ordres, il constate que dans cette assemblée le tiers ne se passionna que pour la suppression des tailles et la rédaction par écrit des coutumes, double préoccupation qui correspondait au soin constant de ses intérêts et à sa tendance non moins constante vers l'unité de législation civile.

Depuis le règne de Louis XI jusqu'au réveil des passions publiques par les guerres de religion, les états-généraux, irrégulièrement convoqués, exercèrent sur les affaires une influence de moins en moins prononcée. Ils furent, en effet, insensiblement supplantés dans leur action politique par ces grandes cours judiciaires qu'avait instituées la royauté pour appliquer les lois du royaume, et qui, par des miracles de patience et d'habileté, parvinrent à transformer une pure formalité d'enregistrement en droit de remontrance, et bientôt après en droit de contrôle. Ce surcroît de puissance ne profita d'ailleurs qu'à la bourgeoisie, puisque de ses rangs sortaient presque tous les magistrats du royaume, et que par la vénalité des offices ceux-ci réussissaient à transformer leurs charges en propriétés presque indépendantes. Déjà d'ailleurs l'universelle impulsion sortie de la renaissance était venue donner aux classes intermédiaires une importance sociale spontanément acceptée par les classes élevées et consacrée par les témoignages les plus éclatans de la faveur royale. L'Italie envahie par les armes françaises, et dont les destinées se liaient alors étroitement aux nôtres, avait donné à la cour, comme à la noblesse militaire, le goût des lettres et des arts, et la contemplation de ses chefs-d'œuvre avait transformé le génie national. Le tiers-état se vouait seul à ces études et à ces œuvres de l'esprit qui allaient devenir une glorieuse profession; c'était de ses rangs que sortaient aussi ces artistes, imitateurs et rivaux de ceux que nous envoyait l'Italie, et dont les constructions, répandues comme des diamans innombrables sur tous les points du territoire, signalaient les surprenans progrès de cette société dans toutes les voies de l'intelligence et du goût comme dans celles de la richesse. Durant l'ère trop courte, dans sa magnifique fécondité, qui suivit les guerres calamiteuses avec l'Angleterre et précéda de si peu les sombres luttes de la réformation, il s'ouvrit de toutes parts des sources nouvelles de prospérité et de grandeur. « L'industrie, le commerce, l'agriculture, la police des eaux et forêts, l'exploitation des mines, la navigation lointaine, les entreprises de tout genre et la sécurité des transactions civiles furent l'objet de dispositions législatives dont quelques-unes sont encore en vigueur. Il y eut continuation de progrès dans les arts qui font l'aisance de la vie sociale et que le tiers-état pratiquait seul, et il y eut dans la sphère plus haute de la pensée et du savoir un élan spontané de toutes les facul-

tés de l'intelligence nationale. Là se rencontre à son apogée cette révolution intellectuelle qu'on nomme d'un seul mot — la renaissance, et qui renouvelle tout, sciences, beaux-arts, philosophie, littérature, par l'alliance de l'esprit français avec le génie de l'antiquité. »

La France est la terre des contrastes, des abaissemens soudains, comme des retours plus soudains encore. Après ces beaux jours de Louis XII et de François Ier, dont M. Thierry peint à grands traits l'éclatant tableau, la noble nation tomba tout à coup dans le sombre abîme au fond duquel la postérité voit tournoyer la ronde des assassins et des victimes, des mignons et des empoisonneurs. Après Bayard, elle eut Catherine de Médicis; après les grandes guerres d'Italie, les massacres nocturnes; après la construction des chefs-d'œuvre, le marteau des iconoclastes.

Parvenue au XVIe siècle presque à la plénitude de son développement intellectuel et social, maîtresse de toutes les fonctions administratives et judiciaires, depuis les secrétaireries d'état et la chancellerie jusqu'aux présidiaux et aux intendances, la bourgeoisie ne pouvait manquer de jouer un grand rôle dans la crise que l'introduction du protestantisme avait ouverte dans l'ordre moral et que la question successoriale allait ouvrir dans l'ordre politique. Je crois, et M. Thierry me permettra de le dire, que l'auteur de l'*Histoire du tiers-état* n'a pas envisagé sous son jour véritable l'action si persévérante et si politique déployée par la bourgeoisie dans le drame qui s'ouvre sous les derniers Valois pour finir à l'avénement de la maison de Bourbon. Dans ces tristes temps, cette classe de la société, préservée de l'influence italienne, fut, après tout, la moins dépravée dans ses mœurs, la plus modérée dans ses actes, en même temps que la plus fermement attachée à des croyances religieuses identifiées avec les principes mêmes de la nationalité française. Moins féroce que le bas peuple, moins corrompu que la noblesse, le tiers-état réfréna presque partout, sauf à Paris, les implacables passions qui aspiraient alors à s'étancher dans le sang. Si la bourgeoisie municipale fut l'instigatrice et l'âme de la ligue par tout le royaume, cette audacieuse et patriotique association, la plus imposante et la plus durable qui se soit jamais formée dans ses rangs, n'était-elle pas justifiée par l'imminent péril que courait la foi nationale avant les engagemens pris par Henri de Navarre et l'acte solennel de Saint-Denis? Qui peut nier, en se reportant aux idées de ce temps, que l'établissement d'une dynastie protestante à Paris n'équivalût à une victoire décisive de la réforme en France? S'il est une vérité historique étincelante d'évidence, c'est que la ligue seule a sauvé le catholicisme, et, avec la religion de nos pères, l'originalité de notre génie, le dépôt sacré de nos traditions et de nos destinées à venir. Loin donc qu'il y ait à

blâmer la bourgeoisie d'avoir suscité ce grand mouvement, qui n'était pas moins patriotique que religieux, et qui achevait l'œuvre de Jeanne d'Arc en arrachant la France au joug intellectuel de l'Angleterre, il faudrait l'en féliciter hautement, surtout lorsqu'on recherche avec une curiosité aussi pieuse que celle de M. Thierry jusqu'aux plus faibles symptômes du génie politique dans les rangs du tiers-état. La seconde moitié du XVIe siècle est certainement l'époque où la bourgeoisie a le moins mérité le reproche qu'on avait pu lui adresser antérieurement et qui continue malheureusement à l'atteindre depuis. En maintenant résolument la religion par laquelle vivait la France, en sachant s'unir, agir et mourir au besoin pour elle, la bourgeoisie s'appuyait sur ce qui lui a manqué trop souvent, sur une idée générale prise en dehors de ses intérêts privés; son cœur battait pour une passion désintéressée et généreuse; elle rencontrait une cause qui était moins la sienne que celle du pays tout entier.

N'oublions pas d'ailleurs que ce fut du sein des parlemens et des corporations municipales, d'abord très vivement engagés dans la ligue, que sortit enfin la grande transaction qui rendit à la France le signalé service d'y conserver l'intégrité de la religion nationale et celle du système monarchique. Malgré les tempéramens de la conduite et du langage, le parti politique auquel appartiennent les hommes les plus considérables de cette époque était au fond aussi ferme que les ligueurs les plus fanatiques sur la nécessité de mettre la monarchie héréditaire en harmonie avec le sentiment national, et, si l'abjuration de Saint-Denis n'avait opéré cette conciliation, la ligue aurait infailliblement triomphé jusque dans ses plus extrêmes conséquences. La haute sagesse de Henri IV empêcha seule de se réaliser alors, sous les auspices de l'église et de l'esprit municipal, ce que j'ai quelque droit d'appeler l'idée-mère de M. Thierry, l'érection d'une dynastie nouvelle élevée et maintenue par les seuls efforts du tiers-état. La maison de Guise aurait nécessairement représenté la bourgeoisie triomphant dans sa foi et dans son influence; cette maison se serait trouvée conduite à constituer une monarchie populaire sur la base d'une vaste fédération municipale, c'est-à-dire sur le principe contraire à celui de la centralisation que la royauté capétienne avait fait prévaloir depuis Louis le Gros, et dont Richelieu était à la veille de tirer les dernières conséquences. Ce sont là des hypothèses rétrospectives un peu hasardées sans nul doute, mais qui, flattant, bien loin de les contredire, les plus chères aspirations de l'historien du tiers-état, devraient modifier, ce semble, la rigueur de ses jugemens sur l'acte politique le plus décisif auquel la classe moyenne ait jamais attaché son nom. De toutes les tentatives essayées par la bourgeoisie française dans le cours de son histoire, celle du XVIe siècle

est la seule où elle ait pleinement réussi à faire prévaloir un grand intérêt national, en atteignant son but sans le dépasser.

Je puis d'autant moins concorder avec M. Thierry sur l'appréciation de ce grand épisode, que personne n'a relevé avec plus de justesse l'heureuse influence qu'eut sur l'esprit politique du tiers-état sa résistance à la réforme, dont la cause se trouvait d'ailleurs, en France comme par toute l'Europe, identifiée avec celle de l'aristocratie territoriale. La masse entière de la population urbaine avait été agitée par le grand courant des opinions du siècle. Les hommes de tous les rangs et de toutes les professions, depuis l'artisan et l'avocat jusqu'au grand seigneur, s'étaient pour la première fois rapprochés les uns des autres dans la fraternité d'une même croyance et sous le drapeau d'un même parti, ainsi qu'il le constate lui-même. La ligue dissoute, mais dissoute après une victoire du tiers-état, obtenue par sa persistance et conservée par sa modération, il dut se développer un sentiment commun de confiance et de dignité personnelle dans l'âme de tous ceux qui avaient concouru à ce résultat national : ils le transmirent comme un héritage à leurs enfans, tout en retournant eux-mêmes, après la clôture des conciliabules, les uns à leurs occupations manuelles, les autres aux labeurs de leurs professions libérales.

Le côté fatal de l'événement qui fraya au chef de la maison de Bourbon les voies du trône, ce fut la prépondérance excessive que prit bientôt après le pouvoir royal, en transformant en une victoire remportée par lui-même ce qui n'avait été qu'une transaction entre son droit héréditaire et la volonté nationale. Servie successivement par le souple génie de Henri IV et l'inflexible génie de Richelieu, la royauté ne tarda pas à absorber tous les pouvoirs et à faire fléchir sous le niveau, non de la loi commune, mais de ses caprices personnels, toutes les forces indépendantes. Si la noblesse fit une perte irréparable pour son avenir politique en échangeant son existence territoriale contre la vie de cour, M. Thierry me permettra de penser que les pertes faites alors par le tiers-état, bien loin de n'avoir été qu'apparentes, furent tout aussi réelles et non moins désastreuses. Les assemblées nationales mises en oubli, les communes dépouillées de toutes leurs libertés et de leur quasi-souveraineté locale, le pouvoir municipal perdant sa juridiction civile et criminelle, les droits des villes devenus matière de finances et rachetés par elles pour être de nouveau confisqués, les parlemens se voyant contester jusqu'à la simple remontrance et devenant factieux pour être quelque chose : toutes ces conquêtes, faites par une application démesurément exagérée du principe de la centralisation administrative, allèrent atteindre au cœur la bourgeoisie tout entière, non point, il est vrai, en ar-

rêtant ses progrès matériels, mais en faussant la direction de ses idées et en la déshabituant des affaires et des intérêts de la vie publique. Une seule force lui fut donnée pour contrebalancer ces pertes immenses, la force d'opinion, dont Paris était le centre, l'instrument nécessaire et presque exclusif. Cette force-là grandissait, il est vrai, chaque jour, et devait, à travers les crises intellectuelles de deux siècles, aboutir à l'explosion suprême de 1789; mais la bourgeoisie arrivait alors au pouvoir dans les conditions les plus funestes : elle n'était plus rien, et se croyait destinée à être tout. Elle ne disposait plus d'aucune force, ni dans la cité, ni dans la province, au moment où le royaume tout entier tombait à sa merci, et où il lui était donné de le bouleverser de fond en comble. Impuissante pour la résistance, même la plus légitime, la bourgeoisie n'était forte que pour l'agression; la force d'opinion, qui avait remplacé toutes les autres, devenait entre ses mains une force toute révolutionnaire, et cette puissance même mettait le tiers-état à la discrétion de la capitale, dont l'action désastreuse, après avoir provoqué ses premiers échecs aux XIVe et XVe siècles, allait lui préparer au XVIIIe des épreuves mille fois plus cruelles encore. L'illustre écrivain ne s'étonnera donc pas si je considère l'établissement du pouvoir absolu en France comme une calamité nationale également funeste à toutes les classes de la société, et si je n'estime pas comme lui que la nation doive se consoler philosophiquement, par les coups portés à la noblesse et par l'abaissement des ordres privilégiés, des atteintes non moins irréparables portées à la moralité politique de la bourgeoisie.

L'atonie des provinces, contrastant avec l'agitation fébrile de la capitale, fut le résultat principal de cette situation nouvelle. Ce fait, dont la nation a subi si souvent les désastreuses conséquences, commence de se produire dès le XVIIe siècle. Sous la minorité de Louis XIII comme sous celle de Louis XIV, Paris remua à peu près seul, et la France indifférente le regarda faire, disposée à recevoir sans plus de résistance que de sympathie la loi des vainqueurs, selon le succès de misérables intrigues qui ne dépassaient pas le rayon de la cité et des halles. Entre la génération bourgeoise qui donnait les mains à la fronde pour des intérêts privés fort étrangers aux siens — et celle qui avait organisé la ligue, il y avait toute la différence qui sépare une grande cause religieuse et nationale d'une inspiration égoïste et d'un accès de vanité. La noblesse seule, cette fois, savait ce qu'elle voulait; les grands seigneurs espéraient se faire payer leurs dettes, les grandes dames attendaient de grosses charges pour leurs amans. La magistrature, tête de la bourgeoisie parisienne, s'engagea dans ces conflits stériles sans aucun but nettement déterminé, par ce seul besoin d'influence et d'agitation qui allait devenir l'élément principal de sa vie,

besoin impérieux qu'entretenait un désaccord de jour en jour plus choquant entre son importance croissante dans la société et sa nullité de plus en plus complète dans l'état. La bourgeoisie parisienne abdiqua devant la noblesse sous la fronde, comme dès l'ouverture de la révolution française elle devait abdiquer devant les masses populaires.

Durant la longue période dont l'*Essai sur l'histoire du tiers-état* retrace le tableau, la classe moyenne n'exerça donc d'action prépondérante et décisive que dans l'affranchissement des communes qui fonda la liberté civile, et dans la courte période de la ligue qui conserva l'intégrité de la loi par laquelle s'était constituée la nationalité française. Du VIe au XIIe siècle, l'église seule fit adhérer l'un à l'autre des élémens antipathiques; le clergé fut l'instrument de tous les progrès, l'agent à peu près exclusif de la grande œuvre sociale. Du XIIe au XVIIe siècle, ce rôle incombe à la royauté, qui, entre toutes les forces qui concoururent à constituer la France, fut la plus persévérante dans ses desseins, la plus féconde dans son action, la seule douée d'un sens véritablement politique. Au commencement du XVIIe siècle, la noblesse, vendant son droit d'aînesse pour des lentilles, se fit payer en honneurs stérilement dangereux le prix de son sang généreusement répandu, et consentit à n'être qu'une caste, lorsqu'elle aurait pu devenir un pouvoir. Atteinte au cœur comme l'aristocratie elle-même par les progrès du pouvoir absolu et par l'influence d'un rationalisme stérile, la bourgeoisie ne manqua pas moins que la noblesse à sa mission et à son avenir. C'est à cette dernière époque de l'histoire de la bourgeoisie que nous amène le livre de M. Thierry.

En attendant que l'historien nous montre un jour la classe moyenne pendant la période révolutionnaire, on nous permettra d'aller un peu au-delà des limites où il s'est renfermé jusqu'à présent. Parvenu au siècle de Louis XIV, il revendique pour le tiers-état la presque totalité des illustrations littéraires et artistiques du grand règne; au siècle suivant, il aurait pu nous montrer l'influence des gens de lettres se régularisant, pour prendre dans l'état, à côté et au-dessus des pouvoirs légaux, la consistance d'un grand pouvoir moral. Subordonnés aux grands seigneurs sous Louis XIV, les gens de lettres deviennent sous Louis XV les directeurs souverains de l'opinion, les inspirateurs hautains des princes et des ministres. Les économistes règnent lorsqu'ils ne gouvernent pas; les traitans cessent d'être des Turcarets pour devenir des personnages sérieux, et concentrent en leurs mains tout le mouvement de la richesse publique. Il ne se pouvait pas que le *tiers-état, qui était tout* dans l'ordre intellectuel, n'aspirât pas à devenir *quelque chose* dans l'ordre politique, car en France bien moins qu'ailleurs l'autorité peut être séparée de l'influence. Aussi chacun

prévoyait-il, dès la fin du règne de Louis XV, que la situation était à la veille de se dénouer par une crise. La révolution de 1789 était en effet le dernier mot de l'histoire de France telle que l'église et la royauté l'avaient faite. Malheureusement elle s'opéra sous l'influence de la philosophie, à la fois déclamatoire et négative, qui s'était élevée en contradiction patente avec toutes les croyances comme avec toutes les traditions nationales. La génération qui recevait mission de donner son complément et sa forme définitive à l'œuvre des ancêtres lisait *la Pucelle* à la veille d'entrer dans la vie publique. Elle avait appris la politique dans Rousseau, la philosophie sociale dans Condorcet, — et le naturalisme sentimental de Bernardin de Saint-Pierre en avait préparé la portion la plus honnête aux naïvetés théophilanthropiques. Je crois fermement que la génération de la ligue aurait pu maintenir la révolution de 1789 dans l'ordre des intérêts bourgeois où elle avait été conçue, parce que ces intérêts auraient eu un contre-poids dans les croyances, et que celles-ci eussent maintenu le caractère à la hauteur de la pensée; mais je ne puis éprouver aucun étonnement de ce que les contemporains de Mirabeau et de Louvet, qui admiraient le roman de l'un et les orgies de l'autre, qui ne croyaient pas plus à la pudeur qu'à la vérité, aient glissé du premier pas jusqu'au fond de l'abîme, et dépensé à satisfaire de stériles rancunes contre le passé toute la force dont il aurait fallu se servir pour résister à la démagogie, qui seule alors menaçait l'avenir.

La grande transformation de 89 aurait-elle pu s'opérer par d'autres voies et s'accomplir sans violence? La royauté était-elle en mesure d'y suffire par sa seule initiative? — Ce n'est pas incidemment qu'une telle question peut être examinée; nous avons eu occasion de l'aborder d'ailleurs dans des études qu'on nous pardonnera de rappeler ici (1), puisque ces études commencent au temps même où l'œuvre de M. Thierry s'arrête. Nous n'aurons donc qu'à répéter aujourd'hui nos conclusions d'alors, et nous les soumettons avec confiance à l'illustre écrivain.

Puissante par l'autorité que conserve en Europe les idées politiques qu'elle a émises la première de 1789 à 1791, la bourgeoisie française se distingue de moins en moins chaque jour des classes de la société au sein desquelles elle se recrute. Lorsque l'on parle des idées constitutionnelles, ce mot-là présente à tous les esprits un sens clair et distinct; on sait qu'il s'agit de cet ensemble de doctrines politiques qui tranche également et avec les théories de l'école de 1815 et avec celles de l'école de 1848, et qui n'admet pas plus la

(1) *La Bourgeoisie et la Révolution française*, notamment dans les livraisons du 15 février, 15 mai, 15 juin 1850, et 1er octobre 1852.

souveraineté inamissible des princes que la souveraineté numérique des masses. Mais si des idées l'on passe aux personnes, et de l'école bourgeoise au parti bourgeois, alors la confusion éclate de toutes parts. Où commence aujourd'hui la bourgeoisie et où finit-elle? L'ancien tiers-état est-il donc le seul ancêtre de l'école constitutionnelle? Y a-t-il vraiment une bourgeoisie dans un pays où il n'y a plus de noblesse, où le code civil bat en brèche les fortunes territoriales, et où il existe à peine quelques hommes qui n'aient besoin d'ajouter par leur travail à l'héritage paternel? Lorsque les écussons des croisés deviennent des panonceaux de notaires et que les grands seigneurs affluent dans les galeries de la Bourse, plus nombreux et plus émus qu'autrefois dans les galeries de Versailles, c'en est fait assurément de la bourgeoisie comme de la noblesse. Il faut bien reconnaître que ces classifications-là ne subsistent désormais que par ce qu'elles ont de plus funeste, par des antipathies et des souvenirs survivant aux réalités.

L'effet des longs bouleversemens qui ont transformé le pays a été de créer pour la France du XIXe siècle une situation analogue à celle qu'a si bien décrite l'auteur de l'*Essai sur l'histoire du tiers-état*, lorsqu'il nous montre la nationalité française s'élevant, du VIIIe au Xe siècle, sur un double élément : d'une part, les possesseurs du sol, quel que fût leur origine; de l'autre, ceux que le sort condamnait à le cultiver, à quelque race qu'ils eussent primitivement appartenu; les premiers s'emparant du gouvernement de la société du droit que leur donnait leur situation territoriale, les autres acceptant cette prépondérance justifiée par une manifeste supériorité d'intelligence et d'organisation. Il n'y a plus en effet parmi nous que des riches et des pauvres, que des propriétaires auxquels la possession d'un capital accumulé a permis des loisirs consacrés à la culture intellectuelle, et des travailleurs obligés d'acquérir un capital avant d'acquérir des lumières. Dans l'immense rotation qui s'opère, on voit sans cesse se confondre ces deux classes par les accidens de la bonne comme par ceux de la mauvaise fortune. On est donc forcé de le reconnaître : si l'école constitutionnelle a un symbole vraiment distinct, le parti bourgeois n'a pas de frontière. Ce parti ne saurait prendre aujourd'hui, sans mentir à la vérité, ni l'esprit exclusif ni les prétentions jalouses d'une caste, et ce serait aux hommes en mesure de lui parler, comme M. Augustin Thierry, avec une haute autorité, de lui enseigner tout ce qu'il y a de fécond dans l'assimilation, de stérile dans l'isolement.

LOUIS DE CARNÉ.

MINA DE WANGEL[1]

Mina de Wangel naquit dans le pays de la philosophie et de l'imagination, à Kœnigsberg. Vers la fin de la campagne de France, en 1814, le général prussien comte de Wangel quitta brusquement la cour et l'armée. Un soir, c'était à Craonne, en Champagne, après un combat meurtrier où les troupes sous ses ordres avaient arraché la victoire, un doute assaillit son esprit : un peuple a-t-il le droit de changer la *manière intime et rationnelle suivant laquelle un autre peuple veut régler son existence matérielle et morale?* Préoccupé de cette grande question, le général résolut de ne plus tirer l'épée avant de l'avoir résolue; il se retira dans ses terres de Kœnigsberg.

Surveillé de près par la police de Berlin, le comte de Wangel ne s'occupa que de ses méditations philosophiques et de sa fille unique Mina. Peu d'années après, il mourut, jeune encore, laissant à sa fille une immense fortune, une mère faible et la disgrâce de la cour, — ce qui n'est pas peu dire dans la fière Germanie. Il est vrai que, comme paratonnerre contre ce malheur, Mina de Wangel avait un des noms les plus nobles de l'Allemagne orientale. Elle n'avait que seize ans; mais déjà le sentiment qu'elle inspirait aux jeunes militaires qui faisaient la société de son père allait jusqu'à la vénération et à l'enthousiasme; ils aimaient le caractère romanesque et sombre qui quelquefois brillait dans ses regards.

Une année se passa; son deuil finit, mais la douleur où l'avait jetée la mort de son père ne diminuait point. Les amis de Mme de Wangel commençaient à prononcer le terrible mot de *maladie de poitrine.*

(1) Nous extrayons encore cette étude des écrits posthumes de M. Henri Beyle (de Stendhal) : quelques tons un peu crus, que l'auteur eût sans doute adoucis, ne nous ont point paru en affaiblir l'intérêt.

Il fallut cependant, à peine le deuil fini, que Mina parût à la cour d'un prince souverain dont elle avait l'honneur d'être un peu parente. En partant pour C..., capitale des états du grand-duc, Mme de Wangel, effrayée des idées romanesques de sa fille et de sa profonde douleur, espérait qu'un mariage convenable et peut-être un peu d'amour la rendraient aux idées de son âge. — Que je voudrais, lui disait-elle, vous voir mariée dans ce pays! — Dans cet ingrat pays! dans un pays, lui répondait sa fille d'un air pensif, où mon père, pour prix de ses blessures et de vingt années de dévouement, n'a trouvé que la surveillance de la police la plus vile qui fut jamais! Non, plutôt changer de religion et aller mourir dans le fond de quelque couvent catholique!

Mina ne connaissait les cours que par les romans de son compatriote Auguste Lafontaine. Ces tableaux de l'Albane présentent souvent les amours d'une riche héritière que le hasard expose aux séductions d'un jeune colonel aide de camp du roi, mauvaise tête et bon cœur. Cet amour, né de l'argent, faisait horreur à Mina. — Quoi de plus vulgaire et de plus plat, disait-elle à sa mère, que la vie d'un tel couple un an après le mariage, lorsque le mari, grâce à son mariage, est devenu général-major, et la femme dame d'honneur de la princesse héréditaire! que devient leur bonheur, s'ils éprouvent une banqueroute?

Le grand-duc de C..., qui ne songeait pas aux obstacles que lui préparaient les romans d'Auguste Lafontaine, voulut fixer à sa cour l'immense fortune de Mlle de Wangel. Plus malheureusement encore, un de ses aides de camp se mit à faire la cour à Mina, peut-être avec *autorisation supérieure*. Il n'en fallut pas davantage pour la décider à fuir l'Allemagne. L'entreprise n'était rien moins que facile.

— Je veux quitter ce pays, dit-elle un jour à sa mère, je veux m'expatrier.

— Quand tu parles ainsi, tu me fais frémir; tes yeux me rappellent ton pauvre père, lui répondit Mme de Wangel. Eh bien! je serai neutre, je n'emploierai point mon autorité; mais ne t'attends point que je sollicite auprès des ministres du grand-duc la permission qui nous est nécessaire pour voyager en pays étranger.

Mina fut très malheureuse. Les succès que lui avaient valus ses grands yeux bleus si doux et son air si distingué diminuèrent rapidement quand on apprit à la cour qu'elle avait des idées qui contrariaient celles de son altesse sérénissime. Plus d'une année se passa de la sorte; Mina désespérait d'obtenir la permission indispensable. Elle forma le projet de se déguiser en homme et de passer en Angleterre, où elle comptait vivre en vendant ses diamans. Mme de Wangel s'aperçut avec une sorte de terreur que Mina se livrait à de sin-

guliers essais pour altérer la couleur de sa peau. Bientôt après, elle sut que Mina avait fait faire des habits d'homme. Mina remarqua qu'elle rencontrait toujours dans ses promenades à cheval quelque gendarme du grand-duc; mais, avec l'imagination allemande qu'elle tenait de son père, les difficultés, loin d'être une raison pour la détourner d'une entreprise, la lui rendaient encore plus attrayante.

Sans y songer, Mina avait plu à la comtesse de D...; c'était la maîtresse du grand-duc, femme singulière et romanesque s'il en fut. Un jour, se promenant à cheval avec elle, Mina rencontra un gendarme qui se mit à la suivre de loin. Impatientée par cet homme, Mina confia à la comtesse ses projets de fuite. Peu d'heures après, Mme de Wangel reçut un billet écrit de la propre main du grand-duc, qui lui permettait une absence de six mois pour aller aux eaux de Bagnères. Il était neuf heures du soir; à dix heures, ces dames étaient en route, et fort heureusement le lendemain, avant que les ministres du grand-duc fussent éveillés, elles avaient passé la frontière.

Ce fut au commencement de l'hiver de 182... que Mme de Wangel et sa fille arrivèrent à Paris. Mina eut beaucoup de succès dans les bals des diplomates. On prétendit que ces messieurs avaient ordre d'empêcher doucement que cette fortune de plusieurs millions ne devînt la proie de quelque séducteur français. En Allemagne, on croit encore que les jeunes gens de Paris s'occupent des femmes.

Au travers de toutes ses imaginations allemandes, Mina, qui avait dix-huit ans, commençait à avoir des éclairs de bon sens; elle remarqua qu'elle ne pouvait parvenir à se lier avec aucune femme française. Elle rencontrait chez toutes une politesse extrême, et après six semaines de connaissance, elle était moins près de leur amitié que le premier jour. Dans son affliction, Mina s'aperçut qu'il y avait dans ses manières quelque chose d'impoli et de désagréable, qui paralysait l'urbanité française. Jamais avec autant de supériorité réelle on ne vit tant de modestie. Par un contraste piquant, l'énergie et la soudaineté de ses résolutions étaient cachées sous des traits qui avaient encore toute la naïveté et tout le charme de l'enfance, et cette physionomie ne fut jamais détruite par l'air plus grave qui annonce la raison. La raison, il est vrai, ne fut jamais le trait marquant de son caractère.

Malgré la sauvagerie polie de ses habitans, Paris plaisait beaucoup à Mina. Dans son pays, elle avait en horreur d'être saluée dans les rues et de voir son équipage reconnu; à C..., elle voyait des espions dans tous les gens mal vêtus qui lui ôtaient leur chapeau : l'incognito de cette république qu'on appelle Paris séduisit ce caractère singulier. Dans l'absence des douceurs de cette société intime que le cœur un peu trop allemand de Mina regrettait encore, elle

voyait que tous les soirs on peut trouver à Paris un bal ou un spectacle amusant. Elle chercha la maison que son père avait habitée en 1814, et dont si souvent il l'avait entretenue. Une fois établie dans cette maison, dont il lui fallut à grand'peine renvoyer le locataire, Paris ne fut plus pour elle une ville étrangère. Mlle de Wangel reconnaissait les plus petites pièces de cette habitation.

Quoique sa poitrine fût couverte de croix et de plaques, le comte de Wangel n'avait été au fond qu'un philosophe, rêvant comme Descartes ou Spinoza. Mina aimait les recherches obscures de la philosophie allemande et le noble stoïcisme de Fichte, comme un cœur tendre aime le souvenir d'un beau paysage. Les mots les plus inintelligibles de Kant ne rappelaient à Mina que le son de voix avec lequel son père les prononçait. Quelle philosophie ne serait pas touchante et même intelligible avec cette recommandation! Elle obtint de quelques savans distingués qu'ils vinssent chez elle faire des cours, où n'assistaient qu'elle et sa mère.

Au milieu de cette vie qui s'écoulait le matin avec des savans et le soir dans des bals d'ambassadeurs, l'amour n'effleura jamais le cœur de la riche héritière. Les Français l'amusaient, mais ils ne la touchaient pas. — Sans doute, disait-elle à sa mère, qui les lui vantait souvent, ce sont les hommes les plus aimables que l'on puisse rencontrer. J'admire leur esprit brillant, chaque jour leur ironie si fine me surprend et m'amuse; mais ne les trouvez-vous pas empruntés et ridicules dès qu'ils essaient de paraître émus? Est-ce que jamais leur émotion s'ignore elle-même? — A quoi bon ces critiques? répondait la sage Mme de Wangel. Si la France te déplaît, retournons à Kœnigsberg; mais n'oublie pas que tu as dix-neuf ans et que je puis te manquer; songe à choisir un protecteur. Si je venais à mourir, ajoutait-elle en souriant et d'un air mélancolique, le grand-duc de C... te ferait épouser son aide de camp.

Par un beau jour d'été, Mme de Wangel et sa fille étaient allées à Compiègne pour voir une chasse du roi. Les ruines de Pierrefonds, que Mina aperçut tout à coup au milieu de la forêt, la frappèrent extrêmement. Encore esclave des préjugés allemands, tous les grands monumens qu'enferme Paris, cette *nouvelle Babylone,* lui semblaient avoir quelque chose de *sec*, d'*ironique* et de *méchant.* Les ruines de Pierrefonds lui parurent touchantes, comme une ruine de ces vieux châteaux qui couronnent les cimes du Brocken (1). Mina conjura sa mère de s'arrêter quelques jours dans la petite auberge du village de Pierrefonds. Ces dames y étaient fort mal. Un jour de pluie sur-

(1) Le Brocken, montagne de l'Allemagne et le point central du Hartz, a 1,095 mètres d'élévation.

vint. Mina, étourdie comme à douze ans, s'établit sous la porte cochère de l'auberge, occupée à voir tomber la pluie. Elle remarqua l'affiche d'une terre à vendre dans le voisinage. Elle arriva un quart d'heure après chez le notaire, conduite par une fille de l'auberge qui tenait un parapluie sur sa tête. Ce notaire fut bien étonné de voir cette jeune fille vêtue si simplement discuter avec lui le prix d'une terre de plusieurs centaines de mille francs, le prier ensuite de signer un compromis et d'accepter comme arrhes du marché quelques billets de mille francs de la banque de France.

Par un hasard que je me garderai d'appeler singulier, Mina ne fut trompée que de très peu. Cette terre s'appelait *le Petit-Verberie*. Le vendeur était un comte de Ruppert, célèbre dans tous les châteaux de la Picardie. C'était un grand jeune homme fort beau; on l'admirait au premier moment, mais peu d'instans après on se sentait repoussé par quelque chose de dur et de vulgaire. Le comte de Ruppert se prétendit bientôt l'ami de Mme de Wangel; il l'amusait. C'était peut-être parmi les jeunes gens de ce temps le seul qui rappelât ces roués aimables dont les mémoires de Lauzun et de Tilly présentent le roman embelli. M. de Ruppert achevait de dissiper une grande fortune; il imitait les travers des seigneurs du siècle de Louis XV, et ne concevait pas comment Paris s'y prenait pour ne pas s'occuper exclusivement de lui. Désappointé dans ses idées de gloire, il était devenu amoureux fou de l'argent. Une réponse qu'il reçut de Berlin porta à son comble sa passion pour Mlle de Wangel. Six mois plus tard, Mina disait à sa mère : — Il faut vraiment acheter une terre pour avoir des amis. Peut-être perdrions-nous quelques mille francs si nous voulions nous défaire du *Petit-Verberie;* mais à ce prix nous comptons maintenant une foule de femmes aimables parmi nos connaissances intimes.

Toutefois Mina ne prit point les façons d'une jeune Française. Tout en admirant leurs grâces si séduisantes, elle conserva le naturel et la liberté des façons allemandes. Mme de Cely, la plus intime de ses nouvelles amies, disait de Mina qu'elle était *différente,* mais non pas singulière : une grâce charmante lui faisait tout pardonner; on ne lisait pas dans ses yeux qu'elle avait des millions; elle n'avait pas la *simplicité* de la très-bonne compagnie, mais la vraie séduction.

Cette vie tranquille fut troublée par un coup de tonnerre : Mina perdit sa mère. Dès que sa douleur lui laissa le temps de songer à sa position, elle la trouva des plus embarrassantes. Mme de Cely l'avait amenée à son château. — Il faut, lui disait cette amie, jeune femme de trente ans, il faut retourner en Prusse, c'est le parti le plus sage; sinon, il faut vous marier ici dès que votre deuil sera

fini, et, en attendant, faire bien vite venir de Kœnigsberg une dame de compagnie qui, s'il se peut, soit de vos parentes.

Il y avait une grande objection : les Allemandes, même les filles riches, croient qu'on ne peut épouser qu'un homme qu'on adore. Mme de Cely nommait à Mlle de Wangel dix partis sortables ; tous ces jeunes gens semblaient à Mina vulgaires, ironiques, presque méchans. Mina passa l'année la plus malheureuse de sa vie; sa santé s'altéra, et sa beauté disparut presque entièrement. Un jour qu'elle était venue voir Mme de Cely, on lui apprit qu'elle verrait à dîner la célèbre Mme de Larçay : c'était la femme la plus riche et la plus aimable du pays; on la citait souvent pour l'élégance de ses fêtes et la manière parfaitement digne, aimable et tout à fait exempte de ridicule, avec laquelle elle savait défaire une fortune considérable. Mina fut étonnée de tout ce qu'elle trouva de commun et de prosaïque dans le caractère de Mme de Larçay. — Voilà donc ce qu'il faut devenir pour être aimée ici! — Dans sa douleur, car le désappointement du *beau* est une douleur pour les cœurs allemands, Mina cessa de regarder Mme de Larçay, et, par politesse, fit la conversation avec son mari. C'était un homme fort simple, qui, pour toute recommandation, avait été page de l'empereur Napoléon à l'époque de la retraite de Russie, et s'était distingué par une bravoure au-dessus de son âge dans cette campagne et dans les suivantes. Il parla à Mina fort bien et sans prétention de la Grèce, où il venait de passer une ou deux années, se battant contre les Turcs. Sa conversation plut à Mina; il lui fit l'effet d'un ami intime qu'elle reverrait après en avoir été longtemps séparé.

Après dîner, on alla voir quelques sites célèbres de la forêt de Compiègne. Mina eut plus d'une fois l'idée de consulter M. de Larçay sur ce que sa position avait d'embarrassant. Les airs élégans du comte de Ruppert, qui ce jour-là suivait les calèches à cheval, faisaient ressortir les manières pleines de naturel et même naïves de M. de Larçay. Le grand événement au milieu duquel il avait débuté dans la vie, en lui faisant voir le cœur humain tel qu'il est, avait contribué à former un caractère inflexible, froid, positif, assez enjoué, mais dénué d'imagination. Ces caractères produisent un grand effet sur les âmes qui ne sont qu'imagination. Mina fut étonnée qu'un Français pût être aussi simple.

Le soir, quand il fut parti, Mina se sentit comme séparée d'un ami qui, depuis des années, aurait su tous ses secrets. Tout lui sembla sec et importun, même l'amitié si tendre de Mme de Cely. Mina n'avait eu besoin de déguiser aucune de ses pensées auprès de son nouvel ami. La crainte de la petite ironie française ne l'avait point

obligée, à chaque instant, à jeter un voile sur sa pensée allemande si pleine de franchise. M. de Larçay la dispensait d'une foule de petits mots et de petits gestes demandés par l'élégance. Cela le vieillissait de huit ou dix ans; mais, par cela même, il occupa toute la pensée de Mina pendant toute la première heure qui suivit son départ.

Le lendemain, elle était obligée de faire un effort pour écouter même Mme de Cely; tout lui semblait froid et méchant. Mina ne regardait plus comme une chimère, qu'il fallait oublier, l'espoir de trouver un cœur franc et sincère, qui ne cherchât pas toujours le motif d'une plaisanterie dans la remarque la plus simple; elle fut rêveuse toute la journée. Le soir, Mme de Cely nomma M. de Larçay; Mina tressaillit et se leva, comme si on l'eût appelée; elle rougit beaucoup et eut bien de la peine à expliquer ce mouvement singulier. Dans son trouble, elle ne put pas se déguiser plus longtemps à elle-même ce qu'il lui importait de cacher aux autres. Elle s'enfuit dans sa chambre. — Je suis folle, se dit-elle. A cet instant commença son malheur : il fit des pas de géant; en peu d'instans, elle en fut à avoir des remords. — J'aime d'amour, et j'aime un homme marié ! — Tel fut le remords qui l'agita toute la nuit.

M. de Larçay, partant avec sa femme pour les eaux d'Aix en Savoie, avait oublié une carte sur laquelle il avait montré à ces dames un petit détour qu'il comptait faire en allant à Aix. Un des enfans de Mme de Cely trouva cette carte; Mina s'en empara et se sauva dans les jardins. Elle passa une heure à suivre le voyage projeté de M. de Larçay. Les noms des petites villes qu'il allait parcourir lui semblaient nobles et singuliers; elle se faisait les images les plus pittoresques de leur position; elle enviait le bonheur de ceux qui les habitaient. Cette douce folie fut si forte, qu'elle suspendit ses remords. Quelques jours après, on dit chez Mme de Cely que les Larçay étaient partis pour la Savoie. Cette nouvelle fit une révolution dans l'esprit de Mina; elle éprouva un vif désir de voyager.

A quinze jours de là, une dame allemande, d'un certain âge, arrivait à Aix en Savoie, dans une voiture de louage prise à Genève. Cette dame avait une femme de chambre contre laquelle elle montrait tant d'humeur, que Mme Toinod, la maîtresse de la petite auberge où elle était descendue, en fut scandalisée. Mme Cramer, c'était le nom de la dame allemande, fit appeler Mme Toinod. — Je veux prendre auprès de moi, lui dit-elle, une fille du pays qui sache les *êtres* de la ville d'Aix et de ses environs; je n'ai que faire de cette belle demoiselle que j'ai eu la sottise d'amener et qui ne connaît rien ici.

— Mon Dieu ! votre maîtresse a l'air bien en colère contre vous !

dit Mme Toinod à la femme de chambre, dès qu'elles se trouvèrent seules.

— Ne m'en parlez pas, dit Aniken les larmes aux yeux; c'était bien la peine de me faire quitter Francfort, où mes parens tiennent une bonne boutique. Ma mère a les premiers tailleurs de la ville et travaille absolument à l'instar de Paris.

— Votre maîtresse m'a dit qu'elle vous donnerait trois cents francs, quand vous voudriez, pour retourner à Francfort.

— J'y serais mal reçue; jamais ma mère ne voudra croire que Mme Cramer m'a renvoyée sans motifs.

— Eh bien! restez à Aix, je pourrai vous y trouver une condition. Je tiens un bureau de placement; c'est moi qui fournis des domestiques aux baigneurs. Il vous en coûtera soixante francs pour les frais, et sur les trois cents francs de Mme Cramer, il vous restera encore dix beaux louis d'or.

— Il y aura cent francs pour vous, au lieu de soixante, dit Aniken, si vous me placez dans une famille française : je veux achever d'apprendre le français et aller servir à Paris. Je sais fort bien coudre, et, pour gage de ma fidélité, je déposerai chez mes maîtres vingt louis d'or que j'ai apportés de Francfort.

Le hasard favorisa le roman qui avait déjà coûté deux ou trois cents louis à Mlle de Wangel. M. et Mme de Larçay arrivèrent *à la Croix de Savoie :* c'est l'hôtel à la mode. Mme de Larçay trouva qu'il n'y avait là que des benêts, et prit un logement dans une charmante maison sur le bord du lac du Bourget. Les eaux étaient fort gaies cette année-là; il y avait grand concours de gens riches, souvent de très beaux bals, où l'on était paré comme à Paris, et chaque soir grande réunion à la *Redoute.* Mécontente des ouvrières d'Aix, peu adroites et peu exactes, Mme de Larçay voulut avoir auprès d'elle une fille qui sût travailler. On l'adressa au bureau de Mme Toinod, qui ne manqua pas de lui amener des filles du pays évidemment trop gauches. Enfin parut Aniken; les cent francs de la jeune Allemande avaient redoublé l'adresse naturelle de Mme Toinod. L'air sérieux d'Aniken plut à Mme de Larçay; elle la retint et envoya chercher sa malle.

Le même soir, dès que ses maîtres furent partis pour la *Redoute,* Aniken se promenait en rêvant, dans le jardin, sur le bord du lac. « Enfin, se dit-elle, voilà cette grande folie consommée! Que deviendrai-je si quelqu'un me reconnaît? Que dirait Mme de Cely, qui me croit à Kœnigsberg! » Le courage qui avait soutenu Mina tant qu'il avait été question d'agir commençait à l'abandonner. Son âme était vivement émue, sa respiration se pressait. Le repentir, la crainte, la honte, la rendaient fort malheureuse. Enfin la lune se leva der-

rière la montagne de Haute-Combe : son disque brillant se réfléchissait dans les eaux du lac doucement agitées par une brise du nord; de grands nuages blancs à formes bizarres passaient rapidement devant la lune, et semblaient à Mina comme des géans immenses. « Ils viennent de mon pays, se disait-elle; ils veulent me voir et me donner courage au milieu du rôle singulier que je viens d'entreprendre. » Son œil attentif et passionné suivait leurs mouvemens rapides. « Ombres de mes aïeux, se disait-elle, reconnaissez votre sang; comme vous j'ai du courage. Ne vous effrayez point du costume bizarre dans lequel vous me voyez; je serai fidèle à l'honneur. Cette flamme secrète d'honneur et d'héroïsme que vous m'avez transmise ne trouve rien de digne d'elle dans le siècle prosaïque où le destin m'a jetée. Me mépriserez-vous parce que je me fais une destinée en rapport avec le feu qui m'anime? » Mina n'était plus malheureuse.

Des sons harmonieux se firent entendre dans le lointain; la voix partait apparemment de l'autre côté du lac. Ses accens mourans arrivaient à peine jusqu'à l'oreille de Mina, qui écoutait attentivement. Ses idées changèrent de cours, elle s'attendrit sur son sort. « Qu'importent mes efforts? pourrai-je seulement m'assurer que cette âme céleste et pure que j'avais rêvée existe en effet dans le monde? Elle restera invisible pour moi. Est-ce que jamais j'ai parlé devant ma femme de chambre? Ce déguisement malheureux n'aura pour effet que de m'exposer à la société des domestiques d'Alfred. Jamais il ne daignera me parler. » Elle pleura beaucoup. « Je le verrai du moins tous les jours, » dit-elle tout à coup; et reprenant courage, « un plus grand bonheur n'était pas fait pour moi... Ma pauvre mère avait bien raison : « Que de folies tu feras un jour, me disait-« elle, si jamais tu viens à aimer! »

La voix qui résonnait sur le lac se fit entendre de nouveau, mais de beaucoup plus près. Mina comprit alors qu'elle partait d'une barque dont le mouvement se communiquait aux ondes argentées par la lune. Elle distingua une douce mélodie digne de Mozart. Au bout d'un quart d'heure, elle oublia tous les reproches qu'elle avait à se faire, et ne songea qu'au bonheur de voir Alfred tous les jours. « Et ne faut-il pas, se dit-elle enfin, que chaque être accomplisse sa destinée? Malgré les hasards heureux de la naissance et de la fortune, il se trouve que mon destin n'est pas de briller à la cour ou dans un bal. J'y attirais les regards, je m'y suis vue admirée, — et mon ennui, au milieu de cette foule, allait jusqu'à la mélancolie la plus sombre! Tout le monde s'empressait de me parler; moi, je m'y ennuyais. Depuis la mort de mes parens, mes seuls instans de bonheur ont été ceux où, sans avoir de voisin ennuyeux, j'écoutais la musique de Mozart. Est-ce ma faute si la recherche du bonheur, natu-

relle à tous les hommes, me conduit à cette étrange démarche? Probablement elle va me déshonorer : eh bien! les couvens de l'église catholique m'offrent un refuge.

Minuit sonnait au clocher d'un village de l'autre côté du lac. Cette heure solennelle fit tressaillir Mina; la lune n'éclairait plus; elle rentra. Ce fut appuyée sur la balustrade de la galerie qui donnait sur le lac et le petit jardin que Mina, cachée sous le nom d'Aniken, attendit *ses maîtres*. La musique lui avait rendu toute sa bravoure. — Mes aïeux, se disait-elle, quittaient leur magnifique château de Ki... pour aller à la Terre-Sainte; peu d'années après, ils en revenaient seuls, au travers de mille périls, déguisés comme moi. Le courage qui les animait me jette, moi, au milieu des seuls dangers qui, en ce siècle puéril, plat et vulgaire, soient à la portée de mon sexe. Que je m'en tire avec honneur, et les âmes généreuses pourront s'étonner de ma faiblesse, mais en secret elles me la pardonneront.

Les jours passèrent rapidement et trouvèrent bientôt Mina réconciliée avec son sort. Elle était obligée de coudre beaucoup; elle acceptait gaiement les devoirs de ce nouvel état. Souvent il lui semblait jouer la comédie: elle se plaisantait elle-même quand il lui échappait un mouvement étranger à son rôle. Un jour, à l'heure de la promenade, après dîner, quand le laquais ouvrit la calèche et déploya le marchepied, elle s'avança lestement pour monter. — Cette fille est folle, dit Mme de Larçay. Alfred la regarda beaucoup; il lui trouvait une grâce parfaite. Mina n'était nullement agitée par les idées du *devoir* ou par la crainte du ridicule. Les idées de *prudence humaine* étaient bien au-dessous d'elle : toutes les objections qu'elle se faisait ne venaient que du danger d'inspirer des soupçons à Mme de Larçay. Il y avait à peine six semaines qu'elle avait passé toute une journée avec elle et dans un rôle bien différent.

Chaque jour, Mina se levait de grand matin et passait deux heures à quelques apprêts de toilette exigés par le rôle qu'elle s'était donné : ces cheveux blonds si beaux, et qu'on lui avait dit si souvent qu'il était si difficile d'oublier, quelques coups de ciseaux en avaient fait justice; grâce à une préparation chimique, ils avaient pris une couleur mélangée, tirant sur le châtain foncé. Une légère décoction de feuilles de houx, appliquée chaque matin sur ses mains si délicates, leur donnait l'apparence d'une peau rude. Chaque matin aussi, ce teint si frais prenait quelques-unes des teintes douteuses que rapportent des colonies les blancs dont le sang a eu quelque rapport avec la race nègre. Contente de son déguisement, Mina songea à ne pas avoir d'idées d'un ordre trop remarquable. Absorbée dans son bonheur, elle n'avait aucune envie de parler. Placée auprès d'une fenêtre, dans la chambre de Mme de Larçay, et occupée

à ranger des robes pour le soir, vingt fois par jour elle entendait parler Alfred et avait de nouvelles occasions d'admirer son caractère. Oserai-je le dire?... Pourquoi pas, puisque nous peignons un cœur allemand? Il y eut des momens de bonheur et d'exaltation où elle alla jusqu'à se figurer que c'était un être surnaturel. Le zèle sincère et plein d'enthousiasme avec lequel Mina s'acquittait de ses nouvelles fonctions eut son effet naturel sur Mme de Larçay, qui était une âme commune : elle traita Mina avec hauteur, et comme une pauvre fille qui était trop heureuse qu'on lui donnât de l'emploi. « Tout ce qui est sincère et vif sera donc à jamais déplacé parmi ces gens-ci? » se dit Mina. Elle laissa deviner le projet de rentrer en grâce auprès de Mme Cramer, et presque tous les jours elle demandait la permission d'aller la voir.

Mina avait craint que ses manières ne donnassent des idées singulières à Mme de Larçay; elle reconnut avec plaisir que sa nouvelle maîtresse ne voyait en elle qu'une fille moins habile à la couture que la femme de chambre qu'elle avait laissée à Paris. M. Dubois, le valet de chambre d'Alfred, fut plus embarrassant. C'était un Parisien de quarante ans et d'une mise soignée, qui crut de son devoir de faire la cour à sa nouvelle camarade. Aniken le fit parler et s'aperçut qu'heureusement sa seule passion était d'amasser un petit trésor pour être en état d'ouvrir un café à Paris. Alors, sans se gêner, elle lui fit des cadeaux. Bientôt Dubois la servit avec autant de respect que Mme de Larçay elle-même.

Alfred remarqua que cette jeune Allemande, quelquefois si gauche et si timide, avait des façons fort inégales, des idées justes et fines qui valaient la peine d'être écoutées. Mina, voyant dans ses yeux qu'il l'écoutait, se permit quelques réponses délicates et justes, surtout quand elle avait l'espoir de n'être pas entendue ou de n'être pas comprise par Mme de Larçay.

Si, durant les deux premiers mois que Mlle de Wangel passa à Aix, un philosophe lui eût demandé quel était son but, l'enfantillage de la réponse l'eût étonné, et le philosophe eût soupçonné un peu d'hypocrisie. Voir et entendre à chaque instant l'homme dont elle était folle était l'unique but de sa vie : elle ne désirait pas autre chose, elle avait trop de bonheur pour songer à l'avenir. Si le philosophe lui eût dit que cet amour pouvait cesser d'être aussi pur, il l'eût irritée encore plus qu'étonnée. Mina étudiait avec délices le caractère de l'homme qu'elle adorait. C'était surtout comme contraste avec la haute société dans laquelle la fortune et le rang de son père, membre de la chambre haute, l'avaient placé, que brillait le caractère du tranquille Larçay. S'il eût vécu parmi des bourgeois, la simplicité de ses manières, son horreur pour l'affectation et les grands airs, l'eus-

sent peint à leurs yeux comme un homme d'une médiocrité achevée. Alfred ne cherchait jamais à dire des choses piquantes. Cette habitude était ce qui, le premier jour, avait le plus contribué à faire naître l'extrême attention de Mina. Voyant les Français à travers les préjugés de son pays, il lui semblait que leur conversation avait toujours l'air de la fin d'un couplet de vaudeville. Alfred avait vu assez de gens distingués en sa vie pour pouvoir faire de l'esprit avec sa mémoire; mais il se serait gardé comme d'une bassesse de dire des mots de pur agrément qu'il n'eût pas inventés dans le moment, et que quelqu'un des auditeurs eût pu savoir comme lui.

Chaque soir, Alfred conduisait sa femme à la *Redoute,* et revenait ensuite chez lui pour se livrer à une passion pour la botanique que venait de faire naître le voisinage des lieux où Jean-Jacques Rousseau avait passé sa jeunesse. Alfred plaça ses cartons et ses plantes dans le salon où travaillait Aniken. Chaque soir, ils se trouvaient seuls ensemble des heures entières, sans que, de part ni d'autre, il fût dit un mot. Ils étaient tous les deux embarrassés et pourtant heureux. Aniken n'avait d'autre prévenance pour Alfred que celle de faire fondre d'avance de la gomme dans de l'eau, pour qu'il pût coller dans son herbier des plantes sèches, et encore elle ne se permettait ce soin que parce qu'il pouvait passer pour faire partie de ses devoirs. Quand Alfred n'y était pas, Mina admirait ces jolies plantes qu'il rapportait de ses courses dans les montagnes si pittoresques des bords du lac du Bourget. Elle se prit d'un amour sincère pour la botanique. Alfred trouva cela commode et bientôt singulier. « Il m'aime, se dit Mina; mais je viens de voir comment mon zèle pour les fonctions de mon état a réussi auprès de Mme de Larçay. »

Mme Cramer feignit de tomber malade; Mina demanda et obtint la permission de passer ses soirées auprès de son ancienne maîtresse. Alfred fut étonné de sentir décroître et presque disparaître son goût pour la botanique : il restait le soir à la *Redoute,* et sa femme le plaisantait sur l'ennui que lui donnait la solitude. Alfred s'avoua qu'il avait du goût pour cette jeune fille. Contrarié par la timidité qu'il se trouvait auprès d'elle, il eut un moment de fatuité : « Pourquoi, se dit-il, ne pas agir comme le ferait un de mes amis? Ce n'est après tout qu'une femme de chambre. »

Un soir qu'il pleuvait, Mina resta à la maison. Alfred ne fit que paraître à la *Redoute.* Lorsqu'il rentra chez lui, la présence de Mina dans le salon parut le surprendre. Cette petite fausseté, dont Mina s'aperçut, lui ôta tout le bonheur qu'elle se promettait de cette soirée. Ce fut peut-être à cette disposition qu'elle dut la véritable indignation avec laquelle elle repoussa les entreprises d'Alfred. Elle se retira dans sa chambre. « Je me suis trompée, se dit-elle en pleu-

rant; tous ces Français sont les mêmes. » Pendant toute la nuit, elle fut sur le point de retourner à Paris.

Le lendemain, l'air de mépris avec lequel elle regardait Alfred n'était point joué. Alfred fut piqué; il ne fit plus aucune attention à Mina et passa toutes ses soirées à la *Redoute*. Sans s'en douter, il employait le meilleur moyen. Cette froideur fit oublier le projet de retour à Paris : « Je ne cours aucun danger auprès de cet homme, » se dit Mina, et huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'elle sentit qu'elle lui pardonnait ce petit retour au caractère français. Alfred sentait, de son côté, à l'ennui que lui donnaient les grandes dames de la *Redoute*, qu'il était plus amoureux qu'il ne l'avait cru. Cependant il tenait bon. A la vérité, ses yeux s'arrêtaient avec plaisir sur Mina, il lui parlait, mais il ne rentrait point chez lui le soir. Mina fut malheureuse; presque sans s'en douter, elle cessa de faire avec autant de soin tous les jours la toilette destinée à changer sa physionomie. « Est-ce un songe? se disait Alfred; Aniken devient une des plus belles personnes que j'aie jamais vues. » Un soir qu'il était revenu chez lui par hasard, il fut entraîné par son amour, et demanda pardon à Aniken de l'avoir traitée avec légèreté.

— Je voyais, lui dit-il, que vous m'inspiriez un intérêt que je n'ai jamais éprouvé pour personne; j'ai eu peur, j'ai voulu me guérir ou me brouiller avec vous, et depuis je suis le plus malheureux des hommes.

— Ah! que vous me faites de bien, Alfred! s'écria Mina au comble du bonheur.

Ils passèrent cette soirée et les suivantes à s'avouer qu'ils s'aimaient à la folie et à se promettre d'être toujours sages.

Le caractère réfléchi d'Alfred n'était guère susceptible d'illusions. Il savait que les amoureux découvrent de singulières perfections chez la personne qu'ils aiment. Les trésors d'esprit et de délicatesse qu'il découvrait chez Mina lui persuadaient qu'il était réellement amoureux. « Est-il possible que ce soit une simple illusion? » se disait-il chaque jour, et il comparait ce que Mina lui avait dit la veille à ce que lui disaient les femmes de la société qu'il rencontrait à la *Redoute*. De son côté, Mina sentait qu'elle avait été sur le point de perdre Alfred. Que serait-elle devenue, s'il eût continué de passer ses soirées à la *Redoute?* Loin de chercher à jouer encore le rôle d'une jeune fille du commun, elle n'avait de sa vie tant songé à plaire. « Faut-il avouer à Alfred qui je suis? se disait Mina. Sa haute raison blâmera une folie même faite pour lui. D'ailleurs, ajoutait Mina en soupirant, il faut que mon sort se décide ici. Si je lui nomme Mlle de Wangel, dont la terre est à quelques lieues de la sienne, il aura la certitude de me retrouver à Paris. Il faut, au contraire, que la perspective de

ne me revoir jamais le décide aux démarches étranges qui sont, hélas! nécessaires pour notre bonheur. Comment cet homme si sage se décidera-t-il à changer de religion, à se séparer de sa femme par le divorce, et à venir vivre comme mon mari dans mes belles terres de la Prusse orientale? » Ce grand mot *illégitime* ne venait pas se placer comme une barrière insurmontable devant les nouveaux projets de Mina; elle croyait ne pas s'écarter de la vertu, parce qu'elle n'eût pas hésité à sacrifier mille fois sa vie pour Alfred.

Peu à peu Mme de Larçay devint décidément jalouse d'Aniken. Le singulier changement de la figure de cette fille ne lui avait point échappé; elle l'attribuait à une extrême coquetterie. Mme de Larçay eût pu obtenir son renvoi de haute lutte. Ses amies lui représentèrent qu'il ne fallait pas donner de l'importance à une fantaisie : il fallait seulement éviter que M. de Larçay fît venir Aniken à Paris. — Soyez prudente, lui dit-on, et votre inquiétude finira avec la saison des eaux.

Mme de Larçay fit observer à Mme Cramer et essaya de faire croire à son mari qu'Aniken n'était qu'une aventurière qui, poursuivie à Vienne ou à Berlin, pour quelque tour répréhensible aux yeux de la police, était venue se cacher aux eaux d'Aix, et y attendait probablement l'arrivée de quelque chevalier d'industrie, son associé. Cette idée, présentée comme une conjecture fort probable, mais peu importante à éclaircir, jeta du trouble dans l'âme si ferme d'Alfred. Il était évident pour lui qu'Aniken n'était pas une femme de chambre; mais quel grave intérêt avait pu la porter au rôle pénible qu'elle jouait? Ce ne pouvait être que la peur. — Mina devina facilement la cause du trouble qu'elle voyait dans le regard d'Alfred. Un soir, elle eut l'imprudence de l'interroger; il avoua, Mina fut interdite. Alfred était si près de la vérité, qu'elle eut d'abord beaucoup de peine à se défendre. La fausse Mme Cramer, infidèle à son rôle, avait laissé deviner que l'intérêt d'argent avait peu d'importance à ses yeux. Dans son désespoir de l'effet qu'elle voyait les propos de Mme Cramer produire sur l'âme d'Alfred, elle fut sur le point de lui dire qui elle était. Apparemment l'homme qui aimait Aniken jusqu'à la folie aimerait aussi Mlle de Wangel; mais Alfred serait sûr de la revoir à Paris, elle ne pourrait obtenir les sacrifices nécessaires à son amour!

Ce fut dans ces inquiétudes mortelles que Mina passa la journée. C'était la soirée qui devait être difficile à passer. Aurait-elle le courage, se trouvant seule avec Alfred, de résister à la tristesse qu'elle lisait dans ses yeux, de souffrir qu'un soupçon trop naturel vînt affaiblir ou même détruire son amour? Le soir venu, Alfred conduisit sa femme à la *Redoute* et n'en revint pas. Il y avait ce jour-là bal masqué, grand bruit, grande foule. Les rues d'Aix étaient encom-

brées de voitures appartenant à des curieux venus de Chambéry et même de Genève. Tout cet éclat de la joie publique redoublait la sombre mélancolie de Mina. Elle ne put rester dans ce salon, où, depuis plusieurs heures, elle attendait inutilement cet homme trop aimable qui ne venait pas. Elle alla se réfugier auprès de sa dame de compagnie. Là aussi elle trouva du malheur; cette femme lui demanda froidement la permission de la quitter, ajoutant que, quoique fort pauvre, elle ne pouvait se décider à jouer plus longtemps le rôle peu honorable dans lequel on l'avait placée. Loin d'avoir un caractère propre aux décisions prudentes, dans les situations extrêmes Mina n'avait besoin que d'un mot pour se représenter sous un nouvel aspect toute une situation de la vie. « En effet, se dit-elle, frappée de l'observation de la dame de compagnie, mon déguisement n'en est plus un pour personne, j'ai perdu l'honneur. Sans doute je passe pour une aventurière. Puisque j'ai tout perdu pour Alfred, ajouta-t-elle bientôt, je suis folle de me priver du bonheur de le voir. Du moins au bal je pourrai le regarder à mon aise et étudier son âme. »

Elle demanda des masques, des dominos; elle avait apporté de Paris des diamans qu'elle prit, soit pour se mieux déguiser aux yeux d'Alfred, soit pour se distinguer de la foule des masques et obtenir peut-être qu'il lui parlât. Mina parut à la *Redoute,* donnant le bras à sa dame de compagnie et intriguant tout le monde par son silence. Enfin elle vit Alfred, qui lui sembla fort triste. Mina le suivait des yeux et était heureuse lorsqu'une voix dit bien bas : « L'amour reconnaît le déguisement de Mlle de Wangel. » Elle se retourna éperdue. C'était le comte de Ruppert. Elle ne pouvait pas faire de rencontre plus fatale. — J'ai reconnu vos diamans montés à Berlin, lui dit-il. Je viens de Tœplitz, de Spa, de Baden; j'ai couru toutes les eaux de l'Europe pour vous trouver. — Si vous ajoutez un mot, lui dit Mina, je ne vous revois de la vie. Demain à la nuit, à sept heures du soir, trouvez-vous vis-à-vis la maison n° 17, rue de Chambéry.

« Comment empêcher M. de Ruppert de dire mon secret aux Larçay, qu'il voit intimement? » Telle fut l'idée fatale qui toute la nuit plongea Mina dans la plus pénible agitation. Plusieurs fois, dans son désespoir, elle fut sur le point de demander des chevaux et de partir sur-le-champ. « Mais Alfred croira toute sa vie que cette Aniken qu'il a tant aimée ne fut qu'une personne peu estimable fuyant sous un déguisement les conséquences de quelque mauvaise action. Bien plus, si je prends la fuite sans avertir M. de Ruppert, malgré son respect, il est capable de divulguer mon secret. Pourtant, si je reste, comment éloigner les soupçons de M. de Ruppert? Par quelle fable? »

Au même bal masqué, où Mina fit une rencontre si fâcheuse, tous ces hommes du grand monde, sans esprit, qui vont aux eaux prome-

ner leur ennui, entourèrent Mme de Larçay comme à l'ordinaire. Ne sachant trop que lui dire ce soir-là, parce que les lieux communs qui conviennent à un salon ne sont plus de mise au bal masqué, ils lui parlèrent de la beauté de sa femme de chambre allemande. Il se trouva même parmi eux un sot plus hardi qui se permit quelques allusions peu délicates à la jalousie que l'on supposait à Mme de Larçay. Un masque tout à fait grossier l'engagea à se venger de son mari en prenant un amant; ce mot fit explosion dans la tête d'une femme fort sage et accoutumée à l'auréole de flatteries dont une haute position et une grande fortune entourent la vie.

Le lendemain du bal, il y eut promenade sur le lac. Mina fut libre et put se rendre chez Mme Cramer, où elle reçut M. de Ruppert. Il n'était pas encore remis de son étonnement. — De grands malheurs qui ont changé ma position, lui dit Mina, m'ont portée à rendre justice à votre amour. Vous convient-il d'épouser une veuve? — Vous auriez été mariée secrètement! dit le comte pâlissant. — Comment ne l'avez-vous pas deviné, répondit Mina, lorsque vous m'avez vue vous refuser, vous et les plus grands partis de France? — Caractère singulier, mais admirable! s'écria le comte, cherchant à faire oublier son étonnement. — Je suis liée à un homme indigne de moi, reprit Mlle de Wangel; mais je suis protestante, et ma religion, que je serais heureuse de vous voir suivre, me permet le divorce. Ne croyez pas cependant que je puisse, dans ce moment, éprouver de l'amour pour personne, même quand il s'agirait de l'homme qui m'inspirerait le plus d'estime et de confiance : je ne puis vous offrir que de l'amitié. J'aime le séjour de la France; comment l'oublier quand on l'a connue? J'ai besoin d'un protecteur. Vous avez un grand nom, beaucoup d'esprit, tout ce qui donne une belle position dans le monde. Une grande fortune peut faire de votre hôtel la première maison de Paris. Voulez-vous m'obéir comme un enfant? A ce prix, mais seulement à ce prix, je vous offre ma main dans un an.

Pendant ce long discours, le comte de Ruppert calculait les effets d'un roman désagréable à soutenir, mais toujours avec une grande fortune, et au fond avec une femme réellement bonne. Ce fut avec beaucoup de grâce qu'il jura obéissance à Mina. Il essaya de toutes les formes pour pénétrer plus avant dans ses secrets. — Rien de plus inutile que vos efforts, lui répondait-on en riant. Aurez-vous le courage d'un lion et la docilité d'un enfant? — Je suis votre esclave, répondit le comte. — Je vis cachée dans les environs d'Aix, mais je sais tout ce qui s'y fait. Dans huit ou neuf jours, regardez le lac au moment où minuit sonnera à l'horloge de la paroisse : vous verrez un pot à feu voguer sur les ondes. Le lendemain à neuf heures du soir, je serai ici et je vous permets d'y venir. Prononcez mon

nom, dites un mot à qui que ce soit, et de votre vie vous ne me revoyez.

Après la promenade sur le lac, pendant laquelle et plus d'une fois il avait été question de la beauté d'Aniken, Mme de Larcay rentra chez elle dans un état d'irritation tout à fait étranger à son caractère plein de dignité et de mesure. Elle débuta avec Mina par quelques mots fort durs, qui percèrent le cœur de la jeune Allemande, car ils étaient prononcés en présence d'Alfred, qui ne la défendait pas. Elle répondit, pour la première fois, d'une façon fine et piquante. Mme de Larçay crut voir dans ce ton l'assurance d'une fille que l'amour qu'elle inspire porte à se méconnaître, et sa colère ne connut plus de bornes. Elle accusa Mina de donner des rendez-vous à certaines personnes chez Mme Cramer, qui, malgré le conte de la brouille apparente, n'était que trop d'accord avec elle.

— Ce monstre de Ruppert m'aurait-il déjà trahie? se dit Mina.

Alfred la regardait fixement comme pour découvrir la vérité. Le peu de délicatesse de ce regard lui donna le courage du désespoir : elle nia froidement la calomnie dont on la chargeait, et n'ajouta pas un mot. Mme de Larçay la chassa. A deux heures du matin qu'il était alors, Mina se fit accompagner chez Mme Cramer par le fidèle Dubois. Enfermée dans sa chambre, Mina versait des larmes de rage en songeant au peu de moyens de vengeance que lui laissait l'étrange position où elle s'était jetée. — Ah! ne vaudrait-il pas mieux, se dit-elle, tout abandonner et retourner à Paris? Ce que j'ai entrepris est au-dessus de mon esprit. Mais Alfred n'aura d'autre souvenir de moi que le mépris; toute sa vie, Alfred me méprisera, ajouta-t-elle en fondant en larmes. — Elle sentit qu'avec cette idée cruelle qui ne la quitterait plus, elle serait encore plus malheureuse à Paris qu'à Aix. « Mme de Larçay me calomnie; Dieu sait ce qu'on dit de moi à la *Redoute!* Ces propos de tout le monde me perdront dans l'âme d'Alfred. Comment s'y prendrait un Français pour ne pas penser comme *tout le monde?* Il a bien pu les entendre prononcer, moi présente, sans les contredire, sans m'adresser un mot pour me consoler! Mais quoi? est-ce que je l'aime encore? Les affreux mouvemens qui me torturent ne sont-ils pas les derniers efforts de ce malheureux amour? Il est bas de ne pas se venger! » Telle fut la dernière pensée de Mina.

Dès qu'il fut jour, elle fit appeler M. de Ruppert. En l'attendant, elle se promenait agitée dans le jardin. Peu à peu un beau soleil d'été se leva et vint éclairer les riantes collines des environs du lac. Cette joie de la nature redoubla la rage de Mina. M. de Ruppert parut enfin. — C'est un fat, se dit Mina en le voyant approcher; il faut d'abord le laisser parler pendant une heure.

Elle reçut M. de Ruppert dans le salon, et son œil morne comptait les minutes à la pendule. Le comte était ravi; pour la première fois cette petite étrangère l'écoutait avec l'attention due à son amabilité. — Croyez-vous du moins à mes sentimens? disait-il à Mina comme l'aiguille arrivait sur la minute qui achevait l'heure de patience.

— Vengez-moi, je crois tout, dit-elle.

— Que faut-il faire?

— Plaire à Mme de Larçay, et faire que son mari sache bien qu'elle le trompe, qu'il ne puisse en douter. Alors il lui rendra le malheur dont les calomnies de cette femme empoisonnent ma vie.

— Votre petit projet est atroce, dit le comte.

— Dites qu'il est difficile à exécuter, répondit Mina avec le sourire de l'ironie.

— Pour difficile, non, reprit le comte piqué. — Je perdrai cette femme, ajouta-t-il d'un air léger. C'est dommage, c'était une bonne femme.

— Prenez garde, monsieur, que je ne vous oblige nullement à plaire réellement à Mme de Larçay, dit Mina. Je désire seulement que son mari ne puisse douter que vous lui plaisez.

Le comte sortit; Mina fut moins malheureuse. Se venger, c'est agir; agir, c'est espérer. — Si Alfred meurt, se dit-elle, je mourrai! — Et elle sourit. Le bonheur qu'elle ressentit en ce moment la sépara pour toujours de la vertu. L'épreuve de cette nuit avait été trop forte pour son caractère; elle n'était point préparée à se voir calomniée en présence d'Alfred et à le voir ajouter foi à la calomnie. Désormais elle pourra prononcer encore le mot de vertu, mais elle se fera illusion; la vengeance et l'amour se sont emparés de tout son cœur.

Mina forma dans son esprit tout le projet de sa vengeance; était-il exécutable? Ce fut le seul doute qui se présenta à elle. Elle n'avait d'autre moyen d'action que le dévouement d'un sot et beaucoup d'argent.

M. de Larçay parut. — Que venez-vous faire ici? dit Mina avec hauteur.

— Je suis fort malheureux; je viens pleurer avec la meilleure amie que j'aie au monde.

— Quoi! votre première parole n'est point que vous ne croyez pas à la calomnie dirigée contre moi! Sortez.

— C'est répondre à de fausses imputations, reprit Alfred avec hauteur, que de vous dire, comme je le fais, que je ne conçois pas de bonheur pour moi loin de vous. Aniken, ne vous fâchez point, ajouta-t-il la larme à l'œil. Trouvez un moyen raisonnable de nous réunir, et je suis prêt à tout faire. Disposez de moi, tirez-moi de

l'abîme où le hasard m'a plongé; pour moi, je n'en vois aucun moyen.

— Votre présence ici rend vraies toutes les calomnies de Mme de Larçay; laissez-moi, et que je ne vous voie plus.

Alfred s'éloigna avec plus de colère que de douleur. « Il ne trouve rien à me dire, » se dit Mina; elle fut au désespoir; elle était presque obligée de mépriser l'homme qu'elle adorait. Quoi! il ne trouvait aucun moyen de se rapprocher d'elle! Et c'était un homme, un militaire! Elle, jeune fille, avait trouvé, dès qu'elle l'avait aimé, un moyen et un moyen terrible, le déguisement qui la déshonorait à jamais, s'il était deviné!... Mais Alfred avait dit : *Disposez de moi, trouvez un moyen raisonnable....* Il fallait qu'il y eût encore un peu de remords dans l'âme de Mina, car ces mots la consolèrent : elle avait donc pouvoir pour agir. « Cependant, reprenait l'avocat du malheur, Alfred n'a point dit : Je ne crois pas à la calomnie. — En effet, ma folie a beau s'exagérer la différence des manières entre l'Allemagne et la France, je n'ai point l'air d'une femme de chambre. En ce cas, pourquoi une fille de mon âge vient-elle déguisée dans une ville d'eaux? — Tel qu'il est... je ne puis plus être heureuse qu'avec lui. — « Trouvez un moyen de nous réunir, a-t-il dit; je suis prêt à tout « faire. » — Il est faible et me charge du soin de notre bonheur. — Je prends cette charge, se dit-elle en se levant et se promenant agitée dans le salon. Voyons d'abord si sa passion peut résister à l'absence, ou si c'est un homme à mépriser de tout point. Alors Mina de Wangel parviendra à l'oublier. »

Une heure après, elle partit pour Chambéry, qui n'est qu'à deux lieues d'Aix.

Alfred, sans croire beaucoup à la religion, trouvait qu'il était de mauvais ton de n'en pas avoir. En arrivant à Chambéry, Mme Cramer engagea un jeune Genevois, qui étudiait pour devenir ministre protestant, à venir, chaque soir, expliquer la Bible à elle et à Aniken que désormais, par amitié et pour la dédommager de sa colère passée, elle appelait sa nièce. Mme Cramer logeait dans la meilleure auberge, et rien n'était plus facile à éclairer que sa conduite. Se croyant malade, elle avait fait appeler les premiers médecins de Chambéry, qu'elle payait fort bien. Mina les consulta par occasion sur une maladie de la peau, qui quelquefois lui enlevait ses belles couleurs pour lui donner le teint d'une *quarteronne*.

La dame de compagnie commença à être beaucoup moins scandalisée du nom de Cramer qu'on l'avait engagée à prendre et de toute la conduite de Mlle de Wangel; elle la croyait tout simplement folle. Mina avait loué les *Charmettes*, maison de campagne sur un coteau

à une demi-lieue de Chambéry, où J.-J. Rousseau raconte qu'il a passé les momens les plus heureux de sa vie. Les écrits de cet auteur faisaient sa seule consolation. Elle eut un jour un moment de bonheur délicieux. Au détour d'un sentier, dans le petit bois de châtaigniers, vis-à-vis la modeste maison des Charmettes, elle trouva Alfred. Elle ne l'avait pas vu depuis quinze jours. Il lui proposa avec une timidité qui enchanta Mina de quitter le service de Mme Cramer et d'accepter de lui une petite inscription de rente. « Vous auriez une femme de chambre, au lieu de l'être vous-même, et jamais je ne vous verrais qu'en présence de cette femme de chambre. » Aniken refusa par des motifs de religion. Elle lui dit que maintenant Mme Cramer était excellente pour elle, et lui semblait se repentir de la conduite qu'elle avait tenue en arrivant à Aix. — Je me souviens fort bien, finit-elle par lui dire, des calomnies dont j'ai été l'objet de la part de Mme de Larçay ; elles me font un devoir de vous prier instamment de ne plus revenir aux Charmettes.

Quelques jours plus tard, elle alla à Aix ; elle fut fort contente de M. de Ruppert. Mme de Larçay et ses nouvelles amies profitaient de la belle saison pour faire des excursions dans les environs. A une partie de plaisir que ces dames firent à Haute-Combe (abbaye située de l'autre côté du lac du Bourget, en face d'Aix, et qui est le Saint-Denis des rois de Sardaigne depuis 1814), M. de Ruppert, qui, d'après les instructions de Mina, n'avait pas cherché à être de la société de Mme de Larçay, se fit remarquer errant dans les bois qui environnent Haute-Combe. Les amis de Mme de Larçay s'occupèrent beaucoup de cet acte de timidité chez un homme connu par son audace. Il leur sembla clair qu'il avait conçu pour elle une grande passion. Dubois apprit à Mina que son maître vivait dans la plus sombre mélancolie. — Il regrette une aimable compagnie, et, ajouta Dubois, il a un autre sujet de chagrin. Qui l'eût dit d'un homme si sage? M. le comte de Ruppert lui donne de la jalousie!

Cette jalousie amusait M. de Ruppert. — Voulez-vous me permettre, dit-il à Mlle de Wangel, de faire intercepter par ce pauvre Larçay une lettre passionnée que j'écrirai à sa femme? Rien ne sera plaisant comme les dénégations de celle-ci, s'il se détermine à lui en parler. — A la bonne heure, dit Mina ; mais surtout, ajouta-t-elle d'un ton fort dur, songez à ne pas avoir d'affaire avec M. de Larçay ; s'il meurt, jamais je ne vous épouse.

Elle se repentit bien vite du ton sévère avec lequel elle avait dit ce mot, et s'appliqua à se le faire pardonner. Elle s'aperçut que M. de Ruppert n'avait pas senti la dureté du mot qui lui était échappé et son éloignement pour lui. M. de Ruppert lui conta que

peut-être Mme de Larçay n'eût pas été tout à fait insensible à ses soins; mais pour s'amuser lui-même, tout en lui faisant la cour la plus assidue, il avait grand soin, toutes les fois qu'il trouvait l'occasion de lui parler en particulier, de ne lui adresser que les mots les plus indifférens et les propos les plus décolorés. Mina fut contente de cette manière d'agir. Il était dans ce caractère, qui, avec quelques apparences de la raison, en était l'antipode, de ne pas mépriser à demi. Elle consulta hardiment M. de Ruppert sur un placement considérable qu'elle voulait faire dans la rente de France, et lui fit lire les lettres de son homme d'affaires à Kœnigsberg et de son banquier à Paris. Elle remarqua que la vue de ces lettres éloignait un mot qu'elle ne voulait pas entendre prononcer : son intérêt pour M. de Larçay.

« Quelle différence! se disait-elle pendant que M. de Ruppert lui donnait de longs avis sur le placement d'argent. Et il y a des gens, ajoutait-elle, qui trouvent que le comte a plus d'esprit et d'amabilité qu'Alfred ! O nation de gens grossiers ! ô nation de vaudevillistes ! Oh ! que la bonhomie grave de mes braves Allemands me plairait davantage, sans la triste nécessité de paraître à la cour et d'épouser l'aide de camp favori du grand-duc ! »

Dubois vint lui dire qu'Alfred avait surpris une lettre singulière adressée à Mme de Larçay par le comte de Ruppert; Alfred l'avait montrée à sa femme, qui avait prétendu que cette lettre n'était qu'une mauvaise plaisanterie. A ce récit, Mina ne fut plus maîtresse de son inquiétude. M. de Ruppert pouvait jouer tous les rôles, excepté celui d'un homme trop patient. Elle lui proposa de venir passer huit jours à Chambéry; il marqua peu d'empressement. — Je fais des démarches assez ridicules, répondit-il; j'écris une lettre qui peut faire anecdote contre moi; au moins ne faut-il pas que j'aie l'air de me cacher. — Et justement, il faut que vous vous cachiez, reprit Mina avec hauteur. Voulez-vous me venger, oui ou non? Je ne veux pas que Mme de Larçay me doive le bonheur d'être veuve. — Vous aimeriez mieux, je parie, que son mari fût veuf! — Et que vous importe? repartit Mina. — Elle eut une scène fort vive avec M. de Ruppert, qui la quitta furieux; mais il réfléchit apparemment sur le peu de probabilité qu'on inventât la calomnie qu'il redoutait. Sa vanité lui rappela que sa bravoure était connue. Il pouvait réparer par une seule démarche toutes les folies de sa jeunesse, et conquérir en un moment une grande position dans la société de Paris; cela valait mieux qu'un duel.

La première personne que Mina revit aux Charmettes le lendemain de son retour d'Aix, ce fut M. de Ruppert. Sa présence la ren-

dit heureuse; mais le soir même elle fut vivement troublée : M. de Larçay vint la voir. — Je ne chercherai ni excuse, ni prétexte, lui dit-il avec simplicité. Je ne puis rester quinze jours sans vous voir, et hier il y a eu quinze jours que je ne vous ai vue. — Mina aussi avait compté les jours; jamais elle ne s'était sentie entraînée vers Alfred avec autant de charme; mais elle tremblait qu'il n'eût une affaire avec M. de Ruppert. Elle fit tout au monde pour obtenir de lui quelque confidence au sujet de la lettre interceptée. Elle le trouva préoccupé, mais il ne dit rien; elle ne put obtenir autre chose que ceci : — J'éprouve un vif chagrin, lui dit-il; il ne s'agit ni d'ambition, ni d'argent, et l'effet le plus clair de ma triste position est de redoubler l'amitié passionnée que j'ai pour vous. Ce qui me désespère, c'est que le devoir n'a aucun empire sur mon cœur. Décidément je ne puis vivre sans vous. — Moi, je ne vivrai jamais sans vous, lui dit-elle en prenant sa main qu'elle couvrit de baisers et en l'empêchant de lui sauter au cou. Songez à ménager votre vie, car je ne vous survivrai pas d'une heure. — Ah! vous savez tout! reprit Alfred, et il se fit violence pour ne pas continuer.

Le lendemain de son retour à Aix, une seconde lettre anonyme apprit à M. de Larçay que, pendant sa dernière course dans les montagnes (c'était le temps qu'il avait employé à aller à Chambéry), sa femme avait reçu chez elle M. de Ruppert. L'avis anonyme finissait ainsi : « Ce soir, vers le minuit, on doit recevoir M. de R... Je sens trop que je ne puis vous inspirer aucune confiance; ainsi n'agissez point à la légère. Ne vous fâchez, si vous devez vous fâcher, qu'après avoir vu. Si je me trompe et si je vous trompe, vous en serez quitte pour une nuit passée dans quelque cachette auprès de la chambre de Mme de Larçay. »

Alfred fut fort troublé par cette lettre. Un instant après, il reçut un mot de Aniken. « Nous arrivons à Aix; Mme Cramer vient de se retirer dans sa chambre. Je suis libre; venez. » — M. de Larçay pensa qu'avant de se mettre en embuscade dans le jardin de la maison, il avait le temps de passer dix minutes avec Aniken. Il arriva chez elle extrêmement agité. Cette nuit, qui était déjà commencée, allait être aussi décisive pour Mina que pour lui; mais elle était tranquille. A travers toutes les objections que lui faisait sa raison, elle avait la même réponse : la mort. — Vous vous taisez, dit Mina à M. de Larçay; il est clair qu'il vous arrive quelque chose d'extraordinaire. Puisque vous avez tant fait que de venir, je ne veux pas vous quitter de toute la soirée.

Contre l'attente de Mina, Alfred y consentit sans peine. Dans les circonstances décisives, une âme forte répand autour d'elle une sorte

de maganimité qui est le bonheur. — Je vais faire le sot métier de mari, lui dit enfin Alfred. Je vais me cacher dans mon jardin; c'est, ce me semble, la façon la moins pénible de sortir du malheur où vient de me plonger une lettre anonyme. — Il la lui montra.

— Quel droit avez-vous, lui dit Mina, de déshonorer Mme de Larçay? N'êtes-vous pas en état de divorce évident? Vous l'abandonnez et renoncez au droit de tenir son âme occupée; vous la laissez à l'ennui naturel à une femme de trente ans riche et sans le plus petit malheur : n'a-t-elle pas le droit d'avoir quelqu'un qui la désennuie? Et c'est vous qui me dites que vous m'aimez, vous, plus criminel qu'elle, car avant elle vous avez outragé votre lien commun; c'est vous qui voulez la condamner à un éternel ennui!

Cette façon de penser était trop haute pour Alfred; mais le ton de voix de Mina lui donnait de la force. Il admirait le pouvoir qu'elle avait sur lui; il en était charmé. — Tant que vous daignerez m'admettre auprès de vous, lui dit-il enfin, je ne connaîtrai pas cet ennui dont vous parlez.

A minuit, tout était tranquille depuis longtemps sur les bords du lac; on eût distingué le pas d'un chat. Mina avait suivi Alfred derrière une de ces murailles de charmille encore en usage dans les jardins de Savoie. Tout à coup un homme sauta d'un mur dans le jardin. Alfred voulut courir à lui; Mina le retint fortement. — Qu'apprendrez-vous si vous le tuez? lui dit-elle fort bas. Et si ce n'était qu'un voleur ou l'amant d'une autre femme que la vôtre, quel regret de l'avoir tué! — Alfred avait reconnu le comte; il était transporté de colère. Mina eut beaucoup de peine à le retenir. Le comte prit une échelle cachée le long d'un mur, la dressa vivement contre une galerie en bois de huit ou dix pieds de haut qui régnait le long du premier étage de la maison. Une des fenêtres de la chambre de Mme de Larçay donnait sur cette galerie. M. de Ruppert entra dans l'appartement par une fenêtre du salon. Alfred courut à une petite porte du rez-de-chaussée qui donnait sur le jardin; Mina le suivit. Elle retarda de quelques instans le moment où il put saisir un briquet et allumer une bougie. Elle parvint à lui ôter ses pistolets.

— Voulez-vous, lui dit-elle, réveiller par un coup de pistolet les baigneurs qui occupent les autres étages de cette maison? Ce serait une plaisante anecdote pour demain matin! Même dans l'instant d'une vengeance ridicule à mes yeux, ne vaut-il pas mieux qu'un public méchant et désœuvré n'apprenne l'offense qu'en même temps que la vengeance?

Alfred s'avança jusqu'à la porte de la chambre de sa femme; Mina le suivait toujours. — Il serait plaisant, lui dit-elle, qu'en ma présence vous eussiez le courage de maltraiter votre femme! — Parvenu à la

porte, Alfred l'ouvrit vivement. Il vit M. de Ruppert traverser la pièce et courir à la fenêtre. Le comte avait six pas d'avance; il ouvrit la fenêtre, s'élança sur la galerie de bois, et de la galerie dans le jardin. M. de Larçay le suivit rapidement; mais au moment où il arriva au mur à hauteur d'appui qui séparait le jardin du lac, la barque dans laquelle s'était jeté M. de Ruppert était déjà à cinq ou six toises du bord. — A demain, monsieur de Ruppert! lui cria M. de Larçay. On ne répondit pas. M. de Larçay remonta à l'instant chez sa femme. Il trouva Mina agitée qui se promenait dans le salon qui précédait la chambre à coucher. Elle l'arrêta comme il passait. — Que prétendez-vous faire? lui dit-elle. Assassiner Mme de Larçay? De quel droit? Je ne le souffrirai pas. Si vous ne me donnez pas votre poignard, j'élève la voix pour la prévenir de se sauver. Il est vrai que ma présence ici me compromet d'une manière atroce aux yeux de vos gens. — Mina vit que ce mot faisait effet. — Quoi! vous m'aimez et vous voulez me déshonorer! — ajouta-t-elle vivement. M. de Larçay lui jeta son poignard et entra furieux dans la chambre de sa femme. La scène fut vive. Mme de Larçay, parfaitement innocente, avait cru qu'il s'agissait d'un voleur; elle n'avait ni vu ni entendu M. de Ruppert. — Vous êtes un fou, finit-elle par dire à son mari, et plût à Dieu que vous ne fussiez qu'un fou! Vous voulez apparemment une séparation; vous l'aurez. Ayez du moins la sagesse de ne rien dire. Demain je retourne à Paris; je dirai que vous voyagez en Italie, où je n'ai pas voulu vous suivre.

— A quelle heure comptez-vous vous battre demain matin? dit Mlle de Wangel, quand elle revit Alfred.

— Que dites-vous? répondit M. de Larçay.

— Qu'il est inutile de feindre avec moi. Je désire qu'avant d'aller chercher M. de Ruppert, vous me donniez la main pour monter dans un bateau; je veux me promener sur le lac. Si vous êtes assez sot pour vous laisser tuer, l'eau du lac terminera mes malheurs.

— Eh bien! chère Aniken, rendez-moi heureux ce soir. Demain peut-être ce cœur qui, depuis que je vous connais, n'a battu que pour vous, cette main charmante que je presse contre mon sein, appartiendront à des cadavres éclairés par un cierge et gardés dans le coin d'une église par deux prêtres savoyards. Cette belle journée est le moment suprême de notre vie, qu'elle en soit le plus heureux!

Mina eut beaucoup de peine à résister aux transports d'Alfred. — Je serai à vous, lui dit-elle enfin, mais si vous vivez. Dans ce moment-ci le sacrifice serait trop grand; j'aime mieux vous voir comme vous êtes.

Cette journée fut la plus belle de la vie de Mina. Probablement

la perspective de la mort et la générosité du sacrifice qu'elle faisait anéantissaient les derniers mouvemens de remords.

Le lendemain, longtemps avant le lever du soleil, Alfred vint lui donner la main et la fit monter dans un joli bateau de promenade. — Pourriez-vous rêver un bonheur plus grand que celui dont nous jouissons? disait-elle à Alfred en descendant vers le lac.

— De ce moment vous m'appartenez, vous êtes ma femme, dit Alfred, et je vous promets de vivre et de venir sur le rivage appeler le bateau là-bas, auprès de cette croix.

Six heures sonnèrent au moment où Mina allait lui dire qui elle était. Elle ne voulut pas s'éloigner de la côte, et les bateliers se mirent à pêcher, ce qui la délivra de leurs regards et lui fit plaisir. Comme huit heures sonnaient, elle vit Alfred accourir au rivage. Il était fort pâle. Mina se fit descendre. — Il est blessé, peut-être dangereusement, lui dit Alfred. — Prenez ce bateau, mon ami, lui dit Mina. Cet accident vous met à la merci des autorités du pays; disparaissez pour deux jours. Allez à Lyon; je vous tiendrai au courant de ce qui arrivera. — Alfred hésitait. — Songez aux propos des baigneurs. — Ce mot décida M. de Larçay; il s'embarqua.

Le jour suivant, M. de Ruppert fut hors de danger; mais il pouvait être retenu au lit un mois ou deux. Mina le vit dans la nuit, et fut pour lui parfaite de grâce et d'amitié. — N'êtes-vous pas mon *promis?* lui dit-elle avec une fausseté pleine de naturel. Elle le détermina à accepter une délégation très considérable sur son banquier de Francfort. — Il faut que je parte pour Lausanne, lui dit Mina. Avant notre mariage, je veux vous voir racheter le magnifique hôtel de votre famille que vos folies vous ont obligé de vendre. Pour cela, il faut aliéner une grande terre que je possède près de Custrin. Dès que vous pourrez marcher, allez vendre cette terre; je vous enverrai la procuration nécessaire de Lausanne. Consentez un rabais sur le prix de cette terre s'il le faut, ou escomptez les lettres de change que vous obtiendrez. Enfin ayez de l'argent comptant à tout prix. Si je vous épouse, il est convenable que vous paraissiez au contrat de mariage aussi riche que moi.

Le comte n'eut pas le moindre soupçon que Mina le traitait comme un agent subalterne, que l'on récompense avec de l'argent.

A Lausanne, Mina avait le bonheur de recevoir par tous les courriers des lettres d'Alfred. M. de Larçay commençait à comprendre combien son duel simplifiait sa position à l'égard de Mina et de sa femme. « Elle n'est pas coupable envers vous, lui disait Mina : vous l'avez abandonnée le premier, et au milieu d'une foule d'hommes aimables, peut-être s'est-elle trompée en choisissant M. de Ruppert; mais le bonheur de Mme de Larçay ne doit pas être diminué du côté

de l'argent. » Alfred lui laissa une pension de cinquante mille francs; c'était plus de la moitié de son revenu. « De quoi aurai-je besoin? écrivait-il à Mina. Je compte ne reparaître à Paris que dans quelques années, quand cette ridicule aventure sera oubliée. » — « C'est ce que je ne veux pas, lui répondit Mina; vous feriez événement à votre retour. Allez vous montrer pendant quinze jours à l'opinion publique pendant qu'elle s'occupe de vous. Songez que votre femme n'a aucun tort. »

Un mois après, M. de Larçay rejoignit Mina au charmant village de Belgirate, sur le Lac Majeur, à quelques milles des îles Borromées. Elle voyageait sous un faux nom; elle était si amoureuse, qu'elle dit à Alfred : « Dites, si vous voulez, à Mme Cramer, que vous êtes fiancé avec moi, que vous êtes mon *promis,* comme nous disons en Allemagne. Je vous recevrai toujours avec bonheur, mais jamais hors de la présence de Mme Cramer. »

M. de Larçay crut que quelque chose manquait à son bonheur; mais dans la vie d'aucun homme on ne saurait trouver une époque aussi heureuse que le mois de septembre qu'il passa avec Mina sur le Lac Majeur. Mina l'avait trouvé si sage, que peu à peu elle avait perdu l'habitude d'emmener Mme Cramer dans leurs promenades.

Un jour, en voguant sur le lac, Alfred lui disait en riant : — Qui êtes-vous donc, enchanteresse? pour femme de chambre, ou même mieux, de Mme Cramer, il n'y a pas moyen que je croie cela.

— Eh bien! voyons, répondit Mina, que voulez-vous que je sois? Une actrice qui a gagné un gros lot à la loterie, et qui a voulu passer quelques années de jeunesse dans un monde de féerie, ou peut-être une demoiselle entretenue qui, après la mort de son amant, a voulu changer de caractère?

— Vous seriez cela, et pire encore, que, si demain j'apprenais la mort de Mme de Larçay, après-demain, je vous demanderais en mariage.

Mina lui sauta au cou. — Je suis Mina de Wangel, que vous avez vue chez Mme de Cely. Comment ne m'avez-vous pas reconnue? Ah! c'est que l'amour est aveugle, ajouta-t-elle en riant.

Quelque bonheur que goûtât Alfred à pouvoir estimer Mina, celui de Mina fut plus intime encore. Il manquait à son bonheur de pouvoir ne rien cacher à son ami. Dès qu'on aime, celui qui trompe est malheureux.

Cependant Mlle de Wangel eût bien fait de ne pas dire son nom à M. de Larçay. Au bout de quelques mois, Mina remarqua un fonds de mélancolie chez Alfred. Ils étaient venus passer l'hiver à Naples avec un passeport qui les nommait mari et femme. Mina ne lui déguisait aucune de ses pensées; le génie de Mina faisait peur au sien.

Elle se figura qu'il regrettait Paris; elle le conjura à genoux d'y aller passer un mois. Il lui jura qu'il ne le désirait pas. Sa mélancolie continuait. — Je mets à un grand hasard le bonheur de ma vie, lui dit un jour Mina; mais la mélancolie où je vous vois est plus forte que mes résolutions. — Alfred ne comprenait pas trop ce qu'elle voulait dire, mais rien n'égala son ivresse quand, après midi, Mina lui dit : — Menez-moi à Torre del Greco.

Elle crut avoir deviné la cause du fonds de tristesse qu'elle avait remarqué chez Alfred, depuis qu'elle était toute à lui, car il était parfaitement heureux. Folle de bonheur et d'amour, Mina oublia toutes ses idées. — La mort et mille morts arriveraient demain, se disait-elle, que ce n'est pas trop pour acheter ce qui m'arrive depuis le jour où Alfred s'est battu. — Elle trouvait un bonheur délicieux à faire tout ce que désirait Alfred. Exaltée par ce bonheur, elle n'eut pas la prudence de jeter un voile sur les fortes pensées qui faisaient l'essence de son caractère. Sa manière de chercher le bonheur, non-seulement devait paraître singulière à une âme vulgaire, mais encore la choquer. Elle avait eu soin jusque-là de ménager dans M. de Larçay ce qu'elle appelait les préjugés français; elle avait besoin de s'expliquer par la différence de nation ce qu'elle était obligée de ne pas admirer en lui : ici Mina sentit le désavantage de l'éducation forte que lui avait donnée son père, cette éducation pouvait facilement la rendre odieuse.

Dans son ravissement, elle avait l'imprudence de penser tout haut avec Alfred. Heureux qui, arrivé à ce période de l'amour, *fait pitié* à ce qu'il aime et non pas envie ! Elle était tellement folle, son amant était tellement à ses yeux le type de tout ce qu'il y avait de noble, de beau, d'aimable et d'adorable au monde, que, quand elle l'aurait voulu, elle n'aurait pas eu le courage de lui dérober aucune de ses pensées. Lui cacher la funeste intrigue qui avait amené les événemens de la nuit d'Aix était déjà depuis longtemps pour elle un effort presque au-dessus de ses facultés.

Du moment où l'ivresse des sens ôta à Mina la force de n'être pas d'une franchise complète envers M. de Larçay, ses rares qualités se tournèrent contre elle. Mina le plaisantait sur ce fonds de tristesse qu'elle observait chez lui. L'amour qu'il lui inspirait se porta bientôt au dernier degré de folie. « Que je suis folle de m'inquiéter ! se dit-elle enfin. C'est que j'aime plus que lui. Folle que je suis, de me tourmenter d'une chose qui se rencontre toujours dans le plus vif des bonheurs qu'il y ait sur la terre ! J'ai d'ailleurs le malheur d'avoir le caractère plus inquiet que lui, et enfin, Dieu est juste, ajouta-t-elle en soupirant (car le remords venait souvent troubler son bonheur

depuis qu'il était extrême), j'ai une grande faute à me reprocher : la nuit d'Aix pèse sur ma vie. »

Mina s'accoutuma à l'idée qu'Alfred était destiné par sa nature à aimer moins passionnément qu'elle. « Fût-il moins tendre encore, se disait-elle, mon sort est de l'adorer. Je suis bien heureuse qu'il ne soit pas un homme infâme; je sens trop que les crimes ne me coûteraient rien, s'il voulait m'y entraîner. » Un jour, quelle que fût l'illusion de Mina, elle fut frappée de la sombre inquiétude qui rongeait Alfred. Depuis longtemps, il avait adopté l'idée de laisser à Mme de Larçay le revenu de tous ses biens, de se faire protestant et d'épouser Mina. Ce jour-là, le prince de S... donnait une fête qui mettait tout Naples en mouvement, et à laquelle naturellement ils n'étaient pas invités; Mina se figura que son amant regrettait les jouissances et l'éclat d'une grande fortune; elle le pressa vivement de partir au premier jour pour Kœnigsberg. Alfred baissait les yeux et ne répondait pas. Enfin il les leva vivement, et son regard exprimait le soupçon le plus pénible, mais non l'amour. Mina fut attérée.

— Dites-moi une chose, Mina. La nuit où je surpris M. de Ruppert chez ma femme, aviez-vous connaissance des projets du comte? En un mot, étiez-vous d'accord avec lui?

— Oui, répondit Mina avec fermeté. Mme de Larçay n'a jamais songé au comte; j'ai cru que vous m'apparteniez parce que je vous aimais. Les deux lettres anonymes sont de moi.

— Ce trait est infâme, reprit Alfred froidement. L'illusion cesse, je vais rejoindre ma femme. Je vous plains et ne vous aime plus.

Il y avait de l'amour-propre piqué dans le ton de sa voix. Il sortit.

« Voilà à quoi les grandes âmes sont exposées, mais elles ont leur ressource, » se dit Mina en se mettant à la fenêtre et suivant des yeux son amant jusqu'au bout de la rue. Quand il eut disparu, elle alla dans la chambre d'Alfred et se tua d'un coup de pistolet dans le cœur. — Sa vie fut-elle un faux calcul? Son bonheur avait duré huit mois. C'était une âme trop ardente pour se contenter du réel de la vie.

HENRI BEYLE.

LES

PIRATES MALAIS

I. *A Visit to the Indian Archipelago in H. M. Ship Mœander*, by captain the Hon. Henry Keppel, R. N.; 2 vol. London, R. Bentley, 1853. — II. *Five years in China, with an account of the occupation of the Islands of Labuan and Borneo*, by lieutenant F. E. Forbes, R. N.; 1 vol. — III. *Recollections of Manilla and the Philippines*, by Robert Mac Micking; 1 vol. London, R. Bentley, 1851.

Il se fait à Singapore un grand commerce d'armes de guerre. Le voyageur qui entre dans l'un de ces vastes bazars où les négocians anglais entassent les produits les plus variés de l'industrie européenne, remarque avec surprise, à côté des pacifiques ballots de draps et de cotonnades, un assortiment de lances, de fusils, de canons, etc., exposés pour la vente. Poudre, balles, boulets, affûts, rien n'y manque; c'est un véritable arsenal où chacun peut s'armer à prix fixe. Ce trafic que les gouvernemens d'Europe soumettent d'ordinaire, et non sans raison, à une police très rigoureuse, est parfaitement libre dans le port franc de Singapore. L'administration britannique ne s'en préoccupe que pour inscrire sur les registres de la douane les quantités d'armes et de munitions qui entrent et qui sortent. — Si vous demandez à qui se vendent toutes ces armes, on vous répondra qu'elles trouvent leur principal débouché dans les îles de la Malaisie et à bord des milliers de caboteurs ou *pros* qui fréquentent la rade de Singapore. Aussi lit-on régulièrement, dans les récits des croisières entreprises contre les pirates par les navires de sa majesté britannique, que les fusils et les pierriers conquis sur l'ennemi portent la marque anglaise. Singapore serait-il donc l'arsenal où s'approvisionnent les pirates? — Précisément. Il y a bien, dans le nombre, d'honnêtes capitaines qui, à la veille de s'aventurer dans les parages malsains de l'archipel, jugent à propos de compléter leurs

moyens de défense, parfois aussi les souverains de Siam, de Cochinchine, de Bornéo, achètent de fortes cargaisons de fusils pour se procurer l'innocent plaisir d'armer leurs troupes à l'européenne; mais ce qui demeure avéré, c'est que les pirates sont, pour les bazars de Singapore, d'excellentes pratiques, et que les négocians anglais, trop discrets pour s'enquérir des intentions de leurs acheteurs, exploitent sans le moindre remords cette riche clientèle. Quant au gouvernement, on sait qu'il a pour principe de ne point intervenir dans les transactions des particuliers; il laisse donc faire. Cependant la Grande-Bretagne poursuit impitoyablement les pirates; elle les attaque sur terre et sur mer, au milieu des détroits de l'archipel et sur la côte même de Bornéo : de temps à autre, ses vaillans officiers de marine vont reprendre entre les mains des forbans les armes sorties des bazars de Singapore. L'honneur national est sauf et la civilisation est vengée!

Il serait assurément beaucoup plus simple de refuser aux tribus malaises les munitions qu'elles achètent si commodément dans l'arsenal britannique et d'exercer sur ce genre d'affaires une active surveillance; mais le commerce n'y trouverait plus son compte, et que diraient les partisans du *free trade?* De quel droit priverait-on les usines de Birmingham des commandes qui leur sont faites, et les Malais des marchandises qu'ils demandent? A chacun son rôle; s'il y a des pirates, cela regarde les navires de sa majesté. Il faut ajouter que l'on trouve encore en Angleterre et dans l'Inde un certain nombre d'incrédules à l'endroit de la piraterie. Dans le parlement, M. Hume accuse, au moins une fois l'an, le rajah Brooke d'avoir inventé les pirates de Bornéo, afin de justifier la prise de possession du district de Sarawak et les combats livrés aux tribus voisines; à Singapore même, les marchands d'armes seraient tout prêts à certifier l'honnêteté de leurs cliens malais, qui paient comptant. Quoi qu'on ait pu dire, la mer et les détroits de la Malaisie n'en sont pas moins aujourd'hui, comme par le passé, infestés de pirates, dont il faut incessamment surveiller les manœuvres et corriger les méfaits.

N'est-il pas singulier qu'en plein XIXe siècle, alors que la civilisation dispose de tant de ressources et s'empare si vite, grâce à la vapeur, de toutes les régions du globe, il y ait encore, à l'extrémité de l'Asie, des bandes de forbans qui tiennent bravement la mer? Il semble que ces vestiges de barbarie auraient dû depuis longtemps disparaître devant le pavillon européen, qui sillonne sans relâche toutes les routes de l'archipel asiatique. Déjà, à plusieurs reprises, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et même la France ont infligé aux Malais de rudes leçons. Cependant la piraterie résiste : à peine chassée sur un point, elle reparaît sur un autre; elle se multiplie par l'extrême mobilité de ses escadres, bloque les détroits, pénètre au fond des baies, remonte les fleuves; elle a son organisation particulière pour la course et pour le combat, ses points de rendez-vous et de ravitaillement, ses marchés pour la vente du butin. Ce n'est point seulement une habitude, encouragée longtemps par le succès et l'impunité ou entretenue par de sauvages instincts; c'est une véritable industrie, une profession traditionnelle, à laquelle se livrent des tribus entières. Comment s'étonner dès lors que les croisières européennes aient tant de peine à lutter contre de pareils ennemis? Les Malais, qui s'accommodent si bien de leur métier de pirates et qui ont

pris dès leur enfance le goût de cette vie aventureuse et nomade, ne se laisseront pas aisément persuader qu'ils doivent préférer la paisible culture d'un champ de riz. Ils mourront comme ils ont vécu, et la guerre que la civilisation leur déclare aujourd'hui ne peut être qu'une guerre d'extermination. Que l'on se rappelle combien il a fallu expédier d'escadres sur les côtes d'Afrique pour châtier les pirates barbaresques. Il y a à peine trente ans que la Méditerranée est libre ; en 1816, lord Exmouth a trouvé à Alger plus de mille esclaves chrétiens. C'est seulement depuis 1830 que la piraterie a complétement disparu. Les Malais ne seront pas moins tenaces, et ils ne désarmeront que le jour où le pavillon européen, flottant sur toute l'étendue de leurs côtes, les aura chassés définitivement de leurs repaires.

Les navires européens sont rarement attaqués par les pirates : encore faut-il que les capitaines fassent bonne garde et qu'ils aient sans cesse leurs canons chargés; malheur à ceux qui se laisseraient surprendre en temps de calme ! Les Malais sont très agiles à l'abordage, et une fois sur le pont, ils se rendent bientôt maîtres du bâtiment. Quant aux navires échoués ou naufragés sur leurs côtes, c'est une proie facile, et le pillage s'effectue avec une dextérité prodigieuse. L'équipage est massacré, la cargaison enlevée, l'eau-de-vie bue sur place : en pareil cas, les tribus les plus inoffensives sentent s'éveiller en elles l'amour du butin, et elles font cause commune avec les pirates, sauf à leur disputer ensuite les dépouilles de l'ennemi. Ces sinistres, il est vrai, sont peu fréquens, et l'on pourrait citer, dans toutes les mers, des exemples de cruautés commises par les indigènes sur les équipages naufragés. Ce sont principalement d'ailleurs les barques malaises et les innocentes jonques chinoises qui excitent la convoitise des pirates. Lorsque la navigation est peu active, ceux-ci débarquent, et vont dans l'intérieur envahir le tribus qui se livrent à l'agriculture; ils détruisent les plantations, pillent les cases, emmènent la population en esclavage; puis, remontant sur leurs *pros*, ils partent vers une autre île où le butin est vendu au profit de la bande. On comprend que de semblables pratiques entravent le développement des échanges réguliers et l'exploitation des richesses naturelles du sol. Le commerce européen en souffre par contre-coup, et dès lors il semble rationnel qu'indépendamment des intérêts de la civilisation et de la morale, l'intérêt mercantile ait déterminé les divers gouvernemens à rétablir dans ces parages voisins de leurs établissemens coloniaux la sécurité des communications et des affaires.

Sir James Brooke, ou si l'on aime mieux le *rajah* Brooke, a pris une grande part, et une part très honorable, à la répression de la piraterie. Après s'être installé à Sarawak comme souverain indigène, il a installé l'Angleterre à Laboan, dont il a été nommé gouverneur au nom de la reine Victoria. Rajah, il est parvenu à introduire des habitudes d'ordre et de travail parmi les tribus soumises à son pouvoir absolu; gouverneur de Laboan, il a disposé des bâtimens de guerre anglais pour diriger à propos de fréquentes expéditions contre les Sakarrans et les Serebas, les plus incorrigibles pirates de Bornéo. En 1843 et 1844, le capitaine Keppel, commandant la frégate *Dido*, a vigoureusement concouru à l'œuvre entreprise par le rajah Brooke, et il a publié à son retour un livre intéressant dont la *Revue* a rendu

compte (1). Appelé, de 1846 à 1848, à remplir sur le *Mæander* la même mission, il vient de compléter dans un second ouvrage les renseignemens qu'il avait déjà recueillis sur Bornéo et les tribus de l'archipel. M. Henry Keppel s'est fait ainsi l'historiographe de la piraterie asiatique, et il a levé un coin du voile qui cache encore aux yeux de l'Europe la vie intime des populations malaises.

Les Serebas, qui tiennent une grande place dans les récits du capitaine Keppel, se composent de deux élémens que l'on retrouve mélangés dans la plupart des tribus qui habitent la côte nord-ouest de Bornéo, — l'élément malais pur et l'élément dayak. — Les Malais n'ont point d'origine bien connue; ils sont un jour descendus de leurs *pros* sur le littoral de Serebas, et après avoir accepté pendant quelque temps la suzeraineté du rajah de Johore, qui au XVIIe siècle était tout puissant dans ces mers (le descendant de ce fameux rajah vit aujourd'hui fort tranquillement près de Singapore avec une rente de 100,000 francs que lui paie la compagnie des Indes), ils se déclarèrent indépendans et exercèrent librement leur métier de forbans. La population malaise de Serebas ne compte pas plus de quinze cents combattans; mais ce sont des hommes intrépides. Quant aux Dayaks, qui représentent l'élément indigène, ils sont beaucoup plus nombreux et forment plusieurs villages. Dans l'origine, ils se contentaient de chercher querelle aux tribus voisines et ne couraient point la mer. Peu à peu ils s'engagèrent comme rameurs à bord des *pros* malais; ils apprécièrent les avantages d'une industrie qui leur procurait aisément de belles parts de prises, et ils devinrent à leur tour d'excellens pirates : c'est une profession qui n'exige pas un long apprentissage. L'association des Dayaks avec les Malais modifia profondément les mœurs de la piraterie. Les Malais n'avaient en vue que le butin, et ils épargnaient la vie de leurs captifs qu'ils allaient vendre comme esclaves sur les marchés de l'archipel. Les Dayaks, au contraire, faisaient surtout la chasse aux hommes; il leur fallait des têtes. Dans ces tribus primitives, un jeune homme ne pouvait décemment aspirer à la main d'une jeune fille sans présenter à sa fiancée, dans la corbeille de noces, une tête d'ennemi. Ainsi les uns pillaient, les autres tuaient, et la piraterie malaise, secondée par les sanglans caprices des amours dayaks, devint cruelle; de là les massacres nombreux qui désolèrent presque périodiquement les détroits et les côtes de Bornéo. Aujourd'hui tous ces forbans sont parfaitement équipés : ils ont le kris et la lance qu'ils savent manier avec une habileté merveilleuse, et les armes à feu qu'ils peuvent depuis vingt ans acheter à Singapore : ce sont les seuls emprunts qu'ils aient faits jusqu'ici à notre civilisation.

On nomme *pros* ou *praws* les embarcations des Malais, et *bangkongs* celles des Dayaks. Ces bateaux portent en moyenne trente-cinq hommes, et sont armés d'un canon à l'avant. Les *pros* de guerre, montés par les principaux chefs, ont vingt à trente mètres de longueur et trente bancs de rameurs; ils sont surmontés d'une espèce de terrasse où se tiennent les combattans. Les *bangkongs* sont généralement moins longs; ils tirent moins d'eau et sont mieux

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1846, *Politique coloniale de l'Angleterre, Expédition de Bornéo*, par M. A. Audiganne.

taillés pour la course; ils glissent si rapidement sur l'eau, que par une nuit obscure on ne saurait distinguer le bruit de leur sillage ni deviner leur approche. Dans une escadre de pirates, les *pros*, avec leur artillerie et leur nombreux équipage, représentent en quelque sorte les vaisseaux de ligne, et les *bangkongs*, plus légers et plus vites, remplissent l'office d'espions pour découvrir l'ennemi et d'éclaireurs pour diriger la route. Les rôles sont donc très régulièrement distribués quand une *balla* ou flotte de pirates (et parfois la flotte dépasse cent bateaux) entreprend une croisière sur la côte.

Lorsque le *Mæander* se montra à Bornéo en 1849, les Serebas, qui commençaient à oublier le passage de la frégate *Dido*, préparaient avec les Sakarrans une nouvelle expédition. On avait ramené captif à Sarawak un jeune Malais arrêté en mer sur une petite barque qui s'en allait à la dérive. Cet indigène, qui appartenait à la tribu des Serebas, avoua très naïvement qu'étant embarqué sur une *balla*, il était descendu à terre pour s'y procurer le plaisir de couper quelques têtes (*to procure a few heads for his private gratification*), et qu'à son retour il avait trouvé la flotte partie; il s'était alors déterminé à prendre un canot pour remonter la rivière, mais le courant l'avait entraîné. Le prisonnier fut remis en liberté sous caution. — Quelques jours après, on fut informé que la *balla* des Serebas venait d'entrer dans la rivière Sadong et qu'elle y commettait les plus affreux ravages. Les pirates avaient fort habilement choisi le moment de la moisson, alors que les hommes sont répandus dans les champs et que les femmes et les enfans restent seuls dans les cases. Le pays fut complétement ruiné. A cette nouvelle, le rajah Brooke arma sa flottille indigène de cinquante-cinq *pros*, embarqua dix-huit cents hommes, convoqua ses auxiliaires dans les tribus voisines et se mit en campagne; mais les pirates, dont la police est toujours admirablement servie, s'étaient dérobés à sa poursuite, et cette démonstration demeura à peu près sans résultat.

Cependant, on supposait avec raison que les Serebas et les Sakarrans, leurs alliés, dont les *ballas* réunies comptaient plus de deux cents *pros*, ne se tiendraient pas pour battus. On équipa à Sarawak une nouvelle flottille qui fut renforcée par le *Royalist*, la *Nemesis*, par les embarcations de l'*Albatros*, et placée sous le commandement du capitaine Farquhar. On bloqua les embouchures des rivières Serebas et Kaluka, où l'on savait que les pirates venaient de pénétrer, et l'on attendit l'ennemi au retour. Dans la nuit du 31 juillet, la *balla* fit son apparition. Dès qu'elle fut signalée, toutes les embarcations de la croisière, échelonnées sur un espace de près de dix milles, se disposèrent pour l'attaque, qui eut lieu à l'entrée de la rivière Serebas. Les pirates voulurent forcer le passage : ils furent immédiatement assaillis par un feu bien nourri qui partait de toutes les directions. La confusion, augmentée par l'obscurité de la nuit, se mit dans leur flottille; une centaine de leurs *pros* furent coulés ou échouèrent, et on évalue à cinq cents le nombre de leurs morts; les survivans s'échappèrent à force de rames ou se réfugièrent dans les jungles du rivage, qui leur offraient un abri presque inaccessible.

C'était un coup terrible porté à la tribu des Serebas; cependant il fallait que la leçon fût complète, et on résolut de pousser une reconnaissance sur

tous les points de la côte qui étaient d'ordinaire fréquentés par les pirates. On savait d'ailleurs que plusieurs *pros*, détachés de la grande *balla*, avaient opéré une diversion dans la direction de Sambas, pillé une colonie chinoise, et visité même l'embouchure de la rivière de Sarawak. La flottille commandée par le capitaine Farquhar et par le rajah Brooke remonta donc le Serebas; mais, après une courte navigation, on dut laisser au mouillage la *Nemesis* et les *pros* de fort tonnage pour ne garder que les embarcations légères. Un petit steamer, le *Ranee*, conduisait la marche. Arrêté brusquement par un tronc d'arbre qui se trouvait en travers de la rivière, il fut drossé par le courant et ne tarda pas à échouer; le mécanicien lâcha la vapeur, qui, en s'échappant de la chaudière, produisit le sifflement accoutumé. Cet incident jeta l'effroi parmi les indigènes, qui ne s'expliquaient pas d'où pouvait venir un tel bruit : les uns se jetèrent à l'eau en désespérés pour nager vers la terre; les autres, plus résignés, invoquèrent pieusement Allah! Bref, ce fut une épouvante, une confusion impossible à décrire, et les Anglais eurent toutes les peines du monde à rassurer leurs braves alliés.

De distance en distance, les pirates avaient essayé de barrer la rivière avec des troncs d'arbre que l'on coupait à coups de hache afin d'ouvrir la route. On débarquait alors quelques détachemens pour protéger les travailleurs contre les attaques des jungles. Ces différentes manœuvres exigeaient une grande prudence. Les Malais, cachés à quelques pas de la rive sous d'épaisses touffes de broussailles, saisissaient au passage les hommes qui restaient en arrière de la bande, et partout où il y avait un sentier praticable, ils avaient imaginé de ficher en terre une foule de petits pieux extrêmement pointus qui entraient sous la plante des pieds et causaient souvent de cruelles blessures. Malgré ces difficultés, l'expédition s'avança à une assez grande distance dans l'intérieur, et elle châtia plusieurs tribus avant de revenir à l'embouchure de Serebas, où elle retrouva la *Nemesis*.

Le 9 août, toute l'escadre se rendit à Bejang. Cette ville est habitée par la tribu des Milanows, qui, pour se soustraire aux déprédations des pirates, s'est avisée de construire ses cases sur pilotis à quarante pieds au-dessus du sol. Ce n'est pas tout : chaque case, armée comme une forteresse, contient une provision de pierres destinées à servir de projectiles, et lorsqu'il paraît un *pro* suspect à l'horizon, les femmes s'empressent de préparer de l'huile bouillante pour en asperger au besoin les assaillans. Du reste, cette singulière tribu des Milanows, si prudemment juchée dans ses demeures aériennes, n'est point tout à fait sans reproche : un jeune homme de la tribu qui avait accompagné l'expédition fit sa rentrée au milieu des siens en rapportant avec orgueil une tête fraîchement coupée, et il reçut de ses compatriotes, surtout des femmes, un accueil enthousiaste.

Après avoir rassuré les Milanows, l'escadre de Sarawak visita la rivière Kanowit, dont les rives sont habitées par les Sakarrans et par d'autres tribus qui ont constamment fourni leur contingent à la piraterie. Lorsqu'elle se présentait devant un village, les chefs accouraient à la rencontre des officiers anglais, et ces forbans dont les cases étaient, suivant l'usage, décorées de trophées humains, se défendaient très énergiquement de toute complicité avec les Serebas : à peine avouaient-ils qu'il pouvait bien se trouver dans

une population aussi nombreuse quelques jeunes têtes folles avides de butin et d'aventures. A les en croire, ils étaient pour l'établissement de Sarawak de fidèles alliés et les meilleurs voisins du monde. Sir James Brooke avait trop d'expérience pour se laisser duper par ces tardives protestations; mais il pensa qu'il suffisait pour le moment d'admonester les pirates et de leur prouver que les Anglais sauraient, en cas de récidive, les atteindre à plus de cent milles dans l'intérieur des terres. La flottille remit donc à la voile pour Sarawak, où elle rentra triomphante le 24 août, après une croisière d'un mois. Elle venait de détruire complétement la plus formidable *balla* qui fût encore sortie des rivières de Bornéo, et l'énergie de son attaque avait arrêté, au moins pour un temps, les ravages de la piraterie. A peine le rajah Brooke fut-il de retour dans sa capitale, qu'il reçut la visite des principaux chefs malais et dayaks, qui promirent solennellement de renoncer à leur coupable industrie, et de tourner vers l'agriculture et le commerce l'activité des tribus. Le rajah se montra clément; il accorda aux nobles étrangers qui étaient accourus près de lui de nombreuses audiences, mit tout en œuvre pour les amuser pendant leur séjour, leur fit même montrer la lanterne magique; enfin, ce qui ne leur fut pas moins agréable, il rendit la liberté aux prisonniers, qu'il renvoya dans leurs familles chargés de présens et de pièces de calicot à la marque anglaise. Excellente occasion pour répandre dans les districts de Bornéo quelques échantillons de cotonnades!

Si les chefs malais avaient pu être sincèrement convertis, quelle impression ne devait point produire sur eux la vue de l'établissement de Sarawak tel que l'avait créé et développé sir James Brooke en y introduisant une administration à peu près régulière! Le capitaine Keppel et la plupart des officiers de la marine anglaise qui ont visité Bornéo s'accordent à reconnaître que le rajah européen a opéré dans cet ancien nid de voleurs et de pirates un véritable prodige. En 1842, la population de Sarawak atteignait à peine huit mille âmes; elle s'élevait dès 1849 à quarante-cinq mille. La ville occupe une vaste étendue de terrain sur les deux bords de la rivière; elle est protégée par un fort. Elle contient déjà plusieurs édifices, — une église protestante et une mosquée, un palais de justice, une école publique, un hôpital, de bazars où sont étalées les marchandises apportées de l'entrepôt de Singapore, des chantiers de construction pour les navires. De belles routes la traversent en tous sens et rayonnent dans la campagne, où sont situées les villas des résidens européens. Que l'on se figure en un mot une métamorphose complète, une apparence d'ordre et de bien-être là où naguère végétaient de misérables tribus. Et tout cela est l'ouvrage d'un seul homme! Est-il besoin d'ajouter que M. Brooke s'est réservé sur ses nouveaux sujets une autorité absolue? Il règne et gouverne sans partage; les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire demeurent réunis entre ses mains, et les habitans de Sarawak ne connaissent pas d'autre constitution que la volonté respectueusement obéie de leur rajah exotique. — Tout à l'heure M. Brooke, l'implacable ennemi des pirates, menait en guerre sa flotte de *pros* dont il est naturellement le grand-amiral; le voici maintenant sur son siége de magistrat, expédiant la justice, sans avocats et sans code. L'audience est publique; Malais, Dayaks, Chinois, y assistent en foule, les uns alignés sur des bancs de bois, les autres accrou-

pis par terre à la façon orientale. Une sorte de jury composé d'Européens et d'indigènes, présidé, bien entendu, par le rajah qui préside tout et à tout, vous représente le tribunal devant lequel comparaissent tour à tour les parties civiles, les prévenus, les témoins appelés par l'huissier audiencier le fidèle Subu, un vieil ami de M. Brooke. Le capitaine Keppel est admis à prendre place au milieu des juges. Cet honneur accordé à un étranger de distinction, à un officier de la marine de sa majesté britannique, ne peut manquer de produire un excellent effet sur les indigènes. Les débats suivent leur cours; un procès criminel succède à une affaire civile, et la procédure est des plus simples, ou plutôt il n'y a point de procédure et partant point de frais. Quand la cause est entendue, le rajah délibère quelques instans avec son jury, puis il fait à haute voix le résumé qui contient souvent une ingénieuse leçon de morale à l'adresse de l'auditoire, et il prononce enfin l'arrêt, qui est immédiatement transcrit sur le registre de la cour. Bien rarement les affaires sont remises à huitaine; le juge est toujours prêt à juger. Si la loi malaise n'est pas applicable, il prend la loi anglaise; si la loi anglaise fait également défaut, il crée une jurisprudence séance tenance et la consacre dans les considérans d'un jugement sans appel. Qu'importe après tout avec de pareils justiciables la source du droit? Il suffit que les bons se rassurent et que les méchans tremblent; le rajah Brooke ne veut rien de plus. Est-ce à dire qu'il soit bien rigoureux dans ses arrêts, et qu'il tienne ses sujets sous une verge de fer? Nullement. Le juge n'ignore pas qu'il a affaire à une population au sein de laquelle le meurtre n'a été longtemps considéré que comme une peccadille, et qu'il est impossible de la ramener brusquement à des mœurs plus douces. A chaque audience, il trouve l'occasion de rappeler à ses sujets qu'il leur est interdit de se faire justice par la force, et que la raison du kris n'est pas la meilleure. Une tribu de Dayaks envahit le territoire d'une tribu voisine et venge une vieille insulte par le massacre de dix-huit personnes: les meurtriers sont cités devant le tribunal de Sarawak, qui leur adresse les plus sévères remontrances, les menace de toute la rigueur des lois, mais en définitive ne les condamne qu'à l'amende. De même, dans les procès qui impliquent des questions de mariage et de divorce, le tribunal est obligé de se montrer fort tolérant, sous peine de heurter les irrésistibles préjugés du pays. Aussi le plus souvent les peines se traduisent en réparations pécuniaires : les prisons demeurent vides, et le bourreau se croise les bras.

Assurément ce n'est point là l'image d'une société parfaite: il faut comparer le district de Sarawak avec les districts encore soumis aux chefs indigènes, pour apprécier les résultats obtenus par M. Brooke; mais qu'arrivera-t-il lorsque l'intrépide rajah n'y sera plus? car s'il existe au monde un souverain qui ait le droit de dire : L'état, c'est moi! à coup sûr, ce souverain est M. Brooke. Après lui, quelle main assez habile et assez ferme saura tenir en bride les populations malaises et intimider la piraterie? Cet édifice, élevé au prix de tant d'efforts, ne paraît-il pas bien fragile? Il ne repose que sur la vie, sur la présence d'un homme, et d'un jour à l'autre il peut être jeté bas par un heureux coup de main. Il y a quelques mois à peine, les pirates ont attaqué les deux forts de Sakarran et de Linga, qui ont été construits sur la côte après la campagne de 1849; ils ont tué les commandans anglais que M. Brooke

y avait placés, et ils se préparaient à ravager de nouveau les districts agricoles. Il ne faut donc pas s'imaginer que la paix soit faite avec les Sakarrans et les Serebas; on doit au contraire s'attendre à de longues luttes, et surveiller de plus près les tribus de Bornéo.

Dans l'espace compris entre la pointe nord-est de cette grande île et l'extrémité sud-ouest de Mindanao s'étend l'archipel Soulou, dont les habitans ont figuré avec éclat dans les fastes de la piraterie. Pendant de longues années, ces forbans ont tenu victorieusement la mer qui baigne les Célèbes, les Moluques et les Philippines. Tandis que leurs *pros* allaient jusque dans la baie de Manille, sous le canon des forts espagnols, enlever des villages entiers, ils recevaient sur le marché de leur capitale le produit des rapines exercées dans les autres parages de la Malaisie par les Sakarrans, les Serebas et les Illanos. En diverses rencontres, ils avaient vu fuir devant eux les *faluas* (chaloupes canonnières) chargées de protéger les côtes de Luçon, et ils bravaient impunément les menaces du capitaine-général, qui réclamait, au nom de la couronne d'Espagne, la propriété ou tout au moins le protectorat de leur archipel. — En 1577, six ans après la fondation de Manille, une escadre des Philippines parut devant Soulou, qui fut obligé de capituler; mais dès que le pavillon espagnol se fut éloigné de la rade, la population reprit ses habitudes de piraterie. A la suite de plusieurs expéditions, les Espagnols se décidèrent, en 1638, à occuper Soulou; ils l'évacuèrent en 1644, et pendant près d'un siècle ils n'y firent plus d'apparition. Ce fut seulement vers le milieu du XVIIIe siècle que leur attention fut de nouveau attirée sur l'archipel dans une pensée de propagande catholique. Le sultan Aly-Muddin venait de monter sur le trône. Comme il avait passé une partie de sa jeunesse à Samboangan, dans un collége de jésuites, le roi d'Espagne pensa que le moment était opportun pour introduire le catholicisme à Soulou, et il écrivit au sultan une lettre en faveur de la foi chrétienne. Aly-Muddin consentit à recevoir quelques jésuites. Peu après, on le vit débarquer à Manille dans l'état le plus misérable. Il annonça qu'il avait été chassé par son frère et qu'il venait demander asile à ses alliés. Il fut accueilli avec enthousiasme, comblé d'honneurs et de présens; on fit mieux : le capitaine-général arma une escadre qui devait le reconduire en triomphe et le rétablir sur le trône. Malheureusement on découvrit en route que le pieux Aly-Muddin s'entendait parfaitement avec son frère. Il avait imaginé de se rendre à Manille pour y étudier de plus près les ressources et les forces des Espagnols, qu'il avait le projet d'attaquer plus tard au centre même de leurs possessions. Le sultan qui avait osé se jouer si effrontément de la crédulité du roi des Espagnes fut ramené à Manille et jeté dans un cachot, d'où il ne sortit qu'en 1763, lorsque les Anglais se furent emparés des Philippines. Il obtint alors d'être transporté à Soulou, moyennant la cession de l'île de Balambagan, où la Grande-Bretagne établit une garnison, et son frère lui remit fidèlement son autorité. Ce dernier trait de probité malaise n'est pas le moins curieux de toute cette histoire. Le nom et les aventures du sultan Aly-Muddin sont demeurés populaires dans l'archipel. Il est inutile d'ajouter que la propagande tentée par les jésuites fut complétement stérile, et qu'il n'y eut jamais d'autres chrétiens à Soulou que les esclaves vendus par les pirates.

Ces brigandages, trop longtemps subis, devaient avoir un terme. De 1845

à 1850, les îles Soulou ont été successivement visitées par les escadres de la France, des Pays-Bas, de l'Angleterre et de l'Espagne. C'est la France, qui, provoquée par l'assassinat d'un officier et de deux matelots appartenant à l'équipage de la corvette *la Sabine*, a eu l'honneur d'inaugurer contre ces sauvages le système d'une énergique répression; les Espagnols ont achevé l'œuvre. En 1850, une escadre, commandée par le capitaine-général des Philippines, don Antonio de Urbistondo, a bombardé Soulou.

On sait que, dans cette partie de l'Asie où les puissances coloniales ont conquis d'immenses et riches territoires, la France ne possède pas même un îlot. Il semble qu'elle ait volontairement déserté ces régions lointaines, dont l'avenir est cependant plein de grandeur. Nous voyons l'activité européenne envahir l'extrême Orient : l'Angleterre recule chaque jour les limites de son empire indien; c'est à l'habile exploitation de Java qu'il faut demander le secret de la prospérité hollandaise; l'Espagne trouvera dans les Philippines une source inépuisable de richesses, lorsque la paix et l'ordre auront ranimé au sein de la métropole les grandes entreprises; le Portugal enfin, si déchu en Europe, conserve encore dans les mers asiatiques quelques épaves de son ancienne fortune. Pourquoi ne pas comprendre dans ce dénombrement des nations qui se sont partagé les archipels un peuple dont on a longtemps ignoré ou méconnu le génie colonisateur, et qui pourtant est parvenu sans bruit à s'établir sur tous les points, — le peuple chinois? Les émigrations du Céleste Empire versent sans relâche des flots de colons sur le sol de l'Asie; là même où les Européens pénètrent à peine, elles s'aventurent et se fixent; elles ne redoutent pas le voisinage des pirates de Bornéo; elles vivent et trafiquent au milieu des pirates de Soulou. — Et tandis que tous ces peuples, Anglais, Espagnols, Hollandais, Portugais, Chinois, luttent d'intelligence et d'adresse pour occuper la plus large place sur les marchés de l'Asie, la France reste à l'écart. Elle n'est intervenue dans la Malaisie que pour y châtier une misérable tribu de sauvages, et c'est ainsi que, par un singulier hasard, elle a porté le premier coup aux forbans de Soulou.

Cet incident, qui attribue à la France un rôle fort imprévu dans l'histoire de la piraterie malaise, se rattache aux opérations de l'escadre envoyée dan les mers de Chine pour appuyer l'ambassade de M. de Lagrené (1843-46). Désireux d'assurer un abri à nos navires en cas de guerre et de fonder en Asie un établissement analogue à celui qui avait été créé aux îles Marquises, le gouvernement de juillet avait conçu la pensée d'acquérir l'île de Bassilan qui dépend du groupe de Soulou et qui fait face à l'établissement espagnol de Samboangan, sur l'île de Mindanao. La corvette *la Sabine* fut donc expédiée à Bassilan pour étudier la côte et s'y livrer à des travaux hydrographiques. Les Malais ne parurent point s'inquiéter de la présence d'un navire de guerre dont le pavillon leur était à peu près inconnu; quelques pirogues s'approchèrent de la corvette, et les relations, de part et d'autre, étaient assez amicales. Du reste, afin d'éviter toute occasion de querelle, le commandant avait interdit les communications avec la terre, et les canots étaient exclusivement consacrés à l'accomplissement de la mission confiée aux ingénieurs. Un jour cependant, l'un des officiers, M. de Maynard, obtint la permission d'explorer l'embouchure d'une petite rivière qui se jetait dans la rade à très courte dis-

tance du mouillage. Il prit le *you-you* (c'est ainsi que l'on nomme la plus frêle embarcation du bord), emmena un patron, deux mousses et un jeune Hollandais qui servait d'interprète, et il partit après avoir reçu la recommandation expresse de ne point remonter la rivière et de ne pas perdre la corvette de vue. Malheureusement, entraîné par un sentiment de curiosité qui n'était que trop naturel et par le désir de tirer quelque parti de son exploration, M. de Maynard s'engagea dans la rivière, et la vue d'une bande de Malais qui manifestaient les dispositions les plus bienveillantes le détermina à pousser plus loin. Le chef de la bande demanda même à prendre place dans le you-you avec deux de ses hommes : il y fut admis sans défiance et s'assit à côté de l'officier qu'il invita à poursuivre sa route vers le village, où il assura que les Français seraient bien accueillis. Le sabre de M. de Maynard et un fusil de chasse qui se trouvait dans le canot excitèrent l'admiration et bientôt la convoitise du Malais, qui demanda très humblement d'abord, puis avec un certain air d'autorité, qu'on lui donnât le fusil. M. de Maynard refusa net. La situation devenait très critique, et l'interprète conseilla de retourner vers la corvette; mais il était trop tard : le Malais exaspéré se précipita sur le malheureux officier et lui plongea son kris dans le cœur. En même temps, ses deux compagnons tuaient le patron. Les mousses et l'interprète se jetèrent à l'eau et essayèrent de gagner la rive. Saisis par les Malais qui accouraient au signal des leurs, ils furent emmenés prisonniers au village.

Cependant l'inquiétude était vive à bord de *la Sabine;* le canot que l'on avait vu entrer dans la rivière ne reparaissait pas! En vain cherchait-on à expliquer ce retard : on ne pouvait se défendre de sinistres pressentimens. Lorsque des Malais appartenant à une autre tribu de l'île apportèrent la nouvelle de l'infâme guet-apens, il y eut dans tout l'équipage une explosion d'indignation et de douleur... Il fallait d'abord délivrer les prisonniers. Le gouverneur de Samboangan fut employé comme intermédiaire, et moyennant le paiement d'un millier de piastres les Malais rendirent les deux mousses et l'interprète; on pouvait alors venger les victimes. La corvette *la Victorieuse* ayant rallié *la Sabine,* les deux navires firent voile pour Soulou, afin de demander raison au sultan du crime commis par les habitans de Bassilan, qui étaient considérés comme ses tributaires. Le sultan déclina toute responsabilité; il déclara que les gens de Bassilan s'étaient constamment montrés rebelles à son autorité, et il les livra sans hésitation à la juste colère des Français. Les corvettes revinrent donc au mouillage de Bassilan, et leurs canots, remontant avec peine la rivière où avait été consommé le meurtre, attaquèrent une palissade très solidement construite derrière laquelle l'ennemi s'était embusqué. L'engagement fut assez vif : les canots ne se retirèrent qu'à la descente de la marée, après avoir tué ou blessé une vingtaine de Malais. De notre côté, nous eûmes deux matelots tués et plusieurs blessés; mais l'affaire ne pouvait en demeurer là : le commandant de *la Sabine,* M. Guérin, expédia *la Victorieuse* à Manille pour rendre compte au chef de l'escadre, M. le contre-amiral Cécille, des événemens qui venaient de se passer.

La Cléopâtre et *l'Archimède* arrivaient à peine à Manille. Ils avaient à bord M. de Lagrené et la plupart des membres de la mission de Chine, qui devait visiter les colonies hollandaises de la Malaisie. Dès que les nouvelles de

Bassilan furent connues, l'amiral et le ministre de France résolurent de se rendre immédiatement dans l'archipel Soulou et de rejoindre *la Sabine* pour aviser aux mesures que commandait l'honneur de notre pavillon. Ils quittèrent Manille le 8 janvier 1845, et après une traversée de quatre jours ils mouillèrent sur les côtes de Bassilan, où *la Sabine* les attendait.

La situation s'était gravement compliquée. M. Guérin avait cru devoir déclarer le blocus de l'île, bien que le gouverneur de Samboangan fît valoir les droits de la couronne d'Espagne sur Bassilan et invoquât une espèce de soumission consentie par les principaux chefs de cette île au mois de février 1844. Les prétentions du gouverneur étaient appuyées par le brigadier Bocalan, commandant de la frégate espagnole *l'Esperanza*, qui se trouvait en croisière sur les côtes de Mindanao : prétentions singulières, car il était notoire que jamais l'Espagne n'avait été obéie à Bassilan, et d'ailleurs comment pouvait-elle concilier un droit quelconque de suzeraineté avec les démarches précédemment faites par le gouverneur de Samboangan pour obtenir à prix d'argent et par une négociation officieuse la délivrance des prisonniers de *la Sabine?* Les réclamations des officiers espagnols n'étaient donc fondées ni en fait ni en droit; aussi, lorsqu'une *falua* voulut tenter de forcer le blocus, le commandant Guérin n'hésita pas à lui envoyer des boulets. Ce fut au milieu de ces embarras, de ces susceptibilités fort envenimées de part et d'autre, que l'amiral Cécille et M. de Lagrené parurent à Bassilan; mais en attendant que la question de propriété relative à ce coin de terre fût résolue en Europe par les explications échangées entre les deux gouvernemens, les malentendus regrettables qui s'étaient produits sur les lieux mêmes ne pouvaient en aucune manière paralyser la liberté d'action de notre escadre, dès qu'il s'agissait de venger nos compatriotes et d'infliger une correction exemplaire à un ramassis de forbans.

Les navires français avaient jeté l'ancre à petite distance de terre, dans une baie abritée contre les vents. Le rivage était en quelque sorte tendu d'un vert rideau de palétuviers, et les branches des arbres, inclinées vers la mer, semblaient reposer sur l'eau. On n'apercevait aucune trace d'habitation ou de culture, tout était désert ou sauvage. Au fond de la baie, entre Bassilan et l'îlot de Malamawi, s'ouvrait un chenal de trois milles de long, que *l'Archimède* parcourut dès le premier jour de notre arrivée. J'étais embarqué sur le steamer, et je me souviens du spectacle vraiment admirable qui s'offrit à nos yeux. Qu'on se figure un canal parfaitement droit, encaissé entre deux forêts vierges et reflétant dans une eau calme et limpide la fraîche verdure de ses bords : des essaims d'oiseaux au riche plumage voltigeaient d'une rive à l'autre. *L'Archimède,* poussé rapidement par la vapeur, troublait seul, au bruit de ses roues, cette charmante solitude. Ce n'était pas seulement un délicieux tableau, c'était un port merveilleux, et déjà nos imaginations impatientes défrichaient les forêts, fondaient une ville, construisaient des forts et comptaient dans ce magnifique bassin des milliers de navires ! Beaux rêves, qui devaient, comme tant d'autres, s'évanouir ! Aujourd'hui encore, le port de Malamawi n'est sillonné que par les rares pirogues des indigènes de Bassilan.

Notre premier séjour en vue des côtes de l'île se prolongea près de trois

semaines : nous ne pouvions aller à terre que sur l'îlot désert de Malamawi, où les chasseurs se mirent d'abord en campagne. On tua un sanglier et quelques singes qui figurèrent sur les tables des états-majors; on fit aussi rencontre d'un caïman, et cette découverte refroidit le zèle des plus intrépides. C'était d'ailleurs une assez médiocre distraction, que de se promener, le fusil à la main, au milieu d'épaisses broussailles et sur un sol marécageux où le pied enfonçait à chaque pas. Il fallait à tout moment se héler pour ne point se perdre; le maître-canonnier de *la Cléopâtre* s'égara dans les palétuviers; six hommes, envoyés à sa recherche, s'égarèrent à leur tour; on ne les retrouva que le lendemain; ils avaient passé la nuit, non pas même à la belle étoile, mais à l'ombre peu hospitalière de la forêt. On s'imagine volontiers, sur la foi des poètes, que les forêts vierges sont peuplées de grands arbres qui projettent librement leurs immenses rameaux et qui se dressent, majestueux et solennels, comme les géans de la création! Cette description, consacrée par les classiques, est assurément très hasardée. Dans les forêts inexplorées des tropiques, la végétation ne produit guère qu'un fouillis d'arbres rabougris, de racines, de lianes, dont l'ensemble, couvert d'un manteau de verdure, peut de loin charmer la vue; mais n'allez pas contempler ces merveilles de trop près, et ne vous avisez point d'expérimenter les agrémens de ces bois vierges! Quant à nous, après quelques jours de tentatives infructueuses pour nous orienter dans ce dédale, nous avions pris le sage parti de ne plus quitter le rivage, où la pêche des coquillages remplaça l'exercice de la chasse. Notre relâche malaise aurait donc été des plus tristes, si nous n'avions eu pour nous distraire les visites de quelques chefs indigènes qui venaient conférer avec l'ambassadeur et l'amiral sur la destinée de leur île.

Le territoire de Bassilan est partagé entre plusieurs tribus, dont les chefs se font souvent la guerre. C'était sur la tribu du chef Youssouk que nous avions à tirer vengeance de l'assassinat de M. de Maynard, et nous entretenions des intelligences avec Baran, Panglimat Tiran et Arac, chefs d'une autre tribu. Ces trois sauvages se rendirent plusieurs fois à bord de *l'Archimède* et de *la Cléopâtre*. Baran portait des souliers, une robe de coton et un sabre qui lui avaient été donnés par *la Sabine;* mais cet accoutrement trop compliqué paraissait le gêner singulièrement, les Malais de sa suite ne portaient presque rien. De part et d'autre, les relations étaient fort amicales, et si si l'on avait eu la pensée de s'établir immédiatement dans l'île, la tribu s'y serait sans doute prêtée de très bonne grâce. En tous cas, avant d'entreprendre une nouvelle expédition contre Youssouk, on jugea convenable de s'entendre avec le sultan de Soulou. Le 4 février, *la Cléopâtre*, *la Victorieuse* et *l'Archimède* quittèrent les côtes de Bassilan, et le lendemain les trois navires étaient mouillés devant la capitale de l'archipel.

L'arrivée de trois navires de guerre produisit un grand effet dans la ville. La plage était couverte de monde, et nous pouvions distinguer dans la foule les symptômes d'une vive agitation. Les maisons ou plutôt les cases de Soulou s'avancent jusque dans la mer et sont bâties sur pilotis; au second plan, on aperçoit un fort garni de quelques pièces de canon; autour de la ville s'étend une vaste plaine qui s'élève en amphithéâtre et qui paraît bien cultivée. Ce tableau était donc beaucoup plus gai, plus animé que celui des palé-

tuviers de Bassilan, et nous avions la perspective d'une relâche moins maussade; nous devions cependant être internés à bord, car il n'eût pas été prudent de s'aventurer au milieu d'une population qui semblait fort excitée, et dont les antécédens n'inspiraient pas la moindre confiance. Les habitans de Soulou ne savaient pas d'ailleurs si nous venions en amis ou en ennemis, et ils se tenaient sur leurs gardes. Nous vîmes défiler sur la plage une bande de Malais armés de kris et de longues lances, les uns à cheval, les autres sur des buffles, et se dirigeant vers la ville qu'ils croyaient sans doute menacée. En même temps, les nombreuses pirogues qui se trouvaient disséminées le long de la côte rentraient en toute hâte au port. Lorsque le premier émoi fut passé, quelques bateaux se détachèrent du rivage et s'approchèrent de l'escadre; peu à peu, chaque navire fut entouré par une flottille de pirogues remplies de provisions, poulets, fruits, légumes, que nous apportaient des Chinois et des Malais. Dès que les gamelles eurent fait leur choix, vint le tour des marchands de kris, de coquillages, de perroquets, etc. Les Chinois demandaient généralement à être payés en piastres; mais les Malais acceptaient des bouteilles vides, des miroirs cassés, des couteaux, des mouchoirs, des boutons, en sorte que l'équipage pouvait se livrer à peu de frais aux spéculations de la place. Le marché fut en pleine activité pendant la durée de notre séjour. Les échanges étaient souvent des plus grotesques et donnaient lieu aux scènes les plus divertissantes. Il fallait voir les matelots marchandant avec les *Bédouins!* Ils saisirent l'occasion de vider leurs sacs, et Dieu sait ce que contient, après une longue campagne, le sac d'un matelot.

Dans les pirogues qui stationnaient le long du bord, nous avions remarqué plusieurs Tagals (indigènes de Luçon). La plupart avaient été enlevés par les pirates de Bornéo qui les avaient vendus sur le marché de Soulou : leurs maîtres leur défendaient de s'entretenir avec l'équipage. Une nuit, la sentinelle de *l'Archimède* vit apparaître tout à coup sur le pont un homme qui avait accosté le navire à la nage, et qui se précipita à genoux en faisant mille signes de croix. C'était un Tagal : il venait de s'échapper de terre, et il suppliait qu'on lui accordât asile et protection. Il annonça qu'il y avait à Soulou un grand nombre de prisonniers chrétiens. Les Malais avaient eu soin d'envoyer la plupart de leurs esclaves dans l'intérieur de l'île, dès que l'escadre avait été signalée; mais plusieurs captifs réussirent à s'évader, et l'amiral ordonna qu'on les reçût à bord. Pendant quatre ou cinq nuits, il nous arriva ainsi des réfugiés. Les Malais, n'osant réclamer leurs esclaves, doublèrent leurs sentinelles, établirent une ligne de pirogues qui croisaient autour de l'escadre, allumèrent des feux sur le rivage et exercèrent la plus active surveillance. Parfois, nous entendions des coups de fusil, dirigés sans doute contre les malheureux qui venaient à nous. On eut du moins la consolation de sauver une douzaine de Tagals qui furent plus tard reconduits à Manille.

Cependant le ministre de France s'était mis en relation avec le sultan, et celui-ci avait choisi pour principal intermédiaire un Anglais, nommé Wyndham, qui habitait Soulou depuis plusieurs années. — Les Anglais sont partout! Sur quelque rive que l'on aborde, on est sûr de rencontrer un fils d'Albion se livrant au négoce et préparant les voies à l'invasion des produits britanniques. Même au milieu des tribus les plus sauvages, il se sent protégé par son

titre de sujet anglais; il sait qu'à la moindre insulte, un navire de guerre sera là pour le défendre ou le venger. — M. Wyndham exerçait sur le sultan une grande influence; ce fut lui qui amena à bord les chefs malais, ce fut lui encore qui servit d'interprète dans les conférences relatives à la cession de Bassilan. Comment s'étonner des progrès de la politique anglaise dans les mers d'Asie, lorsque partout le cabinet de Saint-James se trouve ainsi représenté par des agens non officiels, par conséquent irresponsables, qu'il peut, suivant les circonstances, soutenir ou désavouer? C'est la diplomatie la plus commode et la moins coûteuse; parfois il en est sorti des hommes éminens qui par d'heureux coups d'audace ont merveilleusement servi leur pays sans le compromettre : témoin ce rajah Brooke que nous avons vu tout à l'heure trônant à Sarawak. L'Anglais de Soulou, M. Wyndham, n'arrivera jamais sans doute à une si haute fortune; mais il remplit dans cet archipel, encore peu fréquenté par les Européens, le rôle utile d'éclaireur, et il ne manque pas de faire connaître au gouverneur de Singapore ou aux commandans des navires de guerre qui croisent dans ces parages les moindres incidens dont il est chaque jour témoin. Au moment même où l'escadre française était mouillée devant Soulou, une frégate anglaise, la *Samarang*, venait jeter l'ancre auprès d'elle, et M. Wyndham s'empressa naturellement d'instruire le capitaine sir Edward Belcher des négociations pendantes au sujet de Bassilan. Du reste, il eût été bien difficile d'assurer le secret de ces négociations, car les entrevues de l'ambassadeur et de l'amiral avec le sultan avaient lieu dans une grande salle où siégeaient les *datous* (principaux chefs de l'île) et en présence du peuple qui était admis en armes au sein du conseil. Les discussions furent très animées. A chaque discours, la foule manifestait librement son opinion par des applaudissemens ou par des injures; souvent on voyait briller les kris et frémir les lances à la voix d'un orateur populaire qui repoussait avec éloquence la proposition de l'étranger. Le forum était là avec ses tempêtes et ses calmes. Un moment, la délibération fut sur le point de tourner au tragique. Un banc surchargé de monde se cassa, et voilà une dizaine de Malais par terre. Le peuple du dehors, qui entend le tumulte sans en connaître la cause, se figure qu'une lutte s'est engagée, et il veut se précipiter dans la salle. Vainement les *datous*, qui ont à défendre non-seulement leur propre dignité outragée, mais encore le caractère et peut-être même la vie de leurs hôtes, tentent-ils d'apaiser la colère de la foule. Comment se faire entendre à travers ces clameurs auxquelles se mêle le cliquetis fort significatif et peu rassurant des armes tirées hors du fourreau? Nous-mêmes, demeurés à bord des navires, nous ne savions que penser de l'agitation extrême qui s'était répandue dans la ville, et nous observions avec la plus vive anxiété le mouvement inaccoutumé qui poussait dans la direction du palais la population du rivage. L'ignorance complète où nous étions de l'incident qui venait de se produire augmentait notre inquiétude, et nous nous rappelions avec effroi la trahison de Bassilan. Cette fois, c'étaient les deux chefs de l'expédition qui se trouvaient exposés aux fureurs d'une tribu de pirates! Heureusement tout finit par se calmer; le sultan parvint, non sans peine, à contenir ses sujets, et la délibération reprit son cours. Mais quelle émotion pour un banc cassé! Quant à la demande qui était en discus-

sion, elle rencontra de graves obstacles; je crois cependant que si le gouvernement français avait persisté dans son désir d'acquérir Bassilan, il lui eût été facile d'obtenir plein succès, à force de piastres, argument irrésistible aux yeux des Malais.

Après ces pourparlers, aucune affaire ne nous retenait à Soulou, et le 22 février l'escadre remit à la voile pour Bassilan. *La Cléopâtre, la Victorieuse, la Sabine* et *l'Archimède* se trouvèrent de nouveau réunis au mouillage de Maloço, en vue du territoire appartenant à la tribu du chef Youssouk. Les équipages, qui appréciaient médiocrement les lenteurs de la diplomatie, étaient impatiens de venger sur cette bande d'assassins le meurtre de leurs camarades. Les mesures prises à bord de chaque navire par ordre de l'amiral annonçaient une expédition prochaine. Enfin le 27 février, au point du jour, toutes les embarcations furent armées en guerre : une partie, sous le commandement du capitaine de vaisseau de Candé, se dirigea vers l'embouchure de la rivière de Maloço, où l'on savait que les Malais avaient établi une forte palissade, tandis que les autres canots allaient déposer sur la plage une compagnie de débarquement qui devait pénétrer à travers bois dans l'intérieur de l'île, et prendre à revers la position de l'ennemi. Ces mesures paraissaient bien combinées : malheureusement la forêt était trop épaisse pour que la compagnie de débarquement, embarrassée par l'artillerie de campagne, pût s'y frayer un passage, et tout le poids de la lutte porta sur le détachement qui s'était engagé dans la rivière. Arrivés devant la palissade, les canots furent accueillis par une décharge de mitraille qui tua deux hommes. Ils ripostèrent avec leurs caronades; mais les boulets frappaient vainement les énormes troncs d'arbres derrière lesquels les Malais s'étaient mis à l'abri, et la lutte menaçait de se prolonger, lorsque le commandant de Candé eut l'idée de débarquer avec une partie de ses hommes, et de tourner la palissade par terre. Cette manœuvre réussit. Les Malais, attaqués à l'improviste, prirent immédiatement la fuite, laissant entre nos mains leurs armes, un canon et quatre espingoles, qui plus tard furent portés à Paris comme trophées de cette petite expédition. Le lendemain, les équipages retournèrent sur le lieu du combat. Les Malais avaient tout abandonné; leur village, situé à peu de distance de la palissade, sur les deux bords de la rivière, était désert. Les matelots se dispersèrent par bandes dans la plaine; le feu fut mis à toutes les cases et aux greniers de riz; on abattit les cocotiers et les bananiers; on fit la chasse aux buffles, aux poules, etc. En quelques heures, le village de Youssouk était réduit en cendres, et la population complétement ruinée. Sans doute une nation civilisée ne doit point se glorifier de tels exploits : quand on envisage froidement cette œuvre de dévastation, où l'homme vient détruire comme à plaisir les fécondes richesses du sol, quand on songe aux misères que laisse après elle l'aveugle razzia, on se sent disposé à condamner le vainqueur et à lui contester le droit de pousser ainsi à l'extrême la raison du plus fort. Cependant, il faut bien le dire, il n'y a point d'autre moyen de châtier ces peuplades incorrigibles qui sont perpétuellement en guerre contre la propriété d'autrui. De pareilles exécutions sont indispensables pour contenir ces tribus de bandits et de pirates; ce sont les seuls argumens qu'elles comprennent, les seules vengeances qu'elles redoutent, et la civilisation est condamnée à

employer contre elles leurs propres armes. Les Malais de Bassilan et de Soulou ne se convertiront pas plus que les Serebas et les Sakarrans de Bornéo, et l'escadre française, par la razzia de Maloço, a rendu à la navigation de ces mers un service signalé, en même temps qu'elle a accompli un acte de légitime vengeance. Le 2 mars, nous nous éloignions des côtes de Bassilan pour reprendre dans l'archipel de la Malaisie le cours de notre pacifique mission.

S'il faut en croire le capitaine Keppel, les habitans de Soulou auraient renoncé à la piraterie. Le 27 décembre 1848, le *Mæander*, ayant à bord sir James Brooke, jeta l'ancre devant Soulou, et les Anglais apprirent que, peu de temps avant leur arrivée, deux navires de guerre hollandais avaient lancé quelques boulets sur la ville et brûlé plusieurs cases, entre autres celle de M. Wyndham. Sauf cet incident, il ne s'était passé dans ces parages, depuis le départ de l'escadre française, aucun fait digne d'attention. Le sultan reçut en audience solennelle M. Brooke et les officiers du *Mæander*. Le capitaine Keppel nous le représente entouré de son conseil de *datous* et de son peuple en armes, tel que l'avaient vu précédemment M. de Lagrené et l'amiral Cécille. L'entrevue fut des plus cordiales. « Après les politesses d'usage, dit M. Keppel, la conversation fut engagée par sir James Brooke, qui, en sa qualité de commissaire de sa majesté britannique, soumit au sultan certaines propositions relatives au commerce. Sa majesté se montra fort disposée à y accéder. Elle rappela à sir James que la famille royale de Soulou était l'obligée des Anglais, puisque l'un de ses ancêtres avait été en 1763 tiré des prisons espagnoles de Manille et rétabli sur son trône par Alexandre Dalrymple. Ce retour vers le passé était d'autant plus généreux de la part de sa majesté, que son royal ancêtre n'avait point à cette époque laissé sans récompense le service qui venait de lui être rendu, car il avait cédé au gouvernement anglais une belle île voisine de Soulou (cession dont on ne paraît pas s'être prévalu), ainsi que la pointe nord de Bornéo et la pointe sud de Palawan avec les îles intermédiaires. Nous prîmes congé de sa majesté. Il ne fut point conclu de traité avec le sultan : mais sir James avait préparé les voies pour l'ouverture du commerce et pour le développement de nos relations avec les indigènes. » Cette courte citation ne saurait passer inaperçue. On y voit poindre les prétentions des Anglais sur différentes régions fort importantes de l'archipel, prétentions qui d'un jour à l'autre deviendront plus explicites, et pourraient bien se traduire par une prise de possession. C'est ainsi que la Grande-Bretagne se crée partout des droits qu'elle tient soigneusement en réserve et qu'elle fait valoir en temps opportun. M. Wyndham, ce paisible négociant de Soulou, qui n'oublie jamais, je le dis à son honneur, les intérêts de son pays, n'avait-il pas, de son côté, conseillé à ses amis les Malais de placer sur le pavillon de leurs *pros* la croix de Saint-George, pour être reconnus et ménagés par les croiseurs anglais? Le procédé était fort simple : cependant les Malais ne se laissèrent point séduire par la croix de Saint-George, et ils gardèrent leur pavillon. Ce détail, mentionné par le capitaine Keppel, est assez caractéristique. Le *Mæander* resta huit jours dans la baie de Soulou. Sir James Brooke n'avait échangé avec le sultan que des paroles et des politesses, et il n'était pas homme à se contenter de si peu. L'habile rajah de Sarawak ne se met point en campagne sans avoir dans sa poche un traité de com-

merce qu'il présente intrépidement, comme une traite échue, à l'acceptation des majestés indigènes. Au mois d'avril 1849, il reparut à Soulou avec l'inévitable traité, et cette fois il obtint la signature du sultan, devenu par ce fait l'allié et l'ami des Anglais. Aussi le capitaine Keppel se hâte-t-il de déclarer que, sous l'influence de sir James Brooke, cet ancien chef de pirates s'est entièrement converti, et il blâme très amèrement les Espagnols d'avoir cherché querelle à Soulou au moment même où les Européens, c'est-à-dire les Anglais, allaient profiter des avantages que leur offrait l'ouverture d'un nouveau marché.

De toutes les nations européennes qui possèdent des colonies dans ces parages reculés de la Malaisie, l'Espagne est sans contredit la plus intéressée à réprimer les audacieuses entreprises des pirates. Pendant de longues années, elle avait fermé les yeux sur les brigandages qui se commettaient jusque sur les côtes des Philippines : la marine de Manille était trop faible pour exercer dans ces mers une surveillance efficace; mais l'expédition des Français contre le village de Maloço révéla à l'Espagne les inconvéniens et les dangers d'une tolérance qui accusait si manifestement sa faiblesse, et le cabinet de Madrid comprit qu'il ne pouvait laisser à d'autres pavillons la police de l'archipel sans abdiquer en quelque sorte les droits de souveraineté qu'il avait invoqués à l'occasion de la campagne de Bassilan. Son intérêt et même son honneur lui commandaient de prendre à son tour des mesures décisives contre la piraterie. Au mois de février 1848, le général Claveria, gouverneur des Philippines, arma une flottille, partit de Manille avec quatre mille hommes, et alla attaquer une tribu de Soulou qui était établie sur l'île de Balanguigui. Les pirates s'étaient retranchés dans une forteresse en bambou, défendue par quatorze pièces de canon. Les troupes de débarquement donnèrent l'assaut le 13 février. Les Malais se battirent bravement; quand ils virent que la résistance était désespérée, ils massacrèrent eux-mêmes les femmes, les enfans et les vieillards de la tribu, et se firent tuer jusqu'au dernier. Deux autres forts (Sipac et Sungap) furent pris pendant la même campagne. — A son retour, le général Claveria fut accueilli avec enthousiasme; on lui dressa des arcs de triomphe ornés d'inscriptions pompeuses, et la population tagale, qui n'a guère d'ardeur que pour les fêtes et les combats de coqs, célébra par les démonstrations les plus joyeuses cette première victoire remportée contre les *Mores*. Il ne s'agissait pourtant que de la destruction de trois forts en bambou et de la défaite d'une poignée de sauvages; mais les Tagals, élevés dans la crainte de Dieu et des Mores, ne pouvaient rien imaginer qui fût au-dessus d'un pareil exploit. Le général Claveria y gagna le titre de grand d'Espagne et de comte de Manille. — Par une singulière aventure, ses lettres de noblesse tombèrent entre les mains de pirates chinois. L'officier qui les lui apportait d'Europe par la malle de Suez fut attaqué dans une traversée de Hong-kong à Macao. Heureusement les pirates furent pris à leur tour par un croiseur anglais et pendus à Hong-kong : on retrouva dans leur butin les dépêches de Madrid et le brevet, qui parvinrent ainsi à leur destination.

Deux ans après l'expédition de Balanguigui, le gouverneur général des Philippines, don Antonio de Urbistondo, marquis de la Solana, qui venait de

succéder au général Claveria, saisit la première occasion qui s'offrit à lui pour demander raison au sultan de Soulou de divers actes de piraterie commis au préjudice de sujets espagnols. Il voulut en même temps conclure avec le souverain de l'archipel un traité qui assurât à l'Espagne les avantages concédés à l'Angleterre sur les instances de sir James Brooke. Il se présenta donc devant Soulou, vers la fin de février 1851, avec des forces considérables. Loin d'accueillir ses propositions et de faire droit à ses demandes, les Malais insultèrent le pavillon espagnol et provoquèrent la lutte. Ils occupaient plusieurs forts armés d'une centaine de pièces de canon. Les navires ouvrirent le feu sur la ville pendant que les troupes de débarquement s'élançaient à l'attaque des forts, qui furent enlevés après une vive résistance. Le sultan et les *datous* se réfugièrent dans l'intérieur de l'île, où il eût été difficile de les poursuivre. Cette victoire coûta aux Espagnols trente-quatre hommes tués et quatre-vingt-quatre blessés; mais elle fut décisive, et elle prouva aux pirates que désormais le gouvernement des Philippines ne se laisserait plus outrager impunément.

Ces corrections répétées suffiront-elles cependant pour intimider les Malais? Cela est douteux, et les croiseurs anglais, hollandais et espagnols devront longtemps encore exercer dans l'archipel une police rigoureuse. On ne détruit pas en un jour des habitudes aussi invétérées. Essayez donc de prêcher la morale et le respect de la propriété à des tribus qui pendant des siècles ont vécu de rapine et de pillage! La force seule aura raison de ces forbans. C'est par la conquête, par la domination absolue, que les peuples européens couperont le mal dans sa racine et effaceront les derniers vestiges de la barbarie asiatique. On a conclu de nombreux traités avec les principaux chefs de tribus, qui, sous la menace du canon, se sont empressés de renier la piraterie et d'accueillir les plus séduisantes propositions de paix et de commerce; mais à peine les navires de guerre sont-ils hors de vue que les Malais remontent sur leurs *pros*, réunissent leurs *ballas* et partent en course. Tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, on se lassera de cette chasse continuelle à la poursuite d'ennemis presque insaisissables, et au lieu d'expédier dans les détroits d'insuffisantes et coûteuses croisères, on occupera définitivement les territoires, et on comprendra la nécessité en même temps que l'économie de la conquête. L'Angleterre est déjà entrée dans cette voie. L'établissement de Sarawak, qu'est-ce autre chose que le début de l'invasion britannique sur les côtes de Bornéo, et sir James Brooke, vainement déguisé sous son titre de rajah, ne représente-t-il pas bien plutôt un délégué de la reine Victoria qu'un souverain malais? — Les Hollandais seront également tenus de consolider et d'étendre leur domination dans les îles de la Sonde; ils possèdent à Batavia une forte marine à vapeur et de vaillantes troupes qui ont récemment fait leurs preuves contre les indigènes de Bali. — Les Espagnols eux-mêmes, on vient de le voir, ont résolument attaqué Soulou. — Si la France s'était emparée de Bassilan, elle aurait eu, elle aussi, un rôle à jouer dans la lutte engagée avec la piraterie.

Je ne crois pas qu'on doive regretter l'abandon des projets formés sur Bassilan. Les événemens dont j'ai rendu compte se passaient en 1845; à cette époque, le gouvernement avait tout intérêt à ne pas compliquer par des diffi-

cultés intempestives l'un des actes les plus hardis de sa politique extérieure, la négociation des mariages espagnols. Il ne s'agissait d'ailleurs que d'un îlot qui n'a de valeur que par son port, et en y plantant notre drapeau, nous nous serions imposé les charges d'une surveillance très dispendieuse sur les *pros* de Soulou. Mais ce qu'il faut déplorer amèrement, c'est de voir la France complétement en dehors des intérêts qui s'agitent dans ces régions de l'Asie. D'autres peuples, mieux avisés et plus heureux, se sont assurés de tous les archipels, de toutes les îles; nous sommes arrivés trop tard, il ne restait plus rien. Serions-nous donc éternellement condamnés à assister de loin, et sans y prendre part, à l'extension de l'influence européenne sur un si vaste théâtre? N'existe-t-il aucun moyen de pénétrer dans l'extrême Orient et d'y fonder pour l'avenir un établissement digne de nous? — Parmi les grandes îles qui dépendent des Philippines et de l'archipel de la Sonde, il en est sur lesquelles l'Espagne et la Hollande ne possèdent qu'une autorité nominale et dont elles ne sont pas en mesure d'exploiter les immenses richesses. Pourquoi ne tenterait-on pas d'obtenir, à prix d'argent, la cession d'un territoire appartenant à l'une ou à l'autre de ces deux puissances? En face des agrandissemens gigantesques de la domination anglaise, notre présence en Asie maintiendrait, au profit de la Hollande et de l'Espagne, l'équilibre qui menace à chaque instant d'être rompu par la Grande-Bretagne; elle garantirait à la Hollande l'exécution du traité de 1824, à l'Espagne la propriété de Luçon : elle serait, en un mot, pour tous les peuples un gage de sécurité et de paix, en même temps qu'elle procurerait à l'œuvre commune de la colonisation asiatique un nouvel et puissant auxiliaire. — Dira-t-on que la France n'a que faire de s'engager dans une pareille aventure et de porter son ambition si loin? On aurait pu, il y a vingt ans, tenir ce langage; aujourd'hui, bien aveugles ceux qui n'aperçoivent pas le mouvement irrésistible qui entraîne l'Occident vers l'Orient! Bornéo, Sumatra, Mindanao, ces grandes îles encore sauvages, sont appelées à devenir de magnifiques colonies. Encore un peu de temps, l'Europe les pénétrera de toutes parts, et la piraterie malaise, noyée dans les flots toujours montans de la civilisation, aura disparu.

C. LAVOLLÉE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1853.

Le dénouement que l'Europe attend, que tout le monde appelle de ses vœux dans les complications survenues en Orient, doit-il donc être le fruit de la lassitude? Est-il destiné à être moins une conclusion nette et franche de ce différend malheureux qu'un compromis arraché à un besoin universel de paix, habilement ou péniblement combiné de manière à tout sauver sans rien engager, et poursuivi encore longtemps à travers toutes les obscurités et les détours de multiples négociations? Il faudrait presque le croire, à voir par quelles phases successives passe la question orientale, comment elle se traîne d'incidens en incidens, éveillant toutes les conjectures sans en justifier aucune, et faisant à chaque semaine, à chaque jour sa part d'incertitude et d'anxiété, sans laisser voir jusqu'ici bien clairement où elle aboutira. Depuis bien des jours déjà, on parle d'une pacification prochaine. Douloureusement éprouvée par toutes ces incessantes péripéties du différend turco-russe, qu'on pourrait plutôt appeler russo-européen, l'opinion publique s'est remise à compter sur un dénouement favorable, par cela même que le dénouement contraire n'avait point éclaté dans des circonstances qui semblaient le rendre inévitable. Rien n'est assuré pourtant, rien surtout ne justifierait une trop complète illusion. La réalité est que cette pacification, tout le monde la désire; plus on avance, plus on compte sur l'impossibilité de la guerre, plus on répugne à ce recours suprême à la force. Quant au fond même des choses, il n'en reste pas moins deux difficultés singulièrement graves à vider pour arriver à une solution pleinement rassurante; la première indubitablement, c'est la recherche d'un moyen propre à terminer le différend lui-même, et ici il ne s'agit de rien moins que de concilier les intimations solennelles faites par la Russie avec les refus également solennels opposés par la Turquie, appuyée en cela par l'Europe. La seconde difficulté, inséparable de la première aujourd'hui, et qui en est la conséquence, est celle de savoir comment et à

quel moment s'opérera l'évacuation des principautés danubiennes. Sans prétendre pénétrer les secrets des chancelleries, il est bien permis de croire qu'aucune d'elles n'a adhéré à ce droit nouveau, d'après lequel l'invasion d'un territoire ne serait pas un fait de guerre. C'est donc probablement sur ces bases que reposent les négociations en ce moment nouées entre les grands centres diplomatiques de l'Europe. C'est dans ces termes que les dernières nouvelles laissent encore la question des affaires d'Orient.

Peut-être s'est-on un peu hâté de croire à une multitude de propositions et de combinaisons diverses, à des acceptations prématurées du tsar. Il n'est point de jour qui n'ait eu son projet, l'un éclos à Constantinople, l'autre à Vienne, celui-ci à Paris ou à Londres, et, pour tout dire, la télégraphie privée, en multipliant les nouvelles, n'est point sans avoir aidé à la confusion. Dans tout cela, ce qu'il y a de plus vrai, c'est un effort réel, un incontestable travail de la diplomatie pour arriver à trouver une transaction de nature à être proposée à la Russie. Maintenant, que cette proposition prenne la forme d'une démarche directe de la Porte ottomane, d'une médiation de l'Autriche, d'une dernière tentative essayée par l'Angleterre et la France, qu'importe quand le fond est le même, lorsque toutes les pensées tendent au même but? Ainsi, dans cette période nouvelle dont l'occupation des provinces du Danube est le point de départ, les puissances occidentales n'ont cessé de garder leur attitude conciliante et modératrice. On pourrait même ajouter que la question a fait un pas dans ce sens, en montrant l'Autriche et la Prusse réunies à la France et à l'Angleterre pour tenter aujourd'hui un suprême effort. Si le gouvernement français, par une dépêche rendue publique et parfaitement nette, a cru devoir opposer une réponse nouvelle à la seconde note-circulaire de M. de Nesselrode, il ne laissait pas moins la porte ouverte à toute transaction. Quant à la Turquie elle-même, principalement intéressée dans cette triste affaire, au point où en sont les choses, quelle est sa situation? Il est évident que des influences bien contraires travaillent ce malheureux empire : d'un côté, il y a le vieux fanatisme turc qui se révolte contre la pression exercée par la Russie et n'aspire qu'à courir les chances inégales de la lutte; de l'autre, il y a ce sentiment de prévoyance qui ne voit le salut de l'empire que dans la paix maintenue sous les auspices de l'Europe. Il n'est point surprenant que ces influences se retrouvent dans l'entourage du sultan et jusque dans son conseil : de là naissait tout récemment à Constantinople une crise ministérielle qui pouvait avoir les conséquences les plus graves. Les tendances belliqueuses et les tendances plus pacifiques se sont un moment heurtées; la victoire est restée quelques heures indécise, à ce qu'il semble. Heureusement l'homme d'état qui représente le mieux les influences européennes, Reschid-Pacha, est resté au pouvoir. C'était au premier bruit de l'invasion des principautés qu'éclatait cette crise. Le divan s'est borné à sauvegarder son droit par une protestation contre l'agression de la Russie. On ne saurait certes demander plus de modération dans un document de ce genre; la réserve y est poussée à l'extrême, le sentiment du droit y parle le langage le plus humble. La Turquie proteste, il est vrai, en ne faisant l'abandon d'aucun principe; mais elle proteste comme un état qui ne demande pas mieux que d'entrer dans tous les accommodemens compatibles avec son indépen-

dance et sa plus stricte dignité, de telle sorte que dans toutes les paroles soit de la Porte ottomane, soit de la France et de l'Angleterre, il y a toujours la paix au fond. Dans les paroles de la Russie même, il y a la paix; seulement dans ses actes, on n'est nullement fondé jusqu'ici à croire qu'il y ait autre chose que l'intention d'aller jusqu'au bout, ce qui ne serait point précisément tout à fait la paix, on en conviendra.

Or c'est là un fait à remarquer, lorsqu'on veut apprécier l'ensemble de cette crise prolongée qui a mis soudainement en lutte la politique russe et l'intérêt européen. S'il est quelque chose de frappant, c'est la diversité d'attitude des puissances qui ont eu à prendre une position, à professer une politique et à la pratiquer. Nous savons bien qu'on a essayé de déplacer les situations, de changer les rôles, en rejetant la responsabilité d'une agression sur la France et sur l'Angleterre. Sur ce point, il y a une impression universelle qui répond mieux même que les protocoles. Dans le fait, quelle a été la politique de la Russie? Depuis le premier jour où le prince Menchikof a paru à Constantinople, elle s'est présentée moins comme une négociatrice que comme une suzeraine revendiquant son droit sur un vassal insoumis. Elle a imposé des lois sans en tolérer la discussion. Elle a multiplié ses armemens, fait appareiller ses flottes, mis ses troupes en mouvement; elle a menacé la Turquie de l'invasion d'une partie de son territoire, et au jour dit l'armée russe est entrée dans la Valachie et la Moldavie, où elle est encore. Les généraux du tsar ont même interdit la publication dans les principautés des firmans du sultan par lesquels se trouvaient confirmés les priviléges de la religion grecque. La Russie étend son action jusqu'en Perse pour susciter un ennemi de plus à la Turquie; partout elle se sert des deux leviers les plus puissans qu'on puisse mettre en jeu, — l'instinct de nationalité et l'instinct religieux. Nous ne prétendons pas dire que la Russie voulait la guerre, et qu'elle n'est point encore aujourd'hui disposée à la paix; mais enfin on pourrait s'y tromper. Quelle a été au contraire la politique de l'Europe occidentale? La France et l'Angleterre, en défendant ce qu'elles considéraient à juste titre comme un intérêt universel, n'ont cessé d'interposer leur action modératrice. En appuyant la Turquie, elles l'ont poussée dans la voie des concessions. Bien mieux, si la Russie se fût contentée du fait de son immense protectorat religieux sans prétendre lui donner le caractère d'un droit sanctionné et étendu par un nouveau traité international, elles n'eussent rien dit peut-être. Tandis que le gouvernement russe envoyait son armée vivre dans les provinces moldo-valaques un peu comme en pays conquis, l'Angleterre et la France entretenaient et entretiennent encore à grands frais leurs flottes dans les eaux de l'Orient, et l'invasion de ces provinces n'était considérée par elles que comme une occasion de négociations nouvelles. Depuis quelques mois, on pourrait presque dire que la paix est littéralement sollicitée de l'empereur Nicolas, et quand nous nous servons de ce mot, c'est qu'il y a de l'honneur dans ces sollicitations mêmes, quand elles émanent de pays comme l'Angleterre et la France et qu'elles ont pour but la paix du monde. Mais il est bien clair qu'une telle situation ne saurait se prolonger, parce qu'alors en vérité elle se prolongerait dans des conditions trop inégales, la Russie ne concédant rien, poursuivant les desseins de sa politique sans rencontrer au-

cun obstacle efficace, l'Europe concédant tout sans parvenir même à rendre la paix moins incertaine. C'est ce qui doit d'autant plus faire hâter la marche des négociations actuellement pendantes, et s'il est vrai, comme on le dit aujourd'hui, que la Turquie ait accepté les bases proposées par l'internonce d'Autriche, M. de Bruck, et approuvées par les représentans des autres grandes puissances, c'est bien le moins qu'on doive attendre une prompte solution. Jusqu'ici d'ailleurs, ce que l'on peut savoir de ces bases ne semble nullement en contradiction avec ce qu'on a déjà fait pour le maintien de la paix du continent; elles sont peut-être une fin, et c'est beaucoup dire. Dans tous les cas, l'Europe, ce nous semble, doit retirer de cette crise quelque durable enseignement. Elle se retrouve tout à coup en présence d'une question qu'elle avait un peu oubliée au milieu de tant d'autres problèmes redoutables. Le malheur est que, quand rien ne remue en Orient, on n'en parle pas, on se remet à croire à l'intégrité de l'empire ottoman comme à un article infaillible du code des nations; qu'un incident inattendu éclate, on s'aperçoit bientôt que la question a fait du chemin sans nous, souvent contre nous, et il se trouve que cette intégrité solennellement inscrite dans le droit international tend de plus en plus à n'être qu'un mot dépourvu de toute réalité.

De quelque manière, en effet, que se dénoue la crise présente, la question d'Orient n'en subsiste pas moins dans toute sa gravité. Les événemens récens eux-mêmes ne font que rendre cette vérité plus palpable, et c'est là ce qu'ils ont d'instructif, d'utile pour l'Europe. Si l'empire ottoman n'était qu'un état faible, ce ne serait rien, les états faibles peuvent avoir leur place dans le système du monde. Le malheur de la Turquie, c'est qu'elle est un grand état sans cohésion et sans unité, condamné à mourir de son principe même ou à faire appel, pour se rajeunir, à un autre esprit, à une autre civilisation qui doit achever de le dissoudre pour donner naissance à quelque chose d'entièrement nouveau. Il se peut qu'on parvienne aujourd'hui à préserver matériellement la Turquie; mais compte-t-on avec l'imprévu? Demain un incident nouveau peut naître : ces populations chrétiennes, sur lesquelles l'empereur de Russie cherche à étendre sa protection, peuvent se soulever; de son côté, le fanatisme turc peut tenter un effort désespéré pour ressaisir son ascendant violent; le gouvernement lui-même, animé d'intentions équitables et libérales, peut être pris entre ces deux élémens redoutables pour lui; la dissolution peut prendre toutes les formes, être ajournée de cinquante ans, être précipitée en un jour. Aussi s'attache-t-il un singulier intérêt au mouvement de ces populations grecques qui grandissent dans l'empire et en sont la portion la plus vivace. Ces races, qui se comptent par millions d'hommes, sont visiblement destinées à jouer un grand rôle dans les transformations possibles de l'Orient; elles le sentent, et il ne faut point s'étonner que les dernières complications aient éveillé en elles les impressions les plus vives. Ces événemens frappent leur imagination, surexcitent en elles l'instinct de nationalité, le sentiment religieux, et il ne faudrait pas beaucoup aujourd'hui sans doute pour les pousser à quelque tentative d'affranchissement. C'est là peut-être pour elles le danger le plus sérieux. Céder aux séductions de la Russie, ce ne serait que changer de joug et livrer l'avenir. Précipiter en ce moment la dissolution de la Turquie, c'est soulever une autre question, celle de savoir

ces populations sont aptes à recueillir l'héritage de la domination ottomane. L'intérêt des chrétiens orientaux n'est-il pas plutôt de se préparer à recueillir cet héritage? Le jour où les populations grecques, par leur développement moral, intellectuel, civil, réuniraient les conditions d'une nationalité compacte et forte, la question d'Orient, il faut en convenir, aurait fait un grand pas et se présenterait sous une face nouvelle. Quoi qu'il en soit de cette idée d'un empire grec qui échauffe aujourd'hui plus d'une imagination en Orient, et qui a produit déjà plus d'une brochure dans le jeune royaume hellénique, ces espérances, aussi bien que les crises de l'empire turc, sont des symptômes sur lesquels l'Europe doit avoir l'œil fixé désormais, non certes pour aider à aucune combinaison factice, non pour ébranler d'une main ce qu'elle est forcée d'étayer périodiquement de l'autre, mais pour faire sa part à l'intérêt occidental dans toutes les transformations que la force invincible des choses peut faire naître.

De tels problèmes sont certainement la plus puissante diversion que le caprice des événemens puisse jeter parfois dans la vie intérieure d'un pays. Ce n'est pas seulement sur les esprits d'élite, inclinés par nature vers l'étude des spectacles politiques, qu'ils exercent leur influence; ils réagissent sur tout, sur le mouvement de chaque jour, sur le développement des affaires et des intérêts qu'ils ralentissent, et par là ils deviennent une préoccupation universelle, même chez bien des gens qui ne se soucient point autrement du Grand-Turc. Il en est ainsi en France depuis quelque temps, nous l'avons déjà remarqué, et il en sera ainsi tant qu'il restera quelque incertitude. Qu'a-t-il fallu, il y a peu de jours, sinon pour balancer l'intérêt des événemens d'Orient, du moins pour fixer assez vivement l'attention publique? C'est une coïncidence singulière qui, à côté de ces questions souveraines de la paix ou de la guerre, du développement et de l'équilibre des peuples, est venue placer une question d'un genre bien différent, vulgaire en apparence et touchant néanmoins à l'existence matérielle tout entière du pays. On s'est demandé un moment si la France n'était point menacée d'une disette. La rigueur et l'inconstance de la saison ont fait craindre une insuffisante récolte. Heureusement ces craintes sont dissipées aujourd'hui, et si l'approvisionnement probable de la France n'égale point ce qu'il est dans les années abondantes, il suffit pour ne laisser place à aucune inquiétude sérieuse. On n'ignore pas quelle influence peuvent exercer parfois ces questions de subsistances sur l'état politique du pays. Ce serait beaucoup dire sans doute que de signaler, comme le fait l'auteur d'un mémoire récent, une sorte d'intime lien entre les périodes de disette et les époques les plus agitées de notre siècle. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a soixante ans la révolution française commençait sous l'empire d'une famine, et qu'on échappait à peine à une des plus rigoureuses années, lorsque éclatait la catastrophe de 1848. Ce n'est pas seulement en France au surplus qu'on a pu craindre une insuffisance de grains; il en est de même en Italie; et en Espagne, depuis bien des mois déjà, il y a une province tout entière, la Galice, qui est en proie à une affreuse famine, à laquelle on n'a pu porter encore remède. Étrange contraste pourtant qui est fait pour diminuer un peu l'orgueil de notre triomphante civilisation! Le genre humain est en perpétuel enfantement de toute sorte d'inventions;

il multiplie les spectacles merveilleux, il réduit les élémens à l'état d'esclaves obéissans. Ne découvrait-on pas récemment encore le moyen de labourer, de bêcher la terre à la vapeur? La civilisation fait de l'homme le roi de la création. Voici pourtant qu'un jour ce triste roi, qui a des chemins de fer, des télégraphes électriques, est exposé à la famine au milieu de ces spectacles grandioses, pour peu que l'inclémence de l'air frappe accidentellement une moisson de stérilité! L'homme découvrira, s'il faut, le moyen de faire son pain à la vapeur; il n'y a que ce petit grain, premier élément de sa nourriture, qu'il ne peut faire. Quoi qu'il en soit, s'il n'y avait point à craindre une famine réelle en France, c'était du moins une disette ou une insuffisance de récolte à laquelle on a fort heureusement échappé; mais ne reste-t-il point aujourd'hui au gouvernement à rechercher comment il pourrait prévenir ces crises de subsistances par quelque réforme de notre législation sur les céréales? On sait quel est le régime auquel est soumis le commerce des grains: c'est celui d'une échelle mobile, d'après laquelle les droits d'importation et d'exportation s'élèvent ou s'abaissent suivant l'élévation ou l'abaissement des prix sur le marché national. Ce mécanisme ingénieux est-il toujours efficace? offre-t-il toujours une sécurité complète au commerce? C'est là une question. Le remède est bien simple, disent les économistes : c'est la liberté entière du commerce. Oui, mais alors c'est l'agriculture nationale qui souffrira; on aura déplacé le mal sans le guérir, et ce seront les propriétaires, les agriculteurs qui seront quelque peu réduits à la famine. La meilleure économie politique, il nous semble, est celle qui, sans esprit de système, chercherait à concilier ces divers intérêts, celui de la production nationale et celui de l'alimentation publique.

Les problèmes d'économie politique ne sont pas les seuls qui préoccupent de notre temps. Tous les problèmes d'économie sociale ont été l'objet des plus savantes études et souvent des plus attentifs, des plus intelligens essais d'application. On sait notamment combien tout ce qui touche aux réformes pénitentiaires a produit de recherches et d'expériences. Peut-être même est-on arrivé parfois à des raffinemens philanthropiques qui éloignaient du but des lois pénales. Récemment encore il s'élevait une savante discussion sur la déportation au sein de l'Académie des Sciences morales, où figurait lord Brougham comme témoin des résultats du régime appliqué par l'Angleterre à ses condamnés. Nous n'avons pas le dessein d'entrer dans ce débat, qui embrasse, à vrai dire, toutes les conditions du système pénal. En général, de nos jours, il est une idée dont on se préoccupe singulièrement au sujet des hommes que la loi a frappés, c'est l'idée de leur réhabilitation. Nous ne savons jusqu'à quel point cette réhabilitation est possible, et si elle n'est pas toujours un fait exceptionnel lorsqu'il s'agit de condamnés arrivés à l'âge où le crime laisse des traces profondes; mais une des dispositions les plus salutaires et les plus généreuses de la législation pénitentiaire à coup sûr est celle qui réalise cette pensée à l'égard des jeunes condamnés. C'est un devoir pour la société de chercher quelque remède à cette triste précocité du crime ou du vice, d'enlever ces âmes qui ont à peine vécu à l'influence du mal, et de leur donner, s'il se peut, une direction meilleure. Tel est le but de la législation qui organise tout un régime spécial pour les jeunes détenus en les

mettant à part des autres condamnés, en les assujettissant au travail, en leur accordant le bienfait d'un enseignement professionnel, de l'éducation religieuse et morale. Chose douloureuse à avouer, la même progression qui existe en général dans le nombre des crimes en France se retrouve encore ici parmi ces jeunes coupables. De 1846 à 1850, le nombre des enfans soumis à la détention correctionnelle était huit fois plus fort que de 1826 à 1830. Voilà ce qui ressort d'une intéressante statistique consacrée par un inspecteur des prisons, M. Paul Bucquet, à cette malheureuse tribu d'enfans tombés dans le mal. C'est la restauration qui a commencé la réforme du régime appliqué aux jeunes détenus; depuis, des mesures successives ont développé la même pensée jusqu'en 1850, où une loi était votée sur l'éducation et le patronage des enfans condamnés. Ce n'est point l'état seul, du reste, qui s'est proposé cette œuvre de moralisation des jeunes détenus. On connaît les colonies de Mettray, de Petit-Bourg, de Saint-Ilan, d'Ostwald, fondées et dirigées par de simples particuliers auxquels sont remis les jeunes enfans condamnés. Là ne s'arrête point encore la sollicitude dont les détenus sont l'objet. Au moment où ils sortent des colonies correctionnelles, ils sont reçus par des sociétés de patronage qui se chargent de les placer et peuvent ainsi travailler à compléter leur régénération morale. Reviennent-ils tous au bien sous l'influence permanente et bienfaisante de la règle, du travail et de l'éducation religieuse? Il en est malheureusement chez qui le vice semble inné. Ceux-là ne font que sortir des colonies correctionnelles pour passer bientôt dans les prisons. Il en est d'autres aussi dont le cœur s'épure dans une atmosphère meilleure, et dont la nature reprend sans effort le pli de l'honnêteté et du bien. Ainsi s'accomplit obscurément une œuvre utile et inspirée par la plus noble et la plus morale des pensées, celle d'arracher des enfans aux contagions, aux funestes exemples, à cette inexorable logique du crime ou du vice qui conduit si souvent jusqu'au bout ceux qui ont succombé une première fois.

C'est par des œuvres de ce genre après tout que se manifeste ce qu'il y a de meilleur dans la vie sociale contemporaine. Ce n'est pas que cet instinct universel d'amélioration, de réhabilitation, de régénération n'ait lui-même ses illusions et ses piéges; mais enfin il peut aboutir, comme ici, à des résultats pratiques, et il reste toujours une des tendances les plus caractéristiques de notre temps. Cette tendance, on peut la retrouver dans le domaine intellectuel, avant même de la voir passer dans le domaine des expériences publiques; elle a donné naissance à toute une littérature sociale dont le mouvement est aujourd'hui suspendu. Que reste-t-il à la place dans le monde intellectuel? Le cours des choses ramène les esprits aux essais de l'imagination, aux études de l'histoire, à l'observation du passé, — et ce passé lui-même, dans ce qu'il a de glorieux, de frivole ou de terrible, n'est-il pas un perpétuel enseignement? C'est toujours pour la littérature un des objets les plus sérieux et les plus élevés d'étudier la société dans ce qu'elle a été, de la suivre dans ses phases diverses et ses transformations, de surprendre les changemens qui s'opèrent dans les mœurs comme dans la vie politique, de comparer les époques qui se succèdent et s'enchaînent. Il est surtout deux momens de la société française, bien différens quoique bien rapprochés l'un de l'autre, et que deux

livres récens remettaient sous nos yeux en même temps, comme pour rendre le contraste plus saisissant. Ces deux momens sont la période qui a précédé immédiatement la révolution et la terreur; ces deux ouvrages sont un livre de *Mémoires* d'une femme d'esprit de l'ancienne société française, de la baronne d'Oberkirch, et la suite de l'*Histoire de la Convention nationale* de M. de Barante. Mais qu'était-ce donc que la baronne d'Oberkirch? C'était une personne née d'une grande famille alsacienne, ayant vécu dans l'intimité des princes de Montbéliard-Wurtemberg, conduite plus tard à Paris et naturellement amenée à figurer dans le plus grand monde. La baronne d'Oberkirch avait été l'amie intime de cette princesse de Wurtemberg qui fut la femme du grand-duc, depuis empereur Paul de Russie. Cette amitié s'était continuée et entretenue par une correspondance assidue. Lors du voyage fait en France en 1782 par le grand-duc et la grande-duchesse de Russie, sous le nom du comte et de la comtesse du Nord, la baronne d'Oberkirch était là, elle assistait à toutes les réceptions, à tous les spectacles de la cour; elle était vue avec faveur par la reine. En 1784 et 1786, elle renouvelait ses voyages à Paris. C'était assurément une femme d'esprit, observant bien, racontant simplement, n'oubliant rien surtout. Ses *Mémoires*, qui embrassent une vingtaine d'années jusqu'à 1789, perdent sans doute en venant après tant d'autres publications de ce genre. Leur intérêt est de reproduire encore une fois tout ce monde brillant et frivole marqué déjà au front du signe inexorable. Encore quelques années à peine, et parmi tous ces personnages dans la familiarité desquels vous fait entrer l'auteur de ces *Mémoires*, quel est celui qui survivra? quel est celui qui répondra à l'appel? Les femmes elles-mêmes auront disparu dans la tempête, Marie-Antoinette comme la princesse de Lamballe. Le grand-duc Paul, l'époux de Marie Federowna, devenu empereur, sera, lui aussi, mort assassiné. Au milieu des frivolités de son récit, la baronne d'Oberkirch du reste laisse percer parfois le pressentiment des catastrophes prochaines. En écrivant les noms des grands seigneurs de la cour, elle ajoute : « Je les trace avec un plaisir mélancolique, sait-on ce qui arrivera? » Et quand elle clôt ses *Mémoires*, juste en 1789, sous le coup de la prise de la Bastille et des désordres révolutionnaires qui envahissent jusqu'au comté de Montbéliard, elle ne peut s'empêcher de dire : « Nos enfans sont venus au monde dans un triste moment! » C'est là que s'arrête la baronne d'Oberkirch dans son récit.

Allez un peu plus loin maintenant, vous assisterez à la tragédie, vous verrez toute cette société s'abîmer dans ce gouffre sanglant où pénètre M. de Barante, la lumière de l'histoire à la main; vous verrez à l'œuvre le plus gigantesque effort de destruction auquel il ait été donné à l'homme d'assister. Le mérite de l'*Histoire de la Convention nationale*, aujourd'hui terminée, c'est de raconter simplement, nettement, cette effroyable époque, c'est de montrer tous ces hommes dans leur petitesse réelle, dans leur orgueil sanguinaire, dans leurs contradictions. Ils n'étaient point, certes, aussi grands qu'on se plaît à le dire souvent par une étrange manie d'apothéose rétrospective. On a imaginé de créer, pour expliquer ce temps, une sorte de fatalité grandiose et terrible. Dans la réalité, c'était une lutte forcenée d'hommes aveuglés par la fureur et par le sang, et qui, après avoir détruit tout ce qu'ils trouvaient devant eux, finissaient par se détruire les uns les autres, sauf à dire comme

Lebon après les plus exécrables forfaits : « J'ai été bon père, bon fils, bon époux, bon ami. » Sait-on comment Saint-Just, ce jeune et féroce sectaire qui se croyait un Lycurgue, définissait la république? : « Vous avez voulu la république, disait-il naïvement; ce qui constitue une république, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé. » Et de fait n'était-ce point la destruction qui régnait souverainement? C'est ce que Saint-Just appelait *bronzer la liberté*, et ce jeune insensé, qui, par un incompréhensible mystère de la Providence, tenait un pays comme la France sous son joug, qui faisait décréter la spoliation et la mort, ajoutait gravement au bout de ses lugubres programmes: « Mettez le bon sens et la modestie à l'ordre du jour! » Non, il n'y avait heureusement dans ces hommes nulle grandeur, si ce n'est celle du crime. La véritable grandeur, ainsi que le remarque justement M. de Barante, elle était dans les armées, dans ces soldats qui faisaient obscurément leur devoir, dévorant leurs amertumes et cherchant souvent la mort pour échapper aux spectacles qu'ils laissaient derrière eux. Là où était la grandeur encore, c'est dans les prisons regorgeant de victimes. Le malheur développait une élévation singulière de sentimens et une sorte de fierté méprisante pour la mort et pour les bourreaux. Toutes les classes du reste se trouvaient représentées et confondues, et l'infortune créait entre elles, d'une manière plus noble et plus sûre, cette égalité que les despotes révolutionnaires imaginaient imposer à la société par leurs décrets. Une des histoires les plus curieuses serait celle des prisons pendant la révolution. M. de Barante en retrace quelques traits. On y retrouverait bien des exemples de courage, bien des incidens bizarres et fort peu de faiblesses. Il n'est pas jusqu'aux natures les plus abjectes elles-mêmes qui ne se relevassent sous le couteau, témoin cette fille de joie dont M. de Barante rappelle l'histoire, et qui disait à ce pauvre duc du Châtelet, lequel se lamentait un peu trop : « Fi donc! monsieur le duc, sachez que ceux qui n'ont pas de nom en gagnent un ici, et que ceux qui en ont un doivent savoir le porter! » Chaumette avait eu l'infamie de vouloir faire monter cette fille sur la même charrette que Marie-Antoinette, et comme on lui demandait ce qu'elle aurait fait, elle répondait : « J'aurais bien attrapé les coquins; je me serais jetée à ses pieds, et ni bourreau ni diable ne m'auraient fait relever. » Étrange spécimen des bizarreries de ce bouleversement social dans lequel était plongée la France! Au fond, un des plus déplorables effets de la révolution française, c'est que par ses crimes elle a laissé de profondes plaies morales, politiques, intellectuelles dans notre pays. Plus que tout autre régime, elle a mis la force en honneur; elle en a donné l'exemple, et elle a créé la nécessité de recourir à une force d'un autre genre qui pût protéger contre elle. Elle a fait douter de la liberté, c'est son plus grand crime au point de vue politique, et c'est là le motif de l'insurmontable répugnance que ressentent pour elle tous les esprits virils : c'est ce qui fait aussi que nous ne sommes pas tenus de professer un grand respect pour la révolution, en quelque pays qu'elle se produise de notre temps.

C'est là un ordre d'épreuves d'où pour son malheur la Suisse n'est point sortie encore. Depuis que le radicalisme domine les cantons helvétiques, il s'est arrangé au pouvoir de manière à ne pas quitter si aisément la place, et

il n'en est point à faire sentir à ces populations ce que coûte son tenace despotisme. N'est-ce point de là, à vrai dire, que naissent les complications extérieures elles-mêmes qui se sont élevées dans ces derniers temps entre la Suisse et l'Autriche? Quelles sont les raisons de ces difficultés? Ce sont des actes révolutionnaires du gouvernement du Tessin, ce sont les complicités de ce gouvernement avec les agitateurs de la Lombardie. Il est vrai que ces complicités sont niées. Jusqu'ici cependant, les mesures de rigueur prises par l'Autriche contre le canton du Tessin n'ont point cessé; le blocus continue. Tel est encore l'état de la question d'après le récent exposé fait par le gouvernement suisse à l'assemblée fédérale, qui s'est réunie il y a peu de temps. L'assemblée fédérale a eu à s'occuper à peu de jours de distance de deux affaires qui dominent aujourd'hui encore la situation de la Suisse. La première est le différend avec l'Autriche. Deux propositions étaient en présence, — l'une émanant de la commission de l'assemblée, et consistant à laisser au conseil fédéral le soin de terminer un conflit nuisible à tous les intérêts; — l'autre venant des radicaux et invitant le conseil fédéral à insister auprès du gouvernement autrichien pour qu'il mît fin aux mesures exceptionnelles dont le Tessin est l'objet, sauf à aviser dans le délai d'un mois, s'il n'était pas fait droit à cette demande. C'était très probablement le moyen d'aggraver encore ces difficultés; aussi est-ce la proposition de la commission du conseil national qui a été adoptée, et dans ces termes les négociations qui se poursuivent peuvent atteindre leur but. Sans qu'une telle intervention ait aucun caractère officiel, il est possible que l'Angleterre et la France aident à ce résultat et facilitent un arrangement de nature à faire cesser un état de choses principalement nuisible à coup sûr pour la Suisse et pour le canton du Tessin. La seconde affaire dont avait à s'occuper le conseil national suisse, c'est la situation du canton de Fribourg. On se souvient des scènes qui se sont fréquemment renouvelées dans ce malheureux canton, courbé depuis 1848 sous le joug radical, — des efforts tentés par les populations pour obtenir un gouvernement plus conforme à leurs vœux, des pétitions nombreuses adressées à l'assemblée fédérale pour demander la révision de la constitution cantonale. D'un autre côté, on n'a point oublié qu'à la suite de l'insurrection du 22 avril le conseil fédéral avait cassé les décisions d'une cour martiale saisie de cette affaire par les autorités de Fribourg. Cette résolution, qui semblait fort simple, a soulevé pourtant les colères radicales. Il en est résulté que l'assemblée fédérale s'est trouvée en même temps saisie de pétitions continuant à demander la révision de la constitution de Fribourg, et de réclamations contre l'acte qui avait cassé les arrêts de la cour martiale. Le conseil national a vu sans doute un moyen de se tirer d'affaire en renvoyant ensemble conservateurs et ultra-radicaux, et en définitive il a voté l'ordre du jour sur les pétitions concernant la révision de la constitution fribourgeoise en même temps qu'il sanctionnait la décision sur les arrêts de la cour martiale. Il reste maintenant à savoir si les mécontentemens profonds qu'excite la domination radicale dans le canton de Fribourg ne produiront pas de nouveaux troubles. Et si après avoir épuisé toutes les voies légales, après avoir manifesté leurs vœux sous toutes les formes par des pétitions, par des élections conservatrices, sans rien obtenir, ces populations se laissaient de

nouveau aller à tenter de se faire justice par l'insurrection; quelles raisons sérieuses aurait-on à leur opposer? Le radicalisme triompherait encore peut-être, puisqu'il est en possession de tous les moyens de gouvernement, soit; mais plus il s'imposera par ces moyens violens, plus il deviendra manifeste qu'il n'est que le plus odieux et le plus injustifiable despotisme, ne pouvant se soutenir que par la force qui lui a servi à s'emparer de la Suisse.

Le triste effet du radicalisme révolutionnaire, c'est qu'il compromet tout ce qu'il touche; toutes les questions dont il s'empare s'enveniment, les contrées qu'il envahit sont saisies d'un malaise violent et permanent. Un des avantages, au contraire, des pays exempts de ce fléau, c'est de pouvoir envisager avec calme et maturité les questions les plus graves qui s'offrent à leurs délibérations. La Hollande, on le sait, est depuis quelques jours en face d'une de ces questions. Le projet présenté par le cabinet de La Haye pour régler la surveillance de l'état sur les communions religieuses n'a point cessé de préoccuper les esprits. Les catholiques, comme cela est naturel, adressent aux chambres des pétitions contre ce projet; les protestans signent des adresses en faveur de la loi; en un mot, c'est tout un mouvement religieux qui se produit néanmoins sans agitation extérieure dans le pays, et comme c'est là pour le moment la plus vive, sinon l'unique préoccupation publique, il est tout simple que les incidens parlementaires en portent la trace. Il s'est élevé récemment à la seconde chambre une interpellation qui se rattachait de fort près aux questions actuellement en discussion. Le ministre des affaires catholiques du cabinet hollandais, M. de Lightenvelt, a reçu, il y a peu de temps, la mission de se rendre à Rome, et, pendant son absence, la direction des affaires du culte catholique a été confiée à un de ses collègues qui n'est point de cette religion. C'est sur ces deux points que portait l'interpellation de la seconde chambre. M. Dommer van Poldersveldt demandait au ministre des affaires étrangères d'abord quelle était la nature de la mission de M. de Lightenvelt, et en outre pour quel motif la direction des affaires catholiques avait été confiée à un ministre non-catholique. Au fond, cette dernière question ne pouvait avoir une grande importance, l'absence de M. de Lightenvelt n'étant que momentanée. Quant à la nature même de la mission du ministre des affaires catholiques, le chef du cabinet, M. Van Hall, a répondu que M. de Lightenvelt s'était rendu à Rome pour empêcher que le saint père ne pût concevoir des impressions défavorables au sujet de la loi sur la surveillance des cultes, en d'autres termes, pour fournir probablement toutes les explications nécessaires au saint-siége et pour s'entendre avec lui. Il est difficile, on le conçoit, de savoir quel sera le résultat de la mission de M. de Lightenvelt. Maintenant c'est la loi même qui reste à discuter, et ici commencent les divergences dont le rapport de la commission de la chambre offre le complet résumé. Nous ne saurions, bien entendu, énumérer les opinions diverses qui ont pu se produire. Il suffit de connaître les deux nuances principales. Sur quoi s'appuient les adversaires de la loi? Ils invoquent l'article 164 de la constitution, qui accorde la pleine liberté de la profession religieuse en tout ce qui n'est point une attaque contre la société ou contre ses membres individuellement. Si l'état a la faculté de s'immiscer dans l'organisation des communions religieuses, à quoi aboutit cette liberté? La disposition fondamen-

tale, d'après laquelle le roi veille à ce que tous les cultes restent dans la limite des lois, n'a et ne peut avoir, selon les adversaires du projet, aucun caractère préventif, qui serait d'ailleurs incompatible avec la stipulation constitutionnelle. Que disent, au contraire, les partisans de la loi? Ils soutiennent que l'article de la constitution ne s'applique qu'aux individus, à la famille, au culte pratiqué dans l'enceinte domestique. Quant au culte public, c'est l'article suivant qui le règle, et l'article 165 de la constitution ne parle plus de liberté absolue, mais de protection égale accordée par l'état à toutes les communions, d'où naît pour le gouvernement le droit d'intervenir dans l'organisation des cultes. Il faudrait ajouter à ce rapide exposé bien des avis intermédiaires. Cela suffit, il nous semble, pour donner une idée de la nature de la discussion qui va prochainement s'ouvrir dans les chambres de La Haye. La Hollande a donné assez de preuves de modération et de sagesse pour que ces débats soient moins à redouter qu'ailleurs, et pour qu'il soit permis de penser que de toutes ces difficultés d'un moment le principe de la liberté religieuse sortira intact et de nouveau confirmé en quelque sorte par la conscience publique.

En Danemark, les affaires qui depuis si longtemps occupent le pays et l'Europe ont reçu une solution que cette fois l'on peut regarder comme définitive. On se rappelle qu'en mai 1852, les puissances intéressées dans la question, le Danemark, l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Prusse, la Russie et la Suède, avaient signé à Londres un traité destiné à régler la succession danoise dans l'éventualité prévue de l'extinction de la dynastie régnante. Ce traité appelait à l'hérédité présomptive, ainsi que sa descendance masculine, le jeune duc Chrétien de Gluksbourg, issu par son père de la ligne mâle des rois de Danemark et très proche parent par sa mère du roi actuellement régnant; mais par un protocole signé à Varsovie, entre le cabinet de Copenhague et celui de Saint-Pétersbourg, il avait été convenu qu'en renonçant à ses prétentions sur les portions des duchés qui pouvaient lui revenir en cas de dissolution de la monarchie danoise, le tsar se réservait toutefois d'être admis à les faire valoir le jour où la ligne mâle de Gluksbourg viendrait à son tour à s'éteindre. On pourrait donc concevoir que la famille de Holstein-Gottorp, dont l'empereur de Russie est le chef, fût un jour admise à régner sur une portion des duchés. Or, le traité de Londres ayant d'autre part établi que les diverses provinces de la monarchie forment un tout indivisible, n'y avait-il pas lieu de craindre que le trône danois ne se trouvât ainsi ouvert, dans un cas donné, aux souverains de Russie? Voilà ce que le parti national tout entier pensa dès le premier moment en Danemark. Quand le ministère vint demander aux chambres de donner leur assentiment officiel au traité de Londres, il rencontra donc une opposition non équivoque. Dans le pays comme dans le parlement, il y eut un mouvement très marqué d'inquiétude, et soit que le cabinet lui-même partageât jusqu'à un certain point ces inquiétudes, vivement exprimées par les organes de la presse, soit qu'il ne voulût que rassurer le pays, il avait cru devoir prendre l'opinion des puissances signataires du traité de Londres sur la manière dont ce traité devait être compris quant au point devenu l'objet des alarmes publiques.

La réponse avait heureusement dissipé tous les doutes. Les cabinets consultés s'étaient rencontrés dans la même pensée : à savoir que l'intégrité du Danemark et l'ordre de succession dans ce pays constituent une question européenne, et que la couronne ne pourrait devenir vacante sans que les puissances signataires de la convention de Londres fussent appelées à participer à de nouveaux arrangemens. Le cabinet danois et les chambres ont trouvé cette explication pleinement rassurante, et le traité a reçu la sanction dont il avait besoin pour faire loi dans l'état dont il règle l'avenir. On ne peut qu'applaudir au dénoûment que reçoit cette question, si grave pour l'équilibre européen. Plusieurs années déjà avant la révolution de 1848, la succession au trône de Danemark et le maintien de l'intégrité de ce pays préoccupaient les populations du royaume et les cabinets. La révolution, survenant au milieu de ces préoccupations, les avait envenimées au dernier point. On avait vu les duchés transformés en un champ de bataille où des chocs sanglans avaient eu lieu, et le Danemark avait dû payer largement sa dette au génie de la guerre. Au reste, on ne saurait trop louer le courage et le patriotisme qu'il a montrés au milieu de ces épreuves. Le gouvernement et les citoyens ont à cet égard rivalisé de dévouement et de zèle. Les passions de parti se sont tues devant le grand intérêt qui était en jeu, et aucun sacrifice n'a été épargné pour la défense nationale. Les Danois ont donné là une preuve éclatante de vitalité et d'énergie politique. Ils sortent de cette crise assurés de leur avenir et entourés de l'estime de tous ceux qui savent apprécier le civisme et le courage dans la vie des peuples.

De ce spectacle du vieux continent, jetons maintenant un moment les regards vers le Nouveau-Monde. Certes, l'histoire de ces états d'hier n'est point sans incidens et sans catastrophes, et il est curieux souvent de suivre les reflets de l'Europe jusque dans ces républiques de l'Amérique, où toutes les influences, toutes les passions, entrent en lutte pour n'aboutir malheureusement qu'à une anarchie sans cesse renaissante. La Nouvelle-Grenade, on peut s'en souvenir, est un de ces états où ont sévi toutes les influences révolutionnaires de l'Europe, et qui a eu la merveilleuse fortune d'être gouverné à la façon démocratique, et même socialiste; du reste, bien loin de s'arrêter dans cette voie, la Nouvelle-Grenade ne fait qu'aller plus avant. Dans l'année qui vient de s'écouler, tous les évêques ont été exilés du pays. L'ancien président, le général Hilario Lopez, vient d'être remplacé, il y a peu de temps, par le général Obando, dont la candidature a vu le jour dans les clubs les plus violens de Bogota. Le parti démocratique gouverne d'une manière à peu près absolue; il n'existe plus même de journaux conservateurs; enfin une constitution élaborée depuis deux ans déjà vient d'être définitivement votée; comme on doit le penser, elle consacre tout ce que la démocratie a imaginé de mieux. D'abord tous les magistrats sont soumis à l'élection populaire. Les gouverneurs des provinces sont également élus; mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'ils sont en même temps les agens du pouvoir exécutif, qui se trouve ainsi dispensé du soin de les choisir et de les nommer. Voici quatre ans déjà pourtant qu'un tel état dure dans la Nouvelle-Grenade, que toutes les prédications révolutionnaires y soufflent l'anarchie, que le pays tout entier se trouve enveloppé dans un réseau de clubs de la plus extrême violence,

et comme il faut bien que toutes ces semences portent leurs fruits, ce sont aujourd'hui les sociétés démocratiques qui veulent régner et imposer leurs caprices au congrès lui-même. Un triste incident, qui a eu lieu récemment à Bogota, donne l'idée de la situation où est tombée la république grenadine. Le congrès était sur le point de voter une loi de douanes diminuant les droits sur certains objets de luxe entrant dans la Nouvelle-Grenade : très certainement c'était une mesure empreinte d'un caractère libéral; mais ici intervient la *Société démocratique* de Bogota. Ladite société a vu dans une telle loi une atteinte portée aux droits des travailleurs, et dès lors elle a organisé l'une de ces manifestations révolutionnaires destinées à convaincre les assemblées à l'aide du poignard et du couteau. Le jour de la discussion de la loi, les membres de la Société démocratique envahissaient donc le congrès et signifiaient aux députés qu'ils eussent à abandonner leur projet. Notez que ce congrès lui-même réunit tout ce que la Nouvelle-Grenade compte de démocrates exaltés. Les députés grenadins n'accueillaient pas naturellement du premier coup ces étranges pétitionnaires. Ils cherchaient à parlementer, mais alors une effroyable confusion commençait, et la lutte devenait sanglante. Il est difficile de savoir ce qui fût arrivé sans l'assistance énergique prêtée par les étudians de Bogota au congrès. Il n'est résulté de cette échauffourée que quelques morts; mais voilà où conduisent ces déplorables imitations des mœurs révolutionnaires de l'Europe. A l'origine, quelques habiles ont discipliné ces clubs pour s'en servir, et ils s'en sont servis en effet. Aujourd'hui c'est contre eux-mêmes que se tourne cette force redoutable qu'ils ont organisée, et bientôt ce ne sera plus que dans l'excès de l'anarchie et du désordre que la Nouvelle-Grenade pourra entrevoir la possibilité de revenir à une situation plus régulière et plus stable.

CH. DE MAZADE.

UN MEETING

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE D'ANGLETERRE.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Londres, 25 juillet.

Permettez-moi, monsieur, d'interrompre un moment mes études commencées sur l'économie rurale en Angleterre, en Écosse et en Irlande, pour vous adresser le récit d'un épisode récent qui se rattache à ce sujet : je veux parler du *meeting* annuel de la *Société royale d'agriculture* d'Angleterre, qui vient de se tenir à Glocester pour 1853, et auquel j'ai eu le plaisir d'assister.

La Société royale d'agriculture est une de ces sociétés, si nombreuses en Angleterre, qui existent uniquement par elles-mêmes, ne reçoivent aucun secours du gouvernement, et qui cependant disposent de sommes considérables qu'elles doivent aux contributions volontaires de leurs membres. Fondée en 1838, elle compte à peine quinze ans d'existence, et elle couvre de ses ramifications tout le sol du royaume. Elle se compose de membres à vie et de sous-

cripteurs annuels. Parmi ses membres à vie figure presque toute l'aristocratie de l'Angleterre et la fleur des *country gentlemen;* ses souscripteurs annuels se recrutent parmi les petits propriétaires et les simples fermiers; elle ne compte pas moins de 5,000 membres pour la seule Angleterre (car l'Écosse et l'Irlande sont en dehors), dont 1,000 environ à vie et 4,000 annuels. Le taux le plus commun de la souscription annuelle est d'une livre sterling, ou 25 francs; celui de la souscription à vie est de 10 livres, et pour ce qu'on appelle les *gouverneurs*, de 50.

Avec ces ressources, la vente d'un journal et quelques autres accessoires, la Société royale jouit d'un revenu annuel de 10,000 livres ou 250,000 francs. Elle s'en sert uniquement pour activer les progrès de l'agriculture nationale. Elle tient des séances hebdomadaires où se discutent toutes les questions agricoles à l'ordre du jour; elle ouvre des concours spéciaux sur ces questions; elle publie un recueil excellent où sont réunis les mémoires qui lui paraissent dignes de l'impression; elle paie des professeurs pour faire des cours de sciences appliquées à l'agriculture, et entre autres, un chimiste spécialement chargé des analyses de terres ou d'engrais qui lui sont demandées. Nous avons aussi à Paris une Société nationale et centrale d'agriculture qui fait quelque chose de pareil, mais avec moins de largeur, parce qu'elle a moins d'argent. Cette société, composée d'hommes éminens, a trop le caractère d'une académie, sa base n'est pas assez large. Elle se complétait par une autre institution, le *Congrès central d'agriculture*, beaucoup plus accessible à tous, mais qui aujourd'hui n'existe plus, de sorte qu'en réalité nous n'avons rien en France qui corresponde exactement à la Société royale d'Angleterre, ce qui est regrettable assurément, car il n'y a pas d'institution plus utile et plus nationale.

La Société royale, et c'est là le but principal de sa fondation, ouvre chaque année un grand concours de bestiaux et de machines aratoires, où elle convoque tous les producteurs de l'Angleterre. Le lieu où se tiennent ces concours change tous les ans, afin que toutes les parties du pays aient successivement des facilités spéciales pour en profiter. Le premier a eu lieu en 1839, à Oxford, qui est la ville la plus centrale du sud de l'Angleterre; en 1840, on a choisi Cambridge, qui est le centre des comtés de l'est; en 1841, la grande cité commerciale de Liverpool; en 1842, un autre grand port de l'ouest, Bristol; en 1843, Derby, capitale du comté montueux du même nom; en 1844, Southampton, le port bien connu de la Manche; en 1845, Shrewsbury, sur la frontière du pays de Galles; en 1846, Newcastle, le grand port du nord; en 1847, Northampton; en 1848, York; en 1849, Norwich, capitale du comté agricole de Norfolk; en 1850, Exeter, capitale du Devonshire; en 1851, à cause de l'exposition universelle, Windsor, à la porte de Londres; en 1852, Lewes, près de Brighton, dans le comté de Sussex; cette année enfin, Glocester. Il n'est pas un seul point de l'Angleterre où l'on ne puisse aujourd'hui, grâce au réseau des chemins de fer, arriver en quelques heures des lieux les plus éloignés. Pour favoriser les concours de la Société royale, tous les *railways* transportent les bestiaux de concours *gratuitement*, et les machines à moitié prix. Des convois spéciaux transportent également les personnes à des prix réduits et avec des vitesses exceptionnelles.

Depuis plus de quinze jours, tous les murs de Londres et des autres villes d'Angleterre étaient couverts de grandes affiches annonçant pour le 13 de ce mois l'*agricultural show* de Glocester. Tous les journaux en avaient d'avance parlé avec détail. On s'en entretenait presque autant que du camp de Chobham et de la grande revue passée par la reine. Ici, dès qu'il s'agit de l'agriculture, toutes les attentions sont éveillées; ceux même qui ne s'y intéressent pas veulent avoir l'air de s'y intéresser, pour obéir à la mode. Il y a bien peu de familles riches qui ne comptent au moins un membre dans la Société royale, et dans le monde le plus élégant, l'agriculture est un des sujets de conversation les mieux goûtés. La période de transition et de crise que l'agriculture anglaise vient de traverser ajoute à l'intérêt habituel qu'elle inspire. Tout le monde veut savoir si de nouveaux perfectionnemens sont introduits dans la production du bétail, et surtout si l'emploi des machines, que l'on considère comme devant avoir un jour pour la culture les mêmes conséquences que pour l'industrie, fait des progrès. Rien ne manquait donc à l'*attraction* de la fête, comme disent nos voisins.

Glocester est une ville d'environ 40,000 âmes, à 114 milles anglais ou 45 lieues de Londres. On y va par le *great Western Railway*. Parti de Londres à huit heures et demie du matin, j'étais à Glocester vers une heure de l'après-midi. Le chemin de fer remonte la vallée de la Tamise jusque près de sa source; on traverse les comtés de Bucks et de Berks, on passe sur les limites de ceux de Wilts et d'Oxford. Jusqu'à Reading, c'est l'argile tenace des environs de Londres; après Reading, la chaîne crayeuse qui court du comté de Cambridge à celui de Wilts; après Didcot, le terrain oolitique du sud-ouest; on arrive à Glocester par les plateaux ou *costwolds*. Sur tout ce parcours, notamment dans la partie crayeuse, le sol est généralement plus que médiocre. Le paysage n'est cependant pas sans charme; partout ce sont les mêmes champs carrés, entourés de haies, où se succèdent les cultures de l'assolement quadriennal; ici, le sol préparé pour les turneps; plus loin, de l'orge ou de l'avoine, puis du trèfle, et enfin du froment; de distance en distance, quelques prairies qui venaient d'être fauchées et dont le foin blanchissait sous la pluie, et de nombreux pâturages livrés au bétail.

La ville de Glocester avait bien fait les choses. Toutes les rues ornées d'arcs de triomphe de feuillage, toutes les maisons pavoisées de drapeaux aux couleurs nationales, les guirlandes de fleurs formant des devises appropriées à la circonstance : *Honneur à l'agriculture! Dieu protége la charrue!* Le mot *welcome*, bienvenue, inscrit de toutes parts, la population entière sur pied, les saltimbanques, les théâtres ambulans, les chanteurs des rues, les marchands de fruits et de *ginger beer*, tout avait un air de fête. Après avoir jeté un coup d'œil sur la cathédrale, qui a une grande réputation, et qui la mérite, je m'acheminai avec le nombreux concours de curieux arrivés en même temps que moi vers le théâtre de l'exposition, situé à un mille anglais de la ville. La route était couverte d'omnibus, de voitures, de cavaliers, de piétons, qui allaient et venaient sans cesse.

Suivant l'usage éternellement suivi en Angleterre, on payait à la porte pour entrer dans l'enceinte, une demi-couronne ou un peu plus de 3 francs pour voir les machines, le lendemain une autre demi-couronne pour voir les

animaux, un shilling pour acheter chacun des deux catalogues, en tout 9 francs que tout visiteur devait payer à la Société. J'ai calculé combien chacun des étrangers venus à Glocester avait dû dépenser pour son voyage, et j'ai trouvé au moins 100 francs par tête; le lit seul coûtait pour une nuit une demi-guinée ou 13 francs. Je doute qu'en France l'amour de l'agriculture attirât beaucoup de monde dans de pareilles conditions. J'ai ouï dire qu'au dernier concours d'Orléans, dont le gouvernement avait pourtant fait tous les frais, et qui n'était qu'à trente lieues de Paris, il n'y avait pas une bien nombreuse assistance; à Glocester, plus de 40 mille personnes ont payé à la porte pour entrer. Cet empressement des Anglais est d'autant plus remarquable, que le concours de la Société royale n'est pas le seul; il n'y a presque pas de comté qui n'ait sa société particulière et ses concours spéciaux, dont le public volontaire paie également la dépense. La chose commence même à être poussée à l'excès, et cette succession si rapide de *meetings* et d'*exhibitions* impose aux cultivateurs qui veulent se tenir au courant un véritable sacrifice de temps et d'argent.

L'exhibition de la Société royale était divisée en deux parties, les machines et les animaux; les produits agricoles n'y sont pas appelés, je ne sais pourquoi. Il me paraîtrait utile de comparer aussi les blés, les orges, les avoines, les racines, les fromages, les beurres, etc.

Le département des machines, de beaucoup le plus important, couvrait dix acres anglais ou quatre hectares de terrain. En 1839, à la première exposition de la Société royale, il y avait en tout 23 instrumens, et dans ce temps-là les *gentlemen farmers* protestaient en toute occasion qu'ils ne s'étaient jamais servis et ne se serviraient jamais que des instrumens connus de leurs pères. Cette année, plus de 2 mille machines, envoyées par 121 exposans, prenaient part au concours. Sans doute plusieurs sont encore à l'essai, et ce sont les plus dispendieuses; mais le plus grand nombre est devenu d'un usage courant, et d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne les fabricans en vendent des quantités considérables. Les prix des plus recherchées baissent d'année en année, ce qui indique un débit croissant; ainsi, le célèbre rouleau de Crosskill, qui se vendait dans l'origine 20 livres, se donne aujourd'hui pour 14, avec six mois de crédit ou 5 pour 100 d'escompte, et quand on en prend trois à la fois, l'escompte est de 15 pour 100. 14 livres sterling ou 350 fr., c'est encore beaucoup pour un rouleau, sans compter les frais de port qui peuvent être énormes, car c'est une lourde machine qui ne peut être traînée que par trois chevaux; il n'en est pas moins remarquable, pour quiconque la connaît, qu'on puisse la donner pour ce prix-là, surtout avec la hausse du fer.

On retrouvait à Glocester tous les instrumens dont l'expérience de ces dernières années a éprouvé l'utilité, et qui font partie aujourd'hui de toute ferme bien tenue : tels sont, avec le rouleau brise-mottes de Crosskill, la herse de Norvége du même fabricant, qui coûte le même prix que son rouleau; les semoirs de Garrett, qui se vendent jusqu'à 1,000 et 1,200 fr.; la houe à cheval du même, du prix de 400 fr.; la charrue de Ransome, du prix de 100 fr., le scarificateur de Biddell, de 500 fr.; celui de Bentall, qui n'en coûte que 170; les machines à fabriquer les tuyaux de drainage, les hache-pailles, les coupe-racines, etc., etc. L'attention se détournait de ces excellens instrumens, main-

tenant généralement connus, pour se porter sur les instrumens nouveaux, comme un distributeur d'engrais exposé par Garrett, une machine fort compliquée fabriquée par le même pour éclaircir les turneps, et par-dessus tout les machines à moissonner et les machines à vapeur. 12 machines à moissonner, 23 machines à vapeur, attestaient, par leur nombre et leur importance, l'intérêt qui s'attache aujourd'hui en Angleterre à ces nouveaux progrès de l'art agricole; tous les grands fabricans d'instrumens aratoires avaient tenu à honneur d'envoyer leur contingent.

On sait le bruit que fit en 1851, lors de son apparition à l'exposition universelle, la machine américaine à moissonner de Mac-Cormick, venue du fond de l'Illinois. Je l'avais vue alors fonctionner dans une ferme près de Londres, et j'avais pu apprécier ce qu'elle avait à la fois d'ingénieux et d'incomplet. Parfaitement à sa place dans un pays comme l'Illinois, où la terre est pour rien et la main-d'œuvre hors de prix, elle ne répondait pas encore suffisamment aux besoins d'un pays comme l'Angleterre, où la perfection du travail n'est pas moins à considérer que la promptitude; mais l'imagination des agronomes anglais avait été frappée du résultat obtenu: il était désormais évident qu'une machine à moissonner était possible, il ne s'agissait plus que de la perfectionner. Or, l'utilité d'une pareille machine devient de plus en plus sensible depuis que les troupes d'Irlandais faméliques qui venaient tous les ans couper les blés en Angleterre sont éclaircies et probablement bientôt seront supprimées par l'émigration, et que la demande croissante de travail pour le commerce, les manufactures et l'agriculture elle-même fait monter les salaires en quelque sorte à vue d'œil.

On attache donc un grand prix au succès de la machine à moissonner, *reaping machine*. J'ai fait le voyage de Londres à Glocester avec de simples fermiers, non des millionnaires qui se ruinent à cultiver pour leur agrément, mais des cultivateurs praticiens ayant de lourdes rentes à payer, qui faisaient leurs cinquante lieues uniquement pour voir par eux-mêmes si le problème était résolu : tous disaient que la difficulté de trouver des moissonneurs devenait un sérieux embarras. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils étaient déjà munis de machines à battre, *thrashing machines*. Ces sortes d'instrumens, qui coûtent en moyenne un millier de francs, sont maintenant très répandus; il y en avait vingt-quatre à l'exposition de Glocester. Mes compagnons de voyage disaient qu'avec leur secours, ce qui coûtait autrefois des *shillings* s'obtenait aujourd'hui avec des *pence*, et ils espéraient bien que la machine à moissonner finirait un jour ou l'autre par leur donner les mêmes avantages. Je le souhaite, car ils m'avaient l'air de bien braves gens et tout entiers à leur affaire. Ils n'ont pas dit un mot pendant tout le voyage qui ne s'appliquât à des questions agricoles; ils paraissaient fort au courant de tout ce qui se fait en culture d'un bout à l'autre de l'Angleterre, et doivent être des lecteurs assidus du *Mark lane Express* et du *Farmer's Magazine*.

Le prix de 20 souverains (500 francs) promis par la Société royale pour la meilleure *reaping machine* n'a pas été encore décerné; on veut attendre l'époque de la moisson pour essayer sur place celles qui ont été envoyées au concours. On s'est borné à en choisir six sur douze pour les admettre à l'épreuve définitive. Celle qui paraît avoir le plus de chances de l'emporter

pour toutes sortes de raisons est celle dite de Bell. Au moment où la machine américaine de Mac-Cormick excitait la plus grande rumeur, il y a deux ans, on apprit tout à coup qu'un Écossais nommé Bell avait déjà inventé un instrument du même genre et s'en servait obscurément dans sa ferme depuis environ douze ans. De là une vive émotion dans toute la Grande-Bretagne. L'orgueil national, qui venait de subir plusieurs échecs de la part des *Yankees*, notamment dans la fameuse régate de l'île de Whigt où un *yacht* américain avait si complétement battu l'élite des *yachts* anglais, s'est attaché à la machine de Bell pour l'opposer à celle de Mac-Cormick et à toutes les autres qui sont venues d'Amérique depuis. Elle a déjà obtenu le prix de la Société d'agriculture d'Écosse au dernier *meeting* de Perth, et le grand fabricant d'instrumens aratoires du Yorkshire, William Crosskill, s'en étant emparé pour l'importer en Angleterre, elle y paraît destinée au même succès.

Outre son origine nationale, la machine de Bell paraît avoir une véritable supériorité sur ses rivales d'Amérique; elle est beaucoup plus chère, puisqu'elle coûte 42 livres sterl., tandis que celle de Hussey n'en coûte que 15, et de plus elle paraît plus lourde; mais elle n'emploie qu'un homme, tandis que les autres en exigent généralement deux. Outre le charretier qui conduit les chevaux, la machine de Mac-Cormick a besoin d'un ouvrier qui ramasse avec un râteau les épis sciés par l'appareil tranchant, tandis que dans celle de Bell cette besogne est faite par la machine elle-même. Quant à la précision du travail, on la dit plus grande, et c'était bien nécessaire; car la machine de Mac-Cormick, la seule que j'aie vue marcher, laissait encore beaucoup de paille et souvent beaucoup d'épis sur le sol. L'inventeur affirme que, dans sa pratique, elle moissonne parfaitement 12 acres anglais ou près de cinq hectares de froment, orge ou avoine par jour : l'expérience décidera. Je n'essaie pas ici de la décrire; une description sans figures serait tout à fait inintelligible.

La Société royale avait promis en même temps un prix de 10 souverains pour la meilleure machine à faucher, *mowing machine;* le prix n'a pas été donné, bien que onze instrumens aient concouru : les juges n'ont pas trouvé que le résultat désirable fût suffisamment obtenu.

Arrivons aux machines à vapeur, *steam engines*. Voilà, plus encore que la machine à moissonner, la grande question actuelle de l'agriculture anglaise. Ici seulement la question change un peu de nature; pour le *reaper*, c'est la valeur même de l'instrument qui est en cause. Pour le *steam engine*, l'utilité n'est pas douteuse : toute la difficulté est dans le prix. Sous ce rapport même, le progrès est sensible. A l'exposition de Norwich, en 1849, la meilleure machine à vapeur pour les usages agricoles était celle de Garrett, qui consommait 11,50 livres anglaises de charbon par cheval de vapeur et par heure. A Exeter, en 1850, Hornsby avait déjà réduit cette consommation à 7,56 liv. En 1851, à la grande exposition, le même la réduisit à 6,79, et en 1852, à Lewes, à 4,66; cette année, c'est Clayton qui a obtenu le prix avec 4,32. Voilà en quatre ans une économie de près de deux tiers sur la consommation du charbon, et il est probable qu'on ne s'arrêtera pas là. Tels sont les effets de la libre concurrence.

Le 6 juin dernier, à la dernière séance d'une autre association agricole, le

club des fermiers de Londres, car les sociétés de ce genre foisonnent en Angleterre, une conversation fort intéressante a eu lieu sur les mérites comparatifs des machines à vapeur fixes et des portatives pour l'agriculture. Un des principaux fabricans d'instrumens aratoires du comté de Suffolk, M. Ransome, a pris la parole. Dans un discours parfaitement technique, qui a été rapporté par tous les journaux agricoles, et qui suppose dans ceux qui l'écoutaient des connaissances assez étendues en mécanique, il est entré dans les détails les plus précis sur la construction des machines à vapeur, et, après avoir longuement parlé de haute et basse pression, de bouilleurs, etc., il a conclu que les machines fixes, étant les plus économiques, devaient être préférées toutes les fois que l'exploitation était assez considérable et assez concentrée pour les occuper, mais que dans les moindres fermes la machine portative valait mieux, parce qu'elle permettait à plusieurs cultivateurs de s'associer pour en avoir une, et de participer ainsi aux avantages de son emploi. Cette opinion a été partagée par le club, et la Société royale s'y est ralliée, car elle a primé en même temps une machine fixe et une portative; c'est Clayton qui a eu les deux prix.

Voilà donc la machine à vapeur tout à fait naturalisée dans l'agriculture. C'était un beau et curieux spectacle que de voir à l'exposition de Glocester ces 23 machines mises pour la plupart en mouvement par le souffle de feu qui les anime, et accomplissant sous les yeux du public leurs principaux travaux, battant le blé, hachant la paille, broyant les fèves et les tourteaux, etc. La machine portative de Clayton, de la force de 6 chevaux, consommant 30 livres anglaises de charbon par heure, ou 13 kilos 600 grammes, coûte 220 livres sterling ou 5,500 francs; une autre, de la force de 4 chevaux seulement, consommant 24 livres anglaises de charbon par heure, coûte 180 liv. ou 4,500 francs. La machine fixe, de la force de 6 chevaux, coûte 165 livres ou 4,125 francs. Ces prix sont sans doute élevés; mais, tels qu'ils sont, ils ne sont pas inabordables pour un grand nombre de fermiers anglais, et ils se réduiront sans doute. Même en Angleterre, les plus utiles machines n'entreront largement dans les habitudes qu'autant qu'elles seront à bon compte. En Amérique, elles sont généralement à meilleur marché qu'en Angleterre, et les consommateurs anglais se plaignent avec raison de cette différence, qui ne peut pas durer.

Ce que j'en dis n'est pas pour engager les cultivateurs français à adopter aveuglément toutes ces machines. Pour les neuf dixièmes de la France au moins, c'est un progrès qui ne peut s'accomplir qu'après avoir été précédé par beaucoup d'autres. Tout se tient dans l'organisation agricole d'un pays, et l'organisation agricole elle-même n'est qu'une part de l'ensemble économique et social. Même dans cette portion du territoire français qui se trouve dans des conditions économiques analogues à celles de l'Angleterre, l'importation des machines anglaises ne peut se faire utilement qu'avec de grands ménagemens. Le haut prix du fer, l'inexpérience de nos fabricans, la mauvaise volonté de nos ouvriers ruraux, moins accoutumés que les Anglais à l'usage des machines, la diversité de nos cultures, la division plus grande de nos exploitations, le défaut de capital chez beaucoup de nos cultivateurs, la densité de notre population agricole, tout met des obstacles à cette importa-

tion. A mesure qu'on s'éloigne de Paris et des autres centres de consommation, les conditions défavorables vont en s'aggravant. Dans quelques années, la population agricole proprement dite sera en Angleterre le sixième seulement de la population totale; en France, elle descend rarement au-dessous de la moitié, et, sur beaucoup de points, elle dépasse encore les trois quarts; il y a peu de place pour les machines là où les bras abondent à ce point.

Mais les révolutions vont vite de nos jours, et si l'emploi des machines aratoires n'est pas encore une nécessité chez nous comme en Angleterre, le temps n'est peut-être pas loin où elles commenceront à le devenir. A l'heure qu'il est, une épargne subite et notable de main-d'œuvre amènerait dans nos campagnes, surchargées de familles pauvres, un véritable bouleversement; il est donc heureux à beaucoup d'égards que d'autres causes rendent un large emploi des machines à peu près impossible. Cependant, à mesure que les débouchés s'ouvriront, que le trop plein des campagnes s'écoulera, que la demande croissante de produits exigera un surcroît de production, que les procédés perfectionnés s'introduiront dans la pratique pour y faire face, que les rentes, les profits et les salaires tendront à s'élever à la fois par l'effet d'une plus grande richesse rurale et d'une meilleure distribution du travail, les machines arriveront peu à peu, non exactement semblables à celles de l'Angleterre, parce que la diversité de nos sols, de nos climats et de nos cultures exigera toujours des changemens, mais conformes au même principe économique. Nous voyons déjà depuis quelques années, dans les régions les plus avancées, s'introduire avec succès la machine à battre, le coupe-racines, le hache-paille, les rouleaux perfectionnés, les semoirs, etc.

Tout annonce d'ailleurs en Angleterre de prochains et immenses perfectionnemens. Un petit livre récemment publié sous ce titre bizarre, *Talpa*, contient à cet égard, sous des formes piquantes et humoristiques, des aperçus qui, pour être hardis jusqu'à l'étrangeté, n'en sont pas moins dignes d'attention. L'auteur fait le procès à la bêche, à la charrue, à la herse, à tous les instrumens usités jusqu'à ce jour pour travailler la terre, et qu'il considère comme l'enfance de l'art. Selon lui, le type du bon cultivateur, c'est, le croirait-on? la taupe, ce petit travailleur souterrain que la plupart d'entre nous proscrivent sans miséricorde. Déjà les plus éclairés commençaient à s'apercevoir que cet animal si détesté, si poursuivi, n'était pas aussi dangereux qu'il en avait l'air, et qu'à la seule condition d'étendre avec soin les taupinières, il nous apportait, en fouillant la terre sans relâche, un véritable secours. On avait même, sur cette donnée, inventé en Angleterre une espèce de charrue à sous-sol fort ingénieuse, qu'on avait appelée *charrue-taupe*, parce qu'elle imitait jusqu'à un certain point l'œuvre ténébreuse de l'infatigable mineur; mais personne n'avait songé jusqu'ici à faire de cette humble bête le modèle complet de l'agriculture perfectionnée. Cette initiative était réservée à l'auteur anonyme de *Talpa*, et en vérité, en le lisant, on se sent porté à croire qu'il pourrait bien y avoir beaucoup de vrai dans ses idées. Nous en avons tant vu en fait d'inventions originales, que rien ne nous paraît plus impossible.

Voici comment l'auteur justifie son assertion : « Ce que recherchent les cultivateurs, dit-il, c'est le moyen de réduire la terre en poussière, afin d'en extirper les plantes adventices, et de la rendre complétement perméable aux

engrais et aux influences atmosphériques; or c'est précisément ce que fait la taupe, et l'idéal de la bonne culture serait de réduire le sol entier d'un champ à l'état où se trouve la terre des taupinières. Pour cela, que faut-il? Imiter la taupe, s'armer comme elle de griffes et gratter la terre de manière à la pulvériser. La bêche et la charrue sont des instrumens arriérés; ce qu'il faut, ce sont des multitudes de pattes de taupes mises en mouvement par une force assez puissante pour vaincre la résistance des terres les plus compactes. Cette force, on ne l'avait pas jusqu'ici; mais aujourd'hui on la possède, c'est la vapeur, éminemment propre à produire un mouvement de rotation en avant, et à fouiller le sol avec des griffes de fer comme elle bat déjà l'eau avec des roues. »

Cette idée renferme peut-être le germe d'une révolution radicale. Plusieurs indices montrent déjà que le génie mécanique est sur la voie. A l'exposition de Glocester, le jury a décerné une médaille à une machine nouvelle nommée machine à piocher (*digging machine*), qui repose exactement sur ce principe. Encore un pas, et les mille pattes de taupe seront trouvées. On commence même à dire vaguement qu'elles le sont, et qu'un inventeur américain a résolu le problème en combinant la force de la vapeur avec celle des chevaux. La grande difficulté qui empêchait jusqu'ici le labourage à la vapeur serait ainsi tournée. Ce ne serait pas précisément du labourage, mais ce serait mieux; toutes les façons successives qui se donnent aujourd'hui à la terre se donneraient à la fois et par un même instrument, immense économie de temps et de force. Avant peu, l'expérience sera faite; un des plus grands constructeurs d'instrumens aratoires de l'Angleterre s'en occupe, dit-on, car on va vite dans ce pays-là, et les idées n'y restent pas longtemps à l'état théorique. Nous verrons bien. Si la tentative réussit, nous dirons que, nous aussi, nous en avions trouvé le germe dans la *défonceuse* de M. Guibal, couronnée deux fois au concours de Versailles, et nous aurons quelque raison; mais hélas! le germe n'a pas été fécondé.

Le département des animaux contenait à Glocester plus de *mille* têtes. Voilà encore des chiffres qui montrent une véritable émulation chez les éleveurs. Les belles espèces de bétail sont maintenant généralement répandues en Angleterre. Je visitais, il y a quelques jours, un des coins du comté de Bucks; dans les plus petites fermes, j'ai trouvé des taureaux courtes-cornes, des vaches d'Ayrshire et d'Alderney. L'exposition de cette année, malgré le nombre et la beauté des animaux exposés, n'a pourtant pas complétement satisfait les amateurs. On a remarqué une diminution dans le nombre sur les années précédentes; il y avait eu à Windsor, en 1851, plus de 1,200 têtes de bétail. On a trouvé aussi que, pour la qualité, certaines espèces, surtout les bœufs courtes-cornes, laissaient à désirer. Cet affaiblissement tient à plusieurs causes, d'abord le trop grand nombre d'expositions et de concours qui se tiennent presque à la fois sur tous les points du territoire, ensuite le degré de perfection où l'on est arrivé pour l'élève du bétail et qui ne paraît pas susceptible d'être dépassé; on pourrait plutôt remarquer un mouvement en arrière, un commencement de réaction contre les races qui prennent la graisse trop vite et trop abondamment, et qui pourrait bien aboutir à une dégénérescence.

Lord Ducie, qui vient de mourir après avoir rendu tant de services à l'agriculture anglaise, avait fait décider par la Société royale que les animaux trop gras pour faire de bons reproducteurs ne seraient pas admis au concours de Glocester. Cette réforme était devenue nécessaire; pour obtenir les prix, les éleveurs poussaient leurs animaux de concours à un tel état d'obésité, que quelques-uns pouvaient à peine se soutenir. Outre que ces prétendus reproducteurs n'étaient plus bons qu'à abattre, les consommateurs commencent à s'insurger contre l'excès de graisse que présente quelquefois la viande de boucherie. Les Anglais aiment plus que nous la viande grasse, mais il y a une borne à tout, et le but allait évidemment être dépassé. L'exclusion prononcée sur la proposition de lord Ducie a donc satisfait à un besoin de l'opinion, mais elle n'a pas été aussi bien reçue parmi les éleveurs. Plusieurs d'entre eux, et des plus éminens, n'ont pas paru au concours sous prétexte qu'il était fort difficile de saisir le point précis où un animal était assez gras pour avoir toute sa beauté, sans l'être trop aux yeux de la Société royale. De là la froideur qui s'est fait sentir à l'exposition de Glocester, comme il arrive toujours dans les momens de transition. Il est possible aussi que la pluie diluvienne, une de ces pluies comme on n'en voit qu'en Angleterre, et dans l'ouest de l'Angleterre, qui n'a cessé de tomber pendant trente-six heures, et qui avait rendu impraticables les abords de l'exposition, ait eu son influence sur les dispositions des curieux.

Rien n'est plus difficile que la rédaction d'un bon programme pour un concours d'animaux. Toute sorte de questions s'y rattachent. Les races de bétail sont multiples, elles varient suivant les natures du sol et les besoins économiques, la plupart de leurs qualités s'excluent mutuellement, et il est à peu près impossible de les ramener à un type unique de perfection. Voyez, par exemple, le bétail à cornes: on peut lui demander principalement, suivant les lieux, ou du travail, ou du lait, ou de la viande; or, les meilleures races de travail étant peu laitières et peu propres à la production rapide de la viande, si vous primez le travail, vous excluez les grandes qualités du laitage et de la boucherie, et si vous primez celles-ci, vous excluez le travail. Il y a plus, même en primant à part chaque qualité spéciale, comme le travail, la viande ou le lait, il y a des races qui sont plus travailleuses, plus laitières et plus propres à la boucherie que les autres, et comme il n'est pas possible d'avoir ces races partout, parce qu'elles ne s'accommodent pas également de tous les climats et de toutes les autres conditions de culture, si vous les admettez au concours là où elles ne sont pas naturalisées, vous excluez par ce seul fait les races du pays qui leur sont inférieures, mais mieux appropriées qu'elles aux circonstances locales, et si vous ne les admettez pas, vous ne présentez pas au cultivateur des types supérieurs à ceux qu'il possède, vous ne le poussez pas dans la voie du progrès.

La Société royale a pris son parti, elle prime par races. Ainsi, pour les bêtes à cornes, elle admet quatre catégories qui concourent pour des prix spéciaux, les *courtes-cornes*, les Hereford, les Devon et toutes les autres races réunies ensemble; à Glocester, elle a fait en outre une catégorie spéciale pour les races du pays de Galles, à cause du voisinage de cette région exceptionnelle; pour les moutons, elle admet trois catégories, les Leicester d'abord, les *South-*

down et les autres races à laine courte ensuite, et enfin les races à longue laine autres que les Leicester. Je ne puis pas dire que ce programme me satisfasse complétement; je trouve d'abord que la qualité laitière, la première de toutes à mon avis dans le gros bétail, est trop sacrifiée dans cette qualification aux qualités de boucherie : je sais bien que dans chaque catégorie on prime avec le plus beau taureau, la plus belle vache et la plus belle génisse, mais ce n'est pas assez, et je voudrais voir les meilleures laitières primées à part, surtout quand la scène se passe à Glocester, c'est-à-dire au centre d'un pays qui tire toute sa richesse agricole de ses fromageries; je trouve ensuite que, même au point de vue de la boucherie, la division par race, excellente en soi et parfaitement conforme à un ordre considérable de faits, ne devrait pas être exclusive, et qu'après avoir donné lieu à des concours particuliers toutes ces races devraient concourir entre elles pour un prix principal.

Cette distinction par races, ainsi posée d'une manière absolue, a cet inconvénient entre autres, qu'elle semble écarter les croisemens. La Société royale semble poser en principe qu'il faut chercher uniquement à améliorer les races par elles-mêmes, sans y introduire de sang étranger. Si le principe contraire était posé avec la même rigueur, je le repousserais également; je crois qu'il y a des cas où les croisemens sont utiles, d'autres où ils doivent être évités avec soin, pour s'en tenir aux races locales dans toute leur pureté, d'autres enfin où le mieux est d'abandonner la race locale et de la remplacer immédiatement par une autre; tout dépend des circonstances, je ne repousse qu'un principe absolu, quel qu'il soit. Nous avons vu en France de grands efforts faits dans un sens contraire; on a tenté systématiquement d'introduire partout le sang anglais parmi les chevaux et le sang Durham parmi les bêtes à cornes; ces tentatives ont échoué, c'est ce qui devait être : on ne défait pas en un jour l'œuvre des siècles, et les races locales ont leur raison d'être, qui sait bien se faire respecter; mais cela n'empêche pas que le cheval anglais ne soit le meilleur cheval de course et le bœuf Durham le meilleur bœuf de boucherie qui existe, et partout où se rencontrent à la fois et une demande suffisante de chevaux de course ou de bœufs de boucherie, et un moyen suffisant de les produire dans des conditions marchandes, il vaut mieux adopter ces types perfectionnés que rester dans l'ornière, il vaut mieux même, si l'on ne peut pas les avoir purs, s'en servir pour des croisemens là où ces croisemens peuvent se faire dans de bonnes conditions.

Cette question des programmes est un peu moins compliquée en Angleterre qu'en France, parce qu'un des principaux élémens de la difficulté chez nous, le travail, disparaît chez eux à peu près complétement. Je ne doute pas cependant que la Société royale ne soit amenée un jour à modifier son programme. En revanche, une partie de ce programme, qui me paraît excellente et qu'il serait bien à désirer de voir introduire dans nos propres concours, c'est celle qui consiste à primer des femelles. Ce n'est pas assez que d'avoir de bons reproducteurs mâles, il faut aussi de bonnes femelles : tous les éleveurs savent parfaitement que, tant que la mère est défectueuse, le produit n'est pas bon, quelle que soit la valeur du père. Il y avait à Glocester autant de prix pour les jumens, les vaches, les brebis et les truies que pour les taureaux, les étalons, les béliers et les verrats; on avait même primé à

part, ce qui me paraît moins nécessaire, les meilleurs élèves dans les deux sexes. Les porcs étaient partagés en grandes et petites races, division qui n'est peut-être pas parfaitement logique, car ici, le but étant le même pour tous les individus, rien n'oblige à avoir une race plutôt qu'une autre; ce qui importe, c'est la quantité et la qualité de la viande qu'on obtient avec une quantité donnée de nourriture, que la race soit grande ou non.

Le prix pour les bœufs *courtes-cornes* ou de Durham a été obtenu par lord Berners; c'est la partie du concours qui a paru la plus faible. Les Hereford, dont le pays est très voisin de Glocester, étaient magnifiques; c'est encore un lord, lord Berwick, qui a eu le prix. M. George Turner a obtenu, comme d'ordinaire, tous les prix pour la race du Devonshire. Les races galloises ont excité peu d'intérêt. Pour les moutons, ce sont encore les vainqueurs habituels qui l'ont emporté. La Société royale ne prime pas les chevaux de course; elle n'accorde de prix qu'aux chevaux de trait employés par l'agriculture et à ce qu'on appelle les *roadsters*, chevaux de route, trotteurs. Bien qu'ici les prix ne fussent pas accordés par races, c'est la race de Suffolk qui a eu, comme toujours, le prix pour les chevaux agricoles; l'ancienne supériorité de cette race ne se dément pas. Les porcs étaient presque tous admirables.

Une dernière exhibition fermait la marche, celle des volailles. Les Anglais attachent tous les jours un plus grand prix à avoir de belles volailles, bien que leur climat s'y prête peu; nul doute qu'ils ne finissent par en venir à bout. La race cochinchinoise, la favorite du moment, a cédé cette fois à la race nationale dite de Dorking, nom d'un district du comté de Surrey, dont elle est originaire. C'est le capitaine Hornby, de la marine royale, qui a eu le prix pour un coq et deux poules vraiment magnifiques. Je voudrais bien savoir ce qu'on dirait en France si un officier de marine occupait ses loisirs à élever des poules; je ne vois pourtant pas que la marine royale d'Angleterre en soit plus mauvaise pour cela.

Plus de mille personnes ont assisté au dîner qui termine d'ordinaire ces sortes de solennités, bien que le prix du billet fût de 10 shillings ou 12 francs 50 centimes. Un immense pavillon, dressé par les soins de la Société royale, contenait un nombre suffisant de tables, dominées, suivant l'usage anglais, par la *high table*, où ont pris place les personnes de marque. Le président était lord Ashburton, ayant à sa droite le lord-maire de la ville de Glocester, et à sa gauche le ministre des États-Unis; parmi les assistans, on remarquait lord Powis, lord Harrowby, lord Leicester, le marquis de Bath, le comte de Jersey et d'autres membres de la pairie, un grand nombre de membres de la chambre des communes, les professeurs du collége royal agricole de Cirencester, les fermiers et éleveurs les plus connus de l'Angleterre, et parmi les étrangers le général Arista, ancien président du Mexique, et le célèbre juge de la Nouvelle-Écosse, Halliburton, l'auteur de *Sam Slick*, dont la *Revue* a déjà plusieurs fois entretenu ses lecteurs (1). Le dîner se composait de viandes froides avec une pinte de *sherry;* tout s'est passé dans cet ordre parfait naturel aux Anglais. Nul n'a touché aux plats placés devant lui avant que le président ait prononcé les quelques mots du *benedicite* anglais qui

(1) Voyez sur Halliburton la *Revue* du 15 avril 1841 et du 15 février 1850.

donnent le signal du repas; nul n'a continué après que le président a prononcé les quelques mots qui remplacent les *grâces*. J'admirais dans mon coin ces usages religieux universellement respectés, cette patience d'une telle foule en présence d'un service nécessairement insuffisant, et surtout cette bienveillance générale qui se lisait sur ces bonnes figures de cultivateurs.

Le moment des toasts était venu; le président a commencé par porter suivant l'usage, au milieu d'un profond silence, le toast national à la reine et à la famille royale; l'assemblée entière, debout, y a répondu par l'enthousiasme traditionnel et avec les dix salves de hourras requises en pareil cas. Voilà déjà bien des fois que j'assiste à l'accomplissement de cette formalité indispensable de toute réunion anglaise, et ce n'est jamais sans émotion que je vois ce grand peuple renouveler avec orgueil cet acte de respect et d'amour pour la personnification de la majesté nationale. Le nom de la reine représente pour tout Anglais l'ensemble de cette organisation politique qui fait à la fois la puissance du pays et la liberté de chacun de ses membres, et certes cette démonstration n'est jamais mieux à sa place que quand il s'agit de l'agriculture, qui doit toute sa prospérité au régime constitutionnel dont l'histoire se confond avec celle de la maison de Hanovre.

Après les toasts *loyaux*, comme on les appelle, les toasts particuliers et les discours. M. Ingersoll, ministre des États-Unis, a répondu au toast dont il a été l'objet avec l'aplomb et la facilité dont il a déjà fait preuve dans plusieurs réunions semblables. C'est encore un des excellens usages de l'Angleterre que cette habitude d'appeler les étrangers de distinction, aussi bien que les personnages importans du pays, à ces grandes assemblées. La nation peut ainsi connaître personnellement, outre ses propres chefs, ceux qui représentent auprès d'elle les nations étrangères. M. Ingersoll n'est pas seulement le ministre des États-Unis auprès du gouvernement anglais, il a eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler publiquement à des *meetings*, et ses discours, reproduits par tous les journaux, sont lus dans l'Angleterre entière. Tout le monde aujourd'hui connaît M. Ingersoll et ses argumens en faveur de l'émigration anglaise en Amérique. Il en est de même d'Halliburton. Sans cette occasion, la plupart de ceux qui étaient présens n'auraient jamais vu l'honnête visage de Sam Slick et entendu sa parole pleine d'une bonhomie facétieuse. Aujourd'hui l'auditoire, qu'il a amusé par ses saillies et qui a ri de si bon cœur en l'écoutant, ne l'oubliera plus, et je suis pour mon compte heureux de l'avoir vu.

Le discours du président, lord Ashburton, me paraît particulièrement digne de remarque au milieu de tous ceux qui ont été prononcés. Le noble lord a développé cette idée, que, de toutes les industries britanniques, l'agriculture était la plus florissante, la plus perfectionnée, et il a eu raison. « D'autres nations, a-t-il dit, peuvent nous disputer la palme pour les manufactures et le commerce : la France produit de plus belles soieries, la Suisse de meilleures cotonnades, l'Amérique nous égale pour la navigation; mais le produit de l'agriculture anglaise est sans égal. Le monde entier vient apprendre l'agriculture à notre école. » L'orateur s'est d'autant plus félicité de ce succès qu'eu égard aux risques de tout genre qui menacent le cultivateur, l'agriculture lui paraît le plus difficile, le plus chanceux de tous les arts, celui qui fait le plus grand honneur à l'énergie humaine. L'exis-

tence du cultivateur ne lui paraît comparable qu'à celle du marin qui conduit sa barque au milieu des tempêtes de l'océan. « Comme le marin, s'est-il écrié, vous luttez sans cesse contre les vicissitudes des élémens. Vous ne pouvez arrêter les déluges de pluie, mais vous écoulez par le drainage l'humidité surabondante; vous ne pouvez prévenir la sécheresse, mais vous pulvérisez la terre par vos machines à une telle profondeur, vous donnez une telle vigueur aux plantes par vos engrais, que vous la défiez; vous ne pouvez empêcher la multiplication des insectes nuisibles, mais vous pressez par des moyens artificiels la végétation de vos turneps de manière à leur échapper. Vous avez inventé des races d'animaux qui vous permettent de faire un bœuf dans vingt mois et un mouton dans quinze; vous avez appelé la vapeur à vous aider dans votre œuvre, et la vapeur vous a obéi; en un mot vous avez ôté à l'agriculture son caractère empirique pour en faire la première des sciences et le premier des arts, ralliant sous une direction unique, dans une intime coopération, les travaux du chimiste, du physiologiste et du mécanicien. Oui, nous les cultivateurs d'Angleterre, plus contrariés qu'aucune autre industrie par la nature, accablés en outre de lourdes charges, nous avons par notre courage et notre persévérance élevé notre profession au premier rang; *nous avons fait de grands et généreux sacrifices au bien public, et après ces sacrifices, nous avons fait de plus grands progrès que ceux mêmes qui nous les avaient demandés!* »

Ces derniers mots résument parfaitement la situation actuelle des esprits en Angleterre, et notamment dans la classe agricole. Bien différens des Français, qui se plaignent toujours, les Anglais n'aiment pas à se plaindre; ils ne se plaignent jamais longtemps. Habitués de temps immémorial à ne compter que sur eux-mêmes, ils sont mal à l'aise dans l'opposition. Leur système de gouvernement étant à leurs yeux le meilleur qui existe, quiconque est en définitive condamné par la majorité doit avoir tort, et une libre carrière étant ouverte à tous les efforts individuels, quiconque ne sait pas faire ses affaires doit être un maladroit. Ils tiennent donc à réussir dans ce qu'ils font, autant par amour-propre que par intérêt, et plus ils rencontrent d'obstacles devant eux, plus ils sont jaloux de les surmonter. Après l'abolition des *corn laws*, il y a eu parmi les agriculteurs un moment de découragement à peu près universel. Tant qu'on a cru possible de revenir sur la mesure, on a jeté les hauts cris; mais dès qu'on a vu que c'était impossible, on a pris son parti, et peu à peu l'optimisme naturel est revenu. Vous rencontrez aujourd'hui nombre de gens qui vous disent que les *corn laws* ont fait le plus grand tort à l'agriculture nationale et que ses véritables progrès vont dater de leur abolition, ce qui est très exagéré sans doute, mais avec un fonds de vérité, au moins pour ce qui concerne l'avenir.

Dans ce pays, où la terre produit déjà en moyenne deux fois plus qu'en France, il est maintenant généralement reconnu qu'on peut doubler encore la production. Les cultivateurs eux-mêmes en conviennent. Le progrès n'est pas encore réalisé, mais on le sent, on le voit venir, on en possède tous les élémens ; cela suffit. L'agriculture reprend le haut ton et réclame de nouveau sa place, par la voix de lord Ashburton, à la tête des industries nationales. Noble et frappant spectacle assurément et qui fait le plus grand honneur à

cette nation vigoureuse! « Nous nous endormions dans la protection, vous disent aujourd'hui de simples fermiers, nous ne faisions pas tout ce que nous pouvions faire; nous avions d'ailleurs toujours devant nous un inconnu, nous n'osions pas nous lancer dans la crainte que l'abolition des *corn laws*, réclamée par tant de puissans intérêts, ne vînt nous surprendre; aujourd'hui le nuage est dissipé, le monstre que nous redoutions est venu, nous l'avons mesuré, et nous avons vu qu'il n'était pas si terrible; le sol est affermi sous nos pas, nous n'avons plus rien à craindre, nous ne dépendons plus que de Dieu et de nous. »

Une circonstance inattendue pour beaucoup de monde, quoique depuis longtemps prévue et prédite, est venue depuis quelque temps fortifier cette confiance. On avait travaillé dans la persuasion que les prix des denrées agricoles resteraient ce qu'ils étaient depuis 1848, c'est-à-dire d'environ 25 pour 100 au-dessous des anciens, et au moment où l'on espérait regagner par une culture perfectionnée cette différence sur le prix de revient, les prix ont recommencé à monter. Depuis six mois environ, malgré l'accroissement continu de la production nationale, malgré les importations de blé et de viande que le monde entier envoie en Angleterre, une hausse persistante s'est déclarée. L'immense essor que le *free trade* a donné au commerce et qui se manifeste par les rapports officiels sur les importations et exportations, la prodigieuse prospérité qui en résulte pour toutes les classes de la nation et qui se révèle à son tour par les états du revenu public, ont augmenté la consommation à un tel point, que les moyens d'approvisionnement redeviennent insuffisans. Les pluies continues de l'été, en donnant des inquiétudes sérieuses sur la récolte, ont précipité le mouvement. Dans le seul marché de lundi dernier, à Londres, le blé a monté de 3 shillings; le quarter de froment, qui se vendait 40 shillings il y a un an, en vaut aujourd'hui 54, soit 23 fr. l'hectolitre au lieu de 17. La viande avait déjà subi une augmentation analogue, et le troisième des grands produits agricoles anglais, la laine, avait dû au redoublement d'activité des manufactures, à la diminution des arrivages de l'Australie depuis la fièvre de l'or, une hausse non moins forte.

Ainsi, l'agriculture gagne à la fois des deux mains; elle augmente ses produits, elle diminue ses frais, et elle vend aussi cher qu'autrefois. Cette hausse, qui lui est si avantageuse, n'a d'ailleurs rien d'artificiel et de forcé; c'est la conséquence de la nature des choses et non d'un privilége légal, l'agriculture peut en profiter en toute sûreté de conscience. Elle sera sans doute suivie d'une nouvelle baisse, car de toutes parts le génie commercial est en quête de nouveaux moyens d'approvisionnement; le besoin qu'on a des blés de la Mer-Noire et de la Baltique est la grande cause qui arrête la guerre contre la Russie; on va jusqu'en Amérique chercher d'énormes quantités de farine et de maïs. La concurrence réduit partout les frais de transport; aujourd'hui un bœuf vient du centre de l'Irlande à Londres pour 25 francs, la distance est de 511 milles anglais ou plus de 200 lieues; de Rotterdam à Londres, le port d'un bœuf est de 18 francs, celui d'un veau de 6 francs, celui d'un mouton de 3 fr. Malgré ces facilités, il ne paraît pas probable que la baisse future soit jamais aussi forte qu'après 1848. Bien que, depuis trente-huit ans, 3 millions et demi d'Anglais, Écossais ou Irlandais, aient quitté le royaume-uni pour les

régions les plus lointaines; bien que l'émigration se soit élevée l'année dernière à 1,000 personnes par jour, le flot de la population monte toujours, au moins dans la Grande-Bretagne, et la demande de travail monte plus vite encore. Au train qu'ont pris les choses, on ne serait pas surpris de voir bientôt la viande à Londres à 1 shilling la livre anglaise, ou 3 fr. le kilo. Quel immense surcroît de consommation une pareille hausse suppose!

Le colonel Challoner a porté un toast à l'union de l'agriculture, des manufactures et du commerce, ce qui était, sous une autre forme, la reproduction des opinions émises par lord Ashburton. Lord Harrowby en a porté à son tour un aux classes laborieuses, qu'il a accompagné de quelques nobles paroles, et qui n'était encore que l'expression de cette grande idée, que tous les intérêts bien entendus sont solidaires, ceux des classes inférieures avec ceux des classes supérieures, aussi bien que ceux de l'agriculture avec ceux de l'industrie et du commerce. Quand une nation en est là, tout devient possible pour elle, et un avenir indéfini s'ouvre pour la grandeur nationale comme pour la prospérité des individus. Il y a déjà longtemps qu'on s'en doute en Angleterre, car Pope l'a dit un des premiers dans un vers admirable, *toute discorde n'est qu'une harmonie incomprise :*

All discord harmony not understood.

Tel est le résumé rapide de cette belle fête. L'année prochaine, le *meeting* de la Société royale se tiendra à Lincoln, au centre du comté le plus florissant peut-être sous le rapport agricole. Ceux qui ont fait cette année le voyage de Glocester pour voir l'exposition ont pu compléter leur excursion en visitant, à peu de distance de cette ville, le collége royal agricole de Cirencester. Ce collége a été fondé en 1845 par une société de souscripteurs, sous le patronage du prince Albert; les plus grands noms de l'aristocratie anglaise figurent parmi les souscripteurs comme parmi ceux de la Société royale. On y enseigne les sciences au point de vue de la culture. Une ferme de 700 acres ou 280 hectares, louée à lord Bathurst, y est annexée; les bâtimens sont disposés pour recevoir 200 élèves. Le collége royal de Cirencester a été fondé quelques années avant notre institut agronomique, et il lui a survécu, bien que les pertes, s'il y en avait, dussent être supportées par des bourses privées. Voilà encore une leçon que nous donnent nos voisins.

Agréez, etc.

LÉONCE DE LAVERGNE.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, archevêque d'Aix, publiés par le comte Jules de Cosnac (1). — L'une de nos associations littéraires les plus actives, la *Société de l'Histoire de France*, poursuit depuis tantôt vingt ans, avec une persévérance infatigable, le cours de ses études et de ses publications. A partir de 1837, elle a édité chaque année un *annuaire* qui renferme pour l'étude du moyen âge des renseignemens fort utiles, et de plus elle a donné une

(1) 2 vol. in-8°; Paris, Renouard.

soixantaine de volumes, dont les uns sont d'excellentes éditions rectifiées et annotées d'ouvrages déjà connus, tels que les *histoires* et les *chroniques* de Grégoire de Tours, d'Éginhard, de Guillaume de Nangis, de Richer, etc.; les autres, des documens publiés pour la première fois. Sagement éclectique dans ses investigations, la Société de l'Histoire de France, fidèle à son titre, ne s'enferme point dans les sujets d'archéologie ou de pure érudition; elle les embrasse, mais en les dépassant, et elle s'attache surtout de préférence à ce qu'on pourrait appeler la partie humaine et vivante. Partie de l'époque mérovingienne avec Grégoire de Tours, elle est arrivée, avec l'avocat Barbier, aux jansénistes, aux convulsionnaires et aux traitans, après nous avoir fait connaître dans ses moindres détails, grâce aux recherches de M. Quicherat, le procès et le martyre de Jeanne d'Arc, et plus tard les mazarinades et l'Hôtel-de-Ville de Paris sous la Fronde. Tout récemment encore, elle vient d'ajouter à cette collection si variée deux volumes relatifs au règne de Louis XIV; ces volumes contiennent les souvenirs de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, et forment un curieux appendice à ces mémoires autobiographiques qui sont sans contredit l'une des branches les plus importantes et les plus originales de la littérature du XVIIe siècle.

Les *Mémoires* de l'archevêque d'Aix ont été édités avec beaucoup de soin et une connaissance très exacte de l'époque à laquelle ils se rattachent par l'un des membres de sa famille, M. le comte Jules de Cosnac. Le premier volume s'ouvre par une notice de l'éditeur, notice qui se distingue par une grande impartialité, et dans laquelle sont résumés, à côté des faits purement biographiques, les événemens auxquels l'archevêque a été mêlé comme acteur ou comme spectateur. Né en 1630, dans le Limousin, d'une famille qui avait donné dans le XIVe siècle un cardinal à l'église, Daniel de Cosnac entra de bonne heure dans les ordres et fut placé auprès du prince de Conti en qualité de premier gentilhomme de la chambre. Il le suivit à Bordeaux, et resta dans cette ville aussi longtemps que le prince y séjourna lui-même, avec la duchesse de Longueville et la princesse de Condé, pour surveiller et diriger, dans les provinces du midi, les affaires de la fronde, pendant que Condé combattait en Flandre à la tête des Espagnols. La paix ayant été conclue en 1653 entre les frondeurs et les généraux de l'armée royale, Cosnac se retira avec son protecteur au château de La Grange, près Pézénas, et ce fut là qu'il reçut, en 1654, le brevet d'évêque de Valence; mais au XVIIe siècle, les évêchés n'obligeaient point toujours à la résidence, et le nouveau prélat, qui savait s'*avantager*, ainsi que le dit Saint-Simon, acheta la charge de premier aumônier de *Monsieur*, Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Il y avait, on le voit, dans la conduite de l'évêque de Valence un certain fonds d'ambition mondaine qu'il ne tarda point, du reste, à expier par des tracas de toute espèce. Forcé de vendre sa charge, il se retira dans son diocèse pour s'y livrer exclusivement à ses fonctions épiscopales; mais un arrêt d'exil le relégua bientôt à l'île Jourdain, en Languedoc. Cet exil finit en 1673; il revint alors à Valence, fit partie en 1682 et 1685 des assemblées générales du clergé, et fut promu en 1687 à l'archevêché d'Aix. Il mourut dans cette ville le 18 janvier 1708, après cinquante-quatre ans d'épiscopat.

Daniel de Cosnac, mêlé jeune aux troubles de la fronde et lié avec des per-

sonnages importans, fut en position, sinon de bien juger les événemens, du moins de les étudier de près. Comme la plupart des hommes, il commença par l'ambition pour finir par le désenchantement, et de la sorte sa vie se partagea en deux périodes distinctes, l'une mondaine et même un peu turbulente parfois, l'autre sévère et absorbée par les devoirs de l'épiscopat. Il en résulte qu'il touche par ses souvenirs aux choses les plus opposées, à Molière, à Mme Henriette d'Angleterre, à la révocation de l'édit de Nantes, au siége de Bordeaux par le duc de Vendôme, et à la réforme des couvens du diocèse d'Aix. L'anecdote qui concerne Molière rectifie quelques erreurs relatives aux premières années de la carrière dramatique de ce grand écrivain, alors qu'il n'était encore que directeur d'une troupe ambulante. Dans un ordre de faits tout différent, les détails qui se rapportent à la mort de Mme Henriette d'Angleterre complètent la relation écrite par un chanoine de Saint-Cloud, M. Feuillet, qui assista la princesse dans ses derniers momens. Les pages consacrées par Daniel de Cosnac au récit de cette mort si éloquemment pleurée par Bossuet, et dont le mystère ne sera jamais éclairci, ces pages, disons-nous, sont très touchantes. Le 29 juin 1670, à cinq heures du soir, Madame fut saisie de douleurs atroces. Elle comprit, par la violence du mal, le danger de sa situation, et son premier soin fut de demander le crucifix sur lequel la reine, sa belle-mère, avait rendu le dernier soupir. Elle y attacha ses lèvres, et bientôt, mêlant ses prières et ses larmes, elle exprima en termes simples et pleins d'onction ses regrets de n'avoir pas mis en Dieu seul toute sa confiance. Le roi vint la visiter, mais il avait le cœur si serré qu'il put à peine lui adresser quelques mots. — Ah! monsieur, dit-elle, ne pleurez pas, vous m'attendririez. Vous perdez une fort bonne servante. — A onze heures du soir, M. Feuillet lui administra les secours de la religion. « Il lui parla, dit l'auteur des *Mémoires*, avec beaucoup de force, l'exhortant à s'humilier sous la puissante main de Dieu, qui allait anéantir toute cette trompeuse grandeur. — Vous n'êtes, lui disait-il, qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui va tomber et qui se cassera en pièces. — Monsieur, pendant ce temps, avait fait prévenir Bossuet. — Madame, l'espérance! dit le prélat en entrant dans la chambre. — Je l'ai tout entière, répondit-elle, je suis soumise à Dieu. » Bossuet se prosterna pour prier, et ne cessa de consoler et d'exhorter la princesse jusqu'au moment où sa main glacée laissa tomber le crucifix. « Ainsi, dit l'auteur des *Mémoires*, ainsi mourut à l'âge de vingt six ans, qu'elle avait accompli depuis quelques jours, cette princesse plus grande par son esprit et par son cœur que par sa naissance, sans avoir jamais témoigné dans une telle surprise aucun trouble, aucune faiblesse, non plus qu'aucune ostentation. Tout ce qu'elle disait venait naturellement et sans effort, et on ressentait en la voyant et en l'écoutant que c'était son cœur qui parlait. Toute la France, qui la regretta au dernier point, fut édifiée de sa piété et étonnée de la grandeur et de la fermeté de son courage. »

La partie des *Mémoires de Cosnac* relative aux rigueurs exercées contre les protestans après la révocation de l'édit de Nantes présente quelques détails nouveaux. En ne prenant les choses que du point de vue politique, on se demande comment un gouvernement qui avait donné tant de preuves

d'habileté a pu commettre de pareilles fautes, rappeler sur le champ de bataille des hommes soumis et désarmés depuis longtemps, appauvrir le pays de bras et d'argent, soulever des haines implacables, pour la simple satisfaction d'arracher de force ou à prix d'argent des conversions qui, obtenues par de pareils moyens, ne pouvaient pas être sincères; ce n'était pas seulement de la cruauté, c'était de la folie; et à la façon dont en parle Daniel de Cosnac, il est facile de voir qu'il était loin d'approuver ce prosélytisme violent. Il convient que s'il y eut des conversions nombreuses dans son diocèse, la crainte des dragons y contribua beaucoup plus que ses propres efforts, et, dans tous les cas, il se montra fort accommodant. Quelque suspectes que lui parussent les abjurations, il se hâtait de les recevoir, et, par cette tolérance, il eut le bonheur de sauver la vie à plus de deux mille personnes. Du reste, il faut rendre cette justice aux membres du clergé français, qu'ils montrèrent au milieu de toutes ces persécutions beaucoup moins d'animosité que les fonctionnaires laïques, la plupart de ces derniers ayant presque toujours exagéré la rigueur de leurs ordres en même temps qu'ils trompaient le roi par de faux rapports.

Comme tous les hommes qui dans le grand siècle de notre littérature ont tenu la plume sans faire métier d'écrire, l'archevêque d'Aix a le style ferme et net, la phrase de pleine venue, le mot vif et pénétrant; il excelle à tracer le portrait, sans doute avec moins de verve et d'éclat que Saint-Simon, — car ce grand peintre n'a point de rival dans notre langue, — mais avec plus de vérité peut-être, parce qu'il a moins de préjugés, moins de passion, et qu'il sait, par une longue pratique des affaires, qu'en fait de vertus publiques ou privées il ne faut demander aux hommes que ce qu'ils peuvent donner. Ce qu'il dit, entre autres, du prince de Conti, du chevalier de Lorraine, d'Henriette d'Angleterre, d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche, de Mazarin, de Monsieur, mérite d'être recueilli par l'histoire.

A la suite des souvenirs autobiographiques de l'archevêque d'Aix, on trouve comme appendice des pièces détachées qui forment la seconde partie du deuxième volume; ce sont des lettres, des factums, des harangues prononcées soit dans les assemblées du clergé de France, soit dans les réunions des états de Provence. On remarquera dans le nombre le discours sur les limites du pouvoir des papes. L'orateur y développe, avec une vivacité singulière, les théories suivantes, à savoir, 1° que les rois ne doivent reconnaître que Dieu seul comme ayant autorité sur leur temporel; 2° que la connaissance et la domination des affaires de ce monde ayant été défendues aux apôtres, les papes, qui sont apostoliques, ne doivent pas s'en mêler; 3° que le concile est supérieur au pape. Pour appuyer cette doctrine, Cosnac invoque tous les grands noms du catholicisme français, saint Bernard, Hugues de Paris, Richard de Saint-Victor, et nous pensons, pour notre part, qu'il est facile d'en établir la constante filiation à travers notre histoire. Au XVIIe siècle, le clergé était unanime sur ce point; mais de nos jours une réaction très vive s'est opérée dans certains esprits, et dans ce débat, aussi bien que dans les persécutions qui ont suivi la révocation de l'édit de Nantes, ce sont les laïques qui se sont montrés les plus excessifs et les plus ardens. Les pragmatiques, la déclaration de 1682, le concordat qui les confirme et les couronne,

ne sont, aux yeux de ces défenseurs attardés des théories de Grégoire VII sur la suprématie universelle du saint-siége, que des hérésies mitigées. Aussi la publication des *Mémoires de Cosnac* a-t-elle donné lieu à une prise d'armes de l'opinion ultra-catholique. Un journal qui s'en est fait l'organe a frémi en voyant se dresser devant lui le fantôme du gallicanisme dans la personne d'un membre de l'assemblée de 1682, et aussitôt, pour ruiner la doctrine, il s'est mis à attaquer l'homme qui la défendit si vivement dans cette assemblée célèbre. Lorsqu'il s'agit d'un évêque contre lequel, malgré quelques ambitions mondaines, ses contemporains n'ont jamais élevé le moindre reproche, il faut du moins, avant d'en venir aux accusations, vérifier les faits, et c'est précisément ce qu'on a oublié de faire. Ainsi l'on reproche à Daniel de Cosnac de s'être attaché à madame d'Angleterre uniquement pour s'avancer dans les faveurs du roi, et il se trouve précisément qu'à l'époque où le prélat appartint, comme on le disait au XVIIe siècle, à cette princesse, elle expiait, par une disgrâce complète, le désir trop vivement manifesté de faire prendre au duc d'Orléans, son époux, une attitude digne de son rang. On reproche encore à Daniel de Cosnac, après sa promotion à l'archevêché d'Aix, d'avoir administré son diocèse sans être préconisé, et on insinue que ce fait constitue une véritable prévarication; or, il se trouve que l'archevêque d'Aix fut préconisé en 1693. S'il prit possession de son siége avant que les formalités de la préconisation fussent remplies, il agit en cela comme tous les évêques promus à la même époque, qui tous administraient leurs diocèses, en attendant que les difficultés qui existaient entre la cour de Rome et le gouvernement français fussent aplanies. Ceci posé, nous ferons encore remarquer que ceux qui présentent ce fait comme une prévarication mettent en cause la cour de Rome elle-même, puisqu'ils lui reprochent implicitement d'avoir reconnu des prélats indignes, et nous ajouterons que si l'on s'est trompé sur les détails, on a également fait fausse route en ce qui touche la principale question, car si l'on s'était donné la peine d'étudier le gallicanisme du XVIIe siècle, on aurait vu que cette doctrine, présentée comme un corollaire rationaliste de l'hérésie et une négation de la suprématie religieuse du souverain pontife, n'est en réalité à cette date qu'une simple question de politique internationale. Quelque peu fondées que soient les attaques dont nous venons de parler, elles ont eu cependant un certain écho; mais nous ne doutons pas que les lecteurs sérieux qui s'occuperont des *Mémoires de Cosnac*, au lieu d'y voir un sujet de scandale, n'y trouvent qu'un document historique intéressant, écrit avec une sincérité parfaite par un homme qui a tenu dignement sa place dans l'épiscopat. Nous ne doutons pas non plus que, malgré la censure du parti ultra-catholique, ils ne sachent gré à M. le comte Jules de Cosnac d'avoir mis en lumière, en l'éclairant de notes savantes et impartiales, un manuscrit qui ne peut manquer d'intéresser les amis de notre histoire nationale, sans compromettre le moins du monde le clergé du XVIIe siècle.

CHARLES LOUANDRE.

HOMES OF AMERICAN AUTHORS (1). — Ce brillant volume contient des notices sur dix-sept auteurs célèbres des États-Unis, la description de leurs demeures et des paysages au sein desquels ils vivent. Un volume, qui paraîtra prochainement, complétera cette intéressante série de biographies descriptives. Des gravures d'après des dessins esquissés sur les lieux mêmes, à deux ou trois exceptions près, reproduisent les charmantes demeures des auteurs américains, avec les sites et les paysages environnans. Les portraits des écrivains sont malheureusement trop peu nombreux, et nous faisons des vœux pour qu'au volume suivant ou à une seconde édition de cet ouvrage, le portrait de chaque auteur accompagne sa biographie. Puisqu'on nous montre les palais et les ermitages, qu'on nous montre donc en même temps les grands seigneurs et les solitaires qui les habitent. Une collection de portraits compléterait l'intérêt du livre et en ferait un des documens les plus précieux qu'on pût se procurer à l'avenir pour l'histoire littéraire contemporaine de l'Amérique. Ceux que contient ce volume nous font vivement regretter qu'ils ne soient pas plus nombreux. La dignité calme de M. Everett, la physionomie charmante et heureuse de M. Washington Irving, vraie physionomie de *dilettante*, où respire la volupté intellectuelle, le désir d'admirer; la figure un peu sombre, triste, presque mystérieuse de M. Hawthorne, expliquent parfaitement la nature du talent de ces écrivains. Les demeures des écrivains américains sont réellement des plus agréables, et méritaient bien d'être reproduites à côté des portraits de leurs propriétaires. Ces demeures, à l'exception d'une ou deux, de celle de M. Irving, qui a un caractère oriental où se révèle bien l'admirateur de l'Alhambra et de l'Espagne, et de celle de Fenimore Cooper, qui a un faux air de bâtisse romaine, ont toutes le même caractère, une élégance et un bon goût rustique : on dirait les demeures de héros d'idylles, ou, mieux encore, de fermiers lettrés et artistes. Les notices, rédigées par des écrivains célèbres eux-mêmes, parmi lesquels nous citerons MM. Curtis, Bryant, Rufus Griswold, amis et collègues des auteurs dont ils nous entretiennent, sont faites avec talent et contiennent des détails intéressans et quelquefois précieux. C'est un livre qu'il y aura lieu de rappeler plus d'une fois, quand on parlera de la littérature de l'Amérique; bornons-nous pour aujourd'hui à féliciter les auteurs américains d'être si bien logés.

É. MONTÉGUT.

(1) Un vol. in-8°; New-York, George Putnam, 1853.

V. DE MARS.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8558